

John Adams
Library.



RESERVE LIBRARY



SHELF N





HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE

DE THOU.

TOME SEPTIEME.

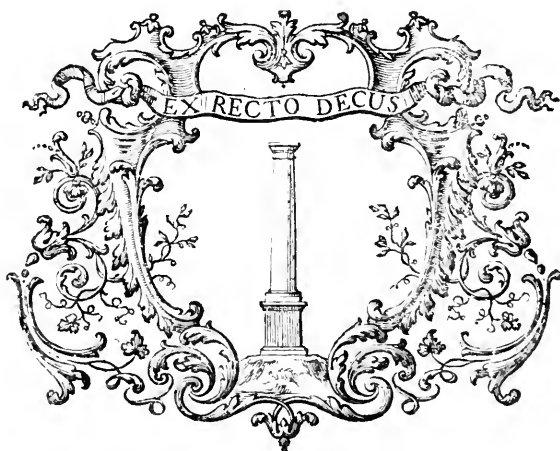
UNIVERSELLE
JACQUE-AUGUSTE

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'ÉDITION LATINE DE LONDRES.

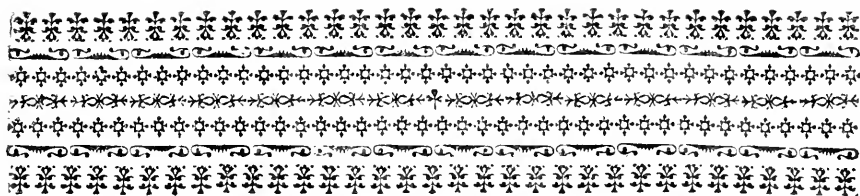
1573.

1578.



✓✓ ADAMS 90.1

10.7



SOMMAIRES DES LIVRES

¹
CONTENUS DANS CE SEPTIEME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE LVII.

LE Pape envoie Seraphin Olivier au nouveau roi de Pologne. Cérémonie des ambassadeurs de Pologne pour déclarer la nomination de leur Roi. Lecture du Decret d'élection en présence du roi de France, & de tous les Grands du royaume. Mort de François Baudoüin célèbre Jurisconsulte. Réjoüissance chez la Reine mere en son palais des Tuilleries. Nicolas d'Angennes de Ramboüillet est envoyé en Pologne. Course des Moscovites en Livonie pendant l'interrègne. Le différent de la ville de Rostock avec les ducs de Mekelbourg accommodé par l'entremise de l'Empereur & des électeurs de Saxe & de Brandebourg. Paul de Foix envoyé par le Roi aux Princes d'Italie & de l'Empire. L'Auteur de cette histoire l'accompagne. Les ambassadeurs de Pologne renvoyés honorablement. Il y eut quelques disputes avant leur départ sur des conditions proposées par les Protestans. Demandes extraordinaires

CHARLE
IX.
1573.

- CHARLE IX.**
1573. *suggérées aux Protestans. Le Roi trouve moyen de les éluder. Livres séditieux publiés sur la Saint Barthelemi : L'Anthenoticon; la Gaule Françoisé; le Dialogue du Politique; la France Turque, qui court sous le nom de Poncet chevalier du Pape, pour décrier des personnes de la Cour; le Réveille-matin; les Lunettes de cristal, & autres libelles de cette espèce, tendant à aigrir les esprits. Le nouveau roi de Pologne fait son entrée dans Paris. Suit de près les ambassadeurs de Pologne. Passe avec une grande suite au travers de l'Allemagne. Conjuration découverte à la Rochelle. Punition des auteurs, qui étoient des officiers des régimens Grisons. Troubles en d'autres parties du royaume. Suite du voyage du roi de Pologne.*
1574. *L'évêque de Cujavie vient au devant de lui par ordre des Etats jusqu'à Miedzirzeck. Ce Prélat le harangua avec beaucoup d'éloquence. Gui du Faur de Pybrac lui répondit. Lorsque le nouveau Roi fut à Cracovie, il envoya le comte de Rais pour assister aux obseques de son Prédecesseur, qui se firent avec les cérémonies ordinaires. Le Roi fait son entrée à Cracovie. Le Palatin de Cracovie attaché à la doctrine des Protestans s'oppose au sacre; demande des sûretés pour lui & pour ses amis. Vincent Lauro nonce du Pape intervint pour empêcher qu'on n'accordât aux Protestans plus que le feu Roi ne leur avoit accordé. On parle d'envoyer une ambassade au roi de Suede, pour l'exhorter à embrasser la religion Catholique, pour laquelle il sembloit pencher. On y envoie le Jesuite Possévin. Mouvements des Huguenots en France. Troubles à la Cour. Le Roi érit à Saint Germain, quelques gens attachés au duc d'Alençon y viennent en armes. Faction des*

Politiques ou Mécontents. Les Monmorencis favorisent le parti du duc d'Alençon. Les Guises forment une faction contraire. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre se justifient par un mémoire public. La Mole, Coconas & les Tourtrais sont mis à la question, & punis. Condé, qui étoit à Amiens, se sauve en Allemagne. Les maréchaux de Monmorency & de Cossé sont arrêtés. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre gardés à vûë. Mongommery s'empare de quelques places en Normandie. Il est pris à Domfront, amené à Paris, condamné à avoir la tête tranchée, & exécuté. La maladie de Charles IX. augmentant, la régence donnée à la Reine mere, & publiée au Parlement. Mort du Roi, son esprit, son naturel, ses projets, ses vertus. Mort de Côme grand duc de Toscane, & d'Abdalla roi de Fez & de Maroc.

CHARLES
IX.

1574.

SOMMAIRE DU LIVRE LVIII.

LA Reine mere dépêche en Pologne, pour presser le retour de Henri III. La régence confirmée à la Reine mere. Le Conseil du Roi est partagé sur son retour en France. Le Roi sort de Pologne incognito. Ordres qu'il laisse en quittant ce royaume. Lettres du Sénat de Pologne au Roi & à l'Empereur. Henri arrive à Vienne. Son voyage à Venise. Il continue sa marche par l'Italie. Continuation des troubles dans le royaume. Prise de Saint Lo par l'armée du Roi. Carentan capitule. Conférences de Theré. On convient d'une trêve de deux mois. Le duc Damville traite en Languedoc avec les Réformés.

HENRI
III.

 Dauphiné. Progrès des Réformés dans le Vivarais.
 HENRI Mort du comte de Mongommery. Pompe funèbre de
 III. Charles IX. Manifeste du prince de Condé. Confé-
 1574. rences de Millaud. Manifeste des Réformés. Les ho-
 stilités recommencent en Poitou. Négociation du sieur
 de la Boissière à la Rochelle. Prise de Castres par les
 Protestans. La Reine mere va au devant du Roi. Ex-
 pédition des Turcs en Afrique. Etat des Espagnols en
 Barbarie. Situation de Tunis & de la Goulette. Sié-
 ge & prise de Tunis par les Turcs. Prise de la Gou-
 lette. Prise de la citadelle de Tunis. Les Espagnols
 chassés de toute l'Afrique. Origine des soupçons de
 Philippe II. contre Dom Juan d'Autriche. Situation
 de la Valachie & de la Moldavie. Bogdan vaitovode de
 Moldavie fait alliance avec la Pologne. Origine
 d'Yvon, & ses entreprises. Il chasse Bogdan de la Mol-
 davie. Il fait alliance avec les Cosaques. Ses pro-
 grès contre les Turcs & les Valaques. Selim arme con-
 tre Yvon. Bataille entre les Turcs & les Moldaves.
 Défaite de l'armée Moldave par les Turcs. Mort
 d'Yvon. Arrivée d'Henri III. à Turin. Son entrée
 à Lyon. Jugemens qu'on porte du Roi à son arrivée en
 France.

 SOMMAIRE DU LIVRE LIX.

LE Roi tient Conseil à Lyon. Etat des affaires à
 son entrée dans le royaume. Harangue de Paul
 de Foix dans le Conseil. Réponse de René de Ville-
 quier. Le Roi se détermine à la guerre. Le maréchal
 de Monluc se retire du service. Tentative inutile pour

La liberté du maréchal de Monmorency. Ecrit du duc de Nevers contre la restitution de Pignerol & de Savoye. Projet de mariage entre le Roi & la princesse Elisabeth sœur du roi de Suede. Lettres du Roi aux Rochelois. Conférences d'Angoulin. Prise du Pousin par l'armée royale. La Cour négocie avec le duc Damville. Succès de cette négociation. Siège de Livron par l'armée du Roi. Origine des Pénitens. Mort du cardinal de Lorraine, & son caractère. Sentimens différens sur la cause de cette mort. Le Roi pense à épouser Louïse de Lorraine. Guerre en Poitou. Siège & prise de Fontenay par les Catholiques. Situation de Lusignan. Siège de cette ville. Extrémité des assiégés. Reddition de la place. Etat des affaires d'Angleterre & d'Ecosse. Suites des guerres de Flandre. Les Espagnols tentent inutilement le secours d'Arnhem & de Middelbourg. Reddition de ces deux places. Expédition du comte de Nassau. Combat de Mœckerheyde. Défaite des Confédérés. Sédition de l'armée Espagnole. Nouveau brevet d'amnistie accordée aux Flamans. Mouvemens en Allemagne. Affaires du Nord. Suite des guerres de Flandre. Progrès des Espagnols en Hollande. Siège de Leyden. Les Confédérés tentent le secours. Extrémité des assiégés. Levée du siège. Les troupes Espagnoles se mutinent de nouveau. Morts illustres.

HENRI
III.
1574.

SOMMAIRE DU LIVRE LX.

HENRI
III.
1575.

Suite des affaires de Flandre. Conférences de Breda. Propositions des Espagnols. Réponse des Confédérés. Ecrits publiés de part & d'autre. Rupture des conférences. Les hostilités recommencent. Prise de Buren par les Espagnols. Prise de Bommel. Prise de Schoonhoven. Description de la Zélande. Caractère de ses habitans. Expédition des Espagnols en Zélande. Siège de Zirikzée. Prise de Bomené. Le siège de Zirikzée converti en blocus. Les Etats pensent à se mettre sous la protection d'un Prince étranger. La reine Elisabeth refuse d'accepter la protection des Etats. Etablissement de l'Université de Leyden. Broüillerie sur la frontière d'Angleterre & d'Ecosse. Exploits du comte d'Essex en Irlande, & sa révocation. Affaires du Nord. Rodolphe roi de Hongrie élu roi des Romains. Suite du siège de Livron. Les Protestans surprennent Aigues-mortes. Levée du siège de Livron. Progrès des Réformés en Languedoc. Ligue des Catholiques Politiques avec les Protestans. Sacre & mariage du Roi. Arrivée des Députés Protestans à la Cour, & le succès de leur négociation. La reine Elisabeth veuve de Charles IX. repasse en Allemagne. Nouvelles entreprises du sieur de la Haye, & sa fin tragique. Disposition des Rochelois au retour de leurs Députés. Guerre en Poitou & en Saintonge. Entreprise des Protestans sur le mont Saint Michel. Entreprise des Catholiques sur l'isle de Ré. Sa situation. Succès de cette expédition. Troubles de Marseille.

Guerre en Dauphiné. Monbrun est fait prisonnier par les Catholiques. Sa mort. Lesdiguieres chef des Protestans en Dauphiné. Le Roi accorde au duc de Lorraine tous sès droits de souveraineté dans le duché de Bar.

HENRI
III.
1575.

S O M M A I R E D U L I V R E L X I.

Etat des affaires de Pologne. Lettres des Etats de Pologne à sa Majesté. Réponse du Roi à ces lettres. Le maréchal de Bellegarde & le sieur de Pybrac nommés à l'ambassade de Pologne. Henri est déposé. Instances du sieur de Pybrac, & le succès de sa négociation. Amurath III. empereur des Turcs. Excursion des Tartares en Pologne. Schisme dans la diete de Pologne au sujet de l'élection d'un nouveau Roi. Le duc d'Alençon se retire de la Cour. Manifeste de ce Prince. Le prince de Condé traite avec les Allemans. Articles du traité. Conduite artificieuse du duc d'Alençon. Elargissement des maréchaux de Monmorency & de Cossé. La Reine mere va trouver le duc d'Alençon. Entrée d'un corps d'Allemans en France conduit par Thoré. Défaite des Allemans sur la Marne. La Reine mere conclut une trêve avec le duc d'Alençon. Remontrances de la ville de Paris au Roi. La Cour traîne en longueur l'exécution de la trêve. Du Guât assassiné par le baron de Viteaux. Publication de la trêve au camp du duc d'Alençon & à la Rochelle. Célébration du Jubilé à Rome. Morts illustres. Troubles de Genes & leur origine. Origine des anciens & des nouveaux Nobles. Divers changemens arrivés

HENRI III. 1575. *dans le gouvernement. Ecrits des deux partis. Les Nobles sortent de Genes. Le Pape y envoie un Légat. Ambassade de l'Empereur à Genes. Ambassade du Roi. Lettre de Doria au Sénat & au peuple. La guerre est résolüe. Progrès des Nobles. Lettre du Grand Duc à Doria. Les deux partis conviennent d'une trêve. Suppression des rentes de la banque de Genes. On entre en négociation. Apologies des deux partis. Publication de la paix.*

SOMMAIRE DU LIVRE LXII.

1576.

Peste violente en Italie. Etat des affaires de Pologne. Délais de l'Empereur. Le prince Bathory se rend en Pologne, & est couronné. Le nonce du Pape fait sans succès des propositions d'accommodement. Requête des Protestans présentée à la diete de Ratisbonne. Mort de l'empereur Maximilien, & son caractère. Morts de l'électeur Palatin & du duc de Mekelbourg. Etablissement de l'Académie d'Helmstadt. Mort illustres. Suite des guerres de Flandre. Prise de Crimpen par le prince d'Orange. Continuation du siège de Zirikzée. Mort de Dom Louis de Requesens. Suite du siège de Zirikzée. Reddition de la place. Nouvelle révolution en Flandre. Sédition de Bruxelles. Ligue des provinces de Flandre. Les Etats traitent avec la reine d'Angleterre & le duc d'Alençon. Défaite des Confédérés à Tillemont. Prise de Mastricht par les Espagnols. Sac d'Anvers. Arrivée de Dom Juan aux Pays-bas. Siège de la citadelle de Gand par les Etats. Pacification de Gand.

Reddition

Reddition de la citadelle. Prise de la citadelle de Valenciennes Réduction de la Frise à l'obéissance des Etats. Dom Juan devient suspect aux Flamans. Avis du prince d'Orange aux Etats de Flandre. On convient d'une trêve. Affaires de France. Lettre du duc d'Alençon au Parlement de Paris. Entrée des Allemans en France. Le roi de Navarre quitte la Cour. Etat du Languedoc. Le duc d'Alençon reconnu Généralissime des confédérés. Assemblée de Moulins. Cinquième Edit de pacification. Déclaration du Roi en faveur du maréchal de Monmorency.

HENRI
III.

1576.

SOMMAIRE DU LIVRE LXIII.

Suite des affaires de France. Origine de la Ligue. Le roi de Navarre fait profession publique de la Religion prétendue réformée. Saint Jean d'Angely surpris par le prince de Condé. Le prince Casimir député au Roi, pour se plaindre de l'infraction du dernier Edit. Le baron de Mirebeau cède Brouage au prince de Condé. Broüillerie entre ce Prince & les Rochelois. La reine d'Angleterre travaille à empêcher que les Païs - bas ne se donnent à la France. Mouvemens en Irlande. Mort du comte d'Essex. Troubles en Languedoc. Etats de Blois. Mémoire présenté au Pape par l'avocat David au nom de la Ligue. Le Roi se déclare le chef de la Ligue. Décision des Etats au sujet de la Religion. Les Députés des Eglises réformées protestent contre les Etats. Ceux-ci députent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc Damville. Le Roi prend l'avis des princes &

1577.

seigneurs de sa Cour sur la décision des Etats au sujet de la Religion. Les Prélats demandent la publication du concile de Trente. Divers réglemens faits par l'assemblée des Etats. La Cour négocie avec le duc Damville, pour avoir sa démission du gouvernement de Languedoc. Divers mouvemens dans le Royaume. Réponse du roi de Navarre aux députés des Etats. Le prince de Condé refuse de leur donner audience. Les Etats présentent leur cahier au Roi. Ils refusent de consentir à l'aliénation du domaine. Réponse du duc Damville à leurs Députés. Le duc de Montpensier conseille la paix. Nouvelle décision des Etats au sujet de la Religion. Ambassade du prince Casimir au Roi. Le Roi députe aux princes de l'Empire. Réponse du prince Casimir à son Envoyé. Réponse du landgrave de Hesse au même. Sentimens du premier Président de Thou sur la Ligue. Nouvel Edit au sujet des Réformés. Broüilleries entr'eux. Succès des troupes du Roi. Prise de la Charité par le duc d'Anjou. Prise d'Issoire par le même.

SOMMAIRE DU LIVRE LXIV.

Affaires de France. Expédition aux sables d'Orlonne. Prise de Brouage par l'armée du Roi. Edit de Poitiers. Edit concernant les Monnoyes. Morts illustres. Suite des guerres de Flandre. Dom Juan d'Autriche reconnu Gouverneur général des Païs-bas. Ses projets. Mort violente de d'Escovedes. Dom Juan surprend Namur. La guerre se rallume en Flandre. Arrivée de l'archiduc Mathias aux Païs-bas.

Les Etats lui déferent le gouvernement général des Provinces. Affaires d'Angleterre. Troubles d'Irlande. Navigation de Martin Forbisher vers le Nord.

HENRI
III.

1577.

SOMMAIRE DU LIVRE LXV.

Affaires du Nord. Origine de Dantzick. Révolte des habitans de cette ville contre la Pologne. Défaite de ceux de Dantzick par les Polonois. Réduction de cette ville à l'obéissance du roi de Pologne. Origine de l'expédition de Dom Sebastien roi de Portugal en Barbarie. Description du royaume de Portugal. Préparatifs de Dom Sebastien pour l'expédition d'Afrique. Le Pape publie une Croisade pour cette expédition. Départ de la flotte Portugaise & son arrivée en Barbarie. Défaite de l'armée Chrétienne par les Maures. Mort de Dom Sebastien. Le cardinal Henri monte sur le trône de Portugal. Prétendans à cette couronne. Morts illustres.

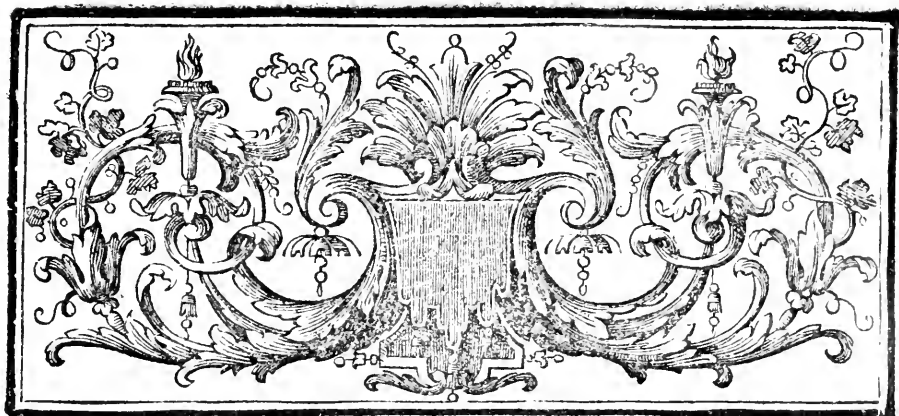
1578.

SOMMAIRE DU LIVRE LXVI.

Suite des guerres de Flandre. Défaite de Gublou. Progrès de Dom Juan. Réduction d'Amsterdam à l'obéissance des Etats. Le duc d'Anjou traite avec les Flamans. Arrivée de ce Prince en Flandre. Défaite des Espagnols par l'armée des Etats. Edit de l'Archiduc & des Etats, qui établit la liberté de conscience dans tous les Païs-bas. Troubles de Gand. Les provinces Vallones refusent de recevoir l'Edit

pour la liberté de conscience. Mort de Dom Juan
 HENRI d'Autriche. Le prince de Parme prend en main le
 I. I. I. gouvernement des Pays-bas. Guerre en Frise. Affaires
 1578. de Transylvanie. Affaires d'Angleterre. Etat des
 affaires d'Ecosse. Affaires de France. Projets du
 maréchal de Bellegarde. Conférence de Nérac. Le
 duc d'Anjou se retire de la Cour. Requête présentée
 au Roi par les Etats de Bourgogne. Guerre dans le
 comté d'Avignon.

Fin des Sommaires de ce septième Volume.



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE

DE THOU.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.



Il fut dans ce même-tems que Seraphin Olivier, homme d'une grande candeur & d'un esprit agréable & très-orné, arriva à Paris. Il y étoit envoyé par le pape Grégoire XIII. pour féliciter le nouveau Roi de sa part, au sujet de ses victoires, & le complimenter sur sa nomination à la Couronne de Pologne que son mérite & ses vertus lui avoient fait déferer. Il lui présenta de plus dans un lieu sacré une rose d'or qu'il avoit apportée de Rome, & qu'il avoit reçue de la propre main du Pape comme un présent de bon augure, avec une lettre du savant Cardinal Stanislas Osius évêque de Warmie, Prêlat rempli de zele pour les interêts de la Religion, & d'a-

CHARLE
IX.

1573.

Le Pape en-
voye compli-
menter le
Roi de Polo-
gne.

~~—————~~ mour pour sa patrie : il parut que Henri la lisoit avec beaucoup de plaisir.

CHARLE

IX.

1573.

Cérémonies
pratiquées
par les Am-
bassadeurs
pour recon-
noître leur
Roi.

Les ambassadeurs de Pologne prirent quelque repos le lendemain de leur arrivée. Le jour suivant, ils eurent audience du Roi, & s'approchèrent très-respectueusement de S. M. pour lui baiser la main. Ce fut l'évêque de Posnanie qui porta la parole. Il dit que le Senat & tous les Ordres de la Republique de Pologne ne pouvoient donner au Roi une preuve plus authentique de l'estime qu'ils avoient pour sa personne, qu'en nommant son frere pour leur Roi, suivant la demande que Sa Majesté leur en avoit faite; que ses Collegues & lui étoient venus en France par ordre du Senat pour apporter cette nouvelle, avec une entiere confiance que cette élection, faite dans toutes les regles, tourneroit à l'avantage de toute l'Europe.

Le Roi leur répondit en peu de mots, que leur arrivée lui avoit causé un joye très-sensible; qu'il se souviendroit toute sa vie du present magnifique qu'ils avoient fait à sa recommandation à un frere qu'il aimoit tendrement; qu'il ne perdrait aucune occasion de leur en marquer sa reconnaissance, afin de faire connoître non-seulement à la Pologne, mais à tout l'Univers & à tous les siècles, que jamais Prince n'a eu plus d'amitié pour aucune nation, qu'il en aura toujours pour les Polonois. Le Chancelier Birague, & Paul de Foix expliquerent plus au long la réponse de Sa Majesté.

Au sortir de l'audience, les Ambassadeurs furent conduits chez la Reine-mere, & chez la reine Elisabeth. La premiere tira l'Evêque de Posnanie en particulier, & lui parla quelque-tems en Italien. Les Polonois ayant remis au lendemain à aller saluer leur Roi monterent à cheval après dîner, & prirent un grand tour pour venir passer sur le pont de bois avec beaucoup plus de pompe & de magnificence que la veille: car ils étoient vêtus de longues robes d'étoffes d'or; & cet habit joint à la gravité convenable à des Senateurs ne representoit pas mal l'ancienne majesté du Senat Romain: les bridés de leurs chevaux étoient garnies d'argent, & toutes brillantes de pierreries: leurs selles étoient garnies d'or, & leurs riches harnois ne causoient pas moins

de plaisir que d'admiration à tous les spectateurs. Le cortège de chacun des Ambassadeurs marchoit devant lui. C'étoient de jeunes Gentilshommes tous en robes de soye & précédés par des Officiers qui portoient des masses de fer de deux coudées de haut. Les Seigneurs de la Cour les conduisirent en cet équipage à l'appartement de leur Roi , qui leur fit un accueil très-gracieux. Après quoi l'évêque de Posnanie lui dit : Que Dieu ayant appelé à lui Sigismond-Auguste leur Roi , le Senat, l'Ordre Equestre & tous les Ordres tant du royaume de Pologne , que du grand duché de Lithuanie s'étoient assemblés , & qu'après avoir demandé les suffrages de l'Assemblée en la maniere ordinaire , tous unanimement l'avoient proclamé Roi des deux nations ; qu'ils le prioient de se souvenir que l'opinion que l'on avoit de sa vertu ayant été le motif qui lui avoit fait déferer le Royaume , c'étoit aussi par la vertu qu'il devoit le gouverner & le conserver : qu'il devoit encore jurer l'observation des promesses que les ambassadeurs de France avoient faites au Sénat en son nom ; qu'après cela ses collegues & lui executeroient avec une extrême joye ce qui avoit été réglé par la Diète.

Henri répondit à ce discours : Qu'il remercioit Dieu , & le Senat de ce qu'ils l'avoient choisi pour leur Roi avec tant de marques d'affection ; qu'il feroit tout son possible pour répondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui. Cette réponse leur ayant été faite en latin , Philippe-Hurault de Chevigny son Chancelier ajoûta , Que leur arrivée avoit fait au Roi le plus grand plaisir qu'il pût recevoir ; qu'il avoit beaucoup d'empressement de se rendre au royaume qu'il tenoit de Dieu & de leur liberalité ; que le zele que les Polonois venoient de marquer à leur Roi , en entreprenant un si long voyage pour venir le chercher en France , avoit rempli , ou pour mieux dire surpassé l'attente de Sa Majesté ; qu'elle n'oublieroit jamais ce qu'ils avoient fait en cette occasion , & qu'après avoir forcé ses ennemis même à lui donner le titre de grand Capitaine , il combleroit de bienfaits ses serviteurs , & qu'ils ne lui refuseroient pas celui de Prince très-liberal & très-reconnoissant. Qu'ils pourroient , quand ils voudroient , lui présenter les articles , que ses Ambassa.

CHARLE
IX.

1573.

deurs avoient promis de sa part ; qu'il étoit tout prêt de les
 CHARLE confirmer , & de les ratifier par son serment. Les Ambassa-
 IX. deurs lui baisèrent ensuite la main , & tous les Polonois
 1573. après eux. Henri ayant aussi-tôt pris l'évêque de Posnanie
 par la main entra dans la chambre du Roi : tous les autres
 Ambassadeurs l'y suivirent , & s'entretenirent avec lui quel-
 que-tems. Lorsqu'ils se retirèrent sur le soir , ils demande-
 rent quelques jours , pour examiner les ordres , dont on les
 avoit chargés. Ils avoient résolu d'aller le lendemain à l'au-
 dience du duc d'Alençon : mais ayant sçu qu'il étoit au lit ,
 & qu'il avoit eu la fièvre pendant la nuit , & ne voulant
 pas le fatiguer , ils allèrent saluer le roi de Navarre , Mar-
 guerite de Valois sa femme , le cardinal de Bourbon , & le
 cardinal de Lorraine.

Deux jours après , le roi de Pologne ayant envoyé René
 de Villequier , & Philippe Hurault chez l'évêque de Pos-
 nanie , ce Prélat leur dit que les Ambassadeurs souhaitoient
 avoir une audience de leur Roi , si Sa Majesté le trouvoit
 bon. Le Roi y ayant consenti , ils se rendirent au palais
 d'Anjou , & presenterent les articles , par lesquels ce Prin-
 ce s'étoit engagé à faire passer en Pologne par la voye des
 banquiers les revenus des biens qu'il possédoit en France. Il
 y avoit beaucoup d'autres articles , sur les dettes de son
 prédécesseur , sur l'Université de Cracovie , sur un Semi-
 naire pour la jeunesse , sur les privileges & les immunités
 de la Nation , sur la Religion , sur les mariages , sur l'équi-
 pement d'une flote , sur un traité à faire avec la France ,
 & en particulier sur les moyens d'établir une paix solide
 entre les sujets , qui étoient de différentes Religions , & c'est
 sur quoi les Evangeliques insistoient vivement. Comme ils
 stipuloient pour les Protestans de France , il y en eut qui de-
 manderent qu'on leur fît voir ce que Monluc avoit promis
 sur ce point. Ce discours ayant surpris les Ministres du Roi
 (c'étoient le Chancelier de Birague , Jean de Morvilliers ,
 Sebastien de l'Aubespine évêque de Limoge , Paul de Foix ,
 Philippe-Hurault de Cheverny , Pomponne de Bellievre , &
 Gui du Faur) ils soutinrent qu'il n'y avoit rien sur les dif-
 ferends de Religion , dans les ordres que le Roi avoit don-
 nés. Monluc qui fut interrogé , avoua que ses instructions

n'en parloient pas : mais qu'il avoit été obligé de faire quelque promesse pour fermer la bouche aux ennemis de la France , & pour ramener les esprits des Evangeliques , qui étoient furieusement alienés par les bruits qu'on affectoit de répandre sur ce qui s'étoit passé à Paris : qu'il avoit fallu faire ce sacrifice à la haine des uns , & aux desirs des autres. Car comme les rivaux de la France mettoient tout en œuvre pour rendre le Roi & le duc d'Anjou odieux aux Grands du royaume , à l'occasion du massacre de Paris qu'ils disoient avoir été fait de dessein prémédité , Monluc soustenoit au contraire que ce malheur ne devoit être regardé que comme un pur effet du hasard : qu'il n'avoit pas été au pouvoir du Roi de l'empêcher. Les Evangeliques voulurent bien recevoir cette excuse : mais ils dirent que si le massacre s'étoit fait à l'insçu du Roi & malgré lui , il falloit que S. M. prômît d'en punir les auteurs , de donner aux Protestans François des sûretés suffisantes , & de faire observer religieusement les Edits publiés en leur faveur : qu'il devoit sevir contre ceux qui les avoient violés par le passé , & pourvoir à ce qu'ils n'eussent plus d'infracteurs à l'avenir. Monluc représentoit que n'ayant rien à répondre à ces raisons , il avoit cru devoir leur promettre au nom du Roi ce qu'ils demandoient , dans la crainte que s'il le leur refusoit , ils ne se joignissent aux ennemis de la France , & ne traversassent le succès de l'affaire dont il étoit chargé , & qui étoit en très-bon train : mais qu'au reste cette affaire ne regardoit point les Polonois , & que le Roi n'étoit point tenu de ce qu'il avoit promis sur cet article.

Cependant comme ceux des Ambassadeurs qui étoient Evangeliques insistoient toujours là-dessus jusqu'à l'importunité , & que les Courtisans envieux de Monluc repliquoient que ç'avoit été une témérité & une présomption outrée à ce Ministre de passer ainsi ses pouvoirs ; le Roi crut devoir s'expliquer à ce sujet avec l'évêque de Posnanie , & les autres Ambassadeurs Catholiques. Pendant long-tems il apporta divers prétextes pour éluder la demande des Ambassadeurs Evangeliques , & à la fin il la refusa nettement. Roger Tritonio Abbé de Pignerol , qui nous a donné la vie du Cardinal Vincent Lauro , alors Nonce auprès du

CHARLE nouveau Roi, lui donne tout le merite de cette affaire. L'é-
IX. vêque de Pofnanie, dit cet Auteur, étant d'un naturel ti-
 1573. mide & chancelant, ne montrait pas dans une négociation
 si importante pour la Religion, toute la fermeté qu'il de-
 voit. Albert Laski paroiffoit ne s'y intereffier que foible-
 ment : mais Lauro vint à bout de les engager à n'y point
 donner leur consentement : & ce fut par le moyen du car-
 dinal d'Est qu'il instruisit bien d'abord : après quoi il lui fit
 prendre un mauvais habit, & le fit entrer la nuit chez l'é-
 vêque de Pofnanie. Lauro fôutint enfuite cette affaire avec
 beaucoup de foin & de perfévérance, en fe rendant affidu
 auprès du jeune roi de Pologne, qui par lui-même étoit
 très-attaché à la Religion de fes ancêtres. Il le suivit dans
 fon nouveau royaume & il ne pouvoit pas s'en difpenfer,
 puisque le Pape Grégoire XIII. l'avoit nommé Nonce au-
 près de ce Prince.

Les ambassadeurs Evangeliques follicitèrent encore le
 Roi en faveur de Charlotte de Monpensier, qui après avoir
 quitté la France à caufe de la Religion, s'étoit réfugiée au-
 près de l'électeur Palatin. Ils fupplierent S. M. de vouloir
 bien la réconcilier avec le duc de Monpensier fon pere, &
 d'employer auffi fes bons offices auprès du duc de Savoye
 pour Jacqueline de Monbel d'Entremont veuve de Coligny,
 & d'obtenir de ce Prince qui la tenoit en prifon à Turin,
 qu'il lui rendît la liberté avec fes biens, & qu'il lui permît
 de vivre dans fa maifon en liberté de confcience : ils deman-
 derent de plus que Charle de Coligny qui étoit prifonnier
 à Marfeille, en fortît & fut renvoyé au lieu où étoient fes
 freres. Mais le Roi éluda toutes ces demandes fous prétex-
 te que cela n'intereffoit en rien la Pologne.

Ce jour-là, & les jours fuivans on tint des conférences
 pour regler les autres articles, & on les interpréta pour la
 plûpart d'une maniere dont tout le monde fut fatisfait, mais
 fans aller jamais au-delà des ordres que le Roi avoit don-
 nés à Monluc, aufquels on s'en tint exactement.

Le neuf de Septembre Henri donna dans fon palais un
 grand repas aux ambassadeurs de Pologne : comme ils
 étoient affis aux côtés de la table du Roi ils fe leverent la tête
 nue, fuivant l'ufage de leur pays pour boire à la fanté de S.

M. avec une joye mêlée de tendresse ; & firent des vœux pour sa conservation. Le lendemain il y eut une grande assemblée à Nôtre-Dame , où se trouverent les deux Rois & les deux Reines , les ambassadeurs de Pologne , même ceux qui étoient de la Religion Evangelique , les ministres du Pape , d'Espagne , d'Ecosse , de la république de Venise , & des autres Princes ; les cardinaux de Bourbon , de Lorraine , de Guise , & d'Est , plusieurs Evêques , le Parlement , beaucoup de Courtisans , & une foule extraordinaire de peuple , enforte que cette grande Eglise étoit pleine jusqu'à la voûte. Après la messe Henri s'approcha du maître-autel en présence de Pierre de Gondi évêque de Paris , & jura au nom de Dieu , les mains sur les saints Evangiles , suivant la formule réglée dans les dernieres conferences , & apportée à l'Eglise par les Ambassadeurs , qu'il conserveroit inviolablement les droits de tous ses sujets tant Lithuaniens que Polonois. Le Roi de France jura aussi-tôt après , qu'il accompliroit de bonne foi tout ce que Monluc , Noailles , & Saint Gelais gouverneur d'Agen ses ambassadeurs à la Diete , avoient promis de sa part. Après la cérémonie on se rendit à l'Evêché où S. M. T. C. donna un grand repas aux Polonois. Le lendemain on les invita à une conference , où on lut des lettres de l'Empereur , & de la diete de l'Empire assemblée à Francfort , datées du dix-sept Août , par lesquelles les Etats de l'Empire consentoient suivant la priere qu'on leur en avoit faite , que Henri avec toute sa suite passât au travers de l'Allemagne pour se rendre en Pologne , & promettoient toute sureté pour lui & les personnes de sa suite. Comme on fut d'avis de prendre ce parti , on écrivit à l'Empereur & aux Etats de l'Empire , pour les remercier , & nommément ceux sur les Etats desquels il falloit passer.

Il ne restoit plus qu'à lire publiquement , & avec toute la solemnité requise le Decret de l'élection. Cela fut fait sur un théâtre que l'on dressa dans la grande sale du Palais , où l'on a coûtume de célébrer les nôces des Rois. Le Roi , le roi de Pologne , les deux Reines , le duc d'Alençon , & le roi de Navarre son beau-frere étoient assis sous de magnifiques dais sur un échafaut , qu'on avoit élevé auprès de la table de marbre. A la gauche étoient les Princes du sang

CHARLE royal. Henri prince de Condé , le duc de Monpensier , & IX. le prince Dauphin son fils. Les quatre Cardinaux que j'ai nommés ci-dessus fermoient le côté droit ; au-dessous d'eux étoient placés grand nombre d'Evêques , les Ministres étrangers , & les Conseillers d'état. Un peu au-dessous & sur des sieges plus bas étoit le Parlement en robes rouges , le Recteur de l'Université , les Juges ordinaires , & les Tresoriers de France. Il y avoit bien dix mille spectateurs placés dans ce grand & vaste vaisseau , les uns sur les degres des escaliers , les autres sur des échafauts , & le reste comme il avoit pu.

Lorsque les Ambassadeurs approcherent , on fit faire un grand silence. Il entrèrent au Palais au son des trompettes , & le duc de Guise Grand-maître de la maison du Roi les ayant reçus à la porte , on les conduisit à l'endroit où étoit le Roi , & l'on y déposa le Decret d'élection enfermé dans un cassette d'argent : deux des Ambassadeurs pour marque de respect l'avoient portée sur leurs épaules depuis l'escalier de la cour jusqu'au trône du Roi. L'évêque de Posnanie prit la parole. Après un petit préambule sur la veneration que les Polonois avoient pour leur Roi , & sur leur zele pour son service , il supplia très-humblement S. M. de leur dire si elle vouloit bien qu'on lui présentât le Decret par lequel Henri son frere avoit été nommé roi de Pologne , & qu'on le lût publiquement. Le Roi ayant répondu qu'il le vouloit bien , l'Evêque se tourna vers Henri & parla ainsi : » Fasse le ciel que cette affaire ait une » suite heureuse. Le Senat, la Noblesse , & tous les Ordres » de Pologne & de Lithuanie , étant assemblés pour choi- » sir un Roi , vous ont nommé tout d'une voix , & nous ont » ordonné de vous apporter cette heureuse nouvelle , avec » le Decret de votre élection. La premiere grace qu'ils » vous demandent c'est que vous receviez le Royaume d'auf- » si bon cœur qu'ils vous le donnent , & que vous passiez » voir par des effets que vous l'avez obtenu autant par vos » vertus & par les services que vous avez rendus à la Re- » ligion , que par l'estime & par l'inclination que les Polo- » nois avoient pour vous. La seconde priere qu'ils vous font » c'est qu'après avoir mis ordre à vos affaires , vous passiez

en

» en Pologne le plus promptement que vous pourrez pour
 » vous y faire sacrer, pour prendre possession de cette Cou-
 » ronne que vos grandes qualités vous ont acquise, & pour
 » faire le bonheur de deux grands peuples qui sont pleins
 d'amour pour vous. « S'étant ensuite tourné vers les Colle-
 gues, il ordonna qu'on ouvrît la cassette, & le decret ayant
 été tiré, il fut présenté avec un très-grand respect A
 HENRI ROI DE POLOGNE, PIEUX, ILLUSTRÉ, TRIOM-
 PHANT, GRAND. Aussi-tôt on fit faire silence, & Jean
 Herbort castelan de Sanock le lut par ordre de Henri. En
 tête étoient les noms des Evêques, des Palatins, des Castelans
 & des autres Senateurs, ensuite les raisons de leur choix;
 premierement, la splendeur de la maison de Valois; secon-
 dement les dons de la Nature & de la Fortune rassemblés
 dans la personne de Henri; en troisième lieu, les grands
 services qu'il avoit rendus à la Religion; enfin la parole
 qu'il donnoit, de faire passer en Pologne les revenus des
 grands biens qu'il avoit en France. Le decret étoit muni
 de cent sceaux. Lorsqu'on en eut fait la lecture, l'évêque
 de Posnanie ajouta encore quelques mots, après quoi Nico-
 las-Christophe Radzewil parla pour les Lithuaniens, qui
 sont en tout égaux aux Polonois. Cela fait, Henri après
 avoir rendu grâces à Dieu, remercia encore comme il avoit
 déjà fait, tous les Ordres du Royaume, & les Ambassadeurs
 en particulier, il leur dit qu'il se trouvoit très-honoré du
 decret de la République, & qu'on ne pouvoit être plus sa-
 tisfait qu'il l'étoit. Ayant ensuite appelé Hurault son Chan-
 celier, il lui ordonna de répondre plus au long au discours
 des Ambassadeurs. Voici comme il commença: » Quelques
 » bienfaits que la France & la Pologne aient reçus de tout
 » tems de la main de Dieu, il n'y en a point qui soient au-
 dessus de cette élection. « Il loua ensuite la prudence du Senat,
 cita l'exemple de l'Empereur Nerva, & d'Alexandre le Grand.
 » Le premier, dit-il, remit l'Empire à un successeur (1) qui en
 » étoit très-digne. L'autre interrogé à la mort qui il vouloit
 » pour son successeur répondit: LE PLUS DIGNE. Il ajouta,
 » que celui à qui les Polonois avoient donné leurs suffrages
 » paroissoit en effet le plus digne des Competiteurs, puisque

CHARLE
 IX.
 1573.

(1) Trajan.

~~CHARLES~~ » quoiqu'absent , éloigné & étranger , ils l'avoient préféré à
 CHARLE » des rivaux ou présens ou voisins , ou même de leur nation ,
 IX. » & avoient mieux aimé venir lui apporter leur couronne ,
 1573. » que d'attendre qu'il vînt la prendre chez eux. Que Henri
 » de qui ce Senat aussi plein d'intégrité que de courage avoit
 » eu une si grande opinion , feroit tout son possible pour
 » soutenir & augmenter même parmi ses nouveaux sujets la
 » réputation qu'il s'étoit acquise , & l'attente que les autres
 » nations avoient conçûe de ses grandes qualités ; qu'il
 » alloit quitter pour l'amour d'eux le Roi son frère , la Reine
 » sa mère , à qui il avoit de grandes obligations , & la France
 » sa patrie. Qu'il n'en vouloit point d'autre à l'avenir , que
 » la Pologne. « En faveur des Ambassadeurs , il dit : Que
 le Serenissime roi de Pologne n'oublieroit jamais que rien
 n'avoit pû les empêcher de le venir trouver , ni la lon-
 gueur du chemin , ni les difficultés du voyage , ni les dif-
 férens pays par où il falloit passer , ni les fleuves qu'il fal-
 loit traverser , & qu'il auroit pour eux toute la reconnois-
 sance que méritoit un si grand zele. Il finit par cette clause
 d'heureux présage qu'il ajoûta au nom du Prince » : Allons
 » où la volonté de Dieu , & l'amour de la foi Chrétienne
 » nous appelle. « Ces derniers mots furent extrêmement
 applaudis de toute l'Assemblée. Aussi-tôt la Musique du Roi
 entonna le TE DEUM , & les deux Rois s'étant mis à genoux
 adorèrent celui qui élève & renverse les Rois comme il lui
 plaît. Après qu'ils se furent relevés , le Roi avec un air se-
 rein s'avança le premier vers le trône où son frère étoit assis ,
 l'embrassa & le baïsa suivant l'usage qui se pratique entre les
 Princes ; le duc d'Alençon & le roi de Navarre le firent
 ensuite avec la même cérémonie , tous les autres Princes
 allèrent le saluer chacun en la maniere qui convenoit à son
 rang. Les ambassadeurs de Pologne eurent la permission de
 baiser sa main , qui avoit fait tant de belles actions.

La nuit approchant , on congédia l'Assemblée ; le decret
 fut remis dans la cassette d'argent , & Jean Tomiezki , & An-
 dré comte de Gorka la prirent sur leurs épaules & la portèrent
 sur l'autel le plus proche. Elle fut ensuite remise entre les
 mains de Hurault , & confiée à sa garde. La cérémonie fut
 suivie d'une décharge de canon qui se fit dans toute la ville ,

& principalement à l'Arfenal. Le Roi donna au Louvre un souper d'une magnificence extraordinaire aux ambassadeurs de Pologne. Jean Sari Zamoski a composé à ce sujet un discours, mais je ne sçais s'il l'a prononcé. Son nom se trouve à la tête de deux livres écrits sur le Senat. Quelques-uns de mes amis m'ayant assuré que Sigonius en étoit l'auteur, comme j'eus occasion de le voir dans le tems que j'étois à Boulogne, je lui demandai ce qui en étoit. Comme il étoit homme modeste, j'eus beaucoup de peine à le lui faire avouer. Dans la verité, Zamoski qui s'étoit fait un nom parmi les Sçavans par ces écrits, s'en fit un bien plus grand & plus réel dans la suite par ses exploits contre les Moscovites, & contre la maison d'Autriche; enforte qu'on peut le regarder comme un homme également illustre & par les armes & dans la robe.

CHARLE
IX.
1573.

François Baudouin Jurisconsulte célèbre, qu'on avoit destiné pour rétablir l'Université de Cracovie, mais qui mourut avant que de le pouvoir faire, publia en ce tems-là un discours adressé à Zamoski, où il le louë comme auteur de deux livres sur le Senat, & il parle de l'ambassade de Pologne comme de la plus éclatante qui ait jamais été faite par aucune nation. Il mourut deux mois après à Paris le onze de Novembre âgé seulement de cinquante-trois ans.

Mort de Fr.
Baudouin fa-
meux Juris-
consulte.

Le lendemain de la lecture du decret, le Roi voulut que son frère fit son entrée à Paris, armé de toutes pieces. La pompe fut magnifique; il marcha à cheval sous un parasol, depuis la porte saint Antoine jusqu'aux portes du Palais, aux acclamations d'une multitude de peuple qui crioit: Vive le roi de Pologne. Les Magistrats de la ville avoient fait élever d'espace en espace des arcs de triomphe ornés de statues, de tableaux & d'inscriptions en vers & en prose, les unes à la gloire des Polonois, & les autres sur l'union des deux frères Rois, & sur l'amour de leurs sujets pour eux. La Reine donna aussi à souper aux ambassadeurs de Pologne dans son palais des Tuilleries sur le rempart & auprès du Louvre. Lorsque les tables furent ôtées, il parut tout d'un coup un rocher fort élevé, qui marchoit de lui-même autour de la salle. Sur le sommet il y avoit seize Nymphes qui représentoient les seize Provinces du royaume de France. (Ces

Entrée du
roi de Polo-
gne à Paris.

CHARLE IX.
1573. Nymphes étoient des filles de condition de la maison de la Reine.) Après qu'elles eurent fait admirer la douceur & les charmes de leurs voix, elles récitèrent de beaux vers que Ronfard & Daurat, deux des plus beaux génies de ce siècle, avoient composés à la louange de la France & du roi de Pologne. Elles descendirent ensuite de leur rocher pour faire des présens à ce Prince. Elles finirent par la danse. Le bel ordre de leurs mouvemens, leurs gestes pleins de graces, & les figures extraordinaires de ces danses pleines de tours & de retours qu'on n'avoit jamais vûs, & qu'on avoit inventés en cette occasion pour donner plus de plaisir, amusèrent agréablement les spectateurs.

Ramboüillet
est envoyé
en Pologne
pour remer-
cier le Senat.

Le lendemain on fut d'avis de faire prendre les devants à Jean Sborouski pour aller rendre compte au Senat de ce que les ambassadeurs de Pologne avoient fait à Paris, du départ de leur Roi, & du tems qu'il arriveroit en Pologne, afin qu'on eût le tems de publier un édit pour ordonner à tous les Vassaux de la Couronne de se trouver au Sacre. On envoya en même tems Nicolas d'Angennes Seigneur de Ramboüillet, qui avoit déjà été employé en plusieurs Ambassades, où il s'étoit acquis une grande réputation de prudence. Il avoit ordre du Roi de remercier le Senat de sa part, de ce qu'à sa recommandation ils avoient nommé son frère roi de Pologne. Ils allèrent tous deux en Pologne par des routes différentes. Sborouski executa le premier les ordres dont ils étoit chargé. Ramboüillet se rendit d'abord auprès de Jacques Ufchanski archevêque de Gnesne, tant parce qu'en l'absence du Roi, il étoit le Chef de la République, que parce qu'il avoit montré beaucoup de zele pour notre parti : il étoit en ce tems-là à Lowicz. Ramboüillet l'y alla trouver, & après les premiers complimens, il lui fit de grands remerciemens de la part du Roi. L'Archevêque y ayant répondu comme il devoit, ils se séparèrent avec toutes sortes de démonstrations d'amitié. De là, Ramboüillet alla à Warsovie, où il complimenta de la part des deux Rois la princesse Anne, sœur du défunt roi de Pologne, & lui présenta les lettres de ces deux Princes. Dès qu'elle lui en eut donné une en réponse au roi de Pologne, il partit pour se rendre à Ilza château de François Crassinski évêque de Cracovie, où il

fut reçu avec beaucoup de distinction. D'Ilza, il alla en trois jours à Cracovie. Dès le lendemain on l'introduisit dans le Senat, où il fit un discours pareil à celui qu'il avoit fait à l'archevêque de Gnesne, le castelan de Cracovie y répondit avec autant de politesse qu'avoit fait l'Archevêque.

On délibéra en présence de l'ambassadeur François, sur les mesures qu'il falloit prendre contre le Grand Duc de Moscovie, qui se dispoisoit, disoit-on, à envahir la Lithuanie & la Livonie avec une armée de cent mille chevaux. Dès le commencement de l'année le Grand Duc Jean fils de Basile, voulant profiter de l'interrègne, étoit venu en personne en Livonie, au lieu que jusqu'alors il n'avoit fait la guerre que par ses Lieutenans. S'étant campé auprès de la forteresse de Weissenstein, il l'avoit prise au bout de six jours, & avoit traité les prisonniers avec une cruauté inouïe, les ayant fait embrocher & rotir, & entre autres Jean Boy Gouverneur du fort, avec quelques gentilshommes Suedois & Livoniens. De là étant retourné à Novogorod avec une partie de son armée, il avoit marié au duc d'Holstein Marie fille d'André, sa cousine germaine, à dessein d'armer les Danois & les Allemands contre les Livoniens. Cependant seize mille Moscovites qu'il avoit laissés en Livonie ravageoient tout le pays d'alentour. Mais Achaz General Suedois, les ayant attaqués remporta sur eux une grande victoire, & reprit le butin qu'ils avoient fait, après avoir taillé en pieces une partie de cette armée, & dissipé le reste.

Quelque tems après on essaya de réconcilier la ville de Rostock avec les ducs de Mekelbourg, Ulric & Albert. L'Empereur & les électeurs de Saxe (1) & de Brandebourg, (2) s'entremirent pour cela, mais en vain. Comme tout sembloit tendre à la guerre; que d'un côté les habitans se fortifioient contre la citadelle, en élevant un retranchement avec des palissades, & que de l'autre les Princes qui avoient amené de Warnemunde (3) des Vaisseaux que le roi de Danemarck leur avoit accordés, assiegeoient le port de Rostock (4), la Noblesse sollicitée par la Bourgeoisie, avec la-

CHARLE
IX.
1573.

Affaires
d'Allemagne.
La ville de
Rostock ac-
commodée
avec les ducs
de Mekel-
bourg.

(1) Auguste.

(2) Joachim.

(3) Warnemunde est au bord de la

mer, à l'embouchure d'une espee de canal ou de riviere sur laquelle est bâtie la ville de (4) Rostock.

CHARLE
IX.
1573.

quelle elle avoit un même intérêt, s'entremît de cet accommodement, qui contre l'attente des habitans de Rostock fut heureusement conclu le vingt-unième de Septembre dans une Conférence qui se tint à Gustrou (1). On donna aux ducs de Mekelbourg une ombre de souveraineté sur la ville; mais les habitans en gardèrent en effet tous les droits avec leur liberté & leurs privilèges, & cette citadelle si formidable fut ruinée de fond en comble. Depuis ce tems-là, les habitans fêtent tous les ans le vingt & un de Septembre, & font chanter le *TE DEUM* au son des cloches, parce que c'est le jour que cette ville réduite à un fâcheux esclavage vit briller pour la première fois un rayon de cette liberté après laquelle elle soupiroit. Mais pour faire honneur aux deux Princes, & leur donner quelque satisfaction, on avoit mis dans le traité un article qui portoit, que le Senat & la Bourgeoisie sortiroient de la ville, & qu'en pleine campagne ils leur demanderoient pardon du passé, & leur feroient un nouveau serment de fidélité. C'est en effet ce qu'ils exécutèrent solennellement au mois de Février suivant; & en même tems les Princes leur remirent la citadelle, qui fut bien-tôt rasée.

Paul de Foix
envoyé en
Italie, en Al-
lemagne, en
Pologne.

Quelques jours après le départ de Sborouski, le Roi envoya Paul de Foix en Italie, pour remercier de sa part la république de Venise, le Pape, & les autres Princes d'Italie, qui avoient félicité le roi de Pologne son frère sur son élection. Il avoit ordre de passer ensuite en Allemagne pour la même fonction, & d'aller de là joindre le roi de Pologne en ses Etats. J'étois alors de sa suite: & comme je ne puis avoir occasion de parler de lui, que je ne le fasse avec éloge, je me contenterai de dire ici, que je ne le quittois jamais, que je ne me sentisse meilleur, & plus disposé à pratiquer la vertu. Quelques jours après le Roi fit donner les presens aux Ambassadeurs; c'étoient des colliers d'or & des vases d'or & d'argent.

Départ du
roi de Polo-
gne.

Enfin tout étant prêt pour le départ du roi de Pologne, il sortit de Paris le vingt-huit de Septembre. Le Roi qui ne s'occupoit auparavant que de la chasse, sembloit avoir

(1) Gustrou est au midi dans les terres. Ces trois villes sont sur une ligne, & Rostock est au milieu.

remis son autorité & toutes les affaires de l'Etat entre les mains de son frère. Mais voyant que ce dernier reculoit toujours son départ , & qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour passer l'hiver à Paris , il changea tout d'un coup comme un homme qui se reveille d'un sommeil profond. Piqué de tous ses retardemens , il jura Dieu , ce qui lui étoit très-ordinaire par la mauvaise éducation qu'on lui avoit donnée , & il déclara qu'il falloit que son frère ou lui sortissent à l'instant du Royaume , & qu'en vain sa mère entreprendroit de l'empêcher. En effet Catherine aimoit éperdument Henri , & autant qu'elle avoit eu d'empressement pour lui procurer un royaume étranger ; autant elle avoit de regret de le voir partir pour s'y rendre ; à force de chercher des prétextes pour le retenir , elle se broüilla avec le Roi , qui lui étoit d'ailleurs très soumis : mais lorsqu'elle eut pénétré ses sentimens , & qu'elle vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer , elle changea de batterie & forma un nouveau plan , afin que si elle ne pouvoit pas le garder en France , elle pût au moins l'arrêter dans quelque Province qui n'en fût pas éloignée. Dans cette vûë elle chargea Schomberg de négocier avec le Prince d'Orange pour lui faire donner le commandement général des forces des confédérés en Flandre , où elle comptoit qu'il pourroit se rendre avec une flote bien équipée : elle étoit persuadée que le roi de Dannemarck qui s'intéressoit aux affaires du prince d'Orange , ne s'opposeroit point à son passage , & que les Polonois contribueroient volontiers à l'exécution de ce dessein. Schomberg aussi habile à conduire une négociation qu'une armée , negocia si bien cette affaire à Mets avec les députés que le prince d'Orange y avoit envoyés , que les articles étoient tout dressés : mais ce qui arriva depuis , déranga entièrement ce projet.

Cependant le Roi s'en alla à Villiers-Coterets , résolu de conduire son frère jusqu'aux frontières du Royaume. Il y donna audience aux députés des Huguenots du Languedoc & de la Guienne , qui s'étoient attroupés depuis le siege de la Rochelle. Quoiqu'ils fussent compris dans l'Edit accordé à cette ville , les succès qu'ils avoient eus , & la connoissance qu'on leur avoit donnée des demandes que les ambassadeurs de Pologne avoient faites au Roi pour eux , leur avoient si

CHARLES
IX.

1573.

Le Roi le
conduit.

CHARLE
IX.
1573.

fort enflé le cœur, qu'ils ne vouloient plus s'en tenir à cet Edit. S'étant assemblés avec la permission du Roi, d'abord à Nîmes, & ensuite à Montauban le vingt-quatre Août, jour auquel l'année précédente Coligny & ses partisans avoient été assassinés dans Paris, ils jugerent que l'Edit ne leur donnoit pas des sûretés suffisantes. Sur cela ils écrivirent quelques articles, & les joignirent à une Requête qu'ils envoyèrent au Roi par Jolet, Philippe, & Chavagnac, tous gens d'esprit, & d'un courage intrépide. Voici les ordres dont ils étoient porteurs. Après avoir très-humblement remercié le Roi de sa bonté pour les Protestans, & de la paix si nécessaire qu'il venoit de donner à la France, ils étoient chargés de supplier S. M. de ne pas trouver mauvais qu'ils demandassent de plus grandes sûretés, que celles qu'elle avoit bien voulu leur accorder; qu'ils ne doutoient point de sa bienveillance à leur égard, mais que le souvenir si récent du massacre de Paris ne leur permettoit pas d'être tranquilles, sur tout depuis que le Roi, malgré sa bonté naturelle, & l'horreur qu'il a de pareils crimes, s'est laissé gagner par de mauvais conseillers qui ont un grand pouvoir à la Cour, jusqu'à se déclarer par des lettres publiques, l'auteur d'une action si atroce, après avoir auparavant protesté par d'autres lettres qu'il la détestoit: Que cette complaisance leur faisoit craindre que la paix qu'on venoit de leur accorder, ne fût bientôt renversée par ces mêmes courtisans, si l'on ne prenoit de bonnes précautions pour la mettre à couvert de leurs entreprises: Qu'ils supplioient donc le Roi, que leurs villes de sûreté fussent gardées par des troupes de leur Religion, payées de deniers du Roi, & qu'on leur accordât outre cela deux villes en chaque Province, qu'on prendroit au jugement de gens de probité des deux Religions, & qui seroient pareillement gardées par une garnison composée & payée comme nous venons de le dire: Que l'exercice de leur Religion fût libre par tout le Royaume sans distinction de lieux, & qu'on établît en quelque endroit un Parlement Protestant pour juger leurs procès: Qu'on employât les décimes qui se prennent sur les biens des Protestans, pour l'entretien de leurs Ministres: Qu'on punît sévèrement les auteurs du meurtre de la saint Barthelemi, comme des brigands

gands & des perturbateurs du repos public ; qu'on revoquât les jugemens rendus depuis ce tems là contre les Protestans , tant à Paris qu'à Toulouse ; & qu'on rétablît les choses en entier malgré toutes les prescriptions fondées , ou sur des contrats , ou sur les loix & les coutumes : Que les mariages des Prêtres & des Moines qui avoient embrassé leur Religion , fussent déclarés valides , & les enfans qui en étoient nés , légitimes & capables d'hériter & de posséder toutes sortes de dignités & de charges ; & qu'en cas de contestation , l'affaire fût renvoyée aux Tribunaux Protestans : Que les tuteurs des enfans nés de parens Protestans , fussent tenus de les élever & de les instruire dans la même Religion : Que l'exercice en fût libre dans le Comtat Venaissin & dans le Diocèse d'Avignon : Qu'on ne changeât rien dans le Bearn aux reglemens que la reine Jeanné (1) y avoit faits pour la Religion , de l'avis des Etats du país : Que tous les Princes , les Magistrats , & les Ordres du royaume , s'engageassent par serment à l'observation de tous ces articles. Cette requête beaucoup plus étendue qu'elle n'est ici , étoit signée du vicomte de Paulin , & de saint Romain , le premier Commandant général des Huguenots en Guienne , & le second en Languedoc , du comte de Gourdon , de Verlac , & d'un grand nombre d'autres Gentils-hommes. Lorsqu'on la presenta au Roi à Villers-Coterets , elle surprit extraordinairement tout le monde , & indigna si fort la Reine , qu'elle dit : » Si Condé étoit encore en vie , qu'il fût dans le cœur » de la France , à la tête de vingt-mille chevaux & de cinquante mille hommes de pied , & maître des principales » villes du royaume , il ne demanderoit pas la moitié de ce » que ces misérables ont l'insolence de nous proposer. «

En même tems on donna audience aux députés du Dauphiné & de la Provence , qui demanderent aussi la décharge des fardeaux insupportables , & des impôts nouveaux dont on les accabloit , contre les privilèges & les franchises qui leur avoient été accordés au tems de Philippe de Valois & de Louïs XI. Le jeune Roi naturellement impatient , ayant été forcé d'entendre des demandes aussi extraordinaires , & auxquelles il ne s'attendoit nullement , les repassa bien des

CHARLES
IX.

1573.

(1) Mère de Henry IV.

~~_____~~
 CHARLE & se contenta d'éluder leurs requêtes par une réponse vague
 I X. & ambiguë. Il se débarrassa des députés de Languedoc & de
 1673. Guienne, en les renvoyant à Damville (1) qui leur donneroit audience dans un lieu dont on conviendroit, aux environs de Montauban, & satisferoit à leurs demandes suivant les ordres du Roi, & qui auroit soin de leur faire rendre la justice par des juges qui ne leur seroient point suspects.

Pour leur persuader qu'il parloit de bonne foi, il leur donna Jacque de Crussol (2) duc d'Uzez, qui fut sauvé à la saint Barthelemi par le duc de Guise, pour les conduire jusqu'à Damville. A l'égard des députés de Provence & de Dauphiné, le Roi s'excusa de leur accorder ce qu'ils demandoient, sur les troubles des années précédentes, sur les charges du Royaume, sur les pensions qu'il étoit obligé de payer à Marguerite de Valois (3) sa tante, à la reine d'Ecosse, à la Reine sa mère & à ses frères; mais il leur promit que dès que la tranquillité seroit rétablie dans le Royaume, il feroit tous ses efforts pour les soulager, & remettre toutes les Provinces dans leurs anciens privilèges. Ces réponses furent données aux uns & aux autres, le dix-huit d'Octobre.

Ceux de Languedoc s'assemblerent de nouveau à Millaud en Rouergue avec la permission de Damville; on y remit les mêmes demandes sur le tapis: on y ajouta même par maniere d'interprétation, de nouveaux articles, & on les envoya à Damville sur la fin de l'année; mais on ne put convenir de rien. Les esprits étant déjà si aigris que tout tendoit à une nouvelle guerre, ce qui les anima encore davantage, furent certains écrits qui coururent en ce tems-là, entre autre le livre intitulé, (De l'esclavage volontaire ou l'Anthenoticon. (4) C'étoit un ouvrage d'Etienne de la Boëtie Conseiller au Parlement de Bordeaux, mais composé dans une occasion fort différente, comme je l'ai dit dans son lieu. On affecta de le répandre alors pour disposer les esprits à la révolte. On en publia encore un autre sous le titre de Fran-

Divers écrits
 célèbres.

(1) Henri de Montmorency. | Emmanuel, de qui descend tout ce qu'il
 (2) C'est ce Dacier qui avoit été un | y a aujourd'hui de Princes du sang de
 de leurs Généraux. | Savoye.
 (3) Mariée à Emmanuel Philbert duc | (4) Ce mot signifie Anti-union.
 de Savoye en 1559. & mère de Charle |

co-Gallia , ou Gaule Françoisé , composé par un fameux Jurisconsulte (1) qui prétend prouver que ce Royaume le plus florissant de toute la Chrétienté , n'est point héréditaire ni patrimonial : mais qu'il se doit donner par les suffrages de la Noblesse & du peuple : que les Etats généraux du Royaume avoient autrefois non seulement le droit de choisir leurs Rois , mais aussi celui de les déposer ; ce qu'il prouve par les exemples de Philippe de Valois , de Jean , de Charles V. de Charles VI. & de Louis XI. mais il insiste sur tout sur ce que les femmes ont toujours été exclues non seulement de la succession , mais de toute administration du Royaume. On fit encore reparoître un livre qui avoit paru en Allemagne du tems du siège de Magdebourg , mais augmenté considérablement de raisons , de preuves , & d'exemples nouveaux , on y traite au long la question de l'obéissance dûë au Magistrat suivant la parole de Dieu , & on y démontre que l'obéissance qu'on doit à Dieu est infinie , mais que celle qu'on doit aux hommes a des bornes : d'où l'on conclut qu'il est permis aux sujets opprimés de défendre leur liberté par les armes. Cette question dangereuse fut agitée depuis d'une maniere bien plus funeste. Pendant le feu de la révolte , elle fut traitée à Paris (2) par les Catholiques , & décidée à la honte du Clergé , & à la ruine du Royaume , contre la doctrine de l'Ecriture , des Peres , & des Conciles. On répandit encore un autre écrit sous le titre de Dialogue politique , sur la puissance , l'autorité & le devoir des Princes & sur la liberté du peuple. Enfin on publia un Conseil , qu'on prétendoit avoir été tenu à Blois il y avoit deux ans , avant que la reine de Navarre vînt à la Cour , sur les moyens d'établir en France le pouvoir despotique sur le pié qu'il est en Turquie. On disoit que le chancelier Birague , & le comte de Rais avoient suborné un certain Poncet appelé communément , le Chevalier , à cause du collier de S. Pierre , que le S. Pere lui avoit donné dans l'un de ses voyages de Rome. On prétendoit que ce Poncet ayant été présenté à Blois au Roi , à la Reine , & au duc d'Anjou , leur avoit dit qu'il avoit beaucoup voyagé dans les Cours étrangères ; mais qu'il n'a-

CHARLE
IX.
1573.

Histoire de
Poncet au-
teur de man-
vais livres.

(1) François Hotman. | ri de Valois (Henri III.) déchu du
(2) Lorsque la Faculté déclara Hen- | droit qu'il avoit à la Couronne.

CHARLE
IX.
1573.

voit vû aucun Prince veritablement absolu , que le Grand-Seigneur , que c'est le seul qui soit le maître des emplois , des biens & de la vie de tous ses sujets : Que son pouvoir vient de ce qu'il n'y a personne dans tout l'empire Othoman , qui soit grand par sa naissance , personne qui ne dépende entièrement de la volonté du Prince , & qui ne lui soit redevable de tout ce qui le distingue : Qu'il n'y a point d'autres Nobles que les Janissaires , qu'on nomme ordinairement , les enfans du Grand-Seigneur : Que c'est par leur moyen que ce Prince oblige tout le monde à lui rendre une obéissance sans borne , dont on ne peut se dispenser sous quelque prétexte que ce soit , ni de rang , ni de naissance , ni de famille : Qu'on ne souffre dans cet Empire aucune autre Religion que celle dont le Prince fait profession , si ce n'est dans les païs de nouvelle conquête , où l'on permet aux habitans de vivre selon la leur , dans la crainte de faire une solitude de ces Provinces ; mais du reste on leur ôte leurs biens , leurs dignités , jusqu'à la liberté de disputer sur la Religion : Que les particuliers n'y possèdent aucuns biens qui leur soient propres , qu'il n'y a ni Terres ni Seigneuries à titre de Fiefs : Que tout est au Prince , & gouverné par ses fermiers , ou divisé d'année en année par son ordre entre ses Janissaires & ses autres milices : Que cette disposition le met en état de soutenir les dépenses immenses qu'il fait pour cette multitude d'Officiers de guerre & de paix qu'il entretient , & de se passer de capitation , tribut qu'on ne paye pas volontiers : Qu'il n'y a de Places fortes que sur la frontière : Enfin que ce qui contribuë sur tout à affermir l'autorité du Grand-Seigneur , c'est que n'y ayant aucun bien propre , ni héréditaire , point de riches ni d'aîsés que les Officiers du Prince , tout le reste du peuple vit dans une si grande pauvreté , que quelque dur que soit le joug qu'ils portent , ils n'ont ni assez de force ni assez de courage pour entreprendre de le secouer.

Lorsque Poncelet eut fait tout ce détail , on lui demanda comment on pourroit établir en France un pareil gouvernement. On prétend qu'il répondit : Qu'il falloit commencer par se défaire de tous les grands Seigneurs , & petit-à-petit du reste de la Noblesse qu'on regarde comme les protecteurs

des deux autres Ordres du royaume, & comme ayant droit de tempérer le pouvoir des Rois ; de sorte que celui à qui il appartient de faire la loi à tout le monde, est souvent obligé de la recevoir de ses sujets : Que pour exterminer les Grands & réduire la Noblesse ; il n'y avoit point de moyen plus sûr, que d'entretenir la guerre de Religion, dont le prétexte flatoit le Peuple & les Ecclésiastiques : Que les plus braves y périroient selon toutes les apparences, & qu'on ne manqueroit pas de prétextes pour se défaire en tems de paix de ceux que la guerre auroit épargnés : Mais qu'en suivant ce plan tant en paix qu'en guerre, le Roi devoit se faire une maxime capitale, de ne leur donner ni emplois, ni honneurs, ni dignités, ni même à d'autres, à leur recommandation ; & de réserver pour eux les Gouvernemens odieux, où il y avoit beaucoup de dépenses à faire, & beaucoup de périls à essuyer, & en particulier les Ambassades ; & de leur ôter toutes leurs pensions & les autres récompenses semblables, qui sont comme la nourriture de ce corps puissant, qui ne manquera pas de s'affoiblir, & même de se détruire dès qu'on la lui retranchera : Qu'il faut sur tout éviter d'assembler les Etats Generaux, l'appui & le soutien des trois Ordres, punir séverement ceux qui les reclameront, & les traiter comme perturbateurs du repos public : Qu'après qu'on aura exterminé les Grands, & affoibli considérablement la Noblesse, on attaquera dans les Provinces & dans les villes, tous ceux qui n'auront pas été du parti du Roi dans ces guerres : Que la défaite de ceux-ci laissant le Clergé & le Peuple sans protection, il sera aisé de démanteler toutes les Places fortes du Royaume, d'abattre tous les Châteaux des Grands & de la Noblesse, & d'établir pour toujours, & sans avoir d'obstacle à craindre, la Religion qu'il plaira au Roi d'approuver de sa pleine puissance.

Cet écrit ayant été publié, le Chevalier Poncet y répondit par un ouvrage plein de fiel, qu'il intitula, l'Antidote. Il prétend que tout ce qu'on y dit de lui est une pure calomnie : qu'il n'avoit pas demeuré assés longtems à la Porte pour s'instruire si bien de leur gouvernement ; qu'il n'étoit pas à la Cour dans le tems où l'on prétend que ce Conseil s'est tenu à Blois ; qu'il n'a point imaginé un pareil plan, & qu'il n'en

CHARLE IX.
1573.

a jamais parlé ni au Roi ni à la Reine sa mère. L'auteur du premier libelle refuta l'Antidote par un nouvel écrit intitulé, les Lunettes de crystal, où il dit que c'est le conseil de Poncet qui a avancé la saint Barthelemi. Faisant ensuite allusion à son Antidote, il entreprend de montrer que ce sont ces marchands de drogues étrangères, & prises au-delà des mers, qui ont empoisonné le prince de Porcien, le comte de Tende, les ducs de Longueville, de Bouillon, d'Uzez, & la reine de Navarre, & qui depuis quelques années en avoient voulu faire prendre une dose au duc d'Alençon : Qu'ils avoient eu le même dessein pour François de Monmorency, & pour ses deux frères Damville & Thoré : que c'étoit eux qui avoient dressé des embûches à Condé, le plus vertueux de tous les Princes ; au vidame de Chartres, au vicomte de Turenne, & même au duc de Monpensier, & au prince Dauphin son fils : Que ces mêmes ouvriers avoient calomnié & ruiné dans l'esprit du Roi par leurs fourberies, le comte du Lude & Chavigny, Gentils-hommes d'une ancienne noblesse, également recommandables par leur fidélité pour le Roi, & par leur attachement à la Religion de leurs ancêtres, dont tout le crime étoit de s'être attachés au duc de Monpensier & à sa famille : Que cela leur avoit fermé l'entrée aux charges, aux honneurs, & à toutes les graces, tandis qu'elles pleuvoient sur des Italiens, ce qu'on ajoutoit en haine de Birague (1) & du comte de Rais. (2) Que tous les revenus du Royaume étoient afferméés à des étrangers : Que les Evêchés & les Abbayes n'étoient que pour eux, & que le but qu'on se proposoit, étoit de remplir toute la France de divisions & de jalousies, de renouveler les anciennes querelles, & de mettre les Grands aux mains les uns contre les autres, afin d'exécuter par ce moyen ce que le fer & le poison auront laissé à faire dans ce plan effroyable : Que c'est dans cette vûe qu'on a armé Monluc contre Damville, Joyeuse contre Dacier son parent très-proche, & Villars contre les Monmorencis (3) ses neveux : Que toutes ces manœuvres étoient

(1) René de Birague étoit Milanois, | (3) Un Monmorencis avoit épousé
François I. l'avoit fait rester en France. | une Villars.

(2) Le comte de Rais étoit Gondi. |

le fruit du conseil & des intrigues de nouveaux venus, qui après être arrivés en France sans souliers, étoient venus à bout par leurs fourbes & leurs flateries, de monter aux premiers emplois du royaume : Qu'ils travaillent à présent à exterminer tous les Seigneurs François, & à empêcher que leurs services ne soient récompensés, afin de se rendre maîtres des affaires, d'abolir l'ancien gouvernement, qui a rendu le royaume si florissant, & d'introduire à sa place & pour sa ruine, une domination insolente, & inconnue à nos pères.

CHARLE
IX.
1573.

Voilà ce que les Huguenots publièrent alors, soit que tout cela fût feint à plaisir, soit qu'il y eût quelque mélange de verité. Effarouchés par l'injure qu'on venoit de leur faire, & ne se sentant pas assez de forces pour s'en venger par eux-mêmes, ils tâcherent d'engager dans leur révolte, les Grands & la Noblesse du royaume, en leur mettant sous les yeux le peril dont ils étoient eux-mêmes menacés.

Tout étant préparé pour le départ du roi de Pologne, le Roi son frère qui avoit résolu de le conduire jusque sur la frontière du Royaume, tomba dans une maladie fâcheuse, qui donna matiere à bien des discours : car peu de gens se persuaderent qu'il n'y eût dans cette maladie, rien que de naturel, sur tout quand on rappelloit les menaces que ce Prince très-dissimulé avoit faites dans un mouvement d'impatience, à la Reine sa mère & à son frère, & qu'on voyoit la répugnance que le roi de Pologne avoit à quitter la France.

Maladie de
Charles IX.

On envoya le comte de Rais en Allemagne avec de grandes sommes d'argent, sous prétexte d'accompagner le roi de Pologne : mais en effet pour faire des levées, & pour achever l'affaire que Schomberg avoit ébauchée avec le prince d'Orange & son frère. D'autres prétendent qu'il s'éloignoit pour réchauffer, s'il pouvoit, l'amitié du Roi, qui commençoit à se dégoûter de lui, chose ordinaire à la Cour, ou afin que son absence cachât la décadence de son credit.

Le Roi étant parti de Villers-Coterets, s'étoit avancé jusqu'à Soissons & delà à Vitry sur la Marne, où son mal qui ne lui donnoit point de relâche, l'obligea de rester. Là

CHARLE
IX.

1573.

La Reine
mère quitte
le roi de Po-
logne.

les deux Rois se séparèrent après s'être embrassés. Henri continua son voyage accompagné de sa mère, du duc d'Alençon, de Marguerite reine de Navarre sa sœur, & de plusieurs Grands. Etant sorti de la Champagne, entré dans le Barrois, & delà dans l'évêché de Toul, il arriva enfin à Nancy, où il fut reçu par Charle duc de Lorraine son beau-frère, avec beaucoup de magnificence & de joye. La Duchesse (1) sa femme venoit d'accoucher d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts par l'évêque de Posnanie & ses collégues. On se rendit de là à Blamont, où Catherine sur le point de se séparer de son cher fils, s'entretint longtems en secret avec lui; & après bien des larmes répanduës, elle le laissa enfin partir.

La Reine aussitôt reprit la route de France accompagnée de Marguerite sa fille, & du duc d'Alençon, qui n'avoit pas pour elle la même tendresse que Henri, elle craignoit extrêmement que ce jeune Prince qui se plaignoit en secret d'être méprisé, pendant qu'Henri son frère étoit en France, ne vînt à demander la Lieutenance générale du royaume, comme Henri l'avoit euë, & qu'avec le secours du Prince de Condé, du roi de Navarre, des Monmorencis, & du Maréchal de Cossé qui leur étoit fort attaché, il n'excitât de nouveaux troubles, & qu'il ne lui ôtât le gouvernement du royaume dont elle étoit en possession. Les Cardinaux de Lorraine & de Guise, qui craignoient le duc d'Alençon & ses amis que je viens de nommer, n'avoient rien oublié pour insinuer ces soupçons à cette femme également ambitieuse & défiante: & elle ne manqua pas à son tour de l'insinuer au Roi, non comme une chose à craindre, mais comme une chose déjà faite, afin de prévenir ce Prince contre son frère, & de faire en sorte qu'il donnât la Lieutenance générale au duc de Lorraine, ne doutant pas qu'elle ne fût maîtresse absoluë du royaume, si son gendre en étoit Lieutenant général.

Tentative
pour surpren-
dre la Ro-
chelle.

Comme elle voyoit bien que la maladie du Roi pouvoit avoir des suites fâcheuses, elle voulut pour mettre le tems à profit, faire une tentative sur la Rochelle, qui étoit en état de traîner la guerre en longueur: & sans se mettre en peine du

(1) Claude de Valois fille de Henri II.

traité qu'on venoit de conclure avec cette ville, elle chargea Biron, le comte du Lude, Landereau, & Pui-Gaillard, d'essayer de s'en rendre maître. Dans cette vûë, Biron & Pui-Gaillard avoient traité avec Jacque du Lyon habitant de la Rochelle, qui avoit beaucoup de complices, entre autres Guillaume David Planta, Amanjou de la Zardoniere, Louïs Vienne dit la Porte, & Jean Turgier. Ceux-ci devoient gagner les soldats en leur distribuant de l'argent; & du Lyon comptoit se rendre maître de la Ville par leur secours, & la remettre ensuite à Biron & à Pui-Gaillard, qui tenoient des troupes toutes prêtes à Noaillé & à saint Vivien. Le Maire ayant été instruit de ce complot par un déferateur, consulta un petit nombre de personnes, & résolut de leur avis de se saisir de Jacque du Lyon, qui étoit à la campagne. Il le fit citer par un Huissier pour comparoître devant lui. Du Lyon n'ayant pas obéi, il en prit occasion de le faire tuer dans sa maison, on saisit ses livres & ses papiers, où l'on trouva les noms des conjurés & tout le plan de la conjuration. Là-dessus la Zardoniere, Planta, Turgier, & Salis, tous Capitaines de Compagnies de Grifons, furent arrêtés, interrogés séparément, convaincus, condamnés, & mis à mort. Tous excepté Planta, lorsqu'ils furent au lieu où ils devoient être executés, nierent devant le peuple ce qu'ils avoient avoué devant les juges & à la question. Quatre jours après, on fit lire publiquement les registres & les lettres trouvées chez du Lyon. La Zardoniere en conséquence fut roué; le lendemain Planta & la Porte furent traités de même, & leurs membres exposés sur la rouë. Huit jours après Turgier & Salis furent punis du même supplice. Enfin Guillaume Gui le Taillon de la Rochelle, qui avoit de lui-même & sans être mis à la question, expliqué toutes les mesures que l'on avoit prises pour executer cette entreprise, fut aussi condamné & mené au supplice; mais comme il avoit été Maire, & que cette Place donnoit les privileges de la Noblesse, on lui coupa la tête; cependant les troupes de Biron & de Pui-Gaillard se retirerent, niant toujours qu'elles eussent rien sçu de ce complot. Cette tentative donna un grand branle à la révolte, dans la disposition où étoient les esprits, le Roi cependant écrivit aux Rochelois qu'il dé-

CHARLE
IX.

1573.

restoit cette conjuration : il les assura qu'elle avoit été formée à son insçu par des hommes turbulens , qui mettoient sous le nom du Roi , tous les crimes qu'ils entreprenoient de leur chef ; qu'il étoit ravi qu'ils eussent puni les conjurés , avec toute la sévérité qu'ils meritoient. Il les exhorte ensuite à ne prendre aucun soupçon contre lui , à ne point écouter ceux qui ne cherchent qu'à brouiller , & à persister constamment dans la fidélité qu'ils lui doivent.

CHARLE
IX.
1573.

Quelque tems après , Dominique Lichani corsaire Luquois , qui faisoit des courses continuelles sur les côtes de Saintonge , avec une petite galere nommée l'Hirondelle , & qui avoit sa retraite à l'embouchure de la Garonne , fit une descente dans l'isle de Ré , où il fut surpris par Saujon & Normant , capitaines de reputation ; ces deux hommes étant sortis de la Rochelle très-sécretement & sans bruit , prirent la galere & tout l'équipage : mais quoique ces Corsaires se fussent rendus à condition d'avoir la vie sauve , ils ne furent pas plutôt à la Rochelle , qu'on les condamna & qu'on les fit mourir , sans vouloir leur permettre d'appeler de la sentence renduë contre eux. Lichani & la Perriere , qui s'étoient sauvés dans l'isle , furent condamnés par contumace , & pendus en effigie.

D'un autre côté les Protestans du Dauphiné , de la Provence , du Languedoc , & de la Guienne , se voyoient maîtres de plusieurs Places qui leur enflaient extrêmement le courage. Monbrun s'étoit saisi depuis peu de deux postes considerables , sçavoir de Nions en Dauphiné , mais sur la frontière de Provence ; & de Minerbe , forteresse importante dans le comtat Venaissin : en s'en retournant , il ravagea les environs de Grenoble , & pilla la riche Abbaïe de Virieu , après avoir taillé en pieces les troupes qui la gardoient , & jetta une telle épouvante dans toute la province , que les Religieux de la grande Chartreuse prirent des troupes pour se mettre à couvert de ses entreprisës.

Dans ce même tems un homme de guerre nommé Glandage , qui n'étoit pas Protestant , se saisit de la ville & du château d'Orange , & en chassa Berchon gouverneur , mis par le prince d'Orange , sous prétexte qu'il avoit reçu de l'argent du cardinal d'Armagnac , pour conclure un traité

secrèt avec le gouverneur d'Avignon, & qu'il faisoit mal son devoir dans ce poste qu'on lui avoit confié. Aussi-tôt Glandage se mit à faire des courses dans le comtat d'Avignon, à piller le pays & à voler les marchands, déclarant qu'en son particulier il n'approuvoit point la religion des Protestans, mais que la pointe de son épée étoit Protestante; ce qui rendit ce parti d'autant plus odieux qu'il servoit de prétexte à ceux qui étoient d'humeur à vivre de rapines & de brigandages. Berchon se retira à Courtezon petite ville de la principauté d'Orange, en attendant l'occasion de se venger, qui se présenta enfin l'année suivante avec le secours de quelques habitans d'Orange, qui commençoient à s'ennuyer des violences de Glandage.

Les Protestans tenoient quantité d'autres villes & de bonnes forteresses avec de grosses garnisons, tant en Languedoc, que dans le Rouergue & le Quercy. Tout le Bearn étoit déclaré pour eux; Pons de Pons sieur de la Case en étoit Gouverneur depuis l'emprisonnement d'Antoine de Gramont, & de là il faisoit des courses dans toute la partie de la Gascogne qui est au pié des montagnes. Tout cela conduisoit assez naturellement à la guerre des esprits aussi défiants que l'étoient ceux des Protestans depuis le massacre de Paris, qui ne voyoient rien de bon ni de solide à attendre du côté de la Cour, & qui d'ailleurs avoient profité du repos que leur avoit donné la trêve, pour disposer tout ce qui étoit nécessaire, tant pour l'administration civile, que pour la conduite de la guerre.

Pendant tous ces mouvemens Henri continuoit son voyage avec un grand cortège, mais peu d'empressement. Il avoit à sa suite le duc de Nevers, le duc de Mayenne & le marquis d'Elbœuf son cousin germain, Jaque de Silly comte de Rochefort, Eloi comte de Chaunes en Picardie, Jean de Saux de Tavanès vicomte de Lugny, Louis Pic de la Mirandole, René de Villequier grand prévôt de la Cour, Gaspard de Schomberg, Albert de Gondy comte de Raiz maréchal de France, Roger de Bellegarde, Belleville, Jaque de Levy de Cailus, de Gordes, les deux Balzacs d'Entragues, & plus de six cens autres jeunes François tous gentilshommes & fort braves. Il y avoit outre cela Pomponne de

CHARLES
IX.

1573.

Suite du
voyage du
roi de Polo-
gne.

CHARLE IX.
1573. Bellievre qui le suivoit en qualité d'Ambassadeur de France à la Cour de Pologne, & Gui du Faur de Pibrac, qui avoit été mis à la place du comte de Millaud tué par Viteaux, Gille de Noailles, & Vincent Lauro évêque de Mondovi ministre du Pape.

Lorsque le roi de Pologne fut arrivé à Blamont, il y rencontra Christophle fils de Frederic électeur Palatin, le prince de la Petite-pierre de la même maison, & Louis de Nassau, qui étoient venus au-devant de lui. La Reine s'entretint long-tems avec eux sur le projet de la guerre de Flandre, dont j'ai parlé ci-dessus. Ces trois Princes conduisirent Henri à Saverne, aujourd'hui résidence de l'évêque de Strasbourg, ce Prélat l'y reçût avec beaucoup de politesse. Il traversa ensuite les terres des évêchez de Spire & de Wormes, & ayant passé le Rhein, il résolut d'aller loger à Heidelberg dans le palais de l'électeur Palatin : outre qu'il y trouvoit sa commodité, il ne pouvoit honnêtement s'en dispenser. Comme il n'y étoit point attendu, la solitude qu'il trouva dans le château, lui donna d'abord quelque soupçon. Cependant il y fut reçu fort honorablement ; mais le feu qui par hazard prit la nuit en quelque endroit de la maison & le tumulte que causa cet accident inquietèrent beaucoup ces hôtes. Il y eut encore une autre chose qui lui fit de la peine, c'est que l'Electeur homme grave, & qui ne sçavoit point se déguiser, conduisant le roi de Pologne le long d'une galerie ornée de bons portraits de quantité de Princes & de grands hommes, parmi lesquels étoit celui de Coligny, fit tirer le rideau, & dit à Henri : « De tous les Seigneurs » François que j'ai vû, voilà celui que j'ai trouvé le plus zélé » pour la gloire du nom François, & je ne crains point d'as- » sûrer que le Roi & toute la France ont fait en lui une » perte qu'on ne sçauroit jamais réparer » : ce qu'il repeta plusieurs fois, comme autant de reproches qu'il faisoit aux rois de France & de Pologne sur leur imprudence & leur inhumanité. C'est ce qui fit croire à bien des gens, que l'Electeur n'avoit pas reçu un hôte comme Henri aussi poliment qu'il le devoit. Henri sentit bien le coup que ce discours lui portoit, mais il dissimula & ne répondit rien.

Au sortir d'Heidelberg, il repassa le Rhein, & traversant

l'évêché de Wormes il s'avança vers Mayence. Daniel Brendel de Hombourg archevêque de cette ville & électeur de l'Empire vint au-devant de lui avec six cens hommes, le retint, & le reçût avec de grands honneurs. Il repassa encore le Rhein pour se rendre à Francfort. Cette ville tire son nom des Francs qui fondèrent heureusement le royaume de France après la mort de Valentinien III. Ainsi la Bourgeoisie fut ravie de posséder un Prince qui sembloit lui appartenir & lui être uni de parenté & d'origine, & elle lui rendit dans cette vûë tous les honneurs imaginables. Il alla de Francfort à Fulde, la plus fameuse Abbaye de toute l'Allemagne. Il y assista à l'Office de Noël avec l'Abbé, & y passa une partie des fêtes. De Fulde, il alla à Vach où il reçût des honneurs extraordinaires du Landgrave * qui a toujours montré beaucoup de zele pour la France, & qui dans cette occasion alla au-devant de Henri avec trois mille chevaux. Ayant ensuite passé le Weser à Isenac le trente & un de Decembre, & l'Elbe à Torgaw, qui est de l'électorat de Saxe; il traversa toute la Saxe sans que l'Electeur vînt le saluer, parce qu'il étoit malade & loin de la route que tenoit Henri. Mais Jean Casimir de Baviere son gendre, vint par son ordre le recevoir à Hall avec deux mille chevaux, & le conduisit ainsi jusqu'à la frontiere des états de l'Electeur. Un des Lieutenans de l'Empereur lui rendit les mêmes honneurs à Locres à la tête de quinze cens chevaux. Il arriva enfin sur les terres de Brandebourg, où le Prince de Prusse qui est de cette famille & Vassal de la couronne de Pologne, le vint recevoir avec toute sa maison, & le conduisit jusqu'à Francfort situé sur l'Oder, qui sépare l'Allemagne d'avec la Pologne.

CHARLE
IX.
1573.

* Guillaume;

Le vingt-cinq de Janvier Henri trouva auprès de Miedzericz (1) un corps de Polonois qui étoient venus à sa rencontre. Dès qu'ils apperçurent leur roi qui étoit dans un carosse ouvert, ils descendirent de cheval & le saluerent à la maniere de leur pays. Stanislas Carnkouski évêque d'Uladislavie (2) l'y harangua au nom du Senat & de la No-

(1) Ou Miedzirzeik, comme il est sur quelque cartes. C'est une ville du palatinat de Posnanie, bâtie sur un ruis-

seau qui va tomber dans l'Oder. (2) Ou Cujavie, & c'est ainsi qu'on l'appelle d'ordinaire.

CHARLE
IX.
1574.

bleffé. Il remercia le Prince de s'être enfin rendu dans un endroit où il étoit souhaité par les vœux de toute la nation Polonoise, toujours pleine de fidélité, de soumission, & de respect pour ses Rois, comme il le connoîtroit bien-tôt par lui-même. Pour lui prouver ensuite avec quelle distinction & quelle unanimité il avoit été choisi, parce que Dieu avoit réuni tous les esprits en sa faveur, il fit un long détail des agitations de la Diète, des choses imprévûës qui y arrivèrent, de l'ordre & de la suite de toute cette affaire; après quoi il le pria d'entrer dans le Royaume, & de se rendre au plutôt dans la capitale. Il finit en demandant à Dieu qu'il y entrât sous d'heureux auspices. Son discours plein d'élégance & de gravité a été donné au public. Le Roi y ayant répondu quelques mots; Gui du Faur de Pibrac prit la parole & fit une réponse qui ne le cédoit en rien pour l'élégance au discours de Carnkouski. Il fit un beau portrait du Roi sous l'image d'un mari que l'on mene à son épouse, & de magnifiques éloges du royaume que la Pologne lui donnoit en dot. Il ajouta, que quoique le Roi fut très-bien instruit dans l'art de gouverner, il venoit cependant demander aux Senateurs les règles & la maniere dont il devoit se conduire dans les Etats dont il alloit prendre possession, les assurant qu'il ne s'en écarteroit qu'autant qu'il y feroit contraint par les circonstances des tems & l'utilité publique: Qu'ayant appris dès son enfance à préférer la piété & la religion à tout, il auroit fort souhaité trouver tout le monde réuni sur cet article, & qu'il esperoit de la bonté de Dieu que ce bonheur arriveroit un jour; mais qu'en attendant un si grand bien, l'amour de la paix & de la tranquillité, l'expérience qu'il avoit par lui-même & par les autres, des maux & des calamités que traîne après elle la guerre civile, l'engageoient à les exhorter tous à s'unir à lui pour empêcher que la paix, la tranquillité, l'union des cœurs & la sûreté de l'Etat qui en dépend, ne soient alterées: sans quoi ce Royaume si florissant se ruineroit bien-tôt par ses propres forces, & deviendroit la proye des Moscovites, des Tartares & de tous les Barbares qui l'entourent. Et pour leur faire voir que Henri avoit pour ses sujets un cœur de père, & qu'il apportoit en Pologne un esprit impartial, il dit qu'il se croyoit

redevable à tous en general , & sans distinction , du choix qu'on avoit fait de sa personne , & qu'il étoit prêt de sacrifier pour le salut de toute la Nation , & pour la gloire & l'agrandissement du Royaume , tout ce qui étoit en son pouvoir , ses biens , son sang & sa vie même. Tout cela fut dit par Pibrac non-seulement avec une élocution pure & élégante , mais avec les gestes les plus gracieux & la voix la plus agréable ; enforte que quelque éloquent qu'il eût paru jusqu'alors , tout le monde jugea qu'il s'étoit surpassé lui-même ce jour-là ; & l'on peut dire que son discours donna à ce peuple une haute idée de leur Roi , en voyant qu'il avoit auprès de lui un homme de mérite , qui réunissoit dans sa personne des mœurs si douces & si aimables avec une éloquence si brillante.

De Miedzericz le roi alla à Posnanie , & de là à Cracovie par un chemin pratiqué au travers des neiges. Il y avoit été précédé par le comte de Raiz qui devoit assister de sa part aux obsèques du feu Roi ; car les Polonois ont pour maxime , que le sacre de leur Roi ne sçauroit être heureux , si on le fait avant que l'on ait rendu les derniers devoirs à son prédécesseur. Le Roi étoit mort à Knichin en Lithuanie , son corps fut apporté de là à Tikochin forteresse importante qu'il avoit fait bâtir : de là , on le porta à Warsovie , & enfin à Cracovie. La princesse Anne sa sœur , suivoit le convoi avec un grand nombre de Senateurs en habit noir. Le corps fut déposé dans le palais de Padnick. Enfin le quinze de Février les Seigneurs & Dames qui étoient venus de tous côtés à Cracovie pour grossir la pompe funebre , se rendirent auprès de la Princesse en habit de deuil pour la cérémonie. Les Députés des provinces au nombre de trente marchaient devant , chacun avec leurs bannieres ; après eux les grands Officiers , comme le grand Ecuyer , celui qui porte l'épée devant le Roi , & les autres. La pomme qui représente le monde , le sceptre & la couronne d'or étoient portés ensuite par les Senateurs à qui ce droit appartenoit. Ils étoient suivis d'un chariot attelé de huit chevaux , sur lequel étoit le corps du Roi dans un cercueil de plomb couvert de velours noir. Ce char étoit suivi de trente-deux brancards aux armes du Roi , & de trente chevaux bien caparaf-

CHARLE
IX.

1574.

sonnés. La Princesse marchoit ensuite, ayant le ministre du saint Siège à sa droite, & celui de Venise à sa gauche, ensuite la Noblesse, puis le Senat, & enfin une longue suite de peuple au nombre d'environ quatre mille hommes, tous en deuil, avec des cierges ou des flambeaux à la main. On alla dans cet ordre au Château, & l'on dit la Messe dans l'Eglise cathedrale, qui étoit extraordinairement illuminée. Après la Messe, l'abbé de Magiles prononça l'oraison funèbre; les deux jours suivans, on dit des Messes basses pour le Prince défunt dans toutes les Eglises de la ville.

Pompe de
la réception
du roi de Po-
logne.

La tristesse de cette cérémonie fut dissipée par la joye que causa l'arrivée du nouveau Roi. Le dix-sept Février il passa la nuit à Balice, maison du palatin de Cracovie, à cinq cens pas de la ville. Le lendemain le Senat & toute la Noblesse s'y rendirent par un très-beau tems pour orner la pompe de son entrée; on auroit crû que c'étoit une armée, si la magnificence de leurs équipages & de leurs habillemens n'avoit montré que ce grand nombre d'hommes n'étoit rassemblé que par la joye publique. Celui qui marchoit à la tête, & devant qui l'on portoit la croix, étoit l'archevêque de Gnesne: il étoit dans son carosse avec l'évêque de Posnanie & Pierre Miscouski évêque de Plosko; ils avoient avec eux deux cens piquiers vêtus à la Hongroise d'habits de velours broché d'or. Stanislas Slomouski archevêque de Leopold marchoit ensuite accompagné de l'évêque de Caminieck & de François Crassinski évêque de Cracovie avec deux cens chevaux équipés à l'Italienne. Ils étoient suivis de l'évêque d'Uladiславie ou de Cujavie, qui étoit venu haranguer le Roi à Miedzericz. Il avoit avec lui l'évêque de Culm & le palatin de Lencici, & une très-grande suite. Après eux marchoit le castelan de Cracovie suivi de deux cens cavaliers avec des casques brochés d'or & d'argent; ensuite venoient tous les Palatins avec des équipages superbes: celui de Cracovie accompagné du commandant de Sandomir son frère, menoit trois cens cavaliers, vêtus les uns à la Hongroise, les autres à la maniere des Tartares. Le palatin de Sandomir avec le grand Ecuyer son frère, en avoit deux cens cinquante équipés de même. Les castelans d'Oswiecimski & de Brzeski étoient de leur suite. Le palatin de Caliski avoit une

troupe

troupe toute brillante de bijoux & de pierreries , & vêtue à la maniere des Hans. Mais celui qui parut le plus , fut Albert Laski palatin de Siradie avec cent cavaliers magnifiquement vêtus à la maniere des Hongrois & des Tartares. Il étoit suivi du palatin de Podolie qui menoit cent cinquante cavaliers , & qui étoit accompagné des seigneurs de la Lithuanie & de la Russie , qui marchaient pêle-mêle avec sa troupe , entre autres de Nicolas-George Radzewil duc d'Olika & palatin de Vilna , suivi du castelan de Trocki , & de Jean Chodkiewicz staroste de Samogitie. Ensuite marchaient quelques magistrats de Lithuanie , & immédiatement après eux Nicolas-Christophe Radzewil vêtu à l'Italienne , & après lui les officiers de la Cour , puis Constantin duc & palatin de Kiovie avec ses deux fils , l'un vêtu à l'Italienne , & l'autre à la Moscovite & trois cens cavaliers ; ensuite le palatin de Braslaw avec deux cens hommes de la province de Volinie en habits de Tartares. Puis les palatins de Culm , de Mariembourg & de Pomeranie avec leur suite habillée à l'Allemande. Ils étoient accompagnés d'Alski seigneur Prussien , qui menoit trente-six cuirassiers , & du palatin de Lublin , qui en avoit deux cens habillés à la Hongroise , mais en différentes manieres. Ils étoient suivis du comte de Tenczin , de Jean castelan de Voinicz , & d'André castelan de Belz , qui avoient deux cens cinquante cavaliers avec eux. Ceux qui marchaient ensuite étoient Herberton avec une troupe de deux cens hommes , & les castelans de Caminieck & de Zawichowski avec cinquante , André Vaposki avec cent , les castelans de Biecz & de Radom avec quatre-vingts , puis Stanislas comte de Tarnow castelan de Czetchow (1) avec deux cens hommes. Le premier qui marchoit après les Castelans , étoit Jérôme Buzinski chancelier du Royaume , puis André Opaliniski maréchal de la Cour avec soixante & quinze cavaliers vêtus à l'Italienne. Cette marche étoit fermée par les commandans des villes , & par les chefs des officiers du Roi , chacun avec leur troupe. Le reste des Seigneurs marchoit sans ordre , & après eux la Bourgeoisie & le petit peuple armé à l'Allemande au nom-

CHARLE
IX.

1574.

(1) Il y a *Cechovienfis* en latin. L'In-|c'est Czetchow qui est sur la Vistule au-
des traduit *Czechowski*. Je crois que |dessus de Warsovie.

CHARLE bre de six vingts cavaliers , & de quatre cens hommes de pié ,
 IX. Tout ce monde étant rangé comme je viens de le dire ,
 1574. le Roi vint au milieu d'eux , entouré de ses Gascons & de ses
 Suisses , & d'une foule de seigneurs François. L'évêque de
 Plofko le harangua , & Pibrac lui répondit en peu de mots ,
 mais très-bien. Sur le soir on s'avança doucement vers la vil-
 le , qui étoit toute illuminée. Le Roi monté sur un cheval
 très-richement enharnaché entra par la porte saint Florian
 sous un dais porté par les Consuls de la ville au bruit des
 trompettes & du canon , qui tiroit sans discontinuer. Les ducs
 de Nevers & de Mayenne suivoient immédiatement le Roi ,
 ensuite le marquis d'Elbœuf , & les autres seigneurs François ,
 chacun entre deux Palatins qui les accompagnoient par hon-
 neur ; puis enfin les ambassadeurs des Princes étrangers. Le
 Roi marcha ainsi jusqu'au château par des arcs de triomphe
 élevés d'espace en espace , & au milieu d'une foule innom-
 brable de peuple , qui non-seulement remplissoit toutes les
 rues , mais qui couvroit tous les toits pour voir ce spectacle.
 Il rencontroit par tout sur la route l'Aigle blanche faite
 avec tant d'art , qu'elle venoit voler & battre des ailes au-
 tour du Roi. On alla droit à la cathédrale dédiée à S. Sta-
 nislas , où le Roi reçût le compliment du Chapitre , & à l'ins-
 tant la Musique entonna le TE DEUM ; au sortir de là , le Roi se
 rendit au palais pour souper & se reposer. Le lendemain il alla
 au Senat , & fit remercier la Compagnie & toute la Noblesse
 par Pibrac. Il demanda à Dieu que son élection fut heureuse
 pour le Royaume & pour toute la Chrétienté , & il assura
 qu'il feroit tous ses efforts pour soutenir par sa conduite la
 bonne opinion qu'ils avoient conçue de lui : il finit en les
 priant de hater son sacre.

Le lendemain Sandinow Carnkouski referendaire du
 Royaume vint le complimenter au nom de la Noblesse :
 on lui répondit au nom du Roi. Sur le soir le Prince accom-
 pagné des Evêques qui étoient à Cracovie & du legat du
 Pape alla à la grotte de Casimir , qui est une Eglise dédiée
 à saint Stanislas patron de la Pologne ; après avoir baissé les
 reliques suivant une coutume très-ancienne , il fit sa prière.
 C'est une cérémonie que les rois de Pologne ne manquent
 jamais de faire avant leur couronnement.

Le jour du sacre étant arrivé, le Senat & les Grands étant assemblés, le Palatin de Cracovie chercha à se venger d'avoir échoué à la diète d'élection. Il avoit toujours été déclaré contre la France, & ce fut par son conseil qu'on extorqua de Monluc avant l'élection ces conditions en faveur des Protestans de Pologne & des nôtres, qui furent signées à Plosko le quatre de Mai 1573. non-seulement par Monluc, mais par Noailles & par Saint Gelais. Comme il sçavoit que l'exécution de celles qui regardoient les Polonois avoit été différée jusqu'à l'arrivée du Roi, afin qu'il réglât la chose de concert avec le Senat, il reprend sa mauvaise humeur, se plaint hautement parmi ceux de son parti; dit qu'on n'avoit pas pris assez de précautions pour mettre la liberté du pays à couvert contre les fraudes des François: qu'il falloit garoter ce matois. (C'étoit le Roi qu'il appelloit ainsi.) Aux plaintes il joint les menaces. Il dit, que tous les jours ne se ressemblent pas, & que tous ceux qui ont été nommés à des dignités, ne les ont pas toujours possédées.

Après la Messe, le Roi monta sur un échafaut qu'on avoit élevé au milieu de l'Eglise; & dans le tems que l'archevêque palatin de Gnesne alloit commencer les prières du sacre, le castellan de Cracovie se leve tout d'un coup avec un visage féroce, & jettant les yeux sur ceux de sa faction: » C'est en » vain, dit-il, que vous & moi nous sommes libres, si par » un silence infame nous nous condamnons nous-mêmes à un » esclavage éternel. A quoi servent tant de vœux si justes, formés par la Noblesse, & ces demandes si équitables qu'elle » a faites, si le Roi s'en moque & ne les exécute pas? Les conditions qu'on a obtenues ont été remises jusqu'à son arrivée. Le voilà venu, on lui a donné presque toutes les » marques de la dignité royale, & tout ce qui peut l'y » affermir; & l'on ne parle point d'exécuter ce qu'on a » promis de sa part. Je ne souffrirai pas un plus long délai. » Il faut accepter les conditions qu'il a accordées, & en » jurer l'observation, ou je déclare que je m'oppose à son » sacre.

A ces mots il s'éleva un grand murmure dans toute l'Eglise, & la hardiesse des factieux augmentant, on entendoit des paroles menaçantes, & qui sentoient la sédition. Pibrac sans s'éton-

CHARLE
IX.

1574.
Sacre du roi
de Pologne.

Opposition
du castellan
de Cracovie.

CHARLE
IX.
1574.

ner ayant dit un mot à l'oreille du Roi, qui voyoit bien que sa patience au lieu d'appaiser la sédition ne feroit que l'aigrir, se tourna vers l'Archevêque, & lui commanda de la part du Roi de faire la cérémonie pour laquelle on étoit assemblé : que le Prince régleroit le reste, de l'avis du Senat. L'Archevêque obeît très-promptement, & continua les prières du sacre, qui fut achevé avec de grands applaudissemens à la vûe de ceux-mêmes qui s'y étoient opposés, & qui parurent consternés & confus lorsque leurs esprits se furent un peu calmés. Dès que le roi fut sacré, on lui mit la couronne sur la tête. Le palatin de Cracovie mourut quelque tems après ; on ne sçait si ce fut naturellement, ou du déplaisir qu'il eut de voir l'autorité du Roi si bien affermie.

Celui qui a écrit la vie de Vincent Lauro ministre du Pape, dit qu'il rendit des services importans en cette occasion, qu'il donna au Roi & à l'Archevêque des conseils très-utiles, & qu'il vint à bout d'engager les Evangeliques à se contenter de la déclaration que Pibrac avoit faite au nom du Roi ; en sorte qu'ils demeurèrent en repos, suivant l'avis que leur donna le maréchal de Lithuanie, & que le Roi n'eut point d'autre serment à faire à son sacre, que celui qu'avoient fait tous ses predecesseurs, & en particulier Sigismond Auguste le dernier mort. Ce même Ecrivain ajoute, que Vincent Lauro convertit André Lorich Danois, ambassadeur du roi de Suede * en Pologne, & que par le conseil de ce Ministre il écrivit plusieurs lettres au roi Jean, & lui envoya un Jesuite nommé Stanislas Warsevicz pour l'instruire dans la foi catholique : Que ce fut lui qui conseilla au Pape d'y envoyer avec des ordre secrets un Jesuite nommé Antoine Possévin, homme très-délicé, & très-propre à bien conduire une negociation importante ; & qu'on a crû que ce Jesuite y fit en effet de grands progrès.

* Jean.

Affaires de
France.

Pendant que tout retentissoit en Pologne de fêtes, de pompes, de tournois, & de tous les spectacles qui accompagnent ordinairement les grands événemens qui font la joye publique, les choses étoient bien différentes en France. Depuis que le nouveau Roi de Pologne étoit sorti du royaume, la plupart des Grands ne respiroient que le trouble & la division. Plus la Reine avoit à cœur d'empêcher les brouille-

ries , plus les mesures imprudentes & pernicieuses qu'elle prit les accélérèrent. Elle commença par mécontenter le duc d'Alençon qui étoit d'un caractère naturellement inquiet. Piqué de s'être toujours vû suspect , & d'être alors méprisé , il ne cherchoit qu'une occasion pour éclater , & ce Prince également ambitieux & vindicatif , ne songeoit qu'à satisfaire ces deux passions , fallut-il renverser tout le royaume. Catherine de Medicis vouloit mettre le roi de Pologne à la tête des Confederés ; & Louis de Nassau lui préféroit le duc d'Alençon. Ils avoient eu ensemble à Blamont des conférences secrètes , où ils avoient pris des mesures , tant sur la maniere de conduire cette guerre , que sur le nombre des troupes qu'il faudroit mettre sur pié. Au reste Nassau n'avoit cherché qu'à flater la Reine , sans lui faire connoître ce qu'il pensoit , assez content s'il pouvoit de quelque maniere que ce fut joindre les forces de la France à celles du prince d'Orange son frere. Car il sçavoit bien qu'il ne pouvoit avoir ces forces , que du consentement du Roi qui étoit gouverné par sa mère ; mais il sçavoit bien aussi que quelque chef qu'on mit à leur tête , le prince d'Orange en feroit toujours le maître.

Au reste on ne doutoit pas que ce ne fût le duc d'Alençon. Premièrement , il avoit toujours été ami de Coligny , comme on le lui avoit reproché bien des fois depuis la mort de ce Seigneur. En second lieu , on le croyoit moins ennemi des Protestans que ses freres , & voici le raisonnement que faisoit Nassau : Le roi va sans doute reprendre autant qu'il pourra son autorité , long-tems partagée entre sa mère & son frere. Il vient de se défaire d'un de ses freres , en l'envoyant en Pologne. Il ne sera pas fâché d'éloigner l'autre , en lui donnant la conduite d'une guerre qui se fera hors de son royaume , afin d'être tranquille chez lui & de pouvoir à la faveur de la paix recouvrer l'autorité que les guerres civiles lui ont fait perdre. Les Protestans de France pour les mêmes raisons avoient aussi les yeux sur le duc d'Alençon , & le faisoient solliciter par leurs émissaires de se mettre à leur tête. Pour l'y déterminer ils produisirent des lettres de la reine & du roi d'Espagne où il étoit question de se défaire de lui , soit que ces lettres fussent veritables , soit qu'elles eussent été faites à plaisir comme je le crois. D'ailleurs , les Monmorencis le

CHARLE
IX.

1574.

Le duc d'Alençon se dispose à remuer. Négocie avec L. de Nassau.

CHARLE IX.
1574.

Faction des Politiques.

pressoient de prendre ce parti. Instruits que la Reine pour complaire au roi de Pologne ami des Guisès, parloit sans cessè contre leur maison, & faisoit tous ses efforts pour les perdre dans l'esprit du Roi, ils s'efforçoient d'engager le duc d'Alençon dans leur cause. Tous ces gens-là ne parloient que de troubles, de violemens d'edits, de mauvais gouvernement, & demandoient sans cessè l'assemblée des États pour réformer tant d'abus. Cette faction se donna le nom de *Politiques* & de *Mécontents*. Les chefs étoient Guillaume de Monmorency seigneur de Thoré, & Henri de la Tour vicomte de Turenne neveu de Thoré (1), qui étoient continuellement aux oreilles du duc d'Alençon à lui remplir la tête de soupçons; ils avoient trouvé moyen de mettre de la partie Joseph Boniface de la Mole favori de ce Prince. D'ailleurs le duc d'Alençon consultoit souvent François de Monmorency chef de la famille, homme d'une probité rare, plein de zele pour sa patrie, ennemi de toute faction, & qui aimoit sincerement la paix: & c'étoit une ruse de la Mole, afin que quand le duc d'Alençon chanceloit, il fût affermi par l'autorité d'un homme si respectable; mais il avoit grand soin qu'on ne proposât devant François de Monmorency que ce qui paroïssoit bon, & qu'on lui cachât avec soin tout ce qui avoit la moindre apparence de mal. Il tenoit aussi dans ses liens le roi de Navarre & le Prince de Condé, qui se souvenoient du complot formé pendant le siège de la Rochelle. C'étoit Balzac de Montaignu qui alloit & venoit chez le duc d'Alençon pour le prince de Condé.

Catherine de Medicis ménage la Lieutenance generale du royaume pour le duc de Lorraine.

Il y avoit un remede sûr pour arrêter ce mal, c'étoit de donner au duc d'Alençon la Lieutenance generale du royaume, comme l'avoit eüe le roi de Pologne; car alors ils ne se seroit mis à la tête ni des Politiques, ni des Protestans. Mais la Reine qui voyoit le Roi moribond, craignoit que si le duc d'Alençon avoit une fois l'autorité entre les mains, il ne s'en servît pour exclure le roi de Pologne du royaume avec l'aide des Monmorencis & des Protestans ennemis déclarés de ce Prince. Elle representa donc au Roi qu'il mettroit l'Etat en danger, s'il confioit son autorité à un jeune homme im-

(1) Eleonore de Monmorency fille épousé en 1545. François de la Tour du connétable & sœur de Thoré avoit III. du nom, pere de Henri.

pétueux, attaché aux Monmorencis, & par conséquent aux Protestans, dont les Monmorencis, selon elle, avoient toujours favorisé la cause : Qu'il étoit donc à propos, ou que le Roi supprimât absolument cette charge & qu'il gouvernât par lui-même, ou que s'il falloit la donner à quelqu'un, il en revêtît un homme hors de tout soupçon de vouloir entretenir les troubles & les factions du royaume : elle désignoit par là Charles duc de Lorraine, qui avoit toujours été fidèle au Roi, & ami du roi de Pologne, & qui étant exclus par la loi de la succession du royaume, paroïssoit fort éloigné de penser à le troubler. On indiqua une assemblée à Compiègne, où l'on devoit agiter la tenuë des Etats généraux : comme les mécontents parloient continuellement du besoin que l'on avoit de cette Assemblée, la Reine étoit bien aise de faire croire que si le Roi y donnoit les mains, c'étoit volontairement & sans y être contraint ; afin qu'après les avoir flattés quelque tems de cette espérance, on put dans la suite prendre l'occasion de quelques nouveaux troubles pour rejeter ces demandes.

CHARLES
IX.
1574.

Le duc d'Alençon sçavoit tout ce manège ; outré de ce qu'on lui refusoit la Lieutenance générale, sur laquelle il avoit compté ; se voyant d'ailleurs appuyé du parti que j'ai dit, il commença tout de bon à prendre des mesures pour brouiller tout. On lui proposoit de se mettre à la tête des Politiques & des Protestans, ou d'aller commander les forces des confédérés dans les Païs-bas. Ces deux partis avoient beaucoup de connexité, mais le premier lui paroissant le plus sûr, il le choisit. Son raisonnement étoit que quand il auroit affermi son autorité en France, & qu'il s'y seroit formé un parti puissant, il pourroit tenter le hazard d'une guerre étrangère, avec moins de péril que s'il abandonnoit la France & ses amis, pour aller en Flandre commencer une guerre dont le succès étoit fort douteux.

Conspiration
du duc d'Alençon.

Cet avis ayant été approuvé de tous ses confidens, il fut question de sçavoir par où l'on commenceroit à agir. Les Protestans avoient déjà pris les armes & publié un manifeste, qui contenoit des raisons assez spécieuses pour leur justification. Ils disoient qu'on avoit violé plusieurs fois, & tout nouvellement encore, les Edits que le Roi leur avoit accor-

CHARLE
IX.
1574.

dés : Qu'à l'instigation de quelques scélérats , on avoit employé contre eux la plus noire perfidie , la cruauté , & toutes sortes de mauvais traitemens : Qu'on avoit cherché des prétextes pour colorer l'indignité de ces procédés ; mais qu'on n'en avoit pas moins ôté aux Protestans la liberté de conscience & l'exercice de leur Religion : Que l'Édit fait depuis le siège de la Rochelle ne s'étendoit qu'à un petit nombre qui ne comprenoit pas la millième partie des Protestans de France : Qu'en ayant porté leurs plaintes au Roi , on avoit renvoyé leurs requêtes en Languedoc , & qu'on avoit éludé leurs justes demandes par divers subterfuges : Que les juges établis dans les Provinces sembloient y avoir été mis plutôt pour exercer leur patience , que pour leur rendre justice : Qu'on avoit ajouté l'ignominie à l'injustice , en les poursuivant par toute la France comme des hommes infames , & indignes de posséder aucune dignité ni aucune charge publique dans le Royaume : Que les princes d'Allemagne avoient en vain exhorté le Roi à leur donner la paix , & à faire observer les Edits ; qu'on n'avoit eu aucun egard , ni à leurs avis ni à leurs prières : Qu'on n'en avoit pas eu davantage pour les ambassadeurs de Pologne ; que ces mauvais conseillers qui gouvernent le Royaume , avoient trouvé moyen d'éluder toutes leurs demandes : Qu'ils apprennent aujourd'hui que le Roi fait faire des levées en Allemagne & en Suisse pour les accabler : Qu'ainsi il faut , ou se préparer à soutenir une guerre aussi vive & aussi terrible que la dernière , ou bien se résoudre à baisser la tête sous le joug , & à présenter le cou pour être égorgés : Que n'ayant d'autre ressource que la guerre pour se mettre à couvert de ces malheurs , ils s'étoient vû réduits par ces raisons , ou plutôt par la nécessité , à prendre les armes , disposés à les mettre bas dès qu'on les auroit satisfaits , & qu'on auroit pris de justes mesures pour soulager le peuple , & assurer la tranquillité publique. On publia depuis d'autres écrits , par lesquels on demandoit la réforme de l'Etat & du gouvernement , le soulagement du peuple & la liberté de conscience : on recommença à agiter dans les cercles & dans les lieux publics , la question de l'obéissance qui est dûë aux Magistrats.

Aux plaintes des Protestans , les Mécontents ou Politiques ,
joignirent

joignirent les leurs, & il ne manquoit plus qu'un chef pour rallumer une nouvelle guerre, dont la matiere étoit toute prête à prendre feu. Quoiqu'on désignât en secret le duc d'Alençon, on étoit embarrassé comment il se déclareroit. Plusieurs étoient d'avis qu'il présentât lui-même au Roi la requête des Politiques & des Protestans. Le duc d'Alençon hésitant, la Mole lui conseilla de consulter là-dessus François de Monmorency. Ce Seigneur n'en fut point d'avis, & il assura qu'il encourroit infailliblement l'indignation du Roi, s'il vouloit, comme fit autrefois Coligny, prendre sous sa protection tout ce qu'il y avoit de mécontents, & porter leurs plaintes au Roi, qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il demandât le commandement général des troupes du Royaume, & il s'offrit de le demander au Roi pour lui : Que par ce moyen il ne seroit point le chef des factions qui s'y formeroient ; mais l'arbitre commun de tous les différends, & le pacificateur de tous les troubles ; que c'étoit là son sentiment, & qu'il souhaitoit la réussite de ce projet. En effet il demanda pour le duc d'Alençon, la Charge qu'avoit eue le duc d'Anjou, & il convainquit le Roi par de bonnes raisons, qu'il ne pouvoit la lui refuser sans lui faire une injure ; en un mot il fit tant que la charge lui fut donnée, soit que le Roi s'y vît forcé pour éviter un plus grand mal, soit qu'il crût en effet qu'il ne pouvoit honnêtement refuser au duc d'Alençon ce qu'il demandoit.

Mais il arriva bien des événemens qui en retarderent l'exécution. Celui dont je vais parler, quoique peu de chose en soi, ne laissa pas d'empêcher pour quelque tems la réconciliation qui se ménageoit entre les Guisès & les Monmorencis, & qui paroissoit avancée. Il y avoit eu dans la maison de Monmorency un certain Scevole de Ventabren, qui depuis étoit passé dans celle de Guisè, où il s'étoit insinué par des moyens qui lui faisoient peu d'honneur. Delà vinrent des soupçons contre lui, puis une haine déclarée : & Guisè ayant dit jusqu'à deux fois à Ventabren, de ne pas se trouver davantage devant lui, le menaça de le tuer s'il y revenoit contre ses ordres. Ventabren n'eut aucun égard à cette défense ; & le Roi qui étoit venu au château de Chantilly, appartenant au duc de Monmorency, s'étant rendu de là à

CHARLE
IX.
1574.

Le Roi accorde au duc d'Alençon le commandement général de toutes ses troupes.

CHARLE saint Germain , Ventabren y alla trouver le duc de Guise
I X. pour se raccommo-der avec lui. Le Duc oubliant le respect
1574. dû au lieu où il étoit , tire son épée pour le tuer : Ventabren
 se sauve dans les escaliers du Château ; le Duc l'y poursuit ;
 & Thoré qui se trouva par hazard en son chemin , eut bien
 de la peine à l'empêcher de percer ce malheureux , qu'il di-
 soit avoir été apôsté par ses ennemis pour l'assassiner. Le Roi
 extrêmement irrité de ce que le duc de Guise avoit eu l'au-
 dace de tirer l'épée dans son Château , s'en plaignit à sa mé-
 re ; elle excusa cette action comme elle put ; & pour appai-
 ser son fils , elle fit arrêter Ventabren , qu'elle disoit avoir
 avoué en secret , que Monmorency l'avoit suborné pour as-
 sassiner le duc de Guise , mais qui avoit ensuite révoqué cet
 aveu. Monmorency demandant avec vivacité qu'on éclair-
 cît ce fait , Guise qui ne vouloit pas qu'on sçût les raisons
 secretes de la haine qu'il portoit à Ventabren , obtint de la
 Reine qu'on le mît en liberté sans lui donner la question , &
 qu'on lui ordonnât de ne plus paroître à la Cour.

La Reine cependant envoyoit couriers sur couriers , pour
 faire venir le duc Charle de Loraine , qui fit le plus de di-
 ligence qu'il pût avec le cardinal de Loraine. Ils passèrent
 par les châteaux de Dammartin & de Chantilly , où ils trou-
 verent Monmorency , qui piqué des mauvais bruits qu'on
 avoit fait courir sur son compte à l'occasion de Ventabren ,
 s'étoit retiré de la Cour. Il les reçut magnifiquement ; après
 une conférence secrète qu'ils eurent ensemble , ils se sépa-
 rerent avec de grandes démonstrations d'amitié. La Reine
 l'ayant sçû , en fut extrêmement allarmée , car la chose du
 monde qu'elle craignoit le plus , c'étoit que les princes Lo-
 rains & les Monmorencis se réconciliasent , prévoyant bien
 que l'union sincère des Grands du royaume , ruinerait in-
 failliblement sa puissance & son autorité. Ainsi elle remua
 ciel & terre par ses émissaires , pour les broüiller de nouveau,
 en jettant mille soupçons & mille craintes dans les esprits
 des uns & des autres. D'autres raisonnoient tout différem-
 ment : ils prétendoient que le duc de Loraine , qui avoit
 pour sa belle-mère un fond inépuisable de complaisance , ne
 se feroit jamais abouché avec Monmorency , si elle n'y avoit
 consenti ; mais que dans le dessein d'attirer ce Seigneur , la

vertu & l'innocence même, dans les pièges où la Reine vouloit le faire tomber, elle avoit envoyé à Chantilli ses rivaux, qui à force de careffes feroient en forte de le convaincre qu'il n'avoit rien à craindre à la Cour.

Comme son but principal étoit d'ôter au duc d'Alençon le gouvernement général, pour le faire donner au duc de Lorraine, elle travailla à indisposer le Roi contre le duc d'Alençon : elle lui dit que ce jeune Prince avoit suborné Ventabren pour assassiner le duc de Guise; qu'il s'étoit servi pour cela de François de Monmorency, dont Ventabren avoit été domestique : Qu'il devoit être lui même en garde contre les desseins de son frère & des Monmorencis, qui sollicitoient pour lui la Lieutenance générale du royaume : Qu'on voyoit assez où ils en vouloient venir. Dès qu'ils seront maîtres des troupes, ajouta-t-elle, & qu'ils se feront défaits des Guises, les seuls en état de mettre obstacle à leurs desseins, que n'offriront-ils pas ? Tout cela étoit capable de faire impression sur l'esprit du Roi; cependant comme il connoissoit l'inclination de sa mère pour les Guises, qu'il haïssoit souverainement, aussi bien que les Monmorencis, il ne sçavoit à quoi se déterminer; car il falloit, ou voir le duc d'Alençon à la tête de toutes les forces du royaume, ou s'attendre à une guerre intestine qu'il craignoit extrêmement.

Dans cette perplexité une entreprise précipitée des Protestans lui fit prendre son parti. Pour faire montre de leurs forces, & pour s'attacher le duc d'Alençon par un coup d'éclat, ils envoyerent deux cens cavaliers bien armés sous la conduite de Guitry * officier aussi brave qu'expérimenté. Ce détachement parut tout d'un coup auprès de saint Germain, dans l'esperance que le duc d'Alençon, que ses incertitudes rendoient suspect au Roi & odieux à sa mere, ne balanceroit plus à la vûe de ces troupes, & viendrait se jeter entre leurs bras, dans un tems sur tout où il n'étoit pas en sûreté à la Cour, & qu'il y avoit tout à craindre pour lui. La Fin sieur de la Nocle, Thoré, & le jeune Turenne les chefs des Politiques, l'y pouffoient de toute leur force, mais ils ne gagnerent rien. Le détachement étoit trop fort pour qu'on put se cacher, & trop foible pour que le duc d'Alençon osât sur un tel appui, abandonner le Roi, l'attaquer en quelque

CHARLE
IX.

1574.

Entreprise imprudente des Protestans pour faire déclarer le duc d'Alençon.

* Jean de Chaumont.

CHARLE
IX.
1574.

Conjuration
prétendue de
S. Germain.
Le Roi le
quitte & re-
vient à Paris.

forte , & prendre un parti extrême : la Mole d'ailleurs n'étoit pas de cet avis ; & dès qu'il se fut assuré que le duc d'Alençon ne donneroit pas dans leurs vûës , il découvrit tout à la Reine , pour se faire un mérite auprès d'elle de lui avoir révélé ce qu'il n'étoit pas possible de lui cacher , & pour la disposer à prendre confiance en lui dans la fuite.

Cette tentative des Protestans ne fut pas plutôt découverte , que la Reine à dessein d'aigrir le Roi fit fouiller tous les coins & recoins du Château par des gens à elle , & conseilla au Prince de sortir d'un lieu qui devoit lui être suspect , & de mauvais augure : car les Astrologues en qui il avoit grande foi , l'avoient averti de se donner de garde de saint Germain. La Reine l'interpretoit du lieu qui porte ce nom : mais elle se trompa beaucoup , comme nous le verrons dans la fuite. Le Roi & toute la Cour le quitterent avec précipitation , & pour plus grande sûreté , passèrent la riviere sur des bateaux : les bagages pour lesquels on craignoit moins , furent envoyés par la chaussée : une partie alla passer au pont de saint Clou. Le Roi coucha au faubourg saint Honoré chez le comte de Raiz , où il resta quelques jours ; il alla ensuite à Vincennes pour être en meilleur air , & il y mena avec lui le duc d'Alençon , le roi de Navarre , & le prince de Condé , non pas absolument comme prisonniers , mais comme personnes suspectes , & qu'il faisoit garder à vûë.

Les Protestans se saisissent de plusieurs places.

On y reçut des nouvelles des troubles qui éclatoient de tous côtés. Dès que saint Sulpice qu'on avoit envoyé à la Rochelle pour engager cette ville à demeurer en paix , en fut parti pour revenir à la Cour , les habitans se liguerent avec les Protestans de Languedoc. La Nouë qui aimoit la paix , mais qui aimoit encore davantage sa Religion , étoit persuadé qu'elle ne pouvoit se maintenir que par les armes : ainsi il leur conseilla cette union. La jonction des Rochelois ayant relevé le courage des autres , ils prennent aussi-tôt les armes , & s'emparent de quantité de villes & de forteresses. La Nouë de son côté se rendit maître de plusieurs places du Poitou , de Lusignan & de Melle , par le moyen des sieurs de Luche & de la Batonniere , & de Fontenay par les sieurs de saint Etienne & de Bessai , qui surprirent cette ville la nuit

du mercredi des cendres , & il mit de bonnes garnifons dans tous ces endroits. Dans le même tems & par fes ordres , Pons de la Cafe de Mirambeau , Jean de Pluffac de l'illufre maifon de Pons , la Rochefoucault , Montguion , d'Uffon , Bertoville , Saujon , & Poulevain prirent dans la Saintonge & dans l'Angoumois Pons , Tonnai-Charente , Royan à l'embouchure de la Garonne , Talmont , faint Jean d'Angely , & Boutreville. Ils s'emparèrent de toutes ces places prefque fans combat ; & la Nouë , l'homme du monde le plus moderé , ne fit aucun mal aux habitans de toutes ces villes , & fe contenta de s'en affurer par de petites garnifons qui fubfiftoient des contributions médiocres qu'on tiroit du païs d'alentour. Mais la mort de la Cafe troubla la joye de ces heureux succès : comme il attaquoit une méchante bicoque , les païfans qui la défendoient ayant demandé un pourparler , on lui tira pendant ce tems-là un coup d'arquebufe dans la tête : fa bravoure , fa prudence , fon experience lui avoient donné une grande confideration dans fon parti : il étoit d'ailleurs homme de belles lettres , & très-unî d'inclination & de fentimens avec la Nouë. Après fa mort on trouva dans fes botines un diftique latin écrit de fa propre main : c'eft une efpece d'építaphe qu'il s'étoit faite , comme s'il eût prévu fa mort.

*Define migrantem lugere viator , & hofpes.
Non carco patriâ , me caret illa magis.*

Pañant , cefle de pleurer ma fortie de ce monde : ce n'eft pas moi qui perds ma patrie , c'eft ma patrie qui me perd.

Monjou , à qui l'on a imputé le meurtre de Gondrin tué à Valence dans la premiere guerre civile , s'étoit faifi de quantité de châteaux dans le Velay : il venoit tout nouvellement de prendre celui d'Espaly , place forte à la porte du Puy , dont il avoit fort envie de s'emparer. Il avoit mis en garnifon à Espaly un certain Guiard , homme aufli indifférent pour fa Religion , qu'il étoit ardent pour le pillage : comme il ravageoit le païs d'alentour , & qu'il mafacroit tout ce qui fe trouvoit fous fa main , les habitans du Puy gagnerent quelques-uns de fes foldats , entrèrent la nuit dans

CHARLE
IX.

1574.

fon fort lorsqu'il s'y attendoit le moins, & firent main basse sur lui & sur toute sa garnison. On plaça sa tête sur la porte du Puy, comme un grand trophée; & peu de tems après, Monjou lui-même courant pour piller, tomba dans une embuscade où il fut tué: sa mort fit perdre aux Protestans tous les postes qu'ils occupoient dans le Velay. Ils furent plus heureux dans le Vivarais: car la garnison de Villeneuve ayant taillé en pieces quelques troupes du Roi, s'empara d'Aubenas qui n'est pas éloigné du Rhône, & ils passèrent au fil de l'épée toute la garnison que l'on croyoit composée des auteurs du massacre de Lyon. Le château de Peraud situé sur le bord du Rhône, fut pris en même tems par le Seigneur du lieu qui ne s'étoit point encore déclaré, & qui d'ailleurs ayant fait abjuration de l'hérésie, devoit être moins suspect. Il prit tout de suite Audance, & Mallerat en Forez; tenant par ce moyen Lyon comme bloqué, il avoit réduit cette ville à de grandes extrémités. C'est ce qui obligea François Mandelot à ramasser en diligence tout ce qu'il put de troupes, pour attaquer le fort de Peraud; après quelques jours de siège, le secours que saint Romain avoit promis n'arrivant point, la place fut emportée & tout-à-fait démantelée, afin qu'elle n'incommodât plus le pais voisin.

Cependant la ville d'Orange dont Glandage s'étoit emparé l'année précédente sous prétexte que Berchon qui en étoit gouverneur, ne faisoit pas son devoir, & qu'il avoit des intelligences avec le cardinal d'Armagnac, étoit bien fatiguée des vols & des brigandages de son nouveau maître. Berchon instruit de la disposition des habitans, & de l'absence de Glandage, reprit la ville & le château, sans qu'il en coûtât une goutte de sang. Les Protestans d'abord ne furent pas sans inquiétude, parce que Berchon avoit quitté leur Religion, & qu'on disoit qu'il avoit reçu de l'argent du vicelegat d'Avignon pour lui livrer la ville d'Orange; mais ils furent bientôt rassurés par la déclaration que fit cet Officier, qu'il tenoit la ville au nom des princes de Nassau, & que d'ailleurs le seul avantage qu'il procuroit à l'état d'Avignon, étoit de ne point le ravager.

Dans ce même tems un corps de troupes du Roi, conduit par Sainte-Jaille, qui avoit une grosse garnison dans la

Marguerite place voisine de Nîmes, entreprit de se saisir de cette dernière ville. Il negocia pour cet effet avec un colonel nommé Deron, & lui promit une somme considerable s'il vouloit l'aider à s'en rendre le maître. Deron en donna avis sur le champ à Saint Romain, qui lui manda de feindre une course, afin d'avoir un prétexte d'aller trouver Sainte-Jaille & de convenir avec lui du tems, du lieu, & des moyens d'exécuter leur complot, & sur tout de commencer par prendre son argent. Tout cela fait, la parole donnée, la porte de Nîmes se trouva ouverte au jour marqué: toutes les troupes qui étoient postées dans la ville gardoient un profond silence. Mais Sainte-Jaille qui avoit été joint par beaucoup de troupes du Dauphiné & du Vivarais, soupçonna qu'on lui dressoit quelque piège, & ne vint point au rendez-vous. Ainsi son dessein contre la ville, & celui qu'on avoit contre lui, s'en allèrent en fumée; mais Deron garda son argent.

Monbrun de son côté agissant avec vigueur dans la partie du Duphiné, qui est voisine du Rhone, prit Loriol, Livron, Alet, Gran & Roinac, releva les murs de Loriol & de Livron, donna l'allarme jusqu'aux portes de Valence, de Crest & de Montelimard, & fit sur cette dernière place une tentative qui ne servit qu'à causer le massacre d'une grande partie des Protestans qui y étoient. Voilà ce qui se passa alors dans les provinces les plus éloignées.

Les affaires du Roi n'alloient guères mieux en Normandie, province voisine de Paris. En attendant que Montgomery arrivât d'Angleterre avec sa flote, Colombiers, Guitry & de Sey, s'emparerent de Saint Lo, & de Domfront dans le Maine. Montgomery étant abordé avec le Comte de Lorges son fils, & Galardon du Refuge son gendre, se rendit à Saint Lo, marcha droit à Carentan, l'attaqua & le prit en trois jours. Pour conserver les vivres de ce pays, il alla sur le champ à Valogne, & fit mener quantité de convois à Carentan, dont il vouloit faire une bonne place.

Le Roi effrayé de toutes ces nouvelles, ordonna la levée de trois armées, & envoya contre Montgomery Jacques Goyon seigneur de Matignon, lieutenant du duc de Bouillon dans le gouvernement de Normandie. On lui donna pour adjoint Guillaume de Hautemer seigneur de Fervaques,

CHARLES
IX.

1574.

CHARLE
IX.
1574.

& tout ce qu'on peut rassembler de troupes à la hâte ; & on commande à la Noblesse du Maine, du Perche & de la Bretagne de le venir joindre. On donna au duc de Monpensier l'armée destinée pour la Guyenne ; à François dauphin d'Auvergne son fils, celle du Dauphiné & du Languedoc, & on fit prendre les devans à Jacque de Crussol duc d'Uzès. A l'arrivée de Crussol, Damville gouverneur de Languedoc, qui le regardoit comme son ennemi, & sur quelques lettres interceptées par la garnison du Poussin avoit sçu les desseins formés contre lui ; bien informé d'ailleurs de tout ce qui se tramoit à la Cour, s'empare de Montpellier, de Lunel, de Beauquaire & de Pezenas, sans portant entrer dans une guerre ouverte ; ce ménagement lui fit perdre Pezenas, par la trahison d'un homme à qui il avoit confié la garde de cette ville, & de sa petite fille âgée de deux ans. Le Roi lui envoya Jean Ebrard de Saint Sulpice & Villeroi secrétaire d'Etat, pour s'aboucher avec lui, & l'engager à demeurer en paix. Mais Damville évita sous divers prétextes une conférence qui lui étoit suspecte. A quelque tems de là, Sarra Martinengo vint trouver à Avignon Saint Sulpice & Villeroi qui s'y étoient arrêtés en l'attendant. Il avoit des ordres du Roi pour se saisir de Damville, de le dépousséder de son gouvernement, & de défendre, aux gouverneurs, aux consuls, & aux administrateurs des villes, & sur tout aux capitaines Corsés, qui étoient en garnison dans les places, de lui obéir à l'avenir.

Le Duc
d'Alençon &
le roi de Navarre
publièrent un
écrit pour se
justifier.

Sur le bruit des troubles qui s'élevèrent de tous côtés, & de la conspiration détestable formée contre le Roi, qu'on avoit, dit-on, voulu enlever à Saint Germain, le duc d'Alençon & le roi de Navarre publièrent le vingt-quatre de Mars par le conseil de la Reine, chacun un écrit pour se laver du soupçon qui pouvoit tomber sur eux, & justifier leur innocence sur ce point. La Reine en les y engageant espéra d'en tirer deux avantages ; le premier, que cette justification serviroit à décourager les Protestans, qui se verroient abandonnés par leurs chefs ; le second, que le soupçon retomberoit sur Monmorency & Cossé, qu'elle avoit résolu de faire arrêter. Voici en abrégé ce que ces deux écrits contenoient : Qu'étant informés des bruits très-faux qui tendoient à faire croire qu'ils eussent oublié leur devoir jusqu'à entrer
dans

dans la conjuration de Saint Germain ; ils avoient prié le Roi de trouver bon qu'ils rendissent un compte public de leurs sentimens : Qu'ils souhaitoient donc que tous leurs amis fussent persuadés , que ce crime qu'on leur imputoit , étoit faux , inventé par leurs ennemis , & très-éloigné de leur intention ; qu'ils étoient au contraire disposés à sacrifier leur vie , leurs biens , leurs intérêts , ceux de leurs amis , & de toutes les personnes qui leur étoient attachées , pour le salut du Roi & de l'Etat , comme ils y étoient obligés par leur naissance , & par toutes les loix divines & humaines ; enfin qu'ils s'opposeroient de toutes leurs forces aux entreprises de ceux qui troubloient la paix & la tranquillité du royaume.

Condé avoit quitté la Cour pour aller à Amiens sous prétexte de visiter son gouvernement : & ce Prince auroit été enveloppé dans la disgrâce du duc d'Alençon & du roi de Navarre , s'il ne se fût retiré de bonne heure. Le Roi jusquelà avoit montré beaucoup de patience ; mais la colere découvrit enfin le fond de son cœur , & il voulut qu'on informât avec toute la sévérité possible contre les auteurs de la conjuration. C'est le nom qu'il donnoit à l'intelligence qui étoit entre le duc d'Alençon , les Politiques & les Protestans. Il chargea de cette affaire Christophle de Thou premier Président , homme également estimable par beaucoup de prudence & de modération , qui lui avoient mérité la confiance de son Prince. Il lui joignit Pierre Hennequin président au Parlement. Les Commissaires commencèrent aussitôt leurs informations ; & il y eut beaucoup de gens arrêtés sur la dénonciation secrète d'Yve Brinon. Ce délateur étoit de fort bonne famille de Paris ; mais ayant mangé tout son bien , il cherchoit par cet infame moyen un secours à son indigence. De ce nombre furent Joseph-Boniface de la Mole , Annibal comte de Coconas Milanois , Laurent du Bois sieur de Saint Martin , Pierre de Grandri maître d'hôtel du Roi , Pierre & François Tourtray , dont le dernier avoit été secrétaire de Guillaume de Grand-Champ frere de Grandri , dans le tems qu'il étoit ambassadeur à Constantinople. On avoit envoyé des gens pour arrêter en même tems Guillaume de Monmorency Thoré , Henri de la Tour vicomte de Turenne , Jean Lafin seigneur de Beauvais , & Grand - Champ ; mais ils

CHARLES
IX.

1574.

Condé fort
du Royaume.

On informe
contre les
Conjurés.

La Mole &
Coconas ar-
rêtés.

CHARLE
IX.

1574.

Coconas dé-
clare tout.

avoient pris la fuite. Cela se fit le dix d'Avril veille de Pâque. Le lendemain la Mole & Coconas furent interrogés séparément, le premier à Paris, & l'autre devant le Roi. La Mole se tint sur la negative. Coconas avoia tout ce qu'il avoit ou vü de ses yeux ou appris des autres. Il dit, que la Mole l'avoit prié de suivre le duc d'Alençon lorsqu'il se retireroit : Que le jour que le Roi partiroit de Saint Germain, le duc d'Alençon avec quelques-uns de ses confidens devoit aller coucher dans une maison de campagne d'un de ses gentilshommes nommé la Vergne, pour se rendre à la Ferté sous Jouarre, où Condé & Thoré devoient venir le joindre, & le conduire à Sedan avec une bonne escore, & que Bouillon avoit envoyé un gentilhomme pour leur servir de guide : Que le roi de Navarre devoit partir avec le duc d'Alençon : Qu'il avoit entendu dire à Beauvais & à la Mole, que Monmorency étoit d'intelligence avec eux : Que leur dessein étoit de se joindre à Louis de Nassau, qui avoit ménagé cette affaire avec le duc d'Alençon lorsqu'il vint saluer le roi de Pologne & la Reine mère à Blamont : Que l'intention du duc d'Alençon avoit été de se mettre à couvert du péril qui le menaçoit ; parce que Thoré, Turenne & Lafin avoient montré à ce Prince des lettres interceptées qui lui avoient fait connoître qu'il seroit en danger s'il restoit davantage à la Cour, & qu'ils l'avoient assuré qu'il lui viendrait bien-tôt du secours d'Angleterre & d'Allemagne : Que son dessein étoit de rassembler toutes ses troupes en Flandre, & de marcher ensuite en Guyenne, où toutes les forces des Protestans le viendroient joindre : Qu'il comptoit qu'on enverroit contre lui le maréchal de Cossé, qui apparemment ne pousseroit pas cette guerre fort vivement : Que Thevalles gouverneur de Mets étoit du complot, & qu'il leur avoit envoyé de quoi armer quatre mille hommes.

Le duc d'Alençon est interrogé.

Deux jours après on interrogea le duc d'Alençon ; il avoia sans peine qu'il avoit fort souhaité d'épouser la reine d'Angleterre, & qu'ayant crü que l'amitié de Coligny lui étoit nécessaire pour y réussir, il s'étoit lié avec lui à Blois, & qu'ils avoient souvent parlé de ce mariage & de la guerre de Flandre : Que dans la suite leur amitié, qui n'étoit qu'ébauchée, avoit été fortifiée par l'entremise de Thoré, & qu'elle s'étoit

toujours augmentée jusqu'à la mort de Coligny, & qu'elle lui avoit causé une douleur très sensible : Qu'après sa mort, Thoré qui craignoit tout de du Guast redoutable aux Princes mêmes par son crédit auprès du roi de Pologne, s'étoit venu jeter entre ses bras, parce qu'il sçavoit combien il étoit mécontent de du Guast : Que depuis ce tems-là, il n'avoit cessé de le prier de sortir de la Cour, en lui faisant voir le péril auquel il s'exposoit s'il y demouroit, & de l'exhorter à embrasser un parti digne de lui ; c'est-à dire, de prendre la défense du royaume déchiré misérablement par les mauvais conseils de ceux qui sont en crédit : Que Turenne lui avoit parlé de même : Qu'on lui avoit proposé de présenter une requête au Roi ; que la Nouë en étoit d'avis, & qu'il lui en avoit parié pendant le siège de la Rochelle : Que Louis de Nassau lui en avoit encore parlé à Blamont : Que dans le tems que le Roi étoit à Chantilly, la Mole avoit amené dans la chambre les trois frères Monmorency, Meru & Thoré, avec le vicomte de Turenne, & que la Mole lui avoit dit de ne pas prendre conseil de toute cette jeunesse sans barbe, mais d'un homme mûr & prudent, faisant entendre que c'étoit François de Monmorency dont il vouloit parler : Qu'il avoit encore été question de présenter une requête au Roi ; mais que Monmorency l'en avoit détourné, en lui disant qu'il encourroit par-là l'indignation de sa Majesté. Que le Roi étant venu à Saint Germain, on avoit encore mis en délibération, s'il se retireroit de la Cour, & que le jour de prendre les armes ayant été fixé au premier Mars, il avoit jugé à propos de différer ; mais que Guitry contre l'avis de la Nouë avoit précipité la chose, & avoit paru malgré lui à la tête d'une troupe de gens armés : Que le rendez vous étoit à Monfort l'Amauri : Que le roi de Navarre avoit promis de s'y rendre, & qu'il avoit de plus donné parole que le prince de Condé y viendroit aussi : Qu'en ayant fait confiance à la Mole, il avoit désapprouvé ce dessein & l'avoit découvert à la Reine, & depuis au Roi : Que lorsque le Roi avoit envoyé Jean Blosset seigneur de Torcy à Guitry, qui commandoit un détachement de cavalerie, le vicomte de Turenne avoit demandé avec beaucoup de dissimulation à y être aussi envoyé, se vantant qu'il romproit son dessein ; mais

 CHARLES
IX.

1574.

CHARLE
IX.

1574.

Le Roi de
Navarre in-
terrogé.

que lorsqu'il fut de retour il exagéra beaucoup le nombre des troupes de Guitry, & qu'il lui conseilla de ne pas laisser échapper une si belle occasion de quitter la Cour, & de lever l'étendard d'une guerre si nécessaire & si juste : Qu'il lui avoit parlé long-tems là-dessus, & qu'il lui avoit bien recommandé de n'en point parler à la Mole : Qu'enfin après des disputes assez vives avec la Mole, on étoit convenu qu'il se retireroit de la Cour le dix d'Avril, & qu'il iroit au château de Muret appartenant au prince de Condé : Que toute cette intrigue avoit été conduite par Châteaubandeu gentilhomme d'Auvergne & par Jean de Balzac de Montaignu : Que la Mole lui avoit enfin fait voir par un long discours la nécessité de quitter la Cour, & qu'il lui avoit présenté le comte de Coconas, afin qu'il se l'attachât & qu'il le prît sous sa protection.

Après le duc d'Alençon, on fit venir le roi de Navarre. Ce Prince ne parla point en criminel, qui vient pour se justifier ; mais il adressa la parole à la Reine en présence du Chancelier & des Commissaires, & se plaignit hautement de tous les outrages qu'elle lui avoit faits. Il lui dit avec un espece de reproche qu'il avoit toujours eu depuis son enfance une fidélité inviolable pour le Roi, & une soumission entiere à ses ordres, & qu'il l'auroit jusqu'au dernier moment de sa vie ; mais que les injustices commises à son égard sur des soupçons sans fondement, lui avoient fait prendre la résolution de signer la requête qui devoit être présentée par les Politiques, & par ceux à qui l'on donne le nom odieux de Protestans, pour se retirer aussi-tôt d'une Cour, où sa dignité & sa vie étoient dans un danger manifeste. Pourquoi en effet rester plus long-tems dans un endroit où les ennemis mortels du nom de Bourbon sont les maîtres, où les Lorrains ont tout le crédit, où le duc de Guise est déjà nommé connétable par la Reine à la recommandation du roi de Pologne, où tout est ouvert à la fourbe, à la fraude, à la calomnie, à la médisance, à la trahison, où tout est fermé à l'innocence persecutée, où il reçoit continuellement des avis de vive voix, par lettres, par des personnes envoyées exprès : » Qu'il songe à se » mettre à couvert ; qu'on en veut à sa vie, à celle du duc » d'Alençon, & du prince de Condé : « Que ce bruit couroit depuis long-tems, & que la Reine le sçavoit bien : Que

quand il mépriseroit le péril qui le regarde en particulier, & qu'il voudroit faire ce sacrifice à la tranquillité publique, il ne pouroit pas être insensible au danger qui menace le Roi même, sans manquer à la fidélité qu'il lui doit : Que tous ceux qui étoient-là presens n'ignoroient pas le bruit qui s'étoit répandu après le départ du roi de Pologne : » Qu'on » avoit tenu un conseil secret pour se défaire du Roi : « Que les Catholiques le souhaitoient, afin que Henri restât en France, & qu'étant sur le trône, il achevât de faire triompher la cause qu'il avoit défendue avec tant de fermeté & de valeur sous les auspices d'un autre, & qu'il exterminât entièrement l'herésie en France : Que quoiqu'il n'eût pas ajouté foi à ces bruits vagues ; cependant il se croiroit coupable, s'il les négligeoit entièrement : Qu'il avoit parlé au roi de Pologne, qu'il paroïssoit bien que sa franchise lui avoit déplû, puisqu'en partant de Blamont, ce Prince n'avoit pas daigné dire un mot de lui à la Reine, dans le tems qu'il recommandoit à cette Princesse tous ceux qui étoient-là presens, & qu'il lui parloit avantageusement de plusieurs absens : Qu'il s'étoit bien aperçû depuis ce tems-là qu'elle avoit le cœur ulcéré contre lui : Qu'elle l'avoit exclu ignominieusement des conseils du Roi ; qu'elle lui avoit fait ôter les entrées, & qu'elle avoit dessein de le perdre en le deshonorant : Que c'étoit-là les raisons qui l'avoient fait penser à se retirer de la Cour, & qu'elles lui paroïssent très-justes ; non qu'il eût dessein de rien entreprendre contre le Roi, dont le salut lui sera toujours plus cher que sa propre vie, ni d'exciter aucun trouble dans l'Etat ; mais qu'il vouloit mettre sa vie & son honneur à couvert.

Cinq jours après, il recommença les mêmes plaintes en présence de la Reine, du cardinal de Bourbon & des Commissaires, & il le fit encore avec plus de force & d'étendue. Enfin les prisonniers confrontés avec les témoins furent convaincus d'avoir conjuré contre le Roi, & trempé dans les desseins criminels formés contre lui. On les condamna à mort comme coupables de leze Majesté ; & il fut ordonné qu'avant que de les mener au supplice on les appliqueroit à la question. Dans le tems qu'on la faisoit subir à la Mole, on lui demanda ce qu'il vouloit faire d'une petite image de

Les Conjurés sont condamnés à mort & mis à la question.

~~CHARLES IX.~~
 CHARLE
 IX.
 1574.

cire préparée avec des cérémonies magiques, & dont il avoit percé le cœur avec une éguille, & de qui il se servoit dans ces sortes de mysteres? Il répondit, qu'il avoit voulu par ce moyen se faire aimer d'une fille de province dont il étoit épris, & qu'il s'étoit servi pour cela du ministère d'un Florentin nommé Cosme Ruggieri. Le Florentin sur le champ fut arrêté & rasé, traitement ordinaire de ceux qui se mêlent de malefices. Mais la Reine, chez qui Ruggieri & tous ses semblables étoient très-bien reçus, le tira des mains des Juges. La Mole ayant eu la tête tranchée, son corps fut coupé en quatre quartiers, les quartiers furent attachés à quatre gibets, & exposés ensuite à quatre différentes portes de la ville. Coconas fut traité de même, après avoir averti le Roi plusieurs fois, qu'il se donnât de garde des embuches, & qu'on lui en dressât de bien des côtés. Tourtray fut roté. Grandri qui se mêloit de Chymie, & avoit promis au duc d'Alençon des monts d'or pour faire la guerre, fut cité par le Conseil, & en grand péril de la vie; mais il s'en tira par la faveur de l'Evêque de Limoge, dont la sœur étoit sa mère.

Les maré-
 chaux de
 Cossé & Fr.
 Monmorency
 arrêtés.

La maladie du Roi augmentant de jour en jour, la Reine qui ne prévoyoit point de guérison, pensoit à établir son successeur; mais comme elle craignoit que Monmorency & Cossé ne prissent des mesures contre lui pendant son absence, elle résolut de s'assurer de leurs personnes. Pour cet effet inventant contre eux d'heure en heure des faits ou faux ou exagérés, & les allant rapporter au Roi plus disposé que jamais à écouter des calomnies, par la mauvaise humeur où le mettoit son mal, elle fit si bien qu'on les manda à la Cour. Torcy qui fut envoyé à Monmorency, l'ayant rencontré en chemin, le pria de la part du Roi de faire le plus de diligence qu'il pourroit: ils vinrent l'un & l'autre suivant l'ordre qu'ils en avoient, & on les logea dans les appartemens les plus reculés du Louvre. Monmorency reçut plusieurs avis, tant de ses amis, que de sa femme, qu'il eût à se tirer du lieu où il étoit, en prétextant la chasse des oiseaux, dont il prenoit le divertissement tous les jours. Mais comme sa conscience ne lui reprochoit rien, & que sa réputation lui étoit plus chère que la vie, il méprisa le péril dont on le menaçoit. A la fin la Reine ayant pris conseil de ses confidens, les fit arrêter

tous les deux par Eustache de Conflans vicomte d'Auchy, capitaine des Gardes, les fit mener à Paris dans un carosse, & tout de suite à la Bastille, au grand contentement de la populace, qui leur insulta par beaucoup de quolibets. On donna en même tems des gardes au duc d'Alençon & au roi de Navarre. Condé qui étoit à Amiens fut informé de ce qui se passoit ; & le malheur des autres l'avertissant de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, il se déguisa avec quelques-uns de ses amis, prit Thoré en chemin, se retira en Allemagne, & resta quelque tems à Strasbourg.

Tout étoit en armes dans le Royaume. Les Protestans publièrent un mémoire pour se justifier sur la nécessité où ils étoient de se défendre, puisque leur perte étoit résolue & inévitable, s'ils ne se mettoient pas en état de l'empêcher. On y répondit par un écrit imprimé à Lyon & adressé au peuple de Paris, où l'on releva avec beaucoup d'aigreur l'insolence des Protestans, qui au lieu de combattre avec les larmes & les prières, qui sont les armes des Chrétiens, troubloient la paix, pilloient les villes, dépouilloient les Eglises, portoient le fer & le feu dans tout le royaume, & le remplissoient de vols, de brigandages & de carnages. On y donnoit avis aux Parisiens de demeurer toujours fideles, de se garder des fourbes de leurs ennemis, & de s'opposer à leurs efforts avec le même zele qu'ils avoient montré jusqu'alors.

A l'occasion de cet écrit les Protestans prennent feu, & remettent sur le tapis la question fameuse : » S'il est permis » à un sujet de prendre les armes contre le Magistrat qui » abuse de son pouvoir ? « & ils se déclarent pour l'affirmative.

Les lieux où la guerre faisoit plus de ravages étoient la Normandie & le Poitou. Avant que Monpensier fût arrivé dans cette dernière province, la Cour voulut mettre en œuvre ses ressources ordinaires. Comme on croyoit que la Nouë faisoit la principale force de ce parti, on résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût. On chargea de cette commission deux fameux assassins Maurevel & Saint-Martin, qui s'acheminèrent secrètement vers le Poitou, mais ils manquèrent leur coup. Il y avoit à Poitiers un Lieutenant General nommé Jean de la Haye, né gentilhomme, mais sans bien. Son cou-

**CHARLE
IX.**

1574.

Le duc d'Alençon & le roi de Navarre gardés à vûe.

CHARLE
IX.
1574.

rage le portant à s'élever au-dessus de son état, il épousa une riche veuve qui l'avoit chargé de suivre des procès qu'elle avoit au Parlement de Paris. De sa dot il acheta la lieutenance generale de Poitiers. Il servit d'une maniere distinguée au siège que soutint cette ville, & il s'acquit beaucoup de gloire par son activité & sa vigilance. Ce service l'ayant rendu plus hardi, il se trouvoit souvent avec les Generaux & les Seigneurs, il osa même demander à la Reine une charge de Maître des Requêtes, qui lui fut refusée. Quelque tems après, la charge de président du Présidial de Poitiers ayant vaqué, il fit beaucoup de mouvement pour l'obtenir, mais on lui préféra P. Rat. La Haye piqué extraordinairement de cette préférence & du peu de cas qu'on faisoit de lui, résolut de profiter des troubles qui agitoient le pais pour satisfaire la haine implacable qu'il portoit à quelques personnes de la ville, & entre autres à Joseph Doineau de Sainte-Soulaine, & en même tems avoir occasion de se signaler par quelque action d'éclat qui rappellât le souvenir de ses services passés, & qui fît voir qu'on avoit tort de le mépriser. Dans cette vûë, il fait amitié avec quelques Protestans, sur tout avec la Nouë, à la recommandation duquel il avoit dès l'année précédente envoyé un de ses amis à leur assemblée de Millaud, sous prétexte de vouloir se joindre à eux; mais en effet, pour tâcher de découvrir leurs desseins, & d'en instruire la Reine, avec qui il vouloit se réconcilier à quelque prix que ce fût. Les plus sages des Confederés virent dès-lors que c'étoit-là son intention; & il l'a écrit lui-même dans des mémoires qu'il avoit faits sur la Guyenne, & qui devinrent publics après sa mort. Mais ceux de ce parti qui se défioient le plus de lui, étoient les Rochelois. Ils faisoient souvent des reproches à la Nouë de ce que malgré sa prudence ordinaire, il se livroit à cet homme rusé, & d'une fidelité très-équivoque. Cependant il vivoit avec la Noblesse d'une maniere très-propre à s'en faire aimer, & il passoit parmi eux pour un homme sur qui l'on pouvoit compter. Pour en convaincre la Nouë & se venger en même tems de ses ennemis, il forma une entreprise très-hardie, mais au-dessus de ses forces; c'étoit de se rendre maître de Poitiers: nous verrons dans la suite quel en fut le succès.

Dans

Dans le même tems Matignon & Fervaques qui commandoient en Normandie, réunirent leurs forces & marcherent du côté de Saint Lo où Mongommery étoit arrivé quelques jours auparavant. Lorsqu'il eut disposé tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siège, il crut que sa cavalerie ne rendroit aucun service dans la ville : & pour ne pas demeurer à rien faire, il sortit le cinquième jour du siège au plus fort de la nuit, par la porte Dolée avec un corps d'élite ; il força deux corps de garde des ennemis, l'un après l'autre, franchit un mur haut de quatre pieds & demi, & la rivière qui passoit au pied, sans perdre un seul homme. Le lendemain il arriva à Adeville auprès du grand Vé, (1) il y employa quelques jours à donner les ordres nécessaires pour mettre Carentan (2) en état de défense, & y faire entrer des vivres : il fortifia le Pont-Douvre, & ayant été joint par quelques Gentilshommes, il en partit la nuit du cinq de Mai, pour aller joindre François de Monmorenci de Halot qui amenoit quelque cavalerie du país de Caux, d'Anjou, & de Bretagne. Il laissa à Carentan, Guitry, Galardon, & Lorge qui étoit encore incommodé de sa blessure.

Trois jours après Mongommery alla à Domfront, où de Sey, Chauvigny, du Breüil & des Hayes vinrent le joindre avec environ quarante cavaliers fort harassés. Pendant qu'il y faisoit rafraichir sa cavalerie, fatiguée de toutes les marches qu'elle avoit faites, Mouy de Riberpré Lieutenant de Mouy de la Meilleraye son parent s'avança avec quelques cavaliers, jusqu'aux portes de la ville, & fut suivi un moment après par la cavalerie du Roi, qui se mit en bataille sur la hauteur opposée, en attendant que l'infanterie arrivât. On crut qu'un Enseigne avoit donné avis aux troupes du Roi de l'arrivée de Mongommery. Du Brossay, Sey, Dubreüil & des Hayes, firent une sortie avec vingt-cinq cavaliers, & ayant forcé un de nos corps de garde, nous tuèrent quelques gens, & blessèrent dangereusement Riberpré lui-même. Du côté des assiégés il n'y eut de tué qu'un nommé Friaife. Trois jours après on fit une seconde sortie

CHARLE
IX.

1574.

Mongommery se saisit de quelques places.

Il est assiégé à Domfront

(1) Le grand & le petit Vé sont à l'embouchure de la rivière d'Ouve, qui tombe dans la baie de la Hogue. (2) Ville du Corantin sise au confluent des rivières d'Ouve & de Carentan, qui va tomber dans la même baie.

CHARLE avec de l'infanterie. Il y avoit huit Gentilshommes cuiraf-
IX. sés commandés par Villeneuve , & vingt arquebusiers con-
1574. duits par le jeune la Touche : ils sortirent par un guichet ,
 & ayant attaqué un corps de garde posté dans une maison
 voisine , ils en tuerent la plus grande partie , & s'en retour-
 nerent sans aucune perte. Les jours suivans se passerent en
 pourparlers, comme il arrive assez ordinairement entre Gen-
 tilshommes , & sur tout quand ils se trouvent parens ; mais
 comme ces entretiens refroidissoient l'ardeur des assiégés ,
 Mongommery fut obligé de les défendre par des ordres très-
 sévères.

Cependant la Reine fut informée que Mongommery étoit
 enfermé à Domfront. Cette femme qui se faisoit un point
 d'honneur de punir celui qui avoit tué son mari , & qui le
 souhaitoit au delà de tout ce qu'on peut dire , fait écrire le
 Roi aux Provinces d'alentour , & donner ordre a la No-
 blesse d'aller joindre Matignon. On y envoie en même tems
 les Régimens de Jean Coesme de Luce , de Jean de Beau-
 manoir Seigneur de Lavardin , de sainte Colombe & de Luf-
 fan , avec les Gendarmes du duc d'Alençon , de Matignon ,
 de Mouy de la Meilleraye , de Taneguy le Veneur de Car-
 rouges , de Jean Grognet de Vassé , de René Tournemine
 de la Hunaudaye , de Jean de Chourfes de Malicorne , de
 Longueville & de quelques autres , en sorte que cette armée
 se trouvoit composée de quatre mille fantassins & de mille
 chevaux. Il y avoit encore grand nombre de Gentilshom-
 mes volontaires commandés par Fervaques & saint Leger.
 Toutes ces troupes arrivoient de jour en jour devant Dom-
 front. Mongommery avoit au plus cinquante chevaux &
 quatre-vingt dix arquebusiers , tant dans la ville que dans
 le château , & il en désertoit tous les jours plusieurs. Dom-
 front , dont les murs sont baignés par la Mayenne , est située
 sur une hauteur pleine de rochers ; mais à une portée d'ar-
 quebusé il y a deux collines , l'une au nord , l'autre au cou-
 chant , si élevées , que du sommet on découvre toute la vil-
 le , en sorte que la garnison étoit exposée aux coups de tou-
 tes parts ; les murailles en étoient si mauvaises , que le moi-
 dre coup de canon en jettoit à bas une grande étenduë. Le
 vingt-trois de May on éleva une batterie de six pieces , qui

battoit en même tems la ville & le château.

Mongommery voyant la tour renversée , & qu'il ne lui restoit au plus que cent hommes , avec lesquels il n'étoit point possible de défendre la place & d'en garder en même tems la citadelle , prend le parti d'abandonner la ville , & de se retirer dans le château : il chargea du Brossay d'y faire entrer les soldats ; mais la plûpart s'amusant sous prétexte de faire leurs paquets , passèrent du côté des assiégeans. Cependant la brèche du château avoit quarante pieds de large , & on se disposa à donner l'assaut. On choisit pour cela cent Gentilshommes cuirassés , six cens arquebusiers & cent piquiers. Fervaques , Vilermois , Sainte Colombe , Riberpré , Lavardin , & plusieurs autres Officiers marchèrent à la tête. Mongommery se charge de repousser les assiégeans avec quarante hommes ; il se mit à la droite avec du Brossay , Chauvigni , de Corniere , de Tere , le jeune la Touche , la Mabillicre , du Cros , Oulfe , & quelques autres. La gauche étoit défendue par de Sey , des Hayes , Vaudoré , du Mesnil , la Sauffaye & Villeneuve. Après les prieres accoutumées , ils attendirent nos troupes qui montoient à l'assaut , & combattirent avec toute la valeur possible pendant cinq heures , malgré le feu continuel du canon , & les éclats de pierres qui blessèrent plusieurs des soldats de la garnison. Mongommery fut blessé dans cette action , du Brossay , de Tere , le ministre du Mesnil , Vaudoré , la Sauffaye , & la Nohe , furent tués sur la brèche. Enfin sur les sept heures du soir nos gens se retirèrent : Sainte Colombe , & Doilly guidon de la Meilleraye y furent tués avec plus de soixante soldats ; Fervaques , Lavardin & Contenant furent blessés ; les assiégés passèrent la nuit à réparer la brèche. Le lendemain il n'y eut point d'action , mais seulement quelques pourparlers. Pendant ce tems-là il désertoit toujours quelque soldat , & le canon ne cessoit point de tirer. Trois jours après Vassé proche parent de Mongommery , s'aboucha avec lui. La désertion continuelle des soldats de la garnison , & la disette de vivres & de munitions , forcerent Mongommery à capituler avec Matignon , à condition qu'après qu'on l'auroit gardé quelques jours , il auroit la liberté. Il y a des gens qui soutiennent qu'on ne lui promit rien , & ce sentiment me-

CHARLE
IX.

1574.

Prise de
Domfront &
de Mongom-
mery.

paroit le plus vrai-semblable. (1) Le reste sortit avec le poignard & l'épée seulement.

CHARLE

IX.

1574.

Le lendemain Matignon & Vassé entrèrent dans le château pour en faire sortir Mongommery. Pendant ce tems-là les soldats y entrèrent par dessus les murailles, comme s'ils l'avoient pris d'assaut, dépouillèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, & en tuèrent même une partie. Mongommery fut traîné par toute la Province comme en triomphe, & Matignon le mena à Carentan, afin que Lorge & Galardon le voyant prisonnier, rendissent la place; mais sur le refus qu'ils en firent, on retourna à S. Lo, que la Colombiere refusa aussi de rendre.

Pendant ce tems-là il vint des lettres de la Reine qui défendoient de tenir à Mongommery la parole qu'on lui avoit donnée, & ordonnoient qu'on l'envoyât sur le champ à Paris. Matignon qui cherchoit à gagner les bonnes grâces de la Reine, n'eut pas grande peine à obéir, & Vassé fut chargé de conduire le prisonnier au Parlement.

Monpensier étoit alors en Poitou où il agit d'abord assez foiblement. Il avoit sous lui le comte du Lude gouverneur de la Province, François le Roi sieur de Chavigni, René de la Rochefoucault de Mortemar, Pui-Gaillard, Philippe de Chateaubriand sieur des Roches - Baritaut, Sanzai commandant des milices, & Barbezieres de Chemeraud commandant la compagnie des Gendarmes du Roi de Pologne, Louis Tison sieur d'Argence, & Louis Monbron sieur de Fontaine Chalandrai. Biron demouroit à saint Jean d'Angeli en attendant l'occasion de faire quelque entreprise. Comme il étoit sans occupation il fit une tentative sur Tonnai-Charente, mais sans succès: car Gon Notaire de la ville, qui étoit d'intelligence avec lui, ayant été découvert & convaincu de trahison, fut puni de mort, & les autres complices s'évaderent. Les Protestans s'étoient imaginé jusque-là que Biron les favorisoit secrètement, mais cet événement les détrompa. Monpensier ayant séjourné quelque tems à Parthenai & à Coulonges, vint à Sainte Hermine pour tâcher

(1) Ceci n'est point dans l'édition | qu'on tienne à Mongommery la parole
de Drouart, & me paroît très-suspect: | qu'on lui a donnée. Si on ne lui avoit rien
gar dix lignes plus bas, la Reine défend | promis, cette défense étoit inutile.

d'attirer la Nouë à un combat. Mais n'ayant pû y rétifir, il détacha Pui-Gaillard avec douze compagnies d'infanterie & quelques canons que Landereau lui avoit amenés de Nantes, & il réfolut d'aller en perfonne affiéger Fontenai, où commandoit Saint Etienne, qui avoit eu depuis peu quelque avantage fur fes troupes. Il emporta d'emblée le faubourg des Loges abandonné à fon arrivée par la Renolliere. Pui-Gaillard vint l'y réjoindre avec fes troupes aufsitôt qu'il fe fut rendu maître de Talmont. La guerre étoit plus vive en Languedoc. Comme les Proteftans y tenoient beaucoup de places, & qu'ils étoient foutenus par l'efperance des fecours étrangers que Condé leur promettoit, ils n'écoutèrent aucunes propofitions de paix, les regardant toutes comme des pieges qu'on leur tendoit.

Dès que Condé fut à Strasbourg, il vit avec chagrin que les négociations y étoient mal conduites; & que ceux que les ministres Proteftans y avoient envoyés, n'entendoient rien à manier ces fortes d'affaires. C'eft ce qui l'obligea de renvoyer Gasques en France, avec des lettres datées du quatrième de May, tant pour les ministres que pour Saint Romain, par lesquelles il leur donne avis qu'il eft arrivé en Allemagne avec Thoré, leur promet de fuivre l'exemple de fon père dans la défenfe d'une caufe auffi juftte que la leur, leur fait efperer du fecours de la part des Princes d'Allemagne, & les exhorte à envoyer au plûtôt l'argent qu'ils ont promis pour lever des troupes. Thoré écrivoit à Damville que François de Monmorency leur frère, & le chef de leur famille, avoit été mis en prifon fans aucune forme de juftice: Que le peril où fon frère fe trouvoit, étoit un avis pour lui de fonger à fa sûreté, & de joindre fes forces & fes confeils au parti des confédérés; que le moindre retardement pouroit bien lui faire éprouver le même fort que fon aîné: Que ce n'étoit que pour le tromper que la Cour avoit envoyé en Languedoc le duc d'Uzez, Maugiron, faint Sulpice & Villeroi, avec des ordres du Roi: Que s'il fe laiffe détacher de la caufe des gens de bien, & de ceux qui n'ont en vûë que la tranquillité publique, fa vie fera bientôt en grand peril: Que c'eft apparemment pour la lui ôter, que Sarra Martingengo homme de main, dévotié à la Reine, eft venu en

CHARLE
IX.

1574.

CHARLE
I X.
1574.
Languedoc ; qu'il fasse réflexion que le moindre retardement de sa part sera pernicieux pour l'Etat , dangereux pour lui-même , & funeste pour sa famille : Qu'il ne peut plus délibérer dans une occasion si pressante , sans marquer quelque insensibilité sur le malheur de son frère dont le salut dépend du sien.

* François
de la Jugie.

Ces avis firent quelque impression sur Damville ; mais comme il étoit naturellement lent à se déterminer , & qu'il avoit une grande répugnance à avoir affaire aux troupes du Roi , il fit partir de Montpellier où il étoit , le * Baron de Rieux pour aller rendre compte à S. M. de l'état des affaires du Languedoc , & de ce qui s'y étoit passé depuis l'arrivée de saint Sulpice , du duc d'Uzes , de Maugiron , & de Villeroi. Il en prit occasion de réfuter les bruits & les calomnies que ses ennemis avoient malicieusement répandues contre sa famille. Il prioit aussi le Roi , que le malheur de son frère , dont S. M. connoîtroit quelque jour l'innocence , ne lui portât aucun préjudice : Que quand même son frère se trouveroit coupable , il ne seroit pas juste de lui imputer sa faute , ni de soupçonner sa fidélité : Qu'au reste il étoit prêt de remettre entre les mains de S. M. & son bâton de Maréchal & son Gouvernement , pourvû que son innocence & sa fidélité fût reconnue & hors d'atteinte.

Catherine de
Medicis dé-
clarée Ré-
gente.

Le dix-huit de Mai , le Roi déclara que sa maladie ne lui permettant plus de s'appliquer aux affaires de son Etat , il s'en déchargeoit entièrement sur sa mère , qu'il sçavoit très-digne de la confiance qu'il avoit en elle : Qu'il vouloit qu'elle fût obéie comme lui-même , & que si Dieu l'appelloit à une meilleure vie , son intention étoit que jusqu'à l'arrivée du roi de Pologne , on reconnût en tout l'autorité de cette Princesse , entre les mains de laquelle il remettoit toute la plénitude de son pouvoir. Le lendemain , jour de la Pentecôte , on dressa des Patentes en présence du duc d'Alençon , du roi de Navarre , & du cardinal de Bourbon , par lesquelles le Roi donnoit à sa mère le titre & l'autorité de Régente , déclarant que s'il venoit à mourir , il entendoit qu'en l'absence du roi de Pologne , elle eût dans toute la France le pouvoir suprême qui appartient au Roi. Ces Patentes ne purent être enregistrées au Parlement , que quatre jours

après ; c'est-à-dire le trois Juin , à cause des fêtes de la Pentecôte. Pour faire plus d'honneur à la Reine , on inséra dans l'acte que l'enregistrement avoit été fait à la requête du Procureur general , après que la Reine avoit bien voulu accepter la Régence & l'administration du royaume , aux instantes prières du duc d'Alençon , du roi de Navarre , du cardinal de Bourbon , & des présidens & conseillers que le Parlement lui avoit députés.

Le jour de la Pentecôte , qui fut celui où les patentes de Régente furent expédiées en faveur de la Reine , le Roi rendit son ame à Dieu après des douleurs très-aiguës & très-longues , qui lui firent sentir la mort long-tems avant qu'elle arrivât. Il étoit âgé de vingt-quatre ans , dix mois & trente jours (1) , & avoit régné treize ans , cinq mois & vingt-cinq jours.

Ce Prince avoit reçu de la nature d'excellentes qualités & de grandes vertus , qui furent altérées par une mauvaise éducation , & les complaisances de sa mère pour toutes ses volontés. Il avoit le courage égal à sa fortune , une grande pénétration d'esprit , une éloquence mâle , une prudence au-dessus de son âge , & qui dégéneroit quelquefois en finesse , un jugement exquis , une grande attention dans la distribution de ses graces , & dans l'examen du mérite de ceux sur qui il les répandoit. Aussi ne passoit-il pas pour liberal dans l'idée des courtisans , qui s'imaginent qu'un Prince ne mérite pas ce nom , quand il ne remplit pas leur insatiable cupidité. Au reste il étoit d'un tempérament colére & emporté ; & l'exercice continuel & violent du cheval joint à la fatigue des veilles fortifioit encore ce penchant : enforte que malgré sa dissimulation profonde , il se laissoit quelquefois emporter à une espee de fureur. Il étoit d'une taille avantageuse , mais un peu voûté , la tête panchée sur l'épaule , l'œil fier , le nez aquilin , le teint pâle & plombé , du reste bien proportionné , & d'une complexion robuste , très-laborieux & très-sobre , & ne beuvoit presque point de vin : ce qui fit croire à bien des gens qu'on avoit avancé sa mort. Pour détruire cette idée , on le fit ouvrir par des Chirurgiens en présence des

CHARLE
IX.

1574.

Mort de
Charles IX.

Portrait de
ce Prince.

(1) M. de Thou se trompe. Charles IX. n'avoit que vingt-trois ans étant né le 27. Juin 1550. & mort 13 ans onze mois & trente jours.

CHARLE
IX.
1574.

Médecins ; mais les taches livides qu'on lui trouva dans le corps, sans que l'on en connût la cause, ne servirent qu'à augmenter les soupçons du public. Sa fureur pour la chasse & l'habitude qu'il avoit contractée de tremper sa main dans le sang des bêtes, lui inspirèrent d'abord des sentimens féroces, qui insensiblement le portèrent à la cruauté. Ce qui contribuoit encore à fortifier en lui ce penchant, c'est qu'au défaut de la chasse, il s'échauffoit le sang par des exercices violens, comme le balon, les danses outrées. Quelquefois même il manioit le fer, le marteau, les tenailles pour fabriquer des armes. L'ardeur qu'il avoit pour ces sortes de plaisirs le rendoit presque insensible à celui de l'amour, & on ne lui a point sçu de maîtresse qu'une jeune fille d'Orleans (1) dont il eut un fils nommé Charle comte d'Auvergne (2). Il mangeoit peu & dormoit peu ; & depuis la saint Barthelemi son sommeil étoit souvent interrompu par des horreurs qui le faisoient tout d'un coup. Pour le rendormir on faisoit chanter des Pages.

Au milieu de ces plaisirs bizarres, il aimoit extrêmement la Musique & la Poësie ; & peu de tems avant sa mort il fit venir d'Allemagne Roland de Lasso (3), qui étoit au service d'Albert duc de Baviere. Il réussissoit dans la Poësie, & faisoit cas des Poëtes, dont il disoit : Qu'il falloit les traiter comme les chevaux excellens, les nourrir, mais non pas les engraisser. Un de ceux qu'il estima le plus fut Pierre de Ronfard homme beaucoup plus illustre encore par son esprit, que par sa naissance, & que l'on peut comparer aux plus grands Poëtes de l'antiquité. Ronfard fut souvent honoré des bienfaits de ce Prince, mais il n'en reçût jamais de considérables. Le Roi lui adressoit quelquefois des vers de sa composition, & nous en avons d'imprimés qui ne sont pas indignes de la majesté Royale. Nous avons aussi un livre sur la chasse qu'il a dicté à Villeroy. On le donnera au public quelque jour, & on le joindra à ceux de l'empereur Frederic II. & de Phebus Gaston comte de Foix, qui ont déjà paru.

Son règne agité par les guerres civiles, presente une funeste

(1) Nommée Marie Touchet.

(2) il est mort le 24. Septemb. 1650.

(3) Musicien fameux.

vicissitude de combats, de sièges de villes, de brigandages & de meurtres ; mais ce qui le rend sur tout odieux à tous les bons François, c'est l'horrible massacre de la saint Barthelemi. Il faut avoïer néanmoins que cette barbarie doit moins lui être imputée qu'aux intrigues de certaines gens, qui ôtant à un Prince violent le tems de la réflexion, le mirent dans une espee de nécessité de donner cette sanglante tragédie. Il reconnut depuis, mais trop tard, que cette action atroce avoit rompu tous les liens de la paix & de la sûreté publique, & que ceux qui la lui avoient conseillée avoient plutôt cherché à satisfaire leur haine & leur ambition particuliere, qu'à lui donner des preuves de leur fidélité & de leur zele pour la tranquillité publique, sans laquelle il voyoit bien qu'il ne pouvoit pas soutenir sa dignité. Ces réflexions l'avoient fort indisposé contre ces mauvais conseillers, & il avoit résolu de les éloigner de sa Cour, de se débarrasser même de sa mère pour quelque tems, en l'envoyant en Pologne voir le Roi son fils ; & de laisser à ses Parlemens la décision entière de toutes les affaires qui concerneroient les particuliers, de se réserver à lui seul la connoissance de celles qui regardoient le droit public & l'état du royaume, & de remettre aux maréchaux de France tout ce qui auroit rapport à la guerre.

Comme il étoit persuadé que l'interêt de la religion n'étoit que le prétexte des guerres civiles, qui avoient leur véritable source dans l'ambition des Grands, & que les Princes Lorrains & les Monmorencis avoient toujours été des chefs de partis, il avoit résolu d'exterminer ces deux familles, les plus puissantes du royaume par leurs richesses & par le nombre de leurs créatures, & de n'écouter à leur égard ni raisons, ni justice. Il haïssoit autant le duc de Guise, que le duc de Monmorency ; & il avoit plusieurs fois formé la résolution de faire assassiner le premier, dès qu'il se seroit assuré de Monmorency. Le fait que je vais raconter, est la preuve de ce que j'avance. Le duc de Guise ayant un jour maltraité un garde du Roi ; ce Prince naturellement impérieux entra dans une telle colere, que les prieres de toute la famille, & du duc de Lorraine même qui en est le chef, eurent bien de la peine à tirer de ses mains ce Seigneur, qui se jetta à

CHARLE
IX.

1574.

CHARLE genoux comme un criminel pour lui demander grace, & qui fut en grand danger de ne la pas obtenir.

IX.

1573.

Un peu avant sa mort arriva la nouvelle de la prise de Mongommery ; sa mère transportée de joye vint lui en faire part, mais il en fut peu touché : marque certaine que sa fin étoit proche, & qu'elle lui avoit déjà ôté tout sentiment de joye & de tristesse. La dernière chose qu'il dit, est assurément digne d'un grand Prince, & une preuve de tendresse pour sa famille ; c'est qu'il étoit ravi, puisqu'il devoit mourir si jeune, de ne laisser point d'enfans, parce qu'il avoit éprouvé par lui-même, combien dans des tems de trouble, la condition d'un Roi enfant est malheureuse, & combien est déplorable l'état des peuples qui lui sont soumis : Que dans la situation présente des affaires, la France avoit besoin d'un homme pour la gouverner. Après ces mots, il dit adieu à sa mère, & l'embrassa tendrement, comme la meilleure mère du monde à laquelle il auroit eu les plus grandes obligations. Il lui recommanda sa femme, qu'il aimoit extrêmement, puis sa fille, & ensuite le royaume. On peut dire qu'il poussa la dissimulation jusqu'au dernier moment de sa vie ; car on tenoit pour constant que s'il eût vécu il auroit gouverné par lui-même, & qu'il avoit résolu d'éloigner absolument sa mère du maniement des affaires de l'Etat.

Il avoit toujours regardé avec une envie secrète l'inclination que tous les ordres du Royaume marquoient pour le duc d'Anjou qui lui a succédé ; mais il n'en jugeoit pas si favorablement, que le public. Il croyoit qu'il répondroit mal à l'attente des François & des Etrangers, & qu'on ne le connoitroit bien, que quand il seroit en place. On jugea alors que ces discours étoient l'effet d'une basse jalousie ; mais l'événement a justifié en partie le jugement qu'il en portoit.

Quarante jours après sa mort on fit ses obsèques avec une pompe magnifique, à la tête de laquelle on voyoit son portrait ; son corps fut conduit à Saint-Denis, & mis dans le tombeau de ses ancêtres. La Reine d'Angleterre lui fit faire un service à Londre dans l'Eglise de saint Paul, comme cela se pratique d'ordinaire entre princes Chrétiens. La pompe fut véritablement royale. Le marquis de Winchester à la tête étoit suivi des barons Dacré, de Cobham, de Scrope,

d'Arcy, de Chric, de Hunsdon, Richard Sacwil, Edottiard Warner, & de Charle Howard. Ce fut Richard de Saint Lo qui porta la banniere de France & Nicolas Scory évêque d'Herford fit l'oraison funebre.

Le même jour que Charle IX. mourut, le roi de Pologne donna un grand repas à la princesse Anne sœur du feu Roi, à toutes les Dames de sa maison, & à George-Frederic de Brandebourg, dont la résidence étoit à Anspach ville de Franconie, peu éloignée de Nuremberg. Ce Prince étoit venu en Pologne solliciter la tutelle d'Albert - Frederic duc de Prusse, Vassal de cette Couronne. Albert âgé de vingt & un an avoit épousé par procureur sur la fin de l'année précédente Marie-Eleonore de Cleve; & le duc de Cleve * pere de cette princesse l'avoit conduite à son mari. Mais au milieu des préparatifs des nœces, Albert tomba tout d'un coup en démence, sans qu'on pût en deviner la cause & lui procurer aucun soulagement par tous les remedes qu'employa un Médecin célèbre nommé Vieri qui accompagnoit le duc de Cleve son Prince, attaqué par intervalles de la même maladie. Celle d'Albert n'en ayant point, George-Frederic comme son plus proche parent vint demander au roi de Pologne la tutelle de ce Prince.

Côme duc de Florence & de Sienne dont j'ai parlé tant de fois, mourut le vingt & un d'Avril après une longue maladie qui lui avoit ôté l'usage de la parole. Il étoit âgé de cinquante-cinq ans, & en avoit régné trente-huit. C'étoit un Prince orné de grandes qualités de corps & d'esprit, également heureux & prudent. Après la mort d'Alexandre (1) duc de Florence, Côme presque encore enfant, accepta contre l'avis de sa mère le gouvernement qu'on lui vint offrir, & s'y maintint avec encore plus de courage & de fermeté qu'il n'y étoit entré. Par une faveur rare de la fortune, il trouva moyen de s'y affermir, & de ruiner le parti des défenseurs de la liberté. Peu de tems après s'étant fait connoître à l'empereur Charle-Quint, il s'insinua dans son

CHARLE
IX.

1574.

Grand repas
donné par le
roi de Polo-
gne.

* Guillaume.

Mort de
Côme grand
duc de Tos-
cane.

(1) Cet Alexandre étoit fils bâtard de Florence, & lui donna en mariage de Laurent de Medicis II. du nom, Marguerite d'Autriche sa fille naturelle. pere de Catherine de Medicis reine de France. Charle V. fit Alexandre duc d'Alexandre fut tué par un autre Medicis nommé Laurent ou Laurencin.

CHARLE
IX.

1574.

amitié, & suivit toujours son parti contre la France. Il entreprit la guerre de Sienne avec beaucoup de courage, la termina avec un bonheur étonnant, & vint à bout d'arracher ce petit Etat des mains de Philippe, & de l'unir à celui de Florence. Ce qu'il y a de surprenant dans sa fortune, c'est que toutes les intrigues de ses ennemis & de ses envieux, n'ont jamais servi qu'à augmenter sa gloire & ses richesses. Mais il eut enfin le sort ordinaire de presque tous les grands Hommes; c'est qu'après avoir tenu ferme contre tous les traits de l'adversité, il se laissa vaincre par la prospérité. Lorsqu'il se vit en pleine paix, & son nouvel Etat bien affermi, il commença à se relâcher de la vie sôbre & tempérée qu'il avoit menée jusqu'alors. Ce changement eut bien-tôt affoibli ses forces & ruiné sa santé. Sa passion pour les plaisirs lui fit faire dans ses dernières années des choses indignes de la sagesse & de la modération qu'on avoit tant admirées jusqu'alors: & dans l'emportement de sa colere il tua deux hommes de sa propre main, pour des raisons qu'il a eu grand soin de dérober au public. Après la mort d'Eleonore de Tolède sa femme, dont il avoit eu beaucoup d'enfans, au lieu de songer à bien établir le repos de son Etat, en renonçant à un second mariage, ou de chercher en se remariant quelque alliance illustre pour affermir sa nouvelle principauté, il épousa une Camille Martelli dont il n'eut qu'une fille, qui fut mariée à César d'Est, parent & héritier d'Alfonse duc de Ferrare. On crut qu'il le fit pour s'attirer dans l'esprit du Pape Pie V. la réputation d'un Prince plein de piété & de religion, & que c'est par-là qu'il obtint de ce Pape le titre de Grand Duc, qu'on lui disputa si long-tems, mais qui lui fut enfin confirmé par l'Empereur. Ce nouveau mariage mit d'abord tout en combustion chez lui, & pensa renverser sa maison.

Au reste il faut avoier qu'il fit d'abord quantité de belles actions, qui adoucirent beaucoup ce qu'une nouvelle domination a presque toujours d'odieux; car il montra un zele ardent pour la Justice, & en punissant avec beaucoup de sévérité les mœurs corrompuës, & la licence effrénée de la Noblesse qui lui étoit suspecte, il trouva moyen de se rendre agréable au peuple, qui étoit accablé par les Nobles.

Il se déclara le Protecteur des Gens de lettres dans toute l'Italie : il établit à Pise une Université fameuse : il favorisa tous les grands Peintres, les grands Sculpteurs & les grands Architectes de son tems. Il imita dans son petit Etat la fortune de l'empereur Auguste, & prit comme lui le Capricorne pour sa devise, & le fit graver dans beaucoup de maisons qu'il bâtit avec une magnificence digne d'un Roi. Il poussa cette imitation jusqu'à vouloir faire dire de lui: qu'il avoit reçu une ville de pierres, & qu'il l'avoit laissée de marbre. Et afin qu'il ne lui manquât aucun trait de ressemblance avec Auguste, sa maison de son vivant & après sa mort, fut comme celle de cet Empereur accablée de malheurs domestiques. Il laissa trois fils de sa première femme. Le premier étoit François de Medicis qui lui succéda, & qui épousa Jeanne d'Autriche sœur de Maximilien II. Il commença à gouverner du vivant de son père, qui abdiqua en sa faveur quelque tems avant sa mort. Le second étoit le Cardinal Ferdinand de Medicis, qui fut grand duc de Florence après François son frère aîné. Pierre qui étoit le troisième épousa Eleonore de Toledé fille de Garcias son oncle maternel.

Abdalla fils du cherif Mahomet & roi de Maroc & de Fez, mourut au mois de Mars de cette même année. C'étoit un Prince fort inférieur à ses frères, pour le courage, pour l'esprit & pour la conduite de sa vie, & l'on peut dire qu'il étoit indigne de posséder une couronne. Cependant il régna paisiblement jusqu'à sa mort. Son père ayant été tué par la trahison des Turcs en 1557. Abdalla monta sur le trône, & partagea ses provinces entre ses fils, en marquant à chacun l'étendue de son gouvernement. Il songea ensuite aux moyens de se défaire d'Abdul-Mumen son frère, qui s'étoit retiré à Alger auprès d'Assen fils d'Haradin Barberouf. se viceroi du royaume de Tremezen, dans la crainte d'éprouver le même traitement que son oncle paternel, vieillard décrépît qui venoit d'être égorgé avec ses enfans de la manière la plus cruelle. D'autres attribuent ce crime au second fils d'Abdalla, qui ayant envoyé un de ses domestiques à Tremezen, fit assassiner Abdul-Mumen son oncle, pendant qu'il faisoit sa prière dans une Mosquée, où la religion de ces peuples ne permet pas qu'on tire l'épée. Depuis ce tems-là il n'y

CHARLE
IX.

1574.

Mort d'Abdalla roi de Maroc & de Fez.

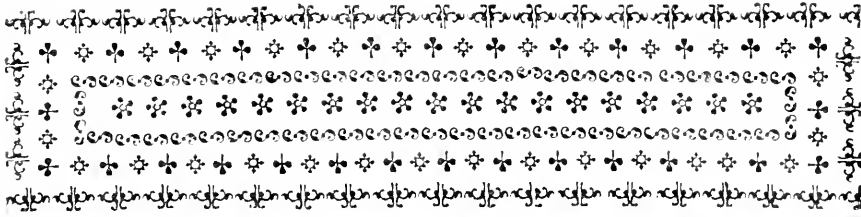
CHARLE
 IX.
 1574.

eut point de trouble dans son royaume , si ce n'est que deux ans avant sa mort il s'engagea témérairement dans une expédition contre la forteresse de Mazagan (1). Il le fit par le conseil d'un renegat Corse nommé Assan , qui voyant Abdalla languir dans la crapule parmi une troupe de concubines , lui conseilla de ranimer par quelque action éclatante son ancienne gloire , & l'assura que la prise de cette ville seroit également facile & avantageuse. Mais cette entreprise assez mémorable d'ailleurs par les maux qui arriverent aux deux partis , loin de réussir causa une grande perte à Abdalla , qui se repentit mais trop tard , d'avoir écouté un si mauvais conseiller. Lorsqu'il fut revenu à Maroc , il passa le reste de sa vie dans l'obscurité , & mourut cette année après un règne de dix-sept ans. Il eut pour successeur son fils Mahomet gouverneur de la province de Fez. Il ne fut pas plutôt sur le trône qu'il fit couper la tête à l'aîné de ses deux frères. A l'égard du plus jeune peu en état de l'inquieter , il le laissa vivre , & se contenta de le tenir en prison ; mais il fut depuis détrôné lui-même par ses oncles.

(1) Dans la province de Ducala au royaume de Maroc.

Fin du Livre cinquante-septième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

A peine Charles IX. eut-il les yeux fermés, que la Reine d'épêcha en Pologne Mery de Barbezieres sieur de Chemerault. Il étoit chargé d'apprendre au nouveau Roi la mort de son frere, & de le presser de tout quitter pour repasser en France. Il fut suivi le lendemain de Magdelon de la Faiole sieur de Neuvy, à qui on donna les mêmes ordres, afin de prévenir tous les accidens qui pourroient retarder le voyage de Chemerault. En quatorze jours ce Seigneur arriva à Cracovie, & rendit au Roi les lettres, par lesquelles sa mere lui donnoit avis de la mort de Charle.

HENRI
III.

1574.
Affaires de
France.

Quelque préparé que fût Henri à cette nouvelle, elle ne laissa pas de l'embarasser dans un commencement de regne, où le tems ne lui avoit pas encore permis de prendre aucun arrangement. Le peu de François qui l'avoient suivi étoient partagés. Les uns croioient qu'il devoit commencer par mettre quelque ordre en Pologne, avant que de penser à en sortir; d'autres prétendoient qu'il étoit de son intérêt de se rendre incessamment en France. Mais tous convinrent, qu'avant

HENRI
III.
1574.

toutes choses il falloit députer vers la Reine Jacque Faye fleur d'Espeffes Conseiller au Parlement de Paris. Il étoit homme sçavant & homme de tête. On le chargea des ordres du Roi. par lesquels il confirmoit à sa mere la Régence du Royaume que Charles IX. lui avoit laissée. Les lettres qui en furent expédiées à Cracovie étoient datées du quinze de Juin ; & furent enregistrees au Parlement le cinq du mois suivant.

Catherine avoit déjà pris les devants. A peine Charle eut rendu l'esprit, qu'elle écrivit à tous les Gouverneurs du Royaume, pour les instruire de la mort du Roi, & de ses dernières volontés, qui lui déferoient la régence. Elle les exortoit en même tems à tenir les sujets dans le devoir, en leur faisant espérer qu'on maintiendrait les derniers Edits. Pour donner à les lettres plus de poids & d'autorité, elle y avoit joint celles du duc d'Alençon & du roi de Navarre, qui étoient conçues à peu près dans les mêmes termes.

Cependant on déliberoit à Cracovie sur le départ du Roi. Les plus sages de son Conseil, & ceux qui étoient le plus affectionnés à sa gloire, n'étoient point d'avis qu'il renonçât à un trône auquel il avoit été si glorieusement appellé. Ils disoient : Que de la conservation de cette couronne dépendoit sa réputation & la paix de la France : Que le royaume étoit déchiré par les factions ; que les Protestans, qui ne cherchoient qu'un chef à opposer aux Guises, avoient, comme on le publioit, fait solliciter le duc d'Alençon de se mettre à leur tête : Qu'il étoit par conséquent de l'interêt du Roi de conserver la Pologne ; qu'il y avoit un parti considérable, qui se fortifieroit encore, & qui pourroit l'aider dans la suite à mettre cette couronne sur la tête de Monsieur ; qu'il auroit par là un moyen honnête de l'éloigner de la Cour & des partis : Qu'autrement un départ précipité auroit l'air d'une véritable fuite, qui exposeroit sa personne & son honneur : Que la gloire de ses armes tenoit encore en France le feu des troubles assoupi ; mais que s'il la ternissoit par cette action, il le verroit se rallumer plus vivement que jamais.

D'autres pour faire leur cour à un Prince nourri dans les délices & les plaisirs, élevé au milieu des flateurs, & qui ne goûtoit pas cette façon de régner si contrainte, étoient d'avis que sans retardement, sans s'arrêter à un point d'honneur imaginaire,

imaginaire, ou à quelqu'autre raison que ce fût, il suivit le conseil de la Reine, qui le rappelloit en France: Que la situation présente du royaume devoit l'y engager; que les Grands étoient partagés, les peuples divisés; que le mal ayant gagné jusqu'au cœur de l'Etat s'y étoit enraciné; que la seule présence de son Roi pouvoit y apporter remède: Que déjà les rebelles publioient en France, que le Roi avoit assez d'occupation en Pologne: Qu'il étoit du bien de l'Etat, & de l'intérêt de l'autorité royale, qu'ils sçûssent que déjà il en étoit sorti: Qu'il ne devoit pas s'attendre que les Etats de Pologne agréassent jamais quelques raisons qu'il pût apporter pour retourner en France: Qu'au contraire le bruit seul de son retour dans ce royaume suffiroit pour arrêter toutes les intrigues des séditieux, s'il y en avoit: Que ces motifs seroient plus que capables d'autoriser son départ précipité chez les Polonois & les étrangers: Que tout dépendoit du secret & de la diligence: Que par conséquent il ne falloit point s'amuser à délibérer, puisque ce départ étoit de ces choses que le succès seul justifie.

L'auteur de cet avis fut René de Villequier, ministre des plaisirs du Roi. Il avoit succédé à François de Carnavalet*, chargé de l'éducation de Henri, dont il s'étoit dignement acquitté. Villequier, bien différent de ce grand homme, ne travailloit qu'à plonger dans la mollesse un Prince, qui de lui même n'y étoit déjà que trop porté. Son sentiment prévalut. On fixa le jour du départ; & pour préparer les relais, & les autres choses nécessaires à ce voyage, on fit précéder Pomponne de Bellievre. Il prit du Senat son audience de congé, sous prétexte que ses pouvoirs expiroient à la mort de Charles, & partit.

Ce fut le dix-huit de Juin, que le Roi sortit de Cracovie. La nuit étoit obscure; il avoit peu de suite; & quoique les Polonois eussent quelque soupçon de son dessein, ils ne s'aperçurent pourtant point de sa fuite. Dès le lendemain il étoit sur la frontière de Moravie.

Guy du Faur sieur de Pibrac étoit du secret, & attendoit la troupe proche des ruines d'une chapelle bâtie hors de la ville. Le bruit de quelques chevaux qu'il entendit lui fit croire que le Roi passoit; il monte à cheval & suit. Mais ayant

HENRI
III.
1574.

* Ou de Carnavalet.
nevenay.

Le Roi sort
de Pologne
incognito.

HENRI pris la gauche, au lieu de tourner à droite, il s'égara, & se trouva au point du jour dans des bois & des marais.

III. Déjà le bruit du départ du Roi s'étoit répandu dans la ville. Les Polonois couroient aux armes, résolus de poursuivre les François, qu'ils traitoient de déserteurs, & de leur faire un mauvais parti. Les payfans mêmes armés de hallebardes, d'épieux & de bâtons, s'étoient joints à eux. Dans cette extrémité Pibrac n'eut d'autre parti à prendre, que de se jeter dans le plus épais du bois. Il mit pied à terre, & se cacha dans des broffailles : mais il ne s'y crut pas encore en sûreté. Les cris confus de ces payfans l'épouvantèrent ; il entra dans un marais voisin. Là il demeura quinze heures entières dans les joncs & les roseaux, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, & souvent obligé de se plonger la tête dans la boue, pour se dérober aux flèches que ces gens animés lançoient au hasard. Enfin les payfans ayant regagné leurs chaumières, il sortit de ce lieu bourbeux sans bottes & nud tête. Délivré de ce danger il tomba dans un autre ; exposé sans fuite & sans défense à toute la rage des bêtes féroces, il profita du peu de clarté que lui fournissoient les étoiles ; & prenant sa route vers l'occident, il arriva bien fatigué sur le bord d'une riviere, dont il ne connoissoit point le gué ; il ne la passa que par miracle. De-là il tira vers une cabane, où il ne trouva que de la biere & du pain noir ; il mangea cependant pour prendre un peu de force ; & se remit en chemin.

A peine pouvoit-il se soutenir, lorsqu'il apperçut de loin un équipage ; quoiqu'il ignorât à qui il appartenoit, il en approcha ; dût-il se perdre ; il reconnut avec joye que c'étoit celui de Stanislas Karnkowski, un de ses amis intimes, qui le reçut dans son carrosse. (1) Ce seigneur accompagnoit le grand Chambellan de la Couronne, qui étoit allé à la poursuite du Roi ; il l'avoit atteint à Plezin sur la frontiere de l'Autriche, où il avoit fait toutes les instances possibles pour le ramener en Pologne : mais il ne gagna rien sur l'esprit de Henri. Le Prince lui dit adieu, en lui faisant present d'un anneau de

(1) Les Carrosses, tels que nous les voyons aujourd'hui, n'étoient pas alors en usage : mais nous n'avons point de mot plus propre pour exprimer le *Rhed. a* des Latins, qui signifie toute sorte de chars, chariots, & autres voitures semblables.

grand prix; ce seigneur s'étant ouvert le bras de son poignard, au grand étonnement du Roi, suça le sang qui sortoit de la playe, pour assurer son maître d'un attachement éternel, & prit congé de lui : il revenoit alors à Cracovie.

Pybrac fut fort mal reçu des Seigneurs Polonois qui étoient à la fuite de Karnkowski; ils vouloient le ramener à Cracovie, où ils ne le menaçoient pas moins que de lui faire son procès, comme à l'auteur de la fuite du Roi: sa présence d'esprit le tira de ce mauvais pas, où la moindre foiblesse qu'il eût fait paroître l'auroit trahi; il répondit sans s'étonner, qu'on sçauroit bien le venger, si on osoit attenter à sa personne. Cette fermeté eut son effet; Karnkowski lui donna un de ses carrosses, & il continua son voyage.

Le Roi avant que de sortir de Pologne avoit fait appeller à neuf heures du soir Charle de Danzay, qui déjà s'étoit acquitté avec honneur de l'ambassade de Dannemarc; il lui fit part de son dessein, & le chargea de représenter de sa part au Senat les justes raisons qui l'avoient engagé à un départ si précipité: Qu'il assuroit les Seigneurs que la nécessité seule l'y avoit obligé: Qu'on lui mandoit de France, que le Prince de Condé étoit sur le point d'entrer dans le royaume à la tête d'une armée d'Allemans; qu'il avoit cru devoir prévenir ce danger; après quoi il étoit résolu de songer aux affaires de Pologne: Qu'il les prioit donc de lui envoyer leurs députés en Italie, ou même en France, supposé qu'il y fût déjà arrivé, afin de regler avec eux ce qui seroit de l'intérêt de leur Etat. C'est ce que le Roi faisoit entendre par ses lettres datées du même jour, adressées au Senat & aux Etats de Pologne. Il y en avoit aussi de particulieres pour l'évêque de Posnanie, pour les Seigneurs Sborowski Palatin de Cracovie, & Wolski Vice-Chancelier du royaume, pour le Castelan de Voinicz, & Nicolas Radzevil duc d'Olica, Grand Maréchal de Lithuanie.

Danzay eut audience du Senat, & y exposa sa commission. En conséquence les Seigneurs écrivirent au Roi, pour lui représenter les maux où son départ exposoit le royaume, la nécessité d'achever les traités ébauchés avec les Princes voisins; & pour supplier S. M. de revenir en Pologne, afin d'y mettre ordre. Ils écrivirent aussi le lendemain à l'empereur

HENRI
III.

1574.

HENRI III.
1574.

Maximilien. Par leurs lettres ils se disculpoient de la fuite du Roi, en faisant souvenir l'Empereur de l'attachement respectueux que la nation avoit toujours eu pour ses Princes; & sans accuser Henri d'un départ si précipité, ils en rejettoient la faute sur les mauvais conseils de ceux qui l'approchoient. Du reste ils prioient l'Empereur de maintenir les traités faits avec la Pologne. Par la réponse que Maximilien leur fit aussitôt, ils apprirent que la nouvelle du départ du Roi avoit été devancée par son arrivée; que pour lui il étoit toujours disposé à observer religieusement les traités qui les engageoient de part & d'autre.

Henri arrive
à Vienne.

Dès qu'on sçut que Henri approchoit de Vienne, l'Empereur envoya au devant de lui les Archiducs Matthias & Maximilien ses enfans, pour le complimenter de sa part; lui-même suivi de soixante carrosses magnifiques, & de trois cens chevaux levés à la hâte, alla à sa rencontre à deux milles de la ville, & fit à un hôte si extraordinaire l'accueil le plus favorable: l'Imperatrice même vint le recevoir à la porte du Palais. On dit qu'au milieu des plaisirs & des fêtes, dont Maximilien régala le Roi pendant son séjour à Vienne, ce Prince connu par sa sagesse & sa bonté, conseilla à Henri de signaler les commencemens de son règne, & son entrée en France, en donnant la paix à ses sujets. Il lui représenta que c'étoit le seul moyen d'effacer le souvenir du passé, & d'en faire tomber la faute sur tout autre plutôt que sur lui même: Que Ferdinand son pere d'heureuse memoire s'étoit donné bien des soins sous le règne de Charles V. & depuis que lui-même étoit monté sur le trône impérial, pour pacifier les troubles que la religion avoit excités dans ses Etats: Qu'il avoit enfin reconnu que la guerre étoit plus propre à aigrir le mal, qu'à le guerir: Que toute l'Allemagne avoit reçu comme une grace la paix qu'il avoit bien voulu lui accorder; & que de ce moment l'Empire jouissoit d'une tranquillité parfaite.

On fit aussi sous main proposer au Roi d'épouser la Reine Elisabeth fille de l'Empereur, & veuve de Charles IX. Henri qui vouloit quitter Maximilien sans se brouiller avec lui, reçut cette proposition sans faire paroître aucun éloignement pour ce mariage, mais aussi sans s'engager à l'accomplir.

Ce fut dans un festin que l'Empereur donna à ce Monarque

qu'il marqua, en presence de Vincent Trono Ambassadeur de la République de Venise, l'envie qu'il avoit depuis long-tems de voir cette fameuse ville, & la résolution où il étoit d'y passer. L'Ambassadeur ne manqua pas de faire part de cette nouvelle au Senat : c'est ce qui donna lieu à la République d'employer le peu de tems que l'on eut à ces magnifiques préparatifs, qu'elle fit pour la réception d'un si grand Prince.

Quelques jours après être arrivé à Vienne, le Roi écrivit de nouveau au Senat de Pologne des lettres datées du 29. de Juin, par lesquelles il l'instruisoit de ses desseins, & demandoit qu'on lui envoyât des députés, suivant les ordres qu'il avoit donnés à Danzay. Au bout de neuf jours il reçut la réponse des seigneurs Polonois assemblés à Cracovie; ils s'excusoient de n'avoir point encore executé ses ordres, sur leur petit nombre : ils marquoient qu'ils alloient envoyer sa lettre à tous les ordres du royaume, afin que dans une diete on pût rendre à S. M. une réponse plus positive; ils finissoient leur lettre par les vœux qu'ils faisoient pour la conservation de S. M. & pour le succès glorieux de toutes ses entreprises.

Henri partit de Vienne le premier jour de Juillet, accompagné de l'Empereur & de deux autres de ses fils, Rodolphe roi de Hongrie, & l'Archiduc Ernest, qui étoient venus en poste de Prague pour saluer le Roi. De-là il entra dans les États de l'Archiduc Charle frere de Maximilien, dont il ne fut pas moins bien traité. Enfin l'onzième de Juillet il arriva sur la frontiere du Frioul, où il fut reçu par Jérôme Mocenigo gouverneur de la province, à la tête de cinq cens gentils-hommes du païs tous en bon ordre. Peu de tems après il fut complimenté par les nobles André Baduaro, Jean Michele, Jean Soranzo, & Jacque Foscarini, que le Senat lui avoit députés, avec ordre de lui faire rendre toutes sortes d'honneurs.

Avec cette suite le Roi prit sa route par Osopo, place forte appartenante à la famille des Savorgnani, passa par Sandaniele, où Alphonse duc de Ferrare vint le saluer, & arriva en deux jours à Spilimbergo, après avoir passé le Tagliamento sur un pont fait à la hâte. De-là S. M. alla coucher à Sacile, dans le palais du seigneur Jacque Ragazzoni, où quelques

HENRI
III.
1574.

~~XXXXXXXXXXXX~~
 HENRI III. 1574. années auparavant Bonne Sforce reine de Pologne avoit logé dans son voyage de la Pouille. Ce fut là que Paul de Foix vint se rendre auprès du Roi : c'étoit un homme dont je ne dois jamais parler , sans rendre justice à son mérite , & qui sous Charle IX. avoit eu l'ambassade de Rome , où il n'avoit reçu nul agrément.

* C'est à dire aggrégé au corps de la noblesse Venitienne.

De Sacile la Cour arriva à Conigliano en un jour de marche : il y fallut rester deux jours, parce que le pont sur lequel on passe le Timave en cet endroit venoit d'être emporté par le débordement des eaux , causé par les pluies abondantes qui étoient tombées. Cependant le pont fut bientôt rétabli par les soins de Valere Chierigato de Vicence , & le Roi arriva à Trevise. Il fut reçu dans cette ville par le gouverneur Barthelemi Lippomano , à la tête des deux compagnies de Cuirassiers , des capitaines Alphose Porto , & Pifso Enea degli Obizi , & y fut fait Chevalier. * De-là S. M. fut conduite à Merghera. Soixante Senateurs en robes de satin rouge l'y attendoient , avec autant de gondoles ornées de tapis de la même étoffe. A leur tête étoit le seigneur Jean Corraro , revenu depuis peu de l'ambassade de Vienne , & connu du Roi pour avoir été chargé quelque tems des affaires de la République en France. Outre le duc de Ferrare, Henri étoit encore accompagné de Louïs de Gonzague duc de Nevers. Ce Seigneur à son retour de Pologne s'étoit arrêté à Padovie , pour faire panser la blessure qu'il avoit reçue à la jambe ; & ayant appris la mort de Charle , il avoit été des premiers à venir rendre au Roi ses devoirs. Suivi de ce cortège Henri monta sur un vaisseau peint en or , couvert aussi de drap d'or , qui lui avoit été préparé ; il fut porté à Murano ville célèbre par ses belles manufactures de glaces.

* Gregoire XIII.

Dans ce lieu quarante gondoles couvertes de taffetas noir à cause du deuil , étoient destinées à porter les François qui se rendoient en foule auprès du Roi. Ce Prince y fut complimenté par le cardinal Philippe Buon-Compagno , que le Pape * avoit créé son Légat à cet effet , & par Dorimberghe ambassadeur de l'Empereur à Venise. Après le dîner le Doge Louïs Mocenigo , à la tête de tout le Senat , vint aussi lui faire la reverence. La mer étoit couverte de galeres & d'autres vaisseaux de differente grandeur, tous ornés magnifiquement.

On se remit sur l'eau ; & on arriva aux deux châteaux que la République a fait élever sur cette langue de terre , qui est entre la ville & la mer Adriatique.

HENRI
III.

1574.

Ce lieu étoit orné d'arcs de triomphe de l'invention du fameux architecte Palladio. Le Roi y entendit le *Te Deum* chanté en musique ; & fut conduit ensuite sur le Bucentaure , précédé de six Procureurs de saint Marc , qui portoient le dais devant lui. Ce vaisseau d'une grandeur prodigieuse , & d'une magnificence extraordinaire , étoit tout couvert de brocard d'or. Dans cet équipage Henri entra dans Venise au bruit des trompettes & du canon ; tandis que le peuple accouru en foule pour le voir , ne pouvoit se laisser de faire des vœux pour sa prospérité. Au milieu de ces acclamations le Prince , après avoir passé à la vûe de l'église de saint Marc & du palais de la Seigneurie , alla se rendre par le grand canal au palais Foscarini , qui avoit été destiné à le recevoir ; il y entra par un pont de bois qu'on avoit élevé sur le canal , pour faciliter sa descente.

Le Roi arriva à Venise le 17. de Juillet , & pendant neuf jours qu'il y demeura , ce ne furent que fêtes & que réjouissances. Les jeux & les divertissemens dont on le régala se succedoient les uns aux autres , avec une variété admirable. La nuit même avoit ses plaisirs ; & pendant tout ce tems-là les maisons de la ville furent illuminées. Cent jeunes gens tous tirés des premières familles d'entre les nobles , avoient été destinés par le Senat à suivre le Roi par tout où il iroit , & à faire auprès de lui l'office de Pages. C'étoit la plus grande marque de distinction que Venise pût lui donner : il étoit surprenant de voir ces hommes nourris dans une aversion naturelle pour la monarchie , & n'ayant en vûe que l'utilité & l'avantage de leur République , faire leur cour à Henri avec autant d'empressement , que s'ils eussent été élevés toute leur vie à ces manières ; ils sembloient avoir oublié cet amour de la liberté qui naît avec eux , prêts à soumettre toutes leurs volontés à la volonté de ce Prince.

Sur ces entrefaites Emmanuel-Philibert duc de Savoye , & Guillaume duc de Mantouë s'étant rendus auprès de Henri , il voulut assister avec eux à l'assemblée des Nobles. Il s'y fit aussi accompagner du Légat , & des ducs de Ferrare & de

HENRI
III.
1574.

Nevers. Le Roi s'assit au-dessus du Doge ; & ayant pris une des trente-six balottes dorées, il donna son suffrage au seigneur Jacque Contarini, pour être mis au nombre des *Prégadi*. Le grand Conseil suivit le choix de S. M. presque tout d'une voix ; & Contarini lui en ayant fait ses remerciemens, ce Prince lui répondit avec bonté : » Que ce n'étoit point à lui qu'il » étoit redevable de sa nouvelle dignité ; qu'il en avoit toute » l'obligation au Senat, qui avoit rendu justice à son mérite.« On donna ensuite un bal dans ce même lieu : le parquet étoit couvert de tapis précieux : deux cens dames des plus distinguées & des plus belles de Venise, toutes habillées de taffetas blanc, & brillantes de diamans & de perles, dansèrent devant le Roi avec une grace & une modestie dont il fut charmé.

Mais rien ne fit plus de plaisir à S. M. que la vûe de l'arsenal. Ce lieu est situé à l'est de la ville, fortifié de hautes murailles flanquées de tours, & contient un terrain d'environ trois milles : c'est là que réside toute la force d'une République, la plus puissante du monde, qui depuis tant d'années se soutient avec tant de gloire, de sagesse, & de modération. On y fit voir au Roi une infinité de galeres, des armes de toute espece, suffisamment pour équiper une grande armée ; il visita ce nombre prodigieux d'artisans, toujours occupés à construire des vaisseaux, à fourbir des armes, à fondre des canons, & à préparer tout ce qui peut être nécessaire à la guerre ; il s'arrêta sur tout dans une de ces manufactures, où quatre ouvriers forgeoient un casque en cadence, & avec tant de mesure, que le Roi y prit beaucoup de plaisir. Ce fut à cette occasion qu'un des procureurs, qui accompagnoit ce Prince, lui dit agréablement : que selon Pythagore, c'étoit le bruit des marteaux qui avoit donné origine à la musique. Henri employa un jour entier à visiter les travaux de l'arsenal, où il dîna ; & dans ce peu de tems on bâtit une galere de la premiere grandeur, équipée de tous ses agrès & de ses canons, qui le soir reporta le Prince à son palais au bruit de son artillerie. Il est vrai qu'on avoit eu soin de préparer auparavant tous les matériaux nécessaires à sa construction.

Retour du
Roi en Fran-
ce.

Pendant le séjour du Roi à Venise il y eut plusieurs conférences avec le Doge, qui lui fit entendre, conformément à

ce que l'Empereur lui avoit déjà représenté, qu'il étoit de l'interêt de S. M. d'établir une bonne paix en France. Enfin Henri partit de Venise le 27. de Juillet, conduit par le Doge & tout le Senat, qui l'accompagnèrent jusqu'à Lizza-Fusina. Là ce Prince prit congé d'eux, après avoir fait présent au Doge d'un diamant de douze cens écus. De-là il se rendit à Padouë, où Victor Bragadino le reçut avec la même magnificence. Dans toute sa marche le Roi fut toujours accompagné des quatre députés qui étoient venus le complimenter sur la frontiere du Frioul au nom de la République; ils le suivirent jusqu'à Rovigo, où la Cavallerie du duc de Ferrare l'attendoit, d'où il fut conduit à Ferrare; il y fut encore reçu magnifiquement: ce fut là qu'il renvoya Paul de Foix à Rome, pour remercier S. S. de l'honneur de son ambassade: de Foix après s'être acquitté de sa commission reprit sa route par la Toscane & l'état de Genes, & se rendit en poste auprès du Roi, qu'il trouva à Turin.

Henri fut visité à Ferrare par Guido Baldo duc d'Urbin, fils du fameux François duc d'Urbin, qui mourut peu de tems après, le 5. d'Octobre, & par Jacque Buon-Compagno fils naturel du Pape, & gouverneur de l'état Ecclésiastique. Il y reçut encore les complimens d'Octave Farnese, que sa maladie empêchoit de venir en personne saluer le Roi, & qui avoit député à S. M. Alexandre Farnese son fils pour lui faire ses excuses, & la prier de passer à Parme. Dom Juan d'Autriche lui députa aussi, pour l'inviter à venir à Milan: mais le Roi prit une autre route. On lui avoit équipé à Ferrare un petit bateau orné superbement, qui le porta à Mantouë. Il y fut reçu par le Duc Guillaume, qui lui rendit tous les honneurs imaginables, jusqu'à lui offrir les clefs de la ville, que Henri refusa. Ce fut le troisième jour d'Août que ce Prince fit son entrée à Mantouë, précédé de toute la Noblesse, dont les principaux portoient le dais devant lui; il n'y demeura qu'un jour, parce qu'il reçut des lettres de la Reine, qui le pressoit de hâter son retour. Ainsi il ne put profiter du divertissement magnifique d'une chasse dont le duc de Mantouë avoit voulu le régaler; il remonta le Po, & arriva le 24. d'Août à Turin.

Cependant les troubles continuoient en France. Le comte de Mongomery ayant été pris dans Domfront, le maréchal

HENRI
III.
1574.

Continuation
des troubles
du Royaume.

de Matignon fit sommer Colombiers de lui remettre la ville de Saint Lo. Sa tentative n'ayant pas réussi, il se rendit maître des faubourgs, & dressa une batterie de vingt-deux piéces de canon, qui fit deux brèches considérables entre les tours de la Rose & de Beauregard. Aussitôt une partie des troupes fut commandée pour monter à l'assaut : il se donna le dix de Juin à la tour de la Rose, & fut soutenu vigoureusement de la part des assiégés, qui obligèrent les troupes du Roi de se retirer avec perte.

HENRI
III.
1574.

L'artillerie recommença à foudroyer la ville, on appla- nit la brèche, & de nouvelles troupes furent envoyées à l'assaut ; On combattit longtems de part & d'autre avec un acharnement égal. Trois fois les assiégés retournerent à la charge : ils faisoient un dernier effort, lorsque Colombiers qui étoit sur la brèche la pique à la main, animant les siens par son exemple, reçut dans l'œil un coup d'arquebuse qui le renversa sur la place. Cet accident jetta la consternation parmi les troupes de la garnison, qui jusque-là s'étoient vaillamment défendus. Les Royalistes commençoient à plier, quand les assiégés découragés par la perte de leur chef, leur abandonnerent la brèche par où ils entrèrent sans résistance. Deux cens hommes de la garnison qui se trouverent les armes à la main, furent passés au fil de l'épée, le reste fut fait prisonnier. La perte ne fut pas grande du côté des troupes du Roi ; mais les blessés se trouverent en grand nombre.

Après quelques jours employés à panser les blessés, Matignon se présenta devant Carentan, & le somma de se rendre. La ville n'étoit forte, ni par son assiète ni par ses remparts. Jean de Chaumont sieur de Guitry qui y commandoit avec quatre cens hommes de garnison, tout brave qu'il étoit, ne crut pas devoir la défendre. Il n'avoit aucune espérance d'être secouru, & il jugea sagement que de vouloir tenir dans ce poste, ce seroit exposer à la boucherie les restes des troupes Protestantes qui s'y étoient réfugiées. Ainsi il se contenta de faire une capitulation honorable. On arrêta que la Noblesse & les Officiers sortiroient à cheval avec leurs épées, & les soldats avec leurs arquebuses, & que tous auroient permission de se retirer où ils voudroient. La Reine

mère ratifia ce traité , & Carentan fut remis à Matignon. (1) On arrêta seulement de Lorge fils du comte de Mongomery , & peu s'en fallut qu'il n'allât à Paris tenir compagnie à son père ; mais quelques gens même du parti du Roi , lui aiderent à s'évader : il s'embarqua au Croisil au dessous de Nantes , & se retira à la Rochelle.

La Cour n'étoit pas si heureuse en Poitou. Armand Gontault de Biron y commandoit pour le Roi , & la Reine mère venoit de lui associer Jean-Baptiste Guadagne à son retour de Pologne. Tous deux agissoient de concert pour suspendre les progrès des Protestans jusqu'à l'arrivée de Henri. Car cette femme ambitieuse s'étoit enfin laissée déterminer à la guerre par les discours de ceux qui l'approchoient , & qui ne cessoient de l'y exciter : ce n'étoit pas qu'ils crussent ce parti plus avantageux à l'Etat mais ils n'ignoroient pas que ceux qui étoient du Conseil du Roi , l'exhortoient chaque jour à la paix ; & ils n'espéroient pouvoir balancer leur credit à la Cour , qu'en inspirant à la Reine des sentimens tout contraires. Ainsi , quoiqu'ils parussent faire quelques pas vers la paix , ils ne souhaitoient rien moins en effet ; tout leur but étoit d'amuser les Protestans jusqu'à ce que le Roi fût en France.

Les soins que Guadagne se donna pour cela , ne furent pas inutiles ; il avoit à faire à un homme parfaitement désintéressé , qui tout grand homme de guerre qu'il étoit , ne voyoit qu'avec douleur les troubles dont l'Etat étoit agité. C'étoit le brave la Nouë , à qui il ne fut pas difficile de persuader , que la Reine souhaitant véritablement de signaler l'avènement de son fils à la Couronne par une bonne paix , & ne pouvant de son autorité privée exécuter un si grand dessein , il étoit à propos d'attendre l'arrivée de S. M. On lui fit entendre en même tems , que pour empêcher les esprits de s'aigrir de plus en plus , il seroit bon de faire une trêve de quelques mois. La Nouë jugeoit de la Reine par lui-même ; comme il étoit droit , & n'avoit en vûe que le bien de sa patrie , il s'imagina aisément que cette Princesse & son Conseil , avoient pris enfin le seul parti conforme aux intérêts du Royaume & de l'autorité royale.

(1) Cinq ans après Matignon fut fait Maréchal de France.

HENRI
III.
1574.

On s'assembla donc le vingt-cinq de Juin. Les conférences se tinrent à Théré, qui n'est qu'à trois lieues de la Rochelle. Les députés furent le sieur de Biron, Philippe Strozzi, Philippe Frezeau sieur de la Frezeliere, & Guadagne pour la Régente; la Nouë & François de Pons Baron de Mirambeau pour les Protestans. Après quelques contestations on convint, sous le bon plaisir de la Reine, d'une trêve de deux mois, à commencer au mois de Juillet, & qui expiroit à la fin d'Août, en sorte cependant que le Roi pourroit encore la continuer pendant tout le mois de Septembre; que dans la trêve seroient compris le Poitou, l'Angoumois, le pais d'Aunis, la Rochelle, & la Saintonge, avec toutes les autres provinces du Royaume, qui voudroient jouir du même privilege; & que pour remedier aux courses des soldats, qui faute de paye mettoient le pais à contribution, la Cour fourniroit aux Protestans douze mille écus par mois pour l'entretien de leurs troupes, à condition qu'on les tiendrait dans le devoir.

Avant qu'on pensât à cette négociation, Henri de Montmorency duc de Damville, gouverneur du Languedoc, avoit déjà résolu d'accepter les offres que lui faisoient les Protestans: la prison de son frere le faisoit assez pancher à prendre ce parti; mais le dessein que la Reine avoit formé de s'affûrer de lui-même, ou de s'en défaire à quelque prix que ce fût, le lui fit regarder comme nécessaire. Il avoit sçu ces projets de Catherine, par ses amis qui l'en avoient averti; & il ne doutoit point que Saint Sulpice & Villeroi n'eussent été envoyés pour les executer; sur tout lorsqu'il apprit que le comte de Martinengue étoit venu les trouver à Avignon avec des ordres exprès du Roi, qui contenoient la même chose, il crut n'avoir pas de tems à perdre.

Saint Romain & de Clausone avoient beaucoup de crédit parmi les Protestans de la Province. Ce fut d'eux dont on se servit pour sonder le Duc; mais il ne crut pas qu'il fût encore tems de se déclarer, il se contenta de faire une trêve avec eux. Elle fut publiée le vingt-neuf de Mai; & le dix-neuf de Juin le Parlement de Toulouse qui n'aimoit pas le Duc, parce qu'on le soupçonnoit de favoriser les Protestans, rendit un Arrêt qui cassoit la trêve, & défendoit de l'observer.

Le même jour le Duc ayant , en qualité de gouverneur de la Province , convoqué les Etats à Montpellier où il demouroit , pour le second de Juillet , le Parlement s'y opposa , & défendit à tous Consuls , Maires & Echevins , de s'y trouver.

HENRI
III.
1574.

En même tems Saint Sulpice & Villeroi voulant exécuter les ordres que le comte de Martinengue leur avoit signifiés , & ne pouvant s'assurer du Duc , tâcherent du moins de ruiner son crédit dans la Province ; c'étoit tout le mal qu'ils pouvoient lui faire ; ils n'eurent pas de peine à y réussir. Le Parlement étoit déjà déclaré contre le gouverneur ; ils furent d'ailleurs appuyés par Guillaume comte de Joyeuse Lieutenant du Duc , Jacque de Crussol duc d'Uzès , le cardinal George d'Armagnac , François de la Baume comte de la Sufe , Maugiron , Raimond de Pavie sieur de Fourquevaux , le baron de Rieux , & Antoine de Levi de Quélus ; tous ennemis de Damville , ou qui vouloient faire leur cour à la Reine en se déclarant contre lui.

Cependant la guerre étoit vivement allumée en Dauphiné. François de Bourbon Dauphin d'Auvergne y commandoit l'armée royale , & ayant laissé son avantgarde s'avancer avec trop peu de précaution dans le païs qui étoit tout ouvert , Monbrun l'attaqua au pont de Royan & la défit ; le prince Dauphin perdit à cette action quatre cens de ses meilleurs hommes. Cet accident fut réparé bientôt après par l'échec que reçurent les Protestans à l'attaque de Die. Glandage commandoit pour le Roi dans cette ville. Monbrun ayant formé le projet de la surprendre , le communiqua au fils de ce Commandant , qui suivoit alors le parti des Protestans. Celui-ci crut cette occasion favorable pour rentrer dans les bonnes graces de son père ; il lui fit sçavoir le dessein de Monbrun ; & lorsque les Protestans vinrent la nuit présenter l'escalade à la ville , ils furent repoussés & obligés de se retirer à Loriol , laissant sur la place plusieurs morts & bien des blessés.

Guerre en
Dauphiné.

En même tems le prince Dauphin voulant avoir sa revanche , alla assiéger Alcez , petite ville à laquelle il fit donner l'assaut après quelques volées de canon. D'abord la garnison repoussa les assaillans assez vigoureusement ; mais ceux-ci étant revenus à la charge , les assiégés se voyant sur le point

HENRI III.
1574.
d'être forcés, se réfugièrent dans le château. Ils n'y tinrent pas longtems; ils furent surpris par les Royalistes; & le feu s'y étant mis par hazard, tous les soldats de la garnison périrent dans les flammes, ou furent précipités du haut des remparts.

De-là le Dauphin alla se présenter devant la ville d'Osse assise sur la riviere de Drome, où le canon eut bientôt fait brèche. La nuit fit remettre l'assaut au lendemain. Les soldats de la garnison qui ne se sentoient pas les plus forts, profiterent de cet intervalle; ils sortirent de la place à la faveur des ténèbres, par des chemins qui leur étoient connus, sans avoir presque perdu un seul homme.

Ces succès enflerent le cœur aux Royalistes. On résolut de faire le siege de Livron, petite ville du diocèse de Valence. Le Dauphin se presenta devant la place le vingt-trois de Juin, & après que l'artillerie eut fait une brèche raisonnable, il fit monter les troupes à l'assaut; mais il ne réussit pas. Si l'attaque fut vigoureuse, la résistance fut opiniâtre. D'ailleurs Monbrun qui étoit maître de Loriol, incommodoit fort les assiégeans par les attaques continuelles qu'il donnoit au camp, tandis que les assiegés les fatiguoient par de fréquentes sorties où ils avoient toujours l'avantage. Dans une ils enleverent une Enseigne, & enclotierent un canon. Enfin la poudre manquant dans le camp, le Prince leva le siege, & dispersa ses troupes dans les garnisons voisines.

Guerre dans
le Vivarais

D'un autre côté Saint Thomas, qui commandoit dans saint Laurent en Vivarais, prit sur les Protestans Vessaux, situé entre Privas & Aubenas. Mais tandis que ses troupes ne pensoient qu'à piller la ville, sans redouter l'ennemi, la garnison qui avoit abandonné la place, revint sur ses pas conduite par la Rochegude, les défit, & tailla en pieces les troupes que le capitaine Laval Perigourdin amenoit à leur secours. En même tems Pierre Gourde se rendit maître de Chalenson, & Saint Romain d'Annonay, d'où ils chassèrent la garnison royale, & mirent de leurs gens à la place. De là ils se retirerent à Nîmes.

Mort du
comte de
Mongom-
mery.

Dans cet intervalle, le comte de Mongommery fut conduit vers la fin de Mai à Paris, où on le tint prisonnier, tandis que le Parlement instruisoit son procès. Il fut condamné

à la mort , comme coupable de leze-Majesté. Avant que de le conduire au supplice , on lui donna la question , pour tirer de lui le nom de ceux qui étoient entrés dans la conjuration , qu'on prétendoit avoir été tramée contre la personne du Roi , par l'Amiral de Coligny après la blessure qu'il reçut quelque tems avant sa mort , & qu'on disoit avoir été renouée par le duc d'Alençon & le roi de Navarre. Mais Mongommery soutint courageusement la torture sans rien avoier. Il alla au supplice avec un visage assuré ; & du tombereau où on l'avoit mis , jettant quelquefois les yeux sur le peuple qui s'étoit attroupé à son passage , il demandoit qu'on priât pour lui. Enfin étant arrivé au lieu de l'exécution , il eut la tête tranchée le vingt-six de Juin en place de Grève , vis à vis de l'Hôtel de Ville. Il reçut le coup de la mort avec une confiance admirable : seulement lorsqu'on le tira de prison pour paroître devant ses juges , on dit qu'il fut ému à la vue de ce Senat respectable , & qu'il avoua qu'après avoir tant de fois regardé avec intrépidité les plus grandes armées tournées contre lui , la seule présence de ces Magistrats l'avoit intimidé.

Ainsi mourut Gabriel comte de Mongommery , après avoir rendu son nom fameux par mille belles actions où son habileté s'étoit fait connoître. Quinze ans auparavant il avoit eu le malheur de tuer Henri II. dans un Tournoi ; & cet accident le conduisit sur l'échaffaut , chargé de tous les maux que cette mort causa à l'Etat , plutôt que de ses propres crimes. Car pour celui de leze-Majesté dont on l'accusoit , il ne pouvoit en être recherché après les Edits déjà donnés , & sur tout depuis la dernière amnistie ; mais il fallut accorder cette satisfaction à la passion de la Régente , qui vouloit à quelque prix que ce fût la mort d'un homme qui lui avoit enlevé le Roi son époux. Bel exemple pour nous apprendre que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées , le hazard seul est criminel , quand même la volonté seroit innocente !

Cependant les quarante jours du deuil étoient expirés depuis la mort de Charles IX. Son corps avoit été mis dans un cercueil de plomb ; & pendant tout ce tems-là son effigie avoit été exposée dans le château de Vincennes aux yeux

HENRI
III.
1574.

Pompe funebre de Charles IX.

~~Henri III.~~
 HENRI
 III.
 1574.
 du peuple , elle fut mise ensuite sur un char , & conduite en cérémonie jusqu'à l'Eglise de Saint Antoine à un quart de lieuë de Paris , où on fit le service : le lendemain douzième de Juillet , elle fut portée à Notre-Dame de Paris , accompagnée de tout le Parlement en robes rouges. Après le service , l'oraison funebre du Roi défunt fut prononcée par Arnault Sorbin de Sainte-Foi , que ce Prince avoit honoré de ses bienfaits , & qui dans la suite composa sa vie. Et le lendemain , le corps fut porté avec la même cérémonie à saint Denis ; après un nouvel éloge prononcé encore par le même ; il fut inhumé dans la sépulture de nos Rois ; le cardinal de Lorraine Abbé de ce riche monastère , en fit la cérémonie.

Le prince de Condé cependant étoit à Heidelberg , d'où il écrivit aux confédérés du Languedoc , des lettres datées du premier de Juillet , par lesquelles , après avoir loüé leur attachement au parti , il demandoit qu'on lui envoyât les sommes qui lui avoient été promises pour faire des levées , & s'engageoit à leur mener au premier jour les secours d'Allemagne. Le douzième du même mois il publia un manifeste , où après avoir pris le ciel & la terre à témoin de la droiture de ses intentions , il rendoit raison de sa conduite. Il insistoit principalement sur les mauvais traitemens qu'on avoit faits au duc d'Alençon & au roi de Navarre , qui n'avoient jamais rien souhaité que la paix ; & protestoit que ni lui , ni ceux de son parti , de quelque Religion qu'ils fussent , n'avoient en vûë que le bien de l'Etat & leur propre sûreté , contens de pouvoir se mettre à couvert des violences de certains esprits brouillons , qui sous prétexte de l'intérêt du Roi , pour satisfaire leur passion , violoient tous les Edits , & troubloient la tranquillité publique.

Peu de tems après les députés des Eglises du Languedoc , de la Guyenne , & du Dauphiné , s'assemblerent à Millaud en Rouergue , pour mettre ordre aux affaires du parti , & convenir du traité qu'on devoit faire avec le duc de Damville. Là furent dressés le premier d'Août dix - sept articles qui devinrent comme la base & le fondement de l'union qui se fit ensuite entre les Protestans & ceux des Catholiques qu'on nomma (les Politiques.) Ils contenoient en substance : Que
 le

le prince de Condé, qu'on reconnoissoit pour généralissime des troupes du parti, promettoit en présence de leurs Députés, de l'électeur Palatin, & du prince Jean Casimir son fils, de vivre & de mourir dans la religion Protestante; de travailler par tous moyens à étendre le royaume de Dieu, à rétablir l'ordre dans les différens états du royaume, qui s'étoient confondus pendant les troubles, en faisant une réforme utile, tant dans les chefs, que dans les particuliers, & à y maintenir la discipline sans distinction aucune de religion: Qu'il s'engageroit sur tout à faire ses efforts pour procurer la liberté du duc d'Alençon, du roi de Navarre, & des maréchaux de Monmorency & de Cossé: Que s'ils étoient taxés d'avoir trempé dans la dernière conspiration, ils ne seroient jugés que par le Prince, assisté de personnes non suspectes: Que le même Prince, comme le plus proche parent du Roi, se chargeroit du gouvernement, pour le remettre à S. M. à son arrivée en France, ou au duc d'Alençon, en cas qu'il fût libre avant le retour de Henri: Qu'il procureroit enfin, le plutôt qu'il seroit possible, une assemblée libre des Etats du royaume, pour prendre leurs avis sur le gouvernement.

On joignit à ces articles quelques autres réglemens, tant pour le gouvernement civil, que pour l'ordre militaire, & le tout fut porté en diligence au prince de Condé; il étoit alors à Strasbourg, d'où il écrivit au Roi, à qui il envoya une copie de son manifeste; il le prioit en même tems de prendre en bonne part tout ce qu'il avoit fait, assurant S. M. qu'elle n'avoit point de sujets plus attachés à sa personne, & plus disposés à la paix, que lui & ceux de son parti, comme la suite le lui feroit connoître.

Ce fut ce qui donna lieu à de nouvelles conférences, qui se tinrent encore à Millaud pendant le mois d'Août. Cette fois là ceux de la Rochelle y députerent Lancelot Voisin sieur de la Popeliniere, à qui nous sommes redevables d'une partie de ces memoires, & le Fevre dit Tillerolle; ils eurent la précaution de prendre un saufconduit du sieur de Biron, ce qui ne plut pas au parti. Le dessein des Rochelois en envoyant ces députés étoit de ne pas paroître vouloir se distinguer des autres provinces du royaume dans une affaire où il s'agissoit de l'intérêt commun, & de tâcher en même tems d'engager les autres à

HENRI
III.

1574.

HENRI III.
1574. la paix: c'est ce que fit la Popeliniere dans le discours qu'il prononça devant l'assemblée, à qui il proposa de députer à la Reine mere, pour ménager avec elle un accommodement: mais les autres députés ne furent pas de cet avis, persuadés que tout étant disposé à la guerre, le moindre retardement seroit un obstacle capable de refroidir les meilleures intentions, & d'arrêter tous leurs desseins.

On se contenta donc de remercier les députés de la Rochelle de leurs bons avis, & on pensa au plus pressé: on retoucha le traité projeté avec le duc de Damville & ceux, qui quoique d'une religion différente, voudroient s'unir avec eux pour travailler à la tranquillité de l'Etat: on y ajouta encore quelques nouveaux articles. Enfin le 9. d'Août on publia au nom des Confédérés un écrit en forme de manifeste, où ils protestoient, que ce n'étoit par esprit, ni de révolte, ni de sédition, qu'ils avoient pris les armes, mais uniquement pour défendre leur religion, & pour assurer leurs vies & leurs biens, prêts de mettre les armes bas, aussi-tôt que dans des Etats assemblés légitimement au nom du Roi, ou de ceux à qui dans l'absence de S. M. il appartenoit de les convoquer, on pourroit espérer de voir établir une paix solide, punir les perturbateurs du repos public, & réformer le gouvernement & les tribunaux suivant les loix & les édits.

Les hostilités recommencent en Poitou.

Pendant ces conférences la guerre se ralluma dans le Poitou & les provinces voisines: la trêve, qui devoit être de deux mois, n'en dura pas même un entier. Dès le commencement de Juillet la garnison de Lusignan harcela les milices du Poitou, qui avoient eu ordre de s'assembler, tandis que celle de Fontenay-le-Comte s'étant jettée dans le pays Nantois attaqua & défit cinq cens arquebusiers composés la plupart de la noblesse de Bretagne, à qui elle enleva deux drapeaux.

D'un autre côté dans le Périgord le sieur de Monferrand baron de Langoiran, & gouverneur de Périgueux capitale de la province, tailla en pieces deux compagnies d'infanterie conduites par Montal. Voilà à quoi aboutit la politique de la Reine; quelque esperance qu'elle donnât de la paix dans les lettres qu'elle faisoit écrire aux Gouverneurs, dans le fond elle étoit déterminée à la guerre; elle avoit bien pu pour un tems suspendre l'orage qu'elle n'avoit pas cru devoir être si

fort à craindre. Elle gagna du tems pour assembler des troupes ; & lorsqu'elles furent prêtes , l'envie qu'elle eut d'accabler tout d'un coup le parti qui lui étoit opposé la précipita dans une guerre , d'où elle ne se tira jamais.

HENRI
III.

1574.

L'armée du Roi eut donc ordre de s'assembler à Saumur , lieu qui parut propre au rendez-vous des troupes , à cause de la Loire & des autres rivières qui s'y rendent. Elle étoit commandée par Louis de Bourbon duc de Montpensier. Il avoit sous lui François le Roi sieur de Chavigny , Jean Leomont de Puygaillard , Jacques de Clermont d'Amboise seigneur de Bussy , François du Pleffis de Richelieu , & plusieurs autres. On fit la revue de l'armée , & elle se trouva de dix mille hommes. Suivi de ces troupes , & de dix-huit pièces d'artillerie , le duc de Montpensier décampa de Saumur le premier jour d'Août , & alla loger le même jour à Montreuil-Bellay , d'où il se rendit le lendemain à Ervaux.

Les Protestans ne s'étoient pas endormis pendant la trêve. Comme ils s'étoient préparés à tout événement , dès qu'ils apprirent la marche de l'armée du Roi , ils ne crurent pas devoir attendre qu'on les attaquât. Louis de saint Gelais surprit d'abord saint Maixent , où il trouva de grands magasins de vivres , qu'il fit transporter à Lusignan : mais sçachant que le duc de Montpensier approchoit , & ne trouvant ni ses troupes assez nombreuses pour lui faire tête , ni saint Maixent assez fort pour entreprendre de le défendre , il abandonna la place.

Le Duc y mit garnison , & tira de-là vers Lusignan. A Vouilles il tint conseil de guerre , pour délibérer sur les expéditions de la campagne. On convint de ne point penser au siège de Lusignan , dont le succès seroit dangereux & incertain , & de faire celui de Fontenay. Cette place étoit plus voisine de la Rochelle , qu'on avoit dessein de ferrer de près , & elle n'avoit encore alors nulles fortifications. On représenta qu'elle étoit environnée de marais , qui pendant l'hiver la rendroient inaccessible ; que si on donnoit le tems à l'ennemi de la fortifier , dès que les pluies seroient arrivées elle deviendroit imprénable. Le siège fut donc résolu. Pour fournir aux frais , on mit toutes les villes des environs à contribution. Les unes payèrent ; celles qui ne le firent pas donnerent des cautions ; &

HENRI
III.

1574.

fur leurs promesses Amaury Bourguignon , riche marchand de Niort , s'engagea à fournir l'armée de vivres pendant tout le siège.

Tandis qu'on faisoit ces préparatifs , le duc de Montpensier , pour occuper ses troupes , se rendit maître des châteaux de la Forêt sur Seure , de Cherveux , & d'Aulnay. De-là il se présenta devant Melle , où commandoit Tournecoupe , qui n'avoit qu'une garnison très foible , & qui fut pendu avec douze de ses soldats , pour avoir osé attendre le canon.

Ensuite le Duc détacha Chavigny avec cinq cens hommes de Cavallerie , pour couper la communication de Marans à la Rochelle ; & commanda Philippe de Châteaubriand des Roches-Baritaut pour attaquer l'île avec les régimens de Jean de Beaumanoir de Lavardin , & de Jean Coëme Lucé , & les compagnies des capitaines la Roussiere , des Bruïeres , & de Beaulieu. Ce fut dans cette attaque que fut tué le Capitaine Paillerie. D'abord les Protestans parurent vouloir se défendre ; mais se sentant trop foibles pour tenir dans une si mauvaise place, ils l'abandonnerent, & rentrèrent dans la Rochelle par le canal de Berault. Le duc de Montpensier fit entrer dans Marans le capitaine la Roussiere avec les compagnies des capitaines des Bruïeres & de Beaulieu , à qui il en confia la garde.

Dans ce tems-là Pierre Briffon de la Boissiere de Fontenay le Comte s'introduisit dans la Rochelle ; il étoit frere de ce fameux Barnabé Briffon , qui occupa depuis les premieres charges de la robe , & qui se distingua encore plus par son esprit & son érudition. Mais il s'en falloit beaucoup qu'il ne lui ressemblât. C'étoit un homme vain & entreprenant , qui commença d'abord par tâcher de persuader aux Rochelois , au nom de la Reine , d'accepter les conditions que Guadagne leur avoit offertes , & de penser une bonne fois à la paix , plutôt que de fomentier les troubles du royaume. Il joignoit même à ses discours des prieres & des avis qu'on auroit cru partir d'un homme fort affectionné au bien de l'Etat : mais comme il vit qu'il ne réussissoit pas auprès de ces gens , que le peu de bonne foi de ceux qui jusqu'alors avoient traité avec eux , mettoit en garde contre ses conseils , il eut la hardiesse , ou l'impudence , de vouloir séduire la Nouë.

Celui qui l'avoit engagé à cette démarche étoit Jean de la Haye lieutenant de Poitou, dont nous avons parlé, qui tenoit déjà quelque cavallerie toute prête pour l'appuyer. La Nouë avoit de la droiture ; & la Haye plus délié lui en ayant souvent fait accroire, pensoit qu'il seroit aussi aisé de le corrompre, que de le tromper. Mais dès que la Boissiere s'ouvrit à lui, & que la Nouë vit qu'on cherchoit à l'éblouir par les promesses magnifiques qu'on lui faisoit, & les sommes considérables qu'on lui offroit de la part de la Reine, ce grand homme répondit froidement : Qu'il n'avoit point d'autre intérêt que celui du bien public : Qu'il n'avoit pris les armes que pour la liberté de conscience, & le maintien des édits : Qu'il les mettroit bas, dès qu'il verroit quelque sûreté pour lui & pour ses frères, & qu'il n'attendroit pas qu'on mît d'autres conditions à son obéissance ; enfin qu'il devoit sçavoir qu'un homme de cœur, à qui l'honneur est plus cher que la vie, ne met jamais à prix sa fidélité. Ainsi échoua le dessein de la Boissiere, qui ne servit qu'à le rendre ridicule.

Sur ces entrefaites les Protestans se rendirent maîtres de Castres. Cette ville est située dans l'Albigeois sur la petite riviere du Goud. Vis-à-vis, & de l'autre côté de l'eau est Villegodou, qui tient aujourd'hui à la ville ; & sur la riviere sont deux moulins, l'un du côté de Castres, l'autre du côté de Villegodou. Ce dernier est joint aux remparts par un mur de communication. Enfin environ à trente pas hors de la ville est un château appartenant à un bourgeois de Castres, nommé Roquecourbe. Il est bâti de pierre & de briques ; & quoiqu'il n'ait, ni fossés, ni fortifications, il ne laisse pas de servir en quelque sorte de citadelle. Du reste la place est très foible : comme la pierre y est rare, les murs ne sont que de terre, flanqués de distance en distance de quelques tours, & accompagnés d'un fossé qui n'est pas fort profond.

Castres, qui avoit appartenu aux Protestans, étoit revenu au Roi. Saint Felix successeur de la Crufette, commandoit dans la place avec une garnison de deux cens Corsés, à qui on avoit joint deux enseignes de François, & deux autres des habitans mêmes. Serignac la Terride passa par-là à son retour des conférences de Millaud ; il étoit accompagné d'Astarac Fontrailles, de Jean - Antoine Levis d'Odou, de

HENRI
 III.
 1574.

Verglac, de Monbeton, de la Popeliniere. Les Confédérés le prièrent de faire quelque entreprise sur cette ville. Leur parti n'étoit pas puissant dans la province; ils n'étoient maîtres que de Puylaurent, de Soréze, de saint Paul, de Damiate; & le vicomte de Paulin avoit déjà fait quelque tems auparavant une tentative sur Castres, qui ne lui avoit pas réussi. Serignac entreprit de surprendre cette place; il tira des garnisons voisines huit cens arquebusiers, & deux cens hommes de cavalerie, commandés par Senegas & Demiez gouverneurs, l'un de saint Paul, & l'autre de Damiate, & marcha vers la ville.

Il arriva au point du jour au pied des murailles; aussitôt il rangea ses troupes en bataille du côté du moulin de Villegodou, & fit donner en même-tems l'escalade au rempart & au moulin. Déjà ses soldats avoient gagné le parapet, lorsqu'ils se virent arrêtés par ce mur de communication, dont nous avons parlé. Ils ne se découragèrent pourtant pas. Une des échelles rompit sous le poids des troupes qui montoient en foule; on en fit sur le champ venir une autre, & les soldats retournerent à l'assaut avec une nouvelle ardeur, & plus d'intrépidité que jamais.

Cependant la garde s'étant éveillée au bruit mit l'alarme dans la ville. Les assaillans se virent en un instant attaqués du côté du moulin, & du château de Roquecourbe, d'où les assiégés faisoient pleuvoir sur eux une grêle de coups d'arquebusés. Cela les fit résoudre de commencer par s'emparer du moulin. Il leur fut livré par le Meünier; lui-même leur en ouvrit les portes, & voulut par-là se venger de Saint-Felix, qui avoit refusé de lui faire justice d'un soldat, qui avoit corrompu sa femme. Là les soldats de Serignac se cachèrent un moment: cependant le reste des troupes se rendoit maître du mur; & ayant gagné une guérite, ils l'enfoncèrent, descendirent dans le fossé, s'emparèrent de quelques tours, & égorgerent la garde. Verglac de son côté ayant fait enfoncer à coups de marteau la herse de fer qui fermoit le moulin, s'ouvrit un passage à la ville. Il y eut encore là quelque résistance; mais enfin les Protestans s'en rendirent maîtres: deux cens hommes, tant de la garnison, que des bourgeois, furent passés au fil de l'épée. Jamin lieutenant de Saint-Felix,

& le capitaine Antoni furent de ce nombre. Saint Felix se fauva ; plusieurs autres en firent de même ; quelques uns seulement se noyèrent en voulant passer le Goud. Cinquante Corfès, qui s'étoient refugiés dans le château de Roquecourbe demandèrent quartier : on le leur accorda ; & Serignac les fit conduire en lieu de sûreté : pour Roquecourbe, on le retint prisonnier. La ville fut pillée ; & on y trouva des armes en grand nombre, & de toute espèce. Après cet exploit Serignac fit entrer dans la place deux cens hommes de garnison, trois cens arquebusiers, & deux cens hommes de cavallerie ; ensuite il partit pour le Lauraguais, où il alla tenir les Etats de la province.

HENRI
III.
1574.

Ce fut en ce tems-là que parut un libelle, où la Régente étoit dépeinte avec les couleurs les plus noires : on y déchiroit sans pitié sa réputation ; on la chargeoit de toutes sortes de crimes, vrais ou faux ; enfin on ne trouvoit point de comparaison qui lui convint mieux, que celle de Brunehaud, fille d'Athanagilde roi d'Espagne, épouse de Sigebert roi de Metz ; & on lui pronostiquoit une fin aussi funeste, que celle de cette méchante femme.

Cette Princesse de son côté se flatant d'avoir mis ordre à tout, autant que les conjonctures pouvoient le permettre, sortit de Paris, passa par Troyes, & alla à Dijon : de-là elle se rendit à Châlons sur Saone le 19. d'Août, & arriva à Tournus, célèbre par la riche Abbaye qui porte ce nom. Là elle fit faire la revûe de six mille Suisses, qu'elle avoit fait venir dans le dessein de s'en servir pour la guerre qu'elle méditoit ; elle avoit aussi chargé Gaspard de Schomberg de lui lever quelques troupes de cavallerie Allemande ; & ce Seigneur étant allé jusques dans le Frioul trouver le Roi pour prendre ses ordres, s'acquitta parfaitement de sa commission. De Tournus la Reine alla à Lyon, où elle vit Philippe de Croy duc d'Arcot, qui s'y étoit arrêté à son retour d'Espagne pour attendre l'arrivée de Henri : de-là elle s'avança au devant de S. M.

Tandis que la France gémit de ces maux, dont nous étions alors agités, l'univers chrétien nous offre un spectacle, qui sans nous toucher de si près, ne peut pas nous être moins sensible : je parle des progrès que le Turc fit cette année en

HENRI III. 1574. Barbarie & en Moldavie. Si le souvenir de ces tristes événemens, où nous sommes intéressés nous-mêmes, n'est pas capable de nous faire oublier nos malheurs, ce fera du moins pour nous une espèce de consolation de voir que nous n'étions pas les seuls malheureux.

Expeditions
des Turcs en
Afrique.

Selime ne pouvoit pardonner aux Espagnols leur dernière expedition d'Afrique, & comme il n'ignoroit pas qu'ils avoient assez d'affaires en Flandre, il étoit déterminé à s'en venger; il en étoit d'ailleurs vivement sollicité par Occhiali, (1) qui se chargeoit d'arrêter les progrès de la nouvelle citadelle qu'on élevoit à Tunis, & de faire repentir Philippe II. de ses succès; il avoit même osé répondre au Grand Seigneur de la prise de la Goulette. Sur ces assurances le Sultan fit écrire aux Vicerois de Tripoli, d'Alger, de Carvan, & aux petits Rois de ces cantons, vassaux de la Porte, d'assembler leurs troupes, de faire des magasins, & de se tenir prêts à joindre la flotte nombreuse qu'il avoit résolu d'envoyer en Afrique au commencement de l'été. Ses ordres furent exécutés ponctuellement.

Serbellon fut instruit de ces mesures; & la vûe des malheurs qui alloient arriver l'affligea sensiblement: c'étoit malgré lui qu'on lui avoit conservé le commandement de la citadelle, qu'on avoit commencé d'élever l'année précédente. Depuis ce tems là quelque diligence qu'il eût apportée, quelque soin qu'il eût pris pour en hâter la construction, il n'avoit pû encore la mettre en état de défense: soit lenteur de la part des ministres d'Espagne, soit jalousie des succès de Dom Juan d'Autriche, on ne tenoit rien à Serbellon de tout ce qu'on lui avoit promis, ou on lui fournissoit si peu de chose, qu'à l'arrivée de la flotte des Turcs tous les ouvrages étoient encore imparfaits: les murs avoient à peine dix pieds d'élevation dans leur plus grande hauteur; pas un parapet n'étoit commencé; les fossés n'étoient, ni élargis; ni approfondis; on n'y avoit pas même encore travaillé dans certains endroits; & les chemins couverts étoient si peu avancés, qu'on s'étoit contenté jusque-là d'applanir le terrain, & de tracer l'ouvrage. D'ailleurs les quatre grands bastions qu'on vouloit élever

(1) C'est le nom que nos Historiens lui donnent; les autres l'appellent *Uluciali*, en latin, *Uluzalis*.

au-delà du fossé du côté de la campagne , pour défendre les approches du chemin couvert , n'avoient pas été portés à quatre ou cinq pieds de hauteur. Enfin quoiqu'on eût renversé les murailles qui séparoit la ville de la citadelle , elles n'étoient pas tellement détruites , que leurs ruines ne commandassent encore le nouveau fort en bien des endroits.

Ce qui inquiétoit le plus Serbellon , c'étoit la multiplicité des choses qui restoit à faire ; car il falloit achever de ruiner ces vieux murs qui commandoient la citadelle , & l'ouvrage étoit considérable ; élever deux tours pour loger les gardes ; bâtir des casernes ; préparer des magasins , tant pour les vivres , que pour les munitions de guerre ; transporter tout cela du lac dans le fort ; faire des moulins ; creuser des citernes , & les remplir d'eau. On en fit une si grande provision , qu'on n'en manqua jamais pendant tout le siège , & qu'il se trouva même encore après , sept citernes auxquelles on n'avoit point touché.

Or pour exécuter tout cela , Serbellon n'avoit , ni argent pour payer les troupes & les ouvriers , ni matériaux , ni fers , ni clous , ni outils , ni architectes , ni manœuvres. On ne lui envoya pas même les quarante galères qui devoient arriver au commencement du printems , dont l'Équipage auroit pu lui être d'une grande utilité à differens usages. Dom Bernardin de Velasco , qui devoit commander les ouvriers , ne parut qu'à la mi-Juin ; & quoiqu'il ne pût s'empêcher d'en croire ses propres yeux , il ne s'en émut pas davantage. Ni la vûe du besoin pressant où l'on étoit , ni les prières de Serbellon , rien ne put le toucher. On eût dit qu'il craignoit de paroître moins négligent à s'acquitter des devoirs de sa charge , que tous les autres. On ne peut pas même excuser entièrement la conduite de Dom Juan. Il est vrai qu'il n'est pas non plus absolument condamnable. Sur les ordres de Philippe , qui lui ordonnoit de passer dans le Milanez , il s'étoit arrêté à Vigevano ; & il se rendit à Naples , dès qu'on eut des nouvelles plus certaines de la flotte des Turcs.

La ville de Tunis est située dans cette partie de la côte d'Afrique , qui forme un golphe entre le Cap-Bon & le Cap-Zaffran , assez proche du lieu où étoit Carthage , dont les ruines & les aqueducs conservent encore de nos jours des restes

Situation de
Tunis & de la
Goulette.

HENRI III. de leur ancienne grandeur, au-deffous du Cap-Zaffran, on trouve Porto-Farina, où la mer forme une anse très sûre & commode; & non loin de-là est Biserte, célèbre par les guerres des Maures. Plusieurs la croyent bâtie dans l'endroit même où étoit le camp de Scipion. * Entre Porto Farina & Biserte, coule la fameuse riviere de Marmol ou Megerada. Pour Tunis, il est bâti plus avant dans les terres, environ à sept milles de la mer, dans un angle rentrant que forme le rivage. Les vaisseaux qui passent sur cette côte ont peine à reconnoître cette ville; & on peut l'appeller également méditerranée, ou maritime. La place communique à la mer par un grand lac, qui fut autrefois le port de Carthage, capable de contenir les flotes les plus nombreuses. Il a vingt milles de tour, & sept milles de longueur & de largeur. Mais il a été gâté par le tems, qui détruit tout, & par le peu de soin de ceux qui en ont été les maîtres. Les terres & les sables qui y ont été jettés par les pluies & les torrens, ou par les égoûts de la ville, l'ont presque entierement desséché. Ce n'est plus qu'un marais bourbeux, qui n'est pas navigable. Un petit bras de mer passe seulement au milieu du lac, & peut conduire à la place quelques barques plattes; car il a trop peu de profondeur pour porter de grands vaisseaux. Enfin vers le milieu du lac est une petite île un peu éloignée du bras de mer, qui passe au travers, auquel pourtant elle communique par un autre bras dont elle est environnée; enforte que de petits bateaux peuvent aussi y aborder.

Sur une des côtes qui forment l'entrée du lac étoit un ancien fort, dont l'empereur Charles V. se rendit maître, & qu'il fit fortifier à la moderne. Mais sur ce qu'on lui fit remarquer ensuite que le terrain étoit trop étroit pour comporter de grands ouvrages, il fit élever une nouvelle fortification, qui renfermoit même la côte opposée, & qu'il flanqua de six bastions de grandeur raisonnable. Par-là le bras de mer, qui couloit auparavant au pied de l'ancien fort, passa au travers de la nouvelle forteresse, qui formoit une espèce de goulot. Ce fut pour cela qu'on la nomma la Goulette.

Dès qu'on scût en Espagne la résolution de la Porte, on envoya ordre en Barbarie d'abandonner Biserte; de faire

HENRI

III.

1574.

* Publius

Cornelius, qui a donné le nom à ce que M. de Thou appelle : *Cornelia Castra.*

passer François Doria à la Goulette avec deux cens Espagnols ; & de prendre deux mille hommes, tant Espagnols, qu'Italiens, pour mettre dans le nouveau fort. On ordonnoit en même de former des troupes des capitaines Martin de Benarides, Gonzales de Barahona, Antoine de Velasco, & Pierre d'Artieda, un corps de deux mille Espagnols, qu'on rempliroit d'Italiens, si les Espagnols ne suffisoient pas pour faire le nombre complet. Ceux-ci étoient destinés à entrer dans la citadelle. Ils devoient être commandés par Valacerca, Camille Bartoli, Rodomont Beccaria, Louis Belviso, & Jean-Baptiste Mancebio. On commandoit de licencier le reste des troupes.

HENRI
III.

1574.

Conformément à ces ordres Dom François d'Ayala partit de Biserte avec ses troupes, qu'il conduisit à la Goulette, où Serbellon fit entrer quatre enseignes d'Espagnols & autant d'Italiens. En même tems il reçut le premier jour d'Août (1) des lettres du cardinal de Granvelle viceroi de Naples, qui lui donnoit avis de l'arrivée de la flote Turque, & qui lui ordonnoit de passer à la Goulette, de faire une visite exacte de la place, & d'aider de tout son pouvoir & de ses conseils le gouverneur Dom Pedro Porto-Carrero.

Ce General executa ponctuellement sa commission. Il se transporta à la Goulette, & après avoir visité la place, il avertit Porto-Carrero de plusieurs défauts assez considérables qu'il y remarquoit. Le plus essentiel étoit que pour favoriser l'usage du canon, on avoit fait le parapet de deux pieds plus bas qu'il ne l'est ordinairement. Serbellon fut donc d'avis qu'on l'élevât encore de deux pieds, persuadé qu'on doit pourvoir à la sûreté des troupes préféablement à la commodité de l'artillerie, qui souvent est inutile. Sur ce que le Gouverneur pour s'en excuser représenta qu'il n'y avoit point de terre dans le fort, Serbellon lui fit remarquer qu'il n'y avoit qu'à couper le terreplain du rempart, & que le parapet s'éleveroit à mesure que le terrain que les troupes devoient occuper deviendroit plus bas. Il fut encore d'avis d'exhausser les fortifications qu'on avoit ajoutées aux anciens murs du fort intérieur. Pour cela il repassa à Tunis, d'où il envoya à Porto-Carrero deux compagnies d'ouvriers avec les bois & les

(1) Ce doit être le premier Juillet. Les dates qui suivent prouvent la nécessité de cette correction.

outils nécessaires pour executer l'ouvrage.

HENRI
III.

1574.

La flotte Turque parut sur les côtes de Barbarie le treize de Juillet. Elle étoit composée en tout de deux cens quatre-vingts-dix voiles. Dans ce grand nombre on comptoit deux cens soixante vaisseaux de guerre, dont deux cens trente étoient de la première grandeur, & trente plus petits. Le reste de la flotte n'étoient que des vaisseaux de transport de différentes espèces. Elle mouilla au cap de Carthage, où elle resta un jour à l'ancre. Le lendemain les troupes firent leur descente. Il y avoit dans l'armée des Turcs quarante mille hommes, parmi lesquels on comptoit sept mille Janissaires. Occhiali étoit Amiral de la flotte; & Sinan Bacha d'Esclavonie commandoit les troupes de débarquement. Ce dernier étoit grand homme de guerre; & Selim qui l'avoit fait son gendre à cause de son mérite, lui avoit confié tout le soin de cette expédition.

Sinan entreprit de faire en même tems le siège de Tunis & celui de la Goulette. Aydar bacha de Carvan fut commandé avec les troupes de sa province & quatre mille hommes de la flotte, pour aller attaquer la ville. On lui donna encore huit grosses pieces d'artillerie, & autant de moyennes. Le vingt-sept Juillet il étoit déjà logé dans les deux faux-bourgs. Aussi-tôt les Espagnols firent une sortie sous la conduite de Pagan Doria, où les Turcs furent repoussés. Car Serbellon voulant obliger l'ennemi de diviser ses forces, & le fatiguer, avoit d'abord résolu de défendre la ville. Mais voyant ensuite les Turcs plus forts qu'il n'avoit imaginé, après avoir fait faire une charge vigoureuse, il abandonna la ville & le vieux château. Il ramassa ses troupes qu'il avoit partagées dans differens quartiers, & se retira le même jour dans la nouvelle citadelle, sans avoir perdu un seul homme. Les soldats qui gardoient la tour de Morabit la quittèrent aussi, & vinrent se rendre auprès de lui. Mulei-Hamet fit la même chose. Il s'étoit chargé d'empêcher par ses courses le transport des convois au camp ennemi. La desertion de ses troupes, qui passèrent toutes du côté des Turcs, ne lui permit pas d'executer sa promesse; & il fut obligé de se réfugier auprès de Serbellon.

L'action de ce General ne fut pas généralement approuvée.

On l'accusoit de s'être piqué mal-à-propos de tenir la parole qu'il avoit donnée à Dom Juan de défendre la nouvelle citadelle, & de n'avoir pas préféré à ce prétendu point d'honneur la conservation d'une place si avantageuse & si importante au roi d'Espagne & à tous les princes Chrétiens. Car on disoit hautement, qu'il auroit empêché la prise de la Goulette, s'il s'y étoit renfermé avec toutes ses troupes. Mais ce grand homme crut qu'il suffisoit pour sa gloire de conserver la place dont on lui avoit confié la défense, sûr que la perte de l'autre ne pourroit être imputée qu'à la négligence ou à la lâcheté des Espagnols.

Après la prise de Tunis, les Turcs tournèrent toutes leurs forces contre la Goulette. Ils élevèrent une batterie de quatre pièces de canon sur la colline la plus proche de l'endroit où ils avoient fait leur descente, pour couvrir leurs travailleurs, & commencèrent à se retrancher devant la place. En sept jours leurs lignes furent achevées; ils avoient formé leur attaque de front; & malgré les sorties fréquentes des Espagnols, qui nettoyèrent plusieurs fois la tranchée, ils la conduisirent jusques sur le bord du fossé. Enfin au bout de treize jours ils se virent en état de battre la place, qu'ils foudroyèrent en même-tems du côté de la mer, & du côté du lac. Ils travailloient aussi pendant ce tems-là à tirer un retranchement devant la nouvelle citadelle. Il s'y donna plusieurs petits combats, dont le succès fut assez égal de part & d'autre.

Ces nouvelles obligèrent Dom Juan d'Autriche de se rendre à Gènes à grandes journées. Il s'y embarqua pour Naples, où il arriva le douzième jour d'Août. Une tempête furieuse qui s'éleva alors, & qui dura plusieurs jours, sembla être pour lui d'un sinistre présage. L'Amiral & tous les vaisseaux qui se trouvèrent sur la cote de Gènes, ou dans le port, furent fracassés. Enfin D. Juan voyant fort peu d'apparence au secours qu'on lui avoit fait espérer, se rendit à Palerme avec quelques vaisseaux. Il y trouva Marcel Doria, qui y étoit abordé dès le 17. (1) de Septembre; il amenoit au Prince les troupes qu'il avoit levées en Italie par ses ordres.

Cependant il y avoit quarante jours qu'on n'apprenoit

(1) Au lieu de XV. Cal. VIII. | il faut lire XV. Cal. VII. br. c'est à br. c'est à dire, le 17. de Septembre, | dire, le 18. d'Août.

HENRI
III.
1574.

aucunes nouvelles du siège de Tunis, ce qui en donnoit fort mauvais augure. Avant l'arrivée de Dom Juan, Charle d'Aragon duc de Terranova, & viceroy de Sicile, avoit déjà dépêché en Barbarie deux galères légères, sur lesquelles il avoit mis trois cens Espagnols, tous gens choisis. Elles ne portoient que ces troupes; & le Viceroy avoit promis la liberté à toutela chiourme, en cas que ce secours entrât heureusement dans la place; mais la tempête les avoit empêchées de faire route; & elles avoient été obligées par le vent contraire de rentrer dans le port de Palerme. D. Juan les fit remettre en mer avec quatre autres galères commandées par Gille d'Andrada, qui eut ordre de les escorter. On fut encore long-tems sans sçavoir ce qu'elles étoient devenues. Le Prince, que cette incertitude inquiétoit, fit partir Alfonso Bassan avec huit galères, & lui ordonna de s'avancer jusqu'à la hauteur de *la Favigliana*. Bassan partit, & revint sans avoir pu en apprendre de nouvelles.

Les Turcs de leur côté foudroyoient la Goulette. Leurs batteries tiroient continuellement, & elles eurent bientôt fait une brèche considérable au mur extérieur. Les infidèles voulurent se rendre maîtres d'un chemin couvert qui menoit à la mer. On se battit là pendant plusieurs jours. Les Espagnols le défendoient vigoureusement, & les Turcs n'avoient encore eu sur eux aucun avantage, lorsque Portocarrero, qui n'avoit rien de recommandable que sa naissance, & qui n'étoit pas capable de défendre la place où il commandoit, résolut d'abandonner ce poste. Les Officiers, tant Italiens, qu'Espagnols, eurent beau s'y opposer, assurant qu'ils arrêteroient encore deux mois l'ennemi à cette attaque: le Gouverneur protesta qu'il ne dégarniroit point le fort, pour défendre un ouvrage, qui ne tiroit point à conséquence pour la suite, & que les murs suffisoient pour mettre la place en sûreté. Ainsi le chemin couvert fut abandonné; & les Turcs y firent un logement.

Ce malheur fut suivi d'un autre. Une mine qu'on avoit conduite heureusement sous la tente de Sinan Bacha, étoit prête à jouer lorsqu'elle fut découverte par la trahison d'un Espagnol qui passa dans le camp des Infidèles. Il en fut bien recompensé par Occhialy, qui l'exhorta à attirer après lui

autant de ses camarades qu'il en pourroit corrompre. Le traître après avoir violé la foi qu'il devoit à son Dieu & à son Roi, se laissa aisément persuader. Il parut plusieurs fois au pied des remparts, & representant aux soldats de la garnison la fortune qu'il avoit faite & qui les attendoit eux-mêmes, il mit tout en usage pour les engager à suivre son exemple.

Cependant le canon des Turcs avoit ruiné une grande partie de la muraille. Déjà ces Infidèles avoient conduit leur tranchée jusques sur le bord du fossé du côté de Carthage; ils la soutinrent encore de plusieurs petits Forts qu'ils élevèrent de distance en distance. Occhiali contribua beaucoup à ces progrès du siège. Il étoit par tout, encourageant les travailleurs par ses discours & son exemple, & plus encore par ses libéralités. Il fit venir au camp tout l'équipage des vaisseaux, & cinq cent chameaux, qui servoient au transport des matériaux. Enfin tous les préparatifs étoient faits pour combler le fossé; tandis que d'un autre côté le Bacha de Carvan ne pressoit pas moins vivement le siège de la citadelle de Tunis. Il étoit pourtant souvent arrêté par les fréquentes sorties des assiégés. Dans sept actions qui s'y passèrent, les Turcs perdirent chaque fois plus de cinq cens hommes; ils furent enfin obligés de rétinir toutes leurs forces, pour soutenir les attaques vigoureuses des Espagnols.

Dans cette extrémité, Portocarrero qui étoit sans expérience, & qui reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite d'abandonner le chemin couvert, n'eut d'autre ressource que dans Serbellon; il envoyoit vers lui à chaque instant pour lui demander du secours. Serbellon de son côté apportoit de bonnes raisons pour s'en défendre; cependant il se laissa toucher lorsqu'il vit les ennemis sur le bord du fossé, prêts à le combler. Il appréhenda que la peur ne fît faire quelque mauvais pas à Portocarrero; & quoique sa place fût encore foible & toute ouverte, & qu'il eût par conséquent lui-même plus besoin de secours que le Gouverneur, il lui envoya Osio Mendana, Fernand Gomez, & Fabrice Samminiati habile Ingénieur. Ils furent suivis de six cens arquebusiers, tous braves gens, commandés par Tibere Boscafusca Calabrois, par Lelio Cavalertana, Juan de Figueroa, & Pierre Manuel.

HENRI Les Infidèles qui avoient dans leur armée des pionniers en
III. abondance, avoient déjà poussé leurs tranchées jusqu'à l'em-
1574. bouchure du canal qui passe au travers du lac. Leur inten-
 tion étoit d'en fermer l'entrée, & de le rendre inutile aux
 Espagnols. Cependant ils ne purent en venir à bout. Pend-
 ant tout le siège ce chemin fut toujours libre aux Chrétien-
 ns. Ainsi les Turcs se contentèrent de dresser quelques
 batteries sur les collines qui commandoient le lac, pour em-
 pêcher le passage des secours qu'on voudroit envoyer de Tu-
 nis à la Goulette. Ils continuèrent aussi leur attaque vers le
 fossé, du côté qui regarde Carthage, & vinrent à bout de
 le combler à force de troncs d'arbres, de sacs de laine, de
 fascines, de tonneaux pleins de vase & de bourbe, & d'au-
 tres matières propres à cet usage; ensuite ils élevèrent des
 cavaliers capables de tenir trente hommes de front; il y en
 avoit un sur tout d'une hauteur prodigieuse, qu'ils opposé-
 rent au bastion de Saint Pierre, & sur lequel ils dressèrent
 une batterie de treize pièces de canon qui tonnoient conti-
 nuellement. On remarqua que pendant un mois il s'étoit
 tiré par jour plus de mille coups.

Quelque vive pourtant que fût cette attaque, les assiégés
 étoient encore plus incommodés par les desertions conti-
 nuelles des soldats de la garnison, qui alloient se rendre au
 camp ennemi. On découvrit même un soldat Espagnol qui
 avoit fait complot de mettre le feu aux poudres. Le traître
 fut pendu.

Peu de tems après Serbellon reçut des lettres du cardinal
 de Granvelle & du duc de Sessa, à qui Portocarrero avoit
 fait sçavoir l'extrémité où il étoit réduit, ils exhortoient
 Serbellon à faire tous ses efforts pour secourir le Gouver-
 neur, jusqu'à abandonner même la citadelle de Tunis, &
 passer à la Goulette avec toutes ses troupes, s'il n'étoit pas
 possible de la conserver autrement.

Sur ces lettres, Serbellon assëmbla le Conseil de guerre
 dans le logis d'André de Salazar, qu'une blessure rete-
 noit au lit. Avant que de prendre aucune résolution, ce Gé-
 néral voulut avoir l'avis de Zenoguera, à qui on avoit donné
 le commandement du lac, & le soin des convois; & il ap-
 prit qu'il étoit impossible de transporter plus de quatre cens
 cinquante

cinquante hommes par chaque voyage , par là il comprit qu'il faudroit au moins six voyages pour transporter toutes les troupes au secours des alliés , comme les lettres le marquoient. Il fit encore réflexion qu'une seule tentative manquée , perdrait l'une & l'autre place. Sur cela il résolut de tirer de toutes ses troupes quatre cens hommes des plus braves , & de se jeter lui-même à leur tête dans la Goulette ; mais son dessein fut désapprouvé de tous les Officiers , & ils protestèrent qu'ils ne souffriroient point qu'il abandonnât sa place , pour courir à la défense de l'autre.

HENRI
III.

1574.

Ce furent Dom Martin d'Acuña & Dom Diegue Maldonat , qu'on chargea de cette commission. On leur donna deux cens Espagnols & autant d'Italiens commandés par Hercule de Pise. En même tems on avertit le seigneur d'Acuña & Pierre Bobadille , d'encourager Portocarrero ; de lui représenter que les choses n'étoient pas en si mauvais état qu'il le marquoit , pourvû que lui-même se montrât tel qu'il devoit être ; que la situation de sa place ne permettoit pas aux ennemis de l'attaquer en grand nombre par aucun endroit ; que le seul bastion de Saint Pierre étoit le plus exposé , parce que les Turcs en avoient comblé le fossé ; mais qu'il avoit des troupes suffisamment pour le défendre , & que le terrain même ne lui permettroit pas d'y placer toutes celles qu'on lui envoyoit.

Le secours entra heureusement dans la place ; & le lendemain qui fut le vingt & un d'Août , les Turcs donnèrent un assaut général. Le combat dura sept heures avec un acharnement égal de part & d'autre , & les Infideles n'abandonnèrent la brèche que sur le soir. Leur perte fut grande ; mais la victoire coûta cher aux Espagnols , ils perdirent deux cens hommes , & en eurent trois cens de blessés. Après la fatigue de cette journée , dès le lendemain il leur fallut soutenir une nouvelle attaque. Celle-ci ne dura que deux heures , & les alliés y perdirent fort peu de monde ; mais la plupart restèrent si abbattus , qu'à peine ils pouvoient manier leurs armes.

Serbellon leur envoya donc un nouveau renfort d'infanterie commandé par Garcias de Toledo , Montagna de Salazar , Juan Quintana , Jean Antoine Strambone , & Scipion

Mazuca. Ces troupes furent reçues dans la place avec le
 HENRI même bonheur que les précédentes. On s'attendoit à leur
 III. voir faire une belle résistance, lorsque tout d'un coup les as-
 1574. siégés perdirent courage. Dès le lendemain les Turcs sans
 bruit, sans combat, entrèrent dans le Fort, & s'en rendi-
 rent maîtres : de douze cens soldats qui restoit dans la
 place, il n'y en eut pas un seul qui se mit en devoir d'en dis-
 puter l'entrée aux Infidèles.

Portocarrero s'étoit retiré dans le Fort intérieur, qu'il eut encore la lâcheté de laisser prendre avec la même facilité. Les Turcs montoient sur un mur de douze pieds de haut sans échelles, & se soulevant les uns les autres, tandis que les Espagnols que la peur avoit glacés, n'osoient faire un pas pour les renverser. Tout ce qui se presenta d'abord fut passé au fil de l'épée. On ne fit quartier qu'à trois cens hommes de la garnison, & à environ deux cens personnes que leur sexe ou leur âge déroberent au cimeterre du vainqueur. Portocarrero, qui outre son peu d'expérience dans la guerre, étoit assez lâche pour se cacher dans les caves lorsqu'il entendoit le canon, fut fait prisonnier avec Machmet frère d'Amida, celui des fils de Muley Hazem, qui comme nous avons dit, n'avoit jamais pû gagner les bonnes graces de son père.

Les Turcs firent un butin considérable dans la place. Ils y trouvèrent de grands magasins d'armes & de munitions de guerre, entr'autres cinq cens pieces d'artillerie de toute es-
 pece, & des vivres en si grande abondance, qu'ils suffirent pour entretenir leurs troupes jusqu'au treize de Septembre qu'ils se rendirent maîtres de la nouvelle citadelle ; car sans ce secours ils n'auroient pû continuer si longtems ce siège. Ensuite on rasa la place suivant les ordres du Grand Seigneur ; on fit sauter toutes les fortifications ; & les vaisseaux Turcs mouillèrent dans le canal, l'artillerie tournée vers la mer, prêts à en défendre l'entrée à Dom Juan, s'il se presentoit avec une flotte.

De la Goulette les Turcs marchèrent avec toutes leurs forces contre la citadelle de Tunis. De quatre mille hommes de garnison qui avoient été dans la place, il n'en restoit alors que quatorze cens ; le reste étoit péri, ou au siège de la

Goulette, ou dans les forties fréquentes: quelques-uns étoient passés du côté des ennemis ; d'autres avoient été emportés par differens accidens qui ne manquent jamais dans une guerre. Les Infidèles dressèrent en même tems trois attaques contre les bastions de Serbellon , de Doria , & de saint Jean. D'abord ils tirèrent une ligne de traverse qu'ils avoient poussée jusqu'au bord du fossé de chaque bastion , & où ils étoient à couvert du feu des autres , d'où on auroit pû les prendre en flanc ; ils élevèrent aussi une terrasse à la hauteur du bastion de Doria. Ensuite étant descendus dans le fossé du boulevard de Saint Jean , ils y firent une saignée , dressèrent un cavalier , d'où l'on pouvoit voir tout ce qui se passoit sur la plate-forme du bastion même. Leurs ouvrages étoient multipliés les uns sur les autres , jusqu'à être sextuples dans certains endroits. En même tems pour mettre leurs travailleurs à couvert des entreprises des assiégés , ils avoient disposé dans des postes commodes , des arquebusiers qui faisoient un feu continu sur la place , & qui sans autre combat tuoient par jour plus de quarante hommes.

Mais le courage des assiégés les mettoit au-dessus de tout cela. Serbellon de son côté n'oublioit aucun des devoirs de sa charge ; il faisoit réparer les endroits que le canon avoit endommagés , & lorsqu'il voyoit du danger à travailler à quelque ouvrage pendant le jour , il passoit la nuit à le faire exécuter. Il sembloit être infatigable ; il écrivit aussi à Dom Juan. Ce Prince étoit à Palerme attendant des nouvelles de Barbarie. Serbellon lui manda l'extrémité où il se trouvoit , & le besoin qu'il avoit de secours. Il lui marquoit que pour le faire entrer sûrement , il faudroit que les troupes fissent leur descente à Cammart , village situé au-delà des ruines de Carthage : ce n'étoit pas l'avis de Zenoguera. Il étoit persuadé que le secours viendroit toujours trop tard pour sauver la citadelle ; il étoit nécessaire selon lui , que Dom Juan parût lui-même à la tête d'une flote , & qu'il livrât bataille aux ennemis déjà affoiblis par leurs pertes précédentes.

La difficulté ne fut pas moindre pour faire tenir ces lettres ; il fallut que la barque qui devoit porter l'envoyé de Serbellon , fut portée l'espace de trois milles sur les épaules

de plusieurs hommes qui se relayoient les uns les autres. En-
 HENRI fin les lettres furent rendûs à D. Juan ; il les lut en plein
 III. conseil , & les sentimens furent partagés , personne n'ap-
 1574. prouvoit l'avis de Serbellon qui vouloit que les troupes fî-
 fissent leur descente à Cammart : on trouvoit que ce lieu étoit
 éloigné du lac de plus de six milles , que de là à Tunis il
 faudroit traverser de grandes plaines découvertes , où l'ar-
 mée Chrétienne qui n'étoit pas nombreuse , auroit de la
 peine à éviter d'être attaquée par la cavalerie Maure , & en-
 core plus à tenir contre elle. Ainsi les uns prétendoient qu'il
 valoit mieux conduire le secours par l'Araxe ; que les trou-
 pes pourroient se retrancher autour de Tunis , & y attendre
 en sûreté une occasion favorable d'entrer dans la place ; d'au-
 tres vouloient au contraire qu'on s'exposât plutôt au hazard
 d'une bataille, que de manquer à secourir les assiégés. D. Juan
 termina le differend en disant qu'il étoit résolu de passer à
 Trapano avec soixante & dix galères , & d'y attendre con-
 seil du tems & des événemens ; ce qu'il executa sur le champ.

Mais son secours vint trop tard ; les Turcs jusques-là n'a-
 voient été occupés qu'à remuer la terre , & à battre la place.
 Enfin le sixième de Septembre ils parurent en bataille au point
 du jour , prêts à monter à l'assaut. Ils assaillirent la place par
 trois endroits ; ils firent même jouer une mine au bastion de
 Serbellon ; cependant ils furent repoussés après un combat
 opiniâtre qui dura jusqu'à midy.

Ce succès encouragea les assiégés ; ils soutinrent deux jours
 après avec la même vigueur un nouvel assaut ; il se donna à
 la même heure & ne réussit pas mieux aux assaillans que le
 précédent. Mais lorsque les Espagnols les virent le dixième
 du même mois revenir pour la troisième fois à la charge , ce
 grand courage les abandonna à la vûe de leur petit nombre.
 Ils n'étoient pas plus de cent hommes pour garder les trois
 bastions attaqués , le reste de la garnison suffisant à peine à
 la défense des autres bastions & des murailles. Les Infidèles
 étoient même déjà maîtres du quart des bastions où ils s'é-
 toient logés ; les Chrétiens n'en étoient séparés que par un
 retranchement tiré dans le corps des bastions mêmes , & que
 le canon avoit déjà fort endommagés ; de là voloient conti-
 nuellement sur eux les pierres & les pots à feu.

Enfin le treizième, les Turcs dès le point du jour revinrent à l'assaut aux trois attaques qu'ils avoient faites ; d'abord on combattit vigoureusement au bastion de Doria ; Serbellon y faisoit tout ce qu'on peut attendre d'un habile Général & d'un brave soldat, quand il apperçut derrière lui son bastion tout en feu, & le vit s'écrouler un moment après. Il courut promptement de ce côté là, & secondé de D. Diégue Oforio & d'Antoine Tassò suivis de quelques soldats Espagnols & Italiens, il fit lâcher le pied aux ennemis qui commençoient à entrer par là dans la place ; mais pendant ce tems-là les Infidèles étant retournés à la charge au bastion de Doria, ils firent un effort qui décida du succès ; le retranchement fut emporté & tout fuit devant eux. Il étoit trop tard pour Serbellon de courir au secours, abandonné de tout le monde, ce grand homme fut fait prisonnier. Dans cette circonstance il envia le sort de son fils qu'un coup d'arquebuse lui avoit enlevé le jour précédent, & que cette mort glorieuse déroba à un événement si funeste.

Les Chrétiens perdirent ce jour-là trois cens hommes, dont les plus considérables furent Dom Lopez Hurtado de Mendoza, & Dom Frederic Urias de Valiegio. La perte de la citadelle de Tunis fut suivie de la reddition de l'Isle où Zenoguera commandoit ; il la remit aux Infidèles sur une lettre que Sinan obligea Serbellon de lui écrire pour l'y engager, & à condition qu'on laisseroit la vie sauve & la liberté à lui & à ses soldats. Mais le Général Turc éluda par un artifice honteux, la promesse qu'il en avoit faite, il ne donna la liberté qu'à cinquante hommes, pour les autres qui étoient au nombre de plus de deux cens, il les retint prisonniers, parce que, disoit-il, c'étoient ses esclaves, qui après la prise de la citadelle s'étoient réfugiés dans l'Isle, & qui ne pouvoient être compris dans le traité. Pagan Doria frère du prince de Melfe, & bien différent de lui, étant tombé malade pendant le siège, s'étoit fait porter dans l'Isle ; lorsqu'il entendit parler de se rendre, il crut que sa vie seroit plus en sûreté entre les mains des Maures que parmi les Turcs ; mais ces Barbares après avoir reçu de lui de grosses sommes, & lui en avoir encore fait promettre de plus considérables, le massacrèrent misérablement, & firent présent de sa tête à Sinan.

HENRI III.
1574. Ainsi dans l'espace de trente-six jours les Espagnols se virent entièrement chassés de l'Afrique, après avoir lâchement laissé prendre la Goulette, que Charles V. n'avoit fait élever à l'entrée du port de Carthage, que parce qu'il la regardoit justement comme devant être le boulevard de la Sicile, du royaume de Naples, & même de l'Italie & de l'Espagne. Quelques-uns accusèrent Portocarrero de s'être laissé corrompre par les Turcs, qui lui avoient promis, disoit-on, de le faire roi de Chypre, s'il livroit sa place. Ce qui augmenta le soupçon, c'est que Tibere Brancaccio Napolitain étant venu lui offrir mille Italiens des vieilles bandes, le Gouverneur, soit ignorance, soit vanité, refusa de les recevoir dans le fort, ne voulant pas souffrir, disoit-il, que les Italiens partageassent avec les Espagnols la gloire de défendre la Goulette. Cependant les Turcs en usèrent fort mal avec lui dans la suite, & le traitèrent comme le plus vil des Esclaves.

Dom Juan d'Autriche lui-même fut chargé dans l'esprit de Philippe de tout ce malheureux succès. Ce Prince trouvoit fort mauvais qu'il eût aigri un ennemi aussi redoutable que le Turc par une entreprise hors de saison; car il étoit persuadé que les Infideles n'auroient pas pensé au siège de la Goulette, si l'année précédente Dom Juan n'avoit point fait une descente en Afrique.

On dit que celui qui lui en donna la première idée fut Jean de Soto, que Philippe à la recommandation de son favori Ruy Gomez de Sylva avoit placé auprès du Prince en qualité de Secrétaire dans la guerre de Grenade, & dans la négociation qui se fit avec le Turc. Soto avoit un génie vaste, élevé au-dessus de sa condition. Ne trouvant dans le caractère de Dom Juan que beaucoup de tranquillité & d'indolence, il chercha à allumer dans lui cet amour de la gloire que la nature ne lui avoit pas donné; & tâcha de faire naître dans son ame des idées d'élévation qui n'y étoient point auparavant, mais qui se trouvoient autorisées par la situation de sa fortune. Ce favori donna au jeune Prince la première pensée de se faire roi de Tunis. Il lui représenta qu'il avoit d'autant plus de droit d'aspirer à cette Couronne, que le Prince infidèle qui la possédoit ne la tenoit que de la libéralité

du Roi son frère; que pouvant l'obtenir sans que la gloire du trône d'Espagne en souffrît, elle sembloit être due à ses services; que pour empêcher cependant qu'on ne le soupçonnât d'y prétendre par des vûes d'ambition, il falloit engager le Pape qui étoit tout puissant sur l'esprit de Philippe, à lui demander cette grace comme de son propre mouvement, & par la seule raison des avantages qui en reviendroient à la Chrétienté, sans qu'il parût que le Prince eût aucune part à cette demande.

Soto se chargea d'engager lui-même le Saint Père à cette démarche. Il alla à Rome où il s'aboucha avec le Pape; & par mille raisons spécieuses qu'il allégua, par le souvenir qu'il lui rappella de la victoire que Dom Juan venoit de remporter tout récemment à Lépante (1); il le porta aisément à demander ce royaume à Philippe pour le Prince. Ce bon vieillard plus pieux que politique, qui ne voyoit pas que de pareilles demandes faites en faveur d'un Prince de la famille royale sont toujours suspectes à ceux qui gouvernent, chargea Nicolas Ormaneto évêque de Padouë & son nonce en Espagne, d'en faire la proposition au Roi.

Le traité fait avec les Turcs étoit rompu, & l'expédition d'Afrique résolüe, lorsqu'on entama cette affaire. Don Juan avoit même déjà eu ordre, en cas qu'il prit Tunis, de raser la place, pour les mêmes raisons qui avoient fait ruiner Africa (2). La proposition du Nonce embarassa Philippe. Il avoit envie de faire plaisir au Saint Père, & il ne vouloit pas dans ces circonstances mécontenter le Prince par un refus hors de saison. Il prit donc le parti de remercier le Pape de la bonne volonté qu'il faisoit paroître pour lui & pour sa famille. Du reste il éluda sa demande par une réponse ambiguë, qui ne decidoit rien. Mais il n'en fut pas moins irrité contre Dom Juan. Il s'imagina que l'ambition démesurée du Prince n'en vouloit pas seulement au royaume de Tunis, & que ce dessein, soit qu'il vint de Dom Juan même, ou de ceux qui lui étoient attachés, n'étoit qu'un prétexte pour éprouver

(1) M. de Thou dit : *Apud Echinas*, des îles Curfolaires. Mais c'est la même victoire; car ces îles sont dans le golfe de Lépante.

(2) Grande ville du royaume de Tunis, qu'on croit être l'*Aphrodisium* de Ptolomée; appelée *Mehedia* depuis que le calife Mehedi l'a fortifiée.

sa patience, & faire éclore ensuite de plus grands projets. **HENRI** Cependant il sçût parfaitement dissimuler son ressentiment. **III.** Mais son indignation redoubla, lorsqu'il apprit qu'au lieu de raser Tunis, suivant les ordres qu'il avoit donnés, le Prince faisoit au contraire fortifier cette ville d'une nouvelle citadelle. Dom Juan se rendit encore suspect à Philippe par la libéralité dont il usa envers ses troupes, en leur donnant le pillage de la place, qui devoit tourner à son profit, ou à celui du Roi. Toutes ces raisons déterminèrent Philippe à éloigner Soto d'auprès du Prince, sous prétexte de l'élever à un emploi plus considérable. On lui donna l'Intendance des vivres; & on mit à sa place Jean d'Escovede, rival de Soto. C'étoit lui qui avoit découvert au Roi tous les complots de Dom Juan, & de ceux qui l'approchoient. Mais dans la suite Escovede lui-même, qui n'étoit pas moins ambitieux que Soto, fut le premier à réveiller la vanité du Prince, qui ne lui paroïssoit plus si viv. On s'apperçût qu'en changeant de favori, Dom Juan n'avoit pas changé de desseins; & pour guérir un mal invétéré, on fut obligé d'employer des remèdes plus violens, comme nous dirons dans la suite.

Dès que la nouvelle se répandit du mauvais succès des affaires d'Afrique, il courut à Rome une pasquinade, où l'on rejettoit la perte de Tunis & de la Goulette sur la goutte du duc de Sesse, sur la négligence de Dom Juan, & sur les débauches du cardinal de Granvelle viceroi de Naples. Après cette expédition Sinan bacha repassa en Orient, & entra triomphant dans Constantinople, suivi de sa flotte victorieuse, chargée de butin & de prisonniers. Il avoit mis en passant quelques troupes à terre dans l'isle de Corfou, pour y faire quelque tentative. Mais les insulaires ne pouvant souffrir l'insolence des Turcs, qui non contents d'enlever leurs bestiaux & leurs troupeaux, faisoient esclaves tous ceux qu'ils rencontroient, coururent aux armes, & en tuèrent plusieurs. Le gouverneur Venitien envoya ensuite selon la coutume des rafraichissemens à la flotte. Mais le général Turc enflé de sa nouvelle victoire, & piqué de l'insulte qui venoit de lui être faite, disoit-il, par les habitans, renvoya ces presens avec mépris. Il refusa même de recevoir les excuses que le Gouverneur lui fit faire, & donna lieu de craindre

craindre qu'il n'eût quelques desseins sur l'isle, ou sur Candie.

Les Ambassadeurs de la République à la Porte eurent donc ordre de travailler à calmer l'esprit du Grand-Seigneur. Ils en vinrent à bout avec bien de la peine. Ils obtinrent même de lui un ordre pour terminer les différens survenus au sujet du territoire de Zara, sur lequel les Turcs faisoient des courses continues, pillant tout jusqu'aux portes de la ville. En même tems la République chargea Sforce Pallavicin marquis de Cortemaggiore, avec Jule Savorgnani & Moret Calabrois, de visiter la citadelle de Corfou, d'y ajouter de nouveaux ouvrages, & de la mettre hors d'insulte.

Tandis que la fortune étoit si contraire aux Chrétiens en Afrique, elle ne les traitoit pas plus favorablement dans un climat bien éloigné. Nous rapporterons la chose dès son origine, après avoir dit un mot du païs qui servit de théâtre à ce grand événement.

Nous avons parlé de la Hongrie dans les livres précédens. La Dacie est située au-delà du Danube, dans l'endroit où ce fleuve, le plus fameux de l'Europe, passant à Belgrade, va arroser les restes de ce pont célèbre que Trajan fit bâtir dessus, & dont on voit encore trente-trois arches subsistantes vis-à-vis de Zeurin. Elle se divise en deux parties; l'une qu'on nomme Méditerranée; l'autre que les Romains appelloient *Ripensis*. Elle est bornée à l'Occident, par la Teisse & les Jaziges; au Nord, par les Sarmates, les Bastarnes, & le mont Crapak; par la Russie & la riviere du Pruth à l'Orient; & par le Danube au Midi. Telle est la situation que lui donnent Ptolomée & Jornandès, qui en étoit originaire.

De l'autre côté du Danube est la Mœsie, séparée de la Hongrie par la Save, qui va se jeter dans le Danube au-dessus de la Dalmatie, de la Macedoine, & de la Thrace. Elle a pour bornes le Danube au Nord, à l'Orient la Save & la Dalmatie, & au Midi le mont Hemus, qui tournant à l'Orient se termine proche de Sarpedonia, dans l'endroit où la Panyza va se décharger dans la mer noire. Du côté qu'elle est bornée par la mer, les anciens la divisoient en Mœsie supérieure & inférieure, qui contenoient les *Triballes* & les *Dardaniens*. Elle prit même dans la suite le nom

HENRI de Dacie, depuis, comme le dit Eutrope, que l'Empereur
III. Aurelien plaça la Dacie dans la Mœsie, à la droite du Da-
1574. nube, au lieu qu'auparavant elle étoit située sur la gauche.
 C'est de lui qu'elle s'appella la Dacie Aurelienne. Aujourd'hui c'est la Bulgarie.

Mais il ne s'agit ici que de la véritable Dacie. Nous avons amplement parlé de sa partie Méditerranée, qu'on nomme à présent Transylvanie, & qui est bornée à l'Orient & à l'Occident par la Teisse, l'Alt, & par une chaîne de montagnes & de forêts, dont elle est environnée. Au-delà de cette province en tirant vers le Nord-est on trouve la Valachie, qu'on nomme à cause de cela Transalpine. Sa capitale est Tergowisk, bâtie, à ce que prétendent les naturels du pays, par un Flaccus préteur Romain. Ils fondent leur opinion sur ce qu'encore de nos jours on s'y sert de beaucoup de termes, qui ne sont qu'un latin corrompu. La Valachie est bornée à l'Occident, par l'Alt; & par le Pruth au Nord & au Midi. Cette rivière fait un coude pour se jeter dans le Danube, & forme une île à son embouchure, au-delà de laquelle tirant vers le Nord, est la Moldavie. Cette province a soixante & quatre milles de longueur, & elle faisoit autrefois partie de la Dacie. C'étoit le pays des Getes, où Ovide fut envoyé en exil. Elle est séparée de la petite Russie & de la Podolie, par le Niefter; & elle a pour bornes, à l'Orient, la mer noire; le Pruth, au midi; & la Valachie, à l'Occident. Au travers passe le Moldaw. Cette rivière, qui donne son nom à la province, prend sa source dans les montagnes de Transylvanie, un peu au dessous du Pruth, arrose Soczava, qui est la demeure du Vaivode; & après avoir reçu dans sa course les petites rivières de Haina, de Dobenisa, & d'Argisch, elle va se décharger dans l'Alt, qui se jette dans le Danube, proche de Nicopoli.

Toutes ces provinces habitées par des chrétiens du rit Grec étoient autrefois tributaires des rois de Hongrie. Aujourd'hui elles sont sous la domination du Turc, depuis Mahomet II. Ce Sultan, après s'être rendu maître de Constantinople, capitale de l'empire d'Orient, prit pour s'emparer de ces pays, le tems que Casimir roi de Hongrie & de Pologne, occupé à faire la guerre aux chevaliers de l'ordre

Teutonique, (1) n'étoit pas en état de secourir Pierre Vaivode de Valachie & de Moldavie. Cet événement arriva l'an 1455. Alors ces provinces ne payoient au Grand Seigneur que deux mille écus de tribut. Dans la suite pendant les guerres que les empereurs Ottomans eurent à soutenir en Asie & dans la Perse, les Valaques retournèrent souvent, tantôt sous la domination des rois de Hongrie, tantôt sous celle des Polonois. Enfin la Hongrie ayant été presque subjuguée par le Turc, qui se rendit maître d'une partie de ce royaume, & la Pologne s'étant accommodée avec la Porte, ces provinces avec la Transylvanie revinrent aux Sultans, qui depuis y ont nommé des Princes à leur fantaisie, sous le nom de Palatins ou Vaivodes. Comme le génie de ces peuples est léger & inconstant, & qu'un rien les révolte, de même qu'il faut peu de chose pour les gagner, il est arrivé de fréquentes révolutions dans leur gouvernement. C'est ce que nous avons traité plus au long sous l'année 1563. où nous avons rapporté comment le Vaivode Alexandre ayant été rappelé en Moldavie, Bogdan son fils lui succéda.

Celui-ci se vit à peine confirmé par Selim dans la principauté que son père avoit possédée, qu'il se déclara contre le Turc. Il passa en Pologne, où il fit un traité de ligue offensive & défensive avec le roi Sigismond Auguste, par lequel ils s'obligeoient réciproquement à fournir vingt-quatre mille hommes de Cavallerie à celui des deux qui seroit attaqué. Le traité portoit aussi, que le prince Valaque auroit toute liberté de voyager dans la Russie, & de rendre visite aux seigneurs Polonois, sans que le Roi y trouvât à redire. Son dessein étoit, disoit-il, de choisir dans les familles de Pologne une épouse telle qu'il la souhaitoit pour le caractère & pour la beauté. Pour donner même plus de couleur à ce prétexte, il maria une de ses sœurs à un des premiers seigneurs de Russie, nommé Gaspard Paniewicz, & il promit l'autre à Christophe Zborowski frère du Palatin de Cracovie.

Ce Seigneur, sur la parole de Bogdan, s'étoit fort endetté pour se mettre en équipage, afin d'aller prendre sa nouvelle

HENRI
III.
1574.

Guerres de
Moldavie.

(1) L'Auteur remontant à l'origine, les appelle : Chevaliers de la Vierge Marie, qui ont donné le nom à Ma-riamberg, ville, où ils faisoient leur résidence.

HENRI
III.
 1574.

épouse , lorsqu'il vit que le Vaivode n'avoit cherché qu'à l'amuser. Il en fut autant outré qu'il le devoit être ; aussi résolut-il de s'en venger. L'hyver avoit glacé le Niefter , & Bogdan passoit en chaise par la Russie , accompagné seulement de deux ou trois domestiques ; il avoit envoyé devant sa suite & ses équipages , lorsqu'il se vit attaqué au moment qu'il y pensoit le moins par Zborowski. Celui-ci sortit d'une embuscade suivi d'une troupe de braves , qui après quelque légère résistance arrêterent le Vaivode. Zborowski le fit garder étroitement , & lui déclara , qu'il ne lui donneroit la liberté que quand il l'auroit dédommagé des dépenses qu'il avoit faites.

Sigismond trouva cette action fort mauvaise , & s'en plaignit à Zborowski , à qui il écrivit à ce sujet ; mais Bogdan , qui connoissoit la légèreté de ses sujets , & qui prévoyoit que sur le bruit de cet accident, la renommée, qui grossit toujours les objets , ne manqueroit pas cette occasion de causer quelque trouble dans ses Etats , se hâta de traiter avec ce Seigneur. Il lui paya pour sa rançon six mille écus comptant , & donna pour le reste des cautions. Panievicz fut de ce nombre.

Origine d'Ivon & ses entreprises.

Cependant il ne put terminer si promptement cette affaire ; que le bruit de sa mort ne se répandît. Cette nouvelle , jointe à ce qu'il étoit devenu suspect aux Turcs par son alliance avec la Pologne , qui n'étoit plus un mystère , causa une révolution dans tous les esprits. Les factieux mirent à leur tête un nommé Jean , ou Ivon , ou plutôt J-Wan , qui se disoit sorti d'une des concubines d'Etienne , autrefois Vaivode de Valachie. Plusieurs prétendent cependant qu'il étoit Polonois & originaire de Mazovie. C'étoit un homme d'un génie supérieur & propre à tout. Il avoit d'abord servi Jean Fierley Palatin de Lublin , & grand Maréchal de Pologne ; il passa ensuite à Constantinople , où il eut quelques accès auprès du Grand Seigneur , par le moyen des Bachas , dont il s'attira l'amitié ; il y abjura la foi ; se fit mahometan ; & s'étant mis dans le commerce , les grandes richesses qu'il amassa lui donnèrent tant de crédit parmi les Turcs , qu'il briguoit déjà la principauté de Moldavie , lorsque le Sultan Selim la donna à Bogdan après la mort de son père.

Depuis ce tems-là toutes les vûes d'Ivon aboutirent à gagner

les ministres de la Porte par ses presens & ses manières engageantes, & à mettre mal Bogdan dans l'esprit du Grand Seigneur. Il insinuoit que c'étoit un ingrat, sur lequel on ne pouvoit plus compter, depuis qu'il avoit préféré l'amitié des Polonois à l'honneur d'être l'allié des grands Ottomans. Il intrigua enfin si bien, que pendant la prison de Bogdan, il obtint de Selim permission d'entrer en Moldavie avec des troupes, & d'en chasser le Vaivode, avec un ordre aux Etats de cette province de le reconnoître pour leur maître.

La chose ne s'exécuta pas d'abord ouvertement. Ivon n'entra en Moldavie, que sous prétexte de son négoce; & lorsque Sigismond envoya ordre à André Tarnow, son Ambassadeur à la Porte, d'en faire ses plaintes au Grand Seigneur, il reçut pour toute réponse, que le voyage d'Ivon ne regardoit que ses propres affaires, & n'intéressoit nullement Bogdan. Mais l'arrivée de la cavallerie Turque dévoila le mystère; & Bogdan ayant mis une bonne garnison dans Choczim, place forte, qu'il avoit toujours regardée comme une ressource, il passa au plus vite en Pologne pour y aller chercher du secours. Sigismond n'abandonna pas ce Prince son allié & son ami; il nomma Nicolas Mieleczki palatin de Podolie, & George Jazlowieczki palatin de Russie, pour conduire la fille de Jean Tarlon à Bogdan, qui l'avoit demandée en mariage, & pour remettre ce Prince dans ses Etats à la tête de quatre mille hommes de cavallerie.

Les Polonois passèrent le Niefter, & allèrent camper à Stepanouze, où ils défirent d'abord quelques Croates dans deux ou trois petits combats. On fut redevable de ce premier succès à la valeur de Nicolas Herbort de Fulstin, un des Ambassadeurs qu'on envoya depuis en France. Il se donna ensuite une grande bataille proche de Choczim, où un Seigneur Polonois, nommé Dobrossolowski commandoit au nom de Bogdan. Dans cette action Herbort auroit perdu la vie, si quatre de ses camarades, Dobrucski, Golincki, Conarski, & Vodiraczki, ne se fussent sacrifiés pour le sauver. Tous quatre y périrent. Enfin les généraux Mieleczki & Jazlowieczki voyant que les vivres leur manquoient, & que les chevaux avoient même déjà consumé tout ce qu'il y avoit de feuilles & de branches d'arbres aux environs, considérant

HENRI
III.

1574.

_____ d'ailleurs que l'armée des Turcs grossissoit de jour en jour, HENRI reprirent la route de Pologne.

III. Pour repasser le Niefter ils usèrent d'adresse, ils s'adressèrent au gouverneur de Bialogrod, & lui dirent, qu'en entrant en Moldavie ils avoient ignoré que le Grand Seigneur eût donné un successeur à Bogdan. Par-là ils l'engagèrent à interposer son autorité, pour empêcher les Turcs & les Valaques de les poursuivre. Ainsi ils repassèrent le fleuve sans autre perte que de ceux qui furent emportés par le courant. Bogdan cependant écrivit à Ivon, pour l'exhorter à cesser de vouloir envahir un bien qui ne lui appartenoit pas : il lui faisoit même envisager un retour à craindre, ou de sa part, ou de celle de quelqu'autre. Mais l'usurpateur ne tint compte de ses avis ; & sans se mettre en peine de l'avenir, ni de la justice divine dont on le menaçoit, il ne songea qu'à profiter de ses succès.

1574. Peu de tems après Dobrossolowski, qui commandoit dans Choczim, voyant par les lettres de Jazlowiezki, que l'éloignement des Polonois ne lui laissoit plus aucune espérance d'être secouru, remit la place à Ivon, à condition qu'il en feroit hommage au Roi, à ses successeurs, & au Senat de Pologne. Pour Bogdan, dès qu'il vit ses affaires désespérées, il s'enfuit en Moscovie : de-là il passa en France, où il sollicita long-tems inutilement du secours.

Ce fut ainsi qu'Ivon se rendit maître de la Moldavie ; après en avoir chassé le Prince légitime. Quoiqu'il en fût redevable aux Turcs, il chercha bientôt à se soustraire à leur domination ; il fit profession publique de la religion chrétienne, & c'en fut assez pour le rendre suspect à la Porte. D'ailleurs il devint odieux à ses peuples, par les cruautés barbares qu'il exerça contre tous ceux qui avoient été opposés à son parti. Haï des siens, regardé déjà comme un traître à Constantinople, il fut enfin conduit à sa perte par le vaivode de la Valachie Transalpine.

Ce Prince, qui voyoit la Moldavie en train de changer de maître, espéra pouvoir l'obtenir du Grand Seigneur pour son frère Pierre, s'il venoit à bout d'en chasser Ivon. Il se servit donc, pour noircir ce Prince dans l'esprit de Selim, des mêmes moyens qu'Ivon lui-même avoit employés pour perdre

Bogdan ; il gagna les Ministres de la Porte. Enfin il offrit de doubler le tribut que la Moldavie payoit au Sultan, si on vouloit l'ôter à Ivon. Les Turcs naturellement avars acceptèrent le parti sans délibérer. L'offre du double tribut parut un excellent prétexte. Le Grand Seigneur renvoya au prince Moldave, au mois de Février de cette année, un de ses Chiaous, pour lui signifier qu'il falloit, ou doubler le tribut ordinaire, ou se refoudre à céder la Moldavie, qu'il tenoit des bienfaits du Sultan à des gens qui seroient plus libéraux que lui.

Le tribut ordinaire étoit de soixante mille écus, & le double montoit à cent vingt mille. Ivon, que cette proposition embarrassâ, répondit pourtant sans hésiter : Qu'il étoit prêt d'exécuter, autant qu'il étoit en lui, les ordres de la Porte ; que cependant la chose étoit de nature à devoir être communiquée au Senat, avant qu'il pût rien décider : Qu'il avoit engagé sa foi au Grand Seigneur, & qu'il seroit fidèle à sa parole jusqu'au dernier soupir ; mais qu'il n'avoit point de trésors dont il pût tirer tous les ans une somme si considérable : Que cette imposition regardoit toute la province en général : Que par conséquent il falloit sçavoir le sentiment de tous les Etats avant que de rien promettre.

L'affaire fut donc portée au Sénat. Ivon représenta aux membres qui le composoient : Que s'ils avoient assez de cœur pour vouloir enfin s'affranchir du joug honteux d'un Prince, que l'avarice dévoroit, il étoit prêt de périr avec eux, plutôt que de les voir plus long-tems lâchement asservis sous la domination d'un barbare infidèle : Qu'ils missent seulement leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux en sûreté dans la forteresse de Choczim ; & qu'ils lui laissassent le soin du reste. Ces paroles glacèrent tous les esprits, & causèrent d'abord dans l'assemblée un morne silence : mais l'indignation succéda bientôt après ; tous s'écrièrent en même-tems : Qu'ils étoient tous à sa disposition ; qu'à sa suite ils iroient chercher l'ennemi jusques sur les bords du Danube ; & qu'ils étoient prêts de faire la guerre à leurs dépens. Ivon, assuré par-là du courage & de l'attachement de ses peuples, s'excusa de son mieux auprès de l'Envoyé du Grand Seigneur, en rejetant adroitement sur le Senat le

HENRI
III.

1574.

refus qu'il faisoit de payer le double tribut, & le congédia.
 HENRI III. 1574. Après cela le Prince ne songea plus qu'à se préparer à la guerre. Il avoit compté principalement sur Henri, qui venoit de monter sur le trône de Pologne. Son attente le trompa. Les Ambassadeurs qu'il lui avoit envoyés rapportèrent pour toute réponse, que la Pologne se feroit un scrupule de rompre le traité qui l'engageoit avec la Porte. Déchu de ses espérances de ce côté-là, il apprit qu'aux extrémités de la Pologne étoit une nation belliqueuse, toujours en guerre contre les Tartares ses ennemis, dont elle couroit le país, & qui alloit faire des prises jusques sur les bords du Niéper, & à l'embouchure de la mer noire. Ivon conçut qu'instruite parfaitement du país, & accoutumée à se battre contre les Turcs, elle pourroit le servir utilement. La nécessité lui fit prendre le parti d'implorer ce secours; il députa vers les Cosaques, c'est le nom qu'on donne à ces peuples errans; & il eut fait en peu de tems un traité avec eux.

Świerczowski, un de leurs meilleurs Capitaines, commandoit une troupe de deux cens hommes, & étoit Généralissime de tous ces guerriers. Deux cens autres joints à une pareille troupe de ceux de Braslow avoient à leur tête un nommé Barfan. Deux cens étoient commandés par Koslowski, Slesenius étoit chef d'une pareille bande; & Jankowski avec Sokolowki avoient chacun cent hommes sous leur conduite. Ivon alla les recevoir à une lieuë de son camp à la tête d'une troupe de cavallerie, & accompagné de quelques-uns du Senat; ensuite il conduisit les chefs dans sa tente. Là il leur donna un grand repas, où assistèrent les Senateurs, tandis que leurs troupes distribuées dans le camp étoient traitées par l'armée de Moldavie. Au dessert on servit plusieurs plats d'argent pleins de pièces d'or. Ce fut par cette première libéralité qu'Ivon voulut s'attacher les chefs des Cosaques.

Le lendemain il les assambla tous, & les harangua en Polonois d'une façon touchante. A la fin de son discours quelques larmes coulèrent de ses yeux; & Świerczowski prenant la parole pour tous les autres, l'assûra: Que ce n'étoit point l'espérance des récompenses qui les avoit attirés; qu'ils ne se joignoient à lui, que pour éprouver leur valeur contre leur ennemi commun; & qu'ils ne l'abandonneroient jamais, quelque
 pût

pût être le succès de cette guerre. Après ces paroles données de part & d'autre, Ivon traita les Cosaques. On fixa le jour du départ, & on se sépara dans la disposition de bien faire. Cela se passa vers le 20. de Mars.

Selim ayant appris la défection d'Ivon envoya au Vaivode de Valachie trente mille Turcs & deux mille Hongrois, avec ordre d'y joindre les troupes de sa province, d'entrer en Moldavie, d'en chasser Ivon, & de mettre Pierre à sa place. Aussitôt on se mit en devoir d'exécuter ces ordres. Le Vaivode de Valachie passa le Moldaw à la tête de cent mille combattans. La supériorité de ses troupes faisoit qu'il se tenoit moins sur ses gardes. Ivon en fut instruit par quelques-uns des coureurs de l'ennemi, que ses gens avoient arrêtés; il en fit porter la nouvelle à Swierczowski, qui marchoit devant avec ses troupes, & un détachement de six mille Moldaves. Aussitôt ce Général attaqua le Vaivode, & le défit. Les Valaques avoient envoyé leurs chevaux au fourage, & ne pouvoient prendre la fuite. Les Cosaques tombèrent sur eux, & les taillèrent en pièces. De toute cette grande armée, il n'y eut que le Vaivode de Valachie, & Pierre son frère, qui purent se sauver; ils montèrent sur deux chevaux vigoureux, sur lesquels ils passèrent le lac que le Danube forme dans cet endroit, & allèrent se réfugier dans Brailovie, où les Turcs tenoient garnison. Plus de cinquante mille hommes périrent dans ce combat. C'étoit un spectacle affreux de voir la plaine hérissée de dards, de flèches, de boucliers, de cimenterres, & couverte de sang. Le camp ennemi fut pris, & pillé. Ivon, par une libéralité louable & bien placée, partagea tout le butin entre ses soldats & les Cosaques, qui y eurent la meilleure part. On fit chercher parmi les morts les corps du Vaivode & de son frère, mais ce fut inutilement.

De-là l'armée victorieuse entra dans le païs ennemi, où tout fut mis à feu & à sang. On n'épargna, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans mêmes. Tout ce qui se presenta fut massacré. Ensuite Ivon alla mettre le siège devant Brailovie, où il apprit que ses ennemis s'étoient retirés. Dès qu'il fut arrivé devant la place, il écrivit au gouverneur Turc de lui livrer le Vaivode & son frère; qu'ils l'avoient attaqué sans sujet; qu'il les avoit vaincus; & qu'il ne partiroit point de là

HENRI
III.

1574.

HENRI III. 1574. qu'il n'eût la tête de l'un & de l'autre. Le gouverneur Turc indigné d'une proposition si fière & si injuste y répondit sur le même ton; il choisit quatre Turcs, deux de la ville, & les deux autres de la garnison, les envoya à Ivon chargés de dix boulets du plus gros calibre, de dix autres moindres, & de deux flèches; & leur ordonna de lui dire: Que s'il ne se retiroit au-plûtôt de devant sa place, c'étoit là les mets dont il prétendoit le régaler; qu'il l'en souleroit jusqu'à être obligé de les rendre.

Une réponse si menaçante adressée à un homme enflé de ses succès, le fit rentrer dans son naturel. On arrêta par l'ordre d'Ivon ces quatre députés à qui on coupa le nez, les lèvres & les oreilles; ensuite il les fit attacher la tête en bas à de longues poutres où on leur cloïa les pieds, & commanda quelques arquebusiers pour les aller jeter au pied des murailles, afin d'intimider les Turcs par cet exemple de cruauté, & de mettre ses troupes dans la nécessité de forcer la ville. En même tems il fit donner l'escalade à la place, le mur fut emporté & la ville prise d'assaut. Pendant quatre jours on y exerça toutes sortes de cruautés; il étoit égal de céder, de se cacher, ou de se mettre en défense; on alloit arracher les enfans jusqu'entre les bras de leurs mères pour les égorger, & les eaux du Danube furent teintes du sang dont la ville étoit inondée.

Le soldat victorieux se mit ensuite à piller; on trouva dans la place un butin immense, de l'or, de l'argent en barre, ou monnoyé, des pierreries en abondance, des richesses sans nombre qui étoient le fruit d'une longue paix. La rage des vainqueurs n'en demeura pas là, ils mirent le feu à la ville, & tout ce qui ne périt pas dans les flammes fut abbattu; il n'y eut que la forteresse qui fut conservée. Seize mille Turcs s'avançoient pour la secourir; dès qu'Ivon en eut avis, il détacha Swierczowski avec ses Cosaques & huit mille Moldaves. Ce Général fit une diligence incroyable; il tomba sur ces troupes fatiguées d'une longue marche; & sans leur donner le tems de respirer, il les tailla en pièces. Il ne se sauva de cette déroute que mille Spahis, qui poursuivis par les Cosaques, se dispersèrent de tous côtés; les plus heureux gagnèrent Tehinie, forteresse appartenante au Turc, où ils se mirent à couvert.

Après cette victoire Swierczowski fit sçavoir à Ivon qu'il ne tiendrait qu'à lui de battre les Turcs sans ressource, pourvû qu'il fît diligence. Sur cet avis Ivon décampe de devant la citadelle de Brailovie, se joint aux Cosaques, tombe avec toutes ses troupes sur les Infidèles, & acheve de ruiner les misérables restes de leur armée; ensuite il se presenta devant Tehinie qui ne fit aucune résistance, & où tout fut passé au fil de l'épée.

De là Ivon passa à Bialogrod qui appartenoit aux Turcs. La disposition de l'armée victorieuse étoit remarquable; Swierczowski étoit à la tête opposé aux piquiers Turcs, & sa première ligne toute composée de carabiniers, mettoit par son grand feu le désordre parmi les Infidèles. Les archers formoient l'aîle droite, & faisoient tomber sur les Turcs une grêle de dards; enfin les cuirassiers à l'aîle gauche fondoient avec leurs javelots sur les troupes ébranlées, & ne laissoient aux Moldaves que la peine de les égorger. Bialogrod ne tint pas à l'approche de cette armée; la place fut emportée d'assaut & mise au pillage; le soldat s'y enrichit, & la brûla.

Ivon retourna ensuite à Tehinie où il s'arrêta quelques jours pour laisser reposer ses troupes. Pendant le séjour qu'il y fit, il apprit que les Turcs joints aux Tartares, étoient campés assez proche de là, & qu'ils ne se tenoient nullement sur leurs gardes. Aussi-tôt il commanda Swierczowski avec ses Cosaques & deux mille Moldaves pour les aller attaquer. Les Infidèles qui étoient dispersés de côté & d'autre, se rassemblèrent à l'approche de l'ennemi. Swierczowski de son côté partagea son armée en trois corps, & les fit charger de trois côtés dans le même ordre que nous avons décrit. Le combat fut opiniâtre pendant une heure. Enfin les Cosaques décidèrent de la victoire, ils mirent les ennemis en déroute, & leur tuèrent beaucoup de monde. Du côté des Moldaves la perte ne fut pas grande; le camp des Turcs fut pris, & on y fit deux cens prisonniers qui furent hachés à coups de faux par l'infanterie victorieuse; le chef des ennemis qui avoit aussi été arrêté, offrit pour sa rançon deux fois son pesant d'or, trois fois son pesant d'argent, & une fois son pesant de pierreries; mais ses offres ne purent corrompre la fidélité des Moldaves que cette guerre

HENRI

III.

1574.

HENRI
III.
 1574.

enrichissoit de jour en jour; ils remirent leur prisonnier à Ivon. Ce Prince le garda plusieurs jours pour conférer avec lui, & lorsqu'il se crut suffisamment instruit des desseins du Turc, il le livra à son infanterie qui le mit en pièces; de là les trou-pes allèrent se rafraîchir autour d'Usczya.

La nouvelle de ces mauvais succès réitérés, frappa le Grand-Seigneur; il craignit que la révolte des deux Dacies ne fût un exemple contagieux pour les autres Provinces de l'Empire; & appréhendant que les vainqueurs ne passassent jusqu'en Macédoine, & ne soulevassent aussi les Provinces voisines & la Grece même, il leva la plus nombreuse armée qu'il lui fut possible; il en donna le commandement au Bacha Capuce qu'il chargea de venger ses propres injures, & de remettre les Provinces révoltées dans le devoir.

Ivon de son côté ne s'endormoit pas. Il prévint que plus la honte des Turcs étoit complete, plus ils feroient d'efforts pour s'en venger & pour se dédommager de leurs pertes. Il fit donc venir auprès de lui Jeremie Zarnieviche à qui il avoit confié la garde de la Forteresse de Choczim. C'étoit un homme qui tandis qu'Ivon avoit été chez les Turcs, lui avoit toujours paru fort attaché, & qui sembloit devoir l'être encore davantage depuis que la fortune favorisoit tous les desseins de son maître. Ivon le chargea de passer le Danube avec treize mille hommes qu'il lui donna, & de s'avancer jusqu'à Oblucice, d'empêcher de là les Turcs de passer le fleuve, & de lui donner avis au plûtôt de leur arrivée & de leurs desseins. Le Prince le congédia ensuite en l'embrassant pour lui donner une plus grande marque de sa confiance. Jeremie reçut cet honneur à genoux & avec des larmes qui témoignoiient sa sincérité; & il jura entre les bras de son maître d'exécuter fidèlement ses ordres.

Il ne tint pas toujours parole, il s'avança jusqu'au Danube, & ayant fait reconnoître les gués de ce fleuve, il y fit faire si bonne garde que les Turcs qui étoient déjà de l'autre côté avec une armée nombreuse, ne purent de long-tems trouver occasion de le passer. Enfin les généraux Turcs craignant qu'il n'y eût trop à risquer de vouloir attaquer le Moldave à force ouverte, & connoissant d'ailleurs son naturel avare, résolurent de tenter de le corrompre par les

presens & les promesses ; ils lui firent d'abord compter trente mille hongrois, (1) & lorsqu'ils virent que cette somme commençoit à ébranler sa fidélité, Pierre frère du Vaivode de Valachie demanda un sauf-conduit pour l'aller trouver, & s'aboucha secrettement avec lui.

HENRI
III.
1574.

Alors celui-ci representa à Zarnieviche, qu'Ivon avoit fait une faute irréparable de s'attirer la colere du Grand Seigneur : Qu'il ne devoit pas espérer de pouvoir jamais rentrer dans les bonnes graces du Sultan : Qu'il l'avoit trop outré par son manque de foi & par ses derniers succès ; & que Selim ne cesseroit point de le poursuivre qu'il ne l'eût dépouillé de ses Etats pour en revêtir un Prince plus soumis & plus fidèle ; qu'il lui donnoit ces avis en ami : Que s'il étoit sage il pourvoiroit à sa sûreté tandis qu'il en étoit encore tems : Qu'il réfléchît mûrement s'il ne valloit pas mieux pour lui prendre part à la gloire d'un Prince comme Selim, le plus puissant non seulement de l'Europe, mais de l'Asie & de l'Afrique entière, que de partager les disgraces d'un homme sans honneur & sans foi : Qu'il étoit aussi difficile de remettre l'épée dans le fourreau qu'il est aisé de l'en tirer : Que l'auteur d'une guerre n'est pas toujours le maître de faire la paix, & que quand une fois on a les armes à la main, ce n'est que de la volonté du vainqueur qu'on doit attendre quelques bornes à leur fureur : Qu'il ne dépendoit que de lui de se mettre à couvert de l'orage prêt à éclater, & de donner la paix à sa patrie : Qu'il n'avoit seulement qu'à faire retirer ses troupes des bords du Danube, tandis que l'armée Ottomane passeroit ce fleuve, & à cacher sa marche à Ivon : Qu'après cela ils fondroient sur lui : Qu'ils ne demandoient qu'une heure pour se venger de tous les maux qu'il leur avoit causés : Qu'en rendant ce service à l'armée, outre la somme qu'il avoit reçûe il pouvoit encore tout espérer du Grand-Seigneur.

Pierre accompagna ce discours de prières & de larmes ; & Zarnieviche fut persuadé ; résolu de préférer le certain à l'incertain, il jugea que le mauvais état des affaires d'Ivon, ne valoit pas les honneurs & les richesses qu'on lui faisoit

(1) Piece de monnoye d'Hongrie qui vaut environ une pistole de notre monnoye.

~~_____~~
 HENRI III. 1574. espérer de la part des Turcs & du nouveau maître de la Moldavie. Il prit donc un prétexte pour éloigner un peu les troupes des bords du Danube ; & tandis que les Turcs passaient ce fleuve au nombre de deux cens mille hommes , il retournoit à grandes journées en porter la nouvelle à Ivon. En même tems pour l'attirer plus facilement dans le piège , le traître persuada à ce Prince aveuglé par ses succès , que les Infidèles n'avoient pas plus de quinze mille hommes.

A cette nouvelle , Ivon qui étoit occupé au siège de la citadelle de Tehinie , & qui ne se doutoit point encore de la trahison , fut ravi de joie. Sans rien approfondir davantage , il part suivi des Cosaques comme s'il eût marché à une victoire assurée , & va camper le neuf de Juin à trois milles des ennemis. Aussitôt Swierczowski à la tête de ses Cosaques & de six mille Moldaves , se détache accompagné de Zarnieviche pour aller reconnoître la contenance des Turcs. Chemin faisant il donna dans un gros de ces Infidèles qu'il rompit ; un des fuyards fut arrêté , & tout blessé qu'il étoit prêt à rendre l'ame , voulant encore avant sa mort servir à tromper l'ennemi , il déclara que les troupes qui avoient passé le fleuve étoient en fort petit nombre.

Ce mensonge confirma la trahison de Zarnieviche. Ivon résolu d'attaquer l'ennemi attendoit impatiemment qu'il fût en présence. Il avoit campé proche du Danube afin que ses troupes ne manquassent point d'eau. Elles étoient au nombre de trente mille hommes ; il les distribua en trente pelotons à qui il assigna chacun leur poste , & mit quatre-vingt canons à la tête , il avoit encore un nombre de fantassins , gens grossiers qui n'avoient pour armes que des faux , des arcs , & des cimenterres. C'étoient des hommes à l'épreuve , dont Ivon connoissoit l'attachement ; ils étoient chargés d'être toujours auprès de sa personne , crainte de trahison ou d'accident ; & il n'y avoit que les Cosaques à qui ils permirent quelquefois d'en approcher. Ceux-là eurent leurs ordres en particulier.

Bataille entre
 les Turcs &
 les Moldaves.

Le mystère n'avoit point encore été découvert , lorsque Ivon ayant rangé son armée en bataille , s'avança sur une éminence pour reconnoître le camp ennemi. A peine eut-il jetté les yeux dessus , que frappé de ce nombre prodigieux

de troupes auquel il ne s'étoit pas attendu , & qu'il n'auroit même jamais imaginé si grand , il reconnut trop tard qu'il étoit trahi. Zarniéwiche à la tête des troupes qu'il commandoit , étoit de tous les Officiers le plus avancé vers les Turcs. Ivon le fit appeller , le traître se voyant découvert s'excusa d'obéir sous prétexte qu'il ne pouvoit quitter son poste sur le point d'aller à l'attaque. En même tems pour engager l'action , il fait sonner la charge & s'avance ; mais au lieu d'en venir aux mains , dans le moment il ordonne à sa troupe de baisser l'étendart , & d'élever leurs chapeaux au bout de leurs armes , pour marquer qu'ils vouloient se rendre. A ce signal , dont on étoit convenu , les Turcs les reçurent les armes hautes au milieu d'eux.

HENRI
III.
1574.

Cette défection jetta d'abord la consternation parmi ceux qui étoient autour d'Ivon. Cependant le courage de leur Général, qui dans cette occasion prit bravement son parti, leur en donna à eux-mêmes, & ils allèrent à la charge. Les Turcs leur opposèrent ces mêmes Moldaves , qui venoient de se rendre , & qui furent récompensés par-là de leur trahison comme ils le méritoient. Les deux armées les hachèrent en pièces , & les Infidèles foulant aux pieds leurs cadavres s'avançoient fièrement. Mais ils furent repoussés vivement par les Moldaves & les Cosaques. Soit terreur panique, soit adresse pour attirer leurs ennemis dans quelque embuscade , les Turcs prirent la fuite.

Swierczowski ne donna pas dans le piège. Il rappella ses troupes & les rallia derrière son artillerie. Alors les Infidèles faisant volte-face revinrent à la charge avec un nouveau renfort. On se battit long-tems avec fureur. Le fracas horrible des armes & du canon , le hannissement des chevaux , les cris différens des combattans, tout cela mêlé ensemble faisoit un bruit affreux. En même-tems une nuée de flèches & de poussière déroba la vûe du ciel aux deux armées. Cette obscurité ne fut dissipée que par une pluie violente , qui fit tomber la poussière & la fumée. Mais elle gêna beaucoup aussi le canon , qui faisoit le grand avantage des Moldaves. Cependant ils ne se découragèrent pas. Au contraire ils s'animoient les uns les autres , lorsque les Tartares qui n'avoient point encore donné , voyant l'artillerie inutile ,

Défaite de
l'armée Mol-
dave.

HENRI
III.
 1574. tombèrent sur eux tête baissée. Ces troupes fraîches par leurs hurlemens , jettèrent l'épouvante parmi ces hommes déjà fatigués du combat. Ils commençoient à s'ébranler , lorsque les Turcs achevèrent de les mettre en desordre. Alors ils prirent la fuite ouvertement , on ne fit aucun quartier , & ce ne fut plus qu'une tuerie.

A peine deux cens cinquante Cosaques s'étoient sauvés du carnage avec les gardes d'Ivon , dont nous avons parlé. Cependant ni ce Prince , ni Swierczowski ne perdirent courage. Ils mirent pied à terre , donnèrent sur l'artillerie des Turcs , dont ils se rendirent maîtres , & qu'ils enclouèrent , parce qu'ils ne pouvoient l'emmenner. Ensuite ayant quitté leurs chevaux , ils se réfugièrent proche des ruines d'une maison brûlée , où ils se retranchèrent. En cela ils commirent une grande faute ; car le défaut d'eau les obligea de se rendre plutôt qu'ils n'auroient fait.

Le soir dès que les Turcs furent revenus de la poursuite des fuyards , ils assiégèrent le camp des Chrétiens , & le ferrèrent de si près , qu'il étoit impossible d'en sortir. Le lendemain ils firent jouer leur artillerie : mais elle eut peu d'effet , à cause de la hauteur du retranchement , qui mettoit les assiégés à couvert. Alors les infidèles voyant que ce siège tireroit encore en longueur , députèrent à Ivon , pour l'exhorter à se rendre , lui faisant entendre que moins il attendroit , plus il lui seroit aisé de faire son accommodement. Sur cette proposition Ivon assembla le Conseil de guerre , & demanda l'avis des chefs : s'il étoit à propos de se rendre , ou de périr glorieusement , en vendant chèrement sa vie à l'ennemi. Les Cosaques étoient de ce dernier sentiment , persuadés qu'il valloit mieux mourir courageusement les armes à la main , que d'aller porter sa tête à un ennemi barbare , qui exerceroit contr'eux les supplices les plus honteux & les plus cruels. Mais les Moldaves , qui étoient en plus grand nombre , quelques disposés qu'ils parussent à tout souffrir , inclinoient pour l'autre avis ; & représentoient qu'il y avoit encore quelque espérance , que les Turcs feroient grace à Ivon & aux Cosaques.

Ivon balança long-tems entre ces deux partis. Enfin l'idée qu'on pourroit lui reprocher la perte de vingt mille braves gens , qu'il y avoit dans son camp , & dont à toute heure
 quelqu'un

quelqu'un mouroit faute d'eau, le détermina ; il déclara qu'il étoit prêt de se rendre, pourvû que les Turcs lui accordassent des conditions raisonnables, & que tous les Bachas & les Officiers de l'armée jurassent sept fois de les observer fidèlement. Ces conditions furent : Que les Cosaques fortiroient du camp avec armes & bagages, & qu'on les laisseroit repasser le Niefter : Que pour lui, il seroit présenté à Selim ; enfin que le Sultan seroit grace aux Moldaves, dont la conservation intéressoit également la Porte, & ceux à qui le Grand Seigneur donneroit dans la suite la Moldavie.

Quand on porta ces articles aux généraux Turcs, soit qu'ils fussent déjà déterminés à ne rien tenir, soit que le bacha Capuce eût seul le secret ; tous aussi-tôt jurèrent sept fois, tant pour eux, qu'au nom de leurs troupes, de les observer. Alors Ivon, comme s'il n'eût plus eu rien à craindre, sortit de son camp, & se remit entre les mains des infidèles, qu'il harangua long-tems en faveur des Cosaques. Il leur donna toutes les loüanges qu'ils méritoient, & pria les Bachas de décharger sur lui seul la haine que les Turcs portoient à ces braves gens. Ensuite se tournant vers les Cosaques, il leur tendit la main en signe d'amitié, & prit congé d'eux, en les priant de ne pas l'oublier ; il fit aussi la même chose en disant adieu aux Moldaves. Enfin se souvenant qu'il lui restoit encore de l'or & des pierreries, il rappella les Cosaques, & les partagea entr'eux, en loüant leur courage, & les remerciant de leur attachement pour lui. Il leur dit aussi : Qu'il connoissoit le caractère de Selim : Qu'il ne désespéroit pas, si on lui permettoit de le voir, comme on le lui avoit promis, de redevenir un jour maître de la Moldavie : Qu'en attendant il les prioit de se souvenir de lui dans l'espérance de partager un jour ensemble un meilleur sort.

Ces adieux furent mêlés de quelques larmes qu'on répandit de part & d'autre. Après cela Ivon, accompagné d'un seul Cosaque, nommé Osmolski, qu'il prit avec lui, se rendit au camp des Turcs. Là il eut une conférence de quatre heures avec les principaux Officiers ; elle n'étoit pas finie, lorsque le bacha Capuce, sur une parole d'Ivon un peu fière, lui coupa le ventre & le visage de son cimeterre. A ce signal les Janissaires se jettèrent sur lui, & lui coupèrent la tête.

HENRI
III.
1574.

Ensuite ils attachèrent le tronc à la queue de deux chameaux, qui le mirent par quartiers. Sa tête fut plantée au bout d'une lance, & son corps déchiré en pièces. Les soldats Turcs trempoient même leurs sabres dans son sang, & le donnoient à boire à leurs chevaux. Etoit-ce vengeance ? Etoit-ce un effet de cette valeur guerrière, qu'ils admiroient même dans leur ennemi ?

De-là les Turcs tournèrent toute leur rage contre les Moldaves ; ils eurent beau demander quartier, on les traita de rebelles, parce qu'ils étoient vassaux de la Porte, & ils furent tous égorgés. A ce spectacle les Cosaques voyant que les Turcs s'étoient déjà emparés de leur camp, s'animèrent les uns les autres. Ils donnèrent tête baissée au travers des bataillons infidèles, & trouvèrent au milieu de ces ennemis nombreux la fin d'une vie, qu'ils leur firent acheter chèrement, quoiqu'ils fussent en petit nombre. Ceux qui ne purent se faire tuer, furent faits prisonniers. De ce nombre fut Swierczowski leur général, & celui à qui seul on étoit redevable de tous les succès de cette guerre. Les autres étoient Koflowski, Zadorski, Zaleski, Rheskowski, Kopyczinski, Jankowski, Sokolowski, Cifowski, Bogufz, Libifzowski, & Sucinski. Les Turcs firent tous leurs efforts pour les porter à abjurer le christianisme ; mais ce fut inutilement : ils ne sortirent de leurs fers, qu'en payant de grosses rançons.

Ainsi la Moldavie, & par conséquent l'une & l'autre Valachie, retombèrent sous la domination des Ottomans. Depuis cetems-là elles furent chargées du tribut exorbitant que Pierre frère du Vaivode de Valachie avoit offert au Grand Seigneur. Ce fut lui que Selim nomma pour succéder à Iyon, qui lui-même n'avoit possédé la Moldavie, qu'après en avoir chassé Bogdan. Bel exemple de l'inconstance des choses humaines, & de la justice divine, qui doit nous apprendre à respecter les droits de l'équité, & à craindre que ce que nous ferons à autrui ne nous arrive à nous-mêmes.

Arrivée de
Henri III. à
Turin.

La nouvelle de ces révolutions arrivées en Afrique & en Moldavie refroidit beaucoup en Italie la joie qu'y avoit répandue la marche triomphante de Henri roi de France & de Pologne. Ce Prince remontant le Po passa à Crémone & à Plaisance, d'où il arriva à Verceil, & de-là à Turin. Henri

de Montmorency duc de Damville s'y rendit à la sollicitation du duc de Savoye, qui lui obtint un sauf-conduit, & la duchesse Marguerite tante du Roi, une des Princesses de son tems des plus accomplies, & qui par l'attachement qu'elle conservoit pour sa patrie étoit toujours infiniment sensible aux intérêts de la France, mit tout en œuvre pour réconcilier le Monarque avec la famille des Monmorencis, & pour calmer les soupçons de Damville. Mais Henri avoit pris son parti. Elevé par la Reine sa mère au milieu des factions, qui divisèrent les maisons de Guise & de Monmorency sous le règne de Charles IX. il s'étoit laissé prévenir entièrement en faveur des Guises. Erreur excusable dans un tems, où on s'imaginait qu'il ne s'agissoit de rien moins que des intérêts de la religion, dont on regardoit les Princes de Guise comme les défenseurs contre les Monmorencis, qu'on croyoit favoriser les protestans en faveur de la maison de Coligny.

En même-tems Philippe Hurault de Cheverni, qui dans la suite eut toute la confiance du Roi, Bernard Fizes, qui auparavant avoit été son Chancelier, & Nicolas de Neuville de Villeroy secrétaire d'Etat, se rendirent auprès de S. M. par ordre de la Reine mère. L'incertitude où étoit cette Princesse des desseins du Monarque l'inquiétoit extrêmement. Villequier, qui n'étoit que trop habile à manier l'esprit de son maître, l'avoit avertie que le Roi, prévenu par les Princes chez qui il avoit passé dans son voyage, & par ceux qui l'approchoient, qui n'étoient autres que Roger Sanlari de Bellegarde, & le sieur de Pibrac, n'apportoit en France que des desseins de paix; qu'il venoit dans la résolution de casser tout ce qui s'étoit fait pendant son absence depuis la mort du feu Roi, & de changer tout le gouvernement, aussi-bien que tous ceux qui y avoient eu part. C'étoit ce que cette femme vaine & ambitieuse appréhendoit le plus. Accoutumée à gouverner sous le règne de Charles, elle s'étoit promis d'avoir encore toute une autre autorité sous Henri, qui avoit toujours été son fils bien-aimé. Ainsi elle avoit donné ordre à Cheverni de supplier ce Prince de ne rien innover jusqu'à son entrée dans le royaume, & d'attendre qu'elle pût l'instruire elle-même de la situation de l'Etat.

Cheverni s'acquitta parfaitement de sa commission, & en

~~conformité des instructions~~
 HENRI III. 1574. conformité des instructions secrètes, qu'il avoit reçûs de Catherine, il ne manqua pas de se servir des couleurs les plus apparentes que lui fournirent certains bruits qui avoient couru, pour noircir dans l'esprit du Roi les sieurs de Bellegarde & de Pibrac, les deux hommes en qui ce Prince paroïssoit avoir plus de confiance. On accusoit Bellegarde d'avoir des liaisons criminelles avec Damville; on assûroit que Pibrac favorisoit ouvertement les Protestans. Ces avis donnés par un homme affectionné, dont la personne étoit agréable au Monarque, & qui avoit le secret de la régente, firent une impression extraordinaire sur l'esprit de Henri; il sortit tout changé de la conférence secrète qu'il avoit eüe avec Cheverni. Dans l'instant on reconnut en lui de l'éloignement pour ceux, qui un moment auparavant étoient le plus dans ses bonnes grâces. Il ne leur parloit plus que rarement; ne les regardoit plus du même œil: il sembloit que ce fût tout un autre homme. Quelque ennemi qu'il fût naturellement des Monmorencis, cependant sur les représentations de Bellegarde & de Pibrac, & à la sollicitation du duc de Savoye qui leur étoit allié, il avoit paru disposé à faire quelque chose en leur faveur. Cheverni changea tout cela. Damville fut congédié avec une réponse ambiguë, qui ne laissa pas douter un moment de la mauvaise volonté du Roi. Ce Seigneur ne voyant plus de grâce à espérer, prit la poste, & s'en retourna en Languedoc, où il signa enfin le traité entre les Protestans, & ceux qu'on nomma les Politiques, (1) conformément aux articles qui avoient été arrêtés dans les conférences de Millaud; au-lieu que jusques-là il avoit toujours tergiversé, il commença dès ce moment à se préparer tout de bon à la guerre.

Ce fut la première faute que fit Henri en montant sur le trône, elle n'étoit pourtant pas irréparable; mais elle fut suivie d'une autre à laquelle il n'y eut aucun remède. Ce fut que le Roi gagné par toutes les avances du duc de Savoye qui connoissoit le caractère du Prince, toujours prêt à donner sans discernement, s'engagea légèrement à restituer à ce Duc, deux places du Piémont, sçavoir Pignerol & Savillan avec la vallée de Pérouse. Depuis le

(1) M. de Thoules appelle ici : Catholiques-unis, *Catholicis unitis*.

dernier traité fait avec l'Espagne, nos Rois en rendant au Savoyard la plus grande partie de ses Etats, avoient retenu ces places; elles leur tenoient lieu d'otages jusqu'à ce qu'on eût décidé sur la restitution des places, villes, & païs dont le duc de Savoye s'étoit emparé, & qu'on prétendoit qu'il devoit remettre à la France; en attendant elles avoient été jointes au gouvernement de la principauté de Saluces qu'on avoit donné à Louis de Gonzague duc de Nevers. Ce Seigneur étoit à Acqui dans le Monferrat, où il avoit eu permission de passer pour rétablir sa santé. Lorsqu'il apprit cette nouvelle, soit à cause des vieilles inimitiés qui étoient entre les ducs de Savoye & de Mantouë, & qui venoient d'être renouvelées par leurs disputes pour le marquisat de Monferrat, soit par l'intérêt qu'il prenoit à la gloire de la France, il fit un long écrit qu'il envoya au Roi par Nicolas Conan, pour détourner S. M. d'un dessein si honteux & si désavantageux au royaume. Henri ne le reçut que le vingt-cinq de Septembre, lorsqu'il étoit déjà à Lyon.

Ce Prince ayant passé le mont Cenis, se rendit à S. Jean de Morienne où il reçut un Ambassadeur que l'Electeur Palatin Frideric III. lui envoyoit à la sollicitation du Prince de Condé, pour l'exhorter à la paix; de là il passa à Chambéry qui est le siège du Parlement de la province, & arriva enfin sur les frontières du royaume, porté dans une litière vitrée à cause de la difficulté des chemins, & toujours accompagné du duc de Savoye qui le suivit en grand cortège & à la tête de ses troupes jusqu'au pont de Beauvoisin, où la riviere de Guye divise les deux Etats.

Le Roi y arriva le cinq de Septembre. Dès le soir le duc d'Alençon & le roi de Navarre, que la Reine avoit envoyés devant, vinrent le saluer; il les reçut tous deux avec beaucoup de caresses; pour la Reine, elle s'étoit avancée jusqu'à Bourgoin, village fameux par la bonté de son pain, dont on attribue la cause aux sources d'eau vive qui y sont en grand nombre. Le Roi s'y rendit le lendemain, & malgré l'opposition de la Reine, il s'acquitta de la parole qu'il avoit donnée à Bellegarde, dont il n'étoit pas à se repentir; il le fit Maréchal de France, honneur dont il voulut bien revêtir un homme qui avoit eu autrefois ses bonnes grâces, & qui

HENRI
III.

1574.

Entrée du
Roi à Lyon.

HENRI
 III.
 1574.

commençoit alors à lui être suspect. De Bourgoïn Henri alla le même jour à Lyon où il fit une entrée magnifique; il y fut reçu par François Mandelot gouverneur de la ville, qui fortit au devant de S. M. à la tête de la bourgeoisie sous les armes; le Roi alla descendre à l'Archevêché où on lui avoit préparé un logement.

L'entrée du Roi en France causa une étrange révolution dans tous les esprits. Du vivant de Charle IX. personne ne paroïssoit plus digne du trône que Henri, & tout le monde souhaitoit l'avoir pour maître; à peine fut-il arrivé, qu'on s'en dégoûta jusqu'à augurer fort mal de son règne. Il contribua lui-même à la mauvaise opinion qu'on eut de lui; on ne retrouvoit plus dans ce Prince qu'on avoit vû élever, pour ainsi dire, dans le sein de la guerre, ce courage mâle & guerrier qu'on avoit tant admiré; il ne montoit plus à cheval; il ne se montroit plus à ses peuples, comme faisoient ses prédécesseurs; on ne le voyoit qu'enfermé avec quelques favoris dans un petit bateau peint, qui se promenoit sur la Saone; il ne mangeoit plus qu'avec une balustrade qui ne permettoit pas de l'approcher; & si on avoit quelques placets à lui présenter, il falloit se trouver à l'issuë de son diner où il les recevoit en courant. La plus grande partie du jour il se renfermoit dans son cabinet avec quelques jeunes gens qui seuls avoient l'oreille du Prince, sans qu'on sçût par où ils étoient parvenus à cette distinction, tandis que les Grands & ceux dont les services étoient connus, pouvoient à peine lui parler. Le faste & la mollesse avoient pris la place de la grandeur & de la Majesté qui auparavant distinguoient nos Rois; joignez à cela un malheureux penchant à la dissipation. Les Gouvernemens & les premières charges de l'État avoient été mises à un prix excessif, dans la vûë de les retirer des mains de ceux qui en étoient capables, & qui ne les avoient obtenues de nos Rois que comme une récompensé dûë à leur attachement & à leur mérite; on les donnoit par ce moyen à des gens indignes de les posséder.

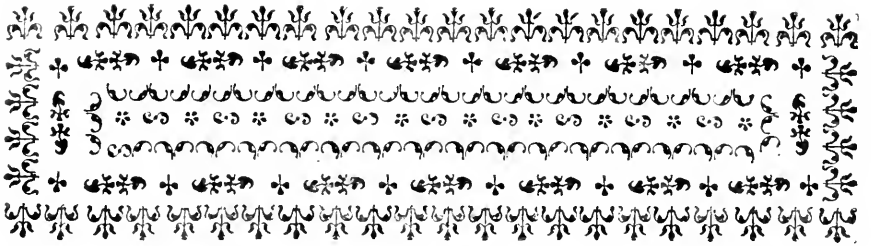
Je me souviens que le jour même que le Roi entra dans Lyon, je me trouvai chez Jean de Tournes à qui la république des lettres est si redevable. Simon du Bois Lieutenant général de Limoges, célèbre par ses écrits, & plus encore

par son habileté dans les affaires, s'y rencontra. Il me dit, que bien des gens ne pensoient pas du Roi comme le commun, & qu'ils assuroient qu'on le verroit dans la suite tenir une conduite dont la fin seroit peut-être funeste, & tromper ainsi toutes les espérances que ses sujets & les étrangers avoient conçûes de la gloire de son règne. Je me révoltai d'abord à ce discours, je lui fis même quelques objections que le penchant que nous avons à nous flatter, me suggéra sur le champ; mais cet homme sage qui n'aimoit pas la dispute, me répondit froidement que ce n'étoit pas sans chagrin qu'il me parloit de la sorte, que je me souvinsse de ce qu'il me disoit, & que j'en jugerois par l'événement. Etoit-ce de lui-même qu'il parloit, & par quelque connoissance que son habileté dans l'Astrologie lui eût donnée de l'avenir? Plusieurs l'ont crû; ou bien n'étoit-ce point sur ce qu'il avoit entendu dire la même chose à d'autres personnes? Quoi qu'il en soit, comme j'ai toujours beaucoup estimé la science profonde de ce grand homme, j'ai crû que la chose méritoit d'être rapportée.

Ces commencemens dégoûtèrent bien des Seigneurs, & on les vit insensiblement abandonner la Cour, les uns par mécontentement, les autres par indignation, quelques-uns entraînés par le grand nombre. Celui qui donna l'exemple, fut Gaspard de la Châtre de Nançay capitaine des Gardes du corps, qui possédoit cette charge héréditaire dans sa famille, & qui pour son mérite autant que pour sa naissance, avoit eu la première place dans les bonnes grâces de Charles IX. Il fut suivi des deux frères d'Angennes de Rambouillet, qui voyant que le Roi ne rendoit pas justice à leurs services, se retirèrent aussi chez eux, avec beaucoup d'autres Seigneurs qui les imitèrent. Ainsi la Cour qui d'abord avoit été fort nombreuse, devint en un moment déserte. C'est ce que souhaitoient les nouveaux favoris, parce qu'ils vouloient être les seuls maîtres du Gouvernement.

HENRI
III.

1574.



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

HENRI
III.

1574.

Le Roi tient
Conseil à
Lyon.

AUSSITÔT que le Roi fut arrivé à Lyon, on délibéra si on écouterait les propositions de paix, dont étoient chargés les députés des Protestans & des Catholiques-unis, qu'on attendoit de jour en jour; ou si on ne devoit penser qu'à réduire les rebelles par la force des armes. La chose fut agitée dans le Conseil, où assistèrent la Reine, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, avec tous les Princes de sa maison, le duc de Nemours, le bâtard d'Angoulême Grand Prieur de France, Albert de Gondy comte de Rays, & plusieurs autres Seigneurs & Maréchaux de France. Il n'y eut que Pibrac qui n'y fut point appelé, parce qu'il étoit suspect.

Situation de
la Cour à l'ar-
rivée du Roi.

Outre la faction des Guises, qui ayant le Roi pour elle, tenoit alors le dessus, & celle des Monmorencis, qui toute affoiblie qu'elle avoit été par le malheur des tems, se soustenoit pourtant encore; il y en avoit deux autres à la Cour, & par conséquent

conféquent dans le Conseil , composées de gens qui pensoient tout différemment du gouvernement , & qui cependant n'avoient aucune relation avec les deux premières. Les uns & les autres sembloient n'avoir en vûë , que la paix & la tranquillité de l'Etat ; mais ils différoient sur le moyen de l'obtenir. Comme les premiers n'avoient pour but que de défendre la religion de leurs pères , sans se mettre en peine si elle avoit besoin de réforme , ou non , ils panchoient davantage vers le parti de ceux , qui sous ce prétexte vouloient qu'on prît les armes ; & ils leur pardonnoient assez aisément , d'éluder , ou même de violer ouvertement la foi des Edits publiés en faveur des Protestans. Les autres au contraire n'avoient garde de vouloir s'éloigner en rien de la religion de leurs ancêtres. Mais ils reconnoissoient aussi , que par la suite des tems l'avarice ou l'ignorance avoient introduit bien des abus contraires à l'honneur de Dieu , & à l'intérêt des particuliers ; & ils souhaitoient qu'on pût y mettre ordre. Ainsi plus favorables aux Protestans que les premiers , ils vouloient qu'on s'accommodât de bonne amitié avec eux , qu'on leur tint de bonne foi ce qu'on leur avoit promis , & qu'à quelque prix que ce fût on fit une paix solide , sans laquelle il étoit impossible de songer à la réforme. Par-là , quoique ces deux partis fussent également opposés aux Guises & aux Monmorencis , cependant les premiers paroissoient s'accorder davantage avec la faction des Guises , qui vouloient absolument la guerre ; & les seconds sembloient favoriser indirectement celle des Monmorencis , qui ne souhaitoient que la paix.

Le chef de ce dernier parti avoit été Michel de l'Hôpital Chancelier de France , célèbre par une grandeur d'ame , une fermeté , une probité , & une science admirables. Dans le feu des divisions que les disputes de religion allumèrent dans l'Etat , il fut en fort mauvaise réputation à la Cour , & dans tout le royaume. On l'éloigna des affaires ; & il venoit de mourir dans sa maison l'année précédente : mais il avoit laissé des partisans , qui pensoient encore comme lui : à la Cour , Paul de Foix ; & dans le Parlement , Christophle de Thou premier Président ; le Président Christophle de Harlay ; Jean-Baptiste du Mesnil & de Pibrac avocats généraux.

Jean de Morvilliers ancien Evêque d'Orleans étoit à la tête

HENRI
III.
1574.

de l'autre parti. C'étoit un homme doux, qui avoit de la probité, que son caractère souple & pliant fit mettre au-dessus du Chancelier de l'Hôpital, quoiqu'il lui fût fort inférieur en tout le reste. Son parti fut toujours le plus puissant à la Cour; ce qui fortifia beaucoup la faction de ceux qui ne cherchoient que le trouble. De-là tant d'arrêts donnés les uns sur les autres, & si souvent violés; la guerre tant de fois renouvelée, & toujours terminée avec aussi peu de raison, qu'on en avoit eu pour l'entreprendre; jusqu'à ce qu'enfin le succès funeste de cette dernière, qui mit le royaume à deux doigts de sa perte, confondit la vaine prudence de tous ces faux Conseillers.

Harangue
de Paul de
Foix dans le
Conseil.

S. M. ayant donc assemblé son Conseil, Paul de Foix eut ordre de dire son avis; & il adressa la parole au Roi en ces termes: » Sire, avant que V. M. se détermine à la guerre, deux » choses sont à examiner. Est-elle utile? Est-elle nécessaire? » Elle peut être utile, ou par elle-même, ou par les différen- » tes circonstances qui l'exigent, eu égard à la situation pre- » sente de l'Etat. Qu'elle cesse de l'être par l'un ou l'autre de » ces deux motifs, cependant si on ne peut autrement remé- » dier à un mal inévitable, qui intéresse la gloire du Prince, » ou le bien de ses sujets, deux choses absolument insépara- » bles, dès lors du moins elle devient nécessaire.

» Les guerres étrangères sont quelquefois utiles pour repous- » ser une insulte, & pour nous mettre à couvert des injures que » nous pourrions recevoir, en vengeance celles que nous avons » déjà reçues. Ce sont elles qui nous font trouver notre avan- » tage dans la perte de nos ennemis, qui nous enrichissent de » leurs dépouilles, & qui étendent nos frontières aux dépens » des provinces que nous leur enlevons. Mais quelle utilité » peut-on imaginer dans une guerre civile? La joie, l'avan- » tage, la sûreté de l'Etat, sont-ce-là les fruits d'une guerre, » où la victoire est toujours suivie de deuil, de repentir, & de » désolation; où le citoyen va chercher dans son propre sang » de quoi assouvir sa fureur, sa vengeance, & sa haine; où » la fortune frappe également sur le vainqueur, & le vaincu; » & où la victoire est même souvent plus à craindre que la dé- » faite? Jettons les yeux sur les Romains. Ces grands hom- » mes, toujours attentifs à étendre les bornes de leurs Etats,

„ à protéger leurs alliés, à défendre la gloire de leur em-
 „ pire ; ces hommes si sages n'accordoient point de triomphe
 „ à une victoire, qui ne leur soumettoit que des citoyens. Et
 „ que peut-on avoir en vûë dans une guerre domestique ? Ce
 „ n'est ni par l'honneur de vaincre, ni par la joie d'avoir vain-
 „ cu, ni par l'espérance d'aucun avantage qu'on peut être
 „ animé. La paix est l'unique but du vainqueur. Rétablir la
 „ concorde, éteindre les haines & les inimitiés, remettre
 „ l'ordre & l'union dans tous les membres de l'Etat, tels sont
 „ les seuls succès qu'il peut se promettre de ses armes.

„ Mais de m'arrêter plus long-tems sur une chose si évi-
 „ dente, ce seroit abuser de la patience de V. M. il s'agit, Sire,
 „ d'examiner, si cette guerre qu'on lui propose, est aussi fa-
 „ cile & aussi nécessaire qu'on ose l'avancer. Je sçai que par
 „ une liberté outrée de parler du gouvernement, on ne s'en-
 „ tretient d'autre chose dans les cercles & les assemblées ; &
 „ c'est pour cette raison même que je commence par-là. Il est
 „ difficile, dit-on, de terminer cette guerre à l'amiable. Les
 „ soupçons sont trop grands de part & d'autre, les haines
 „ trop envenimées, les insultes réitérées trop souvent. Com-
 „ ment faire ce qu'on a vainement tenté jusqu'ici ? Accorder
 „ ensemble des religions directement opposées ; réunir de
 „ grandes familles divisées par la haine & la jalousie ? La
 „ douceur n'y peut rien ; le Prince est donc nécessité d'y
 „ employer la force. Il aura le droit de son côté ; & que
 „ n'aura-t'il pas ? Tout ce qui manque ordinairement aux ré-
 „ voltés : mais, Sire, les succès d'une guerre sont toujours
 „ douteux ; la victoire est toujours incertaine. Ne l'a-t'on ja-
 „ mais vûë se ranger du côté des partis les plus injustes ? Que
 „ dis-je ? l'expérience ne nous apprend-elle pas, que Dieu
 „ dont la colère n'est que trop justement allumée sur nous,
 „ use souvent de semblables revers pour châtier ceux même
 „ qui le servent ? Ainsi le voyons-nous dans l'histoire sacrée,
 „ pour punir les péchés de son peuple, armer contre lui les
 „ tyrans de Babylone ; ainsi le sentons-nous tous les jours
 „ avec douleur, & à notre honte, appesantir sa main sur l'u-
 „ nivers chrétien, qu'il semble avoir livré à l'infidèle ; ainsi
 „ l'avons-nous éprouvé contre ceux-là même que nous al-
 „ lons attaquer, & dont il a toujours jusqu'ici rendu les ar-
 „ mes victorieuses.

 HENRI
 III.

1574.

HENRI III. 1574. » L'argent leur manque , je le ſçai ; & l'argent eſt le nerf
 » de la guerre : mais le peu qu'ils ont , avec quelle fidélité
 » n'eſt-il pas adminiſtré ? Avec quel ſoin ne le ménagent-ils
 » pas ? Ont-ils manqué juſqu'ici de reſſources pour en trou-
 » ver ? Les Princes avec leſquels ils ſont ligués abandonne-
 » ront-ils la cauſe commune ? Pour eux , ils n'épargnent rien.
 » Leurs biens , leur liberté même ; cette liberté qui leur met
 » aujourd'hui les armes à la main , ils ſont prêts de tout en-
 » gager pour la défendre. Car , Sire , il ne s'agit point ici d'un
 » corps ſans chefs , & incapable de diſcipline , que le haſard ,
 » ou de vains diſcours auroient aſſemblé. Ce ſont des hom-
 » mes aguerris , à qui le deſeſpoir a fait prendre leur parti de-
 » puis long-tems ; ils ſont réſolus à toute extrémité ; & tous ,
 » chefs & ſoldats , trouvent dans la néceſſité de cette guerre
 » le lien indiffoluble qui les unit. C'eſt avec de pareilles forces
 » qu'on les voit exécuter , non-pas des entrepriſes de deux
 » jours ; des projets formés depuis long-tems , & médités
 » meurement. L'ordre régné parmi leurs troupes ; la diſci-
 » pline y eſt obſervée ; on n'y connoît ni le libertinage , ni
 » la débauche. Leurs chefs vivent bien , ſelon leur religion ;
 » la vûe du danger commun , qui eſt l'ame de la concorde ,
 » rend le ſoldat docile à leurs commandemens. Dans les ar-
 » mées royales au contraire , que d'envies ! que de jalouſies !
 » que d'avarice ! que d'ambition ! jamais les chefs de la no-
 » bleſſe ne s'accordent. Les uns veulent la paix ; les autres
 » n'aiment que le trouble : un intérêt de famille , ou la hai-
 » ne d'un rival , voilà tout ce qui les unit. Cependant la diſ-
 » cipline militaire languit ; la guerre devient éternelle ; le
 » tréſor s'épuife ; & les peuples ſont réduits à la dernière
 » miſere.

» Qu'on ne m'objeete point , Sire , les armées nombreuses ,
 » qui rendent V. M. ſi ſupérieure à ſes ennemis ; il ne faut
 » qu'avoir lû médiocrement l'hiſtoire , pour ſçavoir que la
 » victoire n'eſt pas toujourns du côté du plus grand nombre.
 » D'ailleurs quel ſervice V. M. peut-elle attendre des troupes
 » étrangères qui ſervent dans ſes armées ? On ſçait que hors
 » de chez-elles , elles ne ſont que d'un foible ſecours. Les Suiffes
 » ne ſont bons que pour la défenſe ; les Italiens ſervent plus
 » pour la montre , que pour l'effet ; les Flamans ne ſont pas en

» grand nombre dans vos camps ; & V. M. ne peut guères
 » compter sur les Allemans, qui sont de même religion que ses
 » ennemis. Il ne faudra, dira-t'on, qu'une seule bataille pour
 » les détruire. J'avouë qu'il est aisé de le souhaiter : mais a-t'on
 » examiné s'il sera aussi facile d'en venir à l'exécution ? Qui
 » peut répondre de livrer l'ennemi dans un certain lieu, à
 » un jour marqué, pour décider définitivement de la vic-
 » toire ? Qui peut assurer que dans ce jour-là il sera défait
 » sans ressource ? Autant qu'on voyoit autrefois d'acharne-
 » ment dans une action, où l'on se battoit de pied ferme, au-
 » tant est-on ingénieux aujourd'hui à ne combattre qu'en
 » voltigeant, & à bien faire une retraite. La maxime, favo-
 » rite de tous les généraux de notre tems, c'est qu'un soldat
 » qui revient du combat, peut encore y retourner : ce n'est
 » plus une affaire sérieuse que la guerre ; elle est devenuë une
 » espèce d'amusement.

» A quoi donc aboutira une bataille ? à tuer cinq ou six mil-
 » le hommes aux ennemis. Mais qu'y gagnera-t'on ? on les
 » rendra par-là plus animés à la vengeance, plus circonspects
 » dans leurs desseins, plus attentifs à découvrir les nôtres,
 » plus exacts à observer la discipline, & plus dociles aux or-
 » dres de ceux qui les commandent. Dirà-t'on que deux ou
 » trois batailles perduës, sans les détruire entièrement, les
 » affoibliront assez pour les obliger à écouter des propositions
 » plus raisonnables ? Mais quoi ! l'expérience ne nous a-t'elle
 » pas appris, qu'ils sont moins sensibles aux tourmens les plus
 » cruels, & aux dangers les plus pressans, qu'à la crainte de
 » voir leurs consciences gênées, & d'être exposés au mépris
 » de leur parti ! Que si V. M. est résoluë de les détruire entiè-
 » rement, vous, Sire, vous qui souvent vous êtes trouvé
 » dans les dangers, considérez combien il vous en coûtera de
 » sang pour en venir à bout. Que de dépenses ! que de dan-
 » ger même de ne pas réussir ! Que nous réussissions cepen-
 » dant, on épargnera du moins les enfans, & on ne rendra
 » pas leur innocence responsable du crime de leurs pères. Mais
 » dans la fuite la soif de la vengeance, le chagrin de voir des
 » biens qui leur appartenoient passés dans des mains étrangé-
 » res, ne leur feront-ils point reprendre les mêmes projets,
 » & rejeter le royaume dans de nouveaux troubles ? Ne nous

HENRI
 III.
 1574.

» y trompons pas : jamais faction puissante comme celle-là
 HENRI III. » n'a pu être si bien éteinte, que des cendres de ceux qu'on
 1574. » avoit ou bannis, ou égorgés, on n'ait vû renaître un nou-
 » vel incendie plus à craindre que le premier. Sans prétendre
 » percer dans l'avenir, ne nous arrêtons qu'à ce que nous
 » avons sous les yeux. Qui doute que ceux que nous voyons
 » aujourd'hui les armes à la main, si le sort d'une bataille vient
 » à leur faire sentir leur foiblesse, ne prennent conseil de leur
 » desespoir, & prêts de quitter pour jamais un royaume, où
 » ils ne trouveront plus de sûreté, n'y mettent tout à feu & à
 » sang ? Il est des degrés dans le vice, comme il y en a dans la
 » vertu. Les gens de bien ne voyent qu'avec douleur tant de
 » sang déjà répandu, tant de coups mortels portés à l'Etat.
 » Voilà ce dont jusqu'ici nous avons été les témoins. Que
 » fera-ce si on en vient jamais aux dernières extrémités ? Cette
 » seule pensée me fait frémir ; & au-lieu de chercher à faire
 » un portrait terrible, il vaut mieux, Sire, jeter un voile
 » épais sur ces horreurs, sur tout en présence de V. M. dont
 » le règne ne nous promet que d'heureux succès. Et qu'on ne
 » s'imagine pas avoir meilleur marché de l'ennemi, quand par
 » la mort ou la prison on lui aura enlevé ceux qui le gouver-
 » nent. Dans une guerre civile on ne manque jamais de
 » chefs ; c'est la nécessité, ou leur valeur, qui les mettent à la
 » tête de la révolte. La vûë du danger rend toujours ceux
 » qui obéissent assés souples au commandement.
 » Jusqu'ici j'ai supposé, Sire, que Dieu accordera à V. M. la
 » victoire de ses ennemis. Que seroit-ce, si ceux que nous tenons
 » déjà pour vaincus, alloient devenir nos vainqueurs ? Détour-
 » nez, grand Dieu, un présage si funeste. Que mes yeux se
 » ferment pour toujours à la lumière, plutôt que de s'ouvrir
 » jamais sur de tels malheurs. La perte d'une seule bataille en-
 » traînera pour jamais avec elle l'anéantissement de l'autorité
 » royale. Les Princes ne font que de grandes chutes, & par
 » conséquent toujours difficiles à réparer : car qui sçait si
 » ceux-là même, qui ne cessent de protester qu'ils veulent
 » toujours être fidèles à V. M. tiendroient encore le même
 » langage, supposé que la fortune vînt à favoriser leurs des-
 » seins ? Rarement voit-on le vainqueur se soumettre aux
 » loix du vaincu. Or vous n'ignorez-pas, Sire, que le sort des

» armes est douteux : un rien décide de la victoire ; & com-
 » bien de fois Dieu , par un secret impénétrable de ses juge-
 » mens , ne l'a-t'il pas enlevée au plus fort , souvent à celui
 » dont la cause étoit la meilleure , pour en favoriser les plus
 » foibles ? Combien de fois l'ennemi abbatu n'a-t'il pas trou-
 » vé de nouvelles forces dans son desespoir ? Ainsi tout ce qu'il
 » y a jamais eu de plus habiles Capitaines , ont toujours tenu
 » pour maxime , que le desespoir est la ressource du vaincu , &
 » que qui veut profiter sagement de sa victoire , ne doit
 » point pousser à bout un ennemi déjà terrassé.

» Mais je veux que V. M. soit toujours victorieuse , je le
 » souhaite , & j'ai tout lieu de l'espérer. Ces ennemis que la
 » nécessité seule lui a faits , ne possèdent-ils pas dans le roya-
 » me des places fortes , des villes , des ports , des châteaux ?
 » Pourra-t-on les empêcher de s'en faire une retraite , &
 » d'attendre tranquillement à l'abri de leurs murailles , l'oc-
 » casion favorable de ne tenter qu'à forces égales le sort des
 » combats , dont l'événement est toujours incertain ? La
 » guerre traînera donc en longueur ; & de là que de maux
 » pires mille fois que la guerre même ! Après avoir goûté
 » les douceurs d'une liberté qui ne connoît point de bornes ,
 » on en viendra insensiblement jusqu'à secotier le joug de
 » l'autorité & des loix. Comment ramener à la soumission
 » des gens , qui pendant si longtems auront appris à ne se
 » point soumettre ?

» Les affaires mêmes de V. M. n'iront pas beaucoup mieux ,
 » elle verra à la faveur de la licence qu'entraîne nécessaire-
 » ment après soi une guerre domestique , l'avarice & l'ambi-
 » tion se répandre comme un mal contagieux dans sa Cour &
 » dans ses armées ; elle verra des gens qui lui sont redeva-
 » bles de leurs vies & de leurs biens , obligés par conséquent
 » d'employer l'une & l'autre pour la défense de l'Etat à qui
 » ils en sont comptables , elle les verra , si la guerre tire en
 » longueur , prétendre qu'on leur ait obligation de leurs
 » services , parce qu'on ne pourra se passer de leur secours.
 » Le Monarque légitime qui a reçu de Dieu droit de vie &
 » de mort sur ses sujets , deviendra l'esclave & le jouet mal-
 » heureux des deux partis , tandis que d'un autre côté il sera
 » exposé au mépris & même à la haine de l'étranger , comme

HENRI
 III.
 1574.

HENRI III. 1574. » si par son entêtement il étoit causé du pernicieux exem-
 » ple que ses sujets donneront à tous les peuples de se révol-
 » ter contre leurs Princes. Parlerai-je des récompenses aus-
 » quelles croira avoir droit de prétendre, quiconque aura
 » servi V. M. dans cette guerre ? Que de biens, que d'hon-
 » neurs ne faudra-t-il pas répandre ! Non, Sire, eussiez-
 » vous joint à votre empire les Indes & la Perse, vos richesses
 » ne suffiroient pas pour satisfaire les desirs insatiables de
 » ceux qui vous auroient servi. Cependant le poison de la ré-
 » volte s'insinuera dans tous les cœurs ; ceux qui auront com-
 » mandé vos armées contre des rebelles, deviendront eux-
 » mêmes chefs de parti ; le crédit qu'ils acquereront parmi
 » le peuple & les différens Ordres de l'Etat, deviendra assez
 » formidable à V. M. pour qu'elle se croie forcée malgré
 » elle de les traiter en ennemis après s'être servie de leurs bras
 » pour écraser les révoltés. Jamais un homme de cœur ne
 » doit avoir de grandes obligations à qui que ce soit ; & si
 » cette maxime est vraie par rapport aux particuliers, com-
 » bien doit-elle l'être davantage par rapport aux Princes,
 » puisqu'il est de l'intérêt commun que tout le monde leur
 » soit soumis, & qu'eux-mêmes ne dépendent de personne ?
 » Loin d'ici par conséquent quiconque ose proposer à V.
 » M. une guerre dont le succès doit être si funeste à sa per-
 » sonne & à son peuple. Pourquoi lui mettre les armes à la
 » main contre ses sujets qui n'ont recours qu'à sa clémence ?
 » On a beau dire que le seul moyen de donner la paix à l'Etat
 » est de faire la guerre à ceux qui le troublent ; cette guerre
 » qu'ils croient nécessaire, ne font-ils pas obligés d'avotier
 » qu'elle sera difficile & ruineuse dans l'exécution, dange-
 » reuse dans l'événement ? Or si cela est, certes nos maux
 » sont bien étranges, puisque nous ne pouvons ni les souffrir,
 » ni y remédier ; jamais médecin habile n'a mis le fer ou le
 » feu à la plaie, qu'il n'ait auparavant tenté tous les autres
 » secours de l'art ; ainsi c'est à vous, Sire, d'examiner si les
 » maux de l'Etat sont tellement désespérés qu'il faille en ve-
 » nir aux derniers remèdes. Ce qu'il y a de certain, c'est que
 » de tous ces rebelles qui depuis tant d'années ont si souvent
 » repris les armes, il n'en est aucun qui ne reconnoisse qu'on
 » doit obéir aux Magistrats, & payer le tribut que le Prince
 impose

» imposé ; tous conviennent là-dessus ; ils en ont fait même
 » un des principaux points de leur croyance ; ils ont erré , je
 » l'avouë , dans la manière dont ils ont crû devoir se sou-
 » mettre ; je sçai que dans la plûpart cette liberté de con-
 » science dont on fait tant de bruit , a dégénéré en licence ;
 » mais font-ils pour cela absolument indignes de pardon ?
 » Ne peut-on pas avoir quelque indulgence pour des gens
 » dont on doit plûtôt attribuer la faute à un esprit prévenu
 » de soupçons mal fondés , & de terreurs paniques , qu'à au-
 » cun dessein prémédité ? N'y auroit-il pas de l'injustice à
 » traiter à la rigueur avec des malades d'esprit & des insen-
 » sés ? Figurez-vous , Sire , que V. M. ou quelqu'un de ses
 » sujets , eût deux enfans qui se haïssent mortellement ; fe-
 » roit-il d'un père tendre & sage de les mettre aux mains
 » pour les voir s'égorger ? Ne devoit-il pas au contraire
 » chercher tous les moyens possibles d'accommodement pour
 » les faire vivre en bonne union ? Un ancien Poëte a fort
 » bien dit , qu'il n'y avoit que deux manières de terminer les
 » différends : l'une lorsqu'on traite à l'amiable , & celle-là
 » ne convient qu'à l'homme ; & l'autre quand la force en dé-
 » cide , cette dernière est propre de la brute ; l'homme n'en
 » doit venir là qu'à l'extrémité , & lorsque l'opiniâtreté de
 » son ennemi rend la première inutile.

» Après tout , qu'ont jamais demandé les Protestans ?
 » Qu'on leur assurât la liberté de conscience. D'abord l'Edit
 » de Janvier y avoit pourvû , mais il fut bientôt violé par
 » un accident que je voudrois pouvoir ensevelir dans un ou-
 » bli éternel , bien loin de prétendre en rappeler la mémoire.
 » Ce fut alors qu'on vit s'allumer , non pas dans quelques
 » Provinces du Royaume , mais dans tout le corps de l'Etat,
 » dans toutes les familles , la guerre la plus cruelle & la plus
 » funeste. Enfin on leva les obstacles qui s'opposoient à la
 » paix. Un nouvel Edit remit la tranquillité en France. ; mais
 » à peine dura-t-elle quatre ans. On conçut de nouveaux
 » soupçons , on crut avoir encore à craindre pour la liberté
 » de conscience , les troubles recommencèrent , les Protec-
 » tans qui vouloient prévenir le danger , furent les premiers
 » à reprendre les armes ; par là ils outrèrent le Roi. Ainsi
 » quoiqu'il n'eût fallu qu'un moment pour éteindre cet in-

HENRI
III.

1574.

HENRI III. 1574. » cendie , cependant comme les esprits étoient aigris de part
 » & d'autre , le feu de la guerre se ralluma aussitôt après. Ja-
 » mais il n'avoit été plus vif , que lorsque V. M. porta elle-
 » même ses armes victorieuses en Poitou & dans les autres
 » Provinces dont les ennemis s'étoient rendus maîtres , il s'y
 » livra deux grandes batailles , & dans une les Protestans per-
 » dirent leur Chef. * V. M. sçait mieux que personne quelles
 » suites eut cette guerre ; elle fut telle que le Monarque se
 » repentit de vos propres succès. Un troisième Edit rendit
 » enfin la paix au Royaume ; elle fut cimentée par le maria-
 » ge de la Princesse Marguerite sœur de V. M. avec le roi
 » de Navarre. Que ne m'est-il permis de passer sous silence
 » les événemens qui suivirent ! Mais puisque le souvenir en
 » est agréable à nos ennemis mêmes , qui prennent ce pré-
 » texte pour autoriser leur révolte , j'en dirai aussi un mot en
 » passant. Après le massacre de la Saint Barthelemi , que nous
 » sommes tous obligés de regarder comme un effet de la néces-
 » sité & du hasard , plutôt que d'un dessein prémédité ; on crut
 » la rebellion absolument éteinte. Les principaux chefs du
 » parti Protestant venoient d'être égorgés , la fleur de leur
 » Noblesse avoit péri dans cet accident , on ne croyoit pas
 » qu'il restât dans tout le Royaume une seule tête capable de
 » rallumer l'incendie , la fortune sembloit avoir abandonné
 » les rebelles , quand le siège long & malheureux de deux
 » ou trois villes , les remit au plus haut degré. Les cendres
 » du parti foudroyé produisirent tout d'un coup des hommes
 » nouveaux , sans force , & guidés par la nécessité seule. Ils
 » bravèrent le précipice ouvert sous leurs pas , ne prirent
 » conseil que de leur désespoir , & mirent en un instant tout
 » le Royaume en combustion ; vengeurs déterminés de leurs
 » prédécesseurs envenimés dans cette horrible boucherie , ils
 » devinrent encore plus formidables , parce qu'ils n'avoient
 » pris les armes qu'après qu'on les avoit poussés à bout , &
 » qu'outre la liberté de conscience , ils demandoient encore
 » & une réparation du passé , & de plus grandes assurances ,
 » disoient ils , contre un nouveau massacre.

* Louis prin-
 ce de Condé
 tué à la ba-
 taille de Jar-
 nac.

» Je laisse , Sire , à de plus habiles que moi , à décider quel-
 » les sont aujourd'hui leurs forces , depuis qu'on leur a don-
 » né le tems de revenir de la terreur qu'un si grand coup

» avoit répanduë ; mais la fidélité que je dois à V. M. ne me
 » permettra jamais de lui conseiller d'en faire l'épreuve. Ils
 » ont des chefs dans le Royaume & dans le païs étranger,
 » l'un & l'autre leur fournit des troupes ; qu'on dise tant qu'on
 » voudra qu'elles ne sont pas comparables à celles qu'ils
 » avoient auparavant ; je n'en conviens pas ; mais quand cela
 » seroit , on doit considérer que le Royaume dont ils sont
 » partie , a déjà été fort ébranlé par les troubles précédens ,
 » & qu'il ne peut éviter une ruine totale , si la guerre con-
 » tinuë.

HENRI
 III.

1574.

» Que faire donc dans les conjonctures presentes ? Ce qui
 » seul est capable d'adoucir les esprits , & de les ramener in-
 » sensiblement à la soumission dont ils se sont écartés ; diffi-
 » per les soupçons , calmer les frayeurs , rétablir la liberté
 » de conscience sur le pied des anciens Edits , & faire espé-
 » rer pour la suite plus de fidélité à les observer qu'on n'en a
 » eu par le passé. V. M. a cet avantage que les Protestans
 » ne peuvent encore lui rien reprocher ; point de mauvais
 » traitemens , point d'aversion personnelle , aucuns traits
 » qui puissent vous rendre suspect à leur égard. S'ils ont senti
 » la pesanteur de vos armes victorieuses , ils ont éprouvé de
 » même jusqu'au milieu des fureurs de la guerre votre clé-
 » mence & votre bonté. Que V. M. leur accorde la paix ,
 » ils la recevront de sa main comme une grace dont ils lui
 » feront à jamais redevables ; & ils ne pourront rejeter que
 » sur ceux qui ne sont plus , toutes les fautes du passé. Que vo-
 » tre prudence , Sire , vous serve à ne pas broncher au pre-
 » mier pas que vous allez faire pour monter sur le trône de
 » vos ancêtres ; capable de réparer par vous-même les er-
 » reurs des derniers tems , ne les faites pas revivre par une
 » démarche dont les suites seroient encore plus funestes.

» Ceux qui pensent autrement ne manqueront pas d'insin-
 » uer à V. M. qu'il est honteux & indigne d'un Prince , fa-
 » meux par tant de victoires , maître de deux puissans royau-
 » mes , de traiter avec ses sujets ; & j'avouë que s'il étoit
 » vrai que la paix dût coûter quelque chose à votre autorité
 » & à votre gloire , avant que de s'y résoudre il y auroit à
 » délibérer. Après tout cependant , céder quelque chose de
 » ses droits pour procurer la tranquillité de son peuple ,

HENRI
III.
1574.

» est-ce une chose dont on puisse révoquer en doute les avan-
 » tages ? N'est-ce pas une maxime reçûë que l'utilité publi-
 » que doit l'emporter sur tout autre motif ; & que dans un
 » royaume policé le bien de l'Etat est la suprême loi. que
 » l'on doit suivre ? Mais en accordant la paix à vos peuples ,
 » V. M. ne cède rien de ses droits ; vous ne les exemtez point
 » des impôts , ni des autres charges publiques ; vous ne leur
 » donnez point de nouveaux privilèges , la liberté de con-
 » science est le seul présent qu'ils attendent de votre main li-
 » bérale ; V. M. montrera en le leur faisant , qu'elle aime
 » mieux commander en Prince légitime à des hommes libres,
 » que de n'exercer qu'un empire tyrannique sur des esclaves.
 » N'écoutez-pas , Sire , ceux qui vous diront , que sous pré-
 » texte de liberté , on prétend introduire une licence effré-
 » née , ennemie des loix & contraire à tous les droits divins
 » & humains. Admettre un tel principe , ce seroit condam-
 » ner la mémoire de ceux , qui après que l'affaire eut été
 » mise souvent en délibération , conclurent que le seul moyen
 » d'appaiser la colére divine & de rendre la tranquillité à
 » l'Etat , étoit d'adoucir la sévérité des loix , & d'établir
 » par des Edits une paix solide qui mît une égalité parfaite
 » entre tous les sujets. L'expérience confirma la sagesse de
 » cet avis ; l'observation des Edits fit jouir la France d'un
 » calme profond ; & on ne put les violer , sans la rejeter aussi-
 » tôt dans de nouveaux troubles. Fasse le ciel que V. M. ne
 » se trouve jamais dans de telles circonstances ! Que l'impos-
 » sibilité de réunir les esprits divisés , lui fasse regretter les
 » auteurs d'un avis si salutaire. Il y a long-tems que la ques-
 » tion a été décidée dans le Conseil , en présence des Rois
 » vos prédécesseurs d'heureuse mémoire , par les plus hon-
 » nêtes gens de votre royaume , les plus affectionnés à la
 » gloire de l'Etat & à la tranquillité publique ; tous sont con-
 » venus que Dieu ne vouloit point que la Religion se soutînt
 » par le fer & par le feu.

» Mon avis , Sire , est donc , puisqu'on attend de jour en
 » jour les députés des Protestans , qu'on traite avec eux lors-
 » qu'ils seront arrivés : Qu'il n'y a point pour V. M. de moyen
 » plus sûr , plus honnête , ni plus utile , de pacifier le royau-
 » me , & d'y rendre votre autorité respectable , que de travailler

» en montant sur le trône , à ramener au devoir ceux que
 » les derniers troubles en ont écartés , sans y employer la
 » force ni recourir contr'eux à la guerre. Tels sont les con-
 » seils que le sage Maximilien a donnés à V. M. ainsi l'ont
 » pensé , & le Sénat de Venise toujours affectionné à la Fran-
 » ce , & tous les Princes qui nous sont attachés. Oubliez ,
 » Sire , en faveur de la tranquillité de votre Etat , tout ce
 » que la révolte a pû attenter contre la majesté du trône , &
 » en particulier contre votre personne sacrée : Qu'une am-
 » nistie générale abolisse le souvenir du passé : Qu'une éga-
 » lité parfaite réunisse tous vos sujets , & qu'à l'abri de vos
 » Edits , ceux qui sont tombés puissent s'assurer d'une liberté
 » qui ne sera plus troublée : Que vaincus par votre clémence
 » & votre bonté , vos sujets rebelles soient les premiers à
 » célébrer un triomphe qui ne vous aura point coûté de sang
 » & qui ne sera pas moins utile à leur vainqueur , qu'il leur
 » deviendra salutaire. Ereignez , Sire , le flambeau de la dis-
 » corde , étouffez les factions qu'elle a fait naître : Que les
 » plus opiniâtres soient dans la suite les plus prompts à vous
 » rendre leurs hommages. «

HENRI
 III.

1574.

Ce grand homme que l'amour du bien public touchoit vi-
 vement , & qui sçavoit que dans le Conseil secret on avoit
 déjà pris des résolutions toutes contraires , ne put finir ce
 discours sans laisser couler quelques larmes. Il fut relevé d'un
 air moqueur par René de Villequier , que la Reine après
 la mort de François de Carnavalet , avoit mis auprès de
 Henri , pour le malheur de la France : il débuta brusque-
 ment en ces termes :

» Sire , mon dessein n'est point d'imiter , ou de réfuter ici
 » ceux qui par de grands discours étudiés prétendent nous
 » convaincre des avantages de la guerre ou de la paix. Un
 » tel personnage conviendrait peu à mon caractère ; élève
 » loin du Barreau , nourri dans le sein des armes , je sçai
 » mieux agir que parler. Ce n'est pas que s'il me falloit éxa-
 » miner les raisons qu'on vient de proposer à V. M. en faveur
 » de la paix , je ne pusse aisément y répondre ; elles ont été
 » déjà employées il y a longtems par des gens peu versés
 » dans les affaires , comme l'expérience l'a démontré , &
 » qui ignoroient parfaitement le véritable art de regner ;

Réponse de
 René de Vil-
 lequier , au
 discours de
 Paul de Foix.

HENRI III. » des gens dont plusieurs circonstances rendoient alors la fi-
 » délité suspecte, dont la fuite a confondu la prudence, &
 » dont la situation présente de l'Etat ne permet pas d'adop-
 » ter les sentimens.

1574.

» Car pour reprendre en peu de mots tout ce qui a été dit,
 » faire la paix avec les hérétiques, les reconnoître pour des
 » sujets fidèles, qui est la forme consacrée de tous les Edits,
 » qu'est-ce autre chose, sinon déclarer la guerre à Dieu mê-
 » me qu'ils attaquent, & taxer hautement de rébellion tous
 » ceux qui jusqu'ici ont sacrifié leurs biens & leurs vies pour
 » soutenir une si juste guerre? Comment peut-on espérer de
 » réunir des esprits partagés sur la Religion, que les mal-
 » heurs publics ont aigris, & que des haines personnelles,
 » souvent provoquées, enveniment encore davantage? Le
 » Roi votre frère d'heureuse mémoire, a souvent fait la paix
 » avec eux; mais quelle paix? Une paix fondée sur l'artifice,
 » troublée par des soupçons mutuels qui faisoient unique-
 » ment respirer la vengeance, que les deux partis rompoient
 » souvent de concert, que ceux qui se sentoient les plus foi-
 » bles violoient ordinairement les premiers, persuadés que
 » dans la guerre l'avantage est toujours du côté de celui qui
 » attaque. V. M. veut-elle connoître quelles sont les dispo-
 » sitions de ses sujets dans la conjoncture présente? Qu'elle
 » en juge par le passé. On a toujours pris les armes avec ar-
 » deur contre les rebelles, & on ne les a mises bas qu'avec
 » peine; le peuple même, quoique plus exposé à tous les mal-
 » heurs que la guerre entraîne après soi, frémissoit de se voir
 » par la paix, livré en proie à une peste interne, que nos ar-
 » mes tenoient éloignée. Tout parti est à craindre dans un
 » Etat, & ne peut s'y former qu'il n'en coûte la tranquillité
 » publique; mais lorsqu'il s'y mêle quelque intérêt de Re-
 » ligion, alors la division est parfaite, & ne peut être suivie
 » que d'un bouleversement général. A un si grand mal il a
 » fallu de grands remèdes, & par conséquent des remèdes
 » violens; il est vrai que tout nécessaires qu'ils étoient, peut-
 » être ont-ils été appliqués hors de saison; mais s'ils n'ont
 » pas entièrement guéri le mal, du moins l'ont-ils mis hors
 » d'état de faire dorénavant de grands ravages.

» C'est à V. M. Sire, de poursuivre de si heureux

» commencemens. Profitez de l'appui que Dieu vous offre
 » pour venger ses propres outrages. Ne permettez pas que
 » l'ennemi, déjà vaincu & consterné, revienne de son éton-
 » nement, & se rende plus terrible après sa défaite. Un seul
 » coup suffisant pour le terrasser; ne lui donnez pas le tems de
 » reprendre haleine. Divers accidens lui ont déjà enlevé
 » presque tous ses chefs. Le peu qui reste a suivi la fortune,
 » qui abandonnoit le parti. Donnez seulement, Sire, tous vos
 » soins à cette affaire. Les forces ne vous manqueront pas,
 » pourvu qu'au lieu de faire languir l'ardeur de vos sujets fi-
 » déles, & de vous laisser amuser par des conférences éternel-
 » les, & des délais affectés, vous poussiez la guerre avec vi-
 » gueur. Que toute la faute du passé, s'il y en a eu; que la
 » mémoire de la Saint Barthélemi, qu'on a voulu rendre si
 » odieuse, par un silence affecté, & une modération artifi-
 » cieuse, soit enfévelie avec ceux qui ne sont plus: je le veux,
 » puisque ceux qui pensent autrement que moi le veulent de
 » même; pourvu que V. M. ait la gloire d'avoir vaincu, &
 » l'avantage d'avoir terminé par sa valeur une guerre longue
 » & ruineuse. La chose, Sire, vous est aujourd'hui aisée à
 » exécuter. Ne vous montrez pas ingrat envers Dieu, & n'at-
 » tirez pas sur vous sa colère, en négligeant l'occasion favo-
 » rable qu'il vous offre.

HENRI
 III.

1574.

» Quel conseil nous donne-t'on en effet? d'attendre les dé-
 » putés des rebelles, de ne plus penser à la guerre, & de nous
 » disposer à la paix; c'est-à-dire, qu'on veut que V. M. donne
 » le tems à ses ennemis, dispersés dans le royaume, de se ras-
 » sembler de nouveau, & de joindre les secours qui au pre-
 » mier jour leur arriveront d'Allemagne, tandis qu'elle se
 » laissera tranquillement surprendre. Ainsi celui qui devoit
 » donner la loi, sera obligé de la recevoir. Le vainqueur se
 » verra soumis aux vaincus. Loin d'ici ceux qui veulent eux-
 » mêmes nous éloigner; qu'ils cherchent d'autres dupes, à
 » qui leur fausse prudence puisse en imposer. Pour moi, tant
 » que j'aurai l'honneur d'approcher V. M. je m'opposerai
 » toujours à un sentiment si honteux; je ne souffrirai jamais
 » que la Majesté du trône s'avilisse jusqu'à former des desseins
 » si bas.

» Il est superflu, Sire, de délibérer davantage; voici le

HENRI III. 1574. » tems d'agir. Il est enfin arrivé, ce tems, où vous allez re-
 » cueillir le fruit de tant de glorieux travaux entrepris sous les
 » auspices de vos prédécesseurs, & qu'une mort prématurée
 » à enlevé au Roi votre frère. Héritier légitime de son pou-
 » voir, c'est à vous que cet avantage est réservé. Après tant
 » de lauriers si heureusement moissonnés, après deux couron-
 » nes si légitimement acquises, achevez de mériter la troi-
 » sième, qui vous est offerte, en donnant la paix à l'Eglise par
 » la défaite des ennemis de Dieu. J'ose vous le conseiller,
 » Sire. Je fais plus, je me jette à vos genoux pour vous en
 » supplier. Que V. M. soit convaincuë, qu'outre la facilité &
 » l'utilité sensible de cette guerre, elle est devenuë absolu-
 » ment nécessaire. Dans les conjonctures présentes, où la
 » France se trouve toute partagée, il faut, ou que V. M. pe-
 » risse avec tout l'Etat, ou que les Protestans soient entière-
 » ment détruits. «

Le Roi se
 détermine à
 la guerre.

Après ce discours de Villequier, il s'éleva un murmure dans l'assemblée; soit d'approbation, de la part de ceux qui vouloient faire leur cour, ou qui étoient opposés aux auteurs du sentiment contraire; soit d'indignation, du côté de quelques-uns, de ce que dans une affaire de cette conséquence, on ne donnoit pas la liberté à un chacun de dire son avis à son rang. Ensuite leurs Majestés se levèrent. On en étoit ainsi convenu; comme s'il eût suffi de proposer seulement pour la forme dans le Conseil une chose déjà résoluë dans le secret du cabinet. On se rassembla cependant le lendemain; & pour ne pas paroître mépriser absolument l'avis de Paul de Foix, qui étoit appuyé sur des raisons si fortes & si sages, on prit un tempéramment ridicule. Il fut résolu qu'on écouterait les propositions que feroient les députés des Protestans, supposé qu'ils vinssent à la Cour; que cependant on se prépareroit à la guerre, & qu'on la pousseroit vigoureusement.

En conséquence le Roi manda au duc de Monpensier de continuer la guerre dans le Poitou, comme s'il n'y eût plus eu aucune espérance de paix. On envoya en même-tems Roger de Bellegarde, qui venoit d'être fait Maréchal de France, commander dans le Dauphiné. Ce n'est pas qu'on comptât beaucoup sur lui; mais il étoit suspect, & on prit ce prétexte pour l'éloigner de la Cour. Enfin le Roi résolut de se rendre
 lui-même

lui-même à Avignon, afin d'être plus à portée de secourir le Languedoc contre les entreprises du duc de Damville, & d'empêcher qu'il n'eût quelque communication avec le Maréchal de Bellegarde.

Blaise de Monluc, à qui ses anciens services avoient mérité le bâton de Maréchal, étoit venu saluer le Roi à Lyon. On le chargea aussi d'aller faire la guerre en Guyenne; mais il s'en excusa, sur ce que son grand âge le rendoit incapable d'en supporter les fatigues. Cependant comme le Roi ne laissoit pas de le presser d'accepter cet emploi, il prétexta, pour s'en défendre, une grande douleur de tête, qui ne le quittoit point, disoit-il, depuis la blessure qu'il avoit reçûe quatre ans auparavant à Rabasteins. Enfin fatigué des instances qu'on lui faisoit, il eut la simplicité de dire qu'il avoit une descente; & on ne l'en importuna plus. Monluc étoit fort ennemi des Reformés. Cependant il dit dans ses mémoires, que le Roi, dans le tems qu'il auroit pu donner la paix à son peuple, s'étoit imprudemment laissé engager à la guerre par le mauvais conseil de certaines gens, qui l'y excitoient en secret; & qu'en cela il n'avoit pas suivi les avis de son Conseil.

Diane, légitimée de France, fille de Henri II. & femme du Maréchal de Monmorency*, qui étoit prisonnier à Paris, s'étoit aussi renduë à Lyon. Quoique le Roi lui eût toujours témoigné beaucoup d'amitié, elle ne voulut cependant point paroître d'abord à la Cour, ni demander au Roi une audience particulière. Mais un jour qu'il devoit se montrer en public, elle l'attendit au passage en habit de dueil, suivie de toutes ses femmes dans le même équipage; & se jettant à ses genoux, elle le pria d'avoir compassion de son époux, qu'on retenoit depuis long-tems en prison, où sa santé s'alteroit, sans qu'il fût convaincu, ou même accusé d'aucun crime, suppliant S. M. supposé qu'elle le crût coupable, de lui permettre de prouver son innocence. Henri, qui ne s'attendoit pas à ce spectacle, en fut ému. Il releva sa sœur, car il avoit toujours donné ce nom à Diane, & lui dit avec bonté, qu'elle prît courage, qu'il auroit soin de ce qu'elle lui demandoit. Le Cardinal de Lorraine étoit présent. Soit qu'il voulût cacher sous de beaux dehors la haine qu'il portoit aux Monmorencis; soit que dans l'incertitude de l'événement il craignît de

HENRI
III.

1574.

* François.

rencontrer le Maréchal en son chemin, si on le mettoit une fois en liberté, il appuya la requête de Diane auprès du Roi & de la Reine, & leur representa, qu'elle ne demandoit rien que de juste, en suppliant S. M. qu'il fût permis à son époux de se justifier. Beaucoup de Seigneurs l'imitèrent, soit pour faire leur cour, soit qu'ils fussent véritablement affectionnés, & que l'action du Cardinal leur donnât de la hardiesse. Le Roi leur marqua que leurs prières lui faisoient plaisir; il ajouta: Qu'il ne pouvoit sans connoissance de cause casser ce que le Roi son frere avoit fait; qu'il n'osoit croire le Maréchal coupable des crimes dont on l'accusoit; mais qu'il se réservoit la connoissance de cette affaire, & qu'il l'examineroit au premier jour. Ce fut avec cette réponse que Diane fut congédiée.

Ecrit du duc de Nevers contre la restitution de Pignerol & de Savillan.

On parla ensuite de la restitution de Pignerol & de Savillan, à laquelle le Roi s'étoit imprudemment engagé. Nicolas Conan presenta sur cela à S. M. l'écrit du duc de Nevers, qui fut lû dans le Conseil. Il contenoit en substance: Que nos Rois avoient jusqu'ici toujours préféré la conservation de leurs Etats, & la propagation de leur empire, à leur vie & à leur liberté même: Que par cette raison le Roi Jean avoit resté pendant long-tems entre les mains des Anglois, plutôt que de voir sa liberté coûter au royaume la moindre de ses provinces: Qu'ainsi François I. grand-père de S. M. avoit mieux aimé demeurer, lui & ses enfans, prisonniers en Espagne, que de souffrir qu'on démembrât sa couronne: Qu'en effet la plupart des Princes, si on leur demandoit de quel droit ils possèdent tant de provinces, n'auroient autre chose à répondre, sinon, qu'elles leur ont été ainsi transmises par leurs ancêtres: Que quand on redemandoit à Philippe les royaumes de Naples & de Sicile, le duché de Milan, le royaume de Navarre, les villes de Plaisance & de Cambrai, le duché de Brabant, il n'avoit d'autre réponse à faire, sinon, que son père lui avoit laissé tout cela: Que c'étoit à ce titre que les Venitiens retenoient plusieurs païs, qui autrefois appartenoient à la maison d'Autriche, aux ducs de Ferrare & de Mantouë, aux Carrari; Brescia enfin, qu'ils avoient enlevée à son Evêque: Que le Grand Duc ne pouvoit se défendre que par-là de rendre aux Siennois leur première liberté: Que

le Pape ne pourroit rendre d'autre raison du changement qui s'étoit fait dans le gouvernement de Boulogne & d'Ancone : Que si on obligeoit tous les Princes à restituer ce que leurs prédécesseurs avoient usurpé , on verroit de vastes royaumes bien rétrecis : Que le duc de Savoye lui-même n'avoit pas plus de droit de vouloir qu'on lui restituât Pignerol & Savillan , que le Roi de redemander Nice , Ast , trente villes de la Principauté de Saluces , & Turin même : Qu'il y avoit douze ans que la même chose avoit été agitée à Lyon entre les députés du Roi , & ceux de Savoye , & qu'on étoit convenu que ces pais resteroient à la France.

Que ce seroit un très-mauvais augure pour la suite , de voir un Prince couronné de tant de lauriers , célèbre par tant de victoires , un Prince appelé à un des premiers trônes de l'Europe par les suffrages de cent cinquante mille Seigneurs Polonois , & dont l'univers attendoit de si grandes choses , de le voir , dès le premier pas qu'il faisoit pour monter sur le trône , songer à rapprocher les bornes de son empire , plutôt qu'à les étendre , & commencer par-là à régner : Que les États ne se soustiennent que par la réputation qu'ils se sont acquise : Qu'on considérât combien le nom François & la France même perdroient à cette démarche : Que par - là nous allions nous fermer absolument l'entrée de l'Italie : Que Monmélian nous bouchoit le passage par la Savoye, Bourg & l'Isle par la Bresse, Cuni ou Coni & Mondovi par la Provence, Turin enfin : Que penseroient après cela les Pics de la Mirande & les Grisons ? Quelle confiance les autres Princes d'Italie pourroient-ils avoir en nous , eux qui avoient trouvé jusques-là dans la France un secours prompt & assuré ? Que S. M. devoit bien plutôt imiter la conduite des Espagnols , qui avoient toujours tenu une bonne garnison dans Ast & dans Santia , & qui venoient encore de donner ordre à Vespasien de Gonzague de fortifier au plutôt Fontarabie au pied des Pyrenées , & sur la frontière de Guyenne , persuadés que ces précautions servent à conserver ses alliés : Que n'oseroient-ils pas , quand ils verroient que nous n'aurions plus au-delà des Alpes , que Revel & Carmagnole , qui sans Pignerol & Savillan seroient d'un très-foible secours ?

Qu'on devoit s'attendre de voir bientôt le duc de Mantouë

HENRI
III.
 1574.

redemander aussi les neuf places, qu'il prétend avoir été usurpées par les François dans le Monferrat, & dont lui-même avoit empêché la restitution, quelque porté qu'il dût être pour les intérêts de son frère, parce qu'il étoit persuadé que les liens du sang doivent toujours céder à l'attachement pour son Prince & pour sa patrie. De quel droit voudrions-nous que nos alliés nous fussent fidèles, si les Espagnols venoient à nous attaquer, après que nous les aurions abandonnés les premiers? Que nous ne devons attendre de secours, ni des Suisses, ni des Anglois, ni des Allemans: Que si ceux-ci s'avisent de redemander Toul, Metz, & Verdun, nous ne pourrions honnêtement nous en défendre: Qu'on doit pourtant se souvenir que la chose ayant été mise en délibération à Blois il y avoit quatorze ans sous le règne de François II. à la requête de Louis Madruce ambassadeur de l'empereur Ferdinand, qui demandoit la restitution de ces trois villes, François Olivier, alors Chancelier, avoit fait une réponse aussi ferme que sage; car avant que personne se fût encore déclaré, il prit la parole, & dit: Qu'il regarderoit comme digne du dernier supplice quiconque oseroit donner au Roi un conseil si honteux.

Que S. M. ne devoit pas espérer de s'attacher par-là davantage le Savoyard: Qu'il étoit déjà lié d'intérêt avec l'Espagne; & qu'au-lieu que jusqu'ici il avoit appréhendé la puissance du Roi, il le mépriseroit dans la suite, & deviendroit plus hardi à traiter avec les Espagnols. Le mémoire contenoit encore plusieurs autres raisons, par lesquelles le duc de Nevers conseilloit à S. M. de suspendre la décision de cette affaire, & de la renvoyer au Parlement de Paris, à qui il appartient de connoître de ce qui concerne les droits de la Couronne: Que c'étoit un moyen honnête de sortir d'affaire d'avec le duc de Savoye: Que si S. M. étoit résoluë de faire cette restitution, il la supplioit de commencer par le retirer de ce gouvernement, & de lui accorder des lettres patentes sur le modèle qu'il envoyoit, pour mettre son honneur à couvert, & faire foi à toute la postérité qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'une restitution si défavantageuse n'eût pas été faite.

Après cette lecture le Roi, qui étoit engagé d'honneur à la restitution de ces places, loüa en apparence le zèle du Duc

& son attachement pour sa personne. Dans le fond il attribua cette démarche, comme tout le reste, à sa vanité. On lut ensuite le modèle des lettres patentes qu'il demandoit; on y fit quelques changemens; & on reçut la démission qu'il envoyoit de ce gouvernement, afin que dans la suite on ne pût lui rien imputer de tout ce qui se passoit. Les lettres en furent expédiées à Lyon le 19. de Septembre, signées de la Reine, de Monsieur, du roi de Navarre, des cardinaux de Lorraine, de Guise, & d'Est*, de Morvilliers, de Lansac, de l'évêque de Limoges, & de Cheverny. En conséquence le duc de Nevers presenta sa requête au Conseil suprême établi par le Roi à Pignerol, où on ordonna le 9. de Novembre l'enregistrement des lettres patentes, qui faisoient foi de l'opposition du Duc à la restitution, & qui le rappelloient de son gouvernement. La même chose fut exécutée au Parlement de Grenoble le 20. du même mois. Enfin quoique le Duc fût d'ailleurs assez mal avec Guillaume duc de Mantouë son frère, il lui envoya aussi une copie des lettres patentes, en le priant de la mettre dans ses archives; ce que le Roi trouva encore fort mauvais.

Cependant la princesse Marguerite, tante du Roi, & duchesse de Savoye, étoit morte à Turin le 16 jour d'Août. C'étoit une Princesse d'une prudence rare, d'une piété exemplaire, & d'un courage au-dessus de son sexe. Cette nouvelle obligea le Duc son mari de quitter la Cour, & de retourner dans ses Etats. Il y fut suivi bientôt après du bâtard d'Angoulême Grand Prieur de France, que la Cour avoit chargé d'exécuter la promesse faite au Savoyard. Il alla à Pignerol, d'où il retira la garnison Françoisé & le canon, aussi-bien que de Savillan, & remit ces deux places au Duc. Cette restitution au lieu de l'attacher davantage à la France, le rendit plus fier. Depuis ce tems-là il n'eut que du mépris pour Henri, comme Gonzague l'avoit prévu; & il ne cessa point de machiner contre le Roi & le royaume, à qui il étoit si redevable. La mort même ne put mettre fin à ses mauvais dessein. Il transmit toute sa mauvaise volonté à son fils, à qui il ne tint pas qu'elle n'eût tout son effet dans l'occasion, comme nous le verrons par la suite.

Les mauvais conseils qu'on donnoit au Roi lui firent faire encore en montant sur le trône beaucoup de changemens

HENRI
III.

1574.

* Louis.

Restitution
de Pignerol
& de Savillan,

HENRI III.
1574. pernicious dans le gouvernement & dans les finances. On vit ce Prince naturellement prodigue inventer mille voyes détournées, inconnues aux partisans mêmes, pour tirer l'argent des peuples. Ses profusions eurent bientôt épuisé l'épargne & le royaume. On parla aussi de le marier. La Reine mère, qui espéroit rester plus aisément maîtresse du gouvernement sous une Princesse étrangère, qui n'entendrait point la langue, proposa la Princesse Elizabeth, sœur du Roi de Suède, qui étoit d'une grande beauté. On députa Claude Pinart, un des quatre secrétaires d'Etat, pour en aller faire la demande; & il eut ordre de mener avec lui un habile peintre, nommé Nicolas Belon, pour apporter au Roi le portrait de la Princesse.

Tandis que tout se préparoit à la guerre, le Roi écrivit aux Rochelois. Par ses lettres, après avoir marqué combien il étoit disposé à la paix, il promettoit d'oublier tout le passé, exhortoit les rebelles à mettre les armes bas, & leur ordonnoit de restituer au plutôt les places dont ils s'étoient emparés, que chacun se retirât chez soi, & s'y tint tranquille, que si on avoit des plaintes à faire, on les lui adressât, qu'il y répondroit.

Comme ces lettres firent peu d'impression sur des gens déjà aigris, qui ne voyoient pas assez de sûreté dans ces promesses, le Roi leur en écrivit d'autres datées du 13. d'Octobre, par lesquelles il tâchoit de lever la défiance qu'auroient pû leur donner les préparatifs de guerre qu'on faisoit par son ordre; s'étendoit fort sur ses bonnes intentions pour la paix, & faisoit espérer que dans la suite on n'inquiéteroit personne au sujet de la religion. On ne parloit dans ces lettres, ni de permettre aux Réformés de tenir leurs assemblées, ni de convoquer les Etats du royaume, non plus que du Concile national qu'ils demandoient. Ce silence leur fit appréhender qu'on ne songeât qu'à leur ôter leurs ministres, pour les condamner ensuite sans les entendre. Ainsi ne voyant plus aucune espérance de paix, ils ne s'en préparèrent que plus vivement à la guerre. C'est pourquoi le Roi fut obligé de leur écrire une troisième fois, pour leur accorder l'exercice libre de leur religion. On remettoit à un autre tems la décision des autres articles.

En même-tems Pierre de Bourdeilles, Abbé de Brantome, se rendit à Broitiage par ordre du Roi, pour traiter de la paix avec la Nouë & les Rochelois. Jean de la Haye, Lieutenant de Poitou, s'étoit joint à cet Abbé. Quelques sujets de mécontentement l'avoient porté à se jeter du côté des Réformés; & pour faire sa cour à la Reine, il ne cherchoit qu'à pénétrer leurs desseins, dont ensuite il faisoit part à cette Princesse. Mais comme on le connoissoit pour un esprit vain & brouillon, qui par conséquent étoit suspect, on ne tenoit pas beaucoup compte de ses avis.

Tandis qu'on étoit donc assemblé à Angoulin, qui n'est qu'à deux lieux de la Rochelle, les députés des Rochelois arrivèrent de Lyon, ne rapportant pour toute réponse que ce que contenoient les dernières lettres du Roi. On leur accordoit la liberté de conscience, & on demandoit qu'ils restituassent les places qu'ils avoient prises. Du reste S. M. voulant prendre des mesures pour donner la paix à son royaume, leur permettoit de députer au prince de Condé en Allemagne. On leur avoit expédié pour cela un saufconduit; & on leur avoit donné Rogier, valet de chambre du Roi, pour les accompagner. Il étoit chargé de rendre un compte fidèle à la Cour des discours & des desseins des députés; d'examiner à qui ils parleroient en traversant le royaume; surtout d'observer exactement, lorsqu'ils passeroient à Paris, si on leur donneroit des lettres pour l'Allemagne, de qui elles seroient, & s'ils ne recevoient point aussi des lettres de change pour ce pays-là.

Cependant avant que la Cour partît pour Avignon, le Roi indigné des courses que les garnisons de Livron, du Poufin, & des autres postes que les Réformés occupoient sur le Rhône, faisoient dans tous les environs, leur envoya un Héraut d'armes, pour leur ordonner de rendre ces places. La Rochegude & Pierre Gourde commandoient dans le pays. Ils répondirent à cette sommation: Qu'ils étoient prêts de rendre à S. M. toute l'obéissance qui lui étoit dûë; mais qu'on en vouloit à la liberté de leurs consciences, à leurs biens, & à leurs vies mêmes; & qu'ils les défendroient jusqu'à la mort contre les perturbateurs du repos public. Après cette réponse ils ne pensèrent plus qu'à faire venir des provisions du Vivarais, &

HENRI
III.

1574.

Conférences.
d'Angoulin.

HENRI III.
1574.
à renforcer leurs garnisons. Saint Romain accourut du Languedoc à leur secours avec quelque Cavallerie, & trois enseignes de gens de pied. Il visita toutes les places, & se retira ensuite à Privas, pour être à portée des événemens. Peu de tems après, la garnison de Livron surprit Beaumont, & tailla en pièces quelques enseignes de Suisses, qui gardoient la place pour le Roi.

Prise du
Pouffin sur
les Réformés.

François de Bourbon prince Dauphin avoit environ dans son armée douze mille hommes, avec lesquels il alla mettre le siège devant le Pouffin. D'abord il batit la place avec quatorze pieces de canon, qui tiroient continuellement. Ensuite il fit monter toutes les troupes à l'assaut. Mais les assiégés le soutinrent bravement, & obligèrent les Royalistes de se retirer avec perte. Ce mauvais succès les découragea. Ils songeoient déjà à lever le siège, lorsque les murailles de la ville, qui d'ailleurs étoient assez foibles, ébranlées par le canon, & chargées par le rempart qu'on avoit élevé derrière, s'écroulèrent d'elles-mêmes. La brèche étoit si grande, que toute la diligence des assiégés ne put y remédier. Saint Romain accourut au bruit de cet accident, & fit abandonner la place. La garnison sortit pendant la nuit, & se retira à Privas. Les femmes & les enfans se chargèrent de tout ce qu'ils purent emporter, & furent conduits en lieu de sûreté. La chose s'exécuta avec tant d'adresse & de silence, qu'on ne s'en aperçût point dans le camp du Roi. Le matin les assiégeans entrèrent sans résistance dans cette ville déserte. Elle fut pillée; & le soldat y mit ensuite le feu. Il n'y eut qu'une seule maison qui se sauva de l'incendie.

De là les troupes victorieuses répandirent la terreur dans le Vivarais. On reprit la plûpart des places qu'occupoient les Réformés. On fit même une tentative sur Privas; mais elle ne réussit pas. Saint Romain vint au secours avec de nouvelles troupes; & le prince Dauphin fâché qu'on lui eût donné un successeur, se retira au Pouffin avec son armée. Ce fut-là qu'il en remit le commandement au Maréchal de Bellegarde. Celui-ci se rendit maître en peu de tems de Grane, de Loriol, & de Roynac, petites places que les Réformés avoient abandonnées. Il y mit ses troupes en quartier, parce que l'hyver approchoit, & qu'il est fort rude dans ce pais-
là,

là, à cause du voisinage des montagnes, & des ouragans qui y régnaient dans cette saison. Le Roi manda en même-tems à Monbrun de mettre bas les armes, & de se retirer chez lui. Mais il ne fut point obéi. Monbrun s'en excusa, comme avoient fait les autres, sur ce qu'il n'y auroit pas de sûreté pour sa personne; & continua ses hostilités.

La Cour étoit déjà arrivée à Avignon, d'où le Roi dépêcha Belloy au duc de Damville, qui étoit alors à Montpellier, avec des lettres pleines de grands témoignages d'affection. C'étoit un effet des intrigues de ceux qui conseilloyent la guerre à sa Majesté. Ils voyoient le Duc soutenu de ses deux frères Charles de Meru & Guillaume de Toré. Il étoit encore appuyé par son beau-frère Gilbert de Levi comte de Ventadour, qui étoit très-puissant dans la province, où il venoit de lever des troupes nombreuses. Ainsi ils regardoient comme un coup de partie de le détacher des Protestans & des autres Confédérés; & il leur sembloit qu'il n'y avoit point de moyen plus sûr que de le rendre suspect à son parti, en l'engageant dans quelque négociation.

Le Duc s'aperçut du piège; & il ne voulut donner audience au député de la Cour que dans une assemblée publique. Belloy y parut; & ayant eu ordre d'exposer sa commission, après qu'il y eût satisfait, le Duc répondit que tout son parti, & lui singulièrement, étoient disposés à rendre toute obéissance à sa Majesté, & à concourir à la tranquillité publique; que la paix seule pouvoit sauver la France; que deux ans auparavant on avoit eu la mauvaise foi de la violer, par les conseils pernicioeux de certaines gens; que par là on avoit jetté le désespoir dans les esprits, & obligé de recourir aux armes ceux-mêmes qui les avoient le plus en horreur; qu'il falloit par conséquent avant toutes choses retrancher la cause des justes défiances qu'on avoit conçûes, & pourvoir d'une manière convenable à la liberté de conscience & à la sûreté d'un chacun.

Belloy eut beau représenter les ordres du Roi, & joindre même les menaces aux prières, pour engager à l'obéissance; Saint Romain l'interrompit hardiment au nom de tous les Protestans; & lui adressant la parole avec une fermeté, qui lui fit passer les bornes de la modération, il dit: Que dans la

HENRI
III.

1574.

La Cour
négocie avec
Damville.

 HENRI
 III.
 1574.

défense de la cause de Dieu, qu'il soutenoit, il n'avoit eu jusques-là que trois hommes en tête; que la mort avoit enlevé le premier au moment qu'il s'y attendoit le moins, & lorsqu'il se croyoit au comble de ses vœux; qu'il y avoit lieu d'espérer que le second, qui étoit le duc d'Alençon, après avoir été indignement soupçonné à tort par leurs ennemis, jugeroit mieux de leurs intentions, & leur deviendroit même dans la suite entièrement favorable; que le Roi étoit le troisième; qu'ils auroient toujours pour sa Majesté le respect qui lui étoit dû; mais que s'il continuoit à persécuter les vrais serviteurs de Dieu, & que l'exemple de son frère ne le rendît pas plus sage, il éprouveroit lui-même à la fin la vengeance divine. Quand on rapporta cette réponse à la Reine mere, quelque fière & quelque hardie qu'elle lui parût, comme le duc d'Alençon s'y trouvoit intéressé, elle conseilla au Roi de n'en faire paroître aucun mécontentement pour le présent, & de continuer la négociation déjà entamée. Par-là elle espéroit de rendre le duc de Damville suspect à son parti, ou du moins de l'amuser.

Mais il arriva alors un accident qui rompit les conférences, & qui acheva de déterminer Damville à la guerre. René de Villequier venoit d'obtenir l'agrément du Roi pour quitter la Cour, & se retirer dans ses terres. On arrêta en même tems un homme sur quelques soupçons; & ayant été appliqué à la question, il avoua qu'il avoit été suborné par ce Seigneur pour empoisonner le Duc. Quand on sçut cette nouvelle à la Cour, le sieur de Neuville de Villeroy fut d'avis qu'on fit de plus amples informations de cette affaire. Mais le Duc en jugea autrement. Moins en peine de s'assurer du crime, que de donner un exemple de terreur capable d'épouvanter quiconque oseroit tenter la même chose, il fit sur le champ condamner le traître à la mort. La nuit même il fut exécuté aux flambeaux.

En même tems Monbrun d'un côté se mit à courir le Dauphiné, tandis que de l'autre Damville à la tête des Protestans & des Confédérés alla assiéger Saint Gilles. Cette place est située sur le bord du Rhône opposé à Avignon, dont elle n'est pas éloignée. Le Duc la fit battre si furieusement, que de la Cour on entendoit le bruit du canon. Au reste il ne fut

pas possible d'envoyer à tems du secours aux assiégés, parce que l'armée Royale étoit alors occupée devant Livron.

Le sieur de Roësses commandoit dans la place avec quatre cens hommes de garnison. Le maréchal de Bellegarde faisoit le siège, & avoit dans son armée quatorze compagnies des Gardes, onze enseignes de Suisses, douze d'arquebusiers Dauphinois, neuf de Piémontois, trois cens hommes de vieilles bandes, quatre compagnies de Gendarmes, huit cornettes de Reîtres, & vingt-deux pieces de grosse artillerie. De Roësses fit d'abord deux sorties de jour & de nuit, qui incommodèrent fort les assiégeans. Cela ne les empêcha pourtant pas de dresser trois batteries. Elles commencèrent à jouer le vingt-un de Decembre; & au bout de deux jours pendant lesquels il y eut onze cens coups de tirés, elles firent une brèche de six cens pas. Cependant le Maréchal ne la jugea pas encore assez grande, pour tenter un assaut. Il fit transférer ailleurs ses batteries. Quatorze cens coups de canon furent encore tirés, & firent une brèche plus grande que la première. En même tems les assiégeans se rendirent maîtres du fossé, où ils se couvrirent de gabions, prêts à donner l'assaut.

Quelque résistance que fissent les assiégés ils ne purent empêcher ce logement. Ils n'avoient qu'une seule piece de campagne, qu'ils faisoient habilement passer d'un lieu à l'autre. On eût dit qu'ils en eussent eu plusieurs. Par cette manœuvre ils incommodèrent fort le camp du Roi. Pour montrer plus d'assurance, du haut de leurs murailles ils lançoient mille brocards contre les assiégeans. Ils eurent même la hardiesse, pour insulter le Général, d'élever au bout d'un pieu un fer de cheval avec un chat & des gans; voulant marquer par-là, que la ville représentée par le chat qui se défend de sa griffe, n'étoit pas un morceau pour le Maréchal, que le fer à cheval désignoit.

Le lendemain vingt-six de Decembre, toutes les troupes du Roi montèrent à l'assaut. L'attaque fut longue & opiniâtre. Les femmes mêmes & les enfans étoient sur la brèche avec les soldats de la garnison, & se défendoient courageusement. Enfin les Royalistes furent repoussés; la perte qu'ils firent en cette occasion fut si grande, qu'ils restèrent dans l'inaction.

HENRI
III.

1574.

Siège de
Livron par
l'armée du
Roi.

pendant plusieurs jours. Les assiégés profitèrent de cet intervalle pour relever leurs brèches. Cependant les batteries des assiégeans recommencèrent à foudroyer la place. Le sieur de Roëffès avoit été tué au dernier assaut avec deux Capitaines. Cet accident n'avoit point fait perdre courage aux Réformés. La Haye, jeune & brave, fut celui sur lequel ils jettèrent les yeux pour le mettre à leur tête. Une blessure le retenoit au lit lorsqu'on lui porta cette nouvelle; il s'excusa d'abord de cet emploi sur sa jeunesse; il l'accepta & commença par réparer les murailles, & faire élever de nouveaux retranchemens; il se servit pour cela d'un Ingénieur très-expert, nommé Julier.

Tandis que la guerre étoit si vivement allumée dans les deux partis, la Cour s'occupoit de scènes bien différentes. Le Roi qui avoit naturellement de la piété, étoit grand amateur de certains spectacles que l'antiquité connoissoit à peine, ou qu'elle eut toujours en horreur. Il trouva dans une ville de la domination du Pape, une belle occasion de satisfaire cette inclination; des hommes déguifés faisoient à Avignon des processions pendant l'Avent. Henri ne manqua pas de s'y trouver.

Origine des
Pénitens.

Il y avoit environ cent ans que la superstition prenant de jour en jour de plus fortes racines dans le sein de la Religion à la faveur d'un culte arbitraire, avoit donné naissance à une secte de gens qui faisoient profession publique de pénitence. Non contents de la porter dans le cœur, ils avoient prétendu la produire au dehors par des marques extérieures. Ainsi comme dans l'ancienne loi on se revêtoit d'un sac dans les accidens funestes, ceux-ci prirent cet habillement; ils donnèrent de même un sens détourné à ce passage des Pseaumes, où David dit, qu'il est soumis aux fleaux de la colère du Seigneur; & dans cet équipage ils alloient se frotter par les ruës; c'est pour cela qu'on leur donna le nom de *Flagellans*. Gerson chancelier de l'Université de Paris, & le plus sain Théologien de son tems, écrivit dès-lors contr'eux. Cependant les Papes jugèrent depuis de cet établissement autrement qu'on n'avoit fait d'abord; ils lui accordèrent leur protection, & l'érigèrent en confrérie; de là vient qu'aujourd'hui en Italie on court en foule s'y enrôler comme dans

*Quoniam ego
in flagellis
paratus sum.*

une pieuse milice , persuadé que par là on obtient la rémission de tous ses péchés. Dans la suite les confrères se distinguèrent par leurs couleurs ; comme autrefois Rome entière fut partagée entre la faction bleuë & la faction verte ; on vit de même en différens endroits les Pénitens bleus , les Pénitens blancs , & les Pénitens noirs , causer une espèce de schisme dans l'Eglise. Depuis , ces dévotions jusqu'alors inconnues à la France & à tous les païs de l'obéissance de nos Rois , s'introduisirent aussi parmi nous ; de là des esprits ambitieux prirent occasion d'exciter des brouilleries dans l'Etat ; la superstition fit tomber la majesté du trône même dans le mépris.

Le Roi voulut donc assister aux processions des Pénitens ; & tous les Seigneurs de la Cour suivirent l'exemple du Prince. Le cardinal Charles de Lorraine fut de ce nombre ; dans une de ces cérémonies il sentit sur le soir un peu de froid , & fut pris sur le champ d'une fièvre violente , elle étoit accompagnée de grandes douleurs de tête , qui furent suivies de transports & d'insomnies. Il mourut enfin deux jours avant Noël.

C'étoit un homme qui possédoit de grandes qualités d'esprit & de corps ; mais que son inconstance naturelle & une ambition démesurée rendirent fatal au Royaume , & même à toute sa famille. On ne vit jamais de caractère plus bizarre ; ferme dans l'adversité , il étoit d'une fierté insupportable lorsque la fortune favorisoit ses desseins ; c'est ce que lui reprocha plusieurs fois son frère François duc de Guise , qui par sa valeur porta si haut dans les commencemens la gloire de la France & celle de sa maison , & que le malheur des tems où il vécut , empêcha seul de la pousser encore plus loin.

Quelques curieux remarquèrent que le Cardinal vint au monde le jour même de Saint Mathias , jour fameux par la naissance de l'Empereur Charles V. & par la prise de François I. à Pavie ; comme si la décadence du nom François , & le commencement d'une vie qui devoit être si funeste à la France , eussent dû avoir la même époque. Destiné à l'état Ecclésiastique , il s'appliqua d'abord pendant sa jeunesse à l'étude , & fit de grands progrès dans les sciences ; ensuite

HENRI
III.

1574.

Mort du cardinal de Lorraine.

~~_____~~
 HENRI III. 1574. il se donna tout entier aux affaires, il y acquit bientôt une habileté beaucoup au dessus de son âge ; naturellement éloquent, il avoit outre cela un air & un geste qui donnoient à ses discours une grace & une majesté infinies. Du reste il étoit inquiet, brouillon, incapable de se fixer, jamais content du présent, toujours soupirant après un avenir incertain, roulant toujours de nouveaux desseins. Dans les commencemens, soit pour se donner un air de dévotion, soit pour entretenir l'esprit de parti dans le Royaume, il se déclara pour la réforme, & parut assez porté pour la confession d'Ausbourg ; il la proposa au colloque de Poissi, & fit même espérer au duc Christophle de Wirtemberg de l'appuyer en France. Mais ensuite l'ouverture du concile de Trente & le feu de la guerre civile allumé par tout le Royaume, lui firent changer de système. Ennemi mortel des Protestans depuis son retour du Concile & la mort de son frère, il se déclara le protecteur du Clergé à qui il devint lui-même à charge ; car on le taxa d'avoir conseillé l'aliénation du patrimoine de l'Eglise pour fournir aux frais de la guerre, & pour faire sa cour à la Reine. On le regarda aussi comme l'auteur des pensions qu'on accorda à la Noblesse sur les plus riches Abbayes. Ainsi également odieux aux deux partis, il emporta avec lui la haine des uns & des autres.

On crut qu'il avoit été empoisonné par l'odeur d'un flambeau qu'on portoit le soir devant lui. Celui qui a écrit la vie de Dom Claude Abbé de Cluny, dit que ce fut par une bourse que lui présenta Mathurin Garnier de Saint Barthelemi, fameux empoisonneur ; & que le Cardinal étant venu à l'ouvrir, il en sortit un poison subtil qui pénétra dans un moment jusqu'au cerveau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se plaignit du mal de tête dès Lyon, avant le voyage d'Avignon ; & que dès-lors, soit vanité, soit qu'il pensât véritablement de la sorte, on l'entendit souvent soupirer après la mort, pour régner avec Jesus-Christ. Lorsqu'il fut à Avignon il reçut des lettres de Paris, par lesquelles ses amis l'avertissoient de ne pas sacrifier le Clergé à la faveur de la Cour : Qu'on disoit hautement que l'Amiral de Coligny tout ennemi déclaré qu'il étoit de l'Eglise, ne lui avoit pas tant fait de mal que lui, qui s'en disoit le protecteur. Ces

nouvelles donnèrent un chagrin extrême au Cardinal, qui ménageoit beaucoup sa réputation, parce qu'il la regardoit comme l'ame de son parti. Ce chagrin dégénéra en une maladie mortelle, pendant laquelle on l'entendit se plaindre souvent des bruits qu'on répandoit contre lui.

Le Cardinal avoit été visité pendant sa maladie, du Roi, de la Reine, & des principaux Seigneurs de la Cour. Tous ne prirent pas également part à sa mort; Henri fut celui que cette perte toucha le moins. Il avoit vû à la Cour sous le règne de Charle IX. la princesse Louïse de Lorraine fille de Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont, & dès-lors il avoit été sensible à ses charmes; il la revit en Lorraine lorsqu'il partit pour la Pologne. Cette vûe acheva de le déterminer à l'aimer; mais il avoit jusque-là dissimulé sa passion; dès que le Cardinal eut les yeux fermés, il la déclara à la Reine, persuadé que cette mort auroit effacé de son esprit les frayeurs que lui causoit le souvenir du règne de François II. Aussitôt on dépêcha en Suède Bourriq, pour arrêter la négociation de Pinart; il fut chargé de passer aussi par la Lorraine, pour instruire le Duc des intentions du Roi. Conformément à ces ordres Pinart supposa quelques prétextes, pour prendre congé du roi de Suède, dont il fut fort mal reçu, & qui pensa lui faire un mauvais parti. Pour la Princesse Elisabeth qu'on destinoit au Roi, sept ans après elle épousa le Prince Christophle fils d'Albert duc de Mekelbourg.

Tandis que ces choses se passioient en Dauphiné & en Languedoc, Louis de Bourbon duc de Monpensier n'étoit pas oisif en Poitou; quoiqu'on lui conseillât de faire le siège de Pons, il suivit les ordres qu'on lui avoit donnés de ne pas attaquer cette place, & alla camper le premier de Septembre devant Fontenai-le-Comte; la ville avoit été fortifiée à la hâte par la Nouë, depuis la dernière tentative qu'on y avoit faite inutilement. Saint-Etienne y commandoit avec quatre cens hommes de garnison, & vingt Gentilshommes de la Noblesse du pais; ils n'avoient au reste pour toute artillerie que deux coulevrines, un canon médiocre, & deux petites pièces de campagne.

Le duc de Monpensier fit d'abord attaquer le faubourg

HENRI
III.
1574.

Le Roi pense
à épouser
Louïse de
Lorraine.

Guerre en
Poitou.

HENRI
III.

1574.

Prise de Fontenai-le-Comte par le duc de Monpensier.

des Loges qu'il emporta après quelque légère résistance, & obligea les assiégés de se retirer dans la ville. Les Royalistes perdirent à cette attaque le jeune Marquis de Saluces. Elle fut suivie de deux ou trois forties que firent les Protestans commandés par Montigny, Corchicault, Samson & Pierre-Longue. Là le régiment de Jacques de Clermont d'Amboise Seigneur de Bussy, fut fort mal mené, le canon même fut en danger; outre un étendart que les assiégés enlevèrent, les troupes du Roi y perdirent beaucoup de monde.

On dressa ensuite une batterie contre le château & la tour de Lamproie. Charles Rouault de Landereau foudroya les forts de Guinefolle & des Dames, & ayant poussé sa tranchée jusqu'au pied de la muraille, il y fit donner l'assaut sur les quatre heures du soir le quinze de Septembre. D'abord ses troupes montèrent sur la brèche avec une ardeur incroyable; les assaillans avoient même déjà pénétré jusqu'au retranchement qu'on avoit tiré en dedans, lorsqu'ils se virent attaqués en flanc d'un cavalier que les assiégés avoient élevé, & par la mousqueterie d'une tour carrée où on avoit jetté une troupe d'arquebusiers sous les ordres du capitaine Pic. En même tems le capitaine Brave qui commandoit les gardes de la Nouë, suivi de quarante hommes tous gens d'élite, fondit sur eux d'une telle force, qu'il les obligea de se retirer avec perte. Bussy fut blessé à cette attaque avec Tiraqueau & Bellebat, le capitaine Moulin y périt; Philippe de Chateaubriand des Roches-Baritaut, & le sieur de Landereau accoururent au secours de leurs gens; mais ils ne purent tenir eux-mêmes contre le grand nombre des assiégés qui tomba sur eux; ils furent emportés par leurs troupes qui reculoient en désordre. Cependant pour ne pas paroître avoir eu le dessous, ils passèrent la nuit sur la brèche, couverts de fascines & de sacs de laine; & le lendemain dès le point du jour ils regagnèrent leurs tranchées.

Tandis qu'on donnoit l'assaut au château, le capitaine Péricard du régiment de Serriou, fit appliquer les échelles à la porte des Loges. Jean de Chambes comte de Monfореau attaqua de son côté la porte de la riviere, afin d'affoiblir les assiégés en les obligeant de partager leurs troupes; mais ils furent encore repoussés à ces deux attaques avec la même

même vigueur ; enfin les Royalistes ayant entrepris de loger quarante arquebusiers sur la brèche afin de tirer du haut en bas sur ceux de la ville , ceux-ci songèrent à capituler. Saint-Etienne demandoit qu'il fût permis à la Noblesse de se retirer avec chevaux , armes & bagages , & à la garnison , de sortir en armes. Le duc de Monpensier qui avoit son quartier à Benet , passa l'article qui regardoit la Noblesse ; pour celui où il s'agissoit de la garnison , il refusa de le signer , dans l'espérance , dit-on , que cette distinction mettroit la division parmi les assiégés , & donneroit lieu aux Royalistes d'emporter la ville de vive force. En effet peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains dans la place. La garnison frémissoit de rage , comme si la Noblesse eût pensé à trahir ses intérêts. Sur ces entrefaites , les assiégeans ayant dressé une batterie de neuf pièces de canon qui recommencèrent à tirer contre la tour de Lamproie , la vûe du danger commun réconcilia les assiégés.

Cependant ils ne purent éviter leur perte ; déjà tout étoit disposé pour donner l'assaut à la ville de differens côtés ; quand les assiégés parlèrent encore une fois de se rendre ; mais tandis qu'on dressoit les articles de la capitulation , les Catholiques se rendirent maîtres du fort de Guinesolle , soit par la lâcheté , soit par la trahison de Masseroulli qui y commandoit ; de là s'étant écoulés insensiblement dans la place , ils s'en emparèrent. Saint-Etienne avec environ quarante hommes de la garnison furent conduits au duc de Monpensier ; le reste fut désarmé , & sortit de la place le bâton blanc à la main ; les vieux soldats du régiment de Serriou en usèrent fort bien avec eux ; mais ils furent assez mal traités par les milices. Les Catholiques perdirent à ce siège deux cens hommes , les blessés furent encore en plus grand nombre ; du côté des assiégés on compta environ trente morts ; du nombre desquels furent les capitaines Champagne & Pierrelongue. On laissa pour commander dans la place , le sieur de Chateaubriand avec quatre cens hommes de garnison , & cent hommes de cavalerie légère ; le Ministre Moulin fut aussi arrêté. Interrogé qui avoit porté la ville à prendre les armes contre le Roi , il en rejeta la faute sur la Noblesse , sur quoi il fut pendu par ordre du Duc ; qui voulut

HENRI
III.

1574.

par là venger la mort du Père Babelot Cordelier son confesseur, que les Protestans avoient fait mourir dans les guerres précédentes.

De Benet l'armée du Roi marcha à Vouille, d'où elle se rendit devant Lusignan au commencement d'Octobre. Cependant la Nouë fit une tentative sur Marans; mais elle ne lui réussit pas, il y perdit même le capitaine Brave. Ainsi il se retira à Pons dans la Saintonge, où commandoit Jean de Pons de Plaffac.

Prise de Lusignan.

Lusignan qui a donné le nom à cette maison illustre d'où sont sortis tant de Monarques & tant de Princes que l'univers Chrétien révéra, & qui possédoient encore il n'y a pas longtems les royaumes de Jerusalem & de Chypre, étoit situé sur une haute colline d'une étenduë assez raisonnable; la place étoit divisée en haute & basse ville; sur le sommet de la colline étoit bâtie la citadelle, séparée de la ville par une grande esplanade qu'il falloit traverser pour aller au château. Elle étoit défenduë par une espèce de bastion, dit communément la porte Geoffroi, bâti entre le midy & l'occident, fortifié de deux grandes tours, & d'un fossé large & profond. On entroit au château par un pont levis, & on trouvoit à gauche dans la grande place la tour de l'horloge, ou le beffroi, qui étoit fort haute & très-forte. De la porte Geoffroi on avoit tiré un double mur de communication à la tour de Mélusine, bâtie hors du corps de la place. C'étoit au fond de cette tour que se voyoit la fameuse fontaine de Melusine, dont nos poëtes racontent tant de fables. Tout proche étoit une porte secrète qui conduisoit à la rivière de Vonne qui coule au pied de la place; de là on passoit au ravelin de la Vacherie, par un chemin pratiqué dans la contrescarpe; il y avoit encore une troisième porte appelée la porte de l'Echelle.

Le château avoit eu autrefois plusieurs édifices très-magnifiques, dans la suite ils avoient été négligés, & tomboient alors en ruines, on y admiroit encore sur tout les restes d'un portique superbe, dont la vûë s'étendoit vers le nord sur un verger spacieux & de vastes prairies toujours vertes; de la porte de la ville en tournant à droite vers ce verger, on rencontroit un ouvrage qui n'étoit que de terre,

nommé le fort des Dames, & l'entrée du château étoit défendue par une tour fort haute, appelée la tour Poitevine; la basse ville étoit ce qu'il y avoit de plus agréable, elle seroit comme de faubourg à la haute.

Lorsque l'armée du Roi fit le siège de Lusignan, René de Rohan sieur de Frontenay s'étoit jetté dans la place avec environ quarante Gentilshommes, & six cens soldats tous choisis. D'abord il fit mettre le feu à la basse ville & à quelques bourgs bâtis sur les collines, dont la place est environnée, & qui la commandoient, de peur que les ennemis ne s'y logeassent. Ensuite il fit aussi brûler un village, appelé la Font-de-Cef, & y fit élever un fort, qu'il nomma le fort du Lion, pour défendre les approches de la haute ville, qui étoit assez foible de ce côté-là.

Le 13. d'Octobre l'artillerie commença à foudroyer la ville. On tira environ trois cens coups de canon contre la porte Geoffroi & le Beffroi. Le lendemain les assiégeans dressèrent trois batteries de vingt pièces de canon. On compta ce jour-là plus de huit cens coups, & mille soixante & dix le jour suivant, en sorte que la brèche se trouva être de quarante pieds de front. Aussitôt les assiégés travaillèrent à la réparer. Cependant le duc de Monpensier fit solliciter la ville de se rendre. Cette manœuvre lui avoit réussi au siège de Fontenay. On promit aux Réformés la vie, & la liberté de se retirer en paix où ils voudroient, sans qu'on dût les inquiéter sur le passé, ou sur la religion. Mais ils répondirent: Que la cause qu'ils défendoient ne les regardoit pas seulement; que tous les Protestans du royaume y étoient également intéressés; qu'ils demandoient par conséquent qu'il leur fût permis de consulter là dessus le sieur de la Nouë, & de prendre l'avis des Eglises réformées; que quand le duc de Monpensier auroit accordé une trêve, & retiré ses troupes de devant la place, on députerait vers la Nouë, & en Languedoc.

Après cette réponse, le Duc, qui n'étoit pas d'humeur à accepter ces conditions, défendit à l'armée d'avoir aucun commerce avec ceux de la ville. Ensuite, malgré les sorties des assiégés, il se rendit maître du verger, où l'on n'avoit mis aucunes troupes, & y fit pointer une batterie contre le ravelin de la vacherie. On tira le vingt-trois d'Octobre plus

HENRI
III.

1574.

de douze cens cinquante coups de canon dans cet endroit. **HENRI** Alors les royalistes montèrent à l'assaut. On se battit jusqu'au **III.** soir avec acharnement. Enfin les assiégeans furent obligés de se retirer avec perte. Les morts restèrent ensevelis dans les ruines de la muraille. Buffy d'Amboise fut lui-même blessé à cette attaque, où il fit fort bien son devoir. La perte fut plus grande du côté des assiégés; ils eurent sept de leurs principaux officiers de tués, entr'autres le brave Chaillou, qui eut la jambe emportée d'un boulet de canon, & René de Sainte Marthe de Chateauneuf. Quelques jours après les assiégés firent une sortie pendant la nuit, où ils emportèrent le retranchement que les assiégeans avoient fait dans le verger, passèrent au fil de l'épée tout ce qui se presenta, mirent le feu aux poudres, & rentrèrent dans la ville chargés de butin. Ils encloïèrent aussi sept canons; mais ils ne laissèrent pas de servir encore dans la suite, parce qu'il fut aisé d'en retirer les cloux sans les gêter.

1574.

Depuis cet échec les travaux du siège furent poussés avec beaucoup de lenteur. La désertion s'étoit mise dans le camp du Roi; la poudre commençoit à y manquer. Le mois de Novembre se passa tout entier à ruiner les petits forts des environs, qui servoient de retraite aux ennemis. Enfin l'armée ayant été grossie de six cens hommes commandés par Saint Martin, & de douze cens Reîtres, le duc de Monpensier fera la place de plus près, résolu de l'avoir par la famine, s'il ne pouvoit l'emporter de force. Quelques femmes de qualité qui étoient dans la ville s'étant trouvées enceintes, demandèrent inutilement permission de se retirer, elles ne purent l'obtenir.

En même-tems le comte de Monforeau fut détaché avec quelques Reîtres, pour aller attaquer les troupes que Jean de la Haye tenoit en Saintonge autour de Pons. La Haye alloit continuellement du camp du Roi à la Rochelle, & de la Rochelle au camp. Il se rendit suspect aux deux partis, en voulant se rendre nécessaire. Le Comte fit part de sa commission aux gouverneurs de Saint Jean & de Saintes. Ils joignirent leurs forces; & tombant sur les troupes de la Haye, ils lui tuèrent cent hommes; le reste se dissipa.

Pendant ce tems-là la Cour travailloit à gagner le vicomte de Rohan. On lui fit écrire par sa sœur Françoisé de Rohan

de la Garnache. Elle l'exhortoit à penser à ses intérêts ; à accepter les conditions qu'offroit le duc de Monpensier, dont on avoit fait porteur René de Tournemine, Baron de la Hunaudaye, seigneur Breton, allié de la maison de Rohan ; & à ne pas courir à sa perte, pour soutenir l'aveugle témérité de son parti. Mais le Vicomte se moqua des lettres de sa sœur ; & quelques avances que fit le sieur de Tournemine, qui s'offroit de conférer avec lui quelque part qu'il voulût, il refusa constamment de le voir. D'un autre côté la Nouë écrivoit lettres sur lettres, pour encourager les assiégés par l'espérance d'un prompt secours, & par les relations avantageuses qu'il leur envoyoit des succès du prince de Condé en Allemagne, & du duc de Damville en Languedoc.

Cependant on étoit réduit dans la ville aux plus dures extrémités. L'hiver étoit extraordinairement rude. Les soldats étoient tous nus ; ils n'avoient pas même de souliers. D'ailleurs les vivres manquoient dans la place. La garnison ne vivoit plus que de chats, de rats, & de la chair des chevaux que les soldats alloient voler la nuit. Ils entroient même jusque dans les maisons bourgeoises, d'où ils enlevoient tout ce qu'ils trouvoient à leur bienéance. Cette nécessité rendoit les troupes à charge aux habitans, & moins dociles à l'ordre de leurs officiers. La disette devint encore plus grande dans la suite. Le canon de l'armée royale abbatit un moulin à eau, qui étoit dans une des tours de la ville ; & les moulins à bras du château ne pouvoient pas fournir une quantité de farine suffisante pour nourrir tant de monde. On n'avoit outre cela dans le château, ni bois pour chauffer les soldats, ni matériaux pour construire les ouvrages nécessaires à la défense. Il falloit démolir les maisons des particuliers pour subvenir à ces besoins ; & cela ne pouvoit encore se faire sans aigrir les habitans.

Malgré toutes ces extrémités les assiégés ne parloient point encore de se rendre. Le duc de Monpensier s'impatientsa de cette résistance opiniâtre ; il fit attaquer le fort des Dames. On y attacha le mineur : mais les assiégés firent une contremine ; & cette tentative des royalistes ne tourna qu'à leur désavantage.

On en étoit-là, lorsque François de la Beraudière sieur de l'Isle Rouhet, se presenta au pied des murailles, & demanda

HENRI
III.
1574.

HENRI
III.
 1574.

da à parlementer de la part du Roi & de la Reine. Aussitôt le sieur de Rohan députa Pierre Chouppes & Barronnière pour cette entrevûë. La Beraudière leur montra les lettres de leurs MM. qui offroient aux assiégés les mêmes conditions que le duc de Monpensier. Les députés en firent leur rapport au Vicomte ; mais ils ne rapportèrent à l'envoyé de la Cour que la même réponse qu'on avoit déjà faite.

Les troupes du Roi cependant avoient poussé leur tranchée jusque sur le bord du fossé du fort des Dames, lorsque le Capitaine Terrefort, suivi de Puividal son Lieutenant, à la tête d'une troupe de braves fit une sortie, & les obligea de se retirer. Enfin le 22. de Novembre l'artillerie recommença à tirer contre le ravelin de la Vacherie, le fort des Dames, & les murailles de la ville de ce côté-là ; dix-huit gros canons, & quatre coulevrines, tirèrent seize cens trente-quatre coups. On n'en vint pourtant pas encore alors à l'assaut. Le lendemain les batteries recommencèrent dès le grand matin, & achevèrent de ruiner les fortifications de la place. Pendant ce tems-là les troupes du Roi, partagées en trois corps, étoient en bataille, prêtes à aller à l'attaque.

Le signal fut donné vers le midi, & toute l'armée royale assaillit la ville de trois côtés. Le plus grand effort fut au ravelin de la Vacherie ; il étoit défendu par René de Valzergues sieur de Serré. Jean Léomont de Puygaillard, René de Rochechouart de Mortemar, & Jean Coëme Lucé, à la tête de leurs troupes y montèrent impétueusement. On se battit long-tems de part & d'autre avec une égale opiniâtreté. Déjà les catholiques s'étoient rendus maîtres de la brèche ; déjà les assiégés se voyoient sur le point d'être enveloppés par le grand nombre des royalistes, qui augmentoient de moment en moment, & qui travailloient à enfoncer la porte du château à coups de hallebardes, tandis que ceux de la ville, que le canon de l'armée du Roi incommodoit, faisoient du fond du ravelin, où ils s'étoient retirés, un feu continuel sur eux ; lorsqu'une partie de la muraille qui soutenoit le portique, dont nous avons parlé, ébranlée par le canon, s'écrouta subitement, & ensevelit une grande partie des assaillans sous ses ruines.

Cet accident rendit tous leurs efforts inutiles. Ils combattirent

avec vigueur depuis midi, jusqu'à revenir plusieurs fois à la charge. Mais sur le soir ils ne firent plus que se battre en retraite, & se retirèrent à leur camp en faisant bonne contenance. Ils laissèrent à cette attaque plusieurs morts & plusieurs blessés; du nombre de ces derniers fut le Seigneur de Lucé, qui mourut peu d'heures après de sa blessure. Par sa mort il laissa de grands biens dans le Mans à Jeanne de Lucé sa sœur, qui venoit d'être promise à Louis comte de Montafier, seigneur de Piémont. Elle épousa depuis le prince François de Bourbon, de l'illustre maison de Conti. Le lendemain le Capitaine Terrefort mourut d'une pleuresie, regretté de tout son parti. Depuis ce jour-là les troupes du Roi se contentèrent de faire un logement au fort des Dames, & un autre au pied de la tour Poitevine. Comme ils n'avoient plus à faire qu'à des gens accablés par les fatigues & les travaux d'un long siège, ils ne pensèrent qu'à travailler tranquillement à à ruiner les fortifications de la place par les mines & par la sappe.

Cependant l'artillerie recommença à battre la ville. La garnison étoit réduite à quatre cens cinquante arquebusiers, & il n'y avoit pas plus de quatre-vingt gendarmes dans la place. Mais tous étoient résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Sur ces entrefaites Serriou Mestre de camp renoua un traité que le sieur de Puygaillard avoit commencé avec les assiégés, & que sa maladie avoit interrompu. On convint du lieu des conférences. Le sieur de Milly, & le Baron de la Hunaudaye entrèrent dans la place en qualité d'otages; & les députés des assiégés se rendirent à Rangonniere. Les articles accordés furent: Que le vicomte de Rohan & tous les gentilshommes de sa suite, sortiroient de la ville avec armes & bagages; que la garnison sortiroit de même en armes, mais enseignes ployées, & méches éteintes; & qu'on lui donneroit une escorte, pour la conduire à la Rochelle; que les ministres Protestans auroient permission de se retirer; qu'on laisseroit dans la place le canon, les magasins de vivres, & les munitions de guerre en l'état où ils étoient; que tous les biens confisqués au profit du Roi par le duc de Montpensier demeureroient à leurs maîtres, & qu'il feroit publier une amnistie pour tous ceux des bourgeois qui voudroient rester

HENRI
III.

1574;

HENRI dans la ville. A ces conditions le vicomte de Rohan s'engageoit à rendre la place au Roi. On prit des otages de part & d'autre; le sieur de Milly & le Baron de la Hunaudaye pour les Catholiques; de Chouppes, Frappiniere, Tiffardiere & Boiffec pour les Reformes; & on convint d'en faire l'échange de bonne foi dès que la capitulation auroit été exécutée. Cela se passa le 25. de Janvier de l'année suivante.

III.
1574.

Les Protestans perdirent à ce siège deux cens hommes de troupes réglées, & vingt-cinq Gentishommes. Les Catholiques y eurent plus de huit cens hommes de tués. Ensuite, à la sollicitation de la province, le Roi ordonna que ce château, le plus fameux, & le mieux bâti du royaume, seroit rasé. Mery de Barbezières sieur de Chemerault fut chargé de cette commission; & il s'en acquita en peu de tems à l'aide des payfans des environs, qui accouroient en foule pour travailler à la démolition. On ne fit pas même grace à cette fameuse tour de Melusine, que nos auteurs ont renduë si célèbre par les fables qu'ils en ont racontées. Néanmoins bien des gens étoient d'avis qu'on l'épargnât, comme un monument antique, digne de la postérité.

Affaires
d'Angleterre
& d'Escole.

Cependant le duc d'Alençon entretenoit toujous commerce de lettres avec la Reine Elizabeth, & pressoit la conclusion de leur mariage. Cette Princesse paroissoit enfin résoluë à se donner un époux; & il sembloit qu'elle jetteroit volontiers les yeux pour cela sur ce jeune Prince. Dès le vivant de Charles IX. elle avoit donné des marques de la part qu'elle prenoit à ses intérêts. A peine eut-elle appris qu'on l'accusoit, conjointement avec le Roi de Navarre son beau-frère, de vouloir exciter des troubles dans le royaume, qu'elle chargea Valentin Dal, successeur de Walsingham, son ambassadeur à la Cour, de représenter à la Reine mere, qu'il étoit de son intérêt de ne pas croire légèrement aux rapports qu'on lui faisoit contre la famille royale. En même-tems elle avoit donné ordre à Thomas Wilkesy, secretaire de l'ambassadeur, d'assurer en particulier ces deux Princes de sa protection. Elle envoya même exprès en France Thomas Randolphe, pour ménager avec Catherine la réconciliation de Monsieur & du roi de Navarre. Enfin après la mort de Charles, dès qu'elle sçut l'arrivée de Henri dans le royaume, elle fit passer en
France

France Roger Baron de North pour complimenter S. M. sur son heureux avènement à la Couronne. Il étoit aussi chargé d'assurer le Roi de la part que S. M. Britannique prenoit aux troubles de l'Etat, & de le prier de tenir la main à l'observation des Edits donnés en faveur des Protestans. Il avoit outre cela des ordres secrets de demander au Roi la liberté des Marchaux de Monmorency & de Cossé, & de tâcher d'obtenir grace auprès du duc de Monpensier pour Charlotte de Bourbon sa fille, qui étoit passée en Allemagne, pour cause de religion.

Mais l'esprit de vertige qui s'étoit emparé de la Cour, & qui souffloit le feu de la guerre civile, fit échouer cette négociation. On parla seulement un peu plus sérieusement du mariage de Monsieur avec la reine d'Angleterre. Le Roi lui-même, qui croyoit qu'un peu de guerre ne serviroit qu'à rendre la paix plus solide, parut souhaiter cette union. Il la regardoit comme une occasion favorable d'éloigner son frère de la Cour avec honneur, & de se procurer à lui-même plus de tranquillité pour la suite.

Les Princes de la maison de Guise étoient alors tout puissans à la Cour. Ils firent mettre sur le tapis l'affaire de Marie reine d'Ecosse leur parente. Il s'agissoit de la tirer de prison, & de la remettre sur le trône. On crut que le plus sûr moyen d'en venir à bout, & d'abattre le parti qu'Elizabeth avoit dans le royaume, étoit de s'assurer de la personne du jeune Roi, & de le faire passer en France. On prit des mesures pour cela. La Reine Marie étoit du complot, persuadée que c'étoit l'unique voye de ruiner le parti que les Anglois avoient en Ecosse, qui s'appuyoit de l'autorité du jeune Monarque, & de détruire en même-tems le pouvoir du comte de Morton. On lui fit entendre : Qu'on feroit échouer tous les desseins des Anglois, en leur ôtant le Viceroy ; que les Ecossois, qui ne pouvoient souffrir leur Reine, seroient plus disposés à rentrer dans le devoir, lorsque l'éloignement de son fils la mettroit en état de se faire craindre ; & que ce seroit aussi un moyen de cimenter de plus en plus l'alliance qui avoit toujours été entre la France & l'Ecosse, que la reine d'Angleterre souhaitoit passionnément de voir rompre. Elizabeth eut en même-tems quelques soupçons d'un mariage projeté de concert

HENRI
III.

1574.

avec la reine Marie entre Charle comte de Lenox, oncle du
 HENRI III. jeune roi d'Ecosse, & Marie Candish fille du comte de Shropp ;
 1574. & sur les avis qu'on lui en donna, elle fit arrêter les deux
 mères, & quelques personnes du complot.

On renouvela aussi en Angleterre les loix contre le luxe dans les habits, dans les repas, & les bâtimens. On n'y manqua pas même de prodiges. Un monstre marin fut trouvé à sec sur la grève proche de l'isle de Tanet; il avoit vingt aulnes de long, treize pieds de large, & onze d'épaisseur. Outre cela le flux & le reflux se fit sentir dans la Tamise l'espace d'une heure. On vit pendant le mois de Novembre des nuages enflammés, & le ciel tout en feu du côté du Midi. Enfin on mit au nombre des événemens extraordinaires une fille, qui se disoit possédée, & que les Ministres de Londres, trop crédules, traitèrent long-tems comme telle.

Suite des
 guerres de
 Flandre.

Tel étoit l'état des affaires de la Grande-Bretagne, tandis que Middelbourg & Arnmuÿden, les deux principales villes de Zélande, étoient réduites à la dernière extrémité. Le Colonel Mondragon y commandoit. Dom Louis de Requesens venoit de succéder dans le gouvernement des Pais-bas au duc d'Albe, que Philippe avoit rappelé en Espagne. Il sortit de Bruxelles, & s'avança à Anvers, d'où il se rendit à Berghes sur le Zoom, pour être plus à portée de secourir les assiégés.

Les Confé-
 dérés pren-
 nent Middel-
 bourg.

Environ quarante navires furent commandés pour passer le secours; ils étoient chargés de vivres & d'environ mille hommes de troupes, commandés par l'Amiral Beauvais, à qui on avoit donné cette charge depuis la prise du comte de Bossu: mais comme lui-même étoit malade, Glimes son lieutenant faisoit sa charge. Cette petite flotte remorquoit plusieurs bateaux longs & plats, plus propres à entrer dans toutes sortes d'endroits. Elle étoit sur le point de partir, lorsque le Gouverneur arriva. Il fut salué selon la coutume de toute l'artillerie de la flotte. Dans cette occasion le hasard voulut que le vaisseau qui portoit la compagnie de Bobadille, s'entreouvrit, & coula à fond avec tous ceux qui étoient dessus. Peu se sauvèrent à la nage. De ce nombre furent le capitaine Bobadille, & André Roman enseigne dans sa Compagnie.

Le lendemain on mit à la voile. Julien Romero étoit parti le premier, avec ordre de s'avancer jusqu'à Rommerfwale.

A peine les Espagnols avoient-ils fait quelques lieues, qu'ils apperçurent la flotte des Confédérés. Elle étoit beaucoup plus nombreuse que la leur, & leurs vaisseaux étoient plus grands, & plus hauts de bord. Glines commandoit l'avant-garde des Espagnols; & comme il avoit le vent contraire, il étoit obligé de suivre la côte. Les ennemis l'attaquèrent, & vinrent à l'abordage. Glines se défendit d'abord vigoureusement, espérant d'être secouru, ou par Romero, ou par Dom Oforio d'Angulo, qui conduisoit l'arrière-garde. Mais ni l'un ni l'autre ne parut. Glines reçut plusieurs coups mortels, & ne se rendit que lorsqu'il vit son vaisseau tout en feu. De-là les ennemis allèrent attaquer Romero; percèrent le vaisseau qu'il montoit, & l'obligèrent d'aller échouer sur des bancs de sable. A peine put-il aborder lui dixième à la digue la plus voisine. Outre les bateaux de transport qui étoient chargés de vivres, les Espagnols perdirent à cette action neuf vaisseaux de guerre, sans ceux qui furent coulés à fond. Leur plus grande perte fut celle de Romero, qui portoit les ordres secrets, & dont les Confédérés se rendirent maîtres. Il y eut dans cette occasion environ sept cens hommes de tués, tant Flamans, qu'Espagnols. De ce nombre furent le Capitaine Dom Diégue Carillo d'Acuña, & Gonzales d'Ovalle son enseigne. Oforio d'Angulo y fut aussi blessé d'angereusement, & se retira de bonne heure du combat.

Dom Sanche d'Avila fit aussitôt après une autre tentative, qui ne réussit pas mieux. Dom Louis voulant réparer l'échec que ses troupes venoient de recevoir, l'avoit fait sur le champ partir d'Anvers, avec ordre de se joindre à la flotte. Dom Sanche avoit avec lui Alfonse Lopez Gallo, avec quatre compagnies de son régiment, & autant de celui de Romero. Il étoit à la hauteur de Flessingue, lorsqu'il apprit le mauvais succès de l'expédition. Cette nouvelle le fit retourner sur ses pas. Après un léger combat il rentra dans Berghes, sans avoir perdu que Michel Crevilla & quelques soldats. Enfin Dom Louis écrivit au colonel Mondragon de prendre ses mesures, & de ne pas se laisser pousser à l'extrémité.

Mondragon avoit fait des prodiges de valeur & de courage pour conserver Middelbourg. On avoit consumé tout ce qui s'étoit trouvé dans la place, vaches, chevaux, chiens &

chats, on avoit mangé jufqu'aux peaux des animaux. De
 HENRI vingt-quatre onces de pain qu'on donnoit par jour à chaque
 III. foldat au commencement du fiége, on en étoit venu infen-
 1574.iblement à deux onces. Depuis long-tems même ce foible fe-
 cours leur avoit manqué ; ils ne mangeoient plus que quel-
 ques paffilles faites de graine de lin ; & ce peu là même ne
 pouvoit pas durer encore plus de quatre jours. Ainfi le Com-
 mandant ne voyant aucune efpérance de fecours, réfolut
 avant que de rendre la place, de gêner tous les magazins, &
 tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans cette ville, une des
 plus riches des Pais-bas, afin d'empêcher l'ennemi d'en pro-
 fiter ; mais la garnifon s'y oppofa. Le prince d'Orange offroit
 aux affiégés des conditions raisonnables, pourvû qu'on ne
 touchât point à ce qui étoit dans la ville ; & le foldat craignit
 que le deffein du Commandant ne rendît le prince inexo-
 rable.

On traita donc à l'amiable, & on convint : Que le Colonel
 Mondragon rendroit les villes de Middelbourg & d'Armmuy-
 den, avec le canon, les munitions de guerre, & les marchan-
 difes, telles qu'elles fe trouvoient dans ces deux places ; qu'il
 ne toucheroient point aux fortifications ; que lui, & ceux de
 la garnifon qui ne voudroient pas fervir le Prince, fortiroient
 de l'ifle de Walcheren avec armes & bagages, tambour bat-
 tant, enseignes déployées, fans emmener aucun des habi-
 tans ; qu'il promettroit en outre de mettre en liberté le che-
 valier Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, le capi-
 taine Jacques Simonsen, & un Italien nommé Citadella ;
 qu'il s'obligerait, en cas qu'il y manquât, de fe rendre lui-
 même prifonnier, ou de donner en ôtage un certain nombre
 d'Officiers ; que le Prince de fon côté permettroit aux Ca-
 nonniers & aux pourvoyeurs de l'armée de fe retirer où bon
 leur fembleroit ; que les Moines & les autres Eccléfiastiques
 jouiroient du même privilège, & qu'ils pourroient emporter
 tout ce qui concerne leur miniftère ; qu'on pourvoiroit d'une
 façon convenable à la confervation de leurs biens, & qu'on
 leur feroit des vaiffeaux pour les conduire en lieu de sû-
 reté. Ce traité fut paffé au château de Rammekens le 16. de
 Février. Huit jours après, le Prince qui étoit à Fleffingue, fit
 fon entrée à Middelbourg. La ville fut taxée à cent mille

écus d'or , tous les biens des bourgeois qui se trouvèrent absens , furent confisqués au profit du conquérant ; & il tira encore des sommes considérables de la vente des marchandises qui étoient dans la ville.

HENRI
III.

1574.

De là jusqu'en Hollande il ne restoit plus au Prince d'Orange à conquérir que Tergoës. Ces succès l'animèrent à former de plus grands desseins. Il y étoit encore excité par le comte Louis de Nassau son frère. Charles IX. l'avoit toujours entretenu de l'espérance de secourir les rebelles de Flandre , même après la S. Barthelemi ; soit que ce Prince eût véritablement ce dessein , soit qu'il voulût seulement leurrer le comte. Lorsque Henri III. passa par la Lorraine pour aller en Pologne , le comte de Nassau s'étoit encore abouché avec le duc d'Alençon pour conférer de cette affaire. Depuis ayant fait des levées en Allemagne il s'étoit approché de Mastrich dans le dessein d'en faire le siège.

Le Comte avoit dans son armée six mille hommes d'infanterie , partie Gascons ou Flamans pour la plûpart , dont il s'étoit réservé le commandement , & trois mille hommes de cavalerie conduits par le duc Christophle fils de l'Electeur de Baviere. François de Montefdoca commandoit dans Mastrich , & fut d'abord allarmé de l'approche du Comte. Dom Bernardin de Mendoza qui vint à son secours avec six compagnies de cavalerie , & une compagnie d'arquebusiers du régiment du colonel Mondragon , le rassûra. Le Gouverneur des Pais-bas avoit au plus vîte détaché ces troupes pour entrer dans la place. D. Sanche d'Avila un des plus habiles capitaines qu'eussent alors les Espagnols , & qui connoissoit parfaitement le pais , eut ordre de les suivre avec une grosse troupe d'arquebusiers. Dom Louis avoit outre cela six mille hommes de cavalerie , & un régiment d'infanterie commandé par le comte Annibal d'Altems qu'il avoit levés en Allemagne , quatre mille Suisses des cinq Cantons , & quarante-deux enseignes de Flamans ; il envoya ordre à Gonzales de Bracamonte & à Jean-Baptiste del Monte , de lui amener encore de Hollande deux mille Espagnols & trois cornettes de cavalerie. Henri de Vienne baron des Chevreaux venoit de faire de grands progrès dans cette Province , où il avoit pris quelques châteaux , & dissipé les forces

Expédition
du comte de
Nassau.

~~_____~~ des confédérés proche d'Assendelft & d'Armenedik dans le
 HENRI Waterland.

III. Mendoze entra dans Mastrich sur la fin de Fevrier, lorsque tout le país étoit glacé. Son premier soin fut d'assurer la placè contre les ennemis du dehors ; il ne négligea pourtant pas ce qu'on pouvoit avoir à craindre du dedans, où l'on soupçonnoit la plupart des habitans d'être d'intelligence avec les confédérés. Enfin le trois de Mars, D. Sanche d'Avila arriva avec trois enseignes du régiment de Sicile commandées par Damien Moralès, Alfonse Galeas, & Jean d'Aquila Enseigne de Pierre Gonzales de Mendoza qui étoit absent. Il amenoit outre cela sept cens arquebusiers Flamans commandés par Lopez Gallo.

Il se donna plusieurs petits combats entre deux armées ennemies si voisines l'une de l'autre. Cependant d'Avila ayant remarqué que les quartiers des confédérés étoient fort éloignés entr'eux, tomba la nuit du dix-huit Mars sur quelques bataillons logés à Bommel à quatre milles de Mastrich. Ils ne se tenoient pas sur leurs gardes, & il leur tua environ sept cens hommes ; en même tems quelque cavalerie, qui des quartiers voisins venoit au secours, fut taillée en pièces par Pierre Bustos & Mutio Pagano. Cependant au signal des feux qu'on alluma, toutes les troupes se mirent sous les armes ; le comte de Nassau lui-même accourut suivi de mille cavaliers ; car pour le Bavarois il s'imagina que ce n'étoit qu'une fausse alarme, & ne sortit point de son quartier. La diligence que fit le Comte fut si grande, que quoique le ciel fût très-serein, l'haleine des chevaux essoufflés causoit dans tous les environs un brouillard épais. Dès qu'il fut en presence, il partagea ses troupes en cinq corps. On escarmoucha pendant quelques heures ; mais comme les Espagnols qui se sentoient les plus foibles, ne vouloient pas s'engager à un combat, on se retira sans rien faire.

De là le comte de Nassau descendit dans le duché de Limbourg, & alla camper au bout de deux jours de marche aux villages de Faulquemont & de Welpen. D'Avila sortit de Mastrich & se mit à ses trousses avec cinq cens arquebusiers Flamans & Espagnols, & huit cornettes de cavalerie. Son dessein étoit de harceler l'arrière-garde des ennemis ;

mais comme ils marchaient toujours serrés , il ne put les entamer.

Cependant Gonzales de Bracamonte étoit arrivé de Hollande avec vingt-cinq enseignes de gens de pied , & del Monte s'étoit rendu à Ruremonde avec la cavalerie qu'on attendoit. Alors D. Louis qui vit que l'armée ennemie grossissoit de jour en jour , appréhendant si elle passoit la Meuse , qu'elle ne fît soulever le Brabant où la plûpart des villes paroissent disposées à la révolte , crut nécessaire de les prévenir. Il résolut donc de les attaquer avant que le prince d'Orange eût joint l'armée de son frère. Pour cela il détacha d'Avila à la tête de quelques braves , avec ordre de s'approcher de l'ennemi , & de tâcher de pénétrer ses desseins. Il se donna quelques petits combats qui d'abord n'aboutirent à rien , si non que les confédérés désespérant de passer la Meuse en présence d'une armée ennemie , changèrent de résolution , & retournèrent vers Nimégue. Ils allèrent camper entre la Meuse & le Wahl. C'étoit là que le prince d'Orange qui assembloit ses troupes dans l'isle de Bommel , & qui se voyoit déjà six mille hommes de pied , devoit venir les joindre.

On crut lorsque les confédérés décampèrent de Faulquemont , que leur dessein étoit de surprendre Ruremonde , ou qu'ils y avoient quelque intelligence qui devoit les en rendre maîtres. C'est pourquoi on envoya après eux D. Juan d'Alconeta avec un détachement de gendarmes & d'arquebusiers à cheval. D'Avila suivoit lui-même avec toute l'armée de l'autre côté de la Meuse. Il détacha trois cens arquebusiers du régiment de Sicile & le baron des Chevreux avec ses cavaliers Franc-Comtois , qu'il envoya à Gilles de Barlaimont baron d'Hierges , qui étoit dans Nimégue pour défendre le passage du Wahl , & arriva à Cuyk. Le lendemain il passa la Meuse à Grave sur un pont qu'il fit construire à l'imitation de celui qu'avoit fait le duc d'Albe sur la même rivière , lorsque de Mastrich il alla faire le siège de Zutphen. Peu de tems après les deux armées se rencontrèrent ; il y eut là une action de peu de conséquence où le régiment de D. Antoine d'Avalos fut poussé par un gros de cavalerie Allemande. Les confédérés étoient en bataille dans la plaine

HENRI
III.

1574.

HENRI
III.

1574.

Combat de
Moeckerhey-
de.

de Mocken , bourg du duché de Cleve situé sur la Meuse. D'Avila rangea aussi ses troupes , & les deux armées restèrent en présence jusqu'après soleil couché.

Le lendemain , qui fut le quatorze Avril , les deux armées parurent encore en bataille. Le succès du jour précédent rendoit les troupes du comte de Nassau plus fières , outre qu'elles étoient persuadées que l'armée Espagnole n'avoit pas encore passé la Meuse , & qu'elles n'avoient affaire qu'à quelques détachemens que D. Louis avoit envoyés pour les harceler. Mocken au pied duquel passe la Meuse du côté du midi , est borné au nord par une haute montagne qui n'en est éloignée que d'une demi-portée de canon. Ce fut entre cette montagne & le bourg , que l'armée des confédérés se mit en défense. Leur cavalerie divisée en quatre corps , occupoit la plaine , excepté cent cavaliers qu'on avoit postés sur la hauteur. Elle faisoit en tout quinze cens chevaux. Un peu à côté & cependant assez proche , l'infanterie formoit un gros bataillon carré , composé de vingt-deux enseignes presque tous arquebusiers ; car ils avoient peu de piquiers dans leurs troupes. Le comte de Nassau avoit outre cela jetté dans le village dix enseignes de gens de pied qui s'y étoient retranchés. On comptoit en tout environ huit mille hommes d'infanterie.

D'Avila rangea aussi son armée en bataille. L'infanterie Espagnole composée de vingt-cinq enseignes , partie arquebusiers partie piquiers , fut divisée en quatre corps. Elle étoit commandée par D. Fernand de Tolède , qui tout malade qu'il étoit voulut se trouver à cette action ; & parce que le champ de bataille étoit trop serré , chaque corps fut posté en file. Pour l'infanterie Flamande , elle étoit commandée par Gonzales de Bracamonte & par le colonel Mondragon , & faisoit en tout quatre mille hommes. La cavalerie distribuée en autant de corps que celle des ennemis , étoit sur la gauche , soutenuë en flanc par quelques pelotons d'arquebusiers qu'on avoit jettés entre chaque corps. Un autre corps de cavalerie composé des compagnies de D. Fernand de Tolède , de Jean-Baptiste & de Camille del Monte , couvroit la droite. Il étoit soutenu par celles du comte Curtio de Martinengue , de D. Bernardin de Mendoza , & de D.

Lopez

Lopez Çapata. Le sieur d'Hierges étoit à la tête de cette aîle droite. Enfin on suivit le conseil de Mendoze qui avoit appris du duc d'Albe à former toujours un corps de réserve dans les actions de conséquence. Il étoit composé de troupes choisies destinées à tout événement , & toujours prêtes à prendre l'ennemi en flanc.

Tel étoit l'ordre des deux armées , lorsque sur les dix heures du matin le colonel Mondragon voyant que les ennemis ne faisoient aucune contenance de vouloir en venir aux mains , alla attaquer leur retranchement à la tête de quatre cens arquebusiers. Ils étoient partie Espagnols commandés par D. Diegue de Montefdoca , partie Flamans ayant à leur tête Rollin & Huguen. Ils furent reçus vigoureusement par les dix enseignes qui le gardoient ; mais enfin les ennemis plièrent & le retranchement fut emporté. Alors on vit s'ébranler les vingt-cinq enseignes qui étoient dans la plaine. Le combat recommença avec plus de chaleur qu'auparavant ; les Espagnols commençoient même à lâcher le pied accablés par le grand nombre , lorsque le Général détacha à leurs secours D. Pedre de Benavides & le capitaine Lorençana , suivis de deux cens arquebusiers Espagnols , cent Flamans conduits par Antoine Pechechelo , & autant de piquiers commandés par D. François de Salazar. A leur arrivée les Espagnols se rétablirent en moins de rien ; Montefdoca fut le premier qui franchit le fossé. Il fut suivi des plus braves qui donnèrent tous avec courage sur l'ennemi , & le retranchement fut emporté une seconde fois, Il en coûta la vie à Montefdoca. En même tems l'infanterie ennemie se débanda & se retira en désordre ; mais comme leur cavalerie n'avoit point encore donné , les Espagnols n'osèrent la poursuivre.

Le comte de Nassau & le duc Christophle de Baviere étoient postés sur la montagne , d'où ils furent témoins de cette déroute. Aussitôt ils descendirent dans la plaine à la tête de six cens hommes de cavalerie tous choisis & en bon ordre ; & faisant un mouvement pour ne pas attaquer la cavalerie Espagnole qui étoit à la première ligne , ils allèrent donner sur les Allemans qu'ils enfoncèrent. Ils furent secourus par Jean-Baptiste del Monte suivi bientôt après de Mendoze , qui soutinrent d'abord le choc des ennemis & les

HENRI

III.

1574.

Défite des
confédérés.

HENRI
III.

1574.

obligèrent ensuite eux-mêmes à lâcher le pied. Les confédérés en désordre se retirèrent, les uns vers Bommel, les autres sur la hauteur. Là ils se rallièrent & revinrent à la charge. Le combat recommença avec vigueur. Enfin ils furent enveloppés; le comte de Nassau & le prince de Bavière, après avoir fait tous deux tout ce qu'on pouvoit attendre de deux braves soldats & de deux grands Capitaines, périrent sous les coups des ennemis, ou se perdirent dans le marais. Le jeune Henri de Nassau frère du Comte, fut aussi tué dans cette action. La cavalerie des confédérés se mit en déroute, & l'infanterie abandonnée fut taillée en pièces par les troupes victorieuses. Les uns quittèrent leurs armes & s'enfuirent dans la forêt voisine; d'autres poursuivis par les Espagnols, se jettèrent dans les marais. Il y en périt plus de deux mille par le fer du vainqueur, outre ceux qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie perdit plus de six cens hommes. On crut que le dessein du comte de Nassau étoit, que supposé que les Espagnols se fussent débandés, comme il arrive quelquefois, pour poursuivre son infanterie, de tomber sur eux avec ses troupes fraîches, tandis qu'ils seroient en désordre. Par là il leur auroit aisément arraché des mains la victoire; mais la prudence des Espagnols qui modérèrent leur premier feu, fit échouer ce projet. On prit trente étendarts, tout le bagage & l'argent des troupes confédérées qui se trouva presque tout marqué au coin de France: c'est ce que rapporte Mendoze. On chercha longtems parmi les morts les corps du comte de Nassau & du prince de Bavière, & ce fut inutilement. De là on publia qu'ils avoient été arrêtés, & qu'on cachoit le lieu de leur prison; mais enfin ces bruits s'évanouirent.

Ainsi périt Louis de Nassau, grand homme, grand guerrier, hardi à entreprendre, & presque toujours malheureux dans l'exécution; il étoit d'ailleurs libéral, affable, éloquent; autant que le doit être un homme de guerre; donnant beaucoup plus au hazard qu'à la prudence, quoiqu'il eût un génie propre à conduire de grands desseins; en cela bien différent de son frère Guillaume prince d'Orange, avec qui du reste il vécut toujours dans une grande union; car rarement le Prince fit-il une entreprise, qu'il ne se tint sûr de l'événement,

Les historiens Flamans attribuent toute la gloire de cette journée au baron d'Hierges. Mendoza au contraire, pour en faire honneur aux Espagnols, prétend que d'Hierges n'arriva que sur la fin du combat, & ne fit rien de mémorable.

Le comte de Nassau avoit quelques François dans son armée. Ils formoient un corps séparé à la tête de toutes les troupes, & firent d'abord des merveilles; mais tout l'effort des Espagnols étant tombé sur le gros de l'armée des confédérés qui les inquiétoit le plus, les François sortirent de cette action sans grande perte. De là ils se rallièrent sur le Rhin; & quelques Gentilshommes s'étant joints à eux, ils conquirent au prince d'Orange le fort de Kerpen, & le conservèrent malgré la garnison de Mastrich, qui tenta de le surprendre; ensuite ils la taillèrent elle-même en pièces proche de S. Vit, & lui firent plus de cent trente prisonniers.

En même tems seize autres enseignes de François qui s'étoient arrêtés dans l'Evêché de Trêves, espérant se joindre au comte de Nassau, ayant appris sa défaite, tournèrent vers Strasbourg. Là ils rencontrèrent le comte Annibal d'Altems qui venoit de lever dans le pais deux régimens d'infanterie; l'attaquèrent au moment qu'il s'y attendoit le moins, le défirent, & se rendirent maîtres de toutes les armes qui étoient encore dans les chariots & qu'on n'eut pas le tems de distribuer aux soldats. Cette défaite retarda quelque tems l'arrivée du Comte en Flandres.

Les Espagnols perdirent par la faute de leurs soldats le fruit d'une si belle victoire qui étoit dûë principalement à leur valeur. Les troupes se mutinèrent & demandèrent insolemment le payement de plusieurs mois qu'on leur devoit. Ces émotions ne manquent guères d'arriver parmi eux après une bataille, comme elles sont assez ordinaires aux Allemands avant le combat. Funeste coûtume qui ôte souvent la victoire aux uns, & qui prive les autres du fruit de l'avoir remportée. En vain d'Avila tâcha par ses menaces de les faire rentrer dans le devoir; toute l'armée décampa, & marcha droit à Anvers. Elle y fut reçûë dans la citadelle par une porte de derrière que lui ouvrit la garnison, qui se joignit elle-même aux séditieux. Ils cassèrent tous leurs Officiers, & mirent à leur tête un de ces chefs qu'ils appelloient l'*Eletto*.

 HENRI
 III.
 1574.

Le gouverneur des Païs-bas étoit à Bruxelles , lorsqu'il apprit cette sédition ; il en partit aussitôt suivi de Chiappino Vitelli , & se rendit à Anvers. Il y trouva le gouverneur de la ville Frideric Perrenot sieur de Champigny , fort embarrassé. Comme il ne croyoit pas pouvoir compter sur les troupes Allemandes qui servoient sous lui , & qui demandoient elles-mêmes le paiement de plusieurs mois , il se préparoit à la défense ; déjà même il se dispoisoit à se retrancher dans la place qui est entre la ville & la citadelle , lorsque D. Louis l'en empêcha.

Cette mollesse augmenta la fierté des séditieux , ils s'emparèrent eux-mêmes de cette place. De là se répandant par troupes dans la ville , ils n'eurent pas besoin de Maréchaux des logis pour marquer leurs logemens. Champigny se réfugia d'abord dans la maison des Ostrelins ; mais il fut ensuite obligé de sortir absolument de la ville avec ses Flamans ; & sur les ordres de D. Louis qui ménageoit trop les Espagnols , il se retira à Eckoren & à Wilmerdock. Après cela le chef des séditieux qui s'étoit établi dans la Maison de ville , fut obligé d'établir un bureau pour payer les troupes révoltées. Enfin on parla d'accommodement. Vitelli , d'Avila , & Mondragon négocièrent ; quelques Jesuites se mirent aussi de la partie , & on convint qu'on payeroit aux troupes dix mois de montre argent comptant , & qu'elles recevraient les cinq autres restans , en draps de foye & de laine , & en linge. On leur compta quatre cens mille florins que la ville fournit ; on leur délivra des marchandises pour ce qui restoit suivant l'estimation ; & moyennant une amnistie que D. Louis leur accorda , tous rentrèrent dans le devoir. L'amnistie fut publiée dans la grande Eglise d'Anvers le jour même de la Pentecôte , qui tomboit cette année le trente May , & confirmée par un serment solennel.

Les Espagnols célébrèrent cette réunion par une fête qu'ils firent sur le pont de Méer. Dans la suite on trouva moyen d'arrêter sous différens prétextes le dernier *Eletto* , car il y en avoit eu plusieurs de déposés les uns après les autres ; avec les principaux chefs de la sédition , & ils furent punis. De là on fit passer les troupes Espagnoles en Hollande pour remettre dans le devoir la Nort-Hollande , qui s'étoit presque

révoltée toute entière. François de Valdes, qui depuis peu en étoit revenu, eut ordre d'y retourner, mais par une autre route.

HENRI
III.

1574.

Au milieu des réjouissances publiques, les troupes qu'on avoit laissées à la garde de trente vaisseaux, qui étoient à l'ancre entre Saeftingen & Lillo, furent surprises par ceux de Fleffingue & de Ziriczée. Les Espagnols se croyant en lieu de sûreté, n'étoient point sur leurs gardes, lorsqu'ils se virent enveloppés par les ennemis, & obligés de se rendre après une légère résistance. Ceux qui ne furent pas faits prisonniers périrent par le fer, ou par le feu, ou se noyèrent, ou ne se sauvèrent qu'en se cachant dans les roseaux, ensevelis dans l'eau & dans la bouë. Quinze vaisseaux furent pris, cinq coulés à fond, & trois brûlés. Plus de cent canons, tant de bronze que de fer, tombèrent au pouvoir des ennemis; & ils firent même prisonnier le Vice-Amiral Adolphe de Hamstede. Mendoze rejette sur sa négligence toute la faute de cette défaite.

En même tems Dom Lotiis ayant convoqué les Etats de la province, fit publier le 6. de Juin à Bruxelles, & ensuite à Anvers, une nouvelle amnistie, que Philippe accordoit aux Flamans. Elle étoit datée de Madrit du 8. de Mars. Le roi d'Espagne promettoit d'oublier tout ce qui s'étoit passé depuis l'an soixante & six. Personne n'étoit excepté de cette grace, que ceux qui pour leurs crimes atroces en étoient jugés indignes. Ils étoient désignés chacun par leur nom. Pour jouir de ce privilège accordé par S. M. C. il falloit reconnoître ses erreurs, & promettre sincèrement de les abjurer, rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, & recevoir d'elle l'absolution des censures qu'on avoit encouruës.

Le roi d'Espagne fait publier une nouvelle amnistie accordée aux Flamans.

Sur ces entrefaites il arriva le 24. de May un accident, qui troubla un peu l'allégresse publique, & qui fut d'un mauvais augure pour la suite. Le feu prit par hasard à cinquante quintaux de poudre, qu'on avoit renfermés dans une tour. La secoussè fut si violente, que non seulement la tour fut renversée jusque dans les fondemens, enforte que les matériaux allèrent écraser au loin plusieurs personnes; mais qu'une grande partie de la muraille voisine fut ruinée, & plusieurs maisons de la ville abbatuës. On licentia ensuite les troupes Allemandes,

 HENRI

III.

1574.

Mouvements
en Allema-
gne.

qui servoient dans l'armée d'Espagne sous le commandement d'Erik de Brunſwic, après que Dom Louis eut eu bien de la peine à les faire payer des sommes considérables qu'on leur devoit.

Cette réforme donna occasion au duc de Saxe Lawembourg de déclarer la guerre, même du vivant de son père, au duc François son frère, à qui l'Electeur avoit laissé l'administration de ses Etats. Il prit à son service une partie de ces troupes, qui revenoient des Pais-bas, & répandit d'abord par tout la terreur. Son premier exploit fut contre le château de Razembourg, qu'il attaqua vers le commencement d'Octobre; mais comme il trouva la place mieux disposée à se défendre, qu'il n'avoit espéré, & qu'il n'y avoit pas d'apparence de l'emporter d'emblée; voyant d'ailleurs que la paye de ses troupes couroit toujours, & qu'il n'étoit pas en état d'y satisfaire, il résolut de les contenter en leur laissant piller la ville. La chose s'exécuta. La ville fut mise au pillage; on n'épargna pas même le chapitre; & le soldat s'y enrichit; il en devint insolent, & moins disposé à obéir; en sorte que le Duc ne pouvant en venir à bout, & ayant appris d'ailleurs qu'on faisoit des levées dans tout le cercle de Saxe, pour réprimer ses brigandages, fut obligé d'aller chercher un azile en Suede. Après son départ toutes ses troupes se débandèrent.

Affaires du
Nord.

Le Roi de Suede de son côté n'avoit pas été fort heureux cette année en Livonie. Nicolas Achaz & Pontus de la Garde capitaine François, s'étoient mis à la tête d'environ cinq mille hommes, tant Allemans, qu'Ecossois, qui s'étoient rendus à Revel l'année précédente; & ils avoient formé le projet de reprendre Wisenbourg entre Revel & Narva. Ils passèrent trois mois à se consumer inutilement à ce siège, jusqu'à ce qu'enfin, après quelques attaques qui ne réussirent point, la division se mit entre les Allemans & les Ecossois. On en vint aux mains; & quinze cens Ecossois restèrent sur la place. Le reste alla enseignes déployées se rendre aux Moscovites, qui tenoient Wisenbourg. Ainsi le siège fut levé au mois d'Avril. Les généraux Suedois se retirèrent; & les Moscovites enflés de leur succès coururent & ravagèrent tout le Harnlandt, jusqu'aux portes de Revel.

Le païs n'eut pas meilleur marché de la cavalerie Livonienne. Accoutumée au pillage & au brigandage, elle n'épargna pas ses propres compatriotes. Elle exerça dans la province pendant tout l'été toutes fortes de cruautés & de désordres ; ils poussèrent même la perfidie jusqu'à vendre au roi de Dannemark les châteaux de Hapsel, de Lode, & de Leal, que le Roi Jean leur avoit remis pour leur tenir lieu de paye. Le traité fut passé entr'eux & Nicolas d'Ungerni viceroi d'Ofel, moyenant quatre-vingt mille écus d'or payables au 24. de Juin suivant. Marché très-désavantageux à la province, qui ne fit point d'honneur aux Livoniens, & dont l'acheteur ne tira lui-même aucune utilité : car peu de tems après, soit lâcheté, soit trahison de la part des gouverneurs, les Moscovites commandés par Knès Mikitha, quoiqu'ils fussent en paix avec le Dannemark, se rendirent maîtres de Lode, de Leal de Vickel, & d'Hapsel même capitale de la Province, où il y avoit une garnison nombreuse, & des vivres en abondance. Le roi de Dannemark eut beau se plaindre de ce procédé ; on ne lui rendit qu'une réponse ambiguë, qui ne signifioit rien.

Cependant on se préparoit en Flandre à porter la guerre en Hollande. On pouvoit y entrer par quatre endroits ; par Harlem le long des digues, par où Julien Romero avoit déjà passé ; par les canaux qui mènent aux forts de Waermont & de Sassem, & au pont de Leyderdorp ; par Schoonhoven & Crimpen, en descendant le Rhin jusqu'à Rotterdam ; enfin par l'éclusé de Goude & le fort d'Alphen, qui sont sur l'Iffel. Sur cela il fut résolu, que le baron de Liques se rendroit à la Haye par le chemin des digues ; & que François de Valdes entreroit dans la mer de Harlem, & se rendroit en Hollande par Leyderdorp & Alphen. On partagea les troupes entre ces généraux ; & on donna à Louïs Gaëtan trois enseignes d'Espagnols, deux d'Allemans, & outre cela cent autres Espagnols du régiment de Jean de Vargas.

Avec cette petite armée Gaëtan passa la mer de Harlem ; & se rend à Noortwyck & à Walkenbourg. Ces places, & tous les forts des environs étoient sous le commandement d'Edouard Chester. De-là le général Espagnol marche à Leyderdorp, dont il se rend maître, & y fait entrer une

HENRI
III.
1574.

Suite des
guerres de
Flandre.

HENRI
III.
1574.

compagnie d'Allemands. Puis tournant à droite par le canal de Leyde, après s'être quelque peu avancé, il prend sur la gauche au bourg de Soeterwoude, où il laisse Vargas pour le défendre. Ensuite ayant sçû qu'on faisoit assés mauvaise garde à la Haye, quoiqu'il n'eût encore rien appris de la marche de Valdes, avec qui il devoit se joindre, il tire de ce côté-là, surprend chemin faisant le fort de la Roüe; attaque les ennemis qu'il trouve déjà rangés en bataille; & les oblige de quitter prise, & de se retirer à Delft.

Après cette expedition Gaëtan fit fortifier la place, autant que les conjonctures pouvoient le permettre. Trois jours après, on vint lui apprendre que, suivant qu'on en étoit convenu, le Baron de Liques à la tête de l'infanterie & de la cavalerie Flamande étoit parti de Harlem, & tiroit à Walkenbourg. Dans cette marche les Allemands s'étant écartés de l'armée depuis Egmond, le long des digues qui mènent à Assendelft, & s'étant répandus par pelotons pour piller, furent attaqués proche d'Ulpendam par les paysans, qui connoissoient le terrain, & périrent tous différemment. Six cens furent tués proche de Ruremonde; trois cens furent faits prisonniers & conduits à Horn; plus de quatre cens furent massacrés à Ulpendam; & leurs corps jetés dans les fossés.

Avant que le baron de Liques fût arrivé à Walkenbourg, Gaëtan vint se joindre à lui. Mais dès que les Anglois qui étoient dans la place apprirent l'arrivée des Espagnols, ils l'abandonnèrent; & se retirèrent dans le retranchement, que la garnison de Leyde avoit élevé au pied des murs de cette ville. Là ils firent de grandes instances pour qu'on les reçût dans Leyde; mais ils ne purent l'obtenir des habitans. On leur représenta que la disette étoit dans la place, & que pour le présent ils pourroient être en sûreté dans le retranchement. Les Anglois ne voulurent pas en courir les risques; ils aimèrent mieux se rendre aux Espagnols. La plupart étoient persuadés que par le droit de la guerre on pouvoit les faire mourir, puisqu'il n'y avoit point de rupture entre les deux couronnes. Mais on alloit avoir besoin d'Elisabeth. La flotte d'Espagne commandée par Dom Pedre Melendez étoit sur le point d'arriver. On avoit dessein de prier la reine d'Angleterre de permettre qu'elle entrât dans les ports, & y fit des provisions,

D. Bernardin de Mendoza chargé de cette ambassade, fit sentir cela à D. Louïs, & obtint la vie pour les troupes Angloïses, en représentant au gouverneur que c'étoit une occasion d'obliger la Reine, & de l'engager à favoriser les Espagnols. La chose réüssit comme il l'avoit prévu. Elizabeth fit faire des excuses pour ses sujets, remercia les Espagnols de les avoir ménagés, & promit tout ce que Philippe demandoit.

De Valdes de son côté arriva à Utrecht, & ayant assigné des quartiers à ses troupes autour de Schoonhoven, il y séjourna quinze jours. De-là il tira vers Montfort, & détacha D. Martin d'Ayala avec deux enseignes d'Espagnols, & un corps de cavalerie, pour aller attaquer le fort d'Alphen, par où il falloit que l'armée passât d'abord.

Alphen est un bourg bâti sur une digue du Rhin, qui se divisent dans cet endroit en plusieurs canaux, l'arrosé de tous côtés, & en fait une espèce d'isle, fermée par un pont de pierre, qu'on appelle l'Ecluse de Goude. A la tête de l'écluse les ennemis avoient fortifié une maison, à laquelle on avoit laissé plusieurs ouvertures propres pour tirer sur les assaillans. Ils avoient encore élevé plus bas un fort pallissadé & environné d'un fossé; l'Eglise même du bourg avoit été fortifiée à la hâte. Edouard Chester & Genfort étoient dans la place. D'abord le général Espagnol la fit reconnoître, après quoi il commanda les troupes de D. Pedre de Paz, de D. Manuel Cabeça de Vaca, de D. Louïs Carrera, & D. Vasquez d'Acuña, pour y donner l'Escalade. Le combat fut opiniâtre; & les Angloïses, qui défendoient l'écluse, obligeoient les Espagnols à lâcher le pied, lorsque ceux-ci passèrent le fleuve à la nage dans l'endroit qu'on auroit le moins imaginé, & vinrent prendre les ennemis en queue. Alors les assiégés se voyant pressés de toutes parts abandonnèrent ce poste, & se retirèrent à Alphen. Ils y furent suivis l'épée dans les reins par les Espagnols, qui entrèrent avec eux dans la place, dont ils se rendirent maîtres, aussi-bien que de l'Eglise. Deux cens Angloïses furent tués à cette attaque. Les Espagnols y prirent trois drapeaux, & y perdirent fort peu de monde.

Après la prise de ce poste, dont de Valdes confia la garde à Louis de Villar, qu'il y laissa avec deux enseignes de Flamans, l'armée Espagnole marcha à Soeterwoude. On y fit

HENRI

III.

1574.

entrer d'Ayala avec deux enseignes d'Espagnols. Ensuite de
 HENRI Valdes se rendit à la Haye , où Gaëtan étoit retourné après
 III. la reddition des troupes Angloises.

1574.

De-là le général marcha au fort de l'écluse de Maeslandt , qu'il fit attaquer de trois côtés par Gaëtan , Hortense d'Armengo , D. Martin d'Ayala , & D. Louis Carrera. Gaëtan marcha le premier à l'assaut. Le combat s'engagea ; & il vouloit rappeler ses soldats , lorsque s'étant un peu trop avancé , il reçut dans l'aine un coup d'arquebuse , dont il mourut peu de jours après à la Haye. Ainsi finit cette journée , soit parce qu'il étoit tard , soit que cet accident eût refroidi l'ardeur des troupes. Le lendemain se passa encore dans l'inaction ; mais la nuit d'après toute la garnison se retira à la Brille sur des bateaux qu'on tenoit prêts pour la recevoir. Le matin de Valdes entra dans la place sans aucune résistance. Il y mit garnison Espagnole ; & sans donner le tems à ses troupes de respirer , il alla tout de suite attaquer le fort de l'Ecluse de Ulaerdighen , qui n'est pas éloigné de Schiedam sur la Meuse. Ce fut-là que dans une sortie , que firent les assiégés , Aurelio de Palerme leur tendit une embuscade , où ils donnèrent. Ils y perdirent plus de deux cens hommes , & cette défaite les effraya tellement , qu'ils abandonnèrent la place. Cependant parce que Aurelio avoit combattu sans ordre , quoique son dessein eût réussi , le général lui fit une réprimende très-vive , de peur que cette action ne tirât à conséquence. Ensuite il mit garnison dans Ulaerdighen , & remena ses troupes à la Haye , pour se disposer à faire le siège de Leyde.

D'un autre côté , Vitelli , qui avoit été occupé tout ce tems-là à payer les troupes Espagnoles mutinées , les voyant plus calmes , se mit à leur tête , suivi de quinze enseignes de Suisses commandées par Vautier de Roldes , & entra en Hollande par Gorckum sur le Lingen. Aussi-tôt il fit tourner deux pièces de canon contre la ville. Après quelques volées ses troupes montèrent à l'assaut. La place fut emportée l'épée à la main ; & la garnison abandonnant la brèche , s'enfuit dans des bateaux , qu'on tenoit prêts à tout événement. Vitelli fit entrer quelques troupes dans la ville , & marcha à Leerdam situé sur la même rivière.

Leerdam étoit défendu d'un fossé profond , & environné

de prairies de toutes parts, sans que la place fût commandée d'aucun côté. Ainsi le général Espagnol fut obligé de faire couper la digue, où on éleva une batterie de cinq pièces de canon, qui commencèrent à tirer. Alors les Espagnols sautèrent courageusement dans le fossé, & avancèrent jusqu'au pied de la muraille. Ils se préparoient à la sapper, lorsque le gouverneur de la place fut tué d'un coup de canon. Aussi-tôt la garnison capitula. Asperen, Huckelen, & quelques autres petites villes situées de même sur la riviere de Lingen suivirent l'exemple de Leerdam. Après cette expedition Vitelli mit ses troupes en quartier dans Utrecht, Vianen, Vorckum, & dans les environs, & reprit la route d'Anvers. Le baron d'Hierges eut aussi ordre d'entrer dans l'isle de Bommel, de la ravager, & de se tenir prêt à tout événement, en attendant la réussite du projet qu'on avoit fait de surprendre Bommel même, où commandoit un Ecoissois nommé Balfour.

Malgré toutes ces hostilités on ne laissoit pas encore de parler d'accommodement. Dom Louïs envoya à Utrecht Frideric Perrenot sieur de Champigny, avec le brevet d'amnistie publié à Bruxelles, qui comprenoit également la Hollande, comme les autres provinces de Flandre. Champigny conféra à Utrecht avec Sainte-Aldegonde, qui y étoit encore prisonnier; mais il n'eut d'autre réponse des Etats de la province, sinon qu'il falloit avant toutes choses faire sortir des Pais-bas toutes les troupes étrangères, & qu'alors ils remettroient aux Etats de Flandre le soin de pourvoir à la liberté de conscience, & à la sûreté de leurs biens & de leurs vies.

Cependant Leyde étoit assiégé dès le 27. de May. Jean Vander-Doës, sieur de Noortwick, plus célèbre encore par sa rare érudition, que par sa naissance, commandoit dans la place, assisté des sieurs André Schot, Jean de Duyvenvoorde, Barthelemy Havick, Nicolas Diricksen de Montfort, & Thierry de Bronckhorst Bourgue-maître. Il n'y avoit point de troupes dans la ville, & on fut obligé de faire prendre les armes aux bourgeois. Ensuite on pensa à la fortifier; & à chercher des mesures pour ne pas manquer de vivres pendant le siège. Le prince d'Orange avoit écrit à ceux de Leyde. Après leur avoir reproché leur nonchalance, il les avertissoit

HENRI
III.

1574.

Siège de
Leyde.

de penser à eux , de mettre hors de la ville tous les mandians
 HENRI & les bouches inutiles , & à se préparer à soutenir un siège de
 III. trois mois ; que dans ce tems-là il leur meneroit du secours.
 1574. On compta quatorze mille ames dans la ville : & on n'y trouva
 que cent dix mesures de froment. Ainsi toute supputation
 faite , on assigna à chacun par jour pendant deux mois , une
 demie livre de pain. On fit aussi quelques réglemens pour les
 pommes & les autres fruits ; & il fut défendu de vendre du
 lait , qu'on n'en eût auparavant tiré du beurre. On mit outre
 cela en réserve à tout événement douze cens bestiaux , &
 quatre-vingt-dix chevaux , qui furent nourris aux frais du
 public.

Il se donna d'abord quelques petits combats. Cependant le baron de Liques gouverneur de Harlem , & Ferdinand de Lannoy comte de la Roche, jettèrent des lettres dans la ville , & firent même parler aux bourgeois , pour les engager à accepter les conditions que S. M. C. leur offroit. Mais on leur répondit du haut des murailles : Qu'on sçavoit que le dessein des Espagnols étoit de réduire la place par la famine ; qu'ils seroient toujours bien loin de leur compte , tant qu'on y entendroit des vaches meugler , & des chiens aboyer ; que quand ce secours & toute autre espèce de vivres leur manqueroit , il leur resteroit encore un bras gauche à manger , tandis que le droit leur serviroit à écraser leurs tyrans ; que privés de tout , ils se résoudroient plutôt à mourir de faim , qu'à tomber entre les mains d'un ennemi barbare ; que tel étoit le parti qu'ils prenoient à la vûë des massacres de Harlem , de Narden , de Zutphen , de Malines , qui nageoient encore dans le sang ; & qu'ils se réduiroient eux-mêmes en cendres , eux , leurs femmes , leurs enfans , & leur ville , plutôt que de consentir à se rendre à quelque condition que ce fût. En conséquence ils firent comme dans le siège précédent une monnoie de papier avec cette inscription , POUR LA LIBERTE'. Après le siège l'échange s'en fit de bonne foi en monnoie d'argent.

Cependant on écrivoit lettres sur lettres au prince d'Orange pour lui demander du secours. Il ne paroissoit point. Les assiéges prirent donc un parti barbare en apparence , mais qui dans la conjoncture étoit pour eux le plus salutaire. Ce

fut de lâcher toutes les éclufes, de rompre les digues de la Meufe & de l'Ifsel, & d'inonder tous les environs de Leyde. Le prince d'Orange lui même & les Confeillers des Etats approuvèrent cette réfolution. Ils crurent qu'il ne falloit pas regarder à six cens mille florins, que leur couteroit cette inondation, quand il s'agiffoit de conferver leurs biens, leurs vies, & la liberté de confcience, qui leur étoit plus précieufe que leurs vies mêmes.

HENRI
III.
1574.

Auffitôt les Etats nommèrent des députés, qu'on chargea de l'exécution. On rappella de Zélande les Amiraux Louis Boifot, qui vint par l'ifle de Walcheren; & Adrien Willemfens, qui prit fa route par Ziericzée. Tous deux arrivèrent avec huit cens matelots, & plus de cent pièces d'artillerie de fer & de bronze de toute efpece. Pour cette entreprife on avoit équipé proche de Rotterdam environ deux cens petits bateaux plats en forme de galères, à dix, douze, quatorze, & feize rames. On y avoit joint plusieurs vaiffeaux à bled chargés de vivres & d'artillerie. Il y en avoit un fur-tout d'une forme toute fingulière; on l'appelloit l'arche de Delft. Elle étoit compofée de deux corps de vaiffeaux ordinaires joints enfemble, & n'alloit ni à voiles, ni à rames. Elle ne recevoit fon mouvement que de plusieurs rouës, qui étoient au dedans, & que douze hommes tournoient continuellement. Du refte elle étoit fermée de toutes parts, & à l'épreuve de l'arquebufe. Enfin l'avantage de cette nouvelle fabrique étoit fi grand, que cinquante foldats dans cette machine; comme s'ils euflent été dans un fort imprenable, pouvoient paffer par tout en fûreté, & braver toutes les attaques.

Dans cet équipage les Confédérés fortirent par la rivière de Rote, & s'approchèrent de la digue, où ils fe retranchèrent d'abord à la hâte, & qu'ils rompirent enfuite dans plusieurs endroits. De-là après avoir repouffé les Efpagnols, qui les harceloient, ils tirèrent vers Soetermeer, où commandoit D. Martin d'Ayala.

De Valdes s'étoit mis en tête de réduire la ville par la famine. Dans cette vûë il avoit fait élever plusieurs forts de diftance en diftance, pour fermer l'entrée de la place de toutes parts, fur-tout du côté du canal qui mène de Delft à Leyde. Le plus confidérable de ces forts étoit à un mille &

—————
 HENRI
 III.
 1574.

demi de la ville, à mi-chemin de Leyde & de Delft. Il étoit défendu par François d'Aldana. On en avoit bâti un autre au pont de Lammen, gardé par le capitaine Carrion & sa compagnie. Proche de celui-là, & à l'opposite, il y en avoit un troisième à Leyderdorp, un autre proche d'un moulin dans le lac de Noorta; & un cinquième enfin à Soeterwoude. Pour faire lever le siège, il falloit, ou inonder ces forts, ou en chasser les assiégeans. Ce fut le sujet de plusieurs combats.

Les Espagnols avoient aussi tiré plusieurs retranchemens autour de la ville, à dessein d'empêcher les habitans de sortir hors de leurs murailles, pour cueillir des herbes, & sur tout des *bettes*, qui sont dans ce país d'une grandeur & d'une grosseur surprenantes. Ces retranchemens étoient gardés par D. Manuel Cabeça de Vaca, & par D. Juan de Vargas. Les assiégés firent une sortie le 18. de Juillet, & vinrent les attaquer. On se battit vigoureusement. Enfin ceux de la ville couverts de gabions, dont ils avoient fait provision, forcèrent la tranchée que le capitaine Carrion avoit fait ouvrir jusqu'au pont de Boschuyfen, & la nettoyérent. Outre cela ceux de Leyde construisirent une galère couverte, bien fournie de canon & d'arquebusiers, qu'ils placèrent à l'entrée du canal, pour défendre les bestiaux & les troupeaux, qui alloient au paturage, des courses continuelles des Espagnols. Il se donna encore là quelques petits combats, où l'avantage fut assez partagé. De Valdes fit aussi sous main plusieurs tentatives, pour surprendre Leyde & Delft; mais elles n'aboutirent à rien.

Enfin les digues furent rompuës, & l'inondation commença le 3. d'Août. Elle continua les jours suivans; à la fin du mois l'eau étoit déjà assez forte pour porter des bateaux chargés de paille. Cependant elle ne se répandoit pas encore dans la campagne; & le secours ne pouvoit approcher de la place. On résolut donc d'ouvrir encore la digue de Hildam. Les Confédérés sortirent de Goude en grand nombre le 3. de Septembre, & se préparèrent à cette expédition. Mais les Espagnols interrompirent leurs travaux. Ils furent obligés d'abandonner leur entreprise; & ils retournèrent percer une seconde fois la digue de Soetermeer. Alors l'inondation fut complète. Ces plaines auparavant si fertiles se changèrent

dans un instant en une vaste mer ; & la flotte des Confédérés, composée de cent soixante navires, parmi lesquels on comptoit trente galères, y entra à pleines voiles l'onze du même mois. Les Confédérés eurent la précaution de fortifier l'endroit de la digue par où la flotte entra, & d'y laisser une bonne garnison pour la garder. Ce fut un spectacle bien surprenant de voir, d'un côté les habitans de la campagne suivis de leurs familles & de leurs troupeaux chercher un azile contre ce redoutable élément ; & de l'autre les Espagnols, qui peu auparavant serroient Leyde de si près, assiégés eux-mêmes par les flots dans leurs propres retranchemens.

De Valdes aussi étonné de cet accident, qu'on peut l'être d'une chose à laquelle on ne s'est point attendu, avoit rassemblé toutes ses troupes à Soetermeer. Ainsi comme les Confédérés s'étoient mis en tête de faire passer par-là leur secours, il fallut d'abord en venir aux mains. Dans cette action le vaisseau qui portoit Guilleressé & Cateville, deux capitaines François & officiers sur la flotte, fut culbuté, & ils y périrent. Durand, qui les accompagnoit, gagna la flotte à la nage. Un grand bateau à bled fut aussi fracassé. Mais par bonheur pour les Confédérés, il s'éleva un vent de Nord-Ouest, qui enfla beaucoup les eaux.

En même tems le consul Wastee remarqua sagement, & ses gens mêmes le lui firent remarquer, que sans passer sous le pont de Soetermeer, on pourroit aisément entrer dans la place par un chemin qui étoit entre Soetermeer & Benthuyfén, & qu'on appelloit communément Segwaert. Aussitôt laissant l'amiral Boisot à l'attaque du pont, que défendoit D. Louis Pimentel enseigne de D. Louis Carrera, il détache de la flotte cinquante navires, & à la tête de quelques troupes, il prend la route qu'on lui avoit marquée. Au bruit de sa marche les Allemans, qui étoient dans Benthuyfén, l'abandonnèrent pour se retirer à Soetermeer. Wastee y fit entrer le capitaine Ladriere avec cinquante soldats. En même-tems Cret prenant la même route arriva à Soetermeer avec l'arche de Delft sans aucun fâcheux accident. Enfin les Amiraux eux-mêmes suivirent avec le reste de la flotte ; & malgré l'opiniâtreté des Espagnols, avec qui il fallut en venir plusieurs fois aux mains, ils parurent à la vûe de Leyde.

HENRI
III.

1574.

 HENRI
 III.
 1574.

Les assiégés avoient besoin d'être ranimés par une espérance aussi prochaine d'être délivrés, tant la misère leur avoit abattu les forces & le courage. Dès le commencement du siège les Intendans des vivres avoient extrêmement ménagé le pain ; il y avoit même déjà quarante jours qu'on ne sçavoit plus ce que c'étoit dans Leyde. Pour toute subsistance on donnoit par jour à chacun une demie livre de mauvaisé chair de vache ou de cheval, encore falloit-il l'acheter au poids de l'or. Déjà on avoit consumé tout ce qui s'étoit pû trouver dans la place de chats, de chiens, & de rats. Les pauvres ne vivoient plus que de feuilles de vigne ou d'autres arbres, trempées dans le fel & le vinaigre. On les voyoit arracher jusqu'aux écorces, & déterrer de la fange des écailles de poisson pour en faire leur nourriture. Enfin ils en vinrent jusqu'à faire bouillir des os de vaches, de chiens, & de chevaux pour en tirer quelque suc ; ils firent même de la biere avec des choux ; & l'absinthe jointe à la ruë leur tenoit lieu de houblon. Réduits à ces extrémités, environ six mille des habitans périrent, moins par le fer des ennemis, que par les maladies causées par les travaux & la disette. La plûpart des femmes enceintes ne pouvant subsister d'un quarteron de pain qu'on leur donnoit par jour, accouchèrent avant terme. C'étoit un spectacle digne de compassion de voir ceux qui restoient, avec des visages de mourans, les jouës enfoncées, les genoux tremblans, marcher comme des squelettes, & pouvoir à peine se soutenir.

Il falloit une constance plus qu'humaine pour ne pas se laisser ébranler à la vûë d'un spectacle si affreux, & à la crainte d'un avenir funeste. Aussi la plûpart commençoient à se décourager. On voyoit déjà des bourgeois s'attrouper. On les entendoit murmurer de ce qu'on n'acceptoit pas les conditions offertes par le sieur de Champigny & le comte de Lannoy. » Qu'attendons-nous d'eux davantage, disoient-ils ? » Veut-on, après avoir poussé leur patience à bout, nous mettre hors d'état de jouir du pardon que nous offrent au nom du Roi, des gens que leur crédit & leur attachement pour leur patrie doivent nous rendre respectables ? A-t-on dessein de nous voir, pour prix de notre aveugle résistance, devenir les victimes de la juste fureur des Espagnols ?

Ainsi

Ainsi le feu de la sédition commençoit à s'allumer, lorsqu'il fut éteint par les prières du gouverneur Vander-Does, qui ranima ces malheureux par l'espérance certaine d'un secours qui étoit à leurs portes. Le crédit que sa douceur lui avoit acquis dans la ville, calma un peu les esprits ; mais la fermeté de Pierre Adriensens en cette occasion fut admirable ; il se jetta au travers de cette troupe de mutins, & leur présentant sa tête, il leur dit : Qu'il aimoit mieux verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, que d'être traître à sa patrie : Que sur le témoignage de sa conscience il défioit quiconque de lui reprocher une lacheté : Que par conséquent puisqu'il lui falloit une fois mourir, il lui importoit fort peu que ce fût de la main de ses compatriotes, ou par le glaive des ennemis. Ces paroles apaisèrent ou intimidèrent les séditionnaires. Chacun se retira tranquillement chez soi.

Le secours resta quelques jours à l'ancre à cause du vent contraire ; mais le Nord-Ouest s'étant tourné en Sud-Ouest, non seulement les eaux grossirent ; mais elles portèrent même droit à Leyde. La flotte mit donc à la voile & s'avança jusqu'à Soeter-Woude & Leyderdorp. De Valdes faisoit toute la diligence possible pour fortifier ces deux postes ; mais l'inondation augmentoit de moment en moment ; elle étoit déjà de la hauteur de neuf pouces, lorsque la marée la fit monter jusqu'à vingt-huit. Alors le général Espagnol désespéra de pouvoir conserver le fort de Lammen. Il abandonna Soeter-Woude, où les confédérés se logèrent aussitôt après ; & il se retira à Leyderdorp. De là il manda au capitaine Borgia qui étoit dans le fort de Lammen, de prendre ses mesures & de ne pas s'attendre d'être secouru. Il fit dire la même chose à Alphonse Lopez Gallo.

Il ne restoit plus aux confédérés que de se rendre maîtres du fort de Lammen, qui bouchoit l'entrée du canal, & qui leur fermoit le passage à Leyde. Avant que de l'attaquer, ils avoient comme dans le dernier siège de Harlem, envoyé un pigeon dans la place avec des lettres par lesquelles ils avertissoient les bourgeois de se tenir prêts à faire une sortie & à venir planter les échelles derrière le fort, au moment qu'eux-mêmes feroient leur attaque. L'entreprise avoit sa difficulté ; d'ailleurs le pigeon ne revenoit point ; & comme

HENRI
III.
1574.

Les Espagnols lèvent le siège de Leyde.

— on ſçavoit ſur la flotte l'extrémité où les aſſiégés étoient réduits , on craignoit qu'ils ne ſe fuſſent déjà rendus.

HENRI
III.

1574.

Enfin le trois d'Octobre , lorsqu'on ne s'y attendoit plus , on reçut des nouvelles des aſſiégés par un enfant qu'ils envoyèrent à la flotte. En même tems un détachement que l'Amiral Boisot avoit fait pour aller à la découverte , revint ; & les uns & les autres aſſurèrent que les Eſpagnols avoient abandonné le fort de Lammen pendant la nuit. A cette nouvelle les confédérés ſe mirent à les pourſuivre. Ces malheureux avoient l'eau juſqu'à la gorge , & faiſoient tous leurs efforts pour gagner la terre au plus vîte. Lopez Gallo & le capitaine Borgia ſuivis de huit compagnies ſe retirèrent par Voorſchoten , mais en déſordre , en ſorte qu'ils eurent bien des ſoldats noyés , pluſieurs même périrent par la main des ennemis qui les attirèrent à eux avec des crocs. Pierre Chiaccon ſergent du capitaine Borgia , fut accroché comme les autres & même dangereuſement bleſſé. On le jetta à demi-mort dans une barque , & il paſſoit même pour mort ; quand prenant le moment où ceux de la barque étoient occupés à accrocher quelques Eſpagnols , il ſe leva , & attaquant courageuſement ces gens qui ne s'attendoient à rien moins , il en tua trois de ſa pique qu'on lui avoit laiſſée , força les autres de ſe jeter dans l'eau , & vint ainſi retrouver les ſiens en triomphe , maître de la barque & des vivres dont elle étoit chargée. De Valdes loua beaucoup cette action ; & elle m'a paru auſſi bien digne d'être rapportée. Les Eſpagnols perdirent cinq pieces de canon que Gaſpard d'Ortiz ne put retirer à tems , & qui reſtèrent enterrées dans la bouë.

On attribua le mauvais ſuccès de ce ſiège à l'entêtement du ſieur de Valdes. On dit que c'étoit ſa faute ſi les aſſiégés ne s'étoient pas rendus ; qu'il avoit rompu à deſſein la négociation du ſieur de Champigny & du comte de Lannoy , ſous prétexte qu'on ne cherchoit qu'à les amuſer ; & cela parce qu'il ne vouloit pas perdre la gloire d'emporter Leyde dont il ſe croyoit déjà maître. Mendoze écrit même que Julien Romero le lui reprocha , lorsqu'il fut envoyé par Dom Louis de Requeſens gouverneur des Païs-bas , pour faire la revûe de l'infanterie Eſpagnole. On dit du moins que lorsqu'il ſe vit forcé de lever le ſiège , tournant de tems en tems ſes regards

vers ces travaux immenses dont il avoit couvert la terre, il ne put sans soupîrer, abandonner ces forts d'où la fureur indomptable des flots le chassoit, plutôt que la valeur de ses ennemis.

HENRI
III.

1574.

Enfin l'Amiral Boifot entra dans Leyde, où il fut reçu avec une joye incroyable. La flotte & la ville se saluèrent réciproquement par une décharge de tout leur canon. On débarqua ensuite les provisions qui étoient sur les vaisseaux; & ces affamés y trouvèrent la mort, par le trop d'avidité avec laquelle ils en usèrent d'abord. Les auteurs qui ont écrit ce siège, disent que les Espagnols y perdirent plus de mille de leurs gens. Ils ajoutent une chose que Mendoza rapporte aussi; c'est que la nuit même que les Espagnols abandonnèrent le fort de Lammen, il tomba plus de vingt-six toises du mur de la ville entre la porte Vachère & la tour de Bourgoigne. Ainsi Leyde ne fut jamais plus proche de sa ruine, que dans le moment qu'il l'évitoit. En effet il n'auroit pas été bien difficile à une armée d'entrer par une si belle brèche dans une ville toute ouverte, sans troupes, & qui n'avoit pour sa défense que des hommes qui mouroient de faim.

Après une protection si visible de Dieu sur leur ville, ceux de Leyde commencèrent par lui en rendre de solennelles actions de grâces. On distribua ensuite de grandes aumônes aux pauvres, on donna aux Amiraux Boifot & Willemsens, & aux autres Officiers, les loüanges qu'ils méritoient, & on leur fit présent à chacun d'une chaîne d'or & d'une médaille que la ville fit frapper pour conserver la mémoire de cet événement. Le prince d'Orange qui se trouvoit un peu rétabli de la maladie qui l'avoit retenu au lit pendant tout ce tems-là, entra le lendemain dans Leyde. Il loüa le courage & la piété des bourgeois, & il fit les réglemens qu'il crut nécessaires dans les conjonctures.

De Valdes de son côté ayant fait sur Delft une tentative inutile, alla attaquer Worckum situé au-delà de la Meuse, vis à vis de Gorckum. Ce poste étoit défendu par une garnison de cinq compagnies qui l'abandonnèrent dès qu'elles entendirent le canon; elles y perdirent quelques soldats, & la place se rendit. Les Espagnols eurent cent cinquante hommes de tués à cette attaque. De là le Général alla reprendre

sur les confédérés Wateringen , bourg situé entre la Haye & les autres postes qu'occupoient les Espagnols. Il y perdit
 HENRI III. Dom Louis Pimentel enseigne du capitaine Carrera.

1574. Après cette expédition , les troupes voyant que le payement que de Valdes leur avoit fait espérer , ne venoit point , se mutinèrent de nouveau ; arrêterent de Valdes lui-même , & se donnèrent un chef nommé Jean Blanco. Ensuite elles envoyèrent demander de l'argent à Dom Louis. Comme il ne venoit pas aussitôt qu'elles le souhaitoient , on vit sortir en un instant des environs de la Meuse les garnisons de Maeslandt-Sluis , de Woorschoten , & de Walkenbourg , qui appartenoient aux Espagnols. Toutes ces troupes pouvoient faire environ sept mille hommes , partie cavalerie , partie infanterie. Ainsi réunis , les mutins sortent du Zuytlandt , & marchent vers Harlem & Amsterdam. Comme ils en trouvèrent les portes fermées , ils tournèrent vers Utrecht , & y arrivèrent le huit de Décembre. Là on chercha toutes les voies de les faire rentrer dans le devoir ; mais ce fut inutilement. D'Hierges , de Floyon , & de Valdes , que ses amis avoient trouvé moyen de retirer d'entre les mains des séditieux , furent enfin obligés de les déclarer rebelles , & de permettre à quiconque de leur courir sus.

Les troupes
Espagnoles se
mutinent de
nouveau.

Tout cela ne les épouvanta pas ; ils voulurent se rendre maîtres de la citadelle où commandoit François Ferdinand d'Avila. Ne pouvant y réussir , ils entrèrent dans la ville l'épée à la main ; mais ils en furent chassés , & y laissèrent plus de cent des leurs. Ils avoient déjà massacré eux-mêmes leur chef , parce qu'il avoit écrit sous main au baron d'Hierges. Enfin Dom Louis envoya vers eux D. Juan Osorio d'Ulloa , qui les conduisit à Mastrich , où on leur paya à chacun quatre écus d'or ; par là on les apaisa. On leur assigna ensuite des quartiers à Tenremonde , & dans les autres places du Brabant,

Peu de tems auparavant , on avoit découvert une conspiration des habitans d'Anvers , pour livrer la ville à l'Amiral Adrien Willemfens. Ce dessein devoit s'exécuter le huit de Novembre. Dom Louis prit ce jour-là même pour faire entrer dans la place le colonel Mondragon avec son régiment , & six autres compagnies d'Espagnols. D'ailleurs la nuit qui

précéda , il s'éleva une si furieuse tempête , que quelque chose qu'on pût faire , la flotte qui portoit les confédérés ne put aborder à Anvers. Ainsi les troupes qu'ils y avoient déjà fait entrer , se dispersèrent. On arrêta plusieurs des conjurés ; mais quelques violens que fussent les soupçons contre eux , comme on manquoit de preuves pour les convaincre , ils en furent quittes à bon marché. Dom Louis voulut donner cet exemple de clémence , qu'il crut nécessaire dans la conjoncture présente , pour affermir son autorité.

En cette année mourut en Allemagne un Prélat d'un grand nom , de l'illustre maison des comtes de Hoyen. Il étoit fils de Jean de Hoyen & de Marguerite sœur de Gustave roi de Suède. Il étudia d'abord à Paris. Ensuite il passa en Italie pour se perfectionner dans les sciences ; & ayant été fait Président de la Chambre Impériale , il donna pendant un assez long-tems qu'il occupa cette charge , des preuves de sa prudence & de son équité. Il avoit l'esprit excellent , il parloit plusieurs langues. Un si grand mérite détermina d'abord le chapitre de Paderborn , ensuite celui d'Osnabrug , enfin celui de Munster , à le choisir pour être leur Evêque. Il mourut âgé seulement de quarante-quatre ans , d'une maladie accompagnée par intervalles de quelques accès de folie. Jean fils de Guillaume duc de Cleve , qui n'avoit encore que douze ans , lui succéda à l'évêché de Munster ; celui d'Osnabrug fut donné à Henri duc de Saxe Archevêque de Breme ; & Salentin comte d'Isenbourg Archevêque de Cologne eut celui de Paderborn.

Sur la fin de l'année , mourut aussi Henri Robert de la Mark duc de Bouillon , prince de Sedan , gouverneur de Normandie. Il étoit fils de Robert de la Marck Marechal de France , & petit-fils de Robert surnommé *le Diable* , à cause de la terreur de son nom. Henri mourut à Sedan le second de Décembre , âgé seulement de quarante-cinq ans. Tout petit Souverain qu'il étoit , il avoit de quoi se comparer aux plus grands Princes de son tems. Il épousa Françoise de Bourbon fille du duc de Monpensier , & sœur du prince Dauphin. De ce mariage sortirent Guillaume Robert , Charles Robert , & Charlotte de la Marck. Henri avoit fait le premier de Septembre un testament , par lequel il appelloit ses

HENRI
III.

1574.

Morts illustres.

L'Evêque de
Munster.

Le duc de
Bouillon.

HENRI
III.
 1574.

filz, l'un après l'autre, à sa succession ; & en cas qu'ils mourussent sans enfans, il substituoit les terres de sa Souveraineté à d'autres héritiers qu'il chargeoit en ce cas de faire une certaine pension à Charlotte de la Marck sa fille. Pour son frère Charles Robert comte de Maulevrier, il étoit exclus de la succession, & devoit seulement entrer en possession de la terre de Raucourt. Il prescrivit en même tems à son épouse avec une sagesse & une présence d'esprit admirable, des règles de conduite pour se ménager avec le Roi & l'Empereur, pour s'attacher les Princes voisins, & gouverner équitablement ses sujets.

La mort enleva cette même année deux hommes qui avoient fait long-tems l'ornement de l'Italie & de l'Allemagne, Paul Manuce, & Joachim Camerarius né à Bamberg en Franconie l'an 1500. le même mois qui fut celui de son trépas.

Manuce &
 Camerarius.

Manuce avoit cette connoissance parfaite de la belle latinité & de l'histoire Romaine, qui lui fut si utile pour perfectionner l'édition de Cicéron qu'il nous a donnée, & dont il a laissé des preuves dans tant d'autres ouvrages imprimés de son vivant, ou publiés après sa mort par son fils Alde Manuce digne héritier des vertus de son pere. Outre cela il avoit un talent merveilleux pour aider les travaux des autres. Il sembloit que ce fût un héritage qui lui eût été transmis par son pere & son ayeul. De là nous est venue cette manière si parfaite d'imprimer, que toute la postérité admirera ; à qui le public est redevable de tant d'auteurs anciens, Grecs, Latins, & autres, imprimés avec toute l'exactitude possible, & toute l'élégance imaginable. Aussi faut-il avouer que c'est aux Manuces que les Lettres renaissantes doivent leur nouveau lustre, comme nous les avons vûes ensuite dans l'espace de cent années fleurir, & se perfectionner enfin en Allemagne par les soins des Froben, & sur tout en France par ceux des Étienne. Il y avoit quelques années que Paul Manuce avoit quitté Venise & étoit passé à Rome où il avoit été appelé pour présider à une édition de l'Écriture Sainte. Son application continuelle le mina ; il devint d'une si grande maigreur, qu'il ne pouvoit plus quitter le lit. Ce fut en cet état que je le trouvai quelque tems avant sa mort à mon

voyage de Rome, où je lui rendis plusieurs visites avec Marc Antoine Muret mon ancien ami. Il mourut le six d'Avril, après avoir rendu de grands services à la république des Lettres. Son corps fut enterré à Sainte Marie sur la Minerve.

HENRI
III.

1574.

Camerarius étoit né de parens nobles, mais peu accommodés des biens de la fortune. Il étoit bien fait; & autant que son âge & sa condition le lui permirent, il s'appliqua aux exercices convenables à sa naissance. Il excella sur-tout à monter à cheval. Son habileté dans cet art lui servit beaucoup pour la version latine & les commentaires qu'il composa, du livre de Xénophon sur cette matiere. Dans la suite il se consacra entièrement aux Lettres, & acquit une connoissance parfaite des langues Grecque & Latine. Il en donna des preuves dans différentes traductions qu'il fit de bons auteurs, qui ont écrit dans l'une ou dans l'autre; Poëtes, Orateurs, ou Historiens; il ne négligea pas même les sciences les plus abstraites. La Philosophie, les Mathématiques, la Théologie enfin lui sont redevables de plusieurs découvertes dont il les a enrichies, & qu'il a sçû allier avec un goût & une élégance bien rare dans ceux qui avoient traité ces matières avant lui. Plusieurs de ses écrits parurent de son vivant. Ses enfans, dignes rejettons de cet illustre pere, ont publié le reste après sa mort. Il seroit seulement à souhaiter pour l'intérêt de la république des lettres, que ces différens ouvrages imprimés séparément en divers tems & en divers lieux, fussent réunis en un même corps. Il vécut toujours dans une liaison fort étroite avec Melanchton. Celui-ci l'avoit fait le dépositaire de tous ses sentimens & de ses secrets. Camerarius demouroit à Lipsic; Melanchton professoit à Wittemberg; & pendant trente ans ils entretenirent entr'eux un fréquent commerce de lettres. Nous avons celles de Melanchton, rassemblées & mises en ordre après sa mort par Camerarius même, qui en fit une édition. Mais il n'y joignit point les siennes. Nous en sommes redevables à ses enfans qui les ont depuis données au public avec deux autres volumes de lettres qu'il avoit écrites à différentes personnes. Enfin après une vie irréprochable & laborieuse, il mourut le dix-sept d'Avril.

Les Lettres perdirent encore alors deux illustres frères,

~~—————~~
HENRI
 III.
 1574.
 Les deux
 Amaltheï.

Jerôme & Jean-Baptiste Amaltheï, tous deux natifs d'Oderzo dans la Marche Trevifane. Jérôme l'aîné étoit philosophe & medecin habile, d'une si grande douceur, qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer; assez bon poëte d'ailleurs, pour que Muret, juge excellent en cette matière, l'ait mis au dessus de tous ses compatriotes. Il mourut dans sa patrie le 19. de Septembre âgé de soixante & sept ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Martin.

Jean-Baptiste Amaltheï son cadet sçavoit parfaitement le Grec & le Latin. Il passa toute sa vie à la Cour de Rome, où il gagna successivement les bonnes graces de trois Papes; & fut secrétaire de la congrégation des Cardinaux établie pour l'interprétation du Concile de Trente. Il composâ aussi quelques petits ouvrages en sa langue; & il n'étoit âgé que de quarante-sept ans, lorsqu'il mourut à Rome le 16. de Février. Son corps fut mis dans le tombeau qu'Attilio son neveu lui avoit fait élever dans l'Eglise de saint Sauveur *in Lauro*.

Jean Guin-
 terius.

La mort de ces illustres frères fut suivie de celle de Jean Guinterius, natif d'Andernach dans le territoire de Cologne. Il avoit fait ses études à Deventer & à Marpurg; & enseigna d'abord à Gossard: ensuite il fut professeur de la langue Grecque à Louvain. De-là étant venu à Paris, il y fit connoissance avec Guillaume Budé & Jean Lascaris. Tous deux étoient déjà vieux, & lui fort jeune. Il y eut toujours une grande liaison entr'eux; il fut présenté à François I. par Jean cardinal du Bellay, qui étoit alors le protecteur des gens de lettres, & sur-tout des Allemans; & ce fut à sa recommandation qu'il fut fait medecin du Roi. Ensuite la guerre civile s'étant allumée dans le royaume, il passa à Metz, & y exerça quelque tems la médecine. Enfin il se retira à Strasbourg, où il mourut le second d'Octobre âgé de plus de quatre-vingt ans. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages.

Benoît Are-
 tius.

On compte encore parmi les morts de cette année Benoît Aretius, célèbre par les écrits dont il a illustré sa nation, mort à Berne sa patrie dans un âge assez peu avancé le 21. d'Avril;

Joachim Vef-
 phale.

Joachim Vespale de Hambourg, contre qui Beze à écrit si vivement, décédé au commencement de l'année; & Cyprien

Cyprien-
 Leowitz.

Leowitz, fameux par ses tables astronomiques, & par le calcul

calcul des Eclipses qu'il nous a donné jusqu'à l'année 1606. il mourut fort âgé à Ausbourg le 21. de May.

La Prusse perdit aussi sur la fin de l'année Herman Crusérius de Campen, mort fort âgé à Konigsberg le 12. de Décembre. Il avoit été long-tems conseiller d'Etat du due de Cleve, qui le chargea d'accompagner sa fille Eleonor, lorsqu'elle alla épouser le prince Albert Frideric duc de Prusse. Il s'étoit d'abord appliqué à la medecine ; & traduisit même plusieurs des ouvrages de Gallien. Ensuite il se donna tout entier à la jurisprudence. La mort d'une fille qu'il avoit lui causa tant de douleur, que pour s'en consoler il entreprit une nouvelle traduction de Plutarque, tandis que Xylander travailloit au même ouvrage. Celle qui nous reste de Crusérius est fort estimée. Après sa mort la princesse Eleonor le fit enterrer honorablement dans la grande Eglise de la ville.

Ces morts différentes avoient été précédées de celle d'Ennemond de Bonnefoy, âgé seulement de trente-huit ans, décédé à Geneve le 8. de Février. Il étoit natif de Chabeuil petit bourg près de Valence. C'étoit un homme simple & droit, qui sans être sorti de son pais, sçavoit l'Hebreu, le Grec, & le Latin, aussi parfaitement que s'il eût fait ses études sous les meilleurs maîtres, dans les plus célèbres Académies. Il excelloit sur-tout dans le droit qu'il professoit à Valence. Jacques Cujas, le plus grand maître qui fût alors dans cette science, a écrit quelque part, que si ses disciples lui demandoient à sa mort de se nommer un successeur, comme on le fit autrefois à Théophraste, il ne leur en donneroit point d'autre que Bonnefoy. Après la Saint Barthélemi, François Hotman le fit venir à Genève. Il y travailloit à un grand ouvrage sur le droit Oriental, dont il avoit déjà donné quelque chose, lorsque la mort l'enleva au bout de deux ans, & priva le public des lumières d'un si sçavant homme. J'étudiai sous lui à Valence en même tems que sous Cujas & François de Roaldes ; & je suis bien-aisé de trouver cette occasion de marquer ma reconnoissance pour les soins d'un si bon maître.

Nous ne devons pas oublier non-plus, pour l'honneur de la poésie, Renaud Clutin abbé de Flavigny. Il étoit né à Paris d'une famille ancienne dans la robe ; il eut pour frère

HENRI
III.

1574.
Crusérius.

Ennemond
de Bonnefoy.

Renaud
Clutin.

HENRI III. 1574. Henri d'Oisel, fameux par son ambassade militaire d'Ecosse, (1) & qui, comme nous l'avons vû, par sa presence d'esprit & sa fermeté soutint courageusement à Rome les droits de la Couronne, auxquels on avoit donné atteinte pendant la minorité de Charle IX. il mourut, & fut enterré dans l'Eglise de saint Louïs, où Jeanne de Chataignier de la Roche-Pofay son épouse, lui fit elever un superbe mausolée. Pour l'Abbé de Flavigny, il avoit pris un parti tout différent, & il se consacra entièrement à la solitude. De toutes ses poësies il ne nous est resté que quelques morceaux, assez élégans pour donner aux gens de goût une idée du génie & de l'habileté de ce poëte. Il étoit vieux, lorsqu'il mourut à Lyon au mois de Novembre.

Jean Versofa. On doit mettre au nombre de ces illustres morts Jean Versofa, natif de Sarragoffe au royaume d'Arragon. Il étoit d'une honnête famille, & professa tout jeune la langue Grecque à Paris. La guerre, qui s'alluma entre les deux Couronnes, le fit passer à Louvain, où il fut fort suivi. Ensuite il alla à Ratifbone; il accompagna Dom Diégué Hurtado de Mendoza ambassadeur de l'Empereur au Concile de Trente; & il ne lui servit pas peu dans la contestation qui s'éleva sur la translation du Concile à Boulogne. D. Diégué fut fait ensuite gouverneur de Sienne. Il n'étoit pas agréable à la République; & Versofa contribua beaucoup par son habileté à appaiser les brouilleries que causa son gouvernement. On croit même que c'est à lui seul qu'on fut redevable, de ce que les Siennes, outrés de la dureté de l'Espagnol, n'en vinrent pas plutôt aux dernières extrémités. De là Versofa passa en Angleterre, à peu près dans le tems du mariage de Philippe avec la reine Marie. On l'envoya ensuite à Rome, pour faire la recherche des titres, qui assuroient les droits de Philippe sur ses royaumes. Tant de négociations aiguifèrent merveilleusement un esprit, qui de lui même étoit déjà excellent. Il aimoit à faire des vers; & s'y occupa, même au milieu de ses emplois les plus sérieux. Il nous en reste un recueil, qui n'est pas à mépriser, imprimé à Palerme sous le titre de lettres. Il mourut sur la fin de Février âgé de cinquante & un an.

(1) *Legatione militari Scotica.* M. de Thou veut qu'on se souvienne, ici de ce qu'il a dit ci-dessus, que d'Oisel ambassadeur en Ecosse se mit à la tête des troupes Françoises, & fit des courses en Angleterre.

Un homme d'une profession toute différente, mais célèbre dans son art, dont il nous a laissé une histoire exacte & élégante, mérite aussi d'avoir place au nombre des gens fameux par leur science & leur esprit. C'est George Vafari, natif d'Arezzo en Toscane, le peintre & l'architecte le plus excellent de notre siècle. Il travailla long-tems pour Côme de Medicis, qui aimoit les beaux arts, au nombre desquels on met la peinture & l'architecture; & fit plusieurs ouvrages, qu'on ne peut voir, sans admirer le génie qui les a produits. Il mourut dans son année climatérique le 27. de Juin. Son corps fut transporté de Florence à Arezzo sa patrie, comme il l'avoit ordonné par son testament, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale proche de la chaire Episcopale, dans une chapelle, qu'il avoit bâtie lui-même avec un art & une magnificence admirables.

HENRI
III.

1574.

George Va-
fari.

Selim II. empereur des Turcs, mort d'apopléxie le 13. de Décembre, termina les événemens de cette année; il ne ressembloit à son père Soliman, ni par la valeur, ni par la conduite, ni par la durée de son règne. Cependant en sept ans qu'il fut sur le trône, il enleva l'isle de Scio aux Genoïs, qu'il attaqua contre la foi des traités, & prit Chypre sur les Vénitiens, malgré la trêve qu'il avoit faite avec eux, sans que la Chrétienté retirât beaucoup d'avantage de l'union des princes Chrétiens, & de la fameuse victoire qu'ils remportèrent à Lepante. Elle arrêta pourtant les progrès des infidèles, & fit voir qu'il ne manquoit aux Chrétiens pour vaincre les Turcs, que d'être unis. Soliman ne goûta jamais de vin. Selim en buvoit, malgré l'usage contraire de sa nation, & les défenses de sa loi. Il aimoit même à s'enyvrer; & dans cet état il devenoit plus traitable. On en cite un trait d'un jeune enfant très-beau, que le Sultan aimoit fort. Accoutumé qu'il étoit à badiner impunément avec son maître dans son yvresse, il s'échappa un jour de prendre les mêmes libertés, tandis que le Prince étoit à jeun. Mais Selim prenant un arc, qui pendoit au chevet de son lit, le perça sur le champ d'un coup de flèche. Il en eut tant de douleur, lorsqu'il fut revenu de son premier mouvement, que le Mufti eut bien de la peine à l'empêcher de se donner la mort à lui-même, comme il l'avoit résolu. Selim eut pour successeur Amurath, l'aîné de ses fils,

Mort de
Selim II.

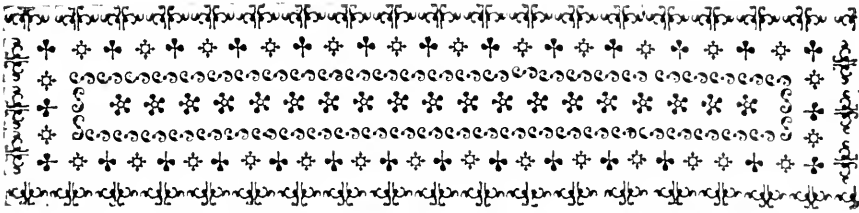
HENRI III. 1574. qui commença à régner par le parricide de quatre de ses frères, qu'il fit étrangler à ses yeux. Le cinquième étoit encore au berceau ; & par son souris enfantin, sembloit demander la vie à ce barbare. Amurath ne put s'empêcher à cette vûë de laisser couler quelques larmes. Il prit le ciel à témoin, que ce n'étoit, ni la jalousie ni la haine, qui le portoit à cette extrémité ; qu'il y étoit forcé par les Docteurs mêmes de sa loi, & par la nécessité de conserver l'union dans la famille Ottomane, d'où dépendoit le salut de tout l'Empire.

Mort de
 Thamas roi
 de Perse.

Cette mort fut suivie peu de tems après de celle de Thamas roi de Perse, rival de l'empire Ottoman. Il mourut sans laisser d'héritier légitime de sa couronne. C'est ce qui occasionna entre les Turcs & les Persans de longues guerres, qui devinrent funestes à ces derniers. Nous en parlerons dans la suite.

Fin du Livre cinquante-neuvième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTIÈME.

ON recommença l'année suivante à chercher en Flandre des voies d'accommodement. Dom Louis de Requesens ne pouvoit se laisser de blâmer la trop grande sévérité du duc d'Albe. Aussi tenoit-il une conduite toute opposée ; & son unique but tendoit à la paix. Dans ces mêmes vûës, l'Empereur députa en Flandre Gontier de Schwartzembourg, un des quatre comtes de l'Empire. Il arriva à Dordrecht le vingt de Janvier. Le prince d'Orange s'y rendit aussi de Flessingue, accompagné des députés de Hollande & de Zelande. On s'assembla ; & le comte de Schwartzembourg se portant au nom de l'Empereur pour médiateur entre le roi d'Espagne & les Flamans, exposa sa commission, qu'il donna ensuite par écrit, & qu'il rendit publique. Elle contenoit en substance : Que S. M. I. ne voyoit qu'avec douleur les maux qui affligoient la Flandre, & ceux dont ces Provinces & l'Allemagne même, étoient encore menacées : Qu'elle souhaitoit qu'on prît des mesures justes &

HENRI
III.

1575.

Suite des affaires de Flandre.

HENRI
III.
1575.

raisonnables pour rétablir l'union entre le Roi Catholique , & ceux de ses sujets qui s'étoient soustraits à son obéissance ; & pour rendre la paix aux Pais-bas : Que c'étoit à ce dessein que son maître l'avoit député comme allié du prince d'Orange , & bien intentionné pour tous les confédérés : Qu'il avoit en même tems dépêché en Espagne Volfang Rumpff premier Gentilhomme de Rodolphe roi de Hongrie , pour faire les mêmes poursuites auprès de S. M. C. Le Prince & les députés répondirent le lendemain : Qu'ils s'en tenoient à la requête présentée l'année précédente au sieur de Champigny par le chevalier de Sainte-Aldegonde : Qu'ils demandoient donc qu'avant toutes choses , on fit sortir les troupes étrangères des Pais-bas ; & qu'on tint une assemblée générale des Etats de Flandre , prêts de se soumettre à leur décision sur leurs prétentions au sujet de la Religion & de la liberté de conscience.

Conférences
de Breda.

De là le comte de Schwartzembourg se rendit à Anvers auprès du gouverneur des Pais-bas , dont il obtint qu'on s'assemblât le mois suivant à Breda. Dom Louis donna pour ôtages Julien Romero , le sieur d'Aussy , & le colonel Mondragon , qui venoit de relâcher le chevalier de Sainte-Aldegonde , comme il s'y étoit engagé en rendant Middelbourg. Les députés de S. M. C. étoient Ferdinand de Lannoy comte de la Roche , le sieur de Rassinghen , Arnaud Sasbout , Corneille Suys , & Elbert Leonin. Ceux du prince d'Orange , de la Noblesse , des provinces de Hollande & de Zelande , & des villes confédérées , c'est-à-dire Bommel & Buren , furent le sieur Jacob Vander-Does , Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde , Charle Boifot , Arnaud de Dorp , Jean Junius , & Paul Buys.

Aussitôt qu'on fut assemblé , Sarbout au nom du Roi son maître , répondit aux demandes des confédérés : Que S. M. C. ne souffriroit jamais qu'on traitât d'étrangers les Espagnols qui étoient ses sujets , & qui l'avoient bien servie jusqu'alors dans toutes ses expéditions : Que les François , les Allemans , les Anglois , tous ceux enfin qui suivoient les étendards du prince d'Orange , méritoient ce nom à plus juste titre : Que ce seroit dégrader la majesté du trône , que de vouloir obliger le Prince à ne pouvoir faire la paix ou la guerre ,

que de l'avis de ses Sujets : Que S. M. C. ne prétendoit pourtant point après la paix conclüe retenir les troupes Espagnoles dans les Pais-bas , à moins qu'elle n'y fût forcée par la nécessité : Qu'elle ne refuseroit pas même de prendre l'avis & le consentement des Etats dans les affaires qui seroient de leur ressort , & que l'usage vouloit qu'on leur communiquât ; mais qu'elle ne feroit jamais dépendre de leur décision ce qui ressortissoit immédiatement de son tribunal ou de son Conseil, du gouverneur général des Pais-bas qui la represente, ou du Conseil suprême qu'elle a établi : Qu'il falloit bien du tems avant que de pouvoir tenir une assemblée générale des Etats : Que la chose souffroit même des difficultés qu'il ne seroit pas aisé de lever : Que par conséquent avant toutes choses la Hollande , la Zelande , & les villes confédérées devoient désarmer , rentrer dans l'obéissance de S. M. C. & se réunir au reste de la Flandre ; qu'après cela on satisferoit pleinement à toutes leurs demandes.

En conséquence Sasbout proposa , comme autant d'articles dont on conviendroit : Que S. M. C. promettroit d'oublier tout le passé depuis l'année soixante & six : Qu'on restitueroit de bonne foi ce qui auroit été enlevé de part & d'autre , pourvû qu'il fût encore en nature : Qu'on remettroit à S. M. outre les villes , forts , & châteaux , les vaisseaux & l'artillerie : Que les prisonniers , & sur-tout le comte de Bossu , seroient relâchés sans rançon : Qu'on rétabliroit par tout l'exercice de la Religion Catholique , tel qu'il étoit au tems de l'avènement de Philippe à la Couronne : Que ceux qui voudroient faire profession de la nouvelle Religion , auroient permission pour cette fois seulement , de sortir des Pais-bas , & qu'on leur donneroit un certain tems pour se défaire de leurs biens : Que S. M. C. promettroit d'observer fidèlement ces conditions , & qu'on se contenteroit de sa parole : Que si cependant on demandoit de plus grandes assurances , S. M. donneroit telles sûretés qu'on voudroit , pourvû qu'elles fussent raisonnables.

Le prince d'Orange , le comte de Culembourg , Othon d'Egmond , & les autres députés des confédérés , répondirent à ces propositions par un écrit qu'ils publièrent le vingt-deux de Mars. Ils insistoient principalement sur deux chefs ,

HENRI
III.
1575. sur l'éloignement des troupes étrangères, & sur la convocation d'une assemblée générale des Etats, pour décider de leurs prétentions au sujet de la Religion. Ils ajoûtoient : Que pour le premier chef, il avoit déjà été accordé dans l'assemblée de Gand l'an 1559. quelque tems avant que Philippe quittât la Flandre : Qu'ils reconnoissoient les Espagnols pour sujets naturels de S. M. mais que leur cruauté & leur haine pour les Flamans ne leur étoient pas moins connus : Qu'ils en avoient laissé de funestes marques à Gand, à Tournai, à Anvers, à Malines, à Liere, à Bosleduc, à Deventer, à Utrecht ; & que la Noblessè & les Etats ne pouvoient plus souffrir leur domination : Que si les Espagnols avoient bien servi leurs Princes, les Flamans ne leur cédoient point de ce côté là ; qu'on les avoit vûs signaler leur attachement dans les dernières guerres de Flandre, & auparavant en Afrique & en Italie : Qu'on ne devoit point traiter d'étrangers les Allemans qui servoient dans l'armée des confédérés, puisque plusieurs provinces des Païs-bas étoient regardées comme fiefs de l'Empire : Que pour ce qui étoit des François, des Anglois, & des Ecoissois, la nécessité seule les avoit fait appeller en Flandre ; qu'on les en verroit bientôt éloignés, quand les Espagnols en seroient sortis.

Ils prouvoient ensuite la nécessité de convoquer les Etats généraux, & l'autorité qui réside dans cette assemblée. Ils rappelloient la mauvaise conduite des Espagnols, & les complots secrets qu'ils avoient formés de ruiner la Flandre : Que ce projet étoit devenu public par des lettres que Dom François d'Alava écrivoit autrefois de France au duc de Parme : Que ces lettres avoient été interceptées ; qu'on avoit reconnu que le dessein des Espagnols étoit de se défaire des principales têtes de Flandre ; d'ôter ensuite aux Flamans leurs privilèges, de les accabler de nouveaux impôts, & de réduire ces riches païs à la dernière misère. Enfin ils se défendoient du crime de rebellion dont on cherchoit à les noircir ; protestoient de leur obéissance tant qu'ils n'auroient point à appréhender pour leur Religion & leur liberté ; demandoient qu'on les rassurât contre la crainte d'un joug tyrannique, & d'une mort honteuse, dont le souvenir tant de fois renouvelé des comtes de Horn & d' Egmond, & du sieur de Montigny,

Montigny, indignement exécutés, les menaçoit à chaque instant; promettoient, si on leur donnoit des sûretés, d'accepter telles conditions qu'on voudroit leur prescrire; de remettre à S. M. C. les villes, forts, & châteaux qu'ils possédoient, & que la nécessité seule d'une juste défense leur avoit fait rechercher comme autant d'aziles; assurant qu'autrement ils prendroient leurs mesures, & ne suivroient pas l'exemple des brebis de la fable, qui dans le traité qu'elles firent avec les loups eurent l'imprudence de leur livrer leurs chiens, qui étoient leurs gardiens & leurs défenseurs.

Cet écrit en attira un autre de la part des Espagnols. Ils répliquèrent le premier d'Avril, & réfutèrent amplement ce que leur objectoient les Confédérés. Ils s'arrêtoient sur-tout au trait qu'ils avoient cité de la fable des loups & des brebis, qui marquoit, disoient-ils, une défiance injurieuse à S. M. C. Venant ensuite à l'article de la religion, ils se déclaroient absolument contre la liberté de conscience; prétendoient que l'expérience avoit appris que sous couleur de tenir des prêches, des confistoires, & des synodes, on ne s'assembloit que pour cabaler contre le gouvernement & contre l'Etat; & soutenoient que la Flandre ne seroit paisible, que quand on auroit banni toute doctrine étrangère, & les ministres qui l'enseignoient.

Cette réponse des Espagnols n'étoit pas du goût des Confédérés. Ils demandèrent aux députés de la Cour d'Espagne, si c'étoient là tous leurs pouvoirs, & la dernière résolution de S. M. C. Les députés repartirent, qu'ils n'avoient point ordre de faire d'autres propositions. Sur cela les Confédérés demandèrent du tems pour délibérer, & pour consulter les villes du parti. On rendit cependant les otages; & le prince d'Orange traita séparément avec le comte de Schwartzembourg. Il souhaitoit, disoit-il, que l'Empereur se rendît l'arbitre de leur différent, & se faisoit fort d'obtenir pour cela le consentement des Etats. On se sépara de la sorte sans rien conclure; & on ne parla plus de la paix jusqu'à l'assemblée de Gand, qui se tint l'année suivante. Le comte de Schwartzembourg avoit demandé à D. Louis des passeports pour les ambassadeurs que le prince d'Orange desiroit envoyer à l'Empereur, & vouloit que les hostilités cessassent tant que la

HENRI
III.
1575.

Ecrits des
deux partis;
Espagnols &
Confédérés.

_____ négociation dureroit ; mais il ne réussit pas. Il partit & alla
 HENRI rendre compte à S. M. I. de ce qui s'étoit passé.

III.

1575.

Après le départ du Comte, les Confédérés voulant, disoient-ils, que toute la Flandre fût témoin de leurs bonnes intentions, & reconnût la fausseté des calomnies, dont on cherchoit à les noircir, publièrent le 14. de Juillet un long écrit pour leur justification. Ils reprenoient l'affaire dès son origine ; & faisoient voir, que depuis la requête présentée au sieur de Champigny, les ministres de la Cour d'Espagne avoient toujours agi avec eux de mauvaise foi ; qu'ils n'avoient jamais rien moins souhaité que la paix ; que tout leur but avoit été de gagner du tems par des réponses ambiguës & des délais affectés, pour endormir les Confédérés & les accabler. Enfin ils demandoient, qu'on nommât de nouveau des députés non suspects, pour traiter de la réünion, & qu'on en donnât avis au plutôt au prince d'Orange, avant qu'on eût repris les armes.

Ce manifeste choqua extrêmement les Espagnols, & avec raison ; car ils y étoient fort maltraités. Ils se justifèrent par une longue réplique, par laquelle ils tâchoient de montrer, que dans toute la suite de cette affaire on n'avoit pris d'autres délais, que ceux qui étoient absolument nécessaires, pour informer S. M. C. de ce qui se passoit, & sçavoir ses intentions ; qu'aussi-tôt qu'ils en seroient instruits, ils en feroient part aux Confédérés, & répondroient à leurs demandes, selon que l'équité le requérait. En attendant ils prenoient le ciel & la terre à témoin de leur facilité à se prêter à tout, sans avoir jamais donné occasion à la rupture des conférences. Au contraire ils en rejettoient la faute sur le prince d'Orange & les Confédérés ; & ils protestoient que du moment qu'on leur auroit notifié les intentions de S. M. eux seuls seroient responsables des suites, s'ils refusoient de comparoître pour achever l'ouvrage de la réünion.

Ainsi finirent les conférences de Breda, dont on attribua dans le fond tout le mauvais succès aux ministres d'Espagne. Elles servirent au contraire à gagner au prince d'Orange la confiance de tout le reste de la Flandre. En effet les Flamans voyoient que ce qu'ils souhaitoient intérieurement avec le plus d'ardeur étoit ce que le Prince demandoit hautement ; la

liberté des peuples, la confirmation de leur anciens privilèges, l'éloignement des troupes étrangères, le rétablissement des Etats dans tous leurs droits : & s'il y ajoûtoit la liberté de conscience, ils jugeoient sa demande juste & raisonnable.

HENRI
III.
1575.

En même tems Frideric Furio Cériolano publia un modèle de traité de pacification entre S. M. C. & les Provinces confédérées. Pour qu'on y fît plus d'attention, il se chargeoit même de faire ratifier par la Cour d'Espagne tous les articles qu'il propoisoit. Cet écrit contenoit en substance : Que tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la réünion devoient se mettre dans la disposition de préférer le bien public à leur avantage particulier ; que c'étoit à eux de faire réflexion, que la division entre les Princes chrétiens & leurs sujets entraînoit avec la rüine des Princes mêmes & des peuples celle de la religion & de l'Etat : Que les Païs-bas étoient à la veille de se voir exposés aux mêmes malheurs, qui avoient désolé l'Afrique, la Palestine, l'Asie, la Grece, & la Hongrie ; qu'il falloit par conséquent, de part & d'autre, relâcher un peu de ses droits : Que S. M. C. rétabliroit les Confédérés dans ses bonnes graces, dans tous leurs biens, titres, & privilèges ; que les Confédérés de leur côté rentreroient dans l'obéissance de Philippe, & lui rendroient l'hommage qui lui avoit toujours été dû : Que le traité seroit exécuté de bonne foi de part & d'autre : Que si on demandoit de plus grandes sûretés à S. M. elle se chargeroit, suivant l'ancien usage pratiqué du tems des Maures, de faire signer le traité par tous les seigneurs d'Espagne, tant Ecclésiastiques, que séculiers ; qu'elle engageroit les princes Allemans à la même chose ; & que quelques-unes même des principales villes de Flandre signeroient la garantie à certaines conditions.

Que trois chefs principaux avoient été la source de tous les troubles, la crainte de l'Inquisition, les ordonnances pour l'exécution des réglemens de Charle V. & de S. M. C. faits au sujet de la religion, depuis l'année 521. jusqu'à 566. & l'imposition du dixième denier : Que l'Inquisition n'étoit point encore établie, & qu'il n'en seroit plus question, non plus que du dixième : Que pour ce qui étoit des ordonnances de S. M. on prendroit de concert, & du consentement des

~~Etats~~ Etats, des mesures pour en modérer la rigueur : Que ceux qui
 HENRI ne s'en accommoderoient pas auroient le choix, ou de ren-
 III. trer dans le sein de la religion catholique, ou de suivre l'usage,
 1575. qui s'observe au sujet de la religion dans toutes les provinces
 de l'Empire : Qu'il leur seroit libre par conséquent de sortir
 des païs de l'obéissance du Roi, sans que leurs biens en souff-
 frissent, enforte qu'ils pourroient les donner à ferme, & en
 percevoir les fruits, ou les aliéner.

Que quoique les troupes étrangères ne fussent point à char-
 ge aux provinces, cependant elles seroient licenciées, & for-
 tiroient des Païs-bas, en cas qu'on persistât à le demander,
 à condition néanmoins qu'on donneroit auparavant à S.M.C.
 telles assurances, qu'elle exigeroit, de ne rien tenter, qui fût
 contraire à ses intérêts : Qu'ils commenceroient donc à trai-
 ter de la réunion avec la soumission qu'ils devoient : Que le
 prince d'Orange sur-tout écriroit au Roi d'une façon respec-
 tueuse, & que ses lettres ne manqueroient pas d'avancer beau-
 coup la négociation : Qu'il seroit les mêmes avances aux deux
 premiers ministres de la Cour d'Espagne, le prince de Melito &
 le comte de Chinchon, dont le Prince étoit d'ailleurs proche
 parent ; car le prince de Melito étoit cousin issu de germain
 de Dona Mencia de Mendoza, qui fut mariée à Henri de
 Nassau ; & le comte de Chinchon avoit épousé une sœur du
 prince d'Orange : Que si on goûtoit ces propositions, il s'en-
 gageoit à se rendre en poste à la Cour, & à leur rapporter dans
 peu une réponse favorable de S. M. C. avec des assurances
 raisonnables au sujet de la religion, & de l'éloignement des
 troupes étrangères.

Les conférences étoient déjà rompues lorsque cet écrit
 parut. Ainsi le prince d'Orange y répondit lui-même le 6. de
 May ; il disoit : Que toute la difficulté rouloit sur les assûran-
 ces que la Cour d'Espagne pouvoit donner aux provinces con-
 fédérées ; or que celles qu'on proposoit ne seroient jamais
 jugées assez solides par un homme sage, puisque le Pape
 pourroit aisément dispenser & absoudre les Espagnols de leur
 serment, s'ils n'étoient pas d'humeur de l'observer : Que ces
 sûretés ne levoient donc pas les défiances ; & que puisque ces
 propositions venoient trop tard, il croyoit devoir préférer
 une guerre ouverte, quoique douteuse dans l'événement, à

une paix incertaine , qui l'exposeroit sûrement aux artifices de ses ennemis.

Peu de tems après, tandis que tout retentissoit du bruit des armes, le Prince épousa le 12. de Juin à la Brille Charlotte de Bourbon, fille du duc de Monpensier. C'étoit une Princesse d'une grande beauté, & de beaucoup d'esprit. Elle avoit d'abord été religieuse au monastère de Jouars, où elle avoit même fait des vœux avant l'âge prescrit par les Canons. Depuis trois ans elle s'en étoit relevée, & s'étoit retirée à la Cour de l'Electeur Palatin. Le Prince avant ce mariage avoit répudié son autre épouse, à cause de sa mauvaise conduite. C'étoit Anne fille de Maurice Electeur de Saxe. Cette Princesse mourut l'année suivante dans de grands sentimens de piété à Dresde, où l'Electeur Auguste son oncle la faisoit garder.

Cependant le gouverneur des Pais-bas se dispoit tout de bon à la guerre. Il commença par faire élever deux nouveaux forts, l'un en Flandre à l'embouchure de l'Escaut, l'autre proche de Bosleduc ; & il y mit pour le défendre quatre Compagnies du régiment de François de Valdes. Ensuite il donna ordre au baron d'Hierges gouverneur de Hollande, d'attaquer toutes les places, qui servoient de barrière à cette province, & de s'ouvrir par leur prise un passage, pour y faire entrer une armée. Il fut suivi d'un détachement de neuf enseignes du regiment de D. Fernand de Toléde, de pareil nombre du regiment de Valdes, & de quelques compagnies de gens de pied Flamans & Allemans. Ces troupes s'arrêtèrent vingt-cinq jours à Beverwyck à l'entrée du Waterland, & de-là répandirent la terreur dans tous les environs. Ensuite elles s'avancèrent vers Utrecht, se joignirent au sieur d'Hierges, & allèrent mettre le siège devant Bure ou Buren le 19. de Juin.

Bure, quoique fortifiée à l'antique, avoit de bonnes murailles, soutenuës par de fortes tours, & environnées d'un fossé profond & toujours plein d'eau; il y avoit outre cela une citadelle flanquée de quatre grandes tours, & entourée d'un triple fossé, défenduë même par un retranchement du côté de la ville. Il y avoit dans la place quatre enseignes de garnison, qui faisoient des courses continuelles dans la Gueldre, & jusqu'aux portes d'Amsterdam.

HENRI
III.
1575.

Les hostilités
recommen-
cent.

Henri III.
1575. Le baron d'Hièrges avoit dans son armée sept mille hommes de pied, du nombre desquels étoient les régimens de ses frères, Lancelot de Berlaimont comte de Meghen, & Floris seigneur de Floyon, outre quatre escadrons de cavalerie destinés à la garde des digues. Les Espagnols commandés par D. Manuel Cabeça de Vaca, & par Salazar ouvrirent la tranchée. Ensuite ils s'avancèrent jusque sur le bord du fossé, les soldats portans sur leurs épaules deux grands bateaux, qu'ils jettèrent dedans. On construisit aussitôt un pont sur lequel on éleva une batterie de quatorze pièces de canon, & on commença à battre la ville dans deux endroits. Loüis de Blois seigneur de Trelon, qui commandoit l'artillerie, conduisoit ces deux attaques,

Ce siège ne couta pas beaucoup aux Espagnols, parce qu'ils avoient, dit-on, gagné le gouverneur de la place. D'abord il refusa de se rendre; mais deux jours après, le canon ayant fait une brèche raisonnable, les assiégés donnèrent l'assaut à la ville; le gouverneur l'abandonna, sans faire la moindre résistance, & se retira dans la citadelle. Cette retraite fut très-favorable aux Espagnols. Le pont rompit sous les troupes, lorsqu'elles alloient à l'attaque; & quoique la brèche fût sans défense, ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'elles s'en emparèrent; il fallut passer au travers d'un fossé plein d'eau. La citadelle ne tint pas après la prise de la ville; & on y trouva vingt-quatre canons de bronze. La garnison sortit sans armes, sans drapeaux, & sans tambours. Pour le gouverneur, accusé d'avoir livré la place, il fut envoyé prisonnier par ordre des Etats dans la forteresse de Goude. Dans la suite il se justifia, & on l'élargit.

Peu de tems après les Zelandois surprirent le 24. de Juin (1) près de Rosendal douze vaisseaux de guerre tout neufs, destinés à garder la côte, & propres à monter & descendre ces rivières. Il y avoit dessus deux cens hommes du régiment du colonel Mondragon, qui faisoient la garde assez négligemment. Les douze vaisseaux furent brûlés; ce qui fut une grande perte pour les Espagnols.

Vers ce tems-là D. Loüis voulant s'ouvrir un passage aux

(1) Nous avons corrigé de la manière qui a paru la plus vrai-semblable | les fautes de dates qui sont dans le texte Latin.

isles, dont les Confédérés avoient fait leurs Places d'armes, crut à propos de se rendre maître de l'isle de Finart située au Nord du Brabant. Il chargea de cette expédition le colonel Mondragon. Celui-ci prend avec lui deux enseignes d'Espagnols, l'une d'Alfonse de Sottomajor, l'autre de Damien Morales, & mille Flamans de son régiment; fait sonder le gué du côté de l'isle opposé à la digue; ordonne à ses soldats de quitter leurs fouliers, & de ne garder que leur arquebuse, leur épée, leur boëtte à poudre, & des provisions pour trois jours; à l'heure du reflux, il se met à leur tête, tente le passage dans l'isle, & y arrive heureusement avec ses troupes, sans avoir été découvert par neuf vaisseaux des Confédérés qui étoient au milieu du canal. Aussitôt qu'on apprit sa descente, la garnison demanda seulement qu'on lui laissât la vie sauve & son bagage, après quoi elle abandonna ce poste, & s'embarqua.

Cependant après la prise de Bure, d'Hierges suivi du comte de Meghen tira vers Bommel. Il faisoit conduire avec lui quelque artillerie. Dans sa marche il fut renforcé de trois mille hommes de pied commandés par Charle Focker, Verdugo, & Lopez Gallo, & de quatre cens chevaux, outre quinze compagnies de pionniers. Après cette recruë il partagea ses troupes en trois corps, afin de donner le change à l'ennemi. Verdugo & Lopez Gallo marchèrent vers Vorkum & Schoonhoven. Enfin toute l'armée se réunit à Oudewater. L'avant-garde commandée par d'Hierges même y arriva le 28. de Juin; & ayant d'abord attaqué le fort de l'Ecluse, elle s'en empara. Ensuite le général assigna les postes à ses troupes. De Valdes fut commandé avec son régiment pour défendre la digue & l'écluse de Schoonhoven. Un régiment Allemand & un autre de Flamans, à qui on joignit seize enseignes d'Espagnols, furent postés à la garde de celle qui conduit à Woerden. Pour les régimens du baron d'Hierges, du comte de Meghen, & du seigneur de Floyon, ils furent logés un peu plus bas.

Bommel est bâti sur une digue; sa forme est à peu près celle d'un quarré long. La ville est sur une petite éminence, fortifiée de plusieurs tours terrassées, & d'un fossé profond toujours plein d'eau. Elle est encore environnée de canaux & de

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
1575.

marais, enforte que les Espagnols furent obligés de construire dessus plusieurs bacs, pour faciliter la communication des quartiers. Un François, nommé Sainte-Marie, commandoit dans la place; & la garnison étoit composée de quatre enseignes de François, d'Allemands, & d'Écossais, & de quatre autres de Hollandois. On peut dire, que le gouverneur n'avoit rien oublié pour faire une belle défense. Il avoit fait fonder des canons. Par son ordre on avoit préparé une infinité de poutres & de solives, toutes hérissées de pointes de fer, & de clous de charrettes, destinées à mettre sur la brèche, lorsque les Espagnols monteroient à l'assaut. Deux mines étoient toutes prêtes à jouer dans l'endroit par où on croyoit que l'ennemi feroit ses approches; & de peur que la tour du Temple qui avoit été s'appée, ne comblât le fossé, on la fit étayer avec des poutres.

D'Hierges de son côté, à force de terres & de troncs d'arbres étoit venu à bout de détourner la rivière, qui passoit dans la ville; par-là il incommodoit fort les assiégés. On ouvrit ensuite la tranchée, & après avoir fait provision de gabions pour se couvrir, on tourna deux pièces d'artillerie contre la tour du Temple. En même-tems on éleva sur la digue de l'écluse une batterie de vingt-trois pièces de canon, pour battre à revers les murs de la ville, & une autre de cinq pièces sur la digue de Monfort. Alors le général Espagnol envoya un trompette au gouverneur de la place, pour le sommer de se rendre.

Sainte-Marie demanda du tems, pour donner avis de sa situation au prince d'Orange; & on le lui refusa. Le canon commença à tirer le 9. de Juillet, & ne discontinua point pendant quatre jours. Ensuite D. François d'Aguilar, & D. Sanche Beltran de la Penna, furent commandés pour aller reconnoître la brèche. Elle étoit si considérable, que tous les efforts des assiégés n'eurent y remédier, quoiqu'ils employassent de la terre, du bois, des pierres, des tonneaux, du lin même, jusqu'à des sacs de plume & des lits. Les troupes ayant donc été commandées pour monter à l'assaut, les régimens de François de Valdes, de Gaspard Ortiz, de D. Fernand de Toledé, & de Julien Romero assaillirent la ville. Le comte de Meghen lui-même les suivit avec ses Allemands, quoiqu'il

quoiqu'il ne fût pas commandé. Pendant plus de cinq quarts d'heure on se battit avec une égale animosité. Les soldats de la garnison étoient sur la brèche en habits sacerdotaux; car le gouverneur avoit voulu qu'ils parussent en cet équipage, pour braver les ennemis. Sainte-Marie avoit fait dépaver la ville dès le commencement du siège. Les uns faisoient donc pleuvoir sur les Espagnols une grêle de pierres; les autres verfoient sur eux de la poix bouillante, ou du plomb fondu, ou lançoient contr'eux des feux d'artifice. Enfin les assiégés succombèrent sous le nombre. Tous furent passés au fil de l'épée; & de cette multitude il ne resta, dit-on, que vingt personnes. On ne fit quartier, ni aux soldats, ni aux bourgeois; on ne respecta pas même l'âge, ni le sexe. La ville fut mise au pillage, & brûlée ensuite. Les Espagnols ne perdirent qu'environ cent hommes à cette attaque, entr'autres François Beltran, qui monta le premier sur la brèche. Pour les blessés, ils furent en plus grand nombre.

Après avoir mis garnison dans Bommel, d'Hierges, pour cacher son dessein aux ennemis, commanda aux colonels Focker & Ortiz de marcher enseignes ployées vers Leerdam. Ensuite il renvoya son artillerie à la Haye avec le seigneur de Trelon & le comte de Meghen: mais tous avoient des ordres secrets de se rendre le lendemain devant Schoonhoven.

Cette ville, qui n'est qu'à trois lieux d'Oudewater, est située sur ce bras du Rhin, qu'on appelle le Lech. Le flux baigne ses murailles d'un côté, & le reflux laisse à sec une grève de plus de soixante pas d'étendue. La place est très-forte du côté de la digue de Crimpen. Dans cet endroit elle est défendue par une bonne muraille, fortifiée de tours, & entourée d'un fossé profond; mais elle est plus foible du côté de la mer. Au reste les habitans étoient la plupart Catholiques. La puissance du prince d'Orange, plutôt qu'aucune autre raison, les avoit obligés de se donner à lui quelques années auparavant. Un François, nommé la Garde, qui joignoit à la bravoure une grande modération, commandoit dans la place pour le Prince avec cinq cens hommes de garnison, partie François, partie Hollandois, ou Ecoissois. Il avoit fait élever un fort avancé; mais ses soldats l'abandonnèrent à l'approche des Espagnols.

HENRI III.
1575. Le régiment de Valdes & celui des vieilles bandes avoient leur poste aux digues de Monfort & de Crimpen. Ils n'y eurent pas été deux jours, qu'ils souffrirent beaucoup, parce que le prince d'Orange fit rompre les digues. Ils y restèrent pourtant; & d'Hierges sçut des gens du païs, qu'avant dix jours il n'y avoit rien à craindre de l'inondation. Cependant pour ne pas perdre de tems, il fit passer le fleuve au capitaine Borgia, suivi de deux compagnies, avec ordre de se rendre maître de l'ancien fort, que les Espagnols avoient bâti. Là il dressa une batterie, qui commença à tonner contre la ville. Ce fut un grand avantage pour les assiégeans, parce que la place étoit plus foible de ce côté-là. Outre cela il fit construire un pont sur les bateaux que le comte de Meghen lui avoit amenés. On l'affermir avec des mats & des vergues joints fortement ensemble en forme de triangle. Cette figure avoit une double utilité. Les angles rompoient la rapidité des flots, & empêchoient les Confédérés d'approcher du pont, à la faveur du vent & de la marée.

Mendoze prétend que la Garde n'étoit point dans la ville, lorsque les Espagnols en formèrent le siège, c'est-à-dire, le 14. de Juillet; qu'il ne vint qu'ensuite à la tête du secours; que comme les mats, qui servoient à affermir le pont, n'étoient pas bien joints, il le rompit, & entra dans la place, dont on lui défera le commandement. Quoi qu'il en soit, d'Hierges fit venir son artillerie d'Utrecht; on dressa une batterie de l'autre côté du fleuve, & il y eut bientôt une brèche considérable à la ville. Cependant la nuit se passa, sans que les bourgeois parussent se disposer à la défense. Cela donna de justes soupçons à la Garde; il appréhenda que pendant l'attaque ceux de la ville ne vinsent le prendre en queue, & ne lui donnassent plus d'affaires que les assaillans mêmes, qu'il auroit en tête. Il tint conseil là-dessus avec les Officiers de la garnison, & demanda à capituler. On convint qu'il sortiroit de la place avec armes & bagages, tambours, & enseignes déployées. Ce traité s'exécuta de bonne foi, & la ville fut remise aux Espagnols le 14. d'Août.

De-là, sans perdre de tems, d'Hierges alla se présenter devant Crimpen. La place est située à deux lieux de Schoonhoven, en tirant vers Rotterdam, au confluent du Lech, du Wahl,

& de la Meuse. Elle passe pour un poste de conséquence, parce qu'elle commande Iffelmonde & Rotterdam ; aussi étoit-elle défendue par deux forts, où les confédérés avoient trois cens hommes de garnison. Le premier & le plus considérable, de forme triangulaire, étoit situé dans le confluent même, l'autre étoit bâti sur le rivage opposé d'un des bras du Rhin. Tous deux furent abandonnés à l'arrivée des Espagnols ; & d'Hierves y mit une forte garnison. Il fit même élever encore un troisième fort dans le confluent ; ensuite il donna ordre au comte de Meghen & au colonel Focker, d'investir Léerdam, & de faire élever tout autour quelques forts, afin de mettre Utrecht & Amsterdam à couvert des courses des ennemis.

Après cette expédition, le gouverneur des Pais-bas rappella ses troupes de Hollande. Les confédérés se voyoient chassés de presque tout le continent. Il ne leur restoit plus que leurs Isles. Dom Louis se mit en tête de les leur enlever. Son infanterie étoit admirable, & son dessein lui paroïssoit devoir réussir, si elle pouvoit une fois mettre le pied en pais ennemi. Mais de tenter cette descente par mer, outre la difficulté, il n'y avoit pas même de sûreté à cause des forces maritimes des confédérés. Dans cet embarras il apprit qu'on pouvoit passer à gué dans les Isles. Dom Louis voulut s'en assurer ; il envoya reconnoître les passages pendant la nuit. Le ciel étoit fort serain, mais l'obscurité d'un petit nuage favorisa le dessein des Espagnols ; ils ne furent point aperçus de la flotte des ennemis qui croïsoit dans ces contrées.

Entre les embouchures de la Meuse & de l'Escaut, il y a vers le Nord. Ouest un amas de plusieurs isles, à qui différens peuples donnèrent autrefois différens noms. Elles portent aujourd'hui celui de Zélande, qui veut dire Pais maritimes ; par là on les distingue de la Flandre, de la Hollande, & du Brabant, qui sont dans le continent, & à qui elles servent comme de lisieres. On comptoit en tout quinze de ces isles ; mais depuis quelques années elles ont été fort endommagées par l'Océan ; la mer a rompu & renversé leurs digues ; & la plupart ayant été englouties, il n'en reste aujourd'hui que trois principales, qui luttant continuellement contre les flots, ne se soutiennent qu'à peine contre ce terrible

HENRI
III.
1575.

Description
de la Zélan-
de.

élément ; encore est-ce avec des dépenses immenses qui tiennent en quelque sorte de la folie.

HENRI

III.

1575.

Walcheren est la première , & la plus considérable de ces Isles. On prétend qu'elle a été ainsi nommée des François , que les Flamans appellent Wallons , ou des peuples de Galles , qui tirent leur nom de nos François , dont ils conservent encore la langue. Ses villes sont Middelbourg & Arnmuÿden, bon port de mer ; on y trouve aussi Fleffingue & la Vere.

La principale après celle-là est l'isle de Schouwen, (1) elle est située à l'Est de Walcheren. Sa capitale est Zirikzée. Cette ville fut bâtie par l'Empereur Lothaire l'an 834. Alors ce n'étoit qu'une bicoque ; & ce n'est que dans la suite qu'elle est parvenue à ce point de grandeur où nous la voyons aujourd'hui. Sa situation est très-avantageuse ; aussi a-t-elle été le sujet de bien des guerres que les comtes de Flandre ont entreprises en différens tems pour la conquérir. Gui de Dampierre sur-tout fit autrefois sur cette place une tentative qui lui fut bien funeste ; car les habitans ayant imploré le secours de Philippe le Bel , ce Prince leur envoya Jean Pederoso & Renier Grimaldi Genoïis avec quelques galères , qui parurent pour la première fois dans ces mers ; & ceux de Zirikzée remportèrent une victoire mémorable , où le Comte lui-même & presque tous les Seigneurs de Flandre furent faits prisonniers. Cet événement arriva le 13 d'Août de l'année 1303.

Plus proche du continent , & environ entre les isles de Walcheren & de Schouwen , est celle de Zuidbeveland , ainsi appelée à cause de sa situation méridionale. Depuis quelques années la mer y a fait de grands ravages , & elle est à présent plus petite de la moitié qu'elle ne l'étoit auparavant. Les flots en ont séparé entr'autres Romerswale , qui forme aujourd'hui elle-même une isle parfaite environnée de plusieurs vergers , & qui ne subsiste que par le commerce de ses sels. A l'occident de l'isle est Tergoës , petite ville bien bâtie.

Plus haut est une Isle presque jointe au Brabant , dont elle n'est séparée que par un petit bras de mer. Sa ville est Tertollen ou Tolen, (2) ainsi appelée à cause de sa doüianne. Elle donne son nom à toute l'Isle. Un simple courant la sépare à

(1) Elle est appelée *Scaldia* à *Scal-* | (2) *Teloncum* à *Telonio*.
di. C'est l'Escaut qui la baigne au Nord. |

l'Ouest d'une autre Isle, où l'on trouve Annenland, & Martensdiick ou digue de S. Martin, ville de la dépendance des princes d'Orange, située dans un terrain agréable & tout planté d'arbres; il y a des nids de Hérons en quantité. A l'Est de celle-ci est Philipsland, que les flots ont depuis quelques années enseveli dans les sables. De là il n'y a qu'un trajet fort étroit à l'isle de Duyvelande ou isle des pigeons, ainsi nommée à cause du grand nombre de pigeons qu'on y trouve. Elle n'est elle-même séparée de l'isle de Schouwen, que par un simple canal. En tirant vers le Nord, on rencontre encore l'isle de Goeree qui prend son nom de la sûreté de son port. Enfin à l'embouchure de la Meuse ou du Wahl, ou plutôt d'un autre bras du Rhin, sont la Brille & Iffelmonde, qui sont en quelque sorte partie de la Hollande.

Quoique dans ces Isles l'air soit fort grossier, & le terrain marecageux; cependant les peuples qui les habitent sont naturellement plus industrieux que ceux du reste de la Flandre. En effet, si on en croit le proverbe, les Brabançons sont gais, réjouiissans, folâtres, extrêmes dans la joie; les Flamans n'aiment que la débauche; les Hollandois sont simples, grossiers, lourds & pesans. Les Zélandois au contraire passent communément pour être fins, rusés, adroits, railleurs, & artificieux. Il semble que la nature ait voulu les dédommager du côté de l'esprit, des avantages que leur climat leur refuse. Car chez eux tout est toujours en l'air; & on peut dire qu'il n'y a point de nation plus sujette à éprouver l'inconstance des choses humaines. Toute leur fortune dépend des vents & des flots. C'est le flux & le reflux, c'est la Lune même qui les gouverne; aussi est-ce une tradition parmi eux, que la mer leur a englouti plus de cent mille arpens de terrain, comme elle leur en a aussi rendu beaucoup d'autres que leur industrie a sçu mettre à profit. Un seul coup de mer peut leur donner plusieurs isles; la matière propre à les former n'est pas épuisée, & ce qu'ils perdent d'un côté ils le regagnent bien de l'autre.

Ces Isles servoient de retraite aux confédérés depuis qu'ils avoient été chassés du continent. Le Gouverneur général des Pais-bas résolut de s'en rendre maître. On prépara par ses ordres trente galères à seize & dix-sept rames, avec

H E N R I
III.
1575.

Caractère
des Zélan-
dois.

Expédition
des Espagnols
en Zélande.

HENRI
III.
 1575. plusieurs autres petits bateaux plats ; car de grands vaisseaux ne peuvent voguer dans ces parages. Ensuite il partit d'Anvers, alla à Bergues, passa par l'île de Tolen, & se rendit à Annenland. Il y trouva déjà six compagnies du régiment de Romero, & cinq de celui de Valdes, qu'on avoit fait venir de Hollande. Dom Louis avoit amené outre cela les régimens Flamans du comte de Reux, de Mondragon, & de François Verdugo, les compagnies d'Isidore Pacheco, & du comte Annibal d'Altems, environ douze cens pionniers, & quatre compagnies de cavalerie destinées à la garde de Tolen.

Quoiqu'on ne pût pas faire grand fond sur la relation de ceux qu'on avoit envoyés sonder les gués, cependant ils convenoient qu'on pouvoit passer dans les Isles, en prenant le tems du reflux. C'en fut assez pour déterminer Dom Louis à tenter l'entreprise, malgré tous les avis contraires. Il caressa les Officiers, parla aux troupes, & fit si bien que tous parurent résolus à cette expédition. Chaque soldat eut ordre de faire provision d'une paire de souliers, de sa boëtte à poudre, & de vivres pour trois jours.

Ce fut le 28 de Septembre veille de S. Michel à minuit, que Dom Louis fit donner le signal du départ. Toute l'armée monta sur les galères & entra heureusement dans Philippsland. Là ceux qui devoient passer le gué, du nombre desquels étoient D. Juan Oforio d'Ulloa, Isidore Pacheco, Louis de Guiralta, Jérôme Seroskerke gouverneur de Bergues qui connoissoit parfaitement les lieux, & Jean d'Aranda, se déshabillent, ne gardent que leurs armes, & entrent dans l'eau à la tête de quinze cens hommes. En même tems D. Sanche d'Avila eut ordre de les suivre avec les galères, qui portoient le colonel Mondragon & son régiment. On l'avertit de prendre garde de donner dans la flotte des confédérés qui n'étoit pas éloignée. En effet comme elle étoit composée de vaisseaux de haut bord, & avoit le dessus du vent, il n'y avoit pas de doute, si elle fût tombée sur les galères Espagnoles, qu'elle ne les eût coulées à fond.

La nuit étoit fort obscure ; mais le ciel brilloit de mille feux, & les Espagnols tiroient de cette lumière extraordinaire un heureux présage, comme si Dieu lui-même eût pris soin d'éclairer leur marche au travers des flots. Ulloa

conduisoit l'avant-garde, composée d'Espagnols, d'Allemands, & de Flamans. L'arrière-garde étoit commandée par Gabriel de Peralte, frère du Marquis de Falces. Il s'égarâ, & il se trouvoit au point du jour fort écarté du reste de l'armée, lorsque Dom Louis, qui d'une hauteur étoit témoin de la marche des troupes, le rappella. Il passa ensuite dans Duyvelande avec D. Sanche d'Avila.

Cependant la flotte des confédérés faisoit un feu continuel de son artillerie & de sa mousqueterie; mais comme elle étoit fort éloignée, & que la marée trop basse ne lui permettoit pas d'avancer, Ulloa qui se voyoit hors de portée continua heureusement sa route à la faveur du reflux. Il ne perdit qu'Isidore Pacheco & environ deux cens pionniers, qui ayant pris l'épouvante, & cherchant au travers des ténèbres à éviter la flotte ennemie qu'ils croyoient avoir sur les bras, se débandèrent & furent noyés. Tandis que l'avant-garde des Espagnols passoit le gué, les soldats de la flotte lançoient sur eux de tous côtés des grappins & des mains de fer attachées à de longues cordes pour les accrocher. Ne pouvant en venir à bout, ils sembloient du moins plaindre leur sort. » Malheureux, (disoient-ils,) où allez-vous? victimes insensées de l'ambition insatiable de vos chefs, quel aveuglement vous fait courir à la boucherie, sans espoir & sans défense? « Mais les troupes d'Ulloa étoient insensibles à ces discours. Elles firent gaiement un trajet d'un mille & demi, & abordèrent à l'isle du côté où est situé Oostduveland.

A peine eurent-elles mis pied à terre, qu'elles se virent attaquées par quelques bataillons qui gardoient une des digues. Elles étoient encore toutes mouillées & fatiguées de l'agitation des flots. Cependant elles soutinrent ce choc avec valeur, & poussèrent même les ennemis jusque dans Vianen. Ils perdirent à cette action Charles Boifot gouverneur de Zélande. On crut que dans l'obscurité il avoit été tué malheureusement d'un coup d'arquebuse par ses propres soldats. En même tems d'Avila parut avec la flotte, accompagné du colonel Mondragon. Ils furent suivis de François d'Aguilar, & de Hortense d'Armengol, qui amenèrent des troupes fraîches. A leur arrivée les confédérés abandonnèrent Oostduveland & tous les forts des environs, & se

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
 1575.

retirèrent dans Vianen. On somma la place de se rendre. Sur le refus de la garnison, on laissa des troupes dans l'isle pour en faire le siège; après quoi le colonel Mondragon entreprit de passer encore à gué un bras de mer d'un mille & demi de largeur, qui sépare l'isle de Duyvelande de celle de Schouwen.

L'entreprise n'étoit pas aussi aisée, que la précédente. Le fond qu'il falloit traverser étoit vaseux & plein de trous. Mondragon ne fut point étonné de ces difficultez. Il se jette le premier dans l'eau à la tête de l'avant-garde. A son exemple d'Avila & Ulloa qui commandoient l'arrière-garde, s'empresrent d'aborder. Ils prennent terre après quelque legere résistance de la part des ennemis, les mettent en déroute, & poussent jusqu'à Dreischer, dans le dessein de reprendre haleine. De là sans s'arrêter, ils marchent à Brouwershaven. C'étoit une bourgade bâtie au nord de l'isle, qui avoit un port vaste, fortifié d'une bonne palissade de poutres & de pieux. Déjà Jean de Castilla, qu'on avoit laissé au siège de Vianen, après s'être rendu maître de la place & y avoir mis garnison, étoit passé dans Schouwen. Il eut ordre de retourner dans Duyvelande. D'Aguilar d'un autre côté fut commandé avec trois compagnies pour aller s'emparer de Bomené qu'on croyoit abandonné; mais ce dessein eut plus de difficulté qu'on n'espéroit, parce que la place se trouva fortifiée & défendue par une bonne garnison.

Pendant on pensa à se rendre maître d'un fort bâti sur une petite éminence au dessous de Zirikzée. On commanda pour cette entreprise Gabriel de Peralte avec sa compagnie & celles des Capitaines Borgia & d'Aguilar, & Jean de Castilla avec trois cens hommes de pied. Ils avoient ordre de prendre une route différente, de convenir d'un signal, & d'attaquer le fort en même tems. Ces ordres ne furent point exécutés. Peralte sans reconnoître la place, sans faire le signal dont on étoit convenu, assaillit le fort avec ses seules troupes. Mais il se vit attaqué lui-même d'un côté par la garnison & de l'autre par la flotte qui étoit dans le canal, d'où pleuvoit sur lui une grêle de coups d'arquebuses. Il y fut tué avec cinquante de ses soldats. D'Avila accourut à son secours, mais trop tard. Il se dispoisoit le lendemain à donner l'assaut

l'affaut au fort. Déjà il avoit fait le signal pour avertir Castilla de l'attaquer de son côté, lorsqu'il trouva la place abandonnée. La garnison y avoit mis le feu, & s'étoit ensuite retirée dans Zirikzée par les prairies. D'Avila fit éteindre l'incendie & fortifia ce poste, qui pouvoit être d'un grand avantage pour le siège de la ville. Ce succès fit même espérer aux généraux Espagnols qu'on pourroit brûler la flotte ennemie, qui pendant le reflux restoit à sec dans le canal. Ulloa qui commandoit l'infanterie chargea Jean d'Aranda de l'exécution; mais d'Aguilar & Hortense d'Armengol ne se trouvèrent pas prêts. La flotte sortit du canal & gagna la pleine mer. Ainsi ce projet échoïa.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque trois hommes sortis de Zirikzée vinrent se rendre au camp des Espagnols. Ils promettoient de leur livrer la flotte & la ville, pourvu que le gouverneur des Pais-bas leur assurât quelque récompense. Sur ce prétexte ils obtinrent permission de passer sur la flotte, pour traiter, disoient-ils, avec les Officiers qui la commandoient; mais lorsqu'ils y furent, ils tinrent un langage tout différent. Ils proposèrent aux confédérés de rompre l'écluse de la digue de Dreischer, & celle de la digue qui mene aux Salines, & d'inonder tout le plat pays. Ils convinrent aussi des signaux par lesquels on pourroit de la ville & des digues, s'avertir réciproquement de ce qui se passeroit. Après cette négociation ils revinrent au camp; parlèrent de la promesse qu'ils avoient faite, comme d'une affaire déjà conclue; & demandèrent seulement encore quelque tems pour gagner la garnison; ils l'obtinrent & rentrèrent dans la place. Les Espagnols ne s'apperçurent que longtemps après qu'on les avoit joiés.

De leur côté ils délibéroient sur ce qu'ils devoient d'abord entreprendre. Mondragon étoit d'avis qu'on commençât par se rendre maître des Salines; que ce poste commandoit la ville, & qu'en y mettant une bonne garnison, on forceroit dans peu les assiégés de capituler. Ulloa étoit d'un sentiment tout contraire; il vouloit qu'on attaquât d'abord Bomené; parce que, disoit-il, tandis que les confédérés resteroient maîtres de ce port, il leur seroit toujours libre de faire entrer dans l'isle deux mille hommes de secours. Cet avis fut

approuvé de D. Louis & de Vitelli ; & il prévalut. Ainsi il fut résolu qu'on tourneroit toutes ses forces contre Bomené.

HENRI
III.

1575.

Ce poste est situé à la pointe de trois digues, qui s'y réunissent. Il est entouré d'un fossé profond toujours plein d'eau, excepté dans un seul endroit que la marée couvre, & que le reflux laisse à sec. La place étoit défendue par le capitaine Lis François, vieux guerrier, qui avoit avec lui environ cinq cens hommes de garnison, tant François, qu'Anglois, & Ecoissois. D'abord les assiégeans dressèrent une batterie de douze pièces de canon, & foudroyèrent la place pendant trois jours. Alors Lis demanda à parlementer. Les Espagnols répondirent fièrement, que les assiégés étoient des rebelles, qui n'avoient pas plus de cœur que des poules ; & que pour toute grace, on leur accordoit celle de se jeter la tête la première dans leur fossé.

Le gouverneur jugea par cette réponse qu'il n'y avoit rien à faire. Cependant Mondragon renoua la négociation. Il attribua ce qui s'étoit dit à l'insolence du soldat, & déclara qu'il étoit prêt d'accorder une capitulation raisonnable. Il protestoit de sa sincérité, lorsqu'un nouveau contretems ôta tout espoir de traiter à l'amiable. Pendant la conférence l'enseigne de Pacheco ayant remarqué un endroit foible, qu'il crut pouvoir emporter avec sa compagnie seule, l'attaqua. Mendoze dit qu'il le fit sans ordre ; quoi qu'il en soit, sa témérité fut bien punie ; il fut repoussé vigoureusement par la garnison, & resta sur la place avec trente soldats. La conférence fut rompuë ; chacun se retira ; & le capitaine Lis s'adressant à d'Aguilar : » Voilà donc la seconde fois, dit-il, que » vous violez votre parole ; peut-on compter sur vous après » cela ? Vous nous donnez par mépris le nom de poules ; & » vous venez de sentir à vos dépens ce que nous sommes. Du » reste puisqu'il ne peut y avoir de sûreté à traiter avec vous ; » vous nous forcez d'en venir aux dernières extrémités ; nous » allons nous y préparer.

En effet dès le lendemain, qui fut le 23. d'Octobre, cinq cens Espagnols, suivis d'autant d'Allemands, ayant donné l'assaut à la place, du côté que la mer laisse à sec au tems du reflux, ils furent reçus vigoureusement des assiégés, qui leur

tuerent beaucoup de monde. Déjà même les Allemans voyant que la mer commençoit à monter, songeoient à lâcher le pied, lorsque les généraux firent sonner la retraite. Ainsi les Espagnols regagnèrent aussi leur gros, laissant sur la place environ deux cens de leurs gens. Ils en eurent plus de trois cens de blessés; & la plûpart ne pouvant se retirer assez vîte, furent engloutis par les flots.

Cet échec anima les généraux Espagnols, au lieu de les décourager. Ils ordonnèrent un assaut général pour deux jours après. Afin même de persuader aux assiégés qu'il leur venoit un nouveau renfort, & de leur faire perdre courage, il se servirent d'un stratagème; ils donnèrent ordre à tous les vivandiers, goujats, & autres valets de l'armée, dès qu'on en seroit aux mains, de paroître en armes au loin sur la digue, & de battre à l'Espagnole. En effet ils assaillirent la place. Le combat avoit déjà duré quatre heures avec un égal acharnement, lorsque les vivandiers & les goujats parurent, suivant l'ordre qu'on leur avoit donné. Ils décidèrent véritablement de la victoire. Les Espagnols commençoient à plier, & cette nouvelle milice se joignant à eux ne leur fut pas d'un petit secours. Les assiégés de leur côté, persuadés que c'étoient de nouvelles troupes, qui venoient les attaquer, perdirent cœur. La place fut emportée d'assaut, & tout ce qui se presenta passé au fil de l'épée.

De-là les généraux d'Espagne retournèrent au siège de Zirikzée. Ils s'attendoient de voir au premier jour la ville demander à capituler; mais ils se trouvèrent bien loin de leur compte. On rompit les digues; tout le païs fut inondé; & les Confédérés fortifièrent encore les éclufes. Alors les Espagnols se voyant sans espoir de prendre la ville de force, convertirent le siège en blocus. Ils firent enfoncer des pieux par tout, fermèrent l'entrée du canal entre Schouwen & Duyvelande; partagèrent leur flotte dans tous les postes nécessaires; & ne laissèrent qu'un seul passage ouvert, par où, à la faveur d'un bac, les quartiers pouvoient avoir communication entr'eux. Le Colonel Mondragon gouverneur de Zélande, eut le commandement des troupes de terre, & d'Avila celui de la flotte. Ulloa fut rappelé, parce que Mondragon & lui ne

HENRI

III.

1575.

HENRI III. s'accordoient pas. D. Louis, qui étoit toujours resté à Tolen ; pour être à portée des événemens, en partit sur la fin de l'année, & retourna à Anvers.

1575.

Sur ces entrefaites la flotte d'Espagne, dont le départ avoit été un peu retardé par la mort de D. Pedre Melendez, qui devoit en être Amiral, parut dans la Manche. Nous avons déjà dit, que dès l'année précédente D. Bernardin de Mendoza avoit été envoyé en Ambassade vers la reine Elizabeth, pour obtenir d'elle qu'elle lui permît l'entrée de ses ports. On lui députa un nouvel ambassadeur à l'occasion de cette arrivée. Ce fut Jean Boifot avocat du Roi. Entr'autres choses il étoit chargé de prier la Reine, de ne point donner retraite dans ses États aux Flamans réfugiés. Elle s'en excusa sur ce qu'il y auroit de l'inhumatité à la leur refuser. Cependant comme elle ne pouvoit s'en défendre sans violer les traités faits avec l'Espagne, elle chargea l'ambassadeur de représenter de sa part à D. Louis : Que c'étoit une injustice criante de refuser un azile à des gens, qui ne cherchoient qu'à mettre à couvert leur conscience & leur liberté : Qu'il devoit se souvenir des malheurs qui en étoient arrivés cinq ans auparavant, lorsque le duc d'Albe lui avoit fait faire la même demande au nom de son maître : Que le comte de la Marck & plusieurs autres seigneurs de Flandre avoient pris ce prétexte d'armer une flotte, de s'emparer de la Brille, & de brouiller de nouveau dans ces provinces : Qu'il étoit à craindre, si on vouloit user de la même sévérité envers les Flamans réfugiés en Angleterre, que le desespoir ne leur fît encore prendre un semblable parti.

Cependant pour marquer combien elle étoit disposée à entretenir l'union entre les deux couronnes, S. M. B. écrivit à tous les gouverneurs des côtes, de ne recevoir dans les ports du royaume aucun des réfugiés de Flandre, ni de ceux qui portoient les armes contre S. M. C. On comprenoit nommément dans cet ordre le prince d'Orange, les comtes de Culembourg, de Vander-Bergh, & de la Marck, Noyelle, Boifot, de Carnesse, & plusieurs autres, tous Seigneurs de marque, ou gens des plus considérables des villes de Flandre, jusqu'au nombre de cinquante. De son côté Elizabeth demandoit à Philippe, que les Anglois rebelles, entr'autres

le comte de Westmorland, ne fussent point soufferts dans ses Etats, & qu'on fermât à Doüai le Séminaire des Anglois. A la place de celui-là, le Pape Gregoire en a sollicité l'établissement d'un à Rheims. Outre cela Thomas Wilson agent d'Elizabeth en Flandre avoit obtenu, même du consentement des Etats de Zélande, que quatre vaisseaux Anglois pussent remonter l'Escaut jusqu'à Anvers; ce fut pour en marquer sa reconnoissance au Roi Catholique, que cette Princesse crut devoir lui accorder quelque chose.

En même tems l'assemblée des Etats confédérés délibéroit d'une grande affaire. Il n'y avoit point de paix à espérer de la Cour d'Espagne, point d'assurance à en attendre. De leur côté ils manquoient d'argent, qui est le nerf de la guerre; ils avoient peu de troupes. Le seul remède à tant de maux étoit de se mettre sous la protection de quelque Prince voisin, assez puissant pour les soutenir. Les avis furent long-tems partagés sur le choix qu'on devoit faire. Les uns vouloient qu'on s'adressât aux Princes & villes libres de l'Empire; d'autres inclinoient pour le roi de France; plusieurs penchoient vers la reine Elizabeth. Ce dernier parti l'emporta. On representa: Qu'autant que la puissance des princes Allemans étoit grande, lorsqu'ils se trouvoient réunis, & qu'ils composoient le corps de l'Empire, autant étoit-elle peu considérable, à les prendre chacun en particulier: Qu'en Allemagne la plûpart des Princes ne se mêlent que de leurs affaires, sans se mettre fort en peine de celles de leurs voisins; & que pour pouvoir faire alliance avec eux, il faut être déjà par soi-même en état de tenir tête aux plus grands Princes: Qu'outre cela la diversité des sentimens au sujet de la religion avoit détruit la confiance parmi eux: Qu'ils ne souffriroient jamais qu'un d'eux augmentât sa puissance, jusqu'à devenir le maître des Pais-bas: Que quand quelques-uns pourroient y consentir, il n'y avoit pas d'apparence que l'Empereur ne s'y opposât point, qu'au contraire il se serviroit de toute son autorité pour empêcher que, ni l'Empire, ni aucun Prince de l'Empire, ne prît sous sa protection des provinces, qui échappoient à son beau-frère: Que sa propre gloire & celle de sa maison, une des plus puissantes du monde, y étoient trop intéressées: Qu'on pourroit peut-être compter davantage sur la diette de l'Empire; mais que les

HENRI
III.

1575.

Les Etats pen-
sent à se met-
tre sous la
protection
d'un Prince
étranger.

_____ circonstances presentes ne permettoient pas d'attendre un
 HENRI secours si éloigné.

III.
 1575. Qu'il n'y avoit pas plus de fond à faire sur la France : Que les deux nations n'avoient jamais pû sympathiser : Que l'avarice & la mauvaise foi régnoient dans le gouvernement present : Que les ports du royaume étoient éloignés, circonstance d'autant plus remarquable, que le commerce avoit toujours fait la force des Pais-bas : Que si les Etats se mettoient sous la protection de cette couronne, il étoit à craindre qu'ils ne s'attirassent par là une guerre éternelle avec le Brabant, la Flandre, l'Artois, & le Hainault, avec qui d'ailleurs on pouvoit espérer de s'accommoder quelque jour : Qu'il étoit probable que les Etats de ces provinces consentiroient à tout, plutôt qu'à se soumettre à la France; que quand on en viendroit là, ce seroit donner eux mêmes à Philippe des armes pour se venger d'eux plus sûrement : Qu'on ne le verroit pas balancer un moment à faire une échange du duché de Milan & du royaume de Naples contre la Hollande, la Zélande, & les autres provinces confédérées; & que le Pape & ses ministres seroient les premiers à le solliciter de ne pas perdre une si belle occasion de répandre un sang dont ils étoient si fort altérés. Indépendamment de ces inconveniens, quels secours pouvoit-on espérer d'un royaume épuisé par des guerres intestines, & dont le nouveau Monarque, si peu favorable aux Protestans, ne pourroit jamais goûter les justes raisons, qui faisoient prendre les armes à la Flandre ?

Qu'à la vérité la différence du langage sembloit être un obstacle à leur union avec l'Angleterre; mais que ce défaut étoit bien réparé par la conformité des religions, par la bonté des ports de ce Royaume si propres au commerce, par la puissance de sa Reine, si formidable sur terre & sur mer, par la forme de son gouvernement si éloigné des exactions injustes : Que s'ils pouvoient obtenir de la Reine de les prendre sous sa protection à des conditions raisonnables, qui ne blessassent, ni leurs priviléges, ni leurs libertés, on verroit bientôt la Flandre & le Brabant se soulever eux mêmes, parce que ce traité ruineroit leur commerce, & les réduiroit à la dernière nécessité, en leur ôtant en même tems, & le pouvoir de joindre leurs forces, pour se secourir l'un l'autre, &

l'espérance d'obtenir jamais l'empire de la mer: Qu'au contraire le Dannemark, la Suède, Embden dans la Frise Orientale, les villes Anféatiques d'Allemagne, la France elle même, voudroient entrer dans cette union: Qu'il n'y avoit pas même lieu de douter, que lorsque les autres provinces de Flandre verroient par là leur commerce tomber, elles ne demandassent à y être comprises.

En conséquence on résolut d'envoyer une ambassade en Angleterre. Les députés furent Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, le sieur Jean Vander-Does, Guillaume Nivel, Paul Buys, & François Maelfen. Ils eurent ordre de supplier S. M. B. de les prendre sous sa protection à certaines conditions; & pour faire leur cour à Elizabeth, ils la firent souvenir en cette occasion qu'elle descendoit de Guillaume III. comte de Hainault, de Hollande, & de Zélande. Cette Princesse s'excusa d'accepter leurs offres sur la crainte de se brouiller avec l'Espagne, & de donner de la jalousie à la France, & sur les grands frais auxquels cette guerre l'engageroit. On crut que la présence du sieur de Champigny, que D. Loüis venoit d'envoyer à la Cour d'Angleterre, contribua beaucoup à faire prendre à la Reine cette résolution.

Elizabeth ne rejetta cependant pas absolument la proposition des Etats. Elle fit dire à Champigny, qu'il étoit tems enfin qu'on prît des mesures justes pour pacifier la Flandre, avant que les Confédérés fussent réduits au dernier desespoir; ajoutant que si S. M. C. & son Conseil négligeoient de profiter de cet avis, ils ne trouvaient pas mauvais, si pour sa propre sûreté elle prenoit la Hollande & la Zélande sous sa protection, plutôt que de les voir obligées de se donner à la France, toujours ennemie de l'Angleterre. Ce fut avec cette réponse, qu'elle congédia Champigny & les députés des Etats. Elle leur permit aussi de lever des troupes, & de faire des provisions dans le royaume. En même tems Elizabeth députa au prince d'Orange Daniel Rogersy. Ce Prince avoit beaucoup de confiance dans un François, nommé Jean de Villiers; & par ses conseils il commençoit d'être assez disposé à traiter avec la France. Rogersy eut ordre de l'en détourner. La Reine envoya aussi à la Cour d'Espagne Henri Cobham, pour porter Philippe à la paix, & pour lui offrir à ce sujet sa

HENRI
III.
1575.

La Reine
Elizabeth refuse d'accepter la protection des
Etats.

_____ médiation. Elle donna ordre à Robert Corbet de faire encore les mêmes offres au gouverneur des Pais-bas.

HENRI

III.

1575.

Cependant la plus grande partie de la flotte d'Espagne avoit fait voile en Angleterre, où elle fut fort bien reçue, comme la Reine l'avoit promis. Elle étoit presque toute composée de cette espèce de vaisseaux, que les Espagnols nomment *Assabras*, propres à passer dans des rivières étroites & peu profondes. Elle aborda à l'île de Wicht. De là Elizabeth la fit conduire à Dunquerque, où les troupes débarquèrent. On mit aussi à terre l'argent qui étoit sur les vaisseaux. La flotte hivernoit dans ce port, lorsqu'il s'éleva une furieuse tempête, qui la fracassa & la brisa entièrement. La même chose arriva encore dans la suite. Il sembloit que la fortune eût résolu de se jouer toujours des forces maritimes, que l'Espagne destinoit contre les Pais-bas.

Etablissement de l'université de Leyde.

Ce fut dans ces circonstances que les Etats, comme s'ils eussent joui d'une paix profonde, attentifs à l'avenir, voulant même au milieu de la guerre faire fleurir les beaux arts, & pourvoir à l'éducation de la jeunesse, de l'avis du prince d'Orange, fondèrent l'université de Leyde. Ils y attachèrent dès lors de grands revenus, qu'ils tirèrent du domaine Ecclésiastique. C'est de-là qu'elle s'est acquis cette haute réputation, dont elle jouit aujourd'hui, fameuse par le grand nombre de ses étudians, & des sçavans hommes qui la composent, & comparable par là aux plus célèbres Académies de l'univers chrétien.

Mouvement sur la frontière d'Angleterre & d'Ecosse.

L'Angleterre avoit été assez tranquille cette année. Une bagatelle, où le hasard seul eut part, y excita quelque trouble. Jean Forster gouverneur de la frontière, & de Berwick pour un tems, sans égard pour son devoir ni pour sa gloire, avoit pris jour avec Jean Carmichel gardien de Liddisdal en Ecosse, pour se voir sur le mont Resquir. Tous deux s'y rendirent également accompagnés d'une troupe de brigans & de gens sans aveu. Ces malheureux, qui se haïssoient mortellement, & qui ne respiroient que la vengeance, sur quelques paroles piquantes du gouverneur & du gardien de Liddisdal, & sur une querelle qui s'éleva entre les valets au sujet d'un étrier volé, prennent brusquement les armes. Les uns tombent sur leurs ennemis; d'autres se jettent sur les chevaux de
bagage

bagage dispersés çà & là , & se mettent à piller. On ne put sçavoir alors qui avoit été l'agresseur. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Ecoffois furent d'abord mis en déroute par les Anglois, qui firent même Carmichel prisonnier. Mais il fut ensuite délivré par un secours d'Ecoffois sortis de Jedbourg, qui se joignirent à leurs compatriotes. Ils donnèrent sur les vainqueurs, qui ne songeoient qu'à piller; les Anglois à leur tour furent obligés de prendre la fuite. Ils eurent plusieurs morts, entr'autres le Chevalier George Hieron, gardien de Tindal & de Rhedesda. Forster lui-même fut fait prisonnier, avec son gendre François Russel fils du comte de Betfort, Chuhtbert, Collinwood, Jacque Ogle, Henri Fenwich, & plusieurs autres. De-là ils furent conduits à Dalqueitz, où le comte de Morton leur fit toute sorte de bons traitemens; mais il les retint quelque tems, pour leur donner le loisir d'oublier leur ressentiment. Enfin il les relâcha, à condition cependant qu'ils s'obligeroient par écrit de se représenter en Ecoffe à l'ordre du Viceroi, & de ne point porter les armes pendant tout ce tems-là, comme étant ses prisonniers.

Elizabeth étoit trop fière pour ne pas se ressentir de cette action, qu'elle regardoit comme un affront fait à la nation Angloise. Quoiqu'elle eût reconnu que tout le tort étoit du côté de Forster, qui avoit pris mal à propos le parti de ces malheureux, il fallut, pour appaiser la Reine, que le comte de Morton se rendît lui-même sans armes dans Yorch, suivi seulement du comte d'Hontington, & qu'il fît excusé de ce qui s'étoit passé. Pour réparer même entièrement l'insulte faite à la nation, on exigea de lui qu'il livrât Carmichel aux Anglois. Celui-ci eut pour prison la ville d'Yorch, où il resta quelque tems, après quoi on le renvoya chargé de présens en Ecoffe. Ainsi la bonne intelligence se rétablit entre Elizabeth & le Viceroi; & il l'entretint constamment jusqu'au dernier soupir.

Vers ce tems-là mourut Jacque Hamilton, duc de Chatellerault, & comte d'Aran, le plus grand Seigneur d'Ecoffe, & arriere petit fils de Jacque II. par sa fille. C'étoit un homme naturellement doux, & plein de droiture. Il fut d'abord chargé de la tutelle de la Reine Marie, & de la régence du

HENRI
III.
1575.

HENRI III. Royaume. Il soutint ensuite hautement les intérêts de cette Princesse malheureuse pendant sa prison ; & jusqu'à la mort il se vit exposé à la persécution des Seigneurs, qui tenoient le parti contraire.

1575.

Affaires d'Ir-
lande.

L'Irlande avoit été l'année précédente pour le comte d'Essex, le théâtre de bien des travaux. Il étoit sur le point de s'en voir rappelé, la chose étoit résoluë à Londres ; & il ne voyoit plus rien à attendre des bontés de la Reine. Pour couvrir son honneur, il demanda qu'il lui fût permis d'achever la guerre contre Turlogh. Il l'obtint difficilement. Aussitôt il entra dans l'Ulster. Les commencemens sembloient lui être favorables, lorsqu'à la sollicitation de ses rivaux, & sur-tout du comte de Leicester, il lui vint ordre de désarmer & de composer à l'amiable avec Turlogh ; il obéit. Ensuite il marcha contre les Ecoffois d'Hebride, qui tenoient Clанде-
boye, & les força de chercher une retraite dans leurs montagnes. Après cet exploit, il détacha le colonel Norris. Celui-ci fit une descente dans l'isle de Rachlin ; se rendit maître d'un fort, où quatre cens de ces insulaires furent passés au fil de l'épée, & y mit garnison.

Enfin pour ôter au Comte toute espérance de retour, Henri Sidney fut envoyé pour la seconde fois en Irlande en qualité de Viceroy. Il arriva dans le tems que la peste ravageoit tout le royaume. Cela ne l'empêcha pas d'entrer dans l'Ulster. Il y mit à la raison plusieurs Seigneurs de la province qui commençoient à remuer, entr'autres Mac-Mahon, Mac-Huir, Turlogh lui-même, qui songeoit encore à la révolte. Il arrêta de même les hostilités des Oconor, & des Omor, deux familles nées pour troubler le Leinster, qui quoique par sentence du juge elles eussent été privées de leurs biens, s'en étoient remises en possession les armes à la main. De-là Sidney passa dans Mounster, où il assista aux funérailles du Chevalier Pierre Carew, qui avoit possédé de grands biens dans cette isle. Nous avons parlé de lui sous les années 1554. & 1556. Le Viceroy fut ensuite reçu à Corcagh par le comte Desmont, qui lui fit toute sorte d'honneurs. Après cela il se rendit dans le Connaught, ou la Connacie ; il y trouva dans l'Eglise de Gallowai les enfans de Clan-Richard, qui s'y étoient réfugiés ; & soit qu'il crût la terreur de son nom assez

bien établie, soit qu'il comptât sur sa clémence, il leur accorda leur grace. Enfin il gouverna aussi sagement ce royaume cette année, qu'il avoit fait les précédentes.

Le Nord fut aussi assez paisible. Cependant les nêces d'Eric de Brunswik donnèrent quelques ombrages aux rois de Suède & de Dannemarck, qui étoient alors en guerre. Ce Prince peu de tems après la mort de Sidonie sa première femme, sœur d'Auguste électeur de Saxe, épousa le 20. d'Octobre la princesse Dorothee de Lorraine, sœur du duc Charles de Lorraine, & fille de Christine de Dannemarck, qui depuis plusieurs années prétendoit faire valoir ses droits sur ces royaumes.

Le roi de Dannemark * étoit alors dans l'isle d'Osel en Livonie, où les Moscovites faisoient des ravages continuels. Il s'éleva un différend entre le Viceroi & Magnus duc de Saxe Lawembourg, beau-frère du roi de Suède, * au sujet de l'isle de Mone. L'un & l'autre vouloit qu'elle lui appartînt. Le Saxon soutenoit qu'elle étoit des dépendances du château de Sonnebourg; le Danois prétendoit au contraire qu'elle relevoit de celui d'Arensborg. Tandis que la contestation duroit, le Viceroi fut fait prisonnier par le Saxon; & ceux de Pernaw se voyant sans secours, se rendirent enfin aux Moscovites le 9. de Juillet. Ils en usèrent, contre leur coutume, avec beaucoup de modération; car ils permirent aux habitans de rester dans la ville, ou d'en sortir avec leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens. Mais l'avarice, ou la cruauté du Saxon fut cause que ces malheureux ne purent jouir de la grace qu'on leur accordoit. A peine échappés des mains des Moscovites, ils furent pillés par ce barbare, qui repassa aussitôt en Suède. Cependant le Viceroi d'Osel ayant été relâché, alla mettre le siege devant le château de Sonnebourg, à l'occasion duquel le Saxon avoit excité tous ces troubles. Le feu s'y prit par hazard; & la garnison l'ayant abandonné, le Viceroi s'en mit en possession. Ainsi le roi de Suède se vit chassé de ce qu'il possédoit dans l'isle d'Osel aussi facilement qu'ils'en étoit emparé.

Peu de tems après les ombrages causés par le mariage d'Eric de Brunswik se dissipèrent par la mort du Chevalier

HENRI
III.

1575.

Affaires du
Nord.* Frederic
II.

* Jean III.

HENRI III. 1575. Pierre Offy. (1) C'étoit un homme des plus considérables du Dannemarck ; il avoit passé près de dix ans en exil auprès de Christine de Dannemarck , mère de la princesse Dorothee ; & on le soupçonnoit de fomenter la méfintelligence qui étoit entr'elle & le Roi. La guerre de Suède occasionna sa réconciliation avec le Monarque. Il mourut d'hydropisie à Friederichbourg le 24. de Novembre , peu de tems après le mariage.

Rodolphe
roi de Hongrie
élu roi
des Romains.

Quelque tems auparavant la diette convoquée pour l'élection d'un roi des Romains s'étoit tenuë à Ratisbonne. Tous les Electeurs , les Princes , & les députés des villes de l'Empire , s'y rendirent. Le choix tomba sur Rodolphe roi de Hongrie , fils aîné de l'empereur Maximilien. Il étoit le dixieme de ce nom depuis Rodolphe comte de Hapsbourg , qui mérita de faire entrer l'Empire dans cette famille. Ce Prince fut couronné selon la coutume le 27. d'Octobre avec l'applaudissement de toute la diette.

Jean-Baptiste Concini de son côté termina enfin sa négociation à la Cour de Vienne. Elle duroit depuis long-tems. Il s'agissoit de calmer l'esprit de Maximilien. Quoique François fils de Côme de Medicis eût épousé Jeanne d'Autriche , sœur de l'Empereur ; ce Prince étoit irrité de ce que Pie V. avoit accordé au père & au fils le titre de Grand Duc de Toscane. Concini vint à bout de l'appaiser ; il obtint que ce titre seroit confirmé au Prince François ; mais à condition qu'il le tiendrait de l'Empire ; & l'Empereur lui en fit expédier le décret.

Suite de la
guerre en
France.

Telle étoit la situation des affaires de Flandre & du Nord. Cependant l'armée du Roi continuoit en France le siège de Livron. Les batteries recommencèrent à tirer le premier de Janvier , & le feu dura jusqu'au sept. En même tems on attachâ le mineur à la tour de la Fontaine. Les assiégés contremînèrent , & rendirent par là ces travaux inutiles. Les troupes du Roi se préparèrent donc à un nouvel assaut ; il se donna le lendemain dans trois endroits différens. Les Suisses mêmes se laissèrent persuader par le maréchal de Bellegarde ; & contre leur coutume , assaillirent la brèche , tandis

(1) M. de Thou dit *Oxus* , qu'on rend par *Oxe* ou *Offy*. D'autres l'appellent *Faxus* ou *Fassi*.

que les vieilles bandes & les Piémontois faisoient leur attaque d'un autre côté. On se battit de part & d'autre avec chaleur. Mais les assiégés avoient pour eux l'avantage du lieu ; leurs coups tomboient de haut en bas , & ils combattoient pour leur vie & leur liberté. Aussi repoussèrent-ils les Royalistes. Les femmes elles-mêmes eurent part à cette victoire. Elles parurent sur la brèche , précipitant les Suisses du haut des murailles à coups de pierres & d'épieux. Il y en eut même d'assez hardies pour prendre des arquebuses & pour tirer.

Après cette disgrâce , l'armée resta pendant deux jours dans l'inaction. Les assiégés profitèrent de ce délai , & travaillèrent nuit & jour avec une diligence incroyable à réparer leurs murailles. Leurs succès commençoient même à leur faire mépriser leurs ennemis. Ils le témoignèrent par un spectacle qu'ils donnèrent au camp du Roi. On vit une femme filant aussi tranquillement sur la brèche , que si la ville n'eût pas été assiégée. Enfin la nuit du onze un secours de cent hommes entra dans la place. Le lendemain le comte Antoine Sigismond de Saint-Séverin qui commandoit les Suisses , s'étant trop écarté du camp , donna dans un parti des troupes de Monbrun , & fut tué.

En même tems le Roi apprit à Avignon la nouvelle qu'Aigues-mortes avoit été surpris par les Protestans. L'entreprise s'exécuta de cette sorte. Quelques bourgeois qu'on avoit chassés de la ville pour la Religion , s'étoient retirés à Lodève qui tenoit pour le duc de Damville. Ceux-ci de concert avec Saint-Chaumont sieur de Saint-Romain , qui étoit à Nîmes à la tête de quelques braves , se rendent la nuit sans bruit au pied des murailles d'Aigues-mortes , font un trou entre les deux portes de la ville , y jettent quelques sacs de poudre , & y mettent le feu. La violence du coup fut si grande qu'elle fit sauter les deux portes. Par là les ennemis entrèrent dans la place , & s'en rendirent maîtres. Elle fut mise au pillage. A peine la garnison eut le tems de se retirer dans la tour de Constance , une des plus fameuses de ces cantons. Elle y tint deux jours , & se rendit à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve. Ensuite les Protestans prirent sans résistance la tour de la Carbonniere , qui n'est pas éloignée

HENRI
III.

1575.

d'Aigues-mortes , & un autre fort bâti dans les Salines de
 HENRI Pécays.

III.

1575.

Le Roi qui voyoit avec douleur que sa présence n'avançoit pas beaucoup ses affaires en Languedoc, & qui depuis la mort du cardinal de Lorraine ne pensoit qu'à presser son mariage avec la princesse Louïse , se rendit lui-même au camp devant Livron. L'armée marqua à S. M. par ses applaudissemens la joie qu'elle ressentoit de la posséder. Mais les assiégés le reçurent bien différemment , & d'une façon qui ne tenoit en rien de cet amour respectueux que la nation a pour ses Princes. » Assassins , (s'écrioient-ils insolemment du haut des » murailles ,) que venez-vous chercher ici ? Est-ce encore » pour nous surprendre dans nos lits & nous égorger , com- » me vous avez fait dernièrement l'Amiral ? Non , ce n'est » point à des hommes sans défense , c'est à des gens armés » que vous avez affaire , à des gens à qui vos perfidies passées » ont appris à se tenir sur leurs gardes. Montrez-vous , jeunes » mignons , venez éprouver à vos dépens s'il est aussi aisé que » vous le pensez , de faire tête seulement à nos femmes. « Ces insultes réitérées sans que les Officiers se missent en devoir de les arrêter , outrèrent vivement le Roi. Il fit donner un quart d'écu d'or à chaque soldat. Ensuite voyant qu'on étoit encore aussi peu avancé que le premier jour , & que son armée diminuoit à vûë d'œil par les maladies qui s'étoient mises parmi les troupes Piémontoises ; il leva le siège sous prétexte d'aller se faire sacrer à Reims. Il fut encore attaqué dans sa retraite. Les assiégés firent deux ou trois sorties , & taillèrent en pièces presque tous les Suisses. Ils n'épargnèrent pas même les malades qui étoient restés dans le camp.

On ne pensa plus ensuite qu'à séparer l'armée. On renvoya en Italie les troupes du Piémont qui étoient fort diminuées. Albert de Gondy comte de Retz (1) eut ordre de passer en Provence avec quelques cornettes de Reîtres , & on donna à Jacques de Crussol duc d'Uzès vingt-deux enseignes de Suisses. Quoiqu'il n'eût pas encore abjuré la Religion prétendue réformée , il avoit pris le parti du Roi par

(1) Retz , ou Rais ou Raiz , Terre tend que c'est le *Racastum* de Ptolé-
 en Bretagne , d'abord Baronie , ensuite | mée.
 Comté , enfin érigée en Duché. On pré-

haine pour le duc de Damville. Il entra heureusement en Languedoc, lorsque la plûpart des petites places étonnées des succès du parti, se préparoient à ouvrir leurs portes à ce Duc. Son armée suspendit quelque tems les progrès des ennemis; mais lui-même ne fit pas de grands exploits. Il reprit seulement quelques petites places des environs d'Uzès; entr'autres S. Ferreol, d'où les Protestans incommodoient fort cette ville.

Peu de tems après Damville eut sa revanche, & surprit Alez. Cette ville est située sur le Gardon qui passe aussi par Uzès. Tout ce qui résista dans la place fut taillé en pièces. Le reste se sauva au Château, attendant le secours du duc d'Uzès. Il l'avoit promis; mais les Suisses à qui on devoit quelques montres, refusèrent de suivre. Le Duc ne parut point au terme qu'il avoit marqué; & la garnison qui manquoit de tout, fut obligée de se rendre. Le château fut remis à Damville. Il le garda pendant long-tems; après quoi il passa une transaction avec Jean de Beaufort vicomte d'Allez. En échange de cette ville le Duc lui céda S. Ciergue, petite place en Auvergne, dont un certain Autremoine Bohier, homme d'une vanité ridicule, avoit autrefois fait une donation au Connétable de Monmorency.

Après la prise d'Allez, le parti entra encore en possession du Poussin, petite place sur le Rhône, que le prince Dauphin avoit réduite à l'obéissance du Roi quelque tems auparavant. Elle fut livrée par la garnison même, qui avoit commencé par tuer son Commandant, sous prétexte qu'il détournoit l'argent du Roi à son profit. On perdit encore ensuite Bez en Vivarais par la négligence du gouverneur. Les Protestans s'en rendirent maîtres, aussi bien que de toutes les places des environs, dont ils restèrent en possession lors même que le duc d'Uzès reprit la ville pour le Roi. Enfin la Meaulse gouverneur d'Annonay s'empara d'Andance; mais ceux de Lyon lui enlevèrent cette place peu de jours après. Lui-même y fut fait prisonnier & conduit à Lyon sous bonne escorte.

Sur ces entrefaites il se tint une assemblée à Nîmes le 10. de Février. Là furent enfin dressés les articles du traité, que ceux des Catholiques, appelés communément les Mécontents ou Politiques, avoient faits avec les Protestans, sous le

HENRI
III.
1575.

Ligue des
Catholiques
Politiques
avec les Pro-
testans.

HENRI
III.
1575.

nom d'union ou de ligue, & sous les auspices du duc de Damville, qui n'y consentit qu'à regret. Ce traité établissoit une nouvelle espèce de République composée de toutes ses parties, & séparée du reste de l'Etat, qui avoit ses loix pour la Religion, le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts, & l'administration des finances. Il est certain que le souvenir affreux & encore tout frais de la S. Barthelemy sembloit autoriser une entreprise aussi téméraire. Les gens de bon sens ne pouvoient s'empêcher d'attribuer ces malheurs aux Ministres qui gouvernoient l'esprit du Roi. Cependant il faut avouer que jamais attentat ne fut d'un plus dangereux exemple; je ne m'arrêterai pas à en faire un plus long détail. Il seroit à souhaiter pour le repos de l'Etat, & même pour l'honneur de ceux que le malheur des tems engagea dans cette affaire, qu'on n'y eût jamais pensé. Le traité d'union fut signé par le duc de Damville, pour les Catholiques; & par le vicomte de Paulin, & par Lomaigne baron de Terride, au nom des Protestans.

En même tems Jean de la Haye travailloit encore à brouiller en Poitou. C'étoit un esprit léger qui ne restoit jamais long-tems du même parti. Il se mit en tête de faire aussi secrètement une ligue contre les Protestans. Cependant il étoit toujours en armes, négocioit tantôt avec le duc de Monpensier, tantôt avec la Nouë, faisoit parade de ses forces; & ne pouvant venir à bout de se rendre considérable à la Reine par ses services, il cherchoit du moins à s'en faire craindre. Par là il devint de jour en jour plus suspect aux deux partis, & à la Reine même. Enfin le désespoir lui fit former des projets qui étoient au dessus de ses forces, & dont le succès lui devint funeste à lui-même.

Déjà le Roi, après avoir traversé le Maconnais, la Bourgogne & partie de la Champagne, étoit arrivé à Reims. Auparavant S.M. avoit dépêché en Lorraine, Louis Berenger du Guast. Depuis l'éloignement de Bellegarde son rival, il étoit devenu le premier favori du Prince. Il étoit chargé de traiter du mariage de S. M. & de Louise de Lorraine, avec le Duc* & le comte de Vaudemont père de la Princesse. Il fut suivi bientôt après de Philippe Hurault de Cheverny, qui avoit

Sacre & mariage du Roi à Reims.

* Charles II. ou III. selon d'autres.

avoit été Chancelier de Henri avant qu'il montât sur le trône, & en qui ce Prince avoit beaucoup de confiance. Il avoit ordre de dresser les articles du contrat de mariage, & portoit à la Princesse le present de nœces, consistant en pierres de grand prix.

HENRI
III.
1575.

Peu de tems après arrivèrent à Reims Charle duc de Lorraine, la duchesse Claude sœur du Roi, le comte de Vaudemont avec la princesse Louise sa fille, & Antoinette de Bourbon douairière de Lorraine, âgée presque de quatre-vingt ans. Les Seigneurs du Royaume s'y rendirent aussi de toutes parts. Enfin le 15. de Février, dernier jour du carnaval, le Roi fut sacré par le cardinal de Guise; car le siège étoit alors vacant par la mort de son frère le cardinal de Lorraine. J'assistai à la cérémonie, & je me souviens que quelques curieux remarquèrent qu'on n'y chanta point le *TE DEUM*, quoique ce soit la coutume. Cet oubli parut d'un mauvais augure; comme si le ciel eût voulu marquer par là, que la joie que ce Sacre causoit dans l'Etat, ne devoit pas être de longue durée. Les nœces se firent le lendemain. Ces deux jours la Messe ne put se dire que sur le soir, contre l'usage de l'Eglise, parce que le Roi étoit occupé toute la journée à arranger des pierreries, & à ajuster ses habillemens, ou ceux de sa nouvelle épouse. On frémissoit déjà de voir ce prince, qui en toute autre occasion pouvoit la Religion jusqu'au scrupule, faire si peu de cas des loix les plus respectables, & donner si ouvertement dans le luxe & la mollesse.

Au milieu des fêtes & des réjouissances dont ces nœces furent accompagnées, on apprit que la garnison de Mets étoit prête d'en venir aux mains avec les bourgeois. Les troupes qu'on n'avoit point payées depuis plusieurs mois, avoient commencé par être à charge à leurs hôtes; ensuite elles avoient poussé l'insolence au point qu'elles étoient devenues insupportables aux habitans. La Cour reçut cette nouvelle, sans s'en mettre nullement en peine. Cette indifférence excita l'indignation de Christophle de Thou premier Président du Parlement de Paris, qui se trouvoit alors à Reims. Il représenta avec une fermeté & une vivacité admirables, que sur ces sommes immenses qu'on répandoit chaque jour en

HENRI
III.
1575.

fêtes & en spectacles superflus, on devoit faire quelques épargnes pour subvenir à des nécessités aussi pressantes. Mais ses remontrances ne servirent qu'à le faire regarder comme un homme du vieux tems, & à le rendre ridicule. Les Courtisans ne pensoient plus qu'à ménager leurs intérêts sous un Prince mou & prodigue; & le bien de l'Etat étoit le premier oublié. Le repentir suivit, mais trop tard. S. M. visita S. Marcoul, & tous les autres lieux consacrés par la piété & la dévotion des Rois ses prédécesseurs; & elle vint ensuite faire son entrée à Paris.

Députés des
 Protestans à
 la Cour.

A peine la Cour étoit de retour dans la Capitale, qu'on vit arriver de la part du Prince de Condé, Jean Lafin sieur de Beauvais, Guillaume Dauvet sieur d'Arennes, & du Che-lar; le sieur de Clausonne député du duc de Damville; François de Pons baron de Mirebeau, des Bessons, des Marets, des Prises, envoyés par la Province de Guienne; & le maire de la Rochelle. Le Roi leur avoit permis d'aller trouver le prince à Bâle, pour conférer avec lui sur les moyens de faire la paix. Après avoir reçu ses instructions, ils étoient partis de Bâle; le vingtième de Mars, & arrivèrent à la Cour le 6. d'Avril. Quatre jours après S. M. leur donna audience. Elle étoit assistée de la Reine, du duc d'Alençon, du Roi de Navarre, du cardinal de Bourbon, du duc de Monpensier, du prince Dauphin, du chancelier de Birague, du comte de Retz, qui n'étoit pas encore parti pour la Provence, de Jean de Morvilliers, de Paul de Foix, de Sebastien de l'Aubépine évêque de Limoge, de Hurault de Chev-erny, de Pomponne de Bellievre, & de René de Villequier.

Le sieur d'Arennes portoit la parole pour tous les députés. Il fit un long discours, où après avoir exposé au Roi la disposition où étoit le Prince & tout son parti, de rendre à S. M. toute sorte d'obéissance, il ajoûta, qu'ils la supplioient seulement de pourvoir d'une façon convenable à la liberté de conscience, à leur honneur, & à la tranquillité publique. Le Roi répondit avec bonté: Que son premier dessein en montant sur le trône, avoit été de n'avoir pour ses peuples que des entrailles de charité, & de traiter les Protestans en particulier avec la même équité que le reste de ses sujets; pourvût qu'il les trouvât aussi soumis & aussi fidèles en effet, qu'ils

affectoient de le paroître. Ensuite on fit passer les députés dans l'antichambre. Bernard Fizes un des quatre Secretaires d'Etat lut le cahier qu'ils avoient présenté à S. M. On trouva qu'ils y faisoient plusieurs demandes au sujet de l'exercice de leur Religion, de l'administration de la justice, des emplois publics, & des autres sûretés qu'ils exigeoient, & elles parurent si exorbitantes, qu'on crut ne pouvoir les leur accorder.

On fit rentrer les députés, le Roi leur parla très-vivement, & leur dit que leurs actions ne répondoient en aucune forte à leurs discours. Il s'arrêta particulièrement au premier article, par lequel ils demandoient que dans tout le Royaume sans exception, & sur tout à Mets, Toul, & Verdun, dans le marquisat de Saluces, la principauté de Dombes, & le Duché de Bar, il leur fût permis de s'assembler même au son de la cloche, de chanter les Pseaumes en langue vulgaire dans les cabarets & les prisons; d'administrer les Sacremens selon leurs usages; d'enterrer leurs morts en plein jour; de tenir des consistoires & des assemblées pour le maintien de la discipline; & de convoquer des Synodes. D'Arrennes tâcha d'adoucir cet article, & l'affaire fut remise au jour suivant.

Le Conseil se rassembla le lendemain, & Morviliers y préfida. Pour le Chancelier & le comte de Rets, les députés les récuserent comme suspects au nom du Prince & du Parti. L'examen & la discussion du premier article & des suivans, au nombre de quatre-vingt dix, causèrent de grands débats. Les députés demandoient encore qu'on informât des auteurs de la S. Barthelemi, & de ceux qui avoient conseillé au feu Roi & à la Reine mère une action si détestable, dont toute l'horreur, disoient-ils, ne pouvoit tomber sur leurs Majestés; qu'on en fit une punition exemplaire. Cette proposition revolta extrêmement les Courtisans & les Ministres, & les indisposa absolument pour la paix.

Sur ces entrefaites, arrivèrent les Ambassadeurs, tant des cinq petits Cantons Catholiques, que des Protestans. Ils venoient complimenter S. M. sur son avènement à la Couronne; & ils l'exhortèrent fortement à donner la paix à ses sujets. La reine Elisabeth pressoit aussi vivement le Roi sur

HENRI
III.
1575.

HENRI
III.
1575.

cet article , par ses lettres & par son Ambassadeur. Le duc de Savoye , qui depuis la restitution de Pignerol & de Savillan , paroïssoit assez affectionné à la France , quoique dans la suite il changeât avec la fortune , donna ordre à ses Envoyés de faire les mêmes instances auprès de S. M. Enfin au bout de quinze jours passés en contestations , le Roi fit sçavoir aux Protestans par la bouche de Fizes , que son intention étoit de satisfaire à leurs demandes , mais d'une manière convenable , dont il vouloit qu'on le laissât maître ; ajoutant qu'ils devoient être contens de ce qu'il leur marquoit que c'étoit son intention. Les députés firent cependant instance pour obtenir quelques assurances plus solides de la bonne volonté de S. M. Alors Fizes leur montra un écrit & leur dit , que le Roi avoit résolu de donner aux Protestans huit villes de sûreté en Languedoc , six en Guienne , en y comprenant la Rochelle & Montauban , & deux en Dauphiné : Que dans toutes ces villes on leur permettroit l'exercice libre de leur Religion , pourvû qu'ils remissent à S. M. les autres places , dont ils se trouvoient en possession , dans le même état où elles étoient avant la dernière guerre : Qu'outre les seize charges de Conseillers que S. M. avoit créées pour eux , elle leur en accorderoit encore quatre nouvelles : Qu'ils auroient pareil nombre de Charges à Montpellier ; & que dans quelque Parlement du Royaume que ce fût , ils pourroient récuser quatre Conseillers sans être obligés d'en apporter de raison. Les députés demandèrent qu'on leur donnât ces articles par écrit , afin d'en délibérer ; & on le leur refusa.

A ce défaut les députés représentèrent , que sur le peu qu'ils avoient retenu des propositions qu'on leur avoit faites , ils ne voyoient pas que le prince de Condé & le Parti pussent être contens. On leur presenta donc le lendemain un nouvel écrit , par lequel S. M. déclaroit : Que son intention & sa volonté étoient , que les Protestans pussent vivre librement & sûrement dans quelque endroit du Royaume que ce fût , sans qu'on pût les molester ou les inquiéter au sujet de la Religion , pourvû qu'ils se tinssent dans les bornes prescrites par les Edits : Qu'ils auroient la liberté de s'assembler dans toutes les places dont ils seroient les maîtres , à l'exception de Montpellier , de Castres , d'Aigues-mortes , & de

Beucaire : Que les Seigneurs qui avoient haute Justice , jouïroient du même privilège ; & que ceux qui n'avoient que moyenne ou basse Justice , pourroient seulement s'assembler avec leur famille ; pourvu que ce ne fût ni dans les villes , ni dans les faubourgs ; mais à dix lieuës autour de Paris ; ni plus proche de la Cour que de deux lieuës.

HENRI
III.
1575.

Ces nouvelles propositions ne satisfirent pas encore les députés ; ils demandèrent du tems pour délibérer & pour consulter le parti. On le leur accorda ; & S. M. leur permit d'aller rendre compte de ce qui s'étoit passé , à ceux qui les avoient envoyés. On retint seulement à la Cour les sieurs d'Arennes & de Beauvais , afin que la négociation ne parût pas absolument rompuë , & pour qu'on pût se flatter encore de quelque ombre d'espérance de paix. Telle étoit la situation des affaires à la mi-May.

Quelque tems après la reine Elisabeth veuve de Charles IX. prit congé du Roi , & repassa en Allemagne , où elle se retira auprès de l'Empereur son père. C'étoit une Princesse , qui toute jeune qu'elle étoit avoit toute la vertu des anciens tems. Comme elle avoit toujours conservé les sentimens que sa naissance lui avoit inspirés , le luxe de notre Cour n'eut aucun charme pour elle. Les mœurs Allemandes étoient plus de son goût. D'ailleurs elle se voyoit depuis la mort du Roi son époux , confonduë avec le reste de la Cour ; c'étoit un trop grand désagrément pour elle. Elle commit en partant le soin de ses affaires à Auger de Ghislin Seigneur de Boësbecq , dont nous avons déjà fait mention , & dont nous ne sçaurions parler trop souvent. Tant que vécut Elisabeth , il resta en France ; à sa mort , soit que le climat lui parût agréable , soit qu'il fût charmé de nos mœurs , il acheta des terres dans le Royaume & s'y fixa. Les malheurs dont l'Etat fut affligé dans la suite , l'obligeoient d'abandonner sa nouvelle patrie ; & il se dispoisoit à regret à son départ , lorsque la mort l'enleva.

La reine Elisabeth veuve de Charles IX repasse en Allemagne.

Elisabeth laissa en France une fille de deux ans , qui mourut peu de tems après. Elle avoit eu pour son douaire de grandes terres dans le Bourbonnois & le Forez. Par respect pour la mémoire du Roi son époux , qui avoit fort élevé la maison de Gondy , elle choisit Pierre de Gondy évêque de Paris , pour

HENRI
III.
1575.

lui en confer l'administration, avec quelques-autres personnes d'une probité reconnuë. Une chose qu'elle leur recommanda sur tout, ce fut de ne point vendre les emplois publics, particulièrement les charges de magistrature; & de n'y nommer que des gens capables, d'une probité non suspecte. Sa volonté fut exécutée fidèlement. Bel exemple! qui ne fera guères imité, depuis que l'avarice de ceux qui gouvernent a introduit parmi nous la malheureuse coutume de faire un honteux trafic des charges.

Suite de la
guerre en
France.

Cependant les troubles continuoient en Guienne. Henri de la Tour Vicomte de Turenne fils d'Eléonor sœur du duc de Damville, s'étoit déclaré pour les Protestans; & ils surprirent Périgueux sur la rivière de l'Isle: & Brive-la-Gaillarde, avec Usarche en Limoufin. Montferrand Baron de Langoiran conduisit l'entreprise sur Périgueux. Il étoit parti de Bergerac sur la fin de Juin à la tête d'une troupe de braves. Quelques soldats déguifés en payfans se gliffèrent dans la ville un jour de marché, à la faveur des intelligences que le Baron y avoit pratiquées. Ils s'emparèrent d'une des portes, & à un certain signal ils introduisirent leurs gens dans la place. On fit main basse sur tout ce qui osa résister. La ville fut emportée, & mise au pillage. Les Prêtres mêmes & les Eglises ne furent pas à couvert de l'avarice & de l'insolence du soldat.

D'un autre côté Jean de la Haye, qui venoit d'obtenir de la Cour l'abolition de tout le passé, recommença à brouiller en Poitou. Un de ses projets fut, de surprendre en même tems Poitiers, Fontenay, & Parthenay. Voici l'arrangement qu'il avoit pris. Le jour fixé pour l'exécution de son entreprise sur Poitiers, étoit le Dimanche de la Passion. Ce jour-là des soldats, qu'il prétendoit introduire auparavant dans la place, déguifés en pelerins, devoient prendre le moment qu'on feroit au sermon dans l'église des Dominicains, pour mettre l'allarme dans la ville, de concert avec ceux des bourgeois qui étoient du complot, & pour soulever les Catholiques contre les Protestans. Dans le tumulte ces mêmes soldats avoient ordre de s'assurer d'une des portes. Par-là des troupes, qui n'attendoient que ce moment, entreroient dans la place, & iroient tout de suite s'emparer du château d'autant plus aisément, que la populace seroit alors occupée au pillage.

Pour Fontenay, il avoit réfolu d'y faire entrer des troupes par des fouterrains, où l'on avoit pratiqué une sortie dans le foffé. Ces foldats joints à ceux que la Haye avoit gagnés dans la place, devoient égorger le refte de la garnifon, & fe rendre maîtres de la ville. Mais le complot fut découvert. Quelques-uns de ces conjurés arrêtés dans Fontenay avouèrent tout, & furent exécutés trois jours après.

Ce mauvais fuccès ne découragea point la Haye, & ne le rendit pas plus fage. Il commença par écrire à Jean le Jay de Boifféguin gouverneur de Poitiers, à Philippe de Châteaubriand des Roches-Baritault gouverneur de Fontenay, & même au comte du Lude gouverneur de la province. Par fes lettres il fe juftifioit de ces entreprifes, qu'on lui imputoit, comme d'autant de calomnies, inventées, difoit-il, par fes ennemis, pour le noircir dans leur efprit; prétendoit que fes anciens fervices devoient le mettre à couvert du reflentiment que fa conduite auroit pû faire naître depuis; enfin il les prioit de ne point ajouter foi à ce qu'on publioit à fon préjudice; de le regarder comme un fidèle fujet du Roi, & un bon citoyen affectionné au bien de fa patrie.

De-là fur l'affurance que lui donnèrent fes amis, qu'il ne rifqueroit rien à venir à la Cour, il fe rend à Paris; obtient de la Reine une audience particulière; & fur l'accufation intentée contre lui, il répond qu'il n'a nulle part à l'entreprise fur Fontenay. Pour Poitiers, il avoue qu'il a penfé à s'en rendre maître, & prétend juftifier cette action. Il représente à la Reine, que fon unique but, en s'emparant de cette ville, étoit de réduire les Magiftrats, qui favorifoient le parti Protestant; que cependant il auroit affecté de paroître oppofé à la Cour, afin de gagner les Proteftans, & de s'infinuer dans leur confiance; que par-là il auroit pû parvenir avec le tems à exciter les mêmes mouvemens dans la Rochelle, & à réduire enfin cette ville à l'obéiffance de S. M.

Il n'y avoit perfonne de bons fens, qui ne reconnût d'abord le peu de folidité, & même l'abfurdité d'un femblable projet. Mais la Reine avoit des vûes extraordinaires. Ainfi fans fe confier abfolument à la Haye, elle le regarda comme un homme capable de fervir fes deffeins hardis. Elle tira de lui en particulier toutes les paroles qu'elle voulut, & le congédia avec honneur.

HENRI
III.
1575.

HENRI III. 1575. La Haye revint plus fier & plus entreprenant que jamais. Honoré de la faveur de S. M. qu'il sçavoit encore faire valloir, il s'en servit pour intimider ses ennemis, & pour augmenter la confiance de son parti. Il sembloit qu'il n'entreprît rien, que par un ordre secret de la Cour. Ainsi il ne balança pas à reprendre son premier dessein sur Poitiers. La vengeance y avoit autant de part que l'ambition. Il résolut donc de se servir pour cela de plusieurs charettes chargées de paille; d'y faire cacher un certain nombre d'arquebusiers & de piquiers; d'introduire ces charettes dans la ville, & de les disperser dans les places & les lieux de défense. Elles devoient être suivies de deux cens hommes délite, qui avoient ordre de s'arrêter au Faubourg de saint Sornin, prêts d'entrer dans la place par la porte de saint Cyprien, qu'on tenoit ouverte alors, parce que le pont Ajoubert étoit rompu. De crainte même que dans le tumulte on ne s'avisât de la fermer, on étoit convenu que l'essieu de deux charettes se romproit sous la herse. En même tems six bourgeois, qui étoient du complot, devoient à un certain signal mettre le feu à la ville dans six endroits différens & fort éloignés. Les maisons n'étoient bâties que de bois & de terre, & ne pouvoient manquer par conséquent de prendre feu aisément. Alors tandis que les habitans seroient occupés à éteindre l'incendie, les troupes cachées dans les charettes, & celles qui attendroient hors de la ville, jointes à ceux des bourgeois qu'on avoit gagnés, avoient ordre de se mettre sous les armes, & de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit.

Ce projet avoit été communiqué au capitaine Bastardin Sergent major du régiment des vieilles bandes de feu Brissac Cossé. Il s'étoit engagé au secret; mais comme la ville devoit être mise au pillage, il eut la simplicité d'avertir un de ses amis de mettre en sûreté ce qu'il pouvoit avoir de plus précieux. L'avis fit naître quelques soupçons à cet ami. Il pressa le Capitaine; & il le pria tant, qu'il lui tira son secret. Mais il ne fut pas aussi reconnoissant que Bastardin avoit paru affectonné. Résolu de sauver sa patrie aux dépens d'un particulier, il va informer le Magistrat de ce qui se passe. Le Capitaine est arrêté; il découvre tout le plan de la conjuration; déclare que c'est à la sollicitation de la Haye, qu'il y est entré;

entré ; & est conduit à la mort. Ensuite on fait le procès à la Haye ; & le 6. de Juillet il est condamné comme criminel de Leze-Majesté. Ce coup ne fut pas capable de l'épouvanter. Il avoit plusieurs amis dans la ville , qui le pressèrent de se mettre en sûreté. Mais il méprisa leurs avis. Soit qu'il crût par-là persuader son innocence, soit qu'il voulût encore braver ses ennemis, il resta tranquillement dans sa maison de la Bégaudière , qui n'étoit qu'à une lieue de Poitiers, & qui n'avoit, ni tours, ni fossé pour la défendre.

Joseph Doineau de Sainte-Soulaine étoit alors dans Poitiers : il étoit ennemi mortel de la Haye , & il mit tout en usage pour soulever les bourgeois & les engager à aller l'assiéger dans sa maison ; mais ce fut inutilement. La crainte retenoit les uns ; d'autres étoient encore dans le doute. Il n'étoit pas certain que la Haye n'eût pas des ordres secrets d'agir. Enfin Sainte-Soulaine fut obligé d'écrire à la Reine. Il lui manda , que pour sauver la ville , & la mettre à couvert du danger pressant qui la menaçoit, il étoit absolument nécessaire de perdre la Haye ; qu'il falloit pour cela que S. M. envoyât de la part du Roi un homme sûr, capable par sa présence de lever tous les doutes , que la fausse confiance de la Haye avoit fait naître , puisque la plupart ne pouvoient s'imaginer qu'il eût rien entrepris sans ordre.

Bourricq fut chargé de cette commission. C'étoit un homme de tête , capable d'un coup de main , qui avoit autrefois servi sous Brissac dans les guerres de Piémont, & qui étoit alors Maréchal des Logis du Roi. On lui donna des lettres de créance pour Boisséguin , pour le Maire de la ville , & les Echevins. Aussitôt qu'il fut arrivé , Sainte-Soulaine , de concert avec eux , assembla secrètement trois cens soixante chevaux ; partit la nuit , & alla investir la Bégaudière. Ce fut alors que la Haye reconnut le précipice où sa témérité l'avoit conduit. Il étoit trop tard de chercher à l'éviter. Du moins eut-il assez de cœur & de présence d'esprit pour se dérober aux outrages de ses ennemis , en évitant de tomber vif entre leurs mains. Il s'exposa généreusement aux coups , & fut tué. Après sa mort on pilla sa maison , & son cadavre fut apporté à Poitiers , où sa sentence s'exécuta. Il fut écartelé , sa tête plantée sur la porte de saint Cyprien , & les autres parties

HENRI
III.

1575.

du corps pendues à différens gibets hors de la ville.

HENRI III. 1575. Pendant Jean d'Escars de la Vauguion & Lotis de Genouillac de Vaillac se voyant à la tête des Reîtres, dont le duc de Monpensier leur avoit remis le commandement, en quittant la province après la prise de Lusignan, étoient entrés en Saintonge. Ce voisinage incommodoit fort les Protestans, dont les places ne pouvoient plus avoir aucune communication entr'elles. Entre Pons & la Rochelle est un château très-fort par sa situation: on l'appelle saint Jean d'Angle. Il y avoit quelque tems que Philippe de Voluire Ruffec l'avoit enlevé aux Réformés, & de-là il faisoit des courses continuelles dans tous les environs. La crainte plutôt que la force rendit ce château aux Protestans. Il se répandit un bruit que la Noüe avoit fait embarquer de l'artillerie à Brotiage, résolu d'emporter la place, & de ne faire aucun quartier à la garnison. Celui qui commandoit pour le sieur de Ruffec, sentant que sa conscience lui reprochoit bien des violences, que ses soldats avoient exercées impunément, se laissa aisément tromper par ceux qu'il avoit envoyés à la découverte. La frayeur le saisit, & il abandonna la place.

Ce succès encouragea la Noüe à se mettre en campagne. Il se rendit à Pons, où il fit la revüe de ses troupes, qui se trouvèrent monter à huit cens hommes, tant cavalerie, qu'infanterie. De-là il détacha Lancelot Voisin sieur de la Popelinière, & le suivit à la tête de sa petite armée. Au bruit de sa marche Tonnay-Boutonne, qui n'avoit pour toute défense qu'un fossé, fut abandonné par ceux qui le gardoient pendant un orage violent qui survint. La Popelinière s'y logea; mais la crainte d'y être attaqué par les royalistes l'en fit sortir aussitôt. Les armées étoient donc en marche des deux côtés, & on étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsque le Roi ennuyé des frais inutiles que ces troupes étrangères lui coûtoient, & des ravages qu'elles faisoient dans ces provinces les rappella; & peu de tems après il les congédia absolument.

Vers ce tems-là les députés des Protestans revinrent de la Cour à la Rochelle. Aussitôt on s'assembla à Yvon, où les députés firent le rapport de ce qui s'étoit passé, & exposèrent les intentions de S. M. La dessus les sentimens furent fort

partagés. Les uns plus portés à la paix vouloient qu'elle fût préférable à la guerre la plus juste. Le plus grand nombre pensoit autrement. Ils avoient que la paix n'étoit que trop à désirer ; mais ils vouloient une paix solide. Ils représentoient : Que toutes ces négociations , qui sembloient promettre quelque succès , n'étoient qu'un jeu pour les endormir , pour suspendre tous leurs projets , & les accabler lorsqu'ils s'y attendroient le moins : Qu'ils l'avoient déjà plusieurs fois éprouvé à leurs dépens : Que dans le fond le Roi ne pensoit à rien moins qu'à pacifier le royaume : Qu'il l'avoit montré dès le premier pas qu'il avoit fait sur le trône : Que dès lors il avoit prouvé par des effets , bien plus efficacement que par des paroles , qu'il préféroit la guerre à une paix , que des ministres corrompus lui disoient ne pouvoir être que honteuse : Qu'on n'avoit point eu d'autre but dans les Edits publiés à Lyon l'année précédente : Que ces armées envoyées en Dauphiné & en Languedoc , le voyage même d'Avignon , marquoient assez la disposition de la Cour : Qu'il étoit par conséquent de leur intérêt de ne point desarmer , qu'on n'eût pris des mesures capables , non pas de les amuser pour le présent , mais de les rassurer sur l'avenir : Qu'autrement on pourroit un jour leur reprocher , que tant de coups portés ne les eussent pas rendus plus sages , & qu'après avoir été si souvent trompés , ils fussent encore assez crédules pour donner dans le même piège.

Cette diversité de sentimens mettoit déjà la division parmi les bourgeois , lorsque le sage de la Noüe arriva fort à propos , accompagné du vicomte de Rohan de Frontenay. Il se rendit à l'assemblée. Là après avoir loué les bonnes intentions de S. M. & protesté de la disposition où il étoit lui même de préférer toujours le paix à la guerre , il avertit les Rochelois de ne rien précipiter dans cette affaire. Il leur représenta : Qu'après tant d'Edits violés , on devoit commencer par rassurer solidement les Protestans sur l'avenir : Que S. M. avoit déjà eu auparavant la bonté de lui écrire , pour l'inviter à se rendre à la Cour : Qu'il s'en étoit excusé , parce qu'il se feroit fait scrupule de laisser la province sans chef dans les circonstances présentes : Que l'affaire dont il s'agissoit regardoit la cause commune : Qu'il étoit donc à propos de ne

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
 1575.

rien faire de son chef, & de consulter les députés des autres provinces, avant que de prendre aucun parti : Qu'en attendant on ne devoit parler de paix que sobrement ; de peur qu'à force de la fouhaiter, on ne se jettât imprudemment malgré soi dans une guerre, dont il seroit difficile ensuite de se tirer. Ces réflexions calmèrent les esprits pour un tems ; mais il fut aisé de voir dès lors des semences de division dans cette Ville, où les habitans pensoient d'ailleurs tous de même.

On sçut à la Cour ce qui s'étoit passé à la Rochelle, & aussitôt le Roi, de l'avis de la Reine mère, envoya René de Tournemine de la Hunaudaye seigneur Breton. Il avoit ordre d'assurer en particulier les Rochelois des bonnes intentions de S. M. pour eux ; de les exhorter à traiter séparément, sans confondre leurs intérêts avec le reste du parti, où on avoit pris les armes, moins pour la religion, que pour ses propres avantages ; & à donner aux autres cet exemple de soumission.

Les Rochelois répondirent : Qu'ils étoient sensibles au dernier point à l'honneur que S. M. leur faisoit, de leur députer un Seigneur aussi illustre : Qu'ils lui étoient obligés en particulier de la part qu'il avoit toujours prise à leurs intérêts, & des marques qu'il vouloit bien encore leur en donner : Qu'au reste il s'agissoit de la cause commune : Que par conséquent ils ne pouvoient entendre à aucunes propositions, si on n'y appelloit leurs alliés : Qu'en tout le reste ils tâcheroient de faire connoître à S. M. combien ils étoient reconnoissans de la grace qu'elle leur faisoit : Et qu'ils étoient prêts, non seulement de lui obéir, mais de contribuer encore par leurs conseils & leur exemple à ramener les autres dans le devoir. Tournemine fut congédié avec cette réponse. Les Rochelois demandèrent du tems ; & on nomma des députés pour envoyer au duc de Damville. Ils prirent la route du Languedoc le 15. de Juin.

La Noüe cependant fit une entreprise sur Niort ; mais elle ne lui réussit pas ; & il fut même obligé en se retirant d'abandonner les échelles qu'il avoit déjà fait appliquer à la muraille. Tournemine étoit encore à la Rochelle, lorsque cet événement arriva. Il s'en plaignit comme d'un attentat inexcusable dans un tems où on traitoit actuellement de la paix.

Cela n'empêcha pourtant pas qu'avant son départ on ne jetât quelques propositions d'une trêve de trois mois pour la Saintonge, l'Angoumois, & le Poitou. Ce fut à l'occasion de Benon, château situé à quatre lieues de la Rochelle, appartenant à la maison de la Trimouille, qui étoit à demi ruiné, & que le royalistes avoient relevé. La Perrière tenoit dans ce poste avec cinquante hommes de garnison; & de-là il incommodoit fort les Rochelois par ses courses continuelles.

On ne put convenir d'une trêve; ainsi la Nouë marcha de ce côté-là. Il s'étoit fait précéder par la Popelinière à la tête de cinquante soldats; le faubourg fut emporté. Ensuite on pointa deux pièces de canon contre le château. Comme les fortifications n'étoient que de terre, elle furent bientôt ruinées; & la Perrière, après avoir obtenu la vie sauve pour lui & sa garnison, rendit la place. On y fit entrer le Capitaine Mesni avec quelques troupes; mais il ne la garda pas long-tems. Les Catholiques prirent le moment qu'il étoit absent, pour pratiquer quelques soldats. Ceux-ci introduisirent dans le château des Bruères gouverneur de Marans; & ceux qui voulurent se mettre en défense furent passés au fil de l'épée. Ainsi les Rochelois ne profitèrent pas long-tems de l'avantage qu'ils s'étoient promis de la prise de cette place.

En même tems, à l'extrémité de la Normandie, le mont S. Michel, appelé communément mont S. Michel au péril de la mer, pour le distinguer de Saint Michel en l'Erme, qui est proche de la Rochelle, pensa être surpris par les Réformés. Le chef de cette entreprise fut du Touchet gentilhomme du voisinage. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg, & dans le château, où est l'abbaye, quelques soldats déguisés en pelerins. Ceux-ci commencèrent par massacrer le prêtre qui leur avoit dit la messe; ensuite ils s'assurèrent de Percontaut gouverneur de la place; & ils alloient être renforcés par de nouvelles troupes, quand de Vic Lieutenant du maréchal de Matignon accourut au secours. On coupa la communication du bourg avec le château; & les Protestans furent obligés de se rendre, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Au bruit de cet accident, Matignon s'étoit déjà rendu à Avranches. Il ne passa pas plus loin, lorsqu'il sçut que la place avoit été reprise; mais quelques soldats de

HENRI
III.

1575.

Entreprise
des Protec-
tans sur le
Mont S. Mi-
chel.

du Touchet étant tombés entre ses mains, il les fit tous pendre.

HENRI

III.

1575.

D'un autre côté le comte du Lude, qui commandoit en Poitou sous le roi de Navarre, gouverneur de Guyenne, rassembloit des troupes de toutes parts. Son dessein étoit de resserrer les Protestans dans leurs places; de faire faire la moisson, ou de gâter les bleds qu'on ne pourroit recueillir; de se rendre maître de la vendange; d'empêcher les ennemis de profiter des salines, qui sont fort abondantes en ce pais-là; & d'obliger les villes rebelles à se rendre, en leur coupant les vivres. Il avoit sept compagnies de cavalerie, & vingt-deux enseignes de gens de pied. Avec ces troupes il conseilla à Charles Roüault sieur de Landereau, de reprendre ses desseins sur l'isle de Ré; & de ne pas perdre l'occasion favorable, qui se presentoit, de les exécuter.

Entreprise
des Catholiques
sur l'isle
de Ré.

Landereau avoit déjà communiqué son projet à la Cour, où il avoit fait un voyage à ce sujet. C'étoit de se rendre maître, non seulement de l'isle de Ré, qui est vis-à-vis de la Rochelle, mais encore d'Oleron voisine de l'isle d'Alvert; & de s'emparer ensuite de Broüage, qui est le magasin général des sels dans ces cantons. Dans cette vûë il rassembla de Bretagne, de Bordeaux, & de Bayonne, autant de vaisseaux qu'il en put trouver, & y joignit les galères que commandoit Poulin baron de la Garde. Avec cette petite flotte il alla croiser vis-à-vis de la Rochelle, & se rendit maître de tous les vaisseaux Rochelois qui couroient ces mers. Les succès qu'il remporta incommodèrent fort, non seulement la ville, mais tout le parti Protestant en général.

Tout sembloit inviter Landereau à l'expédition qu'il méditoit. Le pais étoit sans défense, les chefs ne s'accordoient point entr'eux. La Nouë venoit de licentier ses troupes, & avoit pris la route de Périgueux, que le baron de Langoiran avoit surpris quelque tems auparavant. La confusion où étoient les affaires de ce côté-là, demandoit sa présence. Pendant son absence le vicomte de Rohan étant allé à Broüage, sur qui il appréhendoit que les Catholiques n'eussent quelques desseins, il en ôta le gouvernement à Cimendière, à qui le baron de Mirebeau Seigneur du lieu l'avoit donné; & mit à sa place Louis de Saint-Gelais avec une compagnie

d'infanterie. Les habitans , soit qu'ils ne voulussent point de garnison , soit que le gouverneur ne leur plût pas , appellèrent Jean de Pons de Plaffac frère du Baron. Plaffac étoit brave & avoit du cœur. Il se mit sur le champ à la tête d'une troupe de gens d'élite , & se rendit à Brouiage à peu près dans le tems que Saint-Gelais faisoit la revûe de ses troupes. L'arrivée inopinée de Plaffac fit comprendre au Gouverneur de quoi il s'agissoit. Il se retira dans le fort qui n'est séparé de la place que par un mur de peu de conséquence. Plaffac de son côté s'étant mis à la tête des habitans & des troupes de Cimendière qui prirent son parti , les rangea en bataille , & marcha contre le fort.

On étoit sur le point d'en venir au mains , lorsque des amis communs ménagèrent un accommodement. Saint-Gelais y fut le plus mal traité ; car outre que sa garnison fut obligée de sortir de la place , on abbattit le mur qui séparoit le fort de la ville. Il se rendit donc aussitôt à la Rochelle pour en porter ses plaintes au vicomte de Rohan. Celui-ci qui vit d'abord que la querelle de deux personnes aussi considérables parmi les Protestans , alloit peut-être mettre la division dans le parti , jugea à propos que Plaffac fit réparation à Saint-Gelais ; ce qu'il exécuta sans que son honneur y fût intéressé. Ensuite afin que l'un ne fût pas mieux traité que l'autre , le Vicomte mit Brouiage en séquestre entre les mains de Verac. Cela se passa le second de Septembre.

Landereau crut devoir profiter de ces divisions , & de l'absence de la Nouë , sans attendre les galères de Poulin de la Garde. Il se rend aux sables d'Olonne , suivi d'environ quarante Gentilhommes , & de trois cens des meilleurs arquebusiers du régiment de Serriou ; & s'embarqua sans bruit sur deux vaisseaux de guerre , & environ vingt autres petits bateaux bien armés ; il arriva le matin à la vûe de l'Isle , & y jeta d'abord l'épouvante.

L'isle de Ré est éloignée d'une lieuë du Continent , & de deux de la Rochelle. Elle a cinq lieuës de long , & une & demie dans sa plus grande largeur. Par tout ailleurs elle est beaucoup plus étroite. Son terroir porte abondamment du vin , du sel , & toutes les choses nécessaires à la vie. A son Nord elle a plusieurs ports commodes ; mais elle est

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
 1575.

absolument inaccessible du côté du Midy, où la mer sauvage baigne ses côtes. Son commerce la rend très-peuplée, & on y trouve plusieurs bourgades. Toute l'Isle étoit d'abord de la dépendance de la Rochelle, qui y avoit toujours nommé des Gouverneurs pendant les dernières guerres; mais ils devinrent ensuite à charge aux insulaires; & depuis le comte de Mongommery, qui ne se fit pas plus aimer que les autres, ils se gouvernèrent eux-mêmes. Au reste ils sont tous Protestans, & unis d'intérêt avec les Rochelois. L'isle dépend du Monastère de S. Michel en l'Erme, à qui même elle donne son nom, d'Abbaïe de Ré.

Ce fut le second de Septembre, que Landereau mouilla devant l'isle de Ré. Il fit sa descente aux Portes & en Loix; (c'est le nom de deux bourgades de cette Isle;) & s'étant avancé trois lieues dans le pais, il arriva sur le midy devant S. Martin, le principal bourg & le plus peuplé de toute l'Isle. Quelque fatiguées que fussent ses troupes, il le fit attaquer. Les habitans le défendoient d'abord assez courageusement, lorsque Landereau détacha contr'eux quarante cuirassiers, & trente hommes armés de boucliers. Ces gens frais firent un carnage horrible des insulaires. La frayeur se mit parmi eux; ils reculèrent & se débandèrent enfin. Plusieurs gagnèrent quelques vaisseaux qu'on tenoit à tout événement, & profitèrent d'un vent favorable pour aller porter à la Rochelle la triste nouvelle de leur défaite.

Le vicomte de Rohan commandoit alors dans cette place pendant l'absence de la Nouë. Il assembla aussitôt le Conseil de ville, pour voir quelles mesures on pourroit prendre; & le sentiment universel fut, que quoi qu'il en coûtât, il falloit éloigner le danger qui les menaçoit. Ainsi on résolut d'envoyer au plûtôt des troupes dans l'isle de Ré, avant que les Royalistes eussent eu le tems de s'y fortifier. La Popelinière fut tout d'une voix chargé de cette expédition. Il étoit alors dans le château de Charron, dont la Nouë lui avoit confié la défense, avec ordre d'arrêter les courses de la garnison de Marans; & il s'en étoit acquitté jusque-là avec beaucoup de valeur. A peine eut-il abandonné la place, que les Catholiques y mirent le feu.

La Popelinière s'embarqua donc à la tête d'une troupe d'élite.

d'élite. Il aborda au port de Samblanceau, qui regarde la Rochelle, où Poulin de la Garde avoit commencé quelques fortifications les années précédentes. La Popeliniere le mit hors d'insulte. Ensuite il divisa ses troupes ; il en laissa une partie sur sa flotte, prit le reste avec lui, & marcha droit à Landereau. Mais comme la nuit approchoit, & qu'on attendoit un renfort que Fromentiere devoit amener, on donna quelque tems aux soldats pour reprendre haleine. Enfin à minuit les Protestans s'avancèrent en bataille vers le bourg de S. Martin. Tous les Officiers étoient à la tête avec une troupe de braves, précédés de deux pelotons d'aventuriers, destinés à attaquer les Catholiques de front & en queue, afin de partager leurs forces. Ces troupes marchoient à grands pas & en silence. Le soldat avoit ordre de garder ses rangs avec soin, & de ne penser au pillage que quand la victoire seroit assurée.

L'attaque commença par les aventuriers. Ils prirent en même tems l'ennemi de front & en queue, & renversèrent d'abord les gardes avancées. Ensuite Carbillac Gentilhomme Breton, qui commandoit l'avant-garde, & qui se distingua dans cette occasion par sa bravoure, les rallia dans la grande place. Les Royalistes furent poussés, ils prirent la fuite, & se réfugièrent au port, & dans un moulin voisin ; mais ils y furent encore forcés. Les uns tombèrent sous l'épée du vainqueur ; d'autres se noyèrent dans la mer. Quelques-uns qui avoient eu le bonheur de se jeter dans les vaisseaux, n'eurent pas celui de se sauver. La plupart, soit qu'ils se trouvassent trop chargés, soit que par la faute des pilotes ils fussent mal lestés, coulèrent à fond. Les Catholiques & les Insulaires de leur parti, perdirent trois cens hommes à cette action ; plusieurs Officiers furent faits prisonniers. Landereau qui étoit logé au port, s'embarqua des premiers avec peu de suite, & alla débarquer en Poitou, où il porta la nouvelle du malheureux succès d'une entreprise qu'il avoit tant vantée au Roi & au duc de Monpensier.

Après cela les vainqueurs ne pensèrent plus qu'au pillage. Les Catholiques de l'Isle à qui les Protestans attribuoient l'entreprise de Landereau, furent fort maltraités ; leurs biens furent confisqués, & vendus à la Rochelle par l'autorité du

HENRI
III.

1575.

HENRI III.
1575. Magistrat , pour être employés aux besoins de la cause commune. Ainsi l'isle de Ré fut prise & reprise en vingt-quatre heures. On y mit garnison , & on en confia la défense à Fromentiere. Sur ces entrefaites la Nouë revint du Perigord , amenant à la Rochelle un renfort de cavalerie & d'infanterie ; & il arrêta par sa modération les mauvais traitemens que l'accident qui venoit d'arriver , attiroit aux Catholiques.

Quelque tems auparavant , Bême avoit été pris proche de Jarnac par la garnison de Boutteville en Angoumois. Il revenoit alors d'Espagne , où le duc de Guise l'avoit envoyé après la mort du cardinal de Lorraine son oncle , sous prétexte de lui acheter des chevaux ; mais en effet , disoient ses ennemis , pour renouer la négociation que le Cardinal avoit entamée avec Philippe. C'étoit ce même Bême , qui avoit assassiné l'Amiral de Châtillon * à la S. Barthelemi. Il sçavoit combien cette action l'avoit rendu odieux aux Protestans. Aussi offrit-il pour sa rançon des sommes immenses qui passoient sa condition , & par conséquent l'espérance de ceux qui l'avoient fait prisonnier. D'abord même il promettoit , si on vouloit lui donner la vie , de travailler à la liberté de Monbrun , qui venoit d'être arrêté par les Catholiques , & qui quoique prisonnier de guerre , étoit menacé du dernier supplice. La garnison fut sourde à ses propositions. Cependant pour tirer quelque argent de leur prise , les soldats offrirent aux Rochelois de le leur livrer pour mille écus d'or , afin qu'ils pussent , disoient-ils , venger sur lui l'assassinat détestable de l'Amiral. Mais ceux-ci craignirent de donner par là occasion aux Catholiques d'avoir leur revanche. Ils suivirent le conseil de la Nouë , & ne voulurent point entendre à ce marché.

* Gaspard de Coligny.

Bertoville qui commandoit dans Boutteville , ne pouvoit se déterminer à recevoir du duc de Guise , une rançon pour la liberté de Bême. D'un autre côté , s'il le faisoit mourir , il appréhendoit la loi du Talion. Il prit un milieu. Il gagna un soldat qui conseilla à Bême de se sauver , & qui lui offrit pour cela ses services. Tous deux s'enfuirent la nuit comme on en étoit convenu ; mais ils n'avoient pas fait beaucoup de chemin , qu'ils donnèrent dans une embuscade que Bertoville leur avoit tendue , & où Bême fut poignardé.

Ainsi fut vengée , du moins en secret , la mort de l'Amiral , dont le châtement ne pouvoit être public.

Peu de tems après , les vaisseaux Rochelois revinrent chargés de richesses. Ils avoient pris proche des Açores , après un combat long & sanglant , un navire Portugais , où ils trouvèrent , disent quelques-uns , mille livres d'or en barre.

La Provence & le Dauphiné n'étoient pas plus tranquilles. Il y eut une émotion à Marseille au sujet de la doüanne , que Louis Diacetto noble Florentin y avoit établie depuis quelque tems. Tandis que duroit la ligue des princes Chrétiens contre le Turc , il s'étoit mis en tête de faire passer aux François tout le commerce du Levant ; mais la ligue étant rompuë , les habitans composés la plûpart de Corfes , de Genoïis , & d'étrangers , soulevés par les Consuls , s'assemblèrent en tumulte à la Maison de ville , déchirèrent les registres des partisans , brisèrent les poids & mesures , qu'ils jettèrent dans la mer , fermèrent la doüanne , & mirent des gardes aux portes de la ville. Le même esprit se communiqua à toutes les autres villes de Provence. Les receveurs y furent maltraités , & obligés de se cacher pour mettre leur vie à couvert.

L'exemple des villes excita parmi la Noblesse des mouvemens dont la suite pouvoit être bien plus funeste. Pontevez comte de Carfes , Seigneur puissant dans le país , & ennemi mortel des Protestans , animé d'ailleurs par Jean Gardes de Vins son neveu , homme fier & ambitieux , se servit du prétexte de la Religion pour satisfaire ses ressentimens particuliers. Il avoit des ennemis & des rivaux , ils se réunirent pour s'opposer à ses desseins ; & ils prirent le nom de Razats ; soit parce qu'ils se rasoient , au lieu que les autres portoient la barbe longue ; soit qu'ils voulussent marquer par là les violences que leurs ennemis exerçoient contr'eux. Les Protestans , dont les intérêts étoient communs , se joignirent à ce dernier parti. Les principaux furent le baron d'Allemagne , Oraizon , & ceux qui commandoient dans Establou , Lourmarin , Riez , & Seine. Ils conservèrent encore long-tems après cette place ; mais ils perdirent Riez & Lourmarin. Pendant ces démêlés , le Roi fut enfin obligé d'envoyer en Provence pour y mettre ordre. Les députés de la Cour appaisèrent ce différend ; & depuis ce tems-là on ne parla plus des

HENRI
III.

1575.

disputes des Carlistes & des Razats, qui avoient armé toute
 HENRI la Province. Quelque peu dangereux que fussent ces mouve-
 III. mens, l'autorité Royale en souffrit, & le païsan exposé à
 1575. toutes ces courses en fut le plus incommodé.

La guerre étoit bien plus vivement allumée en Dauphiné. Depuis la levée du siège de Livron, Monbrun s'étoit emparé de plusieurs places qu'il avoit enlevées de vive force, ou qu'il avoit reçues à composition. Châtillon, petit bourg voisin de Die, défendu d'un bon château, l'incommodoit encore; François de Bonne sieur d'Efdiguières, qui commandoit de ces côtés-là sous Monbrun, & dont nous aurons beaucoup à parler dans la suite, alla faire le siège de cette place. Par là il s'attira à dos Bertrand Simiane de Gordes Lieutenant de Roi de la Province, qui depuis son retour du Vivarais s'étoit mis à la tête des Suisses que le duc d'Uzes commandoit. Il s'avançoit avec toutes ses troupes pour faire lever le siège. L'Efdiguières en donna avis à Monbrun, & lui demanda du secours.

A cette nouvelle Monbrun marche vers Chatillon. Son dessein étoit de se joindre à l'Efdiguières sur le Menglon; mais ayant apperçu en descendant des montagnes l'armée de Simiane campée dans la plaine, qui lui fermoit le passage, il changea d'avis. Il envoya ordre à l'Efdiguières de hâter sa marche afin de mettre les Catholiques entre deux feux, & de les attaquer en même tems de deux côtés. L'Efdiguières obéit. Il rappella ses troupes qui faisoient alte à Barne. On en vint aux mains; & les Suisses qui se tenoient ferrés, soutinrent jusqu'à trois charges. Enfin la nuit sépara les combattans. De Gordes eut vingt-six hommes de tués dans cette action, & Monbrun n'y en perdit que huit.

Le lendemain qui étoit le treize de Juin, Monbrun qui avoit reçu un renfort de troupes, se mit à la poursuite de Simiane. Ce Général après avoir jetté des troupes & des vivres dans le château de Châtillon, avoit décampé pendant la nuit, & se retiroit vers Die. Dès que Monbrun découvrit sa marche, il partagea sa cavalerie en trois corps. Il donna le commandement d'un à Abel Berenger de Morges & à Champoleon; Vercoiran, du Poet, & du Bar, conduisirent le second; & il se mit à la tête du troisième, suivi de Blacons,

de Comps, & de plusieurs autres Gentilshommes. En même tems il détacha une troupe d'arquebusiers pour retarder la marche des Suisses. Pour lui, il attaqua l'arrière-garde des ennemis; arrêta leur cavalerie proche de la riviere de Drome, l'obligea d'en venir aux mains dans un terrain défavantageux; & la mit en déroute. De là il tomba sur les Suisses. Ils le reçurent courageusement, & se battirent long-tems avec vigueur; mais enfin après plusieurs charges, il les rompit, leur tua huit cens hommes, entr'autres leur Colonel général, & prit sur eux dix-huit Enseignes, sans avoir presque perdu six hommes. De Gordes avec le peu qu'il put sauver de cette déroute, se retira dans Die, résolu d'y attendre de nouvelles troupes; mais avant qu'elles y arrivassent, il reçut un nouvel échec; & un gros de cavalerie du comte de Bene, qui étoit en garnison dans l'Etoile, petite place voisine de Livron, fut taillé en pièces par du Bar & la Tour.

Ces succès enflèrent le cœur à Monbrun. Ses coureurs vinrent l'avertir de la marche de quelques troupes que d'Ourches & d'Estan menoient à de Gordes. Ce secours consistoit en quatre compagnies de gendarmes, quatre enseignes d'arquebusiers, & quelques compagnies de cavalerie légère. Sur cette nouvelle, Monbrun se met en campagne. Le secours s'étoit arrêté à Crest. De là il y a deux chemins pour se rendre à Die, l'un par la plaine le long de la riviere de Drome, où l'on pouvoit être attaqué par les Protestans qui tenoient toutes les petites places des environs; l'autre par les montagnes dont les Royalistes étoient les maîtres. C'est ce qui déterminâ le secours à prendre cette dernière route.

Monbrun se mit à les suivre; cependant il tint conseil de guerre. L'Esdiquieres ne jugeoit pas à propos d'engager la cavalerie qui faisoit leur principale force, dans ces chemins escarpés & ces défilés; & il croyoit que le plus sûr étoit d'aller attendre l'ennemi, & de l'attaquer à la descente des montagnes. La crainte qu'eut Monbrun que les Royalistes ne lui échappassent, lui fit prendre un parti contraire; il les poursuivit & les atteignit; lorsqu'après avoir passé la Gerouane, qui se décharge dans la Drome, ils gaignoient déjà les hauteurs. Aussitôt il envoya ordre à l'Esdiquieres qui étoit le plus avancé, de les attaquer, & se disposa à le suivre.

HENRI III. 1575. L'Esdiguieres n'avoit point été d'avis d'en venir aux mains ; & dans l'occasion présente il ne croyoit pas encore qu'il fût à propos de risquer une action générale. Son sentiment étoit seulement d'attaquer l'arrière-garde des ennemis , qui ne se trouvoit point alors soutenuë par la gendarmerie. Monbrun ne put goûter cet avis ; il passa le pont de la Gerouane , & marcha brusquement contre les Catholiques. La gendarmerie faisoit la tête de leur armée , & la cavalerie légère étoit à l'arrière-garde avec l'infanterie. Monbrun donna dessus l'épée à la main , & la mit en déroute. Tout fuyoit , & les Protestans , comme s'ils n'eussent plus eu d'ennemis à combattre , s'étoient débandés pour piller , lorsque l'avant-garde Catholique appercevant le désordre du reste des troupes , se jetta dans le vallon , & se disposa à s'emparer du pont.

Monbrun est pris & condamné à mort.

Monbrun apperçoit ce mouvement d'une hauteur. Il descend aussitôt pour tâcher de rallier ses soldats , qui ne pensoient alors à rien moins qu'à se battre. Il court ; il crie ; il exhorte ; lui même à la tête d'une troupe de noblesse , fond l'épée à la main sur les ennemis , & les oblige d'abord de reculer. Enfin il se voit enveloppé par un peloton de cavalerie légère , qui fait pleuvoir sur lui une grêle de coups d'arquebuses. Quelques-uns de ceux qui le suivoient tombent morts à ses pieds ; la plupart sont blessés , ou prennent la fuite , les uns par le pont , d'autres en traversant la rivière. Monbrun abandonné marche vers le pont ; un fossé s'oppose à son passage ; il veut le sauter ; son cheval tombe sur lui , & lui casse la cuisse. Dans cet état il se rend à Rochefort qu'il connoissoit , & qui d'ailleurs étoit son parent , & même à d'Ourches , après que celui-ci lui eut promis qu'on lui laisseroit la vie. De-là il fut transporté à Crest , où l'on pensa sa blessure ; mais il n'en fut jamais bien rétabli. Du Bar , jeune officier du parti de Monbrun , qui promettoit beaucoup , fut tué dans cette occasion avec vingt-six soldats. Les troupes du Roi y perdirent plus de deux cens hommes. Mais la prise de Monbrun valoit seule la plus belle victoire. Cette action se passa le 9. de Juillet.

On ne peut exprimer combien la nouvelle de cette prise causa de joie à la Cour. Il étoit enfin arrêté au milieu du cours de ses victoires , cet homme , qui le premier des Réformés avoit osé lever l'étendart de la révolte dans le royaume , &

qui venoit encore tout récemment de braver son Roi. Aussi envoya-t'on ordre aussitôt de le garder avec soin, & de n'en point disposer sans un commandement exprès de S. M. Le prince de Condé, le duc de Damville, tout le parti, eurent beau faire agir leurs députés, pour engager la Cour à le traiter comme prisonnier de guerre. Le duc de Guise lui-même, qui étoit tout puissant, eut beau le demander, pour l'échanger contre Bême. Ils n'obtinrent rien; & de Gordes reçut ordre de remettre son prisonnier entre les mains du Parlement de la Province.

Monbrun fut donc conduit à Grenoble; interrogé par ses juges, & condamné à mort, comme criminel de Leze-Majesté. Sa blessure l'avoit si fort atténué, qu'on craignit qu'il ne vecût pas long-tems. C'est ce qui fit précipiter son jugement. Lorsqu'on le conduisoit au supplice à demi-mort, il fit paroître une constance au dessus de ses forces. On lui avoit défendu de haranguer le peuple; mais il passa la défense. Il protesta hautement, que s'il étoit condamné à mort, ce n'étoit pour aucune mauvaise action, mais pour avoir porté les armes pour la défense de sa religion, & contre les ennemis de l'Etat. Il ajoûta, qu'il alloit gayement au trépas, parce qu'il le regardoit comme l'heureux terme de tous ses travaux. Ensuite il demanda à Dieu, que sa mort fût pour son bien & pour celui du royaume, & presenta sa tête au boudreau avec une fermeté admirable.

Plusieurs ne purent s'empêcher de plaindre le sort d'un homme que sa naissance rendoit respectable. Si la guerre qu'il entreprit fut injuste dans son origine, tant d'Edits sembloient l'avoir renduë légitime; & il lui en coûtoit la vie, tandis que le droit des gens étoit regardé comme sacré, à l'égard de tant d'autres prisonniers de guerre. Cette mort ne fit pas honneur à de Gordes lui même, malgré la réputation qu'il s'étoit acquise de modération & d'équité. Après avoir été tant de fois battu par Monbrun, on crut que sa jalousie avoit beaucoup contribué aux ordres qui vinrent de la Cour, de le mettre entre les mains de la justice, & de le traiter à la rigueur.

Après la mort du chef des Protestans en Dauphiné, ils furent long-tems sans sçavoir qui ils devoient mettre à leur

HENRI

III.

1575.

HENRI
III.

1575.

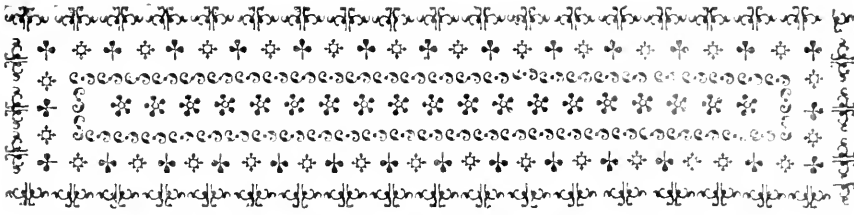
L'Églisié-
res chef des
Protestans en
Dauphiné.

tête. Chacun prenoit parti entre les prétendans , De Cuges du païs de Berne , qui s'étoit établi dans la province , avoit la réputation d'un capitaine expérimenté. D'ailleurs il étoit d'un âge mur ; il briguoit le commandement , & avoit pour lui tout ce qui étoit de plus considérable parmi la noblesse. D'un autre côté François de Bonne sieur d'Ésdiguières , tout jeune qu'il étoit , avoit déjà donné de grandes preuves d'une prudence consommée , & d'une valeur à l'épreuve. Aussi emportoit-il les suffrages de plusieurs , & sur-tout des ministres , qui sont fort puissans parmi les Réformés. Ces prétentions différentes furent cause que pendant long-tems on n'eut point de chef. Chaque officier tiroit à soi le commandement. Le soldat accoutumé à la licence sous Monbrun , sous prétexte de venger la mort indigne de son général , ravageoit tout , mettoit tout à feu & à sang. Enfin l'Ésdiguières rétablit la discipline parmi les troupes qui étoient sous ses ordres ; & sur la comparaison qu'on en fit avec les autres officiers , qui à l'exemple de Monbrun permettoient tout à leurs soldats , on jugea que lui seul méritoit le commandement. Il lui fut déferé d'abord par la Province ; confirmé ensuite par le roi de Navarre , lorsqu'il quitta la Cour pour se mettre à la tête des Protestans ; & il s'acquitta de cet emploi avec honneur dans les tems les plus difficiles , & par conséquent à la gloire du nom François. C'est ce que nous verrons dans la suite.

Le Roi en son
lit de Justice
accorde au
duc de Lor-
raine tous
ses droits
dans le Du-
ché de Bar.

Le Roi tint cette année son lit de justice au Parlement , le 27. d'Août. On y lut une déclaration , par laquelle S. M. confirmoit au duc Charle de Lorraine son beau-frère , la grace que le Roi Charle IX. lui avoit accordée trois ans auparavant , par sa déclaration en date du 18. de Novembre , & du 18. de Février. A l'exception de la Souveraineté & du ressort au Baillif de Sens & au Parlement de Paris , le Roi lui cédoit tous ses autres droits dans le Duché de Bar, entr'autres , celui de battre monnoye. Toutes les fois qu'il avoit été question de cette affaire , même du vivant de Charle IX. le Parlement s'y étoit opposé ; & la déclaration ne fut encore alors enregistrée que par respect pour la présence de S. M. Aussi lorsqu'on la porta ensuite à la chambre des Comptes & à la Cour des Aides , en la recevant on y ajoûta cette clause : (En conséquence de la vérification en Parlement , le Roi fécant en son lit de Justice.)

HISTOIRE



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE

DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-UNIÈME.

CE P E N D A N T l'absence du Roi avoit fait prendre une face toute différente aux affaires de Pologne. Henri fut peu sensible à ce changement. Le goût qu'il commençoit à sentir pour une vie molle ne lui permettoit pas de s'inquiéter beaucoup des soins du dehors. Cette révolution néanmoins fit un tort infini à sa réputation, & ruina absolument toutes les espérances qu'on avoit conçûes de lui. On commença par le mépriser; on le haït ensuite mortellement.

Après la fuite précipitée de Henri, le Senat & tous les ordres de Pologne assemblés à Varsovie avoient écrit à ce Prince le 18. de Septembre. Ces lettres furent renduës à Lyon. Elles commençoient par une récapitulation honorable de tout ce que la Pologne avoit fait pour le Roi; & par les regrets de tout le royaume, à la vûë de tant de belles espérances, qu'on avoit conçûes du bonheur de son règne, évanouïes comme un éclair par un départ hors de saison. Suivoient des plaintes amères, & même dures, de ce qu'il les

HENRI
III.
1575.

Affaires de
Pologne.

Lettre de la
diète au Roi.

HENRI
III.
 1575.

avoit ainsi abandonnés ; puis ils marquoient : Qu'ils s'étoient
 assemblés à Varsovie , pour pourvoir au soutien d'un trône
 sans Roi , au repos & à la tranquillité publique ; pour don-
 ner enfin à la Pologne un maître capable d'entretenir la paix
 au dedans & au dehors : Que tous souhaitoient de l'avoir à
 leur tête : Qu'ils auroient pu malgré cela procéder à l'élec-
 tion d'un nouveau Roi : Qu'ils y étoient portés par le desir
 de laver l'affront fait à leur couronne , & de prévenir les dé-
 fordres d'un interrègne : Que cependant l'attachement natu-
 rel des Polonis pour leurs Princes l'avoit emporté sur la
 nécessité : Qu'insensibles aux périls & à la honte , ils n'avoient
 point voulu penser à se donner un nouveau maître , qu'ils ne
 sçussent de S. M. même , si elle étoit toujours résoluë de leur
 commander , ou si elle s'étoit lassée de porter le sceptre de
 Pologne : Qu'ils ne doutoient point , qu'il ne fût dans la dis-
 position de le conserver : Qu'ils connoissoient son courage &
 son grand cœur , né pour donner des loix , non seulement au
 Nord , mais à toute la terre : Que la situation présente du
 royaume ne leur permettoit pas de rester plus long-tems dans
 une attente incertaine ; que l'Etat déperissoit faute d'un chef :
 Que S. M. leur rendît au plutôt sa presence ; qu'il vînt repren-
 dre sa place sur un trône , où il avoit été si glorieusement ap-
 pellé ; qu'il vînt défendre la Pologne contre le Valaque , le
 Tartare , & le Moscovite , prêts à fondre sur ses provinces ;
 qu'il vînt par sa presence arrêter les désordres ; réprimer l'au-
 dace des méchans , faire revivre les loix , qui privées de leur
 défenseur , tandis que l'Etat ne pensoit qu'à se mettre à cou-
 vert des dangers du dehors , laissoient au dedans les plus mau-
 vaises actions impunies.

Qu'ils attendoient S. M. en Pologne le 12. de Mai , pour
 assister à la diette convoquée à Stezicza , afin de confirmer
 par un serment solennel les promesses faites par ses Ambas-
 sadeurs à la diette qui précéda son élection , & renouvelées
 à Paris par le Roi Charle IX. afin de les gouverner dans la
 suite par lui-même : Que si S. M. ne pouvoit pas se rendre en
 Pologne au tems marqué , c'étoit avec douleur qu'ils se
 voyoient obligés de lui déclarer , que le royaume n'étoit
 point en état de subsister plus long-tems sans Roi & sans loi :
 Que par conséquent ils se croyoient dès lors dégagés du

serment de fidélité qu'ils lui avoient juré, & libres de procéder à l'élection d'un nouveau Roi, sans blesser le respect dû à S. M. ni intéresser leur honneur : Que cette résolution étoit si ferme & si bien prise, qu'aucunes excuses ne pourroient les faire changer. Ils ajoûtoient plusieurs autres raisons de même nature, qui toutes tendoient à faire voir, que s'ils pensoient à changer de maître, c'étoit contre leur inclination, & parce que la nécessité ne leur permettoit pas de faire autrement.

Il étoit évident par ces lettres mêmes, que les Polonois ne cherchoient qu'un prétexte pour faire choix d'un nouveau Roi. Car quelle raison y avoit-il d'espérer, que Henri abandonnât le trône de ses pères, dans un tems où l'Etat étoit déchiré par les factions, pour aller se confiner dans un royaume étranger ? Cependant on ne voulut point paroître à la Cour faire peu de cas d'une si belle couronne. Le Roi répondit aux Polonois. Il leur manda : Que les guerres, qui l'occupoient en France, ne lui permettoient pas de leur promettre rien de certain sur son retour en Pologne : Qu'il étoit résolu à son défaut de leur députer quelques personnes des plus distinguées de son Etat, capables par leur prudence de tenir sa place ; qu'ils examineroient par eux-mêmes la situation des choses : Que de concert avec les Etats du royaume ils prendroient des mesures pour remédier aux maux presens, & pour prévenir ceux qui seroient à craindre dans la suite ; enfin qu'ils mettroient ordre aux affaires de Pologne aussi promptement, que si lui-même s'y transportoit.

En conséquence, le Roi s'étant rendu de Reims à Paris après son sacre & ses noces, députa en Pologne Roger Sallary de Bellegarde, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & Gui du Faur sieur de Pibrac. Le malheureux succès du siège de Livron rendoit en particulier le Maréchal odieux à la Cour. Du reste la faction des nouveaux favoris, qui s'étoient emparés de l'esprit du Roi à son avènement à la couronne, avoit enlevé à l'un & à l'autre les bonnes grâces de S. M. & Henri ne les voyoit plus qu'avec peine. D'ailleurs il regardoit la Pologne comme perdue, & n'y pensoit presque plus. Il eut pû cependant conserver cette couronne, ou la mettre sur la tête de Monsieur, s'il eût sçu ménager sa gloire. Ce n'est

HENRI
III.

1575.

Réponse du
Roi à cette
lettre.

~~HENRI III.~~
 HENRI III.
 1575. guères que par-là en effet que les royaumes se soûtiennent. Mais ces mesures ne s'accordoient pas avec la mollesse où le Roi étoit plongé. Le caractère du Prince n'étoit pas mauvais; il ne fut gâté que par les favoris.

Le Maréchal s'apperçut aisément, que l'ambassade de Pologne n'étoit qu'un prétexte honnête, pour le tenir éternellement éloigné de la Cour; & comme il étoit hardi & entreprenant, il prit sa route par le Piémont, sous prétexte de quelques affaires, & se retira auprès du duc de Savoye. C'étoit par le conseil & la protection de ce Prince, qu'on l'avoit vû quelque tems auparavant, par un exemple inouï, épouser Marguerite de Saluces, veuve de Paul de Thernes son oncle.

On comptoit davantage sur la prudence de Pibrac. Il partit au commencement d'Avril. Déjà il avoit passé Monbeliard sans aucun mauvais accident, lorsque le bruit qui se répandit, qu'il portoit avec lui deux cens mille écus d'or, pour payer les troupes de Lithuanie, & pour les autres nécessités de la Pologne, lui attira une affaire très-fâcheuse. Une troupe de voleurs, qui sous prétexte d'être sortis de France pour exercer librement leur religion, infestoient toute cette frontière, l'attaqua environ à demie lieuë de la ville. Ils enveloppèrent son équipage; & l'obligèrent le poignard sur la gorge de descendre de carosse. Ensuite ils le mirent à cheval, & le firent suivre. Pibrac eut d'abord recours au grand remède, pour adoucir la fureur de ces sortes de gens. Il leur offrit une somme considérable pour se tirer de leurs mains: à peine l'écoutèrent-ils. Ils demandèrent à voir les lettres qu'il portoit; les ouvrirent, parce que, disoient-ils, sous prétexte de s'adresser en Pologne, elles contenoient en effet des ordres pour lever des troupes en Allemagne; ils visitèrent tous ses équipages; enleverent le seul argent qu'il avoit réservé pour sa route, pillèrent toute son argenterie; & pour ne pas perdre de tems, ouvrirent à coups de poignard ses paquets & les valises. Il perdit même deux de ses domestiques, qui furent tués dans le premier feu. De-là il se vit conduit par le chef de ces brigands, nommé Brisach, dans la Forêt voisine, où on le fit errer par des sentiers détournés depuis midi jusqu'à minuit, toujours entre la vie & la mort. Cependant le bruit de cet

accident se répandit dans Monbeliard. On sortit aussitôt en foule à la poursuite des voleurs. Ce secours pensa coûter cher à Pibrac ; car ces brigands lui déclarèrent que sa vie leur répondroit de leur sûreté. Sa douceur, & l'air de majesté si naturel à ce grand homme, le tirèrent de ce mauvais pas. Bri-fach devint plus traitable ; sa troupe se contenta du butin qu'elle avoit fait ; & Pibrac sortit de leurs mains sans autre accident.

Après cette aventure il se rendit à Bâle, pour se remettre en équipages. Ensuite il passa le mont Jura, & arriva à Soleure. Comme le tems de la diette de Pologne approchoit, il écrivit de-là aux Etats, pour leur donner avis du retardement de son voyage, & de celui du Maréchal de Bellegarde, qui avoit pris sa route par l'Italie. Après quoi il traversa la Suabe, la Franconie, & la Bavière, & se rendit à Prague capitale de Bohême. Il y fut parfaitement bien reçu de l'Empereur Maximilien, qui y étoit alors. De-là continuant son voyage par la Silesie, il arriva par Pozna sur la frontière de Pologne. Aussitôt il dépêcha un courier aux Seigneurs Polonois, pour leur apprendre son arrivée, & pour les prier instamment de ne se point séparer, avant qu'il eût fait part à la diette des ordres du Roi, dont il étoit porteur ; qu'il s'assuroit que sur son simple exposé on penseroit à toute autre chose, plutôt qu'à changer de maître.

Comme le terme marqué pour la tenuë de la diette expiroit, ces lettres arrivèrent trop tard. Ce que mandoit Pibrac fut lu en plein Senat, & n'eut aucun effet. La faction de la maison d'Autriche & celle des Piastes étoient les plus fortes. Toutes deux avoient des vûes différentes ; mais toutes deux convenoient qu'il falloit déposer Henri, & procéder à élire un nouveau Roi.

L'Empereur, qui avoit manqué cette couronne à la dernière élection, croyoit son tour venu depuis le départ précipité de Henri ; & s'il ne pouvoit obtenir la nomination pour lui-même, il souhaitoit du moins de la faire tomber à l'Archiduc Ernest, l'un de ses fils. Il se servit pour cette négociation d'un Hongrois appellé André Dudith, homme sçavant, fort au fait d'ailleurs des affaires de Pologne. Celui-ci n'oublia rien pour mettre les Polonois dans le parti de

HENRI
III.

1575.

~~_____~~
 HENRI III. 1575. l'Empereur. Discours insinuans , promesses , caresses , tout fut employé. La première noblesse inclinait même assez pour Maximilien , & ne vouloit plus d'un Roi dont elle se croyoit méprisée.

Il y avoit au contraire parmi les Seigneurs un autre parti absolument opposé à celui-là. Soit averfion personnelle , soit qu'ils crussent trouver parmi eux des hommes dignes de porter un sceptre , on ne put jamais les engager à donner leur voix à l'Empereur. Ils prétendoient , comme dans l'élection précédente , qu'au lieu d'aller chercher un Roi chez les étrangers , on en prît un de leur nation même. Ils appuyoient leur prétention par des exemples tirés des annales de la couronne , où on trouvoit un Polonois de la lie du peuple nommé Piaft , élevé autrefois sur le trône par ses compatriotes. Ceux-là n'avoient encore aucunes vûes sur personne en particulier ; mais parce qu'en général ils vouloient pour maître un homme de la nation , & qu'ils citoient l'élection de Piaft , on appella leur parti celui des Piaftes.

Henri est
 déposé , & le
 trône de Po-
 logne déclaré
 vacant.

La faction la moins puissante étoit celle qui tenoit toujours pour le Roi élu. Les principaux de ceux qui la composoient étoient Jacques Ufchanski Archevêque de Gnesne , Jean comte de Tenczin Castellan de Voinicz , & Cecignowicz , seigneurs d'un grand crédit , & de tête ; fameux d'ailleurs par mille belles actions. Mais ils étoient trop peu pour tenir contre le grand nombre. Les deux factions contraires l'emportèrent ; & il fut résolu , que puisque la diette s'étoit assemblée à Stezicza , on commenceroit par déposer le Roi. Le décret en fut passé le 15, de Juillet ; il contenoit : Que puisque S. M. ne s'étoit point renduë en Pologne au jour marqué par la diette tenuë à Varfovie l'année précédente , le Senat & la noblesse se libéroient du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté ; déclaroient Henri déchu de la couronne de Pologne , & le royaume vacant , de même que si le Roi étoit mort. Ce décret fut lu publiquement dans la diette , & publié ensuite à son de trompe à Cracovie , afin que personne ne prétendît cause d'ignorance de cette déposition. Cela se passa quelque tems avant que les dernières lettres de Pibrac eussent été renduës au Senat.

Jacque de Faye sieur d'Espeffes , homme de tête , habile ,

éloquent , fameux d'ailleurs par les grands emplois qu'il exerça en France dans la suite , étoit alors chargé des affaires du Roi en Pologne. Il fit d'abord tout son possible pour engager les Seigneurs à attendre l'arrivée du sieur de Pibrac. Mais ses efforts étant inutiles , & ne pouvant empêcher que ce qui avoit été arrêté ne le fût en effet , il crut de deux maux devoir choisir le moindre. Il engagea ceux qui tenoient pour la France à se joindre à la faction des Piastes , & à se réunir , pour s'opposer de concert à la nomination de l'Empereur , ou de quelqu'un de ses fils. Son dessein étoit de faire remettre l'élection à une nouvelle diette, de donner par-là aux Polonois le tems de réfléchir à la démarche qu'ils vouloient faire , & à Henri celui de prendre ses mesures. Son projet réussit. On apprit que Pibrac n'étoit qu'à trois journées de Stezicza , & la diette se rompit.

Aussitôt que Pibrac fut arrivé en Pologne , il crut devoir prévenir les esprits , avant qu'on se rassemblât pour procéder à une élection. Il écrivit à tous les Seigneurs. Par ses lettres il se plaignoit amèrement , de ce que tandis qu'ils donnoient tous les jours audience à des ambassadeurs Tartares & Moscovites , ils n'avoient pas daigné attendre l'envoyé de leur Roi , qui ne venoit que pour leur annoncer la paix & la tranquillité , seuls biens que pussent désirer les mortels.

Il marquoit ensuite : Qu'il ne pouvoit attribuer une démarche si imprudente aux sages têtes , dont la Pologne étoit remplie ; qu'il la regardoit plutôt comme l'effet de quelques esprits brouillons , qui ne trouvent leur utilité particulière , que dans le malheur public : Que si on ne les prévenoit de bonne heure , ils seroient capables de jeter le royaume dans des extrémités , d'où il ne se tireroit pas aisément : Que c'étoit à eux à réfléchir aux suites que pouvoient avoir les résolutions présentes : Qu'il n'y avoit personne qui ne fût en état de remarquer une fausse démarche ; mais qu'il n'étoit pas si aisé d'y remédier ; qu'il falloit pour cela beaucoup de courage & un bonheur rare : Qu'il venoit en Pologne chargé des instructions de leur Roi , leur proposer des mesures pour le gouvernement de l'Etat : Qu'ils pouvoient en écoutant ses propositions éviter la honte de passer pour inconstans , & prévenir en même tems de grands maux : Que

HENRI

III.

1575.

HENRI
III.
 1575.
 s'ils avoient refusé de l'entendre, il en étoit fâché, moins pour l'intérêt de S. M. & pour le sien, que pour leur propre avantage : Qu'après tout ils étoient les premiers intéressés à ne pas suivre l'impression, que l'ambition de quelques particuliers voudroit leur donner, à ne se laisser gouverner que par des conseils sages & salutaires, & à remédier de bonne heure, & d'une façon convenable aux maux dont ils étoient menacés : Qu'ils examinassent donc d'abord ce qu'ils pouvoient, plutôt que ce qu'ils vouloient, & moins encore ce qu'ils pouvoient, que ce qu'ils devoient : Qu'il ne leur parloit de la sorte, que pour leur faire comprendre, qu'après s'être donné un Roi légitimement élu, sans brigue, & du consentement de la nation, ils devoient le conserver de même, & confirmer par leur attachement pour lui l'idée, que cette élection avoit donnée de leur sagesse : Qu'il y avoit toujours moins de risque à garder son Prince, qu'à vouloir s'en donner un nouveau.

Qu'au reste il étoit chargé de leur apprendre : Que S. M. pour marquer l'affection qu'elle portoit à ses sujets de Pologne, étoit prête d'employer pour la défense & la gloire de leur Etat, tout ce qui étoit en son pouvoir, son autorité, ses alliances, ses trésors, ses flottes, ses armées : Que le Roi avoit déjà pourvû à leur sûreté : Qu'il avoit donné ordre à son Ambassadeur à la Porte, d'engager le Grand-Seigneur à observer inviolablement le traité d'alliance fait avec la Pologne : Qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'Empire & la Suède, les deux Puissances les plus voisines, pensassent à rien attenter contre les anciens traités : Que S. M. avoit eu soin d'y écrire, & qu'elle en avoit reçu des réponses telles, qu'elle pouvoit les souhaiter : Que si le Moscovite ne devenoit pas plus sage, elle sçauroit lui opposer des forces capables de lui faire sentir qu'il n'étoit pas en état de tenir contre deux si puissans Royaumes ; & que pour empêcher les courses des Tartares, elle étoit résolue de les prendre à sa solde.

Qu'après avoir ainsi assuré la Pologne contre les ennemis du dehors, il ne restoit plus qu'à y faire régner la tranquillité au dedans : Que pour cela S. M. étoit prête de souscrire à tous les réglemens dont on conviendroit dans une diette légitimement assemblée : Qu'elle leur donnoit tout pouvoir de

de délibérer sur cet article : Que le Roi faisoit plus de cas d'une couronne où le choix des peuples l'avoit élevé , que de celle à laquelle il avoit été appelé par sa naissance : Que la fortune donnoit l'une , au lieu qu'il n'étoit redevable de l'autre qu'à son mérite & à l'affection de ses sujets : Que S. M. avoit donc résolu , après avoir été honorée de leurs suffrages , de les récompenser comme de bons serviteurs ; de les ménager comme des étrangers ; de les aimer comme ses sujets naturels ; en un mot d'unir ensemble les deux Royaumes , & de ménager leurs intérêts ; en sorte que ni l'un ni l'autre ne se ressentissent jamais des maux dont un des deux seroit affligé , & que tous les deux profitassent au contraire des avantages particuliers à l'un ou à l'autre : Que s'ils avoient lieu d'espérer tout cela de leur Roi , il ne voyoit pas pourquoi ils se donnoient la peine de chercher ailleurs ce qu'ils trouvoient chez eux mêmes : Qu'ils devoient considérer que l'inconstance est ordinairement suivie du repentir ; qu'au lieu d'une situation plus heureuse qu'on se promet , on ne rencontre dans sa légèreté que désastres , que malheurs , que confusion ; tous les maux enfin que ceux-là seuls peuvent éviter , à qui Dieu a fait présent de la sagesse : or que les marques d'une ame sage sont , de ne se point laisser de son bonheur , de connoître ses besoins , de chercher les remèdes propres à les soulager , & d'en user constamment après les avoir trouvés.

Tel étoit à peu près le contenu des lettres de Pibrac ; & ce fut de ces mêmes raisons qu'il se servit pour ébranler ceux du Sénat & des Seigneurs , à qui on lui permit de rendre visite ; mais c'étoit parler à des sourds. Cependant l'automne s'avançoit ; on approchoit du terme marqué pour la diette , qui devoit élire un nouveau Roi ; le nom François étoit devenu odieux en Pologne , & la haine attiroit insensiblement le mépris. Pibrac crut qu'il lui seroit honteux de rester le témoin , & pour ainsi dire , l'arbitre de la nomination qui alloit se faire ; il n'y avoit plus aucun espoir de réussir. Ainsi il reprit la route de France , où il trouva de nouveau en arrivant le Royaume en combustion.

Après le départ du sieur de Pibrac , les Polonois ne pensèrent plus qu'à se donner un maître ; & ils se crurent d'autant plus obligés de procéder promptement à cette élection ,

HENRI
III.
1575.

Amurath III.
Empereur des
Tures.

HENRI
III.
1575.

qu'ils étoient instruits de la résolution qu'avoit formée le nouveau Sultan en montant sur le trône , de se venger des courtes des Cosaques. C'étoit Amurath , qui après la mort de son père Selim , arrivée sur la fin de l'année précédente , avoit été couronné au commencement de celle-ci. Il en étoit redevable au Bacha Mehemet. C'étoit lui qui avoit mandé au Prince l'état de l'Empire ; & la chose avoit été conduite avec tant de diligence & de secret , qu'Amurath étoit dans Constantinople , avant que les Janissaires sçussent la mort du Sultan. C'est par cette même adresse que Mehemet avoit déjà mis la couronne sur la tête de Selim.

Le nouveau Sultan , pour gagner les Janissaires , leur fit d'abord distribuer à chacun cinquante Sultanins , & haussa leur payé. Il ordonna en outre que dans la suite , dès que leurs enfans mâles seroient en âge , on les enrôleroit dans ses gardes. Pour cela il augmenta leur nombre de deux mille ; en sorte qu'on compte aujourd'hui seize mille Janissaires. Enfin il voulut que ceux qui auroient été estropiés au service , en fussent exemts , & fussent nourris au dépens du public.

Amurath soüilla de si beaux commencemens qui sembloient promettre un règne plein de modération , en faisant mourir cinq de ses frères & deux femmes de son père , dont une étoit enceinte. Coutume barbare , mais si exactement observée lorsque les Sultans montent sur le trône , qu'elle semble être aujourd'hui consacrée dans la maison Ottomane.

Le premier soin du Grand-Seigneur , fut de terminer les différens survenus entre la Porte & la république de Venise , au sujet du territoire de Zara en Dalmatie. Ils avoient été causés par l'insolence des gouverneurs Turcs , qui après la dernière guerre se croyoient tout permis contre leurs voisins. Cette affaire fut accommodée à l'amiable. On en fut redevable aux soins & à l'habileté de Jacque Soranzo , ambassadeur de la République à Constantinople , qui s'acquitta de cette commission avec honneur. Le Sénat pour lui en marquer sa reconnoissance , le fit Procurateur de S. Marc , même avant son retour à Venise. Mais comme il ressentit alors ses libéralités , il éprouva ensuite ses rigueurs ; quand par une grandeur d'ame incompatible avec la modération d'un Républicain , il voulut s'élever au-dessus des bornes

que les loix de l'Etat lui avoient prescrites.

Amurath peu porté naturellement à insulter ses voisins, n'étoit pas insensible aux injures qu'il avoit reçues. C'est ce qui lui fit penser à se venger des courses que les Cosaques avoient faites en Moldavie à la sollicitation des Polonois. Mais il crut que ce seroit se dégrader, que de se charger lui-même d'une expédition si peu considérable. Ses ministres remirent donc le soin de sa vengeance aux petits Tartares, ou Tartares Précopites. Ceux-ci entrèrent au mois d'Octobre dans la petite Russie, ou Russie Polonoise; ravagèrent plus de quarante milles de pais, brûlèrent deux cens châteaux, mirent le feu à tous les villages, massacrèrent impitoyablement tout ce qui tomba sous leur main, jusqu'aux enfans & aux vieillards, & emmenèrent tous les bestiaux & tous les troupeaux.

Chargés de butin, ils arrivèrent sur les bords du Nieper, disposés à repasser ce fleuve. Alors les rivages retentirent des cris de ces malheureux qu'on menoit en esclavage. Les Polonois accoururent à leur secours; mais trop tard. Ils s'étoient arrêtés autour de Kiovie, par où ils croyoient que passeroient ces barbares; & ils comptoient follement sur la parole de Pierre, Vaivode de Valachie, qui s'étoit témérairement engagé; même avec serment, de ne point donner passage aux Tartares sur ses terres. Cependant quelques troupes levées à la hâte & à moitié sans armes, se rassemblèrent autour de Mielecz, & tombèrent sur l'arrière-garde des ennemis, tandis qu'ils étoient occupés à passer le fleuve. De cette multitude effroyable qu'on fait monter jusqu'à cent onze mille hommes, ils en tuèrent environ sept cens. Leonard Gorcius parle sur-tout d'un de ces barbares d'une prodigieuse grandeur, qui fut tué par Jacque Niezabilowski. Son front avoit vingt-quatre doigts de largeur, & il étoit d'ailleurs si énorme, que son cadavre couché par terre alloit encore à la ceinture d'un homme debout.

Les Cosaques de leur côté, qui regardoient ces hostilités comme leur affaire propre, ne s'endormoient pas. Ils passent le Nieper ayant à leur tête Bogdan Rosinki; entrent dans la Tartarie qu'ils trouvent sans défense, & y mettent tout à feu & à sang; les femmes mêmes n'évitèrent pas leur fureur. Les unes eurent les mammelles coupées, d'autres les yeux

HENRI
III.

1575.

Excursion des
Tartares en
Pologne.

HENRI
III.
1575.

Division dans
la diette de
Pologne sur
le sujet de l'é-
lection d'un
nouveau Roi.

arrachés ; leurs enfans furent écrasés ; & tout ce qui se trouva d'esclaves fut mis en liberté.

Cependant la diette de Pologne s'ouvrit à Varsovie le premier de Decembre , terme auquel elle étoit convoquée. Le Sénat & les Seigneurs étoient partagés. Enfin après bien des contestations , l'archevêque de Gnesne grand chancelier du Royaume , à la tête de la plus grande partie des Sénateurs de Pologne & de Lithuanie , proclama Roi , l'Empereur Maximilien. Cette élection se fit le 15. du même mois. D'un autre côté Zborowski Palatin de Cracovie , le comte de Goroka Palatin de Sandomir , & le comte de Tenczin , à la tête de quelques autres Seigneurs , & de la plus grande partie de la Noblesse , vouloient , contre l'avis des Sénateurs , qu'on élût un Roi de la nation. Mais plusieurs briguoient la nomination ; on ne convenoit de rien. Il restoit du sang des Jagellons une Princesse nommée Anne , sœur de Sigismond Auguste dernier Roi de cette maison. Elle étoit âgée de cinquante ans , & n'avoit point été mariée. En reconnoissance des obligations que la nation avoit à cette famille , les Seigneurs lui déférèrent la couronne , à condition qu'elle épouseroit Etienne Bathory Prince de Transylvanie , Hongrois de nation , qu'ils proclamèrent Roi en même tems. Ensuite ils écrivirent à l'Empereur pour l'exhorter à ne pas se prévaloir des suffrages du Sénat & de quelques membres de la Noblesse , comme d'un titre , qui pût lui donner droit à la couronne.

L'archevêque de Gnesne de son côté , & les Sénateurs de son parti , écrivirent au prince Bathory quatre jours après l'élection. Ils lui faisoient part de la nomination de l'Empereur , élu légitimement , du consentement de tout le Sénat de Pologne , de Lithuanie , & de Prusse. Par là ils tâchoient de le détourner de penser au trône de Pologne ; lui représentoient : Que lui-même quelque tems auparavant , avoit protesté à la diette par le ministère du comte de Biandrata & de ses autres députés , qu'il entendoit que ses prétentions à la nomination ne nuisissent en rien aux égards que la diette devoit à l'Empereur & à l'illustre maison d'Autriche : Que bien loin de vouloir entrer en compromis avec S. M. I. il étoit disposé au contraire à favoriser en tout ses desirs & ses desseins : Qu'ils le prioient donc de tenir la parole qu'il avoit

alors donnée , & de faire voir en effet quelles avoient été ses bonnes intentions pour l'Empereur.

Il est vrai que Batthory avoit chargé ses députés de faire cette protestation , tandis que le succès de la diette étoit encore incertain. Mais lorsqu'il apprit qu'il avoit pour lui le plus grand nombre des suffrages , il ne la regarda plus que comme un compliment , qui ne supposoit pas nécessairement beaucoup de sincérité. Il répondit au parti Impérial d'une manière qui ne signifioit rien ; & il se disposa à se mettre au plutôt en possession d'un trône que le hasard lui présentoit.

La nouvelle de la diette convoquée en Pologne pour l'élection d'un nouveau Roi , causa beaucoup de chagrin à Henri. Ce n'est pas qu'il regrettât fort la perte d'un trône qu'il méprisoit ; mais il voyoit bien que cette déposition ne lui faisoit pas honneur. Comme il ne s'arrêtoit au reste qu'au présent , qu'il se mettoit peu en peine de sa gloire , & ne s'inquiétoit pas plus du passé que de l'avenir , il eut bientôt oublié cet affront. Un nouvel événement qui l'intéressoit davantage , l'occupa tout entier.

Le duc d'Alençon avoit été arrêté en quelque sorte l'année précédente , peu de tems avant la mort de Charle IX. on lui avoit rendu la liberté à l'arrivée du Roi en France ; & il avoit été rétabli dans tous ses titres & honneurs. Cependant, soit ressentiment de l'insulte qu'on lui avoit faite , soit envie de broüiller ; il se retira secrètement de la Cour vers ce tems-là. Voici comme cela se passa le 16. de Septembre. Monsieur avec peu de suite , se rendit sur le soir au faubourg S. Marceau , sous prétexte de quelque galanterie , & entra chez une personne du secret. Sa suite l'attendoit à la porte , tandis qu'on lui tenoit des chevaux prêts à une sortie de derrière , qui donnoit sur la campagne. Le Prince avec quelques confidens monta à cheval , & s'éloigna de Paris à toute bride. A quelques lieuës de là il rencontra une troupe de Noblesse , qui l'attendoit. Il courut toute la nuit , & se rendit à Dreux , qui étoit de son appanage.

De là il publia le lendemain un Manifeste , par lequel il protestoit de ses bonnes intentions pour le bien du Royaume , pour tous les Ordres de l'Etat , & pour le Clergé en particulier. Il n'épargnoit pas ensuite les favoris dont le Roi

HENRI
III.
1575.

Affaires de
France.

Le duc d'Alençon se retire de la Cour.

Manifeste de ce Prince.

 HENRI

III.

1575.

étoit obsédé. C'étoit à eux qu'il attribuoit l'animosité que Charles IX. avoit fait paroître sur la fin de son règne contre sa personne, & celle des plus honnêtes gens du Royaume; le danger qu'il avoit couru de la vie; & les traitemens indignes qu'il avoit reçus.

Il disoit enfin : Qu'il ne s'étoit retiré de la Cour, que pour profiter des conseils de ceux des Prélats & de la Noblesse qui s'étoient rendus auprès de lui : Qu'il ne feroit rien au préjudice de l'autorité Royale, qu'au contraire il ne cherchoit qu'à l'affermir de plus en plus : Que son dessein étoit de travailler à rendre aux loix leur vigueur première, & au Royaume son ancienne splendeur; à faire punir les vols, les malversations, les vexations, & les violences criantes dont on avoit été témoin dans l'Etat; à tirer des prisons les premières têtes du Royaume, qu'on avoit lâchement arrêtées sans garder aucunes formalités; & à les rétablir dans tous leurs titres & emplois; à décharger le peuple de ces levées onéreuses, de ces impositions nouvelles, inventées par quelques étrangers pour satisfaire l'avarice des Ministres; à maintenir tous les Ordres du Royaume dans leurs droits, libertés, immunités & privilèges; à affermir dans l'Etat la Religion de nos ancêtres, sans blesser la liberté accordée aux Protestans par les Edits; enfin à établir par tout une paix solide & durable : Que pour cela il n'avoit dessein, ni d'en venir aux armes, ni de former un parti; qu'il ne vouloit se servir que du remède salutaire, usité chez nos pères dans de semblables conjonctures, & autorisé par les loix : Que c'étoit à une assemblée d'Etats qu'il en appelloit : Qu'il supplioit par conséquent le Roi son frère & son maître, de prendre en bonne part la requête qu'il osoit lui présenter, & d'être persuadé qu'elle partoît d'un cœur qui n'avoit réellement en vûë que la gloire de Dieu, l'intérêt de S. M. & la tranquillité de l'Etat.

Ce manifeste fut reçu différemment dans le public; & chacun en parloit suivant son inclination, & selon qu'il étoit plus ou moins affectionné au gouvernement présent. Le peuple prenoit tout cela sérieusement. Il s'imaginait déjà voir la Cour réformée, les Ministres bannis, la liberté & la paix rétablies dans tout le Royaume. Les plus sages au contraire

regardoient le duc d'Alençon comme un homme naturellement ambitieux, dont la plaie saignoit encore, qui vouloit se venger à quelque prix que ce fût, qui en cherchoit un prétexte dans la guerre déjà allumée, & qui ne se monroit aux Protestans comme un chef prêt à se mettre à leur tête, que pour s'en faire un appui qui le rendît formidable à la Cour dans ces circonstances, & pour les abandonner dans la suite. Il y en avoit même qui étoient persuadés que le Prince agissoit de concert avec la Reine mère; que par cette retraite simulée, cette Princesse n'avoit en vûë que d'affoiblir le parti des Protestans, & de s'en rendre l'arbitre, en leur ôtant un chef aussi zélé que le prince de Condé, pour lui en substituer un nouveau.

Voilà ce qui se publioit alors. Du reste la plûpart des Protestans peu contens du présent, & ne connoissant pas le génie du Prince, semblèrent concevoir quelques espérances de ces nouveautés. Sur ce principe, on rendit publiquement à Dieu de solennelles actions de grâces pour cet événement à la Rochelle, à Montauban, à Nîmes, & dans plusieurs autres villes. On n'appelloit plus le duc d'Alençon que le nouvel Hercule, nom qu'il avoit autrefois porté. On eût dit qu'il fût descendu du ciel pour guérir tous les maux, & détruire tous les monstres de la France.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Prince encore tout plein de l'affront qu'il avoit reçu, outré particulièrement contre les Guises, qu'il en regardoit comme les auteurs; avoit pris la résolution de se retirer, sans la communiquer au Roi ni à la Reine, non pas même au roi de Navarre, qui avoit couru avec lui les mêmes risques; qu'il n'en fit part qu'à un petit nombre de ses confidens, entr'autres à Louis de Clermont d'Amboise, & à Jean de Simié; que son dessein étoit de se mettre à la tête des troupes qui devoient venir incessamment d'Allemagne, dont il espéroit que le prince de Condé lui céderoit sans difficulté le commandement; & sous prétexte du bien public, de s'en servir pour avancer ses affaires, & pour obtenir du Roi son frère, des conditions qui le rendissent dans la suite plus considérable dans l'Etat.

La Cour fut consternée de cette évasion. Le duc de Nevers eut ordre sur le champ de se mettre à la tête des troupes, qui

HENRI
III.

1575.

HENRI III.
1575. se trouvèrent à la suite du Roi, & de poursuivre le Prince ; mais la Reine mère le fit aussitôt rappeler. On songea ensuite à fortifier quelques postes aux environs de Paris, sur-tout Saint Denys, dont Armand Gontaut de Biron se chargea. On distribua aussi entre les Seigneurs de la Cour, particulièrement entre les Princes de la maison de Guise, la défense des villes & des places les plus voisines de la capitale. Il n'y eut que le roi de Navarre auquel on ne pensa point. Ce Prince généreux avoit déjà oublié l'outrage qu'on lui avoit fait ; mais cette distinction rouvrit la playe. Il se crut méprisé ; & pour s'en venger, il prit la résolution de sortir aussi de la Cour. Celui qui l'y excita le plus fut Guillaume de Hautemer sieur de Fervaques comte de Grancé, qui avoit alors toute la confiance de ce Prince.

Le prince de Condé traite avec les Alle-mans.

Le prince de Condé avoit cependant déjà envoyé ses députés à la diette de Ratifbonne, pour représenter à l'Empereur & aux Princes de l'Empire la justice de sa cause, & leur demander la liberté de lever des troupes en Allemagne. Ils étoient chargés de représenter que ce n'étoit pas pour faire la guerre au Roi, pour qui le Prince conservoit toujours, disoient-ils, un respect & une obéissance parfaite ; mais plutôt pour maintenir son autorité contre les perturbateurs du repos public.

C'étoit le prince Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin, destiné à commander les troupes Allemandes, qui avoit conseillé cette démarche au prince de Condé ; démarche qui étoit plutôt une honnêteté, pour gagner les Princes & Etats de l'Empire, qu'un devoir de nécessité. Car par les loix de l'Empire, il est permis à tout Prince & Seigneur de lever des troupes en Allemagne pour le service des étrangers, pourvû qu'elles ne doivent porter les armes, ni contre l'Empire, ni contre l'Empereur.

Cette coutume au reste établie par les fondateurs de l'Empire, reçûe depuis par les premiers auteurs de l'Empire Germanique, paroît être fondée plutôt sur la prudence, que sur l'équité. Ils avoient en vûë sans doute, de ne pas laisser éteindre par l'inaction le courage mâle de cette nation nombreuse & guerrière ; & d'empêcher que dans un Etat, où les intérêts de tant de Princes & de tant de villes sont si fort confondus,

ces peuples remuans ne trouvant pas d'ennemis au dehors, ne s'en firent eux-mêmes au dedans. Mais aussi n'est-il point indigne, & peut-être injuste, que de braves gens, qui passent d'ailleurs pour les plus équitables du monde, se vendent honteusement au premier Prince étranger, qui se mettra en fantaisie de faire la guerre, & semblables à de vils gladiateurs, mettent à prix leur propre vie ? C'est du moins le sentiment de plusieurs personnes qui blâment cette liberté.

Ces articles du traité passé entre le prince de Condé & Jean Casimir furent : Que le Palatin, à la prière du Prince, entreroit en France à la tête d'une armée, pour secourir les Réformés inquiétés au sujet de leur religion ; qu'il travailleroit à délivrer le royaume de l'insolente domination des mauvais ministres ; à le rétablir dans son ancienne liberté & sa première splendeur : Que le Prince seroit généralissime de cette armée, & que le Palatin la commanderoit sous lui : Qu'il leveroit six mille Reîtres au nom du Prince, & deux mille en son nom : Qu'il enrolleroit de plus six mille Suisses aux frais du Prince, & qu'il fourniroit quatre grosses pièces de canon, douze pièces de campagne, avec toutes les munitions de guerre.

Que le Prince de Condé de son côté leveroit des troupes en France, pour grossir l'armée Allemande : Qu'il tireroit du Languedoc au moins douze mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux qui viendroient la joindre : Que les troupes Allemandes ne pourroient être licenciées, qu'en leur payant leurs montres ; & que le Prince ne traiteroit, ni de paix, ni de guerre avec le Roi, ou aucun autre, sans le consentement du Palatin.

On ajouta : Que le Prince Casimir signeroit le traité passé entre le duc de Damville & les Réformés, (c'est le nom qu'ils donnoient aux Protestans :) Qu'il obtiendrait du Roi le maintien des Edits publiés en faveur de la liberté de conscience : Que Damville s'engageroit à ne point desarmer, que S. M. n'eût établi cette liberté dans tout le royaume : Que pendant le tems de l'expédition, le Prince seroit compter au Palatin douze mille écus d'or par mois : Qu'une des conditions du traité de paix seroit, que Casimir auroit le gouvernement en chef de Metz, Toul, & Verdun, & que les

HENRI
III.
1575.

HENRI III. 1575. Protestans y auroient libre exercice de leur religion ; enfin qu'après la paix signée, on feroit tenir incessamment au prince Palatin, soit à Metz, ou à Strasbourg, deux cens mille écus d'or.

Quelque dures que fussent ces conditions, & quelque difficulté qu'il y eût à les remplir, cependant la nécessité, où le prince de Condé & son parti se trouvoient alors, l'obligea de s'y soumettre. On ne pensa donc plus qu'à faire des levées en Allemagne ; & on avança beaucoup en peu de tems : les François voulant profiter des troubles présens de la Cour ; & les Allemans esperant par-là être plutôt payés des sommes qu'on leur avoit promises.

Conduite artificieuse du duc d'Alençon.

Cependant le duc d'Alençon s'étoit retiré en Poitou. Il y fut suivi de la Nouë, du beau-frère du duc de Damville, de Gilbert de Levi comte de Ventadour, qui avoit de grandes alliances & beaucoup de terres dans le Limousin, à la tête de 300. cavaliers, & de 1200. hommes de pied ; & de Henri de la Tour vicomte de Turenne, jeune & brave, fils d'une autre sœur de Damville. Tous vinrent bien accompagnés offrir au Prince leurs biens & leurs services, pour rétablir la tranquillité dans le royaume. Monsieur voulut même pour un tems paroître favorable aux Réformés ; & il écrivit des lettres très-gracieuses aux habitans de la Rochelle & de Montauban, pour les confirmer dans cette pensée.

Mais ce Prince étoit trop adroit pour ne pas voir que, soit pour le présent, soit pour l'avenir, cette démarche pourroit lui faire tort dans quelque autre affaire. Pour obvier à cet inconvénient, il dépêcha en même tems à Rome Nicolas Hennequin du Fay son Secrétaire. Il étoit chargé de lever les ombres que pourroient donner au S. Pere les liaisons du Prince avec les Protestans & les Catholiques unis ; de représenter à S. S. que ce n'étoit que dans une nécessité extrême, & pour mettre sa personne à couvert, qu'il s'étoit uni au duc de Damville, qui n'avoit traité lui même avec les Protestans, que parce qu'il ne pouvoit autrement se soustraire aux violences des perturbateurs du repos public ; que leur dessein n'étoit pas d'embrasser leur querelle ; qu'ils avoient uniquement en vûe de se servir d'eux, pour rétablir la paix dans l'Eglise & dans l'Etat, pour s'opposer aux projets des ministres

corrompus, dont le Roi étoit obsédé, & pour prendre des mesures capables de procurer, comme S. S. le souhaitoit, la gloire de Dieu, & la tranquillité du royaume.

HENRI
III.

1575.

Le Pape répondit favorablement à ce Prince; le pria instamment de ne jamais perdre ces deux points de vûë; & l'avertit de prendre garde, qu'en voulant pourvoir, sinon à sa vengeance, du moins à sa sûreté, il ne ménagât trop son ressentiment, & trop peu la gloire du sang, dont il sortoit, & la religion de ses pères.

La Reine mère de son côté ne vouloit point de paix. Cependant si elle n'arrêtoit de bonne heure ces semences de division, qui commençoient à naître entre les deux frères, elle apprehendoit de devenir enfin suspecte à l'un & à l'autre; & le soupçon pouvoit insensiblement dégénérer en mépris. Ces réflexions l'engagèrent à conseiller d'abord au Roi de députer à son frère. Ensuite elle se chargea de traiter elle-même avec lui. Elle sçavoit que le Prince avoit toujours été fort lié avec les Maréchaux de Monmorency & de Cossé; que c'étoit à son sujet qu'ils avoient été arrêtés; que le Prince l'avoit assez fait entendre, en demandant par son manifeste l'élargissement des Seigneurs prisonniers. Elle résolut donc de commencer par les mettre en liberté. Quelques émissaires de cette Princesse, sous prétexte d'amitié, rendirent visite au Maréchal de Monmorency, & lui conseillèrent d'oublier le ressentiment qu'il pourroit avoir de sa prison. Ils lui firent entendre, que ce seroit le moyen d'obtenir sa liberté indépendamment de Monsieur. Car la Reine vouloit que le Maréchal n'eût obligation d'une grace si peu attendue, qu'au Roi & à elle. Son dessein étoit d'employer utilement dans la suite, pour rétablir la concorde entre les deux frères, les soins de ce grand homme, qui n'étoit pas moins véridique, que généreux.

Elargissement des Maréchaux de Monmorency & de Cossé.

Il y avoit déjà quelque tems que le Maréchal de Cossé avoit eu permission de sortir de la Bastille, où sa santé déperissoit, & de se retirer dans sa maison, qui en étoit proche. On l'y gardoit seulement à vûë. Mais il n'en étoit pas de même du Maréchal de Monmorency. Comme il étoit plus formidable à la Cour, on le gardoit aussi plus étroitement. Quelque tems auparavant il s'étoit répandu un bruit, qui ne pouvoit venir

HENRI III. 1575. que des ennemis de cette maison, une des plus illustres du royaume. On disoit que le duc de Damville, gouverneur de Languedoc, & frère du Maréchal, étoit mort subitement à Montpellier d'une fièvre violente. On ne manquoit pas même de gens apostés, qui prétendoient avoir été témoins de son convoi. Sur ce fondement on avoit pris secrètement en Cour la résolution de faire étrangler la nuit dans sa prison le Maréchal même.

Pour que le coup fût moins sensible, on avoit mis du secret Miron premier medecin du Roi. Il avoit déjà répandu le bruit, que le Maréchal étoit sujet à des coups de sang. Par-là on esperoit, qu'on attribueroit sa mort à quelque accident de cette nature, plutôt qu'à aucune violence. L'exécution de ce complot fut commise à Gille de Souvré, Grand-Maître de la garderobe. Mais Souvré étoit trop honnête-homme, & trop ennemi de la violence, pour obéir aveuglement. Il sçut habilement traîner l'affaire en longuer. Il donna le tems au repentir de succéder à la haine, & aux faux bruits de la mort de Damville celui de s'évanouir.

La Reine
va trouver le
duc d'Alen-
çon.

Ce fut ainsi que le Roi, à qui la Reine sa mère avoit persuadé que cette mort étoit nécessaire, fut malgré lui redevable à Souvré de la vie de ce grand homme, qui dans la suite, au milieu des troubles que causa la retraite du duc d'Alençon, fit paroître plus d'attachement que personne pour leurs Majestés. Il sacrifia généreusement au bien de l'Etat ses ressentimens particuliers; & tandis que ses frères, Damville, de Meru, & de Thoré, étoient à la tête des rebelles, il mit de son côté toute sa gloire à prouver par ses actions son affection pour la personne du Roi, & pour sa patrie, que les guerres civiles déchiroient alors. La Reine mère partit donc, accompagnée des Maréchaux de Monmorency & de Cossé, pour aller trouver le duc d'Alençon en Touraine.

Thoré étoit alors en Allemagne auprès du prince de Condé, auquel il étoit allié. Il avoit d'ailleurs toujours été dans ses intérêts, & dans ceux de Monsieur; & il y avoit même beaucoup d'apparence, qu'il étoit entré dans le complot que ces Princes avoient formé quelque tems avant la mort de Charles IX. Aussi eut-il soin de sortir de bonne heure de la Cour. Aussitôt qu'il apprit l'évasion du duc d'Alençon, il conseilla au

prince de Condé de lui remettre le commandement des troupes. Pour le faire même d'une manière plus gracieuse, il fut d'avis que le Prince, en attendant qu'il pût entrer en France avec toute l'armée d'Allemagne, envoyât toujours d'avance quelque secours à Monsieur. Lui-même s'offrit de le conduire.

Il part donc à la tête d'un détachement, composé de deux mille Réîtres, de cinq cens arquebusiers François, & de cent gendarmes; passé le Rhin; traverse la frontière de la Lorraine, & entre en Champagne par Langres. Son dessein étoit de passer la Loire à la Charité. Il fait quelques nouvelles levées dans les environs, pour fortifier ses troupes, & s'avance jusqu'à Attigny sur Aisne. Là les Allemans, à qui on devoit quelques montres, se mutinèrent; & Thoré perdit plusieurs jours à les calmer. Ensuite il passa la Meuse sans opposition, & continua sa marche; mais il se trouva tout d'un coup tellement enveloppé par les royalistes, qu'il lui étoit impossible d'éviter d'en venir aux mains.

Le Roi dès le premier d'Octobre avoit fait publier, que toutes ses troupes & les milices du royaume se tinssent prêtes à marcher, avec défenses à qui que ce fût, sous de grièves peines, de prendre le parti de Monsieur, que des rebelles avoient séduit. Ainsi sur la nouvelle de l'entrée des Allemans en France, Henri de Lorraine duc de Guise, à la tête de mille gendarmes, se rendit à son gouvernement de Champagne, pour fermer le passage aux ennemis. Il fut suivi de Philippe Strozzi Colonel général de l'infanterie Française, qui lui mena dix mille hommes de pied. Il fut encore joint par les troupes que les ducs d'Uzes & de Monpensier avoient amenées, l'un de Languedoc, & l'autre de Poitou. Le duc de Guise étoit accompagné outre cela de Charles son frère marquis de Mayenne, (1) d'Armand Gontaut de Biron, & de Guillaume de Haultemer de Fervaques. Thoré se vit investi de toutes ces troupes proche de Château-Thierry sur la Marne.

Il étoit le plus foible; & les Allemans avoient recommencé à se mutiner. C'en étoit assez pour le rendre incertain du

HENRI
III.
1575.

(1) M. de Thou devoit dire *Ducem* l'an 1573. en faveur de ce même Charles & non pas *Marchionem*; car Charles IX. de Guise marquis de Maienne. avoit érigé ce Marquisat en Duché dès

HENRI
III.
 1575. parti qu'il devoit prendre. Mais il n'y avoit pas moyen d'ailleurs d'éviter le combat. Il y étoit encore excité par de Haffestein, & Claude-Antoine de Vienne sieur de Clervant, connu par sa naissance & sa bravoure ; ils lui représentoient, qu'il valloit encore mieux qu'on pût attribuer leur défaite à la valeur de leurs ennemis, qu'à leur propre lâcheté. Ainsi il prit sa résolution de bonne grace. On rangea les troupes en bataille, autant que les circonstances pouvoient le permettre. Les François à la tête des Allemans formoient la première ligne ; la noblesse Françoisé commandée par Thoré composoit la seconde ; & les Arquebusiers étoient sur les aîles, pour soutenir la cavalerie.

On escarmoucha d'abord, sans beaucoup d'avantage de part ni d'autre. Ensuite le duc de Mayenne s'ébranla, & vint attaquer brusquement l'infanterie Françoisé. Il fut soutenu par le duc de Guise. Le choc fut rude ; de Clervant & Haffestein le repoussèrent d'abord vigoureusement ; mais après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens pris au dépourvû, il fallut enfin céder. Les ennemis furent mis en déroute. Haffestein resta sur la place avec son Lieutenant ; & de Clervant fut fait prisonnier. Du reste la perte ne fut pas grande. Pour Thoré, il se sauva avec quelques-uns des mieux montés, entr'autres Antoine de Silly sieur de Rochepot. Les Allemans, qui formoient un corps de cinq cens hommes, ne s'ébranlèrent point pendant tout le combat, & se rendirent au duc de Guise après l'action. Ce Seigneur s'abandonnant trop imprudemment à la poursuite des fuyards, tomba sur un soldat, qui ne voulut jamais demander la vie. Le Duc le poursuivoit dans un chemin couvert de buissons, pour l'obliger à se rendre, quand il reçut dans la mâchoire gauche un coup d'arquebuse, qui pensa le renverser sur la place. Ses gens vinrent au secours ; on l'emporta ; mais cet accident consterna les autres généraux, & favorisa la retraite de Thoré, qui se retira auprès du duc d'Alençon avec quelques compagnons de sa fuite.

Le mauvais succès de cette entreprise, qu'on attribua à la précipitation de ce Général, le décrédita fort. Pour lui, il s'excusa sur la nécessité où on l'avoit mis d'en venir aux mains. Il rejetta tout le malheur de cette journée sur la mutinerie

des Allemans ; & le duc d'Alençon , soit par considération pour sa famille , soit par amitié pour le duc de Damville , voulut paroître goûter ses raisons. Thoré resta jusqu'à la paix auprès du Prince , qui eut toujours pour lui beaucoup d'égards.

La Reine cependant arriva en Touraine , & s'aboucha avec Monsieur qui vint la joindre à Champigny , château de la dépendance du duc de Monpensier. Le Maréchal de Monmorency étoit médiateur. Il y eut beaucoup de contestations , beaucoup de conférences secrètes , qui durèrent tout le mois d'Octobre , & une grande partie du suivant. Cependant on ne put jamais convenir d'un traité de paix. On se contenta donc d'une trêve de six mois , qui devoit commencer le 22. de Novembre , & qui expireroit le 25. de Juin de l'année suivante. On convint que pendant la trêve , les hostilités cesseroient dans tout le Royaume.

On ajoûta : Que S. M. feroit compter cent soixante mille écus d'or à l'armée que le prince de Condé avoit levée en Allemagne , pour l'empêcher de passer le Rhin , & d'entrer en France. : Que pour assurances on donneroit aux Protestans & aux Catholiques unis, les villes d'Angoulême, de Niort, de Saumur , de Bourges , de la Charité sur Loire , & de Meziers sur la Meuse : Que cette dernière seroit remise au prince de Condé : Que le duc d'Alençon & ses alliés s'obligeroient de rendre ces villes au Roi , aussitôt après la trêve expirée , soit qu'elle fût suivie de la paix , soit qu'on en vînt aux armes : Que pour la garde de ces places , S. M. entretiendroit à ses dépens deux mille hommes de garnison au choix du Prince : Qu'il auroit outre cela cent Gentilshommes , sa compagnie de cent gendarmes , cinquante Suisses , & cent arquebusiers entretenus pour la garde de sa personne : Que le Roi licencieroit toutes les troupes étrangères , à l'exception de la garde Suisse & Ecoissoise ; & que les hostilités cesseroient de part & d'autre , du jour que la Cour auroit remis les villes de sûreté aux confédérés. Et parce que cette nouvelle brouillerie avoit interrompu les conférences commencées à Paris , on convint encore qu'au mois de Janvier suivant , les Princes , Seigneurs , villes & provinces confédérées , envoyeroient à la Cour leurs députés , avec plein pouvoir de traiter de la paix.

HENRI
III.
1575.

La Reine mère conclut une trêve de six mois avec le duc d'Alençon.

Ce traité fut signé de la Reine mère & du duc d'Alençon ;
 HENRI III. mais on ne le publia que long-tems après , parce que sur quel-
 1575. ques nouveaux soupçons , on ne se pressoit pas de part ni
 d'autre de l'accomplir de bonne foi. En effet le Roi enrolla
 dans ce tems-là six mille Suisses , & prit même des mesu-
 res pour faire encore de nouvelles levées en Allemagne. Ce
 fut pour cela qu'il fit venir à Paris le comte de Mansfeldt ,
 Gaspard de Schomberg , & Christophle de Bassompierre.
 Ces Généraux promettoient d'amener en France huit mille
 Reîtres pour le service de S. M. à condition qu'on leur paye-
 roit cent mille écus d'or comptant , & quatre cent cinquante
 mille autres , lorsque leurs troupes paroîtroient sur la fron-
 tière. C'est ce qui donna lieu à une assemblée générale que
 le Roi convoqua à l'Hôtel de ville , où il fit demander deux
 cens mille livres à emprunter ; pour payer quatre montres
 qui étoient dûës aux Suisses.

Rémontran-
 ces de la ville
 de Paris au
 Roi.

On ne sçauroit dire combien cette proposition révolta tous
 les esprits. Ce fut alors qu'on vit mieux que jamais , que
 cette grande ville si peuplée , dont on avoit crû jusque-là les
 richesses si immenses , n'étoit véritablement riche qu'en pa-
 roles & fort peu en argent. On délibéra long-tems , on fit de
 fort beaux discours ; & toutes ces délibérations aboutirent à
 des remontrances très-humbles qui furent faites à S. M. au
 mois de Décembre au nom du Parlement , de la chambre
 des Comptes , de la cour des Aydes , du Clergé , & de tous
 les bourgeois de Paris.

On y representoit à S. M. l'état déplorable , non seule-
 ment de la ville de Paris , mais de tout le Royaume , dont
 le bonheur dépend en quelque sorte de celui de la capitale ;
 & la misère des peuples épuisés par les frais d'une longue
 guerre. On remontra : Que depuis quinze ans que duroient
 les troubles , la ville de Paris avoit fourni au Roi trois mil-
 lions six cens mille livres , & le Clergé presque deux fois au-
 tant : Que ni le Prince , ni l'Etat , n'avoient profité de ces
 sommes prodigieuses ; qu'elles n'avoient servi qu'à armer la
 France contre elle-même , & à l'épuiser , pour la réduire à
 devenir le jouet du premier Prince qui voudroit s'en empa-
 rer : Qu'on voyoit assez que tous ces malheurs étoient un ef-
 fet de la colère de Dieu justement irrité contre ce Royaume ;
 que

que la corruption s'étoit insinuée dans tous les membres de l'Etat ; que la justice étoit mal rendue , les finances mal administrées.

HENRI
III.

1575.

Qu'à commencer par le Clergé , tout le monde étoit infiniment scandalisé de son avarice , de ce trafic honteux des bénéfices , suite naturelle de l'envie de s'enrichir ; de son luxe , & de la mauvaise conduite de tous ses membres : Qu'il n'y avoit pas moins à réformer dans l'administration de la justice ; que depuis la vénalité des charges , il n'étoit pas surprenant de ne plus retrouver dans les Magistrats cette droiture , ces lumières , cette probité , qui avoient engagé autrefois tant de Princes étrangers à soumettre leurs différends à la décision du premier Parlement du Royaume : Enfin que la licence étoit si grande parmi les troupes , & sur-tout dans le régiment des Gardes , que les païsans ne voyant plus de sûreté pour leurs biens , ni pour leurs vies mêmes , étoient obligés d'abandonner leurs campagnes : Que par là les revenus des particuliers , qui dans le Royaume proviennent presque tous de la culture des terres , étoient considérablement diminués , & enfin se réduiroient à rien : Que les Hôpitaux n'étoient plus en état de nourrir le grand nombre de pauvres qu'ils renfermoient ; que leurs revenus ne suffisoient plus à les entretenir ; & qu'on étoit obligé d'avoir recours à l'autorité du Magistrat , pour aliéner les fonds mêmes.

Qu'il se commettoit encore beaucoup d'abus dans les finances ; que la malversation de la plûpart de ceux qui s'en trouvoient chargés , étoit évidente ; qu'il y avoit trois ans , pendant le siège de la Rochelle , lorsque l'Etat étoit le plus obéré , on avoit employé en gratifications & autres dépenses inutiles , neuf cens mille écus d'or , & sept cens l'année suivante ; que depuis ce désordre avoit continué , & que cette année en moins de six mois , trois cent mille écus d'or avoient disparu ; qu'outre cela on dépensoit tous les ans en pensions & autres superfluités , plus de deux cens mille écus d'or : Que ces libéralités outrées épuisoient les coffres de S. M. & qu'on ne pouvoit les remplir ensuite , qu'en tirant le suc & le plus pur sang du peuple : Que pour leur malheur ils voyoient naître tous les jours de nouveaux impôts , inventés par des étrangers , vraies sangsues de l'Etat ; qui s'en rendoient les

adjudicataires contre les loix formelles du Royaume , qui
 HENRI veulent que les François seuls puissent les lever : Que par là
 III. le peuple étoit réduit à la dernière misère , que le commer-
 1575. ce étoit interrompu ; & que l'indigence des particuliers fai-
 soit la pauvreté de tout l'Etat.

Qu'on pouvoit ajoûter à tant de maux , les blasphemes impunis & l'usure autorisée : Que tant d'excès ne pouvoient manquer d'attirer la colère de Dieu sur le Royaume ; & qu'il n'y avoit d'espérance de l'appaiser , qu'en travaillant à faire reflourir la piété , réformer la justice , & soulager le pauvre peuple , en mettant les finances en des mains fidèles & économiques : Que par conséquent il ne s'agissoit point alors de penser à faire la guerre , & à chercher des fonds pour la soutenir : Que la seule chose pressante dans ces circonstances , étoit de prendre des mesures pour rétablir la paix dans l'Etat , puisque c'étoit l'unique moyen d'entreprendre utilement le grand ouvrage de la réformation des mœurs & de la justice , & du soulagement des peuples , auquel la guerre civile ne permettroit pas même de penser.

On avoit joint à ces remontrances , les avis de S. Louis à son fils , tirés des archives de la couronne , où étoient en dépôt ces monumens respectables de l'antiquité. Ce S. Roi lui recommandoit sur tout les intérêts de la Religion , & le soin des pauvres , lui ordonnant de ne jamais charger son peuple de nouveaux impôts , que dans des nécessités urgentes , de son consentement , & seulement pour un tems ; de ne se point servir de mauvais ministres ; & de veiller à ce que les Magistrats rendissent la justice également à tout le monde , sans égard pour qui que ce fût , non pas même pour la personne du Prince.

Le Roi nourri au milieu d'une Cour remplie de flatteurs , regarda ces remontrances , comme de véritables avis. Il en fut piqué vivement , sans cependant le faire paroître. Mais Villequier prit ce moment pour lui faire sa cour. Il interrompit celui qui portoit la parole au nom de la ville , & lui demanda comment il étoit assez hardi pour perdre le respect à S. M ? Le député ne se démonta point. Il tira un papier , & présenta par écrit tout ce qu'il avoit dit de vive voix. Le Monarque qui appréhenda de l'aigrir davantage par une

fierté hors de saison, fit signe à Villequier de parler avec moins de hauteur, ce qui lui étoit fort ordinaire, lorsqu'il se sentoît appuyé de la présence du Prince. Au reste le Roi se plaignit modérément des Parisiens. Il dit : Qu'il ne s'agissoit pas de chercher des délais, & de faire parade hors de saison de son attachement pour sa liberté & les privilèges : Que le péril présent regardoit également l'Etat & les particuliers, & qu'on ne pouvoit trop tôt le prévenir : Que cependant il ne négligeroit pas pour cela le danger, dont toute la France étoit menacée ; & qu'il y avoit encore des sujets affectionnés à leur Prince & à la Patrie, qui l'aideroient à soutenir le poids de la guerre. En effet il arriva alors par le plus grand bonheur du monde, que le Duc de Nevers se défit des terres qu'il avoit en Flandre. En même tems Charles d'Hallewin de Piennes d'une des plus illustres maisons de ce pays-là, vendit le bien qu'il y possédoit. Tous deux retirèrent des sommes considérables de ces ventes. Ils les prêtèrent gracieusement au Roi ; & S. M. leur assigna pour assurance de la dette de grands revenus sur son domaine de Bretagne.

Les mesures qu'on prenoit à la Cour pour la continuation de la guerre, ne furent pas la seule infraction qu'on donna à la trêve. L'article principal du traité regardoit les villes de sûreté que le Roi avoit accordées au parti. C'étoit en conséquence de cet article, que le duc d'Alençon & les Protestans s'étoient relâchés sur le reste ; & la Reine trouva moyen de l'é luder. On ne remit point Mezieres au prince de Condé ; & lorsque le duc de Monpensier se presenta devant Angoulême, qu'on avoit promis au duc d'Alençon, Philippe de Voluire sieur de Ruffec, gouverneur de la Province, fit fermer les portes au Prince. Il s'en excusa sur ce qu'il disoit s'être attiré beaucoup d'ennemis par sa fidélité à servir S. M. contre les rebelles : Qu'en livrant Angoulême, il ne voyoit plus pour lui dans tout le royaume d'azile, qui pût le mettre à couvert de la haine des Protestans : Que l'exemple encore tout récent de l'assassinat commis à Paris sous les yeux de S. M. en la personne de Louis Berenger sieur du Guât, l'effrayoit : Qu'il prioit par conséquent le Prince de considérer, que ceux qui lui paroissent le plus affectionnés

HENRI
III.
1575.

La Cour
traîne en lon-
gueur l'exé-
cution du
traité de trê-
ve.

dans les circonstances, pouvoient aussi quelque jour l'abandonner.

HENRI

III.

1575.

Ce que Ruffec ajoûtoit du meurtre de du Guât, étoit un reproche pour Monsieur, qu'on disoit avoir trempé dans cette affaire. Voici comme elle se passa. Du Guât avoit plus d'ambition que de fortune, beaucoup d'esprit, & par dessus cela la faveur du Roi. C'en fut assez pour lui faire tourner la tête. Il osa s'égalier aux plus grands Seigneurs, jusqu'à les traiter quelquefois comme s'ils eussent été au-dessous de lui. Il n'épargna pas les premières dames de la Cour, dont il déchiroit publiquement la réputation, souvent en présence de S. M. & il eut même la hardiesse de porter sa médisance jusque sur une grande Princesse*.

* La reine
Marguerite.

Il n'y a point d'ame plus vindicative que celle d'une femme. Celle-ci piquée au vif, & animée encore par les plaintes de toutes celles que du Guât avoit outragées, s'adressa à Guillaume du Prat baron de Viteaux. Deux ans auparavant il avoit tué Antoine d'Alégre sieur de Millaud, que Henri nouvellement élu roi de Pologne avoit fait venir d'Auvergne, avant que d'aller prendre possession de sa couronne, comme nous l'avons dit ailleurs. Pour lors il étoit caché à Paris dans le couvent des Augustins. La Princesse s'y rendit la nuit; & trouvant un homme accoutumé à verser le sang de ses ennemis, que les succès passés avoient familiarisé avec ces sortes d'attentats, elle l'engagea aisément par ses caresses à se faire son vengeur, en vengeant ses propres injures. Elle le fit souvenir qu'à la mort d'Alégre, tandis que presque toute la Cour cherchoit à justifier cette action, du Guât seul s'étoit long-tems opposé à la grace qu'on vouloit obtenir pour lui, en sorte que malgré les prières des ambassadeurs Polonois, Charles IX. eut encore bien de la peine à lui pardonner. Elle lui remontra qu'il ne travailloit encore qu'à aigrir contre lui l'esprit du nouveau Roi, qu'il ne cessoit de le lui représenter comme un scelerat, capable si le Ciel le permettoit, d'oser contre son Roi ce qu'il avoit exécuté contre tant d'autres; que d'ailleurs, il étoit devenu à charge au Monarque même par sa fierté insupportable; qu'il y avoit lieu de croire que Henri ne se mettroit pas fort en peine de sa mort; qu'au reste après le coup il trouveroit un

asile assuré auprès de Monsieur, qui regarderoit comme un service signalé, qu'on l'eût défait d'un homme dont il avoit lieu de se plaindre lui-même, & qu'il sçavoit aigrir l'esprit du Roi contre lui.

Il n'étoit pas difficile à une grande Princesse, éloquente & caressante, de persuader un homme qui trouvoit son propre intérêt à se venger d'un ennemi puissant, capable de l'accabler. Du Guât marchoit bien accompagné, toujours escorté d'une foule d'Officiers qu'il avoit chaque jour à sa table. C'étoit à ces sortes de profusions qu'il faisoit servir les libéralités excessives d'un Prince toujours magnifique à son égard. Mais comme il avoit une galanterie avec une dame de la Cour, il avoit pris proche du Louvre un appartement contigu à celui de sa maîtresse. Une porte secrète pratiquée dans un mur mitoyen favorisoit les visites qu'il lui rendoit. Aussi pour la voir plus librement, dès qu'on avoit soupé, il congédoit de bonne heure ses amis & ses domestiques, qui alloient loger à quelques pas de là dans une maison voisine, & ne gardoit ordinairement que quelques valets de chambre avec lui.

Sur ces observations, le baron de Viteaux résolut de faire son coup le premier de Novembre, veille de la Fête des Morts. Il choisit ce jour-là, parce que le son bruyant de toutes les cloches de Paris, qui se fait entendre alors, étoit plus propre à cacher le bruit inséparable de l'exécution de son entreprise, & que chacun fatigué d'avoir parcouru les Eglises pendant la journée, se retire de meilleure heure. Ce jour-là donc le Baron suivi de quelques assassins, qui étoient à lui depuis long-tems, se rend sur le soir au logis de du Guât, & se mêle parmi une foule de domestiques qui attendoient leurs maîtres dans la Cour. Quand tout le monde fut sorti & qu'il se vit seul avec sa troupe; il prend son tems, monte l'escalier qui conduisoit à l'appartement de du Guât; frappe à la porte de l'antichambre, qu'un enfant vient lui ouvrir, & entre avec sa suite. De là ayant laissé du monde pour garder la porte, il va droit à la chambre de son ennemi. Celui-ci étoit déjà au lit, & lisoit à son ordinaire. Le Baron se jette sur lui, & tandis que ses gens éteignoient les flambeaux & égorgeoient les valets de chambre, il le perce

H E N R I
I I I.

1575.

HENRI
III.
 1575.

de plusieurs coups avant qu'il eût le tems de prendre un épieu qui étoit à son chevet, & le laisse expirant sur le plancher. Pendant ce tems-là le peu de domestiques qui étoient dans la chambre ou dans l'antichambre voisine, & qui ne sçavoient par où sortir, n'osèrent dire un seul mot. Un d'eux se cacha dans la cheminée, quelques autres sur les toits. Après le coup, de Viteaux suivi de sa troupe se laissa couler le long d'une corde du haut des murs de la ville, dans un endroit qu'il avoit remarqué auparavant, & où on lui tenoit des chevaux prêts. Avant que le bruit de cette exécution pût parvenir jusqu'aux oreilles de S. M. il s'éloigna à toute bride, & se rendit auprès du duc d'Alençon.

Le Roi fut indigné d'un coup si hardi, qui pouvoit être d'un dangereux exemple. Au reste il ne fut pas extrêmement fâché de la mort d'un homme dont le grand cœur lui étoit suspect, & qu'il regardoit comme un censeur sévère & impérieux, toujours prêt à blâmer la mollesse qui avoit de grands charmes pour le Monarque, & cherchant toujours à lui inspirer des pensées dignes d'un Prince. On fit au mort un convoi magnifique. La plupart des Grands y assistèrent, soit parce qu'ils avoient été de ses amis, soit qu'ils crussent par-là faire leur Cour. Il s'y trouva aussi grand nombre d'Officiers & de Gens de guerre. On informa même de cet assassinat; mais on assoupit ensuite cette affaire, comme si on en eût ignoré les auteurs.

Publication
 de la trêve
 dans le camp
 du duc d'Alençon.

Voilà ce qu'il y avoit de malin & d'artificieux dans la réponse de Ruffec, lorsqu'il disoit qu'il étoit effrayé par l'exemple de du Guât. Cependant pour adoucir quelque peu le refus qu'il avoit fait, il pria ensuite le duc d'Alençon, supposé qu'il voulût absolument avoir Angoulême que le Roi lui avoit promis, de lui en confier le gouvernement plutôt qu'à aucun des Confédérés ou des Protestans. La Reine avoit beau lui écrire de sortir de la place, soit obstination de sa part, soit qu'il y eût du complot, il n'obéïssoit point. D'un autre côté François de la Grange sieur de Montigny refusoit aussi de rendre Bourges. Ainsi la Reine fit consentir le Roi de céder à Monsieur, au lieu de ces deux villes, Saint Jean d'Angely en Saintonge & Cognac en Angoumois. La Nouë alla prendre possession de Saint Jean d'Angely, au nom du Prince,

& la Batereffe, de Cognac. En même tems Buffi d'Amboise entra dans Saumur & la Charité ; & le cinq de Décembre le comte du Lude par ordre du Roi remit Niort à Louis de Saint-Gelais, qui en prit possession avec trois compagnies d'infanterie. Après cela le duc d'Alençon de retour à Ruffec, pressé par la Reine mère, qui s'y étoit renduë, envoya ordre le ving-trois de Décembre de publier dans le camp la trêve qui étoit concluë depuis un mois.

Le Prince malgré cela se préparoit à la guerre. Quelque tems auparavant, il avoit envoyé à la Rochelle Antoine de Silly sieur de Rochepot avec des lettres de créance. Il étoit chargé d'exposer aux Rochelois les raisons qui avoient engagé Monsieur à consentir à la trêve, & qui retardoient l'entrée des Allemands en France : Que sans argent ces troupes étoient assez inutiles : Que les émotions qu'elles ont coûtume d'exciter lorsqu'elles ne sont point payées, étoient plus à craindre qu'il n'y avoit à esperer de leurs services : Qu'on l'avoit reconnu par l'accident arrivé à Thoré, dont Rochepot avoit été lui-même témoin : Qu'on avoit donc jugé à propos de retarder leur arrivée, jusqu'à ce qu'on eût pensé à avoir de l'argent pour les satisfaire : Que le Roi ne devoit fournir pendant la trêve que cent cinquante mille écus d'or par mois, au lieu que la paye des troupes que le Prince de Condé avoit levées montoit par mois à deux cens cinquante mille : Que par conséquent il les prioit de contribuer de tout leur pouvoir aux frais d'une guerre si nécessaire, & de donner en cela l'exemple à tout le reste du parti.

Rochepot presenta aussi des lettres du Prince de Condé à ce sujet, datées de Strasbourg du 22. de Novembre, & d'autres de Théodore de Beze datées du lendemain. Par ces lettres on faisoit espérer aux Rochelois un prompt secours d'Allemagne. Le Prince s'excusoit seulement sur la santé de ce qu'il ne le leur menoit pas lui-même. Il les avertissoit aussi de ne pas se laisser prendre aux artifices de la Cour, après avoir été si souvent trompés, & d'user plus sagement dans la suite des secours que le Ciel leur offroit.

Les Rochelois répondirent au duc d'Alençon, à qui ils donnoient le titre de Généralissime des armées levées pour la tranquillité du royaume. Après avoir loüé la sagesse & les

bonnes intentions du Prince, ils le prioient instamment de
 HENRI conserver toujours la même bonne volonté pour eux. En-
 III. suite ils lui faisoient leurs excuses, de ce que la ville se trou-
 1575. vant épuisée par les malheurs des derniers tems, dont lui-
 même avoit été témoin, & qu'il avoit ressentis en partie,
 ils ne pouvoient pas dans les circonstances présentes contri-
 buer aux frais de la guerre, autant qu'ils le voudroient, &
 même qu'ils le devoient; le suppliant d'agréer le peu qu'ils
 lui envoyoit, & d'obtenir de la Reine qu'on fit sortir les
 garnisons de Marans & de Benon, places voisines de la Ro-
 chelle, dont les courses, & même l'appréhension seule, em-
 pêchoit qu'on ne jouît dans tous les environs du privilège de
 la trêve. On congédia Rochepot avec cette réponse, & il
 fut accompagné des Députés chargés de remettre au duc
 d'Alençon l'argent que la ville lui envoyoit. Le Prince les
 reçût très-gracieusement. Après mille caresses il les ren-
 voja en les assurant, que ses Députés se rendroient dans
 peu à la Rochelle, pour traiter avec eux de leurs intérêts
 communs.

Ces Députez furent Jean de la Fin sieur de Beauvais, de Digoine, & Rancher de la Foucaudière. Ce dernier étoit un homme violent & entêté, qui avoit persuadé au Prince, que le moyen le plus sûr d'affermir son pouvoir sur le débris de l'autorité royale, étoit d'avoir dans toutes les villes du parti un homme à lui, tiré du corps de la noblesse, chargé d'avoir l'œil sur toutes les démarches des habitans, de présider en quelque sorte à toute sles assemblées, & de veiller à la levée des deniers. De même il vouloit que pendant la guerre la Justice fût administrée de telle sorte, que toutes les appellations des Tribunaux subalternes ressortissent à un Conseil suprême, établi auprès de la personne du Prince. S'il étoit une fois venu à bout de gagner ce point, cet homme ambitieux, tandis que les autres décideroient leurs différens l'épée à la main, se promettoit de dominer dans le Conseil de Monsieur. Mais par malheur pour lui les Rochelois rejetèrent absolument ces propositions. Ils firent pour cela un écrit où ils disoient : Qu'ils n'avoient reconnu jusqu'alors d'autre gouverneur, que leur Maire : Que c'étoit presque en cela seul que consistoient leurs droits & leurs privilèges, ausquels

auxquels le Prince avoit promis de ne jamais consentir qu'on donnât aucune atteinte : Que pour ce qui étoit des appellations, de tout tems elles avoient été dévoluës chez eux au Parlement de Paris : Et que puisqu'on leur donnoit l'espérance d'une paix prochaine, ils ne voyoient point qu'il y eût aucune nécessité de changer un usage si anciennement reçu.

La Foucaudière vit bien que si la Rochelle refusoit de se prêter à son projet, toutes les autres villes ne manqueroient pas de suivre son exemple. Il demanda donc avec instance qu'au lieu de leur répondre par écrit, on leur donnât audience dans une Assemblée de ville. Il protesta qu'il y alloit de l'honneur du Prince, & cria fort haut contre l'insulte qu'on lui faisoit dans la personne de ses Députés. On ne voulut pas mécontenter un homme emporté, qui avoit à chaque instant le nom de Monsieur à la bouche. On lui donna audience à Saint Yvon. Il y parut, & tâcha d'adoucir un peu les propositions choquantes qu'il avoit faites ; mais il ne put en venir à bout, & ne reçut point d'autre réponse que celle qu'on lui avoit déjà signifiée par écrit. On fit voir la témérité de son projet, & on se moqua de son auteur.

Cependant quelques mal intentionnés publièrent que la trêve étoit rompuë, & qu'on avoit formé le dessein de surprendre la Rochelle. Mais ces bruits s'évanouïrent, la trêve fut enfin renduë publique. On contesta beaucoup pour sçavoir au nom de qui on la publieroit. Le Prince prétendoit que ce droit lui appartenoit ; les Rochelois au contraire protestoient qu'on ne pouvoit les obliger à reconnoître l'autorité de tout autre que de leur Maire, sans donner atteinte à leurs privilèges. Enfin elle fut publiée dans la ville au mois de Janvier ; & ce fut par l'ordre du Maire. Alors la Reine croyant avoir réussi selon ses souhaits, autant que les circonstances le pouvoient permettre, reprit le chemin de la Cour. Elle laissa seulement auprès du Prince le duc de Monpensier, & le maréchal de Monmorency.

De là Monsieur se rendit à Bourges. Tandis qu'il y étoit, le bruit se répandit qu'on avoit voulu l'empoisonner lui & Thoré. Soit que cette nouvelle fût vraie, soit qu'on la fit courir à dessein, comme il y a beaucoup d'apparence ; ce qu'il y a de certain, c'est que le Prince en écrivit à la Rochelle,

HENRI
III.

1575.

Publication
de la trêve à
la Rochelle.

HENRI III. 1575. & à toutes les villes du parti, & les pria de se joindre à lui, pour remercier Dieu de l'avoir conservé par une espèce de miracle. Les gens sages regardèrent tout cela comme un jeu joué exprès par le Duc, pour écarter tous les soupçons qu'on auroit pu avoir de ses liaisons avec la Cour, & pour lever toute défiance, afin de se lier plus étroitement que jamais avec le parti.

Célébration
du Jubilé à
Rome.

Cette année fut fameuse par le Jubilé qui se célébra à Rome. Il s'y rendit des pèlerins de toutes les parties du monde Chrétien. Les uns y allèrent par dévotion, d'autres pour accomplir leurs vœux. On y vit arriver entr'autres Charle Frideric prince de Clèves, qui après avoir resté trois ans à la Cour de l'Empereur son oncle, venoit de repasser dans ses Etats.

Morts
illustres.
Charle Fri-
deric de Clé-
ves.

Grégoire XIII. étoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre. Il fit au jeune Prince une réception magnifique, & le logea dans le Vatican. De là Charle passa à Naples pour voir les Antiquités de cette ville. Il étoit accompagné d'Etienne Pighius très-versé dans ces sortes de connoissances, qui dans la suite écrivit fort au long le Voyage de ce Prince, & sa vie par conséquent, sous le titre d'*Hercules Prodicus*. A son retour à Rome le Prince fut pris d'une fièvre, que ni tous les remèdes de l'art, ni toute l'habileté d'Alexandre Petronio, qui ne le quitta point pendant sa maladie, ne purent jamais guérir. Il mourut le neuf de Février âgé à peine de vingt ans. C'étoit un Prince d'un mérite rare. Une mort prématurée l'empêcha de remplir les grandes espérances que ses vertus avoient fait concevoir de lui. On dit que le Pape fut très-affligé de sa mort. Il écrivit au duc Guillaume son père, pour le consoler de cette perte. Ses lettres furent rendues au Prince par Gaspard Gropper, chargé alors des affaires de sa Sainteté à Cologne. Le saint Père voulut même que sa douleur éclatât par des marques publiques, soit par respect pour l'année sainte, soit pour témoigner le regret que lui causoit cette mort, il défendit les réjouissances du Carnaval. Le Prince fut enterré le second de Mars dans l'Eglise de Notre-Dame des Allemands, comme son père avoit marqué le souhaiter. On lui fit des funérailles magnifiques. Son corps fut mis en dépôt à gauche, vis-à-vis du tombeau d'Adrien VI.

qui est à droit ; & l'année suivante le duc Guillaume lui fit élever dans ce même endroit un mausolée de marbre des plus superbes.

Après la mort de ce jeune Prince, toutes les espérances de cette illustre maison se réunirent dans la personne de Jean-Guillaume son frère. Il avoit été élu évêque de Munster l'année précédente. Aussitôt il se démit de cette dignité en faveur d'Ernest de Bavière son cousin, qui étoit évêque de Frisinghen. Mais sa voix n'emporta pas celle de tout le chapitre. La plupart des Chanoines penchoient fort pour Henri de Saxe, archevêque de Brême. Le Pape auprès de qui le prince Ernest se trouvoit alors, & qui vouloit lui faire plaisir, pour arrêter l'élection, & donner le tems au Chapitre de revenir, prononça que la démission du prince de Cleves étoit nulle, dans l'espérance de faire tomber un jour cette dignité à Ernest. Le prince Jean-Guillaume posséda donc encore dix ans l'Evêché de Munster. Pendant ce tems-là on gagna les suffrages du Chapitre ; les vœux du S. Pere furent accomplis ; & le prince de Bavière fut élu évêque de Munster, comme il le souhaitoit.

Personne ne mérite mieux d'avoir place après le prince de Cleves, que Henri de Rohan prince de Léon en Bretagne. En effet la famille, dont il sortoit, mérite sans difficulté d'être mise au nombre des plus grandes maisons. Outre plusieurs alliances contractées avec tant de Souverains, elle venoit encore d'être illustrée peu de tems auparavant par Elisabeth d'Albret, tante de Jeanne reine de Navarre mère du grand Henri qui régne aujourd'hui sur la France. Du mariage de cette Princesse étoit sorti Henri, dont nous parlons. Après avoir long-tems souffert de la goutte, il mourut au mois de Juin de cette année dans son château de Belin, admirable pour la beauté de ses bâtimens, & sa magnificence vraiment royale. Il ne laissa pour succéder à son nom & à ses grands biens, qu'une fille unique âgée d'onze ans, qui le suivit bientôt après. Elle eut pour héritier René vicomte de Rohan son oncle, ce fameux chef des Protestans. Il épousa peu de tems après Catherine de Parthenay, fille & héritière de Jean de Soubise, dont nous avons déjà tant parlé. Les nœces se célébrèrent à la Rochelle avec toute la joye que le malheur des tems pouvoit permettre.

HENRI
III.

1575.

Henri de
Rohan.

HENRI III. 1575.
 Bobba de Cafal.
 Cette même année, mourut à Rome le 18. de Mars Marc-Antoine Bobba de Cafal ; Il avoit utilement servi Emmanuel Philibert duc de Savoye dans ses démêlés pour le Marquisat de Monferrat. La décision de Charles V. ne fut pas favorable au Duc. Sa recommandation au reste valut à Bobba le chapeau de Cardinal. Il y avoit dix ans qu'il l'étoit ; sans parler de toutes ses autres belles qualités, son heureux talent pour la poésie, sa facilité admirable de parler & d'écrire avec une élégance charmante, sur-tout l'amitié étroite qui fut entre nous pendant mon séjour à Rome, quoique je fusse alors fort jeune, méritent que j'en fasse mention.

Bernardin Rota.

Je ne dois pas non plus passer sous silence Bernardin Rota, moins illustre par sa naissance, que par la beauté de son génie, qu'il exerça avec honneur à la poésie Latine & Italienne. Il eut pendant toute sa vie beaucoup d'estime pour les gens de Lettres. La mort le surprit à Naples sa patrie dans un âge assez peu avancé le 26. de Decembre de cette année.

François Maurolyco, & François Commandino.

Si le tems nous le permettoit, nous aurions beaucoup plus à dire de deux Mathématiciens célèbres de notre siècle, François Maurolyco de Siracuse, Abbé de Messine, qui a enrichi les Mathématiques de ses ouvrages, & François Commandino. Ce dernier étoit né d'une famille noble d'Urbin dans l'Ombrie. La connoissance parfaite qu'il avoit des langues Grecque & Latine lui fut d'un grand secours pour perfectionner cette science. Il fut le premier qui traduisit & mit au jour plusieurs ouvrages des Grecs sur les Mathématiques. La faveur & les soins de François-Marie duc d'Urbin, qui entendoit parfaitement ces matières, ce qui est bien rare dans un Prince, l'aidèrent beaucoup dans cette entreprise. Il s'appliqua toute sa vie à cette étude, & il travailloit actuellement à une traduction de Pappus d'Alexandrie, lorsqu'il mourut âgé de soixante & six ans. Il fut enterré à Urbin dans l'Eglise de S. François, où son corps repose dans le tombeau de ses ancêtres. Antoine Toronei fit son oraison funèbre.

Mathias Illyricus.

La mort enleva à peu près dans le même tems Mathias Flaccius Illyricus, le plus grand ennemi des Papes qu'ayent eu les Protestans. Ce fut aussi cette haine qu'il eut pour la Cour de Rome, qui le brouilla avec Melançon son maître, à qui il fut toujours opposé. Il eut part à tous les démêlés

qui s'élevèrent entre les défenseurs de la Confession d'Ausbourg, & mourut accablé de travaux plutôt que de vieillesse.

Il fut suivi de Henri Bullinger né à Bremgarten en Suisse l'an 1504. Après Zuingle & Ecolampade, personne ne soutint plus vivement la Confession Helvétique. Il succéda au premier dans le gouvernement de l'Eglise de Zurich; & pendant quarante ans qu'il fut chargé de cet emploi, il s'en acquitta avec beaucoup plus de douceur que son prédécesseur. Enfin après avoir donné au public une infinité d'ouvrages sur différens sujets, il mourut accablé de vieillesse le 17. de Septembre. Josias Simler de Zurich, un des plus habiles hommes de son siècle, qui ne lui survécut pas long-tems, fit son oraison funèbre. Différentes personnes travaillèrent aussi à son épitaphe.

Cette année fut aussi fatale à Adrien Junius de Horn, célèbre par la connoissance parfaite qu'il avoit des langues Grecque & Latine, de l'antiquité, des belles Lettres; & plus encore par sa grande habileté dans la Philosophie & la Médecine. C'est ce qu'on peut voir dans plusieurs ouvrages qu'il a composés, & qui sont remplis d'érudition. Il avoit fixé son séjour à Harlem, lorsqu'il en fut chassé par ce siège mémorable, que les Espagnols mirent devant cette ville. De-là il se retira à Arnmuÿden proche de Middelbourg en Zélande, où il employa tous ses soins pour soulager ses concitoyens. Enfin le changement d'air, qui est fort grossier dans cette province, & qui altéra beaucoup sa santé; la vûe des malheurs, dont sa patrie étoit accablée; & plus que tout cela le regret d'avoir perdu sa belle bibliothèque, qui fut pillée à la prise de Harlem, lui causèrent une maladie mortelle. Il mourut le 16. de Juin, après avoir rendu de grands services à la république des Lettres. Son corps fut enterré honorablement à Middelbourg par les soins de son fils.

La mort de Junius avoit été précédée de celle de Guillaume Canter, né à Utrecht de parens nobles. Comme leur patrie fut la même, ils eurent aussi les mêmes inclinations. Canter après avoir étudié le Grec & le Latin à Paris sous Jean Dorat, un des meilleurs maîtres qui ayent été, fit dans la suite de si grands progrès par sa propre application, & sans le

HENRI

III.

1575.

Henri Bullinger.

Adrien Junius.

Guillaume Canter.

HENRI
III.
1575.

Troubles de
Genes & leur
origine.

secours d'aucun autre, que ses ouvrages lui ont mérité une place parmi les Sçavans de son siècle. Il seroit allé encore plus loin, si le chagrin de voir les maux, dont la Flandre étoit menacée, & la mort qui en fut une suite, ne l'avoient enlevé au milieu de sa course: car il n'avoit pas encore trente-trois ans, puisqu'il étoit venu au monde le 23. de Juin de l'an 1542. & qu'il mourut cette année le 28. de Mai.

Tandis que Rome retentissoit du concours prodigieux de pelerins qui s'y rendoient de toutes parts, la république de Genes, agitée de mouvemens bien différens, fut cette année à deux doigts de sa perte par ses guerres intestines. Pour entendre cet article, il me semble qu'il est à propos de reprendre cette affaire dès son origine.

Il y avoit trois cens ans, que d'un côté les maisons des Spina & des Doria, de l'autre celles des Fiesques & des Grimaldi, toutes les plus puissantes de Genes, animées les unes contre les autres par des intérêts personnels, avoient déchiré cette malheureuse république, où l'on avoit vû régner tour à tour pendant l'espace de soixante & dix années, l'avarice & la cruauté. Enfin dégoûtés de la forme de leur gouvernement, incapables de se conduire eux-mêmes, on vit ces fiers républicains recourir à des puissances étrangères, & chercher à se donner des maîtres parmi les Princes leurs voisins. Ils passèrent successivement pendant l'espace de plusieurs années sous la domination de l'empereur Henri VI. de Robert d'Anjou roi de Naples, ensuite de nos Rois, & de Visconti de Milan. Toujours divisés & toujours malheureux, ce ne fut que par la valeur de Simon Boccanegra, qu'ils rentrèrent en possession de leur ancienne liberté.

L'an 1444. l'époque de cet événement, Boccanegra après avoir secoué le joug des Visconti, & rétabli le gouvernement républicain, devenu Doge de Genes, pensa à couper pied à toutes ces divisions, en mettant un frein à l'ambition des Nobles. Dans cette vûë il fit une loi qui établissoit la différence des Nobles & des bourgeois. On déclara Nobles ceux qui depuis l'an 1100. qui est l'époque la plus reculée de l'origine de cette république, auroient passé par les charges de l'Etat. Ceux au contraire, qui n'avoient encore exercé aucun emploi, étoient regardés comme bourgeois. Ce fut à ceux-

là seuls que fut dévolu par la loi le gouvernement de la république, & la possession des plus grandes charges. Les nobles en étoient déclarés exclus. Telle fut l'origine des anciens & des nouveaux Nobles. Par-là les Spinola & les Doria, qui après avoir chassé de Genes les Fiesques & les Grimaldi, gouvernoient en maîtres dans l'Etat, se virent eux-mêmes réduits à se soumettre & à obéir.

Mais ce qu'ils n'osoient entreprendre ouvertement, leur adresse en vint à bout. Ils semèrent la division parmi le peuple, sur-tout entre les Frégoses & les Adornes. Chacun prit parti. Les bourgeois restoient toujours en possession de la première charge de l'Etat; mais la ville & le gouvernement se trouvoient de nouveau plus brouillés que jamais. Enfin on mit Octavien Frégose à la tête de la République. Ce grand homme, plus grand encore par son amour pour sa patrie, que par ses autres belles qualités, ne se vit pas plutôt le maître, en état de se venger des Adornes, & de se servir de la citadelle, qu'il venoit d'enlever à nos François, pour affermir son autorité dans la ville, qu'il sacrifia ses ressentimens au bien de ses compatriotes; fit raser la citadelle, & établit un conseil de douze personnes chargées de faire de nouveaux réglemens; d'affoupir les troubles; d'abolir les noms odieux de nobles & de bourgeois; & de rétablir la concorde & l'union entre tous les membres de la République. Genes fut redevable de ces soins aux conseils de Raphaël Ponsofo.

Elle ne jouit pas long-tems du fruit de ces loüables projets. Les Adornes, qui n'avoient plus les François en tête, se mirent de nouveau en possession du gouvernement, & rendirent inutiles les bonnes intentions de Frégose. Cependant Augustin Foglieta fit tous ses efforts, jusqu'à interposer l'autorité de Clement VII. pour porter les Adornes à oublier leurs anciennes querelles; à poursuivre l'exécution de ce que leurs rivaux avoient si heureusement projeté; & puisque la fortune leur avoit envié l'honneur de former de si généreux desseins, à profiter du moins de l'occasion qu'elle leur presentoit de les tourner à leur propre gloire. Enfin André Doria ayant abandonné le parti de la France dans des circonstances fâcheuses, & obtenu de l'Empereur Charle V. pour récompense de ce service la liberté de sa patrie, il résolut de lui redonner la

HENRI
III.
1575.

HENRI
III.
 1575.

paix, en suivant les mêmes traces que Frégose lui avoit marquées. Il établit l'an 1528. une nouvelle forme de république, qui abolissant les noms odieux de nobles & de bourgeois, rétinissoit les uns & les autres dans un même corps; & donnoit droit, sans exception, à tous les membres dont il étoit composé, de posséder toutes les charges de l'Etat, dont les nobles avoient été exclus pendant l'espace de quatre-vingt-quatre ans. (1)

Voici l'ordre qu'on tint pour cela. On fit le dénombrement de toutes les familles, excepté de celles du plus bas étage. Dans ce grand nombre, qui composoit la République, on choisit les plus étenduës, c'est-à-dire, celles qui avoient fix tiges sorties de la même souche, & distinguées entr'elles. A celles-là toutes les autres familles moins nombreufes furent incorporées par une espèce d'adoption, enforte qu'elles étoient même obligées de prendre le nom de la famille dans laquelle elles étoient entrées. De ces grandes familles il ne s'en trouva après le dénombrement que vingt-huit, vingt-trois parmi la noblesse, & cinq seulement dans la bourgeoisie. Celles-ci furent les familles des Justiniani, des Fornari, des Franchi, des Sauli, & des Promontori. Pour les maisons des Frégoses, & des Adornes, la guerre continuelle qu'elles s'étoient faite l'une à l'autre, l'exil, les proscriptions, les avoient si fort diminuées, qu'elles n'étoient plus assez considérables, pour former des familles telles que cette loi les demandoit.

Ensuite pour ensévelir dans un éternel oubli la mémoire des troubles, que cette distinction fatale de Nobles & de bourgeois ne pouvoit manquer de renouveler, on délibéra quel nom on devoit donner à ce grand corps, composé de toutes les parties qui formoient la République. Quelques-uns étoient assez d'avis qu'on abolît absolument le nom de Nobles, qui étoit devenu odieux, & qu'on lui en substituât un nouveau, qui fût commun aux uns & aux autres; qu'on les appellât, par exemple, les Seigneurs, ou bien le Conseil de la République. On contesta long-tems, & avec assez de vivacité. On résolut enfin de conserver le nom de Nobles, comme ayant quelque chose de grand & de plus honorable, &

(1) De 1444. jusqu'à 1528. il n'y a | le texte Latin sans doute par une faute que 24. ans, & non pas 24. comme dit | d'impression.

parce qu'il étoit en usage dans presque tous les autres Etats républicains. On remontra, qu'en devenant commun indifféremment à tous les membres de la société, il perdrait ce qu'il auroit eu d'odieux dans le tems qu'il marquoit quelque distinction; & qu'en mettant tout le monde en état de parvenir aux charges & aux emplois, on ôteroit tout sujet de plainte aux uns & aux autres.

Jamais projet n'avoit été conduit avec plus de sagesse, & en même tems plus d'équité. Par là Doria, dont la famille avoit toujours tenu le premier rang parmi les Nobles, les rétablissoit dans tout leur lustre & leur ancien éclat. Cependant il ne faisoit aucun tort à ses autres concitoyens, puisqu'il incorporoit les familles bourgeoises aux maisons anciennes. Par ce moyen il abolissoit cette distinction fatale aux uns & aux autres; & ôtoit ce partage odieux que Boccanegra avoit établi, en faisant également part aux Nobles & aux bourgeois, des charges & du gouvernement.

Après avoir ainsi rétabli la concorde dans l'Etat, autant que la confusion qui y régnoit auparavant pouvoit le permettre, Doria avoit lieu d'espérer que le tems réuniroit aussi les volontés & les inclinations. Son espérance le trompa. Les Nobles, à qui ce nouvel arrangement rendoit tous leurs anciens privilèges, reprirent aussi leurs anciennes brisées. L'adoption des familles bourgeoises dans les maisons nobles n'attiroit de leur part à celles-là, ni plus de confiance, ni plus d'égards. Les Nobles ne recevoient pas davantage pour cela les bourgeois dans leur alliance; ils ne leur donnoient pas plus de part dans les affaires. On portoit le même nom; mais dans le fond on n'avoit pas des intérêts moins différens. Les Nobles même avoient tout l'avantage, & possédoient seuls les grands emplois. S'il y avoit plus de têtes parmi les bourgeois, il y avoit plus de familles parmi les Nobles. Par là ceux-ci étoient toujours les maîtres des suffrages, ou du moins en état de les balancer; avantage, qui avoit tout l'air d'une injustice criante dans un Etat, où le nombre des bourgeois qui s'augmentoient chaque jour, surpassoit infiniment celui des Nobles. Cependant, tant que Doria vécut, les choses restèrent sur le même pied. Tout cassé de vicillesse qu'il étoit, on respectoit encore son crédit & ses services.

Enfin la conjuration des Fiesques éclata , elle fut dissipée ;
 HENRI & l'an 1547. Doria qui se voyoit toujours à la tête des affai-
 III. res , fit créer un Conseil composé de huit personnes , char-
 1575. gées de pourvoir au gouvernement de la République. Ce
 Conseil des huit étoit formé de quatre anciens Nobles &
 quatre nouveaux. Car ces noms avoient enfin succédé à l'an-
 cienne distinction de Nobles & de bourgeois ; nouvel usage ,
 qui ne fut pas moins funeste que le premier , comme on l'é-
 prouva dans la fuite. Le Conseil des huit porta donc une loi
 toute favorable aux anciens Nobles , par laquelle le Conseil
 suprême de l'Etat , composé jusques-là de quatre cens per-
 sonnes qu'on tiroit au fort , étoit réduit à trois cens , aus-
 quelles on en joignoit cent autres qu'on devoit élire par suf-
 frages. Outre cela on devoit encore choisir dans les premié-
 res familles de la ville vingt personnes ; huit pour composer
 le Magistrat de S. George ; sept pour former le Conseil ex-
 traordinaire ; & cinq pour exercer la fonction de Syndics.
 Enfin on ajouta en faveur des anciens , que d'un certain nom-
 bre de bourgeois qui seroient nommés par cinq personnes ti-
 rées au fort , ces cent que nous avons dit devoir être incor-
 porés au grand Conseil , en choisiroient vingt-huit à la plu-
 ralité des suffrages ; en sorte qu'il faudroit avoir les deux
 tiers des voix pour être élu. C'étoit à ces vingt-huit qu'il ap-
 partenoit de nommer le Doge , & tous les autres Magistrats.
 Quoique ces loix nouvelles ne tendissent qu'à augmenter
 le pouvoir des anciens Nobles , les nouveaux s'y foumirent
 cependant sans beaucoup de répugnance. Chacun resta sur
 ce pied-là jusqu'à l'année 1570. que Jacque Basadonne , pi-
 qué du refus qu'on lui avoit fait d'une charge à laquelle il
 prétendoit , renouvela les anciennes plaintes des nouveaux
 Nobles. On s'échauffa de part & d'autre ; on ne parloit plus
 dans les cercles & dans les familles que de la réformation du
 gouvernement. Une injustice que Janot Lomellino Doge de
 Genes venoit de commettre à l'égard de Matthieu Senarega,
 un des plus sçavans hommes & des meilleures têtes de l'Etat ,
 contribua encore à mettre les esprits en mouvement. Senare-
 ga exerçoit de père en fils la charge de Secrétaire de la Ré-
 publique. Lomellino l'obligea de s'en défaire , sous prétexte
 que Senarega prétendoit avoir droit de fermer & d'ouvrir

les lettres que le gouvernement envoyoit , ou qui lui étoient adressées , sans être obligé de consulter le Doge & un des gouverneurs.

De nouveaux incidens achevèrent de mettre l'Etat à deux doigts de sa perte. Les Pallavicins , sur quelques raisons qu'ils alléguoient , demandèrent au Sénat une déclaration qui fit foi , que la famille Rottula ne descendoit point de l'ancienne maison des Pallavicins ; mais qu'elle y avoit été incorporée par la loi. D'un autre côté les Lomellino requirèrent aussi , sous prétexte de leurs dettes , que le Sénat leur donnât acte de leur généalogie , sans y comprendre les nouvelles familles , qui étoient entrées dans leur maison par la loi de 1528. de peur que cela ne leur portât préjudice. Cependant le Sénat ne reçut point leur requête. Cela se passa sous le gouvernement de Lomellino. Après lui, le Sénat nomma extraordinairement Jacques Grimaldi Durazzo Doge de Genes. Sa modération fut grande , & son gouvernement tranquille.

Ce fut dans ces circonstances que Philippe II. envoya à Genes Dom Juan d'Idiaquez , avec ordre de se joindre à Dom Sanche de Padilla agent de la couronne d'Espagne auprès de la République ; de traiter avec les deux partis , & de travailler à ménager entr'eux un accommodement qui arrêta les malheurs qu'on prévoyoit. Mais de nouveaux soupçons rendirent ses bonnes intentions inutiles. Les nouveaux Nobles s'imaginèrent que les anciens qui étoient les plus faibles dans la ville , y avoient introduit des troupes étrangères. Le trouble recommença ; les anciens créèrent des députés de leur corps , qui furent Hector Fiesque , François Spinola , Jean-Baptiste Grimaldi , Etienne Mari , George Doria , & Balthasar Lomellino. Les nouveaux de leur côté s'assemblèrent chez Barthélemi Sauli , & nommèrent un pareil nombre de députés.

Déjà tout se dispoisoit à une guerre ouverte. Les boutiques étoient fermées ; chacun emportoit hors de Genes ce qu'il avoit de plus précieux ; les bourgeois s'attroupoient dans les rues , malgré les défenses du Magistrat ; le désordre régnoit dans la ville , lorsque quatre députés du peuple se présentèrent au Sénat. Le discours qu'ils y firent , tout étudié qu'il

HENRI
III.

1575.

HENRI
 III.
 1575.

étoit , avoit quelque chose de bien hardi. Après avoir représenté que le peuple portoit seul toutes les charges de l'Etat , ils demandèrent qu'on accordât à trois cens d'entr'eux le même pouvoir qu'avoient les autres bourgeois , de prétendre aux Magistratures , & qu'on leur restituât un droit dont la loi des adoptions les mettoit en possession , & qui jusqu'alors leur avoit été si souvent & si injustement refusé. Une requête si fière fut même accompagnée de menaces ; ils ajoutèrent que si le Sénat ne se croyoit pas en état de souscrire à leur demande , le Conseil des trois cens sçauroit bien leur rendre justice.

Des propositions si dures faites avec tant de hauteur , indignèrent également les anciens & les nouveaux Nobles. Ils voyoient avec douleur des hommes de la lie du peuple se frayer un chemin aux honneurs ; & ils comprenoient tout le trouble & la confusion qu'un tel attentat alloit mettre dans la République. Cependant il fallut dissimuler. Si on eût puni, comme on le devoit , l'audace de ces députés , que n'avoit-on pas à craindre d'une populace mutinée ? Ainsi Genes ne se vit plus seulement divisée en deux factions. Le peu de fermeté qu'on fit paroître à réprimer cette nouvelle émotion du petit peuple , forma un troisième parti dans la ville. La division se manifesta. Les anciens Nobles tinrent leurs assemblées au portique de S. Luc ; les nouveaux à celui de S. Pierre ; & le peuple dans un autre endroit.

Telle fut l'origine de ces troubles funestes , qui mirent cette année la république de Genes à deux doigts de sa perte. Les nouveaux Nobles vouloient que la dernière loi de 1547. fût abolie , & qu'on remît en vigueur celle de 1528. Le peuple demandoit d'ailleurs , qu'en conséquence de cette première loi , on mît tous les ans au rang des Nobles , sept des simples bourgeois , & trois des habitans de la côte. Les anciens Nobles de leur côté ne rejettoient pas absolument sa proposition. Soit qu'ils la crussent raisonnable , soit qu'ils n'eussent rien de mieux à faire pour appaiser la sédition , ils étoient assez disposés à y souscrire ; mais ils ne convenoient pas avec les nouveaux sur la manière de l'exécution. C'est ce qui la faisoit différer. Ce délai parut au peuple un prétexte pour éluder ses justes demandes ; & il n'en devint que plus

animé. On vit cette populace furieuse courir en armes par la ville, criant liberté, prête à mettre à sa tête le premier homme puissant qui eût voulu couvrir son ambition de ce beau nom, & se faire le chef de cette multitude. Cyprien Pallavicin archevêque de Genes, les Ambassadeurs d'Espagne, Marc Antoine Doria, Caretto prince de Melfe, & Jean André Doria, s'empresèrent de prévenir un si grand malheur. On publia un édit pour augmenter la garnison de la ville. Il ordonnoit en même tems aux étrangers que la nouvelle de cette émotion attiroit de toutes parts, de se retirer incessamment, avec défenses à quelque personne que ce fût de se trouver en armes dans les rues après deux heures de nuit. Cet édit devoit avoir lieu jusqu'à la mi-carême. Dans cet intervalle les députés de chaque parti avoient ordre de s'assembler, & de prendre de concert des mesures pour le gouvernement.

Cette tentative eut peu d'effet. Les députés qui étoient en nombre égal, ne purent convenir de rien. Les uns tenoient pour la loi de 1528. les autres s'opiniâtroient à conserver celle de 1547. Enfin le neuf de Mars, les anciens Nobles publièrent un écrit fort modéré. Après avoir déploré les malheurs dont leurs divisions affligeoient la patrie, ils concluoient, puisqu'eux-mêmes n'étoient pas en état d'y remédier, qu'il étoit à propos, avant qu'on se portât aux derniers excès, de convenir de part & d'autre d'un arbitre assez désintéressé & assez puissant, pour les obliger de s'en tenir à sa décision.

Cet écrit attira une réponse des nouveaux Nobles. Ils s'élevoient hautement contre l'ambition des anciens qui vouloient, disoient-ils, que la décision ou l'avantage de trois cens personnes, prévalussent contre le sentiment universel & l'intérêt général de toute la ville, qui demandoit l'abolition de leur loi & le rétablissement de la première. Ils finissoient en disant qu'ils ne reconnoissoient point d'autre juge que le Conseil suprême, ou une assemblée générale des Etats, en qui seule résidoit l'autorité souveraine dans de pareilles rencontres.

On ne s'en tint plus depuis à des discours inutiles, ou à de simples écrits. Les anciens remirent le soin de leurs intérêts

HENRI
III.

1575.

Ecrits des
deux partis

HENRI à Jean André Doria , & le prièrent d'employer son crédit
III. pour empêcher le peuple de prendre parti dans leurs diffé-
1575. rends. Doria se rendit à leurs instances. Il parut à l'assemblée du peuple ; & s'adressant , tantôt aux chefs des artisans , tantôt aux principaux artisans mêmes , il employa les prières & les caresses pour les détourner d'entrer dans leurs démêlés. Il leur représenta : Que ce n'étoit , ni l'amour de la patrie , ni le zèle pour leurs intérêts , qui étoit la source de ces troubles ; qu'on ne cherchoit que son utilité particulière dans le malheur public : Que par ce beau nom de liberté , ou plutôt de licence qu'on faisoit sonner si haut , on ne pensoit qu'à leur mettre les armes à la main contre des concitoyens , qui n'avoient jamais eu en vüe que le bien public. Il rappelloit aussi la memoire de tant de maux qu'André Doria avoit essuyés pour le salut de la République qui lui étoit redevable de sa liberté. Il les faisoit souvenir des éloges qu'ils lui avoient mérités ; & il les prioit d'avoir égard à ses services , plutôt que de prêter l'oreille mal à propos aux conseils pernicieux qu'on osoit leur donner.

Ces discours ne firent nulle impression sur un peuple déjà aigri. C'étoit un homme de la première considération qui parloit ; c'en fut assez pour faire regarder cette démarche , comme un effet de la foiblesse de son parti , plutôt que de son zèle pour le bien de la patrie. La populace s'imagina même que ce pourroit être un piège qu'on lui tendoit , pour donner le tems à la Noblesse d'assembler des forces , & de l'écraser lorsqu'elle y penseroit le moins. En même tems sur un bruit qui se répandit que les Nobles avoient fait entrer des troupes dans la ville pour la piller & s'en rendre maîtres , chacun courut aux armes. A peine Dom Juan d'Idiaquez put obtenir que les Nobles licentieroient dans trois jours les troupes étrangères , & que le peuple désarmeroit de son côté.

Cet accord ne fut pas même de longue durée. Trois cens hommes que Jean Doria destinoit à mettre sur les galères , traversant la ville avant le terme dont on étoit convenu , comme si déjà on leur eût donné leur congé , la populace jugea mal d'un si grand empressement. Elle se persuada qu'ils avoient ordre de s'emparer de la porte de S. Etienne , pour

se joindre ensuite aux troupes de Jean-Baptiste Doria. Dans cette persuasion elle se jette sur ces soldats, & en tuë plusieurs. A peine Jean Doria lui-même, qui se presenta sans armes à ces mutins, put-il appaiser leur furie, & les obliger à se retirer. Mais l'émotion recommença la nuit du quatorze au quinze de Mars. Le peuple s'attroupa dans la place du Mole; en chassa, sans pourtant répandre de sang, les Allemans qui y faisoient la garde; se rendit maître de l'artillerie; & pointa le canon contre le Palais, prêt en apparence de l'assiéger.

Ce danger épouvanta les anciens Nobles. Leurs députés se rendirent au Sénat, & demandèrent qu'on réprimât incessamment l'audace de ces séditieux. Ils remontroient qu'autrement il y avoit à craindre qu'ils ne se donnassent eux-mêmes un chef de leur corps, comme ils avoient fait l'an 1506. & ne renouvellassent les maux dont la République avoit alors été agitée. Sur cette requête le Sénat fut partagé. Le plus grand nombre de ceux qui le composoit, vouloit que tout le Sénat sortît en robes, persuadé que la presence seule de ce corps auguste arrêteroit le désordre, & qu'on ordonnât aux mutins de mettre les armes bas. D'autres trouvoient cet expédient dangereux. Jean-Baptiste Lercari ouvrit un troisième avis; c'étoit un homme de poids & de grande expérience. Il jugea que ces menaces n'étoient qu'un artifice des nouveaux Nobles pour les intimider & les engager à abroger la loi de 1547. & que le seul moyen de faire échotier leur dessein étoit de leur rendre le change. Ainsi après avoir déploré en apparence dans un long discours l'état malheureux où se trouvoit la République, il conclut que son avis étoit de remettre absolument au peuple le gouvernement. George Doria appuya ce sentiment, & il ajoûta qu'il jugeoit à propos que nul de ceux dont le nom étoit inscrit dans le catalogue des Sénateurs, ne jouît dans la suite des droits de bourgeoisie, & ne pût posséder aucunes charges.

Son dessein étoit uniquement de rendre odieux le parti contraire, & de mettre les nouveaux Nobles aux mains avec le peuple. En effet leur projet ne réussit pas comme ils l'avoient espéré. On alla aux avis, & la loi fut abrogée malgré l'opposition de Janus Mari, de François Lercari, de Nicolas Cataneo, & de Lazare Grimaldi. Ils protestèrent contre

HENRI
III.

1575.

HENRI
 III.
 1575.

le défaut de formalité. Jean-Baptiste Lercari se rendit lui-même sur le champ chez l'ambassadeur d'Espagne, & ensuite chez l'Archevêque, où il fit aussi sa protestation en présence du Secrétaire de l'Ambassadeur, & du grand-vicaire du Prélat. Ils lui expédièrent un acte au défaut des Notaires publics, à qui les circonstances ne permettoient pas d'avoir recours.

Après l'abolition de la loi, le peuple demanda de plus que trois cens de son corps fussent mis au nombre des Sénateurs : il l'obtint. D. Juan d'Idiaquez se prêtoit à tout avec une condescendance admirable. Pour éviter de plus grands excès, il fit retirer le gouverneur d'Alexandrie de la Paille, que le marquis d'Ayamonte gouverneur de Milan avoit envoyé à Genes avec des troupes. Il conseilla de même aux anciens Nobles qu'il favorisoit d'ailleurs secrètement, d'écrire à Jean-Baptiste Spinola, qui leur amenoit des troupes de Serravalle, de retourner sur ses pas. Enfin il eut assez de prudence pour dissimuler un affront qui regardoit son maître même. Car les députés des nouveaux Nobles avoient eu la témérité d'ouvrir les Lettres que le gouverneur de Milan écrivoit à l'Ambassadeur ; & ils s'étoient saisis des armes que ce Marquis envoyoit à Genes, sous prétexte de les faire passer en Sardaigne.

Il n'y avoit donc plus d'espérance d'accommodement ; & les Nobles ne pensoient qu'au parti qu'ils avoient à prendre. Plusieurs animés par l'ambition & la vengeance, étoient d'avis de sortir incessamment d'une ville où ils ne pouvoient rester, ni avec honneur, ni avec sûreté, afin de ne pas autoriser par leur présence les projets séditieux qu'on y tramoit. Leur dessein n'étoit cependant pas d'aller errans chez les étrangers attendre tranquillement du tems quelque favorable événement. Ils proposoient de surprendre Savone. Maîtres de cette place, ils comptoient réduire Genes à les voir bientôt rentrer en vainqueurs dans leur patrie, en état de donner la loi à ceux de qui ils étoient alors honteusement obligés de la recevoir.

D'autres plus modérés & plus portés à la paix, ne voyoient encore aucune nécessité d'abandonner leur patrie. Ils prétendoient au contraire : Qu'en apportant quelque adoucissement

à la loi de 1547. ils pouvoient y vivre tranquilles & avec honneur : Que leur sortie leur attireroit infailliblement l'indignation de S. M. C. que Philippe n'avoit garde de négliger le danger pressant d'une République, qui s'étoit mise sous sa protection ; que tandis qu'ils seroient dans Genes, ses Ambassadeurs travailleroient avec avantage à ménager un accommodement ; qu'au contraire leur départ le forceroit, contre son intention, à porter la guerre en Italie : Que pour se mettre à couvert des forces & de la vengeance d'un si grand Roi, le peuple ne manqueroit pas de se jeter entre les bras de quelque autre puissant Prince : Qu'ils alloient donc troubler le repos de la République, & même de toute l'Italie : Que Savone même ne leur seroit pas d'une grande utilité ; qu'obligés pour conserver cette place d'avoir recours à des forces étrangères, ils devoient craindre que ceux à qui ils en confieroient la garde n'en devinssent les usurpateurs : Qu'alors on pourroit les accuser avec raison de ce qu'ils reprochoient dans leurs adversaires : Que pour enlever cette place à la France, pour rendre la liberté à sa patrie, en lui rendant un poste si avantageux, André Doria avoit autrefois osé abandonner le service de François I. & que la nation Françoisise elle-même n'avoit pû trouver mauvais un coup qui ruinoit ses affaires en Italie : Que c'étoit ce même Doria, qui étoit l'auteur de la loi qu'ils attaquoient : Que si par une témérité aveugle ; si au lieu de n'avoir en vûe que l'avantage de l'Etat, par une malheureuse envie de se venger, ils livroient cette même ville à une puissance étrangère, ils perdroient dès lors le fruit des services de Doria, dont eux-mêmes tiroient tout leur lustre : Que par-là ils rendroient tout le corps de la noblesse odieux à leurs concitoyens, & lui imprimeroient une tâche que tout l'avenir ne pourroit effacer : Que par conséquent ils étoient d'avis de ne point quitter Genes, tant qu'ils pourroient y rester en sûreté & avec honneur : Que s'ils étoient obligés d'en sortir, s'ils se voyoient forcés d'abandonner une patrie, qui refuseroit de les reconnoître pour ses enfans, il falloit le faire en corps, afin que tout l'univers fût témoin, que c'étoit malgré eux qu'il en venoit à une pareille extrémité : Qu'un tel éclat ouvreroit bientôt les yeux à ceux des nobles, qui ne les auroient pas suivis : Qu'ils se dégoûteroient enfin de se laisser

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
1575.

Les anciens
Nobles for-
tent de Genes.

Le Pape y
envoie un
Légat.

conduire à la fureur aveugle d'un peuple insensé : Que cependant le Roi Catholique ne manqueroit pas de proposer un accommodement raisonnable ; & que leurs ennemis mêmes les rappelleroient dans leur patrie plus glorieusement encore qu'ils n'en auroient été honteusement chassés.

Ces raisons l'emportèrent sur le sentiment contraire. On ne parla plus de surprendre Savone. Mais comme il y avoit tout à craindre de la fureur de la populace, chacun pensa à mettre en sûreté ce qu'il avoit de plus précieux, & sortit de la ville. Quelques-uns y restèrent encore, entr'autres François Lercari. Lui-même cependant voyant que le peuple persistoit dans sa manie, se retira ensuite à Final ; il y fut suivi de presque toute la noblesse.

Le Pape apprit avec douleur la nouvelle de ces mouvemens. Le devoir de sa place & les instances de Philippe, l'engagèrent à se faire médiateur de ce différend. Jean Cardinal de Moron, Doyen du sacré College, homme de tête & d'autorité, fut celui qu'il destina à cette négociation. Il le fit précéder de quelques jours par Jean-François Canobio, chargé de préparer les esprits des Genoïs à profiter des conseils salutaires du Légat. Il fut suivi bientôt après par le Cardinal même. Le Doge, le Senat, tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville, lui firent une entrée magnifique. Chaque parti nomma ensuite six députés. Cependant Jean-Antoine Odescalchi sollicitoit sous main les anciens Nobles de soumettre leurs démêlés à la décision du Légat. Mais ils refusèrent constamment d'y consentir. Ils représentèrent, qu'il ne seroit, ni juste, ni honnête, d'entrer en négociation sous les yeux des deux Ambassadeurs de S. M. C. qui avoit pris la République sous sa protection, sans leur en faire part. De tous leurs Députés, il n'y eut que Sylvestre Cataneo & Nicerosus Pallavicin, qui restèrent à Genes avec le Cardinal.

Un nouvel accident augmenta les ombrages des deux partis. On soupçonna les gouverneurs de Savone de s'entendre avec les Nobles retirés à Final, & d'avoir complotté de leur livrer cette place. Aussitôt ils furent arrêtés par ordre du Senat, & conduits honteusement à Genes, où le peuple leur fit mille avanies. Cependant on reconnut ensuite leur innocence ; & ils furent élargis.

Tout cela n'étoit qu'un artifice des nouveaux Nobles, pour animer la populace contre les anciens. Ceux-ci de leur côté mettoient tout en usage pour brouiller le peuple avec les nouveaux. Ainsi le 9. de May quelques artisans présentèrent au Cardinal de Moron une requête, par laquelle ils demandoient, qu'on cassât le Décret porté contre la loi de 1547. ils furent arrêtés; & ils déclarèrent dans les tourmens qu'ils ne l'avoient fait qu'à la sollicitation de George Doria de Jean-Baptiste Spinola, surnommé *Maso*, & d'Ambroise Salvago. On procéda aussitôt contre eux; on les condamna comme rebelles, & leurs biens furent confisqués. On renouvela ensuite, & on exécuta à la rigueur les Edits portés contre les étrangers, que les anciens Nobles, qui se sentoient les plus foibles, avoient appellés à leurs secours. Il n'y eut donc plus pour eux de sûreté dans la ville; & ils furent obligés eux-mêmes de chercher aussi-bien que les autres un azile à Final.

Tout se dispoit à une guerre ouverte, lorsque le Cardinal de Moron dépêcha Odescalchi vers Jean-André Doria, que sa santé avoit obligé de faire un voyage à Acqui. Il étoit chargé de l'exhorter à la paix, & de l'engager à persuader aux anciens Nobles de lui envoyer de nouveaux députés. Le Légat fut satisfait. Jean-Baptiste Lercari & Etienne Mari se rendirent auprès de lui avec des lettres, par lesquelles les anciens Nobles consentoient que le Cardinal, de concert avec les Ambassadeurs d'Espagne, accommodât leurs différens, se fonnant à tout ce qu'ils décideroient, tant sur le fait, que sur le droit. Ils ajoûtoient cette restriction, *sauf la liberté de la République.*

Mais les esprits étoient trop aigris, pour que cette députation eût aucun effet. Le Cardinal de Moron, qui avoit attendu ces députés avec la plus grande impatience, fut le premier à les avertir du danger qu'ils couroient. Ils sortirent aussitôt de la ville. Les anciens Nobles ne voyant plus aucune espérance d'accommodement tinrent un grand conseil, où ils nommèrent pour leur généralissime sur terre & sur mer Jean-André Doria. Celui-ci accepta volontiers la commission. Cependant comme il étoit au service du roi d'Espagne, il ne s'engagea qu'en cas que S. M. C. le lui permît. On écrivit à Philippe à ce sujet. Dom Charle de Borgia Duc de

HENRI
III.

1575.

HENRI Gandie fut député par la Cour d'Espagne pour aller à Genes. Mais la goutte retarda son voyage, & il arriva trop tard. En même tems Dom Juan d'Autriche, qui étoit à Naples, reçut ordre de lever des troupes, & de s'approcher de Genes, sous prétexte d'une expédition en Afrique, dont il ne fut jamais question. On publioit qu'il alloit fortifier Porto-Farina sur la côte de Barbarie.

III.
1575.

On eut grand soin de répandre cette nouvelle dans la ville; mais elle n'empêcha pas qu'à l'approche de D. Juan, le peuple, qui avoit eu quelque vent de son dessein, ne courût aux armes. Cependant on députa Luc Fornari, Ambroise Negro, & Sylvestre Jurea, pour aller complimenter le Prince. Ils étoient chargés de lui marquer la disposition où on étoit de le recevoir dans Genes, pourvû qu'il n'y abordât qu'avec trois ou quatre galères, de peur qu'un plus grand nombre ne causât quelque nouvelle émotion parmi le peuple.

C'étoit faire un affront à D. Juan, & par conséquent au Roi lui-même. Idiaquez ambassadeur d'Espagne s'en aperçut, & prévint les députés. Il déclara, que le Prince n'avoit jamais pensé à entrer dans Genes; que par conséquent il falloit supprimer cette partie du compliment, qui devenoit inutile, & dont il pourroit s'offenser. D. Juan se retira à *la Spezzia*, où il s'aboucha avec le Marquis d'Ayamonte, qu'il fit venir de Milan, & Doria. On convint, que si la négociation ne réussissoit point, on tenteroit la voye des armes. Les Nobles s'engagèrent à faire tous les frais de la guerre, pourvû que S. M. C. les secourût de ses galères. En conséquence on résolut d'envoyer en Espagne Dom Pedre d'Escovede, (1) homme brouillon, qui avoit toute la confiance de D. Juan, & qui étoit de ce Conseil, afin d'instruire S. M. de l'état des choses, & de prendre ses ordres.

En même tems, pour ôter tout ombrage, ceux qui par attachement pour les Nobles s'étoient emparés de *Pozzevera*, comme d'un poste propre à couper les vivres & les secours à la ville, eurent ordre de l'abandonner. D'un autre côté Barthélemy Coronato employoit tout le crédit qu'il avoit sur la multitude, pour faire exécuter, autant qu'il se pourroit, sans

(1) Il y a bien de l'apparence que *Jean* d'Escovede dont il a parlé L. 58. ce *Pierre* d'Escovede est le même que *Jean* & dont il parlera encore L. 62.

deshonorer la République, le décret que le peuple avoit obtenu, de faire passer trois cens de son corps au nombre des Nobles. La modération avec laquelle il se conduisit dans cette affaire lui acquit dans l'un & l'autre parti une considération qui lui servit beaucoup dans la suite à ménager un accommodement. Un accident malheureux lui fit pourtant tort dans l'esprit du peuple. Son frère fut tué par un homme de ce parti, nommé Andronic Garbarino. La nécessité où il se vit réduit, de poursuivre la vengeance de cette mort sur cette famille, ne diminua pas peu la confiance, que la faction Plébéienne avoit eue en lui jusqu'alors.

Un autre événement arrivé à peu près dans le même tems pensa rompre les mesures les mieux prises du parti contraire. Il s'éleva une querelle entre Jean-Baptiste Doria & David Imperiali. On en vint aux mains; il en couta la vie à Imperiali & à Cezar Doria, qui voulant secourir son frère, s'enferra lui-même dans l'épée de son ennemi. Jean-Jacque Imperiali frère de David fut aussi fort blessé dans ce combat. Cet accident fut sur le point de causer une division parmi les Nobles. On n'étoit pas éloigné d'une rupture ouverte, lorsque Jean-Baptiste Doria, à la sollicitation de ses amis, se jetta dans une galère, & se déroba en même-tems à la haine de tout le parti, & au danger qui le menaçoit.

Après cette retraite, les plus respectables de ce corps s'entremirent pour accommoder les parties. Ils y réussirent, tant bien que mal. On reprit ses premiers projets. Déjà les Nobles se dispoisoient à agir par eux-mêmes, lorsqu'on vit arriver les ambassadeurs de l'Empereur. Il étoit naturel que la République instruisît Maximilien de ce qui se passoit. Cependant il n'en avoit rien appris que par les nouvelles publiques. Ces Ambassadeurs étoient Pierre Fauno Costacciaro évêque d'Acqui, & Dorimbergh ambassadeur de S. M. I. à Venise. Le Senat leur donna audience. Là ils firent un long discours, où ils marquèrent : Que S. M. I. instruite par le bruit commun des mouvemens arrivés dans leur Etat, & des mesures que S. S. & le Roi Catholique avoient prises pour les appaiser, les avoit envoyés, pour demander en son nom au Senat qu'on lui remît la décision de ces démêlés : Que par le droit commun l'Empereur, en qualité de chef de tous les Princes

HENRI
III.
1575.

Ambassade
de l'Empe-
reur à Genes.

HENRI III.
1575. chrétiens, étoit juge né de ces fortes de différens : Que ses prétentions étoient fondées d'ailleurs sur son droit particulier, puisque la République relevoit de l'Empire : Qu'en conséquence ils étoient députés de S. M. pour prendre connoissance de cette affaire, & mettre ordre à leurs divisions.

Le Doge répondit à ce discours : Que s'ils avoient traité jusqu'alors avec le Pape & le roi d'Espagne, ils étoient excusables en ce que leurs Ambassadeurs s'étoient rendus à Genes, au lieu que personne ne s'étoit présenté de la part de S. M. I. Qu'ils sçavoient d'ailleurs ce qu'ils devoient à l'Empire, & en particulier à l'auguste maison d'Autriche : Que la République feroit en sorte, que l'Empereur ne pût l'accuser de manquer jamais en cela à son devoir : Que cependant ils remercioient S. M. I. du soin qu'elle daignoit prendre de leurs intérêts.

Voilà ce qui se passa dans l'assemblée. Mais à peine les Ambassadeurs furent retirés, que le mécontentement général éclata par un grand murmure. On disoit hautement : Que ce n'étoient pas des Ambassadeurs, mais des juges, que l'Empereur leur envoyoit : Qu'il sembloit les regarder comme ses vassaux, ou ses sujets, puisqu'il s'arrogeoit le droit de décider souverainement de leurs affaires. Ces prétentions de Maximilien, qui parurent aux Genoïses donner atteinte à leur liberté, nuisirent à ses Ambassadeurs. On les traita avec beaucoup d'honneur, mais aussi avec une grande réserve.

Ambassade
du Roi.

La Reine mère avoit aussi persuadé au Roi d'envoyer une ambassade aux Genoïses. On vit peu de tems après Marius de Birague entrer à Genes sur deux galères, commandées par Galeas Frégosé, fils de ce Cezar Frégosé, qui avoit été tué sur le Pô au milieu d'une trêve. Le peuple formant mille nouveaux projets sur cette arrivée, reçut l'ambassadeur de France avec une joye extraordinaire. Il fut introduit au Senat, à qui il marqua : Que le Roi son maître, au milieu des occupations que lui donnoient quelques troubles élevés dans ses Etats, n'avoit pû ne pas s'intéresser au repos d'une République sa voisine, & son alliée : Qu'à peine S. M. avoit été instruite de leurs divisions, qu'elle l'avoit député vers eux, pour leur renouveler les assurances de son amitié, & de celle de la Reine sa mère ; leur témoigner aussi que le Roi étoit prêt, s'il en étoit besoin, de venir lui-même en personne se joindre à

eux , pour prendre en main la défense de leur liberté.

Sur ces entrefaites , quelques espions remarquèrent que Frégose & Barthelemi Coronato s'étoient plusieurs fois rencontrés ensemble à la promenade , & avoient eu quelques conférences secrettes. C'en fut assez pour donner de l'ombre aux Espagnols. Ils ne manquèrent pas de s'imaginer , que les nouveaux Nobles pensoient à traiter avec le Roi. Pour dissiper ces soupçons , ceux-ci envoyèrent ordre à Sauli , qui étoit d'abord leur Ambassadeur à la Cour d'Espagne , de les justifier auprès de S. M. C. Ils lui députèrent même ensuite François Tallacarne , un de leurs Jurisconsultes. Il étoit chargé de représenter à Philippe , qu'ils n'avoient pû se dispenser honnêtement de répondre aux offres obligeantes d'un Roi leur voisin , & leur allié ; qu'au reste ils étoient résolus de vivre toujours sous la protection de S. M. qu'ils la prioient seulement d'avoir plus d'égard au bien général de la République , qu'à l'ambition de quelques particuliers ; & qu'ils espéroient que S. M. leur accorderoit cette grace.

En même tems , Etienne Mari & Barthelemi Lomellino , députés des anciens Nobles , arrivèrent à la Cour. Ils représentoient le peu d'espérance qu'il y avoit de s'accommoder avec les nouveaux , & l'injustice avec laquelle ils avoient été exilés de leur patrie ; en conséquence ils demandoient pour eux , & pour Doria , la permission de prendre les armes ; celle de se servir des galères que S. M. C. avoit dans le port de Genes , & de lever des troupes dans les païs de son obéissance. Mais Tallacarne s'opposa à leurs prétentions. Il remontra qu'on ne devoit avoir nul égard aux demandes de quelques particuliers , qui s'étoient eux-mêmes exilés de leur patrie , qui n'avoient aucun droit d'envoyer des Ambassadeurs , & qu'on ne pouvoit plus regarder comme membres de l'Etat ; que pour la République , elle conserveroit toujours à S. M. C. la fidélité qu'elle lui devoit ; & qu'en recevant de sa main la liberté , elle seroit à jamais reconnoissante d'un si grand service.

Philippe répondit aux uns & aux autres d'une manière à leur faire comprendre , qu'il ne prenoit point parti dans leurs différens. Il leur dit que le duc de Gandie partiroit incessamment pour Genes ; qu'il s'instruïroit par lui-même de l'état des choses , & leur feroit entendre ses intentions. En attendant

HENRI
III.

1575.

HENRI
III.
1575. il les exhortoit à la concorde, & à n'en pas venir aux armes mal-à-propos; ajoutant, qu'il seroit toujours favorable à ceux qui se montreroient les moins turbulens, & les plus disposés à la paix. Philippe en faisant ainsi l'office de médiateur, se voyoit également courtisé par les uns & par les autres. Sauli & Mari étoient pour cela à sa Cour, tandis qu'Augustin Spinola & George Giorgi auprès de l'Empereur, les Cardinaux Vincent Justiniani & Benoît Lomellino à Rome, travailloient chacun de leur côté à rendre ces puissances favorables à leur parti.

Les anciens Nobles exilés de leur patrie ne souffroient qu'avec impatience les longueurs de la cour d'Espagne. Aussi n'attendirent-ils pas le retour d'Escovede pour entrer en action. Doria alla s'aboucher à Naples avec Dom. Juan. Ensuite on tint un Grand Conseil à Final, où l'on prit des mesures pour trouver les fonds nécessaires aux frais de la guerre. On chargea de cette commission Augustin Grimaldi, Antoniot Cataneo, & Philippe Lomellino. En même tems Scipion Campora & Ambroise Lomellino, que le Sénat avoit condamnés à mort comme rebelles, eurent ordre de se mettre à la tête de quatre cens hommes, & d'aller s'emparer de leur autorité privée de Pozzevera. D'un autre côté François Vivaldo fut chargé de se rendre maître de la Lunigiana.

L'arrivée de Borgia suspendit tous ces projets. Par respect pour S. M. C. qu'il representoit, les plus sages têtes jugèrent à propos de ne lui laisser voir à son entrée dans l'Etat aucune apparence d'hostilité. Le Duc aussitôt après se rendit au Sénat, où il marqua, que le Roi son maître avoit trouvé fort mauvais, qu'on eût donné audience à l'ambassadeur de France. Le Doge justifia ce procédé par les mêmes raisons, dont Tallacarne s'étoit déjà servi auprès de Philippe; remercia très-humblement S. M. C. des soins particuliers qu'elle vouloit bien prendre d'une République, qui s'étoit mise sous sa protection; & s'éleva sur-tout vivement contre l'injustice du parti contraire, dont l'ambition avoit fermé jusque-là toutes les voyes d'accommodement. Après cet éclaircissement Borgia s'aboucha avec le Cardinal de Moron & les ambassadeurs de l'Empereur, afin de prendre de concert des mesures,

mesures , pour donner la paix aux Genoïs. Au reste le Duc avoit des ordres secrets de favoriser sous-main les anciens Nobles , & ne cherchoit qu'une occasion de faire triompher leur parti , sans être obligé d'en venir aux armes.

Cependant Doria pour ne rien oublier de ce qui pouvoit servir à justifier la cause qu'il soutenoit , forma le dessein de se rendre à Genes , & de proposer lui-même ses raisons au Sénat & au peuple. Le danger qu'il auroit à courir lui fit abandonner ce projet. Il se contenta d'écrire au Sénat. Sa lettre étoit datée du vingtième d'Août. Il exposoit d'abord la situation des affaires. Ensuite après s'être étendu sur les louanges de tant de Princes , qui par leur empressement obligeant marquoient l'intérêt qu'ils prenoient au bien de leur république , il exhortoit ses concitoyens à écouter la voix de l'équité. Il les prioit d'avoir compassion de leurs compatriotes ; de se laisser toucher au malheur de leur patrie ; de considérer qu'ils avoient mieux aimé s'exiler eux-mêmes , que de donner lieu de pouvoir leur reprocher qu'ils eussent allumé le feu de la guerre dans le sein de leur République , pour vouloir s'y maintenir à quelque prix que ce fût ; d'entendre à un accommodement raisonnable ; de remettre leurs intérêts entre les mains des Ambassadeurs étrangers , supposé que leurs Députés ne pussent s'accorder ; & de promettre de s'en tenir à leur décision. A leur refus , il protestoit : Que Dieu touché des maux qu'ils souffroient loin de leur patrie , d'où la violence les avoit chassés , se feroit lui-même leur vengeur : Qu'ils verroient ces mêmes Princes , dont ils éprouvoient les bontés , tourner leurs armes contre des opiniâtres incapables de se laisser conduire à la raison ; & qu'eux-mêmes ne prendroient plus conseil que de leur désespoir. Il finissoit en les suppliant de prévenir incessamment par leur prudence un si grand malheur. Il écrivit aussi au peuple dans les mêmes termes. Plusieurs copies de ces lettres se répandirent dans la ville ; mais on trouva bientôt moyen des les supprimer.

Ces lettres restèrent sans réponse ; & Doria s'adressant à ceux de son parti , leur fit un discours animé , pour les exhorter à prendre les armes. Il leur apporta toutes les raisons capables de justifier la guerre à laquelle ils se préparoient. Il

HENRI
III.

1575.

Lettres de
Doria au Sénat & au peuple.

HENRI
III.
1575.

insista principalement sur la nécessité qui les y forçoit, puis-
que tous les autres remèdes étoient devenus inutiles. Il leur
représenta : Que le mal étoit si grand & si violent, qu'on ne
pouvoit le guérir, qu'en y appliquant le fer & le feu : Que
c'étoit ainsi que la colère divine se vengeoit sur eux de tant
de crimes, par lesquels ils l'avoient irritée : Qu'en vain tant
de Princes s'étoient intéressés pour ménager entr'eux un ac-
commodement ; que Dieu en avoit autrement ordonné ; que
ce seroit par conséquent sous ses étendarts qu'ils alloient
combattre pour la plus juste de toutes les causes : Que pour
lui, à qui ils avoient fait l'honneur de le mettre à leur tête,
il lui offroit son bras de grand cœur, pour exécuter ses des-
seins ; que c'étoit à eux de consacrer de même pour une si
loüable entreprise leurs biens, leurs forces, leur crédit :
Qu'ils devoient regarder comme une folie de penser à ména-
ger leurs trésors, tandis qu'ils étoient prêts de sacrifier leur
propre vie : Et quel ménagement restoit-il encore à garder
à de malheureux exilés ? Qu'ils devoient donc se préparer
avec courage aux dernières extrémités : Qu'ils alloient pren-
dre les armes pour la défense de leur liberté, de leurs biens,
de leurs femmes, de leurs enfans : Qu'une victoire honora-
ble les raméneroît triomphans dans leurs familles, ou qu'une
glorieuse défaite les assureroit du moins en mourant coura-
geusement qu'ils ne verseroient leur sang que pour le salut de
leur patrie.

La guerre
est résoluë.

Cette harangue fut suivie d'un discours encore plus vif
que fit Jean-Baptiste Lercari. La guerre fut enfin résoluë.
On députa en même tems vers l'Empereur, Dominique Gri-
maldi ; Nicolas Doria, au Pape ; Ambroïse Spinola, au sénat
de Venise, & aux ducs de Ferrare & de Mantouë ; François
Fiesque, aux ducs de Savoye & de Parme ; & Jean-Baptiste
Doria, au Grand Duc, à la république de Luques, & au duc
d'Urbain. Cependant l'assemblée de Final écrivit au Sénat le
sept de Septembre. Ces lettres étoient fort modérées. Les exi-
lés après avoir rappelé le souvenir du passé, supplioient
humblement qu'on eût égard à tant de citoyens, qui avoient
bien servi l'Etat ; & que par une obstination mal entenduë
on n'exposât pas la République aux dangers, qui la me-
naçoient. Ils représentoient la facilité qu'apportoit à un

accommodement la présence de tant d'Ambassadeurs étrangers. Ils remontoient, qu'il leur étoit non seulement glorieux, mais avantageux même de leur remettre la décision de leurs démêlés ; que c'étoit l'unique parti qu'on eût à prendre dans les circonstances. Ils demandoient donc que , sauf la liberté de la République , on se soumît à tout ce qu'ils décideroient, & qu'on sacrifiât ses ressentimens au bien général de l'Etat ; protestant devant Dieu & devant les hommes , qu'à leur refus , eux seuls seroient responsables de tous les malheurs , qui alloient arriver.

Quoique ces lettres fussent écrites au nom de tout le parti , le Sénat n'y eût pas plus d'égard , que si elles eussent été d'un simple particulier. On ne daigna pas y répondre. Ainsi de part & d'autre tout se prépara à la guerre. On créa dans Genes un nouveau Magistrat , à qui on donna un pouvoir absolu. Ce fut Barthelemi Coronato , qui fut revêtu de cette dignité. Les Nobles de Final pensoient de leur côté à pourvoir au gouvernement de la République. Ils étoient même résolus de nommer un Doge & deux nouveaux Magistrats ; mais les plus anciens s'y opposèrent. Ils regardèrent cette démarche comme une rupture ouverte , capable de ruiner les affaires du parti. La réünion n'étoit pas encore désespérée. Ils crurent qu'il suffisoit pour le présent d'opposer une juste défense à la violence & à l'injustice.

On se contenta donc d'abord de fortifier Castel-Franco situé sur la côte voisine de Genes. On y fit entrer de l'artillerie avec deux cens Italiens & cent Allemands , afin d'arrêter les courses de ceux de la ville. Dom Juan d'un autre côté , quoique gagné par Doria , ne se déclaroit point encore ouvertement. Il se contenta d'écrire au gouverneur de Milan de licencier deux régimens Allemands destinés à la guerre d'Afrique , & commandés par le comte Félix de Lodron & par Jean Manrique ; & de faire ensorte qu'ils passassent au service des Nobles de Final. Le Gouverneur renvoya aussi par ordre du Prince l'infanterie Italienne , qui étoit sous la conduite de Sigismond de Gonzague , & d'Hector Spinola. Il en conserva seulement une partie qu'il fit marcher vers Genes , sous prétexte de vouloir transporter ces troupes en Sardaigne , pour arrêter les Turcs. Par-là les anciens Nobles

HENRI
III.
1575.

~~se virent dix mille hommes d'infanterie. Doria avoit déjà~~
 HENRI III. été déclaré Généralissime du parti. On lui donna pour Lieu-
 1575. tenant Général Jean-Baptiste Spinola.

Peu de tems après, l'infanterie Italienne destinée, disoit-on, à passer en Sardaigne, arriva sur les terres de la République. Aussi-tôt l'ambassadeur d'Espagne s'adressa au Sénat, & demanda passage pour ces troupes. Il l'obtint. Elles s'approchèrent de Genes, sans qu'on se mît en devoir de traverser leur marche, & s'emparèrent de tous les environs, sans coup férir. Les Genoïs trompés firent grand bruit de cette perfidie, dont ils demandèrent raison à Idiaquez. Il se justifia, & protesta avec serment qu'il avoit absolument ignoré le dessein de Dom Juan. Le Sénat fit aussi de grandes plaintes à l'Evêque d'Acqui, de ce que les Allemans, que l'Empereur n'avoit envoyés au Roi Catholique que pour faire la guerre au Turc, étoient passés au service des exilés. L'Ambassadeur entra dans leur mécontentement. Mais il eut beau interposer l'autorité de son maître, pour obliger les Allemans à se retirer. Manrique & le comte de Lodron refusèrent constamment d'obéir.

Un écrit que le Sénat avoit envoyé à Final, faisoit d'abord espérer quelque accommodement. Mais les Nobles qui se voyoient si bien soutenus, ayant refusé d'entrer en négociation avec lui; toutes les espérances s'évanouïrent, & la ville se disposa aussi de son côté à la défense. On fit passer Thomas Spinola dans l'isle de Corse, pour amener des troupes. Il pensa être pris par François Grimaldi, qui lui donna la chasse. En même tems le Chevalier Jérôme Adorne & Augustin Satisfanti eurent ordre de lever trois mille hommes d'infanterie, outre les troupes qui étoient déjà au service de la République, & six cens Allemans avec huit cens Italiens, qui composoient la garnison de la ville. Foible défense, qui parut cependant suffisante contre toutes les forces des exilés.

Le Grand Duc lui-même fournit des secours considérables aux Genoïs. Le crédit de Doria Généralissime du parti contraire faisoit ombrage à ce Prince. D'ailleurs il aimoit beaucoup mieux voir le peuple maître du gouvernement dans une République si voisine de ses Etats, que la Noblesse, qui étoit presqu'une toute dévouée à l'Espagne. Il envoya donc à Genes

Othon Montauti pour y commander, & permit à Jule Sale de lever mille hommes d'infanterie dans le territoire de Pise. En même tems, il renforça les garnisons des places qui sont de la dépendance de Sienne sur la côte de Toscane. Dom Juan écrivit à ce Prince, pour l'exhorter à rester simple spectateur de ces mouvemens, & à ne point épouser de parti. Mais le Grand Duc s'en excusa. Il representa qu'il n'y auroit pour lui, ni honneur, ni sûreté à ne pas s'intéresser au danger, qui menaçoit une République son alliée, que tandis qu'il voyoit tous les Etats voisins se préparer à la guerre, sans que S. M. C. lui eût fait part de ses desseins, il ne seroit pas sage de ne point prendre les mesures, & de ne pas se mettre en état d'attendre l'événement.

Cependant tous les préparatifs étoient faits à Final. Déjà Doria à la tête de sa flotte s'étoit avancé à la hauteur de la Spezzia. De là il détacha Philippe Passano avec trois galères & trois cens hommes d'infanterie, pour aller s'emparer de Porto-Venere. Ce projet réussit. En même tems Jean-Baptiste Doria fils d'Antoine Doria fit une descente au port de la Spezzia à la tête de cinq cens hommes, & s'en rendit maître avec le même succès. Il en confia la garde à André Centurione, qu'il y fit entrer avec quatre cens hommes d'infanterie. Dans la suite le Sénat fit attaquer cette place par Pierre Cabella. Il se présenta devant, suivi de quelques milices, & de la garnison de Serezana. Mais Centurione se défendit courageusement; & cette entreprise manqua. Jean-Baptiste Doria échoua aussi depuis devant Sainte Marie & le port de Lerice situés sur la même côte, qu'il somma inutilement de se rendre. Il ne s'arrêta point non plus devant Porto-Fino; parce que la place ne pouvoit être emportée sans canon, & Doria n'en avoit point. On attendoit de jour en jour Marcel Doria, qu'André Doria avoit laissé à Naples auprès de Dom Juan, & qui devoit en amener. Ce contretems fut causé que Jean-Baptiste Doria perdit plusieurs jours dans le golphe.

Après cette expédition, il se rendit auprès du Généralissime. Celui-ci fit une descente à Chiavari à la tête de toutes ses troupes, & tira d'abord quelques volées de canon d'une hauteur contre la place. Après cela il se préparoit à y donner

HENRI
III.
1575.

Progrès des
Nobles.

HENRI
III.
1575.

l'assaut. Déjà on dispoſoit les échelles pour l'eſcalader , lors que la garniſon capitula , quoiqu'elle eût été renforcée peu de jours auparavant de quinze cens hommes d'infanterie , commandés par Jérôme Juſtiniani. Jean-Baptiſte Doria entra dans Chiavari avec ſix cens hommes de garniſon. Rapallo & Seſtri ſe rendirent enſuite. André Lercari fut commandé avec ſix galères pour croiſer dans le golphe de la Spezzia. Par-là Genes ſe trouva ſi ferrée , que les convois ne pouvoient y entrer. De là Doria retourna à Final , pour y prendre de nouvelles meſures.

Ces commencemens donnèrent de l'inquietude au Sénat. On députa au Pape Matthieu Senarega , Chriſtophle Fornari à l'Empereur , Jean Scaglia à la Cour d'Eſpagne , & Grégoire Garbarino à Dom Juan d'Autriche. Le Pape , l'Empereur , & le Roi Catholique répondirent , qu'ils étoient fâchés qu'on en fût venu à ces extrêmities , & qu'ils confeilloient au Sénat de penſer de bonne heure à s'accommoder. Philippe continua même toujours à diſſimuler. Il permit aux Genoïſ de tirer des bleds de la Sicile. Pour Dom Juan , il ne chercha point à ſe cacher. Il fit connoître qu'il avoit donné les mains à la guerre ; qu'il y avoit été porté par l'entêtement du Sénat à rejeter les propoſitions raiſonnables , qu'on propoſoit ; que dans ces circonſtances il avoit beaucoup mieux aimé qu'ils en vinſſent aux mains , que de les voir aller mandier la protection de quelque Prince ennemi de Philippe ; qu'il avoit eſpéré que les malheurs de la guerre rabattroient de leur fierté , & les diſpoſeroient enfin à entendre à un accommodement. Au reſte il relâcha en leur faveur deux vaiſſeaux chargés de bled , qui venoient de Sicile , & qu'il avoit fait arrêter à Naples. Ce ſecours vint fort à propos aux Genoïſ , qui ſe voyoient alors bloqués dans leur ville.

Doria avoit marqué le rendez-vous des troupes à Serravalle. Elles s'y rendoient de jour en jour. Jean-Baptiſte Spinola Seigneur de ce Château profita de cette occaſion , pour ſ'emparer d'un moulin voiſin , qui étoit de la dépendance de Novi. Il ſe preſenta même devant cette place , à la ſollicitation de quelques-uns des Bourgeois , qui étoient d'intelligence. Auſſi-tôt le Sénat commanda Jean-Baptiſte Ferrari ,

qui étoit dans Gavi , pour voler au secours de cette ville. Il fut suivi d'Etienne Figarella à la tête de quatre cens hommes d'infanterie. Ainsi Spinola fut forcé d'abandonner son entreprise. Après sa retraite, Figarella se mit en tête de reprendre le moulin, qui incommodoit fort Novi. Il se présenta devant suivi d'une troupe de braves. Mais Galeot Spinola, qui commandoit dans Cassano, passa la Scrivia, accourut au secours des assiégés, & obligea Figarella de se retirer.

Depuis ce tems-là, il se donna plusieurs petits combats entre les troupes de Serravalle & la garnison de Novi, qui étoit presque toute composée de Corfès. Les ambassadeurs des Princes avoient beau exhorter les uns & les autres à la paix; c'étoit inutilement. Il est vrai que le Sénat, soit qu'il fût effrayé du danger pressant, soit que le peuple eût un peu rabattu de sa fierté, paroïssoit assez disposé à se soumettre à la décision des Couronnes, du moins à certaines conditions. Mais les Nobles y étoient moins portés que jamais. Tandis qu'ils n'avoient encore aucuns préparatifs de guerre, ils ne parloient que de paix. Les circonstances avoient changé. Ils se voyoient en état de donner la loi; & ils ne s'accommodoient plus des propositions qu'on avoit faites d'abord. Avant toutes choses ils demandoient des sûretés, & vouloient qu'on leur remît Savone.

Ces contre-tems chagrinoient fort le Pape; & il en marqua assés vivement son mécontentement à Doria. Le Grand Duc lui-même, qui étoit le plus intéressé dans une guerre si voisine des pays de sa domination, lui écrivit le vingt-six Septembre. Il lui marquoit : Que l'intérêt qu'il prenoit à la tranquillité de l'Italie ne lui permettoit pas d'être insensible à une guerre qui paroïssoit devoir être funeste à une république, qu'il avoit toujours affectionnée : Qu'il en étoit d'autant plus fâché, qu'on ne lui avoit fait aucune part de ces mouvemens; que cependant le danger ne regardoit personne plus que lui, à cause du voisinage de ses Etats : Qu'il voyoit avec douleur qu'on refusât de s'en tenir à la décision d'un arbitre, & que des gens chassés de leur patrie aimassent mieux se précipiter dans une guerre fatale, que de donner les mains à la rétinion : Que dans ces circonstances il se croyoit obligé de prendre ses mesures, de peur que la France,

HENRI
III.

1575.

Lettre du
Grand Duc
à André Do-
ria.

HENRI
III.
1575.

ou quelque autre couronne , ne profitât de cette révolution pour troubler la paix publique , & faire quelque entreprise contraire aux intérêts de S. M. C. elle-même : Qu'avant que d'en venir-là , il l'exhortoit à accepter les propositions de paix qu'on lui faisoit : Que c'étoit par là qu'il montreroit qu'il n'avoit en effet pris les armes que pour le salut de sa patrie : Que son repos dépendoit de sa liberté , & qu'il ne devoit pas l'exposer à courir le risque des batailles.

Jean André Doria répondit à cette lettre le premier d'Octobre. Il se plaignoit amèrement des maux auxquels on avoit exposé la patrie , des outrages personnels qu'il avoit reçus , & sur-tout de ceux qu'on avoit faits à la mémoire d'André Doria , à qui Genes étoit redevable de sa liberté. En conséquence , il prioit le grand Duc de se souvenir de l'attachement qu'avoit toujourns eu sa famille pour l'illustre maison de Medicis ; de ne pas lui faire l'injustice de le croire autre qu'il n'étoit en effet ; & d'être persuadé , que tant que le sang couleroit dans ses veines , il ne souffriroit jamais que la mémoire de son ayeul & le salut de sa patrie qui en dépendoit , fussent livrés en proie à l'aveugle témérité de gens sans conscience & sans honneur , & devinssent le jouet des ennemis de l'Etat.

Cependant les Nobles assemblés à Final sentirent que leur parti commençoit à devenir odieux. C'est ce qui les engagea à faire au Sénat quelques propositions ; & si on les acceptoit , ils consentoient d'entrer en compromis. Ils demandoient donc : Que tant que dureroit la négociation , on leur donnât Savone pour place de sûreté ; que la citadelle fût mise en séquestre entre les mains d'un tiers dont les deux partis conviendroient : Que les troupes étrangères , qui étoient dans Genes , prêtassent serment de fidélité aux ambassadeurs des Couronnes , en s'engageant à maintenir la liberté. Enfin que pendant tout ce tems-là , on n'obéît dans la ville qu'aux Ambassadeurs seulement.

Ces propositions réveillèrent toute la haine du peuple. Il s'imagina que c'étoient autant de pièges qu'on lui tendoit , pour le disposer à subir le joug. La fureur s'empara de tous les esprits. On ferma les boutiques , on courut aux armes. A peine respecta-t'on les ambassadeurs d'Espagne. Le cardinal de Moron lui-même qui tâchoit d'adoucir la multitude , fut
fort

fort maltraité. Cette populace insensée alla l'assiéger jusque dans son palais. Il ne fut plus question pour lui de penser à appaiser le tumulte, trop heureux de pouvoir se mettre en sûreté sans exposer sa dignité. Enfin le Sénat déclara au peuple qu'on avoit absolument rejeté les propositions de l'assemblée de Final; & cette déclaration ne suffit pas pour calmer ces esprits aigris.

Les Nobles ne pensèrent plus qu'à profiter de leurs premiers succès. Jean-Baptiste Spinola alla mettre le siège devant Novi, où commandoit Figarella. Il avoit dans son armée dix mille hommes de pied, & cent cinquante chevaux. Outre cela George Doria lui amena d'Alexandrie de la Paille, de l'artillerie, qu'il avoit achetée du gouverneur Espagnol de cette place. Sur ces entrefaites, Campo qui appartenoit à la maison des Spinola, fut pris & pillé. On arrêta aussi tout proche, Sylvestre Jurea à son retour de Milan, où il avoit été envoyé vers le gouverneur; Onufre Ceba, Charle Pallavicin, & Augustin Spinola; mais Jurea fut relâché aussitôt après, sur la plainte que fit le gouverneur de Milan qu'on violoit en sa personne le droit des gens.

D'un autre côté, un secours de trois cens hommes, que le Sénat envoyoit aux assiégés, fut arrêté dans des défilés par Ambroise Lomellino qui le mit en déroute. Mais cet échec fut réparé bientôt après, Jacque Bianco étant entré dans la place à la tête de cent cinquante hommes qui portoient chacun un sac de poudre. En même tems, les assiégeans apprirent qu'il venoit de Gavi & de Pozzevera un secours bien plus considérable. A cette nouvelle ils se mirent en bataille. Le secours attaqua le quartier des Allemans, & d'abord ceux-ci furent mis en désordre. Ils plioient même, lorsque le comte de Lodron qui commandoit l'artillerie, accourut, & rétablit le combat. Dans le même moment, les assiégés firent une sortie qui ne leur réussit pas. Ils furent repoussés après avoir eu bien du monde tué. Les assiégeans n'y perdirent au contraire que Galeot Spinola & Jacque Lomellino. Pour ce qui est du secours, il étoit presque tout composé de nouvelles levées. Le capitaine Tasso mestre de camp, qui les commandoit, leur crioit de toute sa force, de faire tête en queue; mais ses ordres furent mal interprétés. Toutes ces

HENRI
III.

1575.

troupes prirent la fuite , & ne s'arrêterent qu'à Pozzevera , plusieurs même furent étouffés en chemin par la chaleur , toujours poursuivis par Manrique & Jean - Baptiste Spinola.

HENRI
III.
1575.

L'artillerie commença ensuite à battre la ville , où elle eut bientôt fait une brèche très-considérable. Alors les assiégés ne voyant aucune espérance de secours , députèrent au camp Michel Ange Ornano Corse , avec quelques bourgeois , pour capituler. On arrêta que Figarella sortiroit de la ville en armes à la tête de sa garnison ; que les bourgeois auroient la vie sauve ; qu'on ne toucheroit , ni à leurs biens ni à leurs privilèges ; & que le canon resteroit dans la place , avec cent cinquante mulets chargés de bled. Charles Spinola entra ensuite dans Novi avec quatre cens hommes de garnison.

De là on détacha Jean-Baptiste Gentile , qui alla se rendre maître de Vado. On y mit Etienne Centurione avec cent cinquante arquebusiers. Gavi se rendit aussi ; & Ferrari qui y commandoit , se retira dans le château qui étoit très-fort par son assiéte. Le Sénat de son côté donna ordre à Jérôme Pelerano d'aller attaquer la Spezzia. Cette entreprise ne réussit pas. Celle du marquis de Madrigliano ne fut pas plus heureuse. Il alla à la tête de quatre cens hommes assaillir le Pignone ; mais il fut repoussé avec perte. Pour Vefano , où commandoit André Centurione , il fut pris par Pierre Cabella ; & quoique les habitans se fussent rendus , on mit la place au pillage.

Trêve entre
les deux parties.

On n'attendoit plus que le retour de Marcel Doria , qui devoit amener de Naples de nouvelles troupes , de l'artillerie , & des munitions de guerre. Déjà on délibéroit à Final , si avec ce renfort on n'iroit pas camper aux portes de Genes , lorsque les Ambassadeurs des couronnes ménagèrent une trêve de quinze jours , qui devoit finir avec le mois d'Octobre. Elle fut signée de Jean-Baptiste Lercari , de Benoît Spinola , de Jacque Negro , d'Etienne Pinelli , de Barthelèmi Lomellino , de Jean-Baptiste Spinola , d'Antoine Serra , de Luc Grimaldi , & ratifiée ensuite par le Sénat. Les ambassadeurs de l'Empereur firent d'abord difficulté de signer le traité , sur ce qu'on y donnoit au roi d'Espagne le titre de protecteur de la République. Pour les contenter , on y mit cet adoucissement : (Sauf les droits de l'Empire.)

Telle étoit la situation des affaires ; & le cardinal de Moron profitoit de la trêve pour travailler à dresser les articles du compromis , lorsqu'un accident pensa ruiner la République , & désespérer en particulier les Nobles qui y étoient le plus intéressés. L'empereur Charle V. ayant reconnu combien il lui seroit avantageux d'être maître de Genes , pour plusieurs raisons , sur-tout pour faciliter le passage des troupes Espagnoles en Italie , avoit pensé à s'assurer de cette ville , & à y faire élever une citadelle. Mais Doria s'y opposa ; & malgré les menaces de Charle , il ne voulut jamais souscrire à une entreprise qui alloit mettre sa patrie aux fers. Au défaut de cet expédient , le génie de ce grand Prince lui en suggéra un autre qui ne lui parut pas moins propre à tenir cette ville en bride. L'argent fait presque toute la force de Genes. L'Empereur imagina de le prendre à gros intérêt , persuadé que l'appas du gain attireroit insensiblement dans ses coffres toutes les richesses de cette République , & que par là il seroit toujours le maître de disposer des cœurs des Genoïis , & par conséquent de Genes même.

Ce moyen qui avoit si bien réussi à Charle , fut encore mis en usage par Philippe. La guerre de Flandre qu'il avoit sur les bras , l'obligeoit à de grandes dépenses. Ce fut pour ce Prince une occasion de tirer de Genes , & sur-tout des Nobles , des sommes immenses. Aussi leur payoit-il de gros intérêts qui leur étoient assignés sur les principaux revenus des Indes & d'Espagne. Il s'éleva là-dessus un différend. Philippe prétendit qu'il s'étoit glissé quelque erreur de calcul dans l'assignation des rentes , & qu'il falloit revoir les comptes , afin que si l'intérêt qu'il avoit payé excédoit ce qui étoit dû , on pût le déduire sur le capital. En attendant cette révision , il fit publier en Espagne vers ce tems-ci un édit par lequel il arrêtoit le paiement des rentes dans tous ses Etats.

Ce coup ne fut pas seulement terrible pour Genes. Il pensa ruiner les banquiers de Rome , de Venise , de Milan , de Lyon , de Rouën , d'Anvers , & de presque toute l'Allemagne. Peu s'en fallut que dans ces endroits ils ne fissent tous banqueroute. Peut-être Philippe ne prit-il cette résolution , que pour rabattre la fierté des Nobles de Genes enflés de leurs premiers succès ; & pour les obliger , tout favorable

HENRI
III.
1575.

HENRI
III.
1575.

qu'il leur étoit , à ne pas se montrer si éloignés d'un accommodement raisonnable. Peut-être aussi avoit-il des vûes plus intéressées. Le désordre régnoit dans l'Etat ; il pouvoit espérer dans ces circonstances d'avoir meilleur marché de ses créanciers , que dans un tems plus tranquille. Peut-être voulut-il profiter du malheur public pour son avantage particulier.

Les Nobles étoient trop avancés pour reculer , supposé qu'on n'en vînt pas à un accommodement. Ainsi cet accident ne pouvoit manquer de les jeter dans un grand embarras. Doria employoit cependant tout son crédit pour les encourager. Jean-Baptiste Lercari de son côté , ne cessoit de les exhorter à persévérer dans le loüable dessein qu'ils avoient formé de défendre leur liberté , & à surmonter généreusement tous les obstacles qu'ils pourroient rencontrer dans une si juste entreprise. Il leur representoit que l'argent ne leur manqueroit pas , pourvû qu'ils ne manquaissent pas de courage , & que dans des circonstances si fâcheuses ils ne cherchassent leur ressource que dans eux-mêmes.

En même tems , on prit des mesures pour réparer le malheur qui venoit d'arriver. On députa à Philippe , pour lui demander trois cens mille écus d'or à emprunter , en attendant que les comptes fussent arrêtés. Mais ils auroient eu tort de s'attendre à un secours, dont ils ne pouvoient pas disposer à leur gré , & qu'il falloit obtenir de gens résolus à ne point payer leurs dettes. Jean-Baptiste Spinola & François Lercari , qui ne s'étoient point engagés avec les Espagnols , réussirent mieux. Ils allèrent à Milan d'où ils apportèrent cinquante mille écus d'or. Spinola surnommé Valenza , tira encore environ autant de Luques & de Florence. Enfin le courage des Dames Genoises qui avoient suivi leurs maris à Final , releva entièrement celui des Nobles. Elles offrirent généreusement de sacrifier leurs pierreries & tout ce qu'elles avoient de plus précieux pour fournir aux frais de cette guerre.

Le cardinal de Moron de son côté pressoit vivement l'affaire du compromis. Ce fut dans cette vûe qu'il s'avança jusqu'à S. Pierre des Arenes , pour conférer avec Doria , Jean-Baptiste Lercari , Sylvestre Cataneo , Philippe Spinola , &

Antoine Serra , députés de Final. Ils y étoient occupés à faire quelques arrangemens , lorsque le tems des élections arriva. Elles se firent beaucoup plus paisiblement qu'on n'auroit osé l'espérer dans les circonstances. Tout s'y passa dans l'ordre ; & Prosper Fattinanti fut élu tout d'une voix Doge de Genes. C'étoit un homme d'une prudence rare , & d'une modération admirable.

HENRI
III.

1575.

On fit selon la coutume une harangue à son couronnement. Ce fut Medico Facio qui s'en trouva chargé ; & il s'en acquitta avec honneur. Il exhorta le Doge à prendre courageusement en main les rênes du gouvernement , à défendre les loix , maintenir la liberté , & rendre également la justice à tous ses concitoyens. Il déclama vivement contre l'ambition de quelques particuliers qui empêchoient par leur cupidité insatiable qu'on ne pût donner la paix à la République. Sur-tout il s'arrêta à montrer que ce n'étoit point dans des assemblées particulières qu'on devoit traiter de la guerre ou de la paix , puisque tous les membres de l'Etat y étoient intéressés ; que c'étoit au grand Conseil que ces sortes d'affaires étoient dévoluës ; que des membres qui le composoient les plus illustres par leur sagesse & leur expérience devoient avoir une liberté entière de parler & de dire leur avis sur ce qui seroit proposé ; & qu'il falloit en laisser la décision à la pluralité des suffrages.

Cette harangue se répandit parmi le peuple avec quelques lettres que des particuliers firent courir. Ce fut un nouveau sujet de troubles ; peu s'en fallut qu'on n'en vînt encore aux derniers excès. Le cardinal de Moron désespéroit enfin absolument de la réunion , & ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour se retirer. D'un autre côté Doria formoit le dessein de se rendre maître de Porto-Fino , afin d'avoir une retraite sûre pour sa flotte ; & Jean-Baptiste Spinola avoit ordre de prendre deux mille Allemans , & d'aller faire le siège de la citadelle de Gavi dont le Sénat étoit encore en possession.

La modération du nouveau Doge qui n'avoit que des vûes de paix , calma tous ces mouvemens. Le vingt-quatre d'Octobre le compromis fut enfin arrêté dans le grand Conseil. On régla que les ambassadeurs des Couronnes auroient pleine puissance & autorité absoluë de confirmer , de corriger ,

On entre en
négociation
pour la paix.

HENRI
III.
 1575.

d'adoucir, de changer, d'ajouter, de retrancher, de décider enfin, selon qu'ils le jugeroient à propos pour le bien de l'Etat; avec cette clause néanmoins: (Sauf en tout la liberté de la République.) Car on passa par dessus toutes les autres restrictions qu'on avoit voulu mettre auparavant à leurs pouvoirs, & qu'on traita de minuties: Que chaque parti donneroit vingt ôtages, & nommeroit pareil nombre de députés pour assister les Ambassadeurs: Qu'ils choisiroient eux-mêmes hors des terres de la République un lieu pour y tenir leurs assemblées: Que soit qu'ils n'eussent qu'une décision, ou plusieurs à donner, tout seroit réglé dans le mois de Novembre: Que ce terme pourtant pourroit être prolongé du consentement des deux partis: Que cependant les hostilités cesseroient, & qu'on désarmeroit de part & d'autre: Qu'à la recommandation des Ambassadeurs on accorderoit une amnistie générale pour quelque crime que ce fût, depuis le premier de Janvier 1573. jusqu'à l'année présente inclusivement: Que les Nobles resteroient en possession jusqu'à une sentence définitive, de toutes les places dont ils étoient alors les maîtres: Que les frais de la guerre seroient pour ceux qui les avoient faits, sans qu'un parti pût être responsable des dépenses de l'autre: Qu'on s'obligeroit de s'en tenir à la décision des Ambassadeurs; & que si quelqu'un s'opposoit à son exécution, chaque parti s'engageroit à le déceler nommément.

* Guillaume
 de Gonzague.

Cet accord fut ratifié par l'assemblée de Final. Ensuite les Ambassadeurs des Couronnes choisirent Casal dans le Montferrat de la dépendance du duc de Mantouë, * pour le lieu de leurs conférences. Les députés des deux partis s'y rendirent. Après cela le Senat congédia les troupes du Grand Duc commandées par Montauti. Doria fit de même licencier les soldats Corsés, qui étoient au service de Jean-Baptiste Spinoia & de George Doria. Il retint seulement les Allemans, pour garder les places, qui suivant l'accord devoient tenir lieu aux Nobles de villes de sûreté. Il y eut un peu plus de difficulté au sujet des ôtages. On les donna enfin, & on les dispersa dans Milan, dans Alexandrie, & dans Final, où ils eurent ordre de rester jusqu'à la décision.

Apologies
 des deux par-
 ties.

Ainsi finirent les troubles de Genes, qui pensèrent être funestes à cette république. On en attribuoit l'origine à

différentes raisons, selon qu'on étoit différemment prévenu. Chacun prétendoit en rendre ses adversaires responsables; personne ne vouloit relâcher de ses droits. Les deux partis publièrent à cette occasion chacun un écrit, qui fut imprimé à Milan. Leonard Lomellino tint la plume pour les Nobles; l'autre parti chargea de ses intérêts Marc-Antoine Sauli ambassadeur de la République à la Cour d'Espagne.

Les Nobles après avoir vanté dans leur manifeste leurs services, leurs privilèges, & leur ancienneté, disoient: Que c'est là ce qui les avoit réduits à un si petit nombre; que par conséquent on ne devoit pas leur sçavoir mauvais gré, si pour l'intérêt & la gloire de la République ils travailloient à conserver un rang, que leurs ancêtres leur avoient acquis: Que c'étoit une injustice manifeste de vouloir faire aller les nouveaux Nobles de pair avec eux: Qu'ils ne prétendoient pas avoir plus de droit qu'eux au gouvernement de l'Etat; mais qu'en considération des services de leurs ancêtres, leur ancienneté devoit du moins balancer la supériorité du nombre, qui étoit du côté de leurs adversaires, & les mettre en équilibre, lorsqu'il s'agissoit des charges de la République: Que c'étoit dans ces vûes que la loi de 1528. avoit été sagement adoucie par celle de 1547. Que cet homme sage, ce citoyen si digne de toutes sortes de loüanges, André Doria, avoit été l'auteur de l'une & de l'autre; que son dessein n'avoit pas été de détruire la première, en publiant la seconde; qu'il avoit eu seulement en vûe de l'interpréter favorablement; afin de montrer que l'Etat se gouvernoit moins par le hasard, que par la prudence; & que quand il s'agissoit de décider, on pe-
soit les suffrages, sans se contenter de les compter.

L'autre parti raisonnoit bien différemment. Il insistoit principalement sur la loi de 1528. qu'il regardoit comme très sage; & se plaignoit qu'on voulût se prévaloir de celle de 1547. qui détruisoit manifestement la première. Il prétendoit: Que ce dernier régleme[n]t n'étoit qu'une adresse des Nobles, pour se frayer un chemin à la tyrannie: Que par la première loi on avoit bien voulu leur accorder à certaines conditions le droit d'aspirer aux charges & aux emplois, dont jusqu'alors ils avoient été exclus; qu'ils s'en étoient prévalus ensuite; & qu'on les avoit vûs inventer une loi nouvelle, pour

HENRI

III.

1575.

HENRI
III.

1575.

retrancher en quelque sorte de l'Etat ceux-là même , qui avoient eu assez de condescendance , pour les admettre dans le gouvernement.

Qu'après tout , ces services , cette ancienneté , qu'on van-
toit tant , étoient des titres bien équivoques : Qu'il falloit con-
venir que jusqu'à l'an 1190. leur République avoit été gou-
vernée par des Consuls , sans qu'on fit aucune distinction de
Nobles , ou de Bourgeois : Que dans la suite ceux qu'on éle-
voit aux charges , annoblis par cette supériorité , qu'elles
leur donnoient sur leurs concitoyens , avoient pris le titre de
Nobles : Que bientôt après l'abus qu'ils avoient fait de leur
autorité , pour satisfaire leur avarice & leur cruauté , avoit
terni tout l'éclat de leurs services : Que depuis ce tems-là , le
nom de Noble étoit devenu si odieux , que plusieurs , qui ne
leur cédoient ni en naissance ni en mérite ; mais qui n'en-
troient point dans leurs complots criminels , avoient mieux
aimé se voir confondus avec le peuple , pour se mettre à cou-
vert de la haine publique : Que telle étoit la première origine
de cette distinction fatale , qu'on devoit regarder comme un
nom de parti , plutôt que comme une prérogative dûe au mé-
rite & à l'ancienneté : Que pour en convenir , il ne falloit
qu'ouvrir leur histoire : Qu'on y verroit des hommes illustres
par leur naissance & leurs services , des hommes qui ne cé-
doient en rien aux Spinola , aux Doria , aux Grimaldi , aux
Fiesques mêmes , des hommes tels que Gille Boccanegra ,
Simon Vignoso , les Frégoses , * Blaise d'Asereeto , & plusieurs
autres , dont les maisons se trouvoient au nombre des familles
Plébéiennes.

* Pierre &
Jean.

Que la première loi avoit par conséquent justement & pru-
demment ordonné , que cette distinction odieuse seroit abo-
lie , & qu'il y auroit une égalité parfaite entre tous les mem-
bres de l'Etat : Que cette égalité étoit détruite par la loi posté-
rieure , qui donnoit aux Nobles seuls un pouvoir , que le peu-
ple , beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étoient , ne leur avoit
accordé que par bonté : Qu'on ne pouvoit plus les regarder
comme des compatriotes ; que cette loi en faisoit des tyrans ,
ennemis de la liberté & de la patrie.

Outre ces deux écrits , Hubert Foglieta dont j'ai déjà
souvent parlé avec éloge , composa sur le même sujet deux
dialogues

dialogues, qui parurent dans ce tems-là. Cet ouvrage est une espèce d'abrégé, où après avoir marqué l'époque de cette distinction de Nobles & de Bourgeois, il compare les services des uns & des autres. Il y soutient très-vivement le parti du peuple contre la noblesse, & ses projets ambitieux. Il fait voir ensuite, que le seul moyen de pacifier équitablement les troubles, est d'abolir les réglemens injustes & odieux portés par la loi de 1547. de s'en remettre à la décision du grand Conseil, à qui il veut qu'on donne une autorité absolue d'ordonner, de régler, de statuer, & de réduire au niveau certains citoyens, dont le pouvoir étoit devenu formidable au reste de leurs compatriotes. Foglieta proposoit encore, comme un autre moyen de rétablir la paix, que Doria lui-même, pour couronner dignement les services que son ayeul avoit rendus à la République, commençât par se défaire de ses galères, & fit ce sacrifice à l'amour qu'il devoit avoir pour sa patrie.

Ce dernier trait n'étoit ajouté, que pour rendre Doria odieux; on sçavoit fort bien qu'on ne viendroit pas à bout de l'obtenir. Cependant afin que cela ne fît aucune difficulté, & n'arrêtât point les arbitres, il avoit été réglé par le compromis, qu'on conserveroit à Doria, à toute sa famille, & même à ses descendans, les graces, privilèges, & immunités, qui lui avoient été accordées par la République, comme il en avoit jouï, & jouïssoit encore pour le present.

Cependant il y avoit long-tems que les ambassadeurs des Couronnes traitoient à Casal. Déjà le tems du compromis avoit été plusieurs fois prorogé. Enfin on mit la dernière main à la rétinion. Le Senat rappella les exilés; les Nobles remirent les forts & les châteaux, dont ils s'étoient emparés pendant la guerre; & le 10. de Mars après une messe solennelle, la paix fut publiée sur un théâtre élevé exprès au devant de la grande Eglise. Sept jours après, la même publication se fit dans Genes, autant qu'on en put juger, au grand contentement des deux partis, qui commençoient à s'ennuyer beaucoup de la guerre, & des malheurs dont elle les menaçoit.

On publia ensuite les articles de l'accord. Ils se réduisoient à soixante & un; & on y en ajouta quelques-autres, qui regardoient l'établissement du tribunal de la Rote. Les principales

HENRI
III.
1575.

Publication
de la paix.

HENRI
III.
 1575.

conditions du traité furent : Que cette distinction d'anciens & de nouveaux Nobles, de familles entées & de plébéïens, de Bourgeois de la ville & d'habitans de la côte, seroit absolument abolie : Qu'on aboliroit de même les noms de portique de Saint Pierre, & de portique de Saint Luc : Qu'on oublieroit jusqu'aux termes de couleurs & de partis : Qu'on enféveliroit à jamais tout nom de guerre, attaché à une personne, ou à une famille, à peine contre quiconque en rappelleroit le souvenir d'être privé de droit & par le seul fait, de tous les privilèges & avantages de la Noblesse : Que tous ceux qui se trouvoient, ou se trouveroient dans le dénombrement des membres de l'Etat, fait suivant la forme prescrite par le nouveau règlement, auroient également part au gouvernement de la République ; en sorte que les Nobles & les Bourgeois ne feroient plus dorénavant qu'un seul & même corps, sans distinction, ni division : Que pour tarir la source de tous les troubles, ceux qui en conséquence de la loi de 1528. avoient pris le nom & les armes de quelque famille, les quitteroient, pour reprendre, eux & leurs descendans, les armes & le nom de leur maison, sans pouvoir en employer d'autres de vive voix, ou par écrit : Que la même chose s'observeroit pour ceux, qui dans la suite seroient admis à la Noblesse : Que ceux qui exerçoient quelque art mécanique, seroient obligés d'y renoncer, avant que de pouvoir être élevés à ce grade : Qu'on établiroit deux Conseils ; que quatre cens bourgeois seroient nommés par les arbitres, pour composer le premier : Que de ce nombre on en tireroit cent, pour former le second : Que les Ambassadeurs médiateurs nomméroient de même pour cette fois tous les autres magistrats de la République, suivant la forme dont ils conviendroient, qui dans la suite seroit constamment observée.

Réduction
 des rentes
 dûes par le
 roi d'Espagne
 aux Genoïs.

Après cette grande affaire terminée, les Ambassadeurs se retirèrent. La République de son côté devenuë tranquille députa vers tous les Princes, à qui elle étoit redevable de son repos, pour les remercier de leurs bons offices. Luc Fornari fut envoyé au Pape, Nicolas Spinola à l'Empereur, & Jean-Baptiste Lercari à Philippe. Ce dernier étoit chargé de traiter avec S. M. C. de la suppression des rentes. Après les maux, dont les troubles venoient d'affliger Genes,

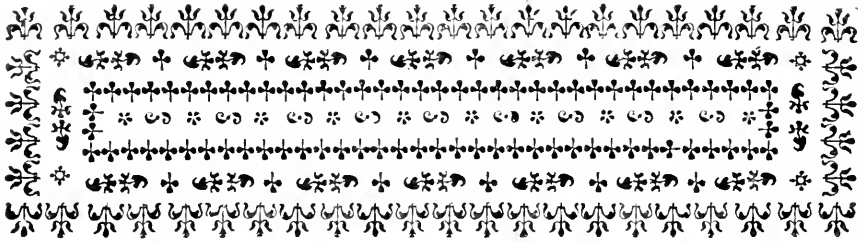
elle eut encore ce malheureux contretems à effuyer. Pendant quatre ans entiers la Cour d'Espagne ne fit aucun payement. On convint enfin, qu'on ne toucheroit point aux anciens arrêts, comme les Espagnols le souhaitoient d'abord; qu'à l'égard des sommes qui avoient été avancées à l'empereur Charles V. & au roi Philippe, on en payeroit l'intérêt sur le pied de dix pour cent: mais que les intérêts ou les arrérages des principaux qui rapportoient auparavant sept pour cent de rente avec un peu moins d'un tiers, ne produiroient plus par an dans la suite, que quatre pour cent & un tiers.

Les sommes, dont la Cour d'Espagne se trouvoit redevable, étoient si prodigieuses, que cela contribua peut-être à rendre cette réduction supportable aux Genoïs. Pour les dédommager, Philippe leur permit encore de traiter sur le même pied avec ceux de leurs créanciers, dont ils disoient avoir emprunté une partie des sommes qu'ils avoient prêtées à S. M. C. Comme ces créanciers n'avoient point contracté avec le Roi, mais seulement avec les Genoïs, il y avoit une injustice criante dans ce règlement. Aussi mit-il une confusion étrange, non-seulement dans la banque de Genes, mais dans toutes celles d'Italie, & par conséquent de l'univers entier. Plusieurs négocians même furent par-là totalement ruinés.

HENRI
III.
1575.

Fin du Livre soixante & unième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE - DEUXIÈME.

HENRI
III.

1576.

Peste vio-
lente en Ita-
lie.

LEs troubles de Genes, & la suppression des rentes faite par la Cour d'Espagne, furent suivis d'un nouvel accident, qui n'étoit pas moins déplorable. Ce fut une grande peste. Elle avoit commencé l'année précédente dans ce concours de pelerins, que le Jubilé attiroit de toutes parts à Rome. Elle se répandit ensuite par toute l'Italie, où elle fit des ravages étranges cette année & la suivante. On ne se souvenoit point d'en avoir vû de si furieuse, depuis celle qui affligea ces provinces l'an 1528. & qui ruina l'armée Françoisé que Lautrec menoit à Naples. Guicciardin & Paul Jove en ont fait la description. Fracastor, un des plus habiles Philosophes de notre siècle, & George Agricola traitèrent aussi à fond des causes de cette maladie.

On dit que la contagion fut d'abord portée par un hazard de Trente à Verone, d'où elle se communiqua à Venise. Telle fut du moins l'opinion commune. Pour ce qui est des habiles gens, qui recherchèrent la cause de cet accident, tels

que furent André Gratiolo excellent médecin de Salone , après lui Alexandre Canobio, qui a décrit la peste de Padouë, & Antoine Glisente de Bressè, ils ne l'attribuoient, ni aux mauvaises influences des astres, ni à quelque malignité répanduë dans l'air. Selon eux le mal prit naissance sur les lieux-mêmes, & la malpropreté des habitans en fut seule l'origine.

Quoi qu'il en soit, d'autres plus versés dans la connoissance des secrets de la nature pourront s'arrêter à éclaircir ces verités. Pour moi, je rentre dans les bornes prescrites à l'histoire, & reprens ma narration. La peste, après avoir fait de Trente une espèce de solitude, avoit passé l'année précédente à Verone. Le nombre des morts y fut fort grand. La contagion se répandit de là dans tout l'Etat de Venise. On la croyoit éteinte, lorsqu'elle recommença cette année à Venise avec plus de violence que jamais. Depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, le mal alla toujours en augmentant. On comptoit par jour dix-huit, vingt, & trente morts dans cette ville. Le mois suivant on y enterroit chaque jour jusqu'à cent personnes. Enfin ceux qui ne cherchent point à exagérer prétendent que cette maladie emporta cette année soixante & dix mille ames dans Venise.

On attribué en partie un si grand ravage à Jérôme Mercurial de Forli, & à Jérôme Capiacca de Padouë. C'étoient deux fameux Professeurs en médecine, que le Sénat fit venir, pour accorder les médecins de Venise, qui ne convenoient pas de la nature de cette maladie. On demanda aux deux Docteurs ce qu'ils en pensoient. Ils assurèrent qu'elle n'étoit point contagieuse, & même se firent fort de la guérir. Sur cette assurance on leur permit de traiter ceux qui en étoient attaqués; & ils les traitèrent à leur façon. Auparavant dès qu'un malade étoit soupçonné le moins du monde du mal contagieux, on le transportoit hors de la ville dans un lieu destiné à cet usage. Eux au contraire défendoient qu'on fit sortir leurs malades de Venise. Ceux-ci, lorsque le mal vint à se déclarer, en infectèrent d'autres. La contagion se communiqua. Quelques élèves, que Mercurial & Capiacca avoient menés avec eux en furent la victime. La peste enleva jusqu'à cinquante-huit médecins & chirurgiens.

HENRI
III.

1576.

HENRI
III.
 1576. des plus habiles. Eux-mêmes enfin furent obligés de demander au Sénat permission de se retirer ; & quoique leurs soins n'eussent pas réussi , on ne peut du moins leur refuser le mérite de la bonne volonté , d'avoir sacrifié leur sûreté au salut de tant de pestiférés.

Milan , Crémone , & Pavie , ne furent pas exemptes de la contagion ; & elle y fit périr un nombre infini de personnes. Les Cardinaux Charles Borromée , Nicolas Sfondrate , Hippolyte de Rossi , qui en étoient Evêques , n'épargnèrent ni soins , ni peines. Tout ce que peut l'humanité jointe à la charité la plus pure , ils le firent , soit pour consoler les malades , soit pour leur procurer à propos tous les remèdes nécessaires. On voyoit sur-tout le Cardinal Borromée entrer dans les maisons infectées , s'approcher de ces malheureux , leur parler , les toucher quelquefois , comme s'il eût été lui-même à l'épreuve du mal. On remarqua les mêmes attentions dans Augustin Valerio Evêque de Verone , grand imitateur de Charles Borromée. La mortalité ne fut pas moins grande à Padouë. Vicence , qui se trouvoit entre cette ville & Verone , après avoir été cette année simple spectatrice de leur malheur , fut elle-même attaquée la suivante , & fut si maltraitée , que Padouë n'eut plus lieu d'envier son sort.

L'Orient avoit déjà été infecté de la contagion ; & elle avoit bien pû être portée de là à Venise. C'est ce qui empêcha Amurath d'exécuter les grandes entreprises , qu'il méditoit au commencement de son règne. Le mal passa jusq'en Sicile. Près de quarante mille personnes en moururent à Messine ; & en peu de tems cette ville devint une espèce de désert.

Cet accident fit appréhender , que les corsaires Turcs ne prissent cette occasion de tenter quelque descente dans l'Isle , & sur les côtes voisines. A tout moment le Roi Catholique , qui venoit de nommer Marc-Antoine Colonne à la vice-royauté de Sicile , commanda qu'on fît de nouvelles levées. En même tems Alvare Bassan marquis de Sainte-Croix reçut ordre de passer en Afrique à la tête de trente-six galères , & de répandre la terreur sur les côtes de Barbarie , pour réprimer les courses des Turcs. Bassan partit ; mais il se contenta de faire une descente dans l'isle de Querquene située sur

cette côte, où il prit quelques Maures; & après ce seul exploit il revint à Naples.

Peu de tems après, on vit entrer au port une galère Turque, qui portoit un jeune homme nommé Alberic Rosa. Quatre ans auparavant il avoit été pris par les Infidèles, qui l'avoient engagé à renoncer à sa religion, & à se faire Mahometan. Le repentir suivit de près son apostasie. Rosa ne cherchoit plus qu'une occasion de rentrer dans le sein du Christianisme, & de se tirer des mains des Turcs. Le hazard venoit de la faire naître. La flotte Ottomane n'étoit point encore sortie de l'Archipel. Ulucciali, qui la commandoit, détacha Rais général des galères, pour aller à la découverte. Rosa étoit sur le vaisseau de Rais, qui avoit pour lui un peu trop d'inclination. Il prit ce moment, pour exécuter son dessein. Il le communiqua à quelques esclaves Chrétiens. De concert ils attaquèrent le Général pendant son sommeil, l'égorgerent, mirent en liberté toute la Chiourme, & n'eurent pas de peine ensuite à se rendre maîtres des Turcs, qui étoient sur la galère.

Rosa n'apprit rien de certain des desseins des Infidèles. On sçût seulement, qu'on publioit sur la flotte, qu'Ulucciali en vouloit à Malthe. Mais après la perte du vaisseau de Rais, le Bacha crut ses desseins éventés; il se persuada que les Chrétiens armoient de toutes parts; & ne fit cette année aucune entreprise. Il n'avoit pas assez de forces pour tenter aucune action d'éclat; & depuis la fuite de Rosa, il doutoit avec raison qu'il pût surprendre les Chrétiens. Seulement quelques Turcs qui s'étoient détachés de la flotte firent une descente en Calabre, proche de Trebifaccia, & osèrent s'avancer dans le país. Aussitôt Nicolas Bernardin de Saint-Severin prince de Bisignano, fit monter à cheval soixante cavaliers, qui portoient en troussé chacun un arquebusier, tomba sur ces pillars; leur tua cent cinquante hommes, & fit environ quarante prisonniers.

Cette nouvelle, & l'incertitude où l'on étoit des desseins d'Ulucciali, firent résoudre les Vénitiens, quoiqu'ils fussent en paix avec le Turc, d'envoyer de nouvelles forces dans Candie. Sforce Pallavicin reçut ordre de lever trois mille hommes d'infanterie. On nomma pour les commander

HENRI

III.

1576.

~~Henri III.~~ Thomas Costanzo, Germanicus Savorgnani, le Chevalier Della Sbarra, Jacque Malatesta, & le Marquis Rangone. HENRI III. Moret Calabrois fut en même-tems déclaré général de l'infanterie. 1576.

Affaires de Pologne.

Tandis que l'attente de ces événemens tenoit en inquiétude la Cour de Rome, on n'y étoit pas moins impatient de sçavoir, comment tourneroient les différens de Pologne, au sujet de l'élection d'un nouveau Roi. Le Pape avoit mille raisons d'être attaché à la maison d'Autriche. Il considéroit d'ailleurs, que ce seroit un grand avantage pour la guerre qu'on vouloit faire en Hongrie contre le Turc, qu'un Prince de cette maison joignît à la couronne de Hongrie, dont elle étoit déjà en possession, un si grand & si puissant royaume. Ce qui desespéroit S. S. c'étoient les longueurs de Maximilien qui, à ce que mandoit le Nonce de Pologne, ruinoient absolument les espérances qu'on pouvoit avoir de ce côté-là.

Délais de l'Empereur pour se rendre en Pologne.

Les Senateurs de Pologne attachés au parti de l'Empereur venoient de lui envoyer une célèbre ambassade. Ils prioient Maximilien de ratifier lui-même les articles, que Henry avoit juré d'observer, & dont les Ambassadeurs de S. M. I. avoient promis l'exécution dans la dernière diette de Varsovie. Ils le supplioient aussi de venir prendre possession de la couronne, avant que le parti opposé eût eu le tems de mettre le Prince Batthory sur le trône. Maximilien, soit qu'il sentît déjà sa mort prochaine, & qu'il ne fût plus occupé que des affaires de l'Empire, soit par paresse naturelle, reculoit toujours la conclusion de ce qu'on souhaitoit de lui. Il demanda, qu'on examinât plus murement ces articles; qu'on les adoucît; qu'on y ajoutât du moins cette clause, (autant qu'il seroit au pouvoir de S. M. I. de les observer.) Enfin il publia un long écrit, où il exposoit ce qui lui paroissoit à réformer dans quelques articles un peu durs, dont Henry, & les autres Rois ses prédécesseurs avoient juré l'observation; & demandoit instamment, que la diette convoquée à Louvicz en délibérât.

Tout cela ne contentoit pas les Ambassadeurs. Ils pressèrent S. M. I. de fixer le terme de son arrivée en Pologne, & d'envoyer ordre à ses agens d'en instruire la diette de Louvicz. Ce fut pour Maximilien un nouveau sujet de délibérer. Il réfléchit, que c'étoit uniquement par respect pour la famille

famille des Jagellons, dont la mémoire étoit en vénération dans toute la Pologne, & en faveur de la Princesse Anne, qui restoit seule de cette famille, que Bathory avoit été élu; que par ce choix les Polonois avoient moins pensé à faire un Roi, qu'à donner un époux à la Princesse. Ces réflexions l'engagèrent à publier un nouvel écrit, par lequel il proposoit aux Seigneurs de transporter ses droits à l'archiduc Ernest son fils, & de lui faire épouser la princesse Anne.

Tandis qu'on perdoit ainsi le tems à disputer, & à chercher de nouveaux délais par des écrits hors de saison, on reçut le 5. de Mars une lettre des Senateurs, & des autres Seigneurs assemblés à Louvicz. Ils se plaignoient fort des retardemens de l'Empereur, comme d'une chose qui leur étoit tout-à-fait préjudiciable. En conséquence ils marquoient, que si S. M. I. ne se rendoit incessamment en Pologne, la couronne alloit devenir nécessairement le partage du premier qui s'en empareroit. Maximilien leur répondit par une lettre adressée à la diette convoquée à Varsovie. Il y proposoit de nouveau le mariage de l'archiduc Ernest avec la princesse Anne. En attendant il prioit les Etats de ne rien statuer au préjudice de ses droits. Il jura ensuite l'observation des articles, qui lui avoient été proposés par les Ambassadeurs, après avoir reçu d'eux le Décret de son élection. Il le fit imprimer le 24. de Mars, & l'envoya signifier aux Etats de Pologne & de Lithuanie.

Telle étoit la situation des affaires de l'Empereur, lorsque Bathory, à la sollicitation des Seigneurs de son parti, quitta brusquement la Transylvanie, dont il laissa le gouvernement au prince Christophle son frère & se rendit en poste en Pologne avec peu de suite. Aussitôt après son arrivée il épousa la princesse Anne, qui le souhaitoit pour mari, & fut couronné solennellement avec elle le premier de May. Il jura auparavant de maintenir les droits, privilèges, & libertés du royaume, comme avoient fait les Rois ses prédécesseurs, entr'autres Casimir, Louis le Grand, Uladiflas I. Jagellon, Jean-Albert, Alexandre, Sigismond I. Sigismond II. Auguste, & Henri; ajoutant, qu'en cas qu'il vînt à y donner la moindre atteinte, il consentoit d'être regardé comme déchu de tous ses droits à la couronne, & que tous les Seigneurs se crussent dès

HENRI
III.
1576.

Le Prince
Bathory se
rend en Po-
logne & est
couronné.

lors libres du serment de fidélité, qu'ils lui avoient juré, comme à leur Roi légitime.

HENRI

III.

1576.

Cette action se passa avec un grand concours de peuple, & un applaudissement général. Stanislas Karnkowski évêque de Wladislaw fit la cérémonie du couronnement, au défaut de l'Archevêque de Gnesne, à qui ce droit appartenoit, & qui s'étoit retiré avec Albert Lanski, & les autres Seigneurs du parti de l'Empereur. Dès que le nouveau Roi fut sur le trône, il fit un Edit, par lequel il les assûroit de l'oubli de tout le passé, & les invitoit à rentrer dans le devoir. Quatre jours après son couronnement il confirma encore solennellement les privilèges spécifiés dans une déclaration qu'il donna; & il permit au Chancelier & au Vice-Chancelier du royaume d'en expédier des copies scellées du sceau de la Couronne à tous les membres de la diette.

Maximilien ne pouvoit manquer d'être infiniment sensible à cet outrage. Aussi se mit-il en devoir d'employer toutes ses forces & celles de ses alliés, pour soutenir les droits de son élection. Dans ces circonstances l'arrivée des ambassadeurs de Moscovie ne pouvoit lui être que fort agréable. L'Ambassade étoit magnifique, & ressenoit bien la vanité de cette nation. Les Moscovites présentèrent à S. M. I. la lettre de Jean leur grand Duc, enveloppée dans un morceau de drap d'or; & ils lui offrirent de réunir leurs forces contre un usurpateur appuyé des secours d'Amurath, l'ennemi commun des Chrétiens. L'Empereur chargea les Ambassadeurs de remercier leur maître de sa part de ces offres obligeantes. Il ajouta, qu'il accepteroit avec plaisir dans l'occasion les secours d'un Prince si bien intentionné; & qu'il le prioit d'en user réciproquement de même à son égard. Le dessein des Moscovites étoit d'allumer la guerre entre les deux prétendants, & de se servir de cette conjoncture pour se rendre maître de la Livonie, sur laquelle ils avoient depuis long-tems des prétentions. Maximilien de son côté s'imaginait qu'entrant en Pologne avec toutes ses forces, tandis que le Moscovite feroit diversion d'ailleurs, il forceroit les Seigneurs Polonois de rentrer en eux-mêmes; que Bathory ne seroit jamais assez fort, pour se soutenir contre deux si puissans Princes, & se croiroit trop heureux de pouvoir retourner en Transylvanie.

Vincent Lauro étoit alors Nonce de S. S. en Pologne. Après le départ de Henri, lorsqu'il avoit vû les choses tourner à un interrègne, & par conséquent à une nouvelle élection, il avoit mis tout en usage, pour que la maison d'Autriche y eût quelque part. La division s'étoit mise parmi les Seigneurs; les suffrages s'étoient partagés; cependant Lauro ne s'étoit point découragé; il avoit écrit lettres sur lettres à l'Empereur; & lui avoit fait écrire par l'archevêque de Gnesne, & par le prince Laski, qui étoient à la tête de la faction impériale, pour le presser de venir incessamment prendre possession de la couronne, qu'une élection légitime lui avoit donnée. Il vit avec douleur la prudence hors de saison, où la paresse naturelle de Maximilien, rompre toutes ses mesures. Batthory élu par le parti opposé venoit d'épouser la princesse Anne, & de se faire couronner. Lauro ne voulut point voir le nouveau Roi. Cette démarche lui auroit paru préjudicier aux droits de l'Empereur, qu'il soutenoit. Ainsi il prit le parti de se retirer pour quelque tems à Breslau en Silesie.

Ce fut de-là que, pour prévenir une guerre sanglante, où tout paroïssoit disposé, Lauro fit des propositions d'accommodement, qui ne lui sembloient, ni désavantageuses au nouveau Roi, qui étoit déjà en possession du trône, ni honteuses pour Maximilien & pour sa maison, qui s'en voyoient exclus. Elles contenoient : Que puisque l'âge du nouveau Roi & de la Reine ne permettoit pas d'espérer qu'il fortît des enfans de leur mariage, & que d'ailleurs les archiducs Ernest & Maximilien paroïssent suspects à la Pologne, pour rétinir les deux partis, l'archiduc Mathias épouserait la fille du roi de Suède : Qu'en faveur de ce mariage la jeune Princesse seroit dès-à-présent déclarée unique héritière de la reine de Suède sa mère, & de la reine Anne sa tante, soit pour les biens du royaume de Naples, revenant de la succession de Bonne Sforce son ayeule, soit pour ceux du duché de Brunswic : Que l'Empereur interposeroit son autorité, pour que la reine Anne en percût les revenus sa vie durant.

Que cependant l'archiduc Mathias, qui donnoit déjà de belles espérances, seroit élevé avec la Princesse son épouse auprès de la reine de Pologne, afin d'apprendre la langue, & de se faire peu à peu au génie & aux mœurs de la nation :

HENRI
III.
1576.

Le Nonce du Pape propose un accommodement.

HENRI
III.
1576.

Que par-là on verroit ce jeune Prince, sorti lui-même du sang des Jagellons, & arriere petit fils du roi Casimir III. relever en Pologne cette ancienne maison, à qui le royaume étoit si redevable : Que dans cette espérance, du consentement du Roi & de la Reine, les deux jeunes époux seroient dès-à-present couronnés: Que l'histoire de Pologne fournissoit assez d'exemples de ce procédé: Qu'ainsi le prince Hedwige sous le roi Louis, Uladilas sous Jagellon, avoient été déclarés par les Etats héritiers présomptifs de la couronne; qu'on venoit même de voir depuis peu Sigismond Auguste proclamé Roi, couronné même du vivant de Sigismond son père: Q'outre cela, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient naître dans la suite, le prince Batthory s'engageroit à ne se point remarier, advenant le décès de la princesse Anne, comme la Reine promettrait aussi, en cas que le Prince mourût le premier, de ne point prendre d'autre époux: Que d'un autre côté, si la princesse de Suède venoit à mourir avant l'archiduc Mathias, ce Prince ne pourroit se remarier que du consentement de la reine Anne; & que supposé que le Prince décédât avant la Princesse, elle ne pourroit épouser d'autre que l'archiduc Maximilien.

Elles sont
rejetées par
le prince Bat-
thory.

Ces propositions paroissoient au Nonce très-avantageuses pour la religion, & très-propres à entretenir l'union entre ces Princes. D'ailleurs il ne doutoit nullement, qu'en assurant les droits & privilèges de la Pologne, elles ne fussent acceptées, si le Pape vouloit s'en mêler. Il en écrivit au Saint Pere; & sur le champ le cardinal de Moron doyen du sacré Collège eut ordre de partir, pour négocier cette affaire avec l'Empereur & le roi de Pologne. Moron se rendit à Breslau, où il s'aboucha avec le Nonce. Mais il trouva Batthory absolument éloigné de cet accommodement. Il traita ces propositions de nouveautés, qui bleissoient également tous les droits divins & humains, qui établissent la liberté des mariages; & il répondit fièrement, que ce n'étoit pas au vaincu de vouloir avec des droits chimériques donner la loi, mais au vainqueur. Ainsi le Cardinal reprit la route d'Italie, sans remporter aucun fruit de son voyage. Le Nonce resta en Pologne, où il eut encore dans la suite quelques conférences avec le nouveau Roi; mais il ne gagna pas davantage sur son esprit.

Sur ces entrefaites , l'Empereur congédia les ambassadeurs de Moscovie , & se rendit à Ratisbonne. Là il fit solliciter sous main les princes de l'Empire , & les autres membres de la diette , de lui accorder des secours pour soutenir les droits de son élection. Dans cette vûë il envoya aussi des Ambassadeurs aux rois de Suède & de Dannemarck. Ils eurent ordre d'engager ces couronnes à joindre leurs armes aux siennes contre un Prince vassal du Turc , qui sembloit vouloir triompher de l'Empire & de ses alliés.

Tandis que cette affaire se traitoit à la diette , la noblesse du Buchaw , país de la dépendance de l'abbé de Fulde , situé entre la Turinge , la Saxe , & la Franconie , demanda le 29. de Juin , qu'il lui fût permis de professer librement la confession d'Ausbourg. A son exemple ceux d'Eirsfeldt , sujets de l'électeur de Mayence , proposèrent la même chose. Enfin ceux de Westterwald , & les autres comtes du Rhin , présentèrent une requête , pour obtenir que ceux de leurs enfans qui avoient embrassé la confession d'Ausbourg , fussent admis dans les Chapitres , & que ceux des Chanoines , qui professoient la même doctrine , pussent jouir de tous les droits , & des privilèges de leurs bénéfices.

Ces demandes n'étoient pas nouvelles. On les avoit faites dès l'année précédente ; & l'Empereur avoit remis à y répondre au tems de la diette. Pour lors les Protestans pressoient plus vivement que jamais , & menaçoient , si on ne les satisfaisoit pas , de ne point contribuer aux frais de la guerre contre le Turc. Ils étoient soutenus par tous les députés des Princes & des villes de la confession d'Ausbourg , qui regardoient cette affaire comme la leur propre. La prudence & l'équité du prince Auguste électeur de Saxe arrêta leurs poursuites. Il représenta au parti : Qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Empereur d'obliger les Ecclésiastiques , contre les termes exprès des traités de pacification , à permettre dans les país de leur dépendance d'autre religion que celle qu'ils suivoient eux-mêmes ; qu'autrement on pourroit aussi forcer les Protestans d'accorder aux Catholiques de leurs Etats l'exercice libre de leur religion : Que pour ce qui étoit des bénéfices & des dignités Ecclésiastiques , les Etats de la confession d'Ausbourg avoient déjà fait à Ratisbonne l'an 1556. leur protestation

HENRI
III.
1576.

Requête des
Protestans à
la diette de
Ratisbonne.

HENRI III.
1576.
Mort de l'empereur Maximilien.

sur cet article : Que l'année suivante l'empereur Ferdinand avoit déclaré par un acte public, qu'il ne prétendoit point qu'ils pussent être inquiétés sur ce fait : Qu'il étoit par conséquent dangereux de remuer mal-à-propos cette affaire ; qu'il étoit à craindre, en voulant y donner des explications nouvelles, qu'on ne rendît douteux un droit dont ils avoient jouï constamment jusqu'alors.

Cependant l'orage qu'on voyoit se former contre la Pologne, tenoit tout le Nord en suspens. Un accident imprévu délivra la maison d'Autriche de cette inquiétude, & le prince Batthory du soin de porter ses armes de ce côté-là. Accablé de travaux, ou affoibli par les maladies continuelles l'empereur Maximilien, après avoir rendu mille services à la Chrétienté mourut pendant la diette, & pour ainsi dire, entre les bras de l'Empire le 12. d'Octobre. Il étoit âgé de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné douze.

C'étoit un Prince d'une merveilleuse égalité d'ame, d'une prudence & d'une équité rares, à qui il ne manquoit pour être le plus grand de tous les Monarques, qu'un peu plus de bonheur & de santé. Obligé d'entrer dans les différens dont l'Eglise d'Allemagne étoit depuis long-tems agitée, il sçut, sans s'éloigner en rien de la religion de ses pères, ne donner aucun lieu aux Protestans de se plaindre de lui. Toujourns fixe dans un juste milieu, qui sans exclure la réforme ne l'admettoit pas absolument, il tint la même conduite, même après la conclusion du Concile de Trente. Il obtint du Pape pour l'Allemagne la communion sous les deux espèces ; & s'il n'y vit pas aussi le mariage des Prêtres établi, ce ne fut pas manque d'en avoir souvent sollicité S. S.

Maximilien eut plusieurs enfans de son mariage avec la princesse Marie, sœur de Philippe roi d'Espagne. Ceux qui lui survécurent furent Rodolphe, qui lui succéda à l'Empire, l'archiduc Ernest, qui mourut dans la suite aux Païs-bas, les Archiducs Mathias, Maximilien, le cardinal Albert, & Venceslas. De ses deux filles l'archiduchesse Anne, qui étoit l'aînée, fut mariée à Philippe, & Elizabeth la cadette à Charles IX.

De l'électeur Palatin.

La mort de Maximilien fut suivie peu de jours après de celle de Frideric de Bavière électeur Palatin décédé à Heidelberg

le 26. d'Octobre à l'âge de soixante ans. C'étoit un des Princes de son tems le plus droit , le plus libéral , le plus humain , le plus bienfaisant ; du reste grand défenseur de la confession Helvétique , qu'il introduisit le premier en Allemagne , & qui est suivie par les Protestans de France. Par-là il se mit mal dans l'esprit des Princes & des autres membres de l'Empire , qui suivent la confession d'Ausbourg. Ce fut aussi uniquement ce qui l'engagea à prendre le parti de nos Réformés , qu'il aida si constamment de ses forces & de ses conseils , quelque chose qui pût lui en coûter ; jusque-là qu'il avoit résolu de leur envoyer le prince Jean Casimir un de ses fils. Ce fut lui-même qui entra cette année en France à la tête d'une armée pour les secourir. Après la mort de Frideric , Louïs l'aîné de ses fils lui succéda à l'Electorat. Ce Prince au grand contentement de tous les membres de l'Empire , commença par rétablir l'usage de la confession d'Ausbourg dans ses Etats , & en chassa tous les Ministres de la confession Helvétique. Ils se retirèrent à Spire , qui étoit de la dépendance du prince Jean Casimir.

Le duc Jean Albert de Mekelbourg , fils du duc Albert IV. petit-fils de Magnus II. avoit précédé l'Electeur Palatin. Il mourut le douze de Février. Quelque tems auparavant ce Prince , à l'exemple de son frère Ulric , plutôt que de son propre mouvement , avoit fort maltraité les habitans de Rostoch. Dans la suite il répara magnifiquement le mal qu'il leur avoit fait. Il rétablit l'Académie de cette ville qui étoit absolument tombée , & y attacha des revenus considérables , qu'il prit sur les biens des Abbaïes , que les autres Princes détournoient à leur profit. Jean Albert eut deux fils de son mariage avec la princesse Sophie fille d'Albert duc de Prusse , Jean & Sigismond Auguste , qui survécurent à leur père. Ils furent mis sous la tutelle du Prince Ulric leur oncle , & des électeurs de Saxe & de Brandebourg leurs cousins germains.

Le rétablissement de l'Académie de Rostoch me fait souvenir d'une autre , fondée cette année à Helmstadt en Saxe par Jule duc de Brunswick. Il en composa lui-même les statuts , de concert avec Martin Chemnitius , & assigna des revenus suffisans aux Professeurs dont elle devoit être composée.

HENRI
III.
1576.

Du duc de
Mekelbourg.

Etablissement
de l'Académie
d'Helm-
stadt.

HENRI III. Il voulut même que le prince Jule Henri son fils en fût le premier Recteur. Ce jeune Prince en fit l'ouverture le 15. d'Octobre, qui étoit le jour de sa naissance.

1576. Il y avoit déjà cinquante ans que ceux de Lubek étoient en possession de l'isle de Bornholm située sur la mer Baltique. Frideric I. roi de Dannemarck la leur avoit cédée pour un tems, en dédommagement des frais qu'ils avoient faits dans la guerre qu'il eut à soutenir pour délivrer ce Royaume de la domination tyrannique de Christiern II. son neveu. Enfin ce terme expiré, ils la remirent de bonne foi au roi Frideric II. son petit-fils.

Morts illustres.

Guillaume Xylander.

L'Allemagne perdit cette même année Guillaume Xylander d'Ausbourg. C'étoit un homme qui sçavoit parfaitement le Grec & le Latin, un des plus versés de son tems dans tout genre de littérature & dans la connoissance de l'antiquité, fameux outre cela par son habileté dans la Philosophie & les Mathématiques. Il fut toujours très-pauvre; aussi disoit-on qu'il composoit plutôt pour le gain que pour la gloire. Nous avons de lui plusieurs ouvrages dont il a enrichi la république des Lettres. Il en avoit promis encore bien davantage; & certainement avec l'érudition & le génie qu'il avoit, il se seroit acquitté envers le public, si une mort prématurée n'eût arrêté ses desseins. Il n'avoit que quarante ans, lorsqu'il mourut accablé de travaux à Heidelberg, où il étoit professeur.

Similer.

Après lui mourut à Zurich le second de Juillet, Josias Simler natif de Cappel en Suisse, à peine âgé de quarante-cinq ans. Aimable par sa candeur, il étoit encore d'une érudition profonde qui ne le rendoit pas moins estimable. Successeur de Pierre Martyr dans la chaire de Zurich, il exerça principalement sa plume contre les sectateurs de Paul de Samosate, d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, & contre les Tritheïtes, nouveau genre d'hérétiques que l'enfer semble avoir vomé de notre tems en Pologne. Il étoit d'ailleurs très-versé dans les autres sciences, sur-tout dans les mathématiques où il avoit fait de grands progrès, & qu'il professa long-tems avec honneur. Elles lui sont encore redevables de plusieurs instrumens ingénieux qu'il inventa. Enfin il excella aussi dans les belles Lettres. Il composa une histoire de la république des Lettres, une autre des peuples habitans des Alpes & du Valays;

Valays ; & il se dispoſoit même à donner au public la continuation de l'hiſtoire de ſon païs , que le ſçavant Gille Tſchud avoit autrefois commencée en ſa langue ; une étude continue , & les douleurs violentes de la goutte & de la pierre qui ne le quittoient preſque point , l'empêchèrent d'exécuter un deſſein ſi avantageux à la république littéraire ; & une mort prématurée fit évanouir toutes les eſpérances qu'on avoit conçûs des travaux d'un ſi honnête homme. Jean Guillaume Stuk fit ſon oraïſon funébre.

La mort enleva encore à l'Allemagne Conrad Hereſbach célèbre par ſa naiſſance & ſon érudition. Il étoit né au château d'Hereſbach , place appartenante à ſa famille dans le duché de Cleves , & mourut le quatorze d'Octobre , âgé de ſoixante & douze ans , dans ſa maiſon de campagne de Lorinſfaulen. Il a mis au jour un ſçavant commentaire ſur les Pſéaumes. Il travailla auſſi dans ſa retraite après pluſieurs autres auteurs , à un ouvrage ſur les travaux de la campagne. Au reſte la douceur de ſon caractère ne le fit pas moins regretter dans ſa famille , que la ſcience l'a rendu recommandable au public.

George Joachim ſurnommé *Reticus* , parce qu'il étoit du païs des Grifons , termina les événemens de cette année. Il étoit très-habile dans les mathématiques , ſur-tout dans l'aſtronomie ; & il ne s'y eſt pas moins rendu fameux que Regiomontan , Copernic , & Reinoldus. Il mourut d'une fluxion de poitrine à Caſſovie dans la haute Hongrie le quatre de Décembre , âgé de ſoixante ans. Il a mis peu d'ouvrages au jour. Le catalogue que Simler nous a laïſſé dans ſa bibliothèque de ceux auſquels il avoit deſſein de travailler , auroit fait ſouhaiter aux ſçavans de les voir exécutés par cet admirable génie.

Cette même année mourut à Rome un homme d'un grand nom ; mathématicien célèbre , ou medecin fameux , tel qu'on voudra l'appeller , en un mot Jerôme Cardan natif de Milan. Jamais caractère ne fut plus ſujet à mille contradictions , ni vie plus remplie d'inégalités ; ſoit ſimplicité , ſoit grande liberté d'eſprit , il a écrit de lui-même des choſes qu'on n'attendroit jamais d'un homme de lettres ; & il en apprend plus lui ſeul , que le plus habile hiftorien ne pourroit en faire

HENRI
III.
1576.

Conrad He-
reſbach.

George Joa-
chim Retti-
cus.

Cardan.

HENRI
III.
1576.

comprendre. Je le rencontrai à Rome quelques années avant sa mort, habillé d'une façon toute extraordinaire. Je lui parlai même, & je ne pouvois assez m'étonner de ne trouver dans un homme si fameux par ses ouvrages, rien qui répondît à cette haute réputation qu'il avoit. C'est ce qui me fit admirer davantage la pénétration de Jule Cesar Scaliger. Car dans la critique que ce sublime esprit entreprit de l'ouvrage que Cardan intitule *de subtilitate*, il a marqué avec une justesse merveilleuse toutes les inégalités de cet auteur. Ici c'est un génie divin, dans un autre endroit il semble qu'il ait moins de sens commun qu'un enfant. Cardan travailla beaucoup sur l'arithmétique, & y fit plusieurs découvertes. Il étoit d'ailleurs très-versé dans l'astrologie judiciaire. Ses prédictions dont l'événement parut souvent au-dessus de toutes les règles de l'art, infatuèrent bien des gens de cette espèce de science. Mais le comble de la folie, ou plutôt de l'impiété, fut de vouloir assujettir le Créateur lui-même, aux loix chimériques des astres. C'est pourtant ce que Cardan prétendit en tirant l'horoscope de Jesus-Christ. Il mourut âgé de 75. ans moins trois jours, l'an & le jour qu'il avoit prédit; c'est-à-dire, le vingt-un de Septembre. On crut que pour ne pas en avoir le démenti, il avança sa mort en refusant de prendre aucun aliment. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise de S. André, & transporté ensuite à Milan, où il fut enterré à S. Marc dans le tombeau de ses ancêtres.

Affaires de
 Flandre.

D'un autre côté, la fortune toujours inconstante changea beaucoup cette année la face des affaires en Flandre. Tandis que les députés assemblés à Breda perdoient le tems à produire de part & d'autre bien des écrits inutiles, le prince d'Orange travailloit à se rendre maître de Crimpen, & par conséquent à reprendre la Brille.

Crimpen est un Fort à cinq angles que le baron d'Hierges avoit fait élever sur une digue assez proche de l'isle de Schoonhoven. Ce poste étoit avantageux pour faire une descente dans la haute Hollande. Le Prince avoit une flotte pour empêcher le secours d'entrer dans la place. Aussi Ferdinand de Tolède qui espéroit en venir à bout par la digue, le tenta-t'il inutilement. Après avoir tenu long-tems ses troupes exposées à un froid très-piquant, il reconnut enfin qu'il n'y avoit pas

moyen de sauver la place. Ainsi il avertit les assiégés de faire une capitulation honorable. Les vivres manquoient dans le Fort. Il se rendit le trois de Février.

HENRI
III.

1576.

Cependant le Colonel Mondragon continuoit le siège de Zirikzée , commencé l'année précédente. Arnold de Dorp , qui dans plusieurs rencontres s'étoit acquis parmi ses compatriotes une grande réputation de sagesse & de probité , commandoit dans la ville. Il avoit sous lui Juste de Vanden-Eynden , Jean Crom , Nicolas Bernard , Ambroïse le Duc , Antoine de Bommel , Nicolas de la Porte , Eloi Rudam , & Nicolas Plucket. Par leur avis le Commandant fit fortifier avec toute la diligence possible une éminence , qui par la suite des tems s'étoit formée au midy de la ville , des cendres des Salines qui s'y étoient rassemblées. On tira vers le Nord une tranchée qui renfermoit environ cent arpens de terrain ; on rompit les digues , tout le país fut inondé ; & les eaux ne laissèrent pas une seule place où les assiégeans pussent camper commodément.

En même tems ceux de Zirikzée , sous prétexte de penser à se rendre , ne cherchoient qu'à tirer le siège en longueur. Leur dissimulation alla si loin que les Espagnols s'imaginèrent qu'ils agissoient sérieusement. Ce bruit effraya même les confédérés de Hollande , & des autres provinces. Enfin , las de tromper les Espagnols , les assiégés , après avoir profité de ce délai pour prendre toutes leurs mesures , publièrent une apologie afin de justifier leur conduite dans l'esprit de leurs alliés. Cependant les sorties étoient fréquentes. Le vingt-huit de Janvier la flotte des assiégés vint attaquer celle des ennemis. L'action fut considérable , & les confédérés se virent obligés de regagner leur port avec perte. Trois jours après ils sortirent pour la réparer , & coulèrent à fond deux navires Espagnols. Enfin le 6. de Février , vingt-deux vaisseaux chargés de vivres entrèrent dans la place , malgré toute la résistance des assiégeans..

Mondragon qui avoit prévu ce qui arriva , avoit demandé quelques galères & des vaisseaux plats , pour prévenir cet accident. Ils arrivèrent enfin peu de tems après , & se postèrent dans le canal qui mene à la ville ; en même tems les Espagnols coulèrent à fond à l'entrée du port six corps de

navires. ; élevèrent un Fort sur la digue, & y pointèrent deux
HENRI pièces de canon pour fermer tout passage aux secours. Afin
III. de rendre l'entreprise encore plus difficile, ils songèrent à
1576. boucher entièrement l'entrée du port, en élevant dans la
 mer une estacade composée de pieux & de poutres enclavées,
 & on commença à y travailler.

Mort de D.
 Louis de Re-
 quefens.

Tel étoit l'état du siège, lorsque Dom Louis de Reque-
 fens, sur la nouvelle qu'il reçut que la cavalerie Espagnole
 repandue dans les garnisons, s'étoit soulevée sous prétexte
 qu'on ne la payoit point, partit d'Anvers jusqu'où il s'étoit
 avancé, pour être à portée du camp, passa à Malines, & se
 rendit à Bruxelles. Là il fut attaqué d'une fièvre violente &
 maligne qui l'emporta le cinq de Mars.

C'étoit un homme d'une modération extrême, & d'une
 grande expérience. C'est ce qui engagea Philippe à l'envoyer
 dans les Païs bas, persuadé que par une conduite toute op-
 posée à celle que le duc d'Albe avoit tenuë, il rameneroit ces
 provinces dans le devoir. Ce Prince s'imagina que la douceur
 & l'équité du nouveau gouverneur, feroit oublier la rigueur
 inflexible de celui à qui il alloit succéder; & qu'il continue-
 roit la guerre en Flandre de façon à faire comprendre aux
 peuples, qu'il seroit toujours prêt de mettre les armes bas,
 d'enfvelir la memoire du passé, & d'accorder grace entière,
 dès qu'on rentreroit dans l'obéissance. Philippe ne retira
 pourtant pas de ce choix l'avantage qu'il avoit espéré. Dom
 Louis trouva en entrant dans son gouvernement, le feu de la
 révolte plus allumé que jamais. Les plaies que la tyrannie
 du duc d'Albe avoit faites, saignoient encore. Dom Louis se
 vit donc forcé, pour maintenir l'autorité royale dans ces
 provinces, de soutenir une guerre que son prédécesseur avoit
 commencée; & les Flamans ne sentirent que la continuation
 de la guerre, ils ne s'apperçurent point du changement de
 gouverneur.

Avant que de partir pour les Païs-bas, Dom Louis avoit
 reçu de Philippe un pouvoir par écrit, de se nommer en cas
 de mort, un successeur pour gouverner ces provinces jusqu'à
 ce que S. M. C. y eût pourvû. On prétend même qu'il avoit
 des ordres secrets de remettre spécialement le commande-
 ment des armées au comte Ernest de Mansfeld, & la direction

des finances avec les autres affaires, au comte Charle de Barlaymont ; mais la maladie du gouverneur fut si violente, & sa mort si précipitée, qu'il ne put, ni parler aux Seigneurs, ni exécuter les ordres de la cour d'Espagne.

Le gouvernement se trouvoit donc sans maître à la mort de Dom Louis. Le conseil d'Etat s'en empara, & résolut de l'exercer jusqu'à ce que l'Espagne se fût expliquée. Quoique Philippe ne se fût pas attendu que le gouverneur mourroit sans nommer de successeur, cependant lorsqu'il apprit que le conseil d'Etat s'étoit rendu maître de l'autorité souveraine, cette nouvelle ne l'embarassa point ; au contraire on lui conseilla de prendre cette occasion pour éprouver si ce nouveau gouvernement ne rameneroit point les Flamans révoltés contre la domination Espagnole. Philippe suivit ce conseil. Il écrivit à toutes les villes & à tous les gouverneurs des Païs-bas, qu'il avoit remis toute son autorité au conseil d'Etat, & qu'il vouloit que dans la suite on lui obéît comme à lui-même jusqu'à ce qu'il en eût autrement ordonné. En conséquence, le comte de Mansfeld qui étoit alors à Luxembourg, se rendit à Bruxelles, afin de prendre de concert avec les autres membres du Conseil, des mesures pour le gouvernement.

Avant sa mort D. Louis avoit taché de remédier au soulèvement de la cavalerie Espagnole. Il n'avoit point d'argent à lui donner ; il se contenta donc pour arrêter les courées de ces mutins, de publier un Edit par lequel il permettoit aux païsans de prendre les armes, & de repousser la force par la force. Faute capitale, écrit Mendoze, que l'envie de gagner l'amitié du peuple fit commettre au gouverneur. Par cet Edit il put bien pour un tems réprimer la sédition ; mais il ne satisfit pas les séditieux. A peine fut-il expiré, qu'on vit après la prise de Zirikzée le feu de la révolte se rallumer, & comme une autorité légitime venoit de mettre aux peuples les armes à la main, rien ne fut capable de les leur faire quitter dans la suite.

La mort de Dom Louis avoit été précédée de celle de Chappin Vitelli marquis de Cetona, dont nous avons souvent fait mention en parlant des affaires de Flandre & d'Italie. Il avoit d'abord été long-tems au service de Côme de Medicis Grand duc de Toscane. Ce Prince le donna ensuite

HENRI
III.

1576.

HENRI
III.
 1576.

à Philippe , comme un homme de tête & de main , lorsque le duc d'Albe fut envoyé dans les Païs-bas. Vitelli y exerça la charge de Maréchal de camp , & s'en acquitta avec honneur. Sa mort arriva fort malheureusement. Il passoit en carrosse sur les digues qui sont proche de Schowen ; l'équipage versa & Vitelli qui étoit fort replet , se trouva dangereusement blessé de cette chute. On voulut le remener à Anvers ; mais il mourut en chemin. On crut cet accident prémédité. Le Marquis avoit des ennemis & des rivaux ; & on le soupçonnoit d'avoir , au préjudice de l'Espagne , informé sous main le Grand Duc de quelques desseins secrets de Philippe.

Suite du siège de Zirikzée.

Cependant le projet des Espagnols devant Zirikzée avoit réüssi. Une clôture de pieux & de poutres enchaînés les uns dans les autres , & enfoncés dans la mer , fermoit absolument l'entrée du port. L'ouvrage avoit été entrepris au commencement de Février , & se trouva exécuté le vingt-deux de Mars. Mais Mondragon ne put arrêter par là les forties des assiégés. Au défaut du canal , leur flotte parut dans la plaine que l'inondation avoit renduë navigable ; attaqua les vaisseaux que Mondragon dans l'absence de D. Sanche d'Avila avoit mis à la garde des digues , les en chassa , & en coula un à fond.

Enfin le quatre d'Avril , les vaisseaux de Biscaïe mouillèrent au port voisin du camp avec les troupes Espagnoles qu'ils portoient. Mondragon retint cette flotte. Ce nouveau renfort n'empêcha point les confédérés de se présenter le dix du même mois pour entrer dans la ville. Ils étoient suivis de plusieurs bateaux chargés de vivres. Leur attaque se fit par le canal. Mondragon qui se trouva en personne à cette action défendit courageusement l'estacade & repoussa les ennemis. Ils ne se rebutèrent point. Deux jours après leur flotte renforcée fit une nouvelle tentative du côté de Dreischer. Mais leur entreprise n'aboutit qu'à brûler une galère Espagnole , tandis que la marée qui leur étoit contraire , leur emporta deux vaisseaux de charge.

On scut alors au camp par le rapport des espions , que le dessein du prince d'Orange étoit de tenter un dernier effort avec des forces plus nombreuses que les précédentes. Déjà , comme dans les sièges de Leyde & de Harlem , il avoit averti

les assiégés par le moyen d'un pigeon, de faire une sortie par la plaine, tandis que lui-même attaqueroit les Espagnols du côté du canal. Dans cette vûë il avoit commandé deux grands vaisseaux de guerre qui devoient se poster au milieu de l'écluse, pour de là faciliter une descente sur la digue. Sur cet avis Mondragon pensa à prévenir le Prince. Il fit ouvrir un canal dans le país de Duveland, depuis Vianen jusqu'à la tête du havre; & y posta une bonne garde que les ennemis ne pouvoient attaquer du côté de la plaine, & qui se trouvoit soutenuë par le canon des digues.

Ce fut le 12. de Juin que le prince d'Orange suivi de Philippe de Hohenlo & de Louis Boifot amiral de Zélande, parut avec sa flotte à la vûë des Espagnols. Il avoit détaché d'abord vers la digue de Borndam une grande Houlique de douze cens tonneaux, nommée Job Janssen. Boifot la commandoit en personne avec six cens hommes de débarquement. Ce vaisseau prodigieux avoit son mâât couronné d'une espèce de guérite assez vaste pour contenir grand nombre de troupes, & si solide, que de là, à la faveur de la marée, les ennemis avec leur artillerie & leur mousqueterie pouvoient foudroyer les Espagnols jusques dans leurs retranchemens. Mais le reflux le fit échouer contre des bans, où il se vit exposé à tout le feu des assiégeans, qui le criblèrent de coups de canon. Cependant le retour de la marée le releva sur le soir. On le radouba avec de la mouffe & de l'étoupe; on lui ôta même une grande partie de sa charge, afin de tâcher de le mettre en sûreté, lorsque la mer deviendroit plus haute. Mais tous ces soins furent inutiles. L'artillerie des Espagnols recommença à jouer, & le coula à fond. Les confédérés y perdirent trois cens hommes, le reste se jeta dans des barques, qui vinrent au secours. Pour Boifot, après avoir lutté contre les flots à la faveur d'une planche, il se noya dans les ténèbres. Le prince d'Orange montoit un autre grand vaisseau, nommé le Lion, & suivoit Job Janssen. Il fit tout son possible pour sauver l'Amiral; mais ce fut inutilement. Lui-même fut obligé de penser de bonne heure à la retraite.

Après tant de tentatives toujours suivies d'un si mauvais succès, il ne restoit plus aux assiégés aucune espérance de secours. Par leur ordre un soldat forti de la ville la nuit

HENRI
III.
1576.

HENRI III.
1576.

suivante, alla proche de la colline des salines, où Manuel Dorria avoit son quartier, planter dans terre un bâton avec une lettre, par laquelle ceux de Zirikzée marquoient qu'ils étoient prêts de se rendre pourvû qu'on leur accordât une capitulation honorable. Sur cet avis, Mondragon leur fit sçavoir qu'il ne demandoit que le tems de s'instruire des intentions du Conseil; qu'après cela ils le trouveroient très-disposé à leur accorder des conditions raisonnables. On convint donc: Qu'Arnold de Dorp fortiroit de sa place avec huit enseignes, & quatorze cens hommes de la garnison: Qu'on ne toucheroit point à leurs équipages: Qu'on leur fourniroit des vaisseaux & une escorte, pour être conduits en lieu de sûreté: Et que pour racheter le pillage de leur ville, les habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarrete Contador fut commis pour l'imposition & la levée de cette somme; & Mondragon entra le second de Juillet en triomphe dans Zirikzée, où il mit garnison.

Nouvelle
révolution en
Flandre.

Les Espagnols perdirent tout le fruit d'un succès si heureux par un accident, qui ne pouvoit arriver plus mal-à-propos. L'infanterie, que le Général avoit dispersée dans différens postes de l'Isle, & à qui il étoit dû vingt montres, soit que l'exemple tout récent de la cavalerie fût contagieux pour elle, soit par cette fierté si ordinaire aux troupes Espagnoles après une victoire, se souleva. Ce fut l'origine d'une révolution plus funeste à ces provinces naturellement remuantes, que tout ce qui avoit précédé. Jusque-là les Etats de Flandre avoient toujours tenu pour leur Prince, contre ceux qui demandoient la réforme. Mais cet événement fut comme le signal d'une révolte générale, qui les lia dès-lors avec les Protestans. Et combien de tems n'en coûta-t'il pas à Dom Juan d'Autriche, pour les amener à abandonner le parti, & à rentrer dans le devoir!

Le prince d'Orange cependant pensoit à profiter habilement de ces mouvemens. Il écrivit sous-main aux principaux Gouverneurs des villes, & même aux membres du Conseil de Flandre, pour les attirer à son parti. Il les exhortoit à penser enfin sérieusement à leur sûreté, & à celle de tant de peuples, & à ne plus confondre leurs intérêts avec ceux des perturbateurs du repos public. Ce n'étoit point à eux, disoit-il,

disoit-il, qu'on en vouloit ; on n'attaquoit que les Espagnols, dont l'ambition & l'avarice insatiable avoient allumé dans les Pais-bas une guerre, qui duroit depuis si long-tems, & qu'on cherchoit encore à rendre éternelle : il leur représentoit qu'après avoir été si souvent trompés, le tems étoit venu de reconnoître enfin leur erreur ; qu'ils devoient se souvenir de la liberté qu'ils avoient reçûe de leurs ancêtres, & se lier plutôt avec leurs concitoyens, qu'avec des étrangers ; que c'étoit le seul & unique moyen de donner la paix aux Pais-bas.

Ces lettres ne manquèrent pas de produire leur effet sur des esprits prévenus de l'amour de la liberté, & dégoûtés d'une guerre ruineuse. Déjà on ne parloit plus que de liberté. On murmuroit contre les garnisons, qu'on commençoit à regarder comme un fardeau insupportable ; & on demandoit assez hautement l'abolition des impôts qu'il falloit lever pour les entretenir. La Flandre sur-tout paroissoit la plus animée. Ainsi le Conseil d'Etat ordonna d'abord qu'on licenciât les Allemans. Le régiment du comte Annibal d'Altemps tout dévoué à l'Espagne, qui étoit alors en garnison à Anvers, fut le premier congédié. On en retint seulement cinq compagnies, dont on donna le commandement à Cornille d'Eynden lieutenant du Comte. A la place de ces troupes, on fit entrer dans la ville le régiment d'Othon comte d'Ebersteyn, qu'on crut plus attaché aux Flamans.

Cependant le régiment de François de Valdes, & les garnisons Espagnoles répandues dans la Hollande, s'étoient joints aux séditieux. Ce renfort accrut leur audace ; il leur sembla qu'ils n'avoient plus qu'à oser. Leurs principaux Officiers qu'on leur avoit envoyés, avoient inutilement tenté de les gagner. Enfin le comte de Mansfeld, qui avoit beaucoup de crédit sur eux, alla lui-même les trouver à Herentals. Là il mit tout en usage pour engager ces mutins à rentrer dans le devoir. Prières, caresses, menaces, tout fut employé pour leur faire abandonner un parti également pernicieux & criminel. Il leur représenta jusqu'au danger & à la honte, auxquels ils alloient exposer leur nation. » Que » vous serviront, leur dit-il, tant de travaux essuyés, tant » de gloire que vous avez acquise, si après toutes ces guerres

HENRI
III.
1576.

HENRI III. 1576. » si heureusement terminées, prêts de recueillir le fruit de
 vos victoires, vous vous en frustrez vous-mêmes par une
 fierté hors de saison ? Peu de tems suffira pour instruire le
 Prince de ce qui se passè, & pour satisfaire aux promesses
 qu'on vous a faites. Ce court espace doit-il tant vous coû-
 ter à attendre ? Non, ce n'est point une valeur fougueuse,
 qui fait réussir les grandes entreprises. Il n'y a que la conf-
 tance, qui en vienne à bout. C'est la vertu propre de la
 nation Espagnole. C'est par-là qu'on l'a vûë pénétrer heu-
 reusement dans ces royaumes éloignés, que nos pères n'a-
 voient point connus ; lutter contre le tems & les incom-
 modités d'un climat étranger ; & s'assurer enfin la posses-
 sion d'un païs, où sa valeur l'avoit introduite. Tout cède
 d'abord à l'effort des autres nations ; rien n'est invincible à
 leurs armes. Mais bientôt ce premier feu se rallentit : elles
 perdent ensuite avec honte, & souvent après bien du sang
 répandu, ce qu'elles avoient eu l'honneur de conquérir.
 Qu'il me soit permis de le dire, sans prétendre offenser des
 peuples jaloux ; il ne faut pas aller bien loin pour en trou-
 ver des exemples. Souvenez-vous donc de vos victoires :
 Souvenez-vous de la fidélité que vous avez jurée au meil-
 leur de tous les maîtres. Ce ne sont pas seulement ses in-
 térêts ; c'est la cause de Dieu même, qu'il soutient. Ne
 l'abandonnez pas dans une loüable entreprise ; & en vou-
 lant poursuivre vos droits avec trop de vivacité, ne ré-
 duisez pas au désespoir des peuples, que la force, ou le
 repentir commencent à ramener au devoir. Encore un peu
 de constance. Un instant va vous rendre avec usure ce que
 vous demandez si justement, & vous mériter de plus la
 gloire d'avoir conquis & pacifié la Flandre.

Tant de sages remontrances, tant d'hommes de considé-
 ration employés à cette négociation, ne furent pas capables
 de ramener ces déterminés. Alors donc le soulèvement devint
 général. Ceux que leur Religion, ou leur respect pour la
 personne du Prince avoient jusqu'alors retenus, perdirent
 enfin patience. L'entêtement, disoient-ils, étoit insoutena-
 ble ; le péril trop pressant, pour y chercher ailleurs du re-
 mède. Ils n'imaginoient pas que S. M. C. pût seulement
 trouver à redire à la démarche qu'ils alloient faire. Ainsi

comme déjà , soit par l'ordre , soit par la permission du feu HENRI
Gouverneur , les habitans de la campagne avoient pris les III.
armes , & que tout étoit en armes dans les villes , dans ces cir- 1576.
constances chacun prit son parti indépendamment du gou-
vernement.

Sur ces entrefaites , la garnison du fort de Lillo sur l'Escaut s'étant jointe aux séditieux , ils se mirent en marche. Malines leur ferma ses portes ; ainsi ils s'avancèrent jusqu'à Grimbergue , à deux milles au-dessus de Bruxelles. Cependant Montefdoca alloit & venoit , & négocioit avec eux au nom du Conseil. Enfin le lendemain ils arrivèrent à Asche. Ce fut-là qu'ils formèrent le projet de surprendre Alost. Pour donner le change à Montefdoca , qu'ils venoient de renvoyer après lui avoir ôté toute espérance d'accommodement , ils le rappellèrent , comme s'ils eussent changé d'avis ; & le jour même qu'il arriva , qui fut le 24. de Juin , ils exécutèrent leur dessein.

Alost est une ville de Flandre , qui a le titre de Comté. Sa juridiction s'étend sur cent soixante & dix Paroisses , & elle est située entre Bruxelles , Termonde , & Malines , dans un terrain agréable , sur la riviere de Denre , qui la partage presque également. Elle ne s'attendoit à rien moins , lorsqu'elle fut assaillie de différens côtés par les troupes Espagnoles. Les habitans effrayés , & se voyant sans chefs , ne firent aucune résistance. La place fut emportée ; & les séditieux en firent le Siège d'un gouvernement militaire , qu'ils y établirent de leur autorité.

Cette entreprise indigna le Conseil , & mit en fureur le peuple de Bruxelles. Un des domestiques de Jérôme de Roda , conseiller Espagnol , fut massacré. Alphonse de Varga , Julien Romero , deux des principaux Officiers de l'armée d'Espagne , Roda lui-même , pour donner quelque satisfaction à cette populace mutinée , & se mettre eux-mêmes à couvert , furent obligés de se laisser conduire au Palais , où on les retint comme prisonniers. On choisit pour Gouverneur de la ville Guillaume de Horn sieur de Hese , fils du sieur de Gaesbecke , de l'illustre maison de Horn. Celui-ci de concert avec Glimes lieutenant du comte de Bossu , & gouverneur du Brabant , se déclara protecteur de la liberté

Sédition
de Bruxelles.

Belgique, leva des troupes, & se fit généralissime de la révolte.
 HENRI III. Enfin pour contenter le peuple, de l'avis de ceux qui favo-
 1579. rifoient sous-main les Espagnols, on publia le 23. d'Août (1)
 un Edit contre les séditieux, qui les déclaroit ennemis de
 l'Etat.

Vargas & Romero voulurent paroître approuver cet Arrêt. Mais Dom Sanche d'Avila, gouverneur de la citadelle d'Anvers, & général de la mer, sur qui presque seul rouloient alors les affaires de la guerre, tint une conduite toute opposée. Le Conseil l'avoit invité de se rendre à Bruxelles, pour souscrire à la déclaration portée contre les Espagnols, afin que ces mutins se voyant abandonnés de leurs chefs, rentrassent plus aisément dans le devoir. Mais d'Avila s'en excusa, sur ce que le Conseil, à qui S. M. C. avoit remis tout son pouvoir, étant en proie à une populace séditieuse & révoltée ouvertement, n'étoit plus en état, disoit-il, d'exercer librement l'autorité qui lui avoit été confiée. Ainsi au lieu d'aller à Bruxelles, il écrivit aux habitans, qu'il exhortoît fortement à suivre en tout les ordres du Conseil; ajoutant, qu'il sçauroit réduire quiconque refuseroit de rendre au Roi & au Conseil, qui representoit S. M. l'obéissance, qui leur étoit dûë.

Ces lettres firent juger aux membres du Conseil, qu'il seroit à propos qu'ils s'abouchassent avec d'Avila & les chefs des troupes Allemandes. Villebrouck fut choisi pour le lieu de leur entrevûë. Là après bien des plaintes de part & d'autre, beaucoup de délibérations, qui n'aboutirent à rien d'essentiel, on convint enfin, que Jérôme de Roda, qui avoit été autrefois un des membres du Conseil sanguinaire établi par le duc d'Albe, & qui depuis avoit eu grande part à la confiance de Dom Louis de Requesens, de Vargas & Romero passeroient à Anvers avec d'Avila, & que les autres Conseillers retourneroient à Bruxelles.

Après cela d'Avila prit ses mesures. Il fit approcher de la citadelle tout ce qu'il y avoit de vaisseaux au port de la nouvelle ville. En même tems, il traitoit avec Charle Focker, George Fronsberg, le baron de Pollweiller, & Jean

(1) Pour concilier cette datte avec | au lieu de X. Cal. Oôctobr.
 celles qui suivent, on a lû X. Cal. Sept. |

Mouffênham lieutenant du comte d'Eberftein , pour tâcher de les attirer à son parti.

Comme les esprits étoient déjà en mouvement , cette conduite fit appréhender aux Flamans , que cette sédition des Espagnols ne cachât un complot secret formé avec quelques membres du Conseil , pour attenter à leur liberté. Sur ce simple soupçon il fut résolu , qu'on arrêteroit ceux qu'on croyoit s'entendre avec les Espagnols. Ce coup fut exécuté sans bruit. Tous les jours , de Hese qui venoit d'être déclaré gouverneur de Bruxelles , faisoit à la campagne la revûe des troupes qu'il avoit levées. Il les ramenoit ensuite par la ville , & ne manquoit pas de les faire passer pardevant le Palais , afin que ce nouvel appareil ne donnât aucun ombrage à ceux à qui on en vouloit. Après avoir continué quelque tems cette manœuvre , enfin le 4. de Septembre le Gouverneur rangea ses troupes en bataille dans la place du Palais ; & sous prétexte de les exercer à tirer , il proposa un prix. Ensuite lorsqu'il vit tous les membres du Conseil arrivés , il mit des gardes aux portes du Palais , entra lui-même dans la salle du Conseil escorté d'une troupe de soldats , & arrêta comme suspects du nouveau complot les comtes de Mansfeld & de Barlaymont , le président Ulric Viglius , Christophle d'Asfonville , Louis Delrio , & les deux secrétaires Berti & Scharenberg. De là il fit conduire ses prisonniers dans la maison des Boulangers , où on les enferma dans des appartemens séparés.

En même tems il publia un Manifeste pour justifier cette violence. Il apportoit pour raisons : Que les Conseillers arrêtés avoient de concert & sous-main favorisé les Espagnols , qui venoient d'être proscrits ; qu'ils leur avoient conseillé de se rendre maîtres de Bruxelles : Qu'ils s'étoient opposés aux enrollemens que les Etats du Brabant avoient ordonnés ; qu'eux-mêmes cependant avoient fait des levées , pour se joindre aux ennemis de l'Etat contre les justes entreprises des Provinces armées pour la défense de leur liberté : Que leur dessein avoit été de donner le tems à la cour d'Espagne d'envoyer de nouvelles troupes capables de subjuguier enfin les Pays-bas ; & que ce projet ne tendoit à rien moins , qu'à écraser les Seigneurs & la Noblesse de Flandre , pour y

HENRI
III.

1576.

dominer ensuite en Tyrans, & y établir l'Inquisition.
 HENRI Ce Manifeste étoit suivi d'une protestation, par laquelle
 III. les Etats déclaroient : Que par leur Décret porté pour ar-
 1576. rêter quelques membres du Conseil, ils ne prétendoient
 préjudicier en rien aux droits de la religion Catholique & du
 Roi : Que la nécessité seule de s'opposer aux injustes desseins
 des ennemis de l'Etat les avoit forcés de prendre les armes :
 Qu'ils seroient toujours disposés à les mettre bas, dès qu'ils
 verroient les Espagnols abandonner les noirs projets qu'ils
 avoient formés contre la tranquillité publique.

Ce coup fut comme le tocsin d'une révolte plus générale
 encore qu'auparavant. De toutes parts les peuples coururent
 aux armes. De Roda & les autres Espagnols qui avoient été
 mis à la tête des affaires de la guerre, sous couleur de la vio-
 lence qu'on exerçoit contre leurs collègues, prétendoient
 avoir seuls dorénavant la souveraine autorité. Pour leur ôter
 ce prétexte, le Conseil de Bruxelles renvoya sur le champ
 ceux que les Espagnols disoient être prisonniers, & déclara
 qu'ils étoient libres. A leur place, on fit entrer dans le Con-
 seil, du consentement des Etats, Charles-Philippe de Croÿ
 marquis d'Havré, & frère du duc d'Arschot, nouvellement
 revenu d'Espagne, avec deux autres personnes. En même-
 tems on permit aux états du Brabant d'expédier des ordres à
 Charles Henart sieur de Liekercke, & aux autres officiers,
 pour lever des troupes contre les perturbateurs du repos pu-
 blic, & de traiter avec le reste des provinces.

Ligue des
 provinces de
 Flandre.

En conséquence le Brabant, par l'entremise de Philippe
 comte de Lallain, de George de Lallain comte de Renne-
 bourg, de Charles de Gaure sieur de Frezin, & de plusieurs
 autres Seigneurs, fit d'abord son traité avec les Etats de Hay-
 naut. L'Artois ensuite, & enfin la Flandre se joignirent à ces
 provinces. Après cela, on renouvela l'arrêt de proscription
 porté contre les Espagnols, & leurs adhérens. Le Clergé mê-
 me entra dans cette ligue. La haine que les Flamans avoient
 conçûe contre la nation Espagnole étoit si grande, l'amour
 de la liberté, dont on esperoit jouir après avoir netoyé les
 Pais-bas de ces ennemis de l'Etat, étoit si puissant, que des
 prélats, des prêtres, ne craignirent pas de confondre leurs
 intérêts avec ceux de gens qui professoient une doctrine

différente. Tout le monde étoit persuadé, qu'après avoir secoué le joug des Espagnols, qui entretenoient la guerre en Flandre, il ne seroit pas difficile entre concitoyens d'accorder les disputes de religion, qui jusq' alors avoient causé tant de troubles. On ne pouvoit s'imaginer que S. M. C. qui ne souhaitoit rien tant que de voir la religion Catholique refleurir dans tous les lieux où elle avoit été abolie, les peuples soumis, & la paix solidement établie dans ces provinces, pût trouver mauvaises les mesures qu'on prenoit pour cela.

Cependant d'Avillo ne s'endormoit pas. Il rappella de Flandre Corneille d'Eynden avec les trois compagnies qu'il commandoit du régiment du comte Annibal d'Altemps qu'on avoit congedié. En quittant Ter-Tollen pour se rendre à Anvers, ces troupes pillèrent en passant les villages de Borcht & de Cruybeke. Ensuite François de Valdes fit élever par son ordre hors de la ville, & sur la frontière de Flandre un fort, dans le dessein, disoient ceux d'Anvers, de leur couper la communication avec les Flamans. En même-tems, les Allemans du régiment de Tronsberg, qui étoient en garnison à Tillemont dans le Brabant défarmèrent les habitans. On fit encore venir de Hollande Ferdinand de Toledé avec toutes les troupes Espagnoles qui étoient en garnison dans cette province. Enfin d'Avila envoya ordre à Jean Falconeta commandant des Arquebusiers à cheval de se rendre auprès de lui. Il prit sa route par la Flandre; & il étoit prêt de passer l'Escaut proche d'Anvers, lorsqu'il se vit attaqué par les paysans. Mais il se défendit courageusement, & se tira de leurs mains, après leur avoir tué bien du monde.

Les Espagnols possédoient alors les citadelles d'Anvers, de Gand, & de Valenciennes en Flandre, avec celles d'Utrecht & de Vianen en Hollande. (1) Outre cela Julien Romero étoit maître de Lieres; & Dom Martin d'Ayala qui se trouvoit dans Mastricht, ne comptant pas trop sur les troupes du régiment d'Ebersteyn qui gardoient la place, s'étoit emparé de quelques tours, où il se fortifia. En Frise, Gaspard de Robles

(1) Mr de Thou partage ici tous les Pays-bas en Flandre, & en Hollande. On les a depuis divisés autrement; selon cette division, il faudroit dire: des Provinces unies: Viane ou Vianen, Anvers, dans le Brabant: Gand, capi-
 tale du Comté de Flandre: Valenciennes, dans le Hainaut: Utrecht, capitale de la Seigneurie de ce nom, une ville d'Hollande.

HENRI
III.
1576.

sieur de Billy commandoit pour eux dans la citadelle de Groningue, où il avoit fait entrer quelques compagnies de son régiment; & Alfonse Lopez Gallo, avec François Verdugo tenoient garnison Espagnole dans le château de Culembourg. En tout les Espagnols avoient dans les Pais-bas six mille hommes de troupes; foible ressource, peu capable de faire tête à toutes les forces du pais généralement révolté, à l'exception du duché de Luxembourg, s'ils n'eussent pas eu la prudence d'abandonner de bonne heure les postes les plus reculés, qu'ils n'auroient pû défendre, pour se rétinir auprès de leurs généraux. Car presque tout ce qui tenoit auparavant pour l'Espagne avoit embrassé le parti des Etats. Mondragon lui-même voulant sortir de Zirikzée, pour accourir au secours de la citadelle de Gand dont il étoit gouverneur, sur la nouvelle qu'il apprit qu'elle étoit assiégée, se vit presque trahi par ses propres troupes, qui l'abandonnèrent enfin dans sa marche.

D'un autre côté les habitans de Nivelles en Flandre chassèrent de leur ville deux compagnies du régiment de Pollweiller qui y étoient en garnison; tandis que les bourgeois de Gand, pour ne pas exposer leur ville au même sort qu'Allost avoit essuyé, se retranchèrent contre la citadelle. Ils firent même des offres aux officiers de la garnison de Tenremonde, qui étoit aussi du régiment de Pollweiller, pour les engager dans leur parti; mais ils ne réussirent pas. A tout événement ils députèrent à S. M. C. le sieur de Rassinghem un des membres du Conseil, pour l'instruire de ce qui se passoit. Il étoit chargé de justifier leurs démarches auprès de Philippe par la nécessité & l'insolence des troupes Espagnoles.

Les Etats de Flandre traitent avec la reine d'Angleterre & le duc d'Alençon.

En même-tems les Etats envoyèrent ordre à Philippe Perrenot sieur de Champigny, qui étoit passé en Angleterre pour accorder quelques différens survenus entre les deux nations au sujet de la navigation, d'offrir de nouveau à la reine Elisabeth de prendre les Pais-bas sous sa protection. Il y avoit à craindre que cette Princesse n'acceptât pas leurs offres, comme il étoit déjà arrivé. Dans cette incertitude, ils s'adressèrent à Claude de Mondoucet Ambassadeur de France à Bruxelles, pour sonder le duc d'Alençon, qui ne cherchoit qu'une occasion de remuer. On entra en négociation. Henri
ne

ne paroiffoit point y avoir aucune part. Mondoucet n'agiffoit qu'au nom de la Reine ; mais on ne doutoit point que le Roi lui-même ne s'intereffât à la conclufion de cette affaire.

Cependant fous prétexte de renouer les conférences de Breda , les Etats firent demander au prince d'Orange du fecours contre leurs ennemis communs. Le Prince toujours attentif à profiter des événemens fe rendit fans peine à leurs infiances. Il leur envoya Jacques de Hennin d'Auxi , frère du comte de Boffu , avec des troupes & de l'artillerie. Pour fûreté on lui donna la ville de Nieuport.

A la tête de ces troupes Jean de Croy comte du Reux , Lieutenant de Roi en Flandre fe rend à Gand , & fous prétexte de vouloir mettre la ville à couvert des insultes des Efpagnols , il fe retranche devant la citadelle. Dom Antoine d'Avalos , & Maldonat lieutenant du colonel Mondragon , à qui la mutinerie de fes foldats n'avoit point encore permis de quitter Zirikzée commandoient alors dans la place. Ils firent plufieurs fois dire au Comte de fe retirer. Lui de fon côté proteftoit , qu'il n'avoit aucune mauvaife intention ; qu'on apprehendoit feulement que les féditieux , qui avoient furpris Alost , ne fe ferviffent de la citadelle pour faire encore la même tentative fur Gand ; & qu'il n'entreprendroit rien contr'eux tant que cela n'arriveroit point. Ces altercations emportèrent bien du tems ; on fe difpofa enfuite de part & d'autre à en venir aux mains. Le comte du Reux paffa le fleuve à la tête de trente-cinq enseignes le 12. de Septembre. De-là il détacha quatre compagnies du côté du faubourg de faint Bavon , où elles fe logèrent dans quelques moulins , & s'y retranchèrent. Ainfi la citadelle fe trouva bloquée de ce côté-là , fans que le canon des Efpagnols , que Maldonat fit pointer contre le Comte , pût l'incommoder.

D'un autre côté Alfonfe de Vargas , après fa sortie de Bruxelles , ayant rallié autour de lui , de concert avec d'Avila & de Roda , la cavalerie difperfée dans les places des environs fe difpofa à marcher contre les féditieux d'Alost , réfolu de les ramener au devoir , de gré ou de force. Il manda auparavant à Ferdinand de Tholède , qui s'étoit avancé à faint Bernard au deflus d'Anvers , où il fe préparoit à paffèr l'Efcaut , de lui amener fon infanterie , compofée de dix-fept enseignes. Leur

HENRI
III.

1576.

HENRI
III.
1576.

rendez-vous étoit à Lillo, où George Machuca commandoit avec sa compagnie d'Albanois. Les deux généraux y arrivèrent de différens côtés. Pendant le séjour qu'ils y firent on leur donna avis que Glimes, qui étoit dans Bruxelles, pensoit à en sortir à la tête de deux mille hommes d'infanterie qu'on venoit de lever, & d'environ huit cens cavaliers des milices de la province, sous les ordres de Bievres, dans le dessein d'enlever quelques compagnies de cavalerie Espagnole, logées aux environs de Louvain. Aussitôt ils firent part de cette nouvelle à leurs collègues, sur-tout à D. Bernardin de Mendoza, & à D. Antoine d'Avalos, qui devoient être les premiers attaqués. Pour eux ils feignirent de continuer leur marche. Mais ils détachèrent seulement dix compagnies vers Alost, & retinrent le reste des troupes en Brabant.

Défaite des
 Confédérés à
 Tillemont.

Deux jours après, comme on changeoit les quartiers de la cavalerie, de Vargas découvrit l'armée des confédérés proche de Visenach entre Louvain & Tillemont. Aussitôt il se disposa à les attaquer. Mais pour se donner le tems de ranger ses troupes en bataille, il suivit le conseil de Mendoze. Il dépêcha aux ennemis un trompette, qui leur representa, qu'ils étoient tous amis, puisqu'ils servoient tous le même maître; que les Espagnols n'avoient aucune mauvaise intention contre eux; & que par conséquent ils ne voyoient pas ce qui pouvoit les porter à vouloir s'égorger les uns les autres. Mais les confédérés, qui ne se fioient point aux Espagnols, & qui n'attendoient d'eux rien de bon, après avoir renvoyé le trompette deux ou trois fois assez durement, continuèrent leur marche par des défilés, où il étoit difficile à la cavalerie de les entamer.

Les deux armées se trouvoient séparées par une colline; au pied de laquelle étoit un hermitage. Les généraux Espagnols détachèrent Démétrius Basta, lieutenant de Nicolas Basta, avec ordre de se poster en embuscade avec sa compagnie derrière cette solitude, qui le déroboit à la vûe des ennemis; de ne point paroître que leur infanterie ne fût passée, & de les prendre alors en flanc. Pour eux, par une fuite simulée, ils attirèrent insensiblement les confédérés dans la plaine. Alors faisant volte-face, ils commandèrent environ cinquante arquebusiers à cheval, Comtois, qui mirent pied à

terre. Jean-Baptiste del Monte étoit à leur tête. En même-tems Julien Romero, qui venoit chercher du secours pour la garnison de Gand, arriva suivi de vingt-cinq braves. Ceux-ci, à l'exemple des Comtois, descendirent de cheval, & tous ensemble attaquèrent vivement les ennemis. Enfin la cavalerie Albanoïse tombant sur le flanc de l'infanterie des Confédérés, acheva de la mettre en déroute.

Il leur restoit encore une ressource dans leur cavalerie. Dom Bernardin de Mendoza, à la tête de sa cornette, & de celles de Pierre de Tassis & d'Alfonse de Vargas fondit dessus l'épée à la main, & la mit en fuite. Grand nombre de bourgeois de Louvain périrent en cette occasion avec la plûpart des étudiants de cette ville, qui étant sortis pour être spectateurs du combat, & ayant eu l'imprudence de s'avancer un peu trop, furent massacrés sans distinction par les Espagnols. Cette action se passa le 15. de Septembre.

Après cette victoire Alfonso de Vargas se rendit à Alost. Ferdinand de Tolède y étoit déjà arrivé; mais ni leurs prières, ni leurs menaces, ni la vûe du danger pressant, où la citadelle de Gand étoit exposée, ne furent pas capables de faire abandonner aux séditeux leur dessein insensé. Ils protestèrent hautement, qu'ils ne serviroient point qu'on ne les eût payés.

La garnison de Gand étoit très-foible. L'espérance du butin, les charmes de la licence, avoient attiré à Alost presque tous les Espagnols. Il n'y avoit que ceux qui n'étoient plus en état de servir, & quelques Flamans qui fussent restés dans la citadelle; encore venoient-ils d'être fort maltraités par le comte du Reux, dans une sortie qu'ils avoient faite pour aller au bois. Il étoit donc impossible aux généraux d'Espagne de rien entreprendre. Toute la Flandre étoit soulevée. Ainsi ils prirent le parti de repasser l'Escaut, & de rentrer dans le Brabant. Là ils reçurent avis, que les confédérés avoient quelque dessein sur Mastricht, où il y avoit garnison Espagnole & Allemande. Aussitôt ils marchèrent de ce côté-là, persuadés qu'il y alloit de leur honneur & de la conservation des Païs-bas, de ne pas laisser perdre un poste aussi avantageux pour faire entrer les troupes étrangères en Flandre.

François de Montedoca commandoit dans la place; & il avoit avec lui quatre compagnies Allemandes du régiment du

HENRI
III.
1576.

HENRI III.
1576. comte d'Eberstejn. Les habitans de Mastricht traitèrent avec ces troupes. Après s'être assurés de leurs secours, les Magistrats invitèrent un jour le gouverneur à venir à l'Hôtel de Ville, sous prétexte de quelques arrangemens qu'ils vouloient lui communiquer. Montescoca avoit eu quelque vent de leur dessein. Cependant pour ne pas découvrir sa foiblesse, & dans l'espérance qu'un peu de confiance suspendroit le dessein formé contre lui, & donneroit le tems au secours d'arriver, il se rendit hardiment à l'assemblée. Mais il se vit arrêté plutôt qu'il ne l'avoit cru. D'Ayala son lieutenant fit en vain tous ses efforts pour engager les bourgeois à le relacher; en vain il leur representa leur mauvaise foi; lui-même fut poussé avec les troupes qu'il commandoit, & obligé de se retirer dans le faubourg de Wik au-delà du fleuve. Il n'y eut que quelques-uns de ses soldats qui se réfugièrent dans quelques tours de la ville, voisines de la porte de Bruxelles, qu'ils avoient fortifiées auparavant.

Prise de Mastricht par les Espagnols.

Ceux de Mastricht se dispoioient à les y aller investir, lorsque Alfonso de Vargas & Ferdinand de Tolède arrivèrent avec leur armée le vingtième d'Octobre. Aussitôt de Vargas ayant fait embarquer sur plusieurs petits bateaux plats, que d'Ayala tenoit tous prêts, quelques troupes d'infanterie & de cavalerie légère, ceux-ci à l'aide des Espagnols, qui étoient maîtres des tours, mirent le feu à la porte de la ville. Par-là ils entrèrent dans la place; renversèrent les tonneaux, derrière lesquels les habitans s'étoient retranchés au bout des rues; forcèrent les retranchemens mêmes, & massacrèrent d'abord sans quartier tout ce qui osa se présenter.

En même-tems Ferdinand de Tolède & Dom Martin d'Ayala attaquent le pont; l'emportent l'épée à la main; & répandant la terreur de tous côtés, mettent tout à feu & à sang. Avant toutes choses d'Ayala alla à l'Hôtel de Ville tirer Montescoca de prison; après quoi le vainqueur ne pensa qu'à assouvir sa rage, sans distinction d'âge, ni de sexe. Les Allemans cependant ne se mettoient pas en devoir de faire la moindre résistance. Dès le commencement de l'attaque ils s'étoient ralliés dans la place de S. Servais. Alors la même inconstance qui les avoit portés à embrasser le parti des habitans le leur fit abandonner. On vit ces perfides mêlés avec

les Espagnols pousser la fureur aux derniers excès contre ces malheureux, qu'ils s'étoient engagés eux-mêmes de protéger.

Après la prise de Mastricht, Ferdinand de Tolède y mit garnison; tandis que de Vergas distribua des quartiers à la cavalerie dans tous les environs, après s'être rendu maître de gré ou de force de toutes les petites places voisines. Dans une de ces actions le colonel Antoine de Tolède fut tué d'un coup de carabine.

Ce succès répandit la terreur du nom Espagnol dans toute la Flandre. Alors le Conseil de Bruxelles commença à craindre pour Anvers le même sort. Pour prévenir un si grand malheur, il ordonna qu'on fortifiât la ville contre les entreprises de la garnison de la citadelle. Frideric Perrenot sieur de Champigny, frère du cardinal de Granvelle, & entièrement opposé aux Espagnols, commandoit dans Anvers conjointement avec Othon comte d'Eberstejn, qui avoit avec lui seize enseignes d'Allemands. Le comte à la sollicitation de d'Avila, avoit traité d'abord avec les Espagnols, & s'étoit engagé de tenir la ville dans l'obéissance de Philippe. D'Avila de son côté avoit promis de ne point donner entrée dans la ville aux Espagnols par la citadelle. On dressa un acte de ce Traité, qui fut signé du Comte, du baron de Pollweiller, de Garfias de Tolède, du colonel Focker, d'Alexandre de Gonzague, de d'Avila, & de François Verdugo.

Dans la suite le Comte s'aperçut, que les Espagnols ne pensoient qu'à gagner du tems, pour rassembler leurs forces; qu'ils ne soupiroient qu'après les richesses de cette grande ville, la plus florissante du monde par son commerce, dont ces hommes avarés dans une si belle occasion de tout tenter se promettoient déjà le pillage. Cette découverte le fit changer de conduite. Il passa un accord avec le sieur de Champigny, & s'engagea à soutenir le parti des Etats; prétendant par-là ne déroger en rien à la parole qu'il avoit déjà donnée, puisqu'il ne s'étoit obligé qu'à tenir la ville dans l'obéissance de S. M. C. qui avoit remis toute son autorité aux Etats.

En conséquence le Conseil rappella quatre compagnies Flamandes du régiment de Mondragon, qui étoient encore

HENRI
III.
1576.

dans Zirikzée. Le colonel Frideric les avoit heureusement conduites jusqu'à Walem, entre Malines & Anvers ; elles étoient logées dans un village qui leur étoit favorable, à cause d'un pont, sur lequel elles pouvoient passer l'Aa ; lorsque Julien Romero sortant de Lières à la tête de cinq cens arquebusiers, & des cornettes de Mendoze & de Martin d'Orzaës, vint les attaquer, & les chassa de ce logement. Le colonel Frideric se réfugia dans l'Eglise du village avec quelques soldats. De là il monta dans le clocher. On y mit le feu ; & le Colonel n'ayant aucune espérance d'être secouru, se vit forcé de se rendre. Le feu avoit déjà gagné l'escalier du clocher ; & il fut obligé de se laisser couler le long d'une corde.

Après cette expédition les Espagnols rentrèrent dans Lières. Mais au bout de quelques jours, sur l'avis qu'on reçut, que Floris sieur de Floyon, fils du comte de Barlaymont, qui venoit d'abandonner le parti des Espagnols avec le baron d'Hierges son frère, amenoit de Hollande cinq compagnies de son régiment, qu'il conduisoit à Malines, & qu'il étoit entre Lières & Herentals, Romero marcha contre lui. Il avoit avec lui quatre cens arquebusiers & la cornette de Mendoze. La nuit étoit fort avancée ; & Romero, qui vouloit tomber sur l'arrière garde des ennemis, avoit fait un détachement pour les harceler, & retarder leur marche, afin de donner le tems à son infanterie d'arriver. Au point du jour le sieur de Floyon fut fort surpris, lorsqu'il découvrit les Espagnols. Il se jeta derrière quelques hayes, où il se mit à la hâte en bataille. De là le feu de ses arquebusiers arrêta long-tems les efforts des ennemis. Mais enfin il fut forcé & défait par la cavalerie, que commandoit Ferdinand de Aller de Sandoval lieutenant de Mendoze. On prit deux drapeaux sur les conféderez. Le sieur de Floyon lui-même fut fait prisonnier par Antoine Ruiz, & conduit à Lières. Les Espagnols perdirent à cette action Martin d'Orzaës.

De Capres avoit aussi abandonné le parti des Espagnols ; pour prendre celui des Etats. Il étoit à deux milles de Lières avec son régiment, & se disposoit à se rendre maître du pont de l'Aa, qui est dans cet endroit, lorsqu'il se vit aussi attaqué par Romero, qui le força d'abandonner ce poste. On

fut redevable du succès de cette action à André Hurtado de Mendoza, qui y commandoit une compagnie de recrues.

HENRI

III.

1576,

Cependant le Conseil de Bruxelles, qui commençoit à entrevoir les desseins des Espagnols, résolut de pourvoir à la sûreté d'Anvers. Mais il étoit trop tard de penser à prévenir l'orage prêt à crever. Dès le commencement de la révolution, le sieur de Champigny, en faisant offre de ses services aux Etats, s'étoit engagé à attirer tous les généraux d'Espagne dans la ville, sous prétexte d'un Conseil de guerre, & de s'en assurer, pourvû qu'on voulût le charger de cette commission, lui & Jean Mouffenham lieutenant du comte d'Ebersteyn. Les Etats par une crainte mal fondée de précipiter ce projet en différèrent mal-à-propos l'exécution. Que n'auroient-ils pas donné ensuite, pour y avoir alors consenti ! Ils reconnurent enfin qu'il n'y avoit plus de tems à perdre. On rappella les garnisons de Louvain, de Malines, & des places voisines ; & on fit marcher du côté d'Anvers vingt & une compagnies, presque toutes composées de nouvelles levées, & commandées par Philippe Charles de Croy Marquis d'Havré. Elles étoient suivies de sept autres compagnies du régiment du comte d'Egmont, huit de celui de Bersele, & trois de celui de Hese, de quatre cornettes de cavalerie du duc d'Arſchot, du marquis d'Havré, du comte de Bossu, & du vicomte de Gand, & de six compagnies de cavalerie légère commandées par de Bièvres & de Capres. De Goignies maréchal de camp étoit généralissime de cette armée.

Ces troupes arrivèrent à Borgerhout aux portes d'Anvers, un vendredi second de Novembre. Leur approche commença par causer une émotion parmi les habitans. Les Bourgeois d'Anvers, qui sçavoient que leurs richesses leur attiroient bien des jaloux, appréhendant que de nouvelles troupes, qu'ils recevraient dans leur ville, ne fussent autant de nouveaux ennemis qu'ils cacheroient dans leur sein, engagèrent le Magistrat à s'opposer à l'entrée du secours, sous prétexte qu'il n'apportoît aucun ordre des Etats. Ce fut alors qu'on vit tous les effets que produisent ordinairement la colère & la crainte. La confusion régnoit dans la ville. On s'attroupoit ; on alloit & venoit sans raison. Chacun, sans se mettre en peine

~~HENRI III.~~ du salut public, ne songeoit qu'à ses propres intérêts. Déjà
 HENRI III. par un funeste présage de l'avenir, on pensoit à mettre en
 1576. sûreté son argent, ses papiers, & tout ce qu'on avoit de plus
 précieux. Le sieur de Champigny lui-même, soit qu'il appré-
 hendât, ce qui ne manqua pas d'arriver, que les Espagnols
 ne profitassent de cette occasion pour faire quelque entre-
 prise sur la ville, soit qu'une jalousie secrète lui fît craindre
 que ces nouveaux venus ne lui laissassent plus aucune auto-
 rité, temporisoit; demandoit quelques heures pour écrire à
 Bruxelles, afin d'obtenir du Conseil une réponse qui pût
 calmer le peuple; représentoit qu'en attendant, les troupes
 du comte d'Ebersteyn, qui étoient dans la ville, suffiroient
 pour la mettre hors d'insulte; qu'au contraire le secours se-
 roit beaucoup plus utile au dehors, pour empêcher l'entrée
 des Espagnols dans la citadelle; & prioit qu'ils ne trouvassent
 pas mauvais le refus qu'on leur faisoit, promettant qu'il au-
 roit soin de leur envoyer toutes les provisions nécessaires,
 jusqu'à ce que le tumulte fût appaisé, & qu'on eût pû enga-
 ger les habitans à agréer leur entrée.

Le marquis d'Havré de son côté faisoit instance au nom
 de ses troupes, pour qu'on leur ouvrît les portes de la ville
 sans retardement. Il remontroit qu'autrement il y avoit lieu
 d'appréhender qu'elles ne se débandassent, & qu'elles ne
 passassent peut-être du côté des ennemis; qu'en supposant
 même le contraire, elles pouvoient être attaquées dans un
 poste aussi désavantageux, comme il venoit d'arriver au sieur
 de Floyon, & à de Capres; & que comme elles étoient tou-
 tes composées de recrüs, il étoit à craindre qu'elles ne
 pussent tenir contre les vieilles troupes des Espagnols.

Pendant ce démêlé, qui ne se passa point sans qu'on se
 piquât de part & d'autre, les barons de Fronsberg & de
 Pollweiller avec le colonel Focker viennent trouver le comte
 d'Ebersteyn, & le prient par la parole qu'il avoit donnée
 aux Espagnols, d'abandonner le parti des Flamans mani-
 festement révoltés contre S. M. C. dont ils attaquoient l'au-
 thorité. Ensuite voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner sur
 son esprit, ni par prières, ni par menaces, Focker parle
 sous-main aux Officiers de son régiment; tâche de les ga-
 gner par l'espérance du butin immense, qui les attendoit;
 s'adresse

s'adressé même jusqu'aux simples soldats. A la vûe de cette manœuvre, le Comte ne peut retenir son indignation ; il demande vivement à Focker quelle affaire il a avec ses troupes ; & lui dit de se mêler de ce qui le regarde, & de retourner à Nivelles, d'où il vient d'être honteusement chassé. Ces paroles outrageantes jettèrent la fureur dans le cœur de Focker. On mit l'épée à la main ; & le Comte plus fort que ses adversaires les obligea de regagner la citadelle.

En même tems on apporta l'ordre des Etats, qui enjoignoient à ceux d'Anvers d'ouvrir leurs portes aux troupes qu'on leur envoyoit. Ils obéirent le lendemain, encore avec bien de la peine ; & après qu'ils eurent reconnu à leurs dépens, mais trop tard, le danger pressant qui les menaçoit. On assigna des logemens à l'infanterie, du côté de la citadelle ; & la cavalerie eut son poste dans le marché aux chevaux. Cependant l'artillerie des Espagnols foudroyoit la ville. Ils firent même une sortie, ayant à leur tête le capitaine Ortiz. Ils commençoient à mettre le feu aux maisons voisines, lorsque le capitaine de la Fontaine, officier François, les repoussa vigoureusement.

Cependant sur les instances du sieur de Champigny les troupes nouvellement arrivées ouvrirent une tranchée à la tête de quatre rues, qui regardoient la citadelle. Elles élevèrent aussi à la hâte un fort, auquel environ onze mille des habitans mirent la main, & fortifièrent leur retranchement de tonneaux & de sacs remplis de terre, de houblon, & d'autres herbes. Mais il y eut du bruit pour les logemens, sur ce que les Flamans avoient choisi pour eux les plus riches maisons bourgeoises. Chacun négligea son poste ; & on ne prit pas toutes les précautions qui auroient été nécessaires dans un danger si pressant. On se contenta de pointer du canon dans quelques jardins, pour démonter l'artillerie de la citadelle. Ainsi se passa la nuit dans la crainte & dans le trouble.

Le lendemain dès le grand matin de Vargas, qu'on avoit mandé de Mastricht, parut avec les troupes Espagnoles, Italiennes, & Comtoises, environ mille chevaux, & six compagnies Allemandes, dont trois étoient du régiment d'Eberstejn. Presque à la même heure Romero arriva de Liéres

HENRI
III.

1576.

HENRI Espagnols étoient exposés, n'avoit pû faire, l'espérance d'un
 III. riche butin l'opéra, & deux mille hommes des féditieux
 1576. d'Alost se rendirent dans la citadelle. Appuyé de ces secours,
 Jérôme de Roda, qui après l'emprisonnement des conseillers
 de Bruxelles, avoit de son autorité privée transféré à
 Anvers le Conseil, où il tenoit la place de Président, résolu
 la perte de la ville. On fit jurer aux troupes qu'elles sou-
 pereroient dans Anvers, & toutes le promirent avec de grands
 cris.

Ce fut un Dimanche quatrième de Novembre à midi, que les Espagnols se préparèrent à cette expédition. Le marquis d'Havré ne pouvoit encore ajouter foi à ce qu'on lui avoit rapporté de l'arrivée des mutins d'Alost, lorsqu'il les vit sortir de la citadelle, ayant à leur tête leur *Eletto*, nommé Navarrete; car comme on ne les avoit point encore payés, ils ne vouloient point recevoir d'ordre de leurs Officiers. Trois compagnies Allemandes s'étoient jointes à ces féditieux; & tous ensemble ils s'avancèrent vers l'Eglise de saint George. Romero suivi de ses troupes marcha à saint Michel, & François de Valdes, qui commandoit la garnison de Mastricht, prit le milieu. Ils étoient suivis d'une troupe de goujats, de valets, & de vivandiers, armés de torches de paille & de feux d'artifice.

D'abord le choc fut rude dans l'esplanade, entre la citadelle & le retranchement; & la jeunesse de la ville, qui combattoit pour sa patrie, fit fort bien son devoir. Cependant Champigny parcouroit à cheval tous les postes, tantôt à saint George, tantôt au marché aux bœufs; exhortoit un chacun à prendre les armes, & à se rendre à la bourse; & visitoit les travaux. Mais les troupes Flamandes nouvellement arrivées étoient presque toutes composées de recrues, peu capables de rendre aucun service dans une si grande confusion.

Il se contenta donc de donner les ordres absolument nécessaires; & passant outre, il rencontra Corneille d'Eynden dans l'esplanade au-delà du retranchement. Champigny, qui sentit qu'on le trahissoit, lui parla avec douceur; & sur ce qu'on lui avoit appris, qu'il envoyoit ses soldats enlever

la poudre qu'on avoit mise dans saint Michel, il l'avertit que cela n'arrivât plus. Ensuite, il se rendit dans la place des Beguines. Là il mit pied à terre, entra dans la tranchée, & reprocha aux soldats leur négligence à garder leurs postes. En effet les Flamans, de peur de s'exposer au canon de la citadelle, n'osoient se montrer, & ne tiroient presque qu'au hazard. De là il se transporta à la place de Bleydenhoeck, où étoit le quartier des Allemans, qu'il pria d'arrêter la déroute des troupes Flamandes, puisque lui-même ne pouvoit en venir à bout.

On vit alors les Allemans du comte d'Ebersteyn, qui pour se mettre à couvert de l'artillerie, s'étoient jettés dans un carrefour voisin, faire tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur fidélité. Les Flamans au contraire abandonnant honteusement leurs postes, ne songeoient qu'à se sauver. Champigny faisoit en vain ses efforts pour les engager à retourner à la charge. Il courut à la Monnoye & sur le port, où sa présence étoit le plus nécessaire, & ne vit partout que des troupes en désordre, qui prenoient lâchement la fuite. Il ne lui resta donc d'autre parti à prendre, que de rejoindre les Allemans, qui seuls étoient restés fidèles. Il évita la place du marché, qu'occupoient les troupes d'Eynden; & tournant vers la maison des Ostrelings, il rencontra les compagnies des capitaines Fieurft & Vincent Bleycker. Mais déjà Fieurft étoit enveloppé par les ennemis, & Champigny vint trop tard à son secours.

Déjà les Espagnols avoient fait de grands progrès dans la ville. Après s'être emparés de toutes les places, où ils trouvèrent peu de résistance, parce que les troupes nouvellement arrivées ne s'accordoient pas, & que les Bourgeois se défioient les uns des autres, rien ne les empêcha de prouffer plus loin leurs succès. Cependant on se battoit avec assez d'acharnement à saint Michel; lorsque Corneille d'Eynden, qui gardoit le fort de saint George avec quatre compagnies, s'étant joint à Alphonse de Vargas, sorti de la citadelle à la tête de la cavalerie, força avec lui la rue de saint George, d'où il pénétra jusqu'à la mer, & de là se répandit dans la grande place. Le combat fut encore opiniâtre dans cet endroit. De l'Hôtel de ville & des maisons voisines les Bourgeois

HENRI

III.

1576.

HENRI
III.
1576.

faisoient pleuvoir sur les Espagnols une grêle de coups d'arquebuses. Enfin de Vargas après avoir perdu dans cette occasion Damien Morales & quelques soldats, se rendit maître de ce poste. Aussi-tôt il fit mettre le feu à l'Hôtel de ville, un des plus beaux édifices du monde. En un instant l'incendie se communiqua dans Soutruye, Suyckerruye, & Botteruye, dans la rue aux fromages, le marché aux pommes, les galeries des orfèvres & des cabaretiers, & celle de Notre-Dame, les places de Tournai & de Hoochstrate, & le marché au lin. La vieille Maison de ville qui venoit d'être rebâtie depuis peu de pierre blanche avec une dépense infinie, n'en fut pas elle-même exemte. C'étoit un spectacle bien triste & bien affreux, de voir toute cette grande ville en feu, & les soldats surpris dans les maisons, obligés de se jeter par fenêtres pour éviter la fureur des flammes répandues de toutes parts.

Pendant Champigny alloit & venoit continuellement. Mais, soit qu'il se trouvât arrêté par l'incendie, soit parce que l'ennemi étoit déjà maître des rues qui y conduisoient, il ne put jamais pénétrer jusqu'à la maison des Ostrelings, où il apprit que le comte d'Eberstein se défendoit à la tête de ses troupes avec beaucoup de valeur. Il passa donc un canal voisin, & se rendit au bastion de Culembourg qu'il avoit résolu de défendre. Mais là comme ailleurs, il ne trouva que désolation; & le soldat effrayé abandonnant son poste pour se sauver, il fut obligé lui-même de penser à sa sûreté.

Les Espagnols ne voyoient déjà plus d'ennemis à vaincre, lorsqu'un foible reste des vaincus se rallia dans le marché aux chevaux. Pour suivis par Pierre de Tassis à la tête de quelque cavalerie, ils trouvèrent dans leur désespoir un renouvellement de courage. Le combat recommença pendant quelque tems, & dans cette extrémité, le capitaine Fieurst donna jusqu'à la fin des preuves de sa valeur & de sa fidélité. Enfin Champigny & le marquis d'Havré ne voyant plus de ressource, se jettèrent du haut en bas du bastion, & furent reçus sur les vaisseaux que le prince d'Orange venoit d'envoyer sur la nouvelle de cet accident. Plusieurs suivirent leur exemple; mais ils ne furent pas si heureux. Le comte d'Eberstein, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un habile capitaine

& d'un brave foldat , voulut sauter du pont dans un bateau ; mais le pied lui gliffa , il tomba dans l'eau , & le poids de ses armes rendit tout secours inutile. De Bievres fut aussi noyé ; & la plupart des soldats & des bourgeois éprouvèrent le même sort. Il s'en trouva qui osèrent se précipiter tout à cheval du rempart dans les fossés. Il y en eut un sur-tout qui s'y étant jetté tout armé , se sôutint sur l'eau , & passa heureusement de l'autre côté à la nage.

Les Espagnols perdirent deux cens hommes à cette journée, entr'autres D. Manuel Cabeça de Vaca , & Jean de Robles compatriote de Gaspard de Billy , outre Damien Moralès. Le colonel Focker fut blessé , foulé aux pieds , & long-tems tenu pour mort. Deux mille y périrent du côté des confédérés ; & le nombre de ceux que les eaux engloutirent , ou que l'incendie consuma , monta encore plus haut. Plusieurs des principaux bourgeois furent massacrés. Le comte d'Égmond fut pris dans S. Michel par François Verdugo ; & de Capres avec de Goignies maréchal de camp , furent aussi faits prisonniers. Enfin la nuit arrêta les vainqueurs. Fatigués de tant de travaux & contens d'avoir partagé entr'eux les maisons dont ils se promettoient le pillage , ils mirent des gardes dans différens postes de la ville , & laissèrent reposer leur fureur jusqu'au lendemain.

Ce jour là tout ce qui se trouva de soldats Flamans & François dans Anvers fut égorgé. Après cela les vainqueurs ne pensèrent plus qu'à satisfaire leur avarice. Le pillage de la ville dura trois jours , & pendant tout ce tems-là on ne s'amusa ni aux meubles ni aux marchandises ; c'auroit été un butin trop difficile à enlever à la vûë d'une armée ennemie qui étoit aux portes ; le soldat permit aux bourgeois de les racheter à assez bon marché ; l'argent seul fut l'objet des recherches des Espagnols ; & pour en tirer de ceux qui n'en avoient point , ou pour déterrer celui qu'on avoit caché , il n'y eut sorte de tourmens qu'ils ne missent en usage. Les femmes suspendues en l'air toutes nuës , ayant aux pieds des pierres d'un poids immense , les hommes attachés & étendus contre le plancher , éprouvèrent tout ce que la brutalité peut imaginer de plus honteux & de plus cruel. Ainsi abandonnés à la douleur & à la faim , ils étoient forcés , ou de découvrir

HENRI
III.
1576.

HENRI
III.
 1576.

leurs trésors cachés s'ils en avoient , ou de racheter leur vie aux dépens de la bourse de leurs amis. Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans, qu'on mettoit à la torture sous les yeux de ceux qui leur avoient donné le jour, & qu'on faisoit expirer dans les supplices. Par ces voies barbares , on prétend que les Espagnols tirèrent d'Anvers jusqu'à deux millions d'écus d'or , sans y comprendre les pierreries , les bijoux , & les vases d'or & d'argent. Le dommage que causa l'incendie fut encore plus grand. Du reste l'honneur des femmes courut peu de risque avec des hommes que l'avarice & la rage occupoient entièrement , & que l'amour du butin rendoit peu sensibles au plaisir. Dans le pillage la prison publique étant échûe en partage au capitaine Ortiz , il rançonna tous ceux qui s'y trouvèrent prisonniers pour crimes ou pour dettes. Tous ces malheureux , la plûpart Anabaptistes , gens convaincus d'opinions monstrueuses , & par conséquent ennemis déclarés des Catholiques , furent relâchés. On ne traita pas plus favorablement les banquiers Espagnols & Italiens qui se trouvèrent dans la ville , & ils furent obligés de racheter au poids de l'or leurs biens & leur liberté. Pour les autres , d'Ávila leur avoit permis de se retirer dans la citadelle.

Après le pillage de cette ville , une des plus riches du monde , le vainqueur laissa à douter ce qu'on devoit le plus détester dans lui , ou son avarice ou sa dissipation. On vit aussitôt dans la grande place d'Anvers (1) des tables de jeu dressées , & de simples soldats y perdre en un seul jour jusqu'à dix mille écus d'or. Les plus sages ne croyant pas qu'il y eût de sûreté pour eux à emporter leur proie hors de la ville , se firent faire des gardes d'épées & de poignards , des casques , & des cuirasses d'or massif , qu'on couvroit de Sandaraque , afin qu'on ne pût les distinguer à la couleur. Mais ils ne purent empêcher que les orfèvres plus rusés qu'eux , ne les trompassent. Ils sçurent mêler adroitement avec l'or , une moitié d'airain & de cuivre , & reprirent de la sorte habilement sur leurs voleurs une partie de ce qu'ils leur avoient enlevé. La haine aveugla aussi quelques - uns des habitans , jusqu'à

(1) Monsieur de Thou ajoute qu'on eut raison d'appeler cette place : *Fanum medium* ; faisant allusion à une place de l'ancienne Rome ainsi appelée , dans laquelle s'assembloient les usuriers : *Feneratorum locus*.

chercher à satisfaire leur vengeance aux dépens de tout ce qui pourroit en arriver. La nuit suivante, tandis que leurs hôtes fatigués étoient enfevelis tranquillement dans le sommeil, ils les égorgèrent dans leurs lits, & jettèrent leurs cadavres dans les ruës, où ils se trouvèrent confondus avec tant d'autres, qu'on enterra le lendemain dans deux grandes fosses creusées dans le cimetièr de la grande église de Notre-Dame.

La veille de cet accident, Dom Juan d'Autriche étoit arrivé à Luxembourg. Le Prince étoit à Milan, lorsque sur la nouvelle de la mort de Dom Louis de Requesens, & de la révolte des troupes Espagnoles, il reçut des lettres de Philippe qui le déclaroit gouverneur général des Pais-bas. Aussitôt il repassa en Espagne, d'où après avoir reçu les ordres de S. M. C. qu'il trouva à Valladolid, il prit la poste, traversa la France déguisé sous des cheveux & une barbe postiches, passant pour un des domestiques d'Octave de Gonzague qui l'accompagnoit, & arriva à Paris. Là il s'aboucha avec l'ambassadeur d'Espagne D. Diegue de Suniga; & ayant appris que le Duché de Luxembourg avoit refusé d'entrer dans la ligue des autres provinces de Flandre contre les Espagnols, il marcha de ce côté là.

Dom Juan fut reçu dans la capitale par les habitans, & par de Naves Lieutenant du comte Ernest de Mansfeldt qui étoit encore à Bruxelles, avec toutes les marques d'honneur & d'attachement qu'il pouvoit désirer. De là il écrivit aux Etats pour leur notifier son arrivée. Il marquoit qu'il venoit dans les Pais-bas pour travailler sous les ordres de S. M. C. à y rétablir la tranquillité, réprimer l'insolence des troupes étrangères, rendre aux Provinces leurs immunités & privilèges, & les faire jouir de leur ancienne liberté. En même tems il envoya ordre aux Généraux des troupes Espagnoles de désarmer & de suspendre tout acte d'hostilité.

Ces lettres ne firent point changer de résolution aux Etats. Aigris plus que jamais par le malheur qui venoit d'arriver à Anvers, ils pressèrent le siège de la citadelle de Gand, & reprirent en même tems les conférences commencées à Breda l'année précédente.

La citadelle de Gand est située dans une plaine, & fortifiée

~~HENRI~~
HENRI
III.
1576.

Arrivée de
D. Juan d'Autriche aux
Pais-bas.

HENRI
III.
1576.

Siège de la
citadelle de R
Gand.

de quatre bastions. L'Escaut baigne le pied de ses murs du côté de la ville ; du côté qui regarde le faubourg de S. Bavon, elle est environnée d'un fossé profond & presque toujours plein d'eau, commandé par les Eglises & par les maisons du faubourg qui sont presque contiguës. Cette situation favorisa les assiégeans. Couverts par les maisons voisines, ils poussèrent leurs tranchées jusque sur le bord du fossé ; & ayant élevé à la hâte un cavalier, ils pointèrent dessus quelques pieces de canon qui incommodoient fort les assiégés. Une autre batterie dressée dans des jardins au-delà du fleuve, foudroyoit la porte de S. George. Enfin les confédérés ayant fait une saignée au fossé, commencèrent à battre le petit bastion, afin de faciliter l'approche de la muraille pour y attacher le mineur.

Tel étoit l'état du siège le quatorze d'Octobre. Depuis le prince d'Orange ayant envoyé aux Flamans, suivant l'accord, du gros canon, des munitions, & neuf compagnies d'infanterie, ils postèrent ces troupes à la porte de Bruxelles, afin de prévenir les Espagnols, supposé qu'ils tentassent le secours de la place ; élevèrent quatre pieces de canon dans le faubourg de S. Bavon, & pointèrent sept coulevrines qui battoient le même côté à travers. Par là ils mirent entre deux feux la garnison qui étoit peu nombreuse, & que la batterie de la porte S. George incommodoit déjà beaucoup. Réduits à ne pouvoir plus se servir d'une barricade de tonneaux qu'ils avoient faite, les assiégés furent obligés de tirer en dedans un retranchement pour passer à couvert à la défense des bastions.

Outre cela les confédérés, pour ôter tout moyen aux Espagnols de se prévaloir du nom du Roi, & pour persuader qu'eux-mêmes ne faisoient la guerre que par l'ordre & sous l'autorité de S. M. C. élevèrent au haut d'un mât un étendard aux armes d'Espagne, qu'ils présentoient à tous les coups qui venoient de la citadelle ; mais le mât & l'étendard furent bientôt abbatus : cependant les assiégeans faisant un feu continuel ; en peu de tems il y eut dans trois endroits une brèche raisonnable. Le grand bastion qui regardoit le faubourg de S. Bavon, étoit presque entièrement ruiné. Le comte du Reux ayant de plus été averti que le bastion de la porte S. George

George étoit foible, & feroit peu de réfistance, fit pointer dans les jardins d'Armentieres quatre gros canons, qui en huit heures de tems le mirent en tel état, que la cavalerie pouvoit entrer par là dans la place. Alors on prépara des échelles & deux ponts roulans; & on fe difpofa à donner l'affaut le 6. de Novembre.

HENRI
III.
1576.

La nuit parut le tems le plus propre à cette expédition. Les troupes qui y étoient destinées ayant des chemifes blanches fur leurs habits, s'avancèrent au clair de la Lune, & affaillirent la citadelle dans trois endroits. L'attaque manqua à la porte S. George, où les ponts fe trouvèrent trop courts; mais elle fut opiniâtre au grand bafion. On s'y battit pendant cinq heures avec acharnement. Enfin les Espagnols fe défendant bravement à coups de piques & de hallebardes, obligèrent les ennemis de faire retraite. L'affaut recommença deux jours après de deux côtés différens, & ne fut pas plus heureux pour les confédérés. Les Espagnols à l'aide des feux d'artifice, & à la faveur d'un fauconneau qu'ils faisoient passer d'un lieu à un autre avec une adresse admirable, tout foibles qu'ils étoient, forcèrent les affaillans de fe retirer avec perte. La femme du colonel Mondragon étoit dans la citadelle, & y tint elle-même la place de fon mari avec un courage bien au-deffus de fon fexe.

Cependant on travailloit actuellement dans la ville à avancer le traité de pacification qu'on avoit projeté. Ceux qui assistèrent à ces conférences par ordre des Etats, furent Jean de Linden abbé de Sainte Gertrude à Louvain, Guilain Timmerman abbé de S. Pierre de Gand, & Matthieu Moullart abbé de S. Guilain au nom du Clergé; Jean de Mol Seigneur d'Oettinghen, François de Hallewin sieur de Swevegem, & Charles de Gaure sieur de Frezin, pour la Noblesse; Elbert Leonin, & plusieurs autres Jurisconsultes. Le prince d'Orange & la Noblesse de Hollande & de Zélande y avoient aussi député les chevaliers Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, Arnold de Dorp, & Guillaume de Zuilen sieur de Nivelte, avec les Jurisconsultes Vander-Mylen, Corneille Coningk, & quelques autres.

Après bien des contestations, on convint enfin le huit de Novembre: Qu'on commenceroit par oublier tout le passé: Pacification
de Gand.

HENRI
III.
1576.

Qu'il y auroit dorenavant une paix ferme & une amitié constante entre les Etats de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Haynaut, de Valenciennes, de Lille, de Doüai, d'Orchie, de Tournai, de Namur, d'Utrecht, de Malines, de Hollande, & de Zélande : Qu'ils réüniroient leurs forces pour chasser de la Flandre les Espagnols ennemis déclarés de l'Etat, & toutes les troupes étrangères : Qu'aussi-tôt après on tiendroit une assemblée des Etats généraux, où on régleroit ce qui concernoit le gouvernement, la religion, les garnisons de Hollande & de Zélande, & l'usage qu'on devoit faire des places, de l'artillerie, & des vaisseaux que les Hollandois avoient pris sur les Espagnols pendant la guerre : Que cependant le commerce seroit libre entre les Provinces unies : Qu'on suspendroit l'exécution des réglemens faits par le duc d'Albe, au sujet des peines portées contre les hérétiques & autres personnes accusées de quelque crime, qui avoient donné lieu à tous les troubles : Qu'on continueroit au prince d'Orange la charge d'Amiral avec le gouvernement de Hollande & de Zélande, qu'il exerceroit au nom du Roi jusqu'à ce qu'après l'entière expulsion des Espagnols, les Etats en eussent autrement ordonné ; & que de part & d'autre on relâcheroit les prisonniers sans rançon.

Que le prince d'Orange, les Seigneurs, la Noblesse, & tous les autres sujets des Etats, leurs fils, leurs veuves, & leurs héritiers, seroient réhabilités & rétablis dans leurs biens & leurs emplois ; que toutes sentences portées, toutes cessions faites depuis le commencement des troubles en l'année 1566. soit pour cause de Religion ou autrement, seroient cassées, revoquées & annullées ; qu'en particulier Emilie de Newenar fille de Gombert de Newenar comte de Limbourg, mariée d'abord à Henri de Brederode, & depuis veuve de Frideric électeur Palatin, & Philippe de Nassau fils du prince d'Orange, jouïroient de ce privilège en ce qui concernoit les domaines de Vianen, & des ville & citadelle de Buren ; que réciproquement ceux des Prélats & du Clergé qui avoient transporté leur domicile hors de la Hollande & de la Zélande, & qui y possédoient cependant encore des domaines, pourroient également comme tous les autres, en percevoir les fruits.

Que les statuës, les trophées, ou monumens érigés à la honte du nom Flamand seroient renversés & détruits; que toutes donations, soit entre vifs, ou testamentaires, toutes exhérédations faites par des particuliers au préjudice des héritiers légitimes, seroient déclarées nulles; enfin qu'on régleroit dans l'assemblée des États généraux le prix de la monnoye qui étoit en Hollande de beaucoup au-dessus de sa juste valeur, & ce qui concernoit les frais des deux expéditions du prince d'Orange.

Le même jour la pacification de Gand fut publiée dans le camp au nom du Roi, & on continua à presser le siège de la citadelle. En même-tems Philippe comte de Lallain lieutenant du duc d'Arschot, & le marquis d'Havré arrivèrent avec de nouvelles troupes. Enfin après bien des allées & venues que firent d'abord de la Garde officier François, & ensuite Valentin Pardieu sieur de la Motte auprès de la femme du colonel Mondragon, Maldonat commençant à manquer de vivres & de poudre, & ne voyant d'ailleurs aucune espérance de secours, capitula, à condition que la citadelle seroit consignée entre les mains du comte de Lallain; qu'il sortiroit de la place avec armes & bagages; & qu'on l'escorteroit jusque sur la frontière de France.

Cela se passa trois jours après la publication de la paix. Cependant Mondragon, qui avoit eu bien de la peine à se tirer de Zélande, étoit venu chercher à Anvers du secours, pour faire lever le siège de la citadelle de Gand. Mais les Espagnols chargés de butin s'étant excusés sur le risque qu'ils auroient à courir, il partit à la tête de quelques troupes, & alla faire sur Rupelmonde une tentative, qui ne lui réussit pas.

Ensuite sur la nouvelle que les troupes Allemandes, qui étoient dans Valenciennes, ne s'accordoient pas avec Dom Diegue Orejon de Lievana gouverneur de la citadelle, les États y envoyèrent George de Lallain comte de Rennebourg à la tête de huit compagnies de son régiment. Comme il offroit de l'argent comptant, il n'eut pas de peine à gagner les Allemands, dont il vint à bout pour peu de chose. Ils sortirent de la ville le 19. de Novembre; & aussitôt après les habitans joints aux troupes que le comte commandoit mirent le siège devant la citadelle. Il n'y avoit pour toute garnison que cent

HENRI
III.

1576.

Reddition de
la citadelle de
Gand.

Prise de la
citadelle de
Valenciennes.

~~Henri III.~~ Espagnols. Ainsi le gouverneur ne voyant aucune espérance d'être secouru, n'attendit pas qu'on le forçât. Il rendit la place au Comte, à condition qu'il en sortiroit à la tête de la garnison avec armes & bagages, & qu'on lui donneroit une escorte pour passer en France.

HENRI
III.
1576.

Le baron de Pollweiller, qui commandoit dans Teuremonde en Flandre, composa en même-tems avec les Etats, à qui il livra cette place pour une somme d'argent. Ils se rendirent aussi maîtres de Cambray, où de Licques, qui en étoit gouverneur, fut fait prisonnier par Louïs de Gaure baron d'Incy, qui remit ensuite cette ville au duc d'Alençon. Cependant comme les Espagnols par la prise d'Anvers barroient le commerce de l'Escaut, les Etats firent ouvrir les digues de Borcht un peu au-dessus de la ville, vis-à-vis d'Oosterweel en Flandre; détournèrent par-là le cours du fleuve, & ouvrirent un chemin à ceux de Bruxelles & de Malines pour passer en Zélande. Sur ces entrefaites les confédérés s'emparèrent du fort de S. Bernard voisin d'Anvers, qui fut repris aussitôt après par de Valdes.

Il ne restoit donc plus aux Espagnols que la Frise, & les provinces voisines de l'Allemagne. C'étoit une clef qu'ils avoient pour rentrer dans les Pais-bas à la premiere occasion, & y rejeter le trouble. Aussi les Etats, qui les regardoient comme des ennemis irréconciliables, comprirent toute la nécessité de leur enlever cette ressource. Ils jettèrent pour cela les yeux sur François Martini-Stella, homme de lettres & de main; & ils l'envoyèrent à Groningue, avec des ordres secrets d'exiger de toutes les garnisons le serment de fidélité, & de chasser de toutes les places les gouverneurs Espagnols, ou attachés à l'Espagne.

Le gouvernement de ces provinces rouloit presque entièrement alors sur Gaspard de Robles sieur de Billy, homme de basse naissance, qui tiroit son nom d'un village de Portugal, où il étoit né; du reste habille, & sur-tout très-estimé dans la guerre. Sa mère avoit nourri le roi Philippe; & il fut d'abord élevé dans la maison du prince d'Orange. Ses manières l'y firent aimer; & ce fut à la recommandation du Prince & de quelques autres Seigneurs qu'il épousa une fille de qualité, qui lui apporta de grands biens, sur-tout la terre.

de Billy, dont il prit le nom. Dans la fuite ayant été mis à la tête d'un régiment Flamand, il servit avec distinction dans la Frise sous Jean de Lignes prince de Barbançon & comte d'Artemberg. Après sa mort & celle de Charle de Brimen comte de Meghen, & du seigneur de Groesbek, de Robles obtint de Philippe le gouvernement de la Frise, & des païs adjacens; & il se comporta dans cet emploi d'une manière qui lui fit beaucoup d'honneur. Car il ajouta aux anciens châteaux de Leewarden, de Harlinghen, & de Staveren, ceux d'Oostmahorn, de Lammer, de Sloten, de Markum, de Delfziel qu'il fit construire; & sur-tout la citadelle de Groningue, la plus forte place de ces cantons, qui n'étoit bâtie que depuis six ans. Par-là il se rendit si puissant dans ces provinces, & devint si fier, qu'il osa faire agir ses amis à la cour d'Espagne, pour lui obtenir le titre de Comte. Mais Philippe se moqua de cet homme vain, & lui fit écrire de ne pas s'oublier.

Un refus si humiliant ne changea cependant rien à sa conduite. Comme il avoit un esprit élevé & un génie vaste, quoiqu'il n'eût aucune teinture des lettres, pendant le tems de son gouvernement il fit dans la province plusieurs beaux établissemens, dont elle retira ensuite beaucoup d'utilité: entre autres il trouva moyen d'élever en Frise des digues, qui sont encore aujourd'hui d'une si grande utilité, que le nom de cet homme, si haï de ces peuples tant qu'il les gouverna; est présentement parmi eux en très-grande vénération. Du reste il étoit impérieux, sévère aux soldats, dont on le taxa même de détourner la paye à son profit. D'autres disent pourtant qu'il n'y avoit que sa femme, que l'avarice pût rendre capable d'une pareille bassesse.

La nouvelle révolution qui étoit arrivée en Flandrè, parut à cet homme entreprenant une occasion favorable de se rendre agréable au Prince par quelque grand service. Tous les autres chefs étoient arrêtés, ou s'étoient rendus odieux par leurs desordres & leurs violences. De Robles résolut de n'en imiter aucun. Sans prendre parti, ni pour les Espagnols, ni pour les Etats, il se mit en tête d'engager tous les officiers des troupes qui servoient sous lui à lui prêter serment de fidélité seulement pour trois mois, en attendant qu'il pût envoyer en Espagne, & s'instruire au vrai des intentions de S. M. C.

HENRI
III.
1576.

HENRI
III.
1576.

Réduction de
la Frise à l'o-
béissance des
Etats.

il leur representa, qu'il n'étoit pas possible que Philippe approuvât jamais la ligue que les Etats venoient de faire avec le prince d'Orange ; qu'ils devoient par conséquent suspendre leur jugement, n'embrasser aucun parti, & se contenter de retenir sous lui ces provinces dans l'obéissance du Roi.

En effet il réussit à se faire prêter serment de fidélité par les Capitaines Ferdinand Lopez, Monceau, & Champy. Il seroit même venu à bout de l'exiger aussi des autres, de gré, ou de force ; mais Stella commissaire des Etats arriva sur ces entre-faites. De Robles comprit en un instant ce qui l'amenoit : & pour le prévenir, non-seulement il le fit arrêter ; il eut même la hardiesse de le livrer au Prevôt, qui le mit à la question. Il fut cependant impossible de lui tirer son secret ; mais comme il sçavoit le Grec, il se servit d'un homme qui entendoit cette langue pour instruire du sujet de sa venuë les officiers des troupes, entr'autres le capitaine Lossy. On l'appella comme les autres pour prêter le serment ; mais il fit quelques difficultés. Cette résistance irrita de Robles. Il fit venir la Compagnie du Capitaine ; & il eut le chagrin de l'entendre protester, qu'elle s'étoit engagée au Roi il y avoit neuf ans, & qu'elle étoit résoluë de ne servir que lui. Il se trouva même un soldat nommé Gautier, qui au lieu de signer comme on le lui ordonnoit, jetta la plume au feu en presence du gouverneur.

Après un mépris si marqué, de Robles ne pensa plus qu'à se venger de ces réfractaires. Mais les officiers le prévirent. Ils tinrent conseil entr'eux ; parlèrent aux plus anciens de la compagnie de Villers, qui devoit être de garde la nuit suivante ; & l'attirèrent à leur parti. Dès le grand matin la compagnie de Lossy étant sortie pour se rendre à son poste, sur l'avis qu'elle reçut que le gouverneur avoit fait pointer du canon dans la place pour tirer sur eux, & que les soldats de Lopez devoient les charger en même-tems, elle prit une autre route. En passant devant le logis du gouverneur, on ne fit point de salve à l'ordinaire ; & quelqu'un ayant averti les soldats de la coûtume, ils s'écrièrent tous en même tems, *de l'argent & de la poudre.*

Ce fut là le commencement de la révolte. A ce cri, comme à un signal, la compagnie de Villers se joignit aux soldats de Lossy, & tous ensemble ils marchèrent vers le logis du

gouverneur. Les troupes mêmes de Lopez l'abandonnèrent, déchirèrent leur drapeau, & suivirent les autres. De Robles accouru au bruit eut beau leur parler avec douceur, & leur promettre qu'on les satisferoit dans trois jours. Ces mutins le traitèrent de scélerat & de traître, & le traînèrent à la maison de ville, où on l'enferma. On fit ensuite le même traitement au sieur de Rysbroeck gendre du gouverneur, qui reçut mille outrages, à Monceau, & à Champy. Villers & Lossy furent eux-mêmes arrêtés, afin qu'il ne parût point qu'ils fussent du complot. Après cela les soldats ayant mis un *Eletto* à leur tête, vont au poids de la ville, & mettent en pièces l'estrapade, en criant, *vive le Prince ! vivent les Etats !* De-là ils marchèrent à la maison du Prévôt, où Stella étoit prisonnier ; & tandis que le peuple, encore tout plein des malheurs récents de Mastricht & d'Anvers, restoit dans l'attente de l'événement faute de clefs, ils coupent ses fers avec une lime, le conduisent dans la place du marché, & là lui prêtent serment de fidélité au nom des Etats. Après cela ils nommèrent des députés de leur corps, qu'ils envoyèrent avec lui à Bruxelles.

Cependant ils se mettent à la quête de Christophle Vasquez gouverneur de Zutphen ; le déterrent dans un couvent de Franciscains ; & après l'avoir promené par la ville avec son habit de Moine, & sa barbe rasée, ils le jettent dans un cachot avec le Prévôt, qui s'étoit réfugié dans la maison du Curé, où on le trouva caché dans une cheminée. En même-tems ils font publier une défense à qui que ce fût, sous peine de la vie & de confiscation de biens, de receller le capitaine Lopez & le Sergent Major, avec ordre à ceux qui sçauroient leur retraite, de les découvrir. Ensuite ils parcourent tous les lieux infâmes, dans l'espérance d'y rencontrer le Sergent Major, à qui ils en vouloient particulièrement, arrêtent une courtisanne, & prétendent la forcer de leur révéler où il est. De-là ils passent dans un couvent voisin, font les mêmes menaces à un religieux à qui il rendoit visite assez souvent ; & ne pouvant en rien tirer, ils le lient avec la courtisanne, comme s'ils les eussent surpris ensemble, & les promènent ainsi par la ville, au grand scandale de tous les gens de bien. Enfin ils trouvèrent le Sergent Major en habit de Prêtre caché dans

HENRI
III.
1576.

HENRI III.
1576. un lieu infect, & le conduisirent en prison avec Lopez, qui s'étoit mis à couvert chez un boulanger. Ils arrêterent aussi le docteur Westendorp conseiller de Frise, fort attaché aux Espagnols. Cette révolution arriva le 24. de Novembre.

Le lendemain la garnison de Dam, à l'exemple de celle de Groningue, arrêta Sterck gouverneur de la place, avec son enseigne, & les mit en prison dans la ville. Meysken lieutenant du gouverneur de la ville fut aussi pris; mais on lui fit grace; & on commanda seulement cinquante soldats pour le garder à vûe dans son logis. Deux jours après, la garnison de Delfziel fit le même traitement à Bainscourt son gouverneur, & à son enseigne. Enfin Ganton & Bustamment gouverneurs, l'un de Leewarden, & l'autre de Staveren, & capitaines dans le même régiment, embrassèrent en même-tems le parti des Etats. Un succès si rapide ne pouvoit manquer de leur causer beaucoup de joie. Cependant pour prévenir les mauvais effets que la licence des troupes pouvoit produire dans la suite, ils nommèrent au gouvernement de Frise le comte de Rennebourg, qui après la prise de la citadelle de Valenciennes étoit revenu à Bruxelles, & lui donnèrent un ordre de partir incessamment pour aller rétablir l'ordre dans cette province.

D. Juan devient suspect aux Flamans.

Au reste quelque affligé que D. Juan voulût paroître des désordres causés par les troupes Espagnoles, & sur-tout du malheur d'Anvers; cependant comme il ne quittoit point Luxembourg, les Etats ne pouvoient s'empêcher de le regarder comme suspect. Car comment avoir quelque confiance en lui, tandis qu'il ne vouloit en avoir aucune en eux? Les raisons qu'apportoient les Etats pour fonder leurs soupçons étoient, que le Prince dès son entrée dans les Pais-bas, avoit commencé par prendre à son service deux mille Allemans, que le Roi très-Chrétien avoit congédiés après le dernier Edit de pacification, dont nous parlerons: Qu'il avoit différé jusque-là de se rendre à Bruxelles: Que par ses dernières lettres il marquoit vouloir être le maître de l'armée des Etats: Qu'il avoit demandé, qu'avant que d'entrer dans Bruxelles, on lui donnât de plus grandes assurances que son honneur & sa personne n'y courroient aucun risque: Enfin qu'il favorisoit sous main les Espagnols, & que dans ses discours

discours particuliers & toute sa conduite on remarquoit qu'il ne les désapprouvoit point.

Mais outre ces raisons, qui n'étoient que pour le public, il y en avoit de plus secrètes. On disoit sourdement, qu'on ne pouvoit trop se défier d'un Prince élevé en Espagne, imbu des mœurs Espagnoles, qui en avoit donné une funeste preuve, en violant sa parole à l'égard des Maures de Grenade, après avoir moins employé la valeur que l'artifice pour les subjuguier; & qui sur le même principe venoit encore d'immoler l'Infant D. Carlos, dont tout le crime étoit d'avoir paru trop sensible aux malheurs des Flamans. Ce qui augmentoit les soupçons, c'est qu'il se répandit un bruit, qu'après le départ de Jérôme de Roda, qui pour ne pas donner d'ombrages étoit repassé en Espagne sans voir D. Juan, on avoit trouvé quelques papiers, où l'on recommandoit au Prince de suivre en tout les conseils de ce Ministre. Or son avis étoit, que Dom Juan devoit d'abord par des discours insinuans gagner la confiance des Flamans, afin de s'en servir utilement pour rentrer en possession de la Hollande & de la Zélande; qu'après avoir obtenu ce point, il se vît sans ménagement contre les rebelles; que cependant il se gouvernât avec prudence, & dissimulât habilement son dessein.

Ces bruits, vrais ou faux, aliénoient de plus en plus l'esprit des Flamans; & dans la situation où ils se trouvoient, les Etats crurent ne pouvoir mieux faire, que de consulter le prince d'Orange, avec qui ils étoient ligués, & qui d'ailleurs avoit la réputation d'une prudence acquise par une longue expérience. Ce Prince leur répondit de Middelbourg le 30. de Novembre. Il les avertissoit d'user de toutes les précautions possibles avec D. Juan, qui commençoit à marcher sur les traces de ses prédécesseurs, & de ne jamais se dessaisir de l'autorité qu'ils avoient en main; de pourvoir sur-tout solidement avant toutes choses à la tranquillité publique, à la sûreté des particuliers & à la liberté de toute la Flandre, que les Espagnols voudroient déjà voir détruite; de ne faire par conséquent aucun traité, aucune alliance avec le Prince, que préalablement les troupes Espagnoles & étrangères ne fussent sorties des Pais-bas: Qu'on l'avoit cent fois promis sans l'exécuter: Que Philippe lui-même en quittant la Flandre

HENRI
III.
1576.

Avis du prince
d'Orange
aux Etats de
Flandre.

HENRI
III.
1576.

avoit donné sa parole aux Etats d'en retirer incessamment les Espagnols : Que six mois cependant s'étoient écoulés , sans qu'on pensât à les en faire sortir : Et qu'ils y seroient restés éternellement , si le malheur arrivé à l'isle de Gerbe n'eût forcé le Prince de les rappeler : Qu'ils devoient donc se donner bien de garde de remettre le commandement de leurs armées à D. Juan , qui ne manqueroit pas de se servir contre eux-mêmes de leurs propres forces : Qu'avant qu'il prît en main le gouvernement , il falloit exiger de lui une confirmation publique & autentique de leurs privilèges : Qu'il étoit sur-tout nécessaire qu'il renouvellât ceux , tant des joyeuses entrées , que des Chartres de Cortenbergh , des années 1261. & 1320. confirmées un an après par Jean duc de Brabant ; celles de Louvain du mois de Mars 1354. celles de Bruxelles données dix-sept ans après , & celles qui furent accordées à Anvers les deux années suivantes par Venceslas & la duchesse Jeanne son épouse : Qu'il ne falloit jamais se départir de cet article : Que si le Prince refusoit de le passer , ce seroit dès-lors une preuve certaine de ses desseins & de ses mauvaises intentions pour les Flamans : Que par-là ils auroient de quoi justifier aux yeux de toute la terre , & de Philippe lui-même , la guerre qu'ils seroient forcés de continuer pour la conservation de leurs droits , privilèges & libertés , qui devoient leur être plus chers que leur propre vie , & qu'ils étoient obligés de soutenir jusqu'au dernier soupir.

Que si Dom Juan étoit bien intentionné pour eux , il ne seroit pas nécessaire qu'il vînt accompagné de tant de troupes : Que tant de précautions étoient un signe évident , qu'il cachoit de mauvais desseins ; que c'étoit à eux par conséquent de prendre leurs mesures : Qu'il ne s'agissoit plus ni d'honneur , ni de devoir ; que c'étoient autant de vains noms , dont on ébloüissoit le peuple ; que pour eux ils ne devoient plus voir que des peuples malheureux , devenus à Anvers & à Mastricht la victime de la cruauté & de la perfidie : Qu'il ne falloit appréhender ni la colère , ni l'indignation de la cour d'Espagne : Que si après tant d'outrages réitérés ils venoient à sacrifier leurs succès , on y attribueroit ce ménagement à leur foiblesse , plutôt qu'à leur respect pour la personne du Prince : Qu'on y diroit qu'ils auroient manqué de

force, & non point de mauvaise volonté : Qu'ils devoient en juger par le caractère naturel à tous les souverains, qui ne perdent jamais le souvenir des outrages qu'ils croyent avoir reçûs de leurs sujets ; & qui en dissimulant leur ressentiment tandis qu'ils ne se voyent pas en état d'en tirer raison, ne font que différer leur vengeance à un tems plus favorable : Que le pouvoir suprême avoit cela de particulier, que ceux qui en étoient revêtus devenoient fiers dans la prospérité, ne supportoient l'adversité qu'avec peine, & ne craignoient rien tant, que d'être soupçonnés de foiblesse, lorsqu'ils ne faisoient que dissimuler ; qu'ainsi jour & nuit ils ne pensoient qu'aux moyens de trouver une occasion favorable de faire sentir qu'ils n'avoient pas oubliés le soin de se venger.

Que si la nécessité obligeoit Dom Juan de retirer les Espagnols des Pais-bas, & de confirmer leurs privilèges, ils devoient demander outre cela ; que les membres qui composeroient le Conseil, fussent nommés par les Etats ; qu'ils pourvussent eux-mêmes à l'administration des finances ; qu'ils pussent s'assembler deux ou trois fois l'année, selon qu'ils le jugeroient à propos, pour faire les réglemens nécessaires à l'Etat ; que cependant on rasât toutes les citadelles ; & que le Prince ne pût ni lever des troupes, ni mettre des garnisons quelque part que ce fût, que du consentement des Etats.

Ces avis, qui partoient de cette liberté mâle si peu connue dans les Monarchies, achevèrent d'indisposer les esprits déjà aigris. Cependant on envoya demander du secours en France & en Angleterre, tandis que le prince d'Orange levoit lui-même des troupes en Allemagne. La négociation tiroit en longueur en France, où les affaires du duc d'Alençon n'étoient pas encore bien rétablies depuis la dernière paix. Pour Elizabeth, vers qui on avoit député le baron d'Aubigny, la crainte qu'elle eut que le désespoir ne portât les Etats à se jeter entre les bras de la France, si elle venoit à les abandonner, l'engagea à leur prêter quarante mille écus d'or. Elle leur en promit encore davantage pour la suite, & les avertit de rester cependant toujours fidèles à leur Prince, & d'être persuadés que les Espagnols seroient dans peu rappelés des Pais-bas.

En même tems les Etats cherchoient toutes les voyes possibles d'accommodement avec Dom Juan. De Rassinghen,

On convient
d'une trêve.

HENRI
III.
1576.

qui étoit nouvellement revenu d'Espagne, de Willerval, & le vicomte de Gand, qu'on avoit chargés d'y travailler, étoient continuellement en marche pour cela. Enfin le Prince ayant quitté Luxembourg, & s'étant rendu à Marche en Famine, on conclut une trêve de quinze jours, pendant laquelle Octave de Gonzague, & Dom Juan d'Escovede secrétaire du Prince, passèrent à Anvers, à Mastricht, & à Lière, pour traiter avec les Espagnols au sujet de leur sortie des Pays-Bas. Les Députés des Etats se rendirent de leur côté à Namur, où Dom Juan devoit se trouver. Mais le Prince ne parut point. Il y envoya seulement le sieur de Rassinghen, qui proposa une prorogation de la trêve pour huit jours; & comme les Etats faisoient instance pour qu'avant toutes choses les Espagnols quittassent la Flandre, & que Dom Juan ratifiât la pacification de Gand, ce Prince demanda de son côté, qu'on lui donnât des assurances qu'après le départ des troupes on n'attenteroit point à sa personne, & qu'on rentreroit dans l'obéissance de S. M. C. Il ajoûtoit, que puisque ce qui regardoit le Prince d'Orange & les provinces de Hollande & de Zélande ne pouvoit être réglé que dans une assemblée des Etats généraux, il requéroit qu'on les indiquât dès à présent, & qu'on prît des mesures pour qu'il y parût en sûreté & avec honneur; remontrant qu'il seroit honteux que lui, qui representoit la personne du Prince, se mît entre leurs mains sans suite & sans défense, tandis qu'on étoit en armes de toutes parts.

Ces prétentions firent comprendre aux Etats, que Dom Juan n'approuvoit point ce qui avoit été réglé par la pacification de Gand au sujet de la Religion, du prince d'Orange, & des autres confédérés; & que toutes les vûes de ce Prince tendoient à retenir les Espagnols en Flandre, jusqu'à ce qu'on eût statué sur ces articles. Ainsi ils publièrent trois Déclarations en parchemin. La première, qui étoit du 16. de Décembre, portoit les noms & le sceau de plusieurs Prélats, Abbés, Chapitres, & autres. La seconde étoit du même mois, mais postérieure de quelques jours à la première, signée du Doyen & de tous les membres de la Faculté de Théologie de Louvain. La troisième enfin du 26. étoit souscrite par tous les Docteurs & Professeurs en Droit de cette fameuse

Université. Ils y en ajoutèrent une quatrième, signée aussi de plusieurs Evêques, & adressée au Saint Père, par laquelle ils faisoient voir, qu'en égard aux circonstances présentes où se trouvoient les Pais-bas, on ne pouvoit pas dire que les liaisons qu'ils avoient prises le huit de Novembre dernier avec le prince d'Orange & les autres confédérés, préjudiciaient en rien aux droits de la religion Catholique, Apostolique & Romaine.

Telle étoit sur la fin de l'année la situation des affaires de Flandre. La France cependant n'étoit pas plus tranquille. L'évasion de Monsieur y avoit jetté des semences d'une guerre civile, qui tenoit tous les esprits en suspens; & on ne l'évita, que par une paix également injuste & peu solide, qu'on vit suivie d'une malheureuse ligue, qui ébranla jusque dans ses fondemens le plus beau & le plus puissant royaume du monde.

Le duc d'Alençon pour justifier sa conduite, écrivit au Parlement de Paris le 7. de Janvier. Après une longue protestation de son respect & de son attachement pour la personne de S. M. & de ses bonnes intentions pour le bien & la tranquillité de l'Etat, il marquoit que c'étoit avec douleur qu'il s'étoit vu obligé d'appeler les Etrangers dans le royaume: Qu'auparavant il avoit mis tout en usage pour éviter, ou du moins pour éloigner ce malheur: Que la malice de ses ennemis, qui ne cherchoient que le trouble, avoit été un obstacle invincible à ses justes desseins: Que les troupes étrangères étoient enfin entrées en France; qu'il en étoit mortifié au dernier point; mais qu'il ne prétendoit s'en servir que contre les ennemis de l'Etat, & pour faire retomber sur eux-mêmes les noirs complots, qu'ils avoient formés contre l'intérêt public & sa propre personne: Enfin qu'il prioit la Compagnie d'interposer son autorité dans cette affaire; de faire comprendre à S. M. la justice de sa cause; & de la supplier de ne le pas forcer à en venir aux dernières extrémités.

Ces lettres furent rendues au premier Président de Thou avec d'autres, qui s'adressoient à lui personnellement; & il auroit pû les ouvrir, comme c'étoit son droit: il ne le fit cependant point. Il communiqua cette affaire à ses collègues, & remit les lettres encore toutes cachetées à S. M. Le Roi, à qui des

HENRI
III.
1576.

Affaires
de France.

Lettres du
duc d'Alençon
au Parlement
de Paris.

HENRI
III.
 1576. hommes mal intentionnés avoient voulu rendre suspecte la probité de ce grand homme, comme s'il eût favorisé les projets ambitieux de Monsieur, quoiqu'il n'y eût personne plus porté que lui à la paix, ni plus attaché à son Prince, loüa sa sagesse, & lui ordonna de supprimer ces lettres. Mais il ne put empêcher que les émissaires du duc d'Alençon n'en répandissent plusieurs copies dans Paris.

Cependant le Roi, & Monsieur qui vouloit paroître de concert avec lui, avoient envoyé courriers sur courriers au prince de Condé & au Palatin, pour les détourner d'entrer en France. On leur faisoit des offres considérables, pour les engager à congédier leurs troupes. Que si cela n'étoit pas en leur pouvoir, on les prioit du moins de rester quelque tems sur la frontière, jusqu'à ce que la Reine mère eût pu conclure avec eux une paix solide, telle que S. M. la souhaitoit uniquement. Le Prince & le Palatin répondirent : Que s'ils avoient pris les armes, ce n'étoit qu'après y avoir été forcés par les perturbateurs du repos public : Qu'ils étoient prêts de souscrire à telles propositions qu'on pourroit leur faire, pourvu qu'elles fussent raisonnables : Qu'ils avoient été jusque-là, & seroient toujours dans la même disposition : Que si jusqu'alors on n'avoit pu convenir d'une bonne paix, on ne devoit s'en prendre qu'à la malice & aux artifices de leurs ennemis : Qu'ils supplioient par conséquent S. M. de ne pas trouver mauvais, si pour se mettre à couvert des suites, ils faisoient des propositions un peu fortes, & peut-être un peu dures ; de ne pas les croire pour cela moins bien intentionnés pour son service.

Entrée des
 Allemans en
 France.

Tout le mois de Janvier se passa de la sorte en conférences & en négociations. Pendant ce tems-là le prince de Condé étoit à Charmes en Lorraine. Enfin sollicités par le duc d'Alençon lui-même, qui ne faisoit qu'amuser la Cour, le Prince & Casimir entrèrent en France à la tête de leur armée. Elle étoit composée de deux mille Reitres, que le Palatin avoit levés en son nom, & de quatre mille autres, tous commandés en chef par Casimir lui-même ; de deux mille François, qui avoient joint le prince de Condé sur la frontière ; de deux mille Lansquenets ; & de deux mille hommes d'infanterie Flamande. Tout l'appareil de guerre consistoit

en quatre gros canons, & seize pièces de campagne. Cette armée étoit grosse de six mille Suisses, que Casimir, pour remplir le traité conclu avec le Prince, avoit levés dans le Canton de Berne.

Le Roi, qui en avoit été informé, avoit déjà envoyé ordre à son Ambassadeur d'en porter ses plaintes aux Cantons; de leur représenter: Que c'étoit une infraction manifeste aux traités que nos Rois avoient faits avec eux; & de demander qu'ils rappellassent ces troupes sur le champ, ou qu'ils renoncassent à l'alliance de la France. Pour satisfaire le Roi, & sur-tout pour ne pas se broüiller avec les cinq Cantons qui prenoient fait & cause pour S. M. ceux de Berne, soit que ce ne fût qu'une feinte, soit qu'ils agissent de bonne foi, firent aussi-tôt un Decret, par lequel ils défendoient sous de grosses peines à tous ceux de leur juridiction, de porter les armes pour le service d'aucun Prince étranger. En même tems ils députèrent un Trésorier des guerres avec ce Decret aux troupes qui étoient déjà dans le territoire de Bâle. Mais cette députation n'eut aucun effet. Les Officiers qui les commandoient, protestèrent qu'ils ne prétendoient point aller contre l'alliance qui étoit entre la France & les Cantons; & ils s'excusèrent d'obéir au Decret, sur ce qu'il leur seroit honteux de violer le serment qu'ils venoient de prêter entre les mains de l'électeur Palatin.

A la tête de cette armée le prince de Condé traversa le Bassigny & s'avança vers Langres. Dans sa marche, son arrière-garde fut attaquée par quelques arquebusiers sortis de la ville; & on tira même sur lui le canon. Ses troupes ne portèrent pas loin leur vengeance; car elles mirent à feu & à sang tous les bourgs & les villages des environs. En passant sous les murs de Dijon, on fit encore au Prince la même réception; & lorsqu'il envoya ses Maréchaux des logis à Nuys, où il espéroit séjourner, cette ville leur ferma ses portes.

Alors le Prince & le Palatin crurent à propos de faire un exemple, & de ne pas souffrir de se voir insultés impunément par une bicoque. Ainsi tant pour rafraîchir leurs troupes, que pour les amuser quelque tems en leur donnant le pillage de cette ville, ils résolurent de l'emporter. Dès le grand

HENR:
III.

1576.

HENRI III. 1576. matin ils parurent en bataille , & foudroyèrent la place avec leur artillerie. Mais comme la brèche ne leur parut pas assez considérable , & que quelques détachemens qui s'étoient trop avancés , avoient été obligés de se retirer assez maltraités , les Généraux remirent l'assaut au lendemain. Ce jour-là les habitans , qui ne s'étoient pas imaginés que le Prince s'arrêteroit devant leur place , rabattirent beaucoup de leur fierté. Le péril qu'ils méprisoient auparavant , commença à leur paroître sérieux. Ils demandèrent à parlementer ; & comme le prince de Condé n'étoit point alors au camp , ils firent leur capitulation avec Casimir , qui leur promit la vie , & qu'on ne toucheroit point à leurs biens. Le Prince à son retour ratifia ce traité ; mais comme il appréhendoit ce qui ne manqua pas d'arriver , il fit entrer quelque Noblesse & un détachement de soldats dans la ville pour plus grande sûreté. Alors les Allemans se mutinèrent & demandèrent insolemment le pillage , comme s'il leur eût été dû. Le Prince eut beau s'y opposer , & représenter qu'il avoit donné sa parole. Ces furieux , sans l'écouter , forcent la garde qu'il avoit mise à la porte ; taillent en pièces les troupes qui étoient entrées dans la place par son ordre ; passent au fil de l'épée tout ce qui se présente , & s'accagent impitoyablement cette ville.

De là l'armée confédérée passant sous les murs de Beaune & de Châlons , alla mettre le feu à une maison de Chartreux , & se rendit à Lourdon , place forte appartenante à l'Abbé de Cluny. Là les Allemans se soulevèrent , sous prétexte qu'on ne les avoit point payés. Ce ne fut qu'après bien des prières , après leur avoir fait mille nouvelles promesses , & pris chacun de leurs Officiers en particulier , que le Prince put venir à bout de les appaiser.

Voilà où l'on en étoit à la fin de Février , lorsqu'on apprit que le roi de Navarre avoit quitté la Cour. Ce Prince qui sous prétexte d'aller à la chasse accoutumoit leurs Majestés à le voir s'éloigner de la capitale , ayant fait préparer par Guillaume de Haultemer sieur de Fervaques , qui étoit lui-même l'auteur de ce complot , tout ce qui devoit lui être nécessaire pour sa fuite , partit un jour , s'avança jusqu'à la Fere en Vermandois , qui étoit de sa dépendance ; & de là

faisant

Le roi de
Navarre
quitte la
Cour.

faisant une fausse marche, pour donner le change à ceux qui pourroient le poursuivre, il se rendit à Vendôme. En même tems il envoya faire ses excuses à la Cour, de ce qu'il étoit parti sans prendre congé de leurs Majestés, & les assurer, que ni lui, ni les siens n'avoient aucun dessein contraire à l'autorité du Roi, ni à la tranquillité publique. A Vendôme, le Prince rassembla tous ses amis; & de là sans s'arrêter, il passa la Loire à Maillé, & se rendit dans son gouvernement de Guienne.

HENRI

III.

1576.

Cette évasion, qui étoit comme une continuation de malheurs, frappa bien des Seigneurs de la Cour. Pour le Roi & la Reine mère, ils y furent peu sensibles. Ils se persuadèrent que plus il y auroit de chefs à la tête des révoltés, moins on y trouveroit cette union si nécessaire pour réussir; & jugèrent que dans peu la jalousie les diviseroit, traîneroit en longueur l'exécution de leurs desseins, & romproit bientôt enfin les liens qui formoient le parti.

Cependant les affaires se broüilloient en Languedoc. Henri de Monmorency duc de Damville, & Jacque de Crussol duc d'Uzez commandoient dans cette province; & tous deux se prévalaient du nom du Roi. La division des chefs divisoit aussi nécessairement les habitans, & les rendoit moins dociles au commandement. Quoique la trêve conclüe entre la Reine mère & Monsieur durât encore, elle n'empêchoit pas les garnisons de faire des courses dans tout le país. Ainsi les peuples, qui se voyoient également la victime des deux partis, n'y trouvèrent point de meilleur remède, que de se liguier entr'eux, sans attendre le consentement de personne.

Et du
Languedoc.

Il y avoit alors trois Gouverneurs dans le Vivarais; du Bourg qui y commandoit pour le Roi, & de Cugieres avec Pierre Gourde, qui tenoient pour les confédérés. Ceux-ci conseillèrent aux habitans, pour mettre leurs provinces à couvert, de faire une ligue entr'eux, sans consulter ni le duc d'Uzez, ni Damville; & leur avis fut suivi. Par l'acte qui en fut dressé tous assûroient qu'ils n'entendoient point par-là se soustraire à l'obéissance de S. M. & de leurs Gouverneurs. Les Réformés en particulier protestoient que par ce nouveau traité, que la nécessité les obligeoit de faire avec les

————— Catholiques, ils ne prétendoient préjudicier en rien aux liaisons qu'ils avoient prises avec toutes les Eglises du parti.

HENRI

III.

1576.

Les articles de ce traité portoient : Qu'on mettroit les armes bas dans tout le Vivarais : Que personne, soit étranger, soit naturel du pais, ne pourroit être inquiété sur le passé : Que les laboureurs & les marchands ne souffriroient aucun dommage dans leurs corps ni dans leurs biens : Que toutes hostilités cesseroient dans les villes, & toutes courses dans la campagne : Qu'il y auroit par-tout liberté entière pour le commerce : Que les bestiaux qui auroient été enlevés, seroient sur le champ restitués *gratis* : Qu'on travailleroit de concert à faire sortir du pais les garnisons, & à raser les places fortes, selon que le bien public l'exigeroit : Que quiconque oseroit violer ces réglemens, seroit regardé comme un traître, & puni comme perturbateur du repos public : Qu'on auroit soin de notifier cet accord aux villes & à la Noblesse ; & que les ligués seroient autorisés à poursuivre ceux qui refuseroient d'y entrer, comme des ennemis de la patrie, indignes de la société : Enfin que les chefs de l'un & de l'autre parti s'uniroient pour faire agréer ce traité à la Cour & aux gouverneurs de la province ; & que si on ne pouvoit l'obtenir, on s'abstiendrait cependant de tout acte d'hostilité un mois entier après que les intentions de S. M. auroient été signifiées.

Aussitôt que Damville, le duc d'Uzes, & du Bourg furent instruits de cette nouveauté, ils firent tous leurs efforts pour l'empêcher d'avoir lieu. Ils disoient que rien ne seroit d'un plus dangereux exemple, que de souffrir que les peuples traitassent entr'eux de la sorte de leur propre autorité, sans attendre le consentement de S. M. ou de ceux qui la représentoient dans les provinces ; que c'étoit un chemin qu'on se frayoit à l'indépendance ; que toutes les raisons qu'on pouvoit apporter pour justifier cet attentat, ne supposoient qu'un intérêt particulier, qui ne pouvoit entrer en compromis avec l'avantage de tout l'Etat, à qui il importoit infiniment que le Roi seul & ses Officiers fussent les maîtres.

Les confédérés ajoûtoient que ce nouvel accord préjudicoit beaucoup au traité général qu'on venoit de faire ; que ceux du Vivarais, qui croyoient par là s'être mis à couvert, prendroient dans la suite fort peu de part aux besoins de la

cause commune ; & que par conséquent plus il leur étoit avantageux , plus il devenoit contraire aux intérêts de tout le parti.

Ceux du Vivarais au contraire prétendoient se justifier , en disant que la démarche qu'ils avoient faite ne blessoit en rien , ni l'autorité du Roi , ni la ligue générale , que c'étoit plutôt une ouverture qu'ils avoient donnée pour rétablir sûrement la tranquillité dans tout le Royaume ; que rien en effet n'étoit plus utile , & ne devoit contribuer davantage à la paix , que de raser tous ces Forts élevés au cœur de l'État , qui étoient comme autant de places d'armes de la révolte ; qu'en diminuant les garnisons on augmentoit d'autant les revenus de S. M. qu'on en tireroit du moins cet avantage , que les campagnes , qui faisoient presque toute la richesse du Royaume , seroient cultivées , que le commerce fleuriroit , & que les peuples délivrés de la crainte de tant de scélérats qui trouvoient dans ces places une retraite , pourroient enfin respirer après tant de malheurs qu'ils avoient essuyés.

Malgré cette justification , personne n'ignoroit que le Roi & le duc de Damville désapprouvoient fort une entreprise aussi téméraire. Sur cette assurance , le capitaine Geydan , qui regardoit le trouble comme un moyen d'avancer ses affaires , surprend Viviers capitale & siège de l'Evêque de la Province , qui sur la foi du dernier traité n'avoit point de garnison , & n'étoit défenduë que par ses habitans. Aussi-tôt les Catholiques en portèrent leurs plaintes aux Protestans , comme d'un attentat contre la foi publique , dont Dieu lui-même se feroit le vengeur. Les Protestans de leur côté se justifèrent en affirmant que c'étoit à leur insçu que Geydan avoit fait cette entreprise , qu'ils en étoient très-mortifiés , qu'ils le feroient connoître en obligeant le Capitaine à réparer sa faute , ou à se repentir de sa témérité ; & que s'il refusoit d'obéir , ils étoient résolus de joindre toutes leurs forces à celles des Catholiques pour l'y contraindre.

En effet ils se plainrent à Geydan , lui ordonnèrent de sortir de Viviers & de réparer le dommage qu'il y auroit causé. Le Capitaine s'en défendoit sur ce qu'il disoit n'avoir rien fait qui fût contraire aux loix de la guerre ; qu'il n'étoit attaché à aucun parti ; & que par conséquent il n'avoit violé

HENRI III.
1576. aucun traité ; qu'il s'étoit servi de l'occasion pour s'emparer d'une ville sans défense ; que cette démarche ne préjudicoit en rien à la cause commune ; que pour ce qui étoit de ce nouvel accord qu'ils avoient fait entr'eux , tout le monde sçavoit que S. M. l'avoit trouvé très-mauvais , & qu'il avoit été fort désapprouvé du duc de Damville ; que la guerre autorisoit donc son entreprise ; & qu'il étoit résolu de défendre contre quiconque une conquête si légitime.

Une réponse si fière irrita les Protestans. Ils offrirent aux Catholiques d'unir leurs ressentimens contre leur ennemi commun. Déjà ils se dispoient à aller investir le Capitaine dans Viviers , lorsque ses amis lui conseillèrent de ne pas s'opiniâtrer mal à propos. Il les crut , abandonna cette ville , & alla rejoindre les garnisons du voisinage.

Cependant le prince de Condé & le Palatin ayant passé la Loire à la Charité , s'approchèrent de l'Allier , se rendirent maîtres de Vichy , & s'y retranchèrent , sur la nouvelle qu'ils reçurent du voisinage de l'armée Royale. Elle étoit commandée par Charles de Lorraine duc de Mayenne , frère du duc de Guise. Il s'étoit avancé jusqu'à Moulins, dans l'espérance de fermer l'entrée du Royaume aux Allemans. Ses troupes étoient inférieures à celles des Protestans ; mais ayant eu avis que le prince de Condé avoit passé l'Allier avec une partie de l'armée , pour aller joindre Monsieur dans le Bourbonnois , & que le prince Casimir étoit campé de l'autre côté de la rivière avec le reste des troupes , il crut l'occasion favorable pour les attaquer , & marcha à l'ennemi. Ensuite étant informé que le Palatin étoit dans un poste avantageux & l'attendoit en bataille , & que le prince de Condé de son côté pensoit à repasser la rivière , il rebroussa chemin , & rentra dans Moulins. En même tems Casimir après avoir attendu le retour du Prince, passa lui-même l'Allier, & l'alla joindre sur la frontière d'Auvergne, dont les habitans se rachetèrent du pillage au moyen de cinquante mille écus d'or. Outre cela Ganat & Aigues-Perse, par où l'armée confédérée devoit passer, furent obligées de lui fournir des provisions.

Enfin le 4. de Mars le prince de Condé décampa & passa la Ciole avec bien de la peine , après y avoir perdu environ quarante de ses soldats , qui furent emportés par le torrent. De là

Le duc d'Anjou reconnu Généralissime des confédérés.

il s'approcha de Charroux, dont les habitans lui fermèrent les portes. Ils se préparoient même à une vigoureuse résistance ; lorsque le Prince fit avancer son artillerie qui réduisit en poudre leurs portes & leurs murailles. Alors les bourgeois s'adoucirent ; ils en furent quittes pour deux millé écus d'or ; & l'armée se rafraîchit quelques jours dans cette place. Ce fut là que la Nouë vint trouver le Prince à la tête d'une troupe de Noblesse, & lui apprit que le duc d'Alençon n'étoit pas éloigné, & souhaitoit qu'il se rendît auprès de lui. Aussitôt le prince de Condé marcha avec toute son armée à la rencontre de Monsieur, à qui il remit le commandement. En même tems ce Prince fut salué généralissime du parti au bruit de toute l'artillerie ; après quoi Casimir le régala magnifiquement dans ses tentes.

On fit ensuite la revûe de l'armée dans la plaine de Soze, l'onze de Mars. Elle étoit composée de quarante cornettes de cavalerie, trente de Reitres, & dix de François ; de dix-sept enseignes de Suisses, de sept de Lansquenets, & de huit de François. Ces troupes jointes à celles que le duc d'Alençon avoit amenées, faisoient en tout trente mille hommes. Le prince Casimir campa dans cet endroit avec l'armée. Pour Monsieur & le prince de Condé, ils se rendirent à Moulins, que le duc de Mayenne venoit d'abandonner, afin d'y prendre des mesures avec les autres chefs du parti.

Ce fut là que de concert avec les députés des Protestans, sur-tout du duc de Damville & du Roi de Navarre, ils dressèrent une requête pour être présentée au Roi. Elle contenoit à peu près les mêmes demandes que le prince de Condé & les confédérés avoient faites l'année précédente ; on avoit seulement adouci quelques articles en considération de Monsieur.

Les Protestans demandoient de plus : Qu'il leur fût permis d'employer à l'entretien de leurs ministres les dîmes que leurs terres payoient au Clergé : Que S. M. approuvât tout ce que le prince de Condé par l'ordre du duc d'Alençon avoit arrêté, soit en son nom, ou au nom de ses alliés, avec l'électeur Palatin & le prince Casimir : Qu'on donnât à Monsieur un appanage, qui répondît au rang qu'il tenoit dans le royaume : Qu'en conséquence on ajoutât à sa garde ordinaire douze nouvelles compagnies, chacune de cinquante hommes

HENRI
III.
1576.

Assemblée
des confédérés
à Moulins

HENRI
III.
 1576.

d'armes avec trois mille hommes de pied entretenus aux frais du Roi : Qu'on mît enfin le prince de Condé en possession du gouvernement de Picardie , dont jusque-là il n'avoit eu que le titre ; que la Cour y joignît Bologne & ses dépendances , avec le droit au Prince d'y nommer un gouverneur à son choix : Enfin que S. M. accordât au marquis de Conti frère du Prince une nouvelle compagnie de cent hommes d'armes.

Le prince Palatin vouloit encore qu'on ajoutât : Que dans toute la France les Eglises fussent communes également aux Catholiques & aux Protestans , afin d'éviter à ceux-ci la nécessité de faire de nouvelles dépenses : Que Monsieur fût déclaré Lieutenant général du royaume : Et que pour réparer le mécontentement que S. M. avoit témoigné de ce qu'on avoit levé des troupes en Suisse , elle déclarât qu'il ne s'étoit rien fait à ce sujet sans son ordre. Mais comme ces demandes étoient , ou trop dures , ou déjà renfermées dans d'autres , on n'y fit nulle attention.

Les députés du roi de Navarre proposèrent aussi quelques articles qui regardoient ce Prince personnellement. Il demandoit : Qu'après la paix conclüe il lui fût permis de passer en Bearn avec la Reine son épouse , pour mettre ordre à ses affaires : Que S. M. T. C. ratifiât l'alliance que nos Rois avoient faite avec les rois de Navarre ses ancêtres , & qui avoit été confirmée depuis peu par Louis XII. avec le roi Jean & Catherine ; & ensuite par François I. avec le roi Henri ayeul du Prince : Que puisqu'il étoit constant que Ferdinand d'Arragon n'avoit enlevé l'an 1512. le royaume de Navarre au roi Jean qui le possédoit légitimement , que parce qu'il trouvoit ce Prince trop fidèle & trop attaché à la France, le Roi lui aidât à s'en remettre en possession , comme l'équité le demandoit , & que ses prédécesseurs s'y étoient engagés : Que si l'état présent du royaume ne le permettoit pas , en attendant une occasion plus favorable , on ne lui refusât pas du moins la foible consolation de toucher la pension de quarante mille francs , qu'on avoit accordée à ses ancêtres , en compensation de la perte d'un royaume : Qu'il lui fût permis de poursuivre contre S. M. suivant les loix & coutumes de l'Etat , ses droits sur certains domaines qu'il prétendoit lui appartenir , ce qui jusqu'alors lui avoit été refusé : Que S. M. confirmât pareillement

l'accord passé entre le roi Charle VIII. & Alain d'Albret, pour le dédommagement de ses prétentions sur le duché de Bretagne : Qu'on lui payât enfin les deux cens mille frans constitués pour la dot de la reine Marguerite son épouse, & l'intérêt au taux du Roi : Qu'on lui restituât le droit de nommer aux magistratures dans tous les domaines qu'il possédoit en France, à charge d'obtenir l'agrément de S. M. Qu'on lui rendît le droit de nommer des lieutenans dans son gouvernement de Guienne, ainsi que l'avoient eu ses ancêtres: Que dans les pais de son obéissance il jouît de tous les droits de souveraineté, & pût y mettre des garnisons & des gouverneurs qui ne prissent leurs ordres que de lui : Que toutes les places de sa dépendance dont les troupes du Roi s'étoient emparées dans ces dernières guerres lui fussent restituées : Que dans la suite, ni lui, ni les siens, ne pussent être inquiétés, pour avoir pris le parti de Monsieur: Enfin que S. M. confirmât l'emploi qui avoit été fait des biens Ecclésiastiques, soit par le Prince, ou par la Reine sa mère.

Un homme d'un rang inférieur à tous ces Princes, du reste d'une des plus anciennes maisons du royaume, où il avoit de grandes alliances, & possédoit des biens considérables, avoit aussi envoyé ses députés à l'assemblée de Moulins. C'étoit Gilbert de Lévi comte de Ventadour, & beau-frère du duc de Damville, qui l'année précédente mécontent du gouvernement présent avoit, comme nous l'avons dit, embrassé le parti des Réformés, quoiqu'il fût d'ailleurs fort éloigné de leurs sentimens. Il demandoit : Que pour affermir la paix dans le royaume on convoquât un Concile national : Que les Etats généraux s'assemblassent tous les deux ans : Que pour fixer les doutes & les incertitudes, & prévenir le libertinage & l'irrégion, S. M. par un Edit obligât tous ses sujets d'opter entre la religion Catholique & celle des Protestans: Qu'on accordât à chaque province la quatrième partie des revenus du Clergé pour l'entretien des écoles publiques & des hôpitaux : Que les blasphêmes fussent punis sévèrement & sans acception de personne : Que les charges de robe cessassent d'être vénales ; qu'on n'y nommât que des sujets capables, & qu'on révoquât ceux qui ne l'étoient point: Qu'on fixât enfin le nombre prodigieux des magistrats & des grands officiers de la

HENRI

III.

1576.

HENRI III.
1576.
couronne, qui croissoit à l'infini: Enfin que pour remplir les emplois publics, on réglât que dans la suite chaque province présenteroit trois sujets à S. M. qui en choisiroit un à son gré. Ces demandes parurent hors de saison dans un tems, où le royaume divisé par les factions, & troublé par la licence des guerres civiles, ne comptoit presque plus de sujets fidèles, qui oubliassent leur intérêt particulier pour penser au bien public. Il sembla même qu'il y avoit de la témérité à un simple sujet, d'oser faire de pareilles propositions à son Roi, tandis que celles des Princes mêmes étoient beaucoup plus modérées.

Jean de la Fin sieur de Beauvais, & Guillaume Dauvet sieur d'Arennes, furent envoyés à la Cour chargés de cette requête. On leur donna audience; & d'Arennes fit une longue harangue qui tendoit uniquement à supplier S. M. au nom de tout le parti de leur accorder le libre exercice de leur religion, & de travailler au rétablissement de la justice dans le royaume, & à la réformation du gouvernement. Henri demanda du tems pour répondre. Il se tint plusieurs conférences; mais il ne fut pas possible de convenir de rien. Du reste en congédiant les députés le Roi les combla de caresses, leur faisant espérer que dans peu la Reine mère se rendroit elle-même auprès du duc d'Alençon avec un plein pouvoir d'agir; & qu'ils seroient alors instruits plus à fond de ses intentions.

Cinquième
Edit de pacification.

En effet la Reine mère accompagnée du maréchal de Montmorency & d'une grande suite de dames de la Cour, se rendit au camp de Monsieur. Là il y eut bien des plaintes & des contestations. Enfin on s'assembla à Beaulieu près de Loches en Touraine, où fut fait le cinquième Edit de pacification depuis celui de Janvier. Il contenoit soixante & trois articles. S. M. promettoit d'abord d'oublier le passé, formule usitée dans tous les Edits précédens. Ensuite elle accordoit aux Réformés le libre exercice de leur religion dans toute l'étendue du royaume, sans exception de tems, ni de lieu, pourvu que les Seigneurs particuliers n'y missent point opposition, & sans restriction aucune; leur permettant d'enseigner, d'administrer les sacremens, de célébrer des mariages, de tenir des écoles publiques, des consistoires, & des synodes; à condition néanmoins qu'un des officiers de S. M. y assisteroit: S'engageoit à assembler dans six mois les Etats généraux pour y recevoir

recevoir les plaintes de ses sujets, & pourvoir plus sûrement aux besoins du royaume; & pour cet effet les convoquoit dès-à-présent à Blois: Ordonnoit que les prêtres ou moines qui s'étoient mariés, ne pussent être inquiétés dans la suite pour ce sujet; entendant que les enfans fortis de ces mariages fussent regardés comme légitimes, capables d'hériter dans les biens, meubles & acquets, sans pourtant pouvoir prétendre à aucune autre succession, soit directe, ou collatérale: Vouloit que dans la suite les Protestans pussent posséder également comme les autres sujets tous les emplois, charges, & dignités de l'Etat; que le prince d'Orange rentrât en possession de tous les biens & domaines qui lui appartenoient en France: Accordoit aux Réformés des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du royaume: Cassoit & annuloit les arrêts portés contre Joseph de Boniface de la Mole, Annibal comte de Coconas, & Jean de la Haye lieutenant de Poitou; rehabilitoit leur mémoire; permettoit à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens, & étendoit la même grace à l'Amiral de Coligny, François de Briquemaut, Arnaud de Cavaignes, Gabriel comte de Mongommery, & Charle du Pui Monbrun.

HENRI
III.
1576.

Outre cela S. M. déclaroit, qu'elle n'avoit eu aucune part à la Saint Barthélemy, & qu'elle avoit été mortifiée au dernier point de ce malheureux accident; qu'elle reconnoissoit l'électeur Palatin & le prince Jean Casimir son fils pour ses bons amis & fidèles cousins, qui n'avoient rien entrepris que pour la défense de sa couronne; & que les levées de Valengin, de Neufchatel, & des autres Cantons Suissés n'avoient été faites que par son ordre: Défendoit qu'on inquiétât Jean de Ferrières Vidame de Chartres, & le sieur de Beauvais, sur les liaisons qu'ils pourroient avoir eüs avec la reine d'Angleterre: Enfin accordoit aux Protestans pour villes de sûreté Beaucaire & Aigues-Mortes en Languedoc; Perigueux & Mas de Verdun en Guienne; Nions & Serres en Dauphiné; Issoire en Auvergne; & Seine en Provence; à condition que le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, & le duc de Damville, à qui ces places seroient remises, en promettoient la garantie.

Le prince Casimir, pour ne pas paroître négliger les

HENRI III.
1576. Protestans des villes qu'il disoit appartenir à l'Empire, avoit demandé outre cela qu'on leur accordât l'exercice libre de leur religion dans Metz, Toul & Verdun. Il ajoûtoit, qu'on payât aussi les sommes immenses dont le royaume étoit redevable, pour le service des troupes Allemandes qui étoient passées en France dans ces dernières guerres. Elles montoient à près de quatre millions d'écus d'or. Cependant on ne fit aucune mention de ces villes dans l'Edit, non-plus que du marquisat de Saluces & de la principauté de Dombes. La Reine sçut habilement obtenir sur cet article le désistement du Palatin, avec qui elle traita séparément, & qu'elle accabla de promesses. Elle lui fit entendre qu'on lui accorderoit une compagnie de cent hommes d'armes avec le commandement de quatre mille Reîtres; & que pour l'entretien de ces troupes le Roi & le duc d'Alençon s'engageroient de lui faire une pension de quatorze mille écus d'or; qu'outre cela on lui donneroit la principauté de Château-Thierry; enfin qu'on lui payeroit comptant sept cens mille écus d'or; & qu'on lui mettroit en main des pierreries pour assurance du reste de la somme qu'il demandoit. On adoucit aussi le prince de Condé par l'espérance du gouvernement de Picardie; & d'avance on lui assigna pour retraite Peronne, la plus forte place de cette province.

On pensa sur-tout à apaiser le duc d'Alençon. On augmenta son appanage des trois plus riches provinces du royaume, le Berry, la Touraine, & l'Anjou; & la déclaration en fut enregistrée au parlement de Paris le jour même que le Roi tenant son Lit de justice y fit publier l'Edit de pacification, qui fut le 14. de May. Outre cela on donna à Monsieur une pension de cent mille écus d'or; & par un rescrit séparé Henri lui accorda encore dans tous les lieux de son appanage tous les droits que S. M. avoit elle-même à la nomination aux bénéfices, soit à raison de patronage, ou par accord passé avec les souverains Pontifes. C'étoit un désordre que la Reine mère, trop tendre pour ses enfans, avoit introduit, en faisant accorder le même droit à Henri quelque tems avant la mort de Charle IX. & l'exemple étoit trop récent pour pouvoir le refuser au duc d'Alençon.

On crut que Catherine s'étoit pressée de conclure avec Monsieur, à quelque prix que ce fût, pour le détacher au

plûtôt du parti des confédérés. Nourrie dans les troubles, cette Princesse prévint qu'une paix si défavantageuse ne seroit pas de longue durée, & que cette assemblée même des Etats généraux, que le parti demandoit avec tant d'instance, dégageroit sur cet article la parole du Roi & la sienne.

HENRI
III.
1576.

Ainsi cette armée qui avoit coûté tant de tems, tant de peine, & tant de frais, devint inutile par une paix faite à la hâte, & se sépara sans avoir rien exécuté de mémorable. Seulement quelques jours avant la conclusion du traité, tandis qu'on disputoit encore sur quelques articles, elle voulut répandre la terreur dans le pais. Saint Verin en Nivernois ayant refusé de lui ouvrir ses portes, elle investit la place, & y donna l'assaut après quelques volées de canon. Mais les assaillans trouvèrent plus de difficulté à l'escalader, & plus de résistance dans les habitans qu'ils n'en avoient attendu; & ils furent repoussés avec perte. Cependant les Suisses, contre leur ordinaire, étant retournés deux & trois fois à la charge, enfin deux de leurs principaux officiers, Erlach & Melun, gagnèrent le haut de la brèche à la tête de quarante hommes. Alors les bourgeois demandèrent à capituler, mais il étoit trop tard. Tandis qu'on s'amusoit à parlementer, les assiégés ayant négligé de se tenir sur leurs gardes, les Suisses irrités de leur vigoureuse défense forcèrent la place, taillèrent en pièces tout ce qui osa se présenter les armes à la main, & jusqu'aux paisans mêmes qui s'y étoient retirés; après quoi ils pillèrent la ville, & y mirent le feu. Il ne se sauva de cette défaite que quatre cens hommes qui se retirèrent dans le château, & à qui Casimir fit donner quartier.

En même-tems comme de la Guienne, de la Saintonge, & de l'Angoumois les troupes alloient joindre le roi de Navarre, ceux de la Rochelle profitèrent de cette occasion pour se rendre maîtres de Marans, où le duc de Monpensier avoit mis garnison. Bourry passoit par-là avec cinq compagnies d'infanterie. Sur les instances des Rochelois il fit une descente dans l'Isle, où déjà s'étoient rendus les garnisons d'Oléron, de Ré, de Brouage, & de Saint Jean d'Angely avec deux pièces d'artillerie. D'abord Bourry emporta le fort de la Brune. Alors la garnison se retira dans le château, où elle tint cinq jours entiers. Mais voyant enfin que ni des Roches-

HENRI
III.

1576.

Déclaration
du Roi en fa-
veur du ma-
réchal de
Monmo-
rency.

Baritaut, ni Landereau, ni Puigaillard n'envoioient aucun secours, elle se découragea & capitula le fixième jour du siège. Peu de tems auparavant le maréchal de Monmorency, pour effacer entièrement la tâche qui pourroit lui rester de sa prison passée, avoit obtenu au mois d'Avril une déclaration du Roi, par laquelle S. M. disoit : Qu'à son avènement à la Couronne, ayant été informée que sur les ordres du feu roi, François de Monmorency avoit été arrêté sans qu'il apparût des causes de son emprisonnement, elle avoit mis tout en usage pour s'en informer, & faire la recherche des preuves sur lesquelles pouvoit être fondée l'accusation intentée contre lui pour crime de leze-Majesté : Que pour ce sujet elle avoit suspendu son élargissement, attendant du tems un entier éclaircissement sur cette affaire : Qu'enfin après avoir interrogé sur ce fait la Reine sa mère & les principaux Seigneurs de sa cour, oüi le Maréchal lui-même, & toutes informations faites, elle n'avoit trouvé aucunes preuves de ce crime, enforte qu'il étoit à croire que le feu Roi n'avoit agi que sur des calomnies plutôt que sur aucun fondement légitime : Qu'à ces causes, de l'avis de la Reine sa mère, des Princes de son sang, des Seigneurs de sa Cour, & de son Conseil, elle révoquoit l'ordre donné par le feu Roi, & déclaroit le Maréchal absolument innocent de ce crime ; que pour le present, & comme pour l'avenir, on ne pourroit à cette occasion rien reprocher à lui, ou à son illustre famille, ou les inquieter, ou révoquer en doute leur honneur & leur probité. Cette déclaration fut lûë ensuite le 7. de Mai, publiée, & enregistrée au Parlement à la requisition du Procureur général, les Chambres assemblées, comme c'est le droit des Pairs.

Mort de
Nançay.

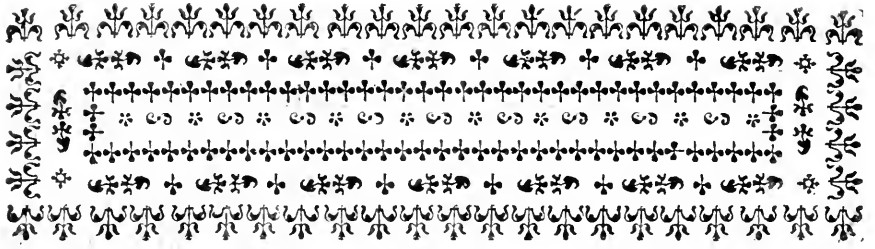
Sur la fin de l'année Gaspard de la Châtre de Nançay mourut le 29. de Novembre de la blessure qu'il avoit reçue dans l'aîne à la bataille de Dreux, & qui se rouvrit pour avoir trop long-tems couru à cheval. Il étoit Capitaine des gardes, charge qui sembloit être héréditaire dans sa famille ; car Joachim son père, Gabriel son ayeul, & Claude son bisayeul l'avoient possédée avant lui : preuve rare d'une probité reconnue, & d'une faveur bien constante ! Car la plupart des autres emplois se donnent seulement au mérite ; mais celui-ci, outre le mérite, demande encore la faveur & les bonnes

graces du Prince. Aussi ce Seigneur étoit-il également affable, doux, & brave; qualités qui lui avoient acquis toute la confiance de Charles IX. D'ailleurs il étoit si obligeant, qu'il avoit gagné en même-tems tous les cœurs de la Cour & de la Noblesse. De son mariage avec Gabriel de Bastarnay, fille de François comte du Bouchage, & d'Elizabeth de Savoye, il eut Henri qui lui survécut, Magdelaine, & Louise de la Châtre, & une dernière fille posthume, qui fut tenuë sur les fonds de baptême par Claude de la Châtre son cousin, & Anne de Bastarnay sa tante, mariée depuis à Bernard de Nogaret de la Vallette Amiral de France. Sa mère en mémoire de son époux voulut qu'elle fût nommée Gasparde. Au bout de quarante jours on fit, selon la coutume, un service solennel à Nançay, où il y eut un grand concours de parens & de chevaliers de l'ordre de Saint Michel, dont il étoit membre, & où pour rendre la cérémonie complete, le mérite de ce grand homme trouva un digne panégyriste. Ce fut l'illustre Cujas, le plus habile Jurisconsulte de son tems & qui eût jamais été, que le seigneur de la Châtre gouverneur du Berry avoit fait venir exprès pour cela de Bourges, où il enseignoit.

HENRI
III.
1576.

Fin du Livre soixante & deuxième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE - TROISIÈME.

HENRI
III.
1576.

Suite des af-
faires de
France.

LA paix ne fut pas plutôt conclüe , que les confédérés prirent chacun leur parti. Jean Catimir , après avoir reçu les remercimens des Princes , passa en Bourgogne avec ses troupes , & s'arrêta autour de Langres , résolu d'y attendre les remises qu'on s'étoit engagé de lui faire. Le duc d'Alençon , à qui nous donnerons dorenavant le titre de duc d'Anjou , content de la Cour , se retira en Berry. Pour le roi de Navarre , comme il avoit été des derniers à se joindre au parti , il fut aussi des derniers à ressentir les avantages qui lui avoient été assurés par le traité ; & après avoir voltigé quelque tems aux environs de Niort , où sous prétexte de s'amuser à chasser il attendoit l'effet des promesses qu'on lui avoit faites , il entra en Guienne.

Le prince de Condé fut de tous le plus maltraité , puisqu'il n'obtint, ni le gouvernement de Picardie, de l'espérance duquel on l'avoit leurré , ni même la ville de Peronne qui lui avoit été assignée pour sa demeure. Les chefs de la faction contraire, qui

ſans contredit étoit alors la plus puiffante à la Cour, voyoient avec plaifir le parti Catholique murmurer hautement contre ce dernier traité, & comme ils ne cherchoient qu'une occaſion de rejeter le Royaume dans de nouveaux troubles, ils ne manquèrent pas de fomenter ces premiers mécontentemens. On repreſentoit aux yeux des peuples ce dernier accommodement comme la choſe du monde la plus infoutenable; on leur faiſoit entendre qu'on ne manqueroit, ni de crédit, ni de forces pour appuyer leurs juſtes plaintes; on crioit publiquement contre la trop grande précipitation de la Reine mère, qui par une envie malheureuſe de rappeler auprès d'elle le Prince ſon fils, avoit fait une paix également honteuſe & injuſte, auſſi défavantageuſe qu'elle pouvoit l'être pour ceux qui ſoutenoient la Religion de leurs pères. Et le Roi même, qui après avoir enlevé ſon frère au parti des confédérés, ne penſoit qu'à rompre à quelque prix que ce fût, la paix qu'il venoit de donner à l'Etat par une politique mal entendue, ſe prêtoit à ces nouveaux projets.

Ce fut dans ces circonſtances que les ennemis du prince de Condé crurent devoir profiter de l'occaſion que le haſard & les diſpoſitions favorables du Monarque leur offroient. Ils commencèrent par gagner inſenſiblement le peuple des différentes villes; & lorſqu'ils crurent par là leur autorité aſſez affermie, ils formèrent enfin une ligue ſecrete, ſous le beau prétexte, diſoient-ils, de défendre la Religion contre les entrepriſes des hérétiques, dont le parti ſe fortifioit de jour en jour, & de réformer ce que la trop grande bonté du Roi avoit laiffé s'inſinuer de défectueux dans le gouvernement.

Paris, comme la capitale, voulut donner l'exemple à tout le reſte du Royaume. Un parfumeur, nommé Pierre de la Bruyere, & Matthieu de la Bruyere ſon fils confeiller au Châtelet, y furent les premiers & les plus zélés prédicateurs de l'Union; & à leur ſollicitation, tout ce qu'il y avoit de débauchés dans cette grande ville, tous gens qui ne trouvoient que dans la guerre civile, ou une reſſource à leur libertinage, ou un moyen sûr de ſatisfaire leur avarice & leur ambition, s'enrôlèrent à l'envi dans cette nouvelle milice. Plusieus même des plus riches bourgeois, que leur haine pour les Proteſtans aveugloit au point de ne pas voir les dangers

HENRI
III.
1576.

Origine de la
Ligue.

HENRI
 III.
 1576.

auxquels de pareilles associations exposent la tranquillité publique dans un Etat bien policé, eurent la foiblesse de se joindre aux séditieux. Cependant comme dans la crainte d'être découverts, ils étoient obligés de tenir tous les jours plusieurs assemblées particulières, quelques-uns moins crédules que les autres ne pouvoient comprendre pourquoi elles n'étoient autorisées, ni par un ordre secret de S. M. ni par la présence des principaux Magistrats. En effet, de quelques beaux dehors qu'on voulût couvrir ces entreprises, elles leur paroissent néanmoins très-déliçates. Cette remarque fit naître d'abord quelques soupçons; & un d'eux ayant été invité à signer la formule de l'Union qui étoit déjà toute dressée, il demanda à son tour à ceux qui l'en sollicitoient: pourquoi le premier président de Thou, si connu par sa Religion & sa probité, ne se trouvoit point à ces assemblées? Alors celui qui présidoit & qui connoissoit ce Magistrat pour un homme autant éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti, qu'il étoit attaché à la Religion de ses pères, répondit: Que l'affaire étoit de nature à vouloir être tenue secrète; que telle étoit l'intention de S. M. que c'étoit là l'unique cause qui engageoit le premier Président à s'absenter de leurs assemblées; qu'au reste il les favorisoit sous main, & souhaitoit seulement qu'elles parussent se tenir à son insçu.

Plusieurs ne se contentèrent pas de cette réponse: ils demandèrent du tems pour se consulter; & avant que de prendre aucun engagement, ils allèrent trouver le président de Thou, l'instruisirent de ces assemblées secrètes & de tout ce qui s'y passoit; & vû les conséquences qu'elles pouvoient avoir, ils le prièrent de leur dire s'il les approuvoit; s'il étoit vrai que la Cour les autorisât, & que lui-même y donnât la main.

Ces nouvelles jettèrent M. de Thou dans un étonnement extrême. Il leur répondit sur le champ avec cette droiture qui lui étoit naturelle: Que ces sortes d'entreprises n'étoient point encore venues à sa connoissance; qu'il doutoit qu'elles eussent l'approbation de S. M. & qu'il croyoit qu'ils feroient sagement de renoncer à toutes associations pareilles, qui ne pouvoient manquer d'être contraires au service du Roi & à la tranquillité publique.

L'autorité

L'autorité de ce grand homme commença à rendre suspects les desseins des Unis ; & sa réponse, qui ne put être tenue secrète, empêcha bien des personnes de se jeter dans leur parti : mais ceux qui se voyoient à la tête de cette faction, n'étoient pas gens à abandonner si aisément leurs projets ; & pour le faire ils se sentoient trop bien appuyés à la Cour & parmi le peuple. Cependant comme le crédit de ce premier Magistrat arrêtoit le progrès de leurs desseins dans la Capitale, ils crurent devoir céder au tems. La mort de M. de Thou, les soupçons qu'on auroit soin de répandre parmi le peuple contre sa conduite pour noircir sa réputation alors si bien établie, quelque autre événement qu'on ne prévoyoit point, pouvoient lever cet obstacle, & les mettre en état de pousser plus loin leurs entreprises. En attendant ils conseillèrent aux princes Lorrains de faire publier l'Union dans les provinces, & de travailler à y faire entrer la Noblessé du Royaume.

L'occasion ne pouvoit leur être plus favorable. Par les articles secrets du dernier traité, le Roi promettoit au prince de Condé le gouvernement de Picardie, & s'engageoit à lui céder la ville de Peronne pour sa demeure. Ainsi pour empêcher le Prince de mettre le pied dans cette province, il sembloit que ce fût une espèce de nécessité de l'engager dans le parti de la Ligue. Jacques Seigneur d'Humieres, gouverneur de Peronne, de Roë, & de Mondidier, les servit admirablement dans ce coup de partie. L'inimitié qu'un malheureux procès avoit fait naître entre lui & la maison de Monmorency, autant que sa haine pour les Protestans, l'avoit déterminé à embrasser le parti des Guises. En effet Guillaume de Monmorency Seigneur de Thoré ayant épousé en premières nôces Eleonor d'Humieres héritière de cette Maison, la plus illustre & la plus puissante de toute cette province, & cette Dame étant morte sans laisser d'autres enfans qu'une fille unique qui ne lui survécut pas long-tems ; le Seigneur de Thoré prétendit en vertu de son contract de mariage, entrer en possession de tous les biens de cette maison. La contestation avoit été portée au Parlement de Paris, & après bien des procédures ennuyeuses, qui ne servirent qu'à aigrir les Parties, elle ne fut enfin terminée que par un accommodement qui,

HENRI
III.
1576.

disoit-on , n'étoit pas à l'avantage de la maison d'Humieres ;
 HENRI aussi le Seigneur d'Humieres pretendoit qu'il n'y avoit que le
 III. crédit & le grand pouvoir des Monmorencis qui l'avoient pû
 1576. forcer à y soufcire.

Ce fut donc par les soins que se donna ce Seigneur , que la Picardie embrassa le parti de la Ligue. Comme il étoit à la tête de la Noblesse , qui est riche & nombreuse dans cette province , & que dans les villes mêmes par sa libéralité & ses airs populaires il avoit sçû gagner tous les esprits , il vint aisément à bout de son dessein ; sur-tout en faisant craindre aux intéressés le danger qu'il y auroit pour la Religion , si le prince de Condé mettoit une fois le pied dans le país , qui de ce côté là est une des frontiéres du Royaume.

Par la formule de l'Union qui devoit être signée au nom de la très-Sainte Trinité par tous les Seigneurs , Princes , Barons , Gentilshommes , & Bourgeois , chaque particulier s'engageoit par serment à vivre & mourir dans la Ligue pour l'honneur & le rétablissement de la Religion ; pour la conservation du vrai culte de Dieu , tel qu'il est observé dans la sainte Eglise Romaine , condamnant & rejetant toutes erreurs contraires ; pour la défense du roi Henri III. sauf le respect & l'obéissance que des sujets doivent à leur Prince , ainsi qu'il devoit être expliqué plus au long dans les articles qui seroient présentés aux prochains Etats généraux ; enfin pour le maintien des différentes provinces du Royaume dans tous leurs droits , priviléges , & libertés , telles qu'elles les possédoient du tems de Clovis , qui le premier de nos Rois , établit en France la Religion chrétienne.

On prescrivoit aussi les loix suivantes : Que chaque particulier s'engageroit à sacrifier ses biens & sa vie même pour empêcher toutes entreprises contraires à l'avancement de la sainte Union , & à contribuer d'ailleurs de tout son possible à l'entier accomplissement des dessein qu'elle se proposoit : Que si quelqu'un des membres de l'Union recevoit quelque tort ou dommage , quelque fût l'agresseur , & sans égard pour la personne , on n'épargneroit rien pour en tirer vengeance , soit par les voies ordinaires de la justice , soit même que pour cela on fût obligé de prendre les armes : Que si par un malheur , qu'on devoit prier le ciel de détourner , quelqu'un

des Unis venoit à rompre ses engagements, il en seroit puni avec la dernière rigueur, comme traître & réfractaire à la volonté de Dieu, sans que pour cela ceux qui s'employeroient à la juste punition de ces sortes de déferteurs, pussent en être repris, soit en publique, ou en particulier : Qu'on créeroit un chef de l'Union, à qui tous les autres jureroient une obéissance aveugle & sans bornes : Que si quelqu'un des particuliers manquoit à son devoir ou faisoit paroître de la répugnance à s'en acquitter, le Chef seroit seul le maître d'ordonner de la peine que sa faute auroit méritée : Que dans les villes & à la campagne tout le monde seroit invité à se joindre à la sainte Union : Qu'en y entrant on s'engageroit à fournir dans l'occasion de l'argent, des hommes & des armes, chacun selon son pouvoir : Qu'on regarderoit comme ennemi quiconque refuseroit d'embrasser le parti de la Ligue, & que le commandement seul du chef de l'Union autoriseroit à lui courir sus à main armée : Que si entre les Unis il arrivoit des querelles, des contestations, ou des procès, le Chef seul en décideroit, sans que pour cela on pût recourir à la Justice ordinaire sans sa permission ; & qu'il auroit droit de punir les contrevenans dans leur corps, ou dans leurs biens, selon qu'il le jugeroit à propos. Enfin on avoit encore ajouté la formule du serment que chacun des Unis devoit prononcer sur les saints Evangiles en s'engageant dans le parti.

Telle fut l'origine de cette Ligue abominable, qui ne tenoit à rien moins, qu'à renverser tous les droits divins & humains. Le Roi, qui ne pensoit alors qu'à se relever du dernier Edit qu'on lui avoit extorqué malgré lui, la dissimula d'abord ; il eut même l'imprudence de l'autoriser de son nom. Dans la suite il écouta de meilleurs conseils. Il arrêta ses progrès pour un tems ; mais parce qu'il ne l'avoit jamais bien éteinte, elle éclata enfin, & enfanta ce parti malheureux, qui fut la cause de sa ruine.

Déjà toute la Noblesse & les villes de Picardie animées par les émissaires des Guises, & soutenues par l'exemple du seigneur d'Humières, avoient signé la Ligue. Il s'agissoit surtout de s'assurer de la ville de Péronne, qui par le traité de paix avoit été cédée au prince de Condé pour lui servir de

HENRI
III.
1576.

HENRI III.
1576. domicile. On chargea de cette commission un jeune Gentilhomme des premières familles de la province, nommé Haplincourt; & il eut ordre de faire signer l'union par tous les habitans de cette ville, d'y commander au nom de la Ligue, & d'empêcher le Prince d'y mettre pied. Cette entreprise ne déplut pas au Roi. Il la regarda comme une occasion favorable, qui le dispensoit de satisfaire à ses engagements. Cependant pour appaiser le Prince, en échange du gouvernement de Picardie, on lui céda à l'autre extrémité du royaume Saint Jean d'Angely en Saintonge, & Cognac en Angoumois, en attendant qu'on pût lui donner satisfaction sur Peronne. En même tems, & à l'exemple du seigneur d'Humières, Louïs de la Trimouille duc de Thouars, le plus grand seigneur du Poitou, se laissa gagner aux sollicitations des Guisès, qui n'avoient en vûe, disoient-ils, que la défense de la Religion; & il eut la foiblesse de signer la Ligue à la tête d'environ soixante Gentilshommes de la province.

Cependant au bruit que fit cette nouvelle union, on commença à maltraiter les Protestans dans les provinces les plus voisines de la Cour. On ne voyoit que libelles séditieux affichés contr'eux dans les carrefours & les places publiques; & quoique par le dernier Edit il leur fût permis de tenir leurs assemblées à deux lieux de la capitale, ils ne purent jouir paisiblement de ce privilège, le peuple s'attroupant sur leur passage, & les insultant à leur retour, jusqu'à les menacer ouvertement de leur faire un mauvais parti. Le déchaînement contr'eux n'en demeura pas là. La Cour étant à Roüen, le cardinal de Bourbon archevêque de cette ville, suivi de quelques autres Prélats, se rendit au lieu de leur assemblée, monta dans la chaire du Ministre, & là fit un grand discours étudié, pour exhorter les assistans, qui s'étoient rendus en grand nombre dans le dessein d'entendre la prédication, à le reconnoître pour leur véritable Pasteur, menaçant ceux qui refuseroient de le faire, de leur apprendre à leurs dépens combien il étoit dangereux d'abandonner la Religion de ses pères pour suivre le parti de l'hérésie.

Cette démarche, qui ne pouvoit être faite plus à contretems, commença à ouvrir les yeux aux Réformés; ils jugèrent qu'une pareille action venant d'un Prince qui touchoit

de si près à la Couronne, ne pouvoit tendre qu'à animer contr'eux tous les autres Prélats du royaume, & même les Gouverneurs des provinces; afin qu'à force de mauvais traitemens on les empêchât de jouir de la liberté de s'assembler, qui leur étoit accordée par l'Edit. Le départ de Pierre de Gondy évêque de Paris, qui venoit d'être député à Rome pour demander au Pape au nom de S. M. la liberté d'aliéner cinquante mille écus d'or des revenus du Clergé, augmenta encore leurs soupçons. Car à quel dessein vouloir faire cette alienation? Comment espérer pouvoir en obtenir la permission du Pape, si ce n'est en lui promettant, que les deniers qui en proviendroient seroient employés à faire la guerre aux Hérétiques?

Tant de raisons leur firent juger qu'il étoit tems pour eux de songer à prendre leurs mesures. Le roi de Navarre surtout s'y trouvoit le plus intéressé. Ce Prince venoit tout récemment de faire à Niort profession publique de la Religion prétendue réformée, après avoir protesté qu'il n'étoit rien entré de libre, ni de volontaire de sa part dans la démarche qu'il avoit faite à Paris quatre ans auparavant, après le massacre de la S. Barthelemi; qu'elle avoit été forcée, & qu'il s'y étoit trouvé engagé malgré lui par la nécessité où il se voyoit, sans qu'on lui eût donné le tems de se consulter, ni de se faire instruire; qu'en effet il n'avoit jamais abandonné la Religion dans laquelle la Reine sa mère l'avoit élevé, & qu'il n'en avoit pas même eu la pensée. Ainsi il pensa d'abord à se rendre à la Rochelle, qui étoit alors comme la place d'armes des Protestans. Mais auparavant il députa à la Cour le sieur de Fervaques, pour prier leurs Majestés de lui renvoyer la princesse Catherine sa sœur. Il obtint ce qu'il demandoit. Cette Princesse vint joindre en Poitou le Roi son frère; & après bien des difficultés que firent naître les Rochelois, dont le vicomte de Rohan, qui se trouvoit alors dans cette ville, & qui avoit l'honneur d'être proche parent du roi de Navarre, ne put s'empêcher de marquer hautement son mécontentement, le Prince se rendit enfin à Surgères, d'où il fit son entrée à la Rochelle le 28. de Juin, accompagné de la Princesse sa sœur, & suivi seulement de cinquante cavaliers. A son arrivée, il trouva les rues bordées de Bourgeois

HENRI
III.

1576.

Le roi de
Navarre fait
profession
publique de
la Religion
protestante.

HENRI
III.
1576.

& d'habitans des Isles voisines, qui s'étoient mis sous les armes, sous prétexte de rendre l'entrée du Prince plus magnifique, mais dans le fond pour prévenir les entreprises qu'il auroit pû faire contre leurs libertés. Du reste il fut reçu dans cette ville avec beaucoup de joye : mais il ne put obtenir que le sieur de Fervaques l'y accompagnât. Ce fut un affront pour ce Seigneur, dont il se sentit vivement piqué. Aussi quelque honorable que fût la place qu'il occupoit à la Cour du roi de Navarre, il s'en démit lui-même dans la suite ; & ce Prince, pour lever les soupçons que la confiance qu'il avoit pour ce Favori avoient fait naître dans l'esprit des Protestans, fut obligé de le congédier.

Après avoir établi son autorité à la Rochelle autant que les circonstances presentes pouvoient le permettre, le roi de Navarre en partit le quatrième de Juillet, & passa à Brouage. Il y fut reçu par François Pons baron de Mirebeau, seigneur de cette place, avec toutes les marques de respect & d'attachement qu'il pouvoit attendre de lui. Par son ordre plusieurs vaisseaux ornés magnifiquement allèrent au devant du Prince ; & à sa descente il trouva sur le port toutes les troupes sous les armes & en bataille. Il y demeura deux jours, pendant lesquels le sieur de Monferrand baron de Langoiran ayant porté sa plainte de ce qu'on lui avoit ôté le gouvernement de Périgueux, que les Protestans avoient surpris quelque tems auparavant, le Prince prit sa route par Saintes, & se rendit à Périgueux même, pour mettre quelque ordre aux affaires de cette ville. Il y fut joint par le prince de Condé, qui venoit d'envoyer en Cour Jean de Balsac sieur de Montaigu, pour se plaindre de l'obstacle qu'apportoient ses ennemis à ce qu'il entrât en possession du gouvernement de Picardie & de la ville de Peronne. De là après avoir pris congé du Roi de Navarre, il arriva à Brouage le premier jour d'Août, & passa ensuite à la Rochelle, où il fut reçu des habitans aussi magnifiquement, mais avec plus de confiance que ce Roi ne l'avoit été. Il y resta jusqu'au treize du même mois ; & après avoir visité les fortifications de la ville, & fait aux Bourgeois toutes les offres de services qu'ils pouvoient attendre d'un Prince ami & affectionné à la cause commune, il partit pour se rendre à Saint Jean d'Angely &

à Cognac en attendant le retour du sieur de Montaignu. Ce Seigneur, quoique contraire à la Religion protestante, ne laissoit pas de conserver le premier rang dans la maison du prince de Condé.

HENRI
III.

1576.

Cependant le duc d'Anjou écrivit aux Rochelois ; & pour leur marquer plus de confiance & d'affection , il les pria de lui envoyer le canon qui s'étoit trouvé à la dernière prise de Marans , dont il avoit dessein de se servir , disoit-il , pour mettre dans le château d'Angers. Il témoignoit aussi qu'ils lui feroient plaisir de l'aider de quelques sommes dont il avoit besoin. Mais il n'obtint ni l'un , ni l'autre. Les Rochelois s'excusèrent d'envoyer au Prince le canon qu'il demandoit , sur ce qu'ils n'étoient plus les maîtres d'en disposer , parce qu'ils s'en étoient défaits. Pour ce qui est de l'argent , ils lui marquèrent , que les dernières pertes qu'ils avoient faites les mettoient pour le présent hors d'état de lui donner satisfaction.

Peu de tems après , le sieur de la Boissière, frère de Barnabé Briffon conseiller au Parlement de Paris, mais d'un caractère bien différent, fit un voyage à la Rochelle. Comme il étoit de Fontenay, le voisinage lui avoit fait croire, qu'il n'étoit pas inconnu dans cette ville, & qu'on ne l'y regarderoit pas de mauvais œil. Sur cette assurance il avoit fait espérer à la Reine qu'il lui seroit aisé d'y semer la division, d'y mettre le trouble, & de faire naître peut-être par-là quelque occasion, dont il scauroit tirer avantage. Mais malgré toute son adresse, on sentit qu'il n'y avoit nul fond à faire sur lui, & ses intrigues n'aboutirent à rien. Cependant pour ne pas paroître avoir fait un voyage absolument inutile, il obtint qu'on rétablît dans cette ville l'exercice de la religion Catholique, qui y avoit été aboli depuis le dernier siège. Par ordre du Magistrat, on célébra le 16. de Septembre dans l'Eglise qui servoit alors à fonder l'artillerie, une Messe solennelle, à laquelle la Boissière assista avec quelques autres en petit nombre ; & le Roi en considération confirma les Rochelois dans tous leurs anciens droits & privilèges, pour en jouir dans la suite ainsi qu'ils avoient fait par le passé.

Tandis que le Prince de Condé attendoit le retour du sieur de Montaignu, il reçut avis de différens endroits, qu'on

Saint Jean
d'Angely sus-

HENRI
III.

1576.

pris par le
prince de
Condé.

ne cherchoit à la Cour qu'à l'amuser, pour donner le tems à ses ennemis de gagner les habitans de Saint Jean d'Angely, & l'empêcher de s'en mettre en possession, comme on avoit déjà fait au sujet de Peronne : Que les féditieux commençoient à parler haut dans cette ville ; & que le sieur de Biron devoit s'y rendre incessamment, sous prétexte de venir pour accommoder les choses ; mais en effet pour soutenir les factieux par sa présence. Comme on croit aisément ce qu'on appréhende, le Prince sur ces avis jugea à propos de prendre ses mesures, pour prévenir tout accident. Ainsi il ordonna au capitaine Lucas, dont il connoissoit la bravoure, d'introduire quelques troupes choisies dans cette ville. Ses ordres furent exécutés ; & à l'aide de Jean de Rochebeaucourt sieur de Sainte-Mesme, qui survient dans le même tems, la sédition fut apaisée, & le Prince se vit le maître de cette place, qui jusq'à present est restée aux Réformés.

Pendant ce tems là, le roi de Navarre étoit en Quercy ; d'où il envoya en Cour Jean de Durfort vicomte de Duras, qu'il chargea de ses affaires. De là il passa à Nerac, où le prince de Condé vint le joindre pour conférer avec lui des plaintes qui lui revenoient de tous les côtés de la part des Protestans. Entr'autres choses il fut résolu entr'eux, qu'ils écriroient au duc Jean Casimir, qui en attendant l'effet des promesses de la Cour restoit toujours en Bourgogne avec son armée, au grand détriment de toute la Province ; & qu'ils le prioient, puisqu'il s'agissoit de la cause commune, d'envoyer lui-même ses députés à sa Majesté.

Le prince
Casimir dé-
pute au Roi,
pour se plain-
dre de l'in-
fraction du
dernier Edit.

Ce Prince n'eut pas plutôt reçu leurs lettres, qu'il se mit en devoir de les satisfaire. Sur le champ il députa en Cour Théodore Wier ; & les instructions qu'il lui donna, furent conçûes d'une manière extrêmement fière, bien éloignée du goût de notre Nation. En effet dans l'audience que le Roi lui donna, ce Député après s'être étendu sur les loüanges que méritoient les soins de la Reine mère pour procurer la paix à l'Etat, dit : Que le prince Casimir ne pouvoit s'empêcher d'être indigné, de ce que trois mois s'étoient écoulés, sans cependant qu'on eût encore pensé à remplir les conditions portées par le traité : Que presque nulle part les Protestans n'avoient la liberté de s'assembler ; & que dans les lieux où elle

elle leur avoit été accordée, les menaces des séditieux, que les Magistrats ne se mettoient pas en peine de réprimer, la leur rendoient inutile : Qu'à Lyon on avoit tiré sur ceux qui revenoient des assemblées ; que la même chose étoit arrivée à Gien ; & qu'au Havre le gouverneur Sarlabous avoit fait publier un Edit, par lequel il étoit défendu aux Réformés de faire aucun exercice de leur Religion, à peine contre les contrevenans de cinquante livres d'amende pour la première fois, & sous peine de mort pour la seconde : Qu'à Rouen le cardinal de Bourbon, suivi de plusieurs des membres du Parlement, & même de quelques Prélats, entr'autres de Claude de Sainctes Evêque d'Evreux, étoit monté dans la chaire du Ministre, & avoit rompu l'assemblée : Que quoiqu'à Saint Lo les Protestans eussent droit de tenir leur prêche dans la ville, on les avoit obligés de ne s'assembler qu'à deux lieux de là : Qu'on les avoit traités de la même manière à Metz & à Paris ; & que dans cette capitale quelques habitans de la campagne avoient même été mis à l'amende pour s'être trouvés à ces assemblées : Qu'enfin dans tous les endroits où les Réformés n'avoient pas encore de lieu fixe pour l'exercice de leur Religion, on avoit eu soin de créer pour Magistrats les gens les plus déchaînés contr'eux, afin de les empêcher de jouir de la liberté qui leur étoit accordée par l'Edit ; que tout retentissoit des discours séditieux des prédicateurs, dont les sermons ne tendoient qu'à faire entendre aux peuples que cette paix ne seroit pas de longue durée, & qu'on ne devoit la regarder que comme la paix de Chartres, ou celle qu'on avoit faite avec les Réformés six ans auparavant : Qu'on ne voyoit courir par les provinces que gens propres à remuer les esprits, annonçant par tout l'arrivée prochaine de Dom Juan d'Autriche, qui venoit en France pour en extirper l'hérésie : Que cependant on donnoit tous les jours à l'Edit des interprétations illusoires, qui en éluoient toute la force : Qu'en Normandie les étrangers, entr'autres les Anglois, dont les habitans de la province ont nécessairement besoin pour leur commerce, étoient exclus des assemblées : Que S. M. n'avoit point encore pensé à tenir la parole qu'elle avoit donnée, d'établir dans chaque Parlement du royaume des Juges particuliers pour les Protestans ; que le sieur d'Arènes,

HENRI
III.

1576.

 HENRI
 III.
 1576,

que S. M. avoit nommé elle-même président au Parlement de Paris, n'avoit pû encore être reçu par la Compagnie ; & que la plupart de ceux des Réformés qui se presentoient pour obtenir quelque charge de Judicature, n'avoient reçu du Chancelier que des refus, comme si la Religion qu'ils professoient les rendoit indignes de les remplir : Que les Protestans apprennoient avec étonnement & avec frayeur, que depuis la paix, aussi-bien que lorsque la guerre étoit le plus allumée, on formoit encore des milices dans les villes, & qu'on pensoit à fortifier les garnisons des places où ils étoient en plus grand nombre, comme à Dieppe, au Havre, à Montivilliers, au Ponteau-de-mer, à Quillebeuf, à Bayeux, à Caën, & ailleurs : Que déjà on publioit hautement, qu'aussitôt que le prince Casimir auroit retiré ses troupes du royaume, on recommenceroit à prendre les armes : Que pour cela on faisoit de toutes parts de nouveaux préparatifs ; enfin qu'on ne pouvoit attendre autre chose de cette nouvelle Ligue, qui venoit d'éclater en Picardie, où la plus grande partie de la Noblesse avoit eu la foiblesse d'entrer, & qui avoit empêché le prince de Condé de se mettre en possession de son gouvernement, & en particulier de Peronne, dont on lui avoit fermé l'entrée, sous prétexte des privilèges de cette ville : Exemple pernicieux, que Sainte-Marie gouverneur de Doullens avoit, disoit-on, résolu d'imiter : Que l'origine de ces contraventions manifestes, qu'on avoit osé faire au dernier traité, venoit de ce que, contre les termes précis de l'Edit de S. M. on avoit négligé de le publier dans plusieurs endroits, & qu'on n'avoit point obligé les juges des Cours supérieures & des Jurisdictions subalternes d'en jurer l'exécution : Qu'on sçavoit au contraire, que par une condescendance honteuse les Magistrats, & les Seigneurs mêmes qui composoient le Conseil de S. M. favorisoient sous-main ces cabales secretes, qui ne tendoient qu'à en empêcher l'accomplissement : Qu'en conséquence il prioit S. M. d'apporter à tant de maux le remède qu'elle jugeroit le plus convenable ; d'empêcher que les intrigues pernicieuses de quelques féditieux ne troublassent la paix, que toute la France avoit si fort souhaitée, & dont on étoit redevable aux sages précautions de la Reine sa mère ; & que le séjour du Prince

dans le royaume devenant de jour en jour plus à charge à l'Etat, & ne pouvant lui être que fort disgracieux à lui-même, à cause du tort que les habitans de la campagne en recevoient nécessairement, il supplioit S. M. de faire tenir incessamment à son maître les remises auxquelles elle s'étoit engagée, afin que sur le champ il pût reprendre la route d'Allemagne.

Le Roi répondit à ce discours : Que de sa part il étoit très-mortifié que la division & l'aigreur qui régnoient entre les deux partis, eussent différé jusqu'alors l'exécution de l'Edit : Qu'au reste il auroit soin que le Prince & les Réformés reçussent satisfaction sur cet article ; & qu'on lui feroit tenir incessamment les sommes qui lui avoient été promises. Wier fut congédié avec cette réponse ; & en même tems le Roi députa au prince Casimir Pompone de Bellièvre, pour le presser de fortir du royaume, en lui remettant une partie des sommes auxquelles la Cour s'étoit engagée, & en lui donnant pour gages du reste des ôtages & une quantité fort considérable de pierreries ; ce que le Prince accepta. Bellièvre passa en Allemagne, & Casimir le mena comme en triomphe dans Heidelberg.

Les ôtages qui avoient d'abord été nommés par le Roi, & dont on étoit convenu de part & d'autre, furent Yves marquis d'Alégre, & François d'Escars, homme prodigieusement riche, à qui ses richesses avoient fait bien des ennemis. Celui-ci du consentement des Allemans substitua en sa place Jacque de Beaumont son fils aîné. Pour le marquis d'Alégre, il eut plus de peine à s'exempter de cette commission. Comme il n'avoit point d'enfans, il voulut aussi nommer en sa place un certain Yves fils d'Antoine de Millaud son frère, qui trois ans auparavant avoit été tué par le baron de Viteaux. Mais les Allemans n'ayant point voulu accepter cette échange, pour lever tout obstacle, le marquis d'Alégre par un contrat irrévocable institua son neveu héritier, non-seulement de son nom & de ses armes, mais encore de tous ses biens ; ce qui fit naître dans la suite entre ledit Yves & Christophle d'Alégre, qui étoit parent plus proche du Marquis, un procès long & ennuyeux, que nous n'avons vu terminé qu'à peine. Les pierreries furent consignées par Bellièvre entre les mains

HENRI
III.
1576.

HENRI III. 1576. de l'électeur Frideric, qui vivoit encore alors ; & en même tems Guy du Faur sieur de Pibrac passa à la cour de Lorraine, pour prier le Duc au nom de S. M. & de Monsieur, outre les gages qu'on avoit remis aux Allemans, de leur servir encore de caution, & de s'obliger envers le prince Casimir de lui faire tenir à Francfort en différens payemens, & dans certains termes, la somme de cinq cens mille écus d'or ; ce que le Duc fit de bonne grace.

Le prince de Condé avoit aussi chargé le sieur de Montaignu de porter ses plaintes en son nom à la Cour. Il demandoit : Qu'on acquitât ses dettes, & qu'on lui donnât satisfaction au sujet de la dot de son épouse, comme le Roi s'y étoit engagé ; & que Paul de Foix conseiller au Parlement de Paris le lui avoit encore confirmé tout récemment au nom de S. M. Qu'on observât le dernier Edit : Qu'on le mît en possession du gouvernement de Picardie, & qu'on lui fît justice des séditieux qui s'étoient rendus maîtres de Peronne, & qui retenoient cette ville contre l'intention du Roi : Qu'on rétablît Osquerque dans Han, d'où il avoit été chassé ; Qu'on accordât aux Réformés de Metz la liberté de s'assembler ; & qu'on dédommageât le vidame de Chartres des pertes qu'il avoit faites dans les dernières guerres ; enfin que conformément à l'Edit, on établît dans tous les Parlemens du royaume des Juges non suspects, pour connoître des causes particulières des Protestans. Le Roi répondit avec bonté à toutes ces plaintes ; & après avoir donné de bonnes paroles à Montaignu, il le congédia en l'assurant qu'incessamment il donneroit satisfaction au Prince sur tous ces chefs. Cela se passa le 26. de Septembre.

Cependant le Roi de Navarre attendoit l'effet des promesses de la Reine, qui lui faisoit espérer qu'elle alloit passer en Guienne pour s'aboucher avec lui, & qu'elle lui mèneroit en même tems la reine Marguerite son épouse. Dans cette espérance, ce Prince s'avança jusqu'à Monferrand, qui n'est pas éloigné de Bourdeaux capitale de la province. Son intention étoit d'éprouver, si le Parlement & les Consuls, qui sont très-puissans dans cette ville, seroient d'humeur à l'y recevoir. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là. A peine sçut-on à Bourdeaux que le

Prince approchoit de cette ville, qu'il s'y fit une espèce de sédition ; & le Roi de Navarre pour ne pas s'exposer à la honte d'un refus, retourna sur ses pas, & s'arrêta à Agen.

Quelque tems auparavant, le Prince de Condé dans son retour de Nerac s'étant approché de cette capitale, il s'y étoit fait aussi quelque mouvement ; & le Prince avoit sçu de même dissimuler cet affront. Mais dès-lors il comprit qu'il étoit tems pour lui de prendre ses mesures. Cognac & Saint Jean d'Angely, deux places bâties au milieu des terres, ne lui paroissent pas suffisantes pour sa sûreté. Ce fut ce qui l'engagea à penser à se rendre maître de Broüage, ville maritime, que le commerce du sel rendoit très-considérable.

Il y avoit trente ans que Jacques de Pons baron de Mirebeau, seigneur de cette place, persuadé qu'il pourroit retirer plus d'une utilité de sa situation avantageuse, l'avoit fait fortifier, & lui avoit donné son nom. Depuis ce tems-là plusieurs Seigneurs s'étoient présentés pour l'acheter : mais le Baron n'avoit jamais voulu écouter aucune proposition là-dessus, & François de Mirebeau son fils y avoit encore moins prêté l'oreille, depuis que le Roi lui avoit fait dire par Gui de Saint-Gelais sieur de Lansac de garder Broüage, ou de ne point s'en défaire, sans en avertir S. M. auparavant. Le Prince de Condé en fut instruit, & appréhendant que le sieur de Mirebeau, qui devoit partir incessamment pour se rendre aux Etats de Blois, ne se sentant pas assez fort pour soutenir la dépense qu'entraînoit nécessairement l'entretien de sa place, ne pensât à s'en défaire en faveur de quelqu'un qui ne seroit pas affectionné au parti, il le fit venir, & à force de prières & de menaces l'obligea de consentir malgré lui à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il fut donc arrêté entr'eux le neuf de Novembre à Broüage même, où le Prince s'étoit transporté : Que le seigneur de Mirebeau céderoit cette place au prince de Condé pour l'espace de trois mois, à charge que le Prince s'obligeroit, ce tems écoulé, de la restituer en bon état, avec tout le canon & les munitions : Que si cependant après les Etats, les Protestans se voyoient forcés de prendre les armes pour la défense de la Religion, le Prince auroit droit d'en rester en possession. Tels furent les articles de cette transaction, à laquelle le baron de Mirebeau ne consentit,

HENRI
III.

1576.

Le baron
de Mire-
beau cède
Broüage au
prince de
Condé.

HENRI que parce qu'il ne pouvoit faire autrement. En effet de la Rochelle & de Marans on avoit fait passer à Broüage des troupes
III. que les habitans , qui favorisoient le parti du Prince , avoient
1576. introduites dans la ville ; enforte que si ce Seigneur se fût opiniâtré à ne pas accorder ce qu'on souhaitoit de lui , il se voyoit sur le point d'être honteusement chassé de sa place. Aussi dans la suite il en fçut toujours très-mauvais gré aux habitans de Marans & aux Rochelois.

Brouilleries
entre le prin-
ce de Condé
& les Roche-
lois.

Le prince de Condé s'étant ainsi rendu maître de Broüage songea à passer à la Rochelle ; mais le corps de ville s'y opposa , & lui écrivit pour le prier de n'y pas penser , prétendant , disoient-ils , que dans les circonstances presentes , dans un tems où les Etats nouvellement convoqués faisoient espérer à tout le parti réformé qu'on alloit enfin prendre de justes mesures pour donner la paix au royaume , il ne leur convenoit pas de rien faire qui put donner lieu à la Cour de soupçonner qu'ils eussent envie de remuer de nouveau. Voilà le prétexte dont ils se servirent pour éloigner le Prince. Dans le fond ils commençoient à se repentir de ce qu'ils venoient de faire. La crainte que le baron de Mirebeau ne se laissât gagner aux sollicitations de Lansac son parent fort proche , & ne cedât au Roi Broüage , qui étoit , pour ainsi dire , à leurs portes , les avoit engagés d'abord à favoriser les desseins du Prince sur cette place. Mais à peine l'en virent-ils le maître , que ces hommes qui n'avoient rien de plus cher que leur liberté , commencèrent à appréhender que ce succès ne fût pour lui d'un exemple dangereux , & ne l'animât à former de plus grands desseins contr'eux-mêmes.

Le Prince fut vivement piqué de ce refus. Il en marqua hautement son mécontentement , jusqu'à reprocher aux Rochelois qu'ils n'étoient que des ingrats , & qu'ils auroient dû avoir plus de reconnoissance de ses services , & de ceux de son père , qui avoit répandu son sang pour la cause commune ; & deux jours après il se retira à Saint Jean d'Angely , laissant dans Broüage le sieur de Montaigu avec des troupes suffisantes pour la garde de la place. Cependant il avoit ses émissaires dans la Rochelle , qui travailloient sans cesse à gagner les bourgeois , & à les engager à recevoir le Prince. Car il croyoit qu'il y alloit de son honneur que tout le monde fût

persuadé qu'il étoit bien & en crédit dans cette capitale du parti réformé. Ces cabales mirent la division entre les chefs de la bourgeoisie & le corps de ville. Ceux-ci sur certains avis qu'ils avoient reçûs, disoient-ils, que s'ils donnoient entrée au Prince dans leur ville, par-là ils donneroient en même-tems lieu aux Catholiques de rallumer la guerre, ne cherchoient qu'à gagner du tems. Les autres prétendoient de leur côté qu'un pareil refus étoit pour lui un affront sanglant. Enfin dans une assemblée générale qui se tint le 23. de Novembre, il fut résolu qu'on recevroit le Prince; mais à condition qu'il n'entreprendroit rien contre leurs privilèges, qui consistoient particulièrement en ce qu'on ne pouvoit les forcer à recevoir de gouverneur.

En conséquence on lui députa Odet de Nort & Pierre Bobineau qui étoient ouvertement dans son parti, pour le prier au nom de toute la ville d'oublier le passé, & de venir avec le moins de suite qu'il seroit possible. Sur cet avis le Prince partit de Broüage accompagné des seigneurs de Montaigu & de Mouy, du comte de Mongommery, & de quelques autres en petit nombre, & aborda à la Rochelle plutôt qu'on ne l'y attendoit. Il y fut reçû d'abord par les chefs de la bourgeoisie, & ensuite par les Consuls, qui lui firent tout l'honneur imaginable; & dès le lendemain de son arrivée il assembla le corps de ville. Là, comme il étoit naturellement éloquent, il fit un grand discours qui contenoit en substance: Qu'il oublioit volontiers l'affront qu'ils avoient fait à sa personne en refusant de le recevoir; qu'il consentoit à n'en conserver jamais le moindre souvenir; & que pour toute satisfaction il les prioit seulement très-instamment de l'instruire des raisons qui les avoient portés à lui fermer leurs portes.

Alors le Maire, après s'être fort étendu sur les sentimens qu'ils devoient tous avoir pour le Prince, & sur l'autorité dont le Conseil de cette ville est revêtu, répondit: Qu'en le priant de différer pour quelque tems son entrée dans leur place, ils n'avoient jamais prétendu s'écarter en rien de l'attachement respectueux qui étoit dû à S. A. Qu'ils avoient reçû avis de leurs frères de Poitiers, de Niort, de Fontenay, & du bas Poitou, que s'ils recevoient le Prince dans leur ville cette démarche donneroit occasion aux Catholiques unis,

HENRI
III.

1576.

HENRI
III.
 1576.

qui n'étoient déjà que trop irrités de ce qu'on lui avoit remis Brotiage , de reprendre les armes contr'eux ; & qu'après les malheurs auxquels les derniers troubles les avoient exposés, ils n'avoient pû soutenir la seule crainte d'un avenir qui les replongeroit dans la même peine : Qu'ainsi ils supplioient son Altesse de ne conserver contr'eux aucun ressentiment de tout ce qui s'étoit passé , & de les recevoir dans ses bonnes graces.

Le Prince ayant demandé ensuite si les lettres qui lui avoient été remises au nom du Maire de la ville avoient été écrites du consentement des bourgeois , il s'éleva un murmure confus dans l'assemblée de la part du peuple , qui s'y étoit rendu en grand nombre , par lequel il marquoit qu'il n'en avoit point été informé ; & le Prince prenant cet aveu pour une satisfaction entière , ajoûta : Qu'il étoit ravi d'apprendre que dans toute leur ville il ne se fût trouvé que cinq ou six personnes dont il laissoit à Dieu le soin de le venger , assez mal affectionnées pour s'opposer à l'honneur qu'ils avoient tous résolu de lui faire : Qu'au reste il venoit les voir pour conférer avec eux des intérêts de la cause commune : Que trois points principaux demandoient une prompte délibération ; le retour du duc d'Anjou à la Cour , que le Roi & la Reine pressoient vivement ; l'arrivée prochaine de la Reine mère en Guienne ; & les bruits qui se répandoient , que par une entreprise inouïe les Catholiques se liguoient de toutes parts , qu'ils tenoient des assemblées secrettes , & faisoient des préparatifs de guerre pour troubler la paix que le dernier Edit venoit de donner à l'Etat : Qu'à l'égard du premier & du second article, il croyoit qu'il seroit à propos de députer à la Reine & à Monsieur , pour les prier de procurer incessamment la publication & l'exécution de l'Edit : Que sur le troisiéme il étoit d'avis d'opposer aux factieux les mêmes moyens dont ils se servoient contr'eux, de resserrer plus fortement encore les nœuds qui les avoient unis jusqu'alors , de confondre leurs intérêts, de joindre même leurs forces pour réprimer les entreprises de leurs ennemis , si la nécessité les y obligeoit , & cependant d'avoir l'œil à toutes les démarches des séditieux , & de se tenir sur ses gardes en attendant l'événement.

Le lendemain le prince de Condé assambla dans son cabinet les Echevins & les autres Magistrats , pour les informer d'une conjuration

conjurat[i]on secrète dont il avoit reçû avis de la Cour, & qui, disoit-il, avoit été le principal motif de son voyage à la Rochelle. Aussitôt ceux qui étoient soupçonnés de tremper dans ce complot eurent ordre de ne pas mettre le pied hors de la ville. De leur côté ils demandèrent qu'on leur fît connoître leurs accusateurs, prétendant que le crime qu'on leur imputoit étoit une pure calomnie inventée par leurs ennemis, qui désespérant de pouvoir se rendre maîtres de leur ville, tandis que l'union y régneroit, ne cherchoient qu'à y semer la division, & à jeter des soupçons sur les plus gens de bien; semblables aux loups, qui ne trouvèrent point de moyen plus sûr pour étrangler les brebis, que d'éloigner les chiens, gardiens fidèles de la bergerie. Sur leurs instances le prince de Condé nomma pour dénonciateur le capitaine Parcelle; mais celui-ci se voyant pressé de déclarer ce qu'il sçavoit de la conjuration refusa de parler jusqu'à ce qu'on eût nommé des juges non suspects pour connoître de cette affaire. Enfin comme personne ne se presentoit pour charger les accusés, de l'avis du Prince, on donna une sentence qui les déclaroit innocens; & aussitôt après elle fut publiée à son de trompe dans toutes les places de la ville. Cette démarche calma tous les soupçons, rétablit l'union parmi les bourgeois, & assoupit, du moins pour un tems, la division qui régnoit entre les chefs de la bourgeoisie & le corps de ville.

Pendant ce tems-là le duc d'Anjou ne cessoit d'envoyer à Londres couriers sur couriers; & quoiqu'Elisabeth parût répondre assez favorablement aux desirs de ce Prince, elle ne laissoit pas cependant de prendre toute sorte de mesures pour empêcher que les Pais-bas ne songeassent à se soustraire à l'obéissance de Philippe, dans la crainte qu'elle avoit que la France ne prît occasion de leurs différens pour mettre le pied dans ces provinces.

Après la mort de Dom Louis de Requesens, les vaisseaux Anglois ayant beaucoup souffert des corsaires Hollandois qui troubloient leur commerce, sous prétexte qu'ils fournissoient des provisions aux Portugais, aux Espagnols, & par conséquent aux Dunquerqueois, que ceux-là regardoient comme leurs ennemis, Holstoch reçut un nouvel ordre de se mettre à la tête d'une escadre, & de leur donner la chasse. Ce général

HENRI
III.

1576.

La Reine,
d'Angleterre
travaille à
empêcher que
les Pais-bas
ne se donnent
à la France.

HENRI
III.
1576.

s'étant mis en mer, prit environ deux cens de ces corsaires, qu'il répandit dans différentes prisons de la côte. Après cette expédition la Reine députa en Zélande les chevaliers Guillaume Winter, & Robert Beal secrétaire du Conseil privé, pour demander réparation des dommages que ses sujets avoient reçûs. La négociation dura long-tems, & les députés Anglois reconnoissant par eux-mêmes que les propositions de leurs compatriotes étoient injustes & exorbitantes, terminèrent enfin cette affaire par un accommodement. Quelque tems après cette Princesse ayant appris ce qui venoit d'arriver à Bruxelles, où l'on avoit arrêté les conseillers d'Etat, elle y envoya sur le champ Thomas Wilson, avec ordre de s'informer des raisons qui avoient donné lieu à cette nouvelle révolution, & d'exhorter les Espagnols & les Flamans à la concorde. De même lorsque les Etats lui firent une députation pour demander sa protection contre les Espagnols leurs ennemis déclarés, elle refusa d'abord d'accepter leurs offres : au contraire elle donna ordre à Jean Smith proche parent des Seimer, & par conséquent d'Edouard VI. homme dont le genie & tout le caractère ne s'accordoit pas mal à la fierté Espagnole, de passer à Madrid pour traiter avec Philippe des moyens de rendre la paix à la Flandre. Dans la suite Dom Juan d'Autriche fut nommé pour gouverner les Pais bas ; & la Reine ne fut pas plutôt instruite de son arrivée, qu'elle lui députa Edouard Horsey pour le complimenter, & lui offrir ses services, au cas que les François pensassent à faire quelque entreprise en Flandre. Peu de tems après les Etats lui députèrent François d'Hallwin sieur de Swevegem pour la sommer de tenir la parole qu'elle avoit donnée de leur prêter quelques sommes pour fournir aux frais de la guerre ; & cette Princesse lui fit réponse, qu'elle avoit vingt mille livres sterlins au service des Etats, mais à condition qu'ils ne changeroient, ni de religion, ni de maître, & au cas que D. Juan ne voulût absolument point d'accocomodement ; car si au contraire le Prince se montroit disposé à la paix, elle étoit résoluë d'employer cette somme à payer les troupes Espagnoles qui s'étoient mutinées à cause de plusieurs montres, dont on leur étoit redevable. Ce qui fait voir qu'Elisabeth souhaitoit à la vérité de voir établir dans les Pais-bas la religion qu'elle

professoit ; mais que d'ailleurs elle étoit fort éloignée de favoriser les entreprises de la France , & au contraire absolument résoluë à maintenir à l'égard de Philippe l'ancienne alliance de la maison d'Angleterre avec celle de Bourgogne. Enfin à la mort de Maximilien elle députa à Rodolphe son fils & son successeur , Philippe Sidney , pour complimenter le nouvel Empereur sur la mort de son père , avec qui la Reine avoit toujours vécu dans une parfaite intelligence , & pour traiter avec lui des moyens de pacifier la Flandre. Sidney passa aussi à la Cour de Frideric II. electeur Palatin décédé depuis peu de tems , pour rendre les mêmes devoirs aux Princes ses fils. Il étoit encore chargé de faire souvenir le duc Jean Casimir des sommes que la Reine lui avoit prêtées , & qu'il avoit employées à faire la guerre en France : mais ce Prince répondit au député , que c'étoit aux François à acquitter cette dette , & non pas à lui.

Les affaires d'Angleterre nous conduisent naturellement à celles d'Irlande. Stucley, que le souverain Pontife avoit destiné à faire la conquête de cette Isle , y étoit toujours attendu inutilement. Cependant l'espérance de le voir bientôt arriver à la tête d'un secours considérable porta les fils de Clan-Richard à ne pas attendre plus long-tems à reprendre les armes. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroi avoit accordé leur grace aux instantes prières de leur père. Ils se révoltèrent de nouveau, entrèrent dans le Connangh qu'ils pillèrent, mirent tout à feu & à sang dans Athenrie , que les habitans commençaient à rebâtir , & au seul bruit de l'arrivée du Viceroi rentrèrent dans leurs tanières. Richard leur infortuné père, qui avoit tant de fois prié pour eux , fut mené prisonnier à Dublin , soit qu'on le soupçonnât de tremper dans les complots séditieux de ses enfans , soit qu'on voulût dompter ces naturels indomptables par la vûe du péril où ils exposoient la vie de leur père. Mais à peine le Viceroi fut-il retiré qu'ils sortirent de leur retraite , allèrent faire une tentative inutile contre le château de Balla-Reogha qui appartenoit à leur maison , & où le Viceroi avoit mis garnison sous le commandement de Thomas Tangy : ils appellèrent à leur secours les Ecoffois Hebrides , se jettèrent de-là sur les terres de Mac-William , les ravagèrent , & se dispersèrent en un instant ,

~~_____~~
HENRI
III.

1576.

Nouveaux
troubles en
Irlande.

dès qu'ils eurent nouvelle du retour du Viceroi.

HENRI Quelque tems auparavant Guillaume Drury, qui de com-
III. mandant de Berwick avoit été fait gouverneur général du
1576. Monster, s'étoit mis en tête de réduire à la raison les habi-
tans de la peninsule de Kerrey, Comté Palatin, où sous pré-
texte des privilèges qui leur avoient été autrefois accordés
par le roi Edouard III. tous les scélérats venoient se réfugier
comme dans un asyle, où ils étoient sûrs de l'impunité. Après
avoir inutilement tenté toutes sortes de voyes pour les faire
rentrer dans le devoir, il crut enfin qu'il devoit avoir re-
cours à la force. En vain prétendirent-ils lui opposer leurs
privilèges. Drury persuadé que les graces ne s'accordoient
que pour le maintien des loix, & non pas pour le soutien du
crime, entra dans leur pais à main armée, défit heureuse-
ment le comte de Desmond, qui à la tête de ses troupes avoit
cru pouvoir lui fermer le passage, battit en plusieurs rencon-
tres quelques pelotons de ces scélérats qui osèrent lui faire
tête, & réduisit enfin ces hommes, qui ne pouvoient rester
tranquiles, & qui se reconnurent trop foibles pour lui résister;
à poursuivre leur droit par les voyes ordinaires de la justice.
Ils s'adressèrent pour cela au Viceroi, devant qui ils osèrent
apporter pour prétexte de leur révolte les exactions injustes
de ceux qui les gouvernoient. Le vicomte Baltinglas, Del-
viny, Hothy, Trimleston, plusieurs autres seigneurs du
Linster joignirent leurs plaintes à celles de ces misérables.
Mais le Viceroi éluda toutes leurs demandes; & ils n'en rap-
portèrent d'autre réponse, sinon que ces tributs qu'exi-
geoient les gouverneurs étoient fondés sur d'anciennes char-
tres, à qui le tems avoit donné force de droit, & qu'on de-
voit regarder ces impositions, comme étant de la nature de
ces choses qui ne peuvent être soumises aux loix, parce qu'el-
les n'y sont point contraires. Cependant comme Drury s'ap-
perçut qu'on le soupçonnoit de s'être comporté avec trop de
dureté & trop peu de désintéressement dans cette occasion
pour justifier sa conduite, il envoya à Londres quelques-uns
de ses officiers. Elisabeth, qui vouloit donner quelque satis-
faction aux Irlandois, les fit mettre en prison pour quelque
tems, comme s'ils eussent abusé de l'autorité de S.M. pour pil-
ler les peuples. Cette Princesse repeta à cette occasion un vieux

proverbe qu'elle avoit souvent à la bouche: qu'elle vouloit bien permettre de tondre ses fujets, mais non pas de les écorcher.

Ce fut vers ce tems-là qu'arriva la mort de Gautier d'Essex, qui, comme nous avons dit ailleurs, pour satisfaire la jalousie du comte de Lincestre son rival, ayant d'abord été relegué en Irlande avec un vain titre de Viceroy, bientôt après en fut honteusement rappelé par les mêmes intrigues. A son retour en Angleterre il trouva tant de dérangement dans sa famille, qu'il en mourut de chagrin. Quelques-uns crurent cependant qu'il avoit été empoisonné par son secrétaire. Ces soupçons étoient fondés sur ce que ce Seigneur ayant une fort belle femme, Liesse fille de François Knolles, le comte de Lincestre avoit entretenu avec elle pendant l'absence de son mari un commerce qui ne paroïsoit pas trop légitime; & ce qui les augmenta encore, c'est qu'à peine le comte d'Essex eut les yeux fermés, que le comte de Lincestre répudia Douglas de Chefeld, qui jusque-là avoit passé pour son épouse, ou sa concubine, pour épouser cette belle veuve. Le comte d'Essex mourut comme son père à l'âge de trente-six ans, comme s'il y eût quelque fatalité attachée à cette maison, qui étoit une des plus illustres de l'Angleterre; mais où on comptoit ordinairement plus de vertus que d'années. Il ne laissa qu'un fils âgé de dix ans, qu'il recommanda à ses amis lorsqu'il se vit au lit de la mort. Il les pria surtout de l'avertir de regarder sa trente-sixième année comme un âge qui devoit lui être funeste. Mais il n'alla pas jusque-là, & mourut deux ans plus jeune.

Dans le même tems mourut Antoine Cok âgé de soixante & dix ans. C'étoit un homme d'un caractère austère, versé d'ailleurs dans toutes sortes de sciences. Il avoit été autrefois précepteur du roi Edouard VI. & durant le cours d'une assez longue vie, il sçut s'acquérir dans sa patrie du bien & de l'honneur. Il avoit plusieurs filles qui se distinguèrent au-dessus de leur sexe par leur habileté dans les langues Grecque & Latine, & qui toutes furent mariées aux premières personnes de la Cour d'Angleterre, au grand Tresorier Guillaume Cecill, à Nicolas Bacon grand Chancelier, à Thomas Hobej, qui est mort depuis Ambassadeur en France, à Rodolphe Roulet, & à Henri Killegré.

HENRI
III.

1576.

Mort du
comte d'Essex.

d'Antoine
Cok.

HENRI III.
1576.

Cependant en France tous les esprits étoient en mouvement. Déjà le terme marqué pour la tenuë des Etats généraux approchoit. C'étoient les Protestans eux mêmes & leur parti qui en avoient demandé la convocation. Mais ils ne furent pas long-tems à s'appercevoir qu'on n'avoit eu en vüë, en leur accordant, que d'y faire approuver la révocation du dernier Edit, & la résolution où l'on étoit de déclarer la guerre de nouveau aux Réformés. Aussi quoiqu'ils se disposassent de leur côté à y envoyer leurs députés, ils ne laissèrent pas de prendre leurs mesures pour ne pas être surpris.

Troubles en
Languedoc.

Les hostilités commencèrent en Languedoc. Honoré d'Albert, dit le capitaine de Luynes, qui commandoit au pont S. Esprit, fit un voyage à la Cour, & ayant été présenté, à ce qu'on croit, par la Reine mère, il s'étoit vanté à S. M. de se rendre maître de ce poste, qui étoit très-favorable pour faire entrer des troupes en Provence, & de l'enlever au parti. A peine fut-il de retour qu'il songea à tenir sa parole. Pour cela il imagina une conjuration formée, disoit-il, entre Guillaume de Monmorency seigneur de Thoré & les Protestans avec quelques-uns des habitans pour le chasser de sa place, & sur ce prétexte il fit arrêter toutes les personnes qui lui étoient suspectes, & le sieur de Thoré lui-même, qui surpris d'une entreprise aussi hardie ne pensa qu'à profiter de l'occasion, que de Luynes lui procura lui-même, de s'échapper.

Ce coup fut comme le signal d'une révolte générale. En un instant le Languedoc fut en armes. Le duc de Damville gouverneur de la province, & frère du sieur de Thoré, qui s'étoit réfugié à Bagnols, avoit alors son épouse à la Cour, où on l'amusoit à force de caresses; enforte qu'il en recevoit de jour en jour des lettres plus gracieuses, par lesquelles elle l'assûroit des bonnes intentions de S. M. à son égard, dont il devoit recevoir, disoit-elle, des marques plus certaines à son retour. Ces lettres avoient eu leur effet, & jusque-là le Duc s'y étoit laissé tromper. Mais la témérité du capitaine de Luynes le frappa, & lui ouvrit enfin les yeux. Il jugea qu'il étoit impossible qu'un homme de cette espèce eût eu l'audace de faire de son chef une entreprise aussi hardie, s'il n'eût été appuyé sous main par la Cour. Aussi écrivit-il sur le champ au roi de Navarre pour se plaindre de cet attentat, & pour le

prier de demander au Roi conjointement avec lui, qu'il leur fût permis de poursuivre la juste vengeance de ces perturbateurs du repos public, qui osoient violer si ouvertement les Edits de S. M. Mais il changea bientôt de langage. De nouvelles lettres qu'il reçut de la Duchesse son épouse, par lesquelles on tâchoit de colorer cet entreprife, & de le persuader encore mieux que par le passé de la bonne volonté du Roi à son égard, l'adoucirent entièrement; & de crainte que ses premières lettres ne causassent quelque mouvement en Guienne, il récrivit sur le champ au roi de Navare que le Languedoc étoit tranquile, & qu'il ne falloit pas que pour la témérité d'un seul homme, tel que le capitaine de Luynes, on songeât à troubler la paix de tout le royaume.

Cependant le bruit de cette entreprife s'étant répandu de tous côtés, toute la Saintonge & le Poitou coururent aux armes. En un instant les Protestans s'assurèrent de Pons, de Royan, de Mervin, de Talmont sur mer, de Broüage, & de Marans, & y mirent garnison. Mais ils ne purent conserver Mervin & Talmont, qui furent repris sur le champ par les Catholiques, & où les Réformés perdirent même le sieur de Longchamp. En même tems Charles Rouauld de Landereau s'étant jetté dans le bas Poitou, poussa jusqu'à la Garnache Henri de Savoye fils du duc de Nemours & de François de Rohan, & se retira ensuite à Montaigu, après avoir jetté quelques troupes dans Talmont sur le Jard.

Le Roi par ses lettres datées de Paris du 16^e jour d'Août avoit convoqué les Etats généraux du royaume à Blois pour la my-Novembre. Ce fut vers ce tems-là que S. M. se rendit dans cette ville accompagnée de la Reine sa mère & du duc d'Anjou. On avoit douté d'abord que ce Prince se rendît à la Cour; & ce fut pour dissiper ces bruits, que le roi avant que de sortir de Paris envoya ses lettres à tous les gouverneurs des provinces en date du 4. de Novembre, par lesquelles il les assùroit de ses bonnes intentions pour la paix, & leur déclaroit que dans cette vûë il alloit partir avec le duc d'Anjou son frère pour se rendre dans le tems marqué aux Etats généraux qui devoient se tenir à Blois. S. M. y étant donc arrivée, après avoir donné quelque tems aux députés pour revoir & confronter leurs cahiers, après quelques contestations qu'ils

HENRI
III.
1576.

Etats de
Blois.

HENRI
III.
1576.

eurent entr'eux sur la prefféance , & qui furent terminées par S. M. on leur assigna à chacun un lieu particulier ; & ils s'assemblèrent pour la première fois le 3. de Decembre ; le Clergé dans l'Eglise de S. Sauveur ; la Noblesse au Palais ; & le Tiers Etat à la Maison de ville.

Enfin après une procession solennelle qui se fit dans la ville, & un jeûne général qui fut ordonné pour obtenir du ciel un heureux succès, l'ouverture des Etats se fit le six du même mois dans une salle du château, qu'on avoit préparée exprès pour cette assemblée. Le Roi étoit assis sous un dais sur un trône élevé, ayant à sa droite un peu au-dessous de lui la Reine sa mère, & plus bas le cardinal de Bourbon, les deux frères François & Charle de Bourbon, Louis de Bourbon duc de Monpensier, François prince Dauphin son fils, Philippe-Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur frère de la Reine régnante, Charle de Lorraine duc de Mayenne frère du duc de Guise qui étoit absent ; & derrière eux étoit Jacque de Crussol duc d'Uzez. A la gauche du Roi étoient la reine Louise, & un peu plus bas Charle d'Escars évêque de Langres, Gabriel du Glas évêque de Laon, & Nicolas Fumée évêque de Beauvais, pairs de France. Le chancelier de Birague étoit assis au pied du trône ; & dans le parquet on avoit préparé des bancs, à droite pour le Clergé, & à gauche pour la Noblesse. Le Tiers Etat avoit sa place un peu plus bas.

Chacun ayant pris séance selon le rang qui lui étoit marqué, le Roi ouvrit les Etats par une harangue, qui étoit, dit-on, de la composition de Jean de Morvilliers. Elle contenoit en substance : Que par l'acte de la convocation des Etats ils devoient tous être instruits du sujet qui les assembloit, & qu'il ne doutoit pas que de leur côté, avant que de s'y rendre, ils n'eussent reçu des instructions suffisantes de la part des provinces qui les avoient députés : Qu'ils étoient témoins eux-mêmes de la triste situation où les guerres civiles avoient réduit en peu de tems le plus florissant & le plus puissant royaume du monde : Que les vices avoient été le principe de tant de maux ; qu'ils avoient infecté tous les membres de l'Etat ; qu'il n'y en avoit aucun qui ne fût pourri & gangrené, enforte qu'on n'y reconnoissoit plus cet attachement pour la religion, cette union entre les sujets, cet amour & ce respect

respect pour le Prince qu'on y admiroit autrefois, & dont il restoit à peine le moindre vestige: Qu'à la vûe de cette corruption générale il ne pouvoit s'empêcher de déplorer son sort, sur-tout lorsqu'il comparoit son règne avec ces heureux tems des Rois son père & son ayeul: Qu'alors toutes ces vertus sembloient être propres des François; qu'aujourd'hui au contraire elles étoient éteintes dans tous les cœurs; qu'ils en avoient perdu jusqu'à la première idée: Que ce qui le touchoit davantage, c'étoit que le peuple toujours aveugle, & incapable de pénétrer le fond des choses, impute ordinairement aux Princes la cause de tous ses malheurs, & a l'injustice de vouloir les rendre responsables de tous les événemens: Que cependant le témoignage de sa conscience suffisoit pour le rassurer au milieu de tant de sujets de larmes: Qu'on sçavoit que la jeunesse du roi Charle son frère avoit été l'origine de tous ces troubles: Que tout le royaume avoit été témoin des soins que la Reine sa mère s'étoit donnés pour les calmer; qu'elle en étoit venuë à bout par sa sagesse, par son habileté, par une patience à l'épreuve: Que cependant il n'avoit pas été possible d'éteindre si parfaitement un si grand embrasement, qu'il n'en restât encore quelques étincelles: Que lui-même, aussitôt que l'âge le lui avoit permis, guidé par son devoir, il n'avoit rien épargné pour y apporter les remèdes les plus convenables: Qu'on l'avoit vû les armes à la main dans les guerres que le Roi son frère avoit eues à soutenir, s'exposer aux plus grands dangers, & sacrifier sa santé, son repos, & ses plaisirs, pour tâcher d'obtenir un accommodement raisonnable, comme il l'avoit toujours souhaité; qu'il y avoit travaillé long-tems avant son départ pour la Pologne; & qu'à son retour, depuis qu'il s'étoit vû élevé sur le trône de ses pères, il avoit encore pris tous les moyens possibles d'en venir à bout: Que cependant le ciel n'avoit pas permis que ses bonnes intentions réussissent, qu'il avoit été forcé d'en venir malgré lui aux dernières extrémités; qu'après avoir éprouvé si long-tems les malheurs des guerres civiles, il y avoit été engagé de nouveau; & que pour subvenir aux frais qu'il n'avoit pu se dispenser de faire, au lieu de soulager ses sujets, comme il l'auroit souhaité, s'il s'étoit vû obligé de les charger de nouveaux impôts.

Que c'étoit-là la cause principale de ses chagrins & de ses

HENRI
III.
1576.

peines, & qu'il avoit souhaité souvent de mourir plutôt à la fleur de son âge, que de se voir obligé d'être témoin sous son règne des mêmes malheurs qui avoient affligé le royaume sous celui du Roi son frère; que cependant il se soutenoit par cette pensée, que Dieu ne l'avoit pas élevé sur le trône, qu'il ne lui avoit pas mis la couronne sur la tête pour faire le malheur de son peuple; qu'il ne lui avoit pas remis aux mains ce sceptre qu'il portoit, comme une verge de fer pour devenir l'instrument de sa colère, mais plutôt pour procurer sa gloire, en lui servant à faire couler ses bienfaits & ses graces sur les peuples qu'il avoit confiés à ses soins: Qu'il protestoit donc qu'il n'avoit jamais eu en vûë que le bien de l'Etat & la tranquillité publique; qu'en conséquence il avoit choisi le moyen le plus propre & le plus sûr pour rétablir parmi ses sujets cette union si désirable, sans laquelle il leur seroit impossible de rien faire de durable & d'avantageux; qu'il ne falloit pour les en convaincre que l'expérience du passé, où toutes les mesures que l'on avoit prises n'avoient servi qu'à jeter le royaume dans des troubles également funestes à la religion & à l'Etat.

Qu'il les prioit donc tous en général & en particulier, par l'attachement que Dieu leur commandoit d'avoir pour leur Prince, par l'amour qu'ils devoient avoir pour leur patrie, d'oublier leurs intérêts, de faire trêve à leurs ressentimens, & de réunir tous ensemble leurs soins & leurs affections, pour travailler conjointement avec lui à trouver les moyens les plus propres de rendre à l'Etat cette paix si utile & si nécessaire, d'éteindre jusqu'aux moindres semences des guerres civiles & de la discorde, de corriger les mœurs, de bannir les vices, & de rendre aux loix leur ancienne vigueur: Que c'étoit-là l'unique but de toutes ses intentions & de ses desirs; que comme c'étoit de la main de Dieu qu'il tenoit sa couronne, il n'avoit garde de vouloir abuser du pouvoir que la divine bonté lui avoit confié, parce qu'il sçavoit qu'il devoit rendre compte un jour de l'usage qu'il en auroit fait: Qu'au reste il étoit résolu, & qu'il vouloit bien leur donner sa parole royale de faire observer inviolablement les réglemens qui seroient faits dans ces présens Etats généraux, & de n'accorder jamais aucun privilège qui y fût contraire,

ou qui y dérogeât le moins du monde.

Après cette harangue du Roi, le Chancelier de Birague se leva, & prit la parole. Il s'excusa d'abord sur son âge avancé, & sur le peu de connoissance qu'il avoit de nos affaires; ce qui étoit honteux dans un premier magistrat comme lui. Cependant il ne laissa pas de faire un discours fort long & fort ennuyeux, où après avoir beaucoup parlé du pouvoir & de l'autorité du Roi, il s'étendit sur-tout sur les loüanges de la Reine mère, en particulier sur sa sagesse, & sur les soins qu'elle se donnoit depuis tant d'années pour procurer la paix à l'Etat; & il finit par exhorter tous les députés à s'unir conjointement pour seconder les bonnes intentions de S. M. dans une affaire où il y alloit de l'intérêt public. Ensuite les députés des trois Ordres rendirent à S. M. de très-humbles actions de grâces, l'assurant qu'ils alloient travailler de concert & s'employer pour répondre, autant qu'il seroit en eux, aux vœux de tout le royaume.

Telle fut l'ouverture de ces Etats, où le Roi s'étoit flatté d'abord qu'il seroit le maître. Mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir qu'il s'étoit trompé; & il commença bientôt à connoître quel étoit l'esprit de cette nouvelle Ligue qui venoit de se former. Dès le lendemain les députés ayant le Tiers Etat à leur tête, passèrent un décret par lequel il étoit résolu qu'on suppleroit S. M. de nommer un certain nombre de juges, auxquels on joindroit un député de chaque province pour juger de toutes les propositions générales ou particulières qui seroient faites par les trois Ordres; de leur permettre de récuser ceux de ces juges qui leur paroïtroient suspects; & de déclarer que tout ce qui seroit décidé par ce nouveau tribunal s'observeroit inviolablement dans la suite, & seroit regardé comme une loi du royaume.

Le Roi fut piqué de cette démarche, & avec raison; mais ce qui arriva trois jours après le frappa bien plus vivement. Pierre d'Espinaç archevêque de Lyon, & président du Clergé, presenta à l'assemblée un billet qu'il avoit trouvé sous la table où ils étoient assis pour délibérer, par lequel on Pavertissoit de demander à S. M. qu'elle s'engageât de faire observer tout ce qui passeroit d'une commune voix; & pour les matières où les sentimens seroient partagés, qu'elle ne pût en

HENRI
III.
1576.

HENRI

III.

1576.

décider que de l'avis de la Reine sa mère, des Princes du Sang, des Pairs du royaume, & de douze députés des Etats. Le Roi étoit avec la Reine sa mère & le duc d'Anjou lorsque le Clergé lui fit sa députation pour lui proposer cet article, & ce Prince répondit avec beaucoup de modération : Qu'aussitôt que les trois Ordres lui auroient présenté leurs cahyers, il y répondroit de l'avis de son Conseil, & qu'il les instruiroit même du nom de ceux dont il seroit composé ; qu'il permettoit au reste aux trois Ordres de lui députer chacun douze de leurs corps ; qu'il les écouteroit avec bonté ; & que sur ce qui lui seroit proposé, il ne prendroit jamais de résolution dont ils ne dussent être contens ; qu'à l'égard du dernier article, par lequel ils demandoient qu'il ratifiât tout ce qui seroit arrêté unanimement par les Etats, il leur déclaroit qu'il ne pouvoit y souscrire, puisqu'il ignoroit quelles propositions on avoit à lui faire. Cela se passa le 12. de Decembre. Mais lorsque le Roi vint ensuite à faire réflexion à toute cette manœuvre, il ouvrit enfin les yeux, & commença à s'apercevoir des desseins secrets de cette nouvelle Ligue, qui sous prétexte de n'avoir en vûe que les intérêts de la religion, ne cherchoit dans le fond qu'à se mettre les armes à la main pour donner à son gré des bornes à la puissance du Monarque, & anéantir insensiblement l'autorité légitime, en transférant le souverain pouvoir à un autre.

Voilà ce que ce sage Prince prévint dès-lors ; & il n'y avoit point de personnes éclairées qui ne le prévissent comme lui. Mais un nouvel événement mit enfin au grand jour tout le poison des desseins pernicieux qu'on méditoit. Ce fut en effet vers ce tems-là que les Protestans publièrent un écrit contenant un mémoire adressé au Pape, & fabriqué par les chefs mêmes de la Ligue. Celui qui en avoit été chargé étoit un certain David, Avocat au Parlement, homme sans probité & sans honneur, qui n'avoit jamais défendu que de mauvaises causes, & qui, comme quelques curieux l'avoient remarqué, n'avoit fait aucun plaidoyer, qu'il n'eût été mis à l'amende ; ce qui dans la Compagnie & entre les Avocats est regardé comme une note infâmante. Ce malheureux ayant reçu quelque tort de la part des Protestans pendant les guerres civiles, & les Edits de S. M. ne lui permettant pas d'en poursuivre la

réparation , résolut de s'en venger à quelque prix que ce fût. Ne pouvant faire pis il se jetta dans le parti des Ligueurs , à qui il se dévotia entièrement , & partit pour Rome dans le tems que le Roi députa au Pape Pierre de Gondy Evêque de Paris.

HENRI
III.
1576.

Memoire
présenté au
Pape par l'A-
vocat David
au nom de la
Ligue.

Ce mémoire contenoit en substance : Qu'on n'avoit presque de rien avancé en France par toutes les guerres passées ; qu'elles n'avoient servi au contraire qu'à ouvrir une porte à la licence ; que de-là étoit sortie cette foule prodigieuse d'écrits scandaleux & injurieux au Saint Siège , tout propres à confirmer les hérétiques dans l'erreur , & à donner lieu aux Catholiques mêmes de tourner la religion en ridicule : Que jusque-là toutes les victoires qu'on avoit remportées avoient été sans fruit , & presque toujours suivies d'une paix honteuse au Souverain même , & défavantageuse à l'Eglise : Que par-là on avoit enfin reconnu , à n'en point douter , que les descendans de Hugue Capet n'avoient pas hérité de la bénédiction Apostolique accordée seulement aux Princes du sang de Charlemagne , comme ils leur avoient succédé au gouvernement des François : Qu'au contraire Hugue , en se rendant indigne de cette grace par son usurpation téméraire , avoit encore attiré mille malédictions sur sa tête & sur celle de ses descendans : Que de-là on avoit toujours vû ses successeurs armés contre l'Eglise , & réfractaires à ses ordres ; que de cette source étoit sortie , pour le malheur du S. Siège , cette erreur abominable , qu'on nomme en France , *les libertés de l'Eglise Gallicane* : Que de-là elle étoit devenuë l'asyle de tous les hérétiques , comme des Albigeois , & des Pauvres de Lyon , & depuis des Luthériens & des Calvinistes : Que par conséquent on ne devoit pas être surpris que l'on n'eut tiré aucun avantage des victoires remportées depuis seize années sur les Protestans : Qu'au contraire il étoit certain que la même chose ne pouvoit manquer d'arriver tant que la couronne resteroit dans la famille des Capevingiens.

Que cependant par une providence admirable Dieu sembloit avoir menagé lui-même le malheureux ouvrage de cette dernière paix , pour rappeler au trône les princes légitimes & le vrai sang de Charlemagne : Que toujours on les avoit vûs persévérer constamment dans l'obéissance due

HENRI III.
1576. au S. Siege, & montrer par toute leur conduite qu'ils étoient véritablement les dignes héritiers de la bénédiction Apostolique : Qu'au contraire les malheureux descendans de Hugue Capet portoient manifestement le sceau de leur réprobation ; que les uns privés de sentiment & de bon sens sembloient avoir été frappés d'aveuglement, tandis que les autres proscrits & séparés de la communion des fidèles s'étoient rendus par leur obstination dans l'erreur indignes de l'estime de Dieu & des hommes : Enfin qu'une preuve évidente de la malédiction qu'ils avoient attirée sur leur tête, c'est qu'on les avoit vûs la plupart sans santé & sans forces mourir à la fleur de leur âge sans laisser de successeurs : Qu'il n'y avoit guères d'apparence qu'on pût espérer rien de mieux de ceux qui restoient ; & que si semblables aux autres ils mouroient malheureusement sans enfans, on verroit la couronne tomber nécessairement entre les mains des hérétiques : Que c'étoit ce qui devoit animer tous les bons Catholiques à ne pas laisser échapper une occasion si favorable, que Dieu lui-même sembloit leur avoir ménagée pour rétablir la postérité de Charlemagne sur un trône sanctifié pour elle par la bénédiction Apostolique : Que tous les Princes ses descendans étoient également sains d'esprit & de corps, capables de tout entreprendre, & de tout exécuter ; & que par la dernière paix ils se voyoient enfin en état de remonter sur le trône de leurs ancêtres, d'où ils avoient été honteusement chassés, & où ils étoient heureusement rappelés par les vœux de toute la France : Que par conséquent il n'y avoit pas lieu de douter que la dernière paix, où l'on avoit accordé des conditions si avantageuses aux hérétiques, ne fût moins l'ouvrage des hommes que de Dieu, qui avoit voulu se réserver à lui-même & au souverain Pontife son Vicaire la gloire d'avoir exterminé l'hérésie de ce royaume.

Que pour en venir à l'exécution il avoit été arrêté entre les Unis, qu'on se serviroit du ministère des prédicateurs pour soulever le peuple des différentes villes du royaume, afin d'ôter par-là aux hérétiques la liberté de s'assembler, qui leur avoit été accordée par le dernier Edit ; que cependant on suppleroit S. M. de fermer les yeux à ces mouvemens, & de laisser au duc de Guise toute la conduite de cette affaire ; que

ce Prince devenu plus hardi, après avoir ainsi engagé S. M. à dissimuler, travailleroit à engager dans la Ligue la Noblesse & les villes du Royaume, & qu'il se feroit prêter serment de fidélité par tous les Unis, qui jureroient de ne reconnoître que lui pour leur chef; qu'il auroit l'œil à ce que les curés des villes & de la campagne tinssent un registre exact de ceux qui seroient dans leurs paroisses en état de porter les armes: Que de son côté il auroit soin de leur envoyer secretement des Officiers pour les commander, & que dans le secret de la Confession on ne manqueroit pas de les instruire des armes dont ils devoient se fournir, & de ce qu'ils auroient à faire, en leur faisant toujours entendre qu'on ne les employoit que pour les intérêts de la Religion.

Que cependant, pour faire donner les Protestans dans le panneau qu'ils avoient tendu eux-mêmes, on convoqueroit les Etats généraux: Que le Roi écriroit dans les provinces, afin qu'on ne choisît pour députés que des gens d'une Religion reconnue, & que le Souverain Pontife scauroit être affectonnés au S. Siège & au Roi Catholique; & que les Princes du parti qui étoient auprès de S. M. auroient une attention particulière à ce qu'il ne se fît rien de contraire dans les assemblées provinciales: Que d'un autre côté, la Reine mère iroit trouver le jeune Prince son fils, & lui persuaderoit d'accompagner le Roi aux Etats: Qu'elle engageroit aussi S. M. à écrire au roi de Navarre & au prince de Condé pour les inviter à s'y rendre; & que sur leur refus ils seroient déclarés par les Etats, rebelles & contumaces; enfin que pour leur ôter tout soupçon, de concert avec leurs Majestés, le duc de Guise & ses frères se retireroient de la Cour sous prétexte de quelque mécontentement, & resteroient à Paris tandis que le Roi se rendroit à Blois, qui est une ville toute ouverte; & que le duc d'Anjou son frère viendroit l'y trouver, & seroit reçu de S. M. avec toutes sortes de caresses.

Que quelque tems avant l'ouverture des Etats, les capitaines du parti, dispersés dans les provinces, s'assureroient d'un certain nombre de gens choisis & déterminés, selon qu'il leur seroit marqué par le chef de l'Union, & les tiendroient prêts à se rendre au tems & au lieu qui leur seroit indiqué; qu'aussi-tôt que les députés seroient assemblés à Blois, ils

HENRI
III.

1576.

HENRI
III.
 1576.

commenceroient avant toutes choses , par s'engager avec les fermens les plus forts , d'observer inviolablement ce qui seroit arrêté par les Etats ; qu'on obligeroit aussi les Chapitres & les Universités du Royaume de fournir aux frais nécessaires pour l'exécution des desseins qu'on y prendroit ; & qu'on suppleroit Sa Sainteté de confirmer tout ce qui seroit résolu sur cette matière , par un bref Apostolique donné en forme de Pragmatique-Sanction , comme on en avoit usé autrefois dans les Concordats passés entre la France & le S. Siège : Qu'ensuite pour exterminer la race de Hugue Capet , & rendre aux Etats l'ancien droit qu'ils avoient de décider du sort de leurs Souverains , il seroit arrêté que si quelqu'un , de quelque qualité & condition qu'il fût , osoit s'opposer aux résolutions qu'on y prendroit , si c'étoit un Prince du Sang , il deviendroit dès-lors inhabile à succéder à la couronne ; que pour tout autre , gentilhomme , ou roturier , il seroit déclaré déchu de toutes ses charges & dignités , puni de mort , que ses biens seroient confisqués au profit de l'Union , & que si on ne pouvoit s'en assurer , il seroit du moins effigé & sa tête mise à prix.

Qu'après avoir pris toutes ces mesures , les Etats renouvelleroient le serment de fidélité & d'obéissance qu'ils doivent au successeur de S. Pierre , & qu'ils feroient une profession de foi publique , par laquelle ils déclareroient qu'ils étoient prêts de vivre & de mourir dans la doctrine contenue au S. Concile de Trente , qu'ils embrassoient de tout leur cœur ; cassant & revoquant tous Edits contraires , & confirmant toutes les ordonnances des Rois prédécesseurs de S. M. faites pour l'extirpation de l'hérésie , qui dans la suite s'observeroient inviolablement : Que par là le Roi se verroit dégagé de la parole qu'il avoit donnée aux Protestans par ses Edits ; & qu'on leur prescriroit un certain tems pour se réconcilier à l'Eglise , & obtenir de S. M. le pardon du passé : Que cependant , comme on seroit obligé de prendre les armes pour ranger à la raison certaines provinces rebelles , les Etats suppleroient S. M. de mettre à la tête des armées un homme capable par son expérience , sa vigueur , & son habileté , de soutenir seul tout le poids de cette guerre , & d'en conduire par lui-même tous les événemens , & qui n'eût jamais eu

aucune

aucune amitié ni aucune liaison avec les hérétiques : Qu'en conséquence on la prioit très-humblement de charger de cet emploi le duc de Guise, qui réunissant toutes ces qualités, étoit seul en état de soutenir avec honneur une entreprise aussi glorieuse & aussi pénible.

Qu'ensuite Monsieur, frère de S. M. seroit admonesté au sujet de la faute qu'il avoit commise en quittant le parti du Roi pour prendre la défense des hérétiques, & en lui extorquant malgré lui, les armes à la main, un Edit en faveur des rebelles : Que ce crime n'attaquant pas moins la Majesté divine, que la personne du Roi, & par conséquent étant de la nature de ces cas qu'on ne reconnoît point pour gracieux, les Etats suppleroient très-humblement S. M. de nommer des juges pour instruire son procès, comme le roi d'Espagne venoit de le faire au sujet de son propre fils : Qu'en même tems & le jour même que ces résolutions seroient prises, pour en rendre l'exécution plus aisée, & faciliter l'emprisonnement de Monsieur & de ses complices, on verroit paroître les troupes de la Ligue, soutenues de quelques autres troupes étrangères.

Qu'à la tête de cette armée formidable, le duc de Guise obligerait les provinces rebelles de gré ou de force de se mettre à la raison : Que portant le ravage dans la campagne, & fortifiant les places les plus propres à son dessein, il forceroit les grandes villes à se rendre : Que sur-tout il auroit une attention particulière à ne pas perdre les momens favorables, comme on avoit fait très-imprudemment au dernier siège de la Rochelle : Qu'ensuite le Duc, après avoir remporté une victoire complète, & s'être ouvert une libre entrée dans toutes les villes du Royaume, en gagnant l'affection des peuples & de la Noblesse, seroit instruire & parfaire le procès de Monsieur & de ses complices : Qu'enfin de l'avis & par la permission du Pape, il seroit renfermer le Roi dans un monastère, comme Pepin en usa autrefois à l'égard du Roi Childeric ; & que réunissant ainsi l'autorité souveraine avec la bénédiction Apostolique, il engageroit les Etats à se soumettre au S. Siège, & aboliroit pour jamais tout ce qui s'appelle libertés de l'Eglise Gallicane ; ce qu'avant toutes choses il s'engagera par serment d'exécuter.

HENRI
III.
1576.

HENRI III.
1576.

Ce que l'on rapporte de cette bénédiction Apostolique , dont il est si souvent parlé dans ce memoire , est , dit-on , une vieille rêverie tirée d'une lettre du Pape Etienne II. rapportée par Reginon abbé de Pruim , dans ses chroniques sous l'année 753. Ce Pape étant venu demander du secours au roi Pepin contre Astolphe roi des Lombards , tomba dangereusement malade ; & soit que ce fût dans un rêve , ou dans un délire , il dit qu'il se vit tout d'un coup transporté dans l'église de S. Denis , & que là il apperçut venir à lui S. Pierre & S. Paul , accompagnés de l'Apôtre de la France , qu'ils le touchèrent , & qu'il se sentit guéri dans l'instant : Que suivant l'avertissement qu'ils lui donnèrent , le jour même qu'il consacra l'autel de cette Eglise , pendant qu'il célébroit les divins mystères, il sacra & couronna le roi Pepin avec ses deux fils Charle & Carloman , & la reine Bertrande son épouse ; qu'ensuite après avoir donné sa bénédiction aux Seigneurs François , il leur commanda en vertu du pouvoir qu'il avoit comme successeur de S. Pierre & Vicair de Jesus-Christ, de ne jamais reconnoître d'autres maîtres , ni eux ni leurs enfans , que les descendans de ce Prince , que la divine providence avoit choisis pour être les défenseurs de la foi , & qu'elle avoit elle-même élevés sur le trône , en leur conférant l'onction sainte par le ministère du successeur de S. Pierre. Sigibert rapporte la même chose , & il ajoûte qu'aucun étranger ne sçauroit usurper le trône des François , sans encourir la malédiction Apostolique.

Le Roi se déclare le chef de la Ligue.

Telle étoit l'instruction dont fut chargé l'avocat David à son voyage de Rome , & qu'il remit au cardinal de Pellevé , le plus ardent défenseur du parti des Guises. Mais étant mort à son retour en France , cet écrit tomba , je ne sçai par quel accident , entre les mains des Protestans , qui ensuite le rendirent public. Cependant le projet parut si atroce , le Roi étoit encore si prévenu en faveur des Guises , & si animé contre les Protestans , qu'on n'y ajouta d'abord aucune foi. Dans la suite ce même écrit étant passé en Espagne pour être communiqué à Philippe , il vint à la connoissance de Jean de Vivonne seigneur de Saint-Goart , alors ambassadeur de France en cette Cour ; & ce Seigneur en qui la valeur & l'attachement à son maître surpassoient encore l'éclat de sa naissance , très-

éloigné d'ailleurs des Protestans , en envoya sur le champ un exemplaire à S. M. comme lui-même me le raconta depuis. Alors le Roi fut frappé de ce second coup , & comme il ne se sentoît pas encore assez de fermeté pour exterminer absolument ce parti , & tirer une juste vengeance de ceux qui en étoient les auteurs , il résolut du moins de l'affoiblir , & de rendre pour le présent tous ses projets inutiles. La Reine mère y donna les mains ; & cette Princesse qui autrefois avoit senti elle-même le trop grand pouvoir des Guisès , quoiqu'elle eût résolu de se servir d'eux dans les circonstances, ne s'opposa pas qu'on mît quelque frein à leurs desseins ambitieux. Elle suivit en prenant ce foible parti, les conseils timides de Jean de Morvilliers , homme mou , & toujours trop prévoyant , qui dans la situation présente , où on ne parloit dans les Etats que de rétablir en France la Religion catholique , crut qu'il n'étoit pas sûr de vouloir condamner absolument une Ligue qui en apparence n'avoit que cet unique but , & d'en poursuivre les auteurs comme des rebelles. Ainsi le Roi qui ne vouloit pas éteindre absolument ce parti , & qui d'ailleurs après les avis qu'il avoit reçus de Saint-Goart , & qui ne pouvoient lui être suspects , ne croyoit pas devoir négliger les suites qu'il pouvoit avoir , suivit le sentiment de Morvilliers , & prit un milieu pour supplanter le duc de Guise , que les factieux prétendoient mettre à leur tête. Il déclara qu'il vouloit être lui-même chef de l'Union , & il se servit du ministère du duc de Mayenne pour engager les Etats à l'accepter. Lui-même signa la Ligue à la tête de tous les Seigneurs de la Cour ; & il l'envoya aussitôt après à Paris , & en Bourgogne , avec ordre de la faire recevoir par-tout.

Cependant le 15. de Decembre , à la requête de Pierre Verforis , on examina dans l'assemblée l'article de la Religion , & il fut arrêté : Que dans la suite on n'en souffriroit qu'une seule dans le Royaume ; sçavoir la Religion catholique Apostolique & Romaine. On avoit d'abord ajouté cette clause : » Autant que la tranquillité de l'Etat n'en souffriroit » point , & qu'il ne seroit point nécessaire pour cela d'en venir aux armes. « Mais enfin l'article passa purement & simplement sans aucune restriction. Sur quoi Jean Bodin si connu par ses écrits , député du tiers Etat de la Province de

HENRI
III.

1576.

Décision des
Etats au sujet
de la Reli-
gion.

Vermandois , qui est la première après celle de Paris , s'écria :
HENRI Que cette résolution étoit directement contraire aux Edits
III. de S. M. & par conséquent tendoit nécessairement à renou-
1576. veller une guerre si souvent funeste au Royaume : parole li-
 bre qui lui fit beaucoup d'ennemis. Aussi cet homme sage ,
 qui voyoit que par une espèce de fatalité le Roi & son Con-
 seil sembloient avoir conspiré ensemble pour se laisser aveu-
 gler par l'esprit de vertige qui régnoit alors ; & que par une
 politique mal entendue , on ne cherchoit qu'à fermer les
 yeux sur ce qu'on auroit dû & pû empêcher , prit son parti
 & résolut de ne plus donner de pareils avis , qui ne pouvoient
 que lui attirer du chagrin , & qui dans les circonstances n'é-
 toient d'aucune utilité pour le bien public. Dès le lendemain
 des hommes subornés par les factieux se présentèrent au nom
 des villes de Reims , de Châlons , & de Soissons , qui font
 partie de la province de Vermandois , pour se plaindre de ce
 que Bodin avoit passé ses pouvoirs. On leur donna audience
 dans le Conseil ; mais malgré leurs raisons , on déclara que
 Bodin n'avoit fait que son devoir.

Les députés
 des Eglises
 réformées
 protestent
 contre les
 Etats.

Le jour suivant arrivèrent de la part du roi de Navarre ,
 Saint-Genis , & Cauvin sieur Desfaquis , accompagnés de
 Lancelot Voisin sieur de la Popeliniere député du prince de
 Condé , & de quelques Ministres , & on remit au lendemain
 à leur donner audience ; mais le baron de Mirebeau leur
 conseilla de la refuser , & ils suivirent son avis , pour ne pas
 paroître reconnoître l'autorité des Etats , après une déclara-
 tion si authentique qu'ils avoient faite de leurs intentions.
 Ces députés avoient charge de s'opposer aux résolutions
 qu'on pourroit prendre , contraires aux privilèges accordés
 aux Protestans par les Edits de S. M. & de protester contre
 les Etats , comme n'étant , ni convoqués , ni assemblés légi-
 timement ; ce qu'ils exécutèrent par un écrit qu'ils rendirent
 public. Le baron de Mirebeau forma aussi son opposition
 à l'article de la Religion au nom de la Noblesse de Saintonge ,
 qu'il représentoit ; mais la faction contraire , soutenue par
 Messery , cria si fort qu'on ne pouvoit souffrir deux Religions
 dans le Royaume sans s'exposer à la guerre la plus cruelle ,
 qu'elle l'emporta.

Le même jour qu'on devoit donner audience aux députés

Protestans, les Etats reçurent la requête d'un Dominiquain qui demandoit au nom de tous les Ordres mendiants, qu'il leur fût permis, suivant le Concile de Trente, de posséder en propre des biens, tant meubles qu'immeubles. On admit ensuite contre la coutume, les députés des Universités de Paris, de Poitiers, & d'Orleans, qui étoient envoyés pour presser la conclusion de l'article de la Religion. Enfin il passa ce jour-là à la pluralité des voix, avec ces conditions: Que pour le mettre à exécution, on prendroit les moyens les plus sûrs & les plus sages qu'il seroit possible: Que tous les Ministres Protestans auroient ordre d'en sortir au bout d'un certain terme qui leur seroit marqué par S. M. & qu'on révoqueroit tous les Edits contraires, qui jusque-là avoient été donnés en leur faveur: Que cependant on suppleroit S. M. de prendre les Protestans sous sa protection, en attendant qu'ils fussent rentrés dans le sein de la Religion Catholique, sans que cette grace s'étendît jusqu'aux Ministres, qui en seroient déclarés exclus. L'article fut souscrit par tous les députés des provinces de l'isle de France, de Normandie, de Champagne, de Languedoc, d'Orleans, de Picardie, & de Provence. D'un autre côté, les provinces de Bourgogne, de Bretagne, de Guienne, du Lyonnais, & du Dauphiné, demandoient qu'il ne fût reçu qu'autant qu'il seroit possible de l'exécuter par les voies de la douceur, & sans qu'on fût obligé d'en venir à la force. Mais quoi que pussent dire les députés de la province de Guienne, à qui on écrivoit que sur le bruit de cette résolution des Etats, les Protestans de ces quartiers venoient de s'emparer de plusieurs places, ils ne purent rien obtenir, & leurs plaintes furent renvoyées à Sa Majesté.

Cependant le Roi, qui commençoit à voir avec douleur, que cette résolution téméraire alloit nécessairement rejeter le Royaume dans une guerre cruelle, & qui d'ailleurs, pour ne pas se broüiller avec les factieux, dont la cabale ne lui paroissôit pas moins redoutable que la guerre même, n'osoit s'y opposer directement, songea du moins à en arrêter les suites pour quelque tems. Pour cela il fit entendre aux trois Ordres, qu'il seroit à propos qu'ils députassent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc de Damville, pour tâcher de les

HENRI
III.
1576.

1577.

Les Etats députent au roi de Navarre, au prince de Condé, & au duc de Damville.

~~Henri III.~~
 HENRI III.
 1577.
 engager par la douceur à se soumettre à cette décision des Etats, sans qu'il fût nécessaire d'en venir à une guerre également funeste au bien public & à leurs propres intérêts. En conséquence, le Clergé se chargea de dresser les instructions nécessaires. Celui qui y travailla le plus, fut Arnault de Pontac Evêque de Bazas ; & elles furent approuvées après quelque contestation de la part de la Noblesse & du tiers Etat, qui firent ôter ou adoucir certains termes trop durs, & même injurieux qu'on y avoit inférés. On choisit ensuite les députés. Pierre de Villars archevêque de Vienne, André de Bourbon de Rubempré, & le sieur Mesnager Trésorier de France, eurent ordre de se rendre auprès du roi de Navarre. En même tems l'évêque d'Autun proposa à Jean Bodin de l'accompagner au nom du tiers Etat, avec le sieur de Montmorin, pour aller trouver le prince de Condé ; mais il s'en excusa sur ce que son grand âge ne lui permettoit pas d'entreprendre un si long voyage au milieu des rigueurs de l'hiver. Il ajoûta qu'il se croyoit même moins propre que personne à cette députation, depuis que les avis qu'il avoit ouverts pour la paix, l'avoient rendu suspect à plusieurs. Ainsi on choisit en sa place Pierre Rat Lieutenant de Poitiers. Enfin on envoya au duc de Damville, Nectaire évêque du Puy, de la famille de Senneterre, qu'on sçavoit être assez bien venu du Duc, René de Rochefort, & le sieur de Tolé. Ces députés prirent congé de S. M. & des Etats, & partirent le six de Janvier, accompagnés du sieur de Biron.

Le Roi prend l'avis des Princes & Seigneurs de sa Cour sur la décision des Etats au sujet de la Religion.

Avant le départ de ces députés, le Roi, que sa haine pour les Protestans portoit naturellement à favoriser la décision des Etats au sujet de la Religion, mais qui prévoyoit d'ailleurs tous les maux qui alloient suivre la révocation de l'Edit & la déclaration de la guerre, voulut avoir le sentiment des principales personnes de sa Cour, pour lui servir en quelque sorte de caution dans une résolution aussi dangereuse, & prise si à contretems. Les avis furent donnés par écrit, & les Autographes en sont restés assez long-tems entre mes mains. Les consultants furent la Reine mère, Monsieur frère du Roi, dont l'avis n'étoit pourtant pas signé, le cardinal de Bourbon, le duc de Monpensier, le prince Dauphin, le cardinal de Guise, les ducs de Guise & de Mayenne, Jacques de Crussol

duc d'Uzez, le maréchal de Cossé, Armand Gontault de Biron, François le Roi de Chavigny, François de la Baulme comte de la Suze, Jean Leomont de Puigaillard, François Chabot de Brion, Claude de Villequier, Laurent de Maugiron, Jean Eberard de Saint-Sulpice, Louis de Saint-Gelais de Lanfac, le chancelier de Birague, Jean de Morvilliers, Sébastien de l'Aubépine évêque de Limoge, qui peu de tems après fut exilé de la Cour, Philippe de Lenoncourt, Philippe Hurault de Cheverny, & Pomponne de Bellievre. Tous les avis au reste étoient assez uniformes. Comme on ne pouvoit sans s'exposer, blâmer la décision des Etats, & que d'ailleurs il auroit été fort inutile de la combattre, puisqu'elle étoit déjà reçüe, contens d'en dire beaucoup de bien, tous propofoient leur sentiment sur la manière de soutenir la guerre. Pour les princes Lorrains, sans s'amuser à loüer la résolution des Etats, ils s'attachoient à en presser l'exécution. Pour cela, outre les troupes que le Roi entretenoit, ils lui offroient encore ces levées secrettes qu'on faisoit dans les provinces au nom de l'Union, & lui conseilloyent de s'en servir pour cette guerre. La Reine mère elle-même étoit de ce sentiment; & ce fut par son avis que pour attirer le roi de Navarre à la Cour, on chargea le sieur de Biron à son départ de rendre visite à la princesse Catherine sa sœur; & comme on la croyoit aisée à persuader, de lui faire espérer que si elle venoit à la Cour, on pourroit traiter de son mariage avec le duc d'Anjou.

Ce fut alors que le Roi commença tout de bon à redouter les Guisès. Ce Prince qui n'aspiroit plus qu'à mener une vie molle & oisive, ne pouvoit voir qu'avec frayeur les desseins ambitieux & hardis de ces hommes généreux; il croyoit avoir remarqué depuis long-tems, qu'à force d'accumuler honneurs sur honneurs, & emplois sur emplois, ils ne cherchoient qu'à se mettre de pair avec les Princes du sang; & il se rappelloit avec chagrin le souvenir de ce qui s'étoit passé à Reims au tems de son Sacre, lorsque le duc de Guise disputa le pas au duc de Monpensier son beau-frère, & l'obligea par là à sortir de la ville. Ces réflexions le firent songer à leur donner quelque mortification qui pût déranger leurs projets. Dans cette vûë il donna sur la fin de l'année précédente une

HENRI
III.

1577.

HENRI III.
1577.
déclaration, par laquelle il ordonnoit que dans la suite les Princes du sang auroient le pas sur tous les autres Pairs, quel qu'anciens qu'ils fussent, au Sacre de nos Rois, dans les Parlemens, enfin dans toutes les assemblées publiques. Cette déclaration fut enregistrée tout d'une voix au Parlement de Paris le huit de Janvier de cette année.

Cependant les Etats donnèrent audience à Antoine Nicolai premier Président de la chambre des Comptes. Ce Magistrat, un des hommes du Royaume le mieux au fait des Finances, fit un grand discours sur les besoins présens de l'Etat, sur l'épuisement du trésor Royal, & l'impossibilité où se voyoit S. M. d'acquitter ses dettes. Mais comme il ne se trouvoit pas en état de prouver ce qu'il avançoit par les registres qu'il avoit apportés, chaque Ordre nomma des commissaires de son corps pour travailler conjointement avec lui & s'instruire pleinement de la vérité.

Les Prélats demandent la publication du Concile de Trente.

D'un autre côté les Evêques & Archevêques députés du Clergé pressoient vivement la reception du Concile de Trente. Ils avoient mis d'abord dans leur parti les Chapitres, dont les Doyens, après avoir donné mille louanges à la doctrine & à la discipline contenues dans ce Concile, consentirent à sa publication; mais ils changèrent dans la suite. Ils demandèrent préalablement d'être soustraits à la Jurisdiction des Evêques, & qu'on assurât à l'Eglise de France les privilèges & immunités qui lui ont été accordées par nos Rois & par le S. Siège; déclarant qu'ils ne passeroient cet article qu'à ces conditions. Cet obstacle n'arrêta pourtant pas les Prélats; ils vouloient la réception pure & simple du Concile sans aucune restriction; ils travailloient à l'obtenir, lorsque le vingt-trois de Decembre les députés d'abord de la province de Bourgogne, & ensuite ceux des provinces de Picardie, de Poitou & de Saintonge qui s'unirent à eux, protestèrent contre toutes les résolutions qu'on pourroit prendre sur cet article; demandant qu'il leur fût permis de faire sur cela leurs rémontrances à S. M. Mais ce qui choqua particulièrement les Prélats, & le Pape par conséquent, c'est qu'ils exigèrent du Secrétaire du Clergé un acte de leur protestation, qu'ils rendirent ensuite public.

Tandis que les commissaires nommés par les trois Ordres travailloient

travailloient à mettre leurs cahiers en état , Bodin fit une remarque ; c'est que la plupart des procès en France rouloient presque toujours sur une inscription en faux. Ainsi pour arrêter ce désordre , il demanda qu'on ordonnât que dans la suite tous les Huissiers & Notaires feroient mention dans leurs actes , de l'heure aussi bien que du jour où ils les avoient passés , ou qu'ils marqueroient du moins si les parties avoient comparu avant ou après midi ; & qu'ils déclareroient dans les testamens s'ils avoient été signés de nuit ou de jour. Sa demande lui fut accordée , & servit à faire ce règlement qui a toujours été observé depuis.

Il arriva dans ce même tems-là un autre incident qui chagrina beaucoup le Roi. L'illustre Pierre Danès , qui sans avoir jamais rien donné au public , a mérité une place parmi les gens de lettres les plus célèbres de notre siècle , après avoir été précepteur de François II. avoit obtenu pour récompense l'évêché de Lavaur ; mais son grand âge l'avoit mis enfin hors d'état de gouverner son Diocèse par lui-même. Dans ces circonstances , le fameux Théologien Gilbert Genebrard , Professeur royal de la langue Hebraïque , & connu par son érudition profonde , le porta à faire une démarche qui ne pouvoit être que fort désagréable au Roi , qui pour faire plaisir au sieur de Pibrac destinoit cet Evêché à son frère. Jean d'Alibout évêque d'Autun porta parole en son nom au Tiers Etat , pour l'engager à demander à S. M. conjointement avec lui , qu'elle reçut la démission qu'il vouloit faire de son Evêché en faveur de Genebrard , à qui la république des lettres étoit si redevable. Mais cette proposition n'eut aucun effet ; & le Tiers Etat refusa d'y acquiescer , sous prétexte qu'on lui avoit donné satisfaction au sujet des élections & de la nomination aux Evêchés.

On proposa ensuite une autre affaire qui causa beaucoup de contestations. Il s'agissoit de fournir à l'entretien de la cavalerie Françoisé , qui n'est guères composée que de la Noblesse , & de régler par conséquent l'impôt qui se levoit ordinairement pour cet article particulier. Enfin en attendant que les commissaires eussent mis leurs cahiers en état d'être présentés , S. M. demanda que les trois Ordres se rassemblent devant elle. Cette seconde assemblée générale se tint

HENRI
III.
1577.

Divers régle-
mens faits par
l'assemblée
des Etats.

le dix-sept de Janvier dans la même salle du château où l'on
 HENRI III. 1577. avoit fait l'ouverture des Etats. L'archevêque de Lyon, homme d'une éloquence vive, porta la parole pour le Clergé; Claude de Beaufremont de Senecey pour la Noblesse, & Pierre Verforis fameux avocat au Parlement de Paris, qui dans cette occasion ne répondit pas à ce qu'on attendoit de lui, parla pour le Tiers Etat. Le discours de l'Archevêque fut sans contredit le plus estimé des trois, qui tous en général tendoient à supplier S. M. de ne souffrir dans le Royaume que la seule Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; d'en bannir à jamais toute erreur contraire, de remédier aux abus qui s'étoient introduits dans le culte divin, & de travailler à rétablir la justice & les finances. Le Roi répondit en peu de mots à ces discours: Qu'il étoit ravi de voir qu'ils n'eussent tous qu'un cœur & une voix au sujet de la Religion & du culte que l'on doit à Dieu: Qu'au reste il auroit soin de faire examiner dans son Conseil leurs plaintes & leurs demandes, & qu'il espéroit leur donner ensuite une entière satisfaction: Enfin qu'il ordonnoit que personne n'eût à se retirer avant la fin des Etats, & sans avoir pris congé de lui.

Depuis ce jour-là, toutes les conférences qui se tinrent ne roulèrent que sur les Finances, sans qu'on pût venir à bout de rien régler. L'archevêque de Lyon, homme ambitieux, prétendoit que sur les rentes seules de l'Hôtel de ville de Paris, tout bien compté, on pouvoit sans faire tort aux particuliers, retirer sept millions, qui suffiroient pour remplir les coffres du Roi, & payer ses dettes. D'un autre côté, Joulet, Poncet, & la Borde, trois gens ingénieux à imaginer de nouveaux moyens d'épuiser le peuple pour faire plaisir à la Cour, proposèrent un expédient pour augmenter les revenus du Roi. C'étoit d'abolir toutes les anciennes taxes, & de mettre un nouvel impôt de quinze millions sur tous les feux du Royaume; en sorte que la plus forte imposition ne passât pas cinquante francs, & que la moindre ne fût pas au-dessous de douze deniers. Mais le projet chimérique de ces hommes affamés échoïa. On l'examina dans plusieurs assemblées, on en reconnut la friponnerie, & on le rejeta absolument.

Les Etats présentèrent ensuite à S. M. une requête qui lui

fit beaucoup de peine. Ils demandoient qu'on fît une revûe du Conseil, & qu'on réduisît à vingt-quatre ce nombre prodigieux de membres dont il étoit composé, sans cependant y comprendre les Princes du sang, & les grands Officiers de la Couronne. Cette proposition eut pour auteur l'archevêque de Lyon, qui de simple particulier qu'il étoit, espéroit par là s'ouvrir un chemin aux honneurs. D'un autre côté le Roi fit demander aux Etats deux millions pour les frais de la guerre, qui ne pouvoit manquer de suivre la décision qu'ils avoient faite au sujet de la Religion. Le Chancelier en porta la parole à l'assemblée au nom de S. M. le 26. de Janvier. Il y fut accompagné du cardinal de Bourbon, qui fit même un grand éloge de cette résolution des Etats, de Louis de Gonzague duc de Nevers, & du Garde des Sceaux de Morvilliers. Ensuite le Roi voyant qu'ils ne cherchoient qu'à éluder sa demande par leurs retardemens affectés, & mille nouveaux obstacles qu'ils faisoient naître de jour en jour, crut devoir la faire appuyer par une personne d'un rang capable d'y donner encore plus de poids. Dans cette vûe il leur envoya le duc d'Anjou son frère, qui se rendit aux Etats le dernier jour du mois, suivi des ducs de Nevers & de Mayenne. Jean de Morvilliers porta la parole au nom du Prince, & Joseph Hemar président de Bourdeaux lui fit cette réponse, qui avoit été concertée auparavant dans l'assemblée : Que les Etats étoient très-mortifiés de ne pouvoir donner satisfaction à S. M. sur cet article ; mais qu'ils n'avoient été convoqués que pour deux raisons ; la première, pour porter à S. M. les plaintes de leurs Provinces ; & la seconde, pour travailler conjointement à trouver les moyens les plus propres de soulager l'Etat qui étoit grandement obéré : Que pour ce qui étoit des deux millions que S. M. demandoit, ils n'avoient aucun ordre d'en délibérer : Qu'ils ne voyoient pas d'ailleurs qu'aucune nécessité l'obligeât de leur faire une semblable proposition puisque l'article arrêté dans l'assemblée au sujet de la Religion, portoit cette clause en mots exprès ; » Pourvû qu'on pût en venir à l'exécution, sans troubler la » tranquillité publique : « comme on pouvoit s'en convaincre par la seule lecture des actes du tiers Etat, dont on fit ensuite un extrait. Cependant par respect pour la personne de

HENRI
III.

1577.

Monſieur, on arrêta qu'il feroit plus amplement délibéré ſur cette affaire.

HENRI III. 1577. Enfin le quatre de Février il fut réſolu : Que le cahier ſouſcrit du Secrétaire des Etats, & de deux de ſes ſubſtituts, feroit préſenté à S. M. par le Préſident du tiers Etat, accompagné d'un député de chaque province, en préſence du Clergé & de la Nobleſſe ; & qu'on la ſupplieroit en même tems d'y répondre inceſſamment : Que cependant on ne parleroit en aucune manière de ſe ſéparer, pour ne pas donner occaſion à la Cour de rompre les Etats avant que de leur avoir donné ſatisfaction. Deux jours après, on remit ſur le tapis la propoſition qui avoit été faite, de réformer le Conſeil ; & on dreſſa un placet au Roi, par lequel on ſupplioit S. M. de réduire à vingt-quatre les membres qui le compoſoient ; de n'y recevoir aucune perſonne qui pût être ſuſpecte d'héréſie, ou d'avoir favorifé les rebelles ; & d'y admettre un député de chaque province ; enfin d'enjoindre aux quatre Secrétaïres d'Etat, de ne garder aucun commis qu'on pût ſouſçonner d'adhérer au parti.

La Cour négocie avec le duc de Damville, pour avoir ſa démiſſion du gouvernement du Languedoc.

Le Roi avoit fort à cœur la réſolution qui avoit été priſe dans les Etats, de ne ſouffrir doréſnavant dans le Royaume aucune autre Religion que la Catholique ; mais le Languedoc ſembloit apporter un obſtacle invincible à l'exécution. Les Proteſtans y étoient nombreux & puiffans ; le duc de Damville, tout éloigné qu'il avoit toujours paru de leurs opinions, étoit accuſé de les favorifer ouvertement, à cauſe des liaiſons étroites qu'il avoit priſes avec le roi de Navarre, le prince de Condé, le marquis de Châtillon, & les autres Seigneurs de ce parti, & il ne paroifſoit pas poſſible d'éteindre, ou même d'arrêter la contagion qui ſe répandoit de cette province dans tout le reſte du Royaume, tandis qu'il en auroit le gouvernement. Il ſ'agiſſoit donc de l'en retirer ; & on chargea de cette négociation un nommé Rizza Viguier, de Marſeille. Le Roi demandoit que le duc de Damville donnât ſa démiſſion du gouvernement de Languedoc, & qu'il remît ſes places à Guillaume vicomte de Joyeuſe Lieutenant de Roi de cette province. En dédommagement S. M. offroit au Duc de lui céder à vie le marquiſat de Saluces, avec tous ſes revenus, & certain nombre de troupes qu'elle s'engageoit

d'entretenir elle-même à ses dépens. Dans la fuite, pour faire paroître au Duc le parti plus avantageux, on lui fit entendre que le Roi consentiroit même qu'il tint cette Principauté de lui à foi & hommage comme son Vassal, & qu'elle passât à ses héritiers. En conséquence, le Roi donna au mois de Mars une déclaration, par laquelle il dérogeoit à la loi de l'Etat qui défend d'aliéner le domaine de la Couronne, & à l'Ordonnance de Moulins, qui onze ans auparavant avoit confirmé la même chose. A sa déclaration S. M. avoit joint un ordre à Charle de Birague gouverneur pour le Roi au-delà des Alpes, de remettre ses places au maréchal de Bellegarde, qui étoit chargé de l'exécution de ce traité. Mais toute cette négociation n'eut aucun succès. Le Duc, qui quelque tems auparavant sembloit avoir oublié l'insulte du capitaine de Luyne, prétendit en cette occasion, qu'il y alloit de son honneur de ne point quitter le Languedoc, qu'on ne lui en eût fait satisfaction; & il s'éleva mille nouvelles difficultés qui en empêchèrent la réussite.

Cependant tandis que les Etats députoient au Roi de Navarre & au Prince de Condé, tout étoit en armes dans la Saintonge, l'Agenois, & la Gascogne. Bazas fut la première ville qui se ressentit de ces mouvemens. Dès le commencement de l'année, ° Jean Favas capitaine fameux, qui dès sa plus tendre jeunesse avoit servi avec distinction dans les dernières guerres contre les Turcs, s'en étoit emparé, & l'avoit pillée à l'occasion que je vais dire. Il y avoit dans cette ville une fille fort riche, que le Capitaine souhaitoit de faire épouser à un de ses parens, natif de Bourdeaux, de la famille des Gasques, qui y est très-puissante. Cette fille avoit perdu son père; ainsi Favas s'adressa à sa mère pour lui en faire la proposition. Il en fut d'abord bien reçu, & elle consentoit assez volontiers à cette alliance; mais elle avoit épousé en secondes nœces un certain capitaine appelé Bazas, qui ayant destiné sa belle-fille à un de ses parens, s'opposoit fortement à cet autre mariage. Ses refus réitérés, & les mauvaises manières dont Favas prétendoit qu'il avoit usé avec lui pendant le cours de cette négociation, firent prendre à celui-ci une résolution bien hardie. Il s'associa pour l'exécution les frères Casses, gens brutaux, qui avoient beaucoup de crédit dans la ville;

HENRI
III.
1577.

Divers mouvemens dans le Royaume.

Le capitaine Favas surprend Bazas.

HENRI
III.
1577. & de concert ils surprénent le beau-père, qu'ils massacrent impitoyablement, enlèvent la fille d'entre les bras de sa mère, & la livrent à Gasque. Après une violence de cette nature, Favas vit bien qu'il n'avoit d'autre moyen de se soustraire à la rigueur des loix, que de soutenir son crime par un nouvel attentat. Sous prétexte de pourvoir à sa sûreté, il fit entrer secrètement des troupes dans la ville, s'en rendit le maître, pilla le Chapitre, où il fit un butin considérable, rasa même la Cathédrale; & après avoir fait jusqu'alors profession de la Religion catholique, il déclara hautement qu'il étoit Protestant, & qu'il n'avoit rien entrepris que par l'ordre & au nom du roi de Navarre.

Tel fut le premier exploit par où se fit connoître le capitaine Favas, si fameux depuis dans les guerres qui affligèrent ce Royaume. Au reste comme il avoit de l'esprit, il comprit que quoique le nom du roi de Navarre pût bien l'assurer de l'impunité pour un tems, il lui seroit cependant difficile dans la suite de rejeter sur le droit de la guerre un attentat aussi hardi. Aussi dans la conférence de Flex, qui se tint trois ans après, il demanda d'être compris expressément dans le traité; ce qui lui fut accordé par l'article vingt-huitième. On prétend que c'est le premier Edit général de pacification qui ait fait mention de ces sortes de faits particuliers. Cependant Favas, pour se rendre plus considérable auprès du roi de Navarre, alla peu de tems après surprendre la Reole, place sur la Garonne, célèbre par l'Abbaïe qui porte son nom. Il s'en rendit maître par escalade; & depuis elle est presque toujours restée aux Protestans. En même tems de Monferand baron de Langoiran, qui avoit surpris Perigueux l'année précédente, fit aussi une tentative sur Saint-Macaire; mais les échelles se trouvèrent trop courtes, & il fut obligé de se retirer avec perte. Ces hostilités jettèrent l'effroi jusque dans Bourdeaux, où les habitans sollicités par Honoré de Savoye marquis de Villars, Lieutenant de Roi de la province, consentirent de recevoir garnison; & elles leur servirent d'excuse dans la suite, lorsque le roi de Navarre voulut se plaindre de ce qu'ils lui avoient fermé leurs portes.

Dans ces mouvemens, le Conquest, place forte sur la côte de Bretagne, fut surpris par le sieur de la Vigne, gentilhomme

brave & estimé dans le province. Aussitôt qu'on en eut la nouvelle à la Rochelle, le prince de Condé y fit envoyer du secours ; mais quelque diligence que pût faire François du Fou baron du Vigean , qui en étoit chargé , il arriva trop tard , & ne put empêcher que les troupes du Roi assistées des païsans des environs , ne reprissent cette place , où le capitaine Caillebote les reçut après avoir tué Kermassonnet capitaine des portes. On passa au fil de l'épée la garnison & tous les habitans qui avoient toujours été attachés au parti Protestant ; on en réserva seulement quelques-uns pour être conduits à Rennes , où ils furent pendus. Peu de tems auparavant Louis de Saint-Gelais s'étoit aussi rendu maître de Civray sur la Charente , où le jeune Tiffardiére fut tué. Mais à peine ce Seigneur fut-il éloigné , que celui qu'il avoit laissé à la garde de cette place , la livra à Gui de Daillon comte du Lude.

Ces succès avoient ranimé les espérances du roi de Navarre. Résolu de se venger du refus que les Bourdelois avoient fait de le recevoir dans leur ville , ce Prince étoit allé mettre le siège devant Marmande , grande ville située sur la Garonne à quelque distance de Bourdeaux , lorsqu'il apprit l'arrivée des députés des Etats. A cette nouvelle il leva le siège , & se retira à Agen. Ce fut là qu'ils furent conduits à son audience par Louis du Faur sieur de Gratins son chancelier , qu'il avoit chargé de les recevoir , & qui s'en acquita dignement. L'archevêque de Vienne porta la parole pour les autres députés. Ce Prélat, après s'être fort étendu sur la disposition où étoient les Etats , de conserver toujours pour la personne du Prince les égards dûs à sa qualité de premier Prince du Sang , l'invita en leur nom à s'y rendre , & l'exhorta ensuite à se joindre avec S. M. pour procurer ensemble l'établissement d'une seule Religion dans le Royaume , en lui représentant les dangers inévitables d'une guerre , que le refus qu'il feroit d'unir ses intérêts à ceux du Roi & de tout l'Etat , alloit rendre nécessaire , depuis la résolution unanime que les Etats avoient prise de sacrifier leurs biens & leurs vies , pour porter tous les sujets de S. M. à ne plus faire profession que d'une même Religion.

La peinture vive & touchante que fit l'Archevêque des

HENRI
III.
1577.

HENRI
III.

1577.

Réponse du
roi de Navarre
aux députés
des Etats.

malheurs qu'une guerre aussi funeste alloit entraîner avec elle, tira des larmes au roi de Navarre. Ce Prince répondit en peu de mots aux députés, qu'il les remercioit de leurs bons avis. Ensuite il écrivit aux Etats d'une manière fort obligeante : Qu'il leur étoit redevable de la députation qu'ils lui avoient faite : Qu'il ne pouvoit que louer leur zèle pour la Religion & le bien public ; que cependant il les prioit de faire de sérieuses réflexions sur la résolution qu'ils avoient prise, & d'examiner mûrement s'ils pouvoient raisonnablement se promettre un heureux succès de la demande qu'ils avoient faite à S. M. de ne souffrir qu'une seule Religion dans le Royaume : Que c'étoit prononcer bien hardiment, de dire que le Roi pouvoit sans scrupule manquer à la foi des traités faits avec les Protestans, & qu'une pareille décision ne pouvoit manquer de produire de très-mauvais effets, puisqu'elle ôtoit tous les moyens d'assurer dans la suite une paix solide à l'Etat, lors même que les malheurs de la guerre auroient obligé les deux partis à la souhaiter le plus vivement : Qu'il les exhortoit donc d'y faire encore attention, & de ne pas s'engager à la funeste nécessité de troubler eux-mêmes la paix du Royaume, que tout le monde devoit avoir si fort à cœur, & sans laquelle les résolutions les plus sages & les plus salutaires qu'ils pourroient prendre, n'auroient jamais d'exécution, & ne seroient d'aucune utilité.

A ces lettres le roi de Navarre avoit joint un mémoire beaucoup plus ample, adressé aux Etats, par lequel il prétendoit leur prouver que la paix étoit absolument nécessaire ; & au sujet de la demande qu'ils faisoient, qu'on ne souffrît dans le Royaume que l'exercice de la seule Religion catholique, Apostolique & Romaine, il disoit : Qu'il avoit toujours prié, & qu'il prioit encore le Seigneur en présence de cette assemblée respectable, au cas qu'il fût dans le chemin de la vérité, comme il en étoit alors persuadé, de ne permettre jamais qu'il s'en écartât, que si au contraire on pouvoit lui faire voir qu'il fût dans la mauvaise voie, il étoit dans la disposition, non seulement d'en sortir pour embrasser la Religion véritable, y vivre & y mourir ; mais de travailler encore de tout son pouvoir à bannir l'erreur du Royaume, & même de toute la terre. Ces dernières paroles, qu'on regarda
dès-lors

dès-lors comme un présage de ce qui devoit arriver dans la fuite, & qui eurent leur effet quelque tems après, avoient d'abord été effacées par les ministres; mais le Prince les fit inférer de nouveau. Au reste il supplioit les Etats de se contenter de ces raisons, leur marquant que s'ils souhaitoient de lui quelque chose de plus, il les prioit de lui donner le tems d'y penser, qu'il en délibéreroit dans l'assemblée que le Roi avoit convoquée à Montauban, & qui devoit se tenir au premier jour.

D'un autre côté le prince de Condé avoit reçu bien différemment les députés qu'on lui envoyoit. Comme leur voyage étoit moins long, ils étoient arrivés quatre jours plutôt à Saint-Jean-d'Angely, où étoit ce Prince. Mais il refusa de recevoir leur députation; il ne voulut pas même ouvrir leurs lettres, sous prétexte que les Etats n'avoient point été convoqués légitimement, & que ce n'étoit qu'une assemblée informe de gens séduits & subornés par les perturbateurs du repos public pour perdre le Royaume, en persuadant au Roi de revoquer le dernier Edit. Quelques instances que fit auprès de lui l'Evêque d'Autun, qui étoit à la tête des députés, il ne put rien gagner sur son esprit. Le Prince résolu à ne point les reconnoître, leur dit seulement: Qu'il voyoit avec douleur l'état malheureux où le Royaume étoit réduit: Que pour lui il sacrifieroit volontiers sa vie à la tranquillité publique; que c'est ce qui l'avoit engagé plusieurs fois à souhaiter, & ce qui le portoit encore à demander dans les circonstances présentes, que pour épargner le sang des peuples & de cette brave Noblesse qui faisoit la force de l'Etat, on permît aux chefs des deux partis de terminer entr'eux un différend, qui ne dureroit que depuis trop long-tems: Qu'au reste s'ils avoient quelque proposition à lui faire de la part de S. M. il étoit prêt à leur donner audience. Voilà tout ce qu'ils purent obtenir de ce Prince, qui du reste les traita très-gracieusement. Ainsi après bien des honnêtetés réciproques, ils prirent congé de lui, & retournèrent à Blois, où ils rendirent compte à l'assemblée le huit de Février du succès de leur voyage.

Sept jours après arrivèrent ceux qu'on avoit députés vers le roi de Navarre, & ils firent de même leur rapport à l'assemblée, du succès de leur négociation. Ils ajoutèrent que

HENRI
III.

1577.

Le prince de
Condé refuse
de reconnoître les députés
des Etats.

HENRI III.
1577.

ce Prince les avoit aussi chargés de porter sa plainte aux Etats au sujet de l'usurpation des rois d'Espagne, qui lui retenoient le royaume de ses ancêtres, & de les prier d'interposer leur autorité pour obliger Philippe à lui donner satisfaction. Il se tint plusieurs assemblées pour voir ce qu'on devoit répondre à ce Prince, ou quel parti on prendroit sur sa réponse. Mais comme on remettoit de jour en jour à en délibérer plus amplement, ils arrêtèrent enfin, que puisque par leur députation ils avoient fait leur devoir, & qu'ils n'avoient aucun ordre de traiter de cette affaire; ils ne passeroient pas plus avant, sur-tout leurs pouvoirs étant expirés, disoient-ils, & eux n'ayant plus par conséquent aucun droit de s'assembler, depuis que leur cahier avoit été présenté à S. M.

Les Etats
présentent
leur cahier
au Roi.

Cette cérémonie s'étoit passée le neuf du mois, & depuis ce jour-là Guillaume d'Avanson archevêque d'Ambrun, & Louis d'Angennes de Maintenon avoient proposé au tiers Etat au nom du Clergé & de la Noblesse, de choisir entr'eux tous, douze députés, dont S. M. feroit suppliée de prendre les avis, lorsqu'il s'agiroit de statuer sur leurs demandes. La chose fut mise aussi-tôt en délibération, & toutes les voix alloient d'abord à l'affirmative, lorsque Bodin les fit revenir, en déclarant que son avis étoit, qu'on ne consentît point à une pareille délégation, & que si le Clergé & la Noblesse s'y opiniâtroient, on protestât contre leur délibération. En effet ayant été député du tiers Etat pour porter au Clergé & à la Noblesse ses remontrances sur cet article, il leur fit voir par plusieurs raisons convaincantes, que rien n'étoit plus au désavantage, particulièrement du tiers Etat, que de rendre quelques-uns d'entr'eux arbitres souverains des demandes qui n'avoient été faites que par le corps des Etats réunis. Il leur représenta : Que c'étoit en quelque sorte anéantir l'autorité des Etats, que de réduire quatre cens députés qui les composoient, à un si petit nombre de délégués, qui tout incorruptibles qu'on les supposât, pourroient toujours se laisser, ou intimider par la présence de S. M. ou séduire par les caresses de ceux qui gouvernoient à la Cour : Qu'ainsi, comme nos histoires en faisoient foi, Louis XI. qui le premier de nos Rois seut s'arroger le pouvoir absolu, trouva le secret tant qu'il vécut, de gouverner le Royaume à sa fantaisie, en

attribuant le nom d'Etats avec le pouvoir dont ils font revêtus, à une poignée de gens dont il dispoſoit à ſon gré : Qu'enfin on rendoit par-là l'autorité des Etats généraux, qui juſqu'alors avoit été déterminée à certains lieux, à certains tems, & à certaines perſonnes, perpetuelle & ambulatoire. Et ſur ce que l'Archevêque de Lyon l'interrompit en cet endroit pour repréſenter, que les Délegués ſeroient ſeulement préſens aux délibérations comme témoins, & non point comme Juges avec le pouvoir de décider, Bodin repliqua : Qu'on avoit propoſé d'abord de les rendre eux-mêmes arbitres dans les délibérations; que ſi cependant par un avis mitigé on revenoit à ne vouloir leur accorder que la ſimple qualité de témoins des réſolutions qu'on y prendroit, il y trouvoit un inconvenient encore plus grand : Qu'en effet, quoi qu'ils fuſſent en petit nombre, leur ſeule préſence jointe au pouvoir dont on les auroit revêtus, donneroit aux déciſions qu'on y feroit, une autorité abſoluë & ſans bornes, & ôteroit ainſi aux Etats la voye des remonſtrances, au cas que le Conſeil de ſa Majeſté prit quelque parti qui ne leur parût pas convenable. Toute l'aſſemblée ſe rendit à ces raiſons; & quelque oppoſition que fiſſent paroître certains membres du Clergé, entr'autres quelques Prélats, qui eſpéroient par-là s'ouvrir un chemin au miniſtère; quoi que pût dire le ſieur de Maintenon, qui prétendoit que l'avis contraire avoit paſſé, & que par conféquent on ne pouvoit plus y revenir, Bodin ayant déclaré que ſi le Clergé & la Nobleſſe perſiſtoient dans leur ſentiment, le tiers Etat proteſteroit; tous ſe rendirent, & il fut réſolu d'une commune voix, que les Etats ne nommeroient point de Délegués pour être préſens aux délibérations du Conſeil au ſujet de leurs demandes.

Dans les commencemens, lorſque tout paroifſoit diſpoſé au parti contraire, le Roi avoit trouvé fort mauvais cette réſolution des Etats. Mais il étoit revenu depuis. L'Archevêque de Lyon avoit eu, dit-on, l'adreſſe de perſuader à ce Prince, qui ne cherchoit qu'à agrandir ſon pouvoir, que ce qui lui paroifſoit devoir donner des bornes à ſon autorité, étoit le moyen le plus ſûr de l'augmenter; & par là il avoit ſçû lui faire changer d'avis. Auſſi lorſqu'il apprit que Bodin avoit fait revenir l'aſſemblée de ſa première réſolution,

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577.

L'habileté qu'il avoit fait paroître en cette occasion à manier & tourner les esprits donna de l'ombrage à ce Prince; & quoique ce Monarque lui eût toujours marqué auparavant beaucoup d'amitié, à cause de son érudition rare & de la grande expérience qu'il avoit, jusques-là que souvent il le faisoit appeler pendant ses repas pour l'entendre raisonner sur différentes matières, il ne le regarda plus depuis de bon œil.

Cependant les Etats après avoir marqué au Roi leur intention sur cet article, ne pensoient plus qu'à prendre congé de S. M. lorsqu'elle leur fit dire par le Garde des Sceaux de Morvilliers, qu'elle alloit travailler incessamment à examiner leurs demandes; qu'au reste elle leur défendoit de se séparer sans sa permission. Cet ordre ne satisfit point les Etats. Ils persistèrent dans leur résolution; & le Roi fut obligé de les assembler encore une fois en sa présence. Sa Majesté étoit accompagnée de la Reine sa mère, de la Reine régente, des cardinaux de Bourbon, de Guise & d'Est, du duc de Guise, qui s'étoit enfin rendu à Blois, des ducs de Mayenne & de Nevers, & de tous les autres seigneurs de sa Cour. Là elle fit entendre aux Etats: Que ses intentions étoient, que conséquemment à la requête qu'ils lui avoient présentée d'abord, ils choisissent entr'eux des Délégués pour être présents à l'examen qu'elle vouloit faire de leurs cahiers, afin qu'ils pussent l'instruire dans l'occasion des raisons sur lesquelles leurs demandes étoient fondées: Que quoique cela ne se fût jamais pratiqué, elle vouloit bien leur accorder cette grace: Qu'elle vouloit de plus qu'ils ne se séparassent point avant l'arrivée de ceux qu'ils avoient députés au duc de Damville, & sur-tout au duc de Monpensier, qu'elle avoit fait partir depuis peu pour aller trouver le roi de Navarre; parce qu'au cas qu'on fût obligé d'en venir aux armes, elle auroit besoin d'eux, pour trouver les moyens de fournir les fonds nécessaires pour soutenir le poids d'une si juste guerre: Qu'elle avoit résolu d'aliéner à perpétuité cent mille écus de rente du domaine de la Couronne, & qu'elle souhaitoit avoir sur cela leur agrément: Qu'elle leur ordonnoit donc de continuer leurs assemblées pour en délibérer; que si cependant ils jugeoient qu'il fût trop onéreux de rester assemblés en corps, elle leur permettoit de reprendre le chemin de leurs

provinces, à condition qu'ils nommeroient auparavant des Députés pour achever de terminer les affaires.

Les Etats demandèrent qu'il leur fût permis de délibérer sur ces propositions ; & après s'être consultés, ils répondirent : Qu'ils ne pouvoient ni continuer leurs assèmbles, ni laisser après eux des Députés de leurs corps pour assister à de nouvelles délibérations : Qu'ils n'étoient pas plus en état d'accorder, ni les subsides extraordinaires que S. M. demandoit, ni le droit d'aliéner le domaine de la Couronne ; que seulement ils étoient prêts de différer leur départ jusqu'à l'arrivée du duc de Monpensier, & de ceux qu'ils avoient députés au duc de Damville. Le Roi défendit qu'on lui signifiât cette réponse ; & dès le lendemain Pomponne de Bellièvre se rendit à l'assèmblée de la part de S. M. pour presser les Députés de consentir à l'aliénation du domaine. Il leur remontra, que les nécessités urgentes de l'Etat ne leur permettoient pas de refuser sur cela leur agrément ; parce que sans contredit le salut du peuple est la loi suprême de l'Etat. Mais Hemar président de Bourdeaux prenant la parole, lui répondit au nom des Etats : Qu'on ne pouvoit imaginer aucun cas où ce droit pût être revendiqué par nos souverains, comme il le prouva fort au long : Qu'ils n'avoient en effet que l'usufruit du domaine de la Couronne ; que la propriété en appartenoit à tout le corps de la Nation, & qu'elle ne pouvoit jamais être aliénée, non pas même dans les besoins les plus pressans, comme l'exemple du roi Jean prisonnier en Angleterre le démontroit invinciblement : Que cette loi étoit la base & le soutien du trône ; & que c'étoit pour cette raison, que nos pères l'avoient toujours regardée comme sacrée & inviolable. Bellièvre fut congédié avec cette réponse. Ainsi échoïa la prétention chimérique qu'on avoit eüe d'aliéner le domaine sous le beau prétexte d'une nécessité imaginaire. On en eut l'obligation principalement à Bodin, qui tandis que les principaux Députés gagnés par les caresses de la Cour commençoient à mollir, tint toujours ferme pour la négative. Et certes, s'ils eussent lâché la main en cette occasion, on ne peut douter que sous un Prince aussi prodigue que Henri, on n'eût bientôt vû épuiser tous les revenus de la Couronne.

HENRI
III.

1577.

Les Etats refusent de consentir à l'aliénation du domaine.

HENRI

III.

1577.

Réponse du
duc de Dam-
ville aux Dé-
putés des
États.

Cependant ceux qui avoient été députés vers le duc de Damville étoient arrivés à Montpellier, où il faisoit sa résidence. Dès l'année précédente ce Seigneur de concert avec le roi de Navarre & le prince de Conde, sur l'invitation qui lui avoit été faite de se rendre aux États, avoit protesté le 22. de Septembre contre tout ce qui s'y feroit, prétendant qu'ils n'étoient pas convoqués légitimement ; & le 28. d'Octobre suivant il avoit envoyé au Roi l'acte de sa protestation. Au reste il reçut fort bien les Députés, qu'il chargea même d'une réponse par écrit. Ses lettres datées du 7. Février étoient adressées à l'assemblée de Blois ; car il voulut se servir de ces termes, pour ne pas paroître reconnoître l'autorité des États. Par ces lettres, après les avoir remerciés de la députation honorable qu'ils lui avoient faite, il leur marquoit : Qu'étant sorti d'une des premières familles du royaume, dont les ancêtres avoient autrefois mérité le titre glorieux de *Pre-miers Chrétiens*, il ne pouvoit qu'approuver infiniment le zèle qu'ils faisoient paroître pour l'établissement de la religion Catholique, Apostolique & Romaine, dans laquelle il étoit prêt de vivre & de mourir : Que cependant pour certaines raisons, qu'il exposoit plus amplement dans le mémoire qu'il leur avoit adressé, il appréhendoit qu'en voulant apporter au mal des remèdes hors de saison, on ne l'irritât, au lieu de le guérir : Qu'ainsi il les prioit très-instamment d'y faire attention, & de réfléchir mûrement sur ce qu'il leur représentoit.

Il s'expliquoit davantage dans le mémoire dont il avoit aussi chargé leurs Députés. Il leur faisoit voir : Que tous les malheurs passés faisoient assez connoître, qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de donner la foi ; & qu'elle ne peut être l'ouvrage d'aucune puissance qui soit sur la terre : Qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'après tant de guerres qui avoient défolé le royaume, les Protestans étant enfin venus à bout de mettre leurs vies & leurs consciences à couvert, à l'abri des Edits de nos Rois, ils ne prissent les moyens les plus extrêmes pour se conserver à quelque prix que ce fût, une liberté, qui leur avoit coûté le sang & la ruine de tant de leurs frères : Que tous les gens de bien frémissaient avec lui au souvenir encore tout frais de tant de calamités passées : Qu'ainsi il ne

pouvoit assez s'étonner, qu'on pensât encore à renouer des projets, dont le succès avoit toujours été si funeste : Que depuis le dernier Edit qui avoit été reçu solennellement par les États de cette province, une des plus considérables du royaume, qu'il gouvernoit au nom du Roi, & dont ils avoient juré l'exécution, tout le monde avoit reconnu, à n'en pouvoir douter, que l'unique moyen de conserver la paix dans le royaume, étoit d'y permettre l'exercice des deux Religions : Qu'il n'y avoit aucun inconvénient à l'accorder ; & que par conséquent on ne pouvoit violer la foi des Edits faits en faveur des Réformés, sans s'exposer aux dangers les plus évidens : Qu'au reste les propositions qu'on lui avoit faites de leur part, étant de nature à intéresser également ceux des Catholiques qui avoient toujours été portés à la paix, & les Protestans, il ne pouvoit rien résoudre là-dessus, ni leur rendre aucune réponse positive, sans consulter auparavant le roi de Navarre & le prince de Condé, qui devoient être les garans du dernier Edit, auquel ils avoient travaillé conjointement.

L'Evêque du Puy & ses deux collègues furent congédiés avec cette réponse. Ils arrivèrent à Blois sur la fin de Février, à peu près en même tems que le sieur de Biron, qui avoit été envoyé au roi de Navarre ; & lorsque dans les États on commençoit à parler de paix. Comme ce grand feu qu'on avoit fait paroître d'abord pour la guerre étoit alors un peu amorti, la proposition qui en fut faite, trouva beaucoup de partisans parmi les Députés. Bodin sur-tout, qui par l'absence des Députés de la ville de Paris étoit devenu président du tiers Etat, l'appuyoit fortement. Il s'opposa avec un courage admirable au Clergé & à la Noblesse, qui gagnés par les Guises tenoient tous les jours des assemblées particulières, pour presser qu'on exécutât à quelque prix que ce fût, & même par la voye des armes, s'il étoit besoin d'en venir là, ce qui avoit été arrêté au sujet de la Religion. Et sur ce qu'ils lui objectèrent, que l'article avoit passé avec cette clause dans l'assemblée des États ; & que depuis qu'ils avoient présenté leur cahier à S. M. il ne leur étoit plus permis de délibérer. Il leur répondit hardiment : Qu'on devoit donc les regarder eux-mêmes comme traîtres & criminels de leze-

 HENRI
III.

I 577.

HENRI
III.
1577.

Majesté, puisque de leur propre aveu n'ayant plus ni autorité, ni pouvoir, ils osoient cependant encore s'assembler tous les jours en secret; mais qu'il étoit d'un sentiment tout contraire: Qu'il croyoit qu'il leur étoit encore permis de porter leurs remontrances au pied du trône: Que comme les Etats n'avoient commencé que de l'instant que S. M. leur avoit ordonné de délibérer, il n'y avoit aussi qu'un ordre souverain de se séparer, qui pût les rompre: Qu'on sçavoit au reste, que chés les Romains il n'étoit permis de traiter de la guerre, que dans les Comices assemblés par centuries; au lieu qu'ils ne croyoient pas nécessaire d'assembler tout le peuple, lorsqu'il s'agissoit de la paix. : Usage prudent & sage, que cette République belliqueuse & triomphante n'avoit admis, que pour montrer combien elle jugeoit la paix préférable à la guerre.

Le duc de
Monpensier
conseille la
paix.

Ce fut dans le plus grand feu de ces contestations, que les Etats donnèrent audience le dernier jour de Février au duc de Monpensier, qui étoit de retour de son voyage vers le roi de Navarre. Ce Prince, pour ne pas charger sa mémoire, lut un discours fort éloquent, où il rendoit compte à l'assemblée de sa négociation, & des dispositions favorables à la paix qu'il avoit trouvées dans le roi de Navarre. Ensuite après avoir dit quelques mots modestement & en passant de son attachement à la Religion de ses pères, & de ce qu'on lui avoit vû faire tant de fois à la tête des armées, pour la soutenir, il ajoûta: Que cependant l'image des malheurs qui pendant seize années de guerre avoient désolé la France, & avoient réduit à deux doigts de sa perte ce royaume autrefois si florissant; l'exemple des Princes étrangers; de l'Empereur Charles V. qui après avoir triomphé de l'Allemagne, vainqueur de ses provinces s'étoit vû obligé d'accorder aux vaincus l'exercice libre de leur Religion; de Philippe son fils, qui tout récemment venoit de donner la paix aux Païs-bas, qui tout ennuyés qu'ils étoient de la guerre, ne l'avoient acceptée qu'à cette condition; que tout cela le portoit à conseiller à S. M. de penser uniquement à entretenir la paix qu'elle venoit de donner à l'Etat, sauf à réformer ce qui pourroit se rencontrer d'abusif & de trop fort dans les Edits précédens: Qu'il espéroit que le roi de Navarre y donneroit son consentement:

consentement : Enfin qu'il étoit d'avis, que les choses restassent sur ce pied-là, jusqu'à ce que par l'autorité d'un Concile ou d'une assemblée d'Etats convoqués légitimement, ou par quelqu'autre moyen doux & raisonnable, le Roi fût en état de réunir tous ses sujets dans le sein de la vraie Religion.

L'autorité d'un si grand homme, dont la conduite étoit irréprochable, fortifia beaucoup le parti de Bodin & de ceux qui comme lui conseilloient la paix. Sur ses instances, on remit la chose en délibération; & à la pluralité des voix, l'avis passa enfin : Que conformément à l'instruction qui avoit été donnée à Pierre Verforis, S. M. feroit suppliée, de ramener tous ses sujets à l'unité de la religion Catholique, Apostolique & Romaine par toutes sortes de voyes justes & raisonnables; sans cependant en venir à la force & aux armes. Hemar président de Bordeaux, Bodin, & Bigot député de la ville de Rouen, dressèrent en conformité une supplique, qui fut présentée au Roi, par laquelle le tiers Etat protestoit que dès le commencement ils n'avoient jamais été d'avis, qu'on dût user de violence; qu'ils faisoient profession de ne point reconnoître d'autre Religion que celle de leurs pères, dans laquelle ils étoient prêts de vivre & de mourir; mais qu'ils croyoient qu'elle ne devoit se soutenir que par la voye de la paix & de la douceur, & jamais par celle des armes. Pour confirmer ce qu'ils avançoient, ils joignirent à leur requête un extrait de l'arrêté qu'ils avoient fait le 15. de Janvier au sujet de la Religion, tiré des actes publics, par lequel ils montroient, que dans l'instruction donnée à Pierre Verforis, qui devoit porter la parole au Roi pour le tiers Etat, on avoit inséré cette clause : » A condition que l'exécution s'en feroit » par les voyes de la douceur, & sans qu'on fût obligé pour » cela d'en venir aux armes. »

Dans ce même tems-là, Pierre Beutrick député du duc Jean Casimir, frère de l'électeur Palatin, eut audience du Roi. Cet envoyé fit un long discours pour se plaindre au nom de son maître & de tous les Officiers Allemans, dont une partie s'étoit renduë à la Cour avec lui, de ce qu'on avoit négligé de leur faire tenir dans les termes dont on étoit convenu, à Francfort & à Strasbourg les sommes qu'on leur

HENRI
III.

1577.

Nouvelle
décision des
Etats au sujet
de la Reli-
gion.

Ambassade
du prince Ca-
simir au Roi.

HENRI III. 1577. avoit promises. Il dit : Qu'ils n'avoient pas oublié ce que S. M. avoit plusieurs fois répondu à leurs Députés, lorsqu'ils la pressoient de donner la paix à ses peuples : qu'ils devoient se mêler de leurs affaires, & lui laisser le soin de gouverner son Etat : Qu'ils ne prétendoient donc pas s'ingérer mal-à-propos dans ce qui ne les regardoit point, qu'autant cependant que leur intérêt propre le demandoit : Qu'ils se souvenoient aussi de ce qu'on leur avoit répondu, lorsqu'au milieu de la paix dans le tems que le Royaume étoit tranquille, ils faisoient instance pour être payés des sommes considérables qui leur étoient dûes ; que l'Etat étoit trop épuisé, & que la situation présente des affaires ne permettoit pas de leur donner satisfaction : Qu'ils ne voyoient donc pas quel pouvoit être leur recours, si la guerre venoit à se rallumer ; car comment pourroit-on exécuter au milieu des troubles ce qu'on n'avoit pas été en état de faire dans la plus grande tranquillité ? Que c'étoit-là le motif de leur voyage ; qu'ils venoient moins pour exiger ce qu'il leur étoit dû, que pour presser sa Majesté d'entretenir une paix qu'ils s'étoient flattés de voir durer ; qu'ils venoient la sommer de tenir la parole qu'elle avoit donnée, non-seulement à tous les Réformés de France, mais au duc Casimir lui-même : Que ce Prince autant pour les intérêts de sa gloire, que pour son avantage particulier, s'étoit crû obligé après tant de graces distinguées dont S. M. venoit de l'honorer, de la prier très-instamment de veiller à la tranquillité de son Etat, & d'observer inviolablement le dernier Edit, dont toutes les provinces du royaume s'étoient engagées solennellement de procurer l'exécution : Qu'au reste il s'offroit, au cas qu'il s'y fût glissé quelque article trop fort, dont la conscience de S. M. se trouvât embarrassée, de travailler lui-même à chercher des tempéramens pour l'adoucir ; & qu'il l'avoit chargé de traiter pour cela avec les Députés du roi de Navarre, du prince de Condé, & du duc de Damville : Que cependant il demandoit qu'on lui payât ce qui lui étoit dû, afin qu'il pût être en état de remplir lui-même les engagements qu'il avoit pris au nom du Roi avec les Officiers des troupes Allemandes qui l'avoient suivi.

Après ce discours que Beutrick prononça avec sa naïveté Allemande, comme il vit que malgré cela tout se dispoisoit

à la guerre, il présenta au Roi le 8. de Mars au nom du duc Casimir un acte signé de sa main, par lequel ce Prince, pour ne pas s'exposer plus long-tems aux plaintes des officiers Allemans, qui le soupçonnoient de ménager ses intérêts à leur préjudice, renonçoit à toutes les pensions, charges & dignités qu'il tenoit de S. M. Beutrick en remit les titres au Roi, le priant de regarder aussi son maître comme libre de tous les engagements qu'il auroit pû avoir pris avec lui par le passé, sans préjudice cependant de l'ancienne alliance, qui avoit existé de tout tems entre nos Rois & la maison Palatine. Outre cela il demanda, que comme ils étoient venus à la Cour sur l'assurance de la foi publique, on leur accordât aussi sûreté pour leur retour. Enfin Beutrick, qui étoit d'ailleurs d'un caractère violent, ajouta d'un air fier, qu'il avoit ordre de son maître de passer aussi en Angleterre pour y mettre ordre à ses affaires : paroles que les gens entendus regardèrent comme une menace que Casimir faisoit au Roi, au cas qu'il pensât à faire la guerre aux Protestans, d'engager Elifabeth à prendre leur parti, & à leur donner du secours.

Cet événement fut cause qu'on pensât à examiner plus sérieusement dans le Conseil la requête qui avoit été présentée au Roi quelques jours auparavant au nom du tiers Etat. Les avis y furent partagés. Le Cardinal de Guise, les ducs de Guise, de Mayenne, & de Nevers prétendoient qu'on devoit s'en tenir à la première décision des Etats au sujet de la Religion. La Reine mère au contraire, le duc de Montpensier, le maréchal de Cossé, le sieur de Biron, Bellièvre, & Morvilliers, après avoir réfléchi mûrement aux suites fâcheuses que cette résolution pouvoit avoir, revinrent au parti le plus modéré; & leur sentiment prévalut. On arrêta qu'on ne devoit songer qu'à entretenir la paix; & on prit occasion de ce qu'avoit dit l'envoyé du Prince Casimir, qu'on pourroit apporter quelque adoucissement au dernier Edit, pour députer de nouveau le sieur de Biron au roi de Navarre; ce qui donna lieu au nouvel Edit de pacification qui parut cette même année.

La Cour résolut aussi d'envoyer un Ambassadeur en Allemagne; & on jetta les yeux pour cette négociation sur Claude

HENRI
III.

1577.

Le Roi dé-
pute aux

HENRI
III.

1577.
princes de
l'Empire.

de Villequier vicomte de la Guerche. Ce Seigneur se rendit d'abord à la cour du prince Louis électeur Palatin, & après l'avoir complimenté au nom de leurs Majestés sur la mort du prince Frideric son père, qui étoit arrivée quelque tems auparavant, & sur son élévation à l'Electorat, il alla trouver le duc Jean Casimir son frère, à qui sur les instances qu'il lui fit, il remit ses instructions par écrit. Il étoit chargé de faire à ce Prince les mêmes complimens de la part de leurs Majestés, & de l'instruire de la situation présente où étoient les affaires : Que depuis qu'il étoit sorti de France les Etats généraux s'étoient assemblés à Blois, & avoient demandé au Roi d'une commune voix, qu'il ne souffrît dans le royaume aucune autre Religion que la Catholique : Que lors de son départ de la Cour, S. M. se dispoisoit à leur accorder une si juste demande ; qu'elle s'y sentoit portée par sa propre conscience, & par l'exemple des Rois ses prédécesseurs, qui avoient toujours eu à cœur d'entretenir l'unité de la foi parmi leurs sujets : Que l'expérience lui apprenoit d'ailleurs que la diversité des Religions étoit dans un Etat une semence toujours renaissante de divisions & de troubles ; qu'en effet il étoit constant que les Réformés pensoient bien moins dans leurs assemblées à traiter des affaires de la Religion, qu'à fomenter les troubles du royaume, & la révolte contre le Souverain : Qu'on en avoit un exemple tout récent dans l'entreprise séditieuse qu'ils venoient de faire, en mettant garnison dans la Charité, à l'inscû de S. M. & en s'emparant de presque toutes les villes & places fortes du Poitou, de la Saintonge, de la Gascogne, du Dauphiné, & du Languedoc : Que depuis le dernier Edit, S. M. avoit pris tous les moyens possibles de le mettre à exécution ; qu'elle y avoit trouvé des obstacles insurmontables ; & qu'il n'avoit servi qu'à fournir un prétexte aux Catholiques de former entr'eux de nouveaux partis ; ce qui prouvoit manifestement qu'un royaume ne pouvoit jamais être tranquille, tant qu'on y souffriroit deux Religions différentes : Que la verité de cette maxime étoit reconnue des princes mêmes de l'Empire qui suivent la Confession d'Ausbourg, & de la reine d'Angleterre, qui ne permettent l'exercice que d'une seule Religion dans leurs Etats : Que cependant ses intentions n'étoient point d'exclure absolument

les Protestans de ses bonnes graces ; qu'elle les prenoit sous sa protection , comme tous ses autres sujets ; & qu'elle ne permettroit point qu'on gênât leurs consciences ; mais à condition qu'ils n'auroient aucune liberté de s'assembler : Qu'en conséquence S. M. prioit instamment l'Electeur & le prince Casimir son frère , au cas qu'elle trouvât dans les Réformés quelque obstacle à ses justes desseins , de ne leur donner aucun secours , & de ne point prendre intérêt à une affaire qui ne les regardoit nullement : Qu'elle étoit d'âge à pouvoir la terminer par elle-même d'une façon convenable , sans avoir besoin du secours d'aucune prudence étrangère : Qu'ainsi elle les supplioit de ne s'en point mêler ; qu'au reste elle étoit très-mortifiée qu'on ne leur eût point encore fait tenir les sommes qui leur étoient dûës ; mais qu'elle auroit soin qu'on leur donnât au plutôt satisfaction sur cet article.

Le prince Casimir répondit à ces instructions par un long écrit rempli d'aigreur : Qu'il avoit été fort surpris d'une nouvelle aussi extraordinaire que celle qu'on lui apprenoit , qu'on pensât déjà à rompre une paix qui étoit le salut de la France , & l'ouvrage des soins de la Reine mère , qui avoit été reçue avec applaudissement par tous les Princes & Seigneurs de l'Etat , & à laquelle il avoit prêté lui-même les mains avec joie , pour prendre des résolutions qui ne pouvoient manquer d'attirer la ruine d'un Roi & d'un royaume auxquels il avoit toujours été affectionné ; Que pour lui il auroit attendu toute autre chose de S. M. qu'il s'étoit flatté , que le souvenir des malheurs passés l'engageroit à observer plus constamment ce dernier traité , & lui feroit fermer l'oreille aux conseils pernicieux de gens mal intentionnés , qui sous le titre spécieux d'Etats généraux avoient été subornés par les ennemis du royaume pour le rejeter dans le trouble : Qu'en effet on ne seroit pas long-tems à s'appercevoir que c'étoit sans ordre qu'ils avoient fait au Roi une pareille demande ; que dès le tems qu'il étoit en France il avoit prévu tout ce qui étoit arrivé ; qu'il avoit averti S. M. des funestes desseins de cette nouvelle union ; & qu'il lui avoit donné des indices certains de toutes les mauvaises manœuvres qu'on devoit faire jouer aux Etats : Qu'il esperoit au reste , que depuis le départ de Villequier S. M. mieux instruite auroit changé d'avis ; que cependant son

HENRI
III.

1577.

Réponse du
prince Casimir à l'envoyé de France.

HENRI
III.
1577.

respect & son attachement sincère pour la personne de S.M. & pour tout le royaume en general, faisoient qu'il se croyoit obligé de lui donner quelques avis salutaires : Qu'elle devoit se souvenir de cette parolle de Gamaliel ; que ce qui n'est que l'ouvrage des hommes se dissipe de lui-même insensiblement, & qu'au contraire tous les efforts humains ne sçauroient empêcher l'exécution des desseins qui viennent de Dieu ; comme aussi de cette autre maxime : Que l'utilité d'un Etat doit toujours se mesurer sur la nécessité ; que la Pologne, la Hongrie, la Boheme, la Suisse, étoient une preuve évidente & incontestable de cette vérité : Qu'au contraire c'étoit se moquer que de vouloir mettre aucun prince de l'Allemagne, quel qu'il fût, en parallele avec le roi de France ; que tout l'Empire pouvoit bien être mis en comparaison avec la France ; mais que c'étoit justement ce qui devoit faire connoître au Roi, que comme après tant de malheurs & de guerres qui avoient désolé l'Allemagne, il n'y avoit eu que l'Empereur Ferdinand qui eût sçû y rétablir la tranquillité en accordant la liberté de conscience ; ce ne seroit aussi que par ce moyen que S. M. viendrait à bout de pacifier le royaume, & d'arrêter la source intarissable des troubles dont jusqu'alors il avoit été agité : Que le Roi, qui devoit se montrer le véritable père de ses peuples, en tenant une conduite égale entr'eux, ne pouvoit au milieu des divisions qui partageoient son Etat, se déclarer le chef d'un des deux partis, sans compromettre son autorité ; & qu'il devoit faire attention que l'intérêt même de la Majesté royale demandoit qu'il sçût tous les contenir dans le devoir, sans donner ni aux uns, ni aux autres aucun lieu de se défier de sa parole, puisqu'il étoit difficile que les étrangers missent leur confiance dans un Prince qui n'en trouveroit pas parmi ses propres sujets : Que l'exemple de la reine d'Angleterre, dont on prétendoit s'appuyer, n'étoit d'aucune autorité pour l'affaire présente : Qu'en effet les deux royaumes ne se trouvoient pas dans la même situation ; qu'on n'avoit point vû en Angleterre, comme en France, tant de Princes, tant de Seigneurs, tant de gens considérables, soit parmi la Noblesse, ou dans les autres états, demander qu'on leur permît l'exercice libre de leur religion ; mais que si la même chose y fût arrivée, & que par un acte public la Reine eût engagé sa parole royale

de leur accorder, elle l'auroit sans doute observé inviolablement, sans qu'aucunes raisons eussent pû la faire départir de ce qu'elle auroit une fois promis, ou qu'elle eût souffert de s'y voir contrainte par ses sujets : Que les Réformés s'étoient pourtant promis toute autre chose de S. M. lorsqu'ils l'avoient vûë s'entremettre si généreusement auprès des États de Flandre, pour les engager à rétablir dans tous leurs biens & leurs dignités les enfans du comte de Horn, que le roi d'Espagne avoit fait mourir contre toutes les loix : Que ce qu'ajouitoit le sieur de Villequier, que le Roi laisseroit aux Réformés la liberté de conscience, à condition qu'ils ne feroient aucun exercice public de leur religion, ne pouvoit contenter aucun homme de bon sens : Qu'en effet prétendre que par la S. M. seroit dégagée de la parole qu'elle avoit donnée aux Protestans, c'étoit vouloir ressembler à des gens qui après avoir accordé la vie sauve à quelqu'un, lui refuseroient même le nécessaire : Qu'il prioit donc instamment S. M. de penser à conserver sa réputation auprès de ses sujets & des Princes étrangers, plutôt que d'écouter les conseils pernicieux de gens, qui sous ombre de représenter les Etats généraux étoient en effet séduits par les ennemis du royaume pour la tromper : Qu'outre cela il la supplioit de travailler plus efficacement que par le passé à remplir à la prochaine foire de Francfort les engagements qu'elle avoit pris avec lui & avec les Officiers des troupes Allemandes qui l'avoient suivi.

Villequier fut congédié avec cette réponse, & de-là il passa à Cassel pour faire le même compliment à Guillaume Landgrave de Hesse. Ce Prince qui avoit toujours conservé des liaisons fort étroites avec la France, répondit avec beaucoup plus de modération au sujet de la proposition que les Etats avoient faite à S. M. de ne souffrir dans le royaume que l'exercice de la seule religion Catholique, Apostolique & Romaine. Il dit à ce Seigneur : Qu'il étoit à souhaiter pour tous les gens de bien, & que le plus ardent de ses vœux à lui-même avoit toujours été de voir regner, non pas en France seulement, mais dans tout l'univers, la seule vraie religion Romaine, telle qu'elle avoit d'abord été annoncée dans toute sa pureté par S. Paul ; mais qu'on sçavoit aussi que depuis la destruction de l'Empire Romain, les Papes ayant porté leurs prétentions

HENRI
III.
1577.

Péponse du
Landgrave de
Hesse au même.

HENRI
III.

1577.

& leurs pouvoirs jusqu'au point de vouloir donner des loix en Souverains aux Puissances séculières, cette première pureté de la foi dégénéra insensiblement, & se corrompit par les abus différens, les erreurs grossières, enfin les superstitions monstrueuses que l'invention humaine y introduisit : Que pour s'en convaincre il ne falloit qu'ouvrir l'histoire des tems, où on voyoit les plaintes de tant de personnes de piété, qui pendant plusieurs siècles demandèrent inutilement qu'on réformât l'Eglise : Que c'est ce qui avoit donné lieu à la séparation, que plusieurs lassés de marcher dans le chemin de l'erreur, & de s'abandonner à un culte dont ils reconnoissoient le danger, voyant qu'il n'y avoit point de réforme à attendre des souverains Pontifes, dont l'autorité étoit montée au-dessus des puissances de la terre les plus respectables, avoient enfin renoncé d'eux-mêmes à les reconnoître, persuadés que lorsqu'il s'agit de religion, il vaut mieux écouter la voix de Dieu que celle des hommes : Que l'expérience avoit appris qu'il étoit dangereux de vouloir les contraindre, & que le remède le plus sûr qu'on eût pu trouver pour arrêter les suites de la division, avoit été d'accorder à tous la liberté de conscience ; que S. M. avoit éprouvé elle-même que la paix avoit toujours été le fruit des Edits, qui assùroient aux Protestans cette liberté ; & qu'au contraire leur révocation n'avoit jamais manqué de rallumer la guerre dans le royaume : Qu'ainsi il avoit espéré qu'elle feroit son point capital d'observer inviolablement le dernier qu'elle avoit donné en leur faveur ; & que quelques bruits contraires qui lui revinssent de différens côtés, il n'en avoit jamais voulu rien croire avant l'arrivée du sieur de Villequier, parce qu'il étoit persuadé qu'un Prince religieux & sage n'avoit rien de plus sacré que sa parole ; qu'il y alloit en effet de sa gloire de la tenir, aussi-bien que de la sûreté publique, & qu'il ne pouvoit douter d'ailleurs que d'y manquer, ce ne fût s'exposer à toute la vengeance divine : Qu'on en avoit un exemple bien récent & bien terrible dans Ladislas roi de Pologne & de Hongrie ; que c'étoit pour avoir trop écouté les vaines promesses du Pape & des Cardinaux, qui lui faisoient espérer de l'absoudre de son serment ; que ce malheureux Prince n'avoit pas craint de violer le traité qu'il venoit de faire avec Amurath ; que le Turc étoit

étoit l'ennemi déclaré des Chrétiens ; & que cependant le parjure de Ladislas lui avoit coûté son honneur, son royaume & sa vie, qu'il avoit perdus en même-tems dans une bataille : Qu'en effet il ne voyoit pas quel succès on pouvoit espérer d'une guerre qui alloit nécessairement réduire un des deux partis au desespoir : Que d'un autre côté, au cas que l'événement ne répondît pas à l'attente de S. M. elle alloit s'ôter le seul moyen qui lui restât, de traiter avec ses sujets, en rompant par son manque de parole les liens les plus sacrés de la société & de la sûreté publique : Enfin en supposant que tout lui réussît selon ses desirs, quel fruit pourroit-elle se promettre d'une victoire aussi funeste, qui privant l'Etat de ses meilleures têtes, & portant la désolation jusque dans le sein de la famille royale, lui enleveroit à elle-même l'appui le plus ferme de sa couronne, & rempliroit le royaume de sang, de carnage & d'horreur ? Que c'étoit donc en imposer au Roi que de vouloir lui persuader que deux religions différentes ne pouvoient subsister dans le même Etat, sans y être une semence continuelle de guerres, & sans rompre le lien de l'obéissance que des sujets doivent à leur Souverain : Qu'on ne pouvoit de même sans mauvaise foi prétendre s'autoriser de l'exemple des Princes de l'Empire : Qu'en effet aucun d'eux pris en particulier ne pouvoit être mis en parallèle avec S. M. & qu'ils ne s'étoient pas engagés comme elle à accorder la liberté de conscience aux peuples qui leur étoient soumis : Qu'ainsi puisque S. M. daignoit le consulter sur une affaire aussi importante, son avis étoit, qu'au lieu de tourner toutes ses vûes du côté de la guerre, elle devoit prendre en main le glaive de Dieu à deux trenchans, c'est-à-dire, remettre un si grand différend à la décision d'un Concile National libre, & convoqué légitimement ; qu'autrement toutes les voyes de la rigueur qu'on pourroit prendre ne serviroient qu'à donner de nouvelles forces à une religion fondée sur les persécutions, & arrosée du sang de ses premiers enfans : Qu'au reste la prière que lui faisoit S. M. de ne point se mêler des affaires des Protestans, qu'il regardoit comme ses frères, & de ne leur donner aucun secours, étoit fort inutile ; qu'on le verroit toujours se conduire dans la suite avec la même modération qu'il avoit eüe jusqu'alors ; & qu'il espéroit faire connoître que

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577.

bien loin de chercher à jeter le trouble dans les États des autres, il n'avoit en vûë au contraire que de procurer la gloire de Dieu & le repos de la France : Enfin qu'il prioit S. M. de prendre en tout cela le seul parti qui fût le plus glorieux pour elle-même, le plus salutaire pour ses sujets, & le plus avantageux aux Princes ses voisins & ses alliés.

Cependant Nicolas l'Huillier sieur de Saint Mesmin, Président des Comptes, & alors Prévôt des Marchands, s'étoit déjà rendu à Paris par ordre du Roi pour y faire signer l'union par tous les habitans de cette capitale : Matthieu de la Bruyère Lieutenant particulier fut chargé de l'exécution, & s'en acquitta avec zèle. Il s'agissoit de la faire recevoir par le premier président de Thou. La Bruyère se transporta chez lui dans cette intention ; & lui ayant présenté la formule de l'union avec l'ordre de S. M. ce magistrat, qui joignoit à beaucoup de probité cette ancienne liberté Françoisë que sa conduite irréprochable lui inspiroit, & qui d'ailleurs étoit fort éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti, prit une plume, & sur le champ, avec sa présence d'esprit ordinaire, il marqua ce qu'il trouvoit à reprendre dans cette nouvelle association, & les conditions auxquelles il y entroit.

Ce trait mortifia infiniment les factieux, qui commençoient à triompher dans la capitale. Ils voyoient avec chagrin les plus honnêtes gens s'autoriser de l'exemple de M. de Thou, pour ne signer l'union qu'aux mêmes conditions que lui ; & ils étoient indignés que le premier magistrat du royaume eût ainsi tourné en ridicule ce qu'ils regardoient comme un ouvrage admirable. Aussi ils écrivirent sur le champ à la Cour, & firent agir les Princes Lorrains, pour presser le Roi de ne pas permettre qu'un seul homme osât désapprouver hautement un projet qui avoit eu l'approbation de S. M. de tous les Princes & Seigneurs du royaume, de tous ceux enfin qui étoient affectionnés au bien de la religion. Le Roi d'un autre côté voyoit toutes les conséquences fâcheuses que l'union pouvoit avoir : mais depuis qu'il s'en étoit déclaré le chef, il la regardoit cependant comme très-propre à extirper l'hérésie du royaume. C'est ce qui augmenta son étonnement, lorsqu'il apprit que le président de Thou, qu'il sçavoit être aussi éloigné de favoriser les Réformés, qu'il étoit porté à la paix, en avoit

jugé si défavantageusement. Pour éclaircir ses doutes il ordonna à Claude Dorron, qu'il avoit choisi pour conduire ses études, & qu'il fit dans la suite Maître des Requêtes, de se rendre en poste à Paris, d'y voir secrettement M. de Thou, & d'apprendre de lui-même les raisons qu'il avoit eues d'en agir de la sorte, afin de lui en rendre compte.

Dorron étoit un homme droit & sans finesse, qui ne pensa qu'à s'acquitter au plutôt de sa commission. Arrivé à Paris il attendit la nuit, comme S. M. le lui avoit commandé expressément, pour ne point être reconnu des Unis; & s'étant rendu au logis de M. de Thou, il lui remit les ordres du Roi, & l'instruisit du sujet de son voyage. Dorron m'a assuré depuis, que ce grand homme ne put retenir ses larmes en cette occasion, & que l'interrompant par ses soupirs: » Il est bien tard » de penser à me consulter, dit-il; déjà le royaume entier a » retenti du bruit de la Ligue; déjà presque toutes les villes » & les provinces, ou entraînées par l'esprit de parti, ou séduites par de vains dehors de religion, se sont fait un devoir de l'embrasser. Au reste ce n'est pas d'aujourd'hui que » j'ai prévu la tempête qui menaçoit le Roi & le royaume. » Dès-lors je crus qu'il étoit de mon devoir d'avertir leurs Majestés de se mettre en garde contre ces assemblées secrètes qui se tenoient dans la capitale, & de prévenir les » desseins séditieux qu'on y formoit. Je fis plus, & j'eus assez d'autorité sur grand nombre de ceux qu'un faux zèle » pour le bien de la religion avoit entraînés à ces assemblées, » pour les en retirer absolument. Conseils peu écoutés, soins » inutiles, qui n'ont été payés que de beaucoup d'indifférence ce du côté de la Cour, & de la haine de presque tout Paris. » Aujourd'hui donc que nos craintes sont devenuës des sujets réels de douleur, que reste-t'il à faire, sinon de déplorer un » mal que toute notre prudence n'a pû prévenir, & que nous voudrions arrêter inutilement? Cependant puisqu'on » veut avoir mon avis là dessus, quoiqu'il vienne un peu » tard, je ne craindrai point de le dire: Tout parti dans un » Etat tend nécessairement à sa ruine. L'exemple des Protestans suffiroit seul pour nous en convaincre; que devons-nous donc attendre si les Catholiques, qui jusqu'ici s'étoient » tenus si étroitement réunis, viennent eux-mêmes à se

HENRI
III.
1577.

Sentimens du
premier président de
Thou sur la
Ligue.

HENRI

III.

1577.

» diviser? Malheur qui ne peut manquer d'arriver, si S.M. auto-
 » rise ces cabales par une dissimulation mal entenduë. Et qu'il
 » me soit permis de le dire, ce n'est pas avoir prévenu le dan-
 » ger que d'avoir conseillé au Roi, pour dissiper ce parti, de
 » s'en déclarer le chef. Au contraire, par cette démarche il
 » s'est dépouillé de la Majesté royale; il a renoncé par-là au
 » droit que le trône lui assüroit, de n'avoir point d'égal, pour
 » s'abaisser jusqu'à la condition de l'homme le plus vil de son
 » royaume; il s'est demis lui-même de cette autorité suprême
 » que Dieu & sa naissance lui avoient donnée sur tous ses su-
 » jets. Quel peut être en effet le but de ces levées qui se font
 » dans les provinces au nom de l'union, & sur lesquelles se
 » fondent ceux qui prétendent couvrir leur attentat du man-
 » teau de la Religion, sinon d'apprendre aux François par
 » ce funeste exemple, qu'il peut y avoir dans le royaume une
 » autorité différente & toute distinguée de celle du Roi,
 » assez puissante pour lever des troupes, les payer, en exiger
 » le serment de fidélité, faire la guerre, enfin pour former
 » impunément dans le cœur de l'Etat le composé monstrueux
 » d'un nouvel Etat, & si j'ose m'exprimer ainsi, d'un nouveau
 » corps inséré, & vivant dans un autre corps? Je laisse à S. M.
 » à comprendre toutes les suites malheureuses que doit avoir
 » un projet aussi hardi. Pour moi, qu'on ne consulte que lorf-
 » que le mal est sans remède, j'ajouterais seulement, que je
 » prévois que ces troupes enrôlées sous les étendarts de la
 » Religion tourneront un jour infailliblement leurs armes
 » contre la personne même du Monarque; & que ces commen-
 » cemens ne sont qu'un prélude par où les factieux veulent
 » éprouver jusqu'ou ira la patience de S.M. & ce qu'ils peuvent
 » s'en promettre pour la suite. En effet S.M. doit se mettre bien
 » dans l'esprit, que les peuples, à qui on met aujourd'hui les
 » armes à la main à l'insçu & sans la participation de leur Sou-
 » verain, ne reconnoîtront plus ses ordres lorsque dans la sui-
 » te il voudra les obliger à les mettre bas. Et que de prétextes
 » n'auront-ils pas, outre celui de la Religion, pour colorer
 » leur désobéissance! le seul desir de secouer le joug insup-
 » portable des impôts, qu'on s'est vû forcé d'exiger pour sub-
 » venir aux besoins pressans de l'Etat, & qu'on augmente en-
 » core tous les jours, leur paroîtra une raison plus que légitime

» pour excuser leur révolte. Comment l'autorité sacrée
 » des Magistrats & des loix pourra-t'elle se faire entendre
 » à un peuple mutiné, entraîné par l'esprit de vertige, & fier
 » de ses propres forces ? La majesté même du Souverain fera-
 » t'elle respectée ? Déjà il me semble entendre retentir du
 » haut des chaires chrétiennes les déclamations séditieuses
 » des prédicateurs vendus au parti, qui oubliant leur ministé-
 » re, abandonnent le soin de distribuer au peuple le pain de la
 » parole de Dieu pour se déchaîner contre les Puissances légi-
 » times, & déchirer la conduite du Prince & des Magistrats.
 » Qui pourra mettre un frein à leurs invectives ? qui sera ca-
 » pable de faire rentrer dans le devoir des hommes furieux
 » qui auront franchi toutes bornes ? Le mal deviendra si
 » grand & si incurable, que le Monarque n'aura plus d'autre
 » ressource pour conjurer l'orage que d'implorer le secours
 » des chefs mêmes des rebelles. Et après un tel coup, que lui
 » restera-t'il à espérer ? Abandonné des siens, il aura la dou-
 » leur de voir ses propres sujets s'emparer à leur gré du gou-
 » vernement, & se rendre les maîtres de lui donner un succes-
 » seur. La fureur les portera même jusqu'à disposer sous ses
 » yeux & de son vivant de ses Etats & de sa Couronne ; & la
 » ruïne d'un des plus florissans royaumes du monde, qui ne
 » peut manquer de suivre un événement si déplorable, ap-
 » prendra à tous les Souverains qu'en matière de Religion
 » sur-tout on ne revient point d'une fausse démarche. Fasse
 » le Ciel que mes craintes soient mal fondées ! Que le Sei-
 » gneur mette lui-même un frein à la violence des maux qui
 » nous menacent, & daigne soutenir cet Etat chancelant qui
 » est sur le penchant de sa ruïne ! Cependant je crois que le
 » parti le plus sage que S. M. puisse prendre dans les conjon-
 » tures, c'est de tourner toutes ses vûes du côté de la paix ;
 » & puisqu'on a déjà donné atteinte au dernier Edit, d'en faire
 » un nouveau plus raisonnable. Il est à croire que les Protec-
 » tans déjà fort affoiblis y donneront les mains volontiers,
 » pour ne pas s'exposer aux malheurs d'une nouvelle guerre.
 » Par-là S. M. en assurant la tranquillité de ses sujets, & ôtant
 » aux factieux le spécieux prétexte qu'ils cherchent d'une
 » guerre nécessaire, se verra en état d'exterminer ce malheu-
 » reux parti de son royaume. Cependant comme il est déjà

HENRI

III.

1577.

HENRI III. 1577. » trop formé pour qu'il ne se trouve pas ensuite quelques sé-
 » ditieux qui cherchent encore à rallumer le feu de la révolte,
 » S.M. en fera arrêter quelques-uns des moins considérables,
 » contre lesquels elle sévira avec la dernière rigueur, afin que
 » le châtiment de ce petit nombre serve à retenir la multitude
 » & les chefs mêmes dans le devoir. En même-tems elle dé-
 » fendra sous les peines les plus grièves de tenir dorénavant
 » dans son royaume aucunes assemblées, ou d'y former aucu-
 » nes associations sans son ordre, ou du moins sans une per-
 » mission expresse des Magistrats; déclarant que les contre-
 » venants seront traités comme criminels de leze-Majesté.
 » Tel est mon sentiment, & voilà à quoi je pense que S. M.
 » doit travailler le plus promptement, & le plus sérieusement.

Dorron chargé de cette mauvaise réponse retourna à Blois,
 où il rendit compte à S. M. de ce qu'il avoit fait. Le Roi en
 fut d'autant plus frappé, qu'il connoissoit la droiture & la
 probité du président de Thou. Aussi après être resté quelque
 tems dans un profond silence: » Nous avons trop attendu,
 » dit-il, à consulter M. de Thou; mais puisque les circonfs-
 » tances ne nous ont pas permis de suivre ses conseils lorsqu'ils
 » pouvoient encore être d'usage, tâchons du moins de profiter
 » de ses derniers avis, & ne prenons les armes que pour jeter
 » la terreur dans le cœur des rebelles, & procurer par-là une
 » paix plus solide à nos sujets. « Dorron n'ajouta, que
 pour ne pas exposer M. de Thou, au cas que cette affaire
 vînt à éclater dans Paris, le Roi lui avoit ordonné de la ten-
 nir secrète, & de n'en faire part à qui que ce fût; non pas
 même à la Reine mère.

Peu de tems après, le Roi, qui avoit déjà député au roi de
 Navarre le duc de Monpensier & le sieur de Biron, les fit
 suivre par Nicolas de Neuville sieur de Villeroy. Il étoit
 chargé de faire à ce Prince de nouvelles propositions de paix
 au nom de S. M. & il resta auprès de lui jusqu'à l'entière con-
 sommation de cette affaire. En même tems parurent diffé-
 rens écrits de la part des deux partis. Les Réformés fondés
 sur la foi des Edits prenoient Dieu & les hommes à témoin
 qu'on ne pouvoit les violer sans la plus noire de toutes les in-
 justices. Ils prétendoient montrer par plusieurs raisons & plu-
 sieurs exemples, que pour éviter un plus grand mal, on pouvoit

permettre l'exercice des deux Religions dans le royaume : Que ce n'étoit pas au reste le zèle feul de la Religion qui animoit leurs ennemis ; que ce n'étoit qu'un prétexte dont ils se servoient pour se rendre les maîtres des troupes, & tourner ensuite leurs armes, moins contre les Protestans, que contre le Roi même. Nos Théologiens d'un autre côté ne manquoient pas de raisons pour leur répondre. Déjà dans leurs sermons & dans leurs écrits ils souvenoient hautement, que le Prince n'étoit pas obligé de garder la parole qu'il avoit donnée aux Hérétiques, ce qu'ils confirmoient par un Decret du concile de Constance : Que l'Eglise étoit une, & que par conséquent il ne pouvoit y avoir qu'une seule Religion qui fût véritable ; qu'en admettre plusieurs, c'étoit nécessairement admettre l'erreur ; & que Dieu irrité d'une prévarication si manifeste ne souffriroit jamais que la France, moins sensible à sa gloire qu'à sa propre tranquillité, jouît longtems du repos après lequel elle soupiroit ; qu'ainsi il valoit beaucoup mieux entreprendre une guerre juste, qui établiroit dans le royaume sur les ruines de l'hérésie une paix agréable à Dieu, & par conséquent solide & durable.

En conséquence le Roi, qui étoit résolu de ne point s'engager dans une guerre aussi épineuse, & dont les suites paroissent si fort à craindre, & qui d'ailleurs ne se voyoit pas en état de refuser absolument de donner quelque satisfaction aux Etats sur une demande aussi plausible que celle qu'ils lui avoient faite, se détermina enfin à faire publier une Déclaration, qui étoit dressée dès le mois de Janvier précédent, par laquelle il marquoit quelles étoient ses intentions sur les contestations présentes. Sa Majesté déclaroit donc, qu'à la vérité elle avoit acquiescé à la juste demande que les Etats lui avoient faite, de ne souffrir qu'une seule Religion dans le royaume, & qu'elle avoit chargé le duc de Monpensier de le signifier au roi de Navarre, & au prince de Condé : Que cependant jamais son intention n'avoit été de confisquer les biens des Réformés, ou d'user envers eux d'aucune violence, comme quelques gens mal intentionnés, même parmi les Catholiques, avoient osé le publier : Qu'au contraire elle déclaroit, qu'elle les regardoit comme ses sujets fidèles : qu'elle les prenoit sous sa protection, & vouloit qu'ils fussent

HENRI
III.

1577.

Nouvel Edit
au sujet des
Réformés.

HENRI en sa sauve-garde ; leur ordonnant sous peine de crime de leze-Majesté de se tenir chez eux tranquilles ; & défendant sous la même peine à tous les autres sujets, quels qu'ils fussent, de les troubler , ou molester en aucune manière.

III.
1577.

Cependant tous ces ménagemens ne produisirent pas l'effet que le Roi s'étoit proposé. Ceux qui vouloient la guerre , devenus plus hardis depuis que S. M. avoit elle-même autorisé leurs projets , se crurent en état de tout oser ; & les Protestans , à qui on ôtoit l'exercice public de leur Religion , jugèrent tous les autres avantages que la Cour pouvoit leur faire , peu propres à les satisfaire , ou à les tranquilliser. Au contraire le baron de Mirebeau étant revenu des Etats sur ces entrefaites , & leur ayant rendu compte de ce qui s'y étoit passé au sujet de la Religion , ils n'en devinrent que plus animés. Persuadés par les raisons qu'il leur apporta , qu'ils n'avoient plus rien à espérer de la Cour , ils ne pensèrent qu'à se préparer à la guerre ; & pour lui marquer qu'on étoit content de lui , & qu'on avoit absolument oublié les anciens soupçons qu'il avoit donnés , le prince de Condé lui rendit Broüiage.

Broüilleries
entre les Ré-
formés.

Mais le Prince ne fut pas long-tems à se repentir de sa précipitation. On lui fit entendre que le Baron , sollicité par Gui de Saint-Gelais sieur de Lansac , songeoit à rendre sa place au Roi ; & sur ce soupçon ce Prince pensa à y rentrer avec la même légèreté qu'il l'avoit cédée. Il chargea de l'exécution les capitaines Chastelus, l'Isle, & Navarre, qui surprirent cette place, & arrêterent des Aguerres, à qui le Baron en avoit confié le commandement, comme à un homme dont il étoit sûr. Le prince de Condé y mit à sa place Jean de Balsac sieur de Montaigu. Mais quelque tems après ce Seigneur ayant été pris dans une affaire de peu d'importance, il prit de là occasion de quitter le service des Réformés ; & il se retira chez lui, après en avoir cependant obtenu permission du Prince. Cette démarche fit naître des soupçons contre lui. On crut qu'il n'avoit été pris, que parce qu'il avoit bien voulu se laisser prendre ; que dans le fond il étoit de concert avec les ennemis du parti pour leur livrer Broüiage ; & sur cette opinion on conseilla au Prince de tirer de cette place la garnison que Montaigu y avoit mise,

mise , & d'y faire entrer d'autres troupes dont il fût sûr.

Ce Prince, quelque confiance qu'il voulût paroître avoir pour le sieur de Montaigu, ne négligea cependant pas ces avis. Il se rendit sur le champ à Brouage, en changea la garnison ; & après y avoir mis le comte de Mongommery pour y commander, il en repartit le 15. de Mars, & retourna à Saint Jean d'Angely. Ce fut-là qu'il apprit, que le baron de Mirebeau piqué de ce qu'on lui avoit enlevé Brouage s'étoit joint au sieur de Lanfac & à Louis de Genouillac baron de Vaillac ; & que tous trois de concert marchoiert vers cette place avec environ quatre cens hommes d'infanterie & soixante cavaliers, qu'ils avoient tirés des garnisons de Blaye, de Bourg, & de Pons. Sur cette nouvelle le Prince vole au secours avec tant de diligence qu'il atteint proche de Barbezieux les ennemis qui revenoient de leur expédition, & qui eurent à peine le tems de se renfermer dans Mirebeau, d'où les sieurs de Pons tirent leur nom. Il va les y assiéger, & les oblige d'abandonner le bourg pour se retirer dans le château, dont la situation étoit assez avantageuse, mais qui d'ailleurs étoit peu fortifié. Il crioit hautement contre la mauvaise foi & l'empotement du Baron, qui tout Protestant qu'il étoit, pour contenter son ressentiment particulier, n'avoit pas eu honte de mandier le secours de leurs ennemis, & de leur mettre les armes à la main contre ses frères. D'un autre côté le baron de Mirebeau protestoit de son attachement à sa Religion & au parti, & de son dévoüement parfait aux Ordres du Prince, mais il ajoûtoit, que personne ne devoit être surpris que dans les circonstances presentes il cherchât à se remettre en possession de la plus considérable de ses places, dont on ne l'avoit dépouillé que sur de simples soupçons, & sur des calomnies inventées par ses ennemis. Cependant on pouvoit toujours le siège, qui avançoit d'ailleurs assez lentement. Les assiégés firent même une sortie, où ils enlevèrent l'enseigne du capitaine la Beaulse. Enfin l'approche du duc de Mayenne & les lettres que le Prince reçut du roi de Navarre, qui lui écrivoit de ne point risquer une bataille dans ces commencemens, d'où dépendoit le succès du reste de la guerre, l'obligèrent à décamper ; & il dispersa ses troupes en différens quartiers dans la Saintonge, le pais d'Aunis, & les Isles voisines.

HENRI
III.

1577.

HENRI

III.

1577.

Succès des
troupes du
Roi.

Cependant les Royalistes reprirent la Messe en Poitou, où commandoit le capitaine Bonnet. Ce fut à ce siège que Louis de la Trimouille duc de Thouars, le premier Seigneur de cette province, où il n'avoit pas fait paroître moins de zèle pour la Ligue que le sieur d'Humieres en Picardie, & où il commandoit alors les troupes du Roi, mourut de la goutte, dont il étoit attaqué depuis long-tems. Il étoit encore assez jeune lors de son décès, & il laissa de son mariage avec Jeanne de Monmorency, Claude & Charlotte-Catherine de la Trimouille, qui relevèrent beaucoup dans la suite l'éclat de cette illustre maison alors presque éteinte. En même tems Merpin, place forte sur la Charente, assez voisine de Cognac se rendit à la seule vûe de l'ennemi. Aussi le comte de la Rochefoucault fit ensuite arrêter à Pons celui qui y commandoit alors. Enfin les Troupes du Roi ayant passé la Charente à Taillebourg, se répandirent dans toute la Saintonge. Elles pillèrent Saint Savinien un des plus riches bourgs de ces quartiers, & elles avoient dessein de faire le même parti à Tonnay-Charente, mais elles en furent repoussées avec perte par le capitaine Lucas. De là elles allèrent ravager tout le pais, qui est depuis Tonnay-Boutonne & Saint Savinien jusqu'à Cognac & Brissembourg.

Dans ce tems-là, le Prince de Condé, qui de Soubise avoit passé à Marans, où il attendoit le vicomte de Turenne, qui lui amenoit quelques troupes de Perigueux, se rendit à Brotiage, & s'embarqua ensuite pour la Rochelle, afin de travailler à la Ligue qu'il avoit dessein d'opposer à celle des Catholiques. Ce fut-là que le cadet du baron de Mirebeau lui rendit des lettres du roi de Navarre, par lesquelles ce Prince l'informoit qu'il venoit d'arrêter avec le duc de Montpensier, qui s'étoit rendu à Bergerac par ordre du Roi, pour traiter de la paix avec lui, une trêve de quinze jours, qui devoit expirer le 10. d'Avril.

Au milieu de tous ces mouvemens, le Roi leva deux armées. Il donna le commandement de l'une au duc de Mayenne, qui s'étoit déjà rendu à Saintes, où il avoit été joint par les sieurs de Puygaillard, de Ruffec, & des Roches-Baritaut; l'autre, qui devoit agir dans l'Auvergne & le Berri, fut destinée au duc d'Anjou. Ce Prince résolut d'abord de faire le

siège de la Charité. Dans ce dessein , après avoir pris congé du Roi , il partit en poste de Blois le 7. d'Avril , & se rendit le lendemain à Gien. De là ayant envoyé en Cour Philippe d'Angennes sieur du Fargis , pour prendre de nouveaux ordres de S. M. il continua sa marche par Cône & Pouilly , passa la Loire & se rendit à la Chapelle proche de la Charité , où le comte Martinengue qui commandoit l'infanterie , avoit son quartier.

Jacque Moroge sieur des Landes , un des plus considérables bourgeois de cette ville , & à qui même la Cour avoit accordé plusieurs privilèges , qui le mettoient au-dessus de la Bourgeoisie , commandoit dans la place avec cinq enseignes de gens de pied , assisté de Philippe Lavin Saligny de la Noce le jeune , des sieurs de Valenville , de Villaneve , & de la Rainville. Les troupes du Roi firent leur première attaque du côté du pont ; & le 19. d'Avril le comte de Martinengue reçut un coup de coulevrine à l'épaule , dont il mourut , quelques remèdes qu'on pût y apporter. C'étoit un grand homme de guerre , fameux par plusieurs expéditions , & que la Reine mère affectionnoit très - particulièrement. Cette Princesse voulut que son corps fût apporté à Paris , où elle le fit inhummer dans l'Eglise des Célestins.

Monsieur avoit dans son armée les ducs de Guise , d'Aumale , & de Nevers ; & le sieur de Biron commandoit l'artillerie. On ouvrit la tranchée ; & le duc de Nevers fit dresser une batterie de trois canons , qui ruina d'abord toutes les fortifications d'un ouvrage avancé , appelé la Tour du Coufain. Ensuite le duc de Guise se rendit maître du fossé à la faveur d'une batterie que le duc d'Aumale avoit fait élever contre la tour qui le défendoit. Cependant Claude de Beauvilliers comte de Saint-Agnan attaquoit au-delà de la Loire avec son régiment un retranchement que les assiégés avoient élevé à la tête du pont. Déjà il en avoit fait couper deux arches , & ôtoit par-là toute communication aux secours qu'on auroit put y envoyer de la ville. Enfin le canon ayant continué à battre la place toute la journée du 30. d'Avril , N. d'Estampes sieur de la Ferté y entra le lendemain , pour régler avec les Bourgeois , qui n'étoient plus en état de tenir , les articles de la capitulation. On convint que les Officiers de

HENRI
III.

1577.

Prise de la
Charité par
le duc d'An-
jou.

HENRI III. 1577. la garnison fortiroient avec armes & chevaux, & les soldats l'épée au côté; & qu'on leur donneroit une escorte pour les conduire en lieu de sûreté. A ces conditions on prit des otages de part & d'autre; la ville se rendit le jour même, & Monsieur y entra par la brèche que le duc d'Aumale avoit faite. Après cet exploit, ce Prince laissa le commandement de l'armée au duc de Nevers, & prit la poste avec le duc de Guise & les autres Seigneurs de sa suite pour se rendre à Blois, où sa Majesté étoit encore alors, afin de la féliciter sur le succès de ce siège, & prendre d'elle de nouveaux ordres.

De là les troupes marchèrent vers l'Auvergne, pour reprendre les places dont les Protestans s'étoient emparés dans cette province. Il y avoit quatre ans que Matthieu Merle fils d'un Cardeur de laine de la ville d'Uzès, homme d'ailleurs entreprenant, & d'un courage au-dessus de sa naissance, qui avoit été élevé dans les guerres qui jusque-là avoient toujours désolé le Languedoc, avoit surpris Issoire & Ambert, & y avoit mis garnison. Depuis sur l'ordre du Roi de Navarre il en avoit remis le commandement au sieur de Chavagnac. Pour lui il s'étoit retiré dans les Cévennes. Là, il alla une nuit attaquer Marieuge en Gévaudan, s'en rendit maître à l'aide du pétard (1), & s'y retrancha comme dans un lieu de sûreté.

Prise d'Issoire par le même.

Issoire est bâtie au pied des montagnes dans un terrain fertile & agréable, arrosé par une petite rivière, qui rend cette ville fort commerçante. A demi lieuë de là coule l'Allier au travers d'un vallon, qui sépare cette place du château de Pertus. Avant que de former le siège d'Issoire, le duc de Guise fit sommer la garnison de se rendre; & sur son refus l'armée marcha de ce côté-là. Le colonel Champagne investit la place le vingtième de Mai; & dans cette occasion ceux de la ville firent une sortie, où il y eut cent hommes de tués de chaque côté. Ensuite arrivèrent les régimens du comte de Saint-Agnan & de Jacque Savari sieur de Lencôme; & les assiégés firent une nouvelle sortie dont le

(1) Nos Historiens remarquent que un très-grand usage en 1579. sur-tout les Protestans de France ont inventé à la prise de Cahors. cette espèce d'artillerie, & en ont fait

succès fut à peu près égal pour les deux partis.

Monsieur étoit encore à Blois avec le Roi son frère lorsque ces nouvelles arrivèrent à la Cour. Aussitôt il en partit après avoir pris congé de S. M. & prenant sa route par Chenelles en Bourbonnois, il alla dîner le 27. à Riom, passa ensuite par Monferrand, & arriva le même jour à Clermont. De là il se rendit le lendemain à Millaud, place voisine d'Issoire, qui appartient à la maison d'Alègre, où il tint conseil de guerre. Là il fut résolu qu'on feroit trois attaques; & on nomma trois Généraux pour les commander. Le duc de Guise employa les quatre jours suivans à faire élever deux cavaliers contre la porte du Pontet, sur lesquels on dressa une batterie de six canons. Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, & frère de la jeune reine Louïse, en fit élever une autre, qui tira continuellement contre le pont jusqu'à l'onze de Juin; & le duc de Nevers forma son attaque contre la porte du Barbigeau.

Le siège se pouvoit avec vigueur, lorsque le 3. de Juin il survint un orage mêlé de pluie & de tonnerre, qui dura pendant une heure avec tant de violence, que les assiégés furent obligés d'abandonner la défense de leurs murailles, & les assiégeans de quitter la tranchée. Enfin le tonnerre tomba sur le clocher de la grande Eglise, qu'il renversa. Le lendemain le duc de Nevers recommença à battre la porte du Barbigeau; & il fit une brèche considérable, que les assiégés travaillèrent à réparer avec toute la diligence possible. Le jour suivant ils firent une sortie, mais elle ne leur réussit pas, & ils y perdirent beaucoup de monde. Il y eut aussi plusieurs blessés dans le camp du Roi.

Cependant Monsieur se rendit au camp, où il tint conseil de guerre. Là il fut résolu que pour épargner le sang des François, on sommeroit de nouveau les assiégés de se rendre sans condition. Mais ils refusèrent d'y entendre sur l'espérance que leur donnoit le capitaine Merle de leur envoyer du secours. Ainsi l'ordre fut donné pour attaquer la ville en même tems par trois endroits différens. Le duc de Guise en pourpoint monta le premier sur la brèche à la tête de presque toute la Noblesse de l'armée, que son exemple animoit. Mais ils furent repoussés avec perte. Le jeune Bussy, le

HENRI
III.
1577.

~~_____~~
 HENRI III.
 1577. capitaine la Mothe, & Montmorin furent tués à cette attaque. Yves seigneur d'Alégre, Jean de Thevalles, Jacque de Harlay de Chanvallon, & presque tous les autres en revinrent dangereusement blessés. Les assiégeans perdirent plus de cinq cens hommes en cette occasion. Ils s'étoient même rendus maîtres de quelques tourelles, qu'ils ne purent garder que jusqu'au lendemain.

Le duc de Nevers d'un autre côté prévoyant ce qui arriva, avoit retenu l'ardeur de ses troupes, & s'étoit contenté de travailler à applanir la brèche qu'il avoit faite à la porte du Barbigeau. Le feu continuel de ses batteries fit plus de peur aux assiégés que le dernier assaut, quoiqu'ils y eussent eux-mêmes perdu beaucoup de monde. Ils demandèrent le lendemain à parlementer; & les sieurs de Florac & de Souffanges étant entrés dans la place, les capitaines Saintague & Rudon se rendirent au camp. Mais comme ils demandoient que Monsieur leur promît vies & bagues sauvées, & que ce Prince au contraire vouloit absolument qu'ils se rendissent sans condition, ils se retirèrent sans rien terminer, & les ôtages furent rendus.

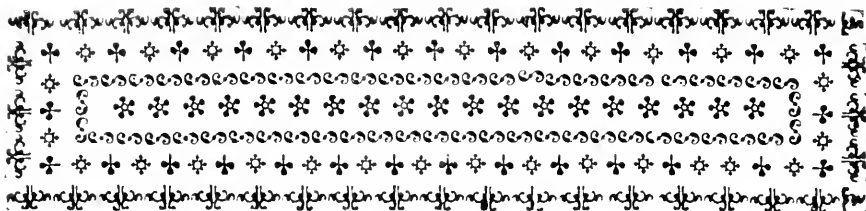
Enfin le 12. de Juin, le duc de Guise ayant fait tirer à revers un coup de coulevrine dans le retranchement que les assiégés avoient élevé derrière la muraille, qui leur tua plus de vingt hommes, cet accident les effraya si fort, qu'ils perdirent toute espérance de tenir plus long-tems, & se remirent à la miséricorde du Prince. En conséquence Monsieur leur ordonna de s'assembler tous dans la grande Eglise; & l'après midi les troupes en bataille entrèrent dans la ville par la brèche. Mais le souvenir encore tout frais de la perte qu'elles avoient faite au dernier assaut les animoit tellement que rien ne put les retenir; & il n'y a point de violences & d'excès qu'elles n'exerçassent envers ces malheureux. Il n'y eut que le sieur de Chavagnac, qui commandoit dans la place avec les capitaines Rudon & la Pierre, qu'on épargna par ordre du Prince, qui les relâcha à condition qu'ils promettoient de ne plus porter les armes contre sa Majesté. La place fut ensuite livrée en proie à l'avidité du soldat. Mais au milieu du pillage, le feu s'étant pris à quelques maisons, soit qu'on l'y eût mis à dessein, soit que ce ne fût que l'effet d'une

querellé , que l'ardeur de piller eût fait naître entre les trou-
pes, le vent qui souffloit alors avec violence rendit l'embrasement si universel , que nul secours humain ne put l'arrêter. L'incendie termina le différend auquel l'avidité du soldat avoit donné lieu , en réduisant en cendre la plus grande partie de la ville avec toutes ses richesses. Pour surcroît de malheur , une pluye terrible qui tomba pendant plusieurs heures, au lieu d'appaîser la fureur des flammes , ne servit qu'à augmenter l'horreur d'un si triste spectacle en achevant de ruiner ce qu'elles avoient épargné. Ainsi attaquée par deux forces contraires Issoire devint presque en même tems la proie du feu & des eaux. Fortune toujours bizarre , voilà quels sont ses jeux , au milieu même des plus grands malheurs. L'armée Royale marcha de là contre Ambert , qui à son approche se rendit sans résistance.

HENRI
III.
1577.

Fin du Livre soixante & troisième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

HENRI
III.

1577.

Affaires de
France.

TANDIS que le duc d'Anjou travailloit à rétablir l'autorité du Roi en Auvergne, la Saintonge n'étoit pas plus tranquille. La licence qui regnoit parmi les troupes protestantes avoit universellement révolté les peuples de cette province. Les Rochelois se plaignoient eux-mêmes de ce désordre, & imputoient malicieusement ce relâchement de la discipline à l'Union que le parti avoit formée avec les Catholiques mécontents. Tous enfin commençoient à s'ennuyer d'une guerre qui étoit devenuë cependant absolument nécessaire, & paroissoient assez disposés à embrasser tous les moyens, qui pourroient se presenter de faire la paix.

Au milieu de ces mécontentemens le prince de Condé n'étoit pas peu embarrassé. Il étoit de son intérêt de ne pas s'attirer la haine des peuples; d'un autre côté il avoit besoin de ses troupes. Dans une conjoncture si délicate, pour donner quelque satisfaction à la province, il prit le seul parti que les circonstances pouvoient lui permettre. Il partagea ses forces,

&

& permit aux soldats de faire des courses loin de la Rochelle du côté que les ennemis lui paroissent le moins à craindre. Mais ces ménagemens mêmes ne furent pas capables de contenter les uns & les autres. Le Prince, pour ne pas se voir exposé au danger d'être abandonné de ses troupes, étoit obligé de fermer les yeux, & de leur passer bien des choses. Déjà même les chefs murmuroient assez hautement, & sembloient songer à se retirer, disposés à prendre leurs mesures chacun en particulier, lorsqu'on proposa une expédition aux Sables d'Olonne.

L'entreprise ne paroissoit pas difficile, & d'ailleurs promettoit beaucoup. Il y avoit dans ce port vingt-cinq vaisseaux Portugais chargés de bled, qui n'attendoient qu'un vent favorable pour faire voile en Espagne. Le comte de Mongommery avec Isaac de Vauldray sieur de Mouy, qui étoit alors à la tête des troupes, formèrent le dessein de s'en rendre maîtres. Le droit de la guerre sembloit autoriser leur résolution. Ils la justifioient d'ailleurs sur ce que le transport des bleds hors du royaume étoit défendu par les Edits & Déclarations du Roi; outre que celui-ci se faisoit, disoient-ils, dans un tems suspect, & pour des gens, qui, de l'aveu public, étoient mal intentionnés à leur égard. Ainsi ils ne songèrent qu'à exécuter leur dessein; & quelques mutins de la Rochelle firent pour cela les préparatifs nécessaires.

A la première nouvelle qui s'en répandit les marchands députèrent aussitôt au prince de Condé & aux Rochelois pour se plaindre de ce qu'on violoit le droit des gens à leur égard, offrant d'ailleurs de payer telle somme à laquelle on voudroit les condamner. Le Prince & la ville leur accordèrent les sûretés qu'ils demandoient: mais toute leur autorité ne put arrêter les projets du Comte & du sieur de Mouy. Tous deux à la tête de quinze cens hommes marchèrent vers les Sables, qui appartient à la maison de la Trimouille, & commencèrent par s'en emparer, aussi-bien que de la Chaulme. Ces deux places, les principales d'Olonne, ne sont séparées que par le port, que le reflux laisse à sec. Du reste la Chaulme est défendu par un château dont la situation est avantageuse, & dont on ne peut se rendre maître qu'avec le canon. De Bouillé s'y retira avec cinquante des habitans, tous bons soldats & faits à la

HENRI
III.
1577.

Expédition
aux Sables
d'Olonne.

HE N R I
III.
1577.

mer, dans l'espérance qu'ils recevroient du secours du sieur de Landereau & des autres chefs de l'armée royale avant que l'artillerie des ennemis fût arrivée. En effet le canon qu'on avoit envoyé chercher à la Rochelle n'arrivoit point, & les assiégeans étoient assez mal servis, parce qu'on étoit persuadé que c'étoit une chose indigne, de violer le droit des gens pour faire plaisir à quelques particuliers, que l'amour de la Religion bien moins que l'avarice avoit engagés dans cette entreprise.

Un nouvel incident contribua encore à en retarder le progrès. Il s'éleva à la Rochelle une grande contestation au sujet de l'élection d'un Maire. La chose alla même si loin, que peu s'en fallut qu'on n'en vînt à une sédition. Mais la présence du prince de Condé arrêta enfin les suites que cette affaire pouvoit avoir. Il obtint que suivant la coutume on assembleroit le conseil des Cent. On y proposa trois sujets pour remplir cette place; & Pierre Bobineau, qui l'emporta sur ses deux concurrents à la pluralité des voix, en obtint l'agrément du Prince, représentant en cette occasion le roi de Navarre gouverneur de Guienne. Cela se passa le 17. d'Avril.

Cependant il étoit nouvellement arrivé de Zélande quelques vaisseaux bien équipés, sur lesquels on avoit déjà embarqué trois cens arquebusiers, & toute l'artillerie nécessaire pour battre la Chaulme, que le comte de Mongommery & de Mouy tenoient assiégée. Le vent contraire les avoit obligés de relâcher à l'isle de Ré, où ils restèrent à l'ancre pendant quatre jours. Ce retardement donna le tems aux habitans d'Olonne de députer au prince de Condé. Ils lui offroient de se remettre à sa discrétion, & le supplioient seulement de les mettre à couvert de l'avarice & de la fureur de leurs ennemis. Les instances des Rochelois qui se joignirent à leurs députés ne contribuèrent pas peu à engager le Prince à les écouter favorablement. Leurs demandes leur furent accordées; on contremanda le convoi: mais les ordres arrivèrent trop tard. Les assiégés avoient déjà capitulé; & moyennant une somme dont on étoit convenu, ils avoient obtenu qu'on leur laisseroit vie & bagues sauvées. Par malheur on ne leur tint point parole. Après vingt jours de siège, pendant lesquels le soldat exerça contr'eux tout ce que peuvent inspirer l'avarice & la rage la plus brutale, ils se virent encore exposés aux mêmes

malheurs. Il y avoit si peu de discipline parmi ces troupes, que ni le soldat ne reconnoissoit plus le commandement de ses officiers, ni les officiers ne respectoient pas même les ordres du Prince. Aussi une telle conduite révolta les habitans de Ré & de toutes les isles voisines. Ils prirent les armes, pour ne pas s'exposer à avoir le même sort, & résolurent de ne plus regarder ces furieux que comme des ennemis déclarés.

D'un autre côté le duc de Mayenne étoit déjà arrivé en Saintonge suivi des sieurs de Ruffec, de Puygaillard, & des Roches Baritaut. Après avoir rassemblé son armée il étoit allé camper à Bouteville en Angoumois, & avoit choisi son logement à Saint Julien, place assez voisine de Saint Jean d'Angely. Il resta dans ce camp pendant quatre jours, qui se passèrent en quelques légères escarmouches, où les troupes du Roi eurent toujourns le dessous. On ignoroit encore alors ses desseins, & de quel côté il tourneroit ses armes. Cependant on travailloit à Bourdeaux à équiper une flotte qui intriguoit fort les Protestans.

De Saint Julien le Duc alla investir Tonnay-Charente. Cette place est située sur le rivage supérieur de la rivière qui porte ce nom, & qui la divise en haute & basse ville. Ce fut du côté de la basse-ville que les royalistes commencèrent leurs attaques. Le capitaine Lucas qui y commandoit, la défendit pendant deux jours avec soixante arquebusiers. Mais ne pouvant tenir plus long-tems contre le grand feu des assiégés, il se retira dans la haute ville, qui fut encore prise, & de-là dans le château, dont les soldats épouvantés par les derniers succès des Catholiques ouvrirent eux-mêmes les portes à l'ennemi. On les fit tous prisonniers avec le Capitaine, qui ne doutant pas qu'on ne le destinât à une mort honteuse résolut de se sauver. Son malheur voulut que ses desseins fussent découverts. On le poursuivit, & il se fit tuer en se défendant courageusement. En même-tems Gargouleau de la Rochelle, que le prince de Condé avoit mis dans Rochefort, l'abandonna à l'approche de l'armée royale. Le duc de Mayenne en donna le commandement à Maisonblanche avec une forte garnison, qui dans la suite incommoda extrêmement les Protestans par ses courses continuelles.

Ces premiers succès furent comme le signal qui annonça

HENRI
III.
1577.

Guerre en
Saintonge.

HENRI
III.
1577.

aux Protestans la décadence de leur parti. Dès-lors leurs troupes commencèrent à se débander. Les uns abandonnoient entièrement le service ; d'autres prirent parti dans l'armée du Roi. La désertion devint sur-tout générale parmi les Catholiques Politiques , que nul intérêt de Religion n'attachoit aux Réformés. La plupart sur le bruit qui se répandoit d'une paix prochaine , servirent la cause commune avec moins d'ardeur ; & tous révoltés de la licence effrénée du soldat se dégoûtèrent absolument de la guerre.

Ce fut à peu près dans ces circonstances que le sieur de Monferrand baron de Langoiran , indigné de ce qu'on lui avoit ôté le gouvernement de Périgueux abandonna le parti. Cette démarche parut d'un fort mauvais exemple au roi de Navarre. Pour prévenir les suites qu'elle pouvoit avoir , il quitta aussitôt le Bearn où il étoit allé voir sa sœur , & se rendit en diligence à Nerac , résolu de signer la paix à quelques conditions que ce fût , pour peu qu'elles lui parussent tolérables.

Cependant François d'Escars , & après lui Pierre de Villars archevêque de Vienne , étoient déjà arrivés à Bergerac , où le duc de Monpensier les avoit précédés , & où on attendoit le roi de Navarre , qui ne devoit pas tarder à s'y rendre. Ce fut dans cet intervalle que le prince de Condé assembla les habitans des Isles. Il leur représenta , que le dessein de la flotte qu'on armoit à Bourdeaux étoit de faire une descente dans leurs Isles , d'en fortifier toutes les avenues , & de bloquer ainsi la Rochelle du côté de la mer , en enlevant aux Protestans le revenu des Salines , dont ils tiroient un si grand profit ; tandis que le duc de Mayenne assiégeroit cette ville par terre , & la mettroit par-là dans la nécessité de se rendre : Qu'il les exhortoit par conséquent de mettre tout en usage pour prévenir un danger qui les menaçoit tous également. Le Prince tint le même langage aux Rochelois , & il obtint ce qu'il fouhaitoit. Les habitans des Isles offrirent généreusement de contribuer de tout leur pouvoir aux résolutions qu'on prendroit : le Conseil des Cent prêta dix mille écus d'or , & on travailla aussitôt à équiper une flotte de vingt vaisseaux. Le prince de Condé choisit vingt Capitaines pour les commander , & nomma George de Clermont d'Amboise Amiral de toute la flotte.

Enfin le duc de Mayenne alla former le siège de Marans le 6. de Mai, & prit son logement à Nouaillé à trois lieuës de la Rochelle. Marans est une petite ville environnée de marais, qui la mettent à couvert des approches de la cavalerie, & on n'y peut même faire avancer l'infanterie que très-difficilement. Cependant parce qu'elle a d'ailleurs plusieurs avenues, qui ne peuvent être gardées que par un nombre de troupes assez considérable, le prince de Condé avoit d'abord été d'avis de l'abandonner. Mais les Rochelois, qui étoient intéressés à la conservation de cette place, s'y étoient opposés sans se mettre en peine du danger auquel on exposeroit les troupes à qui on en commettrait la défense; ils avoient obtenu qu'on y fît entrer une bonne garnison, dont on avoit donné le commandement à la Popelinie. C'étoit-là que depuis trois mois ce brave homme, avec deux cens arquebusiers & vingt cavaliers soutenoit tous les efforts des garnisons de Fontenay & de Niort, lorsqu'il apprit la nouvelle de la prise de Tonnay - Charente. Alors ne doutant plus que l'armée royale ne vînt faire le siège de Marans, il somma le prince de Condé & les Rochelois de lui envoyer les secours qu'on lui avoit promis. On fit aussitôt marcher deux cens arquebusiers de ce côté-là; & avec ce renfort la Popelinie se prépara à recevoir les ennemis. Il fit entrer des vivres & des munitions dans la place, fortifia la ville autant que les circonstances le lui purent permettre, & fit même travailler à réparer le château qui tomboit en ruine, résolu de s'y défendre au cas que la ville fût forcée.

Cependant le duc de Mayenne, après qu'on eut fondé le marais, fit dresser un pont vis-à-vis du fort de la Bastille, & donna ordre à des Roches-Baritaut de se rendre maître de tous les petits forts des environs, d'où les ennemis auroient pû incommoder les troupes qui devoient faire les approches de la place. Il n'en fallut pas davantage pour jeter la consternation dans le cœur des assiégés. Malgré tous les sermens qu'ils avoient faits à leur Commandant de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ils se rassemblent sous leurs enseignes, & se disposent à se retirer. La Popelinie employa inutilement les prières & les menaces, pour les engager à retarder leur départ, seulement jusqu'à ce qu'ils eussent reçu

HENRI
III.
1577.

de nouveaux ordres du prince de Condé, qui n'étoit pas éloigné, rien ne put faire changer de résolution à ces obstinés. Ils sortirent de la place dès le grand matin, & marchèrent enseignes déployées droit à la Rochelle.

HENRI
III.
1577.

Ils y furent très mal reçûs. Les Rochelois se voyant ferrés de plus près par la prise de Marans, firent travailler en diligence à la flotte qu'ils avoit résolu de mettre en mer. Pierre Bobineau sur-tout y employa tous ses soins. On la composa des vaisseaux qui avoient été arrêtés à Brouage, & on leva même par force les sommes destinées aux frais de cet armement. Pour ce qui est de la garnison de Marans, quoique les ennemis fussent presque aux portes de la ville, les habitans refusèrent de l'y recevoir. Ces troupes voltigeoient donc autour de la Rochelle, & comme elles avoient peu de soin de se fortifier dans leurs logemens, le duc de Mayenne profita de cette occasion; il les surprit & leur enleva quelques quartiers. Les Rochelois firent ensuite une sortie qui donna lieu à une action plus considérable, mais dont ils ne retirèrent pas grand avantage.

Quelques jours après le duc de Mayenne eut la témérité d'envoyer défier le prince de Condé à un combat singulier; & à son exemple plusieurs officiers de ses troupes firent aussi proposer à ceux du parti du Prince de faire le coup de lance en l'honneur des Dames. Le Prince regarda ce défi comme une insulte. Le duc étoit son ennemi personnel, & il choisissoit pour lui faire cette proposition un tems suspect où ses amis l'avertissoient de toutes parts de se défier plus que jamais des pièges qu'on lui tendoit. Aussi renvoya-t'il sur le champ le Trompette du duc, avec ordre de dire à son maître: Qu'il lui étoit bien aisé de l'insulter tandis qu'il se voyoit à la tête des armées du Roi, & que les forces du Prince étoient si inégales aux siennes qu'il profitoit de la circonstance; mais que sa fierté étoit fort mal placée; qu'au reste le sort des armes étoit journalier; que son défi arrivoit trop tard; qu'il auroit dû le faire quelque tems auparavant, lorsqu'il se tenoit si soigneusement renfermé dans Sainctes, pendant que le Prince tenoit la campagne à la tête de ses troupes; que pour ce qui étoit du duel qu'il lui proposoit, c'étoit une maxime universellement reçûë, que ces sortes de combats ne se donnent

jamais qu'entre égaux ; & qu'il devoit se souvenir de la distance que la naissance avoit mise entr'eux. Le Trompette fut renvoyé avec cette réponse, qui mortifia le duc, & qui le fit repentir de s'être trop avancé ; car il ne s'étoit pas attendu que le Prince prendroit si mal sa proposition. Au reste il ne resta pas plus long-tems aux environs de la Rochelle. Il dé-campa de Noaillé le 12. de Mai, après avoir mis garnison dans Marans, dont il donna le commandement à Jean de Château-Briand sieur de Saint Jean, frère de des Roches-Baritaud, mit ses troupes en quartier dans le bas Poitou, & résolut d'attendre qu'il lui fût venu de nouvelles recruës pour faire quelque entreprise plus considérable.

Cependant la flotte qu'on équippoit à Bordeaux se mit en mer au nombre de soixante vaisseaux commandée par Gui de Saint Gelais sieur de Lansac, & fit voile vers les isles de Ré & d'Oleron, dont la prise fermoit en quelque sorte l'entrée du port de la Rochelle. Le prince de Condé de son côté, après bien des retardemens, lui en opposa une enfin sous les ordres de George de Clermont d'Amboise. Les deux flottes se rencontrèrent vers Chef-de-Baye ; mais il ne se passa rien alors entr'elles de fort considérable. Elles se contentèrent de se canonner de loin. Lansac ignoroit alors le désordre de la flotte ennemie ; car s'il l'eût scû, il l'eût défaite ce jour-là même. La nuit donna le tems aux Protestans de se remettre. Le lendemain ils parurent en bon ordre à la vûe des vaisseaux du Roi, qui passèrent entr'eux & l'isle de Ré, où ils avoient dessein de faire une descente. En effet Lansac somma ces insulaires de se rendre ; & sur leur refus il alla aborder à Saint Michel - en - l'Herme, où il prit des rafraichissemens, & mit quelques-uns de ses gens à terre pour s'informer des troupes qu'on lui avoit fait espérer, & qui lui étoient nécessaires pour entreprendre la conquête des Isles. Mais on ne put lui en donner de nouvelles, & le duc de Mayenne s'étant avancé jusqu'à Chizé & à Mesle dans le fond du Poitou, il conçut qu'il n'y avoit rien à attendre de ce côté-là. Cependant il ne laissa pas de rester encore quelques jours à l'ancre sur cette côte. Cet intervalle donna le tems aux ennemis de revenir de leur frayeur, & de leur premier étourdissement. Ils comprirent que le retardement ne pouvoit

HENRI
III.

1577.

HENRI III.
1577. qu'être avantageux à Lanfac, dont la flotte alloit se grossir des galères & des autres vaisseaux qui devoient au premier jour lui arriver de Bretagne; qu'au contraire tout délai ne pouvoit leur être que préjudiciable. Ainsi dans un grand Conseil qui se tint à la Rochelle en présence du prince de Condé, il fut résolu qu'on iroit chercher la flotte royale, & qu'on la combattroit incessamment.

Le hasard sembla favoriser leurs desseins. Lanfac, qui ne pensoit qu'à faire retraite, poursuivant une Houcque d'Emden, qui avoit passé au travers des vaisseaux du Roi, faisant voile vers la Rochelle, alla donner lui-même dans la flotte ennemie. Cette rencontre pensa engager l'action. Mais Lanfac ayant laissé échaper sa proie tourna vers l'isle de Ré, & alla aborder proche le fort de Samblanceau, que Poulin de la Garde avoit fait élever quatre ans auparavant pendant le siège de cette place. Il y fut reçu par le canon & la mousqueterie du fort, auxquels il répondit pendant quelque tems; après quoi il reprit la route de Bourdeaux, toujours poursuivi par la flotte ennemie qui portoit onze cens hommes de guerre, & dont les vaisseaux trop gros & appesantis encore par le sel qu'on n'avoit pas eu le tems de décharger, n'étoient pas aussi légers à la voile que ceux du Roi.

Lanfac arriva de la sorte au Pas des Anes. C'est un parage à l'embouchure de la Garonne, ainsi nommé parce qu'il est rempli d'écueils & de bancs de sable, qui non-seulement rendent ce passage très-dangereux; mais où les flots qui viennent s'y briser font un si horrible bruit, qu'on croiroit entendre rassemblés tous les rossignols d'Arcadie. Telle est l'origine de cette dénomination, & telle est la raison qui a donné occasion à l'antiquité d'inventer la fable de Charybde & de Scylla, qu'on dit aboyer continuellement dans le fare de Messine. Au reste du milieu de l'embouchure de la Garonne, qui sans contredit est une des plus belles & des plus larges de l'Océan, s'élève la Tour du Cordian, bâtie sur un rocher, à peu près sur le modèle du fare d'Alexandrie. Elle porte nuit & jour un fanal allumé, qui sert à montrer la route d'un côté aux vaisseaux qui viennent d'Espagne le long de la côte de de Medoc, & de l'autre à ceux qui partent de Bretagne & du Poitou, par les côtes de la Saintonge & le Pas des Anes. Ce fut
à ce

à ce passage que le vent contraire arrêta Lanfac, tandis que la flotte protestante, qui l'avoit poursuivi jusque-là, retournoit sur ses pas, & rentroit dans le port de la Rochelle aussi triomphante, que si elle eût entièrement défait l'armée du Roi.

Ce succès ne contribua pas peu à ranimer les espérances des Protestans, & diminua beaucoup la réputation de Lanfac. Ce général après avoir débarqué les soldats qui étoient sur sa flotte à Tallemont, à Mehec, deux places appartenantes à la maison de la Trimouille, & à Blaye, pour leur donner le tems de se remettre des fatigues de la mer, pensa à quelque nouvelle entreprise, qui pût faire perdre le souvenir désagréable de cette dernière expédition. D'un autre côté le prince de Condé ne s'endormoit pas; & pour fortifier sa nouvelle flotte, il fit armer un navire de Biscaye de quatre cens tonneaux.

Ce fut vers ce tems-là qu'on arrêta Henri de Savoie, fils de Françoisé sœur du vicomte de Rohan. C'étoit un jeune homme de peu d'esprit, & tout-à-fait indigne du beau nom qu'il s'attribuoit; car il se disoit Prince de Genevois, & par conséquent fils de Jacque duc de Nemours, comme nous l'avons rapporté ailleurs. L'air grossier de la Rochelle lui ayant paru contraire à sa santé, il s'étoit logé hors de la ville dans un lieu sans défense, où il fut enlevé par un parti du duc de Mayenne, & d'où on le transporta d'abord à Tonnay-Charente, & ensuite à Angoulême. On ne put alors le retirer, quelque prix qu'on offrit pour sa rançon; & l'opinion commune étoit qu'on avoit résolu de s'en défaire, parce qu'il attaquoit le mariage que le duc de Nemours avoit contracté depuis avec Anne d'Est mère des Guises, & qu'il contesloit l'état des enfans qui en étoient sortis. Pour couper pied à ces mauvais bruits, le duc de Mayenne prit un soin tout particulier de la conservation de son prisonnier. De peur qu'il ne lui arrivât aucun accident, il ne mit auprès de lui que des personnes de confiance, & par-là il mérita la gloire de s'être comporté en homme d'honneur dans une affaire qui intéressoit sa propre mère.

Cependant le prince de Condé passa à Broitiage, où il trouva les affaires bien brouillées. Les habitans ne pouvoient digérer le tort qu'on avoit fait au baron de Mirebeau, &

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577.

souffroient impatiemment l'humeur fière & impérieuse du comte de Montgomery leur gouverneur. Il avoit pour lieutenant le sieur de Manducage, homme d'une probité reconuë, amateur de la discipline, & qui par-là étoit plus de leur goût. Pour leur donner quelque espèce de satisfaction, le Prince le revêtit du commandement de cette place, qu'il ôta au Comte, & disposa ensuite toutes choses à soutenir un siège. Campet Baron de Songeon, qui commandoit dans Royan, place de conséquence située à l'embouchure de la Garonne, & appartenante à la maison de la Trimouille, faisoit de son côté tous les préparatifs; car on ne doutoit pas que le duc de Mayenne, à la prière des Bourdelois, que ce poste incommodoit extrêmement, ne dût l'attaquer. Mais l'affaire la plus importante étoit de mettre en mer une bonne flotte, sans laquelle il ne paroïssoit pas possible d'arrêter les progrès des Catholiques. C'est aussi à quoi on s'appliqua particulièrement dans le parti. Le prince de Condé de retour à la Rochelle en conféra avec les bourgeois de cette ville. Il chargea le capitaine Arnault, excellent homme de mer, d'entrer dans la Garonne, & de reconnoître les forces des ennemis. Enfin secondé de Pierre Bobineau il obtint que la ville équiperait une flotte. Mais parce que toutes les forces de la Rochelle réunies n'auroient pas suffi pour exécuter ce projet, ils envoyèrent en Hollande vers le prince d'Orange & les Etats des Païs-bas leurs amis communs, Pierre de la Personne avec quelques autres députés, pour les prier de leur prêter des vaisseaux de haut-bord, dont ils avoient quantité, avec toutes les munitions de guerre nécessaires. Secours bien lent qu'il leur falloit aller mandier si loin, tandis qu'ils avoient l'ennemi à leurs portes.

Siège de
Brouage par
l'armée du
Roi.

D'un autre côté le duc de Mayenne, suivi de Nicolas de Lorraine, de Charles de Lorraine marquis d'Elbeuf, de Jean d'Aumont, de Jean d'Escars de la Vauguyon, de Philippe Strozzi, de Joachim de Dinteville, de Jean Leomont de Puygaillard, de François de Châtaigner sieur de la Rochepezay, de Guy de Daillon comte du Lude, de Philippe de Voluyre de Ruffec, de Mortaine, de Barbesiers sieur de Chemeraut, & de plusieurs autres Seigneurs & Gentilhommes, vint camper à la vue de Brouage le 22. de Juin, & fit d'abord un logement

au village d'Hiers situé au-deffous de la ville. De là à la place il n'y a qu'une chaussée étroite, environnée de toutes parts de marais salans, & couverte d'un côté par un petit bois que les habitans avoient conservé par égard pour le baron de Mirebeau, & qui les incommoda beaucoup dans la suite. Au bout de la chaussée étoit un moulin à vent que les assiégés avoient fortifié à la hâte; mais ils l'abandonnèrent dès qu'ils virent les Royalistes venir à l'attaque à la faveur du petit bois dont ils s'étoient d'abord rendus maîtres. Ainsi la place se trouva investie & fort serrée de ce côté-là.

Brouage, ainsi appelé d'une rivière de Saintonge qui tire son nom elle-même d'une ancienne tour nommée Brouë, située dans les terres environ à trois lieuës de la mer, est une place nouvellement bâtie sur un fond marécageux, que le flux couvre presqu'entièrement. Ce terrain s'accrut insensiblement du gros sable dont les peuples du Nord lestoient leurs vaisseaux lorsqu'ils venoient y charger du sel, qui y est très-bon & en grande abondance; & ce sable déchargé dans cet endroit forma par succession de tems au milieu de la mer un tertre quarré d'environ quatre-vingt pas d'étenduë.

Jacque Seigneur de Pons fut le premier qui songea à le fortifier. Il l'entoura d'une palissade de pieux terrassée en dedans avec du gazon & des fascines, soutenu de planches & de mâts de navires entrelassés; & de son nom on l'appella *Jacopolis*. Après la bataille de Moncontour, Hardouin du Villier sieur de la Riviere Puytaillé, l'enleva aux Protestans, & trouvant sa situation très-avantageuse, il en augmenta les défenses. Mais ce poste ne resta pas long-tems aux Catholiques. Le baron de Mirebeau secondé de François comte de la Rochefoucaud, surprit Dorienne & Coconas qui y commandoient avec huit enseignes de troupes Françoises & Italiennes, les en chassa; & étant ainsi rentré en possession de sa place, s'appliqua de nouveau à la mettre hors d'insulte. La commodité de sa situation, jointe aux manières honnêtes & affables de ce Seigneur, y attira bientôt grand nombre des habitans des Isles voisines; & il partagea entr'eux le terrain pour y bâtir. C'est ainsi que cette ville s'est accruë, & est devenuë telle que nous la voyons aujourd'hui. Au reste elle n'est pas éloignée de l'isle d'Oleron, située à son couchant. Cette

HENRI
III.

1577.

HENRI

III.

1577.

Isle a environ sept lieuës de tour , & est très-fertile & très-abondante. Elle appartenoit aussi aux Seigneurs de Pons ; & de là on transportoit tous les jours des vivres à Broüage. Mais depuis quelque tems ce commerce s'étoit beaucoup refroidi. Ces insulaires fâchés qu'on n'eût pas rendu justice au baron de Mirebeau , en usoient fort mal avec les habitans de Broüage ; & par là ils furent la cause de la perte de cette place , qui ne se seroit pas renduë faute de vivres , si pendant un mois qui précéda le siège , ils eussent voulu , comme ils le pouvoient , la pourvoir abondamment de toutes les provisions nécessaires.

Les cinq premiers jours du siège s'étoient passés en escarmouches. Enfin la nuit du sixième les Royalistes marchèrent contre un moulin à vent défendu par le sieur de Sernay ; & après quelques volées de canon , forcèrent son retranchement , & poussèrent les ennemis jusque sur le bord du fossé. Là ils se trouvèrent investis de tous côtés par les troupes Catholiques qui avoient gagné le terrain entre le moulin & la ville , & la plûpart furent tués ou précipités dans les marais. Après cet exploit , les assiégeans poussèrent leur tranchée jusqu'au grand bastion , que les assiégés fortifièrent de leur côté d'un ouvrage avancé , & qu'ils conservèrent presque jusqu'à la fin du siège.

Les jours suivans il n'y eut que des actions de peu de conséquence entre la garnison & les assiégeans. On fit quelques attaques & quelques sorties ; quelques détachemens de l'armée Royale s'avancèrent même jusqu'à S. Just & S. Agnan ; où ils furent surpris & mal menés par les Protestans. Enfin le prince de Condé voulant animer les assiégés par sa présence , monta sur la flotte , & parut en bataille à la vûe de la ville & du camp. En même tems il fit sçavoir à Manducage par le sieur de Clermont d'Amboise , la résolution où il étoit d'aller attaquer la flotte du Roi à l'embouchure de la Garonne , & de la mettre hors d'état de rien entreprendre. C'étoit en effet le plus grand service qu'il pût rendre aux assiégés. Dans ce dessein il mit à la voile le vingt-six de Juin , suivi de dix-sept vaisseaux de haut bord & autant de petits , & fit route entre les isles de Ré & d'Oleron ; mais après un long calme il s'éleva la nuit une tempête si violente , que la plus grande

partie des officiers de la flotte se trouvant incommodés de la mer, conseilla au Prince de ne point avancer davantage, & de ne pas hasarder un combat. Ainsi s'évanouirent les succès qu'on s'étoit promis de cette expédition. En même tems arriva de Fontarabie un navire de Biscaye de six cens tonneaux, que Lanfac attendoit, & qui vint fortifier la flotte Royale.

Cependant le siège continuoit avec vigueur, tandis que les garnisons des places voisines fatiguoient continuellement les assiégeans par les sorties fréquentes qu'elles faisoient sur le camp du Roi. Campet gouverneur de Royan étant instruit qu'un corps de troupes logé à Saugeon sur la Seudre, n'étoit pas sur ses gardes, vole de ce côté là à la tête d'un détachement de sa garnison, en tuë cinquante, & fait un grand nombre de prisonniers, entr'autres Philibert de la Guiche, & Jacque de Levi de Cailus, qui dans la suite tinrent les premières places dans les bonnes graces du Roi : mais lui-même ayant été attaqué dans son retour, perdit un de ses frères, & remporta l'autre si dangereusement blessé, qu'il fut obligé de le faire porter à la Rochelle pour y être mieux penié. D'un autre côté, la garnison de Saint-Jean-d'Angely informée que Jacque de Harville sieur de Palaïseau étoit en chemin pour mener au camp une compagnie de chevaux-légers, sortit de la place, & après une marche de huit heures qu'elle fit pendant la nuit, le surprit dans Saint-Cibardeau proche d'Angoulême où il s'étoit logé, tomba sur lui, & enleva presque toutes les armes & tous les chevaux. Ce jeune Seigneur, dont la bravoure étoit déjà connue parmi les troupes, fut tué lui-même à cette occasion avec quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi.

Déjà les assiégeans commandés par le sieur de Puygaillard, avoient poussé leur tranchée jusque sur le bord du fossé. Ils dressèrent ensuite une batterie de trois canons, qui commença à tirer le trois de Juillet, moins dans le dessein d'incommoder les assiégés, que pour avertir Lanfac de hâter son arrivée. Aussitôt que Clermont d'Amboise, qui étoit à l'ancre devant Broitiage, en fut informé, il retourna à la Rochelle pour demander du secours au prince de Condé. Mais les Rochelois, que le peu de succès de la dernière expédition avoit indisposés contre la Noblesse, ne se prêtoient qu'à regret à

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
 1577.

ce qu'on fouhaitoit d'eux ; & il régnoit dans leurs assemblées une confusion qui faisoit échoier les meilleurs desseins. Cependant on fit à Broüage la revüe des troupes qui se trouverent monter à mille arquebusiers. Il n'y avoit pas assez de vivres dans la place pour entretenir tant de monde. Ainsi les assiégés qui craignoient qu'un long siège ne les réduisît aux dernières extrémités , crurent n'avoir point de meilleur parti à prendre que de choisir tout ce qu'il y avoit de meilleurs soldats sur la flotte , & avec ce renfort de faire au plutôt une sortie générale sur le camp du Roi ; mais ce projet ne fut pas encore exécuté avec assez de diligence.

Enfin Lanfac arriva avec sa flotte , & vint passer la nuit à Chef de Baye , entre les isles de Ré & d'Oleron , assez proche de la flotte ennemie. Le lendemain dès le grand matin il mit à la voile au bruit du canon , passa devant la Rochelle , & alla mouïller dans le canal de Broüage. Il y fut suivi aussitôt après par Clermont d'Amboise résolu de le combattre ; mais deux de ses vaisseaux allèrent malheureusement échoier contre quelques bancs de sable , par l'ignorance des pilotes qui les conduisoient : & cet accident rompit encore une fois toutes ses mesures. Il voulut donc tenter , si au défaut de la force la ruse ne lui réussiroit point. Pour cela il fit préparer quatre vaisseaux de moyenne grandeur remplis de feux d'artifice , qu'on attacha ensemble avec des cables à une certaine distance les uns des autres , & qui devoient à la faveur de la marée & des autres vaisseaux commandés pour les remorquer , tomber sur la flotte Royale & y mettre le feu. On choisit le tems de la nuit pour cette entreprise , & elle eut d'abord un certain succès. Ces brûlots jettèrent tellement l'effroi dans la flotte du Roi , que le Vice-amiral fut contraint de reculer jusque dans le fond du canal , où il se vit aussitôt exposé à tout le feu de la place. Mais à un signal qu'il donna , les assiégés crurent qu'il avoit dessein de se rendre , & lui laissèrent le tems de se mettre à couvert de leur canon. Erreur qui leur coûta cher dans la suite ; car ce vaisseau boucha absolument le passage aux vivres qui leur venoient par le haut du canal. Les ennemis voulurent après cela se servir encore une fois de leurs brûlots ; mais cette nouvelle tentative fut inutile , parce que les vaisseaux du Roi avoient laissé

entr'eux une distance assez grande pour n'avoir rien à craindre, ni du vent, ni de ces fortes d'entreprises.

Sur ces entrefaites, ceux d'Oleron allumèrent plusieurs feux pour donner avis aux Protestans, qu'on avoit découvert en mer entre les isles d'Alvert & d'Oleron, cinq galères qui étoient commandées par le chevalier de Monluc. Sur cette nouvelle, Clermont d'Amboise détacha six vaisseaux pour aller les attaquer; mais comme elles étoient déjà sorties du canal & qu'elles avoient pris le large, il fut impossible de les atteindre. Elles allèrent de là mouïller à l'embouchure de la Charente, touïjours poursuivies par la flotte ennemie, qui eut la douleur de les voir passer à sa vûë à force de rames, & à la faveur de la marée, & aller se joindre aux vaisseaux du Roi, tandis qu'un calme qui survint tout-à-coup, la retenoit dans la même place. Après cette jonction, il n'étoit pas naturel que la flotte Protestante songeât à combattre celle du Roi, à qui elle paroïssoit devoir être si inférieure. Cependant quelque hardie que fût cette entreprise, Clermont d'Amboise crut n'avoir point d'autre parti à prendre dans une conjoncture où il s'agissoit de réfuter les calomnies de ses ennemis, & de faire voir que c'étoit à tort qu'on lui imputoit des fautes qui ne lui étoient pas personnelles. Il alla donc attaquer les vaisseaux du Roi: & ce fut un spectacle bien digne de la compassion des vainqueurs mêmes, de voir son Amiral & son Vice-amiral, tous deux criblés de coups de canon, sans mâts & sans voiles, après avoir eu sur leur bord plus de cent hommes d'équipage tués ou blessés, aller échouer sur les bans de sable qui sont en grand nombre dans ce parage; tandis que toute la flotte Protestante qui étoit supérieure à celle du Roi, devenuë simple spectatrice de ce combat, ne pouvoit pas faire la moindre démarche pour secourir son Général. La nuit termina le combat, & les Protestans en profitèrent, pour se retirer d'abord à l'isle d'Alvert, & ensuite à Chef de Baye.

A la nouvelle de cet accident, le prince de Condé se transporta dès le lendemain sur la flotte, pour dissiper la consternation que le mauvais succès du jour précédent avoit pû jetter dans les troupes, & arrêter la désertion qui commençoit à se mettre parmi elles. En même tems il dépêcha aux assiégés le

HENRI
III.

1577.

capitaine la Treille, qui étoit déjà passé plusieurs fois à la nage dans Brotiage, avec ordre de les rassurer, & de leur apprendre qu'ils ne devoient point regarder comme une victoire de leurs ennemis, la retraite de la flotte destinée à les secourir; qu'elle n'avoit eu proprement à combattre que les vents contraires, & la forme de ses vaisseaux moins avantageuse que celle des vaisseaux du Roi; qu'au reste peu de jours suffiroient pour réparer le désordre que le dernier échec y avoit causé, & qu'ils la reverroient bientôt venir secondée d'un vent favorable, ruiner toutes les espérances de leur ennemis. Manducage à son tour le chargea de dire au Prince qu'il répondoit de ses troupes, tant qu'on lui répondroit des secours qui lui avoient été promis, & sur-tout pourvû que la flotte qu'ils regardoient comme le plus puissant moyen de les délivrer, fût en état de se remettre en mer aussi disposée à bien faire, qu'elle l'avoit parue d'abord.

Pendant on murmuroit hautement à la Rochelle du succès de cette dernière expédition. Les bourgeois crioient contre les Seigneurs, qu'ils accusoient d'agir trop mollement, & de s'entendre avec leurs ennemis. Ils se plaignoient de ce qu'ils étoient les seuls à porter les charges de cette guerre, tandis que la Noblesse en retiroit tout l'avantage & tout l'honneur. » C'étoit, (disoient-ils,) avoir poussé assez loin » la complaisance, il étoit tems enfin de prendre un parti auquel ils auroient dû plutôt se résoudre. Pourquoi employer » des secours étrangers? Ne pouvoient-ils pas faire la guerre » par eux-mêmes? N'étoit-ce pas le moyen d'arrêter les » soupçons qui font souvent perdre les momens les plus précieux. Du moins, ajoûtoient-ils, si nous avons encore quelques plaintes à faire, nous serons toujours à tems d'y remédier lorsqu'il ne s'agira que de traiter avec nos égaux. Aujourd'hui au contraire, devenus les esclaves d'une foule » de Seigneurs qui semblent moins être venus pour nous » secourir, que pour se rendre nos maîtres & nos tyrans, que » pouvons-nous espérer tant que nous leur laisserons l'administration de nos affaires?

D'un autre côté les Seigneurs se plaignoient de l'injustice du peuple, qui toujours aveugle, ne juge des choses que par l'événement, & ne voit pas que le hasard fait souvent échouer les

les desseins les mieux concertés. » Peu au fait du commandement, & par conséquent, (disoient-ils,) toujours défiant & soupçonneux, il ne se plaît que dans les troubles, où il exerce librement sa jalousie & sa médifance. Cependant au milieu de ces divisions, on ne fait nuls préparatifs, on ne prend aucunes mesures, on ne forme que des projets confus & mal digérés; & l'autorité souveraine qui devoit résider dans une seule tête, se trouvant ainsi malheureusement partagée entre une multitude de séditieux, le désordre règne dans le gouvernement. Pour nous, (continuoient-ils,) notre sort n'est-il pas bien déplorable, de nous voir obligés, dénués de tout secours, pour contenter la fantaisie d'un peuple insensé, de courir, non pas au combat, mais à la boucherie; & de nous exposer comme de vils gladiateurs à une mort certaine, où il n'y a aucun honneur à acquérir?

Tandis que les Protestans consumoient ainsi en altercations un tems précieux, Lansac profitant de ses derniers succès, reçut l'isle d'Oleron à composition, & il disposa des troupes dans tous les postes qu'il crut avantageux pour arrêter le commerce de cette isle avec la Rochelle, & lui couper les vivres qui lui venoient en abondance de ce côté-là. Dans la même vûe on envoya aussi garnison dans le bourg de Moaisé, qui n'est éloigné de Broüage que d'une lieüe; & on en donna le commandement à d'Elchillez, qui avoit servi quelque tems parmi les Protestans. Mais les Rochelois qui sentirent toute la grandeur du danger qui les menaçoit, ne lui donnèrent pas le tems de s'y fortifier. Ils firent marcher des troupes de ce côté-là, & le nouveau gouverneur fut taillé en pièces avec sa garnison. Le sieur de Chemeraud, que le duc de Mayenne y renvoya ensuite avec un détachement plus considérable, n'eut pas une meilleure destinée. En effet aussitôt que le prince de Condé en fut informé, il détacha de ce côté-là deux cens arquebusiers chargés seulement de quelques provisions, & sur-tout de poudre, & commandés par les capitaines de Razes, Chardon, & Villeneuve. Mais comme le Prince n'avoit pas jugé à propos d'instruire les assiégés de l'arrivée de ce secours, de peur d'être prévenu par les Royalistes, ces troupes eurent de la peine à se faire connoître

HENRI
III.
1577.

HENRI
III.
1577. à la garnison. A la fin cependant elles s'embarquoient pour passer dans la place, lorsque les Catholiques fondirent dessus, & leur tuèrent, ou prirent, ou dépoüillèrent soixante hommes. Chemeraud qui étoit à la tête de l'attaque, perdit la vie dans cette action.

Cependant sur la nouvelle de ces succès réitérés, le Roi étoit sorti de Blois & s'étoit rendu à Poitiers, où il fit son entrée solennelle au mois de Juillet. Le but de ce Prince en s'approchant de son armée étoit de hâter par sa présence la fortune qui commençoit déjà à se déclarer si favorablement en sa faveur. Ce n'est pas au reste qu'il eût dessein de continuer la guerre; mais ayant résolu au contraire de donner la paix à ses sujets, il espéroit que cette suite de progrès porteroit les rebelles à l'accepter à des conditions moins onéreuses au Souverain.

De là S. M. envoya les Suisses au camp, & avec ce renfort le duc de Mayenne dressa une nouvelle attaque contre le Pas du Loup. C'étoit un bastion situé au midi de la place du côté de la mer, à qui on avoit donné ce nom, parce qu'autrefois les loups entroient hardiment par là dans la ville. Depuis, les assiégés avoient fortifié cet endroit, & avoient tiré un retranchement à la tête de cet ouvrage. Le duc de Mayenne après l'avoir battu de cinq cens coups de canon, y fit donner l'assaut. Ce poste fut emporté d'abord par les troupes du Roi, & repris ensuite par Manducage, qui accourut lui-même à la défense de cette attaque, & qui reçut à la cuisse dans cette occasion une blessure qui devint mortelle dans la suite. Cette action se passa le vingt-quatre de Juillet.

D'un autre côté la flotte Protestante restoit toujours à l'ancre à Chef de Baye depuis le dernier échec qu'elle avoit reçu. Parmi les vaisseaux qui la composoient, le Prince & la Florissante étoient les deux plus considérables après l'Amiral & le Vice-amiral; & comme il n'y avoit pas dessus assez de troupes pour les défendre, le prince de Condé appréhenda que les Catholiques ne s'en rendissent maîtres, aussi bien que de la nombreuse artillerie dont ils étoient montés. Ainsi pour prévenir cet accident, il les fit désarmer: triste présage pour la suite du siège, puisque par là on ôtoit absolument aux assiégés l'espérance qu'ils conservoient encore de voir revenir

cette flotte à leur secours. Mais le dessein du Prince ne put être si secret que Lanfac n'en fût instruit. Sur le champ il fit voile de ce côté-là, & à son approche tout l'équipage des deux vaisseaux & le peu de troupes qui y restoient encore, ne pensa qu'à se sauver : les vaisseaux Anglois même se retirèrent en lieu de sûreté. Ainsi le Prince se vit d'abord investi par toutes les galères ; mais comme il faisoit eau de toutes parts, & qu'il étoit sur le point de couler à fond, Lanfac y fit mettre le feu : on en retira seulement l'artillerie, à l'exception de quatre pièces de canon qu'on retrouva lorsque la mer se fut retirée, & que le feu avoit mises hors d'état de servir. De là les vaisseaux du Roi allèrent attaquer la Florissante, qui étoit par le travers de l'isle de Ré. Il n'y avoit dessus que environ trente soldats qui se rendirent aussitôt au capitaine Normand de la Nonette, qui commandoit une des galères de la flotte, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. Lanfac n'ayant plus rien à désirer, après avoir si glorieusement effacé par ses derniers exploits le souvenir de sa première expédition, revint presser les travaux du siège, que les assaillans continuoient avec vigueur.

En effet les Royalistes ayant poussé leur tranchée jusque sur le bord du fossé, ils dressèrent un cavalier composé de tonneaux, de planches, & de fagots, sur lequel ils élevèrent une batterie de cinq pièces de canon qui foudroyoit le port. Les assiégés firent une sortie pour y mettre le feu ; mais ils furent repoussés par les troupes du Roi, qui rendirent leurs efforts inutiles. Cependant les provisions diminueoient extrêmement dans la ville ; les soldats de la garnison commençoient à se décourager, déjà même les Officiers & la Noblesse murmuroient assez hautement. Néanmoins Manducage, tout malade qu'il étoit de sa blessure, tâchoit encore de les animer par l'espérance des secours que le prince de Condé leur avoit promis ; lorsque de Valzergue sieur de Seré, qui depuis peu de jours étoit sorti de la Rochelle avec le sieur de Maninville, & étoit venu se jeter dans la place, s'adressant à ce brave homme, » Eh bien, que deviendrons-nous, (lui » dit-il,) après que nous serons restés les bras croisés à con- » fumer le peu de provisions qui nous reste ? Affoiblis par les » veilles & les blessures, découragés par des longueurs

HENRI
III.
1577.

HENRI III. 1577. » aufquelles on ne voit point de fin , quel parti ferons-nous
 » en état de prendre ? Voudriez - vous nous être caution ,
 » vous , que ces fecours fi long-tems promis ne nous manque-
 » ront point ; que nous verrons arriver ces convois que vous
 » voulez nous faire attendre ? Ne fçavez-vous pas au con-
 » traire que ce n'est qu'un artifice dont on fe fert pour rani-
 » mer notre patience ? Qu'attendons-nous donc ? Que la faim
 » & la foif , car l'eau même commence à nous manquer ,
 » nous livrent pieds & poings liés à nos ennemis , pour deve-
 » nir le jottiet de leur fureur ? Que ne prenons-nous bien plû-
 » tôt une réfolution digne du nom François & de la caufe
 » que nous défendons ? Que n'ofons-nous éloigner de nos
 » têtes la mort certaine qui nous menace ? Telle fut autre-
 » fois l'unique reflource des Rochelois réduits aux mêmes
 » extrémités aufquelles nous nous voyons expofés aujour-
 » d'hui. Une fortie vigoureuſe chaſſa l'ennemi de leurs por-
 » tes , traîna le ſiège de leur ville en longueur , & leur affûra
 » enfin leur liberté. J'oſe le dire , & toute cette généreuſe
 » Nobleſſe , tant de braves foldats qui combattent avec nous,
 » n'auront garde de me déſavoier ; nous ſommes encore ani-
 » més du même courage & du même eſprit : qu'on nous per-
 » mette ſeulement d'aller à l'ennemi ; je crois pouvoir me
 » promettre encore le même ſuccès. «

Tous ceux qui étoient préſens applaudirent à ce diſcours ,
 & marquèrent par un murmure confus qu'ils étoient dans la
 même réfolution. Manducage lui-même , tout éloigné qu'il
 étoit d'approuver un pareil deſſein , ne ſ'y oppoſa pas abſo-
 lument. On fit choix de tout ce qu'il y avoit de plus brave
 parmi la Nobleſſe & les habitans des Iſles , on leur donna à
 tous des chemiſes blanches pour mettre par-deſſus leurs ar-
 mes , & ils ſe tinrent prêts à marcher ſous les ordres de Seré ;
 car il ſe chargea lui-même de cette expédition contre l'avis
 de Manducage , qui vouloit en donner la conduite à Phi-
 lippe la Fin Saligny de Beauvais la Nocle.

Ce fut par le baſtion dont nous venons de parler que Seré
 fortit de la place à la tête d'un eſcadron de cuiraffiers & de
 quelques arquebuſiers , & il donna l'épée à la main ſur les
 Royaliſtes avec tant de vigueur , qu'il les mit d'abord en dé-
 ſordre. Il avoit même franchi le retranchement , croyant être

suivi de ses arquebustiers, lorsque la chaleur du combat l'ayant porté dans un gros de Suisses, il s'y vit investi éloigné de ses gens, & fut taillé en pièces avec la plus grande partie de ceux qui l'accompagnoient. Les assiégés perdirent encore en cette occasion trois officiers de la première distinction, Frideric d'Hangeft d'Argenlieu, de Combles, & de Beaulieu. La Gorce, la Pille, & Jean Simon, tous trois de Marennes, & estimés dans le parti pour leur bravoure, furent tués. Enfin le nombre des prisonniers & des blessés fut considérable. Ainsi cette entreprise, qui avoit donné d'abord quelque lueur d'espérance aux assiégés, ne servit qu'à les replonger dans le dernier desespoir.

Au reste comme la blessure de Manducage ne lui permettoit plus d'agir, Beauvais la Nocle se vit obligé de se charger de la défense de la place. Celui-ci, à qui le prince de Condé promettoit toujours de leur envoyer du secours, faisoit aussi tous ses efforts pour animer la garnison à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Mais Lansac avoit si bien bouché l'entrée du canal par une estacade qu'il avoit fait élever, composée de pieux entrelassés & liés ensemble avec des cables & des chaînes de fer, que les Protestans échouèrent dans deux tentatives qu'ils firent pour donner du secours aux assiégés. Dans ces circonstances la nécessité de transporter ailleurs Manducage, dont la maladie devenoit plus sérieuse de jour en jour, acheva ce que tous les efforts de l'armée du Roi n'avoient pû jusqu'alors obtenir. On avoit plusieurs fois demandé inutilement au duc de Mayenne la permission de le faire sortir de la place. Strozzi qui faisoit à ce siège l'office de Lieutenant général, profita de cette occasion pour demander à parler à Laurent de Magny sieur de Maninville, dont la mère avoit été sa nourrice. En effet ce grand homme, aussi éloigné de la violence, qu'il étoit porté d'inclination à ménager le sang François, jugeoit que quelque pressés que fussent les assiégés ils n'entameroient jamais d'eux-mêmes la négociation, pour ne pas faire connoître l'extrémité à laquelle ils étoient réduits, & par là s'exposer à être obligés de ne se rendre qu'à des conditions trop dures.

Maninville après avoir pris là-dessus l'avis de ceux qui commandoient dans la place, résolut d'aller au rendez-vous.

HENRI
III.
1577.

Mais pour ne donner aucune défiance , il se fit accompagner de Joachim Tarterüe sieur de la Vallée , & se rendit au lieu marqué sans aucuns pouvoirs. Il y trouva Strozzi & le sieur de Puygaillard qui l'attendoient. Strozzi marqua à Maninville la douleur qu'il ressentoit de ce que les assiégés pouffoient l'entêtement jûsqu'à ne pas vouloir parler de capituler , tandis qu'ils voyoient l'ennemi dans leur fossé , toutes leurs défenses presque rûinées & leur place à la veille d'un assaut général , qui ne pouvoit manquer de leur être funeste. Il lui dit qu'il avoit souhaité de lui parler , pour le prier de les avertir d'ouvrir enfin les yeux , & de prendre leurs mesures de bonne heure , s'ils vouloient éviter le sort malheureux de ceux d'Issoire. Il finit par lui faire offre de ses services , & en l'assurant qu'il engageroit le duc de Mayenne à leur accorder des conditions raisonnables.

Maninville & la Vallée rendirent compte de ce qui s'étoit passé à cette entrevûë ; & sur leur rapport il fut résolu qu'on poursuivroit la négociation. On s'y détermina d'autant plus volontiers , que Strozzi avoit fait voir des lettres du Roi , par lesquelles S. M. donnoit avis au duc de Mayenne du traitement rigoureux que la ville d'Issoire venoit d'éprouver , ajoutant , que le duc d'Anjou marchoit vers la Saintonge , résolu d'user de la même sévérité envers tous ceux qui refuseroient de se soumettre. On dressa donc un projet de capitulation ; & après avoir pris les sauf-conduits nécessaires , il fut présenté le 16^e. jour d'Août à Strozzi accompagné des sieurs de Puygaillard , de Lansac , & Antoine de Beauvais Nangis colonel du régiment des Gardes , par Artus de Parthenay sieur du Queray , Louis de Mallemouche sieur de la Mouffiere , Antoine de Beaucorps de Guillonville , Jean Majou , Maninville , & la Vallée , députés des assiégés. Le duc de Mayenne y répondit le lendemain , & les articles furent enfin arrêtés.

Après cela comme les assiégés avoient demandé du tems pour donner avis de leur situation au prince de Condé , & obtenir son consentement , ils lui députèrent du Queray , Maninville , & Majou , que le duc de Mayenne fit accompagner par Philippe Thomassin. Cependant on donna des ôtages de part & d'autre. Jean de Durfort sieur de Bord , Lieutenant d'Armand de Biron Grand Maître de l'Artillerie , & Jean de

Vivonne de Bougoyen entrèrent dans la place ; & de Cormont avec Guillonville passèrent dans le camp. Le Prince ayant reçu les articles de la capitulation , après avoir loué hautement le courage des assiégés , prit les députés en particulier , & leur fit voir que le secours étoit tout prêt , pourvû qu'on pût tenir encore seulement trois jours ; ce qui , disoit-il , s'exécutoit honnêtement , & sans donner aucun ombrage aux Catholiques , en faisant naître quelque difficulté au sujet des articles. Les députés de retour proposèrent la chose aux assiégés ; mais ils ne purent la faire goûter. La parole étoit donnée ; le traité signé ; le secours paroïssoit encore incertain ; & on ne pouvoit en courir les risques sans s'exposer à une perte inévitable.

Ainsi le Dimanche suivant Broüage se rendit au duc de Mayenne. Les articles de la capitulation portoient : Que les Officiers , la Noblesse , & la garnison fortiroient de la place avec armes & bagages , enseignes ployées , en silence , & méche allumée ; que ceux qui prendroient leur route par terre seroient escortés par Strozzi & Puygaillard ; & que Lanzac remettroit de même en lieu de sûreté ceux qui voudroient aller par mer : Que ni les habitans de Broüage , ni ceux des Isles ne pourroient être recherchés en aucune façon au sujet du passé ; qu'on leur laisseroit la jouïssance de leurs biens , avec la liberté de conscience : Que le canon & la coulevrine qui étoient dans Broüage seroient transportés à la Rochelle ; & que le reste demeureroit dans la place. Ces conditions s'exécutèrent à la lettre ; & Strozzi veilla à ce qu'elles fussent remplies exactement par le duc de Mayenne , tandis que les Rochelois crioient hautement contre les assiégés , qui n'avoient pas voulu attendre le secours que le prince de Condé promettoit de leur envoyer.

Ce Prince de son côté , qui voyoit avec douleur la décadence du parti Protestant , chercha à rétablir sa réputation par quelque action d'éclat. Dans cette vûë il étoit déjà parti de la Rochelle sur le soir à la tête d'un détachement de Gentilshommes & de soldats choisis , qui formoient un corps d'environ trois cens chevaux , & il arriva le lendemain à S. Jean d'Angely , où il prit encore quelques troupes. De-là sans s'arrêter il alla à Barbesieux , qui en est éloigné de dix - huit

HENRI
III.

1577.

Prise de
Broüage.

HENRI
 III.
 1577. lieuës, passa la Charente à Basac, & se rendit à Pons, où commandoit le comte de la Rochefoucaud avec une garnison de cent cavaliers & de cinq cens hommes de pied; toujours poursuivi dans sa marche par les troupes du Roi, résolu, disoit-il, d'y attendre l'arrivée du roi de Navarre, de Henri de la Tour vicomte de Turenne, & de François de la Nouë.

Le duc de
 Damville
 abandonne le
 parti des Pro-
 testans.

Cependant le duc de Damville gouverneur du Languedoc, qui avoit été l'auteur de l'union entre les Catholiques Politiques & les Protestans, venoit d'abandonner leur parti. Il n'avoit pû tenir plus long-tems contre les sollicitations de son épouse, qui étoit revenuë depuis peu de Blois chargée des promesses de la Cour. D'ailleurs il étoit rebuté des mauvaises manières de certaines gens qui étoient à la tête du parti Protestant dans cette province. Après cette démarche il alla mettre le siège devant Montpellier, d'où il avoit été honteusement chassé, résolu de se venger de cet outrage. Depuis son changement le roi lui avoit donné une armée, dont une partie étoit commandée par le maréchal de Bellegarde son intime ami; & ils étoient convenus que le Maréchal tourneroit ses armes contre Nîme, tandis que le duc attaqueroit Montpellier, afin d'enlever en même-tems aux Protestans ces deux places, les plus considérables qu'ils eussent en Languedoc. Au reste cette disposition étoit un artifice que la Reine mère avoit inspiré au Roi pour mettre un espion auprès de Damville, sous le spécieux prétexte de chercher à le soulager, & pour affoiblir l'autorité qu'il avoit dans la province en lui donnant un second. C'étoit outre cela une espèce de satisfaction que la Cour accordoit à Bellegarde, qui se plaignoit continuellement, que depuis qu'on l'avoit fait Maréchal de France on s'étoit moqué de lui, en ne lui donnant aucun emploi. Enfin Henri se flattoit de mettre par-là peut-être la division entre ces deux Seigneurs, dont la trop grande liaison devoit lui être suspecte, s'imaginant que la jalousie ne manqueroit pas de les brouiller. Sur ce plan-là ces deux généraux partagèrent l'armée. Cependant le roi de Navarre informé de leurs desseins fit passer en Languedoc le vicomte de Turenne & la Nouë, pour porter du secours où il en seroit besoin. Aussitôt ils se transportèrent dans cette province, où

où ils animèrent les villes assiégées à faire une vigoureuse résistance , mirent ordre à tout , & retournèrent ensuite auprès du roi de Navarre.

HENRI
III.

1577.

D'un autre côté Lanfac, que le duc de Mayenne avoit laissé dans Brotiage avec une bonne garnison, forma le dessein de se rendre maître de toutes les isles voisines. Dans cette vûë il passa dans l'isle de Ré , où commandoit Jean de Dreux de Morinville ; & ayant trouvé à l'ancre environ soixante vaisseaux Anglois , il s'en saisit , & les obligea de servir au transport du sel. La reine Elisabeth fut outrée d'un procédé si contraire aux privilèges & libertés de cette Nation. Aussitôt elle donna ordre qu'on arrêtât tout ce qui se trouveroit de vaisseaux François dans les ports d'Angleterre ; & ce ne fut qu'après bien des négociations que les Ambassadeurs des deux Couronnes vinrent à bout d'appaïser ce différend , & de rétablir la sûreté du commerce.

Au milieu de ces mouvemens tout le monde souhaitoit la paix. Les Rochelois sur-tout ennuyés d'une guerre où ils prétendoient que leurs généraux s'étoient mal comportés , soupiroient après un accommodement. Le duc de Monpensier y travailloit actuellement conjointement avec le sieur de Villeroi , & ils eurent enfin le bonheur de réussir , aidés du sieur de Biron qui alloit & venoit continuellement de Bergerac à Poitiers pour ménager le traité entre les deux Rois. Le Roi donna à Poitiers au mois de Septembre un Edit contenant soixante & trois articles , qui réformoit , interprétoit , ou modifioit ce qu'il y avoit de trop dur dans les Edits précédens , & établissoit une juste égalité entre les sujets de l'une & de l'autre Religion. Cet Edit fut ensuite lu , publié , & enregistré au Parlement de Paris le 8. d'Octobre à la requête du Procureur général : & par ce qu'on étoit convenu de certains articles , qu'il étoit de l'intérêt des deux partis pour de justes raisons de ne pas rendre publics , on en composa un traité secret & particulier , qui fut signé à Bergerac le 17. de Septembre par le duc de Monpensier , les sieurs de Biron , d'Escars , de Saint Sulpice , & de Salignac de la Motte Fenelon pour le Roi ; & au nom du roi de Navarre & du prince de Condé , par François de la Nouë , Louis du Faur sieur de Grateins Chancelier du roi de Navarre , Louis de Saint

Edit de Poitiers.

Gelais, Chauvigny, Arnaud du Faur sieur de Caseneuve,
HENRI & les autres députés des provinces.

III. Ces articles ne furent point lûs au Parlement, mais seule-
1577. ment enrégistrés, parce qu'ils ne regardoient que certaines
provinces du royaume, qui ne sont point de son ressort. On y
régloit entr'autres choses, que les places du Comtat Venais-
sin, qui sont du domaine du Pape, & qui avoient été occu-
pées par les Protestans, lui seroient rendues incessamment, &
que la principauté d'Orange seroit conservée à la maison de
Nassau.

Le principal article de ce traité secret intéressoit tout le
royaume, & regardoit le mariage des Prêtres & des Moines.
Il portoit que dans la suite on ne pourroit faire aucunes re-
cherches, ni inquiéter personne au sujet de ceux qui étoient
déjà contractés, imposant silence sur cet article à tous les
Procureurs du Roi & autres. Il déclaroit les enfans sortis de
ces mariages habiles à succéder à tous les biens meubles, &
acquêts faits devant & après, même aux immeubles acquis
par le père ou la mère; sans que cependant les personnes reli-
gieuses professes de l'un ou de l'autre sexe pussent prétendre
à aucune succession directe ou collatérale. Il ordonnoit de
plus, qu'on ne pourroit rechercher les Protestans au sujet des
mariages contractés avant l'Edit au troisiéme ou quatriéme
degré, en revoquer en doute la validité, & ôter, ou contes-
ter aux enfans nés ou à naître de ces sortes de mariages le
droit de succéder; que dans les contestations qui pourroient
naître au sujet de la validité des mariages des Protestans, si le
défendeur étoit de la Religion prétenduë reformée, l'ins-
tance seroit portée par devant le juge Royal, ou au juge Ec-
clesiastique s'il n'en étoit pas; qu'à l'égard des mariages con-
tractés par les Protestans au second degré, ou du deux au trois,
S. M. pourroit être suppliée d'interposer son autorité pour
empêcher qu'on ne les inquiétât à ce sujet: clause qu'on eut
soin d'insérer dans tous les Edits qui furent donnés dans la
suite.

Aussitôt que l'Edit fut dressé, le Roi, la Reine, & le duc
d'Anjou en jurèrent l'observation le 5. d'Octobre; & S. M.
fit expédier un acte de ce serment, qu'elle envoya à Bergerac
au roi de Navarre. Il fut reçu avec un applaudissement

général. Le Roi ne l'appelloit ordinairement que son Edit. Pour ce qui est du prince de Condé qui étoit alors à la Rochelle, & des Rochelois, ils en eurent tant de joye, qu'ayant reçu le soir les lettres du roi de Navarre, avec une copie de l'Edit, ils le firent sur le champ publier aux flambeaux.

Tandis que la Cour étoit à Poitiers, le Roi donna un Edit mémorable au sujet des monnoyes, dans lesquelles il s'étoit introduit depuis trois ans un assez grand dérangement. L'ancien usage du royaume étoit, que ce qui faisoit la matière des contrats civils fût estimé sur le pied des livres de France. Mais comme ces livres n'étoient qu'une somme imaginaire, sans avoir de prix fixe & arrêté, & qu'au contraire les effets réels doivent être estimés à un certain poids, ou nombre d'espèces d'or & d'argent, il arrivoit de là qu'en augmentant la valeur de ce qui a coûtume d'être le prix des autres choses, on anéantissoit en quelque sorte les revenus des particuliers. Le peuple sur-tout souffroit infiniment de ce dérangement, parce que dans le payement des impôts on ne recevoit les monnoyes, que pour un prix fort au-dessous de celui pour lequel on étoit obligé de les prendre dans le commerce. En effet l'écu étoit déjà à cinq livres, & même à six dans certains endroits : & pour ce qui est des monnoyes étrangères, comme les doubles ducats d'Espagne, ils étoient montés jusqu'à dix-huit francs. Cicéron nous apprend que la même chose arriva à Rome du tems de Marcus Marius Gratidianus. La France avoit imité en cela l'exemple que la Flandre lui avoit donné, en suivant les conseils du prince d'Orange ; & ce qui ne se faisoit dans ce pais-là que par un ordre du gouvernement, qui mettoit l'écu à six sols au-dessus de sa valeur intrinsèque, nos marchands par un monopole affreux l'avoient introduit parmi nous de leur propre autorité.

Pour remédier à ce désordre, on tint à Paris une assemblée de gens habiles, où il fut réglé : Que dans la suite il y auroit une juste proportion entre les espèces d'or & d'argent : Que l'usage reçu jusqu'alors de compter par livres resteroit aboli ; & que dans les ventes & les contrats les effets réels seroient estimés sur le pied de nos écus d'or. L'Edit en fut dressé au mois de Septembre ; & après bien des contestations, il fut enfin publié & enregistré au Parlement le treize de

HENRI
III.

1577.

Edit con-
cernant les
monnoyes.

Novembre à la requête de Gui du Faur sieur de Pibrac président, & de Pierre de Gondy évêque de Paris.

HENRI III.

1577.

Au reste, autant que les personnes sages jugeoient ce régle- ment nécessaire & avantageux, autant l'exécution en paroïssoit-elle difficile dans un si grand dérangement, on fut cependant heureusement trompé, & le succès passa de beaucoup l'espérance qu'on en avoit eüe. Jamais Edit ne fut reçu avec moins de peine, ni exécuté plus exactement. Comme tout le monde souhaitoit qu'on apportât remède à la calamité publique, chacun mit volontiers en usage celui qui se presentoit, & personne ne trouva mauvais qu'on sacrifîât les intérêts des particuliers à l'utilité générale. Ainsi comme on avoit réglé, qu'au lieu du prix excessif où on avoit porté l'écu d'or, il seroit réduit d'abord à soixante & six sols, suivant l'usage de Flandre, ce qui n'auroit lieu que jusqu'à la fin de l'année; & qu'à commencer du premier de Janvier suivant, il n'auroit plus cours dans la suite que pour soixante, personne ne s'y opposa, & chacun obéit à une ordonnance si salutaire. Tout ce qui en arriva, fut que sur la fin de l'année on s'empressa à payer ses dettes, & que les créanciers qui refusèrent des remboursemens, furent condamnés à les recevoir avec dépens.

Telle étoit alors la situation de nos affaires. Le reste de l'année ne fut guères employé qu'à faire exécuter l'Edit; & le Roi se trouvant délivré d'inquiétude par la paix qu'il venoit de donner à l'Etat, se livra tout entier à la mollesse & aux plaisirs. Peu de tems après S. M. quitta Poitiers pour retourner à Blois, d'où elle se rendit vers la fin de l'année à Paris, où elle fit son séjour le plus ordinaire pendant tout son règne.

Morts illustres.
Le baron du Vigean.

Ce fut vers ce tems-là que François du Fou baron du Vigean dans le Poitou mourut à la Rochelle dans un âge fort avancé, généralement estimé de son parti pour sa prudence & sa droiture. Il fut suivi peu de tems après par Manducage, qui ne guérit jamais parfaitement de la blessure qu'il avoit reçüe au siège de Brotiage.

Le comte de Vaudemont.

Dès le 23. de Janvier étoit décedé Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont. Il avoit eu de Jeanne d'Egmond sa première femme la reine Louïse. Dans la suite il epousa Jeanne

de Savoye , d'où fortit Philippe Emmanuel duc de Mercœur, & il prit enfin en troisièmes nocés Marguerite fille de Claude duc d'Aumale son parent.

HENRI
III.

1577.

Le maréchal
de Monluc.

Cette même année nous enleva encore Blaise de Monluc maréchal de France , mort à Estillac en Agenois , après avoir commencé presque avec le siècle. C'étoit un homme , que sa valeur , son habileté , & son bonheur ont fait mettre en parallele avec les plus grands Capitaines de son tems. Mais après tout ce que nous avons dit , sur-tout depuis qu'on a donné au public les mémoires qu'il nous a laissés lui-même de sa vie , & qui ne font pas moins d'honneur à sa maison , qu'ils peuvent être utiles à tous ceux qui voudront arriver à la gloire par la voye des armes , je crois qu'il n'est pas nécessaire que je m'arrête plus long-tems à parler de lui. Le Roi nomma pour le remplacer un homme bien digne de ce haut rang , & que Monluc auroit choisi lui-même pour son successeur , si on lui en eût demandé son avis. Ce fut Armand de Gontaut de Biron , qui après avoir mérité déjà la dignité de maréchal de France par ses vertus , sçut encore l'illustrer dans la suite par toutes les actions éclatantes , qui le rendirent fameux dans la paix & dans la guerre , & qui la posséda jusqu'à la mort , soutenant toujours avec honneur la gloire de son maître & du nom François. Pour ce qui est de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie , que Biron avoit méritée par la réputation de bravoure qu'il s'étoit acquise , & dont il s'étoit si dignement acquité , elle fut donnée à Philibert de la Guiche , illustre par sa naissance , & par la faveur dont le Roi l'honoroit.

Peu de jours après que le Roi fut sorti de Blois , mourut aussi dans cette même ville , qui étoit le lieu de sa naissance , Jean de Morvilliers ancien évêque d'Orleans. Sorti d'une famille assez honnête , il s'étoit acquitté avec applaudissement de plusieurs Ambassades , & avoit fait voir qu'il pouvoit remplir avec honneur les premières charges du royaume. Après l'exil du chancelier de l'Hôpital , dont les vertus faisoient honte à un siècle aussi corrompu que le nôtre , Morvilliers eut la commission de Garde des Sceaux. C'étoit un homme de probité , prudent , mais que sa timidité naturelle rendoit incapable d'une généreuse résolution ; & qui gardant

Jean de
Morvilliers.

toujours un certain milieu , alloit plutôt à ce qui lui paroïssoit
 HENRI devoir accorder quelque trêve aux maux dont nous étions
 III. agités , qu'à ce qui auroit pû assurer une paix solide à l'Etat.
 1577. Guidé par ce génie , il forma à la Cour un parti tout con-
 traire à celui du chancelier de l'Hôpital , & qui devint d'au-
 tant plus nombreux , que par zèle & par un desir aveugle de
 voir une union parfaite établie entre les Catholiques , ceux
 dont il étoit composé , vouloient qu'on dissimulât toutes les
 entreprises des factieux , quoique de leur propre aveu ils ne
 cherchassent qu'à couvrir leurs projets séditieux du manteau
 de la Religion ; au lieu que les autres par haine pour les Gui-
 ses , dont ils détestoient les desseins ambitieux , vouloient la
 paix à quelque prix ce fût , & par-là étoient soupçonnés de
 favoriser les Protestans. Pomponne de Bellièvre , grand admi-
 rateur & partisan de Morvilliers , l'assista au lit de la mort. Il
 le fit inhumer dans l'Eglise des Cordeliers , comme il l'avoit
 ordonné par son testament , & accompagna ses obsèques d'un
 éloge funébre.

Ulric Vi-
 glius.

Cette mort avoit été précédée de quelques jours de celle
 d'Ulric Viglius de Ayta sieur de Swichem en Frise , arrivée
 le huitième de Mai. La grande connoissance qu'il avoit du
 Droit civil , l'avoit d'abord fait distinguer de Charle V. Phi-
 lippe II. son fils ayant reconnu dans lui un talent rare pour
 les affaires , le fit dans la suite président du Conseil privé , &
 enfin chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Dans le com-
 mencement des guerres de Flandre. Il avoit paru embrasser
 assez vivement la défense de la liberté des provinces confé-
 dérées , & s'étoit attiré par-là l'estime de ses compatriotes.
 Mais dans la suite on le soupçonna de favoriser les Espagnols ;
 & cette seule idée suffit pour le rendre odieux aux Etats , qui
 l'avoient fait arrêter l'année précédente conjointement avec
 ceux des Conseillers d'Etat qui leur étoient devenus suspects.
 Comme il n'étoit pas gardé fort étroitement , ce fut en ce
 tems-là que je lui rendis visite , dans un voyage que je fis à
 Bruxelles ; & je me souviens qu'il nous parla beaucoup des
 suites que ces mouvemens pourroient avoir , & qu'il nous
 prédit qu'ils ne manqueroient pas d'entraîner après eux
 une révolution entière des Païs-bas. C'est par-là qu'il pré-
 tendoit justifier l'attachement qu'on l'accusoit d'avoir pour

les Espagnols, protestant qu'il n'avoit jamais eu d'autres vûs que de maintenir l'autorité royale contre cette union naissante, qui ne tendoit qu'à la renverser; & qu'au reste il détestoit la cruauté, la fierté, & l'avarice des Espagnols; car c'est ainsi qu'il s'exprimoit. Du reste c'étoit un homme d'une probité admirable, & d'une prudence consommée: mais il se trouva dans des circonstances fâcheuses, où on ne reconnoissoit point de milieu entre le zèle de la patrie, & la fidélité qu'on devoit à son Souverain. Ainsi obligé de prendre parti entre ces deux extrémités, est-il étonnant qu'attaché, comme il devoit l'être, à son Prince par tant d'honneurs & de bienfaits dont son mérite avoit été récompensé, il choisît de persévérer constamment dans une soumission, qu'il ne regardoit pas comme incompatible avec l'amour pour son pays?

Dom Diegue de Covarruvias natif de Tolède mérite d'avoir place après ce grand homme, puisque comme lui il s'est distingué parmi les Espagnols par son habileté dans le Droit civil & canonique. Elevé dès l'enfance dans l'Université de Salamanque, il professa dès sa jeunesse le Droit canon. Il fut fait ensuite Corréridor (1) à Burgos, & peu de tems après à Grenade, & il s'acquît dans l'exercice de cet emploi une très-grande réputation de prudence & de probité. Enfin l'an 1549. on le nomma à l'archevêché de Saint Domingue en Amerique, & onze ans après à l'évêché de Ciudad-Rodrigo en Espagne. Député la même année pour mettre la réforme dans l'Université de Salamanque, il y établit de nouveaux réglemens, qui s'observent encore aujourd'hui fort exactement. Il se trouva ensuite au concile de Trente; & à son retour, il fut élevé à l'évêché de Segovie; & lorsqu'il s'agit de la béatification de saint Didace, ce fut lui que le Pape Pie IV. & Philippe II. chargèrent de se transporter à Alcalá pour faire les informations nécessaires. En 1572. il fut nommé président du Conseil Royal, & deux ans après du Conseil d'Etat. Enfin après avoir beaucoup composé; après avoir passé par toutes sortes de négociations & d'emplois, & s'être acquis par ses travaux immenses une réputation infinie

HENRI
III.
1577.

Covarruvias.

(1) C'est ainsi qu'on nomme un Juge commun à l'Espagne & au Portugal. en langue Portugaise; & ce nom est

HENRI III.
1577.
Antoine le Conte.

d'érudition, de droiture, & d'habileté, il mourut cette année à Madrid le 27. de Septembre âgé de soixante & cinq ans. Il légua par son testament sa riche bibliothèque au collège de S. Salvador.

Après Covarruvias, je crois devoir faire mention d'Antoine le Conte natif de Noyon en Vermandois, & fils du Prevôt Royal de cette ville, dont l'Evêque est Seigneur temporel. C'étoit, au jugement même de Jacque Cujas, un Jurisconsulte d'un jugement sûr, & d'une exactitude extrême. Professeur en Droit à Bourges avant l'âge de dix-neuf ans, il fut ensuite appelé pour l'enseigner dans l'Université d'Orleans, où il eut un très-grand nombre de disciples, & où j'y pris moi-même ses leçons pendant un an. Enfin on le rappela à Bourges. Là, après s'être acquis une gloire immortelle par la nouvelle édition qu'il a donnée du Droit civil & canonique, & par plusieurs autres ouvrages imprimés séparément, qu'il est de l'intérêt public de voir quelque jour réunis en un même corps, il mourut le 15. de Septembre dans sa soixantième année. Il fut inhumé à saint Hippolyte, auprès de François Duarein, & de Baron, Professeurs en Droit dans la même Université.

Dans ce même tems-là, Pierre Danès de Paris mourut à l'âge de plus de quatre-vingt ans au collège des Bernardins, où il avoit choisi une retraite depuis que son extrême vieillesse l'avoit rendu inutile à la société. Il sçavoit parfaitement le Grec, qu'il enseigna sous François I. Il fut fait ensuite précepteur de François II. fils de Henri II. George de Selve évêque de Lavour, illustre élève de Danès, étant mort, Henri le nomma à cet Evêché. Ce sçavant homme, un des plus versés de notre siècle en tout genre de littérature, n'a cependant presque rien écrit. Il avoit seulement rassemblé un très-grand nombre de livres, & il avoit employé tout le tems de sa vie, qui fut très-longue & toujours fort occupée, à les enrichir de notes très-curieuses. Mais comme ils furent vendus après sa mort au profit des pauvres, cette nombreuse bibliothèque dispersée en mille endroits est devenuë inutile à la république des lettres.

Jean des Gorris.

Je joindrai à ces sçavans hommes Jean des Gorris de Paris, fils d'un médecin de Bourges, & lui-même un des plus habiles

habiles Médecins de notre tems. Il joignoit à ce genre de science, dans lequel il étoit très-versé, une connoissance parfaite des langues Grecque & Latine, & une facilité admirable d'écrire en prose & en vers, comme il est aisé de s'en convaincre par les excellens ouvrages qui sont sortis de sa plume, & sur-tout par la belle traduction qu'il nous a donnée en vers Latins, des œuvres de Nicandre de Claros, Grammairien, Poëte & Médecin, qui vivoit environ 200. ans avant Jesus-Christ. C'étoit un homme enfin né pour faire l'ornement de son siècle, & pour le bien de la société, généreux, désintéressé, ne le cédant à personne dans Paris pour l'érudition, pour un goût exquis, pour la politesse, & l'heureux succès de ses cures. Un accident malheureux changea entièrement ce génie admirable, & priva le public de ses soins. Il alloit voir Guillaume Viole évêque de Paris, qui étoit de ses amis, & qu'une maladie retenoit au lit, lorsque sa chaise fut environnée d'archers. Comme c'étoit dans le tems de nos troubles, des Gorris prit ces gens armés pour des assassins; & il en fut si vivement frappé, que de ce moment même jusqu'à celui où il mourut âgé de soixante & douze ans, il devint absolument méconnoissable, & ne fit plus que baisser insensiblement.

Je crois ne devoir pas non plus passer sous silence Remi Belleau de Nogent le Rotrou, appelé aujourd'hui Anghien le François dans le Perche. Ce fut aussi la patrie de Nicolas Denisot, dit communément comte d'Alsinois (1), & d'un autre Denisot, qui a exercé la Médecine à Paris jusqu'à la fin d'une longue vie avec beaucoup de réputation. Belleau avoit d'abord été précepteur de Charle de Lorraine marquis d'Elbeuf (2). Il avoit un génie heureux pour la poésie Latine & Française; mais il se consacra particulièrement à celle-ci. Son stile est si pur, ses sentimens si recherchés & si ingénieux, ses vers si châtiés, qu'on admiroit dans lui comme naturel ce qui auroit paru affecté, & par conséquent auroit été blâmé dans un autre. Aussi Pierre Ronfard l'appelloit-il ordinairement le Peintre de la nature. Au reste si quelqu'un

HENRI
III.
1577.

Remi
Belleau.

(1) C'étoit l'anagramme de *Nicolas Denisot*, qu'il prit pour son nom propre, suivant le goût de ce tems-là. (2) Ce Marquisat fut depuis érigé pour lui en Duché.

HENRI III. mérite d'être mis en parallèle avec ce grand Poëte, dont personne n'a jamais approché que de fort loin, on peut dire qu'au jugement de tous les Sçavans, Belleau doit avoir la première, ou du moins la seconde place après lui. Car quelques-uns donnent le pas à Joachim du Bellay, quoique tout ce qu'il a fait ne soit pas également admirable, comme nous l'avons remarqué ailleurs, en parlant de lui. Enfin Belleau après avoir mis la dernière main à ses Bergeries, & composé son Poëme des pierres précieuses, dont l'élégance a fait dire si joliment à Ronfard, que l'Auteur en l'écrivant avoit travaillé à bâtir lui-même son tombeau, mourut à Paris le 7. de Mars dans sa cinquantième année. Son corps fut porté en terre par ses amis, & inhumé dans l'Eglise des Augustins.

Annibal
della Croce.

Je ne sçai si je dois joindre à l'éloge de ces illustres morts celui d'Annibal della Croce, ou me contenter de pleurer sa perte. C'étoit un génie rare, cultivé par tout ce que l'étude peut donner d'ornemens à l'esprit. La version seule qu'il nous a donnée d'Achille Tattius en Latin, suffira pour engager la postérité reconnoissante à rendre justice à son mérite. Né d'une noble & ancienne famille de Milan, il fut long-tems secrétaire du Sénat, & il remplissoit actuellement cette emploi, lorsque la contagion dont nous avons parlé, qui depuis deux ans faisoit de grands ravages dans cette ville, interrompit le cours d'une vie qui auroit dû être plus longue. Il en fut attaqué dans le tems qu'une espèce de pressentiment lui avoit inspiré de composer de fort beaux vers, ou plutôt une prière très-ardente pour appaiser la colère de Dieu; & il en mourut le 27. de Septembre dans sa soixante & huitième année. Fabrice son fils le fit inhumer à Sainte Marie de la Couronne.

André
Mathiolo.

André Mathiolo né à Sienne, une des principales villes de la Toscane, mourut dans le même tems, & peut-être de la même maladie contagieuse, à Trente où il avoit fixé sa demeure. Il étoit fils de François Mathiolo & de Lucrece Boninfegni, & sa vie avoit commencé avec le siècle. C'étoit un Médecin célèbre, connu sur-tout par ce fameux ouvrage de Botanique dont on a fait tant d'éditions. Il vécut long-tems à la cour de l'Empereur où il étoit fort estimé; & de plusieurs femmes qu'il épousa successivement, il n'y en eut que

deux qui lui donnèrent des enfans. De l'une appellée Jéronyme de l'illustre maison des comtes de Varne , de Gorice dans le Frioul , il eut Ferdinand & Maximilien. L'autre nommée Susanne Cherubina de Trente , mit au monde Pierre-André , Lucrece , & Euphémie ; & tous ont soutenu par leur sçavoir ou leur sagesse , la gloire & la réputation de leur père.

Le reste de l'Europe nous offre encore plusieurs Sçavans , dont je dois rappeler la mémoire presqu'ensevelie dans l'oubli. Pierre Nunnez du village d'Alcaçar voisin de Sétubal en Portugal , exerça la Médecine , & fut très - versé dans les Mathématiques , qu'il enrichit d'un grand nombre d'excellens ouvrages sur l'Algèbre , l'Optique , & l'Astronomie. Il avoit d'abord été précepteur du cardinal Henri , qui monta sur le trône de Portugal après la mort du roi Dom Sebastien ; & il fut nommé ensuite pour professer les Mathématiques à Conimbre ou Coimbre. Enfin après le cours d'une assez longue vie , il la termina cette année à l'âge de quatre-vingt ans par une mort tranquille , ne laissant qu'une fille unique pour héritière de ses biens , & de la réputation qu'il s'étoit acquise.

Cette mort avoit été précédée de celle de Jean de Barros , décédé à Lisbonne sa patrie , à l'âge d'environ soixante & dix ans. Le Portugal n'est pas le seul qui lui ait obligation de cette histoire des Indes , qu'il a composée avec tant de soin ; elle doit lui être commune avec tous ceux qui aiment à s'instruire des mœurs & des coûtumes de ces païs , que nous ne connoissons autrefois que de nom. Il ne parut d'abord que deux décades de cette histoire ; & nous sommes redevables de la troisième à ses héritiers , qui l'ont donnée au public après la mort de l'Auteur.

Le Portugal nous offre encore un Illustre dans la personne de Louis-André Refendi , d'une honnête famille d'Eborá , Poète , Orateur & Théologien , très-versé d'ailleurs dans la connoissance de l'histoire ancienne. Il étudia quelque tems à Louvain , où il forma une liaison fort étroite avec Damien de Goès son compatriote. Au reste il composa beaucoup , & aida volontiers les autres Ecrivains de ses conseils. Ambroise Moralès , Kevedo de Toledé , Jean Vassé de Bruges , le

HENRI
III.

1577.

Pierre
Nunnez.

Jean
de Barros.

Louis-André
Refendi.

HENRI
III.

1577.

Adam
Bodenstein.

consultèrent ; & il leur fournit des matériaux excellens , dont ils ont enrichi l'histoire de l'antiquité. Enfin accablé de vieillesse , il mourut à peu près dans ce tems-ci , regretté du cardinal Henri qui avoit voulu l'avoir auprès de lui.

La mort enleva cette même année Adam Bodenstein , grand partisan & imitateur fidèle de ce fameux Philippe-Aureole-Theophraste Paracelse , qui tout mauvais Philosophe qu'il étoit , trouva moyen de rendre son nom célèbre par la nouveauté de sa doctrine , & à qui la curiosité naturelle à l'homme a donné bien des Sectateurs. Bodenstein est le premier qui ait traduit ces ouvrages. Ce fut à Bâle , au milieu du séjour de la liberté , que cet homme libre rendit de bonne foi à la nature ce qu'il en avoit reçu ; car c'est-là tout l'éloge qu'il voulut que l'on fît de lui. Il avoit alors quarante-neuf ans ; & par conséquent il ne vécut pas beaucoup plus long-tems que son maître , qui malgré le mérite prétendu de sa nouvelle méthode , avec laquelle il se vantoit non seulement de guérir les maux les plus incurables , mais même de prolonger la vie , mourut lui-même l'an 1541. & termina à quarante-sept ans le cours d'une vie toujours vagabonde , & peu réglée.

Affaires
de Flandre.

La Flandre nous offre cependant un spectacle bien différent de celui que la France nous a donné. Le commencement de l'année y fut assez paisible : la fin fut marquée par une guerre sanglante , qui après avoir continué depuis ce tems-là ses ravages , a enfin abouti à réduire ces provinces malheureuses à l'état déplorable où nous les voyons aujourd'hui.

Le premier de Janvier l'abbé de Saint Guilain nommé à l'évêché d'Arras , Charle de Crouy marquis d'Havré , le vicomte de Gand , Charle de Heynart baron de Liekerke , & Adolphe de Meetkercke députés des Etats , offrirent à Dom Juan d'Autriche de se rendre à Malines ou à Louvain , comme les deux villes les plus commodes pour ratifier & mettre à exécution le traité passé avec lui à Luxembourg. Ils ajoûtoient : Qu'outre les sûretés qui lui avoient été offertes par les Etats , on lui permettroit de choisir pour la garde de sa personne tel nombre de troupes qu'il voudroit , à condition cependant qu'elles ne seroient composées que de naturels du país ; & qu'il pourroit de même mettre pour les

commander qui bon lui sembleroit, pourvû que ce ne fût point un étranger ; protestans qu'ils étoient prêts de lui donner des ôtages pour gages de leur parole.

Le Prince profita de ces avances, & accepta les conditions. Ainsi il leur déclara par écrit : Qu'il avoit choisi pour capitaine de ses Gardes Gille de Barlaymont baron d'Hierges ; & qu'il prétendoit lever trois mille hommes de troupes, non-seulement pour la garde de sa personne, mais encore pour la défense de la place où il feroit sa résidence ; demandant outre cela, qu'on lui donnât pour ôtages le marquis d'Havré, le vicomte de Gand, le sieur de Montigny, & l'Abbé de Sainte Gertrude, qui seroient obligés de se rendre prisonniers dans le château de Huy appartenant à l'évêque de Liege.

Les Députés lui répondirent : Que les Etats généraux avoient juré de ne jamais se départir de l'union, & de ne point mettre les armes bas que les Espagnols ne fussent sortis de Flandre : Que les provinces de Zélande & de Hollande avoient accédé à ce traité en tout ce qui ne faisoit aucun tort à leur Religion ; & que sur cet article même elles avoient remis leurs intérêts à la décision des Etats : Qu'au reste ceux-ci n'avoient jamais entendu, qu'il choisît des ôtages, & prît un capitaine des Gardes à sa fantaisie ; qu'au contraire ils prétendoient en nommer d'autres, parce que, pour de bonnes raisons, ceux sur qui il avoit jetté les yeux leur étoient nécessaires : Que cependant s'il jugeoit à propos de s'aboucher lui-même avec eux, ils pourroient prendre pour le lieu de cette entrevûë le château de Huy qui ne tenoit ni pour l'un, ni pour l'autre parti, à condition pourtant qu'il s'y rendroit sans armes, & que sa suite ne seroit pas plus nombre que celle qu'ils meneroient eux-mêmes : Qu'après tout, s'il n'étoit pas possible de retirer sitôt les troupes Espagnols des Pais-bas, il pouvoit toujours donner quelque satisfaction aux Etats, en leur remettant la citadelle d'Anvers & la ville de Liere : Enfin que ce n'étoit qu'à ces seules conditions que l'expérience du passé pouvoit permettre aux Etats de mettre bas les armes, ou même de consentir à une trêve. Les Députés accompagnèrent cette réponse d'une copie du traité passé entre les Etats des provinces de Flandre le 9. de Janvier, & confirmé par un Arrêt du Conseil d'Etat, par lequel sauf les intérêts de la

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577.

religion Catholique , & l'obéissance dûë à S. M. ils juroient de ne jamais se départir de l'union qu'ils avoient contractée pour la défense de la liberté publique contre les entreprises des Espagnols & de leurs fauteurs , qui venoient d'être déclarés par l'assemblée des Etats généraux traîtres à la patrie , & ennemis de l'Etat ; promettant de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de cette union.

Cette démarche fit connoître à D. Juan qu'il ne réussiroit jamais de ce côté-là , & que l'Union avoit pris le dessus. Ainsi comme il ne se sentoit pas assez de force pour faire tête à cet orage , on vit ce Prince naturellement haut changer aussitôt de personnage. Devenu tout à coup traitable & populaire pour gagner l'affection des Flamans , il déclara qu'il ne vouloit plus agir que par leurs conseils. Conduite qui parut d'autant plus suspecte aux personnes sages , que ce Prince étoit trop fier pour vouloir se laisser conduire , & trop peu expérimenté à son âge pour pouvoir gouverner par lui-même. Aussi presque tous les habiles gens le comparoient-ils à une lampe sans lumière.

Dom Juan obtint ce qu'il souhaitoit de ce changement. Frideric Perrenot sieur de Champigny , soutenu de l'évêque de Liège & de Philippe d'Alde baron de Wyneberg , tous deux députés de l'Empereur , auxquels les envoyés du duc de Cleves se joignirent comme médiateurs , travailla fortement à son accommodement avec les Etats , & il réussit. Les deux partis passèrent un traité à Marche-en-Famine le 12. de Février ; & il fut suivi d'un Edit publié à Bruxelles & à Anvers le 17. du même mois , qui confirmoit la Pacification de Gand , & où le Prince s'engageoit à obtenir la liberté de Philippe comte de Buren, fils du prince d'Orange, qui depuis plusieurs années étoit retenu prisonnier en Espagne.

Cette clause n'empêcha pas le prince d'Orange de protester contre cet accommodement. Il publia un écrit daté de Mildebourg , & adressé aux Etats Généraux , où après les avoir remerciés de la part qu'ils avoient bien voulu prendre aux intérêts de sa famille , après avoir fait l'éloge de leur prudence & des soins qu'ils se donnoient pour procurer le salut de l'Etat , il disoit: Qu'il y avoit cependant encore certains articles qui lui faisoient de la peine , & qui allarmoient les Etats

de Hollande & de Zélande : Qu'ils auroient souhaité , par exemple, que dans le traité on eût de nouveau déclaré expressement les Espagnols & leurs adhérens , traîtres à la patrie & ennemis de la tranquillité publique ; qu'on leur eût donné de plus grandes sûretés pour la conservation de leurs libertés, immunités, & privilèges; qu'on y eût fait une mention plus honorable de la reine d'Angleterre & du duc d'Anjou , qui leur avoient donné si à propos des preuves sensibles de leur affection ; & qu'on y eût déclaré , que non seulement pour cette fois , mais que même pour la suite , le droit de nommer les gouverneurs appartiendroit aux Etats , puisque c'étoit le moyen le plus infaillible d'assurer le repos des provinces. Il ajoutoit enfin , que puisqu'il n'y avoit pas à revenir sur une affaire déjà conclüe , les Etats confédérés étoient déterminés de ne s'écarter en rien de la pacification de Gand ; & que si en conséquence les Espagnols n'étoient pas sortis de Flandre dans le terme prescrit , ils étoient résolus de renoncer à tout commerce avec D. Juan , & de faire tous leurs efforts pour les en chasser à force ouverte.

Les Etats Généraux répondirent le premier de Mars à cette protestation du Prince : Qu'on avoit satisfait en grande partie à ce qu'il sembloit souhaiter: Qu'ils n'avoient jamais prétendu s'écarter en rien des articles arrêtés par la Pacification de Gand ; qu'au contraire ils avoient toujours entendu , que si les troupes étrangères , Espagnoles , Italiennes , ou Comtoises n'étoient pas sorties des Pais-bas dans le terme prescrit , ils pussent les en chasser par la voye des armes ; qu'on leur remît les places fortes , & qu'on assurât par-là leurs privilèges & libertés.

Cependant ceux d'Anvers en conséquence de l'article onzième de l'Edit , qui portoit qu'on ne souffriroit dans les Pais-bas l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique , ordonnèrent à tous les Ministres Protestans de se retirer. Cette conduite alluma , dit-on , le zèle d'un des membres des Etats , nommé Jean Saliger , qui en présence des Magistrats menaça cette ville de toutes sortes de malheurs , puisque par cette démarche elle se rendoit indigne qu'on lui annonçât la parole de Dieu.

Quelque tems auparavant , tandis qu'on négocioit encore

HENRI
III.
1577.

avec D. Juan, Jacques de Balfour colonel des Ecoffois avoit
 HENRI III. 1577. attaqué à Joupile proche de Liége un corps d'Espagnols qu'il
 tailla en pièces. En même-tems le comte de Bossu, qui depuis
 peu avoit été remis en liberté, assisté du baron d'Hierges,
 pressoit le siège de la citadelle d'Utrecht, lorsque
 la garnison Espagnole dans deux ou trois sorties fit un car-
 nage assez considérable des troupes Flamandes, combla la
 tranchée, & mit le feu aux maisons voisines. Sur quoi les
 Franciscains & les Dominicains furent commandés pour al-
 ler l'éteindre; & on les y força pour épargner au soldat le
 danger de s'exposer si proche de l'ennemi, & dans la persua-
 sion où l'on étoit que les Espagnols auroient quelque ménage-
 ment pour ces Religieux. Enfin le 13. de Février Ferdinand
 Davila remit la place au Comte, à condition qu'il ne seroit
 point censé l'avoir rendu: car on chicana long-tems sur ces
 termes; & Davila, par une vanité naturelle à sa nation,
 protesta qu'ils verseroient plutôt jusqu'à la dernière goutte de
 leur sang, lui & toute sa garnison, que de consentir jamais à
 se rendre. Peu de jours après Vianen & Culembourg, deux
 places des plus considérables de Hollande, furent aussi re-
 mises aux États par Tordesillas & Alphonse Lopez Gallo.

Peu de tems après la publication de l'Edit, Martin del
 Hoyo, Lieutenant de Dom Sanche Davila, remit de même
 le 10. de Mars la citadelle d'Anvers; car il eut encore la va-
 nité Espagnole, de ne pas vouloir paroître s'être rendu,
 L'Ambassadeur de l'Empereur fut présent à cette restitution;
 & Philippe de Croy, duc d'Arfehote, entra dans cette place avec
 une garnison Flamande, après avoir fait serment entre les mains
 de Jean d'Escovedes de la tenir au nom du Roi, & de ne la re-
 mettre à qui que ce fût que sur un ordre exprès de S.M. Catho-
 lique. On vit donc alors sortir les troupes Espagnoles, suivies
 d'un nombreux équipage composé des dépouilles des Pais-
 bas, & menant prisonniers avec elles le comte d'Egmond, de
 Capres, & de Goygnies, qui furent échangés ensuite contre Gas-
 pard de Robles sieur de Billy, de Valdes, & quelques autres
 officiers du parti d'Espagne. D'Anvers les Espagnols prirent
 leur route par Mastricht & le duché de Luxembourg, escortés
 par le comte Pierre-Ernest de Mansfeldt, & marchèrent
 vers l'Italie, tout fiers d'avoir pillé & ravagé la Flandre, s'ils
 n'avoient

n'avoient pû en triompher. En effet Bernardin de Mendoze écrit que depuis le mois d'Août de l'année 1576. où commença la grande révolution des Pais-bas, jusqu'à la publication du dernier Edit, les Flamans perdirent plus de trente mille hommes, & plus de soixante drapeaux, au lieu que dans tout ce tems-là les Espagnols n'eurent pas soixante hommes de tués tant soldats qu'officiers. Or je laisse à juger si on doit attribuer, comme il le prétend, un ravage si étoumant à la valeur des Espagnols, ou plutôt à leur cruauté, tandis que nous ne voyons dans l'histoire parmi tant de milliers de personnes pillées ou égorgées que de simples bourgeois & des hommes de la populace. Peu de tems après le roi d'Espagne ratifia le traité passé entre le Prince & les Etats, & le confirma par une déclaration en date du 7. d'Avril.

Cependant Dom Juan avoit passé à Louvain, où tous les Seigneurs de Flandre s'étoient rendus pour le saluer. De-là il s'avança vers Bruxelles suivi d'un cortège nombreux, & il entra comme en triomphe dans cette ville le premier de Mai. Le Prince marchoit entre le Nonce du Pape & l'évêque de Liège. On avoit dressé dans toutes les ruës par où il devoit passer des arcs de triomphe élevés en son honneur. Ce ne furent par tout que fêtes & que réjouissances : enfin le 4. du même mois il fut proclamé solennellement Gouverneur général des Pais-bas, après avoir fait serment d'observer inviolablement tous les articles du dernier traité.

Mais à peine ce Prince se vit-il le maître, qu'il pensa à étendre les bornes étroites qu'on avoit mises à son autorité. Octave de Gonzague, Jean-Baptiste Tassis, & d'Escovedes, qui formoient tout son conseil, lui répétoient sans cesse qu'il devoit viser principalement à se rendre aussi indépendant que le duc d'Albe l'avoit été, & il jugea que l'amitié des Seigneurs qui avoient d'abord favorisé les Espagnols, pourroit lui être d'un grand avantage pour exécuter ce dessein. Dans cette vue il commença par s'attacher le comte de Mansfeldt, le comte de Barlaymont & ses fils, Lancelot comte de Meghen, le baron d'Hierges, Floris sieur de Floyon, & Claude baron de Haultepenne. Outre cela il combla d'honneurs d'Assonville, de Vaux, de Gomicourt, de Warluzel, & Guillaume de Horn sieur de Heese gouverneur de Bruxelles. Il leur donna de

HENRI
III.

1577.

D. Juan se
connu Gouverneur gé-
néral des
Pais-bas.

l'emploi, au lieu qu'il marqua de l'éloignement pour tous les autres.

HENRI

III.

1577.

Après avoir pris d'abord ces mesures, D. Juan députa le duc d'Arſchot au prince d'Orange pour lui demander une entrevüe, afin de pouvoir conférer entr'eux du gouvernement. Ensuite il fit demander aux Etats Généraux : Qu'ils lui remissent toute l'autorité : Qu'il lui fût permis de lever pour la garde de sa personne tel nombre de troupes qu'il jugeroit à propos, de choisir même pour cela des étrangers, & qu'il pût s'en faire accompagner lorsqu'il passeroit d'une ville dans une autre : Qu'on ne mît point de gouverneurs dans les places qui n'en avoient point eu anciennement : Que toutes les troupes Flamandes, tant officiers que soldats, fussent obligés de se présenter à ses ordres, & de lui obéir : Enfin qu'il lui fût permis de décider dans les affaires ordinaires, pourvû qu'il n'y eût rien qui fût contraire à leurs privilèges & aux articles arrêtés par le dernier traité : Que quoique les Etats eussent nommé eux-mêmes ceux qui devoient composer le Conseil, on lui laissât la liberté d'en exclurre les personnes qu'il jugeroit, ou suspectes, ou peu capables d'exercer cet emploi : Que si le prince d'Orange & les Etats confédérés refusoient de se soumettre aux articles dont on étoit convenu, on rompît tout commerce & toute liaison avec eux : Qu'outre cela on procédât sans délai à l'exécution des deux articles qui regardoient le rétablissement de la Religion Catholique en Flandre, & l'obéissance dûë à S. M. & que quoique cette affaire eût été remise à une assemblée générale des Etats, on prît incessamment sur cela des résolutions, enfin qu'on s'opposât jusqu'à la force ouverte, s'il étoit nécessaire, aux entreprises que le prince d'Orange formoit journellement contre la ville d'Amsterdam, sous prétexte qu'elle étoit comprise dans son gouvernement de Hollande.

Les Etats éludèrent la plûpart de ces demandes par des longueurs affectées. Mais le Prince ne s'endormoit pas dans la poursuite de ses desseins. Animé par d'Escovedes, qui ne lui parloit que de rallumer la guerre en Flandre, il mettoit tout en usage pour avoir de force, ou par adresse, une autorité qu'il sembloit ne vouloir tenir que de la bonne volonté des Etats. Dans cette vûë il traita sous main avec les

Commandans destroupes Allemandes, qui malgré la haine des Flamans étoient restées à Anvers suivant la convention, jusqu'à ce qu'on leur eût payé les montres qui leur étoient dûes, & il écrivit au comte de Fronsberg, au baron de Pollweiller, à Charles Focker, & à Corneille d'Eynden, pour les engager à entrer dans ses projets, leur représentant que c'étoit le seul moyen de maintenir l'autorité du Roi dans les Pais-bas, & d'empêcher les Etats de manquer à la promesse qu'on leur avoit faite, & à laquelle S. M. C. souhaitoit comme lui qu'on satisfît de bonne foi. Cette intrigue ayant été découverte allarma les Etats : ils s'imaginèrent que les Espagnols pensoient à se rendre encore une fois maîtres d'Anvers, & à piller cette ville. Ce fut pour eux une raison de veiller davantage sur toutes les démarches du Prince, & de prendre de leur côté leurs mesures de bonne heure.

Vers ce même tems-là D. Juan manda Charle de Croy prince de Chimay, qui commandoit dans la citadelle d'Anvers à la place du duc d'Arfchot son père ; & ce fut un nouveau motif pour les Flamans de le soupçonner de vouloir profiter de l'absence de ce gouverneur pour s'emparer de cette place. Mais leurs soupçons augmentèrent infiniment au sujet d'un paquet intercepté en Bearn dans ce tems-là même par les ministres du roi de Navarre, qui arrêtèrent le courrier qu'on avoit chargé de le porter en Espagne. Par ces lettres le Prince & d'Escovedes tâchoient de persuader à Philippe de renouveler la guerre en Flandre, & s'expliquoient même sur la conduite qu'on devoit tenir pour cela. Ils marquoient : Qu'il ne faudroit employer à cette entreprise qu'un petit nombre de troupes choisies : Qu'au lieu d'attaquer d'abord les places fortes situées en terre ferme, on commenceroit par se rendre maître des Isles; qu'après cela il ne seroit pas difficile de subjuguier le reste des villes de Flandre, en ruinant leur commerce maritime qui fait toute leur richesse : Que pour en venir plus aisément à bout, on auroit soin de semer la discorde entre la Noblesse & le peuple au sujet de la Religion & de la liberté de conscience : Que par-là on ne manqueroit pas de les mettre aux mains, ce qui donneroit occasion aux Seigneurs, & les forceroit même d'abandonner le parti du peuple pour s'attacher au gouverneur ; & que cette division donneroit beaucoup de

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577.

facilité pour tomber sur eux, & les détruire les uns par les autres : Que dans cette vûe on croyoit qu'il seroit à propos, sous prétexte d'envoyer du secours au roi de France contre les Protestans, à qui les derniers Etats généraux avoient résolu qu'on déclareroit la guerre, de faire passer des troupes Italiennes & Espagnoles dans ce royaume, afin que de-là elles fussent prêtes à entrer en Flandre au premier signal. D'Escovedes ajoûtoit en particulier, & comme à l'insçu du Prince, quelques autres raisons qui devoient engager nécessairement Philippe à cette guerre. Il representoit que si la cour d'Espagne ne se déterminoit à soutenir D. Juan dans cette entreprise, & ne lui envoyoit pour cela des troupes & de l'argent, il seroit capable de faire quelque coup de désespoir, & d'aller au premier jour se jeter entre les bras de quelque Puissance étrangère; & il supplioit S. M. C. de prévenir une si grande malheur.

Ces lettres étoient datées de Louvain du 7. d'Avril & signées de la main de D. Juan & d'Escovedes. Le roi de Navarre après les avoir ouvertes, les envoya sur le champ au prince d'Orange, dont il regardoit les intérêts comme les siens; & celui-ci les fit tenir peu de tems après aux Etats généraux, en les avertissant de les lire, & de prendre là-dessus une résolution salutaire.

En même tems D. Juan, qui vouloit jeter de bonne heure les fondemens de la guerre qu'il avoit dessein de faire en Flandre, députa une célèbre ambassade vers l'Empereur, les Electeurs & les autres Princes de l'Empire, pour se plaindre du prince d'Orange & des Etats confédérés. Il fit aussi partir pour l'Angleterre le vicomte de Gand, avec ordre de représenter à S.M. Britannique l'opiniâtreté du prince d'Orange & des provinces de Hollande & de Zélande qui refusoient d'accéder au dernier traité. Elizabeth croyoit n'avoir pas sujet d'être satisfaite de leur conduite. Elle étoit informée que les Etats de ces provinces avoient député secrètement à la Cour de France, pour prier le Roi ou le duc d'Anjou de les prendre sous sa protection; & que quoique Henri s'en fût défendu, Monsieur n'avoit congédié leurs députés qu'en leur donnant de bonnes espérances. Ainsi elle fit dire au prince d'Orange & aux confédérés : Qu'elle étoit très-mécontente d'apprendre

qu'ils refufoient de s'en tenir aux articles du dernier traité ; & que puifque leur obftination troubloit fenfiblement la liberté du commerce , fi cela continuoit , elle ne pourroit s'empêcher d'écouter ceux qui la prioient d'y apporter le remède convenable.

HENRI
III.
1577.

Dans ces circonftances les Etats ne fçavoient trop à quoi fe déterminer. Ils voioient que D. Juan ne cherchoit qu'un prétexte pour rallumer la guerre. La reine d'Angleterre par jalousie contre la France ne paroiffoit pas trop bien difpofée en leur faveur. Les troupes Allemandes qui leur étoient fufpectes , étoient encore en Flandre , & ils ne fe trouvoient pas en état de les payer. Dans cet embarras ils crurent qu'ils devoient aller au plus prefé , & ils penfèrent d'abord aux moyens de trouver de l'argent , afin de pouvoir congédier les Allemans. Le Prince lui-même s'offroit de les y fervir , & il promettoit , au cas que ces troupes étrangères refusaffent de fe prêter de bonne grace aux propositions raisonnables qu'on leur feroit , de fe joindre lui-même aux Etats pour les y forcer. Mais tous ces beaux dehors n'étoient qu'un artifice de D. Juan pour les amufer , tandis que fous main il ne cherchoit qu'à gagner du tems , & confeilloit aux Allemans d'en faire de même. Enfin lorsqu'il vit que la défiance des Flamans mettoit un obftacle invincible à fes deffeins , il jugea qu'il étoit tems d'employer de plus grands remèdes contre une puiffance qui fe fortifioit de jour en jour. Dans cette vûë il fit partir d'Escovedes pour l'Efpagne. Le befoin que l'on avoit d'argent pour payer les troupes Allemandes , fournit le prétexte de ce voyage. D'Escovedes étoit chargé en apparence de prendre des mefures avec S. M. C. pour faire sortir de Flandre les Allemans ; mais dans le fond il n'alloit à la Cour que pour mieux informer Philippe de l'état des chofes , & pour l'instruire de bouche plus vivement que par des lettres , qui ne peuvent réfoudre les difficultés , des raifons qui devoient l'engager à porter la guerre dans les Païs-bas.

Dès le tems que D. Juan étoit en Italie , il avoit fur les confeils d'Escovedes formé le deffein de détrôner Elifabeth , & de subjuguier l'Angleterre. L'affaire avoit été négociée à Rome à l'infçû de la Cour d'Efpagne , & le Prince avoit obtenu du Pape , que comme fi la chofe fût venuë de lui-même ,

Projets de
D. Jura,

HENRI
III.
 1577.

& en vûë seulement des intérêts de la Religion & de toute la Chrétienté, il proposeroit à S. M. C. de fournir des secours pour cette guerre, en lui représentant l'honneur qu'il y auroit pour elle d'entrer dans cette entreprise, l'avantage qu'elle en retireroit en s'assurant d'un royaume hérétique, dont le voisinage infectoit les Pais-bas, & enfin la gloire qui en reviendroit à Dieu. Mais Philippe sçut habilement éluder alors cette proposition. Dans la suite lorsque D. Juan fut nommé gouverneur des Pais-bas après la mort de D. Louis de Requesens, quoiqu'il eût ordre de quitter sur le champ l'Italie, & de se rendre incessamment en Flandre; cependant par le conseil d'Escovedes il passa d'abord en Espagne pour sonder la disposition du Roi son frère au sujet de cette entreprise: & quoiqu'il l'en eût trouvé alors absolument éloigné, il ne laissa pas lorsqu'il fut arrivé en Flandre de poursuivre la même affaire. Il alla même jusqu'à demander à Philippe qu'il lui permît de fortifier quelque port sur la côte de Biscaye, & d'en donner le gouvernement à Escovedes, afin de pouvoir mettre une flotte en mer.

Cette nouvelle tentative ne servit qu'à indisposer encore davantage Philippe pour cette expédition. Depuis ce tems-là il prit toutes sortes de mesures pour ôter au Prince l'espérance de pouvoir jamais exécuter son dessein, jusqu'à le laisser manquer des secours même dont la province avoit besoin. Cette conduite jetta D. Juan dans un grand découragement; & c'est ce que vouloit dire d'Escovedes dans ces lettres dont nous venons de parler, lorsqu'il avertissoit S. M. C. d'empêcher que le desespoir ne fît prendre à son frère quelque funeste résolution: qu'en effet il se regardoit comme le plus malheureux de tous les hommes dans son gouvernement; & qu'il aimeroit mieux se voir en France le maître de six mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, que d'être exposé plus long-tems à mener une vie si triste & si méprisable. C'est ce que d'Escovedes écrivit aussi plusieurs fois à Antoine Perez, qui possédoit alors lui seul la confiance & les bonnes graces de Philippe.

Mais il prit d'autres mesures lorsqu'il vit que ses lettres faisoient peu d'impression sur l'esprit de ce Prince. D. Juan étoit d'un caractère naturellement fier, foible d'ailleurs, &

qui se laissoit mener. En perdant de vûe la conquête de l'Angleterre, d'Escovedes lui fit tourner ses projets d'un autre côté. Quelque tems avant les commencemens de cette Ligue malheureuse qui se forma parmi nous, comme nous l'avons dit ailleurs, d'Escovedes, sous prétexte d'affaires de peu de conséquence, avoit envoyé à Paris quelques émissaires, qui logèrent quelquefois chez D. Juan de Vargas Messia, alors ambassadeur d'Espagne à la cour de France, afin qu'on crût que c'étoit pour lui qu'ils étoient venus. De Vargas connoissoit le génie d'Escovedes; & il ne voyoit pas d'ailleurs que les affaires que ces sortes de gens prétextent pour colorer leur voyage à Paris, méritassent que D. Juan & son Ministre éloignassent d'eux si souvent des personnes de confiance. C'en fut assez pour lui donner des soupçons; il les fit suivre pour sçavoir où ils alloient, & qui ils voyoient lorsqu'ils fortoient en ville; & il apprit que sur le soir on les avoit vû entrer à l'Hôtel de Guise.

HENRI
III.

1577.

Comme on lui faisoit un mystère de ces visites nocturnes, il crut devoir en donner avis à la cour d'Espagne. Il écrivit au Roi: Que quoiqu'il ne lui appartînt pas d'oser pénétrer dans les secrets de S. M. il avoit crû cependant être obligé par le devoir de sa charge, de lui faire part de ses soupçons, afin qu'on ne pût pas un jour lui faire un crime de son silence: Que certaines personnes envoyées de D. Juan étoient venues le trouver à Paris: Que lorsqu'il s'étoit informé du sujet de leur voyage, elles lui en avoient apporté des raisons qu'il ne pouvoit prendre que pour de simples prétextes; & qu'il avoit découvert qu'elles rendoient la nuit des visites secretes à l'Hôtel de Guise: Qu'il n'avoit donc pû s'empêcher de consulter S. M. là-dessus, pour sçavoir si ces démarches étoient venues à sa connoissance: Que si elles se faisoient par son ordre, il étoit prêt de garder à ce sujet un silence profond: Que si au contraire elle n'en étoit pas instruite, il la supplioit de lui faire connoître ses intentions, auxquelles il ne manqueroit pas de se conformer.

On dit que Philippe, Prince naturellement défiant, ne put apprendre ces nouvelles sans frémir. Il avoit déjà éloigné de Dom Juan pour des raisons secretes, Jean de Soto, qui avoit été son Secrétaire dans la guerre de Grenade, & dans

—————
 HENRI
 III.
 1577.

l'expédition contre les Turcs ; & pour couvrir sa disgrâce d'un prétexte honnête , il lui avoit donné la charge de Général des vivres de l'armée : mais il s'aperçut qu'en mettant d'Escovedes à sa place , il avoit fait changer de ministre au Prince , sans changer son Conseil. Ainsi il répondit à Vargas : Que ces allées & ces venues de Bruxelles à Paris se faisoient sans sa participation : Qu'ainsi il lui ordonnoit de travailler à découvrir le fond de ce mystère , & de l'informer de ce qu'il apprendroit. On sçut ensuite que le duc de Guise & D. Juan avoient fait entr'eux un traité secret à l'insçû des rois de France & d'Espagne , pour la défense des deux Couronnes dont ils se regardoient en quelque sorte comme les protecteurs. L'événement apprit à nos dépens à quoi de semblables projets devoient aboutir.

Philippe venoit d'être instruit de toutes ces intrigues , lorsque d'Escovedes arriva en Espagne député de D. Juan & des États de Flandre ; & quelques raisons qu'eût ce Prince de tourner ses armes de ce côté-là , cette connoissance ne servit qu'à l'en éloigner davantage. D'Escovedes vit avec chagrin toutes ses esperances trompées. Piqué de ne pouvoir réussir , cet homme ardent & broüillon résolut de s'en venger sur Antoine Perez. Il étoit bien informé qu'il avoit toujourns été opposé à ses desseins. Outre cela il ne se promettoit pas moins en le perdant , que de se frayer un chemin pour monter à sa place. Il avoit des amis à la Cour qui le servirent en cette occasion. Ruys Gomez de Silva , prince d'Eboli au royaume de Naples , décédé depuis quelques années , avoit laissé en mourant une jeune veuve , qui par sa beauté & son esprit amusant s'étoit attiré les regards de Philippe , qui en étoit devenu éperdûment amoureux. D'Escovedes & son parti accusèrent Perez d'avoir eu la témérité , non seulement de jeter les yeux sur elle , mais même de lui avoir fait des propositions , & d'avoir travaillé à la détourner de répondre à la passion du Roi.

Mort d'Escovedes.

Cette démarche ne servit qu'à avancer la perte d'Escovedes. Perez animé par le danger qu'il couroit , mit tout en usage auprès du Roi pour éloigner cet esprit broüillon , & le faire mettre en lieu où il ne fût plus en état de l'incommoder. Il fut secondé par D. Pedre Fayardo marquis de Velez , que
 Philippe

Philippe consultoit volontiers , à cause de la prudence & de l'attachement qu'il avoit reconnu en lui , & qui étoit tout-à-fait contraire aux desseins d'Escovedes. Ainsi lorsque D. Juan demanda qu'on le lui renvoyât , & qu'on l'informât au vrai des intentions de S. M. Perez persuada au Roi , que puisqu'il n'étoit pas possible de le retenir en Espagne sans mécontenter son frère , & qu'il n'étoit pas sûr de le renvoyer auprès du Prince , qu'il falloit absolument s'en défaire par le poison ou par le fer ; & lui-même se chargea de l'exécution. Philippe se repentit dans la suite d'avoir suivi en cela le conseil de Perez. Pour rejeter sur lui tout l'odieux de cette action , & l'éloigner de la Cour , il voulut faire croire que c'étoit par haine personnelle & sans aucun ordre , que Perez avoit attenté à la vie d'Escovedes , & nomma des juges pour lui faire son procès ; ce qui fut l'origine de bien des malheurs pour ce Ministre , & même pour tout le royaume d'Arragon. Mais ces événemens n'arrivèrent que long-tems après.

D. Juan cependant après le départ d'Escovedes , renoïta la négociation qu'il avoit entamée avec les Allemans. Il forma même le dessein de se rendre maître en même tems , & de la citadelle d'Anvers , (1) où commandoit Louis de Blois sieur de Trelon , & des villes de Bergue sur le Zoom , * de Breda , de Bolduc en Brabant , de Tolen en Zélande , de Deventer , de Campen , de Ruremonde , & de Tenremonde. Mais comme le succès étoit encore douteux , & qu'il appréhendoit , si ses desseins venoient à éclater , que les Etats ne lui fissent à lui-même un mauvais parti , il sortit de Bruxelles , & passa à Maline sous prétexte de vouloir traiter avec les Allemans pour leur fortie de Flandre. Il ne se crut pas encore là même en sûreté , & il résolut d'aller attendre plus loin l'événement.

Ce Prince ne cherchoit qu'une occasion de s'éloigner , lorsque le hasard la fit naître. La reine Marguerite sœur de Henri III. & épouse du roi de Navarre , passoit par la Flandre pour se rendre aux eaux de Spa. Ce n'est pas au reste que cette Princesse en eût réellement besoin ; mais comme elle avoit toujours été élevée à la Cour , où la Reine sa mère lui

HENRI
III.
1577.

* Maintenant
Bergopsum.

(1) C'étoit dans l'absence du prince de Chimay.

HENRI III. 1577.

avoit laissé beaucoup de liberté, lorsqu'elle se vit obligée par la retraite de son époux d'aller se confiner avec lui dans le fond d'une province où elle devoit être beaucoup plus gênée, elle avoit feint une incommodité, pour avoir un prétexte de faire ce voyage, & s'éloigner du moins pour quelque tems d'un séjour qu'elle regardoit comme un véritable exil. Son but la conduisoit nécessairement par la Flandre, & elle ne douta pas que D. Juan ne vînt l'y saluer. Ainsi elle fut bien aisé d'avoir une entrevûe avec lui : & comme elle n'ignoroit pas les projets des Guisès, elle convint, dit-on, avec le Prince, que pour maintenir la Religion catholique contre les entreprises des Protestans, tant en France que dans les Pais-bas, ceux qui étoient à la tête des affaires entretiendroient la guerre, & se donneroient réciproquement du secours : en quoi toutes les vûes de cette Princesse n'alloient qu'à renouveler les troubles dans le Royaume, afin d'avoir un prétexte honnête de rester à la Cour, & de vivre éloignée de son époux.

Dom Juan regarda ce voyage comme une occasion que la Providence sembloit lui avoir ménagée ; aussi ne la négligea-t'il pas. Il sortit de Maline bien accompagné, suivi des fils du comte de Barlaymont, qui avoient toute sa confiance, & alla recevoir la reine Marguerite sur la frontière. Chemin faisant il voulut faire une tentative sur Mons en Hainaut par où il passa ; mais n'ayant pas réussi, il rabattit sur Charlemont, dont il se rendit maître. De là il arriva à Namur, dont il surprit encore la citadelle, où commandoit Jean de Bourgogne sieur de Fromont. L'entreprise avoit été concertée avec les frères de Barlaymont. Le 24. de Juillet D. Juan sortit le matin de la ville avec eux en habit de chasse ; & après avoir fait le tour du Château, lorsqu'il fut arrivé à la porte, il demanda au baron d'Hierges, au comte de Meghen, au sieur de Floyon, & au baron de Haultepenne, s'ils ne vouloient pas entrer avec lui pour voir cet endroit, comme si c'eût été pour eux une nouveauté. En même tems le Prince s'étant avancé, la garde qui ne s'attendoit à rien moins qu'à ce qui arriva, leur ouvrit les portes ; & comme ils étoient bien armés, ils s'en rendirent maîtres de gré ou de force, & s'emparèrent ainsi de la place.

La nouvelle de cet attentat fit beaucoup de bruit à Bruxelles ; & D. Juan publia à cette occasion une lettre anonyme , par laquelle on l'avertissoit du projet formé par certaines gens , de l'enlever tandis qu'il étoit à Maline , & de le conduire en Zélande ; voulant obliquement faire tomber sur le comte de Lalaing , le sieur de Champigny , & les autres Seigneurs des Etats, l'odieux d'un complot si noir. Il ajoûtoit qu'il n'en avoit usé ainsi que pour la sûreté de sa personne ; & que comme Gouverneur général des Païs-bas , il vouloit désormais jouir de toute l'autorité que la Cour lui accordoit. Il envoya le lendemain cette lettre aux Etats par le sieur de Rassingham, avec ordre au sieur de Heese gouverneur de Bruxelles & aux bourgeois de mettre les armes bas avant qu'il se rendît dans cette ville.

HENRI
III.
1577.

Aussitôt les Etats députèrent au Prince , pour le prier d'effacer de son esprit des soupçons , qui à leur avis étoient sans fondement , & de réparer par un prompt retour les malheurs que pouvoit causer son départ précipité & hors de saison , joint à l'entreprise qu'il avoit faite sur Charlemont & sur le château de Namur. Ils ajoûtoient : Qu'ils l'attendoient incessamment à Bruxelles , & qu'il y trouveroit toutes les sûretés qu'il pourroit souhaiter : Que les troupes lui prêteroiert le serment de fidélité : Qu'on augmenteroit la garde de trois cens hommes de pied ; enfin qu'ils feroient informer des complices de la conjuration formée contre sa personne , & qu'ils auroient soin qu'on fît un châtement exemplaire & rigoureux de ceux qui se trouveroient coupables d'un si noir attentat. Ils finissoient en suppliant le Prince de vouloir bien penser aux moyens de payer les Allemans , & de faire sortir les troupes étrangères des Païs-bas.

Lorsque ces députés arrivèrent à Namur , D. Juan qui se croyoit déjà maître d'Anvers , où Corneille d'Eynden avoit ordre de marcher , les reçut fort mal. Il se moqua des propositions qu'ils venoient lui faire , & leur dit en badinant : Qu'ils n'auroient bientôt plus besoin de messagers : Qu'il iroit lui-même en personne traiter avec eux ; & qu'il auroit enfin dans le Brabant où pouvoir se retirer en sûreté. Par malheur pour lui on prévint fort à propos ses desseins. Les Allemans étoient en marche pour se rendre à Anvers , lorsque

Guerre dans
les Païs-bas.

HENRI
III.
 1577. Champigny chargea de Vers son parent, de sortir contr'eux avec quelques troupes, de les prendre à son avantage, & de les tailler en pièces sans autre formalité. Ces ordres furent exécutés ponctuellement; & ce fut là le premier acte d'hostilité que les Etats firent contre le Prince. En même tems ils envoyèrent le baron de Liekercke à Anvers, pour contenir tout le monde dans le devoir. Il eut ordre aussi de traiter avec Pontus de Noyelle sieur de Bours, qui commandoit une des quatre compagnies qu'on avoit fait entrer dans la citadelle, & qui favorisoit sous main le parti des Etats, afin qu'il leur remît sans bruit cette place.

Le sieur de Trelon commandoit dans le château d'Anvers, dans l'absence du prince de Chimay. Comme il vouloit obliger la garnison de prêter serment de fidélité à D. Juan, de Bours s'y opposa; mais dans la crainte que le Commandant ne se joignît aux Allemans qui étoient dans la ville, & par là ne se rendît malgré lui maître de la place, il crut devoir le prévenir. Dans cette vûë il commença par mettre dans son parti les capitaines Guillaume Ronck & Paul Toucher. Ensuite le premier jour d'Août sur le soir, sous prétexte que tout le monde étoit en armes dans la ville, il fait prendre lui-même les armes à toute la garnison, déclare l'ordre qu'il avoit reçu des Etats, & propose de leur prêter serment de fidélité. La compagnie de Toucher parut balancer d'abord; mais celle de Ronck s'étant jointe à lui, il marche contre la compagnie de Trelon, qui ce jour-là étoit de garde; & sur ce qu'elle fit mine de vouloir se mettre en défense, il l'attaque & la met en fuite, après lui avoir tué vingt hommes & en avoir blessé un très-grand nombre, fait Trelon lui-même prisonnier, & se rend maître de la place, après en avoir chassé les troupes qui lui étoient suspectes.

Cependant au bruit des trompettes qui se faisoit entendre de la citadelle, le baron de Fronsberg & le colonel Focker passèrent toute la nuit sous les armes dans la ville, & dès le grand matin ils marchèrent en bataille vers Meer-Brugghe.* Ils ne se crurent pas même encore là en sûreté. Ainsi ils abandonnèrent ce poste, plièrent bagage, passèrent dans la ville neuve, levèrent les ponts, & se fortifièrent avec les meubles & tout ce qu'ils purent enlever des maisons voisines, dont ils

* Ou pont de Meer.

se firent une espèce de retranchement. D'un autre côté le baron de Liekercke employoit les prières & les menaces pour engager les Allemans à se retirer ; il fit même marcher contr'eux ; il offrit de leur payer une montre de trois mois , & de leur donner outre cela pour dix mille florins d'étoffes : mais tous ses efforts étoient inutiles. Les Allemans s'obstinoient à rester , & menaçoient même de se porter aux dernières extrémités , si on ne leur donnoit une satisfaction entière. Cependant toute la ville étoit dans la plus grande défolation ; les bourgeois encore tout pleins du souvenir du dernier pillage , s'imaginoient voir déjà les garnisons de Breda , de Bolduc , de Berghe , attirées par l'appas du butin , accourir pour s'enrichir de leurs dépouilles : on disoit même déjà que le comte de Meghen & le sieur de Floyon venoient avec leurs régimens au secours des Allemans ; que d'un autre côté le comte d'Egmond & le sieur de Heese s'avançoient à la tête d'une armée pour soutenir les habitans. Déjà on s'imaginoit voir arriver les vaisseaux du prince d'Orange. Au milieu d'un concours si général de tant de troupes amies & ennemies , que pouvoit-on attendre autre chose que de voir cette ville si riche , mise encore une fois au pillage ?

Déjà on étoit prêt d'en venir aux mains ; déjà les Allemans se préparoient au combat , & les bourgeois marchoient contr'eux , ayant à leur tête le baron de Liekercke , lorsque par un effet de la divine Providence qu'on n'auroit osé espérer , on vit paroître quatre vaisseaux qui venoient au secours des Flamans , conduits par l'Amiral du prince d'Orange. A peine eurent-ils tiré quelques coups de canon , que la terreur se répandit parmi les Allemans. Moins occupés du soin de se battre que de celui de se sauver , ils sortirent en foule , & sans s'amuser à demander le payement de ce qui leur étoit dû , ils ne pensèrent qu'à mettre leurs vies à couvert par une fuite honteuse. Frontberg se retira à Breda , & Focker à Berghe. Ils ne se donnèrent pas même le tems d'emporter leur bagage ; & on y trouva ces lettres dont j'ai parlé , qui confirmoient l'intelligence que D. Juan avoit avec eux.

Après avoir ainsi délivré Anvers d'un nouveau pillage , on pensa d'abord à se rendre maître des places voisines. Champigny alla s'emparer du château de Woude, qui n'est pas éloigné

HENRI
III.

1577.

HENRI III.
1577.

de Bergopfom, qu'il alla investir ensuite. Focker s'y étoit renfermé avec deux compagnies qui étoient anciennement en garnison dans cette ville, & une troisième qu'il venoit d'amener d'Anvers. On convint que les Etats s'engageroient de payer dans un certain terme aux deux compagnies de la garnison ce qui pouvoit leur être dû; que pour ce qui étoit de la troisième qui avoit accompagné Focker au pillage d'Anvers, on lui accorderoit la vie; mais à condition qu'elle fortiroit de la place le bâton à la main, & qu'elle livreroit son Commandant qui l'avoit débauchée. Champigny adoucit cependant ensuite la rigueur de ces conditions. Il crut que ce seroit une tache éternelle pour le nom Allemand, s'il les défarmoît, & il ne voulut pas leur faire cet affront; il se contenta seulement d'exiger d'eux un écrit par lequel ils attestoient qu'ils avoient été payés des services qu'ils avoient faits en Flandre. Pour Focker il fut mené prisonnier à Bruxelles. En même tems une autre compagnie de son régiment qui étoit en garnison dans Steemberghen, se rendit aussi. De là Champigny marcha vers Tolen, où commandoit un Espagnol nommé Montefdoca, avec une compagnie d'infanterie. Philippe comte de Hohenlo s'y rendit aussi avec les troupes du prince d'Orange, & rentra en possession en son nom de l'isle & des places voisines qui appartiennent presque toutes à la maison de Nassau. En même tems le duc d'Arschot, le marquis d'Havré son frère, le prince de Chimay, & le baron de Fromont, à qui D. Juan venoit d'enlever honteusement le château de Namur, abandonnèrent le parti de ce Prince, & vinrent se joindre aux Etats. Ils furent suivis de plusieurs autres Seigneurs, & même de quelques troupes qui avoient servi sous les fils du comte de Barlaymont. Les Etats leur donnèrent aussitôt de l'emploi, & ce renfort leur servit à fortifier Lire, où ils mirent garnison.

Sur ces entrefaites, il y eut une émeute à Lewarden. Matthieu Wibifina gouverneur de la citadelle y donna occasion, en voulant y faire entrer de nouvelles troupes. La garnison en vint aux mains avec ces nouveaux venus, qui avoient à leur tête Wibibo de Goutom; & les bourgeois appréhendant que ces troupes ne se servissent de cette occasion pour piller la ville, coururent aux armes, assiégèrent le Château, qui

se rendit le quatre d'Octobre, & le gardèrent jusqu'à l'arrivée du baron de Ville leur gouverneur.

Dès le vingt-trois d'Août les Etats avoient écrit à S. M. C. pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé depuis l'arrivée de D. Juan. Ils lui marquoient : Que c'étoit à ce Prince & à ses retardemens affectés qu'il falloit imputer le renouvellement de la guerre : Qu'au lieu de travailler comme il le devoit, à faire sortir les Allemans des Païs-bas, il les avoit engagés lui-même à y rester, & les avoit sollicités à se rendre maîtres d'Anvers, comme on l'avoit connu depuis par ses propres lettres qui avoient été interceptées : Que sous prétexte d'aller recevoir la reine Marguerite sur la frontière, il s'étoit emparé du château de Namur, & avoit replongé dans de nouveaux troubles la Flandre qui n'étoit pas encore bien tranquille : Que quoiqu'on eût doublé sa garde, il avoit pris le prétexte d'une conjuration imaginaire dont il n'avoit jamais nommé les complices, pour se tenir éloigné de Bruxelles : Que cependant il avoit fait entendre les choses à S. M. tout autrement qu'elles n'étoient ; premièrement par les lettres qu'on avoit arrêtées, dont ils lui envoioient copie, & ensuite par d'Escovedes qu'il avoit fait passer en Espagne pour d'autres raisons ; ce qu'ils attribuoient cependant plutôt à d'Escovedes qu'au Prince même : Qu'ils supplioient donc S. M. de ne pas prêter l'oreille aux rapports que d'Escovedes pourroit lui faire, de le punir au contraire comme un broüillon, & d'ordonner à D. Juan de se conformer en tout & sans détours, à la pacification de Gand, confirmée de nouveau tout récemment par les Etats & ratifiée par S. M. même, d'éloigner d'auprès de lui les Ministres factieux qui le conseil-loient, & de ménager les intérêts & les privilèges des Flamans ses sujets fidèles.

Aussitôt que D. Juan fut instruit de ces lettres, il vit avec douleur s'évanouir en un instant tous les projets qu'il avoit formés. Réduit par là à la dernière extrémité, & n'ayant pour armée que trois compagnies du régiment de Focker, & sept de quelques autres colonels, il commença à ne se pas croire trop en sûreté dans Namur, & à appréhender que les troupes du prince d'Orange ne vinssent l'y surprendre au moment qu'il s'y attendroit le moins. Cependant il renouïa la

HENRI

III.

1577.

HENRI
III.
1577.

négociation avec les députés des Etats. Il insistoit principalement sur les deux articles qui regardoient le rétablissement de la Religion, & l'obéissance due à S. M. C. C'étoient, disoit-il, les seuls qu'il fût obligé d'observer. Pour les autres, il prétendoit qu'il lui étoit libre de les interpréter, & qu'il pouvoit même en décider de sa propre autorité. Il demandoit encore qu'il lui fût permis de faire punir ceux qui scandalisoient la Religion : Qu'on chassât de Bruxelles Sainte-Aldegonde, de Theron, & les autres députés du prince d'Orange & des Etats confédérés, comme ennemis de Dieu & du Roi : Qu'on obligât le Prince & les confédérés d'exécuter le dernier traité : Que le prince d'Orange fît fermer les Temples & les écoles Protestantes établies à Harlem, à Schoonhoven, & dans les autres places rendues par la paix, & qu'il en retirât ses troupes : Qu'il cessât de fortifier de nouvelles places : Qu'il démolît les fortifications de Zevemberghes & autres lieux : Qu'il remît le château de Ningastellea avec les églises & monastères dans le même état où ils étoient avant la guerre : Qu'il retirât ses vaisseaux du port d'Amsterdam, & laissât jouir les habitans de cette ville de leur ancienne liberté : Que suivant les termes de la pacification, il rendît Nieuport ; & que s'il refusoit d'obéir, les Etats se joignissent au Prince pour le poursuivre conjointement comme un ennemi déclaré ; outre cela, que les Etats remissent à S. M. la citadelle d'Anvers, & qu'elle pût y nommer tel gouverneur qu'elle jugeroit à propos : Enfin qu'ils missent en liberté le sieur de Trelon & les autres prisonniers ; ajoutant, que s'ils vouloient souscrire à ces conditions, il étoit prêt de son côté d'exécuter de bonne foi tout ce qui le regarderoit.

Les Etats lui répondirent : Que pour ce qui étoit des deux premiers articles, ils y avoient pleinement satisfait ; qu'ils en prenoient à témoin l'Ambassadeur de l'Empereur & le Nonce du Pape, l'Evêque de Liege, les Hollandois même, qui s'en plaignoient encore actuellement : Qu'ils se soucioient peu que leur fidélité pût être mise en parallèle avec celle des Espagnols : Quand avoit-on appris qu'en Espagne on eût élevé des citadelles pour tenir les villes en bride ; qu'on y eût fait à sa fantaisie & sans le consentement des Etats, des réglemens contraires aux privilèges de la nation ; qu'on y eût introduit

introduit une domination nouvelle & étrangère sur les ruines de l'ancienne forme du gouvernement? Ou si on y avoit jamais formé de pareilles entreprises, où avoit-on lû que les Espagnols se fussent tenus en repos? Que pour ce qui étoit des Flamans, ils restoiēt & resteroiēt tranquilles tant qu'on les laisseroit jouir d'une paix solide, & qu'on n'attaqueroit ni leurs coûtumes, ni leurs libertés & privilèges: Que Sainte-Aldegonde & de Theron étoient revêtus d'un caractère public, qu'on ne pouvoit violer sans aller directement contre la pacification; que si cependant eux, ou ceux dont ils étoient députés, avoient offensé le Prince en quelque forte, ils étoient prêts d'en faire justice après avoir examiné l'affaire: Que pour ce qui regardoit la Religion, ils ne pouvoient pour lors en rien statuer, puisque la décision en avoit été renvoyée à une assemblée générale des Etats: Qu'au reste ils ne pouvoient lui dissimuler qu'ils voyoient bien que toutes ces plaintes ne tendoient qu'à mettre la discorde parmi eux; que c'étoit une suite des conseils d'Escovedes, qui dans la lettre qu'il écrivoit à S. M. en date du sept d'Avril, disoit, que la liberté de conscience étoit la pomme de discorde qui mettroit la division parmi les Flamans, & qui donneroit la facilité de les attaquer ainsi défunis, & de les détruire les uns par les autres; mais qu'enfin de quelque prétexte qu'on voulût se servir, les Espagnols avoient levé le masque, & qu'on ne doutoit plus que leurs desseins ne tendissent à la ruine totale des Pais-bas.

Enfin D. Juan, qui voyoit que toutes ces contestations n'aboutissoient à rien, fit aux Etats de nouvelles propositions, par où il crut pouvoir se les rendre plus favorables. Il déclara: Qu'il étoit prêt de fortir des Pais-bas, pourvu que S. M. C. nommât un Gouverneur à sa place, & que cependant on mît les armes bas de part & d'autre. Mais les Etats prirent ces propositions mêmes en mauvaise part. Ils s'imaginèrent que le Prince ne cherchoit qu'à gagner du tems pour faire venir des troupes d'Italie & d'Allemagne, & ils lui en firent à leur tour de beaucoup plus dures. Ils demandoient: Que le Prince éloignât tous ceux qui étoient suspects aux Etats: Qu'il leur restituât les villes & châteaux de Namur, de Charlemont, & de Marienbourg, (1) & qu'il les remit à ceux qui

HENRI
III.
1577.

(1) Villes du Pais-bas dans le pais d'entre Sambre & Meuse.

HENRI III.
1577. avoient été nommés par le traité pour les garder : Qu'il quitât aussi le duché de Luxembourg ; & qu'il engageât les Allemans à se retirer à des conditions raisonnables : Que les choses restassent sur ce pied-là jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur qui seroit nommé par S. M. Que si cependant il jugeoit nécessaire pour l'intérêt de la Flandre, de sortir plutôt des Pais-bas, comme il le leur avoit souvent offert, il remit le gouvernement entre les mains du conseil d'Etat, qui avoit l'approbation de S. M. & à qui tous les sujets ne demandoient pas mieux que de se soumettre par rapport aux deux premiers articles de sa demande. Ils le prioient outre cela de ne plus les fatiguer par ses écrits ; de laisser là des disputes inutiles, & d'exécuter une bonne fois ce qu'il proposoit ; lui déclarant que de leur côté ils étoient résolus de satisfaire à ce que l'union qu'ils avoient formée, exigeoit d'eux ; & de soulager les malheureux qu'il avoit opprimés. Le huit de Septembre ils écrivirent la même chose à S. M. C. qui affecta de ne leur répondre qu'au mois de Février suivant.

Cependant on travailloit de toutes parts à raser les châteaux & les places fortes. Le vingt-quatre d'Août de Bours qui avoit enlevé la citadelle d'Anvers à Trelon, la remit aux habitans. Il s'y fit un concours général ; les deux bastions avancés qui donnoient sur la ville, furent démolis, le fossé comblé, le terrain applani ; & on rendit les fortifications contiguës au mur de la ville. On fit la même chose à Gand le premier de Septembre, & ensuite à Mastricht, à Lille, à Valenciennes. On conserva seulement les citadelles de Tournai, & de Cambrai ; la première, parce que le gouverneur y faisoit sa demeure ; l'autre, parce qu'elle étoit ville Impériale, & servoit de frontière à la Flandre de ce côté-là. Charles de Gaure baron d'Inchy l'avoit enlevée au sieur de Likes, qui tenoit le parti des Espagnols ; & il y resta pour la garder au nom des États.

Sur ces entrefaites, l'Evêque de Liège, & le duc de Cleves voulurent ménager un accommodement, mais ils ne purent y réussir. Les États demandoient toujours avant tout, la restitution des villes & châteaux dont le Prince s'étoit emparé ; & celui-ci ne cessoit point d'insister sur les deux articles dont il avoit demandé d'abord l'exécution. Enfin on

députa Jean de Linden abbé de Sainte - Gertrude , le fleur de Champigny , & le conseiller Leonin , au prince d'Orange , pour le prier de se rendre aux Etats , afin de prendre de concert des arrangemens. D. Juan s'en plaignit amèrement par une lettre qu'il leur adressa le dernier de Septembre. Il leur reprocha qu'ils rejettoient toutes les voyes d'accommodement qu'on pouvoit leur proposer , & qu'ils ne cherchoient qu'à outrager S. M. C. en rasant toutes les places fortes de la province , & en appellant à eux le prince d'Orange qui étoit l'auteur de tous ces troubles. Ainsi il leur déclara que puisque les conseils les plus salutaires ne pouvoient rien sur des esprits aussi prévenus qu'ils l'étoient , il avoit résolu de quitter Namur & de se rendre à Luxembourg , où il attendroit les ordres de S. M. qu'il avoit informée de tout. En effet ce Prince sortit du château de Namur , après l'avoir pourvû de tout ce qui étoit nécessaire , & se retira à Luxembourg.

Aussitôt après les Etats envoyèrent une armée du côté de Namur : elle étoit commandée par Philippe comte de Laing , Général de l'infanterie ; Robert de Melun vicomte de Gand , Général de la cavalerie ; le fleur de Goignies , Maréchal de camp , & Valentin de Pardieu fleur de la Motte , Grand-maître de l'artillerie : & elle alla d'abord mettre le siège devant Waure en Brabant. Le prince d'Orange étoit d'avis & pressoit les Etats de lever trois mille Reîtres , avec lesquels , disoit-il , on empêcheroit le Prince de faire des levées , & on lui enleveroit d'abord Namur & Luxembourg. Mais ils jugèrent plus à propos de commencer par s'assurer des villes du Brabant , de Campen , de Ruremonde , & des autres places voisines.

Cependant les députés des Etats le prièrent , puisque les ennemis du repos public apportoient pour prétexte de leurs entreprises , que tous ses desseins ne tendoient qu'à faire changer de maître aux Flamans , & à abolir la Religion catholique dans les Païs-bas , de refuter lui-même leurs calomnies par sa conduite ; de faire voir à tout le monde que les Etats de Hollande & de Zélande n'avoient autre chose en vûe que l'exécution des articles de la pacification de Gand , & d'accorder l'exercice libre de la Religion catholique aux villes de ces provinces qui le demanderoient , comme il l'avoit permis

HENRI
III.
1577.

HENRI III.
1577.

dans les places qui venoient de lui être remises ; enfin qu'il fit connoître par un acte authentique , que ni lui , ni les confédérés n'attaquoient la Religion catholique , & que conformément aux articles de la pacification de Gand , ils ne permettroient jamais qu'on en introduisît aucune autre en Flandre. Ils le supplioient outre cela de travailler à faire évacuer les places de Bolduc & de Breda , qui étoient de la dernière conséquence ; & d'employer pour cela la négociation ou la force , selon que le besoin le requerreroit ; lui déclarant que si les garnisons Allemandes refusoient de traiter avec lui , il pourroit en charger le sieur de Champigny : & que si au contraire on étoit obligé d'employer contre elles la force ouverte, le comte de Hohenlo se conformeroit à ses ordres.

Le prince d'Orange répondit à cette députation par un écrit où il disoit : Que ce que les Etats demandoient de lui étoit de nature à ne lui pas permettre d'en décider de sa propre autorité ; qu'il ne souhaitoit rien davantage que l'exécution des articles de la pacification de Gand ; mais qu'elle regardoit également les Etats de Hollande & de Zelande , & qu'il promettoit d'en conférer avec eux à l'assemblée de Goude : Qu'à l'égard de l'acte que les Etats lui demandoient , & par lequel ils souhaitoient qu'il s'engageât authentiquement, lui & les provinces confédérées , à ne jamais souffrir qu'on attaqué la Religion catholique , ou qu'on en introduisît aucune autre dans les Pais-bas , il pouvoit dès-lors répondre , tant pour lui qu'au nom des confédérés , que conformément à la pacification de Gand , ils ne permettroient jamais qu'on fît aucune innovation qui pût préjudicier en rien à la tranquillité publique , & sur-tout à la Religion Catholique , Apostolique , & Romaine , ou en empêcher le libre exercice. Après cet éclaircissement où chacun se donna de part & d'autre beaucoup de marques d'affection réciproque , le Prince promit aux députés de se rendre à Bruxelles aussitôt que ses affaires le lui permettroient.

Quelque tems après , le comte de Hohenlo & le sieur de Champigny marchèrent de concert , suivant les intentions du prince d'Orange , contre Bolduc , une des villes des plus considérables de Brabant. Elle étoit défenduë par les troupes du comte d'Eberstein , qui firent aussitôt leur capitulation,

& rendirent la place le vingt-deux de Septembre. De là les deux généraux Flamans allèrent investir Breda. A leur approche, les Allemans qui étoient en garnison dans la place sous les ordres du comte de Fronsberg, & qui imputoient à leurs commandans le retardement de leurs payemens, comme les Etats vouloient le faire croire, se mutinèrent. Ils arrêtèrent Fronsberg & Kinseck, qu'ils chargèrent de fers, & leur firent passer la nuit dans la place, demandant qu'on en fît justice. Enfin ils traitèrent pour le payement de ce qui leur étoit dû, & livrèrent la ville aux Flamans avec Fronsberg & les autres Officiers qui avoient assisté au sac d'Anvers, afin qu'ils se vengeassent sur eux, comme ils l'avoient mérité. Cependant ils furent tous élargis dans la fuite, & les Etats les firent mettre en liberté.

Après cette expédition le prince d'Orange se rendit à Breda, qui appartenoit à sa maison. Il étoit accompagné de la princesse Charlotte de Bourbon son épouse : & de là, avec la permission des Etats confédérés, il passa à Anvers, où il fut reçu avec un applaudissement général. Ce fut là que les Etats lui députèrent les abbés de Villers & de Marolles de la part du Clergé ; & les sieurs de Frezin & de Capres, au nom de la Noblesse, pour le complimenter & le conduire à Bruxelles. Ce prince ne tarda pas à satisfaire leur impatience. Il s'embarqua sur ce fameux canal qui a coûté des sommes immenses, escorté d'un côté par les bourgeois d'Anvers, & de l'autre par ceux de Bruxelles, qui étoient sortis à sa rencontre ; & se rendit ainsi dans la capitale des Pays-bas, où il entra comme en triomphe le vingt-trois de Septembre. Il n'y resta que quelques jours, qui furent employés à conférer du gouvernement. Ensuite il retourna à Anvers, où du consentement unanime de tous les bourgeois, dont la plupart étoient Protestans, il fut proclamé le vingt-deux d'Octobre gouverneur de la ville, & par conséquent du Brabant.

Cette démarche excita la jalousie des autres Seigneurs. Il sembloit que le Prince vouloit par là se frayer un chemin au Gouvernement général des Pays-bas. Ainsi comme le duc d'Arfchot, qui venoit d'être fait gouverneur de Flandre, arriva à Gand sur ces entrefaites, accompagné d'une grande partie de la Noblesse Flamande, ils tinrent Conseil entr'eux,

HENRI
III.

1577.

Le prince
d'Orange dé-
claré gouver-
neur du Bra-
bant.

Arrivée de
l'Archiduc
Mathias en
Flandre.

HENRI III.
1577. L'ambition du prince d'Orange leur étoit suspecte ; & ils ne croyoient pas , s'il devenoit le maître , que la Religion catholique pût jamais être en sûreté. Pour parer ce coup , ils pensèrent à se donner un Gouverneur au défaut de D. Juan , qui fût disposé à se conformer en tout à la pacification de Gand , & en même tems en état de mettre la Religion à couvert des projets ambitieux du prince d'Orange. On jetta pour cela les yeux sur l'archiduc Mathias frère de l'Empereur. * Il y avoit déjà quelque tems qu'ils le faisoient solliciter sous main de passer en Flandre. Ce Prince se rendit enfin à leurs instances. Il sortit secrètement de Vienne la nuit du deux (1) d'Octobre , avec peu de suite , accompagné de Maelstede , que les Flamans lui avoient député , sans avoir communiqué son dessein à l'Empereur , comme il le publia ensuite dans un écrit qu'il adressa à S. M. C. & se rendit en poste à Cologne , & de là à Lire.

* Rodolphe II.

Cette arrivée ne déranger pas peu le prince d'Orange & les Etats. Ils furent infiniment piqués qu'on eût député Maelstede à l'Archiduc sans les consulter , & que ce Prince fût passé en Flandre sans leur aveu. Mais le prince d'Orange dissimula cet affront avec sa prudence ordinaire. Il prévint toutes les suites fâcheuses que cette division pouvoit avoir ; & qu'il ne pouvoit y avoir d'union durable entre des gens qui pensoient si différemment au sujet de la Religion. Cependant comme il ne lui étoit pas possible de gagner tous ceux qui étoient dans le parti du duc d'Arschot , il en détacha du moins le comte de Lalaing & le vicomte de Gand , qui lui étant plus affectionnés , entrèrent dans ses intérêts , & lui servirent beaucoup à rendre inutiles tous les projets des autres. En effet sur ce qu'ils lui apprirent que le dessein du parti étoit de gagner l'Archiduc , qu'on y avoit résolu de faire venir ce Prince à Tenremonde , & de lui remettre toute l'autorité , à condition qu'il n'en laisseroit aucune au Prince d'Orange , & qu'il ne feroit part des affaires qu'aux Seigneurs ligués , il conseilla lui-même aux Etats de députer au Prince ,

(1) Si on consulte la date suivante , il ne paroît pas qu'il y ait d'erreur dans celle-ci. Cependant il semble par tout ce narré , que l'Archiduc ne vint en Flandre qu'après que le prince d'Orange fut déclaré Gouverneur du Brabant. Cela arriva le 22. d'Octobre , dit plus haut M. de Thou ; comment donc l'Archiduc arriva-t'il le 2 ?

& de l'inviter à venir prendre les rênes du gouvernement dans l'absence de D. Juan.

HENRI

III.

1577.

En même tems on fit entendre à Richove & à Jean d'Imbyse, qui étoient à la tête des bourgeois de Gand, que le duc d'Arſchot & son parti marchaient sur les traces d'Escovedes; que tous leurs desseins ne tendoient qu'à jeter la discorde entre les villes & la Noblesse, & de profiter de cette division pour exécuter ce que leur réunion ne pouvoit leur faire espérer en les attaquant séparément. Ces hommes brouillons, & qui ne cherchoient qu'à remüer, ne furent pas difficiles à persuader. Après un esclavage de plusieurs années, ils sembloient n'être rentrés en possession de leur ancienne liberté, que pour rentrer en droit de porter partout le trouble. Ainsi sur un bruit qui se répandit, que le duc d'Arſchot fatigué par quelques demandes importunes, avoit laissé échapper ces paroles dans la colere: » Qu'on sçauroit » bientôt mettre à la raison ces séditieux qui ne rebattoient » les oreilles que de leurs privilèges; « & qu'il avoit encore ajouté quelques mots qui sembloient regarder le prince d'Orange, l'alarme se mit aussitôt dans la ville, tous les bourgeois coururent aux armes, & le vingt-huit d'Octobre au milieu de la nuit, ils allèrent arrêter le duc d'Arſchot, qu'ils avoient reçu quelques jours auparavant avec tant d'applaudissement, le sieur de Rassinghem, François d'Hallewin sieur de Swevegem, de Mouqueron, & de Eecken, le grand Bailly de Gand, le Président de Flandre, & les Evêques d'Ipres & de Bruges.

Pour justifier cette conduite, les factieux publièrent le neuf de Novembre un Manifeste, où ils disoient: Qu'on avoit vû un écrit composé par le sieur de Champigny, & écrit de la main du sieur de Swevegem, par lequel on protestoit contre l'acte autentique des États de Brabant, confirmé par les États généraux, qui donnoit au prince d'Orange le gouvernement de la province, demandant qu'on lui ôtât absolument le maniement des affaires. Après avoir ainsi jetté la discorde entre la Flandre & le Brabant, ils ajoutoient: Que le parti avoit fait tout son possible pour faire entrer des troupes dans Gand, dans la vûe de traiter ensuite les bourgeois de cette ville comme des rebelles, de les molester, & de

leur ôter enfin leurs privilèges : Qu'il avoit résolu de même
 HENRI de déclarer la guerre au prince d'Orange ; & que dans ce
 III. dessein on avoit mandé à Douay de ne point se défaire des
 1577. deniers qui avoient été levés pour chasser les Espagnols des
 Païs-bas. Le prince d'Orange faisoit jouir toute cette ma-
 nœuvre. Cependant après avoir ainsi répandu la terreur
 dans le parti opposé, pour diminuer un peu l'odieux de cette
 entreprise, il obtint des Gantois la liberté du duc d'Arfchot,
 qui ne pouvoit lui nuire, tant qu'il ne seroit pas secondé.
 Pour ce qui est des autres, quoiqu'il voulût paroître s'être
 employé pour eux, ils restèrent toujourns prisonniers.

Ces mouvemens ouvrirent les yeux à l'Archiduc. Il re-
 connut qu'il n'y avoit que le prince d'Orange qui fût véri-
 tablement le maître dans les Païs-bas, & qu'il s'en falloit
 beaucoup que ceux qui l'avoient fait venir n'eussent autant
 d'autorité que lui sur l'esprit du peuple, qui fait presque
 toute la force de la Flandre. Ainsi quoique le sieur de la
 Motte le pressât vivement de se rendre à l'armée campée de-
 vant Waure, il ne céda point à ses instances. Devenu mieux
 instruit, il résolut de sortir du mauvais pas où on l'avoit en-
 gagé. Son inclination l'auroit porté à se joindre au duc d'Arf-
 chot & à son parti : mais il n'y avoit pas à s'en dédire. Il
 fallut enfin qu'il se déclarât pour le parti dominant ; & il se
 rendit l'onzième de Novembre à Anvers, où le prince d'O-
 range & les habitans lui firent une entrée magnifique. En-
 suite après l'avoir proclamé gouverneur des Païs-bas, en
 attendant que S. M. C. on eût autrement ordonné du con-
 sentement des Etats généraux, en vertu du pouvoir qu'il leur
 en avoit donné, ils ratifièrent de nouveau la pacification de
 Gand ; s'engagèrent réciproquement, tant Protestans, que
 Catholiques, à se soutenir mutuellement ; & jurèrent de ne
 jamais permettre qu'on vexât ou inquietât ni les uns, ni les
 autres, & qu'on fit la moindre brèche à leurs libertés & pri-
 vilèges. Cela se passa à Bruxelles le 10. de Décembre. Ce-
 pendant pour qu'il n'y eût pas à revenir, sept jours après, sur
 les instances du prince d'Orange, on déclara Dom Juan per-
 turbateur du repos public ; & on cita ceux qui tenoient son
 parti à comparoître dans la quinzaine, faute de quoi ils étoient
 regardés dès-lors comme proscrits, & ennemis de la patrie.

Après

Après avoir pris ces mesures, les Etats pensèrent à faire une députation à l'Empereur, & aux princes d'Allemagne : mais la plus célèbre fut celle qui étoit destinée pour l'Angleterre. On chargea de cette commission le marquis d'Harvè frère du duc d'Arſchot, & Adolfe de Meetkercke. Elifabeth leur fit toute sorte d'honneurs ; & ils passèrent un traité avec elle, par lequel on convint : Que S. M. permettroit aux Flamans d'emprunter à Londres cent mille livres sterlins, à condition qu'ils s'engageroient de rembourser cette somme au bout d'un an ; & que la Reine nommeroit elle-même telles villes de Flandre qu'elle voudroit pour servir de caution : Que S. M. leur fourniroit mille chevaux & cinq mille hommes de pied, à condition qu'ils seroient entretenus aux frais des Etats, qui seroient tenir à Londres l'argent nécessaire pour cela au bout de trois mois, à compter du jour de l'embarquement ; & qu'après la guerre finie ils seroient obligés de les faire repasser en Angleterre à leurs dépens : Que le Général qui seroit nommé pour les commander auroit séance dans l'assemblée des Etats ; & qu'on ne prendroit aucune résolution concernant la paix, ou la guerre, sans le consulter : Que les Flamans ne pourroient contracter aucune alliance que du consentement de S. M. qui auroit la liberté d'y entrer, si elle le jugeoit à propos : Qu'au cas que S. M. mît une flotte en mer, ils seroient obligés de lui fournir onze vaisseaux bien montés, armés & équipés, dont le moindre ne seroit pas au-dessous de quarante tonneaux : Que ces vaisseaux obéiroient à l'amiral Anglois, & qu'ils seroient entretenus aux dépens de S. M. Enfin qu'ils ne donneroient point retraite aux rebelles d'Angleterre ; & que s'ils traitoient avec la cour d'Espagne, ils seroient en sorte que sa Majesté fût la maîtresse de faire confirmer ces articles en entier, ou du moins en partie.

Elifabeth ne douta pas que ce traité ne fût fort critiqué. Elle prévint d'abord qu'il alloit lui attirer toutes les Puissances étrangères, qui ne manqueroient pas de l'accuser de donner aux autres Souverains un exemple bien dangereux, en favorisant des rebelles, & fomentant la révolte chez les Princes ses voisins. Ainsi pour prévenir les mauvaises suites qu'il pouvoit avoir, elle donna ordre à Thomas Wilchesy, dont

HENRI
III.

1577.

elle connoissoit la prudence, de partir sur le champ pour
 HENRI l'Espagne. Il étoit chargé de justifier auprès de Philippe la
 III. conduite de la Reine, en lui représentant qu'Elisabeth n'a-
 1577. voit pris ce parti qu'à la dernière extrémité, & même pour
 ménager les intérêts de S. M. C. Qu'en effet elle l'avoit
 souvent averti, lui & ses Ministres, le duc d'Albe en particu-
 lier, d'avoir plus de douceur pour les Flamans; de ne pas
 réduire au désespoir des hommes libres, & de ne les point
 mettre dans la nécessité de manquer à leur devoir: Que dans
 le fond ils estimoient leur liberté plus que leur propre vie;
 que c'étoit un bien précieux, l'objet des vœux de tous les
 mortels; mais que sur-tout elle étoit souhaitable en matière
 de Religion, puisque la foi ne s'insinüe point par la force, &
 qu'il n'y a point de joug plus insupportable, que celui qu'on
 veut imposer aux consciences: Que cependant elle avoit mis
 tout en usage auprès du prince d'Orange & des autres Ré-
 formés de Flandre pour les engager à mettre les armes bas,
 à chercher la paix, & à rendre à S. M. l'obéissance qui lui
 étoit dûë: Qu'elle ne disconvenoit point de les avoir assistés
 d'argent & de soldats; qu'on lui en faisoit un crime; que ce-
 pendant elle n'avoit point alors en vûë de favoriser la révol-
 te; que tout son but avoit été de leur donner le tems, à lui,
 & à ses Ministres, de connoître leurs véritables intérêts,
 de se relâcher de leur première sévérité, de prendre enfin
 les voyes qu'elle propoisoit pour appaiser ces troubles, &
 qui étoient bien différentes de celles qu'on employoit; &
 d'empêcher cependant que le désespoir ne fit prendre aux
 Flamans des résolutions, qui ne pouvoient manquer de leur
 être funestes, aussi-bien qu'à leurs voisins, qui étoient d'aller
 se jeter entre les bras de quelque Prince étranger: Qu'après
 avoir plusieurs fois averti S. M. des desseins qu'ils formoient
 pour cela, elle avoit jugé que son devoir & sa propre sûreté
 exigeoient qu'elle arrêât sur le bord du précipice des gens
 que le désespoir y alloit plonger; qu'elle s'étoit cruë obligée
 par l'ancienne alliance qui étoit entre les maisons d'Angle-
 terre & de Bourgogne, d'appuyer ces peuples de son auto-
 rité, & de veiller à leur conservation, puisque ceux qui y
 étoient le plus intéressés s'en mettoient si peu en peine. L'Amba-
 assadeur étoit chargé d'ajouter pour justifier la Reine sa

maîtresse : Que lorsqu'elle avoit appris , il y avoit quelque tems , par le vicomte de Gand que D. Juan lui avoit envoyé , que le prince d'Orange refusoit de s'en tenir à l'accommodement qu'elle avoit procuré elle-même , & qu'il n'en remplissoit pas les conditions de bonne foi , elle lui en avoit aussitôt fait ses plaintes par ses lettres & par ses Ambassadeurs , & les avoit menacés , lui , & les Etats , de toute son autorité Royale : Mais que les mêmes motifs qui l'avoient engagée à traiter secrètement avec les Flamans , se trouvant aujourd'hui joints aux nouvelles raisons que la malignité des Ministres de Philippe venoit d'occasionner , elle n'avoit pû se dispenser de renouveler publiquement l'alliance , qu'elle avoit déjà contractée avec eux : Qu'on avoit en effet intercepté des lettres de Dom Juan , & de ceux qui l'approchoient , qui faisoient foi des sourdes pratiques par lesquelles les Espagnols de concert avec la reine d'Ecosse , cherchoient à troubler ses Etats , comme si leur dessein étoit non-seulement d'ancantir la Flandre , en foulant aux pieds ses usages & ses libertés , mais d'envelopper encore l'Angleterre dans sa ruine : Que quelque mécontentement qu'elle dût avoir d'une conduite qui répondoit si peu aux soins qu'elle avoit pris ; cependant son devoir , le voisinage de leurs Etats , l'ancienne alliance qui étoit entre leurs maisons , l'obligeoient encore de prier S. M. d'empêcher les Flamans , qu'elle seule avoit retenus jusqu'alors , de secouer absolument le joug de l'obéissance ; de leur rendre ses bonnes grâces , en leur accordant le pardon de tout le passé ; de confirmer leurs libertés , immunités , & privilèges ; d'avoir soin que ceux qui les gouverneroient dans la suite , se conformassent en tout au dernier accommodement ; enfin de rappeler Dom Juan des Pais-bas , puisque pour plusieurs raisons il étoit devenu suspect , non-seulement aux Flamans , mais aux Puissances voisines qui leur étoient alliées ; & de choisir quelqu'un qui ne fût pas d'un rang inférieur au sien , pour le remplacer : Que s'il vouloit exécuter ce qu'elle lui proposoit , elle ne doutoit pas quelque grands que fussent les troubles de Flandre , qu'on ne pût les appaiser , & faire rentrer ces peuples dans le devoir : Qu'on étoit en effet redevable à sa prudence & à son désintéressement de ce que les Flamans n'avoient point encore secoué le joug de

HENRI
III.
1577.

HENRI III.
1577. leur Souverain , & n'étoient point allé chercher un nouveau maître parmi les Puissances étrangères ; mais que si les conseils salutaires qu'elle lui donnoit , ne pouvoient changer sa première résolution , & qu'il fût toujours disposé à employer la violence , elle lui déclaroit que de son côté conformément au traité qu'elle venoit de renouveler , elle assisteroit les Flamans , & prendroit d'ailleurs ses mesures.

Philippe eut beaucoup de peine à digérer un pareil compliment de la part d'une Princesse dont les Etats étoient si voisins des siens : mais il sçavoit qu'elle avoit dans le fond lieu de se plaindre ; & l'Angleterre pouvoit d'ailleurs beaucoup contribuer par son voisinage aux troubles , ou à la tranquillité de la Flandre. Ainsi il dévora son chagrin , & manda à Elisabeth : Qu'il la prioit de continuer dans les bonnes dispositions où elle étoit pour la paix ; de ne point prêter l'oreille aux faux rapports qu'on lui avoit faits ; & de ne pas se porter aisément à rien croire au désavantage d'un Prince qui faisoit profession d'être son ami : Qu'au reste il alloit dans peu renvoyer en Flandre le baron de Selles , que les Etats lui avoient député ; & que les ordres dont il seroit chargé , prouveroient aux Flamans & aux Princes voisins l'envie qu'il avoit de leur faire plaisir. Mais ces événemens ne regardent que l'année suivante. Ainsi Elisabeth devenuë comme l'arbitre de la France , de l'Espagne & de la Flandre , pouvoit à juste titre s'attribuer cette devise de son pere : (La victoire est pour celui que je favorise.) En effet il comparoit l'Europe à une balance , dont la France & l'Espagne font comme les deux plats , à qui l'Angleterre sert de point d'appui.

L'Archiduc
reconnu gou-
verneur gé-
néral des
Païs-bas.

Cependant les Etats députèrent les abbés de Marolles & de Sainte Gertrude , le duc d'Arſchot , & Charle de Grève sieur de Tresin , à l'Archiduc Mathias qui étoit à Anvers , pour le supplier de se charger du gouvernement des Païs-bas à certaines conditions. Car ils voyoient bien qu'au milieu des troubles & des divisions dont ils étoient agités , il n'y avoit qu'une autorité aussi respectable que celle-là , qui pût contenir les peuples & réunir les esprits. Or ils jugeoient que personne ne leur convenoit mieux pour cela que l'Archiduc. En effet comme ce Prince n'étoit venu en Flandre qu'à la prière des Seigneurs Catholiques , ils ne pouvoient pas

s'imaginer que cette intrigue eût été conduite à l'insçu de l'Empereur & de S. M. C. Mais quand même Philippe n'en auroit point été informé, ils ne doutoient pas que la nécessité ne le forçât d'y consentir, puisque d'ailleurs l'Archiduc étoit son parent, & fort attaché à la religion Catholique. Outre cela ils étoient persuadés qu'ils ruineroient par-là tous les projets de Dom Juan, qui se verroit aussitôt abandonné par la plus grande partie de ceux qui suivoient encore son parti. Pour l'Archiduc il n'étoit pas probable, qu'il voulût s'exposer à la colére de l'Empereur & de toute sa maison, en faisant aucune entreprise avant que d'avoir le consentement exprès de S. M. C. Enfin ils donnoient par-là à leur maître une preuve sensible de leur fidélité, en fermant l'oreille aux propositions du roi de France & du duc d'Anjou. Pour ce qui est d'Elisabeth, à qui tout commerce avec la France étoit suspect, ils comptoient bien que ce choix lui feroit plaisir.

Il ne s'agissoit plus après cela que de contenter le peuple, qui forme un parti puissant dans cet Etat. Il étoit généralement affectionné au prince d'Orange, qu'il regardoit comme le Restaurateur de sa liberté; & la plus grande partie suivoit la doctrine des Protestans. Ainsi pour lui donner quelque satisfaction, ils firent le prince d'Orange lieutenant du gouvernement. L'Archiduc & lui jurèrent en même tems l'observation de certains articles, qui mettoient des bornes bien étroites au pouvoir du Prince; en sorte qu'on peut dire qu'ils ne lui donnoient que le nom de Gouverneur, & s'en réservoient toute l'autorité. Mais dans la suite le prince d'Orange, un des plus habiles hommes qu'il y ait eu dans l'art de manier les esprits, soutenu d'ailleurs par la faveur du peuple, sçut bien se l'approprier; & il en disposa avec toute l'adresse que l'on peut imaginer.

Dès le 23. de Novembre quelques Bourgeois d'Amsterdam qui favorisoient le parti du prince d'Orange, y avoient introduit le colonel Helling avec trois enseignes de gens de pied. Car du reste cette ville avoit tenu dès le commencement pour les Espagnols, qui y avoient un libre passage; & elle avoit toujours refusé de reconnoître le prince d'Orange pour gouverneur de la Hollande. Ainsi à l'arrivée de ces troupes les habitans furent consternés: pour éviter le pillage

HENRI III.
1577.
de leur ville ils se dispoſoient déjà à ſe ſoumettre au Prince ,
lorsqu'un capitaine de la Bourgeoiſie les délivra habilement
de ce ſoin. Il propoſa à Helling d'aller à l'Hôtel de ville pour
voir ſ'il n'y auroit point quelque voye d'accommodement.
Le Colonel n'aimoit pas le ſang ; & il eût l'imprudence d'ac-
cepter la propoſition. Il ne fit donc aucun acte d'hoſtilité ;
& il marchoit pour ſe rendre à l'aſſemblée , lorsqu'il fut in-
veſti & maſſacré. Après ſa mort ſes troupes firent peu de ré-
ſiſtance : ſe voyant ſans chef , elles ſe débandèrent & prirent
la fuite.

Il y avoit eu auſſi déjà quelques mouvemens à Groningue.
Le premier de Novembre les Bourgeois de cette ville avoient
arrêté quelques Eccleſiaſtiques & quelques Gentilshommes
des environs, ſous prétexte qu'ils étoient ſoupçonnés de favo-
riſer ceux des Ommelandes qui étoient en différend avec ceux
de Groningue ; & ils les avoient mis en priſon. Auſſitôt le prince
d'Orange dépêcha de ce côté-là Sainte-Aldegonde & le doc-
teur Sille pour appaiſer ces commencemens de ſédition. Mais
ils ne purent rien obtenir de ces mutins ; & ce ne fut qu'en
gagnant leurs gardes , que les priſonniers recouvrèrent leur
liberté.

Affaires
d'Angleterre.

Depuis ce tems-là Elifabéth défefpéra de rien gagner ſur
l'eſprit de Philippe , qui étoit trop prévenu , & qui n'agiſſoit
plus que de concert avec le Pape. Au reſte comme elle voyoit
que les ennemis de ſa Religion faiſoient éclater tous les
jours quelque nouvelle conjuration contre ſa perſonne , au
lieu que juſque-là elle avoit touſjours traité les Catholiques
avec aſſez de douceur , & n'avoit guères fait publier , que
pour la forme , les loix ſévères établies contr'eux en Angle-
terre , depuis l'excommunication fulminée par Pie V. elle
changea de conduite , & ſe vit obligée de les renouveler : en
effet il lui revenoit de toutes parts , que les Guiſes ménage-
oient le mariage de la reine Marie avec Dom Juan d'Au-
triche , même à l'inſçu de la cour d'Eſpagne ; que les conju-
rés avoient réſolu de ſe ſaiſir d'abord de l'iſle de Man dans
la mer d'Irlande , & à l'Occident de l'Ecoſſe , où il y avoit bien
des gens affectionnés à cette Princeſſe & à la religion Catho-
lique ; & que de là ils devoient faire une deſcente en Angle-
terre par les comtés de Cumberland, de Lancaſtre, de Cheſter

& de Nortwal, & lever dans tout le royaume l'étendard de la révolte. Ainsi au lieu qu'auparavant par la tolérance des Magistrats, qui sçavoient que la Reine n'aimoit pas à gêner les consciences, les Catholiques étoient en possession de célébrer impunément les divins mystères dans leurs maisons, on commença à les inquiéter. Le premier qui fut arrêté, fut un prêtre nommé Cuthbert Main. Convaincu d'avoir trempé dans quelques complots féditieux, il fut condamné à mort & exécuté à Saint Etienne de Cornouaille. On fit grace de la vie à un pauvre Gentilhomme nommé Trugion, qui demuroit avec lui; & il fut condamné seulement à une prison perpétuelle.

Il y eut encore cette année quelques mouvemens en Irlande. Sous la reine Marie les O-conores & les O-mores avoient mérité par leurs brigandages que le comte de Suffex confiscât leurs biens. Comme donc ils n'avoient pas un pouce de terre où se retirer, ils se mirent en campagne, commandés par le jeune Rodrigue, dont le courage approchoit plus de la férocité que de la véritable valeur; & ils allèrent brûler la petite ville de Naase. De là ils attaquèrent Leighlin; mais ils furent repoussés avec perte par George Carew, qui commandoit dans cette place. Après cela ils eurent recours à la ruse. Ils firent demander une entrevûe à Henri Harringthon & à Cosbey; & sous ce prétexte ils les arrêtèrent. En vain le capitaine Harpol accourut à leur secours. Rodrigue s'éveilla au bruit qu'il fit en arrivant, & s'échappa à la faveur des ténèbres, après avoir poignardé ses prisonniers à la porte. Enfin comme il ne mettoit point de bornes à ses ravages, il tomba lui-même dans une embuscade, que lui avoit tendu le baron de la haute Offerie, & fut massacré par les Irlandois mêmes ses compatriotes, qui par-là délivrèrent le voisinage de la crainte de ses fureurs.

Voilà tout ce qui se passa cette année dans les Etats de la reine Elisabeth. Elle fut encore funeste à l'Angleterre par la mort de Thomas Smith. Né à Walden dans le comté d'Essex d'une famille assez honnête, il fit d'abord ses études aux dépens du Roi; car c'est une coûtume bien louïable qu'ont eue les Princes qui ont gouverné ce royaume, de fonder dans les Colléges de ces fortes de places, non - seulement en

HENRI
III.
1577.

Mort de
Smith.

HENRI III.
1577. Angleterre, mais même en Italie. Smith par son sçavoir & son habileté mérita que le duc de Sommerfét gouverneur d'Edouard VI. jettât les yeux sur lui pour remplir la seconde place de secrétaire d'Etat après Cecill. Dans la suite il fut fait Intendant du commerce de l'étain ; & on lui donna encore la direction des collèges de Carlille & d'Exceter , auxquels il avoit fait beaucoup de bien. Privé de tous ses emplois par la reine Marie , il y rentra sous Elisabeth , & s'acquitta avec honneur de plusieurs ambassades , dont nous avons parlé ailleurs. Ce fut lui qui conseilla à la Reine de mettre ordre aux affaires d'Irlande , où il fit même passer un fils naturel qu'il avoit , & qui périt dans cette expédition. Il aima les lettres & les gens de lettres ; & il rendit un service considérable au public par les réglemens excellens qu'il fit pour le maintien de la discipline dans les Colléges. Il composa aussi quelques ouvrages , entr'autres une histoire d'Angleterre qui est demeurée imparfaite , & un traité des monnoyes. On lui donna pour successeur Thomas Wilson qui ne lui survécut que de quatre ans.

Evenement
surprenant.

Il arriva aussi à Oxford un accident bien surprenant & bien tragique. Un Libraire qui avoit une langue empoisonnée ayant été présenté aux Juges , il sortit tout d'un coup , soit du corps même de cet homme , qui avoit pourri longtems dans les prisons , soit du lieu infect d'où on l'avoit tiré , une vapeur si empestée , que tous les assistans , & entr'autres ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens au nombre de trois cens en moururent , sans qu'il fût possible de trouver aucun remède à ce mal. Au reste il n'eut pas d'autres suites , & ne se répandit ni dans la ville , ni dans les fauxbourgs.

Voyage vers
le Nord.

Cette même année Martin Forbisher Anglois entreprit un voyage vers le Nord , dans le dessein de découvrir les Isles qui sont le plus au Couchant de notre continent. La Reine lui prêta pour cette entreprise un vaisseau de cent soixante tonneaux & deux petites barques ; & Forbisher après avoir pris congé de S. M. sortit du port de Harwicke le dernier de Mai , & mettant à la voile par un vent favorable , il arriva aux isles Orcades , où il s'arrêta pour faire de l'eau. De là il fit route depuis le 8. de Juin jusqu'au 4. Juillet , & pendant tout ce tems-là ils eurent des nuits si claires , que l'équipage pouvoit

pouvoit aisément lire, & faire tout ce qui ne se fait ordinairement qu'en plein jour. Après cela ils furent quatre jours entiers à lutter continuellement contre les vents du Nord, au bout desquels ils apperçurent vers l'isle de Fresland quelques terres toutes couvertes de neiges & de glaçons. Enfin le 16. de Juillet ils découvrirent ces mêmes terres auxquelles Forbisher avoit auparavant donné le nom d'isle de la Reine, & qui à ce qu'on croit sont jointes au continent de l'Amérique. Vis-à-vis & à l'opposite est une autre Isle, qu'on croit aussi jointe à l'Asie. Ces terres ne sont séparées que par un bras de mer, par où Forbisher espéroit trouver un passage, pour entrer dans la mer méridionale; aussi l'appelle-t'il encore aujourd'hui sur les cartes le détroit de Forbisher, au soixantième degré de longitude.

Là, ils eurent beaucoup à souffrir de la rigueur du froid, quoiqu'on fût au milieu de l'Eté. Cependant Forbisher prit une barque, & se sépara de sa flotte pour faire le tour des Isles, & chercher un endroit où il pût aborder commodément. Pendant qu'ils restèrent dans ce parage, ils apperçurent grand nombre de sapins flotans, que les vents ou les torrens avoient sans doute arrachés des côtes voisines & portés dans la mer. Ils virent aussi un poisson mort, de la gueule duquel sortoit une corne droite & creuse, d'une aulne & demi de longueur, un peu froissée ou cassée par le bout, qui dans la suite se trouva par l'expérience être un remède aussi souverain contre le poison que nos cornes de Licorne dont on fait tant de cas, & qu'on dit sortir du front d'un animal terrestre, que personne n'a jamais vû; à moins pourtant que nous ne voulions en croire Louïs Barthelemy de Boulogne, qui dans sa Relation assure avoir vû à la Mecque de semblables animaux. Je laisse à ceux qui sont curieux de pénétrer les secrets de la nature, le soin d'examiner plus exactement ces faits. Enfin Forbisher & ses gens prirent terre; mais quelque démonstration d'amitié qu'ils fissent aux habitans du pais, ils ne purent jamais lier aucun commerce avec ces barbares naturellement défiants. Pour les engager donc à s'approcher de la côte, Forbisher feignit de partir, & se tint quelque tems caché derrière un cap, d'où il vint ensuite les attaquer par derrière lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Aussitôt ils prirent tous la fuite vers les

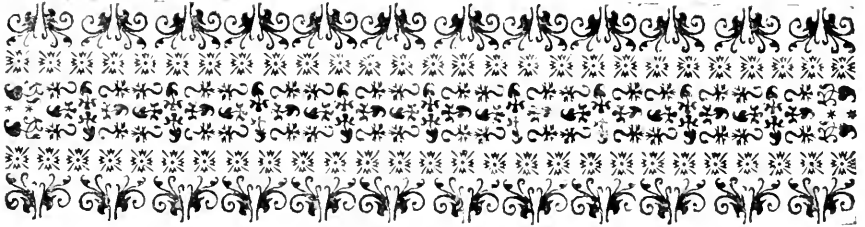
montagnes voisines. On ne put attraper qu'une femme, qui
 HENRI portoit un enfant entre ses bras, & qui par cette raison ne put
 III. suivre les Sauvages. Forbisher l'emmena avec lui en Angleterre.
 1577. Ensin après avoir employé le loisir qu'ils eurent depuis le
 premier de Septembre à visiter le país, ils en enlevèrent deux
 cens boisseaux d'une matière qu'ils crurent être de l'or brut &
 fortant de la mine, & ils se disposèrent au retour. Ils abor-
 dérent à Milford en Angleterre le 19. du même mois; & ils
 furent fort bien reçûs de S. M. Forbisher lui fit présent de
 la femme Sauvage; mais soit ennui, soit à cause du change-
 ment de nourriture elle ne vécut pas.

Dans toute cette contrée les hommes ont la taille haute, &
 tous les membres bien proportionnés, le teint basané & sem-
 blable à celui de nos païsans, lorsqu'ils ont été long-tems au
 Soleil. Ils portent les cheveux longs, qu'ils coupent seule-
 ment sur le haut du front avec un caillou, ou quelque autre
 instrument, qui leur tient lieu de couteau. Les femmes por-
 tent aussi les cheveux fort longs. Elles en font trois nœuds,
 dont deux sont attachés sur le front, & le troisième derrié-
 re la tête. Quelques-unes parmi elles se taillaient aussi le
 visage avec des rasoirs, & remplissent ces cicatrices de ver-
 millon, croyant se rendre par-là plus aimables. Leur nour-
 riture ordinaire est la chair des animaux, qu'ils dévorent
 toute cruë, ou bien ils la font bouillir avec du sang. Ils man-
 gent aussi quelquefois des herbes, pour s'exciter l'appetit.
 Ils les arrachent avec leurs ongles, & les avalent avec avi-
 dité, sans les nétoyer, sans huile ni vinaigre. Comme il n'y
 a point de sources dans le país, ils manquent quelquefois
 d'eau, & à la place ils sucent de la glace. Leurs chiens sont
 forts & de la grandeur d'un loup. Ils les accouplent & s'en
 servent à traîner les choses qui leur sont nécessaires: ils se
 servent contre les rigueurs de l'hiver, qui dure chez eux
 presque toute l'année, de peaux dont ils conservent le poil,
 & qu'ils font sécher, mais de maniere qu'elles sont toujourns
 moëlleuses, & s'appliquent fort bien sur le corps. Ils les
 cousent avec des nerfs, & s'en font des habits. Ils habitent
 dans des tentes, auxquelles des os de poisson d'une grandeur
 & d'une grosseur prodigieuse servent de colonnes, & qu'ils
 couvrent de peaux de baleine, ou d'autres animaux, pour se

mettre à couvert de la pluye. Ils aiment la chasse, où ils se servent de l'arc & de flèches, dont un os de poisson fort aigu fait la pointe; & avec cela ils tuent des lièvres, des loups, des ours & des cerfs, qui sont beaucoup plus grands que les nôtres. Ils vivent aussi de la pêche, & ils ont des barques très-bien construites, faites de peaux, que des cercles de bois placés en dedans de distance en distance tiennent en état, & où dix-sept personnes peuvent être à l'aise. Ils se servent aussi de petits canots portatifs, qui ne peuvent tenir qu'une personne, & qui ne ressemblent pas mal à la navette d'un Tisseran. Ce sont-là les seules armes & les seuls instrumens qu'ils ayent pour leur défense, & pour se donner les choses nécessaires à la vie.

Du reste on ne trouve parmi eux aucune apparence de culte religieux. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ils n'ont pas même la connoissance du vrai Dieu. Et certes ce seroit une entreprise bien digne du zèle des princes Chrétiens, au lieu d'équiper des flotes pour aller chercher des richesses, qui sont presque l'unique but de ces navigations longues & périlleuses auxquelles on s'expose aujourd'hui, d'envoyer dans ces païs barbares des Missionnaires habiles, pour annoncer la parole de Dieu à ces peuples, qui vivent encore dans les ténèbres de l'infidélité. Si le public en retiroit dans la suite quelque utilité pour le commerce qu'ils ouvreroient par-là dans ces contrées, ils regarderoient cet avantage comme un accessoire qu'ils mettroient à profit. Car il arriveroit de là, que Dieu, sans la grace duquel nous ne pouvons rien, béniroit ces expéditions; & avec ce secours, sans verser de sang, sans persécuter les naturels du païs, on formeroit dans ces climats des établissemens bien plus solides, & pour la Religion & pour l'Etat que ceux des Espagnols, qui après avoir pendant trente ans pour satisfaire leur avarice aveugle, fait dans les Indes une cruelle boucherie de leurs malheureux habitans, ont enfin par un juste effet de la vengeance divine, tourné leurs armes contr'eux-mêmes, pour se détruire mutuellement.

Fin du Livre soixante & quatrième.



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE SOIXANTE - CINQUIÈME.

HENRI
III.
1577.
Affaires d'Allemagne.

TANDIS que toute la Flandre étoit sous les armes, l'Allemagne ne se ressentoit point de ces mouvemens. Salentin comte d'Isembourg, évêque de Paderborn, & depuis élu archevêque de Cologne, avoit rendu de grands services au Chapitre de cette ville, en retirant de ses deniers des domaines considérables, plusieurs places & plusieurs châteaux qui lui appartenoient, & qui avoient été, ou engagés, ou absolument alienés par ses prédécesseurs. Il étoit le dernier qui restât de cette illustre maison, lorsqu'épris des charmes de Guillemine-Antoinette, fille de Jean prince de Ligne & comte d'Aremberghe, tué en Frise neuf ans auparavant, il se démit de ses bénéfices, & renonça à l'état Ecclésiastique pour l'épouser. Il eut pour successeur à l'évêché de Paderborn Henri de Saxe archevêque de Breme, & Evêque d'Osnabrug, qui fut élu à condition que tous les ans il passeroit trois mois à Pederborn, trois mois à Osnabrug, & le reste de l'année dans son diocèse de Breme. Pour l'archevêché de

Cologne, il fut donné à Gebhard Truchffes baron de Walbourg, fils de Guillaume, & neveu d'Othon cardinal d'Aufbourg, qui étoit mort à Rome quatre ans auparavant. Dans la fuite il se maria, & voulut malgré cela rester en possession de son Electorat, ce qui causa de grands troubles dans l'Empire.

HENRI
III.
1577.

Cependant l'opiniâtreté de ceux de Dantzic, qui en furent eux-mêmes la victime, avoit fait de la Prusse le théâtre de la guerre. Bernard Vapovius, en parlant de l'origine de cette ville, autrefois appelée Gedanum, dit que Visimir, un des descendans de Leck, qui régna le premier en Pologne, après avoir remporté sur mer une victoire mémorable sur Sivard roi de Dannemarck, ne retint des Etats de ce Prince vaincu que le Jutland & l'isle de Sconen, & qu'il lui laissa le reste, à condition qu'il le tiendroit de lui à foi & hommage; qu'il vendit deux Princesses, filles de Sivard, l'une aux Norvégiens, & l'autre aux Allemans, & qu'il retint le prince Jarmeric son fils en ôtage; qu'ensuite il bâtit deux villes; qu'il donna son nom à l'une, & l'appella Wismar; qu'il nomma l'autre Dantzic, en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée sur les Danois; & que cette ville, qui d'abord étoit peu considérable, & presque sans nom, s'étoit augmentée jusqu'à devenir le port le plus riche & le plus fréquenté, non seulement du Nord & de l'Occident, mais même de toute la terre.

Guerre en
Prusse.

D'autres rapportent que Valdemar I. qui régnoit en Danemarck du tems de l'empereur Frideric Barberousse, bâtit un château qu'il nomma Dantzic, dans le tems de la guerre qu'il eut à soutenir contre Sobislas Prince de cette partie de la Poméranie, qui est au-delà de l'Oder, afin d'avoir une retraite à l'embouchure de la Vistule, où sa flotte pût se mettre à couvert; qu'aussitôt que ce Prince fut éloigné, Sobislas s'en empara; que depuis on y joignit une petite ville; que Mestuin, arrière petit fils de Sobislas, étant mort sans enfans mâles, laissa par son testament l'une & l'autre avec cette partie de la Poméranie à Premislas duc de la haute Pologne vers l'an 1295. au préjudice de ses cousins princes de la Poméranie en deçà de l'Oder, qu'il déshérita, & que de-là par droit de succession elle étoit venue quelque tems après à Uladislas Loctic roi de Pologne.

HENRI
III.
1577.

Les annales de Pologne semblent au reste confirmer ce rapport. Uladiflas, disent-elles, dans les guerres qu'il eut à soutenir, confia la garde de ce poste aux Chevaliers de l'ordre Teutonique, appelés Porte-Croix, ou Chevaliers de la Vierge Marie, *Mariani*, qui s'en chargèrent à certaines conditions. Mais dans la suite il ne fut pas possible de le retirer de leurs mains. Ils s'emparèrent même à force ouverte de toutes les autres places situées sur la Vistule. Cependant comme la situation de celle-ci ne leur parut pas commode, ils bâtirent un nouveau Dantzic dans un terrain plus avantageux au confluent de deux rivières, le Rhodawn, & le Motlaw, qui arrose la ville au Levant, & qui toutes deux vont se décharger dans la Vistule à un mille de son embouchure; & ils fortifièrent leur nouvelle ville d'un château élevé sur les bords du Motlaw au Nord de la place. C'est ce nouveau Dantzic, qui dans l'espace de cent cinquante ans est parvenu à ce point de grandeur où nous le voyons aujourd'hui. Dans la suite les habitans de cette ville fécoüèrent le joug des Chevaliers pour se donner à Casimir roi de Pologne vers l'an 1454. & par une guerre continuelle de quatorze ans, qu'ils soutinrent presque seuls à leurs frais contre cet ordre puissant, ils assurèrent à cette Couronne la possession de la Prusse voisine qui lui avoit été donnée.

Dantzic se révolte contre le roi de Pologne.

Cependant comme les inclinations changent, après s'être lassés de la domination des Chevaliers Teutoniques, ils commencèrent aussi à se repentir dans la suite d'avoir souhaité avec tant d'ardeur de se voir gouvernés par les Polonois. La Noblesse de ce royaume étoit partagée sur l'élection d'un nouveau Roi. Les uns favorisoient l'empereur Maximilien; les autres tenoient pour Etienne Battory prince de Transilvanie. Ceux de Dantzic crurent cette occasion favorable pour changer de maître. Ils se joignirent au parti de l'Empereur, dans l'espérance que si Maximilien étoit élu, comme il étoit Allemand, il les réuniroit à l'Empire, dont ils avoient été démembrés; par malheur l'événement trompa leur attente. Bathory se voyant élu vint réunir tous les suffrages par sa diligence à se rendre en Pologne. Il profita des longueurs de l'Empereur pour se mettre en possession du trône; & la mort de Maximilien, qui arriva peu de tems après, en

confirmant son élection , déconcerta tous les projets de ceux de Dantzic. Mais ce revers ne changea rien à leurs dispositions. Ainsilorsqu'Etienné voulut exiger d'eux le serment de fidélité , comme feudataires de la couronne de Pologne , ils ne cherchèrent que des prétextes pour s'en dispenser. Ils demandèrent : Que le nouveau Roi commençât avant toutes choses par promettre de ne les point inquiéter , sur ce qu'ils avoient reconnu l'Empereur après son élection : Qu'il jurât de confirmer leurs droits , immunités , & privilèges : Qu'il s'engageât à ne les point troubler dans la possession où ils étoient de suivre la Confession d'Ausbourg , à réformer les abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement contre leurs anciens usages & privilèges , & à les décharger du paiement de la moitié des droits d'entrée , qu'ils prétendoient n'avoir accordée au roi Sigismond Auguste que pour lui personnellement.

Le Roi répondit à ces propositions : Que conformément au serment qu'il avoit déjà prêté solennellement à Cracovie , il étoit disposé à confirmer leurs privilèges : Qu'on avoit déjà réglé ce qui les regardoit en particulier au sujet de la liberté qu'ils demandoient de suivre la Confession d'Ausbourg : Que pour ce qui étoit des plaintes qu'ils avoient à faire , on en avoit renvoyé la connoissance à la Diète. Cependant il songea à se mettre en état d'exiger d'eux incessamment l'hommage qu'ils lui devoient pour que l'affaire traînât moins en longueur : cinq mois après son couronnement ce Prince se rendit Mariembourg accompagné du Senat de Pologne. De là il députa aux bourgeois de Dantzic Cossobucie Secrétaire , & André Sborowski Maréchal de la Cour , pour les citer à l'amiable à comparoître devant lui. Mais au lieu d'obéir ils levèrent le masque , & ne firent plus mystère de leurs dispositions. Ils établirent des gardes réglées dans leur ville , comme si l'ennemi eût été à leurs portes ; ils mirent garnison dans le château de Grebin , & remplirent l'Allemagne d'écrits injurieux à la personne du Roi , imprimés chez Jacque Rothen.

Cette conduite piqua ce Prince. Il commença par s'emparer le 26. de Septembre du château de Grebin ; & porta le ravage dans tous les environs de Dantzic , pillant les bourgs & les villages qui faisoient le domaine de cette ville. Les habitans,

HENRI
III.

1577.

HENRI III.
1577. qui ne croioient pas mériter un pareil traitement voulurent avoir leur revanche. Ils firent une sortie, dans laquelle ils pillèrent, ou brûlèrent plusieurs villages & un monastère, qui appartenoient à l'évêque de Wladislaw, avec le monastère d'Oliva, célèbre par la sépulture des Princes de Pomeranie, de peur que les ennemis n'en tirassent avantage pour faire le siège de leur ville. Ils maltraitèrent même les moines, & ils en tuèrent quelques-uns. Après cet exploit ils députèrent au Roi les huit chefs de la bourgeoisie, qui furent suivis de Constantin Ferber, & de George de Rosemberg, deux des principaux d'entr'eux, pour lui proposer des voyes d'accommodemens. Enfin après bien des allées & venues, l'affaire ayant été renvoyée à la prochaine assemblée de Thorn, ceux de Dantzic déclarèrent qu'ils ne se reconnoissoient feudataires que des rois de Pologne, & qu'ils prétendoient être indépendans de la Diette.

D'un autre côté le Roi leur adressa de Bidgostia, où il étoit alors, un projet d'accommodement, par lequel il demandoit : Qu'ils lui payassent deux cens mille florins à certains termes ; qu'ils lui fournissent quatre pièces d'artillerie avec tout leur attirail ; qu'ils augmentassent l'emplacement destiné à élever dans leur ville un palais pour S.M. & les autres bâtimens de sa dépendance : Qu'ils remissent à la Diette la décision de leurs plaintes au sujet du demi droit d'entrée, & des abus introduits dans le gouvernement : Qu'ils congédiaissent leurs troupes ; enfin qu'ils comparussent devant S. M. pour la supplier de leur accorder le pardon du passé, & lui prêter serment à la manière accoutumée. Ce Prince joignit à ces articles signés de sa propre main, une promesse de leur accorder la liberté, qu'ils souhaitoient, de suivre la confession d'Ausbourg ; il leur promit aussi de confirmer leurs privilèges ; & il leur donna tout le mois de Janvier de cette année pour y répondre & y satisfaire. Rosemberg fut chargé de communiquer ce projet à ses compatriotes. Mais soit qu'ils comptassent sur les secours de l'Allemagne ; soit que la tranquillité dont ils jouissoient depuis long-tems, & l'état florissant où ils se voyoient les rendit insolens, ils refusèrent de se soumettre à ces conditions ; pour tirer la négociation en longueur, ils firent de nouvelles propositions, & s'opposèrent aux intentions du Roi avec la dernière opiniâreté.

Ce Prince outré de ce procédé ne garda plus de ménagemens. Sur le champ il fit arrêter Ferber & de Rosemberg, qu'il avoit retenus jusqu'alors auprès de lui. En même-tems il déclara ceux de Dantzic criminels de leze-Majesté, ordonnant de leur courir sus par terre & par mer, & les proscrivant comme traîtres & rebelles au Roi & à l'Etat; & il nomma Jean Zborowski un des membres du Senat pour leur faire la guerre. Ce Seigneur étoit allé d'abord camper sous les murs de Derfaw. Comme dans ces commencemens son armée étoit encore assez peu nombreuse, sa foiblesse inspira de la confiance aux rebelles. Quoi que pût leur représenter Jean de Collen, commandant des troupes étrangères, que l'électeur de Saxe leur avoit envoyé, & qui s'étoit autrefois beaucoup distingué dans la guerre de Magdebourg, ils sortirent de leur ville le propre jour de Pâques, résolus d'attaquer le camp du Roi. Mais il survint alors un grand orage mêlé de pluie, de vent, d'éclairs & de tonnerre, qui rompit pour cette fois leurs mesures. Ils prirent cet événement pour une marque que le ciel n'approuvoit pas leur expédition, & rentrèrent dans leur ville.

Enfin ils firent une seconde sortie le 16. d'Avril sur le soir, & remontèrent la Vistule avec un vent favorable, dans le dessein d'aller assiéger Derfaw. Aussitôt que Zborowski en fut informé, il se prépara à les recevoir. Derfaw ne lui parut pas assez fort pour oser se hasarder à y tenir. D'ailleurs il n'étoit pas sûr de la fidélité des habitans. Ainsi il sortit de cette place à la tête de ses troupes, & alla camper proche le village de Rokitki, dans un poste avantageux, où il avoit de l'eau. De là il détacha André Carchowski avec soixante Tartares, pour aller arrêter les bateaux qui venoient de Dantzic, & passa toute la nuit sous les armes.

Dès le lendemain de grand matin les ennemis qui avoient fait leur descente au village de Langnaw, parurent en bataille. Ils n'étoient séparés du camp du Roi que par un ruisseau. Ce voisinage donna occasion à quelques escarmouches, où les chevaux légers du Roi, qu'ils appellent Cosaques furent d'abord poussés assez vivement par les cuirassiers Allemans. Ils plioient lorsque Zborowski les fit soutenir par vingt Hongrois d'élite, qui avoient à leur tête un jeune officier dont la

HENRI
III.

1577.

HENRI
III.
1577. bravoure étoit connuë, nommé Stanislas Jourdain. Ce renfort obligea de Collen à se mettre lui-même sur les rangs. Alors le général Polonois détacha contre-lui un corps composé de piquiers & de quelques gens de pied armés d'arquebuzès, qu'il fit monter à cheval. Ces troupes fraîches firent une nouvelle charge, & ayant été soutenus à propos par Zolkiewski & Jean Zamoski de Zamosczye à la tête de leurs compagnies, elles repoussèrent l'ennemi.

Ce premier succès anima les Polonois. Quoiqu'inférieurs en nombre, ils se crurent en état de soutenir une action plus considérable. Ainsi de Collen, persuadé qu'ils ne refuseroient pas une bataille, fit dans cet endroit même un camp, qu'il fortifia d'une palissade de poutres qu'il avoit fait apporter avec lui. Il y laissa une partie de ses troupes. Pour lui, à la tête d'un détachement de gens d'élite, suivi de son artillerie, il fit un circuit autour des montagnes pour aller prendre en queue les troupes du Roi, & s'avança jusqu'au lac de Lubischaw. Ce fut dans cette marche que le capitaine Ransaw répondit à de Collen, qui l'exhortoit d'avancer : Qu'il n'étoit pas nécessaire de se presser si fort ; que les Polonois paroissoient plus disposés à se battre qu'à se retirer.

Défaite des
 Allemands par
 les Polonois.

Temeruck commença l'attaque à la tête de cinquante enfans perdus, qui furent aussitôt soutenus par de nouvelles troupes. Alors Zborowski, qui se voioit inférieur en nombre, & qui apperçut le dessein du général Allemand, prit conseil de la nécessité. Il fit rompre le pont pour ne pas être pris en queue, & résolut de tourner toute sa cavalerie & son infanterie vers l'endroit où l'ennemi feroit le plus grand effort. En même-tems il dépêcha au gouverneur de Dersaw, pour le prier, au cas qu'il fût attaqué, de tenir seulement quelques heures ; & il détacha cinquante Polonois pour aller renforcer la garnison de cette place. Ensuite s'adressant aux chefs des Heiducques, il les exhorta à marcher courageusement au combat, en leur faisant voir les troupes royales passant déjà la Vistule pour voler à leur secours. Il leur dit : Que ceux qu'ils avoient en tête, étoient ces mêmes ennemis qu'ils avoient vaincus quelques mois auparavant à Grebin, à Glowa, & qu'ils avoient défaits si souvent ailleurs, qu'ainsi après s'être réconciliés avec Dieu par un repentir sincere de leurs

fautes, & un pardon réciproque de leurs injures; assurés du secours du ciel, ils allèrent avec ardeur à une victoire certaine, ou du moins à une mort glorieuse: Qu'ils attaquaissent l'ennemi, au lieu de s'amuser à le compter: Que cette armée de rebelles, dont l'aspect auroit pû leur paroître formidable alloit bientôt tomber sous leurs coups, & payer la peine dûë à sa perfidie & à sa revolte.

Animés par ce discours les Heiducques donnent avec courage dans le plus épais des bataillons ennemis. Ils furent suivis par Struzki, qui vint prendre les Allemans en queue avec sa compagnie. Là on se battit de près pendant une heure avec beaucoup d'acharnement. Les soldats tomboient en grand nombre de part & d'autre; & de nouvelles troupes se succédoient continuellement les unes aux autres, pour les remplacer, ou rafraichir celles qui étoient fatiguées de la mêlée. Enfin l'armée ennemie commençoit à plier lorsque les Heiducques firent une nouvelle charge, qui acheva de la mettre en déroute. Zborowski eut beau faire tous ses efforts pour arrêter le carnage, les vainqueurs donnèrent avec fureur sur les fuyards, qu'ils massacroient impitoyablement. Les uns se retirèrent dans les montagnes, d'autres allèrent se cacher dans les forêts de Cassubie & de Pomeranie; plusieurs quittant leurs armes, & voulant se sauver à la nage, furent noyés dans le fleuve; & on fit environ mille prisonniers. Jean Laziczki rapporte que les Allemans perdirent dans cette bataille quatre mille quatre cents hommes, cinq drapeaux & un étendart, avec cette devise écrite en lettres d'or, AUREA LIBERTAS, sept gros canons, trente petits, & cent cinquante chariots. Les Polonois au contraire qui n'étoient que deux mille hommes, au lieu que les ennemis en avoient plus de douze mille, n'y eurent que cinquante-huit hommes de tués, & cent trente de blessés. Quelque malheureux qu'eût été le succès de cette action, de Collen rentra dans Dantzic. Le peuple frémissoit de rage; les femmes courroient après lui par les rues demandant à grands cris qu'il leur restituât leurs maris, qu'il rendît à la ville ses habitans: tout cela cependant ne fut pas capable de démonter ce général. Avec toute sa présence d'esprit possible, il mit ordre aux affaires autant que les circonstances pouvoient le permettre, & se disposa à tenter

HENRI
III.

1577.

encore une fois le sort d'une bataille, ou à défendre courageusement la place, si on venoit l'attaquer.

HENRI
III.

1577.

Expéditions
des Moscovi-
tes en Livo-
nie.

Ces mouvemens parurent au grand duc de Moscovie une occasion favorable pour presser l'exécution de ses desseins. Dès le commencement de l'année il étoit allé mettre le siège devant Revel en Livonie, persuadé qu'il n'auroit pas de peine à s'en rendre maître, tandis que les Polonois étoient occupés à la guerre de Dantzic. Mais après avoir passé inutilement six semaines devant cette place, qu'il se contenta de battre à coups de canon, il décampa & retourna à Pleskow le treize de Mars. Cependant ce mauvais succès ne le découragea point : il songea à profiter de l'absence de Jean Kokewitz de Lithuanie gouverneur de la Livonie pour la Pologne, fit quelque tentative sur les places les moins considérables de cette province, ensuite il y rentra accompagné du prince Jean son fils, & de Magnus duc de Holstein, qui lui servoit comme d'un appas pour attirer les Allemans en Livonie, s'empara de Luczen, de Dunebourg, de Rositten, de Kockenhaus lieu de la résidence de l'évêque de Riga, d'Ascherad, & de quelques autres petites places situées au Nord de la Dwine, aussi bien que de Venden & de Wolmer, qui s'étoient rendus à Magnus depuis peu de tems ; & par tout il laissa des marques de sa fureur & de sa brutalité, sur-tout à Ascherad, où il fit sentir sa cruauté aux ministres mêmes du Duc, sous prétexte que ce n'étoit pas en son nom qu'ils avoient reçu ces villes à composition, mais pour s'en rendre eux-mêmes les maîtres : conduite barbare qui révolta Magnus, & le porta dans la suite à abandonner le parti de ce Prince.

Cependant le roi de Pologne ne négligeoit aucunes mesures pour réduire les rebelles : avant même la déclaration de la guerre il avoit envoyé une ambassade aux Princes de Pomeranie, pour les prier de lui remettre tous ceux de Dantzic qui passeroient dans leurs Etats, & leur demander la liberté de faire chez eux des levées, & d'embarquer au port de Stetin des bleds & d'autres marchandises pour transporter par la Warte & l'Oder. Ces Princes accordèrent libéralement l'un & l'autre : avant même cette députation ils avoient permis à Martin Kleist & à Conrad Glasenap, de faire des recrues pour le Roi dans les provinces qui étoient de la dépendance

de la Pologne. Ce Prince avoit écrit outre cela à la ville de Lubec & aux autres villes Anféatiques, pour les exhorter à ne fournir ni troupes, ni provisions aux rebelles, leur donnant avis qu'il avoit déjà transporté le commerce de Dantzic à Elbing.

HENRI
III.
1577.

Ce fut dans ces circonstances qu'il apprit la victoire que ses troupes venoient de remporter. A la nouvelle d'un succès si complet & si peu esperé, qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'à Dieu seul, ce Prince reprit le dessein qu'il avoit déjà formé d'assiéger Dantzic. Dans cette vûë il s'approcha de cette ville le 13. de Juin, & établit son camp au Mont de l'Evêque, dont elle est commandée de ce côté-là. De-là il battit la place à coups de canon pendant quelques jours. En même-tems il détacha Ernest Weiger commandant des Reîtres qui servoient dans son armée, pour aller s'emparer du fort bâti à l'embouchure de la Vistule, & par-là ôter aux ennemis la liberté de de la mer. Mais sur ces entrefaites les assiégés ayant à leur tête de Collen & Nicolas Ungern de Livonie, firent une sortie vigoureuse sur le camp, se rendirent maîtres de l'artillerie, & taillèrent en pièces les Polonois, dont un grand nombre se noya dans le fleuve.

Cet accident obligea le Roi de retirer ses troupes, & de changer de camp. On fit un pont sur la Vistule, & toute l'armée passa à l'attaque du fort. Elle fut vive, & comme il n'étoit guères bâti que de bois, les Polonois le réduisirent presque en cendres par une invention qu'ils mirent alors en usage. On fait d'abord rougir des boulets jusqu'à ce qu'ils soient tout en feu. Dans cet état on les met dans le canon, après avoir eu soin de couvrir la poudre dont il est chargé, de sable ou de cendre, avec une couche de mouffe ou d'herbe fraîche par dessus, de peur que le boulet rouge ne lui fasse prendre feu : & on tire ainsi contre la place. Il n'y a point de moyen plus prompt ni plus infailible pour brûler de loin une ville assiégée. Mais les ennemis firent une nouvelle sortie, où l'on se battit de part & d'autre avec le dernier acharnement. Le nombre des morts y fut très-grand dans l'armée Polonoise. Cependant le succès en fut encore plus funeste pour les assiégés, puisqu'ils perdirent infiniment à la mort de Jean de Collen leur général, qui fut tué dans cette action.

Enfin au mois de Septembre le Roi s'étant rendu à Mariem-

**HENRI
III.**

1577.

Réduction
de Dantzic à
l'obéissance
du roi de Po-
logne.

bourg, où les Etats de Pologne & de Prusse furent convoqués, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg intervinrent conjointement avec Guillaume Landgrave de Hesse, pour ménager un accommodement; & il fut réglé: Que ceux de Dantzic supplieroient très-humblement S. M. de leur accorder le pardon du passé, & qu'on leur prescriroit la formule de leur supplique: Qu'ils lui payeroient dans l'espace de cinq ans deux mille marcs d'or: Qu'ils lui prêteroient le serment de fidélité entre les mains de ceux qu'elle nommeroit à cet effet: Qu'ils congédieroient leurs troupes: Qu'ils donneroient vingt mille florins pour le rétablissement du monastère d'Oliva: Qu'outre cela pour marque de leur dépendance ils payeroient tous les ans à S. M. & dans certains termes un certain tribut: Enfin qu'ils remettroient à la diette générale la décision de leurs prétentions, au sujet des sommes qu'ils disoient leur être dûes par la Pologne, des abus introduits dans le gouvernement, & du demi droit d'entrée: Qu'à ces conditions S. M. de son côté leur faisant grace, révoqueroit l'arrêt de leur proscription, qu'elle confirmeroit leurs droits & privilèges, & leur donneroient des assurances raisonnables de ne les point inquiéter au sujet de la Religion.

Ce traité fut passé à Mariembourg le 12. de Decembre, Pour ce qui est de l'entrée du Roi à Dantzic, ce Prince voulut qu'on l'en laissât absolument le maître, & il en usa avec beaucoup de modération. Dès le 23. d'Octobre il avoit aussi réglé ce qui regardoit Albert-Frideric duc de Prusse. Il y avoit trois ans qu'il étoit tombé en démence dans le tems même qu'il venoit d'épouser Marie-Eleonore de Cleves. Le Roi lui nomma donc alors un curateur. Ce fut George-Frideric de Brandebourg, le plus proche parent du Duc; & il prit possession de ses Etats à ces conditions, dont il fut fait mention expresse dans l'hommage qu'il rendit à Sa Majesté: Qu'il ne pourroit mettre que des sujets du Roi dans les villes & places du duché: Qu'il fourniroit au Prince incommodé un entretien honnête, & tel que son rang le demandoit: Qu'il ne toucheroit point aux droits que pouvoit avoir la Princesse son épouse, tant pour sa dot, que pour son present de noces; & que si jamais le Duc revenoit en santé, il s'engageroit à lui remettre ses Etats, ou à ses enfans, & à rendre compte de son administration.

Cependant la peste, qui l'année précédente avoit désolé l'Italie, duroit encore en plusieurs endroits. Elle fit sur-tout de grands ravages à Bresre & à Vicence, qui jusq' alors ne s'étoient point ressenties de la contagion. Cette même année mourut Louis Mocenigo Doge de Venise, accablé de vieillesse, après avoir été huit ans à la tête de cette République. Son gouvernement fut marqué par des événemens bien funestes, puisqu'il fut sous lui qu'on perdit l'isle de Chypre, & que la famine, le feu, & la peste désolèrent Venise. Mais il fut signalé d'ailleurs par la victoire mémorable remportée sur les Turcs, & par l'arrivée d'Henri III. dans cette ville. Laurent Massa fit son éloge, & il fut inhumé dans l'Eglise de S. Jean & S. Paul avec toute la magnificence que pouvoit exiger la place qu'il occupoit. Dès l'onze de Juin son successeur fut nommé avec un applaudissement universel. Ce fut Sebastien Veniero, homme déjà âgé, à qui principalement on étoit redevable de la victoire remportée contre les Turcs à la bataille de Lépante. Les commencemens de son gouvernement ne furent pas non plus fort heureux. Le feu prit par hasard sur la fin de l'année au Palais de la Seigneurie. L'incendie aidé d'un grand vent réduisit en cendres les plus beaux appartemens de ce superbe édifice, & brûla en même-tems une infinité de tableaux dont ils étoient ornés, & qui étoient tous de la main des plus grands maîtres.

On remarqua cette même année une maladie d'une espèce toute nouvelle, & qui avoit quelque chose de bien surprenant. Elle prit naissance à Brunne ville de Moravie, arrosée par les rivières de Suarte & de Zuitta; & parce qu'elles avoit quelque chose de commun avec le mal François, on l'appella *Bruno-Gallicus*. Elle commença à se déclarer vers la my-Décembre, saison où l'hyver est très-rude dans ce climat. Il y a trois baigns dans cette ville; & l'usage de ces peuples, après s'être baignés, est d'entrer dans le poêle, où on leur donne quelques coups de lancette, & où ils se font appliquer les ventouses. Or de tous ceux qui dans ce tems-là allèrent aux baigns de Spiliberg, il n'y en eut pas un seul, tant hommes que femmes, qui ne fût attaqué de cette contagion. Environ quatre-vingt personnes, en tombèrent aussitôt malades. Les premiers symptômes du mal étoient une grande langueur, un

HENRI
III.

1577.

Mort de
Louis de Mo-
cenigo Doge
de Venise.

Evénemens
extraordi-
naires.

HENRI
III.
1577.

abattement total, une pesanteur extrême, un dégoût universel, une lassitude générale dans tous les membres, un teint enflammé, qui dégénéroit tout d'un coup en pâleur, un regard farouche, & un cercle violet autour des yeux, tel qu'en ont ordinairement les personnes du sexe dans les maladies qui leur sont particulières. Outre cela dans les cicatrices que les ventouses avoient laissées, on voyoit une rougeur extraordinaire suivie d'abcès remplis de pus, sur-tout dans deux ou trois endroits; car il ne s'en formoit pas par tout où les ventouses avoient été appliquées. Lorsqu'on ouvroit ces playes, il en sortoit une liqueur épaisse, qui ressembloit à du sang caillé; & quand elles étoient nettoyées, il y restoit des taches d'un noir plombé, assez semblables à celles que laisse la petite verole. Enfin à mesure que le mal augmentoit, il sortoit à la tête des boutons, qui jettoient quand on les coupoit une humeur gluante qui causoit des douleurs très-aiguës aux malades.

On avoit beau rechercher ce qui avoit pû donner naissance à un mal si subit & si contagieux; on n'en trouvoit point de raisons dans la nature, & on ne pouvoit pas même imaginer de cause particulière qui en fût l'origine. Ce qu'il y avoit de singulier dans cette maladie, c'est que quoiqu'elle ressemblât fort aux maux vénériens, ce n'étoit cependant point la débauche qui l'avoit causée; & qu'elle attaqua même de jeunes filles d'une chasteté reconnuë, & des femmes fort avancées en âge. Elle eut encore cela d'étonnant, qu'ayant commencé au milieu de l'hyver, elle devint moins violente vers (1) l'équinoxe du printems, & se dissipa entièrement dans l'année. Thomas Jourdain médecin très-habile, qui composa un ouvrage exprès sur cette matière, attribuoit cette maladie aux vapeurs empestées répandues dans le poële par quelques personnes infectées du mal vénérien, & qui ensuite s'étoient communiquées à d'autres. Mais Jean Brato, premier médecin de l'Empereur, qu'il consulta là-dessus, ne fut point du tout de son sentiment. Il prétendit au contraire qu'il falloit que les lancettes dont on s'étoit servi, eussent été dans l'ellébore, dont les Espagnols se servent à la chasse pour frotter leurs flèches comme nous l'avons dit ailleurs, ou que quelque humeur maligne eût gâté la playe, & se fût communiquée

(1) Lorsque le soleil entre dans le signe du belier, ajoute M. de Thou.

à la masse du sang, & que c'étoit ce qui avoit donné lieu à une maladie si extraordinaire.

HENRI
III.
1577.

L'année fut encore marquée par quelques prodiges qui arrivèrent en différens endroits. On vit à Rome dans le ciel des feux extraordinaires, qui sembloient allumés sur le Château Saint Ange. Il y eut en Chypre un tremblement de terre affreux. Enfin l'événement le plus surprenant fut l'apparition d'une Comète la plus terrible qu'on eût encore vûë jusque-lors. Sa queue étoit tournée vers l'Occident, & elle s'étendoit plus de trente degrés dans le ciel, semblant embrasser les signes du Sagittaire & du Capricorne. Les plus habiles Astronomes de notre siècle écrivirent sur cette matière, & prétendirent qu'elle étoit placée dans le ciel des étoiles, & non pas dans la région élémentaire. Tels furent Corneille Gemma Frison, Michel Mestlin de Goepingen, Elifée Roeflin, Jean Prætorius de Joachimsthal, Nicolas Vinckler, & Leonard Thurneiser, qui dit l'avoir observée pour la première fois à Berlin le 19. d'Octobre, au lieu que les autres rapportent qu'elle parut dès le 12. ou le 13. du même mois. Mestlin la place pourtant dans le tourbillon de Venus, & il apporte pour le prouver plusieurs raisons qu'on peut voir dans le livre qu'il a composé là-dessus.

On a toujours regardé ces fortes de phénomènes comme des présages de la mort de quelques grands. (1) Outre ceux dont nous avons déjà parlé, Dom Garcias de Tolède, fils de D. Pedre viceroi de Naples, mourut le 4. de Juin. Il avoit d'abord été fait général des galères après le siège de Malthe; & il y avoit cinq ans qu'il avoit eu à Naples un coup de sang. Il fut inhumé avec beaucoup de magnificence. Cette mort fut suivie quatre jours après de celle de Marie de Portugal, fille d'Edouard duc de Guymaranes, & petite fille du Roi Emmanuel. Elle avoit épousé Alexandre Farnese duc de Parme, & elle mourut dans cette ville. Mais les plus prudens & les plus expérimentés ont toujours été persuadés que ces événemens si grands & si rares ne pouvoient être faits pour servir seulement à prédire des morts ordinaires, telles que sont celles de quelques particuliers; & ils croient qu'ils sont bien plutôt destinés à annoncer

(1) On doit regarder ce que dit | dont son siècle n'étoit pas revenu.
ici M. de Thou comme des préjugés |

HENRI
III.
1577.

Expedition
de Dom Se-
bastien roi de
Portugal en
Afrique.

aux hommes, ou la désolation des familles royales, ou la ruine & le bouleversement des royaumes. Tel fut en effet le sort du Portugal, où une malheureuse expédition entreprise en Afrique causa une révolution entière. Je vais reprendre les choses d'un peu plus loin, afin de faire voir quelle fut l'origine d'un événement si funeste.

Mulei Mahomet, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, secondé de son frère Mulei Hamet, établit le premier l'empire des Cherifs dans la (1) Mauritanie Tingitane sur les ruines de la famille des Princes Merines, eut quatre fils, Mulei Abdala, Mulei Meluc, Mulei Mumen, & Mulei Hamet. Ce Prince en mourant avoit laissé ses Etats à Mulei Abdala l'aîné de ses enfans; à condition cependant qu'ils ne passeroient point à sa postérité, & qu'à sa mort ils retourneroient à ses frères, qu'il appelloit l'un après l'autre à sa succession: mais ses dernières volontés furent mal exécutées. A peine Abdala se vit-il le maître, que pour ôter à ses frères toute espérance de lui succéder, il partagea son royaume entre ses enfans. En effet ce Prince étant mort l'an 1574. l'aîné de ses fils nommé Mulei Mahamet, & surnommé le Noir, parce qu'il étoit sorti d'une Ethiopienne, s'empara aussitôt du trône au préjudice de ses oncles, fit même assassiner Mulei Mumen à Tremisen, & mit par la mort, ou par la prison, deux frères qu'il avoit, hors d'état de prétendre à partager l'empire avec lui.

Mulei Meluc fut outré de cette usurpation; il chercha à s'en venger, & il crut en avoir trouvé l'occasion dans la conduite de son neveu, qui après avoir employé le crime pour monter sur le trône, se signaloit encore chaque jour par de nouveaux forfaits, & s'attiroit la haine de tous ses sujets par ses cruautés inouïes. Il s'adressa donc d'abord à Philippe II. à qui il fit demander du secours par Ruys Alphonse de Pimentel viceroy de Valence. Rebuté de ce côté-là il eut recours à la Porte. Il passa à Constantinople, & servit sous Selim à la bataille de Lépante, & au siège de Navarrin, où il se distingua. Enfin il obtint d'Amurath son successeur un commandement adressé à Ramadan Bacha d'Alger, qui étoit originaire de Sardaigne, de prendre le parti du Prince fugitif contre Mahamet, & de l'appuyer de toutes ses forces.

(1) Partie d'Afrique, où sont les royaumes de Fez & de Maroc.

Muni de ce secours Mulei Meluc repasse en Afrique, souleve les peuples, en les animant à secouer le joug de la tyrannie, & vient à bout de former une armée. Il n'y eut d'abord entre les deux concurrens que des actions de peu de conséquence. Car comme la force des Mores consiste principalement dans leur cavalerie, leur usage n'est guères de combattre ferrés, & ils ne font presque qu'escarmoucher. Cependant il y eut une rencontre ou deux, un peu plus vives qu'à l'ordinaire. Enfin après en être venus douze fois aux mains, sans qu'on pût voir encore de quel côté tourneroit l'avantage, il se donna une bataille décisive le 17. de Mars. Meluc étoit supérieur à son neveu par son habileté dans la guerre, & par cet empire que son affabilité lui donnoit sur le cœur des soldats. Soutenu outre cela de la protection des Turcs, il attaqua Mahamet, & quoiqu'avec une armée moins nombreuse, il le mit en déroute, & l'obligea de s'enfuir à Maroc. De-là ce Prince, pour ne pas perdre le fruit de sa victoire, en s'amusant à poursuivre les vaincus, se met à la tête d'une partie de ses troupes, & marche droit à Fez, qui sur le champ lui ouvrit ses portes, & où il fut reconnu par tous les habitans de cette ville, à qui l'usurpateur s'étoit rendu odieux par son orgueil & ses cruautés.

Néanmoins ce mauvais succès ne découragea point Mahamet. Il rallia ses troupes que ce revers avoit dispersées, remit sur pied une nouvelle armée, composée, de trente mille chevaux & de dix mille arquebusiers, & résolut d'en venir encore une fois aux mains avec son oncle. Dom Sebastien roi de Portugal lui avoit aussi offert du secours; mais il le remercia pour lors. D'un autre côté Meluc, qui comptoit sur sa bravoure ne refusa point le combat, quoiqu'il n'eût que vingt mille chevaux, & huit mille arquebusiers. Il y eut donc encore une action générale le 29. de Juin; & Mahamet se vit obligé de se retirer une seconde fois dans Maroc, après avoir perdu six mille hommes. Toute sa cavalerie se débanda, & Mulei Hamet, frère de Meluc, se mit à les poursuivre. Cependant le Prince vaincu voyant tous ses sujets abandonner son parti, ne se crut pas même en sûreté dans sa retraite. Il sortit de Maroc, emportant avec lui tous ses trésors, & se réfugia dans les montagnes. Là il se joignit aux Arabes Nomades,

HENRI
III.

1577.

HENRI III.
1577.

dont toute l'occupation étoit de faire des courses dans le païs; & pendant quelque tems il porta avec eux le ravage dans tous les environs. En même-tems Meluc se rendit à Maroc, que son rival venoit d'abandonner; & après cette double victoire, il y fut reçu & reconnu par les habitans de cette ville avec autant de joie & d'applaudissement qu'il l'avoit été à Fez. Ceci se passa l'an 1575. De-là ayant envoyé des troupes pour arrêter les courses de Mahamet, ce malheureux Prince comprit enfin qu'il n'étoit plus tems pour lui de songer à se soutenir par lui-même; & il pensa dès-lors à implorer des secours étrangers. Heureux s'il n'eût pas attendu si tard à s'y déterminer!

Nous arrivons enfin à la funeste époque qui fut le terme de la gloire du nom Portugais; & je crois que c'est pour moi une raison de parler de la situation de ce royaume, aussi-bien que de l'origine & de la généalogie des princes par qui il a été gouverné.

Origine du
royaume de
Portugal.

Le Portugal fait la troisième partie de l'Espagne. Il est borné au Septentrion par le Duero, en prenant depuis son embouchure jusqu'au pont qui communique à la province de Simancas. Il a au Couchant cette partie de la mer Atlantique, où vont se jeter le Duero & la Guadiana; l'Andalousie au Midi; & à l'Orient la Castille, en tirant une ligne du quartier de Calatrava jusqu'au pont dont je viens de parler. Quelques uns croient que le Portugal a été ainsi appelé des habitans de la Gaule Narbonoise* qui abordèrent sur cette côte, ou comme disent les naturels du païs, qui vinrent y chercher un asyle, & qui donnèrent leur nom à la ville de Brague, que les Portugais regardent aujourd'hui comme la capitale de toute l'Espagne. D'autres, pour ne pas laisser à nos ancêtres la gloire d'avoir mis le pied dans cette partie de l'Europe, veulent que le Portugal tire son nom du port de Cale qui est vers l'embouchure du Duero. Etymologie ingénieuse, mais qui est sans fondement. D'ailleurs ils ne peuvent disconvenir que les Gaulois n'aient donné leur nom à plusieurs endroits de l'Espagne & du Portugal. Celui de Celtiberes ou Celtiberiens aux habitans d'Arragon; celui d'Ebuovices aux peuples d'Eboras; celui d'Helviens aux habitans d'Elvas; celui de Braccates au païs de Bragance: & on ne peut nier qu'ils

* Gallia
Braccati.

n'ayant porté leur nom de Celtes ou Celtiques jusque dans le Portugal. (1)

Au reste le Portugal avoit autrefois des bornes bien plus étroites , & par conséquent différentes de celles qu'on lui donne aujourd'hui. En effet il ne contenoit alors que les provinces qui sont en deçà & au delà du Tage ; au lieu qu'à présent il renferme tout le país d'entre le Duero & le Minho , & celui qui est au-delà des montagnes , qui autrefois appartenoient à la Castille : en sorte qu'il s'étend jusque dans l'Andaloufie. Ainsi on peut dire que le nouveau royaume de Portugal n'est pas si resserré que l'ancien , & que cependant l'ancien ne se trouve pas tout entier dans le nouveau.

HENRI
III.
1577.

Pour ce qui est de l'origine de ses Princes , voici ce qu'on en rapporte. Guillaume fils d'Eustache II. comte de Boulogne , & frère de Godefroi roi de Jerusalem , eut plusieurs enfans. Un d'eux nommé Henri comte de Limbourg , animé du desir d'acquérir de la gloire , leva des troupes & passa en Espagne , fameuse alors par les guerres des Mores. Il étoit accompagné de Raimond de Bourgogne , fils de Guillaume comte de Bourgogne ; & de Raimond comte de Toulouse & de Saint-Gille , son oncle maternel. Là après qu'il se fut distingué par mille actions de valeur , Alphonse VI. roi de Castille lui céda à titre de Comté cette partie de Portugal qu'il avoit conservée en apparence pour la dot de la princesse Thérèse sa fille , que ce Seigneur épousa ; mais dans le fond parce que ce Prince avoit besoin de ces secours étrangers , pour garder sa frontière contre la puissance redoutable des Mores.

Voilà ce que l'histoire d'Espagne raconte ordinairement de ce Henri, d'où sont sortis les Rois de Portugal. Mais comme tous les auteurs sont d'un sentiment fort différent au sujet de ce qui regarde ce Prince , cela a donné lieu à quelques personnes d'apporter tous leurs soins pour découvrir la vérité d'un événement si ancien. Ceux-là disent que ce Henri, ou de Limbourg , ou de Lorraine , n'étoit point fils d'Eustache de Boulogne ; mais qu'il descendoit de Robert duc de Bourgogne ; que ce Robert étoit frère de Henri I. roi de France , & petit-fils de Hugue Capet ; qu'il fut fait duc de Bourgogne vers l'an 1034. lorsque le royaume de Bourgogne

(1) *Celticum promontorium* , qui est maintenant le cap de Finisterre.

se divisa en Duché & Comté, à la mort de Raoul, qui en fut le dernier Roi ; que Robert fut père de Henri, qui
 HENRI III. 1577. laissa lui-même trois fils, Hugues duc de Bourgogne, Odon qui succéda à son aîné l'an 1102. & Henri qui devint comte de Portugal l'an 1090 ; que ce Prince fut marié avec une des filles d'Alfonse roi de Galice & des Asturies ; & pour me servir des termes d'un de nos anciens historiens, qui étoit presque contemporain, qu'on lui donna la frontière d'Espagne à garder contre les Sarasins, conjointement avec Raimon prince du comté de de-là la Saone, qui avoit aussi épousé une des filles d'Alfonse, nommée Constance. Or si cette narration est véritable, & certainement il faut avouer qu'elle a plus de fondement que tout ce que rapporte sur ce fait le commun des historiens, il se trouvera que la France, d'où l'Angleterre a tiré pendant si long-tems ses Monarques, non seulement a servi à peupler l'Espagne ; mais que pendant près de cinq cens ans elle a même donné des Rois à un des plus riches, & des plus florissans Etats de cette partie de l'Europe.

Quoi qu'il en soit ; du mariage de Henri avec la fille d'Alfonse, à qui l'histoire d'Espagne donne le nom de Thérèse, sortit Alfonse qui succéda à son père, mort à Astorga l'an 1112. Ce Prince gouverna le Portugal en qualité de Duc, pendant vingt-huit ans ; au bout desquels, après une victoire mémorable qu'il remporta à Orique sur cinq rois Mores, son armée lui donna le titre de Roi. Huit ans après il prit Lisbonne avec le secours des Anglois & des François. Par là il délivra entièrement le Portugal du joug des Sarasins, & le mit en état de ne plus trembler sous cette puissance formidable. Après tant d'exploits, le nouveau Roi crut qu'il ne manquoit plus à sa gloire que d'obtenir du Pape la confirmation des droits de la Royauté qu'il avoit méritée par sa valeur, & que ses peuples lui avoient déférée. Eugene III. ou Alexandre III. la lui accorda, à condition que dans la suite les Rois de Portugal donneroient tous les ans à l'église de S. Pierre deux livres d'or : c'est du moins ce qui se dit à Rome ; car comme le remarque Estevan de Garibay, il ne paroît par aucun acte qu'on ait jamais exigé ce tribut.

Alfonse mourut à Conimbre l'an 1185. De là on compte treize Rois jusqu'à Emmanuel fils de Ferdinand, & petit-fils

d'Edoüard I. qui l'an 1495. succéda à Jean II. arrière petit-fils d'Edoüard, mort sans enfans mâles. Ce Prince après avoir augmenté les Etats que ses ancêtres lui avoient laissés en Espagne, de quelques places dont il se rendit maître en Afrique, les étendit encore beaucoup davantage par les grands progrès que les Portugais firent sous son règne dans les Indes, & en Amérique. Il fut marié trois fois, & il eut de Marie fille de Ferdinand, plusieurs enfans; sçavoir Jean qui lui succéda; Isabelle épouse de Charle V. & mère de Philippe II. Louis père d'Antoine Prieur de Crato, qui dans la suite disputa si malheureusement à Philippe la succession à la Couronne; Ferdinand Alfonse; & Henri, tous deux Cardinaux; & Edoüard. Ce dernier laissa deux filles, dont l'aînée nommée Marie, épousa Alexandre Farnese duc de Parme; Catherine la cadette fut mariée à Jean duc de Bragançe.

HENRI
III.
1577.

Emmanuel mourut l'an 1521. & eut pour successeur Jean III. Ce Prince mourut l'an 1557. & de cette nombreuse postérité que lui avoit donnée la reine Catherine, sœur de l'Empereur Charle V. son épouse, il ne laissa pour héritier de sa couronne, qu'un seul rejetton. Ce fut Don Sebastien son petit-fils; car le prince Jean son fils père de Sebastien, étoit décédé quatre ans auparavant.

Aussitôt que ce jeune Prince eut atteint l'âge de quatorze ans, qui chez les Portugais comme parmi nous, est le terme marqué pour la majorité de leurs Rois, le cardinal Henri son oncle, qui en qualité de son plus proche parent avoit été chargé de la régence, lui remit le gouvernement. Dès-lors D. Sebastien, qui ne soupироit qu'après le moment de se voir le maître, follement entêté de l'idée qu'il s'étoit faite de son propre mérite, voulut régner par lui-même. Revêtu de l'autorité souveraine, il commença par en abuser. On vit changer en un instant toute la face de la Cour; le Prince n'eut plus pour ministres que des flatteurs; & il ne forma que des projets chimériques au dessus de ses forces & de son âge; & qui ne convenoient nullement à l'état présent de ses affaires. Il avoit pour tous les exercices militaires une passion qui alloit jusqu'à avilir la majesté du Souverain; & au lieu de laisser ses sujets s'occuper tranquillement de leurs travaux & de leur

commerce, il établit une nouvelle milice qui devint fort à charge, sur-tout aux habitans de Lisbonne.

HENRI

III.

1577.

Outre la fierté naturelle à toute la Nation, la situation présente du Portugal avoit beaucoup contribué à donner à ce Prince des sentimens qui lui convenoient si peu. Le nouveau Monde venoit d'être découvert; & la navigation avoit introduit insensiblement dans ce Royaume le luxe & les délices des Indes orientales & de l'Asie, qui par la même raison avoient été autrefois si funestes à l'Empire Romain. Les Jésuites, à qui leur zèle pour les Missions étrangères a fait donner en ce pais-là le nom d'Apôtres, avoient fait inutilement leurs efforts pour remédier à ce désordre. Ç'avoit été pour eux une occasion de se mêler du Gouvernement. Mais en voulant pousser trop loin la sévérité, & réduire ces peuples à une frugalité Lacédémonienne, pour régler la dépense, ils firent des loix outrées qui ne servirent qu'à les rendre ridicules; semblables en cela à des médecins ignorans, qui pour purger un corps trop rempli d'humeurs, prendroient à tâche de le dessécher. Leur peu de succès prouva manifestement la vérité de cette maxime: Que la science de la Théologie est toute différente de celle du gouvernement.

Avec de pareilles inclinations D. Sebastien ne se vit pas plutôt à l'âge de vingt ans, qu'il fit équiper une flotte, & passa en Afrique dans le dessein de visiter Tanger, Ceuta, & Mazagan, places fortes sur la côte de Barbarie, vis-à-vis le détroit de Gibraltar, appartenantes aux Portugais. Ce voyage n'eut cependant point d'autres suites; & ce Prince content d'avoir éprouvé ses forces contre l'ennemi dans quelques actions de peu de conséquence, qu'il regardoit comme le prélude de quelque bataille plus considérable, revint aussitôt dans ses États. Depuis ce tems-là il ne songea plus qu'à entreprendre quelque expédition mémorable. Il avoit résolu d'abord de passer lui-même dans les Indes; & on n'eut pas peu de peine à le détourner de ce dessein. La reine Catherine son ayeule, & le cardinal Henri son oncle, les Jésuites même qui faisoient tout alors à la Cour, n'obtinent qu'il abandonneroit ce projet, qu'à condition qu'ils lui permettroient de porter la guerre en Afrique.

Jamais complaisance ne pouvoit être plus mal placée: mais

on

on espéroit par là faire perdre insensiblement à ce jeune Prince cette idée qu'il avoit d'abandonner ses Etats, pour aller porter la guerre dans des Royaumes étrangers. D'ailleurs on ne croyoit pas que ce fût un moyen de le gagner, que de le contredire d'abord en tout ; & comme il n'avoit que des vûes extraordinaires, & qu'il étoit ardent dans tout ce qu'il vouloit, on jugeoit qu'il n'étoit pas même trop sûr de s'y opposer ouvertement. Pour ce qui est des Jésuites, ils comptoient qu'après avoir fait échoïer le projet d'une expédition dans les Indes, il ne leur en coûteroit pas davantage, avec le pouvoir qu'ils avoient sur l'esprit du Prince, pour empêcher les vûes qu'il pouvoit avoir sur l'Afrique.

L'événement trompa cependant leurs espérances ; & on les vit déchoir insensiblement de ce grand crédit qu'ils avoient eu jusqu'alors. D. Alvar de Castro fut l'auteur de ce changement. Ce Seigneur désespérant de pouvoir jamais arriver au Ministère où il prétendoit, tandis que ces Pères seroient les maîtres à la Cour, résolut de travailler à les décréditer dans l'esprit du Roi. Il choisit pour cela le moment que ce Prince étoit au Cap S. Vincent, où il s'étoit rendu pour faire la revûe de sa nouvelle milice & de la flotte qu'on équipoit par son ordre. Dans la conversation le Roi fit paroître du mécontentement de ce que cet armement n'avançoit point, & qu'on ne trouvoit point d'argent dans ses coffres pour fournir aux frais nécessaires. De Castro saisit cette occasion pour décrier auprès de lui la conduite des Jésuites. Il lui représenta qu'il devoit imputer la nécessité où il se trouvoit réduit, à l'imprudence de ces Pères, & à leur ignorance dans le gouvernement ; que ces loix sévères qu'ils avoient faites contre le luxe, avoient porté un coup mortel au commerce ; que par là ils avoient diminué de beaucoup les revenus de S. M. & l'avoient mise hors d'état de rien entreprendre qui fût digne de sa Religion & de sa gloire. Enfin il lui conseilla de laisser à ces Religieux le soin de gouverner les ames, puisque dans ce pieux exercice ils avoient fait par-tout, & faisoient encore tous les jours des progrès si édifiants, & de ne leur donner aucune part dans le gouvernement de l'Etat, dont ils n'avoient aucune teinture. Comme D. Alvar avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du Roi, il le persuada. Les Jésuites furent chassés de la

HENRI
III.
1577.

HENRI
III.
1577.

Cour, & il obtint qu'on éloignât en même tems Martin Gonzalez, qui étoit fort attaché à ces Pères, & qui à cause de cela même lui étoit suspect. C'étoient la reine Catherine & le cardinal Henri qui l'avoient donné à D. Sebastien à la place de D. Pedre d'Alcaçova, qui sous le roi Jean son ayeul avoit été Secrétaire d'Etat & premier Ministre. La disgrâce de Gonzalez rendit à celui-ci tous ses emplois. Alcaçova revint à la Cour; & pour s'affermir dans sa place, il s'allia à D. Christophle de Tavora, qui avoit alors toute la faveur, en faisant épouser la sœur de ce Ministre à D. Louis son fils aîné. Pour D. Alvar dont il s'étoit servi pour obtenir son rétablissement, il fut lui-même la victime de cette manœuvre, & on l'éloigna absolument du gouvernement.

Après avoir pris toutes ces mesures pour avoir seul l'oreille du jeune Prince, Alcaçova prit à tâche de flatter en tout ses inclinations. Il louoit son zèle, il applaudissoit ses desseins, & disoit qu'ils n'étoient dignes que de lui. Au contraire il se déchaînoit contre ces cœurs bas, ces ames lâches, qui par jalousie faisoient naître à plaisir mille obstacles, pour arrêter le cours rapide des projets qu'il formoit pour arriver à la gloire. Au reste, si Alcaçova tenoit cette conduite, ce n'est pas qu'il approuvât les entreprises téméraires du jeune Monarque; mais en décriant auprès de lui ses rivaux, il vouloit les lui rendre suspects, dans l'espérance qu'ils lui deviendroient même absolument odieux dans la suite.

Telles étoient les dispositions de D. Sebastien & de ses Ministres, lorsque Mulei Mahamet Cherif, chassé de son trône par son oncle Mulei Meluc, après s'être arrêté quelque tems au Pignon ou Peñon de Velez, où il étoit allé d'abord chercher un asyle, se rendit à la cour de Portugal pour implorer le secours de ce Roi. Il obtint aisément ce qu'il souhaitoit d'un Prince qui ne cherchoit qu'une occasion de porter ses armes en Afrique. L'affaire fut proposée dans le Conseil, & les sentimens se trouvèrent assez partagés; ceux-même qui étoient le plus attachés aux Jésuites, pour détourner le Roi de cette expédition, représentoient: Qu'un Prince véritablement zélé pour la propagation de la foi, étoit obligé de tourner plutôt ses armes contre les hérétiques, que contre ceux qui ne connoissent point du tout le nom de Jesus-Christ;

que comme l'hérésie insinué plus facilement son poison, ceux qui ont un attachement véritable pour la Religion, ont aussi une obligation plus grande de détester ses sectateurs, & de les éviter avec soin; & qu'on devoit avoir pour eux une haine plus mortelle que pour les Mahométans mêmes. Ce raisonnement n'étoit peut-être pas mal imaginé dans la conjoncture dont il s'agissoit; mais il est devenu depuis si fort en vogue parmi nous, même dans des circonstances toutes différentes, qu'il a donné lieu à bien des tragédies auxquelles l'univers Chrétien, & sur-tout la France, ont servi de théâtre. Cependant l'inclination malheureuse du Prince, & les instances de ceux qui avoient cette entreprise à cœur, l'emportèrent. Les personnes même qui désapprouvoient le plus ce projet, par complaisance pour le Roi ne voulurent pas s'y opposer: tels furent la reine Catherine & le cardinal Henri. Ainsi la guerre fut résoluë, à condition néanmoins qu'on engageroit Philippe II. à unir ses forces avec celles du Portugal pour cette expédition, puisqu'il étoit également de son intérêt, à cause du voisinage de ses Etats, d'empêcher que les Mores ne se rendissent trop puissans en Barbarie.

En conséquence D. Pedre d'Alcaçova partit pour la Cour d'Espagne. Il étoit chargé de demander à Philippe au nom du Roi, qu'il s'unît avec lui pour la guerre d'Afrique; qu'il lui donnât une de ses filles en mariage, & qu'il lui accordât une entrevûë. Après quelques délais, Alcaçova obtint tout ce qu'il souhaitoit. On lui fit espérer une des Infantes d'Espagne pour son maître: on lui promit du secours pour l'expédition de Larache, au cas que le Turc n'envoyât point de flotte cette année en Italie: enfin on marqua pour le lieu de la conférence des deux Rois, Guadelupe. * Ce dernier article fut le premier exécuté, le roi d'Espagne eut même soin que D. Sebastien fût reçu par ses Officiers avec la dernière magnificence, dans tous les lieux par où il passa, jusque là qu'on ouvrit les prisons, & qu'on fit grace aux criminels à sa considération.

* Gros bourg d'Espagne en Estremadure sur un ruisseau du même nom.

Philippe s'étoit rendu d'abord à cette entrevûë avec une espèce de jalousie secrète de voir un Prince voisin former de si généreux desseins. Mais lorsqu'après l'avoir entretenu, il s'aperçut que tout ce projet n'étoit qu'un feu de jeunesse,

HENRI
III.
 1577.

qui ne pouvoit pas réüffir , & que fon rival avoit entrepris cette expédition , fans examiner fi la fiteuation de fes affaires lui permettoit de la pourfivre , l'envie qu'il avoit conçüe contre lui fe changea en pitié. Il eft vrai qu'il ne le détourna point de fon entreprife. Du refte il lui confeilla fort de ne point s'y expofer en perfonne , & d'en confier le foïn à fes Généraux ; mais il ne put rien obtenir fur ce Prince aveüglé. On régla enfuite de concert avec le duc d'Albe , ce qui regardoit la conduite de cette guerre. On convint qu'outre l'armée Portugaife , on leveroit quinze mille hommes de bonnes troupes étrangères , Italiennes , Allemandes ou Efpagnoles , dont dix mille feroient entretenüs par le roi de Portugal , & cinq mille par le roi d'Efpagne ; qu'outre cela Philippe fourniroit pour l'expédition de Larache cinquante galères , à condition cependant que leur équipage ne feroit que fur mer , & qu'elles pafferoient en Afrique dans le cours de la préfente année 1577. faute de quoi ce Prince ne feroit obligé à rien. Après avoir ratifié ces conventions , les deux Rois fe féparèrent.

On ne penfa donc plus en Portugal depuis çę tems-là , qu'à faire tous les préparatifs néceffaires pour une entreprife auffi importante. Mais le défaut d'argent étoit caufé que tout avançoit affez lentement. En effet les revenus du Roi ne montent guères dans ce païs-là qu'à deux millions de ducats , en y comprenant , outre ce qu'il tire du Portugal , ce qui lui revient encore tous les ans des ifles de la mer Atlantique , du Brefil , de l'ifle de S. Thomas , & du cap de Mina en Afrique , c'eft-à-dire , de toute la côte de Guinée. Or dans une Cour auffi dérangée que celle-là , les feules dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des garnifons , & pour fubvenir aux befoins ordinaires de l'Etat , abforboient communément cette fomme. Pour ce qui eft des Indes orientales , elles ne rendent au Roi chaque année qu'environ un million de ducats , qui s'employe bien aux frais qu'exigent néceffairement des voyages d'un fi long cours , & à l'entretien des troupes qu'on eft obligé d'envoyer dans ces contrées éloignées. Ainfi il n'y a véritablement que les négocians & l'Etat qui profitent des richesses de l'Inde , fans qu'il en entre rien dans les coffres du Roi.

Pour remédier aux besoins pressans où on se trouvoit réduit, on n'eut donc point d'autre ressource que d'imaginer de nouveaux impôts qui étoient à charge au peuple, & même à tous les autres Etats du Royaume. Le Clergé murmura d'abord de ces nouvelles impositions. Cependant comme on sçavoit que le Pape approuvoit cette expédition, il se laissa taxer à cent cinquante mille écus d'or. La Noblesse elle-même n'auroit pas été exemte de contribuer à ces nouveaux subsides; mais François de Melo, comte de Tentuguel, para le coup. Il écrivit au Roi des lettres très-vives & très-fortes, par lesquelles il lui remontrait, que c'étoit attenter aux droits & privilèges de la nation, de vouloir assujettir à ces contributions odieuses les fils & les descendans de ces grands hommes qui avoient répandu leur sang pour la défense & à l'agrandissement de l'Etat. Il ajoûtoit qu'il regardoit une pareille entreprise comme un effet de la vengeance divine, que leurs péchés avoient attirée sur eux; que cependant il l'attribuoit encore aux mauvais conseils des Ministres qui l'environnoient; & pour cette raison il lui annonçoit que tous ses desseins n'auroient qu'un succès funeste; que c'étoit pour avoir ainsi chargé leurs sujets de nouveaux impôts, que Jean I. Henri, & Ferdinand avoient été malheureux dans tous leurs projets. Enfin il lui représentoit qu'il étoit bien plus naturel de faire porter au peuple ces nouvelles charges, qu'à la Noblesse, qui jusqu'alors en avoit été exemte; & il supplioit très-humblement S. M. de ne point se laisser aveugler par les mauvais conseils dont elle étoit obsédée, de suivre l'exemple de ses ancêtres, & de ne pas risquer mal à propos le salut d'un Royaume qu'ils lui avoient laissé dans un état si florissant.

Quelque piqué que fût D. Sebastien d'une remontrance aussi hardie; cependant comme il étoit dangereux dans les circonstances, de faire éclater son ressentiment, il le dissimula: pour ne pas s'attirer la juste indignation des Seigneurs, il ne leur parla plus de contribuer aux frais de son expédition. Le peuple fut donc le seul à porter tout le poids de ce fardeau; & ces malheureux, épuisés, & pour ainsi parler, succés jusqu'au sang, ne pouvoient s'empêcher dans leur désespoir, de maudire la guerre & ceux qui en étoient les auteurs.

HENRI III. 1577. Sur ces entrefaites , le Roi pressé d'argent donna un Edit, par lequel il déclaroit que la monnoye d'Espagne auroit cours dorenavant dans le commerce : il en augmenta même le prix. Il n'y avoit point d'exemple au reste que cela se fût jamais pratiqué : aussi regarda-t'on cette nouveauté comme un présage de ce qui arriva dans la suite. Cependant les nouvelles milices fortoient presque tous les jours hors de Lisbonne , & se rendoient dans la campagne , où on travailloit à les dresser : ce qu'il y avoit de ridicule , c'est qu'elles n'avoient à leur tête aucun Officier qui sçût la guerre. Elles étoient commandées par un certain Jean de Gama , qui avec son habit d'Hermite , tout ignorant qu'il étoit dans l'art militaire , avoit entrepris de les former. Il leur apprenoit à se mettre en bataille , à aller à la charge. D. Sebastien étoit présent lui-même à ces exercices , & courut plus d'une fois risque de la vie dans les décharges de cette soldatesque , au travers desquelles il ne craignoit pas de passer. En même tems il s'exerçoit à la chasse. Là il ne poursuivoit jamais que les animaux les plus féroces ; & son plaisir étoit de les attaquer de près. Il faisoit aussi quelquefois de petites courses sur mer , sur-tout par un tems d'orage , persuadé qu'il n'y avoit point de bravoure à s'embarquer dans un tems calme & serain. Ainsi ce Prince s'exposoit de propos délibéré aux dangers que les personnes sages croient qu'il est à propos d'éviter , & sembloit courir de lui-même à sa perte.

Cependant on manquoit d'argent , qui est le nerf de la guerre ; & rien n'avançoit. On avoit compté sur les sommes qui proviendroient de la vente du poivre , qu'on devoit transporter à Livourne , pour faire des levées en Italie & en Allemagne ; mais les vaisseaux qui l'avoient chargé , étoient encore à l'ancre dans le port de Lisbonne. Alcaçova , qui sans approuver ce projet téméraire , en avoit été le premier auteur, pour faire sa cour au Roi, & qui étoit chargé de trouver l'argent nécessaire pour fournir aux frais de cet armement , dissimuloit adroitement tous ces obstacles, de peur de chagriner ce Prince , & il attendoit du tems quelque événement favorable qui rompît cette entreprise , sans qu'on pût lui en imputer le mauvais succès. Il comptoit beaucoup pour cela sur la Cour d'Espagne. Le Grand-Seigneur pouvoit envoyer

une flotte sur la côte d'Italie. Indépendamment même de cette raison, Philippe pouvoit en prétexter mille autres pour se dispenser de donner les secours qu'il avoit promis; & le Ministre Portugais se promettoit bien de saisir ce moment pour rejeter la lenteur de ses préparatifs sur les longueurs des Espagnols.

Un nouvel incident qui arriva dans ces circonstances, étoit seul capable de le tirer de cet embarras. Mulci Meluc informé des projets qu'on méditoit contre lui, par le conseil d'André Gaspard Corse, qui tout Chrétien qu'il étoit, possédoit toute la confiance de ce Prince, & qui favorisoit secrètement les Espagnols, avoit envoyé une ambassade à Philippe pour lui demander la paix; offrant d'en passer par où il voudroit, pourvu qu'on lui fît des propositions raisonnables, & de lui remettre même les places de Barbarie qui seroient à sa bienveillance. Aussitôt que le roi d'Espagne eut reçu cette nouvelle, il en fit part à D. Sebastien, & il lui conseilla de ne pas rejeter absolument les offres du prince More, & de demander seulement qu'il s'expliquât davantage. Pour l'y engager, il lui représentoit: Que c'étoit une occasion favorable d'amuser le Cherif, & de l'entretenir de l'espérance de quelque accommodement, tandis qu'on acheveroit de mettre en état les préparatifs nécessaires pour passer en Afrique: Que par là il arriveroit peut-être, ou que Meluc ne songeroit cependant pas à prendre ses mesures, ou qu'il céderoit lui-même par un traité, ce qu'on se dispoit à lui aller enlever les armes à la main.

Mais tout ce qui pouvoit apporter quelque retardement à cette entreprise insensée, paroissoit au roi de Portugal autant d'obstacles qu'on formoit à sa gloire. Ainsi il préféra l'espérance douteuse d'une victoire dont il se flattoit, à une paix certaine & avantageuse, qu'il ne tenoit qu'à lui de se procurer. Il ferma l'oreille aux sages conseils du roi d'Espagne; & il le pria même instamment de rompre tout commerce avec Mulci Meluc. Philippe voyant donc qu'il n'y avoit pas moyen de faire revenir ce Prince de son aveuglement, chargea son Ambassadeur de lui offrir de sa part cinquante galères & cinq mille hommes de pied, à certaines conditions. Mais ce Ministre avoit des ordres secrets de prendre si

HENRI
III.
1577.

bien son tems , qu'au cas que D. Sebastien acceptât ses propositions , il ne fût pas possible de se mettre en mer de tout le reste de l'année. Ses intentions furent suivies , & c'est ce qui fit remettre cette expédition à l'année suivante.

Sur ces entrefaites , Philippe fit passer en Barbarie François d'Aldana en habit déguisé , pour visiter toutes les places fortes de cette côte. A son retour il ne manqua pas , suivant l'ordre qu'il en avoit , de repasser par le Portugal , où il fit au Roi le rapport de ce qu'il avoit découvert , & exagéra beaucoup la difficulté qu'il y avoit de faire la guerre dans ce pais-là : mais tout cela ne fut pas capable de faire changer de résolution à ce Prince. Il fit présent à cet Officier d'une chaîne de la valeur de mille écus d'or , & le renvoya en Espagne vers le commencement de l'hiver , après lui avoir fait promettre , qu'il obtiendrait l'agrément de son maître pour revenir en Portugal l'année suivante , & passer avec lui en Afrique.

En même tems D. Sebastien chargea Jean Gomez de Sylva , son ambassadeur à la cour de Rome , de négocier avec le Grand Duc , pour obtenir de lui la permission de lever quatre mille hommes de pied en Toscane. Le Pape joignit ses instances à celles du Roi ; & François de Medicis accorda ce qu'on souhaitoit : mais son agrément devint inutile , parce qu'on ne fournit pas à tems l'argent nécessaire pour faire ces levées. Outre cela Sebastien d'Acosta eut ordre de se rendre en Flandre auprès du prince d'Orange , pour obtenir par son moyen quatre mille Allemans. Enfin D. Michel de Noroña , D. Diegue Lopez de Siqueira , D. François de Tavora , & D. Vasquez de Silveira , tous capitaines peu expérimentés , levèrent dix mille hommes de pied en Portugal. On fit quelques recrues en Castille , sans avoir demandé l'agrément du roi d'Espagne. Aussi ce Prince cassa dans la suite tous les Officiers qui les avoient commandées.

Cependant l'opinion commune étoit , que ce projet chimérique , dont on avoit été obligé de différer cette année l'exécution , s'évanouiroit entièrement la suivante. Elle étoit fondée sur ce qu'on sçavoit que le roi d'Espagne n'approuvoit point cette expédition , & que la reine Catherine avec le cardinal Henri y étoient dans le fond absolument contraires.

Et

Et certainement ce fut toujours l'idée d'Alcaçova. Ce Ministre étoit persuadé que Philippe prendroit le prétexte de la guerre, qui contre son espérance venoit de se rallumer dans les Pays-bas, depuis l'arrivée de D. Juan d'Autriche en Flandre, & la prise de Namur, pour ne point envoyer à son maître les secours qu'il lui avoit promis, comme il le fit effectivement : & il se flattoit que ce jeune Prince, après avoir fermé l'oreille aux conseils les plus salutaires, se voyant abandonné de toutes parts, sans troupes, sans argent, seroit enfin obligé de chercher dans la nécessité une ressource à la témérité de sa folle entreprise : mais tout le contraire arriva. L'événement justifia la vérité de cette pensée, Que Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre. D. Sebastien méprisa tous les avis que purent lui donner les personnes les plus sages & les plus affectionnées, & il faisoit au contraire avec ardeur tout ce que le hasard voulut lui offrir pour hâter sa perte.

Il est certain que le Pape, ébloui de son zèle contre les Infidèles, donna un peu trop dans les idées de ce Prince. Il publia une Croisade, & ouvrit pour cette guerre sainte tous les trésors de l'Eglise : grace que les souverains Pontifes n'avoient jamais accordée jusqu'alors aux rois de Portugal. Sur ces entrefaites, les gallions des Indes arrivèrent à bon port. En même tems la reine Catherine, qu'on regardoit comme le dernier obstacle qui devoit faire échouer ce projet, ou qu'on croyoit du moins ne devoir jamais permettre que le Roi son petit-fils, qu'elle aimoit tendrement, s'arrachât de ses bras pour passer lui-même en Afrique, mourut regretée de tout le monde. Outre cela, malgré la guerre qui venoit de se rallumer en Flandre, le prince d'Orange accorda tous les secours qu'on lui demandoit : peut-être étoit-ce en partie pour faire montre de ses forces. Mais comme il étoit bien informé que Philippe ne se prêtoit qu'en apparence à cette entreprise, & que dans le fond il avoit déjà résolu de n'y contribuer en rien, son dessein principal étoit de décrier par là la conduite de ce Prince, de réveiller l'ancienne animosité qui avoit été de tout tems entre les Castillans & les Portugais, de détacher D. Sebastien du parti des Espagnols, & de le mettre dans ses intérêts, en lui rendant service dans une occasion si importante. Enfin pour achever d'aveugler ce Prince crédule, le

HENRI
III.

1578.

Le Pape publie la Croisade contre les Mores.

~~_____~~
 HENRI III. 1578. hazard voulut , que dans ce même tems Abdal-Carin , qui commandoit dans Arzilla , remît cette place par ordre de Mulei Mahamet à Dom Edouard de Menefez gouverneur de Tanger. C'étoit Alfonse V. qui le premier s'étoit rendu maître de ce poste. Il avoit été ensuite pris & repris plusieurs fois sous le roi Emmanuel. Enfin Jean III. ayeul de Dom Sebastien l'avoit abandonné , parce que le Portugal n'en tiroit aucun avantage , & qu'il étoit difficile de le fortifier. Ces circonstances réunies firent plus d'impression sur ce Prince téméraire & rempli d'amour propre , que toutes les prières & les conseils les plus sages des personnes qui lui étoient attachées.

Philippe cependant , soit qu'il fût encore incertain de l'événement , soit qu'ayant résolu de tourner ses forces d'un autre côté , dans l'impuissance où il étoit de remplir ses engagements , il crut qu'il y alloit de son honneur que cette entreprise ne se fît pas sans lui , voulut encore tenter s'il ne pourroit point persuader à Dom Sebastien de différer pour quelque tems l'exécution de son dessein. Il engagea aussi le duc d'Albe , pour qui il sçavoit que ce Prince avoit beaucoup de considération , à lui écrire sur ce sujet , & à lui représenter vivement toutes les difficultés de cette guerre qu'il alloit entreprendre. Enfin il lui députa Dom Juan de la Cerda duc de Medina-Celi , un des premiers seigneurs d'Espagne , pour le détourner de cette expédition , & lui faire ses excuses de ce qu'il ne pouvoit fournir les secours qu'il lui avoit promis.

Les raisons qu'il apportoit pour colorer ce refus , étoient qu'il avoit crû la Flandre tranquille lorsqu'il avoit pris avec lui des engagements ; qu'alors il s'imaginait n'avoir autre chose à craindre , sinon que les Turcs ne fissent quelque descente en Italie : Que cependant la guerre s'étoit rallumée dans les Pais-bas , & qu'il avoit besoin de toutes ses troupes de ce côté-là. Il ajoutoit , qu'il venoit de conclure tout récemment un traité avec Amurath , qui se disposoit à partir pour la Perse ; & qu'il étoit à craindre , si on portoit la guerre en Afrique , & qu'on allât attaquer un Prince allié & tributaire du Grand Seigneur , que les Turcs ne regardassent cette entreprise , comme une infraction manifeste de la trêve.

Il l'informoit ensuite du succès de sa négociation avec

Mulei Meluc. Il lui apprenoit : Qu'étant instruit des pressantes sollicitations d'Uluciali bacha d'Alger auprès de ce Prince pour le porter à unir ses forces aux siennes, & à aller de concert assiéger Oran, sachant qu'Amurath même lui avoit écrit à ce sujet, il avoit scû lui persuader de ne point s'engager dans cette entreprise, en lui représentant, qu'il n'y trouveroit ni avantage, ni sûreté : Qu'il n'étoit pas de ses intérêts de s'éloigner de ses Etats, & de penser à attaquer ses voisins, tandis qu'il n'étoit pas lui-même encore bien affermi sur son trône : Que le voisinage & l'amitié des Turcs avoient toujours été suspects aux rois de Fez, parce qu'ils sçavoient, comme lui-même ne pouvoit l'ignorer, qu'on ne cherchoit à la Porte que les moyens de les abaisser & de les détruire. Il disoit ensuite : Que dans les conjonctures présentes il croyoit, qu'on devoit se contenter d'avoir ainsi détourné le prince More de s'unir avec Uluciali ; & qu'il falloit attendre pour l'attaquer une occasion plus favorable : Qu'Amurath étoit sur le point de porter ses armes en Orient ; qu'il alloit s'engager dans une guerre épineuse & de longue durée contre un rival puissant, qui ne lui laisseroit pas le loisir de penser à rappeler ses forces en Occident ; que pour lui il esperoit n'être pas long-tems à mettre ordre aux troubles des Pais-bas ; que dès qu'il seroit tranquille de ce côté-là, n'ayant plus rien à craindre des Turcs, il se joindroit à lui avec toutes ses forces ; & qu'ainsi réunis, tandis que leurs ennemis seroient éloignés, ils viendroient aisément à bout d'une entreprise qu'on ne pouvoit précipiter dans les circonstances, sans s'exposer manifestement à une perte inévitable. Aussi ajoutoit-il, que c'étoit dans cette vûë qu'il avoit voulu qu'il fût compris lui-même dans la trêve de trois ans qu'il venoit de conclure avec le Grand Seigneur.

D'un autre côté Dom Sebastien, qui s'impatientoit du moindre retardement, & à qui les sages conseils de Philippe étoient suspects, prétendoit que si on différoit cette expédition, il arriveroit tout le contraire de ce qu'on esperoit. Il disoit, que les Turcs à la faveur de la trêve, rempliroient sans doute toute l'Afrique ; & que cette puissance, alors si aisée à abattre, deviendroit formidable dans la suite. Il ne manquoit pas même de raisons toutes favorables à son

 HENRI
III.

1578.

HENRI III. inclination aveugle, & que la passion lui suggéroit, pour fortifier ce raisonnement.

III.

1578.

Enfin le départ fut résolu. On avoit confié d'abord la conduite générale de cette expédition à Dom Louis d'Atayde, estimé parmi ceux de sa Nation pour son habileté dans la guerre. Mais comme d'un côté le Roi vouloit tout faire par lui-même; que de l'autre Alcaçova par une ambition démesurée ne pouvoit s'empêcher de se mêler de ce qui ne le regardoit point, & d'affaires qui passioient même la portée de son genie; ce Seigneur s'aperçut bientôt que tous ses soins seroient inutiles. Ainsi voyant que, soit imprudence, soit vanité dans le Prince & son Ministre, l'emploi honorable dont on l'avoit revêtu, ne pouvoit manquer de tourner à sa honte & à sa ruine, il le remit au Roi, sous prétexte qu'il ne se sentoit pas assez de talens pour le remplir; & il fut nommé viceroi des Indes. On crut que sa place ne pouvoit être remplie par un seul homme. Ainsi Dom Diegue de Sosa fut nommé pour Amiral de la flotte; & on proclama Dom Christophle de Tavora grand écuyer du royaume, commandant général de la Gendarmerie, composée de la noblesse Portugaise & de quelques volontaires, qui étoient venus des pais étrangers pour servir à cette expédition. Ces deux Généraux étoient eux-mêmes au reste des gens sans expérience, que la faveur plutôt que le mérite avoit élevés aux premières charges de l'État dans une Cour où ce moyen de s'agrandir n'étoit pas extraordinaire. Cependant comme le Roi n'avoit pas beaucoup de cavalerie, & qu'il sçavoit que c'étoit en cela principalement que consistoit la force de l'ennemi auquel il alloit avoir affaire, il résolut de lui opposer une infanterie nombreuse, qui est assez rare parmi les Mores. Dans cette vûe il fit un Edit par lequel il défendoit à quiconque voudroit passer la mer, de servir à cheval sans son ordre. Ce Prince fit en cela une grande faute; car plusieurs personnes déterminées déjà à prendre parti dans cette guerre, dans l'espérance qu'elles auroient place dans la cavalerie, changèrent de sentiment, & se retirèrent lorsqu'elles virent qu'elles seroient obligées de servir à pied.

Lorsque le tems du départ approcha, chacun commença de songer à s'y préparer. Mais comme l'armée n'étoit

composée que de troupes toutes neuves, la confusion régnoit par-tout. Ce n'étoit que négligence & que désordre, dans une circonstance où l'on auroit eu besoin sur-tout de beaucoup d'attention & d'un grand arrangement. Les Portugais particulièrement sembloient plutôt se disposer à aller à la nôce qu'à la guerre. Ce n'étoit point le soin de choisir leurs armes qui les occupoit ; ils ne pensoient qu'à se faire un équipage magnifique, & à se mettre superbement. Ils changeoient même leur habillement, pour prendre la mode Castillane ; ce qui fut regardé dès-lors comme un présage des malheurs qui arrivèrent dans la suite. On eût dit qu'ils songeoient à faire quelqu'entrée triomphante, comme s'ils eussent déjà remporté la victoire. Les étoffes de soye étoient ce qu'ils employoient de moins précieux. L'or, l'argent, les pierreries même brilloient avec une profusion étonnante sur les habits, les chevaux, les tentes, les houffes, & sur tout le reste des équipages. Les gens sages s'imaginoient être aux préparatifs de quelque tournoi, plutôt que d'une guerre sérieuse, & ils prévoyoit avec douleur les suites funestes que de tels commencemens devoient avoir.

HENRI
III.
1578.

Après avoir ainsi tout disposé pour le départ, il fallut songer à laisser à quelqu'un pendant l'absence du Roi le gouvernement de l'Etat. Ce Prince avoit d'abord jetté les yeux pour cela sur le cardinal Henri son oncle : mais il refusa d'accepter cet emploi, & il s'en excusa sur son grand âge. Ainsi on nomma quatre personnes, qu'on chargea de la régence du Royaume, & à qui on remit même les Sceaux. Ce furent Dom George d'Almeyda archevêque de Lisbonne, Dom Pedre d'Alcaçova, Dom François de Sa & Dom Juan de Mascareñas.

Cependant Mulei Mahamet ne cessoit de dépêcher en Portugal lettres sur lettres, & couriers sur couriers, pour presser l'arrivée de la flotte. Il faisoit entendre que l'armée Portugaise ne paroîtroit pas plutôt en Afrique, que Mulei Meluc se verroit abandonné de tout le monde, & que sans tirer l'épée, il les assureroit d'une victoire complète. Il ajoûtoit : Qu'il n'étoit cependant pas à propos que le Roi se trouvât en personne à cette expédition : Que sa présence effrayeroit les Mores, qui seroient moins disposés à quitter le parti

HENRI
III.
1578.

de Meluc ; que par-là ils donneroient des armes contre eux-mêmes à ce Prince ; & que tout odieux qu'il étoit à ces peuples, il se serviroit avec avantage de cette circonstance pour les retenir dans le devoir, en leur faisant appréhender de se voir soumis à la domination d'un Prince étranger, qui faisoit profession d'une Religion différente. Mais Dom Sebastien s'imagina que le prince More ne parloit de la sorte, que dans la crainte que lui-même, après sa victoire, ne se rendît le maître du país. Ainsi ce fut pour lui un nouveau motif de passer en personne en Barbarie. Il comptoit déjà sur tous ces Royaumes, comme sur une conquête assurée ; & ce fut dans cette espérance qu'il voulut emporter ses habits royaux avec lui.

Sur ces entrefaites, les vaisseaux du prince d'Orange jetèrent l'ancre à l'embouchure du Tage. Ils portoient trois mille Allemans, commandés par Martin de Bourgogne seigneur d'Amberg. En même tems la fortune présenta à Dom Sebastien une occasion de se consoler, de ce que faute d'argent, il n'avoit pû tirer des troupes de Toscane. L'Irlande, qui après l'Angleterre est la plus grande de toutes les isles de l'Océan, étoit sous la domination de la reine Elisabeth ; & depuis quelque tems la Religion avoit occasionné bien des broüilleries parmi les peuples qui l'habitoient. Ces Insulaires presque tous Catholiques, animés par le comte de Desmond & Jean Anel avoient formé le projet de secouer le joug des Anglois. Ils avoient même dans cette vûë député à Grégoire XIII. pour l'informer de leurs desseins ; & ce Pape n'avoit pas manqué de les approuver. Il avoit exhorté fortement ces peuples à persévérer dans une résolution si louable & si généreuse. Il écrivit même à Philippe pour l'engager à se charger d'une expédition si digne de son zèle. D'un autre côté ce Prince pour ne pas paroître violer ouvertement l'alliance qui avoit été de tout tems entre les maisons d'Angleterre & de Bourgogne, n'avoit osé déclarer la guerre à Elisabeth. Mais comme cette Princesse ne se faisoit pas un scrupule de favoriser sous-main le prince d'Orange & les rebelles de Flandre, il avoit crû qu'il pouvoit bien aussi donner secrètement quelques secours aux Irlandois. Ainsi on étoit convenu, que les levées se feroient sur les terres de la

domination du Pape , & que Philippe fourniroit l'argent nécessaire à leur entretien. Conformément à ce traite secret , on avoit levé dans la Romagne environ six cens hommes de pied. Ils étoient commandés par Thomas Stuelay , Anglois d'origine , que le Pape avoit fait peu de tems auparavant marquis de Linster , & dont nous avons parlé plus haut , sous l'année 1570. Ces troupes s'étoient embarquées à Genes , & elles abordèrent à Lisbonne à peu près dans ce tems-ci. Le roi de Portugal profita d'une si belle occasion : il négocia avec le général Anglois ; & moitié de gré , moitié de force , il l'engagea à consentir de le suivre en Afrique , en lui avançant un mois de paye. Cela se passa à l'insçû du Pape , & sans que Philippe osât s'y opposer , pour ne pas paroître ôter toutes sortes de secours dans un besoin si pressant à un Prince , avec lequel il s'étoit allié si solemnellement.

Cependant le jour du départ avoit été marqué , & différé souvent , tant il y avoit peu d'ordre dans les résolutions qu'on prenoit. Enfin le 17. de Juin , le Roi suivi d'un cortége nombreux s'étant rendu à la cathédrale de Lisbonne , où il assista à la cérémonie de la bénédiction de l'étendart Royal , qu'il remit ensuite à Dom Louïs de Meneses , qui faisoit dans cette expédition l'office de Sergent de bataille , au lieu de rentrer de là au Palais , comme on le croyoit , il alla le jour même s'embarquer tout de suite sur l'Amiral. Il y resta près de huit jours obligé d'attendre les autres , que l'incertitude du départ avoit retenus jusqu'alors. Enfin le lendemain de la Saint Jean-Baptiste , il mit à la voile avec un vent favorable , suivi de toute sa flotte , laissant son Royaume sans argent , sans Noblesse , sans héritier , entre les mains de gens qui n'étoit guères en état de le gouverner.

HENRI
III.
1578.

Départ du
roi Dom Se-
bastien pour
l'Afrique.

La flotte étoit composée de cinq galères , de cinquante vaisseaux de haut bord , & d'environ neuf cens bateaux plats , qui portoient l'armée , les munitions de guerre & les provisions nécessaires pour l'expédition. Les troupes consistoient en dix mille Portugais , mille Espagnols commandés par Dom Alfonse d'Aguilar , deux mille Allemans , cinq cens Italiens , un grand nombre de Gentilshommes , qui servoient à leurs dépens en qualité de volontaires , & outre cela en huit cens cuirassiers , auxquels on avoit joint deux cens hommes tirés des

HENRI III.
1578.

garnisons de la côte de Barbarie , qui avoient à leur tête Dom George de Lencaſtre duc d'Avero. On avoit encore embarqué dix mille pionniers , & douze pièces d'artillerie , dont on avoit donné le commandement à Dom Pedre Meſquita chevalier de Malthe.

Les Seigneurs qui ſuivirent le Roi à cette entrepriſe , furent Dom Antoine prieur de Crato , fils naturel de Dom Louis oncle du Roi ; Théodoſe duc de Barcelos fils du duc de Bragançe , qui n'avoit encore que huit ans ; Jacque de Bragançe ſon oncle ; Edouard de Meneſez comte de Taroca maréchal de camp ; Ferdinand de Caſtro comte d'Obaſto ; Alfonſe de Portugal comte de Vimioſo ; Antoine de Caſtro comte de Montanto ; Ferdinand de Noroña comte de Liñarez ; Nuñez Alvar de Melo comte de Tentuguel , avec ſon fils Rodrigue ; Alfonſe de Noroña comte de Mira ; Vaſco de Gama comte de la Vidiguera ; Conſtantin fils du marquis de Ferreyra ; Jean Lobo baron d'Alvito ; Jean de Silva de Caſtille ambaffadeur du roi d'Eſpagne ; Louis de Silva Portugais ; Jean de Silva fils du comte de Sortella ; Emmanuel de Meneſez évêque de Conimbre ; & Avia de Silva évêque de Porto. A ce départ un air lugubre régnoit ſur la flotte : on n'y remarqua pas le moindre ſouris ; & au lieu que dans ces fortes d'expéditions les troupes ont coûtume de marquer leur joye par des cris d'allégreſſe , tout le monde gardoit un morne & triſte ſilence. On remarqua même alors quelques accidens , qui furent regardés comme des préſages funeſtes. L'amiral en faiſant ſa manœuvre , emporté par les flots , alla brifer ſa prouë contre un vaiſſeau Flamand ; & l'imprudence d'un canonier couta la vie à un matelot , qui fut emporté par un boulet.

La flotte Portugaiſe aborda d'abord aux Algarves , où elle embarqua le régiment de Dom François de Tavora , avec quelques ſoldats Eſpagnols. De là elle ſe rendit à Cadix. Dom Sebaſtien y fut reçu magnifiquement par Dom Alfonſe Perez de Guſman duc de Medina Sydonia , qui ſ'y étoit rendu pour le ſaluer , & qui fit encore tous ſes efforts pour arrêter ce Prince ſur le bord du précipice où il couroit ſe jeter en aveugle. Enfin voyant que toutes ſes remonſtrances étoient inutiles , après avoir régalé le Roi pendant quelques jours de quelques combats de taureaux , & de toutes les fêtes dont

une côte aussi stérile put lui fournir l'exécution , il le reconduisit sur sa flotte ; & si par un funeste pressentiment des malheurs qui l'attendoient , il ne put lui donner des marques de joye , en prenant congé de lui , il lui témoigna du moins par ses larmes la sincérité de son attachement.

HENRI
III.
1578.

On fit route enfin vers l'Afrique ; & le Roi se détacha de sa flotte avec cinq galères, pour aller à Tanger. De là , après avoir congédié le fils de Mulei Mahamet , qui étoit un enfant de douze ans , il se rendit par terre à Mazagan , accompagné de Marin Correa de Silva , dans l'espérance que sa présence pourroit animer les Mores à se soulever contre Mulei Meluc ; fortifia ensuite la garnison de Tanger , rejoignit la flotte , sur laquelle Mahamet lui-même vint se rendre , suivi de huit cens arquebusiers ; & arriva enfin à Arzilla. Là on mit les troupes à terre , parce que l'eau avoit manqué sur la flotte. Mais comme on étoit fort indécis sur le parti qu'on devoit prendre , que les Officiers ne sçavoient pas se faire obéir , & qu'il n'y avoit aucune discipline parmi les soldats , on eut bien de la peine à les faire rembarquer. On employa inutilement vingt-cinq jours à fortifier un camp sur la côte ; & ce retardement fit perdre les plus belles occasions.

En effet les garnisons & les habitans de Larache & de Tetuan pensoient déjà à abandonner ces places ; déjà ils songeoient à aller chercher un asyle dans les montagnes voisines , lorsque Mulei Meluc lès rassura , & dissipa cette première frayeur , en leur promettant de leur envoyer incessamment du secours. En même tems ce Prince sortit de Maroc , après avoir chargé un renégat Portugais nommé Radouan , qui étoit son premier Ministre , du soin de tous les préparatifs nécessaires pour cette guerre ; & il alla camper à Susa , où il fit dresser jusqu'à quatre mille tentes. Ensuite étant informé , que les Chrétiens avoient déjà fait leur descente , il laissa Radouan pour commander dans Maroc pendant son absence ; s'avança vers la frontière à la tête de quatorze mille chevaux , & de trois mille arquebusiers , partie à pied , partie à cheval , qui presque tous étoient Grenadins , & alla passer la rivière de Marmore assez proche d'Arzilla. Dans cet endroit il fit fondre quatre canons , dont on lui avoit amené la matière de Maroc. De là il prit sa route vers Alcaçar ; & étant

arrivé le 12. de Juillet à un lieu qu'on nomme ordinairement dans le pays, La Fiera del Gifvedi, il y fut salué par son frère Mulei Hamet, viceroy de Fez, qui lui amena vingt-deux mille chevaux, & cinq mille arquebusiers. Ce Prince d'aussi loin qu'il aperçut le Roi son frère, descendit de cheval par respect, & se prosternant à terre en sa présence, il se jeta à ses genoux. Ensuite après que les deux Princes se furent fait quelques complimens, l'armée se mit en marche.

HENRI
III.
1578.

Mulei Meluc se faisoit porter en litière, parce que depuis quelque tems il avoit une fièvre violente, accompagnée de fréquens vomissemens. Ainsi il ne put jouir des honneurs de l'entrée solennelle qu'on lui avoit préparée à Fez : mais il voulut que le Prince son frère tint sa place dans cette cérémonie, & il le suivit aussi-tôt après. De là il détacha deux mille chevaux vers Mazagan pour aller contenir dans le devoir les peuples de cette contrée, dont il appréhendoit la révolte. Deux mille autres furent commandés en même tems pour s'avancer vers Larache & le cap d'Aguer ; mais ayant appris que l'armée Chrétienne étoit campée à Arzilla, ils revinrent aussitôt sur leurs pas.

Au reste la maladie n'avoit rien diminué du courage du prince More. Toujourns préparé à tout événement, il fit publier dans son armée, qu'il donnoit la liberté à tous ceux qui ne lui seroient pas affectionnés, de passer dans le camp de Mahamet. Ce n'étoit pas cependant aucun mépris, qu'il fit de son ennemi, qui l'engageoit à faire cette démarche ; il craignoit d'être abandonné dans une conjoncture plus délicate, & de se voir enlever dans une bataille par une desertion subite, une victoire, dont sa valeur sembloit lui répondre. Dans cette vûë il tira des troupes dont la fidélité lui étoit suspecte, trois mille chevaux, à qui il donna ordre d'aller harceler le camp des Chrétiens, afin de faciliter lui-même leur retraite, au cas qu'ils fussent dans la disposition de le quitter. Mais cette conduite eut un succès tout contraire à celui qu'il en attendoit, & tourna même à son avantage. Ces troupes qui ignoroient le dessein de leur maître, prirent la commission qu'il leur donnoit, pour une marque de confiance de sa part : cette idée les changea entièrement. Le Cherif n'eut point dans la suite de soldats plus fidèles que ceux-là même, qui

pensoient auparavant à l'abandonner ; & il y en eut très-peu parmi eux , qui passassent du côté de son rival.

HENRI
III.
1578.

Les courtes des Mores jettèrent d'abord l'épouvante dans l'armée Portugaise, quoique Mahamet qui avoit pris son logement hors du camp, & qui étoit au fait de leur manière de combattre, fût lui-même toujours alerte pour les éloigner. Les troupes commençoient donc à se débander, & se retiroient insensiblement sur la flotte, qui n'étoit pas éloignée. Enfin un corps de cinq cens hommes des ennemis s'étant approché du camp des Chrétiens plus qu'à l'ordinaire, Dom Sebastien par une envie de se distinguer, estimable dans un soldat, mais peu pardonnable à un grand Prince, & même indigne d'un Général habile, sortit lui-même contre ces Infidèles, les repoussa, & les mit en fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde.

D'un autre côté Mulei Meluc, qui attendoit de nouvelles troupes de Tetuan & de Mequinez, se tenoit renfermé dans son camp au-delà d'Alcaçar, encore incertain du parti que prendroit l'armée ennemie. Ce qu'il souhaitoit le plus, étoit que les Chrétiens vinssent l'attaquer par terre. En ce cas, il avoit résolu de les empêcher de faire aucune entreprise, d'être continuellement à leurs trousses, & de les harceler sans cesse, sans en venir jamais à une action décisive, à moins qu'il ne pût se promettre une victoire certaine. Ensuite lorsqu'ils seroient beaucoup avancés dans les terres, son dessein étoit de leur fermer le retour à la mer, & de les tenir éloignés de leur flotte, de mettre la disette par-là dans leur camp, & de les faire périr de faim & de misère, sans être obligé de risquer une bataille.

L'imprudence & la témérité de Dom Sebastien répondirent parfaitement aux desseins de son ennemi. Les plus sages têtes de son Conseil étoient d'avis qu'on allât par mer à Larache ; mais Dom Alfonse de Portugal comte de Vimioso, un des plus habiles flatteurs qu'il y eût à la Cour, étoit d'un sentiment tout contraire. Il y avoit quatre ans que ce Seigneur avoit été disgracié pour avoir laissé manquer les troupes de vivres dans le voyage d'Afrique. Or si on prenoit le parti d'aller par terre, il se persuadoit que l'armée se trouveroit bientôt dans la même nécessité ; & il espéroit par-là

 HENRI
 III.
 1578.

voir à son tour humilier ses rivaux , qui se trouvoient alors chargés de la même commission qu'on lui avoit donnée. Ainsi il mettoit tout en usage pour inspirer ce dessein au Roi , en lui représentant qu'il étoit de l'honneur de l'armée Chrétienne après avoir une fois pris terre , de ne point remonter sur ses vaisseaux , & que les Infidèles ne manqueroient pas de regarder comme une fuite, une résolution qu'on ne prendroit que pour se procurer une plus grande commodité.

Dom Louis de Silva prétendoit au contraire : Que le parti le plus sûr étoit toujours celui que l'on devoit suivre : Qu'on pouvoit sans péril arriver en peu de tems par mer à Larache ; qu'il seroit aisé d'y débarquer les troupes ; qu'au contraire il étoit dangereux de vouloir s'y rendre par terre , puisqu'à chaque instant on seroit exposé à être surpris par les ennemis ; & que s'ils se mettoient à leurs trousses , ils réduiroient l'armée aux plus grandes extrémités. Il ajoûtoit , que pour aller du camp à Larache , il leur faudroit passer le Luco , puisque cette place est située à la gauche de cette rivière ; qu'ainsi faute de pont , ou de vaisseaux , on seroit obligé d'abandonner le rivage , & de s'éloigner de la flotte pour aller chercher quelques gués vers la source , & bien avant dans les terres ; & qu'il étoit probable , qu'on trouveroit beaucoup de difficulté à forcer ces passages , que les Mores n'auroient pas manqué sans doute de bien fortifier.

D'autres , pour concilier deux sentimens si opposés , proposoient de faire avancer les troupes par terre , de se servir des chariots pour couvrir leur gauche , & de prendre à droit , mais sans cependant s'éloigner de la côte ; afin que la flotte ne les perdant jamais de vue , elle pût arriver en même tems que l'armée à l'embouchure du Luco , pour la passer au-delà de cette rivière. Mais la vanité du jeune Roi , qui aimoit à attirer sur lui les regards de ses troupes , & à leur faire admirer en pleine campagne sa taille & sa force , termina le différend. Il résolut donc de conduire son armée par terre , quoi que pût dire pour s'y opposer Mulci Mahamet , qui lui répéta mille fois , que les moindres fautes sont irréparables dans la guerre. Ce Prince avoit d'abord appréhendé , que Dom Sébastien qu'il appelloit à son secours , ne pensât à reconquérir ses Etats, que pour s'en rendre ensuite maître lui-même. Mais

devenu le témoin de la confusion & du désordre qui régnoient dans le camp des Chrétiens, il changea beaucoup de sentiment; & commença au contraire à désespérer du succès de cette entreprise, & de son propre rétablissement.

En conséquence du parti qu'on avoit pris, D. Diegue de Sofa eut ordre de s'avancer vers Larache avec la flotte, & d'aller y attendre l'arrivée de l'armée. En même-tems le roi marcha vers Alcaçar, où il y avoit un pont sur la rivière, alla camper le premier jour à trois lieux d'Arzilla, & arriva le lendemain à Menera, où François d'Aldana vint remettre à ce Prince des lettres du duc d'Albe avec le casque & la cotte d'armes qui avoient servi autrefois à Charle V. lorsqu'il fit son entrée triomphante à Tunis. Peu s'en fallut que ces presents ne fissent tourner la tête à D. Sebastien. Il s'imaginoit qu'on se préparoit déjà à le recevoir en triomphe à Fez & à Maroc avec la même magnificence; & il ne se promettoit pas moins que l'empire de toute l'Afrique. Cependant par le conseil d'Aldana, qui pour s'acquiter, disoit-il, de la parole qu'il avoit donnée au Roi l'année précédente, étoit venu se rendre auprès de lui avec l'agrément de Philippe, les troupes commencèrent à prendre leurs logemens avec plus de précaution. Enfin le troisième & le quatrième jour de leur marche elle traversèrent les montagnes de Cabeça, de Ardaña, & de Barcain; passèrent à gué le lendemain la rivière de Mucacen, qui va un peu plus bas se jeter dans le Luco, & campèrent le long d'un ruisseau qui sort des marais aux environs d'Alcazarquivir.

D'un autre côté, Mulei Meluc étoit sorti de son camp le 2. d'Août, & s'avançoit vers Alcaçar. Le lendemain il arriva au pont que cherchoient les Chrétiens, & après l'avoir passé il s'arrêta de l'autre côté de la rivière. Ce Prince ne pensoit point encore alors à donner bataille, parce que ce terrain inégal, & rempli de plusieurs éminences, ne lui paroissoit pas assez avantageux pour étendre commodément sa cavalerie: mais lorsqu'il apprit que l'armée Chrétienne étoit si proche de lui, il jugea que l'affaire devenoit sérieuse. Ainsi tout désespéré qu'il étoit, & quoiqu'il ne lui restât plus que quelques jours à vivre, il fit venir son frère Mulei Hamet, à qui il parla encore avec la même confiance & autant de liberté

HENRI
III.

1578.

HENRI d'esprit qu'auparavant : & quoiqu'il eût assez mauvaise opi-
III. nion de son courage & de son génie; cependant parce que c'é-
1578. toit son frère, il lui remit le commandement général de sa
 cavalerie, l'assurant qu'il falloit absolument combattre, vain-
 cre, ou mourir avec lui; & le menaçant, au cas que la lâcheté
 lui fît faire quelque fausse démarche, de l'étrangler de ses pro-
 pres mains. En même-tems le Cherif sortit de sa tente & par-
 courut tout son camp en litière, donnant par-tout ses ordres,
 & faisant lui-même en cette occasion l'office de Sergent de
 bataille.

Il y avoit dans l'armée More trois mille Grenadins de
 ceux qui étant chassés d'Espagne huit ans auparavant, avoient
 cherché une retraite en Afrique. C'étoient tous arquebu-
 siers, bons soldats, servant partie à pied, & partie à cheval :
 ils étoient commandés par Dogali Algori de Grenade, &
 Osarin de Raguse. Outre cela on y comptoit trois mille au-
 tres arquebusiers à pied, vingt-cinq mille chevaux, & envi-
 ron mille Spahis, toutes vieilles troupes qui étoient au ser-
 vice du Cherif. Ce Prince s'étoit fait suivre encore par dix
 mille chevaux, & huit mille hommes de pied de nouvelles
 troupes, & par un corps nombreux d'Arabes volontaires, en
 sorte que toute son armée montoit à quarante mille hommes.
 Meluc comptoit peu sur ces nouvelles levées, aussi-bien que
 sur les Arabes, toujours inconstans, & qui ne cherchent qu'à
 profiter du désordre pour piller. Outre cela il y avoit trois
 mille hommes parmi ses vieilles troupes, qui, comme nous
 avons dit, lui étoient suspects de favoriser secrètement le parti
 de Mahamet. Enfin les renégats & les gardes du Prince
 étoient commandés par Mahamet Taba, & Ali Muza. C'é-
 toient ceux en qui il avoit le plus de confiance.

Ce fut le dimanche suivant que les deux armées parurent
 en présence. Aussitôt Meluc détacha Soliman général de la
 cavalerie, avec ordre de s'approcher de l'armée Chrétienne,
 & de lui rapporter des nouvelles certaines de ses desseins &
 de sa disposition. Cet officier ayant vû les Portugais passer le
 ruisseau pour le mettre entr'eux & l'ennemi, revint sur le
 champ à toutes jambes annoncer à son maître que les Chré-
 tiens prenoient la fuite. A peine ce bruit eut été répan-
 du dans le camp des Mores, qu'il fut presque impossible de

retenir les troupes. Tous vouloient sortir pour donner sur ces fuyards. Mais Meluc conservant toujours, tout mourant qu'il étoit, sa fermeté & sa présence d'esprit ordinaire, & remplissant encore parfaitement dans son armée la place & les devoirs d'un grand général, arrêta ce premier feu. Sur ces entrefaites Mahomet Taba vint l'avertir que ses troupes songeoient à l'abandonner; qu'on formoit des desseins funestes contre sa personne; & que plusieurs avoient résolu d'aller au combat sans poudre ni bales. A cette nouvelle ce Prince fit aussitôt publier dans son camp, que ceux qui manquoient de poudre ou de bales s'adressassent à l'Intendant de l'armée, & qu'on leur en fourniroit. En même-tems il renouvela son premier Edit, & déclara qu'il permettoit à ceux qui ne voudroient pas servir sous lui, de passer du côté des ennemis. Mais quoique Mahamet son rival, qui avoit joint les Portugais, eût fait planter son étendart à la tête de l'armée Chrétienne, pour servir de signal à son parti, il n'y eut presque personne dans le camp des Mores qui allât se rendre à lui.

HENRI
III.
1578.

Cependant on tenoit conseil de guerre dans l'armée du Roi; mais le trouble y regnoit si fort, qu'on ne pouvoit s'y déterminer à aucun parti. D. Sebastien, que l'approche du danger commençoit à rendre plus retenu qu'à l'ordinaire, n'en étoit cependant pas moins obstiné à donner la bataille. D'un autre côté ceux-là même qui lui avoient conseillé d'abord de mener l'armée par terre, étoient alors d'avis de reculer & de se retirer vers Larache. Ceux au contraire qui jugeoient alors qu'il ne falloit rien risquer, étoient les premiers, dans la circonstance présente où l'on se voyoit réduit à la nécessité de se battre, à exhorter le Prince d'aller courageusement à l'ennemi. Ils disoient, pour appuyer leur sentiment: Qu'il étoit trop tard de penser à se retirer; qu'il n'étoit pas même sûr de le tenter; & que de vouloir faire retraite en présence de l'ennemi, c'étoit avouer leur défaite, & le reconnoître pour leur vainqueur: Que le défaut de provisions, qui sans doute leur manqueroient bientôt, ne leur permettoit pas non-plus de songer à se tenir renfermés dans leur camp, & à s'y fortifier: Qu'il ne restoit donc qu'un parti à prendre, qui étoit de chercher dans leur courage le seul moyen qu'ils eussent pour sortir du danger où leur imprudence les avoit jettés; qu'un plus

HENRI III. long délai ne serviroit qu'à rendre leurs ennemis plus fiers , & qu'ils devoient marcher incessamment à eux à la tête de toutes leurs forces.

1578.

Mulei Mahamet étoit d'un sentiment tout contraire ; & quoiqu'il ne pût espérer son rétablissement que d'une bataille , il auguroit cependant si mal du succès, qu'il mit tout en œuvre , prières , instances , supplications , pour empêcher qu'on n'en vînt aux mains. Mais comme la prudence n'avoit point présidé à cette entreprise dans un tems où elle auroit été d'usage , il étoit naturel que le destin inévitable de cette malheureuse expédition en réglât jusqu'à la fin tous les projets ; & que les Chrétiens trouvassent enfin leur perte dans l'aveugle témérité qui les avoit guidés jusqu'alors. En effet ceux qui par prudence avoient été d'avis au commencement de ne point s'exposer à une bataille ayant changé de sentiment , & ne prenant plus conseil que de la nécessité ; les autres , qui au contraire avoient paru d'abord si téméraires , quoiqu'ils reconnussent leur faute & eussent envie d'y remédier , n'osèrent le tenter , dans la crainte qu'on ne les soupçonnât de lâcheté , & se montrèrent les plus disposés à marcher à l'ennemi. Ainsi tous les avis , après avoir été fort partagés , se réunirent à celui de donner bataille. Malgré cela on parloit cependant encore d'accommodement. La maladie de Meluc lui faisoit appréhender le succès d'un combat : il étoit inquiet sur le destin de ses Etats ; & c'est pour cette raison que jusque-alors il avoit toujours fort souhaité la paix.

Défaite de
l'armée Chrétienne
par les
Mozes.

D. Sebastien rangea donc ses troupes en bataille dès le grand matin , & les partagea en trois corps postés en file à la queue l'un de l'autre. L'avant-garde étoit composée des volontaires Portugais , ayant à leur tête D. Alfonse Perez de Tavora , Lieutenant de D. Christophle son frère. Leur gauche étoit couverte par un corps d'Espagnols que commandoit D. Alphonse d'Aguilar , & qui étoit soutenu par quelques arquebusiers de cette nation conduits par Louis de Godoy ; & leur droite par les troupes Allemandes sous les ordres du Seigneur d'Amberg leur général. Celles-ci étoient suivies des soldats Italiens , dont le chef étoit Hercule de Pise , & d'un détachement d'arquebusiers Portugais qu'on avoit tirés de la garnison de Tanger , pour mettre à leur place de nouvelles milices.

milices. Les Portugais commandés par D. Michel de Noroña étoient au centre, soutenus par D. Vasco de Silveira avec ses arquebusiers. Enfin D. Diegue Lopez de Siqueira formoit l'arrière-garde avec son régiment & celui de D. François de Tavora, qui avoit eu ordre de rester à Arzilla suivis de trois cens carabiniers. La cavalerie qui ne passoit pas quinze cens hommes, étoit divisée en deux corps, & postée sur les aîles. Le duc d'Avero commandoit l'aîle droite : à la gauche étoient l'étendart Royal, D. Juan de Silva ambassadeur d'Espagne, & le petit duc de Barcelos. Mulei Mahamet faisoit le corps de reserve avec environ trois cens cavaliers Africains, & quelques Mores en fort petit nombre. On avoit placé le bagage entre la cavalerie & l'infanterie ; & on avoit laissé entre-elles une distance assez considérable, pour qu'elles ne pussent pas dans l'occasion se renverser l'une sur l'autre, & se rompre.

Comme l'armée du Cherif étoit plus nombreuse, il forma aussi un ordre de bataille tout différent. La crainte d'une conjuration l'avoit engagé déjà auparavant à changer tous les officiers de ses troupes, & à mêler ensemble les peuples qui s'entendoient le moins les uns avec les autres. Ce Prince rangea donc sur une même ligne toute son infanterie, à qui il ordonna de s'étendre en forme de croissant. Les Grenadins étoient à l'avant-garde suivis des Renegats, qui étoient eux-mêmes soutenus par les Mores ; & cet arrangement étoit fait de sorte que chaque corps particulier en avoit un autre en queue d'une nation différente & ennemie, qui devoit servir à le faire avancer, & à lui ôter tout moyen de reculer. Les deux aîles étoient couvertes chacune par dix mille hommes de cavalerie. Le reste divisé par escadrons faisoit l'arrière-garde, & étoit posté à quelque distance.

Au reste Mulei Meluc, sur la nouvelle qu'il avoit apprise que l'armée Chrétienne prenoit sa marche au travers des terres dans un país denué de toutes choses, avoit d'abord résolu de la détruire insensiblement par elle-même, & de s'en rendre ensuite le maître sans tirer l'épée : mais il étoit enfin déterminé à la combattre. Plus même il approchoit de sa fin, plus il avoit d'ardeur pour en venir aux mains, parce qu'il comptoit peu sur le courage de son frère, & qu'il étoit persuadé que lui mort, toutes ses troupes iroient se rendre à

HENRI
III.
1578.

HENRI III.
1578. Mahamet. Ainsi il abandonna son premier dessein, quoique le plus sûr, parce qu'il ne croyoit pas son frère capable de l'exécuter; & après avoir lutté quelque tems entre les douleurs de la mort, & le soin de sa gloire & de ses Etats, il prit enfin le parti de tenter le sort d'une bataille, &, quoiqu'il pût risquer, d'établir son empire du moins en mourant. Résolution bien généreuse, & qui marque une presence d'esprit admirable dans un Prince qui sçait changer à propos de conduite selon les besoins, sans rien perdre de ses avantages; & qui prêt d'expirer, exécute avec le même succès ce qu'il avoit d'abord résolu d'attendre du tems. En effet il avoit si bien compté tous les instans, qu'il eut précisément le tems qui lui étoit nécessaire pour vaincre ses ennemis, & pour assurer par sa victoire la couronne à son frère.

Après avoir ainsi pris son parti, Meluc harangua ses soldats. Il leur representa : Qu'ils alloient combattre pour la défense de leur Religion, de leur patrie, de leurs femmes, de leurs enfans, & de leurs biens : Qu'ils ne devoient pas douter d'un heureux succès, puisque leur nombre & la justice de leur cause les rendoit si supérieurs à leurs ennemis : Que ces Allemands & ces Italiens n'étoient pas si terribles qu'ils pouvoient se l'imaginer, qu'ils étoient en petit nombre, la plupart sans expérience; & qu'il avoit plusieurs fois éprouvé lui-même dans les combats, que la valeur de ces nations étoit bien au dessous de ce que la renommée en publioit : Que pour eux ils avoient la justice de leur côté, puisqu'ils n'avoient pris les armes que pour s'opposer aux entreprises de ces hommes avides & entreprenans, qui abandonnoient exprès leur país pour venir les chasser eux-mêmes de leur patrie, enlever leurs biens, & leur ravir la liberté, plus précieuse que les biens mêmes : Qu'en effet le dessein de remettre Mahamet sur le trône n'étoit qu'un prétexte dont les Portugais se servoient pour colorer leur ambition; que si on prenoit ce Prince à son serment, il ne pourroit lui-même en disconvenir; & que s'il avoit les sentimens que sa Religion & sa naissance devoient lui inspirer, on pouvoit assurer qu'au moment présent ces troupes étrangères, qu'un desir aveugle de se venger l'avoit porté à faire entrer en Afrique, lui donnoient plus d'inquiétude que tous les préparatifs qu'eux-mêmes avoient fait contre lui :

Que c'étoit donc à eux à aller repouffer ces usurpateurs ; qu'ils pouvoient se promettre que Dieu, juste vengeur de l'injustice, ne manqueroit pas de bénir leurs armes ; que pour lui , tout foible qu'il étoit , il trouveroit encore assez de forces pour marcher à leur tête , & leur montrer le chemin de la victoire.

HENRI
III.
1578.

Ce discours fut reçu avec un applaudissement général de toutes les troupes , qui demandèrent à grands cris qu'on les menât à l'ennemi. En même tems ce Prince , qui s'étoit réservé toute la conduite de cette action , sentant que les forces commençoient à lui manquer se jetta dans sa litière , après avoir recommandé à son frère Hamet d'étendre toujours en croissant les deux pointes de son armée , afin d'envelopper les ennemis , de faire ensuite serrer les rangs , & de charger les Chrétiens de toutes parts.

Le combat commença d'abord par quelques volées de canon , qui ne firent pas beaucoup d'effet de part ni d'autre. Ensuite Dom Sebastien appréhendant que l'artillerie des ennemis ne mît le désordre dans son infanterie , fit avancer ses troupes & leur commanda de donner. L'action fut d'abord très-vive à l'avant-garde. Les Italiens & les Espagnols firent des merveilles , & les Mores furent repouffés avec perte jusqu'à trois fois : mais le succès n'étoit pas égal à l'arrière-garde. Les ennemis étoient venus fondre de ce côté-là sur les régimens de D. François de Tavora, de D. Diegue Lopez Siqueira, de D. Vasco Silveira, & de D. Michel Noroña ; & ces troupes se voyant envelopées commençoient à plier. Cependant on fit passer des troupes fraîches à l'avant-garde , pour remplacer les morts & les blessés , & le combat se soutint dans cet endroit. En même-tems toute la cavalerie ennemie donna avec impétuosité sur les troupes que commandoient le duc d'Avero & Mulci Mahamet. Ils la reçurent d'abord avec vigueur , & la mirent même en fuite. Mais dans un mouvement que fit le Duc, il prêta le flanc, & les ennemis profitèrent de cet instant. Il fut culbuté sur les bataillons Allemans qu'il rompit ; & comme il cherchoit à se retirer , les Mores ayant fait une nouvelle charge , ouvrirent l'infanterie Portugaise , à qui ils marchèrent sur le ventre , & mirent de ce côté-là le désordre dans l'armée Chrétienne. On se battit aussi avec vigueur à l'aîle gauche , où étoit l'étendart royal , quoique le Roi n'y fût pas

HENRI
III.
1578. en personne. Ce Prince pendant ce tems-là parcouroit tous les rangs, & il étoit allé se jeter à l'avant-garde dans le plus fort de la mêlée. On dit qu'il y périt plus de deux mille Mores de la main des Italiens & des Espagnols : mais comme les ennemis recevoient à chaque instant de nouveaux renforts, les Chrétiens lassés à force de vaincre furent enfin eux-mêmes vaincus par le nombre, & passés presque tous au fil de l'épée.

D'un autre côté, D. Emmanuel de Ménésez étoit allé attaquer les ennemis à la tête de la cavalerie Africaine, & il en avoit fait un grand carnage. Meluc fut outré de voir ses gens se retirer en désordre. Il sort aussitôt de sa litière, monte à cheval, & l'indignation lui prêtant des forces, il se jette au milieu des fuyards, pour arrêter la déroute par sa présence. A peine vouloit-il écouter ceux qui l'environnoient, & qui le prioient de se retirer, lorsque la colère le suffoqua ; & il fut sur le point de tomber de cheval. On l'enleva de-là sur le champ, & on le remit dans sa litière, dont on ferma tous les rideaux. Sa prévoyance fut si grande, qu'il expira en faisant signe à ceux qui étoient autour de lui de cacher sa mort. C'étoit un Prince d'une valeur & d'une prudence admirables ; habile, équitable, & libéral : il avoit outre cela une candeur bien rare parmi sa nation. Du reste ces vertus n'étoient obscurcies dans lui par aucun de ces vices grossiers que la licence semble autoriser dans ceux de sa Religion ; & cette guerre à part, il n'étoit pas d'ailleurs ennemi des Chrétiens. C'est ainsi, dit-on, que mourut Charle de Bourbon connétable de France. Ce Prince se sentant blessé mortellement au dernier siège de Rome, prêt d'expirer, recommanda instamment à ceux qui étoient autour de lui, de couvrir son corps, de peur que le bruit de sa mort ne rallentît l'ardeur des troupes qui étoient déjà montées sur la brèche.

Les Arabes qui servoient sous Meluc donnèrent alors une nouvelle preuve de leur inconstance. Ils virent à peine que le désordre commençoit à se mettre parmi les Mores, qu'ils pensèrent à en profiter. Ils se jettèrent sur les équipages du Cherif, qu'ils pillèrent ; & se débandant ensuite, quelques-uns poussèrent jusqu'aux portes de Fez, où ils portèrent la nouvelle de la mort du Roi, y ajoutant celle de la perte de la bataille. Ceux qui n'étoient pas affectionnés à ce Prince eurent

la malignité de répandre aussi ce bruit dans le camp , quoiqu'ils n'eussent aucune preuve ; mais cet artifice ne produisit aucun effet.

HENRI
III.

1578.

Cependant les Mores faisoient un carnage affreux de l'armée Portugaise. C'étoit un spectacle bien digne de compassion de voir les Chrétiens , accablés de chaleur & de fatigue , s'embarassant eux-mêmes , tomber pêle-mêle égorgés sous le cimenterre des infidèles , au milieu des chevaux & des chariots. Les ennemis se rendirent maîtres de toute l'artillerie , malgré la vigoureuse résistance que firent D. Pedre Mesquita , Alexandre de Moreda , & D. Vasco de Gama comte de la Vidiguera , qui fut tué en cette occasion , avec Martin de Bourgogne seigneur d'Amberg , qui commandoit les troupes Allemandes. Stucley périt aussi dans cette action , & termina au lit d'honneur le cours d'une vie , qu'au rapport des Anglois , il avoit passée dans le crime & dans la débauche. Ainsi sa mort arrêta quelque tems le succès de l'expédition d'Irlande , à laquelle le Pape & le roi d'Espagne prenoient tant d'intérêt.

Le duc d'Avero , Jean de Silva , & François d'Aldana , après avoir tenté inutilement de retirer le canon des mains des ennemis , rallièrent quelque cavalerie , & se séparèrent pour aller faire chacun de leur côté quelque nouvel effort. Ils réussirent plus , ou moins. Mais un gros d'Arabes , qui vint fondre sur eux avec des cris affreux , les dissipa enfin. Le duc d'Avero ayant reçu une blessure à la cuisse tomba de cheval , & fut percé de coups avec François d'Aldana , Alphonse d'Aguilar , Martin de Castelblanco , & George de Silva âgé de soixante & dix ans. Alphonse Perez de Tavora fut pris ; & il n'auroit pas échappé non-plus au glaive des Arabes , qui massacroient impitoyablement tout ce qui tomboit sous leur main , sans un artifice , dont un More qui vouloit le sauver , lui conseilla de se servir. Il dit qu'il étoit le Roi , & fut conduit à la litière du Cherif. Mais comme ceux qui étoient autour de ce Prince ne voulurent jamais permettre qu'on l'ouvrît , pour ne pas donner à connoître qu'il n'étoit plus , on lui donna des gardes , & il évita la mort par cette adresse. C'est peut-être ce qui a servi de fondement au bruit qui a couru long-tems depuis , & qui n'est pas même encore trop bien détruit , que

HENRI III.
1578. D. Sebastien avoit seulement été pris dans ce combat, & qu'il n'y avoit pas perdu la vie. Jean de Silva reçut en cette occasion une blessure légère, & fut fait prisonnier avec D. Antoine Prieur de Crato, & D. Edouard de Ménésez maréchal de camp. Après cela le reste des troupes se débanda; & les Mores entrant le cimenterre à la main dans ces bataillons rompus, en firent une cruelle boucherie. Le nombre des prisonniers fut fort grand: celui des morts étoit encore plus considérable; & ceux qui échapèrent à la rage du vainqueur, allèrent périr dans le Mucaçen, en voulant y chercher un gué. Ils l'avoient d'abord passé dans le tems du reflux; mais comme la mer étoit montée alors, & qu'ils ne connoissoient point le país, ils se noyèrent.

Mort de
D. Sebastien.

Il ne restoit donc plus que l'aîle droite, qui fit encore tête à l'ennemi. Le Roi y combattoit en personne, assisté du comte de Vimioso, & de D. Christophle de Tavora. Ce Prince après avoir rempli au commencement du combat tous les devoirs d'un grand Capitaine, faisoit alors inutilement tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave soldat: il étoit par-tout, tantôt à la tête, tantôt à la queue; toujours prêt à porter du secours où le besoin étoit plus grand, & se trouvant souvent dans le plus épais des bataillons ennemis, où il s'ouvroit un passage l'épée à la main. Les barbares eux-mêmes le regardoient avec étonnement, & ne pouvoient se lasser d'admirer tant de force & tant d'adresse à manier les armes dans un si grand Prince. Il avoit eu déjà trois chevaux tués sous lui, lorsque celui qui portoit l'étendart royal tomba percé de coups. Alors comme D. Edouard de Ménésez en portoit aussi un pareil, il fut impossible de connoître où étoit le Roi. La plupart alloient se ranger sous l'étendart qui paroissoit encore, & cette erreur fut cause que le Prince se vit tout d'un coup abandonné.

Alors les Mores promirent au Roi de ne point toucher à sa personne, s'il vouloit se rendre. Mais ce Prince leur demandant à son tour avec indignation, s'ils pouvoient lui répondre de sa gloire comme de sa vie, fondit au milieu d'eux avec un courage inouï, suivi du comte de Vimioso, de D. Christophle de Tavora, & de Nuñez de Mascareñas, renversant ou massacrant tout ce qui se presentoit devant lui: & Tavora l'ayant prié de lui donner ses armes, de peur qu'elles ne tombassent

au pouvoir des infidèles, il lui répondit que les Rois ne devoient perdre la liberté qu'avec la vie. En même-tems le comte de Vimioso, qui le couvroit, & qui avoit attiré contre lui tous les efforts des ennemis, après s'être défendu jusqu'à la dernière extrémité, tomba mort à ses pieds. Un moment après Tavora, qui restoit seul auprès du Roi, eut le même sort. Enfin Sebastien lui-même, épuisé par un combat long & opiniâtre, ne portoit plus que des coups languissans, lorsqu'il fut enveloppé de toutes parts, & arrêté. On lui ôta son casque & son épée, & en un moment il fut désarmé.

Un prisonnier de cette conséquence pensa coûter cher aux ennemis. Chacun se disputa à qui l'auroit; la division se mit parmi eux; on étoit prêt d'en venir aux mains; déjà même plusieurs avoient été tués dans l'émotion que causa cette dispute, lorsqu'un officier More survint, & leur demanda avec indignation si c'étoit là le fruit qu'ils prétendoient tirer de leur victoire, & s'ils n'avoient défait leurs ennemis que pour tourner ensuite contr'eux-mêmes leur propres armes. En même-tems il termina ce différend, & d'un coup de cimeterre frappa le Roi à la tête. Ce Prince tomba par terre à demi mort, & se vit dans l'instant percé de mille coups en présence de Nuñez de Mascareñas, qui fut seul témoin de cette action.

Telle fut la fin déplorable du malheureux D. Sebastien : mort d'autant plus funeste, que ce Prince étoit à la fleur de son âge; qu'il étoit d'un caractère à faire espérer que ce seroit un jour un grand Roi; qu'il ne laissoit point de successeur; & que son corps resté entre les mains de ses ennemis alloit devenir le jouet de ces infidèles. Il possédoit véritablement de grandes qualités. Il ne lui manquoit, pour être le modèle d'un Prince accompli, qu'un peu de modération; & il y avoit lieu d'espérer que quand ce grand feu de la jeunesse seroit un peu amorti, l'âge la lui donneroit. Une mauvaise éducation gâta ce que la nature avoit mis en lui de plus excellent. Au lieu de prendre le chemin qui conduit à la véritable gloire, il courut après ce qui n'en avoit que l'ombre; il conçut des espérances auxquelles sa situation ne lui permettoit pas de prétendre; il forma des projets au dessus de son âge; il entreprit une expédition qui passoit ses forces, & par-là il se creusa à

HENRI
III.

1578.

HENRI III. lui-même un précipice , où en se perdant misérablement , il entraîna avec lui un royaume que ses pères lui avoient laissé le plus florissant.

1578.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du Roi se fut répandue , Mulei Mahamet jugea à propos de prendre au plutôt ses mesures pour se mettre à couvert du danger qui le menaçoit. Il fuyoit vers Arzilla , poursuivi par un More , qui fit en vain ses efforts pour l'arrêter , & lui apprendre la mort de Meluc , lorsque sa trop grande précipitation le fit périr au passage du Mucaçen. Ainsi la maladie , le fer & l'eau enlevèrent trois Rois dans ce même jour. Le Portugal y perdit aussi la plus grande partie de sa Noblesse. Outre ceux dont j'ai parlé , D. Louis Coutiño comte de Redondo , D. Alphonse de Noroña comte de Mira , Jean de Lobo Baron d'Alvito , D. Alvar de Melo fils du marquis de Terrera , D. Rodrique de Melo fils du comte de Tentuguel , Jacque frère du duc de Bragance , & Jean de Silveira fils du comte de Sortella , furent tués dans cette bataille ; & la plus grande partie des meilleures familles du royaume restèrent éteintes par cet accident. Arias de Silva évêque de Porto , & Emmanuel de Ménésez évêque de Conimbre , périrent aussi dans ce combat. Les Mores perdirent deux mille hommes dans le premier choc ; & si les Portugais eussent sçu profiter alors de leur avantage ; si le corps de bataille eût soutenu à propos l'avant-garde , ce qu'il refusa de faire , sous prétexte qu'il avoit des ordres contraires ; bien des gens ont cru que le succès auroit été tout différent. Il n'échappa au reste presque personne de l'armée Chrétienne , dans laquelle on compta huit mille morts , & autant de prisonniers.

Dès que la victoire se fût décidée , Mulei Hamet , qui n'étoit pas encore informé de la mort de son frère , accourut pour lui en faire compliment ; & lorsqu'approchant de sa litière il apprit qu'il n'étoit plus , il se jeta sur son corps , & l'arrosa de ses larmes. Après lui avoir rendu ces derniers devoirs , il pensa à prendre possession de la couronne , puisque conformément au testament du Roi leur père , la succession lui appartenoit par la mort de Mulei Meluc , à l'exclusion de ses enfans. Il fit donc venir tous les Alcayes , de qui il prit le serment de fidélité. Ensuite il sortit de sa tente comme en triomphe , précédé des

des prisonniers Chrétiens, & se promena quelque tems au travers de son armée, qui avec mille cris de joye le salua en qualité de roi de Fez & de Maroc, & de fidèle serviteur de Dieu. De-là il rentra dans sa tente & monta sur son trône, où il reçut les hommages de tous les Seigneurs. Cette cérémonie se passa immédiatement après la bataille, qui se donna un Lundi 4^e jour d'Août.

Le lendemain le nouveau Cherif fit publier que tous ceux qui auroient des prisonniers de quelque distinction, eussent à les lui remettre sous peine de la vie. Le premier qu'on lui presenta fut le petit duc de Barcelos. Ce jeune enfant, qui n'avoit encore que huit ans, ayant paru avec sa cotte de mailles, le Prince lui fit beaucoup de caresses, & lui demanda en badinant, si c'étoit pour tuer les Mores qu'il étoit venu. On amena encore plusieurs autres prisonniers, avec lesquels le Cherif s'entretenoit par l'organe d'un Portugais, qui lui servoit d'interprète, & comme on doutoit encore de la mort de Dom Sebastien; Nuñez de Mascareñas, qui avoit été pris comme les autres, raconta ce dont il avoit été lui-même le témoin. Un moment après on entendit pousser de grands cris autour de la tente du Prince; & presque tous ceux qui y étoient sortant pour voir d'où venoit ce bruit, on trouva le corps du Roi, qu'un cavalier More venoit d'apporter sur un mauvais cheval. Triste spectacle, qui tira des larmes à Hamet lui-même, & fut pour lui un terrible exemple de l'inconstance des choses humaines. On visita ensuite le corps avec soin, & après l'examen, qui en fut fait par Sebastien de Resende nommé pour cet effet, il fut reconnu pour être celui de D. Sebastien par Melchior d'Amaral, Constantin de Bragance, Ferdinand de Castro comte d'Obasto, Edouard de Ménezez comte de Tarobeo, Michel de Noroña, & par Mascareñas lui-même.

Ménezez traita ensuite pour le racheter. L'interprète Portugais demandoit d'abord qu'on mît en liberté tous les prisonniers Mores, & qu'on rendît les places que la nation possédoit en Afrique. Mais Ménezez ayant répondu que cela ne pouvoit se faire sans un ordre du Conseil royal; dès que le Cherif en fut informé, soit que sous main il eût dicté lui-même ces propositions, soit qu'elles eussent été faites à son inscû, il protesta hautement qu'il ne vouloit point rançonner les

HENRI
III.
1578.

cadavres , ajoutant qu'il étoit assez puissant pour rentrer les armes à la main dans les places de Barbarie qui étoient occupées par les Portugais , qu'il venoit de vaincre. Ensuite ayant sçu du More même qui avoit suivi Mahamet , & qui avoit tâché inutilement de le retenir , que ce Prince s'étoit noyé dans le Mucaçen , il fit chercher son corps pendant le reflux. On le trouva , & on l'apporta à Hamet , qui après l'avoir reconnu , donna ordre sur le champ à quelques Turcs de l'écorcher. On falla sa peau , qu'on remplit de paille ; & le Cherif voulut qu'on la fit voir dans toute la Mauritanie , afin d'arrêter par-là les entreprises qu'on pourroit faire contre sa personne tant qu'on douteroit de la mort de ce Prince.

Outre les prisonniers que les Mores firent sur les Chrétiens , ils s'enrichirent encore des dépouilles des Portugais , qui étoient allés à cette expédition comme à une fête. Chargés de butin ils ne pensèrent plus qu'à se retirer. Ainsi quoique Mulei Hamet jugeât qu'après une victoire qui venoit de répandre la terreur dans toutes les places que les Portugais occupoient sur la côte de Barbarie , il lui seroit aisé de s'en remettre en possession , il abandonna ce dessein pour un tems plus favorable. Il connoissoit le genie des Africains , naturellement legers & inconstans. Il appréhendoit que pendant son absence on n'excitât quelques mouvemens à Fez & à Maroc dans ces commencemens , où son autorité n'étoit pas encore bien établie. Pour les prévenir , après avoir resté cinq jours dans les campagnes de Tamita , où le combat s'étoit donné , il crut à propos de décamper. Cependant comme il ne comptoit pas trop sur la fidélité des Grenadins , ayant été informé que Dogali qui les commandoit , les sollicitoit à la révolte , il le fit arrêter , lui & ses complices , & les condamna à perdre la tête. Ensuite il se rendit à Fez & à Maroc , où il fut reçu avec beaucoup de magnificence. Là il fit un présent aux troupes , & prit le serment de fidélité des habitans.

Cependant André Gaspard Corse , qui avoit eu toute la confiance de Mulei Meluc , conseilla au nouveau Cherif de commencer par mettre le roi d'Espagne dans ses intérêts ; & il lui insinua que le meilleur moyen d'en venir à bout , étoit de lui renvoyer le corps de D. Sebastien , avec les prisonniers

de considération. Hamet étoit prudent , & outre cela naturellement timide. Il se rendit à ses conseils. Il envoya une ambassade à Philippe , pour lui marquer le desir qu'il avoit de renouveler le traité qui avoit été passé avec Meluc , & la disposition où il étoit de lui renvoyer le corps du roi de Portugal , avec D. Juan de Silva son Ambassadeur , qui avoit été fait prisonnier. Pour répondre aux avances du Prince More , Philippe fit partir pour l'Afrique D. François de Zuniga. Il étoit chargé de remercier le Cherif au nom de son maître , de renouveler avec lui le traité , d'accepter l'offre qu'il faisoit de rendre l'ambassadeur d'Espagne , & de le prier de remettre aux Portugais le corps de leur Roi. Zuniga fut parfaitement bien reçu de Mulei Hamet. Sur le champ Gaspard Corse , qui avoit ouvert un avis si salutaire , fut chargé de faire transporter le corps du roi de Portugal à Ceuta. Celui-ci se rendit à Alcaçar avec les ordres du Prince , reçut le corps de D. Sebastien des mains du gouverneur de la place , & passa de là à Ceuta , où il le remit à Denis de Pereyra qui y commandoit , & à Rodrigue de Ménésez le 10. de Décembre. On fit un acte de cette restitution , qui fut signé par Roch Hermite de l'Ordre du S. Esprit , D. Edoüard de Castelblanco , D. Michel de Noroña , D. George de Ménésez , & Louis César. Dans la suite Philippe en marqua sa reconnoissance au Cherif d'une manière vraiment digne d'un Roi , lorsqu'il lui envoya D. Pedre de Vanegas de Cordoüe , pour être son agent auprès de lui , & il lui fit offrir des pierreries d'un très-grand prix pour la rançon du duc de Barcelos , dont il obtint la liberté.

Quelques jours après la perte de la bataille , D. Diegue de Sosa Amiral de la flotte Portugaise , qui ne sçavoit point la nouvelle de ce malheureux événement , & qui par conséquent étoit encore beaucoup moins informé de la mort du Roi , s'étoit rendu à Larache , & avoit formé le dessein de l'assiéger : mais il en fut détourné par les lettres de D. Pedre Mesquita , gouverneur d'Arzilla , par lesquelles il apprit ce funeste accident. Mesquita ajoütoit faussement que D. Sebastien étoit en marche pour se rendre à Arzilla , traînant après lui les tristes débris de son armée ; & il écrivoit à D. Diégue de s'y rendre incessamment pour l'y recevoir. Sur cet avis ce

HENRI III. 1578. Général abandonna le siège qu'il avoit formé, & ayant pris sa route le long du rivage pour tâcher de recueillir quelques restes de cette expédition, après avoir couru la côte de Fez & de Maroc, il rentra enfin dans le port de Lisbonne.

On avoit été dix jours dans cette ville sans rien sçavoir du malheur qui étoit arrivé. Enfin les quatre Gouverneurs nommés par le feu Roi avant son départ, en ayant été instruits, ils supprimèrent cette nouvelle jusqu'à ce qu'ils en eussent informé le cardinal Henri, qui lassé de la Cour, s'étoit retiré au monastère d'Alcobassa. Ils lui députèrent aussitôt secrètement George Serrano Jésuite, pour le prier de se rendre incessamment à la Capitale, & de venir prendre possession d'un trône qui lui appartenoit par la mort déplorable du Roi son neveu. En même tems ils envoyèrent dans tous les ports pour arrêter tous ceux qui viendroient d'Afrique, de peur que le bruit de cet accident ne se répandît avant l'arrivée de D. Henri.

Dès qu'on sçut à Lisbonne que les Gouverneurs avoient reçu des nouvelles; comme on les voyoit depuis ce tems-là plus inquiets & plus retenus qu'à l'ordinaire, chacun commença à sentir un secret pressentiment de ce qui étoit arrivé; & ce ne fut plus qu'une consternation générale. Un air lugubre régnoit par tout, joint à un triste silence. Tout le monde en effet étoit intéressé dans cette expédition. Les femmes avoient leurs maris dans cette armée, les pères leurs enfans, chacun y comptoit quelqu'un de ses parens ou de ses amis. Les négocians étrangers étoient eux-mêmes fort inquiets, à cause des avances considérables qu'ils avoient faites à plusieurs particuliers pour cette entreprise, & il n'y avoit personne dans cette ville, dont la fortune ne dépendît de cet événement.

Le roi d'Espagne fut aussi instruit de bonne heure de cet accident. On croit que ce fut D. Pedre d'Alcaçova, un des quatre gouverneurs du Royaume, qui lui en donna le premier avis. Cet homme ambitieux qui jugeoit bien que le règne de D. Henri ne seroit pas de longue durée, prévint aussi que Philippe qui étoit son plus proche parent, ne manqueroit pas de lui succéder; & par cette avance il voulut commencer à s'insinuer dans ses bonnes grâces. Sur cette nouvelle, le roi

d'Espagne dépêcha aussitôt à Henri D. Christophle de Mora, seigneur Portugais qui avoit suivi la reine Jeanne mère de D. Sebastien & sœur de Philippe, à la cour d'Espagne, où il tenoit un rang considérable. Le sujet de ce voyage étoit en apparence, de complimenter le nouveau Roi de la part de S. M. C. sur l'accident funeste qui venoit d'arriver. Dans le fond Mora avoit des ordres secrets de sonder les dispositions de ce Prince, & des premiers Seigneurs de la cour de Portugal au sujet de son successeur.

Enfin Henri se rendit à la Capitale, où tout le monde étoit dans la consternation; & contre l'usage suivi jusqu'alors par ses prédécesseurs, lorsqu'ils prenoient possession du Royaume, il alla loger au Palais du duc de Bragance; ensuite les quatre gouverneurs du Royaume s'étant rendus auprès de lui pour se démettre entre ses mains de leur autorité, il s'en excusa d'abord. Enfin aussitôt que la nouvelle de la mort de D. Sebastien se fut confirmée, il fit porter par toute la ville, selon la coutume, trois boucliers noirs, qu'on brisa à la porte de trois Eglises, pour annoncer au peuple que le Roi n'étoit plus: après quoi ce Prince monta sur une mule, & suivi d'un cortège magnifique, se rendit lui-même à l'église de l'Hôpital royal le 28. d'Août, précédé du duc de Bragance, qui en qualité de Connétable du Royaume, portoit l'épée nue devant lui. Là, après avoir pris le sceptre de la main de D. François de Sa, un des quatre gouverneurs du Royaume, il se remit en marche avec la même cérémonie, ayant toujours le sceptre à la main, & entra au Palais au son des cloches & au bruit des trompettes. D. Christophle de Mora lui avoit déjà fait demander audience de la part de son maître; mais il n'avoit point voulu la lui accorder, qu'il n'eût pris solennellement possession de la couronne. Enfin le nouveau Roi jura de ne rien faire de contraire aux droits, privilèges, & libertés du Royaume; & les Seigneurs lui prêtèrent à leur tour le serment de fidélité, & promirent de lui obéir.

Henri songea ensuite à mettre ordre aux affaires de l'Etat. Mais ce Prince, qui avoit plutôt les vertus d'un bon Religieux, que les qualités d'un grand Roi, peu capable de porter le poids du gouvernement, régna toujours beaucoup moins par lui-même que par ses Ministres. Par là il devint

HENRI
III.
1578.

Le cardinal
Henri proclama
mé roi de
Portugal.

HENRI
III.
1578.

assez indifférent à ses sujets , qui au milieu des regrets qu'ex-
citoit parmi eux la mort d'un jeune Prince, qui sembloit avoir
enseveli avec lui l'espérance qu'ils avoient conçüe de voir sa
postérité régner long-tems sur le trône de Portugal , ne pou-
voient s'empêcher de regarder avec mépris un successeur ,
qui sembloit ne l'avoir remplacé que pour laisser bientôt lui-
même le Royaume en proie , ou à l'ambition de quelque fa-
mille étrangère , ou aux troubles domestiques , dont ils pré-
voyoyent qu'il seroit déchiré.

On pensa d'abord à retirer des mains des Mores , ceux qui
avoient été faits prisonniers à la dernière expédition. Ensuite
par un ressentiment indigne de son âge & de son rang , le nou-
veau Roi songea à se venger de quelques-uns des Ministres
de D. Sebastien , qui depuis sa régence avoient fait paroître
du mépris ou de l'aversion pour lui. Il en déposa plusieurs ,
dont il donna la place à d'autres qui ne valoyent pas mieux.
Mais toute son indignation éclata sur-tout contre Alcaçova ,
dont le trône même ne put faire oublier à ce Prince aigri , les
hauteurs & le peu de ménagement qu'il avoit eu pour sa per-
sonne. Il le chassa de la Cour , le dépoüilla de toutes ses char-
ges , & des pensions que le feu Roi lui avoit données ; & pour
couvrir son ressentiment particulier sous l'apparence du bien
public , il apporta pour prétexte de ces mauvais traitemens ,
que ce Ministre avoit donné à D. Sebastien la première idée
de passer en Barbarie ; que c'étoit lui qui avoit porté ce Prince
aveugle à mépriser les conseils de son ayeule , de son oncle ,
de tous les Seigneurs qui lui étoient affectionnés , pour le
conduire ensuite à sa perte ; enfin qu'il s'étoit mal comporté
dans l'emploi qu'on lui avoit donné , de faire les préparatifs
pour l'expédition d'Afrique.

Prétentions
des Princes
étrangers à
la couronne
de Portugal.

Cependant le nouveau Roi n'avoit point d'enfans ; & son
grand âge , joint à son peu de santé , sembloit promettre que
le trône ne resteroit pas long-tems sans être vacant. Ce fut
une raison pour ceux qui prétendoient à la couronne après
sa mort , de paroître sur la scene. Dès-lors ils commencè-
rent à intriguer auprès des Seigneurs , ils travaillèrent à met-
tre le peuple dans leurs intérêts. Henri vivoit encore , & on
disputoit déjà de son héritage.

Le plus considérable de ces prétendans étoit Philippe II.

roi d'Espagne, fils d'Isabelle sœur de Henri, & fille aînée du roi Emmanuel. Ceux qui se mirent après lui sur les rangs, furent Philibert Emmanuel duc de Savoie, sorti de Beatrix, aussi fille d'Emmanuel; Ranuce Farnésé, fils d'Alexandre Farnésé, & petit-fils d'Octave Farnésé duc de Parme, qui étoit né de Marie fille aînée d'Edouard, frère de Henri; enfin Catherine sœur cadette de Marie, & épouse de Jean duc de Bragance.

HENRI
III.
1578.

Il paroïsoit d'abord certain que le droit de Catherine à la Couronne excluoit celui de Ranuce, parce que quoique cadette de Marie, comme cette Princesse étoit morte depuis un an, elle se trouvoit plus proche d'un degré que le prince de Parme. Il ne s'agissoit donc plus que de décider entre Philippe & la duchesse de Bragance. Catherine fondoit son droit, sur ce qu'étant fille d'Edouard frère d'Isabelle, mère de Philippe, elle succédoit à son droit, & prétendoit que comme ce Prince l'auroit sans contredit emporté sur sa sœur dans la concurrence, elle devoit de même être préférée à S. M. C. Philippe répondoit au contraire, que le prince Edouard étant mort, on ne devoit plus avoir égard à ses droits, & qu'il s'agissoit seulement d'examiner, si dans le même degré de proximité, les mâles devoient l'emporter sur les femelles. C'est ainsi qu'ils proposèrent d'abord leurs prétentions, qui furent examinées à Boulogne & dans plusieurs autres Universités de l'Europe, & qui occupèrent la plume des plus célèbres Jurisconsultes d'Italie & d'Espagne.

D. Louis prier de Crato parut aussi dès lors au nombre des prétendans. Il se disoit fils du prince D. Louis, & l'on sçavoit qu'il étoit véritablement le fruit du commerce que ce Prince avoit eu avec Yolande. Henri le haïsoit à mort; mais il avoit gagné l'affection du peuple.

Enfin la reine Catherine de Medicis mère de nos rois, vint aussi grossir le nombre des concurrens. Cette Princesse dont le génie élevé ne formoit que des projets vastes, ayant eu la curiosité de s'instruire de sa destinée, on lui avoit prédit, comme nous l'avons rapporté ailleurs, qu'elle verroit tous ses fils couronnés. Cette prédiction l'avoit frappée. Dans la crainte d'être exposée aux infirmités d'une longue vieillesse & à la douleur de voir tous ses fils se succéder l'un à l'autre

HENRI III. 1578. dans le gouvernement d'un même Etat ; pour éluder cet oracle , elle ne pensoit nuit & jour qu'à acquérir de nouveaux Royaumes , toujours attentive aux moindres évènements , & toujours prête à se mettre sur les rangs dès qu'il s'agissoit de disputer une couronne. Ainsi comme elle voyoit que Henri étoit d'un âge fort avancé , & d'une santé fort infirme , & qu'à sa mort la couronne de Portugal ne manqueroit pas d'avoir bien des prétendans , elle voulut aussi être du nombre.

Pour fonder son droit , cette Princesse reprenoit les choses de fort loin , & d'une façon même qui ne faisoit honneur , ni au Roi , ni à ses rivaux. En effet ses Ambassadeurs disoient : Que D. Sanche II. roi de Portugal ayant été obligé de descendre du trône , parce qu'il n'étoit pas capable de régner , le gouvernement du Royaume avoit été remis à Alphonse son frère , qui avoit eu plusieurs enfans de Mathilde de Bourgogne , d'où la reine Catherine tiroit son origine : Que ce Prince non content du titre de Régent , avec l'agrément du Pape Innocent IV. s'étoit rendu le maître absolu des Etats de son frère : Qu'ensuite dégoûté de sa première femme, qu'il avoit laissée en France , & pour affermir davantage son autorité dans le Portugal , il avoit épousé du vivant de Mathilde , Beatrix fille d'Alphonse X. roi de Castille : Que de ce mariage étoient sortis le prince Denis & plusieurs autres enfans , qu'on devoit par conséquent regarder comme bâtards , qui tous sans avoir aucun droit à la couronne , s'étoient succédés les uns aux autres , & s'étoient perpétués sur le trône depuis Jean I. & même depuis le bâtard de Pierre I. jusqu'à Henri. Et par ce qu'on pouvoit objecter que depuis tant d'années le droit de Catherine étoit prescrit , on répondoit que la prescription n'avoit point lieu en fait de possessions violentes. On demandoit du moins , puisqu'au défaut de Princes héritiers légitimes de la couronne , on étoit obligé d'en venir à une espèce d'élection , qu'on eût quelque égard au droit de la Reine , qui étoit des plus anciens.

Le Pape voulut lui-même se mêler de ce différend , sous prétexte que le Portugal étoit un royaume Feudataire du S. Siège ; & prétendit en conséquence , que c'étoit à lui à y nommer un Roi ; mais tout le monde trouva cette prétention ridicule ;

ridicule ; & Philippe s'en moqua lui-même dans la suite.

Pour se délivrer de ces concurrens importuns , & couper pied à toutes leurs intrigues , ceux qui approchoient la personne de Henri , parlèrent de le marier. Ils étoient persuadés qu'on en obtiendrait aisément la permission du Pape , & on ne manquoit pas d'exemples de pareilles dispenses accordées à des Princes qui étoient dans les Ordres sacrés ; & cela en vûe du bien public , & pour conserver la couronne dans une famille. Quoique ce projet parût ridicule à l'âge où étoit le Roi , & avec une fanté aussi foible que la sienne , il ne laissa pourtant pas de ralentir quelque tems les poursuites des prétendans. Enfin le roi d'Espagne fit passer en Portugal D. Pedro Giron duc d'Ossuna ou Ossoune , accompagné du licencié Guardiola , pour discuter avec Henri lui-même ses droits à la succession.

HENRI
III.
1578.

On avoit d'abord jetté les yeux pour cette négociation sur Gaspard Quiroga archevêque de Toledé , qui venoit d'être fait Cardinal , & sur le cardinal François Pacheco : mais leur rang même fut cause qu'on ne voulut point se servir d'eux en cette occasion ; & on appréhenda qu'au lieu de songer à défendre les droits de Philippe à la couronne de Portugal , ils ne perdissent le tems à disputer le pas & la prééminence au Roi-même , parce qu'il étoit Cardinal comme eux.

On avoit aussi parlé de charger D. Ferdinand Alvar de Toledé , duc d'Albe , de cette négociation : mais outre qu'il n'étoit pas agréable aux Portugais , il avoit eu le malheur d'encourir tout récemment la disgrâce de S. M. C. Frideric son fils , moins connu par la guerre qu'il avoit faite sous son père dans les Pais-bas , que par les violences & les cruautés barbares qu'il y avoit exercées , & qui rendront à jamais le nom Espagnol odieux aux Flamans , avoit abusé sous promesse de mariage , d'une des filles de la reine Elisabeth , que Philippe avoit épousée en troisièmes noces ; & pour le punir , le Roi l'avoit envoyé prisonnier à Tordesillas : mais il avoit trouvé moyen d'échapper de sa prison , & il venoit d'épouser à Albe , avec le consentement de son père , Marie fille de D. Garcie de Toledé , qui depuis peu étoit mort à Naples. Philippe fut outré de cette démarche , qu'il regarda comme une insulte faite à son autorité ; & pour s'en venger , il reléqua le duc

HENRI III. 1578. d'Albe à Uzeda, sans qu'il parût disposé à vouloir jamais le rappeler. D. Pedre Fajardo marquis de los Velez avoit profité de ces circonstances, & comme il avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Philippe, à sa recommandation le duc d'Osoune qui lui étoit allié, avoit été préféré au duc d'Albe, & à Antoine de Toledé, qui étoit de la même maison que le Duc, & qui avoit déjà passé par plusieurs ambassades, dont il s'étoit acquité avec beaucoup de prudence & de bonheur.

Le Duc arrivé à Lisbonne avec Guardiola, connut bientôt que Henri favorisoit le parti du duc de Bragance, qui avoit épousé Catherine fille d'Edouïard, parce qu'il le croyoit le mieux fondé. Pour lui faire changer de sentiment, il se servit des Jésuites. Ces Pères, qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce Prince, lui démontrèrent par plusieurs raisons, que le droit du roi d'Espagne étoit sans contredit le mieux établi. Ils ajoutèrent que si ce Prince prétendoit le soutenir, le duc de Bragance ne seroit jamais en état de résister à des forces si supérieures, & que si la guerre s'allumoit entre ces deux rivaux, on perdrait en peu de tems le fruit de tant de travaux & de dépenses de tant d'années employées à établir la Religion dans les Indes. Ces raisons firent impression sur l'esprit de ce Prince naturellement timide, & le refroidirent beaucoup de son premier dessein; d'autant plus que dans ce tems-là même le duc de Bragance, ou intimidé par les menaces du roi d'Espagne, ou gagné par les promesses qu'il lui faisoit faire, au cas qu'il voulût ne pas s'opposer à ses desseins, paroïssoit ne prendre plus tant d'intérêt à cette affaire. En effet ce duc qui sentoit sa foiblesse, commençoit à croire qu'il étoit plus avantageux pour lui de s'appuyer de la protection d'un Prince aussi puissant que Philippe, que de s'obstiner à soutenir ses droits; puisqu'il n'étoit pas sûr de réussir.

Philippe après s'être assuré par là du plus redoutable de ses concurrens, qui d'ailleurs avoit pour lui toute la Noblesse Portugaise, pensa ensuite à mettre les habitans de Lisbonne dans ses intérêts. Dans cette vûë il leur écrivit des lettres, par lesquelles, après avoir déploré le destin funeste du feu Roi, qu'il avoit toujours détourné de cette malheureuse expédition, par ses députés, par ses lettres, par lui-même lorsqu'il

l'avoit entretenu à Guadalupe , comme ils le ſçavoient ; & celui de tant de braves Seigneurs qui avoient péri avec lui : il les aſſûroit de ſa bonne volonté à leur égard , & les prioit d'être perſuadés , que non ſeulement ils avoient dans lui un Roi voiſin parfaitement affectionné ; mais qu'il étoit encore diſpoſé à leur rendre tous les bons offices qu'ils pouvoient attendre d'un Prince qui tenoit par tant d'endroits à la maifon de leurs Souverains , & à qui l'Impératrice ſa mère avoit inſpiré pour eux une véritable inclination. Il ajoûtoit : Qu'au reſte , après avoir député au Roi ſon oncle une célèbre ambaffade pour l'informer des droits qu'il avoit à la couronne , il étoit bien aifé de leur faire auſſi part de ſes prétentions : Que de l'aveu des plus habiles Jurifconſultes , & des perſonnes les plus pieuſes , elles étoient incontestables , puisqu'étant le plus proche parent du Roi , il excluoit tous ceux qui n'apportoient à la ſucceſſion que des droits fondés , ou ſur un degré plus éloigné , ou ſur les femmes : Qu'il les prioit donc de lui rendre juſtice dans l'occaſion avec la même équité qu'il attendoit de D. Henri ; de donner en cela l'exemple à toutes les autres villes du Royaume , & de commencer par leur écrire en conformité.

HENRI
III.
1578.

Philippe s'étoit trop preſſé d'écrire , & on ne ſçauroit croire le mauvais eſſet que ces lettres produiſirent , non ſeulement ſur les habitans de Liſbonne , qui ne regardoient qu'avec horreur le deſſein de ſe ſoumettre à la domination d'un Prince étranger & Eſpagnol ; mais ſur-tout dans l'eſprit du peuple , en qui elles réveillèrent l'ancienne animoſité qui avoit été de tout tems entre les Caſtillans & les Portugais. Ainſi au lieu de répondre au roi d'Eſpagne , ils ſ'aſſemblèrent dans la chambre de Liſbonne , où aſſiſtent toûjours deux députés du peuple ; & en conſéquence des réſolutions qui y furent priſes , ils adreſſèrent une requête à Henri , pour le preſſer de ſe nommer lui-même un ſucceſſeur qui fût de la nation , ſuivant les loix du Royaume. En même tems , pour ôter à ce vieillard timide toute raiſon de différer , ils lui offroient , au cas qu'il ſe trouvât des hommes aſſez ennemis de leur patrie & de la gloire de la nation pour oſer s'oppoſer aux intentions de S. M. ou aſſez traîtres pour penſer à donner entrée aux étrangers dans le Royaume , vingt mille hommes

de troupes, qu'ils promettoient d'entretenir à leurs dépens.

HENRI III. Peu de tems auparavant, la mort avoit enlevé à Philippe l'infant D. Ferdinand, qu'il avoit eu de son mariage avec l'archiduchesse Anne, fille de l'impératrice Marie sa sœur, & à qui il destinoit la couronne de Portugal. Mais ce Prince, qui ne cherchoit que dans les affaires, de la consolation à la douleur que cette perte lui causa, en fut dédommagé cette même année, par la naissance d'un autre fils qui vint au monde le vingt-sept d'Avril. Il eut pour parrain Venceslas frère de l'empereur Rodolphe, qui étoit passé en Espagne pour être élevé auprès du Roi son oncle maternel; & on lui donna le nom de Philippe, que portoit son père. Peu de tems après Venceslas lui-même mourut, âgé seulement de dix-sept ans.

Venceslas. Ces Princes avoient été précédés par Sebastien Veniero, fameux par la victoire remportée sur les Turcs à la bataille de Lepante, & qui l'année précédente avoit été fait Doge de Venise. Il étoit décédé dès le trois de Mars, âgé de plus de quatre-vingt ans; & Cécile Contarina son épouse lui fit faire des obsèques magnifiques. Sa mort trop prompte ne lui permit pas de rendre à cette illustre épouse les honneurs qui lui étoient dûs par le Senat, & qui déjà lui avoient été décernés. Il eut pour successeur Nicolas Pontan, qui fut élu avec un applaudissement général, après avoir passé par toutes les charges de la République, célèbre d'ailleurs par sa prudence singulière, son érudition & son éloquence admirables, il conservoit encore à l'âge de quatre-vingt ans qu'il avoit alors, toute la force d'esprit imaginable, & la santé la plus parfaite.

Sebastien Veniero. Cette même année, mourut en France le dix-neuf de Mars Louis de Lorraine cardinal de Guise, frère du cardinal de Lorraine décédé quatre ans auparavant. Ce Cardinal se montra un des plus zélés & des plus déclarés défenseurs de la Ligue naissante, dont le génie vaste de son frère avoit enfanté le projet. Elle lui fut redevable des soins qu'il se donna aux derniers Etats de Blois, pour la faire recevoir; & ce fut lui qui fit exiler de la Cour Sebastien de l'Aubépine évêque de Limoges, sous prétexte qu'il étoit honteux qu'un homme élevé comme lui à l'Episcopat depuis tant d'années, n'eût pas encore reçu les Ordres sacrés; mais dans le fond, parce

Le cardinal de Guise.

qu'il le soupçonnoit de n'être pas favorable au malheureux parti qu'il soutenoit. C'étoit au reste un homme haut, & qui n'avoit de ménagement pour personne, aussi débauché, & aimant autant la table que son frère avoit été sobre & appliqué aux affaires; aussi mourut-il pour avoir mangé avec excès. Son corps fut porté à Joinville, où on le mit dans le tombeau de ses ancêtres; & sa mort renouvela les regrets d'Antoinette de Bourbon, qui contre l'ordre de la nature, avoit la douleur de se voir survivre à tous ses enfans.

Christophle Madrucci évêque de Porto, dont nous avons souvent parlé dans les Livres précédens, mourut aussi cette année le sept de Juillet, qui étoit le jour même de sa naissance. C'étoit un génie supérieur, qui sous Charle V. & Philippe II. avoit été employé dans les négociations les plus considérables en Italie & en Allemagne. Libéral, affable, aimant les lettres & les gens de lettres, il avoit encore une candeur admirable; qualités que possédoit ce grand homme, dont je me crois obligé de rendre témoignage avec toute la sincérité qu'exige l'histoire, après en avoir moi-même éprouvé les effets dans le voyage que je fis à Rome à la suite de Paul de Foix, à qui on ne peut donner de trop grands éloges, où je reçu de ce Prélat toutes sortes d'honnêtetés. Une grande preuve de son mérite, c'est que quoiqu'il fût attaché à l'Espagne, la ressemblance des caractères & des inclinations avoit lié une amitié étroite entre lui & le cardinal d'Est, le plus ardent défenseur des intérêts de la France, qui ait jamais été en Italie; sans que pour cela ni l'un ni l'autre soit jamais devenu suspect à son Prince. Il l'étoit allé voir à son agréable retraite de Tivoli, dans le dessein de changer d'air, lorsqu'accablé de la maladie, il y rendit son ame à Dieu entre les bras de son ami. Il étoit alors âgé de soixante & six ans. Son corps fut rapporté à Rome, & inhumé honorablement dans la chapelle de S. Onufre.

Je ne dois pas oublier de mettre au nombre de ces illustres morts, Laurent Surius de Lubeck, religieux Chartreux, d'une piété & d'une simplicité admirables. On lui est redevable d'une édition fort exacte des Conciles, & d'une vie des Saints, écrite avec toute la bonne foi qu'on peut souhaiter. Après tant de travaux employés pour le bien de la Religion,

HENRI
III.
1578.

Christophle
Madrucci.

Laurent Su-
rius.

HENRI il mourut doucement à Cologne dans sa retraite le vingt-trois
de May.

III. Il fut suivi peu de tems après de Gerard de Falkembourg ,
1578. natif de Nimègue dans la Gueldre. Une mort prématurée
l'enleva le six de Septembre dans sa quarantième année à
Steinfort , où il étoit à la suite du comte de Bentheim. C'étoit
un homme des plus sçavans dans la langue Grecque , que la
Flandre ait produit ; & pour s'en convaincre , il ne faut que
lire ses ouvrages , sur-tout l'édition de Nonnus de Pano-
polis en Egypte , qu'il nous a donnée , & qu'il a illustrée de
ses remarques.

Antoine Mi-
zaud.

Vers ce tems-là mourut en France Antoine Mizaud de
Monluçon en Bourbonnois , médecin de profession , célèbre
par son habileté dans la Philosophie & dans son art , qu'il
négligea cependant d'exercer , tout lucratif qu'il est à Paris,
pour se donner entièrement à l'étude des secrets de la nature,
à laquelle il s'occupa toute sa vie. Il la passa dans cette Ca-
pitale , où après avoir donné au public plusieurs ouvrages
très-sçavans & très-sensés , qui seront toujours estimés des
habiles gens , il rendit enfin cette année ce qu'il devoit à la
nature.

Pierre Lescot

Pierre Lescot , sieur de Clagny , né à Paris d'une bonne
famille de Robe , mourut aussi au mois de Septembre dans
son année climactérique. Attaché à l'étude dès ses plus ten-
dres années , il se donna d'abord aux Mathématiques , dans
lesquelles il fit de grands progrès sous Pierre Postel. Il s'ap-
pliqua ensuite avec le même succès à la peinture , pour la-
quelle il avoit un talent naturel. Enfin s'étant consacré à
l'Architecture , il devint sans contredit , & sans que je pré-
tende par là déprimer les autres , le plus habile homme de
notre tems en cet art. Plusieurs édifices auxquels il travailla
pour différens particuliers , sont des monumens de son génie.
Mais sur-tout il s'est immortalisé par le plan qu'il a donné du
Louvre , qui de l'aveu même des Italiens , tout imparfait qu'il
est , surpasse infiniment par la grandeur immense & la beauté
de ses bâtimens , tout ce que renferme en ce genre l'Italie ,
où les Palais sont si communs.

Alexandre
Piccolomini.

Je finirai par Alexandre Piccolomini , parent d'Enée Syl-
vius , qui étant élu Pape , voulut être appelé Pie II. Il étoit

de Sienne , fils d'Angelo Piccolomini , & d'Hippolyte Santi ; & quoiqu'il fût déjà archevêque de Patras , il mérita par sa vertu d'être encore nommé à l'archevêché de cette ville. Outre une grande douceur jointe à beaucoup de gravité , il avoit une connoissance exacte & parfaite de toutes les sciences , sur lesquelles il composa plusieurs ouvrages , écrits presque tous en sa langue. Il suivoit sur-tout la doctrine d'Aristote , & travailla beaucoup lui-même à l'éclaircir. Il mourut enfin le douze de Mars âgé de 70 ans , & fut enterré dans sa Cathédrale , qui retentit des éloges que lui donnèrent le Sacristain Jean-Baptiste , l'archiprêtre Deiphobe , & tous les autres Chanoines qui composoient ce Chapitre.

Jean-Baptiste Rafario fils de Pierre , mérite encore par son sçavoir rare & sa probité , d'avoir place après Piccolomini dans cet ouvrage. Sortie d'une famille noble de Valdugia dans le diocèse de Novarre , il étudia d'abord à Milan , où il s'appliqua avec soin à la Philosophie & à la Médecine ; & son esprit mérita dès-lors les attentions de Philippe II. qui dans le voyage qu'il fit d'Espagne en Allemagne du vivant de l'empereur Charle V. son père , voulut le connoître en passant par l'Italie. Il fut ensuite appelé à Venise pour y professer l'éloquence , dans laquelle il excella ; & lia dans cette ville une amitié fort étroite avec Sigonius , Pierre Manuce , Muret notre compatriote , & Octavien Ferraro , sous lequel il avoit étudié la Logique à Paris. Il y passa vingt-deux ans , pendant lesquels il travailla à la traduction de Galien & de quelques auteurs Grecs qui ont interprété Aristote ; & pendant tout ce tems-là il s'attira l'estime & l'approbation de cette République , dont il célébra la victoire mémorable remportée sur les Turcs à la bataille de Lépante par un discours fort éloquent , qu'il prononça à cette occasion. Philippe envia à Venise la gloire de posséder un si habile homme , il l'invita à passer en Portugal , & il lui fit des propositions très-avantageuses , pour l'engager à enseigner dans le collège de Conimbre : mais Rafario s'en excusa sur son âge avancé. Enfin sçachant que ce Prince souhaïtoit qu'il passât à Pavie , il ne put résister aux prières d'un maître qui étoit en droit de commander , & à qui il étoit encore redevable de la liberté de son frère Jérôme , que Philippe avoit fait sortir de prison ,

HENRI
III.
1578.

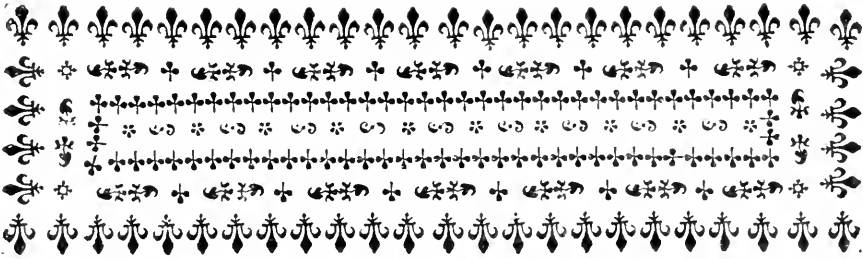
Jean-Baptiste
Rafario.

HENRI
III.
 1578.

& à qui il avoit rendu tous ses biens, qui étoient déjà confisqués. Il professa encore l'éloquence pendant quatre ans dans cette ville avec le même succès qu'à Venise. Enfin il fut attaqué d'une fièvre maligne qui l'enleva le huit d'Octobre. Il avoit alors un peu plus de soixante ans, & il avoit passé toute sa vie dans le célibat, sans jamais avoir été soupçonné d'aucun dérangement. C'étoit un véritablement honnête homme, né pour faire du bien à tout le monde; compatissant aux misères d'autrui, généreux envers les misérables, qu'il visitoit & soulageoit gratis dans leurs maladies; il étoit enfin le père des pauvres. Son corps fut inhumé au milieu d'une Chapelle dans l'église de S. Augustin; & tous les Ordres de la ville honorèrent son convoi de leur présence & de leurs regrets. Il reste, dit-on, de lui plusieurs ouvrages qui n'ont point encore vû le jour, & qu'on conserve à Milan dans la bibliothèque de l'illustre, du pieux, & sçavant cardinal Borromée. Il seroit à souhaiter qu'on les donnât quelque jour au Public; & il y a lieu d'espérer que ce grand Prélat rendra ce service à la république des Lettres.

Fin du Livre soixante & cinquième.





HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-SIXIÈME.

TANDIS que Philippe se repaissoit de l'espérance d'une nouvelle couronne, que la mort de D. Sebastien sembloit lui promettre en Espagne, la crainte de perdre les Pais-bas, où, contre son attente, la guerre faisoit de nouveaux ravages, l'aillarmoît considérablement. L'archiduc Mathias, après avoir fait son traité avec les Etats, s'étoit avancé vers Bruxelles sous la conduite du prince d'Orange. Il fit son entrée dans cette capitale des Pais-bas le 18. de Janvier, & il y fut reçu des Flamans avec beaucoup de magnificence au milieu des arcs de triomphe qu'ils avoient élevés en son honneur. Deux jours après, ce Prince ratifia solennellement le traité qu'on avoit passé avec lui : le prince d'Orange, en qualité de Lieutenant général du nouveau Gouverneur, jura lui-même l'observation de tous les articles qu'il contenoit ; après quoi l'Archiduc & les Etats l'envoyèrent à la cour d'Espagne, accompagné d'un manifeste qu'ils avoient fait pour l'appuyer,

HENRI
III.

1578.

Affaires des
Pais-bas.

_____ & demandèrent à S. M. C. de leur en accorder la confir-
 HENRI mation.

III.
 1578.

D. Juan d'un autre côté publia aussitôt un long écrit, par lequel il prétendoit montrer que cette démarche de l'Archiduc étoit contraire au serment que les Etats eux-mêmes avoient fait; qu'elle tendoit à troubler la paix des provinces, & attaquoit manifestement l'autorité du Roi, puisqu'il avoit été négocié à son insçu. En même tems il assembla ses troupes à Marche-en-Famine dans le duché de Luxembourg, & se prépara à la guerre.

Ce Prince avoit reçu depuis peu de nouveaux secours. Alexandre Farnese, fils d'Octave duc de Parme, & de la princesse Marguerite sœur de D. Juan, étoit venu le joindre à la tête de plusieurs regimens Espagnols & Italiens tirés de la Lombardie. Charles comte de Mansfeldt lui avoit aussi amené quelques troupes Françaises; en sorte que toute son armée, en y comprenant les levées qu'il avoit fait faire en Allemagne & en Franche-Comté, montoit à seize mille hommes de pied, & deux mille chevaux. Le Prince faisoit porter devant lui l'étendard royal, où étoit peinte une croix accompagnée d'une (1) devise Latine, dont le sens étoit, que comme Don Juan avoit été vainqueur des Turcs, en mettant sa confiance dans la croix, aidé du même secours il triompheroit encore des hérétiques. A la tête de cette armée D. Juan fit publier un manifeste, par lequel il déclaroit qu'il n'avoit pris les armes que parce qu'il s'y étoit vû forcé pour défendre la Religion contre les attentats de l'hérésie, & soutenir l'autorité de S. M. C. dans les Pais-bas, promettant de grandes récompenses à tous ceux qui voudroient suivre son parti. Pour répondre à cet écrit, les Etats en firent paroître un autre, où ils apportoit plusieurs raisons pour se justifier sur ces deux chefs d'accusation. Quelque tems auparavant le Prince s'étoit plaint à l'Empereur de la conduite de l'Archiduc, & lui avoit marqué le juste ressentiment que S. M. C. devoit avoir d'une pareille démarche. Rodolfe de son côté, à l'insçu duquel Mathias étoit passé en Flandre, n'avoit répondu à ces plaintes, qu'en déclarant qu'il n'entroit pour rien dans ce que son frère avoit fait. Avant que de se mettre en campagne

(1) *In hoc signo vici Turcos, in hoc signo vincam hæreticos.*

D. Juan jugea à propos de redoubler ses instances : il députa le marquis de Varambon à S. M. I. & aux princes de l'Empire , pour les prier de justifier leurs intentions par leur conduite , & de ne pas permettre que les Etats levassent des troupes en Allemagne.

HENRI
III.
1578.

Cependant Philippe comte de Hohenlo commandant de l'armée des Etats avoit mis le siège devant Ruremonde , qui étoit défenduë par le baron de Pollweiller. Quoiqu'il eût assez peu de troupes, il avoit réduit cette place à ne pouvoir plus tenir que difficilement. Weert en Brabant ne se trouvoit pas moins vivement pressée , lorsque D. Juan détacha le baron d'Hierges avec ce qu'il avoit de meilleures troupes , pour aller jeter du secours dans ces deux villes. A son approche le Comte , qui ne se sentoit pas en état de lui faire tête , leva le siège. Il sortit de ses retranchemens , & abandonna ses travaux , murmurant hautement contre la lenteur & la négligence des Etats , qui se laissoient enlever ces deux places faute de lui avoir envoyé à tems les secours qu'ils lui avoient promis , & dont il avoit besoin pour les forcer.

D'Hierges , après avoir fait entrer des vivres & des troupes dans Ruremonde & dans Weert , retourna joindre le Prince, qui ne s'étoit point encore éloigné de Namur, attendant l'occasion de faire quelque entreprise considérable. Cependant les Etats , contens de lui avoir opposé une armée , & aussi tranquilles au milieu de la guerre, que s'ils avoient été dans une paix profonde , ils perdoient le tems mal-à-propos à délibérer du gouvernement. Ils étoient maîtres d'Anvers , de Bergopson , de Ter-Tolen , de Steemberghen , de Breda , de Bossleduc , & de toutes les places des environs. Ils avoient fait raser les châteaux de Gand & d'Utrecht , les citadelles de Lille , de Valenciennes , d'Aire , de Bethune , & de Bapaume ; & ils comptoient que ces villes resteroient constamment attachées à leur parti , en reconnoissance de la liberté qu'ils leur avoient procurée. Arras capitale de l'Artois avoit accédé à la confédération. Ils venoient de payer les vieilles troupes que commandoient Maximilien comte de Bossu , Frédéric Perrenot sieur de Champigny , Marie Cardouin , & Emmanuel de Lalaing sieur de Montigny. Après avoir pris ces mesures , ils se reposoient tranquillement sur la force de

tant de villes , dont ils se croyoient assurés , négligeant toutes les autres précautions , & s'amusant imprudemment au milieu du plus grand feu de la guerre à faire des réglemens , qui ne pouvoient convenir que dans la paix.

HENRI
III.
1578.

Déjà le sieur de Montigny avoit eu ordre de marcher vers Namur. Il avoit été suivi bientôt après par tous les autres officiers généraux des Etats ; & leurs troupes réunies formoient une armée raisonnable. Elle étoit commandée par Philippe comte de Lalaing , général de l'infanterie ; Maximilien de Meleun vicomte de Gand , général de la cavalerie ; de Goinies , Maréchal de camp ; & Valentin de Pardieu sieur de la Motte , grand maître de l'artillerie. Les Flamans passèrent tout l'hyver à Saint Martin dans le voisinage de Namur , & pendant tout ce tems-là il n'y eut entr'eux & les Espagnols que de légères escarmouches , sans qu'on en vînt jamais à aucune action considérable. On se contenta de se rendre maître de Bovines sur la Meuse , & on prit le château de Despontin.

Le prince d'Orange étoit d'avis dès ces commencemens de presser le succès vivement ; il vouloit qu'au lieu de se contenter de soutenir ou de repousser les efforts des ennemis , on allât les attaquer eux-mêmes , qu'on les poussât , qu'on les forçât le plus promptement. Il representoit que sans cela les villes confederées se rebueroient d'une guerre à laquelle on ne verroit point de fin , & qu'elles deviendroient aussi soumises , aussi disposées à subir le joug du plus fort , qu'elles avoient d'abord fait paroître d'ardeur pour recouvrer leur liberté. D'un autre côté les Etats ne cherchoient qu'à traîner les affaires en longueur , & à gagner du tems jusqu'au retour des députés qu'ils avoient envoyés à la cour d'Espagne pour s'instruire des intentions de S. M. C.

Cependant D. Juan reçut une Bulle du Pape , par laquelle S. S. accordoit au Prince , & à tous ceux qui suivoient son parti , à certaines conditions , une entière remission de leurs péchés : animé par ce nouveau secours , il rangea ses troupes dans les campagnes de Namur , résolu d'entrer de-là dans le Brabant. Les Flamans de leur côté se mirent en bataille , dans la vûe de lui fermer le passage. Leur avant-garde étoit composée des régimens du baron de Montigny , & de Guillaume de Horn sieur de Heese. Ceux du comte de Bossu , & du sieur

de Champigny formoient le corps de bataille, soutenus par treize compagnies d'Ecoffois, & quelques troupes Angloises; & l'arrière-garde étoit commandée par le comte d'Egmond, & de la Marck comte de Lumay. Ils marchèrent en cet ordre suivis de leur artillerie & de leurs bagages, conduits par les sieurs de Goignies, de Hevre, & Bailleul son frère, & par quelques autres Généraux: car le comte de Lalain, le vicomte de Gand, & plusieurs autres des principaux officiers avoient quitté l'armée. Sous prétexte d'une nôce ils s'étoient rendus à Bruxelles, où ces sortes de fêtes se font avec beaucoup de magnificence, & avoient donné à connoître assez clairement qu'ils n'approuvoient pas les desseins du prince d'Orange.

HENRI
III.
1578.

D. Juan crut devoir profiter de leur absence. Le 29. de Janvier il commanda le prince de Parme & Octave de Gonzague, pour aller attaquer les ennemis. Ces deux Généraux détachèrent contr'eux Ferdinand d'Acosta, Antoine d'Olivera, & Pierre de Valdes; mais ils furent repoussés avec perte. Cependant les Espagnols ayant appris par quelques prisonniers que les Flamans avoient résolu de décamper la nuit pour s'avancer vers Gublou, ou Gemblours, & qu'ils commençoient même déjà à enlever leur artillerie, ils se préparèrent à les harceler dans leur marche. De Goignies se disposa de son côté à les bien recevoir; il rangea ses troupes en bataille, & soutint courageusement les efforts des Espagnols. A mesure que l'armée avançoit, il faisoit couper, & jeter en travers des arbres entiers le long du chemin de distance en distance pour les arrêter; & dans ces endroits les chevaux légers Flamans les mirent plus d'une fois en désordre, & les repoussèrent. Cependant l'avant-garde marchoit lentement & en bon ordre, tandis que les troupes qui étoient à l'arrière-garde, se tenoient serrées, & faisoient front de toutes parts à l'ennemi.

Défaite de
Gublou.

Mais la témérité de quelques troupes Espagnoles engagea le combat, quoique D. Juan n'eût point dessein d'abord d'en venir à une action générale. Ce Prince voyant que quelques bataillons commandés par Mutio Pagan étoient trop avancés pour pouvoir faire retraite, sans s'exposer considérablement, donna ordre au prince de Parme, & au sieur de Billy de se

HENRI
III.
1578.

mettre à la tête de toute la cavalerie , & d'aller attaquer la cavalerie des confédérés. Ce choc ne les étonna cependant pas encore. Après plusieurs charges , quoique rompus , ils se battoient encore avec vigueur, lorsque D. Juan lui-même vint fondre sur eux , suivi des compagnies de cavalerie de Bernardin de Mendoza, de Curtio comte de Martinengue , de Ferrand de Toleda , de Camille , & Jean-Baptiste del Monte , d'Alfonse de Vargas , de George Maçuta , d'Aurelio de Palerme , d'Acosta , d'Olivera , d'Antoine d'Avalos , & de Falconeto. Alors la cavalerie Flamande plia , elle fut renversée sur son infanterie , & mit le désordre , en prenant la fuite , dans les troupes Angloises & Ecoissoises qui étoient au service des Etats. Le baron de Montigny , qui commandoit l'avant-garde , & qui étoit déjà fort loin , voulut se retrancher dans quelques jardins aux environs de Gublou ; & il tenta inutilement de rétablir le combat avec quelques troupes qu'il avoit ralliées. Accablé par les ennemis , qui poursuivoient les fuyards l'épée dans les reins , il ne jugea pas à propos d'exposer ses troupes davantage ; & il se sauva lui-même avec Jacques de Balfour commandant des Ecoissois. De Goignies , de Hevre , & de Bailleul son frère furent faits prisonniers avec plusieurs autres. Il n'y eut guères que l'infanterie qui souffrit de cette défaite. Du reste les Espagnols prirent dans cette action trente enseignes de gens de pied , & quatre cornettes de cavalerie.

Le lendemain , sur la simple sommation du Prince , Gublou lui ouvrit ses portes. Ensuite D. Juan profitant de sa victoire , détacha le baron d'Hierges pour aller reprendre Bovines , qui se rendit après quelques volées de canon. De-là il marcha lui-même à Louvain. Comme cette ville est grande & peu fortifiée , elle ne fit aucune résistance. La garnison , qui n'étoit pas nombreuse , l'abandonna , & se retira à Bruxelles. Le Prince se rendit maître avec la même facilité d'Arfchot & de Tillemont , places voisines de Louvain. La prise de Sichesem , petite ville fortifiée d'un château , lui couta davantage. Le Gouverneur ayant refusé de se rendre , il fallut faire venir le canon. On battit la place , & on y fit une grande brèche. Mais les assiégés soutinrent deux assauts avec la dernière vigueur. Enfin au troisième les assiégeans emportèrent la

place l'épée à la main , après avoir perdu beaucoup de monde à cette attaque. D. Juan s'en vengea de la manière la plus cruelle : il fit pendre le Gouverneur avec tous les Officiers de la garnison , aux creneaux du château , & tout ce qui tomba sous la main du vainqueur , soldats & habitans , fut massacré ou précipité dans la rivière voisine. Cela arriva le 23. de Février. De-là les Espagnols marchèrent vers Dieft , place appartenante au prince d'Orange , qui se rendit à l'approche du canon. Leewe suivit son exemple , & les troupes y restèrent quelques jours pour se remettre de leurs fatigues.

Pendant le comte de Mansfeldt fut commandé pour aller avec ses troupes faire le siège de Nivelle. Juste de Soëte sieur de Villiers , commandoit dans la place avec quatre compagnies d'infanterie & quelques cavaliers , & d'abord il incommoda fort les assiégeans par de fréquentes sorties. Enfin les Espagnols ayant élevé une batterie de huit canons , firent une brèche considérable. Alors de Villiers après avoir soutenu avec courage quatre assauts consécutifs, où il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave homme , voyant qu'il n'y avoit aucune espérance de secours, parce que les ennemis étoient maîtres de la campagne , fit une capitulation honorable. Elle fut assez bien observée d'abord , par respect pour D. Juan qui s'étoit rendu en personne à ce siège. La garnison sortit sans être insultée ; mais à peine le Prince se fut retiré , que toute la rage des assiégeans tomba sur les blessés & sur les malades , & ils eurent la cruauté de massacrer ces malheureux que la guerre avoit épargnés.

En même tems Roeux & Soignies se rendirent aux Espagnols. Les habitans de Bins appréhendant d'être eux-mêmes assiégés , avoient fait sortir cinquante arquebusiers pour aller chercher du secours à Mons ; mais ils furent enlevés par un parti de la cavalerie des ennemis , & ceux de Bins n'eurent point d'autre recours que de remettre la place à D. Juan , à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve , & qu'on ne toucheroit point à leurs biens. Ceux de Beaumont, de Walcourt, & de Maubeuge suivirent aussitôt leur exemple. La terreur se mit aussi dans la garnison de Chimay : elle abandonna la ville à l'approche de l'armée ennemie , & se retira dans le château , d'où elle fit sa capitulation. Saint-Guilain fut sur le

HENRI
III.

1578.

HENRI III.
1578.
point d'être surpris encore par les Espagnols. L'entreprise avoit été conduite par Matthieu Moulart abbé de cette ville, & nommé à l'évêché d'Arras, qui y avoit quelques intelligences : mais il fut prévenu par de Hervisart. Celui-ci s'étant jetté dans la place avec quelques bonnes troupes, rendit inutiles tous les desseins des ennemis, & la remit ensuite au comte de Lalaing gouverneur du Hainaut.

D. Juan fit ensuite une tentative sur Mastricht, où commandoit le sieur de Heefe avec son régiment. Le baron de Chevreux & Jean-Baptiste del Monte étoient chargés de la conduite de cette entreprise. Ils devoient sous main faire soulever les troupes de la garnison, sous prétexte qu'on ne les payoit point ; profiter de l'émotion pour s'assurer des Officiers, sur-tout du sieur de Heefe, & ouvrir aussitôt les portes aux Espagnols, qui se tiendroient cependant à portée. Tel fut le plan de ce projet, qui fut en effet exécuté : mais un accident déranger ces mesures. Aussitôt que la garnison commença à se mutiner, les Anglois qui étoient dans la place se doutant bien du dessein qu'on avoit, coururent aux armes, se rendirent maîtres de toutes les avenues, & se défendirent bravement contre ces séditieux, gagnés pour livrer la ville à l'ennemi. En même tems Nicolas de Palmier sieur de Malroi, que le prince d'Orange envoyoit au secours, arriva à propos avec cinq compagnies dont on étoit sûr, & de l'argent. Par là il appaisa les mutins, & rassura la place contre les entreprises du Prince.

Cependant Jean de Norkerme baron de Selles, qu'on avoit fait passer en Espagne l'année précédente, étoit enfin de retour. Il étoit chargé de lettres de S. M. C. écrites de Madrid sur la fin de l'année dernière, par lesquelles elle répondoit à la lettre des Etats en date du 24. d'Août, de façon à faire entendre qu'ils s'étoient engagés à rétablir dans les Pais-bas la Religion catholique, sur le même pied où elle étoit dans les provinces du vivant de l'empereur Charle V. Cet article étoit directement contraire à la pacification de Gand, que les Etats, & D. Juan lui-même avoient juré d'observer, & qui depuis avoit été confirmée par S. M. C. Cependant de Selles prétendoit que cet article étoit formellement porté par ses instructions. Les Etats au contraire en appelloient

appelloient à la lettre qu'ils avoient écrite. Ainsi ils jugèrent aisément par tous les discours de leur député, que ni Philippe, ni le Prince, ne vouloient point s'en tenir à la pacification de Gand, qu'ils ne cherchoient même qu'un prétexte d'y donner atteinte; & ils prirent cette réponse pour une dénonciation de guerre.

D'un autre côté le baron de Selles, pour montrer qu'il ne souhaitoit que la paix, écrivit à l'Archiduc: Que puisqu'on avoit proposé l'année précédente trois moyens de réunion; le premier, que la pacification de Gand fût observée; le second, que D. Juan & toutes les troupes étrangères fortifiassent des Pays-bas, comme le Prince s'y étoit toujours offert; enfin qu'on mît à sa place, ou l'Archiduc lui-même, ou quelqu'autre; il croyoit qu'il seroit à propos que le Prince de Parme se rendît sans suite aux Etats, afin qu'on pût conférer avec lui, & prendre de concert des voies pour terminer les différends que la Religion avoit fait naître, & rétablir les choses sur le même pied où elles étoient du vivant de l'empereur Charle V: Que cependant pour servir d'otage, le prince d'Orange se remît entre les mains de D. Juan, ou de tel autre que S. M. C. nommeroit. Mais comme ce dernier article sembloit cacher quelque artifice, & qu'on ne pouvoit l'accepter sans exposer la personne du prince d'Orange, on rejetta absolument ces propositions; & voilà à quoi aboutit toute la négociation de ce député.

Après la défaite de Gublou, l'Archiduc & le prince d'Orange, persuadés que D. Juan ne manqueroit pas de venir attaquer Bruxelles, avoient fait dans cette ville tous les préparatifs nécessaires pour soutenir un siège. Ils y laissèrent ensuite le comte de Bossu avec des troupes assez nombreuses pour la défendre, & retournèrent à Anvers. De là ils envoyèrent une garnison composée de bourgeois d'Anvers, à Lire, & sur-tout à Malines, où ils étoient informés qu'on avoit déjà apperçu quelques mouvemens. Enfin ils firent venir de nouvelles troupes de la Flandre & de la Hollande, parce que ces deux provinces étoient le plus attachées aux Etats. Ils comptoient particulièrement beaucoup sur la Hollande, depuis qu'Amsterdam venoit d'embrasser leur parti.

Cette ville si puissante & si riche avoit toujours été contraire

aux Protestans. On en étoit redevable aux soins de Pierre Peters un des principaux bourgeois, & des Cordeliers qui y avoient beaucoup de crédit, & qui par leurs exhortations continuelles avoient jusque-là empêché les habitans de secouer le joug de la domination d'Espagne. Ainsi ils avoient toujours ouvert leurs portes aux troupes Espagnoles; ils étoient ennemis mortels de ceux d'Enckuyse, place voisine d'Amsterdam; & dans le dernier siège de Harlem, ils avoient eu grand soin d'envoyer continuellement des provisions au camp du duc d'Albe. Enfin le colonel Helling ayant voulu tenter l'année précédente de les soumettre à l'obéissance du prince d'Orange gouverneur de la province, il s'en étoit mal trouvé, & ils l'avoient massacré avec Ruyehaver, commandant de la bourgeoisie. Cependant le prince d'Orange fit sonner si haut l'autorité des États, ses instances pour les engager à accepter la pacification de Gand furent si pressantes, qu'ils s'y résolurent enfin cette année. On convint le second de Février: Que les Protestans auroient permission de tenir leurs assemblées hors de la ville: Que dans Amsterdam même ils pourroient avoir un lieu profane pour enterrer leurs morts: Que les habitans congédieroient les six compagnies qui y étoient en garnison: Que les Bourgmestres léveroient quatre ou six cens hommes d'autres troupes pour les remplacer, & qu'on rétablirait les compagnies d'archers sur le pied où elles avoient été auparavant.

Les Protestans ayant donc été admis dans Amsterdam à ces conditions, au lieu d'oublier le passé, ne songèrent qu'à se venger. Ils courent aux armes, sous prétexte que les Cordeliers & les autres Ecclésiastiques avoient, disoient-ils, résolu leur perte, les chassent de la ville, & ne mettant plus ensuite de bornes à leur fureur, ils pillent les Eglises, brisent les statuës & les images, & abolissent absolument l'exercice de la Religion catholique, prétendant que cette précaution étoit nécessaire tant que la guerre dureroit, pour le maintien de la tranquillité publique. Cette révolution, qui fut peut-être alors avantageuse au prince d'Orange, lui attira bien des ennemis, & lui fit beaucoup de tort dans la suite. Ce fut pour le nouveau parti, qui s'éleva sous le nom de mécontents, un prétexte d'abandonner ses intérêts, & de travailler en particulier à prendre leurs sûretés.

—————
HENRI

III.

1578.

Réduction
d'Amsterdam
à l'obéissance
du prince
d'Orange.

D. Juan de son côté ne s'endormoit pas. Après avoir manqué Mastricht, il pensa à faire le siège de Philippeville, place forte par sa situation, & que Philippe II. avoit encore fortifiée dans les dernières guerres des Espagnols contre la France. Le Seigneur de Florennes qui y commandoit, avoit lui-même insinué au Prince le dessein de cette entreprise, en lui faisant entendre qu'il se rendroit aussitôt qu'il se verroit assiégé. En effet pour en avoir un prétexte honnête, il avoit détourné, ou fait gâter sous main, tout ce qu'il avoit de provisions & de munitions de guerre dans cette ville. Mais la facilité de D. Juan à compter sur un homme qui n'avoit aucun crédit dans sa place, le jeta dans un grand embarras; & pensa lui faire perdre tout le fruit de sa dernière victoire. La garnison fit d'abord une vigoureuse résistance. Ainsi ce Prince, qui croyoit qu'il y alloit de son honneur de réussir dans tout ce qu'il entreprenoit, se vit obligé, contre son attente, de faire un siège dans les formes. On ouvrit la tranchée, & comme il étoit le premier avec le prince de Parme & Octave de Gonzague à montrer l'exemple, portant des fascines, & travaillant comme le dernier soldat, il se fatigua tellement, qu'il contracta enfin une maladie qui causa sa mort.

HENRI
III.
1578.

Cependant il avoit déjà perdu beaucoup de monde dans les sorties fréquentes que les assiégés avoient faites: il commençoit même à désespérer d'emporter cette place, lorsqu'un Franc-Comtois, nommé de Marmier sieur de Gaté, le tira d'inquiétude. Ce Gentilhomme qui étoit naturellement éloquent & insinuant, ayant été introduit dans la place par le Gouverneur même sous quelque prétexte, travailla à gagner les soldats de la garnison. Il leur vanta la douceur & la générosité de D. Juan. Il leur dit que ce Prince rendoit parfaitement justice à leur mérite, & qu'il se croiroit heureux de pouvoir s'attacher d'aussi braves gens. Il ajoûta à ce discours un offre de sa part, de leur payer une montre de trois mois, assurant qu'il laisseroit la liberté à ceux qui ne voudroient pas servir sous lui, de se retirer où bon leur sembleroit. Enfin il leur remontra qu'ils ne pouvoient se dispenser d'accepter des conditions, d'ailleurs si avantageuses; qu'on leur avoit ôté toute espérance de secours; que c'étoit donc à eux de prendre leur parti; qu'ils devoient pour quelques instans oublier

leur gloire , & ne penser qu'à leur sûreté. Ce discours produisit son effet. Les assiégés consultèrent entr'eux sur la résolution qu'ils devoient prendre. En même tems le Gouverneur, de concert avec le Prince , fait courir le bruit , qu'un détachement de cavalerie que le prince d'Orange envoyoit à leur secours, avoit été surpris & taillé en pièces par le comte de Meghen. Sur cette nouvelle il presse ses soldats de consentir à se rendre : il les détermine enfin , & les articles de la capitulation furent signés le 21. de Mai , aux conditions qui avoient été proposées. De cinq compagnies qui étoient en garnison dans la ville , trois passèrent au service des Espagnols , & reçurent leur montre de trois mois ; les deux autres fortirent de la place , enseignes déployées , & le Prince leur donna une escorte pour les conduire en lieu de sûreté.

Après la prise de cette ville , la maladie de D. Juan ne lui permit pas de rester à l'armée , & il retourna à Namur. Cependant le prince de Parme son lieutenant entra dans le Limbourg , & se rendit maître d'abord de quelques petites places , entr'autres du château de Heude , bâti sur la pointe d'un rocher escarpé , dont l'accès est impraticable. Il n'y avoit dedans que cinquante hommes de garnison , commandés par deux Officiers, tous deux d'un parti opposé. Un d'eux qui étoit Liégeois , & tenoit pour les Espagnols , donna le choix à son collègue , de rester dans la place avec six hommes seulement , ou de se mettre à la tête du reste & d'aller hâter le secours. Celui-ci choisit le parti de s'éloigner. Il sortit ; en même tems le Liégeois gagna trois des hommes qui lui restoit , se défit des autres , & ouvrit les portes de ce château au Prince aussitôt qu'il parut. Cette place fut d'un grand avantage pour le siège de Limbourg.

De là le général Espagnol marcha vers cette Capitale du duché , qu'il somma de se rendre ; & sur le refus des habitans il fit avancer son artillerie. Cet appareil les épouvanta ; ils voulurent faire des propositions : mais le Prince qui s'aperçut de leur embarras , refusa à son tour de les écouter. Cependant le Gouverneur de la place se préparoit à se défendre bravement : par malheur il n'eut pas le talent d'inspirer à ses gens la même résolution. Il fut obligé d'abandonner la ville & de se retirer dans le château avec quelques troupes qui

fervoient sous lui , & qui perdirent courage elles-mêmes lorsqu'elles virent qu'il se dispoſoit à y tenir. Ainſi il fit ſon traité avec le colonel Mondragon , & obtint la liberté de paſſer à Maſtricht : pour ce qui eſt de ſes ſoldats , la plûpart ſe mirent au ſervice des Eſpagnols.

Valckembourg ſe rendit enſuite ; & le prince de Parme alla forcer Dalem , qui fut mis à feu & à ſang. Il voulut faire auſſi une tentative ſur Maſtricht , mais l'arrivée du comte de Boſſu fit échoïer ſon entrepriſe. De là le Prince partagea ſon armée avec Octave de Gonzague , qui alla ravager les environs de Bruxelles & de Mons , dans l'eſpérance que les intelligences qu'il avoit dans Malines , y feroient quelque mouvement qui le rendroit maître de cette ville : mais la conjuration fut découverte. Les Etats mirent en même tems des troupes nombreuses en campagne ; & Octave fut obligé de ſe retirer après avoir été bien battu. Les Eſpagnols abandonnèrent donc toutes les petites places qu'ils avoient priſes ; & après avoir jetté des troupes dans Louvain , dans Leewe , & dans Nivelles , ils allèrent camper ſous Tillemont. Il y eut auſſi une action proche de Bolduc , où l'avantage fut aſſez égal de part & d'autre.

Auſſitôt que la nouvelle de la défaite de Gublou fut ſçüe en France , le duc d'Anjou frère du Roi , qui aſpiroit depuis long-tems à ſe faire un établifſement dans les Pais-bas , députa aux Etats le ſieur de la Fougère , avec ordre de leur offrir de ſa part ſa perſonne , ſes amis & ſon crédit. Ceux qui parmi les Flamans , quoiqu'ennemis des Eſpagnols , n'avoient cependant point de relation avec le prince d'Orange , & étoient piqués au contraire de ce qu'il s'étoit emparé de l'eſprit de l'Archiduc , qu'ils avoient fait venir eux-mêmes , n'auroient pas été fâchés de voir le prince en Flandre. Les Etats chargèrent de la Fougère de remercier Monsieur de leur part , & de lui marquer qu'il leur feroit plaifir de leur envoyer ſes Députés pour prendre avec eux des meſures.

Sur cette nouvelle , ce Prince députa auſſitôt pour cette négociation Antoine de Silly comte de Rochepot , & Roch de Sorbiers ſieur des Pruneaux. Ils furent reçus en Flandre par Philippe comte de Lalaing , Charle de Gaure ſeigneur de Frezin , & Théodore de Lyefveldt conſeiller d'Etat , qui

HENRI
III.
1578.

Le duc
d'Anjou pen-
ſe à paſſer en
Flandre.

HENRI III.
1578.

s'avancèrent au devant d'eux jusqu'à Saint Guilain, que de Hervifart avoit conservé aux Etats par sa vigilance. Là, on n'entra presque dans aucun détail, & il ne fut guères mention du traité que Monsieur passa au mois d'Août suivant avec les Flamans. Ils confirmèrent seulement à ses Députés qu'ils verroient le Prince avec plaisir dans les Pais-bas. Les François furent congédiés avec cette réponse. Cependant le duc d'Anjou avoit déjà levé six mille hommes de pied & mille chevaux, composés de Gentilshommes qui étoient venus servir sous lui en qualité de volontaires. Mais comme ces troupes n'étoient point payées, on ne peut exprimer le dégât qu'elles firent de toutes parts, sans même épargner les maisons & les terres de la Noblesse. Le Roi qui souhaitoit avec passion de voir son frère & toute sa suite hors du royaume, fermoit cependant les yeux à ce désordre. Enfin elles entrèrent en Flandre, moins en amis, qu'en ennemis cruels, portant en tous lieux le ravage.

Cette démarche de Monsieur rallentit un peu les progrès de Dom Juan, qui sembloit déjà pouvoir se promettre une victoire complete. Pour empêcher que les Flamans ne prissent des liaisons plus étroites avec la France, ce Prince publia aussitôt les derniers ordres qu'il avoit reçus de la cour d'Espagne, par lesquels Philippe le revétoit de toute son autorité, & lui donnoit le pouvoir d'accorder une amnistie générale, à condition qu'on mettroit les armes bas dans un certain terme, qui étoit borné à vingt jours; qu'on établiroit solidement la religion Catholique en Flandre, & qu'on se soumettroit de bonne foi à l'obéissance de S. M. C. En même tems pour donner quelque satisfaction aux Etats, il assura de nouveau, qu'il étoit résolu de faire sortir les troupes étrangères des Pais-bas; & afin de justifier ses promesses par sa conduite, il congédia dès-lors les troupes Françaises du comte de Mansfeldt, que les Espagnols ne voyoient pas de bon œil, & que l'arrivée prochaine du duc d'Anjou en Flandre commençoit à lui rendre suspectes à lui même.

Cependant depuis le retour du marquis de Varambon, l'Empereur avoit nommé sur les instances de sa Majesté Catholique & de Dom Juan, Gebhard Trufches électeur de Cologne, & Jacque de Eltz électeur de Trèves, l'archevêque

de Saltzbourg, Ferdinand duc de Bavière, & Othon Henri comte de Schwartzembourg ses plénipotentiaires, pour chercher des voyes d'accommodement entre le roi d'Espagne & les Etats des Pais-bas. En même tems il fit partir devant le comte de Schwartzembourg, avec ordre d'examiner avec soin toutes les démarches que le prince d'Orange & les autres seigneurs de Flandre avoient fait faire à l'Archiduc son frère; & de voir en quoi elles pouvoient être contraires aux intérêts de la maison d'Autriche. Ce Seigneur se rendit donc aux Etats; & après leur avoir fait part des bonnes intentions de S. M. I. à leur égard, après avoir déploré la funeste situation où leurs divisions les avoient réduits, il insista principalement sur deux chefs; le rétablissement de la religion Catholique dans les Pais-bas, & l'obéissance due à leur Souverain.

HENRI
III.
1578.

Les Etats prirent cette occasion de publier un long écrit, pour justifier leur conduite sur ces deux articles. Dans ce manifeste ils prétendoient montrer: Que par la pacification de Gand ils avoient satisfait, autant qu'il étoit en eux, à ces deux chefs: Qu'elle n'avoit été faite que pour le bien de la Religion; que les plus sçavans Théologiens de l'Université de Louvain l'avoient approuvée, comme ne contenant rien que de très-orthodoxe; que Dom Juan l'avoit ratifiée dans la fuite, & qu'elle avoit été confirmée depuis par S. M. C. elle-même: Que cependant l'ambition du Prince, qui n'avoit en vûë que de réduire la Flandre dans un esclavage honteux, jointe au peu de droiture des ministres Espagnols, dont il étoit obsédé, avoit rendu inutile un remède si capable de guérir le mal, & qui avoit été employé si à propos: Que malgré cela, ils ne s'étoient pourtant jamais écartés de leur devoir; qu'au contraire quelle que fût la justice de leur cause, pour ne pas se voir obligés d'appeller les étrangers à leurs secours, & d'implorer la protection des Princes voisins, ils avoient fait venir en Flandre l'archiduc Mathias, qui étoit allié de si proche à Philippe, & dont l'attachement pour la religion Catholique n'étoit pas douteux; qu'ils avoient ensuite supplié très-humblement S. M. C. de le leur donner pour Gouverneur, ou d'en nommer du moins un autre, qui fût agréable aux Etats; que quelque justes que fussent leurs

HENRI III. 1578. demandes, quoiqu'elles fussent appuyées de la recommandation des Princes les plus affectionnés à l'Espagne, & sur-tout au roi de Portugal, elles n'avoient pû se faire entendre aux oreilles de sa Majesté, que les ennemis implacables de la nation avoient fermées à toutes les requêtes : Que depuis on avoit encore imaginé un nouveau moyen d'éluder toutes leurs demandes ; qu'ils avoient écrit à S. M. l'année précédente, pour la prier de rendre la paix à la Flandre, en faisant exécuter les articles de la pacification de Gand ; qu'à peine au bout de six mois ils avoient pû obtenir une réponse de la cour d'Espagne, par laquelle on supposoit, qu'ils s'étoient engagés à rétablir la religion Catholique dans les Païs-bas sur le même pied où elle étoit dans ces provinces du vivant de l'Empereur Charles V.

Que cette article étoit directement contraire à la pacification de Gand, qu'il n'étoit pas même en leur pouvoir de le mettre à exécution, & qu'on ne pourroit le tenter, sans exposer la Religion elle-même à un danger manifeste, puisque ce seroit rallumer infailliblement le flambeau de la guerre civile, que de vouloir obliger les provinces de Flandre, & sur-tout la Hollande & la Zélande à se soumettre de nouveau au joug insupportable de l'Inquisition d'Espagne : Que pour avoir un prétexte de les accuser d'inconstance, & de leur faire la guerre, le baron de Selles & D. Juan s'opiniâtroient néanmoins à soutenir qu'ils avoient fait à S. M. de pareilles propositions : Qu'en effet le Prince ne cessoit point de les poursuivre les armes à la main ; qu'enfin voyant, que ni leurs raisons ni leurs prières, ni la recommandation des Princes alliés ne pouvoient rien sur l'esprit du Roi ; que S. M. obsédée & prévenue par leurs ennemis, sur-tout par le duc d'Albe, qui par une haine naturelle qu'il avoit contre les Flamans, leur attiroit lui seul tous ces malheurs, les traitoit toujourns avec la même dureté, ils se trouvoient réduits au point de ne pouvoir plus prendre conseil que de la nécessité, & d'être obligés d'avoir recours aux résolutions les plus extrêmes : Qu'ils supplioient donc sa Majesté Impériale le plus humblement & le plus instamment qu'il leur étoit possible, de prendre compassion des Païs-bas, qui faisoient une portion assez considérable de l'Empire ; de prêter la main à l'Archiduc son frère, & aux
Etats,

Etats, dans une cause qui la regardoit elle-même spécialement; enfin d'employer cette autorité que Dieu lui avoit mise en main, comme au Juge né & à l'Arbitre souverain de tous les différens qui peuvent s'élever dans l'univers Chrétien, pour éteindre l'incendie que la guerre civile avoit allumé, & empêcher qu'il ne fit de plus grands ravages; pour établir en Flandre une paix juste & solide; & par cette paix affermir & la religion Catholique, & l'autorité du Roi dans ces provinces.

En même tems pour prouver, du moins par quelques effets la sincérité de leurs intentions, les Etats firent publier le 21. d'Avril à Anvers, où l'Archiduc avoit transporté sa Cour, une Ordonnance qui confirmoit de nouveau la pacification de Gand, & enjoignoit à tous les sujets de la nation de promettre avec serment de l'observer, défendant à toutes personnes, quelles qu'elles fussent, d'avoir aucun commerce avec l'ennemi de la Flandre, & de rien laisser échapper dans leurs discours publics ou particuliers, qui fût contraire à l'honneur ou aux intérêts de l'Archiduc, du prince d'Orange & des Etats. Elle contenoit encore un commandement à tous les Juges particuliers de poursuivre dans les régles, & de punir suivant la rigueur des Ordonnances, tous ceux qui, hors des provinces de Hollande & de Zélande, oseroient faire quelque entreprise contraire aux intérêts de la religion Catholique, Apostolique & Romaine, ou la scandaliser en quelque façon que ce fût. Sous ce nom de scandales, on entendoit défendre tous prêches, tous baptêmes, enfin tout exercice de la religion Prétendue Réformée. Mais cette Ordonnance, si sage en apparence, ne put avoir son effet, sur-tout par rapport à ce dernier article. Le nombre des Protestans, qui à la faveur de l'union s'augmentoient de jour en jour, étoit devenu si grand, & on avoit tellement besoin de leur service dans une guerre où régnoient la défiance & les soupçons; qu'il fut impossible de l'exécuter.

Le lendemain le Clergé fut cité pour jurer l'observation de la pacification de Gand & de cette dernière Ordonnance. D'abord tous les Prélats de Flandre prêtèrent serment sans difficulté. Les Jésuites parurent ensuite. Ces Pères, du tems que le duc d'Albe étoit gouverneur des Pais-bas,

HENRI
III.
1578. avoient acheté à Anvers de la famille des Schetsfen , qui avoit quitté Aix-la-Chapelle pour venir demeurer dans cette ville , l'Hôtel d'Aix , qui autrefois avoit été magnifique. Ils l'avoient depuis accommodé à leurs usages , & ils y logeoient. Ayant donc été interpellés de se conformer à l'Ordonnance des Etats , ils refusèrent d'obéir , pour ne pas violer le premier serment qu'ils avoient fait au Pape , qui étoit ami de Dom Juan , & qui favorisoit ses desseins. On insista cependant ; & comme ils persistèrent avec opiniâtreté dans leur refus , sans que l'exemple de tout le Clergé pût les engager à changer de résolution , ils furent enfin chassés d'Anvers le 18. de Mai. On les transporta par eau à Malines , & de là Dom Juan les fit ensuite passer à Louvain.

Les Cordeliers voulurent aussi d'abord faire quelque résistance : mais enfin la plupart se rendirent aux sollicitations du Clergé. Vingt obéirent. Il en restoit dix-neuf , à la tête desquels étoit le Gardien , qui refusèrent constamment de se rendre , & qui furent bannis de la ville. Cependant le peuple se souleva , & on entendit en un moment mille cris séditieux , qui demandoient qu'on se défît de tous en général : mais on arrêta deux de ces mutins , qu'on trouva armés , comme s'ils eussent eu dessein d'aller forcer ces Religieux jusques dans leur Couvent ; & on appaisa la sédition par leur supplice.

Cet événement réveilla la haine qu'on avoit déjà contre les Cordeliers. Corneille Adrianfen natif de Dordrecht , le plus fameux Prédicateur de cet Ordre , qui fût en Flandre , y donna aussi occasion , par la violence avec laquelle il s'étoit déchaîné dans ses sermons contre les seigneurs Flamans & les Etats , dans le tems qu'il demouroit au couvent de Bruges , & par l'établissement qu'il avoit fait d'une Congrégation de femmes dévotes , à qui il avoit donné certains réglemens secrets , qui sembloient blesser la pudeur. Ce déchaînement universel eut pour eux de terribles suites. Comme il y en a parmi eux qu'on nomme Frères laïcs , & qui , sans être liés eux-mêmes par aucun vœu , sont uniquement destinés à servir les autres , on en suborna quelques-uns qui étoient mécontents de ces Religieux. Ceux-ci allèrent se présenter au Magistrat , & accusèrent leurs maîtres des excès.

les plus abominables. En conséquence tous furent aussitôt mis en prison, & l'Archiduc nomma Jossé Huyfman & Gille Wytz conseillers au Conseil provincial de Flandre, pour informer sur cette affaire. Plusieurs se trouvèrent coupables du crime dont on les accusoit. Trois furent condamnés au feu, trois autres à être fouettés par les carrefours; & ce fait rappella le souvenir de ce qui s'étoit passé du vivant de l'empereur Maximilien, lorsque les Religieux de ce Monastère furent tous chassés d'Anvers pour la même raison.

On ne les traita pas à Gand avec moins de sévérité. Quatre Cordeliers & un Augustin, convaincus du même crime, furent brûlés en place publique; plusieurs autres furent condamnés au frotet; & la haine alla même si loin, qu'on chassa de la ville tous les quatre Ordres Mendians. En même tems les Etats ordonnèrent sous les peines les plus rigoureuses, de suspendre le payement des Annates que le Pape retire des bénéfices vacans, & défendirent de les envoyer dorénavant à Rome.

Cependant l'Empereur, en attendant que les Plénipotentiaires nommés pour terminer les troubles des Pais-bas se fussent assemblés, convoqua la diète à Wormes, dont le voisinage le mettoit à portée de veiller de plus près à ce qui se passeroit en Flandre. L'Archiduc y députa de son côté Philippe de Marnix sieur de Sainte-Aldegonde. Ce Seigneur y fit le sept de Mai, en présence des Electeurs & des autres Princes qui assistoient à la diète, un discours fort vif & fort libre, où après avoir déploré amèrement l'état malheureux où les Pais-bas se voyoient réduits, après avoir déclamé avec aigreur contre la tyrannie du duc d'Albe & de D. Juan, il imploroit le secours de tous les membres de l'Empire, en leur représentant que le danger auquel la Flandre étoit exposée, les menaçoit eux-mêmes également; que l'incendie qui s'étoit allumé dans ces provinces s'étendrait plus loin, si on n'avoit soin de l'éteindre de bonne heure; & qu'il embraseroit enfin Cologne même, Munster, Emden, & les autres villes voisines, dont les Espagnols animés de l'esprit du duc d'Albe, avoient depuis long-tems formé le dessein de se rendre maîtres. En conséquence il prioit l'Empereur & tous les princes de l'Empire, de ne pas abandonner les Flamans

HENRI
III.
1578.

HENRI III. dans une situation si triste , de mettre un frein aux projets de D. Juan & de son parti , en le menaçant suivant le droit qu'ils en avoient , de ne le plus traiter qu'en ennemi , s'il ne changeoit de conduite ; & d'empêcher par le même moyen qu'on ne lui envoyât aucun secours d'armes , de soldats , ou de munitions ; de rappeler enfin le duc de Brunswick , le baron de Pollweiller , & les autres Officiers Allemans qui servoient sous ce Prince ; & de leur enjoindre sous les mêmes peines , de se retirer incessamment. Cette harangue devint publique , & un anonyme y répondit sous le nom de Calidius Chryso-politanus , par un autre discours imprimé à Luxembourg , qui n'étoit rempli que d'invectives contre les Flamans , qu'on y représentoit comme criminels de lèze - Majesté divine & humaine.

D'un autre côté les Etats, qui jusqu'alors s'étoient contentés de s'opposer aux entreprises de D. Juan , voyant depuis le retour du baron de Selles , qu'il n'y avoit point d'accommodement à espérer , se déterminèrent enfin à suivre les conseils du prince d'Orange , & à attaquer eux-mêmes les Espagnols. Il y avoit déjà quelque tems qu'ils avoient député à la reine d'Angleterre , Charles de Crouy marquis d'Havré , afin d'obtenir quelques secours de cette Princesse. Ce Seigneur avoit été parfaitement bien reçu d'Elisabeth , & elle ne l'avoit renvoyé en Flandre , qu'après l'avoir assuré de fournir aux Etats quinze mille hommes de pied , & mille chevaux. Mais comme on avoit principalement besoin d'argent , le Marquis eut ordre de repasser encore en Angleterre , & de traiter de nouveau avec la Reine. On convint donc cette seconde fois , qu'au lieu des troupes qu'Elisabeth avoit promises aux Flamans , elle feroit compter quatre - vingt mille Angelots au prince Jean Casimir , frère de l'électeur Palatin. Il s'étoit engagé déjà d'amener aux Etats trois mille chevaux & trois mille hommes de pied , & il devoit employer cette somme à lever encore deux mille chevaux & trois mille hommes d'infanterie. En même tems le comte de Schwartzembourg leva aussi trois mille chevaux ; le marquis d'Havré , quinze cens ; de Wolmerenckoufen , mille ; le baron de Schenck , autant ; & on donna outre cela un régiment d'infanterie à Lazare Muller. Au reste , comme toutes ces troupes étoient

commandées ou entretenues par les Protestans, ceux qui avoient le plus d'attachement pour la Religion catholique, s'imaginèrent que les vûes du prince d'Orange n'alloient qu'à la détruire. Ainsi ils commencèrent à l'abandonner insensiblement, à prendre tous ses projets en mauvaise part, & à penser eux-mêmes à se faire un nouveau parti. Les provinces sur-tout les plus voisines de la France différèrent d'abord le paiement des contributions qu'elles devoient fournir à la masse commune, & le refusèrent même ensuite absolument.

On croit que ces circonstances hâtèrent l'arrivée du duc d'Anjou dans les Païs-bas. Ce fut en effet vers ce tems-ci que ce Prince se rendit à Mons en Hainaut avec peu de suite, dans le dessein de se faire le médiateur des différends qui commençaient à naître entre les Flamans, & de leur donner par quelqu'endroit des preuves de son attachement. Cependant avant que de partir pour la Flandre, le Prince, de concert avec la Reine mère, publia un manifeste pour justifier cette démarche, par lequel il disoit : Que tous les Seigneurs & les Etats de Flandre s'étoient adressés à lui, pour lui représenter la triste situation de leurs affaires, & le supplier de ne pas abandonner des provinces qui avoient été autrefois feudataires de la France, où il tenoit le premier rang après le Roi son frère, & qui depuis si long-tems étoient la victime de la tyrannie des Espagnols : Que dans une telle conjoncture, malgré la résistance de la Reine sa mère, malgré les rémontrances des principaux Seigneurs du Royaume, il avoit crû ne pouvoir se refuser à leurs prières ; qu'au contraire il s'étoit persuadé que pour s'acquiescer des devoirs d'un bon Prince, il étoit obligé d'accepter les propositions honorables qu'on lui faisoit, pour l'engager à entreprendre une guerre qui ne pouvoit lui être que très-glorieuse : Que son dessein n'étoit donc point, comme ses ennemis vouloient l'imaginer, de prendre la défense d'un peuple révolté contre son maître légitime ; qu'il n'avoit en vûe que d'entretenir la paix & l'union entre les provinces confédérées ; de corriger les abus que le malheur des tems avoit pû introduire dans leur gouvernement ; de rétablir une égalité parfaite entre les sujets de la nation ; de la décharger du joug insupportable des impôts, & de conserver les Flamans, qui tenoient par tant d'endroits à la France,

HENRI
III.

1578.

Arrivée du
duc d'Anjou
aux Païs bas.

 HENRI
 III.
 1578.

dans la possession de leurs anciens-droits & privilèges : Que comme c'étoit là son unique but , cette expédition ne pouvoit lui être que glorieuse à lui-même & avantageuse au Royaume , puisqu'il alloit porter au dehors le feu de la guerre, qui avoit été si long-tems allumé dans le sein même de l'Etat , & qu'il espéroit que ce qui lui avoit alors servi de poison , seroit un antidote salutaire pour des maux étrangers , qui rétabliroit enfin la France & la Flandre dans l'état florissant où elles avoient autrefois été : Qu'ainsi il prenoit le ciel à témoin , que ni l'avarice , ni l'ambition , ni l'envie de profiter des dépouilles d'un Prince voisin , ne l'avoient point engagé dans cette entreprise ; que la vûe de son devoir , & le desir de soulager un peuple malheureux , étoient les seuls motifs qui le portoit à cette guerre ; & qu'il invitoit tous ceux qui voudroient le servir dans un projet si louable , à venir partager avec lui les avantages & la gloire qui en étoient inséparables.

Le Duc s'étant donc rendu après cela en poste à Mons , il y fut reçu par le comte de Lalaing , gouverneur du Hainaut , & par les députés des Etats , qui lui firent tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter. De là il députa à Anvers Louis de Clermont d'Amboise sieur de Buffy , Gille de Riants sieur de Villeré , & Claude de Mondoucet , qui conclurent avec les Etats le treize d'Aoust , un traité contenant les articles suivans : Que le duc d'Anjou prendroit la défense des Pais-bas contre la tyrannie des Espagnols & de D. Juan d'Autriche , & qu'en conséquence il seroit déclaré par les Etats protecteur de la liberté Belgique ; que pendant les trois premiers mois suivans il entretiendroit à ses dépens dix mille fantassins & deux mille chevaux : Que si ce terme expiré , la guerre n'étoit pas finie , il ne seroit tenu d'entretenir que trois mille hommes de pied , & cinq cens hommes de cavalerie : Que pour augmenter la puissance des Etats , le Prince seroit alliance avec la reine d'Angleterre ; & qu'on comprendroit dans ce traité le roi de Navarre & le prince Casimir : Que le duc d'Anjou ne pourroit entreprendre aucune guerre pour cause de Religion ; que cependant les Etats auroient la liberté de faire la paix jusque dans le mois de Juillet prochain , à condition pourtant que dans le traité il n'y auroit rien de

contraire aux intérêts du Prince & de ses alliés ; & qu'avant la fin de ce mois , D. Juan remettroit aux Flamans , Luxembourg , Ruremonde , Deventer , & toutes les places d'en-deçà de la Meuse : Qu'à la tête des armées , le duc d'Anjou partageroit le nom & l'autorité de Général avec les Etats , représentés par celui qu'ils nommeroient à cet effet , qui dans l'absence du Prince auroit seul le commandement : Que le gouvernement des Pais-bas resteroit entre les mains des Etats , à condition qu'ils s'engageroient , au cas qu'ils songeassent à se soustraire à l'obéissance de Philippe , de ne point choisir d'autre maître que le Duc : Que cependant , pour sûreté de leur parole , ils remettroient au Prince les villes frontières d'Avènes , du Quénoy , & de Landrecies : Que si le duc d'Anjou pouvoit reprendre Philippeville , Bins , ou Mariembourg , il auroit la liberté de les retenir au lieu d'Avènes : d'autres prétendent qu'à la place d'Avènes , on lui avoit cédé Bavais : Qu'outre cela le Prince garderoit toutes les conquêtes qu'il feroit au de-là de la Meuse ; & que celles d'en-deçà appartiendroient aux Etats : Qu'il n'auroit à sa suite que des François naturels , dont le nombre seroit même fixé ; que cependant il pourroit toujours se faire accompagner par sa garde Suisse : Qu'il empêcheroit autant qu'il seroit en lui , que les François ne donnassent aucun secours aux Espagnols ; qu'il regarderoit comme ses ennemis tous ceux qui auroient été pros crits par les Etats , sur-tout les Espagnols & ceux qui favorisoient leur parti ; enfin qu'il s'engageroit à remettre aux Flamans les places de sûreté qu'ils lui cédoient par le traité , en lui payant les frais qu'il y auroit faits ; & que s'ils n'étoient pas en état de le rembourser , elles passeroient à sa mort à ses enfans mâles.

En même tems le Roi , pour avoir un moyen toujours prêt de se justifier auprès de Philippe de l'absence du Prince son frère , dépêcha à Anvers Pompone de Bellièvre. On lui donna audience le trois d'Août , & il fit dans cette occasion un discours fort long & fort éloquent , pour exhorter les seigneurs Flamans & les Etats à la paix. Mais les esprits étoient trop aigris , pour que sa harangue produisît aucun effet. Les Flamans avoient été si souvent trompés par les Espagnols , qu'ils ne croyoient plus pouvoir traiter avec eux avec sûreté.

HENRI
III.
1578.

HENRI
III.
 1578. Au milieu de ces négociations le duc d'Anjou, à la tête des troupes qu'il avoit amenees, reprit Soignies, Maubeuge, & Rocux, places que les habitans avoient abandonnées, & où il mit garnison. Quelque tems auparavant Michel de Combelle, colonel d'un régiment François, s'étant rendu par ordre des Etats à Lens place du Hainaut, appartenante au comte de Barlaymont, il y fut attaqué le 21. de Mai par les Espagnols; mais il les repoussa vigoureusement, & les obligea de se retirer avec perte. Il y eut aussi quelques rencontres, où les troupes Françaises furent mal menées. Comme elles ne prenoient pas assez de précautions dans leur marche, elles furent attaquées, & taillées en pièces par le comte Annibal d'Altemps, qui leur enleva dix drapeaux, qu'il envoya à D. Juan comme un trophée.

Cependant les troupes s'assembloient en grand nombre sur la frontière; & comme la licence régnoit également dans l'armée Française & Espagnole, le pays voisin étoit exposé chaque jour à ressentir de nouveaux effets de l'avarice & de la brutalité du soldat. Ceux qui ont écrit les événemens de cette année rapportent sur-tout à cette occasion deux traits qui méritent bien d'avoir place dans cette histoire.

Le capitaine Pont, François, avoit son logement au village de Becourt, chez un riche laboureur nommé Jean Millet, honnête-homme, qui avoit trois filles fort belles. L'aînée, qui surpassoit encore les deux autres en beauté, pour engager leur hôte à avoir pour eux quelque ménagement, avoit grand soin que rien ne lui manquât dans la maison. Ses attentions donnèrent occasion au Capitaine de la considérer; il fut épris de ses charmes, & il ne pensa plus qu'à trouver un moyen de satisfaire sa passion. Dans cette vûë, un jour qu'il étoit à table, il pria le père & la fille de venir s'asseoir avec eux. Sur le champ il fut obéi; & le vin ajoutant de nouvelles forces à sa passion, il demanda en badinant à Millet au milieu du repas, s'il vouloit lui donner sa fille en mariage. Le paysan, qui ne manquoit pas d'esprit, comprit aussitôt de quoi il s'agissoit: ainsi il se contenta de le refuser honnêtement, sous prétexte de l'inégalité de leurs conditions. Mais le Capitaine entrant en fureur, & faisant des juremens affreux, le jetta rudement hors de la salle

falle où ils mangeoient. Sa fille le suivoit , lorsqu'elle fut retenue par quelques foldats qui étoient avec leur officier ; & malgré ses cris & ses larmes , ce furieux en abusa ; après quoi il l'abandonna à l'insolence de ses camarades , que le vin rendoit encore plus brutaux. Ils se remirent ensuite à table , & voulurent même que cette jeune fille vînt aussi s'asseoir avec eux. Elle n'avoit guères encore que seize ans ; mais ses sentimens étoient au-dessus de sa condition & de son âge. Ainsi , persuadée qu'il s'agissoit moins alors de pleurer le malheur qui lui étoit arrivé , que de penser à se venger de l'outrage qu'elle avoit reçu , elle obéit , & s'assit auprès du capitaine : elle eut même assez de force pour dissimuler son ressentiment , parut d'un air guai ; & après avoir essuyé mille mauvais discours , par lesquels ces insolens sembloient encore vouloir insulter à sa douleur , elle prit le moment que le capitaine étoit tourné vers un de ses gens qui lui parloit à l'oreille , pour lui percer le cœur d'un coup de couteau. Après cette action elle renversa la table ; & tandis que les soldats étoient occupés autour de leur capitaine , elle sortit par une porte de derrière , courut à son père , lui raconta ce qui venoit de se passer , & l'exhorta à prendre au plutôt la fuite avec ses deux autres filles. Pour ce qui est d'elle , la vie lui étoit trop à charge après la perte de son honneur , pour daigner se servir de la facilité qu'elle avoit de se mettre à couvert de l'orage dont elle étoit menacée. Elle attendit avec intrépidité ses ravisseurs qui coururent aussitôt après elle , & la lièrent à un arbre dans le dessein de la faire mourir à coups d'arquebuses. Dans cet état , cette héroïne , après avoir recommandé son ame à Dieu , s'adressant à ses bourreaux :

» Tirez , barbares , (leur cria-t'elle ;) après les marques que
 » je porte de votre brutalité , qui m'ont renduë indigne de
 » vivre , je recevrai de vos mains comme un présent , la mort
 » que vos coups vont porter dans mon cœur : le ciel qui vient
 » de venger mon honneur par la perte de votre chef , ne laissera pas non plus cette dernière horreur impunie. « L'événement justifia sa prédiction. Le père , digne d'une telle fille , ne fut pas plutôt informé de ce qui venoit d'arriver , que ce dernier coup mit le comble à son désespoir. Il fit prendre les armes à tous les paisans des environs , & ils massacrèrent non

HENRI
 III.
 1578.

seulement ces brutaux ; mais encore quatre compagnies Françaises qu'ils surprirent, & dont il ne resta pas un seul homme.

HENRI III. L'autre fait n'est pas moins atroce ; mais il eut un succès tout différent. Parmi ceux qui servoient dans les troupes de 1578. D. Juan, un capitaine Espagnol de bonne maison étoit logé proche de Lille chez un avocat qui avoit une fort belle fille. L'officier en fut épris, & ayant trouvé moyen de la tirer un jour à l'écart, il se mit en devoir de lui faire violence ; mais en se défendant, elle se saisit du poignard de l'Espagnol, & lui en porta dans les reins un si rude coup, qu'il tomba par terre baigné dans son sang. Après cette action, il ne fut pas difficile à la fille d'échapper des mains de son ravisseur. Pour lui, comme sa blessure étoit mortelle, il demanda un Confesseur ; & après lui avoir fait l'aveu de son crime, pénétré du repentir le plus vif, il pria qu'on lui amenât la fille. On la chercha, on la fit approcher du lit du mourant, & le capitaine lui adressant la parole : » J'aurois pû souhaiter, (lui dit-il,) d'obtenir de vous avant que de mourir, que vous me » pardonnassiez l'outrage que vous avez reçu de moi ; mais il » m'a paru que pour expier ma faute, il ne suffisoit pas d'en » faire l'aveu & d'en demander le pardon, si je ne reparois par » une satisfaction convenable, l'honneur que j'ai voulu vous » ravir : je déclare donc que je suis votre mari ; & puisque » mon crime & votre vertu m'ont mis hors d'état de pouvoir » vous offrir ma personne, recevez du moins avec le nom & » les droits de mon épouse que je vous donne, le présent que » je vous fais de tous mes biens : Que ceux qui sçauront l'affront que vous avez été sur le point de recevoir, apprennent en même tems, qu'un mariage honorable a été le prix des efforts que j'ai faits pour vous deshonoré, & du courage avec lequel vous avez sçu vous en défendre. « Après avoir parlé de la sorte, l'Espagnol, du consentement du père & en présence du Prêtre qui étoit venu pour le confesser, épousa la fille, & il expira aussitôt après, laissant à juger ce qui étoit le plus admirable, ou la générosité de l'officier pour réparer sa faute, ou le courage avec lequel cette fille avoit conservé son honneur.

Cependant l'armée Flamande étoit allée camper entre Lire & Herentals. Le comte de Schwartzembourg s'y étoit

rendu avec Erick bâtard de Brunswick , à la tête des Reîtres qu'ils commandoient ; & Maximilien comte de Bossu y étoit en qualité de Maréchal de camp. Les Etats avoient aussi fait prier Jean d'Hangest , sieur d'Argenlieu , qui étoit au service de Jean Casimir , de passer au camp ; mais il s'en excusa , prétextant des ordres contraires du Prince , qui lui donnoit avis de sa prochaine arrivée par la Gueldre , & qui le prioit de l'y aller joindre avec les troupes qu'il conduisoit. D'Hangest partit en effet à la tête d'un détachement , & prit sa marche au travers de la Flandre & du Brabant. Son refus dérangeria considérablement les projets des Flamans. Car depuis que l'Archiduc eut fait la revûe des troupes , & qu'elles furent venuës camper à Rimentain , ils sentirent qu'ils avoient encore besoin d'infanterie pour pouvoir attaquer les Espagnols avec succès.

Sur ces entrefaites , François de la Nouë , connu par sa probité , sa prudence , & son expérience consommée dans l'art militaire , passa en Flandre à la prière des Etats. L'armée confédérée avoit pour officiers généraux , le marquis d'Havré & le duc d'Arichot son frère , le comte de Lalaing , les comtes d'Egmond & de la Marck , le marquis de Berghes , le vicomte de Gand , les comtes de Hoostrate & de Hohenlo , le baron de Schenck , & plusieurs autres Seigneurs. Le colonel Jean Norits commandoit les troupes Angloises , & le colonel Robert Stuart , les Ecoissois. Ils campèrent donc dans cet endroit , & s'y retranchèrent en attendant le prince Casimir , & les autres secours , qui leur arrivèrent peu de tems après. La jonction se fit le 29. de Juin , Fête de S. Pierre & S. Paul , au bruit des trompettes & du canon ; & toutes les troupes réunies composèrent trente mille hommes.

L'armée Espagnole n'étoit pas moins nombreuse. Elle étoit commandée par le prince de Parme , Octave de Gonzague , Erick duc de Brunswick , François duc de Saxe , Pierre Ernest comte de Mansfeldt maréchal de Camp , Antoine de Crouy comte de Rœux , le comte de Barlaymont grand-Maître de l'artillerie , & ses deux frères , le comte de Meghen , le baron de Haultepenne , & le comte de Walkembourg. Les Officiers généraux Espagnols , étoient D. Pedre de Toleda duc de Ferrandina , Ferdinand de Toleda comte

HENRI
III.
1578.

de Mondragon , D. Lopes de Figueroa , Christophle de
 HENRI Mondragon , Henri de Vienne baron de Chevreux Franc-
 III. Comtois , & plusieurs autres.

1578.

Défaite des
 Espagnols par
 l'armée des
 confédérés.

D. Juan qui se portoit un peu mieux , s'étoit mis à la tête de ses troupes , & ayant passé devant Arschoth , il vint se présenter en bataille à l'armée des confédérés. Son avant-garde étoit commandée par D. Alfonse Martinez de Leyva , fils de D. Sanche viceroi de Navarre. Ce Seigneur avoit abandonné le commandement des Galions d'Espagne , pour se consacrer à cette guerre , & il avoit amené de Naples une compagnie composée de deux cens hommes choisis , conduits par dix capitaines qui étoient tous de la première distinction. Leur enseigne étoit d'un taffetas noir , avec la représentation d'un Christ en croix , foulant aux pieds des sceptres & des couronnes.

De Leyva marcha d'abord à la faveur d'un bois taillis qui le couvroit , & reçut ordre d'attaquer les ennemis afin de les attirer au combat. Aussitôt que le comte de Bossu apperçut son dessein , il rappella ses gardes avancées , les rapprocha du camp , & jeta derrière elles cinq cens arquebusiers , qui ne devoient paroître que lorsque les Espagnols seroient sur eux. Ceux-ci cependant attaquèrent courageusement les Flamans , qui plièrent d'abord , & furent un peu maltraités dans leur retraite par les chevaux-légers de D. Juan. Ce succès anima de Leyva , il chargea avec vigueur la cavalerie ennemie ; mais dans l'instant il se vit pris en flanc , d'un côté par les arquebusiers qui sortirent de leur embuscade , de l'autre par les Anglois & les Ecoissois , commandés par les colonels Noritz & Robert Stuart , qu'on avoit postés le long d'un ruisseau. Dans cette extrémité les Espagnols ne purent tenir la campagne ; ils se retirèrent , & allèrent se fortifier derrière des hayes. Là il y eut une action des plus vives , quoiqu'elle ne fût point générale , & elle dura depuis sept heures du matin jusqu'au soir. C'étoit le premier d'Août : la chaleur étoit si grande , que les Ecoissois & les autres troupes ne pouvant supporter l'ardeur du soleil qui les brûloit , furent obligés d'abattre leurs chemises dont ils attachoient les manches à leur ceinture , & combattirent ainsi tout nuds tant que dura l'action. Le colonel. Noritz se distingua beaucoup en cette

occasion, où il eut trois chevaux tués sous lui. Bingham lieutenant du colonel Candisch, & Guillaume Maream s'y comportèrent aussi bravement. Enfin les François & les Flamans y firent des merveilles. Après cet échec, les Espagnols reprirent le chemin par où ils étoient venus, laissant environ neuf cens hommes sur le champ de bataille. Le nombre des morts fut un peu moindre du côté des confédérés.

Plusieurs dans le parti accusèrent le comte de Bossu d'avoir été la cause de ce qu'on ne remporta pas ce jour-là une victoire complete sur les ennemis, qu'il auroit défaits entièrement, disoient-ils, s'il fût tombé sur eux avec toute son armée. Mais il avoit ses raisons, & il ne croyoit pas qu'il fût à propos de risquer une action générale dans un terrain aussi défavantageux pour la cavalerie que celui-là, & avec des troupes qui n'étoient pas encore bien formées. De là D. Juan, dont la santé s'affoiblissoit de jour en jour, se retira aux environs de Namur, & pour refaire un peu ses soldats, il alla camper sur les bords de la Meuse, dans les retranchemens que Gabriël Serbellon y avoit autrefois tracés; résolu d'attendre dans ce poste l'arrivée des troupes Allemandes que le baron de Pollweiller, & le comte Annibal d'Altemps lui amenoient.

Cependant le vicomte de Gand surprit Arschot, qui étoit défendu par Mutio Pagan, avec une compagnie d'Italiens, & deux d'Allemands. La place lui fut livrée par un Meunier, qui vers le point du jour y introduisit les Flamans par l'écluse de son moulin. Ils taillèrent en pièces la garnison, pillèrent la ville, & l'abandonnèrent ensuite pour aller rejoindre l'armée. Mais à peine en étoient-ils sortis, que quelques troupes Espagnoles y rentrèrent, comme si elles fussent venues au secours, firent main basse sur tout ce qu'il y eut d'habitans qui osèrent se mettre en défense, achevèrent d'enlever le peu qui avoit échappé à la rage des vainqueurs, & mirent enfin le feu à la place.

D'un autre côté l'Archiduc marcha vers Louvain; mais comme cette ville étoit défendue par une bonne garnison, commandée par le baron de Chevreux, le Prince ne pensa pas à l'attaquer; & il alla de là se présenter devant Nivelles. Tandis qu'il se dispoisoit à en faire le siège, le comte de Bossu

HENRI
III.
1578.

HENRI
III.
 1578.

accompagné de François de la Nouë & du vicomte de Gand, à la tête d'un détachement de deux mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, s'avança jusqu'aux portes de Louvain. L'approche des troupes Flamandes piqua d'honneur la garnison : elle fit une sortie où l'on se battit vigoureusement de part & d'autre ; cependant les Espagnols eurent le dessous, & peu s'en fallut que ce premier succès ne déterminât le Comte à faire le siège de cette place ; mais comme il manquoit de pionniers, & qu'il n'avoit pas assez de canon pour forcer une si grande ville, il suivit le conseil de la Nouë, & abandonna ce dessein. Cependant l'armée des confédérés reprit dans sa marche les châteaux du Sart & de la Motte. Cette dernière place fut battue & emportée d'assaut, l'autre se rendit à composition. Nivelles & Genap capitulèrent aussi à l'approche de l'Archiduc. En même tems ce Prince ayant envoyé le sieur d'Archies à Valenciennes pour quelques affaires particulières, son arrivée causa un soulèvement général dans cette ville. La division se mit parmi les bourgeois ; on courut aux armes de part & d'autre ; pendant huit jours on fut à chaque instant sur le point d'en venir aux mains. Enfin Jean Richardot conseiller du conseil d'Etat, que l'Archiduc dépêcha aussitôt de ce côté-là pour appaiser le tumulte, calma ces premiers mouvemens par sa prudence. Les deux partis convinrent de certains articles le 17. d'Août, & mirent aussitôt après les armes bas.

Dès le 22. de Juin, les Protestans, dont le nombre s'étoit fort augmenté dans toute la Flandre, avoient présenté une requête à l'Archiduc & aux Etats, par laquelle ils demandoient que pour établir une égalité parfaite entre tous les sujets de la nation, & pour arrêter la defiance qui jusqu'alors avoit été la source de tous les troubles, on leur accordât dans toute l'étendue des Païs-bas le libre exercice de leur Religion. Après cela ils apportoit les raisons qui les avoient engagés à se séparer de l'Eglise Romaine. Ils se déchaînoient sur-tout sans aucun ménagement, contre la domination cruelle & barbare du duc d'Albe, qui avoit fait mourir jusqu'à dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Ils ajoutoient que D. Louis de Requesens avoit depuis marché sur les mêmes traces ; que comme lui, il avoit employé, non

pas le fer, à la vérité, mais l'exil & les proscriptions, pour opprimer un peuple innocent; & que par son gouvernement tyrannique, il avoit dépeuplé les villes de Flandre d'artisans, qui en font presque toute la richesse. Ils déclaroient ensuite qu'ils étoient prêts de donner au Clergé & aux Catholiques, telle sûreté que les Etats exigeroient. Enfin ils s'efforçoient de montrer par plusieurs raisonnemens, qu'on peut souffrir deux Religions différentes dans un Etat, sans intéresser la tranquillité publique; ce qu'ils prouvoient par l'exemple des premiers Chrétiens & des Empereurs, sur-tout des quatre derniers qui avoient gouverné l'Allemagne, & qui avoient accordé la liberté de conscience dans tout l'Empire; sans parler des rois de France & de Pologne, du Grand Seigneur, du roi de Maroc, & du Pape lui-même, qui permettoit aux Juifs d'avoir des Synagogues jusque dans Rome.

Comme ces demandes souffroient beaucoup de difficulté, les Etats différèrent d'abord de quelques jours d'y répondre. Ce retardement donna lieu à une nouvelle requête présentée le sept de Juillet, par laquelle les Protestans déclaroient, qu'outre les sûretés qu'ils avoient déjà offertes au Clergé & aux Catholiques, ils étoient prêts de leur en donner encore de nouvelles; s'engageans, au cas qu'on voulût leur accorder la liberté de conscience, de donner des Souverains mêmes, pour caution de la promesse qu'ils faisoient de ne rien entreprendre qui fût contraire à la tranquillité publique.

Ces instances réitérées firent comprendre à l'Archiduc & aux Etats, qu'il étoit tems de donner quelque satisfaction au peuple, qui dans presque toutes les villes de Flandre se trouvoit infatué des nouvelles opinions. Dans cette vûe, ils crurent devoir imiter la conduite que l'empereur Ferdinand avoit tenuë autrefois en Allemagne, & accorder la liberté de conscience dans tous les Pais-bas, à condition qu'elle n'auroit lieu que pour les places qui voudroient en jouir. L'édit en fut publié à Anvers le 12. de Juillet, contenant trente-six articles, dont aucun n'étoit contraire à la pacification de Gand. Ce nouveau réglemeut n'obligeoit point non plus spécialement le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, & les autres provinces; mais il laissoit à chacun la liberté de prendre sur cela le parti qu'il jugeroit le plus avantageux.

HENRI
III.

1578.

Edit des Etats
généraux qui
accorde aux
Protestans la
liberté de
conscience.

HENRI seulement il défendoit aux provinces de Hollande & de Zé-
III. lande de faire aucune entreprise qui pût être contraire aux
 1578. intérêts de la Religion Catholique , & il paroiffoit n'avoir
 été fait , que dans le deffein d'obliger les Efpagnols de for-
 tir des Pais-bas.

Conformément à cet Edit , on accorda des Temples aux Protestans , tant Calvinistes que Luthériens & Zuingliens , à Anvers , à Bruxelles , à Malines , à Berghes , à Breda , à Lire , à Bruges , & à Ipres ; auffi-bien que dans toute la Frife & la Gueldre. On avoit d'abord donné aux Calvinistes à Anvers , la chapelle du Château , appelée l'église des Moabites , celles des Jefuites , des Cordeliers , des Dominicains , & de S. André. On y ajouta encore enfuite la Cathédrale & l'église de S. Jacques , dont le chœur resta cependant toujours aux Catholiques. On affigna de même à ceux qui avoient embrassé la confession d'Aufbourg , pour tenir leurs affemblées , les églises de S. George & des Carmes. Il y eut un peu plus de difficulté à Bruxelles. Les sieurs de Champigny & de Heefe , le marquis de Berghes , de Glimes , & quelques autres , quoiqu'ils tinssent le parti des Etats , s'opposoient à ce qu'on accordât aux Protestans l'exercice public de leur Religion dans cette ville ; alléguant pour raison , que comme elle étoit le lieu de la résidence du Gouverneur , elle devoit être exceptée de la regle générale. Mais toutes leurs remontrances furent inutiles ; le peuple se souleva ; & le sieur de Champigny ayant été soupçonné par ces mutins , d'être d'intelligence avec le cardinal de Granvelle son frère , malgré tous les services qu'il avoit rendus à la Flandre , il fut arrêté au mois d'Août avec les autres Seigneurs qui pensoient comme lui. Il fut même traité le plus indignement ; car on relâcha les autres dans la fuite , au lieu qu'on l'envoya prisonnier à Gand. Les habitans de Lille & de Tournay avoient résolu de tenir auffi la même conduite ; mais la division qui se mit entre le provinces Walones & le reste de la Flandre , empêcha que le nouveau régleme ne fût reçu dans ces deux villes.

Pendant les Plénipotentiaires nommés par les Princes étrangers , pour ménager un accommodement entre les Flamans , & la cour d'Espagne , ouvrirent leurs séances. Othon
 comte

comte de Schwartzembourg s'y trouva au nom de l'Empereur, & Pompone de Bellievre pour la France; les Milords Cobham & François Walsingham, députés de la reine Elisabeth, s'y rendirent aussi avec une suite nombreuse & très-magnifique. Les articles proposés par les États furent: Qu'on ratifiât tout ce qu'ils avoient fait depuis que D. Juan s'étoit retiré à Namur: Que comme par le traité passé avec le duc d'Anjou, ils avoient demandé tout le mois de Juillet pour retirer les places dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres, & engager D. Juan à sortir des Pais-bas, on ne leur donnât point jusqu'à ce tems-là d'autre Gouverneur que l'Archiduc: Qu'on se conduisît en tout conformément à la pacification de Gand: Qu'on renvoyât la décision de ce qui regardoit la Religion, à une assemblée générale des États: Enfin qu'on relâchât tous les prisonniers, entr'autres le comte de Buren fils du prince d'Orange; & que la reine Elisabeth, le duc d'Anjou, le duc Casimir, & tous les autres Princes qui avoient donné du secours aux Flamans, fussent compris dans le traité.

Les députés des Couronnes pressoient D. Juan d'accepter ces propositions. Pour l'y engager ils lui représentoient: Que c'étoit le seul moyen d'arrêter les suites du traité passé entre les Flamans & le duc d'Anjou; que les États & les confédérés étoient puissans; qu'il n'y avoit encore rien de perdu; mais qu'il ne falloit pas attendre que le désespoir leur eût fait prendre quelque résolution funeste: Que le Prince pouvoit encore sortir des Pais-bas, sans intéresser sa réputation & sa gloire, puisqu'il ne le feroit que sur les instances de l'Empereur, du roi de France, & de la reine d'Angleterre; que par-là il conserveroit la Flandre à son légitime Souverain, & mettroit la Religion catholique à couvert dans ces provinces, en les empêchant de se soumettre à l'obéissance de Philippe. La négociation roula quelque tems là-dessus à Louvain, à Anvers, & dans quelques autres villes. Mais quoi qu'on pût représenter à D. Juan, il s'opiniâtra à ne vouloir écouter aucunes propositions, que les États ne se fussent engagés préalablement à ne point souffrir en Flandre l'exercice de la religion Protestante, à mettre les armes bas, & à renvoyer le prince d'Orange en Hollande. Il proposa cependant une

~~_____~~
HENRI trêve , afin qu'on eût le tems de délibérer plus mûrement
III. sur cette affaire ; mais le prince d'Orange s'y opposa , & son
1578. avis fut suivi. Enfin Dom Juan ayant reçu de nouveaux secours , ce Prince persuadé que faute d'argent les Etats ne pourroient pas entretenir long-tems les troupes étrangères qu'ils avoient prises à leur service , résolut de les épuiser , en traînant la guerre en longueur , & éloignant toujours la conclusion. Dans cette vûë , il répondit , que S. M. C. avoit remis cette affaire à la décision de l'Empereur ; & il écrivit aux Etats en conséquence , ce qui mit fin à la négociation.

Sur ces entrefaites , les Etats députèrent à Rome Elbert Leonin , célèbre par son habileté dans le Droit , & par sa prudence consommée. Il étoit chargé de justifier les Flamans auprès de sa Sainteté , & de lui faire connoître le danger auquel la Flandre & la Religion étoient exposées par l'opiniâtreté des Espagnols. En même tems Ramirez de Gusman eut ordre de se rendre auprès des Princes de l'Empire , & sur-tout de l'électeur de Cologne , parce que c'étoit dans cette ville que les Députés des Couronnes devoient se rendre l'année suivante , pour terminer les différens qui étoient entre l'Espagne & les Pais-bas. Ce fut à cette assemblée que les nouvelles broüilleries qui s'élevèrent en Flandre , & la mort de Dom Juan arrivée peu de tems après , renvoyèrent la décision de cette grande affaire.

Nouveaux
 troubles en
 Flandre.

L'origine de ces nouveaux troubles vint des Gantois , peuple naturellement mutin & broüillon , qui sembloit être né pour mettre la discorde dans ces provinces. Les principaux d'entr'eux étoient presque tous Protestans ; & pour montrer plus de zèle à l'avancement de leur Religion , il n'y avoit point d'insultes , ni de violences , qu'ils n'eussent faites au Clergé & aux Catholiques leurs concitoyens. Ils avoient pillé les Eglises , brisé les images , & chassé les Ecclesiastiques , dont ils avoient même confisqué les revenus ; en sorte que dans tous les Pais-bas il n'y avoit personne qui observât moins exactement qu'eux la pacification qui portoit le nom de leur ville. C'étoit aussi par leurs intrigues , qu'on avoit arrêté l'année précédente la plûpart des seigneurs Flamans , dont plusieurs languissoient encore dans les prisons. Ainsi , soit pour se mettre à couvert de leur ressentiment , & sur-tout

pour se fortifier contre la Noblesse de la province , qui commençoit à les redouter , soit qu'ils eussent en tête leurs projets particuliers , ils refusoient de fournir aux contributions qu'on levoit sur toutes les villes de Flandre : conduite , par où ils sembloient vouloir se soustraire non-seulement à la domination Espagnole , mais même à l'obéissance qu'ils devoient aux Etats.

HENRI
III.
1578.

Ils n'en demeurèrent pas même là. Ils engagèrent Bruges & Ipres dans leur parti , & y mirent des Gouverneurs à leur devotion , aussi-bien que dans Dermonde , Oudenarde , Aloft , & dans toutes les autres petites places de Flandre ; levèrent des troupes de leur propre autorité , rétablirent avec une diligence admirable toutes les fortifications de leur ville , quelque grande qu'elle fût , dont Charles V. avoit fait abattre les murailles dans la sédition qui s'éleva en 1539. rassemblèrent toutes les cloches des Eglises , auxquelles ils joignirent du cuivre & de l'airain , & fondirent un nombre de canons très-considérable. Ensuite non contents d'avoir confisqué tous les biens du Clergé , ils les firent vendre à l'encan , & les mirent à fort bas prix pour attirer les marchands , démolirent les Monastères & les Eglises , ruinèrent les maisons , & coupèrent les bois qui leur appartenoient ; enfin ils abolirent entièrement dans tout leur ressort l'exercice de la religion Catholique. Les habitans de Bruxelles & d'Anvers eurent beau leur députer ; ils ne purent rien gagner sur eux. L'Archiduc , le prince d'Orange & les Etats n'eurent pas plus d'autorité , & le chevalier de Sainte-Aldegonde lui-même qu'ils leur avoient envoyé , ne put obtenir qu'ils se tinssent tranquilles.

Les principaux chefs de ces mutins étoient Jean d'Imbise , Gille Boucluyt & Josse de Triest. Tout passoit par les mains de ce Triumvirat. Chaque jour ils imaginoient de nouveaux sujets de défiances , pour animer le peuple & le tenir en haleine. Ils eurent même le crédit de faire donner à d'Imbise la charge de Consul , qui est la principale de la ville. D'Imbise étoit un homme ambitieux , également fier & avare. Mais parce qu'on devoit principalement à ses soins les nouvelles fortifications de Gand , & que c'étoit lui qui avoit le plus contribué à perfectionner en si peu de tems ce grand

HENRI
III.
1578. ouvrage, qui sembloit rendre à cette ville désolée son ancienne splendeur & tout son éclat, il faisoit du peuple tout ce qu'il vouloit. Il avoit pour confidens deux François tout semblables à lui, Michel de la Huguerie de Chartres, & Sarasin : il ne se conduisoit que par leurs conseils, & avec de tels Ministres il ne manquoit jamais de matière pour faire naître quelques nouvelles séditions, comme le peuple étoit de son côté toujours disposé à les fomenter.

Il s'éleva en même tems une faction toute opposée, dite communément des Mécontens. Au reste les Protestans nommoient ceux qui y étoient entrés, Soldats du *Pater noster*, au lieu que nos François les appelloient, *les yeux blancs*, tirant cette dénomination de ce qui arrive aux brebis, à qui les yeux blanchissent dans certaines maladies internes. Ce parti n'étoit guères composé que des seigneurs Catholiques & de la Noblesse des provinces Wallones, qui après avoir accoutumé de remplir les premiers emplois dans les guerres que la nation avoit eues à soutenir contre nos Rois, ne pouvoit se résoudre à voir le peuple lui donner la loi. D'ailleurs comme ces Seigneurs étoient persuadés qu'on étoit redevable à leurs soins de la paix que les provinces avoient conclüe avec la Hollande & la Zélande, ils prétendoient aussi qu'ils devoient avoir la meilleure part au gouvernement; & ils avoient peine à souffrir que sans avoir aucun égard à leurs services, les villes eussent remis toute l'autorité entre les mains du prince d'Orange. Enfin ils étoient piqués personnellement de l'outrage qu'on avoit fait à tant de Seigneurs qu'on avoit arrêtés, & que les Gantois ne retenoient encore prisonniers, à ce qu'ils pensoient, que de concert & par les intrigues secrètes du prince d'Orange, quelque effort qu'il fît pour qu'on crût le contraire. Ainsi, à l'exemple de ceux de Gand, ils résolurent aussi d'employer à soutenir leurs intérêts particuliers les contributions que les Etats n'avoient ordonnées que pour la défense de la cause commune; & ils levèrent une armée pour se mettre à couvert, disoient-ils, des entreprises de ceux qui attaquoient la Religion, la liberté de la Nation, & les droits de la Noblesse.

Les plus zélés défenseurs de ce parti furent Matthieu Moulard évêque d'Arras & abbé de Saint Guilain, avec

Henri de Ives abbé de Marolles, & Jean de Linden. Ils avoient d'abord été des plus ardens à presser les Flamans de se liguier contre les Espagnols, dont ils détestoient les cruautés. Mais lorsqu'ils virent dans la suite, que le prince d'Orange soutenu de la faveur du peuple, attiroit insensiblement à lui toute l'autorité, ils se repentirent de leur propre ouvrage, & changèrent de conduite. Ils publièrent donc le 18. de Juillet un manifeste, en réponse à la requête présentée par les Protestans pour obtenir la liberté de conscience, & à l'Edit que l'Archiduc avoit fait publier en leur faveur. Par cet écrit ils protestoient contre ces deux actes, déclarant qu'ils regarderoient comme traîtres à la patrie tous ceux de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent, qui les autoriseroient, ou approuveroient, & qu'ils étoient résolus de s'y opposer, aux dépens même de leurs biens & de leur propre vie.

En même tems, pour fortifier leur parti, la noblesse d'Artois & de Hainaut se mit en tête de rendre ces deux provinces, toutes petites qu'elles sont, aussi puissantes que toutes les autres ensemble. Dans cette vûë elle demandoit non-seulement qu'elles eussent leurs voix dans l'assemblée des Etats généraux, comme representant deux provinces; mais encore que les villes de Valenciennes, de Tournai, de Lille, de Douai, d'Orchies, & de Malines, qui jusque-là n'avoient toutes ensemble qu'une seule voix, donnassent dans la suite chacune leur suffrage séparément. Par-là ces sept provinces l'auroient toujours emporté sur le Brabant, la Flandre & la Gueldre. Cependant il étoit constant qu'elles ne portoient pas la septième partie des charges, je ne dis pas de la province de Flandre, qui paye beaucoup plus que toutes les autres, mais même du Brabant.

Ces divisions causèrent une infinité de désordres. En effet comme ni les Gantois, ni les provinces Wallones ne fournissoient point leur quote-part des frais que tous devoient faire en commun, il étoit impossible de payer le baron de Montigny, les sieurs de Heefé, de Capres, d'Egmont, de Bours, & les autres Officiers, dont le payement étoit assigné sur les contributions de ces provinces; & ce fut entr'eux l'origine d'une guerre ouverte. Les troupes Wallones persuadées que c'étoient les Gantois qui arrêtoient leur paye, se

HENRI
III.
1578.

HENRI
III.
1578.
 jettèrent sur la Flandre , où elles commirent mille violences ; brûlant & saccageant tout par où elles passoient. En huit mois elles tirèrent près de trois cens mille florins des malheureux habitans de cette province.

D'un autre côté ceux de Gand mirent en campagne les troupes qu'ils avoient levées nouvellement. Mais comme elles sçavoient beaucoup mieux tirer l'argent du païsan & faire la guerre aux Prêtres , aux Moines & aux Religieuses , que combattre de vieux soldats , tels que ceux qu'elles avoient en tête , elles eurent presque toujourns du dessous. Enfin lorsqu'elles se virent supérieures en nombre à leurs ennemis , elles osèrent passer les frontières de la province , firent des courses jusque dans le territoire de Lille , & prirent prisonnière la femme du sieur de Glayon. Le baron de Montigny perdit même en cette occasion quelques enseignes , que les vainqueurs portèrent fièrement en triomphe dans toute la ville. Les Officiers qui servoient sous le sieur de Montigny regardèrent cette bravade comme une insulte. Ils rentrèrent en Flandre plus déterminés que jamais , mirent à contribution sur la fin de Septembre Belle , Menin , & quelques autres villages , qui n'évitèrent d'être brûlés , qu'en payant ; après quoi ayant trouvé qu'il ne leur seroit pas difficile de fortifier Menin , situé sur la rivière de Leye , entre Courtray & Armentières , ils commencèrent à y travailler ; & le baron de Montigny , qui rouloit dès-lors des projets de guerre , résolut d'en faire sa place d'armes.

Le succès de cette dernière expédition outra les Gantois. Ils n'étoient pas en état d'en tirer raison les armes à la main ; ils crurent du moins pouvoir s'en venger autrement , & ils le firent de la façon du monde la plus injuste & la plus ridicule. Quelques séditions allèrent tirer de prison Jacques Heffels , conseiller au Conseil sanguinaire , établi autrefois par le duc d'Albe , & Jean de Vich bailli d'Inghelmunster , les firent monter dans une charrette , qui passa alors par hasard ; & les ayant conduits hors de la ville dans cette équipage , les pendirent à un arbre , sans autre formalité. Après cela ils rentrèrent dans Gand , portant à leurs chapeaux la barbe qu'ils avoient arrachée à ces misérables , aussi fièrement que s'ils eussent remporté la plus belle victoire. Tout le monde

étoit persuadé qu'on ne pouvoit punir trop sévèrement des gens aussi méchans que ceux qu'on venoit de faire mourir ; mais il n'y avoit pourtant point de gens sages qui ne détestassent une action si téméraire , & qui pouvoit être d'un si mauvais exemple.

Cependant l'Archiduc & les Etats faisoient instance auprès d'eux pour les engager à restituer au Clergé ses revenus , & à rendre aux Ecclésiastiques la liberté d'exercer leur ministère. Ils les pressoient d'ailleurs de mettre en séquestre dans quelque place neutre les prisonniers qu'ils avoient faits , de laisser la Noblesse en paix , & de fournir les contributions auxquelles ils avoient été taxés ; mais ceux de Gand demandoient de leur côté , que conformément au dernier Edit on accordât par-tout aux Réformés la liberté de s'assembler , & protestoient que ce n'étoit qu'à cette condition qu'ils donneroient satisfaction aux Etats.

Cette opiniâreté fortifia les soupçons qu'on avoit déjà conçus contr'eux , mais ils augmentèrent encore par la conduite que tint le duc Casimir. En effet ce Prince s'étoit rendu au camp le 27. d'Août. Mais à peine fut-il arrivé que comme il étoit piqué contre le duc d'Anjou , depuis que deux ans auparavant il avoit renoncé à son service , & lui avoit remis les pensions qu'il recevoit de lui , il se déclara ouvertement le protecteur des Gantois. Cette première démarche fut d'abord dans l'esprit de la plûpart un puissant préjugé contre lui. Comme le Palatin n'entretenoit guères ses troupes que des secours qu'il tiroit de la reine d'Angleterre , on s'imagina aussitôt qu'il étoit passé en Flandre , moins dans la vûe de servir les Etats , que pour se rendre maître au nom d'Elisabeth des villes Flamandes. Mais ce qui mit le comble à la mauvaise idée qu'on avoit de ses desseins , c'est qu'on remarqua qu'il n'étoit venu que fort tard ; qu'il avoit amené beaucoup plus de troupes que les Etats ne pouvoient en entretenir ; & qu'à peine elles avoient été arrivées qu'elles s'étoient mutinées , sous prétexte qu'on ne les payoit point , quoique dans le fond on fût persuadé que c'étoit uniquement pour chercher querelle. Cet amas de circonstances fit encore bien des ennemis au prince d'Orange , à l'insçû duquel on ne pouvoit croire que tout cela se passât. Elles

HENRI III. 1578. contribuèrent aussi à confirmer les provinces Wallones dans la résolution où elles étoient de n'avoir plus aucun commerce avec lui, ni avec les Etats, de ne point fournir leurs contributions, & de s'attacher uniquement au duc d'Anjou, qui faisoit profession, comme eux, de la Religion Catholique, & étoit ennemi du prince Casimir.

Cependant comme ces divisions arrêtoient les remises que chaque province étoit obligée de faire pour les frais communs de la guerre, rien n'avançoit, & on ne prenoit aucunes mesures. De compte fait, l'entretien de l'armée des Etats montoit par mois à huit cens mille florins. Or la Flandre n'avoit pas payé le tiers de ce qu'elle donnoit ordinairement; les provinces Wallones refusoient d'envoyer leur quote-part. Ainsi en rassemblant tout ce qu'on pouvoit tirer des autres provinces, entre lesquelles la Frise & la Gueldre avoient elles-mêmes leurs guerres particulières à soutenir, il étoit impossible que toutes ces sommes réunies passassent quatre cens mille florins. Cependant on vint enfin à bout de donner aux troupes un mois de paye; l'armée se mit en marche, commandée par le comte de Bossu, qui avoit pour Officiers généraux le vicomte de Gand général de la cavalerie, & François de la Nouë maréchal de camp; & elle entra dans le pais Wallon du Brabant dans le dessein de se joindre au duc d'Anjou, afin de conserver encore du moins quelque apparence d'union entre les provinces.

Ce Prince, conformément au traité qu'il avoit fait avec les Etats, s'étoit rendu en Flandre à la tête de son armée, & assiégeoit alors Bins. C'étoit une petite place, dont la princesse Marie, reine de Hongrie, & sœur de l'empereur Charle V. avoit fait une maison de plaisance, & qu'elle avoit embellie d'une infinité d'ouvrages antiques qu'on avoit fait venir de toutes parts. D. Diegue de Gaone y commandoit avec cinq compagnies de garnison. La Nouë se rendit au camp du Prince; & par son conseil on éleva une batterie de dix pièces de gros canon, & de six coulevrines, qu'on transporta ensuite pour former une seconde attaque. Les assiégés soutinrent deux assauts, où les François furent fort maltraités. Enfin voyant qu'ils n'avoient aucune espérance d'être secourus, ils furent réduits à se soumettre à la direction du Prince

le

le 7. d'Octobre, après quatorze jours de siège. Monsieur fit grace de la vie à la garnison & aux habitans.

Peu de tems après, ce Prince se mit en possession de Maubeuge. Ensuite il fit sommer les villes de Landrecy & du Quesnoy, qui lui avoient été cédées par le traité, de recevoir garnison Françoisse; & sur leur refus l'abbé de Marolles s'intrigua beaucoup pour les engager à se conformer aux conventions qu'on avoit faites. Enfin comme il ne put en venir à bout, on lui proposa de prendre en échange Malines, & quelques autres places. Le Prince regarda ces offres plutôt comme une excuse que comme une satisfaction. Cependant pour qu'on ne pût pas dire qu'il eût fait un voyage absolument inutile, il avoit résolu de continuer sa marche, & d'aller même attaquer D. Juan jusque dans ses retranchemens, au cas que le duc Casimir vînt le joindre. Mais il apprit sur ces entrefaites, que sur les instances de ceux de Gand, le Palatin, sans communiquer son dessein aux Etats, étoit passé dans cette ville avec toutes ses troupes; qu'il y avoit été fort bien reçu par les Gantois le 10. d'Octobre, & qu'on lui avoit compté sur le champ cent soixante & dix mille florins. Ce Prince se servit de ce prétexte pour justifier cette démarche, de peur qu'on ne crût, ou qu'il ne vouloit pas servir sous Monsieur, ou qu'il n'étoit entré en Flandre que pour y entretenir la division.

Le duc d'Anjou porta ses plaintes à l'Archiduc & aux Etats de cette conduite du Palatin. Cependant comme ils le pressoient de se rendre au camp, il s'en défendit, & il prétextait pour justifier son refus, les obstacles qu'il rencontroit à chaque pas, & qui l'obligeoient de licentier son armée. Il représenta: Que les soldats qui servoient sous lui étoient traités par-tout d'une manière indigne; que nulle part on ne vouloit se charger du soin de ses malades, non-pas même leur prêter le couvert; qu'il n'y avoit aucunes provisions dans Bins lorsqu'il s'étoit rendu maître de cette place, & que ses troupes ne pouvoient trouver des vivres pour de l'argent; que pour lui, il n'étoit pas d'humeur à abandonner ses malades, ni à envoyer au camp dans son absence ceux qui étoient encore en état de servir. Après cette espèce d'apologie, ce Prince mit de bonnes garnisons dans toutes les places dont il étoit en

HENRI
III.

1578.

HENRI
III.
1578.

possession ; & pour se disposer à repasser en France , il congédia le reste de ses troupes. Elles passèrent ensuite au service du baron de Montigny , qui fortifioit Menin , sans que Monsieur fit semblant de s'en apercevoir.

Cette retraite du duc d'Anjou , & les suites qu'elle avoit eues , firent murmurer les Etats. Pour arrêter leurs plaintes ce Prince leur envoya des Pruniaux , qui après leur avoir exposé , aussi-bien qu'à l'Archiduc , les raisons que son maître avoit eues pour quitter la Flandre , se plaignit à son tour de ce que le traité que les Flamans avoient fait avec lui , n'avoit point encore été publié dans les lieux où il devoit l'être. Il dit ensuite : Que le Prince n'avoit point été informé que les troupes qu'il avoit congédiées eussent passé au service des provinces Wallones ; qu'il ne pouvoit cependant en être fâché , puisqu'il y avoit lieu d'espérer que ce seroit un moyen de porter les Gantois à prendre un parti plus sage ; & que si cela arrivoit , il s'engageoit à retirer aussitôt les François du service des mécontents. Il ajoûtoit enfin : Que Monsieur avoit été informé que les Etats étoient en négociation avec le roi d'Espagne : Que quoique ce ne fût qu'à leur seule considération qu'il s'étoit attiré l'inimitié d'un si puissant Monarque , il ne vouloit cependant pas s'opposer aux mesures qu'ils pourroient prendre pour obtenir un accommodement favorable : Qu'au contraire il étoit résolu de travailler lui-même à chercher les moyens de procurer une paix solide & durable aux Païs-bas ; que dans cette vûe il l'avoit député pour être auprès d'eux son Envoyé.

Les Etats ne répondirent à ce député que par des complimens , & ils s'engagèrent même , au cas qu'ils ne pussent rien conclure avec S. M. C. avant le commencement de Mai prochain , à traiter plus amplement avec le duc d'Anjou. En même-tems , par égard pour ce Prince , ils lui députèrent Jean de Bourgogne sieur de Fromont , & Gille-Martini Docteur en droit , avec ordre de se rendre auprès de lui au commencement de Décembre ; de le remercier au nom des Etats ; de l'assurer que dans l'occasion il les trouveroit également disposés à lui rendre la pareille ; & qu'ils auroient soin de le rembourser des frais que son expédition lui avoit coûtés ; enfin de le prier de continuer toujours dans les bonnes dispositions où il étoit à leur égard.

Cependant le baron de Montigny profita du renfort que les François lui avoient amené pour se rendre maîtres de Mortaigne & des autres places voisines ; & les troupes Wallones firent le dégât dans tous les environs. En même-tems les Etats pensèrent à mettre dans leurs intérêts Arras capitale de la province d'Artois. Ils gagnèrent pour cela Ambroïse le Duc, qui commandoit les troupes qui étoient dans cette ville. Celui-ci, de concert avec quelques autres personnes qui étoient du complot, avoit fait arrêter les Magistrats, sous prétexte qu'ils entretenoient sous-main correspondance avec le seigneur de Capres, qu'ils devoient tous regarder comme ennemi. Mais le peuple se souleva, & les conjurés ne se trouvant pas en assez grand nombre pour faire tête à cette multitude, furent obligés de relâcher les prisonniers, à condition qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'étoit passé. Par malheur pour les partisans des Etats, ceux qu'ils avoient mis en prison étoient moins gens à se soucier de garder leur parole, qu'à songer à se venger. Ils se virent à peine en liberté qu'ils tombèrent sur leurs ennemis, & massacrèrent impitoyablement tous ceux que la fuite ne déroba pas à leur ressentiment. Ils en arrêtèrent un entr'autres, nommé Nicolas Gosson. C'étoit un vieillard de soixante & dix ans, qui s'étoit acquis beaucoup de crédit dans la ville par sa probité & son habileté dans le droit. Mais ni son âge, ni son mérite, n'empêchèrent point qu'ils ne le condamnassent à la mort avec tant de précipitation, qu'en six heures de tems ils jugèrent deux appels. Enfin ils passèrent par dessus toutes les formalités ; & le 26. d'Octobre, qui cette année étoit un Dimanche, il eut la tête coupée aux flambeaux dans la place publique avec quelques autres complices.

Ces mauvais succès inquiétoient extrêmement les Etats. Cependant comme l'hiver approchoit, & qu'il ne paroïssoit pas possible, à cause de ses divisions, de faire du reste de l'année aucune entreprise, pour épargner la dépense, le comte de Bossu & la Nouë jugèrent à propos de licentier l'armée. On mit les troupes Flamandes en garnison dans les places qu'on crut en avoir besoin ; les Reîtres furent logés à Arschot, à Tillemont, & dans les environs ; & le comte de Hohenlo fut commandé pour remener les troupes étrangères sur la

HENRI
III.

1578.

HENRI III.
1578. frontière. Dans sa marche il se rendit maître de la ville & du château de Weert, qui fut repris aussitôt après par les ennemis. En même-tems l'Archiduc & les Etats, qui voyoient que le voyage du duc Casimir en Flandre avoit augmenté la crainte où l'on étoit au sujet de la Religion, & servoit à fomenter de plus en plus la division, engagèrent d'abord les bourgeois de Bruxelles & d'Anvers à députer aux Gantois pour tâcher de les gagner. Ensuite ils résolurent que le prince d'Orange se transporterait lui-même à Gand pour traiter en personne avec les habitans, dans l'espérance que la présence & l'autorité de ce grand homme viendroient plus aisément à bout de les ramener.

Le duc d'Anjou leur envoya aussi Henri Gouffier sieur de Bonnivet. Ce député, après leur avoir fait au nom de son maître toute sorte d'offres de service, demanda qu'ils remissent à ce Prince la décision du différent qui s'étoit élevé entr'eux & les provinces Wallones. Pour les y engager il leur représenta : Qu'ils ne pouvoient choisir d'arbitre qui fût moins partial, ni qui souhaitât plus ardemment que lui de pouvoir rétablir entr'eux l'union & la concorde : Qu'il avoit réussi, il n'y avoit pas long-tems, en France dans une semblable circonstance ; & que comme il n'étoit pas moins bien disposé pour ménager entr'eux un bon accommodement, il espéroit que ses soins n'auroient pas encore un succès moins favorable. Bonnivet demanda outre cela, qu'ils remissent les prisonniers qu'ils avoient, entre les mains de Monsieur, afin qu'en qualité de protecteur de la Flandre il pût examiner, de concert avec la reine d'Angleterre, quel parti seroit le plus avantageux pour les uns & pour les autres.

Le lendemain, qui étoit l'onzième de Novembre, les Gantois reçurent les députés des Etats, que le prince d'Orange, qui devoit arriver incessamment, avoit fait partir avant lui. Ils étoient chargés de leur demander encore de nouveau, qu'ils rétablissent les Ecclésiastiques, & missent les prisonniers en liberté. Le même jour ils donnèrent audience à Davidson, envoyé de la reine Elisabeth, qui leur presenta les lettres de S. M. B. en date du 20. d'Octobre, & du 6. de Novembre. Ce Ministre leur fit ensuite un discours fort vif & fort éloquent, pour leur remontrer : Que leur opiniâtreté

étoit la cause qu'on soupçonnoit S. M. de vouloir entretenir en Flandre une guerre que tous leurs voisins souhaiteroient de voir terminée ; que par-là ils lui attiroient l'inimitié , non-seulement des Princes ses alliés , mais des Etats même , parce que leurs brouilleries les avoient empêchés de profiter cette année de la plus belle occasion qu'ils eussent jamais eüe de confondre leurs ennemis , & d'arrêter le cours des malheurs qu'ils avoient éprouvés depuis si long-tems : Que cependant on ne devoit s'en prendre qu'à leur propre témérité ; qu'ils n'avoient , ni soumission pour les Magistrats qui les gouvernoient , ni respect pour les ordres des Etats ; que c'étoit cet aveuglement malheureux auquel ils s'étoient livrés , qui avoit jetté la division dans les autres provinces ; & qu'au-lieu que par leur union elles contribueroient auparavant de concert à procurer le salut de la nation , ils y avoient semé la discorde , qui les conduiroit infailliblement à leur perte : Qu'au reste S. M. ne pouvoit souffrir , que sous prétexte que le prince Casimir servoit à ses dépens , on crût qu'elle lui eût commandé de leur donner du secours : Qu'elle leur conseilloit donc de rentrer en eux-mêmes tandis qu'il en étoit encore tems ; de se soumettre aux Etats , & d'écouter les avis du prince d'Orange , qui leur étoit sincèrement affectionné , de rendre au Clergé ses revenus ; de se conformer au dernier Edit donné en faveur des Protestans ; & de mettre les prisonniers qu'ils avoient en séquestre , ou entre ses mains , ou entre celles de tout autre qui leur donneroit toutes les sûretés nécessaires de les représenter en tems & lieu. Il leur déclara ensuite au nom de S. M. que s'ils refusoient d'accepter des propositions si raisonnables , elle se croiroit en droit de ne plus se mêler de leurs intérêts , & de les abandonner même absolument dans la suite.

Il est probable que cette députation étoit mendrée , & que c'étoit le prince d'Orange qui avoit engagé Elisabeth à faire cette démarche. Ce ruse politique , pour se justifier du soupçon qu'on avoit qu'il étoit l'auteur des troubles de Gand , après avoir laissé prendre les devants à tant de villes , qui tâchèrent inutilement d'y mettre ordre , voulut qu'on ne dût qu'à lui seul la gloire de les avoir apaisés. Mais par cette même raison il jugea à propos de s'assurer de l'événement. Ainsi il crut devoir d'abord préparer ces esprits mutins &

HENRI III. 1578. séditieux , persuadé qu'après leur avoir ôté toute espérance de secours du côté de l'Angleterre & du prince Casimir , il les trouveroit plus traitables & plus disposés à accepter les conditions qu'il leur proposeroit.

Le prince d'Orange se rendit donc le 22. de Novembre à Tenremonde , où il fut salué par les principaux bourgeois de Gand , & même par les chefs de la sédition d'Imbise , de Triest , & Boucluyt , qui étoient venus au-devant de lui. Dès-lors ils commencèrent à parler d'affaire , mais légèrement. Ensuite sur leurs instances le Prince se transporta à Gand , où il entra le 4. de Décembre. Là on examina mûrement de part & d'autre de quoi il s'agissoit ; & après que le Prince eut donné aux Gantois quelques avis très-sages , & qui étoient à portée de faire impression sur ces hommes fiers d'une liberté qu'ils sembloient n'avoir recouvrée que pour s'arroger le droit d'en abuser , on convint enfin de quelques articles qui mettoient du moins en quelque sorte les intérêts de la Religion à couvert. Il fut réglé : Qu'on rendroit aux Ecclésiastiques leurs biens & leurs revenus ; qu'on rétabliroit dans la ville l'exercice de la Religion Romaine ; que cependant les Catholiques ne pourroient faire leurs processions dans les rues & les places publiques , & qu'ils renfermeroient leur dévotion à cet égard dans l'enceinte de leurs Eglises : Qu'il leur seroit permis de porter publiquement le Viatique aux malades , pourvû que ce fût sans appareil : Qu'il seroit défendu aux artisans de travailler publiquement les jours de fête , & qu'alors les boutiques seroient fermées : Qu'on ne vendroit point de viande aux marchés dans les tems défendus : Que de part & d'autre , soit en public ou en particulier , sur-tout dans les sermons , on ne se diroit point d'injures , & qu'on ne s'attaqueroit point par des reproches capables de rallumer la sédition : Enfin que les uns & les autres , Catholiques & Protestans , se soumettroient aux réglemens du Magistrat particulier qui les gouvernoit , & se conformeroient aux ordres des Etats généraux. Voilà ce qui fut arrêté à Gand le vingt-troisième jour après l'arrivée du prince. Au reste il ne fut point alors question des prisonniers. On remit à traiter de leur liberté dans un tems plus favorable ; & cette indifférence pour eux servit encore à fortifier l'aversion que les ennemis du prince d'Orange avoient pour lui.

Après avoir appaisé les troubles de Gand , il ne restoit plus aux États qu'une chose à souhaiter ; c'étoit de pouvoir se raccommoder avec les Seigneurs & les habitans des provinces Wallones. Mais cette entreprise n'étoit pas aussi aisée que la première : ils refusoient constamment de souscrire au dernier Edit donné en faveur des Protestans , à quelque condition que ce fût ; & le marquis d'Havré avec Adolfe de Meeterke , que l'archiduc Mathias & les États leur avoient envoyés , ne purent rien gagner sur eux. Aussi la plupart pensoient déjà à changer de parti , & à se rejeter du côté des Espagnols.

HENRI
III.
1578.

Valentin de Pardieu sieur de la Motte , gouverneur de Graveline , petite place située sur la frontière de Flandre , vis à vis de Calais , avoit déjà abandonné le parti des États. En même tems pour justifier sa conduite , & prévenir les reproches d'inconstance & de légèreté qu'on auroit pû lui faire , il avoit publié un manifeste , par lequel il disoit : Qu'il avoit embrassé le parti des confédérés , trompé par les États dont l'autorité est très-grande en Flandre , & qui lui avoient fait entendre qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la liberté publique : Qu'il n'étoit pas le seul qui y eût été pris ; que les États avoient fait donner tous les Seigneurs dans le même piège ; que la Noblesse y avoit ensuite entraîné le Clergé , comme malgré lui ; & que le peuple s'étoit aisément laissé persuader par le Clergé , dont il avoit suivi l'exemple.

Ce Seigneur étoit dans l'armée Flamande , en qualité de grand-Maître de l'artillerie , à la défaite de Gublou. Le mauvais succès de cette journée lui avoit attiré en passant par la Flandre , quelque mortification de la part des Gantois. Il en fut piqué , & pour s'en venger il se retira à Graveline , dont il se rendit maître , aussi bien que des troupes qui y étoient en garnison. Ensuite par l'entremise de l'évêque d'Arras & de l'abbé de S. Guilain , il fit secrètement sa paix avec Philippe , qui l'assûra du pardon du passé par les lettres qu'il lui adressa datées de Madrid du treize d'Octobre , & qui lui accorda même le pouvoir de traiter avec les autres Seigneurs , aux conditions qu'il jugeroit les plus raisonnables. Il sçut bien s'en servir dans la suite. Il négocia avec le baron de Montigny , le sieur de Heese , & plusieurs autres ; & en leur

promettant des sommes considérables , il les détacha du parti des Etats , & les fit rentrer dans celui des Espagnols.

HENRI
III.

1578.

Mort du
comte de
Bossu.

Le 21 de Decembre fête de S. Thomas, Maximilien comte de Bossu mourut à Anvers d'une fièvre maligne. C'étoit un grand homme de guerre , qui dans les troubles dont la Flandre fut agitée , tantôt heureux & tantôt malheureux , fut de tous les partis , & éprouva aussi tour à tour les faveurs & les revers de la fortune. Les Flamans le regretèrent d'autant moins à sa mort , qu'ils étoient persuadés qu'il n'auroit pas été longtems sans embrasser comme les autres , le parti des Espagnols.

De D. Juan
d'Autriche.

Cette mort avoit été précédée par celle de D. Juan d'Autriche , décédé au camp de Namur le premier d'Octobre. L'opinion commune fut qu'il étoit mort de la peste. Cependant quelques-uns prétendent que le chagrin qu'il ressentoit de voir que Philippe, sur les soupçons qu'il avoit conçus de lui, l'abandonnoit à lui-même sans lui donner aucun secours , & sembloit vouloir en faire le jouet de ses ennemis, lui avoit fait contracter depuis longtems une langueur qui le conduisit enfin au tombeau. On intercepta dans la suite deux lettres de ce Prince , adressées à Jean André Doria & à D. Pedre de Mendoza , ambassadeurs d'Espagne auprès de la république de Genes , & écrites du camp de Namur le 16. de Septembre, qui confirmoient ce dernier sentiment. D. Juan y disoit : Que puisqu'on lui avoit coupé les mains , il étoit résolu d'aller aussi porter sa tête à l'ennemi. C'est ainsi que la douleur qu'il avoit conçüe de la mort de son secretaire Juan d'Escovedes , le faisoit parler en désespéré. C'étoit par ses conseils qu'il avoit d'abord formé le projet d'une expédition sur les côtes de Barbarie , dans le dessein de se faire roi de Tunis. (1) Entreprise funeste qui ne servit qu'à irriter les Turcs , qui l'année suivante prirent de là occasion de passer en Afrique , où ils se rendirent maîtres du fameux fort de la Goulette , que l'empereur Charle V. avoit fait élever à l'entrée de l'ancien port de Carthage. Dans la suite le Prince ayant été nommé Gouverneur général des Pais-bas , ce fut encore ce

(1) Dans le Livre cinquante-huitième , M. de Thou a attribué ces projets de D. Juan , à Juan de Soto ; & ainsi il paroît se contredire. Il est vrai

que Juan d'Escovedes mis à la place de Soto, continua d'inspirer à son maître les mêmes desseins.

même Ministre qui lui conseilla de faire une ligue secrète à l'inscû de la cour d'Espagne , avec Henri de Lorraine duc de Guise.

HENRI
III.

1578.

Pour ce qui est d'Escovedes , il est certain qu'il fut assassiné par ordre d'Antoine Perez secrétaire de Philippe II. Ainsi on ne doit point attribuer sa mort , ni au duc d'Albe , ni à son fils Frideric , comme on le fit alors , sous prétexte que tandis qu'il étoit aux Païs-bas , il avoit fait faire sous main des informations contre le père & le fils , & les avoit ensuite portées en Espagne. Certainement , soit qu'on en croie Perez lui-même , soit qu'on ne veuille ajouter foi qu'au rapport de Philippe , il se trouvera également que la mort d'Escovedes eut tout un autre fondement. En effet Perez dit dans un écrit qui ne devint public en France que longtems après : Qu'il étoit vrai qu'il avoit reçu ordre du Roi de se défaire d'Escovedes , parce qu'il donnoit de mauvais conseils à D. Juan ; & que S. M. C. appréhendoit , d'un côté si elle le renvoyoit en Flandre , qu'il ne continuât à animer & à exciter le courage bouillant de ce jeune Prince , qui n'étoit déjà allé que trop loin ; de l'autre , si on le retenoit en Espagne , que cette conduite n'augmentât la défiance de D. Juan , qui ne manqueroit pas de croire ses desseins découverts , & ne le portât à quelque coup de désespoir. Philippe prétendoit au contraire que Perez n'avoit fait assassiner d'Escovedes , que pour des raisons toutes différentes ; que celui-ci , qui étoit redevable de sa fortune à Ruys Gomez de Silva , avoit travaillé à inspirer à la veuve de ce Seigneur , pour qui Perez avoit une passion très-forte , du dégoût pour la personne de ce favori ; & que c'étoit ce qui avoit causé sa perte. Or si cela est vrai , comme il est absolument nécessaire que l'une ou l'autre de ces deux relations le soit , il est incontestable que ni le duc d'Albe , ni ses fils , ne sçauroient être accusés de cet assassinat.

Ce qu'il y a de certain , c'est qu'aussitôt que Philippe fut informé de la mort de D. Juan , il fit mettre le scellé sur toutes ses lettres , & sur tous ses papiers , & ordonna qu'on les lui envoyât en Espagne. Ce fut par la lecture qu'il en fit , qu'il s'instruisit à fond de la ligue que ce Prince avoit faite avec le duc de Guise , & du but qu'ils s'étoient proposé en formant cette union ; & elle lui donna occasion de renouer la

HENRI III
1578.

negociation avec les princes Lorrains, avec lesquels il entretint toujours depuis correspondance par le moyen de ses Ambassadeurs. Il est vrai qu'ayant pris sur cela les avis de D. Diegue de Spinosa cardinal de Toledo, & de D. Pedre de Fajardo marquis de Velez, à qui leur grande expérience donnoit beaucoup de crédit sur l'esprit de ce Prince, ils mirent tout en usage pour le détourner de ce projet. Ils lui remontrèrent avec force, qu'il alloit faire une entreprise où il rencontre- roit mille obstacles dans l'exécution dont l'événement étoit douteux, qui feroit plus de tort à la France qu'elle n'apporterait d'avantage à l'Espagne, qui coûteroit des sommes immenses, & sur-tout beaucoup de sang qu'on ne sçauroit trop ménager. Mais toutes leurs raisons ne firent aucune impression sur un Prince qui se croyoit outragé, & qui ne cherchoit que les moyens de se venger. Philippe étoit outré de l'expédition du duc d'Anjou en Flandre; & quoiqu'il fût très-bien informé que Henri ne l'avoit point approuvée, il ne voulut cependant point recevoir pour excuse la raison que ce Prince alléguoit, que les guerres civiles avoient épuisé son Royaume. Au contraire il prétendoit qu'il y avoit à l'égard du roi de France, de l'imprudenc & de l'injustice à permettre, pour ménager le repos de son Etat, que ses sujets, qu'il auroit dû retenir dans le devoir par la terreur des loix, allassent au milieu de la paix qui régnoit entre les deux couronnes, troubler la tranquillité des siens.

Au reste comme les divisions dont nous avons parlé avoient fait tort aux Etats, la mort de D. Juan déranga aussi les Espagnols. Cependant on se dispoit au camp à faire à ce Prince de magnifiques funeraill. Trois jours après sa mort, on le plaça tout armé sur un lit de parade, la couronne en tête, & ayant au col le cordon de la Toison d'or, qui étoit enrichi de pierreries d'un très-grand prix. Dans cet état il fut tiré de la chambre où il reposoit, par ses Gentilshommes tous habillés de noir, & exposé à l'entrée de sa tente, où les grands Officiers & les vieilles troupes, aussi tous en noir, vinrent à la file lui rendre les derniers devoirs; après quoi ils portèrent le corps à l'infanterie, & le remirent aux Maréchaux de camp: ceux-ci le transportèrent avec la même cérémonie à la cavalerie, & le consignèrent entre les mains des

Généraux Allemans , qui le donnèrent ensuite en dépôt aux arquebusiers à cheval Espagnols. Enfin ceux-ci le conduisirent jusqu'aux portes de la ville , où il fut reçu par tous les conseillers du Conseil privé , en habits de deuil ; & après avoir passé au travers de Namur , il fut déposé dans l'église Cathédrale , en présence de la plus grande partie des abbés de Flandre , & des évêques de Namur , de Middelbourg , de Bolduc & d'Arras : Alexandre Farnese , le comte de Mansfeldt , Octavien de Gonzague , & les autres Seigneurs de l'armée suivoient le convoi : de là , après les cérémonies accoutumées , le corps fut transporté en Espagne , & placé au monastère de l'Escorial , proche du tombeau de Charle V.

Peu de jours avant cette cérémonie , on avoit arrêté au camp sur quelques soupçons , Egremont Ratteliff , qui étoit forti du premier mariage du comte de Suffex. C'étoit un jeune homme brouillon , qui dans la révolte des peuples du Nord arrivée en Angleterre quelque tems auparavant , avoit été un des plus ardens conjurés : mais leur projet n'ayant pas réussi , il étoit ensuite passé en Flandre. Il fut condamné à mort avec un autre Anglois son complice , nommé Grey , & les Espagnols prétendent qu'avant que de subir sa sentence , il avoua de lui-même , qu'on l'avoit fait sortir de la Tour de Londre , sur la parole qu'il avoit donnée à Milord Walsingham , de tuer D. Juan. Je ne déciderai point de la vérité de ce rapport ; ce qu'il y a de sûr , c'est que le peu de fond qu'il y avoit à faire sur un homme de ce caractère , & la mort du Prince qui arriva immédiatement après , & qui avoit un autre principe , furent cause qu'on ajoûta moins de foi à cet aveu , & que cette conjuration prétenduë tomba dans l'oubli.

Cependant le prince de Parme , qui du vivant de D. Juan commandoit sous lui , prit sa place à sa mort , & il fit bientôt oublier par ses exploits le souvenir du Prince auquel il succédoit. Ce Général aussitôt que les Etats eurent licentié leurs troupes , étant informé que celles du duc Casimir avoient déjà pris leurs quartiers aux environs de Tillemont , d'Arfchot , & des villes voisines , entra en Brabant , & se rendit maître d'abord de Falckembourg , & de Weert. De là il marcha contre Carpen. Cette place étoit défenduë par le capitaine Byel d'Utrecht , brave homme , qui avoit autrefois

HENRI
III.
 1578.

servi sous le comte Louis de Nassau ; mais qui n'avoit alors que quarante-cinq soldats avec lui. Cependant il eut la rémérité de tenir avec si peu de monde contre Octavien de Gonzague & le colonel Mondragon , & il en fut puni avec tous ses gens. Les Espagnols foudroyèrent la place pendant un jour entier avec douze pièces de canon , & y ayant fait brèche dans trois endroits , ils l'emportèrent l'épée à la main. Tous les soldats de la garnison furent pendus à des arbres : pour le Commandant , il fut honteusement étranglé avec quelques officiers , à la porte du Château.

Tels furent en Flandre les événemens de cette année. Car pour ce qui arriva en Frise , j'ai résolu d'en faire un article particulier , parce que quoique cette province soit du ressort des Etats généraux , cependant comme elle fait partie de l'Allemagne , aussi bien que l'Ower-Yffel , il semble qu'elle ait des intérêts différens de ceux du reste des Païs-bas. Je vais donc rapporter tout de suite ce qui s'y passa.

Mouvements
 en Frise.

Les Etats avoient donné le gouvernement de Frise à George de Lalaing comte de Rennebourg , après l'avoir ôté à Gaspard de Robles sieur de Billy. Il y avoit longtems qu'il s'étoit élevé une dispute entre ceux des Ommelandes , & les habitans de Groningue , au sujet de la préférence & des bornes de leur ressort. Pour la terminer , les principaux de chaque parti avoient eu ordre de se rendre à Groningue le premier de Novembre de l'année précédente. L'entrevûe s'étoit d'abord passée en contestations très-vives. Ensuite ceux de Groningue qui se trouvoient les plus forts chez eux , avoient choisi leur moment , avoient arrêté leurs concurrens au nombre de vingt-quatre & les avoient jettés dans une prison obscure , sans respect pour la présence de leur Gouverneur , qui avoit voulu assister à la conférence. On croit cependant qu'il n'étoit pas fâché de ces brouilleries , quoiqu'il fût paroître le contraire. De Billy avoit resté longtems prisonnier entre ses mains ; & ce fin politique lui avoit donné un avis dont il étoit bien aisé de profiter : c'étoit s'il vouloit être le maître en Frise , d'entretenir la division entre les peuples qui l'habitoient. Cependant non contents de cet attentat , ceux de Groningue demandèrent encore , qu'on rasât le château de Delfziel , place située à l'embouchure Orientale du Dam ,

qui avoit été élevée contre l'accord passé avec la princesse Marie reine de Hongrie, & où commandoit Aelke Winckes au nom des Etats. Ils obligèrent même le comte de Rennebourg à y consentir, & à décharger le Gouverneur du serment qu'il avoit prêté entre ses mains, de défendre cette forteresse. Ainsi elle avoit été ruinée sur la fin du mois de Decembre dernier. Le comte en avoit retiré auparavant neuf grosses pièces de canon de bronze, sept de fer, & quatorze petites.

HENRI
III.
1578.

Sur ces entrefaites, le chevalier de Sainte-Aldegonde & le docteur Silles députés des Etats, arrivèrent en Frise. Ils étoient chargés de négocier la liberté de ceux des Ommelandes. Plusieurs de ces prisonniers avoient déjà trouvé moyen de s'enfuir, & de se tirer des mains de leurs ennemis. Ainsi ces peuples voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir des habitans de Groningue, non pas même par l'entremise des Etats, tinrent une assemblée générale à Winsum, où ils résolurent de tirer vengeance les armes à la main, de l'insulte qu'on leur avoit faite, en violant le droit des gens dans la personne de leurs députés. En conséquence ils donnèrent ordre à Bertel Entens, homme entreprenant, mais brouillon & sans conduite, de lever douze compagnies de soldats: mais à peine furent-elles sur pied, que Wolker Hegheman vint les attaquer sous prétexte que ces nouvelles levées se faisoient sans ordre des Etats, & les défit. Entens rallia les restes de sa défaite, & marcha vers Coevorden où il fut encore battu. La plupart de ses soldats l'abandonnèrent, lui-même fut arrêté par quelques gens apostés, & remis entre les mains de ceux de Groningue, qui furent sur le point de lui faire souffrir une mort honteuse.

Cependant le comte de Rennebourg, pour affermir son autorité dans le reste de la Frise, avoit changé par tout les Magistrats & les Gouverneurs. Il mit pour commander dans Harlingue, place forte située à l'Ouest sur la mer d'Allemagne, Henri d'Oyenbourg, un des principaux bourgeois de Malines. En même tems les habitans de Leewaerden, qui est le siège du Conseil de la province, sur la nouvelle qu'ils apprirent de la défaite de Giblou, ayant refusé de publier le décret des Etats généraux contre D. Juan, le Comte fit

HENRI III.
1578. aussitôt arrêter de sa propre autorité Igrammes d'Achelem président du grand conseil de Frise, Jule Dekema, Pieter Fritsma, Frocco Rommaërts, Antoine Levali, & plusieurs autres; & il mit à leur place François Eysinga, Focco Realda, & Jean de Sainte-Veren, dont la fidélité lui étoit connue. Cunerus Petri étoit alors évêque de cette ville. C'étoit un homme sçavant, qui avoit été d'abord maître ès-Arts, ensuite professeur en Théologie & Inquisiteur à Louvain. Par cette suite d'emplois il avoit mérité d'être nommé à l'évêché de Leewaerden dans le tems qu'on faisoit tant d'Evêques en Flandre. Le Gouverneur le fit aussi arrêter: mais ce Prélat ne demeura pas longtems prisonnier; il donna des cautions, & fut renfermé dans le monastère de Bergum, où on lui assigna huit cens florins de pension, jusqu'à ce qu'il eût rendu certains comptes qu'on lui demandoit. De-là il trouva moyen de s'enfuir à Cologne, où il mourut dans la misère.

Après s'être ainsi rendu maître de la Frise, le Comte pensa à étendre son autorité au-delà des bornes de cette province. Dans cette vûe il s'adressa aux habitans de Campen & de Deventer, & il leur fit espérer que si on le faisoit gouverneur d'Ower-Yssel, il les déferoit des troupes Allemandes que D. Juan avoit tirées deux ans auparavant des régimens du baron de Pollweiller, & de Gaspard de Fax qui venoit alors de mourir, pour envoyer en garnison dans leurs villes. Par là il mit dans ses intérêts la plus grande partie de la Noblesse & même du peuple de cette province. Ensuite il intrigua auprès de l'Archiduc & des Etats, pour se faire donner ce gouvernement. Il leur représenta que depuis l'an 1527. que l'Ower-Yssel s'étoit donné à Charle V. il n'avoit jamais eu d'autres Gouverneurs que ceux de Frise; enfin il obtint ce qu'il souhaitoit: on lui envoya les patentes de gouverneur de l'Ower-Yssel & du Linghen, que Charle V. avoit réuni aux Pais-bas après l'avoir enlevé au comte de Bentheim, sous prétexte de la Religion qu'il professoit; & il reçut ordre en même tems de prendre les armes, pour chasser les troupes du baron de Pollweiller de Deventer & de Campen.

Les habitans d'Ower-Yssel se soumirent d'autant plus volontiers au comte de Rennebourg, qu'il abolit en leur faveur le tribunal que Philippe II. avoit établi à Vollenhove,

Il n'y eut que ceux de Swol, dont le Magistrat n'avoit point encore été changé, qui refusèrent de le reconnoître, dans le dessein de ne s'attacher à aucun parti : mais sur les menaces que leur fit le comte de les y forcer s'ils persistoient dans leur refus, ils le reçurent enfin dans leur ville. On songea ensuite à chasser les Allemans de la province. Dans cette vûë on tint une assemblée provinciale à Zutphen le 3. de Juin, où sur les instances de Jean de Nassau, les provinces de Hollande & de Frise s'engagèrent à fournir du secours contre leurs ennemis communs. Le gouverneur avoit d'abord tenté de surprendre Campen ; mais son entreprise n'ayant pas réussi, le capitaine Heggeman qu'il avoit mis à la tête de ses troupes, forma enfin le siège de cette ville le premier de Juillet, & ouvrit la tranchée proche d'une montagne.

Campen, ville du diocèse d'Utrecht, est bâti sur ce bras du Rhin, qui portoit autrefois le nom de Fossé de Drusus, & qu'on nomme aujourd'hui l'Yssel. La place est défendue par de bonnes murailles flanquées de tours de pierre, & environnées d'un fossé plus large que profond. Du reste elle n'a aucunes fortifications que celles que le prince d'Orange y a fait élever depuis peu. La basse ville s'étend jusque sur les bords du fleuve, où elle forme une espèce d'arc, dont il semble être la corde. Il y a au milieu de la place un pont de bois, qui est un ouvrage des plus hardis & des plus surprenans que l'on puisse voir. En effet il est tout bâti sur des pilotis enfoncés avec force dans le fond du fleuve, & surmontés par des traversiers, dont l'art consiste en ce qu'étant la plupart éloignés les uns des autres de quatre-vingt dix pieds, sans être soutenus que par des poutres courbées en demi arc, tout le pont paroît en l'air, & n'est cependant pas moins solide que s'il avoit d'autres fondemens. Il y a six portes à cette ville, & du côté de la plaine elle est située dans un terrain si bas que les habitans peuvent quand ils veulent, en lâchant les écluses, noyer toute cette partie de la place. Ainsi il est étonnant qu'ils ne se soient point servis de ce secours pendant tout le tems que dura ce siège.

La place étoit défendue par cinq cens Allemans, ayant à leur tête Leydecker, qui avoit été auparavant Enseigne de Gaspard de Fax. D'abord les assiégés firent plusieurs sorties

HENRI
III.
1578.

HENRI III.
1578. vigoureuses, dans une desquelles un brave capitaine du parti des assiégeans, nommé Christophle de Teylinghen, reçut dans la tête une balle qui le renversa sur la place. On fit ensuite venir d'Utrecht six pièces d'artillerie, qui ruinèrent tout le mur de la ville entre les portes de Calverac & de la Haye.

Enfin le canon ayant fait une brèche de la largeur de trente-quatre pas, les Magistrats demandèrent à capituler, & on convint le 19. de Juillet, que les Allemans sortiroient de la place vies & bagues sauves, après avoir fait serment de ne servir de trois mois dans l'armée de D. Juan; qu'on les escorteroit jusque sur la frontière; & que de part & d'autre on rendroit les prisonniers sans rançon. Ces articles furent exécutés: après quoi le comte de Rennebourg se fit reconnoître dans Campen, comme il avoit fait à Swol, mit garnison dans la place, & marcha ensuite contre Deventer à la tête de dix compagnies.

Réduction de
Deventer à
l'obéissance
des Etats.

Cette place, qui est la capitale de la province, alliée d'ailleurs aux villes Anscatiques, est située sur les bords de l'Yssel à un demi-mille de Zutphen, ayant à l'Occident d'été des collines de sable, & quelques prairies qui sont souvent inondées. De ce côté-là elle s'enfonce un peu dans les terres; & elle est défendue depuis la porte de Berghe jusqu'au pont, par un fossé profond & des murs fort hauts, flanqués de distance en distance par de bonnes tours, & soutenus d'un rempart. Le fleuve & le havre qu'il forme devant cette ville, la fortifient naturellement de ce côté-là. Outre cela la porte de Brinck est couverte par un grand boulevard de terre, qui n'est soutenu que par un mur fort bas. Un peu plus loin, dans l'angle que forme le pont de l'Yssel, on trouve un grand bastion qui est tout entier de maçonnerie depuis ses fondemens, & qui sert de défenses aux écluses. C'est entre ces deux ouvrages avancés que s'élève la tour de Nuremberg: elle est très-forte, & si haute qu'on découvre de là tous les environs. Elle incommoda beaucoup les assiégeans, qu'on foudroyoit de là à coups de canon jusque dans leur camp.

Trois hommes d'un génie assez différent présidoient à la défense de cette place. Le capitaine Havrincourt, homme d'un caractère extrêmement doux, étoit à la tête de la bourgeoisie

Bourgeoisie. Augustin Rychk qui étoit au contraire naturellement fier & impitoyable, commandoit les troupes. Elles montoient environ à neuf cens hommes. Enfin ils avoient pour troisième Michel Jegher, que le long usage qu'il avoit de la guerre avoit rendu sage & prudent, mais que la goutte retenoit presque toujours au lit. Ainsi Havrincourt avoit le nom de Gouverneur; Jegher conseilloit, & de Rychk exécutoit.

HENRI
III.
1578.

Le sixième jour d'Août Théodore de Sonoy alla se loger sur les collines qui sont vis-à-vis la tour de Nuremberg. En même tems il s'y fortifia. Après cela il fit ouvrir la tranchée contre la porte de Brinck, & trois jours après trente-sept pièces de canon commencèrent à tirer contre la place. Cependant comme la tour de Nuremberg étoit d'un grand service aux assiégés. Sonoy se mit en tête de leur enlever cet avantage. Dans cette vûë, il fit miner le terrain depuis les collines jusqu'au pied de la tour; mais les assiégés furent informés de son dessein, & ils se mirent aussitôt à travailler de leur côté. Ils contremînèrent tous les environs, pour ne pas être surpris, & on se rencontra enfin le 3. de Septembre. D'abord les assiégés remplirent la mine d'odeurs empestées, pour obliger les ennemis à se retirer. Ensuite on en vint aux mains; les assiégeans furent repoussés, & de Rychk fit fermer l'entrée de la mine avec une porte de fer. Cependant il y eut encore dans ces souterrains une seconde rencontre, où les assiégés eurent le dessous. Enfin le 22. de Septembre Sonoy commença à battre le haut de la tour. Le canon emporta d'abord la plus grande partie des colonnes qui le soutenoient, & le lendemain le chapiteau tomba avec un grand fracas. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que de tout ceux qui y faisoient la garde, il n'y en eut aucun de blessé dans cette occasion.

D'un autre côté, il y avoit déjà quelque tems que Sonoy avoit rassemblé grand nombre de paisans, qu'il faisoit travailler à remuer le terrain entre la porte de Brinck & la Tour. Son dessein étoit de rouler les terres jusque sur le bord du fossé, & de le combler; & il espéroit en venir bientôt à bout: car il avoit élevé de petits forts, & posté des gardes avancées pour couvrir ses travailleurs. Mais ces précautions

HENRI
III.
 1578.

mêmes firent sentir aux assiégés le danger qui les menaçoit ; & ils ne songèrent qu'à le prévenir & à arrêter le progrès de ces travaux. Dans ce dessein ils firent une sortie vigoureuse sur les travailleurs, qu'ils taillèrent en pièces, & qu'ils dissipèrent : mais il leur vint à propos des secours envoyés par le comte de Rennebourg, qui forcèrent les assiégés à se retirer eux-mêmes avec perte dans la ville. Cependant ils tirèrent un avantage de cette entreprise ; c'est que, quoiqu'on pût faire, il ne fut pas possible dans la suite d'engager ces païsans, après avoir été si maltraités, à reprendre leurs travaux.

Soit que ce dernier succès eût animé les Allemans, soit qu'ils eussent la tête échauffée d'eau de vie, comme quelques-uns le disent ; ils firent ensuite le 24. de Septembre dès le grand matin une sortie générale. L'événement en fut bisarre. Les assiégés ayant égorgé les premières sentinelles, taillèrent en pièces les gardes avancées, & pénétrèrent d'abord jusqu'au fort, que Sonoy avoit fait élever sur la colline ; passèrent au fil de l'épée ceux qu'il y avoit laissés pour le garder ; mirent les autres en fuite ; firent main-basse sur tout ce qui osa se mettre en défense ; pillèrent les armes & les provisions ; mirent le feu à ce qu'ils ne purent emporter ; & firent même quelques prisonniers, entre lesquels il se trouva un soldat que la rigueur du froid avoit obligé de se mettre dans un sac, & qu'ils promenèrent par toute la ville dans cette équipage ridicule. Mais ce premier succès ne se soutint pas. L'alarme se mit dans le camp ; Guillaume Wingaerden, Arnault Duvewoorde, & Jean Kunigam accoururent au secours ; tombèrent sur les vainqueurs, dont ils firent à leur tour un grand carnage : & comme les ennemis s'étoient beaucoup avancés, ils coupèrent dans leur retraite Itelrich de Schoonaw, frère de Jean Frideric, qui étoit sorti de la place pour aller chercher du secours, le frère & l'enseigne du sieur de Rychk, un certain Milander, qui depuis peu avoit commis un assassinat, & plusieurs soldats de la garnison, qui s'étant trop avancés furent tués. De Schoonaw fut fait prisonnier. Pour Milander il perdit la vie en cette occasion avec un valet, qui par un exemple de fidélité bien rare, ne voulant pas survivre à son maître, se jeta sur son corps, où il fut percé de coups.

Cependant il n'y avoit point d'insolences que les soldats de la garnison ne fissent dans la ville, où ils avoient défarmé les Bourgeois, commettant toutes sortes de violences, sans distinction d'âge ni de sexe. Aussi croyoient-ils n'avoir pas moins à craindre de la part des habitans, quoiqu'ils fussent sans armes, que des ennemis mêmes. Cette défiance les obligea de se raccommo-der avec eux. Ils promirent de ne les plus maltraiter dans la suite ; mais la licence étoit trop grande parmi ces troupes, & ils ne tinrent pas leur parole.

La prise d'Intelich déconcerta beaucoup de Rychk, qui prévit que cet accident retarderoit l'arrivée des secours que son frère devoit amener. D'un autre côté le comte de Rennebourg, qui commençoit à appréhender de ne pas réussir, n'étoit pas moins occupé. Ainsi sous prétexte de négocier la liberté d'Intelich, il faisoit souvent passer des Trompètes dans la place, pour voir si à la faveur de quelque entrevûë que les assiégés pourroient demander, il ne seroit pas possible de mettre la division entre la garnison & les habitans. Enfin les troupes Hollandoises se retirèrent, & le comte se trouvoit dans un grand embarras, lorsque de Glimes lui amena le régiment François de Maximilien d'Estourmel. En même tems Jean de Coruput, fameux Ingénieur qui avoit fortifié Alost, se rendit de Breda au camp. Son avis étoit d'abord d'attaquer la porte de Brinck ; mais le Conseil de guerre n'approuva pas cette entreprise, où on trouvoit qu'il y avoit trop à risquer. On dit qu'il suffisoit de faire quelques fausses attaques pour jeter l'épouvante parmi les troupes de la garnison, & les engager à se rendre. Ainsi on se contenta d'élever une batterie au-delà du fleuve, dont on donna le commandement à Simon de Dorth Drossart de Zutphen. Il s'acquitta parfaitement de sa commission, & pendant trois jours il battit si vivement la grand'porte, que les boulets voloient jusque dans le marché. Pour ce qui est de Coruput, comme il vit qu'il n'y avoit pas moyen de rien entreprendre tant que le Conseil de guerre seroit ainsi indéterminé, il conseilla au comte de Rennebourg de couper les vivres à la ville, en faisant élever des forts tout autour, de faire venir en même tems quelques vaisseaux pour se rendre maître du havre, de laisser une partie de ses troupes à la garde du camp,

HENRI
III.
1578.

_____ & de marcher à la tête du reste au devant des secours qu'on
 HENRI amenoit à la place.

III. D'abord les assiégés avoient refusé avec opiniâtreté de se
 1578. rendre, quelques propositions qu'on leur eût faites, quoi-
 qu'ils eussent appris la nouvelle de la mort de Dom Juan. Ils
 n'avoient pas même voulu y entendre, lorsqu'ils furent in-
 struits que Jean Frideric de Schoonaw avoit été battu à Bot-
 dorps avec les troupes qu'il levoit. Enfin ils furent informés
 que Jean Stuper ayant passé le Rhin avec une diligence in-
 croyable avoit prévenu cet Officier à Lindorps, & lui avoit
 taillé en pièces quinze cens hommes. Ce second échec les
 déconcerta. Ils commencèrent à désespérer d'être secou-
 rus, & à devenir plus traitables. En même tems de Coruput
 pouffoit les travaux assés vivement. Déjà il étoit arrivé au
 pied de la tour, & il dispoit à détourner l'eau du fossé
 pour y attacher le mineur & la faire sauter. D'un autre côté
 on manquoit de tout dans la ville. Toutes ces circonstances
 firent croire aux assiégés qu'ils avoient rempli leur devoir, &
 qu'ils avoient assez tenu pour leur honneur. Ainsi ils deman-
 dèrent à parlementer le 14. de Novembre, au bout de trois
 mois de siège.

Cinq jours après on arrêta les articles de la capitulation.
 Ils portoient : Que la garnison fortiroit de la place vies & ba-
 gues fauves, enseignées pliées, mais méches allumées, &
 qu'elle seroit escortée jusque sur la frontière, à condition
 qu'elle s'engageroit à ne point porter les armes de trois mois
 contre les États. Elle étoit réduite à six cens hommes, qui
 furent conduits à Bochelt, place frontière de l'Empire. On
 eut même la complaisance de leur prêter des chariots pour
 porter leur bagage. On fit ensuite entrer dans la ville les
 compagnies des capitaines Mulart, Rinswoude, Escheda,
 Schagen & Oltof. Ces troupes étoient de Gueldre, & tou-
 tes composées de Catholiques. Enfin on récompensa les Wal-
 lons, qui selon leur coûtume ne cherchoient qu'une occasion
 de prendre le prétexte de ce qu'ils n'étoient point payés, pour
 piller la ville, & on les congédia. Après avoir ainsi mis
 ordre à tout, le comte de Rennebourg fier de ses succès, se
 rendit à Anvers, où peu de tems après il fut mis à la tête des
 finances avec le Marquis d'Hayré. En même tems ceux de

Campen & de Deventer, ayant demandé à être déchargés du soin d'entretenir des troupes pour la garde de leurs places, le comte porta les Etats à leur accorder ce qu'ils souhai-
toient, à condition qu'ils s'engageroient par écrit à recevoir garnison toutes & quantes fois qu'ils en seroient requis ; ce qui lui donna beaucoup de crédit dans la province.

HENRI
III.
1578.

Cependant on accommoda le différend de ceux de Groningue & des Ommelandes. L'Archiduc en avoit pris connoissance depuis le retour du chevalier de Sainte-Aldegonde & du docteur Silles ; & il avoit renvoyé cette affaire au prince d'Orange, au comte de Schwartzembourg & à Jacob Yman. Ces trois arbitres convinrent des articles suivans, qui furent ratifiés par l'Archiduc le 24. d'Octobre : Que les hostilités cesseroient des deux côtés : Que les parties se pourvoiroient par les voyes de droit, & remettroient leurs différens à la décision des Commissaires, qu'on tireroit à cet effet, ou du corps des Etats, ou du Conseil privé, ou du Sénat de Malines, qui seroient obligés de porter un jugement décisif dans le terme de deux ans : Qu'en attendant les habitans de Groningue jouïroient de leurs droits prétendus, ainsi qu'ils avoient fait par le passé, sur-tout avant l'an 1571. Que ceux des Ommelandes rentreroient de même en possession des biens qui leur avoient été enlevés ; qu'on rendroit tous les prisonniers, & sur-tout Bertel Entens, & que les lettres & titres seroient remis de part & d'autre. Le comte de Rennebourg fut chargé de faire exécuter cet accord. En conséquence ceux de Groningue mirent en liberté les prisonniers, qu'ils avoient faits, entr'autres Bertel Entens ; & chaque parti s'étant engagé à observer l'accommodement, & ayant pris sur cela ses sûretés, il sembloit que la paix alloit régner parmi eux lorsque l'union d'Utrecht qui se fit l'année suivante réveilla ce différend, que l'on croyoit assoupi.

On travailla cette même année à arrêter la source des divisions que la Religion avoit fait naître en Transylvanie ; & si on ne vint pas à bout de guérir le mal, on y apporta du moins quelque remède. Il y avoit dans ce pais-là une licence effrénée de tout penser, & de tout croire en cette matière. Chacun se faisant une Religion à sa mode, embrassoit impunément les opinions les plus absurdes. Ce désordre avoit

Affaires de
Transylvanie.

HENRI
III.
1578.

commencé à s'introduire sous le gouvernement de Jean de Scepuse, & George Blandrata avoit beaucoup contribué à le maintenir. Chassé de Geneve par Calvin, cet homme d'angereux s'étoit d'abord enfui en Pologne, d'où il étoit venu chercher un asile dans ces provinces, persuadé que plus il seroit éloigné de la lumiere, plus il auroit de sectateurs. Depuis lui François David son disciple avoit renouvelé les dogmes impies d'Arius, dont il avoit infecté ces peuples légers & ignorans : mais il ne trouva pas sous les Batthory successeurs de Scepuse, la même facilité à répandre son poison. Au contraire ces Princes mirent tout en usage pour cultiver l'esprit grossier de leurs sujets, & leur inspirer des sentimens plus sains, afin de les retirer de l'erreur, en leur faisant connoître la verité, & de les détacher insensiblement de cet Imposteur.

Dans cette vûë Christophle Batthory, frère du roi de Pologne, convoqua cette année les Etats de la province, dans lesquels il fit condamner cette pernicieuse doctrine, & proscrivit David qui en étoit l'Auteur, avec tous les fauteurs de cette Secte impie. Après cet Arrêt David se réfugia au château de Ceva, où déchiré par les remords de sa conscience, il tomba dans une espèce de folie, qui présentoit sans cesse à ses yeux milles spectres affreux attachés à le tourmenter, & il mourut ainsi misérablement, cherchant en vain une retraite où il pût se mettre à couvert des frayeurs dont il étoit possédé.

Affaires
d'Angleterre.

Les affaires d'Angleterre méritent aussi d'avoir place dans les événemens de cette année. La reine Elisabeth par respect pour l'ancienne alliance qui étoit entre sa maison & celle d'Espagne, continuoit toujours dans la résolution de travailler à accommoder les Flamans avec Philippe : cependant comme elle voyoit que l'article de la Religion étoit un obstacle que les Espagnols étoient déterminés à ne jamais lever, elle commençoit aussi à faire paroître moins d'éloignement pour son mariage avec le duc d'Anjou. En effet elle aimoit beaucoup mieux se rendre l'arbitre des desseins du Prince en l'épousant, que de voir les Flamans, en se donnant à Monsieur, passer sous la domination de la France. Elle reçut la première proposition de ce mariage par Martel de Bacqueville,

un des premiers seigneurs de Normandie, qui se rendit pour cela à Melford dans le comté de Suffex, où cette Princesse prenoit les plaisirs de la campagne dans la maison de Cordal. Il fut suivi aussitôt après par Nicolas d'Angennes sieur de Ramboüillet, qui en renouvela la demande au nom du Roi. Enfin le duc d'Anjou députa lui-même à la Reine Jean de Simié, habile courtisan, dont il avoit fait le métier toute sa vie, & qui étoit favori du Prince. Aussi pour cette raison Elifabeth lui fit beaucoup plus de caresses & d'amitiés qu'aux autres. En même tems elle donna ordre de son côté à Edouard comte de Strafford, de passer à la cour de France, pour s'instruire de la situation où étoient alors les affaires, & des desseins qu'on y avoit.

Cependant cette Princesse ne négligeoit point les affaires d'Ecosse, auxquelles elle s'intéressoit au contraire infiniment. Ainsi sous prétexte de vouloir s'informer de la santé du jeune Monarque, de ses occupations & du progrès qu'il faisoit dans les sciences, elle lui envoya Thomas Randolph, avec ordre de s'instruire par lui-même de la situation où étoit ce Royaume, de travailler à affermir l'autorité du comte de Morton, qui lui étoit tout dévoué, & à décréditer autant qu'il pourroit le parti contraire. Conformément à ces instructions, ce Seigneur après avoir fait au jeune Prince les complimens de la Reine, & l'avoir assuré de l'attachement sincère que cette Princesse avoit pour ses intérêts, vit le comte d'Argathel, & le pria d'employer son autorité pour empêcher que les Ecossois Hébrides ne donnaissent du secours aux rebelles d'Irlande. En même tems il conseilla sous-main au Viceroi de se racommoder avec les comtes d'Argathel, d'Atzol & leur parti, en lui représentant, que leur division ne pouvoit lui être que très-désavantageuse, & deviendroit peut-être même funeste à l'Etat, si elle continuoit.

Le comte de Morton, outre qu'il étoit naturellement prudent & sage, avoit acquis par un long usage des affaires une expérience consommée. Mais son avarice sordide obscurcissoit en lui ces belles qualités, & l'avoit rendu odieux. Ainsi Randolph voyant que la haine que les Seigneurs Ecossois avoient conçüe contre le Viceroi, augmentoit de jour en

HENRI
III.
1578.

HENRI III. 1578. jour, & rejaillissoit même sur la Reine, qui le protégeoit, crut que pour réparer la réputation de la nation Angloise, il étoit à propos de céder quelque chose au parti opposé. Ce fut donc par son conseil, que Morton se démit de toute l'autorité; & dès-lors le Roi, quoiqu'il eût encore à peine douze ans accomplis, prit en main les rênes du gouvernement avec l'applaudissement général de tous ses sujets. En même tems on lui forma un Conseil composé de douze des principaux Seigneurs, qui devoient se relever tous les trois mois; en sorte qu'il n'y en auroit jamais que trois auprès de la personne du Prince; & le Comte ne manqua pas d'avoir une des premières places dans cette nomination.

Le jeune Roi députa ensuite à la reine d'Angleterre l'abbé de Donfermeling, pour la remercier de ce qu'elle vouloit bien s'intéresser si fort à ce qui le regardoit; ce qu'il attribuoit plutôt, disoit-il, à la conformité de Religion qui les unissoit, qu'à l'alliance qui étoit entre leurs maisons. Il étoit aussi chargé de prier Elisabeth au nom du Prince, de ratifier enfin le traité d'Edimbourg de l'année 1559. afin d'arrêter les courses qui se faisoient sur la frontière des deux Royaumes, & de réprimer les entreprises de ceux qui ne cherchoient qu'à troubler la situation tranquille des affaires de la Religion, d'établir une égalité parfaite entre les deux Nations, de faire restituer aux marchands Ecoissois les effets qui leur avoient été enlevés par les corsaires Anglois, & de lui permettre de jouir des revenus que Matthieu & Marguerite de Lenox son ayeule lui avoient laissés en Angleterre. La Reine répondit au Député qu'elle étoit disposée à accorder au Roi ce qu'il souhaitoit au sujet du traité d'Edimbourg, & de l'égalité entre les deux Nations; que pour ce qui étoit des prétentions que ce Prince pouvoit avoir en Angleterre, comme elles lui étoient contestées par Arbele, fille de Charle de Lenox son oncle, elle croyoit qu'il étoit à propos d'en remettre la décision aux Tribunaux du royaume.

Ce Charle après la mort de Matthieu son père, avoit obtenu du Roi qu'il lui fit présent du comté de Lenox, à condition qu'il le tiendrait de lui à foi & hommage. Mais à la mort du Comte, ce Prince avoit révoqué la donation, au préjudice d'Arbele; ce qui avoit déplu à Elisabeth, & la rendoit

rendoit plus difficile à accorder la grace qu'on fouhaitoit d'elle. Cependant on ratifa enfin le traité de ligue défensive entre les deux Couronnes , pour la confervation de la tranquillité des deux Etats , & de la Religion , qui y étoit reçue contre tous rebelles & ufurpateurs. On ajouta , que comme S. M. B. s'étoit attiré l'inimitié de plusieurs Princes étrangers , en fe chargeant de la protection du jeune Roi , qui outre cela lui avoit coûté beaucoup , & l'avoit expofée elle-même à courir plusieurs fois rifque de fa vie , le Prince ne pourroit , tant qu'il feroit en minorité , contracter aucune alliance , ou renouveler aucun traité , fe marier , ou fortir d'Ecoffe fans le confentement de S. M. & que toute la nation fe rendroit caution de la fûreté de cet article.

HENRI
III.
1578.

Cependant le comte de Morton , qui ne trouvoit rien de bien que ce qui avoit paffé par fes mains , ne put fe voir longtems obligé de partager le gouvernement. Bientôt la confiance que lui donnoient fa capacité & le grand crédit de fes amis , lui fit négliger fes collègues ; il fe moqua du projet de gouvernement qui avoit été dreflé par les Etats du royaume ; reprit toute l'autorité qu'il avoit auparavant ; & ayant fait venir le Roi à Sterling , il fe rendit maître de fa perfonne , ne laiffant approcher de lui que ceux à qui il vouloit bien faire cette grace. Ce nouvel attentat pouffa à bout les autres Seigneurs : ils conjurèrent fa perte ; & ayant mis le comte d'Arthol à leur tête , ils firent publier un Edit , par lequel il étoit ordonné à tous ceux qui étoient en état de porter les armes , de fe rendre auprès d'eux dans le terme de quinze jours , pour travailler de concert à la délivrance de la perfonne du Roi. Cette dénonciation leur attira en un instant prefque toute la Nobleffe du royaume , qui vint les joindre à Fawkeir. Le comte de Morton fe mit de fon côté à la tête de fon parti , qui étoit affez confidérable. Ils étoient fur le point d'en venir aux mains lorfque Robert Bowes ambaffadeur d'Angleterre intervint pour les féparer , & ménagea entr'eux un accommodement. Cet éclat dégoûta le Comte des affaires ; il crut même avoir des raifons de penfer qu'on avoit cherché à l'empoifonner , & il dit adieu à la Cour.

En même tems Henri Sidney viceroi d'Irlande , apres avoir gouverné cette ifle pendant onze ans entiers avec beaucoup

HENRI III. de prudence & de courage, obtint enfin son congé de la Cour & repassa en Angleterre. Il fut remplacé par Guillaume Drury gouverneur du Mounster.

1578.

Mort de Marguerite de Douglas.

Un autre événement mérite encore d'avoir part dans cette histoire. C'est la mort de Marguerite de Douglas nièce de Henri VIII. par sa sœur, veuve de Matthieu Stuart, & ayeule de Jacques VI. décédée peu de tems après dans son année climactérique. La Reine fit elle-même les frais de ses obsèques, qui furent magnifiques, & elle fut inhumée à Westminster dans le tombeau des rois d'Angleterre. Cette Princesse fut un exemple de piété, de patience, & de modestie. Elle avoit cependant été mise trois fois en prison, non pas qu'elle eût jamais rien entrepris contre l'Etat. Tout son crime étoit, ou d'avoir scû inspirer trop d'amour, ou d'avoir paru trop favorable aux passions des autres. Elle fut arrêtée d'abord pour avoir été l'objet des desirs trop ardens du fils du duc de Norfolk, Thomas Howard, que son inclination pour elle conduisit à finir ses jours dans la tour de Londre. Les amours de Henri de Darley son fils avec Marie reine d'Ecosse, qu'Elisabeth avoit d'abord approuvés, & auxquels elle s'opposa dans la suite, la remirent une seconde fois dans les fers. Enfin elle étoit accusée la troisième fois d'avoir favorisé la passion de Charles le plus jeune de ses enfans pour N... Candich, mère d'Arbele, & d'avoir prêté la main au mariage clandestin qui se fit entr'eux dans le tems de la sédition que la reine Marie excita en Angleterre.

Affaires de France.

La France cependant n'étoit pas encore tranquille. Depuis l'Edit de pacification du mois d'Octobre de l'année précédente, (1) les esprits étoient plus animés que jamais dans le Languedoc & le Dauphiné. Bertrand de Simienne sieur de Gordes, Lieutenant de la province pour François de Bourbon prince Dauphin, & François de Bonne sieur de l'Escliguiere, qui étoit dans ce pais-là à la tête des Protestants, avoient employé le reste de l'année à chercher les moyens de réunir les deux partis. Ils ne négocioient que par députés. Roger de Sanlary de Bellegarde Maréchal de France voulut se

(1) M. de Thou met plus bas cet Edit dressé à Poitiers au mois de Septembre, au mois de Septembre. Mezeray rapporte & vérifié au Parlement de Paris au que ce dernier Edit de Pacification fut commencement d'Octobre.

mêler du raccommodement , & il leur proposâ une entrevûë au Buys , qui fut acceptée.

Ce Seigneur avoit d'abord été fait Maréchal de France à l'avènement de Henri * à la Couronne. Les intrigues de la Reine mère lui avoient fait perdre ensuite les bonnes grâces du Roi. Sous prétexte de lui confier l'ambassade de Pologne on l'avoit absolument éloigné de la Cour ; & il s'étoit retiré en Piémont , piqué de sa disgrâce , & ne cherchant qu'à profiter de la première occasion qui se présenteroit pour se venger. Il y avoit toujours eu une intelligence fort étroite entre lui & Emmanuel Philibert duc de Savoye ; & ce Prince l'avoit entretenuë avec d'autant plus de soin , que le Maréchal lui paroissoit l'homme du monde que le hazard pût lui offrir le plus capable de le servir dans l'exécution des desseins pervers que la haine invétérée lui faisoit méditer contre la France. Car Bellegarde étoit gouverneur pour le Roi du Marquisat de Saluces en Piémont ; & le Duc connoissoit son génie disposé à la vengeance. Ainsi il avoit commencé par ménager le mariage incestueux du Maréchal avec Marguerite de Saluces , dont ce Seigneur étoit devenu passionnément amoureux , & qui se trouvoit alors veuve de Paul de Thermes Maréchal de France , oncle de Bellegarde , dont nous avons souvent parlé. C'étoit par son crédit qu'après la célébration ils avoient obtenu la dispense du Pape. En revanche c'étoit le Maréchal qui avoit conseillé au Roi , lorsqu'il passa par le Piémont à son retour de Pologne , de rendre au Duc les places de Pignerol & de Savillan , qui lui avoient autrefois appartenu ; & il étoit venu à bout de le persuader à S. M. malgré les instances réitérées que Louis de Gonzague duc de Nevers avoit faites pour l'empêcher. De-là il avoit retiré cet avantage , que le duc de Nevers ayant pris cette occasion pour remettre au Roi le gouvernement des pais que S. M. possédoit au-delà des Alpes la Cour le lui avoit donné , ce qui le mettoit en état de prendre des liaisons encore plus étroites avec le duc de Savoye , à qui ses intérêts devoient être devenus plus chers que jamais depuis le service important qu'il venoit de lui rendre.

Philibert , après s'être ainsi assuré de Bellegarde , travailla à l'engager plus avant. Il fut donc résolu entr'eux , qu'en

HENRI
III.

1578.

Projet du
Maréchal de
Bellegarde.

* III.

HENRI III.
1578.

qualité de Maréchal de France, il demanderoit au Roi la commission de faire exécuter le dernier Edit dans la Provence, le Dauphiné, & le Lyonnais; & qu'il se serviroit de cette occasion pour se rendre maître de toutes les places fortes que les Protestans lui remettroient dans ce pais-là; qu'il y feroit entrer de bonnes garnisons commandées par des personnes de confiance, & qui seroient à lui, & s'assureroit ainsi de ces provinces, qui à cause du voisinage de l'Espagne & de l'Italie pouvoient lui être d'un grand secours pour l'exécution des projets qu'il méditoit. Au reste Bellegarde étoit persuadé qu'il viendroit aisément à bout de cette entreprise, pourvû qu'il pût mettre les Protestans dans ses intérêts; & il ne désespéroit pas d'y réussir. Il sçavoit que ce n'est, ni la vertu, ni le mérite qui font l'union des partis; & qu'on est ami des factieux dès qu'on a les mêmes intérêts, & qu'on se propose les mêmes ennemis à combattre. Ainsi comme les sujets de plainte que leurs Majestés lui avoient donnés avoient éclaté, & qu'il n'y avoit personne qui doutât de la vivacité de son ressentiment, il étoit persuadé que les Protestans aimeroient beaucoup mieux avoir à faire à lui qu'à tout autre qui seroit dévoué à la Cour.

Dans cette idée le Maréchal traita avec le sieur de l'Esdi-guiere. Il lui fit d'abord entendre par des personnes de confiance qu'il étoit outré de l'injustice de la Cour, dont il rejettoit tout l'odieux sur la Reine mère. Il l'informa ensuite de l'ordre qu'il avoit reçu de S. M. de faire exécuter le dernier Edit dans les provinces dont je viens de parler. Enfin il lui fit dire qu'il n'avoit point voulu se charger de cette commission, sans avoir sçû auparavant certainement de lui-même si les Protestans étoient résolus de s'y conformer, & de remettre en conséquence les villes & places fortes qu'ils occupoient; ajoûtant que s'ils n'étoient pas dans cette disposition, il laisseroit à un autre l'honneur de cet emploi avec la honte de ne pouvoir y réussir.

L'Esdi-guiere qui croyoit que le Maréchal pouvoit être utile à son parti, mais qui ne voyoit pas d'ailleurs de sûreté ni même de bienfiance à se déclarer dans les circonstances présentes, ne répondit à ces propositions que d'une manière ambiguë. Il fit donc sçavoir à Bellegarde, que si la Cour vouloit en agir

de bonne foi avec les Protestans, ils étoient résolus de se conformer en tout au dernier Edit; que si au contraire on ne cherchoit qu'à les amuser, ils ne se déssaisiroient point des places fortes dont ils étoient en possession, jusqu'à ce qu'on leur eût donné des sûretés raisonnables; que c'étoit donc à lui de s'assûrer des intentions du Roi & de ses Ministres avant que d'accepter la commission qu'on lui proposoit; que lui & tous les Protestans étoient persuadés de son zèle pour la tranquillité publique, qu'ils osoient même se flatter, qu'il ne leur étoit pas absolument contraire; qu'ainsi ils avoient toujourns souhaité de pouvoir ménager son amitié, en conservant pour sa personne tous les égards qui lui étoient dûs, & dont eux-mêmes étoient capables, & qu'ils seroient par conséquent très-mortifiés, au cas que pour leur propre sûreté ils se vissent obligés de contrevenir à l'Edit, de ne pouvoir s'empêcher de s'exposer à son indignation. Cette réponse ne satisfit point le Maréchal; il comprit qu'il n'étoit pas encore tems de faire éclater ses desseins. Ainsi en attendant une occasion plus favorable, il se retira à villeneuve vis-à-vis d'Avignon, & ne se trouva point à l'entrevûe comme il l'avoit promis.

En même-tems le Roi avoit chargé Jean de Monluc évêque de Valence, où il étoit alors, de faire exécuter l'Edit dans la province de Languedoc. Il en conféra d'abord lui-même avec le Maréchal de Bellegarde & le sieur de Gordes. Ensuite il envoya à la Cour Railhet son secrétaire; & ayant reçu les ordres de S.M. il se transporta le 14. de Février à Uzez, où il trouva les Protestans fort animés. Le sujet de cette émotion venoit de ce que les Catholiques avoient surpris depuis peu S. Anastase, petite place voisine de cette ville; & les Reformés étoient sur le point de se mutiner. Mais ce Prélat leur fit à ce sujet un discours avec cette éloquence, que sa vieillesse vénérable ne rendoit que plus touchante, & il calma un peu leur ressentiment. On en envoya aussitôt après une copie à Nîme, & à Montpellier. Il contenoit en substance: Que la guerre civile étoit comme le précis de tous les maux; qu'elle étoit contraire à la charité, détruisoit l'union, sans laquelle la société ne peut subsister, & ôtoit aux loix toute leur vigueur: Qu'ils devoient donc l'avoir en horreur & la détester; qu'au contraire ils étoient obligés de recevoir de tout leur cœur la paix

HENRI
III.
1578.

HENRI III.
1578.

que le Roi venoit de donner à l'Etat : Qu'elle ne ressembloit point à celle qu'on avoit été dans la nécessité de faire deux ans auparavant ; que S. M. n'y avoit point été forcée, soit pour retirer le Prince son frère des mains d'un parti opposé, soit pour arrêter le ravage que des troupes étrangères faisoient dans le royaume ; qu'elle étoit un pur effet de la tendresse que ce Prince avoit pour ses sujets ; qu'elle ne contenoit rien que de raisonnable ; qu'ils devoient donc regarder ce dernier Edit comme la fin de tous leurs malheurs ; & par conséquent l'observer inviolablement, en se conformant de bonne foi à tout ce qui y étoit renfermé. Ce Prélat traita encore le même sujet, mais plus au long, dans un discours qu'il fit à Beziers au mois d'Avril suivant à l'assemblée générale des Etats de la province.

En conséquence, après le retour de Mariet d'Averans, que les Etats de Languedoc avoient député à la Cour, & qui les assura des bonnes dispositions où il avoit laissé S. M. pour eux en particulier, & en général pour tout le royaume, où elle souhaitoit de voir régner la paix, conformément à son dernier Edit, tous les habitans de la province, tant Catholiques que Protestans, passèrent un accord entr'eux le 5. d'Avril, & il fut réglé : Qu'on se conformeroit en tout à l'Edit du mois de Septembre de l'année précédente ; & que de part & d'autre on en procureroit de bonne foi l'exécution ; qu'on se protégeroit mutuellement les uns les autres ; qu'il seroit permis de se pourvoir par les voies de droit contre les assassinats, les vols, & les violences commises depuis la publication de l'Edit, ou qui pourroient se commettre dans la suite par ceux qui de leur propre autorité s'étoient emparés des places fortes de la province ; & qu'on se donneroit réciproquement du secours pour travailler de concert à la poursuite & à la punition de semblables gens : Que de part & d'autre on regarderoit ceux qui retenoient par violence la possession de ces places, comme des perturbateurs du repos public, & des ennemis de l'Etat ; & que lorsque par force, ou par composition on y seroit rentré, on supplieroit très-humblement S. M. d'en faire raser les fortifications. Après être convenus de ces articles, que les deux partis jurèrent d'observer fidèlement, on en dressa un acte qui fut signé par tous les députés des Etats.

Cependant comme le terme marqué pour la conférence qui devoit se tenir au Buys en Dauphiné approchoit, de Gordes se mit en marche pour s'y rendre ; mais étant tombé malade en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Montclimart, où il mourut quelques jours après dans le mois de Février. C'étoit un homme d'une droiture & d'une régularité digne des anciens tems. Il s'étoit toujours comporté avec beaucoup de modération dans les troubles dont la province avoit été agitée. Néanmoins il fit paroître un peu d'aigreur sur la fin ; & la condescendance qu'il eut pour la Reine mère en livrant Monbrun à la rage de ses ennemis, le rendit odieux, non seulement aux Protestans, mais même à toute la Noblesse. On donna sa place à Laurent de Maugiron, à la recommandation de François de Maugiron son fils, qui étoit alors le premier favori du Roi.

HENRI
III.
1578.

Ce seigneur partit de la Cour pour aller prendre possession de son gouvernement, suivi de Jacques Faye sieur d'Espesses. Car cet habile négociateur, connu déjà par son ambassade de Pologne, avoit ordre de l'accompagner. Ils se rendirent tous deux à la conférence du Buys ; & après bien des contestations, enfin Maugiron, qui dans les commencemens souhaitoit de rétablir la confiance parmi les peuples de la province, & d'ensevelir avec son prédécesseur ce que le passé pouvoit avoir d'odieux, convint avec l'Esdiguiere que jusqu'à l'entière exécution de l'Edit les Protestans pourroient rester en possession des places qu'ils tenoient en Dauphiné ; & que le Roi leur payeroit deux mille écus d'or par mois pour l'entretien des troupes qui serviroient à les garder.

Lorsqu'on fut informé à la Cour de cet accord, la Reine mère, qui étoit sur le point de partir pour aller traiter de la paix en Guienne, en fut outrée ; & elle s'en plaignit fortement au Roi, à qui elle représenta que cette démarche alloit préjudicier infiniment à la négociation dont elle s'étoit chargée. Aussi crut-on que Maugiron s'en seroit fort mal trouvé, si son fils, qui lui avoit fait donner cet emploi, n'eût détourné l'orage par le grand crédit qu'il avoit sur l'esprit du Monarque. Cependant à la sollicitation de la Reine mère, ce Prince écrivit à Maugiron une lettre très-vive, par laquelle il lui marqua qu'il étoit fort mécontent qu'il eût traité avec l'Esdiguiere

HENRI III.
1578. à ces conditions si déraisonnables ; que toutes les autres provinces ne manqueroient pas de suivre l'exemple du Dauphiné ; & qu'ainsi les troubles ne finiroient jamais , parce que tandis que les Protestans seroient les maîtres des places fortes du royaume , ce seroit toujours pour eux un prétexte pour ne point désarmer , & une occasion de rallumer la guerre.

En même tems François de Maugiron écrivit à son père de travailler à réparer la faulle démarche qu'il avoit faite par quelque service considérable , afin de fermer la bouche à la Reine mère , qui étoit continuellement aux oreilles du Roi pour l'animer contre lui. Dans cette vûë il voulut persuader aux Protestans du Dauphiné de faire leur traité particulier avec la Cour , les assurant qu'ils y trouveroient plus de sûreté , & obtiendroient des conditions plus avantageuses que celles qui leur étoient accordées par l'Edit : mais ils s'en défendirent , & protestèrent qu'ils ne pouvoient entrer en négociation avec S. M. ni séparer leurs intérêts de ceux de toutes les Eglises sans un ordre exprès du roi de Navarre. Cependant Maugiron obtint , soit par son autorité ou par son crédit , qu'ils mettroient leurs demandes par écrit ; & ils promirent d'en donner communication au roi de Navarre par un député de leur corps , afin de sçavoir de lui s'il les approuvoit , & s'il étoit d'avis qu'ils traitassent séparément avec la Cour , assurant qu'ils en passeroient par tout ce qu'il ordonneroit.

On chargea de cette commission Geofroy de Calignon , jeune homme sage & modéré , qui d'ailleurs étoit versé dans routes sortes de sciences. Il partit sur le champ pour se rendre à Nerac auprès du roi de Navarre , qu'il informa aussitôt du sujet de son voyage. Ce Prince avoit éprouvé en plusieurs autres rencontres la fidélité de Calignon , & celle de l'Esdi-guiere , qui le lui envoyoit. Ainsi il consentit sans peine , que ce projet de traité particulier fût communiqué à la Reine , qui s'étoit renduë à Nerac. En effet il prévoyoit que pour des-unir les Protestans du Dauphiné d'avec le reste du parti , cette Princesse ne manqueroit pas de répondre favorablement ; & dès-lors ce seroit un préjugé dont les autres provinces s'appuyeroient pour faire les mêmes demandes. Que si au contraire , malgré les promesses de Maugiron , qui avoit même déjà envoyé pour cela de Sanfac à la Cour , ce projet

ne réussissoit pas , il jugeoit qu'il n'y auroit rien de gâté , & qu'il feroit toujourns libre au Dauphiné de joindre ses plaintes à celles des autres provinces.

L'événement justifia les conjectures de ce Prince. Dans la réponse que fit la Reine mère au projet qui lui fut présenté , il se trouva plusieurs articles dont les autres députés tirèrent avantage contre elle-même ; & il y en avoit d'autres au contraire dont on ne fut pas content. Calignon déclara qu'il ne pouvoit les accepter , sur quoi la Reine le renvoya à S. M. en l'assurant qu'il auroit satisfaction. Il partit donc après avoir pris l'agrément du roi de Navarre , & se rendit à la Cour avec des lettres de recommandation de la Reine mère. Il y fut très-bien reçu , & le Roi lui répondit de façon à lui faire croire à lui-même , que ceux qui l'avoient député en devoient être satisfaits. Cependant ayant été pressé par S. M. de promettre que les Protestans du Dauphiné accepteroient les conditions qu'on lui proposoit , il s'en excusa sur ce qu'il n'avoit pas de pouvoirs pour rien promettre de semblable. Il assura seulement qu'il feroit part à tout son corps des ordres de S. M. & des propositions que ses Ministres lui avoient faites , & qu'il tâcheroit de l'engager à souscrire à des conditions qu'il jugeoit en son particulier tout-à-fait raisonnables.

De là Calignon retourna en Dauphiné , où il trouva les Protestans tout autrement disposés qu'il ne l'avoit cru. En effet ils étoient persuadés qu'il ne pouvoit y avoir de sûreté pour eux , si conformément à l'édit , on les obligeoit de désarmer & de se désaisir des places fortes dont ils étoient en possession. Ainsi quoiqu'ils se montrassent très-disposés à l'observer , ils demandoient cependant qu'il leur fût permis de supplier S. M. d'avoir égard à leur sûreté. Ils se trouvoient, disoient-ils , au milieu d'une province dont le peuple étoit , ou soulevé par des Catholiques brouillons , ou aigri contre eux par le ressentiment des malheurs auxquels il avoit été exposé dans le tems des troubles passés , en sorte qu'ils ne devoient s'attendre qu'à devenir la victime aussitôt qu'ils auroient mis les armes bas. Ainsi ils prioient qu'on ne leur fit pas un crime d'un parti qu'ils ne prenoient que parce que la nécessité les y forçoit. Ils représentoient : Que le tems émouffoit les passions les plus vives ; & qu'il y avoit lieu d'espérer

HENRI
III.

1578.

que si on laissoit amortir insensiblement le ressentiment de ce
 HENRI I peuple que la licence des derniers tems avoit outré , il de-
 III. viendroît quelque jour plus traitable & plus tranquille : Que
 1578. les guerres civiles avoient cela de particulier , que même
 après avoir été éteintes , elles laissoient encore dans le cœur
 des partis , des traces de l'incendie qu'elles avoient excité ,
 qui ne pouvoient être si tôt effacées. En effet tous les peuples
 de la province étoient alors sous les armes. Le souvenir des
 massacres & des ravages passés sembloit en avoir fait autant
 de désespérés. Ils ne pensoient qu'à assouvir leurs vengeances
 contre la Noblesse , à qui ils imputoient tous les désordres
 que les troupes avoient commis , & ils avoient tout le courage
 nécessaire pour l'exécuter ; il ne leur manquoit qu'un chef
 qui voulût entreprendre.

Le Château-double au diocèse de Die étoit occupé par un
 nommé la Prade. C'étoit un brigand, qui s'étant associé quel-
 ques gens de son espèce , n'avoit eu jusqu'alors ni soumission
 ni respect pour les ordres de ceux qui commandoient dans la
 province , mettant tout le país à contribution , & désolant
 les environs dans le tems même que la trêve sembloit laisser
 quelque tranquillité aux deux partis. Comme ce méchant
 homme tenoit pour les Protestans , ses désordres contri-
 buoient encore à leur attirer la haine des peuples de la pro-
 vince. Maugiron leur proposa un moyen de se raccommoder
 avec eux. C'étoit de joindre leurs forces aux siennes , & d'al-
 ler de concert chasser du país ce scélérat. Le parti fut ac-
 cepté ; on marcha contre le Château-double. La Prade, que
 l'impunité seule avoit rendu si hardi jusqu'alors , voyant que
 les Protestans eux-mêmes se déclaroient contre lui , n'eut pas
 le cœur d'attendre l'ennemi ; il se rendit lâchement , & reçut
 ensuite le châtiment que ses crimes avoient mérité.

Cette démarche des Protestans rallentit un peu la haine
 que le peuple avoit conçûë contr'eux. D'un autre côté , quoi-
 que Maugiron eût eu d'abord pour eux beaucoup de politesse
 & de confiance , il commença cependant à leur devenir sus-
 pect , à cause de l'attention qu'il avoit à gagner l'affection des
 habitans de la province par ses manières populaires. En ef-
 fet leurs plus habiles gens pensoient que les moyens qui ser-
 vent à établir l'autorité légitime contre les entreprises de la

révolte, font tous différens de ceux qui peuvent soutenir un parti contre l'autorité légitime ; que celle-ci s'affermît en versant le sang des coupables, dans quelques circonstances qu'elle entreprenne d'en faire justice ; qu'un chef de parti au contraire n'avoit pas les mêmes privilèges ; que jusqu'à ce qu'il ait fait son accommodement, jusqu'au moment qu'il a toutes ses sûretés, qui que ce soit qui s'offre à son service, quelque scélérat qu'il soit, il y a pour lui une espèce de nécessité s'il connoît ses vrais intérêts, non seulement de le tolérer, mais même de le soutenir à ses propres périls dans ses désordres ; & qu'en tenant une conduite opposée, en voulant se donner à contre-tems une vaine réputation d'équité, il travaille lui-même à se détruire insensiblement.

On ne pensoit point autrement à la cour du roi de Navarre. Ce Prince avoit d'abord sévi avec assez de vigueur contre quelques-uns de ses gens, qui s'étoient déshonorés par leurs brigandages. Il avoit eu même l'imprudance d'évacuer plusieurs places à l'arrivée du maréchal de Biron, que la Reine mère avoit fait partir avant elle pour la Guienne. Mais il reconnut enfin son erreur, lorsqu'il vit par cette conduite, d'un côté son parti se dénuer insensiblement de ce qu'il avoit de plus braves gens & de plus capables d'un coup de main ; de l'autre, le Maréchal, malgré les termes exprès du dernier Edit, qui portoit qu'on ne pourroit mettre garnison que dans les villes qui en avoient du tems de Henri II. faire entrer des troupes dans toutes celles qu'il avoit abandonnées, & d'où il n'avoit retiré ses garnisons, que parce qu'il croyoit que les Protestans y étoient assez forts pour s'y conserver toujours les maîtres. Aussi changea-t'il de conduite : il eut dans la suite beaucoup plus d'indulgence pour ceux qui étoient à son service ; & il résolut de faire naître tant de difficultés, qu'il pût conserver les places dont il étoit en possession.

Cependant les Ministres qui avoient suivi la Reine mère, & les députés des églises Protestantes ouvrirent les conférences, qui durèrent tout l'hiver, jusqu'au commencement de l'année suivante, & qui ne finirent qu'au mois de Février. La Reine avoit amené avec elle la princesse Marguerite sa fille, que le roi de Navarre avoit épousée, & qui étoit restée à la Cour pendant l'absence du Prince. Elle engagea même les

HENRI
III.
1578.

Conférences
de Nérac.

HENRI
III.
1578.

Bourdellois à faire à cette Princesse une réception magnifique, dans l'espérance que le roi de Navarre gouverneur de Guienne, lui sçauroit gré des honneurs de l'entrée qu'elle avoit procurés à son épouse dans cette Capitale, qui lui avoit fait l'affront de refuser si souvent de le recevoir.

Sur ces entrefaites, on établit à Agen au mois de Juillet, en conséquence de l'article 22. de l'édit de Bergerac, une Chambre tripartie, composée de douze Conseillers & deux Présidens, dont l'un étoit Protestant & l'autre Catholique, & qui ne pouvoit rendre aucun Arrêt, qu'un tiers des juges qui assistoient à l'audience, ne fût Protestant. L'esprit de parti ne pouvoit manquer de régner dans cet assemblage bizarre. Ainsi lorsqu'il falloit aller aux avis, il y avoit tous les jours quelques contestations qui troubloient l'ordre de la justice. Enfin cette Chambre fut supprimée par l'arrivée des Commissaires que le Parlement de Paris nomma conformément à l'Édit.

Le duc d'Anjou se retire de la Cour.

Telle étoit la situation des affaires dans les provinces à l'égard des Protestans. Cependant on s'occupoit de toute autre chose à la Cour. Le Roi ne voyoit qu'avec peine les grands projets que formoit François duc d'Anjou son frère. Comme il se laissoit dominer par ses penchans, il ne put s'empêcher de faire paroître quelque aversion pour lui. Il parut même l'appréhender, & cette conduite ne manqua pas de jeter des soupçons dans l'esprit de ce jeune Prince. Comme il n'étoit pas d'ailleurs d'un caractère trop ferme, il s'imagina d'abord que Henri songeoit à s'assurer de lui. Quelques Courtisans qui ne souhaitoient que le changement, augmentèrent par leurs rapports ses craintes & son embarras. Ils lui représentoient : Qu'il devoit penser à sa conservation ; que si la vie lui étoit si indifférente, il ne devoit pas du moins négliger le danger où il exposoit lui-même le salut de l'Etat & la gloire du Roi, par une dissimulation mal entendue : Qu'on voyoit dominer à la Cour des gens indignes de vivre, qui abusoient de la patience du Roi, non seulement pour s'agrandir, mais pour rendre le Monarque même odieux & méprisable ; que fiers de leur crédit, il n'y avoit rien qu'ils n'entreprissent au préjudice du bien public : Qu'il avoit beau se parer du vain titre d'une obéissance aveugle, que quand ils auroient entraîné

le royaume & le Roi dans le précipice, cette soumission mal entenduë seroit pour lui d'un foible secours : Qu'il n'y avoit donc pas un moment à perdre ; & qu'il étoit obligé de s'opposer de bonne heure au Roi son frère qui couroit de lui-même à sa perte ; qu'autrement le tems rendroit incurable un mal auquel, avec un peu de diligence, on pourroit encore apporter quelque remède.

Ces discours, que tenoient également les gens de bien & ceux qui ne l'étoient pas ; ceux-ci, parce qu'ils ne souhaitoient rien tant que de voir quelque révolution ; ceux-là, parce qu'ils n'appréhendoient rien davantage, firent de fortes impressions sur l'esprit du duc d'Anjou ; & comme il étoit naturellement remuant, ils n'eurent pas de peine à le déterminer. Ainsi il ne communiqua son dessein qu'à quelques-uns de ses plus confidens ; & la nuit du 15. de Février, après avoir soupé avec le Roi, & s'être entretenu familièrement avec lui, il sortit de Paris par un mur fort bas, qui est entre les portes de S. Jacques & de S. Marceau, & s'éloigna de la Cour au moment qu'on s'y attendoit le moins. Aussitôt qu'on fut informé de cette évasion, le Roi ordonna qu'on fermât les portes de la ville, & fit arrêter tous ceux qui étoient dans la confidence du Prince ; Claude de la Chatre gouverneur de Berry fut de ce nombre ; & dans le tumulte que cet accident causa à la ville & à la Cour, on le mit à la Bastille ; mais il en sortit aussitôt après. Monsieur, qui cependant s'étoit rendu à Alençon dans le Perche, écrivit au Roi son frère pour se justifier auprès de lui d'un départ si précipité, & le prier de rendre la liberté à ceux qui lui appartenoient, l'assurant qu'il n'avoit jamais eu intention de s'écarter en aucune sorte de son devoir.

Henri reçut cette espèce de justification comme une assurance de la droiture des intentions de Monsieur. Ainsi il se flatta qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté là, & il retourna dans sa mollesse ordinaire. Un accident qui arriva sur ces entrefaites le tira cependant de cet assoupissement. Jacques de Levi, fils d'Antoine de Levi Seigneur de Caylus en Rouergue, étoit un jeune homme des mieux faits & des plus braves de son tems, & par dessus tout cela il possédoit alors les bonnes grâces du Roi. Il eut une querelle particulière,

~~-----~~
 HENRI III. 1578. on ne sçait pour quel sujet , avec Charle de Balsac sieur de Dunes , frère de François d'Entragues ; & comme tous deux se croyoient offensés , ils résolurent d'en tirer raison par les voies qui sont en usage en France parmi les personnes de qualité. Ils convinrent donc de l'heure & du lieu où ils devoient se battre ; & contre la coûtume usitée jusqu'alors , ils voulurent , par une vanité qui n'est aujourd'hui que trop à la mode , mener avec eux chacun deux de leurs amis pour leur servir de seconds.

Mort de
 Caylus ,
 Schomberg ,
 Riberac , &
 Maugiron.

Caylus étoit assisté de François de Maugiron , celui dont je viens de parler un peu plus haut , qui avoit perdu un œil ; & de Jean Darces de Livarot : du côté de Dunes étoient François d'Aydie de Riberac , & Georges de Schomberg. Ces six champions se rendirent le 27. d'Avril , dès le point du jour , au marché aux chevaux , & se battirent en grand silence. Riberac tua Maugiron , & Schomberg perdit la vie par les mains de Livarot , qui reçut lui-même une blessure assez considérable à la tête. Caylus & Riberac furent blessés à mort. On porta aussitôt Riberac à l'hôtel de Guise , qui n'est pas éloigné de l'endroit où ils s'étoient battus , & il y mourut peu de tems après. Pour ce qui est de Caylus , il avoit reçu un coup d'épée qui perçoit un des lobes du poumon , & il vécut encore assez longtems : mais c'étoit un triste spectacle de voir ce jeune homme , dont le teint étoit auparavant si fleuri , devenu si maigre & si desséché que les os lui perçoient la peau. Il mourut enfin à l'hôtel de Boissy le dernier de Mai.

Pendant tout le tems de sa maladie , le Roi le visita souvent , passant quelquefois le jour & la nuit au chevet de son lit , & voulant lui présenter de sa propre main les choses qui lui étoient nécessaires. On avoit aussi tendu les chaînes dans la ruë sur laquelle donne cet Hôtel , qui est très-large & très-fréquentée , de peur qu'il ne fût incommodé par le bruit des chevaux & des carosses. Enfin Henri voulut qu'après sa mort il fût exposé à visage découvert , ce qui n'est en usage qu'à l'égard des personnes du premier rang , & qui ont rendu des services considérables à l'état ; & il le fit enterrer à S. Paul auprès de Maugiron. Toute la Cour assista à son convoi , & Henri le vit passer d'une fenêtre ; car ce n'est pas l'usage que nos Rois

assistent en personne à ces cérémonies lugubres.

De là ce Prince, après avoir mis la première pierre à ce pont merveilleux, dont le dessein avoit été tracé depuis long-tems, qui conduit par douze arches du quay des Augustins à l'isle du Palais, & de là jusqu'au quay du Louvre, se retira sur le soir accablé de tristesse, sans vouloir que personne lui parlât : il reçut même en cette occasion les complimens de sa Cour, comme s'il eût perdu quelqu'un des Princes de son sang, & il invita les plus beaux esprits de ce tems-là, entr'autres Pierre Ronfard & Philippe des Portes, à célébrer dans leurs vers un événement auquel il étoit si sensible, en leur proposant même des récompenses pour les y engager. Enfin il leur fit élever ensuite dans cette Eglise où ils étoient enterrés, à chacun une statuë de marbre, aussi bien qu'à Paul Stuart de Caussade de Saint-Megrin, qui vers ce même tems-là fut assassiné la nuit pour un autre sujet. Cependant le peuple, dont la haine qu'il avoit conçüe pour ce Prince s'étoit changée en mépris, murmuroit hautement de voir ces honneurs prodiguez ; & il seroit difficile de décider, si Henri intéressa plus sa gloire en faisant dresser ces statuës, que son autorité ne fut outragée, lorsque dans ces tems de troubles où la Capitale ne reconnoissoit plus son Souverain, le peuple en fureur leur arracha le nez & les oreilles, & fut sur le point de les traîner à la rivière.

Cet accident funeste bannit pour quelque tems la joie de la Cour ; mais Henri, à qui les nouvelles amitiés faisoient aisément oublier les anciennes, revint bientôt à son naturel, & aussi peu inquiet que si l'Etat eût été dans une paix profonde, il ne chercha à son ordinaire qu'à jouir des fruits du repos, dans la profusion & l'oïveté. René de Villequier présidoit à ses plaisirs ; & après avoir servi à gâter le cœur de ce Prince, qui pouvoit trouver d'ailleurs dans lui-même de quoi faire un grand Roi, il étoit encore le premier à le plonger dans les délices & dans la mollesse.

Il fut enfin fécondé par un gendre digne d'un tel beau-père. C'étoit François Do, l'homme de la Cour le plus gâté. Après s'être d'abord ruiné dans sa jeunesse de biens & de réputation, il avoit trouvé moyen de s'insinuer dans les bonnes grâces du Roi, à la recommandation de Villequier, dans le

HENRI
III.
1578.

Etat de la
Cour.

HENRI
III.
1578.

tems que ce Prince passa en Pologne ; & il sçut si bien profiter de sa faveur , qu'il devint Sur-intendant des finances : emploi qu'il remplit de façon à laisser douter , lequel étoit le plus insupportable dans lui , ou ses hauteurs continuelles , ou son avarice insatiable ; ennemi déclaré des honnêtes gens , débauché à l'excès , fier jusqu'à être devenu inabordable , & médifant de profession , il n'avoit de talent que pour mener des intrigues de Cour , inventer des calomnies atroces contre les plus gens de bien , ou pour imaginer de nouveaux impôts , après avoir épuisé les anciens en les augmentant sans mesure. Enfin fatigué d'en avoir tant établi en différens tems & pour différentes causes , il avoit conseillé au Roi d'abolir toutes les anciennes taxes , & de ne leurs substituer qu'un seul impôt , afin qu'à la faveur de ces anciens noms , il pût introduire de nouvelles charges , & achever de succer la substance du pauvre peuple. Du reste il étoit sans génie , & par conséquent sans goût pour les gens de lettres , qu'il aimoit au contraire , à l'exemple de son beau-père , à tourner en ridicule en présence de S. M. & on ne le voyoit jamais suivi que de financiers , de changeurs , & de partisans , qui seuls avoient droit de prétendre à sa protection.

Tels étoient les Ministres des plaisirs de Henri ; voilà ceux qui introduisoient auprès de sa personne des enfans de famille , de jeunes gens bien nés , tels que furent d'abord Jacques de Levi de Caylus , François de Maugiron , & Jean Darcès de Livarot dont je viens de parler , François d'Espinay de Saint-Luc , Paul Stuart de Caussade de Saint-Megrin ; & après ceux-là , Anne de Joyeuse fils de Guillaume de Joyeuse lieutenant de Roi en Languedoc , & Bernard avec Jean Louis de Nogaret , dignes fils de Jean de la Valette , dont nous avons souvent fait mention. Ces jeunes Seigneurs , à mesure qu'ils se succédoient , ou même se supplantoient les uns les autres , ce qui n'est pas rare à la Cour , gouvernoient l'esprit du Roi. Contens d'abord de posséder en secret le cœur de ce Prince , ils ne cherchoient point à faire éclater leur faveur au dehors. Mais bientôt leurs desirs s'accrurent , leur pouvoir s'augmenta , ils s'enyvrèrent de leur fortune , les murs du Louvre ne furent plus capables de les contenir , & comme ils étoient déjà les maîtres de la personne du Monarque , ils voulurent

voulurent rendre le public témoin de leur gloire & de leur triomphe, recevoir des respects, & se faire suivre sous les yeux du Prince & même par son ordre, de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'État. Du reste eux seuls dispofoient des honneurs & des emplois, des charges & des gouvernemens; gardant pour eux les plus confidérables, qui étoient autrefois la récompense du mérite, & faisant des autres un trafic honteux, ou les rempliffant de fujets indignes de les pofféder; en forte que perfonne n'étoit moins maître que le Roi dans fon royaume.

Cependant il n'y avoit point de revenus, quelque grands qu'ils fuflent, qui ne fuflent abforbés par ces profufions immenfes & ces dépenses énormes, fans pouvoir y fournir. On voyoit chaque jour paroître des Edits burfaux, on créoit de nouvelles charges, ou on augmentoit le nombre de celles qui étoient déjà établies; & lorfque les membres du Parlement de Paris refufoient de prêter leur miniftère à la publication de ces Edits, ils ne trouvoient que hauteur dans les Miniftres, dont ils étoient maltraités, & dans la perfonne du Prince, qu'un maître animé contr'eux, qui leur ordonnoit d'obéir, après leur avoir fait les réprimandes les plus aigres; que fi malgré ces juffions réitérées, ufant de leur privilège, ils repréfentoient qu'ils ne pouvoient ni ne devoient approuver ces nouveautés, le beau-père & le gendre * menoient aufsitôt le Roi tenir fon Lit de juftice au Parlement, afin de l'obliger d'enregiftrer les Edits par refpect pour fa préfence. Cela arriva fi fouvent que Henri fe rendit par là odieux, & il devint enfin fi méprifable, qu'on n'entendoit plus fur fon paffage ces acclamations par où le peuple avoit auparavant coûtume de témoigner la joie qu'il reflentoit de voir fon Roi. Un gouvernement fi tyrannique avoit détruit infenfiblement dans le cœur des François cet ancien attachement que la nation a toujours eu pour fes Princes.

Les Etats de Bourgogne furent les premiers qui pensèrent à remédier au mal, ou du moins à le prévenir. La Nobleffe de cette province accoutumée à la liberté, portoit impatiemment le joug des nouveaux impôts, & ne voyoit qu'avec peine que de jeunes gens fans mérite rempliffent feuls les premières charges. Ainfi dans les Etats, qui fe tinrent à Dijon au

HENRI
III.
1578.

* Villequier
& Do.

HENRI
III.
1578.

mois de Novembre de cette année, on dressa une requête au Roi, par laquelle on supplioit S. M. de décharger la province des nouveaux impôts, & en particulier de celui qui avoit été établi sur le sel, & de diminuer les anciens, ou de les remettre sur le même pied où ils étoient sous le règne de Louis XI. puisque conformément à leurs droits & privilèges, les Rois, successeurs de ce Prince, avoient promis solennellement, & s'étoient encore engagés par leurs Edits réitérés à ne point passer au-delà.

Les Etats demandoient ensuite : Qu'on eût à l'avenir plus de soin que par le passé, d'empêcher la dissipation des finances ; que dorénavant on n'entendît plus parler de ces nouveaux impôts imaginés par des gens qu'on pouvoit regarder comme les sangsues du Royaume, pour épuiser le peuple : Qu'on mît quelques bornes aux dépenses excessives qu'on faisoit journellement, & que par une prodigalité mal entendue, qui ne tournoit au profit que de quelques particuliers ; & dont toute la nation ressentoit la peine, on n'épuisât pas les finances pour enrichir quelques hommes nouveaux ; qu'au contraire on fit quelques épargnes sur les revenus de S. M. pour subvenir aux besoins de l'Etat, qui ne tarderoient pas à devenir pressans : Que conformément à ce qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, les articles qui avoient passé tout d'une voix dans cette assemblée, eussent force de loi dans le Royaume ; qu'on nommât des Commissaires pour examiner l'état des dettes de S. M. qu'on mît au rebut celles qui ne paroîtroient pas contractées légitimement ; & qu'au contraire la nation payât incessamment celles qui se trouveroient bien constatées ; qu'à cet effet on mît sur chaque province une taxe proportionnée à ses richesses & à ses forces, & que l'argent qui en proviendrait fût remis entre les mains des Commissaires, pour être fidèlement employé à l'acquit de S. M. Voilà ce qui se passa en pleine assemblée. On fit encore quelques plaintes sur ce qu'on donnoit les emplois, & sur-tout les bénéfiques, à des gens incapables d'en remplir les fonctions ; & sur ce que les charges de Judicature se multiplioient de jour en jour, ce qui alloit en plusieurs façons au détriment du peuple, & donnoit atteinte aux libertés du Clergé & de la Noblesse.

Ceux qui furent députés des Etats pour porter à la Cour cette requête , dans le discours qu'ils firent à S. M. glissèrent plusieurs traits qui ne devoient pas être fort agréables aux Princes amateurs du pouvoir despotique , & aux flatteurs dont ils sont obsédés : comme ce mot de l'empereur Tibère ; » Qu'un bon Pasteur doit tondre ses brebis , & non pas les » écorcher ; « & cette réponse infiniment libre qui fut faite par l'orateur Hybreas à Antoine le Triumvir , au sujet de l'ordre qu'il avoit donné de lever un double impôt dans toute l'Asie : » Qu'il devoit donc ordonner aussi qu'on eût deux » étés & deux automnes , c'est-à-dire , deux moissons & deux » vendanges. « Henri n'écouta ce discours qu'avec peine , & il fit sur lui une très-forte impression. Cependant l'appréhension qu'il avoit que le mal ne devînt plus général , & qu'à l'exemple de la Bourgogne , les autres provinces du Royaume ne songeassent aussi à mettre des bornes au pouvoir arbitraire auquel il aspirait , lui fit dissimuler son ressentiment. Il fit parler aux députés par Charle de Lorraine duc de Mayenne gouverneur de Bourgogne , leur accorda pour leur province l'exemption du paiement des Edits burfaux , & les congédia assez contents , en leur faisant espérer qu'on leur donneroit une plus ample satisfaction dans la suite. On ne douta presque point que cette députation ne fût une intrigue des Princes de la maison de Guise , & qu'ils n'eussent eux-mêmes animé les Etats de Bourgogne à parler au Roi avec tant de liberté. Par là ils s'attachoient les peuples de cette province , en faisant paroître tant de zèle pour leurs intérêts ; ils se faisoient un mérite auprès de Henri en apaisant cette émotion : enfin ils se rendoient les médiateurs entre les uns & les autres , & sembloient déjà tenir la balance entre le Prince & ses sujets.

Cependant tandis que le reste du Royaume goûtoit déjà les fruits de la dernière paix , la guerre exerçoit encore ses ravages dans le comtat d'Avignon , le comtat Venaissin , & la principauté d'Orange. On ne pouvoit en attribuer la faute qu'aux lenteurs des ministres du Pape. Ils auroient crû se déshonorer en accordant aux Protestans quelque chose qui pût être favorable à leur Religion ; & plutôt que d'y consentir , ils laissèrent pendant longtems ces provinces exposées à toutes sortes de malheurs.

HENRI
III.

1578.

Guerre a2
comtat d'Avignon.

HENRI
III.
1578.

Le capitaine Ferrieres commandoit dans Minerbe , place très-forte , & il avoit rejezté constamment les conditions que le duc de Damville lui avoit fait proposer l'année précédente , par lesquelles Minerbe devoit être mise en séquestre entre les mains du Duc. Cependant il avoit renoué la négociation avec le Capitaine , on lui avoit fait des propositions plus avantageuses qui l'intéressoient personnellement ; enfin il s'étoit laissé gagner , & avoit consenti à rendre la place. Mais tandis qu'à cause de la trêve on ne se pressoit pas de conclure , Albert Pape de Saint-Auban , à la tête de trente cavaliers , alla forcer le camp du Roi où commandoit Henri bâtard d'Angoulême Gouverneur de la province , entra dans Minerbe comme s'il fût venu amener du secours aux assiégés , & sur quelques paroles un peu fières que le capitaine Ferrieres laissa échaper , il le poignarda. Depuis ce tems-là Saint-Auban tint cette place au nom des Protestans.

Traité de
Nîme.

Enfin les deux partis se lassèrent de la guerre & de ses ravages ; & Guillaume de Monmorency seigneur de Thoré , frère du duc de Damville ; François de Coligny sieur de Châtillon , fils de l'amiral de Coligny , gouverneur de Montpellier ; Guillaume de Patris , député du Vicelégat ; le cardinal George d'Armagnac ; Thomas des Estrantz sieur de Valeron , le jeune Dyolet , de Clausonne , de Saint-Auban lui-même , de Colombaud , de Chambaud , & plusieurs autres , s'assemblèrent tous à Nîme , ville du voisinage , pour chercher les moyens de terminer ces différends. On dressa d'abord un projet d'accommodement ; & après avoir contesté longtems au sujet de la liberté que demandoient les Protestans , de s'assembler publiquement dans les terres de la domination du Pape , du moins à Minerbe & à Pilles , on convint enfin le 8. de Novembre d'un traité contenant vingt-deux articles , qui portoit : Que personne ne seroit inquieté au sujet de la Religion ; que les Protestans seroient rétablis dans tous les biens ; emplois & dignités dont ils avoient été privés à cette occasion ; & que s'il arrivoit qu'on voulût leur en contester ou empêcher la jouissance , ils se pourvoieroient pardevant les Juges royaux des lieux où les sujets du Pape avoient du bien , & seroient envoyés en possession sur leur simple réquisition. Ce dernier article n'étoit qu'une répétition du quarante-

fixième du traité secret passé à Bergerac l'année précédente.

Il portoit encore : Que ceux de Cabrieres & les autres habitans des vallées , qui avoient été autrefois si fort maltraités au sujet de leur Religion , seroient censés compris dans le traité , & qu'il leur seroit permis de poursuivre la restitution des biens qui leur auroient été enlevés depuis l'année 1540. pardevant des arbitres qui seroient nommés par les deux parties : Que chacun auroit la liberté de vendre son bien ; & que si les Protestans vouloient se défaire de leurs domaines existans dans les terres soumises au Pape , les compagnies & les Syndics des lieux où ces effets se trouveroient situés , seroient obligés de les acheter argent comptant & à un prix raisonnable ; que s'ils vouloient ensuite y rentrer , ils ne seroient point obligés de comparoître devant le juge ecclésiastique pour être relevés de leur serment ; que les juges établis dans les terres de la domination du Pape ne pourroient connoître des affaires des Protestans , soit civiles ou criminelles , parce qu'ils étoient regardés comme suspects ; mais qu'elles seroient portées en première instance au tribunal de Nîme , & en cas d'appel , à la Chambre tripartie du Languedoc : Que cependant dans l'un & l'autre de ces tribunaux , les juges ne pourroient prendre connoissance de ces sortes d'affaires , en vertu de l'autorité qu'ils avoient reçûe de S. M. mais seulement comme délégués par le Pape ; enfin que tous les Etats des terres soumises à la domination du Pape ratifieroient ce traité , & promettoient avec serment de l'observer.

En conséquence , & sur les ordres du cardinal d'Armagnac , & de Dominique Grimaldi recteur du Comtat , les Etats de la province se rendirent le dernier jour de Novembre à Carpentras ; & s'étant assemblés au Palais de Jacque Sacrat évêque de cette ville , ils déclarèrent d'une commune voix qu'ils ratifioient le traité de Nîme , consentant , au cas qu'il ne fût pas exécuté , & qu'on ne rétablît pas les Protestans dans tous leurs biens , que sur leur simple requisition les Juges royaux les envoyassent en possession des biens que les sujets du Pape possédoient en France. Dans la suite le Roi , en qualité de protecteur des domaines du Pape dans le Royaume , ratifia ce traité le dix-huit de Novembre à Olinville. D'un autre

HENRI
III.
1578.

HENRI
III.
1578.

côté le Pape , qui deux ans auparavant avoit assuré aux Protestans la restitution des biens que la guerre leur avoit enlevés , ou qui avoient été confisqués , ou qu'ils avoient perdus de quelque manière que ce fût , donna le septième de Février de l'année suivante , une nouvelle Bulle par laquelle il approuvoit tout ce qu'on avoit fait. Enfin le Roi qui régne aujourd'hui si heureusement sur la France , étant à Aussone , après avoir pacifié la Bourgogne , l'an 1595. confirma de nouveau le vingt-deux de Juillet , l'article qui assure aux Protestans la restitution de leur bien. Voilà tout ce que le public sçut de ce traité. Il y avoit encore un article dont le duc de Damville s'étoit rendu garant , & qui fut tenu secret afin qu'il ne parût pas qu'on forçât le Pape à passer des conditions trop déraisonnables. Il portoit , qu'en réparation des dommages que ceux d'Orange avoient reçus dans cette guerre , & pour les soulager en partie de l'entretien de la garnison qu'ils étoient obligés d'avoir dans leur ville , les bourgeois d'Avignon leur payeroient tous les ans six mille écus d'or ; ce qui s'exécuta assez longtems fort exactement.

Cette année Jacque deGoïon de Matignon, gouverneur de basse-Normandie , fut fait maréchal de France. Quoique ce Seigneur renommé pour sa prudence consommée , & qui étoit très-puissant dans cette province , eût déjà rendu d'assez grands services à l'Etat , & qu'il lui en rendît encore de plus considérables dans la suite , il fut moins redevable à son mérite de ce titre éclatant dont il se vit revêtu , qu'à l'envie extrême que Do avoit conçûë d'avoir son gouvernement ; & ce ne fut qu'à condition qu'il le lui céderoit , qu'il lui procura cette dignité beaucoup plus brillante.

Enfin le Chancelier de Birague , qui avoit reçu le chapeau de Cardinal au mois de Février dernier , remit les Sceaux sur la fin de Septembre. Il fut remplacé par Philippe Hurault de Cheverny , qui avoit servi de premier Ministre à Henri , même avant qu'il eût pris possession de la Couronne.

Portrait que
notre Histo-
rien fait de
lui-même.

En même tems François de la Garde sieur de Saigne , conseiller au Parlement de Paris , aussi célèbre par son érudition , qu'illustre par sa noblesse , qui étoit une des plus anciennes du Quercy , étant mort d'une maladie violente , on

jetta les yeux sur moi pour remplir sa place, quoique j'eusse d'abord été destiné à l'état Ecclésiastique. Ainsi j'entrai en charge à l'âge de vingt-quatre ans accomplis. Ce fut là le premier pas que je fis pour entrer dans les honneurs, pour lesquels je n'ai jamais eu naturellement d'empressement, & que j'ai même souvent méprisés lorsqu'ils venoient s'offrir à moi. Né sans ambition, j'ai toujours fait consister mon bonheur & ma gloire, à n'avoir rien à me reprocher, & à pouvoir jouir d'un honnête loisir, si tant est qu'un particulier puisse jamais se flatter d'avoir cet avantage en France.

HENRI
III.
1578.

Fin du septième Volume.

RESTITUTIONS
DIFFÉRENTES LEÇONS,
OU
VARIANTES,
NOTES ET CORRECTIONS
DU SEPTIÈME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES
dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises
les Restitutions qui suivent.

- P ***. Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patiffon, *in folio*
MS. Reg. Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit
de la Bibliothèque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm. Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-
Marthe.
P. Désigne les variantes prises de l'édition de Patiffon.
D. Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f)
marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*,
(d) la même *in douze*.
Pat. Signifie que la note ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig. Que la note ou correction est de Rigault.
C. Que la note ou correction est de l'Éditeur Anglois.
Edit. Angl. Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan. L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou:
Tout ce qui n'est précédé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

- P**AGE 4. ligne 36. Cheverny, *lisez* Chiverny, & *aill.*
 Pag. 11. l. 3. Zamoski, *lis.* Zamoyski, & *ailleurs.*
 l. 26. Un Parasol, *lis.* un Dais.
 Pag. 13. l. 18. Novogorod, *lis.* Novograd.

Pag. 14. l. 33. Colliers d'or, *lif.* chaînes d'or.

Pag. 15. l. 35. Attroupés, *lif.* assemblés.

Pag. 17. l. 22. Comte de Gourdon, *lif.* Vicomte.

Pag. 18. l. 30. L'Anthenoticon, on peut aussi le traduire le Contre-inn.

Pag. 23. l. 27. La France, *ajoutez.* On soupçonna Charles de Gondy Seigneur de la Tour, Grand-Maître de la Garde-robe d'avoir empoisonné le Roi de concert avec ses deux freres, le Maréchal de Rets, & l'Archevêque de Paris. Le bruit courut même que la Reine-mere étoit du complot. Le sujet de leur mécontentement étoit, disoit-on alors, que ce Prince après avoir dans sa jeunesse élevé cette famille aux plus grands emplois à la sollicitation de sa mere, malgré les murmures de toute la noblesse Françoise, devenu plus éclairé à mesure que l'âge lui ouvroit les yeux, commençoit à se repentir de la faute qu'il avoit faite, & songeoit à détruire son propre ouvrage. Mais il courroit en même-tems à la Cour un bruit sourd, qui representoit le fait d'une maniere beaucoup plus atroce. On disoit que le jeune Prince n'ayant pu résister aux charmes de la femme du Seigneur de la Tour, fille du Commandant des galères de Marseille, avoit pris le parti d'éloigner le mari pour quelques jours; que celui-ci, qui se doutoit de cette intelligence, étoit revenu sur le champ assez mal-à-propos, pour troubler le plaisir des deux amans; & que Charles piqué d'avoir été surpris, lui avoit non-seulement défendu de parler jamais de cette intrigue, mais qu'après lui avoir reproché que la faveur, dont il l'honoroit, faisoit seule tout son crédit, il l'avoit menacé de le faire rentrer dans le néant, dont il étoit sorti, au cas que son épouse reçût jamais de lui aucun mauvais traitement à ce sujet. On ajoutoit, que la crainte avoit d'abord fermé la bouche pour quelque tems au Seigneur de la Tour; mais que l'aventure étant depuis devenuë publique à la Cour, le Duc de Guise attentif à profiter de tous les événemens, mécontent du Roi, dont il n'avoit jamais été bien traité, & comptant beaucoup au contraire sur la faveur de Henri, avoit conseillé à la Tour de se défaire de ce Prince, en lui faisant entendre, qu'outre le plaisir de la vengeance qu'il trouveroit

dans cette entreprise, il obligeroit encore toute la nation, & surtout tous les gens de bien, en les délivrant d'un Monarque furieux, tel que le Roi régnant, pour leur en donner un meilleur; & que peu de tems après le coup, la Tour mourut empoisonné lui-même, ou par sa propre femme, ou par le Duc de Guise. Peut-être aussi sa mort fut-elle l'effet de la douleur, que lui causa le repentir du crime qu'il avoit commis. Cependant la maladie du Roi, qui avoit d'abord été très-violente, paroissant ensuite moins à craindre, ceux qui étoient du complot, persuadés que la force de l'âge avoit surmonté en lui la malignité du poison, reprirent leurs premiers projets. Dans cette vûë on envoya le Comte de Rets en Allemagne avec de grandes sommes d'argent, dont on disoit depuis qu'il avoit détourné une grande partie à son profit, sous prétexte d'accompagner, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 25. l. 6. David Planta, *lis.* David, dit le Capitaine la Plante, & ailleurs.

l. 20. Salis, *lis.* le Capitaine la Salle, & ailleurs.

Pag. 27. l. 34. Grand Prevôt de la Cour, *lis.* Chambellan du nouveau Roi.

Pag. 29. l. 5. Francfort, *ajout.* sur le Mein.

l. 14. Landgrave, *ajout.* de Hesse.

l. 35. Carnkoufki, *lis.* Karnkowski, & ailleurs.

Pag. 32. l. 12. Le dix-sept, *lis.* le dix-huit.

l. 30. Lencici, *lis.* Lenczitz.

Pag. 33. l. 17. Volinie, *lis.* Volhinie.

l. 19. d'Alski, *lis.* de Dulzki.

Pag. 44. l. 11. En qui il avoit, *lis.* en qui elle avoit.

l. 38. La Batonniere, *lis.* la Baronniere.

Pag. 45. l. 3. De Plussac, *lis.* de Plassac.

l. 4. La Rochefoucault, Montguion, *lis.* la Rochefoucaud sieur de Montguion.

l. 7. S. Jean d'Angely, *ajout.* Rochefort.

Pag. 46. l. 15. Malleral, *lis.* Malleval.

Pag. 47. l. 18. Duphiné, *lis.* Dauphiné.

Pag. 54. l. 4. Province, *lis.* Provence.

l. 35. La chasse des Oiseaux, *lis.* la chasse de l'Oiseau.

l. dern. Ayant pris conseil de ses Confidens, *lis.* ayant

pris conseil du Chancelier de Birague & de Pierre de Gondy Archevêque de Paris. *MS. Samm.*

Pag. 61. l. 4. De Nantes, *ajout.* pour aller investir Talmont.

Pag. 62. l. 23. Hors d'atteinte, *ajout.* Ces lettres étoient dattées du 18. de May. En même-tems Damville écrivit aussi à ce sujet au Parlement de Toulouse. Ce fut encore le même Baron de Rieux, qui fut chargé de remettre ces lettres à la compagnie, en passant par cette Ville. Il ne manqua pas de s'acquitter de cette commission; & il mit tout en œuvre pour persuader au Parlement & aux Capitouls, que le malheur du Maréchal de Montmorency, qui venoit d'être arrêté par ordre de S. M. ne devoit point leur rendre suspecte la fidélité du Duc, ni les engager à se séparer d'intérêts avec lui pour ce qui regardoit le Gouvernement. De-là le Baron se rendit à la Cour. Le Roi étoit dès-lors absolument desespéré; ainsi la Reine-mere, qui songeoit à affermir sa puissance & son autorité, engagea ce Prince à écrire le 29. de May à tous les Gouverneurs du Royaume des lettres, par lesquelles il déclaroit que sa maladie ne lui permettant plus, &c.

Pag. 68. l. 18. Pour toutes ses volonteZ, *ajout.* En effet le premier soin de cette Princesse ambitieuse, qui avoit sucé, pour ainsi dire avec le lait la passion de dominer, fut d'éloigner des affaires le Roi son fils, afin de s'attirer à elle-même toute l'autorité du Gouvernement. C'est dans cette vûe qu'elle ne mit presque auprès de lui que des Gouverneurs corrompus. A Philibert de Marsilly sieur de Sipierre succeda Albert de Gondy Comte de Rets, qui ne parvint à cette place qu'à la recommandation de cette Princesse, & dont elle fit le premier Favori du Roi. Ce fut lui qui apprit à ce jeune Monarque à jurer, à ne dire jamais la verité, & à déguiser toujours sa pensée. Enfin on vit cet homme nouveau, que la faveur venoit d'élever à des honneurs auxquels son mérite ni sa naissance ne lui eussent jamais donné droit d'aspirer, insinuer insensiblement à ce Prince peu éclairé des sentimens inconnus jusqu'alors à nos Souverains, comme d'abaisser les grands & la noblesse, & de détruire les premières maisons du Royaume. Charles profita admirablement de ces leçons; mais à peine se mit-il en devoir

de les excuter , qu'il commença à avoir honte de son propre ouvrage , & songea à éloigner de sa personne & de la Cour l'auteur même de ces maximes. Il avoit, &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 65. l. 4. Il faut avoüer, *lif.* il faut avoüer néanmoins, que cette horrible boucherie doit moins être regardée comme un dessein prémédité de Charles, qui ne forma jamais ce projet bien sérieusement, que comme un effet des intrigues de ses Ministres, sur-tout de la Reine sa mere & de Henri Roi de Pologne son frere, qui non-content de s'en avoüer l'auteur, sembloit encore s'en faire une gloire. Ils ôterent à ce Prince violent & emporté le tems de la réflexion, & le mirent par-là, comme je l'ai dit ailleurs, dans une espece de necessité de donner cette sanglante tragedie. Il reconnut, &c. *MS. Samm.*

Pag. 65. l. 31. Il haïssoit autant, *lif.* Il haïssoit également le Maréchal de Montmorency, dont il venoit de s'assurer, & le Duc de Guise, dont le genie ambitieux & entreprenant lui donnoit depuis longtems de l'ombrage. Aussi avoit-il déjà une fois songé à le faire assassiner pour la raison que j'ai rapportée. Un jour même le Duc ayant maltraité un des Gardes, ce Prince naturellement imperieux, &c. *MS. Samm.*

Pag. 66. l. dern. Dacré, de Cobham, de Scrope, *lif.* Dacres, Cobham, Scroop.

Pag. 67. l. 1. d'Arcy, de Chric, de Hunsdon, *lif.* Darcy de Chicke, & Hunsdon.

l. 4. d'Herford, *lif.* d'Hereford.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

Pag. 78. l. 9. Le Timavè. Les Italiens l'appellent *Fiume della Piave*, autrement *la Brenta*.

l. 15. Pifo Enea, *lif.* Pio Enea.

Pag. 79. l. dern. Du Légat, *not.* André Morosini dans son histoire de Venise liv. 12. an. 1624. rapporte en parlant de ce Légat une particularité fort extraordinaire. Ce Ministre de la Cour de Rome à son entrée à Venise, souhai-

toit avec passion d'être reçu sur ce magnifique vaisseau nommé le Bucentaure , uniquement destiné à servir à l'ancienne cérémonie , qui se célèbre tous les ans dans cette Ville , lorsque le Doge au nom de la République va prendre possession de la mer. Le Prélat fit même beaucoup d'instance pour l'obtenir ; mais pour ne pas prodiguer un honneur , que la République n'avoit accordé à Henri que comme une distinction dûe à son rang , & dont elle vouloit se faire un mérite auprès de ce Prince , le Sénat ne jugea pas à propos de se rendre aux pressantes sollicitations du Cardinal. *Put.*

Pag. 81. l. 6. D'un diamant de douze cens écus, *not.* Le même André Morosini liv. 12. de son histoire parlant de ce fait , rapporte , que Henri ayant fait présent d'un très-beau diamant au Doge , lorsqu'il étoit prêt de retourner à Venise , il le refusa d'abord ; qu'ensuite cependant pour ne pas faire de peine au Roi , il l'accepta , & le porta au Sénat , qui ordonna , qu'il seroit monté en or accompagné de deux lys d'argent , & placé dans le tresor de la Seigneurie. *Put.*

Pag. 84. l. 32. S. Romain , *not.* S. Romain avoit été Archevêque d'Aix , où il eut pour successeur le Cardinal Laurent Strozzi , qui fit son entrée dans cette Ville le Dimanche 9. Avril 1568. v. *Gall. Christ.* t. 1. p. 332. 333. S. Romain mourut l'an 1578. C.

Pag. 86. l. 31. La Rochegude , château situé à cinq lieuës d'Ufés dans la Paroisse de S. Privat de Riviere. C.

Pag. 99. l. 1. François Doria, *not.* Au lieu de François Doria, & de D. François d'Ayala , dont il est parlé douze lignes plus bas , & qui paroissent être la même personne , il faut peut-être lire D. François d'Avila , à qui dans le livre 55. M. de Thou dit qu'on avoit donné le gouvernement de Biferte. C.

Pag. 107. l. 3. Qui ne manquent jamais , *ajout.* d'arriver.

Pag. 112. l. 22. Une pasquinade. Elle étoit conçüe ainsi , *Del Duque di Sessa la Gotta , de Don Juan la Palotta , del Cardinal la Braqueta , han perdido Tunis y la Golleta.* C.

Pag. 113. l. 18. La Dacie , *not.* La Transylvanie est la partie méditerranée de l'ancienne Dacie , que les Romains nommoient *Ripenssem.* *Put.*

l. 24. La Teisse , ou Tibisque.

- l. 25. Les Jazyges, *not.* Les Hongrois les appellent par abbréviation *Jaz. Put.*
- l. 34. Hemus, *not.* Le mont Hemus sépare la Bulgarie de la Romanie ; les Italiens l'appellent *Catena del Mondo. Put.*
- Pag. 114. l. 32. Nicopoli. Les Turcs l'appellent Nigeboli.
- Pag. 117. l. 34. Golincki, *lis.* Golinczki.
- Pag. 121. l. 23. Brailovie, ou Brajoloovo.
- Pag. 124. l. 18. Zarnieviche, ou Carnawicz.
- Pag. 131. l. 16. De Coligny, *ajout.* Mais depuis qu'il fut monté sur le trône, il fit une faute inexcusable d'entretenir des partis dans son Royaume, au lieu de s'en rendre l'arbitre, de rétablir l'égalité entre tous ses sujets, & d'étouffer ainsi les divisions qui régnoient dans l'Etat. Il reconnut son erreur dans la fuite, & s'en repentit. Par malheur il étoit alors trop tard pour y apporter du remède. En même-tems, &c. *MS. Samm.*
- Pag. 132. l. 22. Qui ne laissa pas, *lis.* qui ne le laissa pas.
- Pag. 134. l. 1. Suspect, *ajout.* Le Maréchal s'en rendit indigne dans la fuite par la noire ingratitude avec laquelle il se vengea de l'indifférence de ce Prince, qui l'avoit auparavant comblé de bienfaits. De Bourgoïn, &c. *MS. Samm.*

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

- Pag. 137. l. 37. Christophle de Harlay, *lis.* Achille de Harlay. C.
- Pag. 140. l. 24. Les chefs de la noblesse, *lis.* les chefs & la noblesse.
- Pag. 148. l. 26. Otez le point admiratif, & mettez en la place une virgule.
- Pag. 160. l. 4. Privas, *lis.* S. Privat, & ailleurs.
- Pag. 168. l. 35. Serriou, *lis.* Sarriou, & ailleurs.
- Pag. 170. l. 29. Vonne, *lis.* Voune.
- Pag. 175. l. 9. Seigneur de Piémont, *lis.* Seigneur du Piémont.
- Pag. 176. l. 34. Wilkefy, *lis.* Wilkes, & ailleurs.
- Pag. 178. l. 2. Marie Candish, *lis.* Elizabeth seconde fille du Chevalier Guillaume Candish, & sœur de Marie Candish,

- femme du Comte de Shrewsbury. C.
 Pag. 179. l. 18. Fut celle de Romero , *lif.* fut celle du vaisseau de Romero.
 Pag. 182. l. 1. D'Armenedik , *not.* il faut lire de Crommenie-rige suivant Grotius ; Mendoza met Armenedick. *Put.*
 Pag. 183. l. 18. Le Wahl , *lif.* le Wahal , & *ailleurs.*
 Pag. 188. l. 18. Eckoren & Wilmerdock , *lif.* Eckeren & Wilmerdonck.
 l. 34. Pont de Méez , *ou* Meerbrugge.
 Pag. 190. l. 11. Razenbourg , *lif.* Ratzebourg.
 l. 26. De la Garde , *lif.* de la Gardie.
 l. 30. Wifembourg , *lif.* Wefenberg , & *ailleurs.*
 Pag. 194. l. 5. Hortense d'Armengo , *lif.* d'Armengol.
 Pag. 195. l. 11. Vorckum , *lif.* Gorckum.
 Pag. 202. l. 12. Huit compagnies , *lif.* sept. *MS. Samm.*
 Pag. 204. l. 10. De Maeslandt-Sluis , *ajout.* de Leidendam.
 l. 14. Zuitlandt , c'est-à-dire la Hollande méridionale.

LIVRE SOIXANTIÈME.

- Pag. 214. l. 19. Dom Louis donna pour ôtages , *not.* Les noms des ôtages donnez par les Espagnols , sont le Colonel Mon-dragon , Julien Romero , Don Miguel d'Alentor , & D. Miguel de Gruyllas. De Meteren y ajoute D. Guillaume de S. Clément ; il n'y a que Ceneftaggio , qui nomme ce Dauffius. *Put.*
 l. 31. Sarbout , *lif.* Sasbout.
 Pag. 221. l. 7. Jouars , *lif.* Jouarre.
 Pag. 226. l. 34. Tambours , *ajout.* battans.
 l. 36. Le 14. d'Août , *lif.* le 24.
 Pag. 239. l. 34. Rogerfy , *lif.* Rogers , & *ailleurs.*
 l. 38. Henri Cobham , *lif.* Henri Brooke frere du Lord Cobham.
 Pag. 240. l. 31. Liddifdal , *lif.* Liddifdale , & *ailleurs.*
 Pag. 241. l. 9. George Hieron , *lif.* Heron.
 l. 10. Tindal & de Rhedefdal , *lif.* Tindale & Rhedefdale.

- l. 11. Betfort , *lif.* Bedford.
 l. 12. Collinwoud , *lif.* Collinwood.
 l. 13. Dalqueitz , *lif.* Dalkeitz.
 Pag. 242. l. 26. Mac-Huis , *lif.* Mac-Guire.
 l. 30. De leurs biens , *lif.* des biens qu'ils possé-
 doient dans les territoires de Leife & d'Ophalie.
 l. 32. Dans Mounster , *lif.* dans le Munster.
 l. 35. Corcagh , *lif.* Cork.
 Pag. 257. l. 2. Le 6. de Juillet , *lif.* le 16.
 Pag. 258. l. 37. Yvon , *lif.* S. Ivon.
 Pag. 267. l. 34. Et ceux qui commandoient dans Establon ;
 Lourmarin , *lif.* & le sieur de Stoblon , qui commandoit
 dans Lourmarin. Thadée de Bachy sieur de Stoblon , Pa-
 roisse à trois lieues au Nord de Riez , étoit un des princi-
 paux chefs des Protestans & des Razats. Il se fit connoi-
 tre dans son parti par la victoire qu'il remporta proche
 d'Oppede sur le Comte de Carfes & Claude le Breton
 sieur de Grillon le 6. Juillet 1574. Stoblon surprit la ville
 de Riez , & s'empara ensuite de Puymisson , d'Espinoise ,
 de Digne , & de Seine. Etant allé assiéger le château de
 Trans en May 1579. Hubert Gardes sieur de Vins vint au
 secours. Stoblon lui étant allé au-devant le mit en fuite , re-
 tourna attaquer le château , & l'emporta d'assaut , mais il
 y reçut un coup d'arquebuse le 23. de May , dont il mourut
 sept jours après. C.
 Pag. 268. l. 10. Sieur d'Efdiguières , *lif.* sieur de l'Efdiguières ;
 & ailleurs.
 Pag. 272. l. 30. Du 18. de Février , *lif.* du 13.

LIVRE SOIXANTE-UNIÈME.

Pag. 276. l. 12. Son oncle , *ajout.* pour qui il marqua par-là
 bien peu de reconnoissance de tant de bienfaits , qu'il
 avoit reçus de lui. Au reste la passion que cette nouvelle
 épouse avoit allumée dans le cœur de Bellegarde s'étei-
 gnit dès qu'il s'en vit en possession. Il la méprisa aussi-tôt
 qu'elle fut devenuë sa femme , & s'engagea dans un nou-
 veau commerce , qui ne lui fit pas plus d'honneur , comme
 nous le dirons dans la suite. On comptoit davantage sur la

- prudence &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*
- Pag. 283. l. 30. Niefabilowski , ou Nizzabilowicz.
l. 36. Rosinki , *lif.* Rosinski.
- Pag. 290. l. 14. Du beau-frere du Duc de Damville , de Gilbert de Levi , *lif.* du beau-frere du Duc de Damville Gilbert de Levi.
- Pag. 293. l. 15. La Meuse , *lif.* la Marne.
- Pag. 308. l. 38. Melanchon , *lif.* Melanchton.
- Pag. 310. l. 26. De Visconti , *lif.* des Visconti.
l. 30. L'an 1444. *not.* Boccanegra fut Doge de Genes en 1356. après avoir chassé les Visconti. Quelques années auparavant il s'étoit déjà vû à la tête de cette république , avant que les Visconti en fussent les maîtres. Il fut ensuite exilé ; & pendant son éloignement Genes fut soumise à la domination de Jean Visconti Archevêque de Milan & de ses neveux. Enfin il fut rappelé en 1356. on le fit Doge ; & ce fut alors qu'il porta cette Loi , qui excluoit les nobles des Charges & du Gouvernement. Ainsi il faut lire dans cet endroit l'an 1356. C.
- Pag. 312. l. 8. Pendant l'espace de 84. ans , *not.* Ce n'est ni 84. ans , ni 94. comme le marque le texte Latin. Depuis 1356. qui est l'époque de la Loi portée par Boccanegra jusqu'à 1528. il y a 172. ans. C'est donc 172. ans qu'il faut lire dans cet endroit. C.
- Pag. 334. l. 22. Les propositions , *lif.* les conditions.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIEME.

- Pag. 350. l. 32. A tout moment , *lif.* à tout événement.
l. dern. Querquene , ou Cherchene.
- Pag. 351. l. 4. Ro'a , *not.* Costo le nomme Rosa , & Campagna Diofa , que M. de Thou suit. *Put.*
- Pag. 354. l. 7. Albert Lanski , *lif.* Laski.
l. 23. Dans un morceau , *lif.* dans une bourse.
- Pag. 358. l. 29. Sollicité S. S. *ajout.* Enfin il conserva même à la mort les mêmes sentimens , ou si l'on veut , les mêmes ménagemens , qu'il avoit eus tant qu'il avoit vécu. *MS. Samm.*

- Pag. 359. l. 3. Le plus bienfaissant, *ajout.* le plus digne de l'estime de tous les hommes; du reste &c. *MS. Samm.*
- Pag. 371. l. 20. Teremonde, *lif.* Tenremonde.
l. 30. Alfonse de Varga, *lif.* de Vargas.
- Pag. 372. l. 25. Villebrouck, ou Willebroeck.
- Pag. 373. l. 24. La maison des boulangers, *not.* personne ne parle de ce lieu. *Put.*
- Pag. 375. l. 10. d'Avilo, *lif.* d'Avila.
l. 19. Tronsberg, *lif.* Fronsberg.
- Pag. 377. l. 11. Comte du Reux Lieutenant de Roi en Flandre, *lif.* Comte de Reux Gouverneur de Flandre.
l. 37. De Tholede, *lif.* de Toledé.
- Pag. 381. l. 5. De Vergas, *lif.* de Vargas.
- Pag. 382. l. 36. Il étoit à deux milles de Lières avec son régiment, *lif.* il s'étoit rendu avec son régiment à Duffele, poste éloigné de Lières de deux milles, & se dispoit, &c.
- Pag. 388. l. 6. Soutruye, Suyckerruye, & Botterruye. C'est-à-dire les ruës au Sel, au Sucre, & au Beurre.
l. 14. Par fenêtres, *lif.* par les fenêtres.
- Pag. 396. l. 6. Teuremonde, *lif.* Tenremonde.
- Pag. 397. l. 4. Brimen, *lif.* Brimeu.
- Pag. 400. l. 12. Baincourt. Petit le nomme *Beynemicour*; Me-
teren l'appelle *Barnicourt. C.*
- Pag. 401. l. 20. Il se vît, *lif.* il sévît.
- Pag. 407. l. 24. De l'Electeur Palatin, *lif.* du Prince Pa'atin.
- Pag. 421. l. 5. Gabriel, *lif.* Gabrielle.

LIVRE SOIXANTE-TROISIEME.

- Pag. 423. l. 16. Otez la virgule après le mot *ce fut*, & rap-
portez-la à la ligne suivante après ces mots à l'Etat.
- Pag. 424. l. 15. Alors celui qui présidoit & qui connoissoit;
lif. alors le Président Hennequin qui connoissoit &c. *MS.*
Samm.
- Pag. 425. l. 4. Mais ceux qui se voyoient, *lif.* mais Henne-
quin, à qui ses sourdes pratiques avoient donné beaucoup
de crédit, n'étoit pas d'humeur à abandonner si aisément
son projet. Cependant &c. *MS. Samm.*

- Pag. 427. l. 5. En publique, *lif.* en public.
- Pag. 432. l. 14. Qui survient, *lif.* qui survint.
l. 30. Theodore Wier, *on lit* Jean Wier, dans les
éditions de Drouart. f. d.
- Pag. 443. l. 25. Le Connangh, *lif.* le Connanght.
l. 37. Tangy, *lif.* Strange.
- Pag. 444. l. 23. Delviny, Hothy, *lif.* les Barons de Delvin,
Hoth.
- Pag. 445. l. 5. Lincestre, Leicester.
l. 17. Duglas de Chefeld, *lif.* Douglaff Sheffield,
veuve de Milord Sheffield, & fille de Guillaume Howard
Baron d'Effingham.
- Pag. 446. l. 6. En leur accordant, *lif.* en les leur accordant.
- Pag. 448. l. 20. Gabriel du Glas Evêque de Laon, *not.* c'est
M. Dupuy qui met du Glas en cet endroit ; mais il se
trompe. Valentin Douglaff ne fut Evêque de Laon qu'en
1581. après le décès de Jean de Bours, qui se trouva à
ces Etats tenus à Blois, & ne mourut que le 22. de Juin
1580. *V. l'Hist. Geneal. du P. Simplicien, vol. 2. p. 116.*
Il faut donc lire ici Jean de Bours. C.
- Pag. 459. l. 10. Ne s'opposa pas qu'on mît, *lif.* ne s'opposa pas
à ce qu'on mît.
l. 13. Homme mou, & toujours trop prévoyant,
lif. homme mou, toujours dans la crainte & trop prévoyant.
MS. Samm.
- Pag. 462. l. 22. Nectaire Evêque du Puy, de la famille de
Senneterre, *lif.* Antoine de Senneterre Evêque du Puy. C.
- Pag. 465. l. 15. Après avoir été précepteur de François II.
lif. après avoir été sous le règne de François I. professeur
royal de la langue Gréque, & ensuite précepteur de Fran-
çois II. &c. *MS. Samm.*
l. 21. Par son érudition profonde, *ajout.* homme
d'ailleurs d'un mauvais esprit, & dont le caractère étoit
faux, le porta &c. *MS. Samm.*
- Pag. 466. l. 2. L'Archevêque de Lyon, *lif.* Pierre d'Espinaç
Archevêque de Lyon. *MS. Samm.*
- Pag. 476. l. 29. Au Duc de Monpensier, *lif.* du Duc.
- Pag. 487. l. 1. De leur accorder, *lif.* de le leur accorder.
- Pag. 494. l. 15. Le Roi, *ajout.* à ce que Dorron m'a rap-

porté depuis, en fut &c. D. f. d.

Pag. 499. l. 14. De Villaneve, *lif.* de Villeneuve.

LIVRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

Pag. 512. l. 9. Une Houque, *lif.* une Houlque.

Pag. 514. l. 37. De Barbesiers, *lif.* de Barbezieres.

Pag. 525. l. 6. De Combles, *lif.* de Combes.

Pag. 532. l. 27. Et aux plaisirs. *ajout.* René de Villequier, que la Reine-mere avoit fait gouverneur du Roi après la mort de François de Carnavalet, avec qui il avoit si peu de ressemblance, en étoit le principal ministre. Henri étoit encore à Poitiers, lorsqu'il arriva à ce Seigneur, qui étoit premier Gentilhomme de la Chambre, une aventure qui remplit d'horreur toute sa famille, & même toute la Cour. Villequier avoit porté la débauche jusqu'aux excès les plus infâmes, & sa femme ne profitant que trop bien du mauvais exemple, que lui donnoit son mari, passoit pour ne pas manquer de galands. Elle se trouvoit alors enceinte; & Villequier persuadé qu'il n'y avoit aucune part, & comptant sur le crédit qu'il avoit auprès du Monarque, résolut de venger un affront, dont le ressentiment étoit d'autant plus vif, qu'il l'avoit longtems dissimulé. Ce projet hardi fut exécuté avec une égale inhumanité. Escorté de deux assassins il se rendit la nuit à l'appartement de sa femme, & quoiqu'elle fût au septième mois de sa grossesse, quoiqu'elle eût embrassé ses genoux pour lui demander grace & implorer sa miséricorde, il la poignarda de sa propre main. Une demoiselle sa confidente n'évita le même traitement, qu'en se jettant par une fenêtre. En tombant son habit s'accrocha, & on l'épargna. De-là ce furieux encore couvert du sang dans lequel il venoit de tremper ses mains, alla lui-même apprendre à son élève ce qui venoit de se passer, & lui demander, non pas sa grace, mais l'abolition de l'action détestable, qu'il venoit de commettre. Henri avoit pour lui trop de complaisance pour la lui refuser; & cette facilité du Prince ne le rendit pas moins odieux, qu'elle deshonora Villequier. Par-là on ouvrit la

porte à tous les crimes , qu'on vit depuis marcher en France la tête levée. Peu de tems après S. M. quitta Poitiers pour retourner à Blois , d'où elle se rendit vers la fin de l'année à Paris , où elle fit son séjour le plus ordinaire pendant tout son règne.

Cette même année mourut Pierre Hennequin Président au Parlement , à peine âgé de cinquante ans. Ce fut un homme également riche & avare , & un des plus furieux partisans de la ligue ; enforte qu'on peut regarder sa mort comme un coup de la providence , qui l'enleva si mal-à-propos pour lui & pour le parti , afin qu'il n'eût pas le plaisir de voir l'incendie , que la nouvelle union , dont il étoit l'auteur , venoit d'allumer dans le Royaume. Mais ce feu couvert sous la cendre & mal éteint ne se tint pas long-tems caché ; & reprenant bien-tôt après de nouvelles forces , on vit ces foibles étincelles former ensuite un brasier ardent , qui pensa consumer toute la France. Aussi lorsqu'on apprit la mort du Président Hennequin , le premier Président de Thou , qui prévoyoit dès-lors les malheurs , dont nous étions menacez , & qui sans avoir jamais connu , comme chacun sçait , ce que c'étoit que la jalousie ou la haine & l'esprit de parti , avoit toujours été opposé à ce Magistrat , tant qu'il avoit vécu , fit son éloge en peu de mots , en disant , que depuis bien des siècles Paris n'avoit point produit de plus mauvais citoyen , ni dont les vûes eussent été plus pernicieuses à l'Etat. Le dessein du Président Hennequin étoit de faire tomber sa charge à Etienne de Nueilly homme brouillon , & zélé ligueur comme lui. Dans cette vûe même il s'en étoit démis en sa faveur avant que de mourir , & avoit fait agir les Guises pour engager le Roi à agréer cette disposition. Cependant il ne put l'obtenir ; & Henri qui commençoit à se dégoûter de la ligue & de ceux qui en étoient les auteurs , lui donna un successeur d'un caractère fort différent. Ce fut Guy du Faur sieur de Pibrac. Ce fut vers ce tems-là &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 533. l. 9. Ce que nous avons dit , *lis.* ce que nous en avons dit.

Pag. 540. l. 10. Bodensin est le premier , *not.* En effet il est le

premier qui nous ait donné une traduction latine des ouvrages, que Paracelse avoit composez en Allemand ; & il s'en est acquitté avec beaucoup d'exacritude. Cyprien de Haën les a traduits en Italien & en François. Ramdius a mis en Grec tous ses ouvrages sur la medecine. Paracelse lui-même donna au public l'an 1536. son ouvrage sur la chirurgie, & le dédia à l'Empereur Ferdinand. Bodenstein en fit paroître en 1564. une seconde édition, qu'il adressa à l'Empereur Maximilien II. *Put.*

l. 30. Liekerke, *lis.* Liedkerke, & ailleurs.

Pag. 542. l. 22. Philippe d'Alde Baron de Wyneberg, *not.* Il y avoit deux Barons de Winneberg, qui est un lieu sur la Moselle vers Tréves, qui portoient le nom de Philippe ; & d'autant que les Allemans appellent le plus âgé *Ald*, de ce nom appellatif on en a fait un nom propre, disant *Aldius* pour *Senior*. Lisez donc Philippe Baron de Winneberg l'aîné. *Put.*

l. 34. Mildebourg, *lis.* Middelbourg.

Pag. 554. l. 10. Les projets des Guifes, *lis.* les projets du Duc de Guise, avec qui depuis longtems elle avoit eu beaucoup de liaison, ce qui avoit même été cause que Charles IX. avoit pensé à faire assassiner le Duc, comme je l'ai rapporté ailleurs, elle convint &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 558. l. 37. Wibo de Gouton, *lis.* Wibe van Gouton.

Pag. 560. l. 17. Ningastellea, *lis.* Nieucastel.

Pag. 562. l. 20. Le 24. d'Août, *lis.* le 28.

Pag. 567. l. 25. De Mouqueron, ou de Mousqueron ; *Meteren Pappelle* Van Monstron. C.

Pag. 568. l. 27. On eût, *lis.* en eût.

Pag. 569. l. 24. Onze vaisseaux, *lis.* quarante.

Pag. 572. l. 30. De Greve sieur de Trefin, *lis.* de Gaure sieur de Frefin.

Pag. 575. l. 9. S. Etienne de Cornouaille, *lis.* Launceston en Cornouaille.

l. 16. Leurs biens, *lis.* les biens qu'ils possédoient dans les territoires de Leise & d'Ophalie.

l. 18. Le jeune Rodrigue, *lis.* le jeune Rory Oge ; & ailleurs.

l. 20. Leighlin, *lis.* Lachlin.

- l. 25. Harpol , *lif.* Harpoole.
 Pag. 576. l. 5. Intendant du commerce de l'étain. C'est ce que les Anglois appellent *Lord Warden of the Stannaries.*
Ibid. Et on lui donna encore , *lif.* & outre cela Doyen de l'Eglise de Carlisle & Prevôt du College d'Eton, auquel il avoit fait, &c.
 Pag. 577. l. 12. L'appelle-t'il , *lif.* s'appelle-t'il.

LIVRE SOIXANTE-CINQUIEME.

- Pag. 580. l. 16. Pederborn , *lif.* Paderborn.
 Pag. 581. l. 29. La Pomeranie , qui est au-delà de l'Oder , *not.* elle s'appelle la Pomeranie Orientale & regarde la Pologne : l'Occidentale est celle qui est en deçà. *Put.*
 Pag. 586. l. 7. Zamoski , *lif.* Zamoyski.
 Pag. 587. l. 37. Sa presence d'esprit , *lif.* la presence d'esprit.
 Pag. 591. l. 3. Bresre , *lif.* Bresse.
 Pag. 593. l. 30. Fille d'Edouard , ôtez Duc de Guymaranes.
 Pag. 596. l. 23. Quartier de Calatrava , *not.* Il y a dans le texte Latin *ab Oretanis.* Nonius dit que c'est le quartier où est Calatrava. Pinet le traducteur de Pline traduit le quartier d'Almagro , qui est en même endroit. *Put.*
 Pag. 615. l. 4. Stuelay , *lif.* Stuclay.
 Pag. 618. l. 2. Gifvedi , *lif.* Giovedi.
 Pag. 621. l. 23. De Cabeça , de Ardaña , *lif.* appellées communément Cabeça de Ardana.
 Pag. 622. l. 22. Quarante mille hommes , ou selon l'Editeur Anglois , soixante mille.
 Pag. 632. l. 15. Terrera , *lif.* Ferreyra.
Ibid. Rodrique , *lif.* Rodrigue.
 Pag. 633. l. 30. Comte de Tarobeo , *lif.* de Taroca.
 Pag. 639. l. 30. Yolande , *ajout.* qui selon quelques-uns étoit Juive de nation. D. f. d.
 Pag. 644. l. 27. La fanté la plus parfaite , *ajout.* on découvrit cette même année à Florence une conjuration qui souilla la maison de Medicis du sang de deux personnes , qui lui étoient alliées. Pierre de Medicis frere de François grand Duc de Toscane avoit épousé Eleonor de Toledé fille de
 D. Garcias

D. Garcias de Toledo autrefois Viceroy de Naples, & général des galeres d'Espagne mort à Naples il y avoit deux ans; & Isabelle de Medicis sœur de ces deux Princes avoit été mariée à Paul Jourdain des Ursins Duc de Bracciano chef de sa maison. Ces deux dames abandonnées de leurs époux, qui s'étoient livrez à toutes sortes d'excès & de débauches, furent soupçonnées de chercher à se consoler de leur éloignement pour elles avec quelques Seigneurs de cette Cour, qu'elles voyoient, disoit-on, un peu trop familièrement. Ce commerce donna de l'ombrage au grand Duc; il s'imagina que ces amans avoient juré sa perte; & ne voulant pas tremper ses mains dans son propre sang, il résolut de se servir d'un bras étranger pour éloigner le péril qui le menaçoit. Il fit appeller son frere & le Duc; & après leur avoir donné les preuves qu'il put trouver les plus convaincantes de la mauvaise conduite de leurs épouses, il leur permit de venger leur honneur, & de se défaire de ces deux femmes, qui étoient devenuës l'opprobre de leur maison. Le Prince & le Duc ravis de trouver cette occasion de se délivrer de deux témoins importuns, qui pouvoient à leur tour leur reprocher leur déreglement & leurs désordres, ne porterent pas loin leur vengeance. Dès la nuit même Eleonore & Isabelle furent étranglées dans leur lit par leurs propres époux. Cependant on fit courir le bruit qu'elles étoient mortes d'une colique causée pour avoir trop mangé d'un ragoût de champignons. En même-tems on arrêta quelques-uns de leurs amans, & de ceux qui étoient les confidens de leur commerce. Ils furent mis d'abord dans une prison secrete, où après leur avoir fait souffrir les tourmens les plus cruels, sans autre forme de procès, comme en pareil cas cela se pratique assez ordinairement à Florence, on les fit mourir. Il se trouva un de ces malheureux nommé Pucci, qui donna en cette occasion une preuve sensible d'une grande fermeté & d'une fidelité bien rare. On le conduisoit en prison, lorsque ce jeune homme appréhendant que les douleurs de la question n'arrachassent de lui quelque aveu qui pût être préjudiciable à quelqu'un de ceux avec qui il étoit en relation, se perça lui-même d'un stilet, qu'il portoit toujours sur lui

pour executer ses vengeances , & se tua entre les bras de ses gardes. Troile des Urfins cousin du Duc de Bracciano avoit été élevé en France en qualité de Page de Henri II. & s'étoit mis depuis au service des Medicis. Il venoit d'être envoyé en Pologne par le grand Duc pour complimenter de sa part le nouveau Roi , lorsqu'il apprit cette nouvelle. Troile étoit soupçonné d'entretenir un mauvais commerce avec la Duchesse de Bracciano ; aussi appréhenda-t'il d'être enveloppé dans sa perte. Pour éviter ce malheur il se réfugia en France , & vint à Paris. Mais ni la mort de la Duchesse , ni l'éloignement des lieux , ni le tems même , ne purent le soustraire au ressentiment de François de Medicis , ou du Duc , dont il devint enfin la victime. Il rentra un soir fort tard chez lui , lorsqu'il fut assassiné par un prêtre de Ravenne. C'étoient-là les ministres que le grand Duc , à l'exemple de Côme de Medicis son pere , entretenoit dans tous les Etats de la chrétienté , pour se défaire de tous ceux dont il avoit résolu la perte. On apprit ce fait par un de ces assassins , qui peu de tems après ayant tué de même à Paris François Bernandin , & se voyant condamné à la mort , déclara l'auteur de ce premier assassinat. Il est certain que Jeanne d'Autriche épouse du grand Duc informée du mauvais commerce que son mari entretenoit avec Dona Blanca , ne put apprendre qu'avec horreur une action aussi atroce , & sans craindre pour elle-même un pareil traitement , quoique pour une raison fort différente. Aussi fut-elle frappée d'un tel saisissement , qu'après avoir beaucoup souffert , elle mourut en accouchant d'un fils , dont elle étoit enceinte , & qui fut étouffé avant que de venir au monde ; ce qui fut regardé comme un effet de la colere divine , qui pour punir le grand Duc d'avoir fait étouffer sa soeur & sa belle-soeur , non contente de lui enlever une épouse aussi estimable , voulut encore venger ces malheureuses Princesses , en faisant périr par le même genre de mort un fils , qu'il souhaitoit avec ardeur , & à qui il pût laisser la succession de ses Etats. Après la mort de la grande Duchesse , qui fut peu regrettée de son époux , il se livra aussi-tôt sans réserve à la passion aveugle qu'il avoit conçue pour Dona Blanca ; & il ne se deshonna pas moins

par le mariage qu'il contracta ensuite avec elle , que par l'intelligence criminelle qu'ils avoient eûe ensemble du vivant même de son épouse. Cette même année mourut en France , &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 645. l. 4. Aimant autant la table , *lis.* aimant autant la table & le vin, que son frere avoit été sobre , laborieux , & appliqué aux affaires. *MS. Samm.*

l. 10. Evêque de Porto , *lis.* Evêque d'Oflic.

Pag. 647. l. 15. Sortie , *lis.* forti.

LIVRE SOIXANTE-SIXIÈME.

Pag. 651. l. 26. Ils perdoient , *lis.* perdoient.

l. 37. Cardouin , *ajout.* de Margelle.

Pag. 654. l. 8. Maçuta , *lis.* Machuca.

Pag. 656. l. 4. Hervifart , *ou* Heriffart : *Meteren met* Hernifaert.

Pag. 658. l. 13. Ruyehaver , *lis.* Ruychaver.

Pag. 662. l. dern. Electeur de Trèves , *not.* Après ces deux Electeurs, de Meteren met Julius Evêque de Wirtzbourg ; & de la part du Duc de Cleves Wernher sieur de Gimmich avec Otton Henri Comte de Schwartzembourg , comme député de l'Empereur. *Put.*

Pag. 670. l. 22. Sieur de Buffy , *ajout.* Louis de Hacqueville , de Villeneuve , Gille de Riants sieur de &c. *MS. Samm.*

Pag. 675. l. 13. Rimentain , *lis.* Rymenant.

Pag. 677. l. 2. Maream , *lis.* Markham.

Pag. 683. l. 10. Dermonde , *lis.* Dendermonde , *ou* Tenremonde.

Pag. 688. l. dern. Direction , *lis.* discrétion.

Pag. 691. l. 33. De ses divisions , *lis.* de ces divisions.

Pag. 698. l. 31. Le cordon , *lis.* le collier.

Pag. 699. l. 14. Ratteliff , *lis.* Rateliff.

Pag. 701. l. 23. Wolker , *lis.* Gautier.

Pag. 702. l. 1. D'Achelem. *Petit & les autres l'appellent* de Aclum.

l. 5. De Sainte Veren , *lis.* de Staveren.

l. 11. Flandres , *ajout.* Du reste c'étoit un yvrogne , qui dès qu'il avoit la tête échauffée à force de boire , ce

qui lui arrivoit assez souvent avec de Billy , tandis que ce dernier gouvernoit la Province , fautoit sur la table & sur les bancs comme un jeune veau. Le Gouverneur le fit &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 704. l. 5. Les portes de Calverac & de la Haye , nommées en langue du païs , le Calverhercker & la Hageporte. C.

Pag. 705. l. 1. Rychk , de Richenstein.

Pag. 707. l. 22. Coruput , *lif.* Cornput , & ailleurs.

l. 24. Brinck , *lif.* Berghe.

Pag. 711. l. 2. Suffex , *lif.* Suffolk.

l. 11. Strafford , *lif.* Stafford.

l. 26. D'Argathel , *lif.* d'Argyle , & ailleurs.

l. 30. D'Atzol , *lif.* d'Athol.

Pag. 714. l. 23. Pour N. Candich , *lif.* pour Elizabeth Candich. *Edit. Angl.*

l. 28. Du mois d'Octobre , *lif.* du mois de Septembre. *Edit. Angl.*

l. 30. De Simienne , *lif.* de Simiane.

Pag. 715. l. 17. Son genie disposé , *lif.* le genie de ce Seigneur toujours disposé à tout entreprendre , soit qu'il s'agit de contenter sa passion , ou de satisfaire sa vengeance. *MS. Samm.*

l. 37. Lui rendre , *ajout.* Le Duc venoit encore tout récemment de se l'attacher par un nouveau bienfait. Après avoir été obligé de lever le siège de Nimes , le Maréchal avoit été assez hardi pour faire assassiner à Beaucaire le Garde du sceau de cette premiere Ville , pour jouir librement de Louise Androna son épouse ; & le Duc toujours esclave des passions de ce Seigneur , après avoir eu la complaisance de ménager son mariage incestueux avec Marguerite de Saluces , avoit encore été assez indulgent pour favoriser son commerce criminel avec cette malheureuse. Philibert après s'être ainsi assuré de Bellegarde , qui pour le récompenser de la complaisance qu'il avoit eüe pour tous ses crimes , n'avoit pas craint de trahir sa patrie , travailla &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 718. l. 18. Mariet d'Averans , *lif.* d'Averano.

Pag. 726. l. 2. François d'Entragues , *ajout.* On dit seulement

que la Reine Marguerite voulant commettre ensemble ces deux jeunes Seigneurs, pour faire plaisir au Duc d'Anjou son frere, qu'elle aimoit beaucoup plus que le Roi, s'étoit servi d'un moyen assez en usage parmi les Dames de la Cour; & que par quelques faux rapports elle avoit donné naissance à cette querelle, & allumé entr'eux une haine, qu'on vit éclater en cette occasion. Comme tous deux &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 727. l. 16. Pour un autre sujet, *ajout.* qui ne lui faisoit pas plus d'honneur.

l. 34. Dans la mollesse, *ajout.* Ce fut cet homme, qu'on avoit vû entrer dans le ministere les mains encore teintes du sang de son épouse, qu'il avoit poignardée l'année précédente à Poitiers, pour se défaire d'un témoin important, qui lui reprochoit ses désordres, qui fut l'auteur de tous les mauvais conseils qui perdirent le Roi, & qui l'entraînerent enfin lui-même à sa perte. Ennemi déclaré des gens de bien, il se faisoit un plaisir de tourner en ridicule par ses fades bouffonneries tout honnête homme, qui n'étoit pas aussi vicieux que lui. Il fut enfin secondé &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 728. l. 15. Du pauvre peuple, *ajout.* pour le malheur duquel cet homme sans pitié sembloit être venu au monde. Du reste &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 731. l. 22. Dans la suite, *ajoutez.* Cependant ce Seigneur & Henri Duc de Guise son frere, Gouverneur de Champagne, Province voisine de la Bourgogne, tous deux animés des projets ambitieux, que leurs ayeux, & surtout le Cardinal Charles de Lorraine leur avoit transmis, n'en étoient pas moins alertes pour profiter des moindres occasions qui se presentoient de décrier le Gouvernement, & de préparer les esprits aux grandes révolutions qu'ils méditoient; bassément soumis en apparence à toutes les volontés du Prince, & cherchant sous main à aigrir le mécontentement des peuples & à les gagner, dans l'espérance de s'en servir pour brouiller un jour le Royaume. Aussi on ne douta presque point que cette députation ne fût un effet de leurs intrigues, & qu'ils n'eussent &c. *MS. Samm. Put. & Rig.*

Pag. 732. l. 31. Vingt-deux articles, *lif.* quarante-deux.

Pag. 733. l. 19. Au tribunal de Nimes, *lif.* à la chambre de Nimes.

Pag. 734. l. 30. Enfin le Chancelier de Birague, *lif.* Enfin sur la fin de Septembre on vint à bout d'une affaire à laquelle on avoit longtems travaillé inutilement; ce fut d'engager le Chancelier de Birague, qui avoit reçu le chapeau de Cardinal au mois de Février dernier à la recommandation du Roi, à remettre les sceaux à ce Prince; car quoique dans le fond il ne donnât sa démission què malgré lui, il voulut du moins qu'elle parût volontaire. Il fut remplacé par Philippe Hurault de Chiverny. Avant que Henri montât sur le trône, ce Magistrat étoit devenu son Chancelier par la démission, que le premier Président de Thou son beau-pere avoit faite en sa faveur, de cette Charge, qui lui avoit été donnée par Charles IX. & dans cet emploi il avoit sçû par son assiduité, par son zèle, & par ses services, mériter les bonnes graces de son Prince. En même-tems, &c.
MS. Samm. Put. & Rig.

